

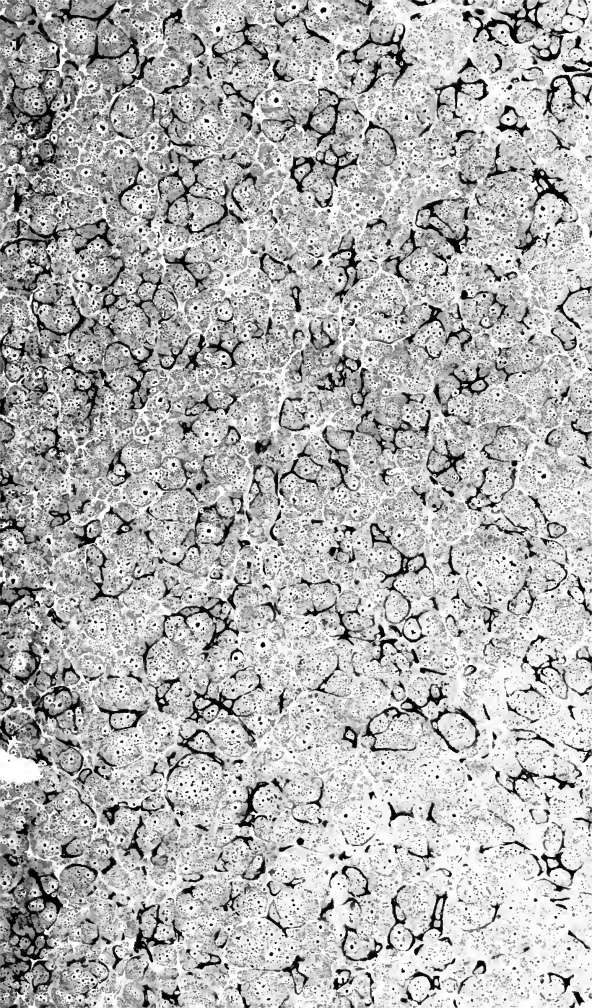




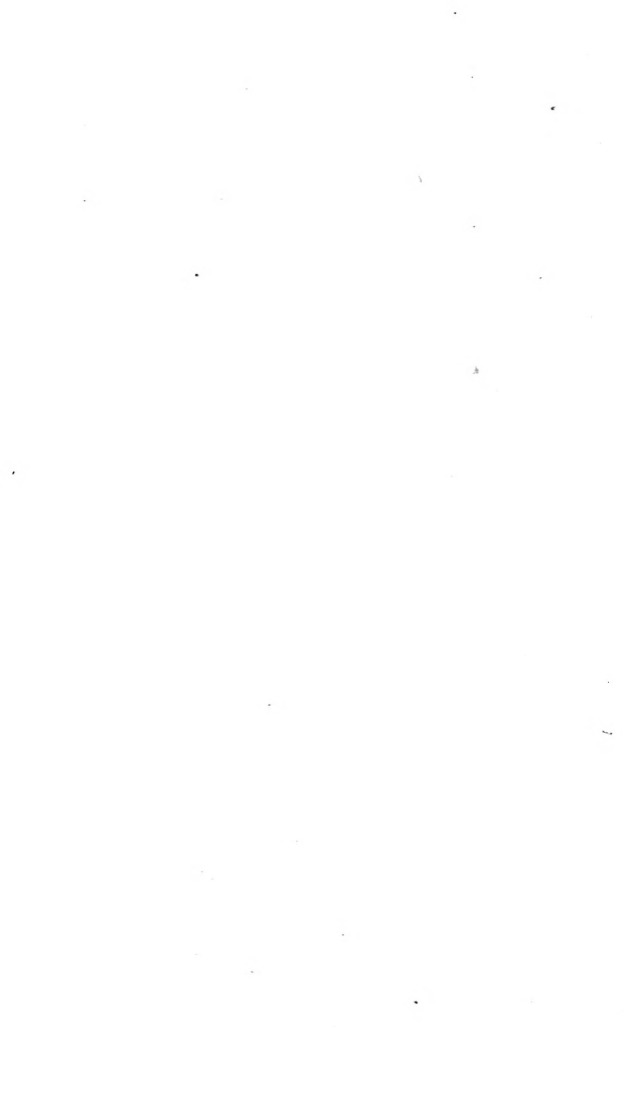
LIBRARY OF

D^r Z P Metcalf

1885-1956







NOUVEAU
DICTIONNAIRE
D'HISTOIRE NATURELLE

APPLIQUÉE AUX ARTS,

A l'Agriculture, à l'Économie rurale et domestique,
à la Médecine, etc.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE NATURALISTES
ET D'AGRICULTEURS.

Nouvelle Édition presque entièrement refondue et considé-
rablement augmentée ;

AVEC DES FIGURES TIRÉES DES TROIS RÈGNES DE LA NATURE.

TOME XXIII.

DE L'IMPRIMERIE D'ABEL LANGÉ, RUE DE LA HARPE.

A PARIS,
CHEZ DETERVILLE, LIBRAIRE, RUE HAUTEFEUILLE, N^o 8.

=====
M DCCC XVIII.

Indication pour placer les PLANCHES du TOME XXIII.

G 15. Crustacés , pag. 198.

Matute vainqueur. — Maja longicorne. — Maja hérisson. — Ocypode blanc. — Pagure vitté. — Pagure strié. — Palémon pélasgique. — Pennée ponctuée.

M 2. Oiseaux , pag. 328.

Oie armée. — Porte-lyre ménure. — Organiste.

G 36. Oiseaux , pag. 428.

Tisserin huppé. — Turnix à front noir. — Oiseau-mouche Lalande. — Oiseau-mouche magnifique.

M 15. Plantes , pag. 500.

Ochna à fleurs jaunes. — Olivier commun. — Omphalier noisette. — Ophiost serpenteaire.

G 40. Plantes , pag. 536.

Nandine domestique. — Nyctante triste. — Parinaire à gros fruits. — Ophiorhize mitréolé.

M 6. Quadrupèdes mammifères , pag. 599.

Ondatra. — Orang-outang roux. — Ours polaire.

NOUVEAU DICTIONNAIRE D'HISTOIRE NATURELLE.

N I L

NILION, *Nilio*, Latr. Genre d'insectes, de l'ordre des coléoptères, section des hétéromères, famille des sténélytres, tribu des hélopiens.

A raison de leur forme hémisphérique, ces insectes paroissent se rapprocher, au premier coup d'œil, des *coccinelles* et de ces espèces d'*érotyles* avec lesquelles Fabricius a établi son genre *ægithus*. C'est même dans cette dernière coupe que ce naturaliste a placé l'espèce de nilion la plus connue (*ægithus marginatus*); mais ces divers coléoptères appartiennent, sous le rapport du nombre des articles des tarses, à des sections différentes. Les nilions, dans l'ordre naturel, sont bien plus voisins des *lagries*. De part et d'autre, le corps est mou, avec les élytres flexibles; les palpes maxillaires sont plus grands que les labiaux, et terminés par un article dilaté presque en manière de triangle; les mâchoires sont membraneuses et présentent deux divisions presque égales; les jambes sont grêles, allongées, et presque sans épines au bout; les antennes sont grenues, mais celles des nilions sont de la même grosseur dans les deux sexes; le corps de ces insectes est hémisphérique, avec le corselet très-court, large, échancré en devant; tous les articles des tarses sont entiers.

J'en connois quatre espèces, qui sont toutes de petite taille et propres à l'Amérique méridionale.

Le **NILION VELU**, *Nilio villosus* (*ægithus marginatus*, Fab.), Latr., *Gener. Crust. et Insect.*, tom. 1, tab. 10, fig. 2; est noir en dessus, d'un jaunâtre obscur en dessous, avec le limbe extérieur du corselet et des élytres d'un jaunâtre pâle; les

élytres ont des stries ponctuées ; le corps est garni de poils.

Despoils forment, sur les étuis d'une autre espèce que j'ai reçue de M. le comte de Hoffmannsegg, sous le nom de *zebra*, des bandes transverses. Ce nilion se trouve au Brésil. Le premier a été apporté de Cayenne par M. Richard. (L.)

NILIOS. Pierre verte d'un éclat foible et morne qui se trouve dans l'Inde, suivant Pline. Sudinès, son devancier, dit qu'on en trouve dans le fleuve Syvetus, dans la province d'Athènes, et qu'elle a la couleur d'une chrysolithe enfumée, ou celle du miel. Mais, selon le roi Juba, elle se rencontroit dans le Nil, d'où elle tiroit le nom qu'on lui donnoit. Les anciens paroissent avoir confondu ici plusieurs pierres qui peuvent être des agathes. (LN.)

NILPFERD ou **CHEVAL DU NIL.** Haller donne ce nom à l'**HIPPOPOTAME.** (S.)

NIMBO. C'est un des noms de l'**AZÉDÉRACH AILÉ.** (B.)

NIMBSCH. V. **NICKISCH.** (LN.)

NIMMERSATT. Dans Meyer, c'est le nom allemand des **IBIS** (*tantalus*). (V.)

NIMSE. En Barbarie, c'est le **FURET.** (DESM.)

NIN. Nom que les Egyptiens donnoient anciennement aux **PALMIERS.** (LN.)

NIN-ANGANI. Rhéede a figuré la *gomphrène hispide* (*gomphrena hispida*), sous ce nom. (LN.)

NINCOBAR. V. **COLOMBI GALINE** et l'article **PIGEON.** (V.)

NINDAS. Nom que porte, au Paraguay, une *perruche* de cette contrée. V. **PERROQUET**, article des **PERRUCHES.** (V.)

NINGA de Pline. V. **SUCCISA.** (LN.)

NINGAS ou **NIGUAS** ou **NIGUE.** Noms donnés à des insectes des Indes occidentales, très-incommodes pour les hommes et les animaux (V. **CHIQUE**, **IXODE**). Ces insectes sont, à ce qu'il me paroît, de deux genres. Les uns appartiennent à celui des *ixodes*, et à l'espèce appelée *igua*, que d'autres nomment *mitte-pique* des Antilles ; les autres doivent être rapportés au *tous*, le *tunga* des habitans du Brésil, *pulex penetrans*, Linn., ou la *chique*. Il est probablement question de ces derniers niguas dans le *Voyage en Californie* de l'abbé Chappe. (L.)

NINGI. Racine de la grosseur et de la longueur de la jambe, qui croît à Sierra-Léone, et avec laquelle les nègres font une bière très-forte. On ignore à quel genre de plante elle appartient. (B.)

NINOS. Nom d'une **ABEILLE** du Pérou, qui forme une cire jaune d'or. (B.)

NIN-PU. Nom du TILLEUL , dans quelques provinces de Sibérie. (LN.)

NINSI. Un des noms japonais d'une espèce de BERLE (*sium ninsi*, Thunb.) et du GENSENG. (LN.)

NINSIN. C'est le nom japonais de la BERLE CHERVI (*sium sisarum*, Linn.). Cette plante est la plus célèbre du Japon , après le GENSENG , dont on prétend qu'elle a toutes les vertus. (B.)

NIN-TOO et **SINTOO.** Noms qu'on donne , au Japon , à une espèce de CHEVREFEUILLE (*lonicera japonica*, L.), suivant Kœmpfer. (LN.)

NIPO. Arbre qui croît dans l'Amérique méridionale , près Atures , et dont les naturels font usage des feuilles en guise de tabac. Cet arbre est l'*inga niopo* de MM. Humboldt et Bonpland. Il est inerme ; ses feuilles sont deux fois ailées ; les premières divisions sont formées de trente à quarante paires de subdivisions , garnies chacune de soixante-dix à quatre-vingts rangs de folioles ciliées , etc. (LN.)

NIOR ou **NIWU.** Noms que l'on donne au COCOTIER , dans plusieurs îles Malaises. (LN.)

NIORI. Nom géorgien de l'AIL. (LN.)

NIOTA-NIODEM-VALLI. Nom malabare de la CÉRO-PÈGE CANDÉLABRE (*ceropogia candelabrum*). (B.)

NIOTE, *Niota*. Genre de plantes de l'octandrie monogynie , qui a été établi par Lamarck , et qui a pour caractères : un calice très-petit , à quatre ou cinq lobes épais ; une corolle de quatre ou cinq pétales ovales , très-ouverts , insérés sur le réceptacle ; cinq à huit étamines , dont les filamens sont tubulés et les anthères sagittées ; un ovaire supérieur turbiné , lobé , surmonté d'un style simple à stigmate aigu ; une capsule ligneuse , ovale , anguleuse , comprimée d'un côté , à une loge monosperme , ou contenant un seul noyau divisé en deux lobes.

Ce genre renferme deux arbres à feuilles entières et alternes , et à fleurs disposées en bouquets pendans : l'un , le *niote à quatre pétales et à huit étamines* ; l'autre , le *niote à cinq pétales et à cinq étamines*. Tous deux croissent dans les Indes. Les feuilles et les fruits du dernier sont très-amers ; on les emploie contre la fièvre.

Dupetit-Thouars a appelé ce genre BIPOREIE. (B.)

NIOTOUTT. Nom que les nègres du Sénégal donnent , suivant Adanson , à l'arbre qui fournit le BDELIIUM. Voy. ce mot. (B.)

NIOU ou **NOU.** Nom que les Hottentots donnent au GNOU , espèce d'ANTILOPE. V. ce mot. (DESM.)

NIPE, *Nipa*. Genre de plantes de la famille des PALMIERS, qui présente pour caractères: un spadix médiocrement rameux, monoïque; des fleurs mâles réunies en chatons au sommet des rameaux latéraux du spadix, environ de la longueur et de la grosseur du doigt, et ayant chacune un calice à six divisions presque égales, et six étamines à anthères conniventes; des fleurs femelles rapprochées en une tête sphérique, terminale, portées sur le rameau qui est au centre du spadix, et formées chacune d'un ovaire implanté dans un sillon; des drupes nombreux, rapprochés en tête, ordinairement de la grosseur d'une noix, uniloculaires et à une ou deux semences.

Ce palmier croît naturellement aux Moluques et aux Philippines, et ne s'élève jamais au-delà de six pieds. Son sommet est terminé par une touffe de feuilles droites, ailées, longues de quatre à cinq pieds, dont les Indiens se servent pour couvrir leurs maisons, pour faire des chapeaux, des parasols, etc.

Le fruit de ce palmier, mis à fermenter, donne naturellement un vin, et par la distillation une eau-de-vie à une bonne qualité. On fait une grande consommation de l'un et de l'autre à Goa.

On en retire aussi aux Philippines, par des incisions faites à ses spadix, une liqueur sucrée d'autant plus estimée, que les individus qui la fournissent croissent plus loin des bords de la mer. (B.)

NIPPIS. Toile qui se fabrique aux Philippines, et même à Madagascar, avec le fil pris dans le cœur des BALISIERS et des BANANIERS. Elle conserve toujours une couleur jaune paille, et ne peut acquérir le moelleux de nos batistes. On en fait principalement des chemises. La gorge des bayadères de l'Inde, qui est positivement de la même couleur, en est constamment enveloppée, afin de l'empêcher de perdre sa forme et son élasticité. On en voit quelquefois à Paris, mais elle y est peu recherchée, à raison de ce qu'on n'en peut faire que des chapeaux de femmes, et qu'ils se confondent, par la couleur et la texture, avec ceux de coton-nankin.

Il est des toiles de nippis si fines, qu'on est obligé de les fabriquer sous l'eau, pour empêcher le fil de se casser par suite de sa dessiccation. (B.)

NIPPON-UTSUGI. Nom qu'on donne, au Japon, à un arbre qui est le *Weigelia japonica*, Thunb. Le *kore utsugi* est une seconde espèce d'arbre du même genre (*W. coriænsis*, Thunb.). (L.N.)

NIQUE. Synonyme de **CHIQUE.** (B.)

NIR-CARAMBU des Malabares. C'est la **JUSSIE RAM-PANTE** (*jussiaea repens*), qu'il ne faut pas confondre avec le *carambu*, autre espèce du même genre (*juss. caryophyllæa*, Lk.). (LN.)

NIRMALA. C'est le *niruri*. (B.)

NIRMIDÉS, *Nirmidea*. Nom donné par M. Léach (*Zool. miscellan.*, tom. 3, pag. 64), à sa seconde famille de l'ordre d'insectes qu'il appelle *anoplures*; elle répond à notre famille des *parasites mandibulés* (article **ENTOMOLOGIE** de ce Dictionnaire). (L.)

NIRMUS. Ce nom, proposé par Hermann pour remplacer celui de *Ricinus* donné par Degéer aux pous des oiseaux, n'a encore été adopté que par Olfers et Léach. Les naturalistes français conservent celui de **RICIN.** Voyez ce mot et celui de **NIRMIDÉES.** (DESM.)

NIR-NOTSJIL. C'est, au Malabar, le nom d'une jolie espèce de **VOLKAMÈRE SANS ÉPINE** (*volkameria inermis*, Linn.); elle est figurée dans Rhéede, Mal., vol. 5, tab. 49. (LN.)

NIR PULLI. Deux plantes du Malabar portent ce nom: l'une est la **TRADESCANTE AXILLAIRE**, et l'autre l'**INDIGOTIER GLABRE.** (LN.)

NIR-SCHULLI (Rhéede, Mal., 89, t. 46). Cette plante paroît être une espèce de **CRUSTOLLE** voisine de celle dite *ruellia difformis* par Linnæus fils. (LN.)

NIRURI. Nom vulgaire d'une espèce de **PHYLLANTHE.** Dans quelques ouvrages on applique ce nom au genre entier. (B.)

NISA, *Nisa*. Genre de plantes établi par Dupetit Thouars pour placer deux arbrisseaux qu'il a observés à Madagascar. Ses caractères sont : calice turbiné à cinq ou six découpures; cinq ou six pétales redressés, insérés sur le calice; des glandes alternes avec les pétales; cinq ou six étamines opposées aux pétales; un ovaire à demi inférieur, surmonté de deux ou trois styles. (B.)

NISBERRY-TRÉE. C'est dans les colonies anglaises le nom d'une variété à petits fruits du **SAPOTILLIER** (*achras sapota*, Linn.). (LN.)

NISE ou **NISER.** C'est le *marsouin* en Norwège. V. **DAUPHIN.** (S)

NISI. V. **NINSIN.** (LN.)

NISJIL et **NEDJIL.** Selon Forskaël, ces noms arabes

désignent le CHIENDENT PIED DE POULE (*panicum dactylon*, Linn.). (LN.)

NISOT. C'est un BUCCIN. *V.* ce mot. (B.)

NISPEROS. NOM de la SAPOTILLE dans quelques cantons de l'Amérique méridionale. (B.)

NISSA. Espèce de PALMIER des Célèbes, avec les feuilles de laquelle les habitans couvrent leur manger. (B.)

NISSER-TOKOOR. *V.* PHÈNE. (v.)

NISSJI et JABU-NINSIN. Noms de la CAROTTE (*daucus carotta*), au Japon, suivant Thunberg. (LN.)

NISSKAMM. Noms qu'on donne à la BÉCASSE ÉPINEUSE, coquille du genre rocher (*murex tribulus*). (DESM.)

NISSOLA ou MISSOLA. Nom patois du SQUALÉ EMISSOLE, à Nice. (DESM.)

NISSOLE, *Nissolia*. Genre de plantes de la diadelphie décandrie, et de la famille des légumineuses, qui offre pour caractères: un calice campanulé, à cinq dents inégales et persistantes; une corolle papilionacée, à étendard unguiculé, ouvert, plus grand; à ailes oblongues et à carène fermée; dix étamines réunies en un tube, avec une fente dorsale; un ovaire oblong, comprimé, pédiculé, à style ascendant et subulé, terminé par un stigmate en tête; une capsule pédiculée, membraneuse, comprimée, renflée à sa base, et ensuite formant une aile longue, mince, arrondie. Il n'y a ordinairement qu'une seule semence oblongue et réniforme placée à la base, au contraire des MIROSPERMES, qui l'ont placée au sommet.

Ce genre, en y réunissant celui appelé MACHERI (*macherion*, Pers.), renferme des arbres ou arbrisseaux à rameaux volubles, à feuilles ternées ou ailées, avec impaire, à fleurs disposées en grappes simples ou composées, axillaires ou terminales, parmi lesquelles il faut distinguer :

La NISSOLE EN ARBRE, qui a les capsules un peu recourbées et aiguës. C'est un arbre de petite taille, dont les fleurs paroissent avant les feuilles. Elle croît au Mexique.

La NISSOLE ARTICULÉE qui a les capsules articulées et contenant plusieurs semences. Elle croît au Mexique.

La NISSOLE QUINATE qui a les feuilles composées de sept folioles velues en dessus, et la capsule droite. Elle croît à Cayenne. Il découle de son écorce une gomme rouge, transparente, et d'un goût fort astringent. Aublet l'appelle *quinata*. (B.)

NISSOLIA. Ce genre, établi par Tournefort et adopté par Adanson, a été réuni aux GESSSES (*lathyrus*), par Linnæus. Les feuilles simples et sans vrilles; les étamines mona-

Elphes, sont les caractères essentiels de ce genre. Le *lathyris nissolia*, Linn., s'y rapporte. Le *nissolia* de Jacquin est un genre différent. V. NISSOLE. (LN.)

NISSOOU. Nom qu'on donne, en Languedoc, à la TERRE-NOIX, *bunium bulbocastanum*. (LN.)

NISU. Nom du FROMENT, en Finlande. (LN.)

NISUS. Nom latin de l'ÉPERVIER. (S.)

NITCHOLIS. On donne ce nom, à l'Ile-de-France, à la CARMANTINE GANDARUSSE, qu'on cultive dans les jardins, à raison de la beauté de ses feuilles et de ses fleurs. (B.)

NITÈLE, *Nitela*, Lat., Oliv. Genre d'insectes, de l'ordre des hyménoptères, section des porte-aiguillons, famille des fouisseurs, tribu des nyssonien.

Ces hyménoptères ont de grands rapports avec les *crabro* de Fabricius, et plus particulièrement avec les *oxybèles*. Ils n'ont aussi qu'une seule cellule cubitale complète. Ils diffèrent des premiers par leurs antennes presque droites, et la forme ovoïde-conique de leur abdomen; des seconds, parce que leurs antennes sont de la même grosseur, avec le second et le troisième article de la même longueur, et en ce que leurs mandibules sont bidentées à leur extrémité. Leur écusson et leurs jambes n'ont point d'épines, et les pelotes de l'extrémité de leurs tarsi sont très-petites.

La seule espèce connue est la NITÈLE DE SPINOLA, *nitela Spinolæ*. Elle est longue de deux lignes, et entièrement noire. Ses habitudes n'ont pas été observées; mais je soupçonne que la femelle fait sa ponte dans les petits trous du vieux bois, à la manière des femelles des *trypoxylons* ou *apius* de Jurine, aux environs de Paris et dans le Midi de la France. (L.)

NITHAFILUM. Nom arabe de la QUINTEFEUILLE. (LN.)

NITIDULAIRES, *Nitidulariæ*. Nom que j'avois donné à une petite famille d'insectes coléoptères, composée du genre *nitidule* de Fabricius, et de quelques autres analogues. V. les articles CLAVICORNES et PELTOÏDES. (L.)

NITIDULE, *Nitidula*, Fab. Genre d'insectes, de l'ordre des coléoptères, section des pentamères, famille des clavicornes, tribu des peltoides, ayant pour caractères: les trois premiers articles des tarsi courts, larges, velus; le troisième au moins, bilobé; le quatrième très-petit, et le dernier allongé; antennes courtes, de onze articles, dont le premier grand, large; le troisième notablement plus long que le suivant, et dont les trois derniers forment une massue orbiculaire ou ovale, déprimée, perfoliée; bouche découverte; mandibules comprimées, arquées, bifides à leur pointe; palpes courts, filiformes ou presque filiformes; mâchoires à

un seul lobe, sans onglet; corps ovale ou presque orbiculaire; souvent déprimé, rebordé, avec le corselet plus ou moins échancré en devant, pour recevoir la tête, ordinairement large ou transversal; l'extrémité postérieure de l'abdomen le plus souvent nue ou point recouverte par les élytres; jambes antérieures, et quelquefois les autres, presque en forme de triangle allongé.

Linnæus et Degéer ont placé les *nitidules* parmi les *boucliers*. Geoffroy les a rangées parmi les *dermestes*. Fabricius a distingué ces insectes, et en a formé un genre sous le nom de *nitidula*, du mot *nitidus*, qui signifie *brillant*. Laicharting a changé le nom donné par Fabricius, et lui a substitué celui d'*ostoma*. Quelque peu convenable que soit le nom de *nitidule* au genre qui fait l'objet de cet article, relativement à l'extérieur des insectes qui le composent, comme il est généralement adopté, nous l'avons adopté nous-mêmes.

Les nitidules diffèrent des *boucliers* par leurs mandibules échancrées ou bifides à leur extrémité, et par leurs mâchoires dépourvues d'onglet écailleux ou de dents; des *dermestes*; par ces mêmes mandibules, leurs antennes, la figure et les proportions des articles de leurs tarses, et encore par la forme de leur corps. Elles se rapprochent davantage des *peltis* de Fabricius, des *colobiques*, des *bytures* et des *cerques*: mais dans les *colobiques*, la bouche est couverte. Les *peltis* ont les articles des tarses simples et étroits; les *cerques* et les *bytures* ont la massue de leurs antennes plus allongée et moins brusque; le troisième article et le suivant sont presque de la même longueur.

Ces insectes, généralement petits, ont le corps ovale ou déprimé; leur tête est ovale, enfoncée dans le corselet; les yeux sont arrondis, saillans; les antennes terminées en massue perfoliée, sont assez courtes et insérées en avant des yeux; le corselet est presque aussi large que les élytres, ordinairement échancré antérieurement, et coupé droit à sa partie postérieure; les élytres sont peu convexes, assez dures, rebordées; elles couvrent deux ailes membraneuses repliées; les pattes sont de longueur moyenne, avec les jambes assez fortes, élargies à leur extrémité; les tarses courts, velus, et terminés par un article long et armé de deux crochets assez robustes.

Quelques espèces à forme plus allongée, et qui se trouvent ordinairement sous les écorces des arbres, ont été placées par Fabricius dans son genre des *ips*. Quelques autres ont les étuis très-courts.

On trouve les *nitidules* dans les charognes, sur les substances animales desséchées, sous l'écorce pourrie des vieux ar-

bres, dans les champignons, les vesses-de-loup, et même sur les fleurs. Les espèces qui fréquentent les fleurs volent plus souvent que celles qui se trouvent dans les cadavres ou sous l'écorce des arbres. Les couleurs sombres, obscures, peu brillantes, du plus grand nombre des nitidules, contrastent un peu avec le nom générique qu'on leur a donné; mais nous croyons qu'il vaut mieux conserver un nom peu convenable que d'en substituer un autre qui, sans ajouter à nos connoissances, augmente toujours la confusion de la nomenclature.

Les larves des nitidules ressemblent beaucoup à celles des boucliers. Leur corps est aplati, d'une forme ovale, allongée, composé de douze anneaux terminés latéralement en un angle assez aigu. Le dernier anneau semblable à celui des larves de boucliers, est garni de deux petits appendices coniques. Elles ont six pattes courtes, écaillèuses. Parvenues à tout leur accroissement, elles s'enfoncent dans la terre, pour y subir leurs métamorphoses.

Le nombre des espèces de nitidules décrites est d'environ cinquante. Nous citerons, parmi celles de nos environs :

La NITIDULE BIPUSTULÉE, *Nitidula bipustulata*, Fab.; *Nitidule baponctuée*, pl. G 33, 9 de ce Dictionnaire. Elle est ovale, déprimée, noire, avec un point rouge vers le milieu de chaque élytre.

La NITIDULE OBSCURE, *Nitidula obscura*, Fab., Oliv., *Co-léopt.*, tom. 2, n. 12, tab. 1, fig. 3, a, b, semblable à la précédente; mais sans point rouge sur les élytres. Les antennes sont d'un brun fauve, avec la massue noire. On la trouve dans les cadavres.

La NITIDULE VARIÉE, *Nitidula varia*, Fab.; Oliv., *ibid.*, tab. 2, fig. 10, a, b. Elle a la forme des précédentes, avec le dessous du corps d'un brun noir; la tête noire; le corselet noir au milieu, et ferrugineux sur les côtés, et les élytres mélangées de ces deux couleurs.

La NITIDULE DISCOÏDE, *Nitidula discoïdea*, Fab.; Oliv., *ibid.*, tab. 2, fig. 8, a, b. Elle est noire, avec les bords du corselet d'un fauve pâle, et les élytres d'un jaune fauve dans leur milieu.

La NITIDULE RAYÉE, *Nitidula strigata*, Fab.; Oliv., *ibid.*, tab. 2, fig. 12, a, b. Elle est ovale, convexe, noirâtre, avec les bords latéraux du corselet, un point oblong à la base des élytres, et une raie transverse, oncée, près de leur extrémité, roussâtres.

La NITIDULE QUADRIPUSTULÉE, *Nitidula quadripustulata*, Oliv., *ibid.*, tab. 3, fig. 22, a, b.; *ips quadripustulata*, Fab. Elle est oblongue, déprimée, d'un noir luisant, pointillée,

avec deux taches rouges sur chaque élytre, l'une presque triangulaire, située près de la base, et l'autre arrondie, placée un peu au-delà du milieu.

Quelques espèces se tiennent sur les fleurs, comme :

La NITIDULE VERDÂTRE, *Nitidula virescens*, Fab. ; Oliv., *ibid.*, tab. 4, fig. 30, dont le corps est d'un vert bronzé, avec les antennes et les pattes fauves; la NITIDULE BRONZÉE, *nitidula ænea*, Fab. ; Oliv., *ibid.*, tab. 3, fig. 1, 20; semblable à la précédente, mais avec les antennes et les pieds noirs.

La NITIDULE STRIÉE, *Nitidula striata* d'Oliv., *ibid.*, tab. 1, fig. 7, que l'on trouve dans les lycoperdons, me paroît, à raison de la forme de ses tarses, devoir se rapporter au genre *pellis* de Fabricius, ou à celui que j'ai nommé *thymale*. V. cet article. (L.)

NITI-TODDA-VALLI. Nom indien d'une plante qui paroît être la NÉLITE NAINÉ. V. NITU TODDA. (B.)

NITRAIRE, *Nitraria*. Genre de plantes de la dodécandrie monogynie et de la famille des ficoïdes, qui présente pour caractères : un calice très-petit, persistant, et à cinq dents; une corolle de cinq pétales oblongs, ouverts et canaliculés; environ quinze étamines; un ovaire ovale-oblong, surmonté d'un style court, dont le stigmate est capité et divisé en trois lobes; un drupe ovale, aigu, contenant un noyau osseux, uniloculaire dans la maturité, s'ouvrant au sommet en six parties; semence attachée au sommet du noyau, à périsperme nul, à embryon droit, à lobes charnus, planes, convexes, et à radicule supérieure.

Ce genre contient trois arbrisseaux à feuilles alternes, un peu épaisses, quelquefois fasciculées; à fleurs disposées en panicule ou en cime terminale.

La NITRAIRE DE SIBÉRIE, *Nitraria Schroberi*, a les feuilles oblongues, très-entières, et le drupe conique. Elle croît en Sibérie, dans les lieux salés. On la cultive à Paris.

La NITRAIRE DU SÉNÉGAL a les feuilles ovales et le drupe trigone. Elle croît au Sénégal.

La NITRAIRE TRIDENTÉE, a les feuilles tridentées et charnues. Elle se trouve à Tunis, d'où elle a été rapportée par Desfontaines. (B.)

NITRATE DE CHAUX ou NITRATE CALCAIRE. V. CHAUX NITRATÉE. (LN.)

NITRATE DE MAGNÉSIE. V. MAGNÉSIE NITRATÉE. (LN.)

NITRATE DE POTASSE. V. POTASSE NITRATÉE. (LN.)

NITRE ou SALPÊTRE. V. POTASSE NITRATÉE. (LN.)

NITRIÈRE. Lieu où l'on exploite le NITRE. *V.* à l'article POTASSE NITRATÉE. (LN.)

NITSAN et NITSTHALS. Noms qui, chez les Hébreux, répondoient au mot FLEUR. (LN.)

NISTA. Arbre peu élevé, dont la feuille ressemble à celle du laurier, et dont les graines sont renfermées dans une gousse longue et étroite, et sont entourées d'une poudre jaune de soufre. Cette poudre delayée dans l'eau chaude, est très-agréable au goût, et se mange, soit seule, soit mêlée avec d'autres substances alimentaires. (B.)

NITU-TODDA. Willdenow rapporte cette plante figurée pl. 20, vol. 9 de l'*Hortus malabaricus*, à son *desmanthus virgatus*, et à son *desmanthus natans*; mais ici il écrit *niti toddavalli*, Rhéede, Mal. 9, tab. 21; ce qui ne paroît pas exact. Ces plantes sont des MIMÉUSES pour les botanistes qui n'admettent pas les nouveaux genres faits aux dépens du *mimosa*, Linn. (LN.)

NITZLEIN. *V.* NIESWURZEL. (LN.)

NIU. Nom du SAPIN (*pinus picea*, Linn.) dans la Permie, en Sibérie. (LN.)

NIVAR. Espèce de ROCHER, qui a été appelée *murex morio* par Gmelin. (B.)

NIVARIA. Nom donné par Heister et Moënc'h au genre *leucoium*, Linn. *Voy.* NIVÉOLE. (LN.)

NIVA TOKA. Nom du SUREAU NOIR au Japon. On se sert, dans ce pays, de sa moelle pour faire des mèches de chandelle. (B.)

NIVEAU D'EAU DOUCE. Nom sous lequel on a désigné le *branchipe stagnal*. *V.* BRANCHIPE. (L.)

NIVEAU DE MER. C'est le SQUALE MARTEAU. (B.)

NIVENIE, *Nivenia*. Genre de plantes établi par R. Brown aux dépens des PROTÉES de Linnæus.

Il offre pour caractères : un involucre de quatre folioles renfermant quatre fleurs; un réceptacle plane sans paillettes; un calice caduc à quatre divisions égales; un stigmate en massue; une noix ventrue, luisante, à base non émarginée.

Les PROTÉES SCEPTRE, SPATULE, et huit espèces nouvelles, constituent ce genre, que Salisbury avoit appelé PARANOMA. (B.)

NIVÉOLE, *Leucoium*. Genre de plantes de l'hexandrie monogynie, et de la famille des narcissoides, qui offre pour

caractères : une spathe monophylle , s'ouvrant par le côté ; une corolle campaniforme , ouverte , divisée en six découpures profondes et un pen épaissies à leur sommet : six étamines à filamens insérés sur une glande qui recouvre l'ovaire , et à anthères quadrangulaires ; un ovaire inférieur , arrondi , surmonté d'un style obtus à stigmate sétacé ; une capsule turbinée à trois valves , à trois loges contenant des semences nombreuses et rondes.

Ce genre , appelé NIVAIRE par Moench , renferme des plantes vivaces , à racines bulbeuses , à feuilles radicales longues et épaisses , et à hampe à une ou plusieurs fleurs , dont on compte trois espèces propres à l'Europe ; savoir :

La NIVÉOLE PRINTANIÈRE , qui a la hampe uniflore et le style en massue. Elle se trouve dans les prés , sur le bord des ruisseaux , et fleurit aussitôt que les neiges sont fondues ; ce qui l'a fait appeler *perce-neige*. Elle est quelquefois si abondante , que de loin le terrain paroît couvert d'un tapis blanc.

La NIVÉOLE D'ÉTÉ a la hampe multiflore et le style en massue. Elle se trouve dans les parties méridionales de la France , et fleurit au commencement de l'été. Elle est un peu plus grande , mais diffère du reste à peine de la précédente.

La NIVÉOLE D'AUTOMNE , qui a la hampe multiflore et le style filiforme. Elle se trouve dans les parties méridionales de l'Europe et en Barbarie , où Poiret l'a vue couvrir les clairières des bois de ses fleurs. Elle fleurit blanches au commencement de l'automne.

Ces trois plantes se cultivent dans les jardins , surtout la première , que la précocité de sa floraison rend plus intéressante. Leur culture ne consiste qu'à enterrer les ognons assez profondément pour que les labours ordinaires ne puissent pas les atteindre. Elles ne produisent jamais un plus bel effet que lorsqu'elles sont en grosses touffes. On ne doit , en conséquence , relever les ognons qu'au bout de plusieurs années , et , lorsqu'on veut faire une plantation , ne diviser les trochées que le moins possible. (B.)

NIVEREAU. *V.* PINSON DE NEIGE , article FRINGILLE. (V.)

NIVEROLLE. *V.* *ibid.* (V.)

NIVULI. Nom que les Brames donnent à plusieurs espèces d'EUPHORBES ; par exemple , aux *euphorbia antiquorum* , *nerifolia* et *tirucalli* ; trois espèces qui sont nommées par les habitans de la côte de Malabar *schadida-calli* , *elu-calli* , *tirucalli*. (LN.)

NIWA. *V.* NOIR. (LN.)

NIWA-GESA. L'un des noms japonais de l'ANSERINE ou CHÉNOPODE A BALAIS (*cheuopodium scoparia* , Linn.). (LN.)

NIWA-TOKA. Nom japonais d'une espèce de CORNOUILLER (*cornus japonica*, Thunb.). (LN.)

NIXBLUME. Nom allemand de la MORÈNE (*hydrocharis morsus ranae*) et du NYMPHEAU, deux plantes aquatiques. (LN.)

NIXA. F. NAXIUM. (LN.)

NJULCHA. Nom du BOULEAU chez quelques hordes tartares. (LN.)

NJUR-TUG. Nom du LÈDE DES MARAIS (*ledum palustre*, Linn.) chez les Tartares Wostjaks. (LN.)

NLANNETONS. Nom que l'on donne, au royaume de Siam, à des insectes d'un beau vert doré. Seroit-ce le *buprestis vittata* de Fabricius, que les Chinois vendent aux Européens avec d'autres insectes brillans, tels que le *sagra purpurea* de leur pays? (L.)

NO. C'est, en Chine, le RIZ à grains glutineux. (LN.)

NOBERIG et **NOHBERG** ou **NACHBERG.** C'est dans le comté de Mansfeld, en Saxe, l'ARGILE calcaire schisteuse et bitumineuse qui forme le sol sur lequel repose le schiste cuivreux. (LN.)

NOBIR et **NIWA.** Noms japonais de l'AIL ODORANT (*allium odorum*, Th.), suivant Thunberg. (LN.)

NOBLE-EPINE. Nom vulgaire du NÉFLIER AUBÉPINE. Dans les environs de Lille, on l'applique exclusivement au VINETIER ou EPINE-VINETTE. Voy. aussi l'article AUBÉPINE. (B.)

NOBULA. C'est ainsi qu'Adanson nomme le genre **PHYLLIS** de Linnæus. (LN.)

NOCCA, *Nocca*. Arbrisseau à feuilles opposées, pétiolées, ovales-aiguës, dentées, à fleurs violettes à leur base, et blanches à leur sommet, ramassées dans les aisselles des feuilles supérieures, lequel forme un genre dans la pentandrie monogynie, ou dans la syngénésie agrégée.

Ce genre, établi par Cavanilles et appelé **HUTCHINSIE** par Aiton, offre pour caractères : un calice commun monophylle, oblong, à six ou huit divisions lancéolées, dont les extérieures sont plus larges ; un calice propre, monophylle, tubuleux, à cinq dents ; une corolle universelle, uniforme ; une corolle propre, tubulée, pédicellée, divisée en cinq parties ; cinq étamines ; un ovaire supérieur cylindrique, à style filiforme et à stigmate bifide ; une semence renfermée dans le calice propre, couronnée de poils à peine visibles.

Le réceptacle commun est creusé de trous ciliés en leurs bords.

Ce genre se rapproche beaucoup du **LAXEMANNE**.

Un autre genre du même nom, établi par Jacquin, s'appelle actuellement LAGASCA. (B.)

NOCCA. Nom italien de l'ELLÉBORE NOIR (*Helleborus niger*, Linn.). (LN.)

NOCCÆA. Silicule oblongue, presque tétragone, à loge polysperme : tel est le caractère essentiel de ce genre, fondé par Moëench pour placer l'*iberis rotundifolia*, Linn. Ce genre est dédié à Nocca, professeur de botanique à Mantoue. Il n'a pas été adopté; mais le nom est resté à un autre genre établi par Cavanilles, qui l'écrit *nocca*, et Willdenow *noccea*. Ce genre a des rapports avec le *tetranthus* de Swartz. V. NOCCA. (LN.)

NOCCUS. Césalpin donne ce nom à une espèce de SCIRPE (*scirpus maritimus*), qui est très-commune dans tous les marais d'Europe. (LN.)

NOCE. Synonyme de NOIX en italien. *Nocciuolella* signifie NOISETTE. (LN.)

NOCHELIS de Dioscoride. Cette plante est rapportée à la BALLOTE par Adanson. (LN.)

NOCHIZO. Nom espagnol du COUDRIER. (LN.)

NOCHOI-NURIN. Nom kalmouck d'une espèce de MYOSOTE (*myosotis lappula*, Linn.). (LN.)

NOCHOJA-ARAN (*Dent de chien*). Nom que les Tartares Kalmoucks donnent à la HERSE (*tribulus terrestris*, L.). (LN.)

NOCHTOTOLT. C'est, dans Seba, le *soui-manga marron pourpré*, à *poitrine rouge*. V. SOUI-MANGA. (S.)

NOCKAINEN et NUCULAINEN. Noms de l'ORTIE, en Finlande. (LN.)

NOCTILION ou BEC DE LIÈVRE, *Noctilio*, Geoffr., Dum., Illig.; *vespertilio*, Linn., Gmel.; *pteropus*, Erxleb. Genre de mammifères carnassiers de la famille des cheiroptères ou chauve-souris.

Les *noctilions* ont quatre dents incisives supérieures, dont les deux intermédiaires sont les plus larges; deux incisives inférieures placées en avant des canines, celles-ci fortes et au nombre de deux à chaque mâchoire; quatre molaires tant en haut qu'en bas, à couronne garnie de tubercules aigus; museau court, renflé, fendu et garni de verrues ou de tubercules charnus; le nez confondu avec les lèvres, sans crêtes ni feuilles membraneuses, ni sillon sur le chanfrein; les oreilles petites, latérales et isolées; l'oreillon intérieur; la membrane interfémorale très-grande et saillante; la queue moyenne, enveloppée en grande partie, et libre dans le reste, en dessus de cette membrane; deux mamelles situées

sur la poitrine ; les ongles des pieds de derrière très-robustes , etc.

Ces chauve-souris ont particulièrement des rapports avec les nyctinomes et les taphiens. Comme elles , les nyctinomes ont la lèvre supérieure largement et profondément fendue ; mais leurs oreilles sont très-grandes et réunies , et leur queue est libre au-delà et non au-dessus de la membrane interfémorale , qui est médiocrement développée. Les taphiens ont aussi le museau renflé comme celui des noctilions ; mais leur chanfrein est concave , et leur lèvre supérieure n'est pas fendue. En outre , ces deux genres présentent des combinaisons différentes dans le nombre des dents incisives et molaires.

Dans les taphiens on trouve : *incis.* $\frac{2}{2}$; *can.* $\frac{2}{2}$; *mol.* $\frac{5-5}{5-5}$.

Et dans les nyctinomes : *incis.* $\frac{2}{2}$; *can.* $\frac{2}{2}$; *mol.* $\frac{4-4}{3-3}$.

Les *noctilions* sont des chauve-souris de l'Amérique méridionale , dont les habitudes n'ont point été observées. M. Cuvier , dans son *Règne animal* , n'en reconnoît qu'une seule espèce. M. Geoffroy en distingue trois.

Première Espèce. — NOCTILION UNICOLOR , *Noctilio unicolor*, Geoffroy — *vespertilio leporinus* , Linn. , Schreb. , *Saeugh* , tab. LX — *peruvian bat* , Pennant , Shaw , *Gm. , Zool.* , tom. I , part. I , pag. 139 , pl. 41 — *chauve-souris de la vallée d'Ylo* , Feuillée , *Obs.* 1 , p. 623 — *chauve souris rougeâtre* de Azara.

Ce noctilion est de la taille d'un rat ; tout son pelage est d'un fauve roussâtre uniforme ; ses membranes sont d'un brun plus clair que celles des autres espèces.

Seconde Espèce. — NOCTILION A DOS RAYÉ , *Noctilio dorsatus* , Geoffroy ; *pteropus leporinus* , Erxleb. Nous croyons pouvoir rattacher à cette espèce la description que Erxleben donne de son *pteropus leporinus* , parce qu'elle rapporte expressément que la couleur générale est d'un gris ferrugineux , avec une bande blanchâtre tout le long du dos.

L'individu de la collection du Muséum a seize pouces d'envergure environ , et son corps a trois pouces et demi de longueur ; le pelage est d'un fauve jaunâtre , avec une ligne dorsale étroite , plus pâle.

Troisième Espèce. — NOCTILION A VENTRE BLANC , *Noctilio albiventris* , Geoffroy.

Un peu plus petit que les deux premières espèces , celui-ci a le dos roussâtre , le ventre blanc et les membranes moins obscures que celles du noctilion à dos rayé.

Doit-on lui rapporter le *vespertilio leporinus* du Pérou , var. B. de Pennant , dont la tête et le dos sont bruns et le ventre

ceudré? C'est ce qu'il est impossible de décider, attendu le peu de renseignemens que nous possédons sur ces cheiroptères. (DESM.)

NOCTILION DOGUE. M. Geoffroy avoit d'abord donné ce nom au **MOLOSSE MULOY VOLANT.** (DESM.)

NOCTILION LEPTURE. V. **TAPHIEN LEPTURE.**

NOCTILION LIEVRE. Voy. **NOCTILION UNICOLOR.** (DESM.)

NOCTILUQUE, *Noctiluca*. Genre établi par M. Surirai parmi les radiaires. Il se rapproche beaucoup des **BÉROËS**, et encore plus des **GLÈBES** de Bruguières. Ses caractères sont : corps très-petit, gélatineux, transparent, subsphérique, réniforme dans ses contractions, et paroissant enveloppé d'une membrane chargée de nervures très-fines; bouche inférieure, infundibuliforme contractile, munie d'un tentacule filiforme.

Ce genre ne contient qu'une espèce, qui se trouve dans la mer voisine du Hâvre en si grande quantité, qu'il forme, suivant M. Surirai, une croûte épaisse à la surface de l'eau. C'est à elle qu'il attribue la phosphorescence de l'eau de la mer pendant l'été. J'ai aussi observé cet animal dans les mêmes parages, mais je n'ai vu en lui qu'un **VOLVOCE**; et je me suis assuré là et ailleurs que la phosphorescence de la mer étoit due à des milliers d'espèces différentes. (B.)

NOCTUA. Nom employé par M. Savigny pour désigner un genre des oiseaux de proie nocturnes. (V.)

NOCTUA. V. **NOCTUELLE.** (O.)

NOCTUÉLITE. V. **NOCTUÉLLITE.** (L.)

NOCTUELLE, *Noctua*, Fab. Genre d'insectes, de l'ordre des lépidoptères, famille des nocturnes, tribu des noctuérites, ayant pour caractères : antennes sétacées, ordinairement simples; une langue longue, cornée, roulée en spirale; les palpes supérieurs très-petits, cachés; les deux inférieurs recourbés, avec le second article grand, fort comprimé, très-garni d'écaillés, et le dernier très-petit; corps tout recouvert de petites écaillés, avec l'abdomen conique; corselet souvent huppé; ailes en toit, dans le plus grand nombre; chenilles ayant ordinairement seize pattes: quatre ou deux de moins dans quelques-unes; chrysalide dans une coque, peu serrée, et le plus souvent placée en terre.

Les noctuelles, comme tous les autres lépidoptères, ont les ailes recouvertes d'une poussière écailléeuse, que le moindre frottement enlève, les inférieures sont plissées dans leur longueur, au côté interne. On trouve ordinairement ces insectes dans les bois, les jardins et les prairies, autour des plantes où les femelles vont déposer leurs œufs. Ils ne volent guère

que vers le coucher du soleil ; pendant le jour , ils restent cachés sous les feuilles , tapis le long des branches ou fixés sur des murs. Ils s'accouplent presque aussitôt qu'ils ont quitté leur peau de nymphe ; le mâle meurt après l'accouplement , et la femelle quand elle a fini sa ponte.

Les chenilles de ces insectes ont seize pattes , rarement quatorze ou douze ; les unes ont le corps lisse , les autres l'ont plus ou moins velu. Elles se nourrissent des feuilles des arbres et des plantes. Parvenues à leur grosseur , elles se changent en nymphes ; les unes , celles qui sont ordinairement très-velues , subissent cette métamorphose sous des feuilles qu'elles lient avec quelques brins de soie ; les autres , et c'est le plus grand nombre , s'enfoncent dans la terre , où elles font une espèce de coque avec des grains de terre qu'elles attachent ensemble avec de la soie. Beaucoup restent peu de temps sous la forme de nymphe , les autres passent l'hiver dans leur coque , d'où l'insecte parfait sort le printemps suivant. Parmi ces chenilles il y en a , suivant des observateurs , quelques espèces qui sont très-carnassières ; elles tuent non-seulement toutes les chenilles qu'elles peuvent attraper , mais encore celles de leur espèce ; elles les saisissent avec leurs mâchoires par le milieu du corps , et les sucent jusqu'à ce qu'elles n'aient plus que la peau.

Ce genre a été établi par Fabricius , mais Linnæus l'avoit déjà indiqué ; il comprend les *phalènes* pourvues d'une langue , de sa seconde division (* 2 *).

Olivier , qui a décrit 459 espèces de noctuelles (*Encyclop. méthod.*) , partage cette coupe , ainsi qu'on l'avoit fait précédemment , en cinq familles : 1.^o ailes étendues ; 2.^o corselet lisse ; ailes planes , en recouvrement , le bord interne des unes recouvrant le bord interne des autres ; 3.^o corselet lisse ; ailes penchées de chaque côté ; 4.^o ailes en recouvrement ; corselet en crête ; 5.^o ailes penchées ; corselet en crête. Mais ces divisions sont bien insuffisantes. Les auteurs du *Catalogue systématique des Lépidoptères de Vienne* ont établi , dans le même genre , vingt-cinq familles. Les caractères sont pris du nombre des pattes des chenilles , de leurs formes , de leurs couleurs , et du port d'ailes de l'insecte parfait. Cette distribution , supposant la connoissance des chenilles , ne peut être admise dans une méthode artificielle. MM. Hübner et Ochsenheimer (*Lépidoptères d'Europe*) divisent en un grand nombre de genres celui des noctuelles de Fabricius. Schrank en avoit déjà établi quelques-uns (*Fauna boica*). M. Ochsenheimer , qui a écrit le dernier , n'a donné à cet égard qu'une simple nomenclature , et les caractères distinctifs de ces coupes , qui sem-

blent correspondre, pour la plupart, à celles qu'avoient déjà proposées les auteurs du *Catalogue systématique des lépidoptères de Vienne*, me sont inconnus. Si ces signalemens sont exacts, faciles à saisir et comparatifs, cet auteur aura bien mérité de la science.

Dans mes *Considérations générales sur l'ordre naturel des insectes*, j'ai d'abord détaché des noctuelles, sous le nom générique d'ERÈBE, *Erebus*, plusieurs espèces presque toutes exotiques, ordinairement très-grandes, à ailes étendues horizontalement et dont le dernier article des palpes inférieurs est aussi long ou plus long que le précédent, et sans écailles. Telles sont les noctuelles *zénobie*, *strix*, *grand-duc*, *odorante*, *crépusculaire*, *mycerine* de Fabricius; la noctuelle *alchimiste* de notre pays me paroît même devoir y être rapportée.

Les espèces dont les palpes inférieurs sont terminés par un article plus court que le précédent, et garni d'écailles, composent le genre NOCTUELLE, *Noctua*, proprement dit; on pourroit en séparer les espèces dont les antennes sont en peigne, du moins dans les mâles. Il en est d'autres, ainsi que la noctuelle *concha*, dont les palpes inférieurs sont remarquables par leur grandeur; elles pourroient former aussi un genre propre. Les chenilles de plusieurs autres noctuelles n'ont que douze pieds, au lieu de seize, qui est le nombre le plus général. Ces espèces, dans un ordre naturel, paroissent encore devoir en être séparées. N'ayant point fait une étude particulière des genres que MM. Hübner et Ochsenheimer ont établis dans cette section très-difficile des lépidoptères nocturnes, je me bornerai à coordonner à leur méthode la série des espèces de noctuelles indigènes que je mentionnerai dans cet ouvrage.

I. *Chenilles pourvues de seize pattes, dont les ventrales de la même grandeur.*

1. Les ACRONICTES, *Acronicta*, Ochs.; *Apatelæ*, Hübner; *Noctuelles*, 11 B. du Catalogue des lépidoptères de Vienne.

Les chenilles sont velues et ressemblent à celles des bombyx. La chrysalide est renfermée dans un cocon dont la soie est dense et hors de terre. L'insecte parfait a ordinairement le corselet en crête et les ailes inclinées et cendrées ou d'un gris obscur, avec une petite tache annulaire; les antennes sont sétacées et très-grêles.

A. Chenilles garnies de poils très-longs, sans tubercules.

NOCTUELLE DE L'ERABLE, *Noctua aceris*, Fab.; *l'Omicron ardoisé*, Engram., *Papil. d'Europe*, pl. 216, fig. 295. Ailes supérieures d'un gris blanchâtre, avec des raies noires ondées

et deux taches de la couleur du fond, arrondies, entourées d'une ligne noirâtre; la seconde plus grande, presque en cœur; la base du ventre brune. La chenille vit sur le maronnier d'Inde, l'érable, etc.; elle a le long du dos une rangée de taches, dont les unes blanches et les autres noires, et sur les côtés des touffes de longs poils implantés sur la peau, jaunes pour la plupart; les autres sont rouges. Vers le milieu de juillet, elle quitte l'arbre dont les feuilles lui ont servi de nourriture, se cache dans quelque trou de mur ou sous la saillie de quelque toit, y file sa coque, qu'elle épaisse et fortifie à l'intérieur avec les poils de son corps qu'elle s'est arrachés. Au bout de quelques jours, elle s'y transforme en une chrysalide d'un brun rougeâtre, et qui n'éclôt qu'au printemps suivant.

B. Chenilles tuberculées.

NOCTUELLE CHEVEUX - D'OR, *Noctua auricoma*, Fab.; *la Chevelure dorée*, Engram., *ibid.*, pl. 213, pag. 289. Ailes supérieures d'un cendré obscur, avec des raies et des caractères noirs: extrémité des pieds annelée de blanc.

Sa chenille vit sur la ronce, l'airelle, la bruyère, le bouleau blanc; elle est noire, avec les pattes d'un rouge fauve, et une suite de verrues ou de tubercules de la même couleur, et d'où partent des faisceaux de poils fauves.

NOCTUELLE TRIDENT, *Noctua tridens*, Oliv.; *Noctua psi*, Fab.; *la Trident*, Engram., *ibid.*, p. 212, fig. 287. Ailes supérieures cendrées, avec des taches très-noires, trifides; les inférieures noirâtres.

La chenille se trouve sur l'aubépine. Elle est noire, un peu velue, avec une raie jaune sur le dos, divisée en deux par une ligne noire; le quatrième anneau a une élévation conique et velue; les côtés du corps ont des points blancs et des points rouges; au-dessous est une ligne de cette couleur.

NOCTUELLE PSI, *Noctua psi*, Oliv.; *Noctua tridens*, Fab.; *le Psi*, Engram., *ibid.*, pl. 212, fig. 286. Ailes supérieures d'un gris blanchâtre, avec une ligne à la base et des caractères noirs; les inférieures blanches. Sa chenille est très-commune dans nos jardins, et vit sur l'abricotier et sur le prunier; elle est noire, un peu velue, et offre, comme la précédente, une élévation conique, sur le quatrième anneau; le dos a une large raie jaune; les côtés ont des taches rouges; les trois premiers anneaux n'en ont qu'une, tandis qu'il y en a deux sur chacun des suivans.

Cette division comprend encore les noctuelles: *megacephala*, *rumicis*, *euphorbice*, etc.

2. Les DIPTHÈRES, *Dipthera*, Hübn., Ochsenheimer.

UNE partie de la division II, E, des noctuelles du Catalogue des lépidoptères de Vienne. Corselet en crête; les ailes en toit, comme dans la section précédente. Chenilles velues.

NOCTUELLE JOYEUSE, *Noctua ludifica*, Fab.; la Joyeuse, Engram., *ibid.*, pl. 226, fig. 323. Ailes supérieures d'un blanc jaunâtre, avec un grand nombre de raies noires en zigzag, et une suite de taches de cette couleur sur la frange; abdomen jaune, avec trois rangs de points noirs.

La chenille, que les uns disent se trouver sur le chêne, et que les autres font vivre sur le saule, est velue et tuberculée, rayée de bleu et de jaune, avec des taches blanches près de la tête et à l'extrémité postérieure du corps. La chrysalide est noire, avec des angles rouges, et renfermée dans une coque.

NOCTUELLE D'AVRIL, *Noctua aprilina*, Fab.; l'Avilière, Engram., *ibid.*, p. 227, fig. 325. Corselet d'un blanc verdâtre, avec deux bandes noires, transverses, dont la postérieure interrompue; ailes supérieures d'un blanc verdâtre, avec des taches blanches; trois bandes sinuées, irrégulières, interrompues, noires, et une suite de taches lunulées, noires, surmontées de blanc, sur le bord postérieur; abdomen gris.

La chenille se trouve, au mois d'avril, sur le chêne. Elle est d'un noir bleuâtre, velue, avec trois taches d'un blanc jaunâtre sur le dos, et une suite de plusieurs autres taches roussâtres.

La noctuelle *panthea* de Fabricius (*cænobita*, Esp., Hübn.) est de cette division.

3. Les COLOCASIES, *Colocasia*, Ochsenheimer.

Le bombyx *coryli* de Fabricius et sa noctuelle géographique (*bombyx sericina*, Hübner).

4. Les PÆCILIES, *Pæcilia*, Schr., Ochs.; *Jaspidia*, Hübn.

Ce genre se compose d'une partie des divisions II, E, et II, V, des noctuelles du Catalogue des lépidoptères de Vienne; le corselet est huppé ou en crête, et les ailes sont en toit.

NOCTUELLE DU LICHEN, *Noctua lichenis*, Fab.; la perle, Engram., *ibid.*, pl. 226, fig. 322. Ailes supérieures (ainsi que le corps) verdâtres en dessus avec diverses taches noires, noirâtres en dessous.

La chenille se nourrit des lichens des murs.

NOCTUELLE PERLE, *Noctua perla*, Fab.; la glandifère, Engram., *ibid.*, pl. 225, fig. 321. Ailes supérieures cendrées, avec des lignes ondées noires et deux taches noirâtres.

Sa chenille vit de la même manière que la précédente.

NOCTUELLE PARIÉTINE, *Noctua algæ*, Fab.; *Noct.*, Deg.; *Esp. Lepid.*, tom. 4, tab. 148, fig. 4-5. Corselet en crête, ailes penchées, les supérieures obscures, avec deux bandes verdâtres.

La chenille vit sur le *lichen saxatilis* et quelques autres végétaux.

Cette division comprend en outre les noctuelles *spoliatricula*, *raptricula*, etc., du Catalogue systématique des lépidoptères de Vienne.

5. Les **EPISÈMES**, *Episema*, Ochs. *graphiphoræ*, *heteromorphæ*, Hübner.

Corselet huppé; ailes en recouvrement; antennes des mâles pectinées. Chenilles rases.

NOCTUELLE I NOIR, *Noctua cincta*, Fab.; *noctua I cinctum*, Hübner. *Lepid.*, tab. 30, fig. 144. Dessus des ailes supérieures obscur, ayant au milieu une tache grise entourée d'une ligne sinueuse noire, avec une petite tache transverse de cette couleur au centre; d'autres taches noires sur le bord postérieur.

NOCTUELLE GOTHIQUE, *Noctua gothica*, Fab.; *ejusd. nun-atrum*; la *gothique*, Engram., *ibid.*, pl. 266, fig. 422. Dessus des ailes supérieures brun, avec un arc et un point noirs au milieu.

La chenille vit sur une espèce de caille-lait; elle est rase; d'un vert jaunâtre, parsemé de points jaunes, avec une ligne jaunâtre sur le dos, et une raie blanche de chaque côté.

6. Les **AGROTIS**, *Agrotis*, Ochs.; *Agrotis*, *graphiphoræ*, Hübner.

Corselet en crête; ailes en recouvrement; antennes des mâles pectinées; chenilles rases.

NOCTUELLE RECTANGLE, *Noctua rectangula*, Fab.; *le pâte noir*, Engram. *ibid.* pl. 266, fig. 423. Corselet noir en devant; dessus des ailes supérieures obscur, avec quatre taches noires au milieu, dont deux à la côte.

Sa chenille se trouve sur le mélilot.

NOCTUELLE DU FROMENT, *Noctua tritici*, Oliv.; Hübner, *Lepid.*, *noctua*, tab. 32, fig. 151. Dessus des ailes supérieures cendré, avec deux lignes plus claires bordées de noir, et deux taches entre elles, dont la supérieure allongée, noire, plus claire dans son milieu, et dont l'inférieure presque en forme de rein, entourée d'un anneau noir; ailes inférieures blanches.

Sa chenille vit sur les épis de froment; elle est rase, jaune, avec trois raies longitudinales blanches.

NOCTUELLE MOISSONNEUSE, *Noctua segetis*, Fab.; *la Moissonneuse*, Engram., *ibid.*, pl. 278, fig. 454. Ailes supérieures

d'un gris ferrugineux, avec quatre raies plus claires, et deux taches, dont la supérieure petite, oblongue, pâle, située vers le milieu, et dont l'inférieure réniforme, noirâtre, bordée de gris ferrugineux; ailes inférieures blanches.

Sa chenille vit dans la terre, et ronge les racines du blé et celles de quelques autres plantes; elle est rayée longitudinalement de brun et de gris obscur, avec une raie plus claire sur le dos, et quatre points noirs sur chaque anneau; les derniers ont souvent des taches jaunâtres.

NOCTUELLE EXCLAMATION, *Noctua exclamacionis*, Fab.; *la Double tache*, Engram., *ibid.*, pl. 275, fig. 442. Dessus des ailes supérieures d'un gris de souris, avec un trait et une ou deux taches noires; les ailes inférieures blanches; les mêmes cendrées dans la femelle.

Les noctuelles *signifera*, *suffusa*, *valligera*, *fumosa*, *pyrophila*, *flammatra* de Fabricius, une autre espèce dont la chenille vit sur le *pancratium maritimum*, et nommée pour cette raison, *pancratii*, sont rapportées à la même section.

7. Les GRAPHIPHORES, *Graphiphora*, Hübner, Ochsenheimer. Corselet en crête; ailes en recouvrement; antennes des mâles pectinées; chenilles rases.

NOCTUELLE AUGUR, *Noctua augur*, Fab.; Hübner, *ibid.*, tab. 31, fig. 148. Dessus des ailes supérieures obscur, avec diverses taches, en forme de caractères, noires, et une tache postérieure de cette couleur, formée par une suite d'arcs.

NOCTUELLE CORDON-BLANC, *Noctua plecta*, Fab.; *le Cordon blanc*, Engram., *ibid.*, pl. 265, fig. 419. Dessus des ailes supérieures brun; un peu plus de la moitié antérieure de leur côté, une ligne située vers l'extrémité postérieure, et le contour des deux taches ordinaires, blanchâtres.

Sa chenille est verte, avec la tête brune, et vit sur le caille-lait.

NOCTUELLE C.-NOIR, *Noctua C.-nigrum*, Fab.; *le C.-noir*, Engram., *ibid.*, pl. 267, fig. 424. Corselet obscur, avec sa partie antérieure blanchâtre et marquée d'une raie roussâtre; dessus des ailes supérieures d'un gris foncé, avec une tache noire, en forme de C, au milieu, et une autre tache en dessous, réniforme et d'un gris jaunâtre; ailes inférieures blanches.

La chenille est mélangée de gris et de brun, avec de petites lignes transversales noires, et une raie longitudinale de chaque côté. Elle vit sur l'épinard.

Nota. Plusieurs autres noctuelles représentées par Esper et Hübner se rangent dans cette section. Ces espèces, ainsi que celles des deux divisions précédentes, ont les ailes pres-

que horizontales et en recouvrement au bord interne. Les antennes des mâles sont sensiblement pectinées. Ce dernier caractère distingue ces noctuelles de celles de la division suivante qui, par leur port d'ailes et quelques autres particularités, ont de l'affinité avec les précédentes.

Ces espèces composent les divisions H, M et N, du Catalogue systématique des lépidoptères de Vienne.

Les chenilles sont allongées, presque cylindriques, rases, subissent leurs métamorphoses en terre, et s'y cachent même souvent le jour. Plusieurs rongent les racines de divers végétaux.

8. Les TRIPHÆNES, *Triphæna*, Ochsenheimer.

NOCTUELLE HIBOU, *Noctua pronuba*, Fab. : la Fiancée, Engram., *ibid.*, pl. 270 et 271, fig. 434; la Phalène hibou, Geoffroy. Corselet en crête; ailes en recouvrement; dessus des supérieures cendré ou brun, avec une tache noirâtre en forme de rein, près du milieu, et une petite tache noire, à la côte, près de son extrémité; ailes inférieures jaunes, avec une bande noire, transverse, près du bord postérieur.

La chenille vit sur le seneçon, la laitue, l'oseille, la primevère et quelques autres plantes. Elle est rase, presque cylindrique, verte ou d'un vert-jaunâtre, quelquefois brune, avec deux petites lignes noires, longitudinales, sur la plupart des anneaux, et une raie jaune, longitudinale, de chaque côté.

NOCTUELLE SUIVANTE, *Noctua orbona*, Fab. : la Suivante, Engram., *ibid.*, pl. 272, fig. 435. Très-voisine de la précédente, mais ayant près du milieu des ailes inférieures une tache noirâtre et arquée, outre la bande noire située près du bord postérieur.

Sa chenille vit sur la morgeline.

NOCTUELLE GRIS-DE-LIN, *Noctua linogrisea*, Fab. : la Lignée, Engram., *ibid.*, pl. 272, fig. 436. Semblable à la noctuelle hibou quant aux ailes inférieures, mais ayant le dessus des supérieures plus varié, avec une bande ferrugineuse transverse près du bord postérieur, et près du milieu du bord interne une tache particulière, sur laquelle est placé un trait noir formant un angle.

NOCTUELLE FRANGÉE, *Noctua fimbria*, Fab. : la Frangée, Engram., *ibid.*, pl. 269, fig. 432. Dessus des ailes supérieures d'un gris fauve, avec quatre raies et deux taches annulaires; le dessus de l'abdomen et les ailes inférieures d'un jaune souci; une bande noire très-large, en forme de triangle allongé sur ces ailes; le milieu du côté inférieur des supérieures de cette couleur.

La chenille se nourrit des racines de primevère, de

pomme-de-terre , etc. Elle est d'un gris un peu fauve , avec une ligne dorsale blanchâtre , et des points noirs sur les côtés , entourés d'un cercle blanchâtre ; son corps est épaissi vers son extrémité postérieure.

NOCTUELLE JANTHINE , *Noctua janthina* , Fab. ; le *Cusque* , Engram. , *ibid.* , pl. 270 , fig. 433. Dessus des ailes supérieures d'un gris-violet , avec deux taches annulaires et deux bandes transverses plus pâles ; dessous des mêmes ailes , bordé de jaune ; ailes inférieures de cette couleur , avec une bande noire , transverse , près du bord postérieur ; leur base noirâtre en dessus.

La chenille est blanchâtre , rayée de noirâtre , et se nourrit de la plante nommée *pied-de-veau* ; mais elle la quitte et se tient cachée hors du temps de ses repas.

9. Les AMPHIPYRES , *Amphipyra* , Ochs. ; *Pyrophilæ* , Hübner.

NOCTUELLE PYRAMIDE , *Noctua pyramidæ* , Fab. ; la *Pyramide* , Engram. , *ibid.* , pl. 233 , fig. 337. Corselet en crête ; ailes un peu inclinées ; le dessus des supérieures d'un gris noirâtre , avec des raies plus claires , ondées , bordées de noir , et une petite tache grise , arrondie , ayant un point noir central ; ailes inférieures d'un brun ferrugineux.

La chenille est rase , verte , avec des lignes et des points blancs : le dessus de son dernier anneau s'élève en forme de pyramide pointue. Elle vit sur différens arbres , mais plus particulièrement sur le chêne.

NOCTUELLE DU SALSIFIS , *Noctua tragopogonis* , Fab. ; la *Triponctué* , Engram. , *ibid.* , pl. 234 , fig. 338. Corselet en crête ; ailes inclinées : le dessus des supérieures d'un gris foncé , avec trois points noirs au milieu , formant un triangle ; les inférieures d'un gris ferrugineux.

La chenille est d'un vert clair , avec cinq lignes longitudinales blanches ; elle vit sur les salsifis , l'épinard , la patience , le chou , etc.

M. Ochsenheimer place dans ce genre les noctuelles *tetra* , *livida* , *perflua* et *spectrum* de Fabricius. Cette dernière , le SPECTRE , Engram. , *ibid.* , pl. 320 , fig. 562 , qui se trouve dans les départemens méridionaux de la France , est une des plus grandes. Son corps et ses ailes sont d'un gris cendré un peu brun ; le dessus des supérieures offre trois raies ondées , obscures , dont la dernière est contiguë à une autre ligne mais d'un gris clair ; le milieu a une tache réniforme peu marquée. Suivant de Villers , la chenille est rase , verte , avec des lignes noires , longitudinales. On croit qu'elle se nourrit sur le genêt. Je présume , par analogie , que ses pattes membranées et antérieures sont plus courtes que les suivantes .

et que cette espèce doit être placée près de la noctuelle *lunaris* de Fabricius et autres, composant le genre *ophiusa* de M. Ochsenheimer. Elle en a d'ailleurs le port.

10. Les MORMONS, *Mormo*, Ochs.; *Lemures*, Hübner.

M. Ochsenheimer rapporte ici la NOCTUELLE MAURE, *Noctua maura*, Fab.; *la Maure*, Engram., *ibid.*, pl. 319, fig. 561; mais je pense qu'elle appartient à la même division que les noctuelles *spectrum*, *lunaris*, etc. Cette espèce a près de trois pouces de largeur, les ailes étendues. Son corps est d'un gris très-foncé. Son corselet est en crête; les ailes sont presque horizontales, ou en toit, très-écrasées et dentées; le dessus des supérieures offre à la côte et au milieu plusieurs taches noirâtres; il est traversé, vers les deux tiers de sa longueur, par une bande un peu anguleuse, pareillement noirâtre; le dessus des inférieures est noirâtre, avec deux raies grises transverses, dont l'une au milieu et l'autre au bord postérieur.

On la trouve sur les murs, et quelquefois même sous les ponts. La chenille, selon Engramelle, vit sur l'aubépine. Elle est noirâtre, avec une raie grise sur les côtés.

M. Ochsenheimer comprend encore dans ce genre la noctuelle *typica* de Fabricius.

11. Les HADÈNES, *Hadena*, Schr., Ochsenheimer.

L'espèce la plus commune de cette division est la NOCTUELLE MÉTICULEUSE, *Noctua meticulosa* de Fabricius; *la craintive*, Engram., *ibid.*, pl. 290, fig. 487. Corselet en crête, gris, rayé finement de brun en devant; ailes en toit; bord postérieur des supérieures festonné et un peu échancré près de l'angle interne; leur dessus gris, nuancé d'incarnat, avec une grande tache triangulaire, verdâtre, et deux autres petites; une double raie noirâtre le long du bord postérieur.

La chenille a été nommée par Goëdart, *la méticuleuse* ou *craintive*, parce qu'elle se cache le jour et ne sort que la nuit pour manger. Elle se nourrit d'un grand nombre de plantes, comme la giroflée, l'ortie, la mercuriale, l'absinthe, la pimprenelle, la primevère, la lavande, etc. Elle est rase, d'un vert foncé, avec une raie fine d'un blanc jaunâtre sur le dos, et deux autres jaunes, une de chaque côté. Elle paroît dans nos jardins avant la fin de l'hiver, et même pendant cette saison, entre en terre pour se métamorphoser, en février, mars ou avril, selon la température. L'insecte parfait éclôt en mai ou en juin.

NOCTUELLE DE LA FOUGÈRE, *Noctua pteridis*, Fab.; *la Juventine*, Engram., *ibid.*, pl. 231, fig. 334. Elle a, comme la précédente, le corselet en crête, les ailes en toit, et le

bord postérieur des supérieures denté. Leur dessus est rougeâtre, mais avec du noirâtre à la base et au milieu, ce qui divise la couleur du fond en deux grandes bandes ; on y voit aussi quelques taches blanchâtres. Les pattes antérieures sont roussâtres et très-velues ; de là le nom de *manicata*, que Villers avoit donné à cette espèce.

Les noctuelles *popularis*, *dentina*, *rivularis*, *lucipara*, *contigua*, *convergens*, *ligustri*, de Fabricius, sont rangées par M. Ochsenheimer dans le même genre.

12. Les MISÉLIES, *Miselia*, Hübner, Ochsenheimer.

Les *bombyx annulata*, *oleagina*, de Fabricius ; ses noctuelles, *compta*, *culta*, *oxyacanthæ*, *bimaculosa*.

13. Les POLIES, *Polia*, Hübner, Ochsenheimer.

Le *bombyx celsia*, de Fabricius ; ses noctuelles, *serena*, *seladonia*, *flavicincta*, *advena*, *occulta*, *polyodon*, *prasina*, et la suivante :

NOCTUELLE CHI, *Noctua chi*, Fab. ; la *Glouterone*, Engram., *ibid.*, pl. 241, fig. 354. Corselet huppé ; ailes en toit ; le dessus des supérieures d'un gris blanchâtre, marbré et rayé d'obscur, avec une petite ligne noire vers la base, une autre derrière les taches ordinaires, représentant la lettre ψ des Grecs, et deux rangées de taches noires vers l'extrémité, dont les supérieures tricuspidées.

La chenille est rase, verte, avec deux raies blanchâtres de chaque côté. Elle vit sur l'ancolie vulgaire, le laiteron, le glouteron, etc.

14. Les ACHATIES, *Acathia*, Hübn. ; *Trachea*, Ochsenheimer.

Les noctuelles : *atriplicis*, *præcox*, *picta*, *flammea* (la même que le *bombyx spreta*) de Fabricius.

15. Les APAMÉES, *Apamæa*, Ochsenheimer.

Les noctuelles : *cinerago*, *strigilis*, *basilinea*, *cæspitis*, *graminis*, de Fabricius.

16. Les MAMESTRES, *Mamestra*, Ochsenheimer.

Les noctuelles : *pisi*, *oleracea*, *chenopodii*, de Fabricius, et les deux suivantes :

NOCTUELLE DE LA PERSICAIRE, *Noctua persicarix*, Fab. ; la *Polygonière*, Engram., *ibid.*, pl. 232, fig. 335 ; l'*Omicron géographique*, Geoff. Corselet huppé ; ailes en toit ; dessus des supérieures brun, avec quatre raies ondées, grisâtres ou jaunâtres, et une petite ligne blanche, accompagnée de points de la même couleur, sur le bord postérieur ; la tache réniforme ordinaire blanche, avec le centre jaunâtre.

La chenille est verte ou grisâtre, avec une ligne longitudinale blanche sur le dos, une double tache noirâtre sur les premier, quatrième et cinquième anneaux, et une élévation

conique sur le dernier. Elle vit sur la persicaire, la renouée et quelques plantes potagères, auxquelles elle fait, dit-on, beaucoup de tort.

NOCTUELLE DU CHOU, *Noctua brassicæ*, Fab.; *la Brassicaire*, Engram., *ibid.*, pl. 277, fig. 456. Corselet en crête; ailes en recouvrement; dessus des supérieures d'un gris obscur mélangé de noirâtre, avec un crochet noir derrière la première tache ordinaire, un peu de blanc au-dessous de la seconde, et deux raies blanchâtres et ondées par-delà.

La chenille est rase, d'un vert obscur ou brun, plus clair en dessus, avec une ligne plus foncée sur le dos, et une ligne jaune de chaque côté. Elle se trouve sur le chou.

17. Les **THYATIRES**, *Thyatira*, Ochsenheimer.

NOCTUELLE BATIS, *Noctua batis*, Fab.; *la Batis*, Engram, *ibid.*, pl. 231, fig. 333. Corselet sans crête; ailes inclinées; les supérieures d'un gris foncé, avec cinq taches d'un blanc incarnat, dont le milieu est plus obscur.

On trouve la chenille sur la ronce, en juin, juillet et août. Elle est d'abord verdâtre, et devient ensuite brune; plusieurs de ses anneaux ressemblent à une pyramide tétraèdre; la première, et qui est formée par le second anneau, est fourchue à son sommet. Elle se file, en automne, une coque légère, d'un jaune-brun, et l'insecte parfait n'éclôt ordinairement qu'en mai ou juin de l'année suivante. Quelquefois, cependant, ce développement a lieu vers la fin de septembre de la même année. M. Ochsenheimer associe à cette espèce, *la noctuelle derasa* de Fabricius.

18. Les **CALYPTRES**, *Calyptra*, Ochsenheimer.

Antennes un peu pectinées; palpes inférieurs plus grands que la tête, avec le dernier article allongé; corselet en crête; ailes en recouvrement; les supérieures découpées ou anguleuses au bord postérieur.

NOCTUELLE DÉCOUPÉE, *Noctua libatrix*, Fab.; *la Découpure*, Engram., *ibid.*, pl. 195, fig. 258. Corps ferrugineux; dessus des ailes supérieures mélangé de cette couleur et de gris-brun, avec un point blanc à la base; un ou deux autres de la même couleur, plus bas, séparés du précédent par une raie grise et sinuée; trois autres raies grises, en arrière de ceux-ci.

La chenille est verte, avec une ligne d'un vert obscur sur le dos, et une ligne noire, très-fine, de chaque côté. Elle vit sur le saule, l'osier et le rosier; elle n'entre point en terre, et subit sa métamorphose dans une coque formée de feuilles rapprochées et liées avec des fils de soie.

Le *bombix capucina* d'Esper, ou celui du *thalictrum* d'Hübner, est de cette division.

19. Les MYTHYMNES, *Mythymna*, Ochsenheimer.

Les noctuelles : *acetosellæ*, *ferrago*, *albipuncta*, *conigera* de Fabricius, et la suivante.

NOCTUELLE TURQUE, *Noctua turca*, Fab ; la *Turque*, Engr., *ibid.*, pl. 294, fig. 497. Corselet en crête ; ailes en toit : dessus des supérieures d'un jaune fauve, jaspé d'obscur, avec deux raies noirâtres, l'une près de la base, et l'autre près du bord postérieur ; une tache allongée, transversale, jaune, entourée de noirâtre, dans l'intervalle.

La chenille vit sur une espèce de jonc (*pilosus*). Elle est d'un rouge-brun, parsemée de petits points plus foncés, avec une large bande de chaque côté, et des lignes dorsales, d'un brun clair ; la tête est d'un brun foncé. Cette chenille éclôt en automne, et se tient dans la terre pendant l'hiver. On la trouve arrivée à la moitié de sa croissance dans les premiers jours du printemps ; elle fait son séjour dans les prairies, tout près de la terre. Elle se transforme, au commencement de juin, entre des brins d'herbe enlacés, et la noctuelle paroît un mois après.

20. Les ORTHOSIES, *Orthosia*, Ochsenheimer.

Les noctuelles *coccimacula*, *instabilis*, *myrta*, *gracilis*, *cerasi*, *miniosa*, *nitida*, *humilis*, *lychnidis*, *pistacina* de Fabricius ; son bombyx *lota*.

21. Les CARADRINES, *Caradrina*, Ochsenheimer.

Les noctuelles *quadripunctata*, *blanda*, *quercus*, *virens*, de Fabricius.

22. Les SIMYRES, *Simyra*, Ochsenheimer.

La noctuelle *nervosa* de Fabricius, et quelques autres d'Hübner.

23. Les LEUCANIES, *Leucania*, Ochs. ; *Heliophilæ*, Hübner.

Les noctuelles *pallens*, les *L. album* de Fabricius.

Cette division et les quatre précédentes embrassent en grande partie les sections 11 Q, R, du *Catalogue systématique des lépidoptères de Vienne*.

24. Les NONAGRIES, *Nonagria*, Ochsenheimer.

Plusieurs noctuelles dont les chenilles vivent sur des plantes aquatiques, et la suivante :

NOCTUELLE DU ROSEAU, *Noctua arundinis*, Fab. ; la *Massette*, Engram., *ibid.*, 296, fig. 502. Corps cendré ; corselet uni ; ailes en toit ; le dessus des supérieures d'un gris obscur, luisant, pointillé de noir ; trois petits points plus clairs que le fond, sur le bord antérieur ; huit croissans noirs, près du bord postérieur ; ailes inférieures pâles, avec une tache centrale, et les bords extérieurs plus obscurs.

La chenille est d'un vert terne, avec quelques tubercules noirs, sur chaque anneau, d'où part un poil presque imper-

ceptible. Elle vit dans l'intérieur des tiges du roseau et de la massette. On croit qu'elle nuit aux chevaux qui mangent ces plantes, lorsqu'elle s'y trouve en grand nombre. Elle s'y métamorphose, et l'insecte parfait en sort au bout de quelques semaines.

25. Les GORTINES, *Gortina*, Ochsenheimer.

NOCTUELLE DRAP-D'OR, *Noctua rut'laço*, Fab.; *le Drap-d'or*, Engram., *ibid.*, pl. 302, fig. 517. Dessus des ailes supérieures, jaune, avec plusieurs raies transverses, et de petits points ferrugineux; une bande à l'extrémité et une autre à la base, obscures; les deux taches annulaires très-distinctes.

La chenille vit de la moelle du glouteron et du *verbascum thapsus*. Dans sa jeunesse, elle est, suivant Sepp, jaunâtre, avec la tête et la plaque du premier anneau du corps, noires et des arêtes brunes. Elle ne touche point aux feuilles du glouteron, et ne se nourrit que de sa moelle; elle s'y introduit par un petit trou rond, et s'y pratique un logement. Elle marche d'abord à la manière des arpentenses, ne se servant que de douze pattes; mais après sa première mue, elle marche avec ses seize pattes. Après la dernière mue, le corps est en partie couleur de terre, et en partie blanchâtre, avec la tête d'un jaune pâle; le bouclier du cou et l'anus, noirs; les anneaux sont chargés de points de cette couleur, disposés régulièrement. A mesure qu'elle gagne le haut de la tige, le bas se remplit de ses excréments. La plante épuisée, elle passe à une autre, et s'y introduit de la même manière; c'est là qu'elle subit sa métamorphose. L'insecte parfait sort ordinairement au mois d'août, après avoir passé trois à quatre semaines en état de chrysalide.

26. Les XANTHIES, *Xanthia*, Hübner., Ochsenheimer.

Cette division, la précédente, et une partie de la suivante, répondent à celle des noctuelles qui est désignée par la lettre S, dans le Catalogue systématique des lépidoptères de Vienne. Les chenilles sont rases, avec la tête ordinairement jaunâtre, et d'une seule couleur; le corps, son dessous principalement, a une teinte claire et agréable. La métamorphose s'opère en terre. L'insecte parfait a une crête aiguë, sur le corselet; les ailes en toit; les supérieures d'un fauve vif ou jaunes, et souvent traversées par trois raies obliques, plus foncées; les ailes inférieures ordinairement blanches.

NOCTUELLE SAFRANÉE, *Noctua croceago*, Fab.; *la Safranée*, Engram., *ibid.*, pl. 302, fig. 518. Tête, corselet et dessus des ailes supérieures, d'un jaune fauve; ces dernières sont traversées par trois raies obscures, et ont six petits points blancs à la côte.

La chenille est jaunâtre, avec une raie obscure le long du dos, et des lignes obliques, d'un jaune orangé, sur les côtés. Elle vit sur le chêne.

NOCTUELLE ÉBLOUISSANTE, *Noct. aurago*, Fab. ; *l'Éblouissante*, Engram., *ibid.*, pl. 303, fig. 520. Tête et devant du corselet, d'un jaune un peu fauve; dos de cette dernière partie, d'un jaune orangé; milieu du dessus des ailes supérieures, de cette même couleur; la base et l'extrémité, d'un jaune ferrugineux, coupé par des raies plus vives; les deux taches annulaires, d'un jaune rouge.

La chenille est grise, avec des lignes noirâtres et obliques. Elle vit sur le peuplier.

NOCTUELLE CITRONELLE, *Noct. citrigo*, Fab. : *la Citronnelle*, Engram., *ibid.*, pl. 305, fig. 527. Tête, corselet et dessus des ailes supérieures, d'un jaune ferrugineux; ce dessus traversé par quatre raies d'un jaune rouge, presque droites; la première tache annulaire placée entre la seconde et la troisième raie; la seconde ou celle qui est réniforme, située entre la troisième et la quatrième.

Degér a trouvé sa chenille sur le tilleul. Elle est d'un gris-brun, avec des taches noirâtres. Suivant Fabricius, elle vit sur le saule et le prunier à grappes. Cette division comprend encore les noctuelles *luteago*, *rufina*, *sulphurago*, *flavago*, *cerago* et *gilvago* de Fabricius.

27. Les COSMIES, *cosmia*, Hübner, Ochseneheimer.

NOCTUELLE NACARAT, *Noctua diffinis*, Fab. ; *le Nacarat*, Engram., *ibid.*, pl. 311, fig. 543. Corselet huppé; ailes en toit; les supérieures couleur de rouille, avec trois taches blanches à la côte, et d'où partent autant de lignes grises un peu sinueuses.

La chenille vit sur l'orme et sur le charme. Elle est verte, rayée de blanc, avec la tête et les pieds noirs.

NOCTUELLE TRAPÉZINE, *Noctua trapezina*, Fab. ; pl. M 17, 3 de cet ouvrage; *la Trapèze*, Engram., *ibid.*, pl. 313, fig. 546. Corselet uni; ailes en recouvrement, jaunâtres; dessus des supérieures ayant une bande plus foncée, presque en forme de trapèze, avec un point noir au milieu; une suite de points de la même couleur près du bord postérieur.

La chenille est rase, verdâtre, avec des raies dont les unes cendrées, les autres blanchâtres, jaunes, et quelques points noirs sur les anneaux. Elle vit sur le coudrier, le hêtre, l'érable, l'osier, le chêne, attaque quelquefois d'autres chenilles, et n'épargne même pas celles de sa propre espèce.

La noctuelle *affinis* de Fabricius est de la même division.

28. Les CÉRASTIDES, *Cerastis*, Ochsene.; *glææ*, Hübner.

Les noctuelles *rubricosa*, *rubiginea*, *vaccinii*, *polita*, *silene* et *satellitica* de Fabricius.

29. Les XYLÈNES, *Xylena*, Hübn., Ochsenheimer.

Cette division et la suivante répondent à celles II, 1 et II, K, du Catalogue systématique des lépidoptères de Vienne.

Les chenilles sont rases, souvent tachetées de manière agréable, ou rayées, et vivent en plein air; plusieurs ne se nourrissent que de fleurs.

La métamorphose s'opère dans la terre, et la coque est tantôt formée avec les particules que la chenille en a détachées, tantôt avec une toile légère.

Ces noctuelles ont ordinairement le corps étroit et allongé; une trompe longue, et dont la longueur est même déjà remarquable dans la chrysalide; la huppe du corselet s'avance, dans plusieurs, au-dessus de la tête; les ailes supérieures sont souvent de la couleur du bois, avec des veines ou des taches.

NOCTUELLE INCARNAT, *Noctua delphinii*, Fab.; *l'Incarnat*, Engram., *ibid.*, pl. 310, fig. 538. Corselet en crête; ailes en toit; dessus des supérieures rose à leur base; d'un rose foncé ensuite, avec le milieu traversé par une large bande d'un blanc un peu rose, sur laquelle est une tache obscure, et extérieure; l'autre partie de l'aile divisée en deux bandes, dont la supérieure d'un rose foncé, et l'autre, d'un rose clair.

La chenille est rase, jaunâtre ou rosée, ponctuée de noir, avec deux raies d'un jaune de soufre sur le dos, entre lesquelles sont des taches noires, irrégulières, souvent réunies. Elle se nourrit de la plante nommée *pied-d'alouette* (*delphinium*), entre en terre vers la fin de l'été, pour se changer en chrysalide; l'insecte parfait n'éclôt que l'année suivante.

NOCTUELLE DE LA LINAIRE, *Noctua linariæ*, Fab.; *la Linariette*, Engram., pl. 237, fig. 347. Corselet en crête; ailes en toit; dessus des supérieures, gris, avec une ligne blanche descendant de la base; deux taches arrondies, blanches, bordées de noir; des traits noirs et quelques points irréguliers, blancs; la frange grise, avec une rangée de points blancs.

La chenille vit sur la linaires; elle est rase, avec une raie jaune assez large, sur le dos; une raie grise, de chaque côté, coupée par des taches noires, et deux autres raies au-dessous, dont l'inférieure noire, et la supérieure jaune.

NOCTUELLE ANTIQUE, *Noctua exoleta*, Fab.; *l'Antique*, Engram., *ibid.*, pl. 249, fig. 370. Corps étroit, allongé,

presque cylindrique; corselet en crête; sa partie antérieure et la tête d'un jaune fauve; l'autre partie d'un brun foncé; dessus des ailes supérieures mélangé de fauve, de gris et de brun; cette dernière couleur dominant vers le bord interne.

La chenille est rase, verte, avec une ligne blanchâtre de chaque côté, et quelques points d'un vert blanchâtre. Elle vit sur l'arroche, la patience, le framboisier, le sureau, le tilleul, etc. Elle se métamorphose en terre.

NOCTUELLE LITHOXYLÉE, *Noct. lithoxyla*, Fab.; *la Citrine*, Engram., *ibid.*, pl. 251, fig. 378. Corselet en crête, d'un gris jaune, ainsi que la tête; ailes inclinées; les supérieures dentelées; leur dessus d'un gris jaune nébuleux, avec trois raies en zigzag, jaunes, une rangée de points noirs après la seconde, et deux séries de petites nuances noires au bord postérieur.

La chenille vit sur le poirier.

Les Noctuelles: *conformis* (dont la n. *lamda* n'est qu'une variété), *rizolitha*, *petrificata*, *putris*, *rureu*, *hepatica*, *radicea*, *pinastri*, *perspicillaris*, *hyperici*, de Fabricius, et ses *bombyx cassinia*, *centrolinea*.

30. Les CUCULIES, *Cucullia*, Schr., Osch.; *Tribonophora*, Hübner.

NOCTUELLE DU BOUILLON BLANC, *Noctua verbasci*, Fab.; *la Brèche*, Engram., *ibid.*, pl. 246, fig. 363. Antennes d'un jaune fauve; partie antérieure du corselet très-élevée en crête, grise, bordée de brun postérieurement; son dos gris, avec quelques houppes brunes; ailes supérieures dentelées, ayant le dessus d'un gris jaunâtre, bordé de brun clair; une ligne blanche sur le bord postérieur.

La chenille vit sur le bouillon blanc et la scrophulaire; elle est rase, d'un gris verdâtre, tachetée de noir et de jaune; sur le point de se métamorphoser, elle descend au pied de la plante dont elle s'est nourrie, y reste quelques jours sans manger, puis entre en terre ou demeure quelquefois à sa surface, et s'y forme, avec des feuilles et des écorces qu'elle mâche et des fils de soie, son cocon. La chrysalide y passe l'hiver, et la noctuelle n'éclôt qu'au printemps de l'année suivante.

NOCTUELLE DE LA LAITUE, *Noctus lartuceæ*, Fab.; *l'Hermitte*, Engram., *ibid.*, pl. 248, fig. 368. Corselet cendré, avec une raie obscure en devant; dessus des ailes supérieures cendré, mélangé de gris clair, avec quelques lignes longitudinales et une ou deux raies peu marquées et ondées, noirâtres.

La chenille vit sur la laitue, le laiteron, la chicorée amère, etc.; elle est d'un noir bleuâtre, avec une série de

taches jaunes et contiguës sur le dos, et deux raies blanches de chaque côté; sa tête est noire, avec une ligne jaune, bifurquée en devant; elle se tient ordinairement au haut des tiges, et ne se nourrit que des petites feuilles qu'elle y trouve. Au temps de sa transformation, elle entre en terre, s'y enfonce à trois ou quatre pouces de profondeur, y creuse une voûte allongée, qu'elle tapisse de soie, et forme sa coque avec de la terre.

Les noctuelles : *abrotani*, *absinthii*, *artemisiæ*, *argentina*, *lactea*, *tanacetii*, *umbratica*, *chamomillæ*, et *asteris* de Fabricius.

31. Les ANARTES, *Anarta*, Ochsenheimer.

NOCTUELLE DU MYRTILLE, *Noctua myrtilli*, Fab.; la *Myrtille*, Engram., *ibid.*, pl. 273, fig. 437. Corselet huppé; ailes en toit; dessus des supérieures d'un rouge fauve, avec des raies noires et des raies pâles; une tache au milieu et trois autres sur le bord antérieur, blanches; une raie jaunâtre et sinuée près du bord postérieur; ailes inférieures noires, avec le disque jaune.

La chenille est verte, avec des taches noires très-régulières et des points blancs; chaque anneau, excepté le premier, a cinq tubercules, dont la base est en pyramide carrée. Cette chenille vit sur le myrtille, l'airelle uliginieuse et la bruyère; elle fait sa coque dans les feuilles mêmes, et l'insecte parfait en sort au bout d'environ un mois.

Les noctuelles : *albirena*, *mæsta*, *lyncea*, *tristis*, *funebri*, *heliophila* d'Hübner, et celle de l'arbousier, *arbuti* de Fabricius.

32. Les HÉLIOTIDES, *Heliotis*, Hübn., Ochsenheimer.

Les noctuelles : *ononis*, *dipsucea*, *scutosa*, *barbara* et *marginata*, de Fabricius.

Ces espèces et celles des quatre divisions suivantes, embrassent les sections II, v et II, w du *Catalogue systématique des lépidoptères de Vienne*. Elles volent le jour et sucent les fleurs; leurs ailes sont assez larges et les inférieures sont mélangées de blanc et de noir; la métamorphose s'achève en terre, et la coque de la chrysalide est dure.

33. Les ACONTIES, *Acontia*, Ochsenheimer.

Les noctuelles : *malvæ*, *aprica* et *chloris*, d'Hübner, ainsi que celles nommées par Fabricius, *albicollis* et *italica*.

34. Les ERASTRIES, *Erastria*, Ochsenheimer; *Erotylæ*; Hübn.

Bombyx lugubris de Fabricius; sa pyrale *uncana*, et plusieurs noctuelles d'Hübner.

35. Les CATÉPHIES, *Catephia*, Ochsenheimer.

La noctuelle *alchymiste* de Fabricius, et la n. *leucomelas* d'Hübner.

36. Les ANTHOPHILES, *Anthophila*, Hübner, Ochsenheimer.

La noctuelle *purpurina* de Fabricius et celles qu'Hübner nomme : *ænea*, *communimacula*, *flويدا*, *amæna* et *inamæna*. La seconde de celles-ci est un bombyx pour Fabricius.

37. Les AEROSTOLES, *Abrostola*, Ochs ; *Plusiæ*, Hübner.

Cette division est presque analogue à celle que les auteurs du Catalogue systématique des lépidoptères de Vienne indiquent II, γ. Les chenilles sont rases, et quoique pourvues de seize pattes, marchent à la manière des chenilles *arpeuteuses*, ou *géométrés*, en élevant en arc une partie de leurs anneaux; le quatrième ou le cinquième est ordinairement marqué d'une tache. La chrysalide est renfermée dans une coque de soie ; l'insecte parfait a le corselet huppé, les ailes le plus souvent en toit, avec une teinte métallique sur les supérieures ; il vole pendant le jour et suce les fleurs.

Les noctuelles : *triplesia*, *asclepiadis*, *consona*, et *illustris* de Fab.; la première est la *phalène aile-brune à base fauve*, de Geoffroy, ou la *phalène lunette* d'Engramelle, *ibid.*, pl. 332, fig. 578. le dessus des ailes supérieures est gris et présente deux lignes transversales ferrugineuses, arquées et opposées en sens contraire ; l'espace compris entre elles ou le milieu, est plus foncé, avec trois taches annulaires noirâtres.

La chenille est verte, avec des lignes blanches et obliques sur les côtés, deux gibbosités en devant et une autre au-dessus de l'anus ; elle vit sur l'ortie, le laiteron, le mouron et le houblon.

II. *Chenilles (marchant à la manière des chenilles arpeuteuses ou géométrés), pourvues de seize pattes, mais dont les quatre premières des membraneuses sont plus courtes que les suivantes, ou simplement rudimentaires.*

I. Les CATOCALES, *Catocala*, Schrank, Ochs ; *Blephara*, Hübner; *Noctuelles*, II, x, du *Catalogue systématique des lépidoptères de Vienne*.

Les chenilles sont de la couleur d'écorces d'arbres ou de leurs lichens, longues, étroites, rétrécies vers la tête, qui est de forme cubique ; les côtés du corps, près des pieds, sont garnis de cils ; le huitième anneau est tuberculé ; le onzième a souvent sur le dos une élévation bicuspidée ; ces chenilles ayant les quatre pieds antérieurs du ventre beaucoup plus courts que les suivans, marchent à la manière des chenilles *arpeuteuses* ; elles vivent sur différens arbres et se changent en chrysalides, hors de terre, dans des coques formées de feuilles liées avec de la soie.

Ces noctuelles sont grandes, ont le corselet huppé, les

ailes larges, presque horizontales ou en toit très-écrasé, dentées; le dessus des supérieures est plus ou moins gris ou cendré, avec des lignes noires, transverses, très-anguleuses; les inférieures sont le plus souvent rouges, jaunes ou bleues avec des bandes noires. Elles ont un vol rapide, et plusieurs entrent dans les maisons et se tiennent tranquillement le jour sur les murs.

NOCTUELLE DU FRÊNE, *Noctua fraxini*, Fab.; la *Likenée bleue*, Geoff; la *Likenée bleue*, Engram., *ibid.*, 320 et 321, fig. 563. Cette espèce, la plus grande de celles des environs de Paris, a le corselet huppé; les ailes supérieures en dessus d'un gris blanchâtre, avec des lignes et des bandes d'un gris foncé; les inférieures noires, avec une large bande d'un bleu pâle; le dessous des supérieures est blanc, avec des bandes noires; et celui des inférieures bleuâtre, avec des bandes noires. Sa chenille vit sur le frêne et le peuplier, et suivant quelques auteurs sur l'érable, le noisetier, le châtaignier, l'orme et le bouleau. Elle est d'un gris cendré, couverte d'une poussière noire; elle fait un cocoon très-lâche entre des feuilles.

NOCTUELLE FIANCÉE, *Noctua sponsa*, Fab.: la *Likenée rouge*, Geoff.; la *Likenée rouge*, Engram., *ibid.*, pl. 325, fig. 568. Elle a le corselet huppé; les ailes supérieures d'un gris foncé, avec des taches irrégulières et des lignes brunes; les inférieures rouges, avec deux bandes transversales noires; le corps gris. On la trouve en Europe. Sa chenille a seize pattes; elle est grise, avec des nodosités sur le corps; elle se nourrit de feuilles de chêne. Parvenue au terme de sa grandeur, vers le milieu de l'été, elle se change en nymphe dans une coque de soie très-lâche, qu'elle file entre deux feuilles; l'insecte parfait paroît au commencement de l'automne.

On trouve sur le saule les chenilles de trois autres espèces, l'épouse (*uxor*, Hübn.), la mariée (*nupta*, Fab.), et la choisie (*electa*, Hübn.), très-analogues aux précédentes; la teinte rouge des ailes inférieures, et le dessin des supérieures présentent des différences sensibles.

La noctuelle accordée (*pacta*, Fab.) est une espèce rare du nord de l'Europe, qui diffère des précédentes, dont elle est encore très-voisine, par le rouge qui colore le dessus de son abdomen. Quelques autres, telles que l'hyménée (*hymenæa*, Fab.), la paranymphe (*paranymphe*, *ejud.*), la pasithée (*pasitheu*, Hübn.), la converse (*conversa*, Esp.), ont le fond ou le disque des ailes inférieures jaune. La chenille de la seconde vit sur le prunier, et a sur le huitième anneau une épine assez élevée et un peu courbée.

2. Les BRÉPHOS, *Brephos*, Ochs.; *Brepha*, Hübner. Le bombyx *vidua* de Fabricius, que les auteurs du *Catalogue des lépidoptères de Vienne* placent dans la division précédente. La noctuelle *puella*, d'Esper, etc.

3. Les OPHIUSES, *Ophiusa*, Ochs.; *Ascalaphæ*, Hübner; *Noctuelles*, III, A, a, *, du *Catalogue systématique des lépidoptères de Vienne*.

Les chenilles ont une forme serpentine, et de là le nom d'*ophiusa*, donné par M. Ochsenheimer à cette coupe; elles sont rases et ont des raies longitudinales; l'insecte parfait a le port des espèces de la division précédente.

NOCTUELLE LUNAIRE, *Noctua lunaris*, Fab.; *ejusd. Noct. metrix*; pl. M. 17, 2, de cet ouvrage; *la Lunaire*, Engram., *ibid.*, pl. 340, fig. 599. Corps et ailes gris; dessus des ailes supérieures ayant un petit point noirâtre près de la base; ensuite une ligne transverse, plus claire que le fond; un autre point et une tache réniforme noirâtre; puis une autre ligne semblable à la première; extrémité postérieure d'un gris roussâtre ou plus foncé, avec une ligne obscure, irrégulièrement dentée, et une suite de points noirâtres.

La chenille est brune, avec des taches blanchâtres, et un tubercule sur le onzième anneau. Elle vit sur le chêne.

Les noctuelles: *lusoria*, *tirrhœa*, de Fabricius; les *n. triangularis*, *parallelaris*, *cingularis*, etc. d'Hübner. Ces trois dernières se trouvent dans les départemens de la France situés sur la Méditerranée.

III. *Chenilles (marchant à la manière des chenilles arpeuteuses) n'ayant que douze pattes: les quatre premières des membraneuses ventrales manquent.*

1. Les EUCLIDIÉS, *Euclidia*, Hüb., Ochsenheimer; *Noctuelles*, III, A, a, ** du *Catalogue systématique des lépidoptères de Vienne*.

Les chenilles ont de grands rapports avec celles de la division précédente. L'insecte parfait a le corselet uni ou sans crête, et les ailes en toit.

NOCTUELLE-MI, *Noctua mi*, Fab.; *l'M noire*, Engram., *ibid.*, pl. 341, fig. 603. Dessus des ailes supérieures noirâtre, avec des raies irrégulières blanches; un point noir, très-marqué, avant le milieu, et des taches entourées par des raies blanches; dessus des inférieures noir, tacheté de blanc; leur dessous offrant une tache en arc et une bande en forme de la lettre M.

La chenille vit sur le trèfle et la luzerne. Elle fait sa coque entre deux feuilles.

NOCTUELLE GLYPHIQUE, *Noctua glyphica*, Fab. ; pl. M. 17, 1, de cet ouvrage ; la *Doublure jaune*, Geoff. ; Engram., *ibid.*, pl. 342, fig. 604. Le corselet est d'un gris-brun, avec le devant plus clair ; le dessus des ailes supérieures d'un gris-brun, avec des bandes transverses et des taches plus foncées ou brunes ; le dessus des inférieures jaunâtre, avec la base et une bande transverse, brunes ; le dessous des quatre ailes jaunâtre.

La chenille vit sur le trèfle et le *verbascum thapsus*. Quelques auteurs lui donnent quatorze pattes ; mais, suivant les auteurs du *Catalogue systématique des lépidoptères de Vienne*, elle n'en a que douze. Elle se montre en juin et en septembre. Son corps est tantôt jaunâtre, tantôt d'un jaune rougeâtre ou brun, avec des raies longitudinales obscures. Elle se file un cocon ovale, d'un blanc sale, entre les feuilles de la plante dont elle se nourrit.

La noctuelle *triquetra*, de Fabricius, et à laquelle M. Ochsenheimer rapporte celle qu'il nomme *fortificata*, est de la même division.

2. Les PLUSIES, *Plusia*, Hübn., Ochsenheimer ; *Noctuelles III*, z, du *Catalogue systématique des lépidoptères de Vienne*.

Les chenilles sont ordinairement vertes, parsemées de poils rares et très-fins, avec la tête petite, comprimée, et la partie du corps qui l'avoisine plus menue. Elles font une coque molle, blanche, et le plus souvent entre les feuilles.

La plupart de ces noctuelles ont une crête large et élevée sur le corselet ; les ailes très-rabattues, avec des taches ou des lignes soit dorées, soit argentées sur les supérieures.

Parmi ces espèces, les unes ont les palpes inférieurs de grandeur ordinaire ; telles sont les suivantes :

NOCTUELLE GAMMA, *Noctua gamma*, Fab. ; le *Lambda*, Geoff. ; Engram., *ibid.*, pl. 338, fig. 594. Son corselet est huppé ; ses ailes supérieures sont, en dessus, mélangées de différentes nuances de brun, et sont remarquables par une tache blanche ou jaune, représentant la lettre *lambda* des Grecs, ou celle qu'ils nomment *gamma*, couchée de côté. Lorsqu'on presse le bout de l'abdomen du mâle, on en fait sortir deux belles houppes rondes de poils, qui rentrent lorsque la pression cesse.

La chenille vit sur l'ortie et sur un grand nombre de nos plantes potagères. Elle est d'un vert d'herbe, avec des lignes blanchâtres sur le dos et une jaune de chaque côté ; la tête et les pattes sont obscures.

NOCTUELLE VERT-DORÉ, *Noctua chrysitis*, Fab. ; le *Volant-doré*, Geoff. ; Engram., *ibid.*, pl. 335, fig. 588. Elle a le cor-

selet huppé ; les ailes supérieures sont d'un brun fauve , avec des taches d'un brun foncé , et deux bandes d'un vert-doré très-brillant ; les inférieures sont d'un gris foncé : on la trouve en Europe. Sa chenille vit solitaire sur l'ortie et quelques plantes labiées. Elle est d'un vert pâle , avec des lignes longitudinales plus claires.

NOCTUELLE DE LA FÊTUQUE, *Noctua festucae*, Fab. ; la Riche, Engram. *ibid.* , pl. 334 , fig. 585. Elle a le corselet huppé ; les ailes supérieures d'un jaune varié de brun et orné de trois grandes taches argentées très-brillantes : on la trouve en Europe. Sa chenille se nourrit de la *fêtuque flottante* et de l'*absinthe* ; elle est lisse , de couleur verte.

Les noctuelles : *orichalcea* , *bractea* , *lamina* , *circumflexa* , *iota* , *interrogationis* , *divergens* , de Fabricius.

D'autres espèces de cette division sont remarquables par la grandeur insolite de leurs palpes inférieurs ; et telles sont les noctuelles *concha* et *moneta* de cet auteur. (L.)

NOCTUELLITES ou NOCTUÉLITES , *Noctuélites*. Tribu (auparavant famille) d'insectes, de l'ordre des lépidoptères, ainsi nommée, du genre *noctua* de Fabricius, dont elle est plus particulièrement composée. Ce sont des lépidoptères nocturnes, dont les ailes sont entières, tantôt étendues, horizontales ou à recouvrement, tantôt en toit et formant, avec le corps, un triangle peu allongé et point élargi vers sa base. Ils ont tous une langue et les palpes inférieurs recourbés, très-comprimés, garnis d'écailles, et terminés brusquement par un article plus grêle, et ordinairement beaucoup plus court que le précédent. La plupart de leurs chenilles ont seize pattes; les autres en ont douze. V. NOCTUELLE. (L.)

NOCTULE. C'est le nom d'une espèce de *chauve-souris* de nos climats. Voyez VESPERTILION NOCTULE. (DESM.)

NOCTUO-BOMBYCITES , *Noctuo-Bombycites*. J'avois ainsi désigné une famille d'insectes, de l'ordre des lépidoptères, composée des *bombyx*, de Fabricius, qui ont les antennes et le port de ces insectes, mais qui sont pourvus d'une langue distincte, quoique le plus souvent courte et peu cornée. V. FAUX-BOMBYX. (L.)

NOCTURNES (ANIMAUX ET VÉGÉTAUX). Depuis long-temps les naturalistes ont observé beaucoup d'animaux et plusieurs plantes qui veilloient de nuit, tandis que l'absence de la lumière plonge en général dans le repos la plupart des êtres vivans. Mais aucun auteur que je sache n'a recherché spécialement les causes de cette singulière diversité, sujet non moins curieux en physiologie que piquant pour l'histoire naturelle. Établissons d'abord les faits.

§ I. ANIMAUX NOCTURNES, *mammifères*.

On connoît des hommes *nyctalopes* ou voyant de nuit, et qui sont, au contraire, offusqués par la vive lumière du jour : tels sont les individus très-blancs et très-blonds de peau, ayant les yeux rougeâtres ; les blafards ou dondos, albinos et nègres blancs. (*Voyez* aux mots DÉGÉNÉRATION et NÈGRE la cause de cet état de la peau.)

Parmi les singes, plusieurs alouates (*simia beelzebut* et *seniculus*), des sapajous sont, sinon nocturnes, du moins *crépusculaires*, ou préfèrent le demi-jour du soir et du matin ; il en est de même de quelques makis ou *lemur*, ainsi nommés à cause qu'ils apparoissent dans l'ombre à la manière des fantômes (*lemures* des anciens).

Les cheïroptères ou chauve-souris, noctilions, galéopithèques et les carnassiers insectivores, tels que les hérissons, musaraignes, taupes, et même des plantigrades, comme les ours et blaireaux, puis le genre entier des chats, des *viverra* puans, les putois, plusieurs didelphes, sont nocturnes ; cette qualité semble même convenir particulièrement à tous les carnivores qui, guettant leur proie, cherchent à la surprendre endormie. Imitateurs des assassins et des brigands, ils recherchent l'ombre et le silence, pour porter des coups plus sûrs.

Parmi les rongeurs, on trouve aussi des espèces *crépusculaires* ou demi-nocturnes, par crainte, sans doute, de leurs ennemis. C'est ainsi que les rats, les loirs, les lièvres, sortent ou de nuit ou de grand matin.

Les édentés, comme les tatous, les fourmiliers et pangolins, sont pareillement nocturnes, par crainte et faute de moyens de défense.

Oiseaux nocturnes. C'est principalement la sombre famille des hiboux, effrayes et chevêches (*striges*), ennemie des petits oiseaux qui les détestent. On sait que l'art de la pipée est fondé sur cette haine de leurs destructeurs ; car, pendant le jour, les chouettes sont aveuglées et font des gestes ridicules.

D'autres oiseaux sont plus ou moins *crépusculaires*, comme les merles (*turdus polyglottus* et *turdus orpheus*), les rossignols qui chantent ou le soir ou très-matin, les cincles, les engoulevents surtout qui poursuivent le soir les papillons sphinx et les phalènes. Parmi les gallinacés, il y a des faisans qui sont *crépusculaires* aussi, et l'on sait que le coq s'éveille vers le milieu de la nuit. Il paroît en être de même des alectors et des hoccas de la Guyane, de plusieurs tétras et coqs de bruyère.

Tels sont aussi le dur-bec (*loxia enucleator*), le kujelier (*alauda arborea*).

Parmi les échassiers, les grues volent de nuit, ainsi que les cigognes; la plupart des barges, des bécassines, des courlis, des chevaliers, aussi les râles, les foulques, et plusieurs palmipèdes, comme des plongeurs, etc., cherchent de nuit leur pâture; ils voient plus clair par une atmosphère brumeuse, comme dans les temps gris d'automne, que dans une vive lumière qui les offusque.

Reptiles nocturnes. On dit que les crocodiles voient de nuit comme les chats; les tupinambis ou monitors et dragonnes marchent quelquefois de nuit, comme divers iguanes; ce sont surtout les anolis et des geckos qui sont nocturnes, soit pour guetter leur proie, soit pour se livrer à leurs amours. Plusieurs ne se reconnoissent entre eux dans les ténèbres qu'au moyen des odeurs qu'ils répandent.

Les serpens se cachent la plupart dans l'ombre; ils peuvent, à ce qu'il paroît, chasser aussi de nuit. On sait que les grenouilles peuvent être attirées de nuit par les pêcheurs, au moyen d'une lumière.

Poissons nocturnes. Quoiqu'on ait peu d'observations sur cette classe, on n'ignore pas que les squales et les raies sont des poissons nocturnes, et qui paroissent fort bien voir dans l'obscurité pour chasser leur proie; car ce sont des carnassiers. On en peut dire autant des anguilliformes, des murènes, qui rampent surtout de nuit. Les poissons voyageurs continuent ordinairement leur route de nuit, comme les salmons, et surtout les scombres.

Mollusques nocturnes. On ne connoît guère que les sèches et poulpes, animaux très-carnivores, qui cherchent de nuit leur proie dans les bas-fonds des mers.

Crustacés nocturnes. On pourroit dire qu'ils le sont généralement, car depuis les cloportes et les scolopendres qui fuient le jour, jusqu'aux crabes tourlouroux qui ne sortent que de nuit sur les rivages pour dévorer leur proie, ce sont des animaux *lucifuges*, à l'exception peut-être des squilles et chevrettes, et des monocles.

Arachnides nocturnes. Il en est plusieurs de telles, en qualité de carnassiers et de dévorateurs de gens, car toujours le crime cherche à se cacher; ce sont particulièrement les mygales, les atypes et ériodons qui se tiennent sous terre, comme le brigand Cacus dans son antre. Les scorpions, les galéodes et pycnogonides, fuient aussi la lumière.

Insectes nocturnes. Ce sont, parmi les coléoptères, surtout les mélasomes, tels que les ténébrions et blaps, les ptines.

et vrillettes, les lampyres, plusieurs staphylins, les nécrophores, les dermestes, et autres pillards nocturnes, les escarbots et hannetons, ou les scarabéides, etc.

Chez les orthoptères, on compte surtout les blattes, les grillons, voleurs domestiques, les courtilières souterraines. Entre les hémiptères, il y a plusieurs punaises nocturnes, comme des acanthies, des réduves puantes. Observons que la nature a donné ces émanations aux êtres pour écarter leurs ennemis dans l'obscurité, ou pour se reconnoître entre eux.

Dans l'ordre des lépidoptères, il y a deux familles bien distinctes de nocturnes, savoir : les phalènes, comprenant les bombyx, les noctuelles, les pyrales, les teignes et alucites, toutes volant de nuit, se brûlant souvent aux flambeaux, et se tenant cois de jour; puis les sphinx qui volent seulement en bourdonnant pendant le crépuscule du soir et du matin.

Parmi les diptères, on sait que les cousins, les tipules, sont aussi crépusculaires; enfin la puce est aussi nocturne.

Vers et zoophytes nocturnes. Il est très-probable que plusieurs le sont; mais ces animaux, dont la vie est toujours obscure, n'ont pas de distinction marquée de veille et de sommeil, comme dans les races plus parfaites. Les vers intestinaux tourmentent plus dans la matinée; mais c'est sans doute par l'état de vacuité des intestins.

§ II. VÉGÉTAUX NOCTURNES.

On a moins d'observations sur cet intéressant sujet que pour les animaux, et l'on y auroit peut-être à peine prêté attention, si Linnæus n'avoit pas fait sa dissertation sur le sommeil des plantes (*Amœnit. acad.*, t. IV, p. 333).

Nous remarquerons que la plupart des cryptogames, les mousses, les algues, sont plutôt nocturnes et hybernales que diurnes ou estivales. Aussi le soleil dessèche et fait périr ces plantes, de même que les champignons, tandis que les temps humides et sombres leur sont si favorables pour les faire croître et multiplier.

Parmi les fleurs qui veillent de nuit, on a surtout remarqué celles nommées, par cette cause; les nyctages, *nyctagines*, Jussieu, comprenant les *mirabilis* ou belles-de-nuit, voisines des *plumbago*. L'on trouve aussi, dans les jasminées, le sambac, *nyctanthes*, L., et le beau mogori, *mogorium*, Juss., voisin des jasmins et des troënes, qui effectivement répandent plus d'arome de nuit que de jour, ainsi que le chèvrefeuille en exhale davantage dans la soirée. Parmi les gattiliers et les scrophulariées, on trouveroit sans doute aussi différentes fleurs nocturnes, si cette recherche étoit faite avec soin. On en voit des exemples manifestes encore parmi les solanées

chez les *cestrum*, dont quelques-uns sont diurnes au contraire. Les borraginées à fruits en baies, comme des *turnefortia* et des *varronia*, sont des arbustes analogues, sous ce rapport, aux cestreaux; enfin, le *geranium triste*, L., attend le soir pour s'ouvrir, ainsi que diverses fleurs de *cactus* et de *mesembryanthemum*; semblables à la vertu modeste, elles paraissent dérober au grand jour leur éclat et leur parfum.

§ III. Causes qui rendent ces animaux et ces plantes éveillés de nuit.

La terre sur laquelle nous vivons est, comme on sait, assujettie à deux mouvemens principaux, de même que les autres planètes; l'un elliptique et annuel autour du soleil, l'autre de rotation sur son axe dans l'espace de vingt-quatre heures. Cette révolution perpétuelle expose tous les êtres vivans et végétaux à la lumière comme aux ténèbres; elle détermine donc une succession habituelle de fonctions de veille, de sommeil et d'autres actions vitales qui retournent chaque jour dans ce cercle régulier et nécessaire. Ainsi les périodes de notre existence se rattachent au mouvement de l'astre que nous habitons et au soleil autour duquel nous circulons. Tel est ce grand orbe du temps qui nous entraîne dans son tourbillon rapide, et qui dévide continuellement le fuseau de la vie, comme s'exprime Platon (1).

Que l'on considère, en effet, les différens états de l'air, de la chaleur, de l'humidité, de l'électricité aux diverses époques du jour et de la nuit; comme nous l'avons fait voir ailleurs (2), et l'on connoîtra les principales sources des influences qui modifient la vie des corps organisés. D'abord, la présence ou l'absence de la lumière règle, en général, l'activité et le repos chez presque tous les animaux et les végétaux, puisque ceux-ci peuvent éprouver aussi une sorte de

(1) Si les autres planètes sont habitées, tous les êtres qui y vivent, doivent nécessairement avoir une existence coordonnée avec les mouvemens de ces globes. Par exemple, dans Jupiter dont le jour et la nuit ont lieu en moins de dix heures, la vie doit être singulièrement coupée en ses cycles journaliers; mais l'année tropique égalant près de douze des nôtres (11 ans 315 jours 14 heures et demie) peut rendre l'existence plus prolongée. Voyez Huyghens, *Cosmothéoros*, Paris, 1698, in-4.º, ou sa traduction française par Dufour, Amsterdam, 1710, in-12, partie 2.º, sous le titre de *Nouveau Traité de la pluralité des mondes*.

(2) *Ephémérides de la vie humaine, ou Recherches sur la révolution journalière, etc.* Thèse soutenue par J.-J. Virey, doct. en médecine. Paris, 1814, in-4.º

sommeil; de plus, le jour est plus chaud que la nuit. Il s'établit ainsi dans les corps un mouvement du dedans au dehors pendant le premier, et un refoulement du dehors au dedans pendant la seconde. Cet état d'expansion journalière et de concentration nocturne devient une habitude nécessaire à l'existence. Ainsi la vie extérieure ou sensitive des animaux s'exerce avec toute son énergie dans la première circonstance, et la vie intérieure ou réparatrice dans la seconde.

Or, nous avons fait voir (articles DÉGÉNÉRATION et ALBINOS) que les animaux dégénérés par la *leucose*, comme les nègres blancs, les individus blafards, les lapins blancs, les chiens, chats, pigeons, etc., blancs, et dont les yeux sont rouges, avoient ces organes si sensibles à la lumière, qu'ils ne pouvoient pas supporter l'éclat du grand jour, mais qu'ils voyoient bien plus clair que les individus non dégénérés, dans le crépuscule ou la demi-obscurité.

La cause de cette sensibilité extrême est facile à trouver. Si l'on considère la choroïde et l'uvée, formant la chambre obscure de l'œil de ces hommes et de ces animaux dégénérés, on trouvera ces membranes presque dépourvues d'une peinture noire ou brune, destinée à défendre l'entrée aux rayons de la lumière, excepté à la pupille. De là vient que leur rétine, mal garantie contre les rayons lumineux, en est facilement éblouie pendant le grand jour, et elle en reçoit assez dans le crépuscule pour voir clair. Au contraire, chez des individus bruns et noirs particulièrement, tels que les nègres, la peinture ou le *pigmentum nigrum*, qui enduit l'intérieur de la choroïde ou de la chambre de l'œil, défend bien l'entrée des rayons lumineux, à l'exception du trou naturel de la pupille. De là vient que les nègres supportent facilement l'éclat du grand soleil, avec leurs yeux noirs, tandis que les yeux bleus ou gris ou cendrés de plusieurs hommes blonds d'Europe sont si tendres à la lumière, qu'il leur faut souvent les en garantir par des verres colorés.

Chez les hommes aux cheveux très-blonds et à peau très-blanche, il manque donc cette humeur brune ou noire, qui non-seulement enduit la choroïde ou forme l'uvée de l'œil, mais imprègne encore le tissu muqueux sous-cutané, et passe dans les cheveux, les poils, pour les teindre. Aussi les cheveux noirs ou châtains accompagnent d'ordinaire des yeux à iris plus ou moins brun. Il s'ensuit que les bruns et noirs soutiennent mieux les rayons du jour, et que les blonds et blancs, placés naturellement dans les régions froides et polaires, sont plus propres à voir dans le crépuscule ou la nuit (1). Tels sont

(1) Aussi tous les animaux nocturnes peuvent dilater davantage leur

aussi les peuples septentrionaux dans leurs longues nuits d'hiver, à la lueur de leurs crépuscules, de leurs aurores boréales et des reflets de leurs neiges.

Tous les animaux, comme les hommes, dépourvus plus ou moins de ce *pigmentum*, ont la peau très-sensible, la fibre très-délicate et grêle, ainsi que les cheveux, les poils blanchâtres, fins et soyeux. Ces êtres sont aisément accablés par la chaleur, la vivacité de la lumière; ils sont donc plutôt affaiblés de jour, et trouvent de nuit de foibles rayons plus proportionnés à leur délicatesse. Ils transforment donc naturellement le jour en un temps de sommeil, et la nuit en une période de réveil.

Veut-on une preuve évidente que chez la plupart des animaux nocturnes, en effet, la teinture colorante du réseau muqueux sous-cutané est moins vive que dans les races diurnes? On la trouvera dans les teintes naturelles de leur robe. C'est une observation générale (mais dont on n'avoit point encore connu la cause), que les animaux nocturnes portent des nuances tristes, lugubres, des vêtements gris ou cendrés, rayés de noir, ou ponctués, ou sales, non-seulement chez les mammifères et les oiseaux de nuit, mais jusque chez les insectes, comparés aux espèces voisines diurnes. Quelle différence, en effet, entre les papillons de jour et les phalènes, les bombyx et sphinx! Combien la triste famille des oiseaux de Minerve est obscure à côté de celle des perroquets ou des colibris éclatans de l'or du soleil de la zone torride! Comme le pelage des lions et des tigres est sombre et sévère à côté de celui des plus gais quadrupèdes! Comme la peau livide et chagrinée des squales et des roussettes est inférieure en éclat et en beauté aux riches écailles d'or, d'argent ou d'azur, qui étincellent sur la brillante cuirasse des zées, des chétodons, des coryphènes, des perches, etc.!

M. Marcel de Serres, en observant les yeux des insectes, a remarqué que ceux des blattes, des sphinx, des ténébrions, et autres lucifuges, étoient dépourvus de choroïde, ce qui les exposant trop à être éblouis du grand jour, les faisoit fuir dans les ténèbres. Ces yeux des insectes lucifuges montrent, en effet, plusieurs caractères fort remarquables.

Les animaux nocturnes ont, en outre, cette particularité de s'avancer à petit bruit, afin de surprendre leur proie. On connoît le vol presque imperceptible des oiseaux de nuit, à cause des plumes molles de leurs ailes; il en est de même du

prunelle pendant la nuit, pour prendre un plus grand faisceau de rayons alors, que les animaux diurnes; car ceux-ci ont besoin, au contraire, de resserrer leur pupille pour éviter le trop grand jour.

voltigeant des chauve-souris et de celui des papillons nocturnes. Les sphinx crépusculaires, agitant violemment leurs ailes, produisent eux seuls un bourdonnement; mais d'ailleurs ils sucent le nectar des fleurs, et les bombyx ou cossus ne prennent pas d'alimens sous leur dernière forme. Les autres nocturnes, du moins la plupart, sont des carnivores, ou vivent de proie par surprise, la nature leur ayant inspiré le même instinct du crime qu'aux lâches qui n'osent commettre leurs attentats à la face du soleil. Mais, en revanche, la nature décèle leur approche en les imprégnant souvent d'odeurs fétides.

Comment les végétaux deviennent-ils nocturnes? Cette question est bien aussi curieuse que pour les animaux, et nous sommes guidés par l'analogie à la résoudre par des raisons correspondantes. Sans doute, les plantes n'ont pas de nerfs; mais si leur irritabilité s'affaïsse, dans leur sommeil, chez les papilionacées, les sensitives, par exemple, pendant la nuit, qui empêcheroit que des végétaux, dans un état analogue à celui des animaux albinos, ne dormissent de jour et ne veillassent de nuit comme ceux-ci? Observons, en effet, que les végétaux nocturnes ont tous des fleurs blanches ou de couleurs pâles, et que celles-ci sont toujours plus promptes, en général, à se faner à la vive lumière, que les pétales très-colorés. Ainsi, hommes blancs, animaux blancs, fleurs blanches, surtout par dégénération, seront toujours les plus délicats à la chaleur du jour, et les plus disposés, par ce motif, à devenir nocturnes. (VIREY.)

NOCTURNES (*Ornithologie*). V. ACCIPITRES NOCTURNES. (v.)

NOCTURNES, *Nocturna*, Latr. Famille d'insectes, de l'ordre des lépidoptères, que je caractérise ainsi: un crin écaillé, fort, acéré, partant du bord antérieur des ailes inférieures, près de leur base, se glissant, lors du repos, dans un anneau ou dans une coulisse du dessous des supérieures, et les retenant dans une situation horizontale ou inclinée; antennes sétacées, en peigne dans plusieurs.

Cette famille se compose du genre des PHALÈNES (*phalæna*) de Linnæus, comprenant des lépidoptères qui ne volent ordinairement que la nuit, ou le soir, après le coucher du soleil. Plusieurs n'ont point de langue. Quelques femelles sont privées d'ailes, ou n'en ont que de très-petites et inutiles au mouvement. Les chenilles, dont le nombre des pieds varie de dix à seize, se filent, le plus souvent, une coque; celles dont la peau est rase la font, presque toujours, dans la terre ou dans quelque abri retiré, et où elle est cachée. Les chrysalides sont toujours ovalaires ou coniques, arrondies, sans

proéminences en forme d'angles ou de pointes. La durée totale des métamorphoses est souvent de huit à neuf mois.

Je partage cette famille en huit tribus : BOMBYCITES, FAUX-BOMBYX, PHALENITES, DELTOÏDES, TINEÏTES et FISSIPPENNES. (L.)

NODALFAR. Nom arabe d'une espèce de RENONCULE. (LN.)

NODDI. *V.* STERNE NODDI. (V.)

NODIE. *V.* NODDI. (S.)

NODSEN KADSURA et NOTSJO. Noms japonais d'une espèce de BIGNONE (*bignouia grandiflora*), suivant Thunberg. (LN.)

NOEL VALLI. Arbre qui croît au Malabar, et qu'Adanson rapporte à son genre *solori*, et Linnæus fils, au *dalbergia lanceolaria*. Cet arbre de la famille des légumineuses est figuré pl. 22 du vol. 6 de l'*Hort. malabaricus*. (LN.)

NOELI-TALI. (Rhéede, Mal. 4, t. 56). C'est le nom malabare de l'*antidesma alexiteria*, nommé *bestrum* par les Brames. Cet arbre ne doit pas être confondu avec le *mail-Ombi*, qui est une autre espèce du même genre (*ant. sylvestris*, Lk.). Willdenow le rapporte aussi au *stilago lunius*, mais c'est sans doute par erreur. (LN.)

NOEM. Nom égyptien du CORACAN (*cyperus coracanus*, Linn.), selon Vesling. (LN.)

NOEMBA. Nom du RHINOCÉROS, à Java. (DESM.)

NOENOEK. Arbre de l'île de Timor, qui paroît être le FIGUIER DES PAGODES. (B.)

NOERZ ou NOERZA. Quelques naturalistes anciens, tels qu'Albert-le-Grand et Agricola, ont écrit que, dans les forêts de la Souabe, vers la Vistule, se cache une espèce de *belette* dont le poil a presque la couleur de la *loutre*, et qui exhale une très-mauvaise odeur. *Noerza* est le nom que porte dans le pays ce petit quadrupède, que l'on peut rapporter au genre des MARTES; c'est le *mustela lutreola* des auteurs systématiques. (DESM.)

NOËTTE. En Laponie, on donne ce nom à la MARTE. (DESM.)

NOËUD. Poisson du genre *silure* (*silurus nodosus*, Linn.). *V.* au mot PIMELODE. (B.)

NOËUD, *Nodus*. (Botanique.) On appelle ainsi les parties de l'arbre les plus dures, les plus compactes, et auxquelles sont attachées les racines et les branches. Les nœuds donnent

de la force à l'arbre. Plus il a de branches et de rameaux, plus il a de nœuds. On dit qu'un bois est noueux, quand il en est rempli. *V. ARBRE.* (D.)

NOEUDS ou **GENOUX** (*botanique*), *Genicula*, articles des tiges et des racines. (D.)

NO-FANNA. C'est, au Japon, le nom du **CHRYSANTHÈME DES INDES** (*ch. indicum*). (LN.)

NOGAL et **NOGUERA.** Noms espagnols du **NOYER.** (LN.)

NOGARA et **NOSA.** Nom du **NOYER** et de la **NOIX**, dans l'état de Venise. (LN.)

NOGOS-SU. Nom mongol de l'**AUNE** (*betula alnus*, Linn.). (LN.)

NOGOT. Nom tartare des **AMANDIERS.** (LN.)

NOGOTKI. Nom russe du **SOUCI DES JARDINS** (*calendula officinalis*, L.). Cette plante est appelée *nogietek* en Pologne. (LN.)

NOGROBE, *Nogrobs.* Genre de **COQUILLE** établi par Denys-de-Montfort. Ses caractères sont : coquille libre, univalve, cloisonnée, droite, et à sommet contourné ; ouverture festonnée, horizontale ; cloisons coniques, festonnées, et percées par un siphon central.

La seule espèce qui constitue ce genre est un fossile qui se trouve à Amboine et dans les environs de Basle. Elle est figurée dans Knorr, sous le nom de *tuyau vermiculaire testacé à quatre pans* ; sa longueur est d'un pouce et demi. (B.)

NOGUEIRA. Nom portugais du **NOYER.** (LN.)

NOGUERUELA. Suivant Clusius, c'est le nom qu'on donne, dans les environs de Salamanque, à l'*Euphorbia chamaesyce*. (LN.)

NOHOMUSCHEN. Nom de l'**AUBÉPINE** (*crataegus oxyacantha*, Linn.), chez les Tartares Kalmoucks. (LN.)

NOIER. *V. NOYER.* (LN.)

NOIR. *V. NÈGRE.* (S.)

NOIR-AURORE. *V. GOBE-MOUCHE* (PETIT) **NOIR AURORE**, à l'article **MOUCHEROLLE.** (V.)

NOIR-BLEU. *V. OISEAU-MOUCHE BANCROFT.* (V.)

NOIR-BOUILLARD. C'est, en Picardie, la dénomination du **CHEVALIER BRUN.** (V.)

NOIR DES GRAINS. C'est ou la **CARIE**, ou le **CHARBON.** (B.)

NOIR-MANTEAU. *V. GOÉLAND*, à l'article **MOUETTE** (V.)

NOIR-SOUCI. *V. GROS-BEC.* (V.)

NOIRA. *V. LORI-NOIRA.* (V.)

NOIRAUD. Poisson du genre **ACHANTURE.** (B.)

NOIRPRUN. C'est la même chose que **NERPRUN.** (B.)

NOISETIER, COUDRIER, *Corylus* (*monoécie polyandrie*). Genre de plantes de la famille des amentacés, dont les fleurs sont monoïques, c'est-à-dire d'un seul sexe, et placées (mâles et femelles) sur le même individu. Les fleurs mâles viennent sur un chaton allongé, cylindrique, couvert d'écaillés imbriquées et velues. Chaque écaille, tenant lieu de calice, est découpée en trois segmens inégaux; celui du milieu, élargi au sommet, est plus grand que les deux autres qu'il recouvre. A la base des écailles sont insérées huit étamines, à filamens très-courts, à anthères droites et oblongues. Les fleurs femelles, séparées des mâles, naissent dans un bouton écaillé et sessile, qui en contient plusieurs. Chacune d'elles a un calice formé de deux grandes folioles coriaces, droites, déchirées sur leurs bords, de la longueur du fruit, et à peine sensibles au moment de la floraison : l'ovaire est presque sphérique. Les styles, au nombre de deux, sont saillans, de couleur pourpre, et terminés par des stigmates simples et en alène. Le fruit est une noix ovoïde, tronquée à la base, en partie recouverte par le calice, qui s'est beaucoup agrandi. Cette noix renferme une, et rarement deux semences.

Les espèces de ce genre, encore mal connu, sont de petits arbres ou des arbrisseaux. On en compte huit à dix, dont font partie :

Le **NOISETIER COMMUN**, *Corylus avellana*, Linn. Cet arbrisseau élevé est connu de tout le monde. Il croît naturellement dans les forêts et dans tous les bois de l'Europe; on le trouve même sur les montagnes les plus élevées. Quoiqu'il soit, par cette raison et à cause de la médiocrité de son fruit, moins cultivé que beaucoup d'autres, on en a pourtant obtenu, par la culture, d'assez belles variétés. Ces variétés sont: le *noisetier franc*; 1.^o à fruit blanc; 2.^o à fruit rouge oblong; 3.^o à gros fruit rond; c'est l'*aveline*; 4.^o le *noisetier en grappes*; 5.^o enfin le *noisetier d'Espagne* à gros fruit anguleux.

Ces variétés sont regardées comme des espèces par quelques botanistes.

Le noisetier se plaît partout en France; toute exposition, tout terrain lui est à peu près indifférent. Il croît pourtant avec plus de succès dans les terres sablonneuses et humides, à l'exposition du nord ou du couchant, à l'ombre et au bord de quelque ruisseau. On le multiplie, ou par semis qu'on fait en février, après avoir conservé le fruit dans du sable sec; ou par drageons enracinés qu'on sépare en novembre: il faut alors conserver toutes les branches et les raccourcir à cinq à

six pouces ; ou enfin par marcottes. Par les semis, on n'obtient par toujours des fruits aussi beaux que ceux qui ont été mis en terre ; au lieu que les marcottes reprennent facilement et poussent assez de racines dans une année pour pouvoit être transplantées.

L'amande de la noisette a une saveur douce ; elle est agréable à manger ; mais, quand elle est fraîche, elle pèse à l'estomac et se digère difficilement ; et si on la mange sèche, la pellicule qui la recouvre excite un picotement dans le gosier. On retire de l'amande sèche, et par expression, une huile très-douce et recherchée, que les Chinois mettent dans le thé qu'ils boivent. Elle calme la toux invétérée. Les noisettes sauvages sont moins bonnes que les autres. Les meilleures de toutes sont les avelines qu'on nous apporte du royaume de Naples, et qu'on couvre de sucre chez les confiseurs.

Quoique le bois de noisetier ne soit pas fort estimé ; il ne laisse pas que d'être utile. Sa flexibilité le rend surtout propre aux ouvrages de vannerie. On en fait des cercceaux, des claies, des harts, des faussets ; il fournit des baguettes pour faire des supports de ligne ; il est aussi employé dans la menuiserie et l'ébénisterie ; on le tourne, et à Saint-Claude on en fait des etuis ; il est d'une assez jolie couleur de chair pâle ; ayant un grain égal et assez plein ; mais comme il est tendre, il ne peut recevoir un poli bien vif. Quand le noisetier a une certaine grosseur, on en fait des échafas, pour soutenir les vignes basses. En fagots il sert à chauffer le four, et réduit en charbon, il est recherché pour la poudre à tirer.

NOISETIER DU LEVANT, *Corylus colurna*, Linn. Il diffère du précédent par ses feuilles plus fortement dentées, plus hérissées de poils, et par ses fruits dont le réceptacle est plus charnu, dont la noix est plus obtuse. C'est un grand arbre dont l'aspect est très-agréable, et avec le bois duquel les Turcs construisent leurs vaisseaux. On le cultive dans nos jardins où il donne des trochées de fruit de la grosseur du poing, mais dont les amandes son fort petites. Je ne puis trop engager à le multiplier dans les jardins paysagers, et même dans les bois.

NOISETIER D'AMÉRIQUE, *Corylus americana*, Lam., a les feuilles cordiformes, fortement crénelées, les divisions du calice multifides et couvertes de poils glanduleux. Il est originaire de l'Amérique septentrionale, où il ne s'élève qu'à six ou huit pieds de haut. On le cultive dans nos jardins, et il y donne quelquefois une si grande quantité de fruits qu'ils cachent les feuilles. Son amande est fort petite, mais de bon goût.

Il y a encore le **NOISETIER TUBULÉ**, dont le calice s'allonge de plus d'un pouce, reste ouvert, et le **NOISETIER ROU-**

TRÉ, dont le calice s'allonge également, mais se contourne et se ferme. Ils viennent également de l'Amérique septentrionale, et se cultivent dans quelques-unes de nos écoles de botanique. (D.)

NOISETIER DE SAINT-DOMINGUE. Voy. à l'article OMPHALIER. (B.)

NOISETTE. Coquille du genre des BULIMES. (B.)

NOISETTE. Sorte de fruit. Il se rapproche de la NOIX. V. NOISETIER. (B.)

NOISETTE D'INDE. C'est le fruit de l'ARÉQUIER. (LN.)

NOISETTE NOIRE. Petit AGARIC, couleur noisette en dessus, et presque noir en dessous, dont le pédicule est contourné. Il se trouve, en automne, dans les bois des environs de Paris, et n'est pas dans le cas d'être mangé. Paulet l'a figuré pl. 106 de son Traité des champignons. (B.)

NOISETTE DE TERRE. On donne ce nom au fruit de l'ARACHIDE et au tubercule bulbeux d'une espèce de LIONDENT, *Leontodum bulbosum*, Linn. (LN.)

NOIX, Nux. Fruit du NOYER. On donne ce nom par analogie à plusieurs autres fruits revêtus, comme la noix, d'une coque dure et ligneuse. C'est ainsi qu'on dit *noix de coco*, *noix d'acajou*, etc. V. FRUIT. (D.)

NOIX D'ACAJOU. V. au mot ACAJOU. (B.)

NOIX D'AREQUE. V. au mot AREC. (B.)

NOIX DE BANCOUL. Fruit du BANCOULIER. Il s'en récolte beaucoup dans les îles de France et de Bourbon. On en tire une très-bonne huile qui est l'objet d'un commerce de quelque importance. (B.)

NOIX DES BARBADES. C'est le fruit du RICIN ou MÉDICINIER CATHARTIQUE. (B.)

NOIX DE BÉCUIBA. Fruit très-résineux de l'Inde, dont on dit l'huile spécifique contre les cancers et certaines espèces de coliques. On ignore à quel arbre il appartient. (B.)

NOIX DE BEN. V. au mot BEN. (B.)

NOIX DU BENGALÉ. C'est le MIROBOLAN CITRIN. (B.)

NOIX DE CASTOR. Fruit d'un arbre qui croît naturellement à Sierra-Léone. On emploie avec succès ce fruit contre les contusions. (B.)

NOIX DE COCO. V. au mot COCOTIER. (B.)

NOIX DE COURBARIL. V. au mot COURBARIL. (B.)

NOIX DE CYPRE. C'est le fruit du CYPRÈS. (B.)

NOIX DE DIAMANS. Espèce d'AGARIC qui croît aux environs de Paris, et dont la saveur est acide. On le reconnoît à son chapeau globuleux, blanc, couvert de tubercules

roux, à ses lames d'abord couvertes d'un voile, à son pédicule bulbeux et très-gros. Il est figuré pl. 162 du *Traité des champignons de Paulet*.

Donné a des chiens, il n'a produit aucun effet. (B.)

NOIX DE GALLE. C'est une excroissance produite par un insecte sur un chêne du Levant, et dont on fait un grand usage dans les arts comme astringent. *Voyez aux mots CHÊNE, DIPLOLÈPE et GALLE.* (B.)

NOIX DE GIROFLE. C'est le fruit du RAVENALA. (B.)

NOIX D'INDE. On donne ce nom, tantôt au fruit du CACAOTIER, tantôt à celui du COCOTIER. (B.)

NOIX IGASUR. C'est la FÈVE DE SAINT-IGNACE. (B.)

NOIX DE JAUGE. C'est une variété très-grosse de notre NOIX ordinaire, *Juglans regia.* (LN.)

NOIX DE MADAGASCAR. *V. NOIX DE GIROFLE.* (LN.)

NOIX DE MALABAR. C'est le fruit du BALANGHAS, espèce de TONG CHU, *Sterculia.* (LN.)

NOIX DEMARAIS. Fruit de l'ANACARDE ORIENTAL. (B.)

NOIX MÉDICINALE. Fruit du RONDIER. (B.)

NOIX DE MÉDECINE ou **PIGNON D'INDE.** C'est le fruit d'une espèce de MÉDICINIER (*Jatropha curcas.* (LN.)

NOIX DU MÉDICINIER. C'est le fruit du MÉDICINIER CATHARTIQUE. (B.)

NOIX DU MÉDICINIER D'ESPAGNE. C'est le fruit du *jatropha multifida.* (LN.)

NOIX DE MER. Les bulles ampoules et rayées sont des noix de mer. *Voy. le mot BULLE.*

On donne aussi le même nom au PÉTONCLE VELU. (B.)

NOIX MÉSANGE. C'est le nom d'une variété de la NOIX ORDINAIRE, dont la coque est très-mince et fragile. (LN.)

NOIX METHEL. Fruit de la STRAMOINE MÉTEL. (B.)

NOIX DES MOLUQUES. C'est la noix vomique ou le fruit d'un STRYCNOS. (B.)

NOIX MUSCADE. C'est le fruit du MUSCADIER. *V. ce mot.* (B.)

NOIX NARCOTIQUE. Fruit des Indes qui occasionne des vertiges et même le délire à ceux qui en mangent, et qu'on emploie dans les emplâtres anodins. On ignore à quel arbre il appartient. (B.)

NOIX PACANE. C'est le fruit du NOYER PÉCAN. (B.)

NOIX PÉTRIFIÉES. Ces noix ont été trouvées à environ cent quatre-vingts pieds de profondeur, en creusant de nouveau des anciens puits de salines à Lons-le-Saulnier. L'amande de ces noix a changé de nature; elle fait efferves-

cence, tandis que la coque et le zeste ont passé à l'état sili-
ceux. L'on a cru que ces noix étoient des noix abandonnées
par les ouvriers, et qui avoient été pétrifiées ensuite. Mais
il suffit de les examiner un peu pour s'assurer qu'elles ne sont
pas de la même espèce que nos noix communes; un habile
botaniste leur trouve des rapports avec les noix des États-
Unis. Il est question de ces noix dans l'Histoire de l'Acadé-
mie royale des sciences (ann. 1742, pag. 33), et dans le
Catalogue de Davila, qui en donne deux figures, pl. 7, fig. 9,
N. O du vol. 3. On en voyoit deux échantillons dans le beau
cabinet de M. de Drée, à Paris; l'un étoit une noix rongée
sur un bout et implantée par l'autre dans une espèce de bois
pétrifié avec une agglutination sableuse.

L'on a trouvé aussi des noix pétrifiées en Piémont, près
de Turin; l'amande est calcaire. En général, ces fruits sont
très-rares; il seroit curieux de constater les espèces des
fossiles qui accompagnent ces LITHOCARPES. (LN.)

NOIX DE PISTACHE. *V.* au mot PISTACHIER. (B.)

NOIX DE RICIN. *V.* au mot RICIN. (B.)

NOIX DE SERPENT. Fruits de l'AROUAI, de la
FEUILLÉE A FEUILLES EN CŒUR, et du NANDIROBE. (B.)

NOIX DE TERRE. On donne ce nom, au Tonquin, à une
racine tuberculeuse qu'on mange et qu'on estime beaucoup. Il
y a lieu de croire que c'est l'ARACHIDE ou un SOUCHET.

On donne aussi ce nom à la racine du SURON. (B.)

NOIX VOMIQUE. C'est le fruit du STRYCHNOS. (B.)

NOIX VOMIQUES FOSSILES. Quelques naturalistes
ont donné ce nom, sans doute par inadvertance, à des
PIERRES LENTICULAIRES ou NUMISMALES. *V.* LENTICULAIRE.
(PAT.)

NOKTHO. Nom du PÉLICAN, au royaume de Siam. (V.)

NOLANE, *Nolana.* Plante annuelle qui pousse des tiges
tendres, lisses et étalées par terre; des feuilles ovales, alternes,
deux par deux, pétiolées, légèrement ciliées; des fleurs
bleues, portées sur de longs pédoncules simples et axil-
laires.

Cette plante forme un genre appelé NEUDORFIE par Adan-
son, dans la pentandrie monogynie et dans la famille des
solanées. Il a pour caractères: un calice turbiné à sa base, à
cinq côtés et à cinq découpures ouvertes, aiguës et persis-
tantes; une corolle monopétale, campanulée, plissée, ou-
verte, à cinq lobes peu marqués; cinq étamines à anthères
ovales; cinq ovaires supérieurs arrondis, du centre desquels
s'élève un style droit, terminé par un stigmate en tête; cinq
drupes un peu charnus, ovales, acuminés, à trois ou quatre

loges, renfermant des semences solitaires et un peu en bec, dont l'embryon est annulaire, et situé près des bords d'un péricarpe charnu.

La *nolane* croît naturellement au Pérou, et est cultivée dans les jardins de botanique de Paris. Quatre autres espèces, du même pays, ont été nouvellement rapportées à ce genre. (B.)

NOLENGU. *F. ONAPU.* (LN.)

NOLGASTRO. Le MILLET DES BOIS, *Milium effusum*, porte ce nom en Italie. (LN.)

NOLI-ME-TANGERE. Nom donné par Gesner à la BALSAMINE DES BOIS, à laquelle il est resté comme nom spécifique, *impatiens nolitangere*, Linn. Anciennement on le donnoit aussi à l'ELATÉRIUM, à cause de son fruit qui s'ouvre avec beaucoup d'élasticité lorsqu'on le touche. (LN.)

NOLINE, *Nolina*. Plante de Géorgie, à racine bulbeuse, tuniquee, vivace, à feuilles linéaires, rudes, de sept à huit pouces de haut, à hampe portant à son sommet une grappe de petites fleurs blanches, laquelle forme un genre dans l'hexandrie trigynie, et dans la famille des liliacées.

Ce genre, établi par Michaux, *Flore de l'Amérique septentrionale*, offre pour caractères: une corolle divisée en six parties ouvertes, presque égales et ovales; six étamines; un ovaire supérieur trigone, à style très-court et à trois stigmates recourbés; une capsule membraneuse trigone, triloculaire, contenant trois semences, dont deux avortent souvent.

(B.)

NOMADE, *Nomada*, Scop., Fab., Oliv.; *Apis*, Linn. Genre d'insectes, de l'ordre des hyménoptères, section des porte-aiguillons, famille des mellifères, tribu des apiaires, ayant pour caractères: pieds sans brosse ni duvet, propres à récolter le pollen des fleurs; labre presque demi-circulaire ou en demi-ovale, petit ou de grandeur moyenne; mandibules étroites, arquées, pointues, sans dentelure au côté interne; fausse trompe, fléchie en dessous; palpes maxillaires de six articles; languette à trois divisions, dont les deux latérales en forme de soies, mais plus courtes que les palpes labiaux; antennes filiformes; corps presque glabre ou légèrement pubescent; abdomen ovale; écusson à deux tubercules ou convexe; trois cellules cubitales aux ailes supérieures, dont les deux dernières reçoivent chacune une nervure récurrente.

Geoffroy avoit confondu les insectes de ce genre avec les guêpes; mais leurs organes de la manducation sont très-différens; ici, d'ailleurs, les antennes sont condées et renflées au bout; les yeux sont échancrés et les ailes supérieures sont doublées. Linnæus avoit mieux apprécié les rapports na-

turels des nomades, en les plaçant dans son genre des abeilles *apis*, qui compose notre famille des mellifères. Les nomades ont une fausse trompe fléchie en dessous, ce qui les range dans notre tribu des apiaires. Elles ont, ainsi que les *cœlioxydes*, les *ammobates*, les *philérèmes*, les *épéoles*, les *pasites*, les *oxées*, les *crocises* et les *mélectes*, des habitudes parasites, ce qui est indiqué par ce caractère négatif : point de brosse ni de duvet aux pieds, propres à récolter le pollen des étamines. Les *cœlioxydes*, à raison de leur labre parallélogrammique, de leurs mandibules triangulaires dentelées, et de plusieurs autres caractères, appartiennent à cette subdivision des apiaires, qui se compose des *mégachiles*, des *osmies*, des *anthidies*, etc. Les autres genres énoncés ci-dessus forment, avec les nomades, un autre groupe, non moins naturel. Leur corps est généralement glabre, ou n'est velu que par places. Leur labre est tantôt triangulaire, tantôt presque demi-circulaire, ou en demi-ovale; leurs mandibules sont étroites, arquées, pointues, et n'ont, au plus, qu'une dent au côté interne; la languette a, de chaque côté, une division étroite, pointue, en forme de soie, et allongée. Ces apiaires se rapprochent ainsi des *anthophores*, des *eucères*, des *macrocères*, et de quelques autres apiaires analogues, mais dont les pieds postérieurs sont très-garnis de poils, et recueillent la poussière des étamines. Les nomades sont distinguées des *oxées*, des *crocises* et des *mélectes*, parce que les deux soies latérales de la languette sont beaucoup plus courtes que ses palpes, et que leur corps est presque glabre ou simplement pubescent; des *ammobates* et des *philérèmes*, à raison de leur labre, qui a la forme d'un demi-cercle ou d'un demi-ovale; enfin, des *épéoles* et des *pasites*, par le nombre des articles de leurs palpes maxillaires.

Les nomades ne vivent pas en société, et on ne voit parmi elles que deux sortes d'individus, des mâles et des femelles. Celles-ci sont armées d'un aiguillon ordinairement foible, et dont la conformation est à peu près la même que celle des abeilles. Ces insectes paroissent dès les premiers jours du printemps. On les rencontre dans les lieux sablonneux, exposés au soleil, ceux où les *andrènes* et les *apiaires* solitaires font leur nid. Ils détruisent, à ce qu'il paroît, la postérité de ces autres insectes, en déposant leurs propres œufs dans les habitations que ceux-là préparoient à leurs petits.

Ce genre doit fixer l'attention des naturalistes, soit parce qu'on ne connoît pas d'une manière certaine les habitudes des petits animaux qui le composent, soit parce qu'il est difficile d'en bien distinguer les espèces.

NOMADE RUFICORNE, *Nomada ruficornis*, Fab. ; *Apis ruficornis* Linn. ; la *Guêpe rouge à bandes noires sur le corselet, et points jaunes sur le ventre*, Geoff. Cet insecte est d'un rouge un peu brun, plus vif en quelques endroits ; le corselet a trois lignes noires ; les ailes sont noirâtres, plus obscures à leur extrémité, avec une petite tache lamellée, blanche ; l'abdomen offre des taches et des bandes jaunes ; les quatre pattes antérieures sont noires en dessous.

NOMADE DE LA JACOBÉE, *Nomada jacobæa*, Fab. ; pl. G 33, 10, de cet ouvrage. Elle est noire, avec deux points jaunes à l'écusson ; l'abdomen a une raie interrompue ; trois taches de chaque côté, et deux bandes postérieures de cette couleur ; les pattes sont d'un jaune fauve, avec le dessous des cuisses noir.

Ces deux espèces se trouvent aux environs de Paris. Voyez, pour les autres, Fabricius, *Systema piezatorum* ; Kirby, *Monographia apum Angliæ* ; *Apis*, *ib.* ; et Olivier, *Encycl.*, article **NOMADE**. (L.)

NO'MANYEH. Nom arabe d'une euphorbe, *euphorbia retusa*, Forsk. (LN.)

NOMBRIL, *Umbilicus*, est, comme on sait, cette sorte de nœud au milieu de l'abdomen, qui ser voit à l'insertion du cordon nourricier du fœtus au placenta. Voyez **OMBILIC**. (VIREY.)

NOMBRIL BLANC. Espèce de champignon du genre **AGARIC**, que Paulet a placé dans sa famille des **JUMEAUX**, à raison de sa disposition à croître deux ensemble. Il est d'un blanc gris, et le centre de son chapeau est creusé supérieurement. On le mange. L'auteur précité l'a figuré pl. 41 de son *Traité de champignons*. V. **JUMEAUX**. (B.)

NOMBRIL MARIN. On donne ce nom à une espèce de *natice* et aux opercules de beaucoup de coquilles. V. au mot **NATICE** et au mot **COQUILLE**. (B.)

NOMBRIL DE VÉNUS. Espèce de plante du genre **COTYLÉDON**. (B.)

NOMENCLATURE (*botanique*). C'est (ou ce devrait être) l'art de joindre aux noms qu'on impose aux plantes, l'idée de leur structure et de leur classification. V. ce que j'en dis à l'article **BOTANIQUE**. (D.)

NOMETJES. C'est ainsi que les Hottentots appellent l'espèce d'aigle de l'Afrique, à laquelle Levaillant a imposé la dénomination de **BLANCHARD**. (S.)

NOMIE, *Nomia*, Lat., Oliv. Genre d'insectes, de l'ordre des hyménoptères, section des porte-aiguillons, famille des mellifères, tribu des andrenètes. Ils ont une

grande affinité avec les halictes , et sous le rapport des organes les plus importans , tels que ceux de la bouche et les antennes , ils en diffèrent très-peu ; la languette est seulement beaucoup plus longue , plus étroite et soyeuse. Ce genre paroît , à cet égard , faire le passage des andrenètes aux apiaires. Mais les mâles des nomies présentent dans la forme de leurs jambes postérieures un caractère plus facile à saisir. Ces parties ont tantôt une ou deux lobes , tantôt une épine très-forte ou des dentelures : elles sont courbes dans plusieurs. Les cuisses postérieures sont encore quelquefois très-renflées ; l'écaille arrondie et en forme de coquille , que l'on voit à l'origine des ailes supérieures , ou la tégula , est proportionnellement plus grande dans les nomies que dans les autres espèces de cette tribu. Les nomies sont propres aux pays chauds , et se trouvent fréquemment sur les fleurs. Fabricius a placé les mâles de quelques espèces exotiques avec les *mégilles* et les *seucères*. On trouve dans les départemens méridionaux de la France la NOMIE DIFFORME, *Nomia difformis* ; *Lusius difformis* , Panz., *Faun. insect. Germ. fasc.*, 87, tab. 15, mâle ; *Andrena humeralis*, Jurin. *Hyménopt.*, tab. 14, femelle. Le mâle est long de quatre lignes , noir , avec l'écusson bidenté ; les pattes postérieures ont les cuisses très-épaisses et dentelées , avec un lobe jaune allongé et dilaté au bout , aux jambes. *Voy. Olivier , Encycl. méthod.* , article NOMIE. (L.)

NOMPAREILLE. C'est un MAILLOT de Lamarck , une CLAUSILIE de Draparnaud. (B.)

NONARIA. L'un des noms que les Romains donnoient à l'ASTRAGALUS. (LN.)

NONAS. C'est le nom qu'on donne , à Amboine , au CACHIMAN , *Annona muricata* , Linn. Dans les Indes occidentales , on lui donne celui d'*anona*. (LN.)

NONATELIE, *Nonatelia*. Genre de plantes , dont les espèces ont été reconnues appartenir au genre PSYCHOTRE. Elles ont été mentionnées par Gmelin sous le nom d'ORIBASE. (B.)

NONAWÆ des Japonais. C'est le NYMPHEAU , *Menyanthes nymphoides* , Linn. , ou une espèce voisine. (LN.)

NONDO. Les Toungouses donnent ce nom au LYNX , espèce de CHAT (DESM.)

NONEA. L'un des noms que les Grecs donnoient à la plante appelée *anchusa* par Dioscoride. (LN.)

NONÉE, *Noneu*. Nom donné par Moench au genre appelé depuis ECHIOÏDE et LYCOPSIDE. (B.)

NONE-SO-PRETTY. Nom que les Anglais donnent à une jolie espèce de SAXIFRAGE , *Saxifraga punctata*. (LN.)

NONETTE CENDRÉE. *V.* MÉSANGE NONETTE. (V.)

NONETTE. Variété de FROMENT. (B.)

NONFEUILLÉE. *V.* au mot JONCIOLE. (B.)

NONIGI. Nom donné, au Japon, à deux espèces de FUMETERRES, *Fumaria decumbens* et *Fumaria pallida* de Thunberg. (LN.)

NO-NINSIN et **ONI-NO FARI.** Deux noms d'une espèce de CERFEUIL, *Chærophyllum scabrum*, qui croît au Japon. (LN.)

NONIONE, *Nonion*. Genre de COQUILLE établi par Denys-de-Montfort. Ses caractères sont : coquille libre, univalve, cloisonnée, en disque et contournée en spirale ; mamélonnée sur les deux centres ; le dernier tour de spire percé d'une multitude de pores, et renfermant tous les autres ; dos renflé ; ouverture arrondie, recouverte par un diaphragme ouvert en croissant contre le retour de la spire qu'elle reçoit dans son milieu ; cloisons unies.

L'espèce qui sert de type à ce genre se trouve dans la Méditerranée, et atteint au plus une demi-ligne de diamètre. (B.)

NONNAT. C'est l'ATHERINE NAINÉ, à Nice. On y appelle aussi *nonnat nègre* le STOLÉPHORE RISSO. (DESM.)

NONNAT. On appelle de ce nom, en quelques endroits, tous les petits poissons d'eau douce qui tombent dans les filets des pêcheurs, et dont on ne peut faire que de la friture ou des appâts pour la pêche à la ligne des poissons voraces. (B.)

NONNENAUĞLEIN et **NONNENNELKE.** Noms allemands de la NIGELLE des jardins, *Nigella damascœna*, Linn. (LN.)

NONNENKLEPPEL. L'un des noms de la SCABIEUSE DES CHAMPS, en Allemagne. (LN.)

NONNENKRAUT. C'est, en Allemagne, le nom de la FUMETERRE OFFICINALE. (LN.)

NONNETTE. Espèce d'aigle de Nigritie, dont le plumage a la couleur de l'habit d'une carmélite avec son scapulaire blanc (*Relation de la Nigritie*, par Gaby). C'est, selon toute apparence, le PYGARGUE VOCIFÈRE. (S.)

NONNO. Nom tungouse de la MARTE DE SIBÉRIE ou CHOROK, *Mustela siberica*. (DESM.)

NON-PAREIL. Les Anglais désignent ainsi la PASSERINE PAPE. *V.* ce mot. (V.)

NONPAREILLE. Grosse pomme d'automne, aigrelette, comprimée, d'un vert jaunâtre. (LN.)

NONSUCH. L'un des noms anglais du COMPAGNON BLANC, espèce de LICHNIDE, *Lychnis dioica*, Linn. (LN.)

NOPAL. Nom qu'on donne, en Amérique, à tous les CACTIERS qui ont les tiges aplaties et articulées, principalement à celui sur lequel se trouve la *cochenille*. (B.)

NOPALÉES. Famille de plantes qui ne diffère pas des CACTOÏDES. (B.)

NOPALNOCHEZLI. C'est, au Mexique, le nom du CACTIER A COCHENILLE, *Cactus cochenillifer*, plus connu sous la dénomination de *nopal*. Le *cactus phyllanthus* qui croît aussi au Mexique, est le *nopalxoch-cuezalticquizi* d'Hernandez. (LN.)

NOPHRIS et **NOPHTA.** Noms que les Grecs donnoient à la plante que Dioscoride nomme *ballote* et *marrubium nigrum*, qui paroît être notre BALLOTTE NOIRE. (LN.)

NOR. C'est, à Java, le LORI-NOIRA. V. ce mot à l'article PERROQUET. (S.)

NORANTE, *Ascium*. Arbre de la Guyane, qui forme un genre dans la polyandrie monogynie. Il a pour caractères : un calice divisé en cinq parties aiguës ; une corolle de cinq pétales à peine plus grands que le calice ; environ vingt étamines insérées à la base de l'ovaire ; un ovaire supérieur, ovale-oblong, terminé par un stigmate sessile ; une baie à quatre loges dispermes. Ses feuilles sont alternes, ovales, obtuses, très-entières ; ses fleurs violettes, éparses, et solitaires sur l'extrémité des rameaux, et presque toutes accompagnées d'un corps utriculaire, rouge, en massue oblongue et pédiculée, presque semblables enfin à ceux qu'on voit dans le MARGRAVE. Cette singulière conformation est fort digne d'être observée par les scrutateurs de la nature. (B.)

NORD. Voyez PÔLE. (PAT.)

NORD-CAPER, *Balaena glacialis*. Espèce de CÉTACÉ décrit à l'article BALEINE. V. ce mot. (DESM.)

NOREKAPER. V. NORD CAPER et BALEINE. (DESM.)

NORF et **NORFALCHNEH.** Deux noms arabes du CRESSON. (LN.)

NORISLEGRAES et **NORESTEGRAES.** V. NORIS-LEGRAES. (LN.)

NORK et **NORKA.** Les Suédois donnent ce nom au MICA SCHISTE ou SCHISTE MICACÉ, qui contient des tourmalines ou des grenats. (LN.)

NORKA. Nom russe de la MARTE MINK, *Mustela lutreola*. (DESM.)

NORMAL, adj. qui vient de *norma*, règle ; c'est-à-dire, régulier. Le terme de *normal* est fréquemment employé pour désigner que la structure ou les fonctions d'un être sont conformes à l'ordre régulier de symétrie parfaite ou de succes-

sion la plus convenable à la santé , à la vie. Par exemple , tous les animaux vertébrés sont formés de deux moitiés symétriques , *normales* ; mais les limandes, les soles , les turbots et autres poissons *pleuronectes*, aplatis d'un côté, manquent de symétrie , n'ont plus des formes *normales*, mais plutôt *abnormes*. Les chauve-souris ayant leurs pattes antérieures façonnées en ailes , s'écartent du type *normal* des autres mammifères. Les pagures bernard-l'hermite qui se contournent pour se loger dans la coquille vide des buccins , perdent la forme normale des crustacés. Plusieurs fleurs monopétales , au lieu d'être régulières comme les campanules , deviennent irrégulières comme les digitales. De même , la figure normale de l'alun ou d'un autre sel peut devenir *abnorme* , ou sortir de l'ordre régulier par quelque cause qui a modifié leur cristallisation. Les sources de ces déviations sont curieuses à rechercher. *V. CRÉATURE , ORGANISATION. (VIREY.)*

NORMNOLLE. Nom picard du MERLE. (V.)

NORMESLE. Un des noms vulgaires du MERLE D'EUROPE. (V.)

NORONHIE, *Noronhia*. Genre proposé par Stadman , pour placer l'OLIVIER ÉMARGINÉ de Lamarck. Dupetit-Thouars , en l'adoptant , y rapporte une seconde espèce originaire de Madagascar. Ses caractères sont : corolle épaisse , en grelot ; étamines logées dans une cavité de la corolle ; drupe monosperme , contenant une noix à deux valves. (B.)

NORRIN. C'est la même chose que l'ALVIN , c'est-à-dire , les petits poissons que , dans la pêche des étangs , on réserve pour les repeupler. (B.)

NORRQUINT. Nom suédois du PINSON D'ARDENNES. (V.)

NORTA. L'un des cinq genres formés par Adanson , de celui dit *sisymbrium* par Linnæus. Il a pour type le *sisymbrium strictissimum*. Ses caractères sont : calice évasé ; corolle lâche ou évasée , jaune ; disque des étamines garni de quatre à six tubercules orbiculaires ; silique cylindrique , contenant huit à douze grains ; feuilles simples. (LN.)

NORTENIE, *Nortenia*. Genre de plantes établi par Dupetit-Thouars , dans la didynamie angiospermie et dans la famille des scrophulaires , pour placer deux herbes de Madagascar , à tiges tétragones , à feuilles opposées , et à fleurs portées sur de longs pédouculs axillaires.

Les caractères de ce genre sont : calice presque à deux lèvres , à cinq angles et à cinq dents ; corolle en masque , la lèvre supérieure , bifide , la lèvre inférieure a trois lobes arrondis ; ovaire supérieur à style courbé à sa base , à stigmate bilamellé ; capsule , conique à deux loges , à deux valves ; les semences nombreuses. (B.)

NORTH-CAPER. Voyez les articles **BALEINE** et **NORD-CAPER.** (DESM.)

NOSELLA. C'est ainsi qu'Adanson écrit le *nozellas* de *Clusius*. Voy. ce mot. (LN.)

NOSI des Malabares. V. **NÉGUNDO.** (LN.)

NOSILICHA. V. **NOZELHAS.** (LN.)

NOSODENDRE, *Nosodendron* (maladie des arbres), Lat. Oliv. Genre d'insectes, de l'ordre des coléoptères, section des pentamères, famille des clavicornes, tribu des byrrhiens.

Le coléoptère d'après lequel j'ai établi ce genre, avoit été découvert dans les environs de Paris, par M. Bosc, et placé par Fabricius dans le genre des *sphérédies*, dont il diffère totalement par les antennes, la bouche et la manière de vivre. Olivier l'avoit mis avec les *byrrhes*. Ces insectes et les nosodendres ont, en effet, le corps ovoïde, convexe, la tête inclinée, les antennes courtes, plus grosses vers le bout, cachées dans le repos sous les côtés du corselet; les palpes courts; les pattes courtes, contractiles, avec les jambes larges; mais les nosodendres en sont néanmoins très-distingués généralement. Les trois derniers articles de leurs antennes forment, réunis, une massue brusque, presque ovoïde, comprimée et perfoliée; les palpes sont très-courts, presque égaux et presque cylindriques; les mandibules sont plus fortes; le menton est fort grand, en forme de bouclier et découvert; la tête est presque triangulaire; l'écusson est plus distinct; les pieds ne sont qu'en partie contractiles, les tarses ne sont jamais cachés, et leurs jambes sont grandes, triangulaires et dentées; le dessous du corps est presque plat.

Olivier, dans l'Encyclopédie méthodique, a adopté ce genre et décrit trois espèces; mais les deux dernières, ou celles qu'il nomme *hérissée* et *striée*, me paroissent devoir en être exclues. Je ne citerai donc que celle qui m'a servi de type.

Le **NOSODENDRE FASCICULÉ**, *Nosodendron fasciculare*; *Sphaeridium fasciculare*, Fab.; *Byrrhus fascicularis*, Oliv., Col. tom. 2, n.º 13 et ch. 2, fig. 7; Panz., *Faun. insect. Germ.*, fasc. 24 tab. 2. Cet insecte est long d'environ deux lignes, noir, avec de petits faisceaux de poils courts, d'un brun ferrugineux sur les élytres. On le trouve dans les ulcères des ormes. (L.)

NOSOROG. Nom russe des **RHINOCÉROS.** (DESM.)

NOSPRASON, ou **NOSPRASIUM**, **NOSTELIS** et **NOTERAS.** Ces noms grecs appartiennent, selon Dioscoride, à la plante **BALLOTTE**, qui est le marrube noir des Latins et notre ballotte commune. (LN.)

NOSSELCHENKRAUT. L'un des noms vulgaires de la *MACHE* (*valeriana locusta*, Linn.). (LN.)

NOSTELIS. V. **NOSPRASON.** (LN.)

NOSTOC. Nom spécifique d'une plante du genre **TREMELLE**. Voyez ce mot.

Vaucher de Genève, dans un excellent ouvrage sur les *Conferves*, a supprimé le genre **TREMELLE**, et l'a remplacé par deux nouveaux genres, dont l'un porte le nom de **NOSTOC**, et l'autre celui d'**OSCELLAIRE**. Voyez ce mot.

Ce genre *nostoc* a pour type le *tremella nostoc* de Linnæus, et renferme en outre cinq espèces observées aux environs de Genève, les unes terrestres, les autres aquatiques.

On a publié bien des fables sur le *nostoc*. On a dit, par exemple, que son eau distillée à la simple chaleur du soleil, prise intérieurement, calmoit les douleurs, guérissoit les ulcères les plus rebelles, même les cancers et les fistules, qu'elle faisoit croître les cheveux, etc.

Tout le merveilleux de cette plante aux yeux du vulgaire ne consiste qu'à s'imbiber d'eau après la pluie, et à se dessécher par la chaleur; mais pour le naturaliste, il réside dans son organisation intermédiaire entre les végétaux et les animaux. Sa contexture est fibreuse comme celle des *CONFERVES*, ce qui l'éloigne des tremelles avec lesquelles Linnæus l'avoit confondue.

H. Cassini a émis l'opinion que le *nostoc* étoit une variété de *COLLEMA*, mais il est difficile de se ranger à son avis. V. **GEISSODÉE** et **BATROCHOSPERME**.

Le **NOSTOC DU GENIÈVRE** est le **GYMNOSPORANGE**. (B.)

NOSTOC OPAQUE. Synonyme d'**OREILLE DE CHAT**. (B.)

NOSTRZEK-MALY. Le **MÉLILOT** commun reçoit ce nom en Pologne. (LN.)

NOTACANTHE, *Notacanthus*. Genre de poisson établi par Bloch, et adopté par Lacépède, dans la division des **ABDOMINAUX**. Il offre pour caractères : un corps très-allongé; une nuque élevée et arrondie; une tête grosse; la nageoire anale très-allongée et réunie avec celle de la queue; point de nageoire dorsale, et en place des aiguillons gros et courts.

Ce genre ne renferme qu'une espèce, qui a été figurée par Bloch, pl. 431 de son ouvrage sur les poissons. (B.)

NOTACANTHE, *Notacantha*, Lat. Famille d'insectes, de l'ordre des diptères, ayant pour caractères : antennes de deux ou trois articles; trompe renfermant un suçoir de deux soies; celle des uns très-courte, terminée par deux grandes lèvres saillantes; celle des autres longue, en siphon, cachée sous un museau en forme de bec, portant les anten-

nes; dernier article des antennes ayant des divisions transverses en forme d'anneaux.

Ces diptères, placés par Linnæus dans son genre *musca*, et formant, dans la méthode de Geoffroy, ceux de *stratiome* et de *némotèle*, ont le corps oblong, déprimé, les antennes souvent cylindriques ou coniques, quelquefois terminées en massue; la tête hémisphérique, presque entièrement occupée par les yeux, dans les mâles; les yeux souvent agréablement et diversement colorés; trois petits yeux lisses; les ailes longues, croisées horizontalement sur le corps, avec des nervures disposées en rayon et partant d'une cellule discoïdale; l'écusson souvent épineux, et de là l'origine du nom donné à cette famille; l'abdomen grand, aplati, ordinairement ovale ou arrondi; les pieds courts, sans épines aux jambes, et le bout des tarsi muni de trois petites pelotes et de deux crochets.

La plupart des notacanthes habitent les lieux marécageux, leurs larves étant aquatiques, et se tiennent sur les feuilles ou sur les fleurs des végétaux; quelques autres fréquentent les bois et paroissent faire leur ponte dans la carie ou les plaies des arbres.

Les larves ont le corps long, aplati, divisé en anneaux, dont les derniers ordinairement plus longs, forment une sorte de queue, terminée par des poils à barbes ou plumeux, disposés en rayon, au point de réunion desquels est l'ouverture qui donne passage à l'air. Leur tête est écailleuse, petite, oblongue, munie de petits crochets et d'appendices. Telle est notamment la forme des larves aquatiques de cette famille, les seules qui nous soient bien connues; elles respirent en tenant le bout de leur queue suspendu à la surface de l'eau. Leur peau devient la coque de la nymphe; leur corps ne change point alors de figure; mais il devient roide et incapable de se mouvoir; il flotte sur l'eau, et sa queue fait souvent un angle avec lui. La nymphe n'occupe qu'une des extrémités de sa capacité intérieure; l'insecte parfait sort par une fente qui se fait sur le second anneau; il se pose sur sa dépouille, où son corps se raffermi et achève de se développer. Les uns ont les antennes toujours beaucoup plus longues que la tête, à trois articles distincts, dont le dernier divisé en huit anneaux. Ils composent la tribu des DÉCATOMES, qui comprend les genres: *hermétique*, *xylophage* et *béris*. Dans les autres notacanthes, les antennes, souvent plus courtes que la tête ou guère plus longues, n'ont au plus que cinq à six anneaux à leur dernier article. Ils forment la tribu des STRATIOMYDES. Voyez ces mots. (L.)

NOTARCHE, *Notarchus*. Genre établi par Cuvier,

parmi les mollusques gastéropodes et dans le voisinage des LAPLYSIES. La seule espèce qui le compose vient de la mer des Indes, et se distingue des laplysies par son manteau, qui est fendu obliquement au-dessus du col, pour conduire aux branchies.

Le NOTARCHE est figuré pl. II de l'important ouvrage de Cuvier, intitulé le *Règne animal distribué selon son organisation*. (B.)

NOTASPE, *Notaspis*. Nom générique, donné par Jean-Frédéric Hermann aux insectes de notre genre ORIBATE. Voyez ce mot. (L.)

NOTELEE, *Notelæa*. Genre de plantes de la décandrie monogynie et de la famille des jasminées, fort voisin des oliviers, établi par Ventenat dans son *Choix de plantes*. Il offre pour caractères : un calice à quatre dents inégales; une corolle de quatre pétales; deux étamines très-courtes, à filamens élargis; un ovaire supérieur, surmonté d'un stigmate bifide. Le fruit n'est pas connu. Cinq espèces, originaires de la Nouvelle-Hollande, composent ce genre: l'une d'elles se cultive dans nos orangeries, et y fleurit en abondance; mais ses fruits n'y nouent point. C'est un arbuste toujours vert, à feuilles opposées. (B.)

NOTENSTEIN. Selon Reuss, c'est le GRÈS lorsqu'il est marqué de taches et de lignes qui ressemblent à des notes de musique. (LN.)

NOTERAS. V. NOSPRASON. (LN.)

NOTÈRE, *Noterus*. Clairv., Lat., Oliv. Genre d'insectes, de l'ordre des coléoptères, section des pentamères, famille des carnassiers, tribu des hydrocanthares, ayant pour caractères : tarses à cinq articles distincts, presque semblables dans les deux sexes; lame pectorale, portant les deux pieds postérieurs, ayant une rainure ou coulisse profonde; point d'écusson; antennes un peu dilatées et un peu plus larges vers le milieu de leur longueur, surtout dans les mâles, presque en fuseau; palpes filiformes; le dernier article des labiaux ayant une échancrure et paroissant fourchu.

M. Clairville a établi ce genre sur une petite espèce de dytique de Fabricius, qu'il a nommée CRASSICORNE, *crassicornis*; elle est brune, avec la tête et le corselet fauves; les élytres sont vaguement ponctuées; elle est très-commune dans les eaux stagnantes des environs de Paris. Voyez Clairville, *Entomol. helvet.*, tom. 2, pag. 225, tab. 32; et Olivier, *Encycl. méth.*, article NOTÈRE. (L.)

NOTGRASS. Nom suédois de la LOBÉLIE DORTEMANNE. (LN.)

NOTHRIE. *Nothria*. Genre de plantes établi par Bergius. Il ne contient qu'une plante ligneuse, rampante, qui croît au Cap de Bonne Espérance; elle a beaucoup de ressemblance avec les FRANKÈNES, et quelques botanistes même l'y ont réunie. (B.)

NOTHUS, *Nothus*. Genre d'insectes, de l'ordre des coléoptères, section des hétéromères, famille des sténélytres, tribu des œdemérites, nommé d'abord par Illiger *palecina*, et ensuite *œsphyæ*. Olivier, dans l'Encyclopédie méthodique, lui a conservé la dénomination de *nothus*, qui lui avoit été imposée par des naturalistes de Vienne en Autriche. Ce genre est très-voisin de celui des œdémères. Il en diffère 1.^o par les antennes insérées dans une profonde échancrure des yeux; 2.^o par les palpes, dont le dernier article est très-grand, presque lunulé; 3.^o par le corselet qui est presque de la largeur de la base de l'abdomen, carré, avec les bords latéraux relevés. Les élytres sont plus dures que celles des œdémères, et de la même largeur partout. Les nothus ressemblent d'ailleurs à ces derniers coléoptères, quant aux autres caractères essentiels; les cuisses postérieures sont très-renflées, du moins dans les mâles.

NOTHUS CLAVIPÈDE, *Nothus clavipes*. Oliv. Long d'un peu plus de quatre lignes, d'un noir plombé, avec un léger duvet gris; palpes, et les trois premiers articles des antennes, fauves. Il se trouve en Autriche, ainsi que les deux suivans.

NOTHUS BRULÉ, *Nothus præustus*, Oliv. Un peu plus petit que le précédent, roussâtre, avec la tête, la poitrine, deux taches sur le corselet, le bout des élytres et les genoux noirs. Il faut peut-être rapporter à cette espèce le *dryops femorata* de Fabricius.

NOTHUS BIPONCTUÉ, *Nothus bipunctatus*, Oliv. Noir, avec la bouche, la partie antérieure du front, tous les bords du corselet et une ligne dans son milieu, la plus grande partie de l'abdomen et des pattes fauves. (L.)

NOTI. Nom que les cultivateurs de l'Indostan donnent à l'INDIGO qu'on retire des pousses de la première année. Les Portugais le nomment BARIGA. L'indigo obtenu des pousses de la deuxième année est désigné par *tjerri*: c'est le meilleur. Celui de la troisième année est le *sassala* et le plus inférieur. (LN.)

NOTIANOSKEMIN. C'est encore l'un des noms grecs du BALLOTTE de Dioscoride. V. NOSPRASON. (LN.)

NOTITE. Nom proposé par M. Jurine, pour désigner ces roches primitives qui ont pour parties constituantes le quartz, le feldspath cristallisé et le mica, unis dans une pâte

argilo-siliceuse. Ces roches, dit-il, ressemblent tellement à des granites, qu'on pourroit les confondre aisément, surtout lorsque la pâte est discrète. C'est cette apparence que l'auteur a voulu rappeler par le nom de *notite*, qu'il dérive du grec *notos*, bâtard. Ces roches sont des porphyres et des granites porphyriques pour la plupart des minéralogistes. (L.N.)

NOTION et **NOTIOS** des Grecs. C'est la plante *elaterion* (*momordica elaterium*, L.). (L.N.)

NOTIOPHILE, *Notiophilus*. Genre d'insectes de l'ordre des coléoptères, famille des carnassiers, tribu des carabiques, établi par M. Duméril, et qu'on avoit confondu avec celui des *elaphres*. Il en diffère, 1.^o par la forme demi-circulaire du labre; 2.^o par celle du corselet qui est presque carré et presque aussi large en devant que la base des élytres; 3.^o par les palpes extérieurs, dont le dernier article est ovalaire, et non en cône renversé.

Ce genre compose, dans la Faune d'Autriche du docteur Duftschmid, la première famille de ses élaphres: elle comprend trois espèces; la première est l'élaphre demi-punctué (*semipunctatus*) de Fabricius, à laquelle M. Duftschmid rapporte, comme variétés, l'*E. bimoucheté* (*biguttatus*) de celui-ci. Cet insecte est d'un cuivreux brillant; ses élytres ont des stries ponctuées très-serrées, avec un espace longitudinal et lisse près de la suture. La variété a l'extrémité de ses élytres, la base des antennes et les jambes jaunes. La seconde espèce est l'élaphre aquatique (*aquaticus*) de Fabricius; le *lupreste à tête cannelée* de Geoffroy. Elle ne diffère de la précédente que parce que ses stries sont moins denses, et que ses élytres ont à leur extrémité une tache lisse, indépendamment de l'espace sutural et poli que l'on voit dans la précédente. Cette espèce est très-commune et présente encore une variété, ayant une tache jaune, mais peu distincte au bout de ses étuis. Le troisième élaphre de cette famille, ou du genre notiophile, est celui que M. Duftschmid nomme *palustris*; il est d'un bronzé luisant, avec des stries ponctuées et un espace étroit, près de la suture, le disque du corselet et ses extrémités polis et très-lisses. Ce ne sont peut-être que des variétés d'une même espèce. (L.)

NOTJO. Arbrisseau des Indes, dont Adanson fait un genre voisin des **CALLICARPES**; ses feuilles sont opposées, ailées; les fleurs forment des épis terminaux, et sont composées chacune: d'un calice tubulé à cinq divisions; d'une corolle également tubulée et à cinq divisions; de cinq étamines; d'un style à deux stigmates; d'une baie uniloculaire et à quatre graines. (L.N.)

NOTOCÈRE, *Notoceras*. Genre de plantes établi par

Aiton, pour placer le VÉLAR BICORNE. Ses caractères sont : calice relevé à base égale ; stigmaté en tête ; sommet de la silique terminé par deux cornes. (B.)

NOTOGNIDION. Genre de poissons ACANTHOPTÉRYGIENS, établi par Rafinesque-Schmaltz, qui, selon ce naturaliste, diffère de celui des SPARES, en ce que la nageoire dorsale est sans rayons épineux et munie antérieurement de deux appendices ou protubérances écartées et molles.

Ce genre peut être considéré comme formant le passage de celui des CENTRONOTES à celui des SPARES ; mais il est très-différent des deux ; et la seule espèce qu'il renferme, s'en éloigne non-seulement par les caractères rapportés ci-dessus, mais encore par la forme de sa queue et par celle de son museau.

Le NOTOGNIDION SCIRENGA est un poisson des mers de Sicile, à peine long de cinq pouces, dont le corps est comprimé, le museau très-obtus, la ligne latérale courbée et flexueuse dans son milieu ; les nageoires pectorales obtuses et la queue quadrifide. Sa couleur est en-dessus d'un roussâtre vineux, uniforme, et cette teinte examinée de près se compose d'une innombrable quantité de très-petits points obscurs répandus sur un fond gris-roussâtre. Quelquefois ses flancs sont marqués de bandes alternativement plus claires et plus obscures. Ses yeux sont grands avec l'iris argenté.

NOTOLAËNE, *Notolæna*. Genre de fougères établi par Robert Brown, et qui renferme un certain nombre d'espèces (environ quinze) appartenant aux genres GRAMMITE, PTERIDE, CETERACH et DORADILLE. Deaux l'avoit appelé CINCINALE. Ses caractères consistent dans les fructifications marginales, soit interrompues, soit contiguës. (B.)

NOTONECTE, *Notonecta*, Linn. Genre d'insectes, de l'ordre des hémiptères, section des hétéroptères, famille des hydrocorises, ayant pour caractères : bec de la longueur de la tête, conique, déprimé, de trois articles ; labre extérieur, triangulaire ; antennes très-courtes, cachées sous les yeux, plus grêles vers leur extrémité, de quatre articles ; corps cylindrico-ovoïde, avec la tête verticale, les yeux grands, un écusson très-distinct, et les élytres inclinées ; tous les tarses à deux articles ; les quatre pieds antérieurs courbés, presque égaux, avec deux forts crochets au bout ; les postérieurs propres à la natation, avec les crochets du bout très-petits.

Les notonectes, ainsi nommées de ce qu'elles nagent sur le dos, ont le corps oblong, très-convexe ; la tête appliquée exactement contre le corselet, arrondie, concave en dessous, avec les yeux allongés, peu saillans, sans petits yeux

lisses ; un écusson triangulaire ; les pattes antérieures doublées ou courbes, et les postérieures fort grandes.

Les notonectes vivent dans l'eau, tant en état de larves que sous celui d'insectes parfaits. Elles nagent toujours sur le dos ayant le ventre en l'air. La larve ne diffère de l'insecte parfait, que parce qu'elle manque d'ailes et d'élytres. Sous leurs différentes formes, les notonectes sont carnassières ; elles saisissent leur proie avec leurs pattes antérieures, et la sucent avec leur trompe ; elles attaquent des insectes plus gros qu'elles, et n'épargnent pas même leur espèce ; les larves d'éphémères sont très-sujettes à être leurs victimes. Elles forment un genre peu nombreux en espèces : on les trouve presque toutes en Europe ; les plus communes sont la *glauque* et la *petite* ; on les rencontre très-fréquemment dans toutes les eaux stagnantes.

NOTONECTE GLAUQUE, *Notonecta glauca*, Linn., Geoffr., Fab. ; pl. G 33, 11, de cet ouvrage. Elle a la tête jaune ; les yeux bruns ; le corselet moitié noir, moitié jaune ; l'écusson grand, d'un noir velouté ; les élytres d'un gris jaunâtre, avec de petites taches marginales brunes.

On la trouve dans les eaux, nageant à leur surface : elle pique très-fort avec sa trompe. Dans l'accouplement, le mâle est monté sur le dos de sa femelle, et ils nagent ensemble avec vitesse. Après l'accouplement, celle-ci pond un grand nombre d'œufs allongés, blancs, qu'elle place sur les tiges des plantes aquatiques. Au commencement du printemps, il sort de ces œufs de petites larves, qui, en passant à l'état de nymphes, acquièrent des commencemens d'élytres et d'ailes. Les unes et les autres nagent sur le dos comme l'insecte parfait.

NOTONECTE FOURCHUE, *Notonecta furcata*, Fab. Elle diffère de la précédente en ce qu'elle a les élytres bifides à l'extrémité, brunes, avec deux taches oblongues jaunes, à la base. On la trouve aux environs de Paris. On y rencontre encore deux autres espèces dont les caractères distinctifs n'ont pas été étudiés. Voyez la Monographie des *hydrocarides* et des *naucorides* de la Suède, par M. Fallen, et celle des *notonectidées* de M. Léach, douzième volume des Transactions de la Société Linnéenne. (L.)

NOTONECTIDÉES, *Notonectidea*. Nom donné par M. Léach (*Linn. Soc. Trans.*, tom. 12), à une tribu d'insectes hémiptères, composée des genres NOTONECTE et PLÉE, formant une première famille ; et des genres SIGARE et CORISE, constituant une autre et dernière famille.

Cette tribu est la même que celle à laquelle j'ai donné, dans cet ouvrage (article ENTOMOLOGIE), le nom de PLATY-

DACTYLES, et qui est la division 10 de la famille des hydrocorises de mon *Genera crust. et insect.* Voyez PLATYDACTYLES et HYDROCORISES. (L.)

NOTOPÈDE, *Notopoda*. On a donné ce nom aux insectes coléoptères du genre TAUPIN. V. ce mot. (O.)

NOTOPODES, *Notopoda*, Lat. Tribu de crustacés décapodes, de la famille des brachyures, ayant pour caractères: les deux ou quatre dernières paires de pieds insérées sur le dos.

Tantôt ces pieds sont crochus à leur extrémité, comme dans les genres: DROMIE, DORIPPE, HOMOLE; tantôt ces pieds et même les précédens, à l'exception des serres, se terminent en nageoire; tel est le caractère du genre RANINE. V. ces articles. (L.)

NOTOPTÈRE, *Notopterus*. Genre de poissons de la division des APODES, établi par Lacépède, pour placer deux espèces du genre des GYMNOTES, différentes des autres.

Ce genre offre pour caractères: des nageoires pectorale, anale et dorsale; point de nageoire caudale; le corps très-court.

Le NOTOPTÈRE KAPIRAT, *Gymnotus notopterus*, Linn., a la nageoire du dos très-courte; son museau court et arrondi; une petite ouverture au-dessus des yeux; des dents inégales aux deux mâchoires; des écailles variées de couleur d'or et d'argent. Il se trouve dans les mers d'Amboine, et parvient à environ un pied de long. Il ressemble, à la nageoire du dos près, aux *gymnotes*.

Le NOTOPTÈRE ÉCAILLEUX, *Gymnotus asiaticus*, Linn., a la nageoire du dos très-longue; le corps couvert de petites écailles arrondies. Il se trouve avec le précédent. Il a un barbillon au-devant de ses narines, et plusieurs pores sur la tête; ses dents sont aiguës; sa couleur est obscure, avec des bandes transverses plus brunes. Ce poisson a besoin d'être encore observé.

Le NOTOPTÈRE FONTANE a été observé par Risso, dans la mer de Nice. On le voit figuré dans son ouvrage. (B.)

NOTOSTOMATES, *Notostomata* (bouche sur le dos). M. Léach désigne ainsi une sous-classe d'arachnides, ayant pour caractères: bouche située sur le dos (six pieds). Voyez NYCTÉRIE et PHTHYROMIES. (L.)

NOTOXE, *Notoxus*, Geoff.; *Cantharis*, ejusd.; *Meloe*, Linn.; *Aulicus*, Payk., Fab. Genre d'insectes, de l'ordre des coléoptères, section des hétéromères, famille des trachélides, ayant pour caractères: tête en forme de cœur ou triangulaire et arrondie postérieurement, toujours dégagée,

inclinée ; pénultième article de tous les tarses bilobé ; antennes presque filiformes , insérées devant les yeux , simples et formées d'articles presque en cônes renversés ; palpes maxillaires beaucoup plus grands que les labiaux , avec le dernier article plus grand , presque en forme de hache ; le même des labiaux un peu plus épais que les précédens , presque en forme de tête ; yeux arrondis un peu saillans ; corselet presque en cœur , rétréci et tronqué postérieurement , quelquefois cornu ou comme articulé ; corps allongé , presque cylindrique ; élytres molles.

Les notoxes sont des coléoptères très-petits , fort agiles , que l'on rencontre soit sur les plantes , soit à terre , et dont les larves sont inconnues. Quelques espèces ont la partie antérieure du corselet prolongée en cœur et rétrécie en pointe , ou en forme de corne. C'est d'après elles que Geoffroy a établi le genre *notoxus* , qu'il a désigné , dans notre langue , sous le nom de CUCULLE. D'autres espèces privées de cornes , mais d'ailleurs entièrement semblables , ont été rangées par lui avec les *cantharides*.

Le genre *notoxus* de Fabricius comprit d'abord les mêmes insectes et les coléoptères de notre genre *opile* , tribu des clairones. M. Paykull en détacha les premiers , sous la dénomination générique d'*anthicus* , changement que Fabricius a approuvé dans son Système des éléuthérates ; mais il a réuni aux *anthicus* , des coléoptères très-différens , tels que les *psélaphes* et les *scydmonès*. Plusieurs espèces de notoxes sont aptères.

1. *Corselet armé d'une corne.*

NOTOXE MONOCEROS , *Notoxus monoceros* , pl. G 33 , 12 de ce Dict. *Meloe monoceros* , Linn. ; *Anthicus monoceros* , Fab. ; la *Cuculle* , Geoff.

Cet insecte a deux lignes et demie de longueur ; la tête est noire ; le corselet est fauve à sa partie postérieure , noir à sa partie antérieure , qui est relevée , prolongée en pointe , et qui s'avance au-dessus de la tête de l'insecte ; les élytres sont testacées ; elles ont une grande tache noire à la base ; une partie de la suture , une bande transversale vers les deux tiers , et une tache près du bord extérieur , de couleur noire ; le dessous du corps et les pattes sont fauves.

On trouve ce *notoxe* assez communément sur les fleurs , aux environs de Paris.

La même division comprend encore le NOTOXE CORNU ; *notoxus cornutus* , très-voisin du précédent , mais dont les élytres sont noires , velues , avec deux bandes d'un fauve pâle. Le NOTOXE RHINOCEROS , *notoxus rhinoceros* , qui est une fois

plus petit que le précédent, noir, avec le rebord des élytres, les antennes, la tête, le corselet et les pattes, d'un jaune pâle.

On les trouve dans les départemens méridionaux de la France.

2. *Corselet sans corne.*

NOTOXE FLORAL, *Notoxus floralis*, Oliv.; *Anthicus floralis*, Fab.; la *Cantharide fourmi*, Geoff.; long d'une ligne et demie; noirâtre, avec la tête, à l'exception du ventre, le corselet et les pattes, d'un fauve pâle; la base des élytres, plus claire ou roussâtre.

Olivier mentionne trente espèces de notoxes. M. le baron Dejean et M. Dufour en ont trouvé, en Espagne, plusieurs autres qui n'ont pas encore été décrites. (L.)

NOTSCHETZNOPALLIS et **NOPALNOTCHETZTLI**. Noms que les Mexicains donnoient à la cochenille, petit insecte qui vit sur le **NOPAL**, espèce de **CACTIER** qu'ils appeloient aussi *noctli*. (LN.)

NOTTOLA. Nom toscan de l'**ENGOULEVENT**. (V.)

NOTTOLO ou **NOTTOLA**. Noms italiens de la **CHAUVÉ-SOURIS**, appliqué par Daubenton à une seule espèce.

V. VESPERTILION NOCTULE. (DESM.)

NOU ou **GNOU**. **V. ANTILOPE GNOU**. (DESM.)

NOUER (*physiq. végét.*) Ce mot exprime le moment où la fécondation de l'ovaire a lieu, ou, si l'on veut, le passage de la fleur au fruit. C'est, dans les plantes, le grand œuvre de la génération, après lequel les parties de la fleur qui y ont concouru, et qui désormais deviennent inutiles, se dessèchent, et tombent pour faire place au jeune fruit. On dit alors que le fruit est *noyé*, ce qui signifie que le germe est devenu fruit. Dans ce nouvel état, il craint moins les intempéries de l'air et de la saison. Cependant, des pluies froides, des rosées blanches, suivies d'un soleil chaud, un vent âpre ou fort, et plusieurs autres circonstances, font souvent tomber le fruit *noyé*. (D.)

NOUFAR et **BACHENYN EL-KHANZYR**. Noms arabes du *Lotus* (*nymphaea lotus*, L.), qui croît dans le Nil. Ses fleurs, ainsi que celles du *nymphaea carulea*, Savign., sont appelées **A'RAYS EL-NYL**, *épouse du Nil*. (LN.)

NOUG, Synonyme de **NOYER**. (B.)

NOUGHIE et **NÉGA**. Noms languedociens du **NOYER**. *Noze* et *nouzè* sont ceux de la **NOIX**. (LN.)

NOURAIN. **V. NORRIN**. (DESM.)

NOURIDOU. En Languedoc, on appelle ainsi les **COCHONS d'un an**, ou à mettre au gland ou à l'engrais. (DESM.)

NOUROUK. Nom de pays de l'**ENDRACH**. (B.)

NOURRITURE. V. ALIMENS. (VIREY.)

NOURRITURE DES ANIMAUX DOMESTIQUES.

(*Economie rurale.*) La nourriture étant le seul moyen que la nature ait donné à tous les êtres organisés pour opérer leur accroissement et réparer les pertes de substance qu'ils font à chaque instant de leur existence, si nous la considérons sous le point de vue de son utilité, de son administration, et des qualités qu'elle doit avoir pour les animaux domestiques, elle nous présente les observations les plus importantes. Nous examinerons ici les principales, en nous bornant à quelques principes généraux.

On peut distinguer les mammifères, parmi ces animaux, en herbivores, frugivores et granivores, tels que le cheval, l'âne, le bœuf, le buffle, le bouc et le belier; et en carnivores, ou plutôt en omnivores, comme le porc et le chien, qui préfèrent cependant la chair aux végétaux. La plupart des oiseaux de basse-cour compris sous le nom trivial de *volailles*, sont à la fois herbivores, granivores, frugivores, et carnivores. Le petit nombre d'insectes devenus domestiques, vit exclusivement du produit des végétaux; et les poissons que nous renfermons dans nos étangs sont herbivores et carnivores. Remarquons ici qu'aucun animal n'est exclusivement frugivore ni herbivore, et que ceux qui vivent habituellement d'herbe ou de fruits, se nourrissent aussi de grains, lorsqu'ils peuvent s'en procurer; de même que les granivores se repaissent quelquefois d'autres parties des végétaux.

La nature a pourvu chaque espèce d'animaux d'organes digestifs proportionnés au genre d'alimens qui lui sont propres, indépendamment des dispositions importantes qui existent dans les organes de la manducation. Les espèces herbivores, frugivores et granivores, ont plus de capacité et d'étendue dans leurs intestins que les carnivores, parce que, vivant d'alimens moins substantiels, ils sont obligés d'en prendre un volume plus considérable à la fois, pour en retirer une nourriture suffisante. Les derniers, au contraire, trouvant, sous un petit volume, une substance très-nourrissante, n'ont pas besoin d'intestins aussi développés. D'ailleurs la facilité avec laquelle la chair se putréfie ne permet pas qu'elle reste longtemps dans leur corps sans danger; et l'on observe même que quoiqu'elle en soit ordinairement évacuée assez promptement, leur chair est assez généralement désagréable au goût et à l'odorat; leurs humeurs sont dans un état d'alcalescence voisin de la putridité; leurs excréments exhalent souvent une odeur extrêmement putride, et leur urine est âcre et caustique. Au contraire, les alimens végétaux n'acquiescent jamais des qualités aussi pernicieuses dans le corps des animaux

herbivores, et leurs déjections ont une odeur bien moins désagréable.

C'est d'après ce rapport nécessaire entre la masse des alimens et l'étendue des organes destinés à les contenir et à les élaborer, que nous voyons tous les carnivores n'avoir qu'un seul estomac, simple, d'une capacité médiocre, d'une texture membraneuse, délicate, et des intestins fort courts; tandis que dans les herbivores nous trouvons toujours l'estomac proportionnellement plus large, quelquefois multiple ou musculeux, et les intestins amples et longs, outre l'appendice intestinal qui porte le nom de *cæcum*, et qui sert en quelque sorte de supplément à l'estomac.

Ainsi, le choix des alimens étant toujours déterminé par le mode particulier d'organisation affecté à chaque espèce, et telle substance qui est appétée par l'une, étant rejetée souvent par l'autre, pouvant même lui devenir nuisible, comme on en voit de fréquens exemples; tous les animaux, dans l'état de nature, ayant la faculté de se transporter d'un lieu dans un autre, quelquefois avec une grande rapidité, ils choisissent la nourriture qui convient le mieux à leur constitution, et, guidés par leur instinct, ils se trompent rarement. Dans l'état de domesticité, au contraire; resserrés dans des limites ordinairement fort étroites, livrés entièrement à la domination de l'homme, généralement plus avide que raisonnée, ils sont réduits à apaiser leur faim avec la nourriture qu'on leur présente; l'art fait souvent ici violence à la nature, et il résulte fréquemment de cette violation de ses lois, les accidens les plus graves, qu'on n'attribue pas toujours à leur véritable cause.

Le genre, l'espèce, et même la simple variété des alimens, influent aussi, de la manière la plus directe et la plus prononcée, sur le caractère et les dispositions habituelles des animaux domestiques. Celui, par exemple, qui vit d'herbe seulement, lorsqu'elle est très-aqueuse, est ordinairement mou, lent, peu actif et vigoureux, quoiqu'il puisse jouir d'ailleurs d'un certain embonpoint; celui qui ne s'en rassasie que lorsqu'elle approche de sa maturité, et lorsqu'elle a perdu son excès d'humidité, prend plus de force, de vigueur et d'embonpoint réel; celui qui se nourrit de fruits, l'emporte sur le dernier, sous ces rapports; celui qui peut faire choix de graines, acquiert encore plus d'énergie; enfin celui qui se repaît de chair, l'emporte sur tous les autres par sa vitalité, son agilité, son caractère énergique et même féroce. Les animaux omnivores nous fournissent un exemple frappant de cette dernière vérité, par l'espèce de métamorphose qu'éprouve leur caractère, suivant le genre d'alimens auquel ils

sont soumis. On remarque une bien grande différence à cet égard entre un chien nourri habituellement de chair et un autre réduit à des alimens végétaux. Le premier se distingue aisément du second par plus d'énergie, de force, de courage et de férocité, et les carnivores sont ainsi généralement plus robustes, plus agiles, et plus rustiques que les herbivores, parce que la chair nourrit plus fortement et soutient mieux que les végétaux.

On observe encore qu'en général l'influence de la nourriture est plus grande, comme l'a remarqué Buffon, et produit des effets plus sensibles sur les animaux qui se nourrissent de végétaux; ceux, au contraire, qui ne vivent que de chair, varient moins par cette cause que par l'influence du climat et des autres circonstances favorables ou défavorables sous lesquelles ils se trouvent placés.

C'est surtout par l'abondance et le choix de la nourriture, que nous parvenons à rendre les animaux soumis à la domesticité plus féconds qu'ils ne le sont naturellement; c'est ainsi que nous déterminons une ponte bien plus fréquente dans les femelles des oiseaux; et c'est encore par ce moyen que nous réussissons à rendre la chair plus tendre, plus savoureuse et plus délicate; mais c'est principalement lorsqu'ils sont jeunes qu'une nourriture abondante et bien choisie mérite de fixer notre attention, car la moindre négligence à cet égard peut influer défavorablement sur leur constitution, tandis qu'on peut par ce moyen corriger en grande partie la foiblesse originelle, et avancer l'époque de la puberté, en accélérant le développement et en accroissant les forces. On peut enfin parvenir à créer des races précieuses, susceptibles de se perpétuer par voie de génération, en continuant l'emploi du même moyen; et cette vérité à laquelle on ne fait pas généralement assez d'attention, est d'une haute importance dans l'économie rurale, puisque les premiers alimens auxquels on soumet les jeunes animaux peuvent exercer une si grande influence sur leur état physique, et en outre sur leurs dispositions morales. La parcimonie dans la distribution de la nourriture à ces animaux, ou le mauvais choix dans la qualité, sont donc une fausse économie et un vice d'administration qui peuvent agir également de la manière la plus fâcheuse sur les espèces et les races les plus précieuses, soit en s'exerçant directement sur la génération, soit en nuisant au développement des principales qualités. Il est bien reconnu d'ailleurs que, dans le premier âge, les organes prépondérans dans les animaux sont ceux de la nutrition, de même que dans l'âge adulte ce sont ceux qui ont rapport à la reproduction; et le genre, l'abondance, ainsi

que la qualité de la nourriture, peuvent apporter des différences considérables dans la taille et les proportions des individus; c'est ce qui fait que les animaux domestiques sont généralement de plus belle taille et plus prolifiques que les mêmes espèces sauvages, qui sont moins bien nourries.

Il peut devenir aussi fort utile pour la pratique, de bien se pénétrer de cette autre vérité; c'est qu'en général les petits animaux mangent davantage, en raison de leur taille, que les grosses espèces; aussi ont-ils proportionnellement plus de vie.

La quantité de nourriture nécessaire aux animaux domestiques, est en raison directe de la perte de substance qu'ils peuvent éprouver par différentes causes. C'est pourquoi ceux qui travaillent beaucoup, et toutes les espèces qui sont naturellement exposées à de grands mouvemens, ont besoin de manger en proportion de l'affoiblissement de leur corps; lorsque tous ceux dont les mouvemens sont lents, et dont le travail est léger, exigent peu de nourriture, leur perte étant peu considérable; et l'on observe que ceux qui passent l'hiver dans l'engourdissement, peuvent être long-temps sans prendre d'alimens, ne faisant presque aucune déperdition. Une température élevée diminuant aussi les forces digestives et modérant les mouvemens, rend les alimens moins nécessaires qu'une température basse, et elle autorise à en diminuer la quantité, aux époques les plus chaudes de l'année.

Les animaux herbivores peuvent manger presque sans relâche; ils digèrent souvent à mesure qu'ils avalent; au lieu que les carnivores bien repus refusent ordinairement de manger, et restent plus long-temps sans le faire. Ces derniers résistent, aussi, bien mieux à la disette d'alimens que les premiers, car quelques jours d'abstinence suffisent généralement pour affaiblir considérablement, et même pour faire périr un bœuf, un cheval, un mouton, et toute autre espèce herbivore; tandis qu'on a vu des chats, des blaireaux, des fouines, des loups, et d'autres carnivores résister à une abstinence beaucoup plus prolongée. Des oiseaux de proie, comme l'aigle, le balbuzard, l'effraie, ont plus d'une fois prouvé qu'ils pouvoient jeûner fort long-temps, sans paroître même en être affaiblis. Buffon rapporte l'exemple d'un chat enfermé par mégarde sous les scellés, dans une armoire, lequel en étoit sorti vivant, quoique très maigre, après un emprisonnement et un jeûne de vingt-quatre jours; on cite aussi l'exemple d'un blaireau; qui a supporté trente jours d'abstinence, et celui d'un chien, qui a vécu trente-quatre jours sans boire ni manger. On remarque également que les insectes carnivores résistent fort long temps au jeûne, tandis que les her-

bivores y succombent promptement ; et l'on cite l'exemple d'une araignée qui a vécu dix mois sans manger. Les lézards supportent encore une abstinence si prolongée qu'on a bonnement supposé que quelques espèces, comme le caméléon, par exemple, vivoient d'air seulement. Cependant cette faculté tient non-seulement à la nature de leur nourriture habituelle, mais encore à l'épaisse couverture dont ils sont enveloppés, et qui s'oppose fortement aux déperditions. Enfin, on remarque également que les poissons peuvent vivre fort long-temps sans manger, et Lacépède assure qu'ils peuvent rester quelquefois, ainsi que les serpens, plus d'un an sans prendre d'alimens, ce qui tient aussi à leur genre de nourriture, à l'état du fluide qui parcourt leurs vaisseaux sanguins, et surtout aux écailles ou tégumens visqueux et huilés dont ils sont recouverts. Des causes semblables ou analogues produisent les mêmes effets dans les tortues ; et l'on en a vu jeûner pendant six mois, sans rien perdre de leur substance ; mais l'absence ou la foiblesse des mouvemens y contribue encore puissamment, comme on le remarque dans les chéiroptères, qui sont carnivores et frugivores, et dans tous les animaux qui hibernent, ainsi que dans les insectes à l'état de chrysalide, lesquels ne faisant aucun mouvement et ne subissant aucune perte, n'ont pas besoin de nourriture. C'est aussi parce que l'activité organique est peu prononcée dans tous les animaux à sang froid, qu'ils supportent beaucoup mieux l'abstinence que les animaux à sang chaud.

D'après les expériences de Levaillant, parmi les oiseaux, le granivore meurt d'inanition dans quarante-huit à soixante heures, tandis que l'entomophage, c'est-à-dire celui qui vit d'insectes, résiste plus long-temps. De toutes les espèces, celle qui résiste le moins long-temps au défaut de nourriture, c'est la frugivore ; et probablement cette propriété distinctive est due à son estomac, qui, digérant plus vite, a plus souvent besoin d'aliment. D'un autre côté, cette digestion plus prompte produit un avantage ; c'est qu'à égal degré d'affaissement, l'animal, s'il est secouru, revient à la vie et reprend des forces beaucoup plus tôt qu'un autre. Il n'en est pas ainsi du granivore. Parvenu à un certain degré d'affoiblissement, il ne se rétablit plus si on ne lui donne que des graines qui forment sa nourriture ordinaire. Son estomac alors a perdu en partie la faculté de les digérer. Le carnivore, au contraire, conserve la sienne jusqu'à ses derniers instans ; et de là vient qu'il ne lui faut qu'un moment pour reprendre sa vigueur, pourvu qu'on lui ait donné la sorte de pâture qui lui convient.

Pour peu qu'on réfléchisse sur cette différence, on en voit

clairement la raison. La viande, par son affinité avec la substance de l'animal, peut s'approprier à lui très-promptement; et comme ses sucs sont entièrement nutritifs, le secours qu'elle lui procure est presque instantané. Il en est tout autrement des graines: pour être digérées, il faut qu'elles séjournent quelque temps dans l'estomac, puisqu'il faut qu'elles s'y ramollissent et y soient triturées. Or, cette opération est longue, et d'ailleurs elle suppose au gésier une action vitale, un mouvement et des forces que le jeûne lui a fait perdre.

Ceci est fondé non-seulement sur des raisons plausibles, mais encore sur le résultat des expériences de Levaillant. Il prit deux moineaux de même âge, également bien portans, et les réduisit, par le défaut de nourriture, à un tel point d'affoiblissement, qu'ils ne pouvoient plus prendre celle qu'il leur présentait. Dans cet état, il leur fit avaler, à l'un des grains concassés, et à l'autre, des viandes hachées menues. En quelques minutes, celui-ci fut bien portant; l'autre mourut deux heures après.

A observer de près les granivores, on diroit effectivement que les graines qui font principalement leur nourriture, sont pour eux un aliment trop peu nourricier et insuffisant, puisqu'ils y ajoutent encore des fruits, de la chair, des insectes, en un mot tous les genres de substances nutritives qu'ils rencontrent. Le carnivore, au contraire, soit qu'il vive de chair, soit qu'il vive d'insectes, est un dans ses alimens; le sien lui suffit, et il n'a jamais recours aux graines.

De toutes les espèces d'oiseaux, Levaillant assure aussi qu'aucune ne paroît aussi sujette à la faim et au besoin fréquent de manger, que les piscivores ou mangeurs de poissons; aussi la nature leur a-t-elle donné ou de larges gosiers ou de vastes poches dans lesquelles ils accumulent une grande quantité de nourriture pour les besoins à venir.

Les animaux domestiques qui sont herbivores par instinct, peuvent rigoureusement être amenés insensiblement, en mêlant par degrés l'aliment surnaturel à celui qui convient le mieux à leur constitution, à vivre de substances animales, comme plusieurs exemples le démontrent; mais les carnivores ne peuvent être assez sustentés avec des végétaux; ils ne prospèrent pas ordinairement avec des alimens non azotés ou animalisés, et souvent même il leur en faut d'un genre particulier.

C'est ce qui empêche de rendre domestiques beaucoup d'animaux, des oiseaux surtout; c'est le genre de nourriture que la nature leur a prescrite qui les éloigne, comme le dit Buffon à l'égard des gobe-mouches, de toute vie commune

avec l'homme, et leur assure après le plus grand des biens, le seul qui en répare la perte, la liberté ou la mort.

Les animaux à intestins courts et à estomac simple, sont portés, comme l'homme, à vivre de chair; mais il n'en faut pas conclure que ceux qui ne se nourrissent que de végétaux soient par nécessité physique réduits à cette seule nourriture, comme les animaux carnassiers sont par cette même nécessité forcés à se nourrir de chair. Nous disons seulement que ceux qui ont plusieurs estomacs ou des boyaux très-amplés, peuvent se passer de cet aliment substantiel et nécessaire aux autres; mais nous ne disons pas qu'ils ne puissent en user, puisque nous voyons que les agneaux, les veaux, les chèvres, les chevaux se nourrissent avidement de lait, d'œufs, et sans être aidés de l'habitude, ils ne refusent pas la viande hachée et assaisonnée de sel. On pourroit donc dire que le goût pour la chair et pour les autres nourritures solides est l'appétit général de tous les animaux, ainsi que l'observe encore Buffon en parlant des animaux carnassiers.

En effet, beaucoup de frugivores et de rongeurs ne dédaignent pas de se nourrir de substances animales. On voit plusieurs oiseaux tels que les mésanges, ne vivre de graines et d'autres substances végétales que lorsqu'ils ne trouvent pas de proie animale. On voit aussi les bêtes à laine attaquées de la *pourriture*, maladie dont le déclin est compliqué d'extrême foiblesse, rechercher les chairs corrompues et nous indiquer probablement, en obéissant à cette inspiration de la nature, le moyen qui conviendrait pour prolonger leur existence, et peut-être même pour guérir cette hydropisie, comme le pense M. Collaine, ancien professeur à l'école royale vétérinaire de Milan, qui nous fournira plus loin des preuves frappantes de l'utilité de l'administration des substances animales aux bestiaux, dans quelques cas critiques.

On voit encore la plupart des femelles herbivores dévorer les enveloppes du fœtus, connues sous le nom du *délicre* ou *d'arrière-faix*, lorsqu'on ne les soustrait pas à leur penchant naturel pour cet aliment extraordinaire; et il leur est peut-être, aussi, nécessaire pour réparer l'affaiblissement occasioné par les travaux du part; il est bien certain, au moins, ainsi que nous avons eu fréquemment, comme d'autres, l'occasion de nous en assurer, qu'il n'en résulte pas le plus léger inconvénient.

Une nourriture animale peut donc quelquefois être administrée avec beaucoup d'avantages aux herbivores et aux granivores domestiques, comme plusieurs exemples remarquables nous le prouvent encore.

Les *verminières* artificielles, si recommandées par Olivier

de Serres , qui en indique la formation ; et qui ont si bien réussi à Rozier et à nous-même , sont de la plus grande utilité pour la nourriture de la volaille , surtout en hiver.

Quel économiste rural ignore l'efficacité des œufs frais administrés aux jeunes animaux herbivores foibles , dans quelques cas , peu de temps après leur naissance ! Nous en avons vu donner , aussi , fréquemment , en Angleterre , aux étalons , avant la monte , et l'on assure qu'ils produisent sur eux les bons effets qu'on en attend pour les exciter. On assure également qu'on en a donné plusieurs fois à des chevaux de prix , avec un succès , très-prononcé pour les rétablir.

On donne aux bestiaux , en Auvergne , de la soupe grasse pour les restaurer , surtout lorsqu'ils sont foibles et malades , et nous retrouvons cette pratique usitée dans plusieurs parties de l'Amérique septentrionale , où les campagnards mêlent , en hiver , le bouillon gras aux végétaux , afin d'aider leurs animaux à mieux supporter la saison rigoureuse. Le professeur vétérinaire anglais , Peall , nous apprend aussi que ces bouillons sont réputés avoir été très-efficaces dans son pays , pour rétablir des chevaux très-foibles , après une forte maladie ; et il ajoute qu'il est informé de bonne part que c'est un usage commun dans l'Inde , de mêler avec des substances animales les grains qu'on donne aux chevaux affoiblis ; de faire bouillir le mélange , d'en former une sorte de pâte , qui les met bientôt dans le meilleur état et les rend très-vigoureux. Pallas nous dit encore que les maquignons russes se servent de la chair du hamster desséchée , réduite en poudre et mêlée avec de l'avoine , pour faire prendre aux chevaux un embonpoint subit et extraordinaire ; et Anderson rapporte dans sa description de l'Islande , où le froid est excessif , qu'on n'y nourrit souvent les chevaux que de poisson desséché , et qu'ils y sont très-vigoureux , quoique petits. Nous savons également que dans les îles Féroë , les Orcades , les Hébrides , la Norvège , dont le climat est aussi très-froid , et même dans des pays très-chauds , comme à Mascate , royaume d'Asie , dans l'Arabie heureuse , vers le détroit d'Ormus , dans le pays le plus fertile de toute l'Arabie , on donne aux bestiaux du poisson et d'autres substances animales , en hiver surtout , et dans les temps de disette.

A la vérité , le lait des vaches ainsi nourries a un goût désagréable , et la chair des animaux sacrifiés pour la boucherie n'a pas non plus une bonne saveur , parce qu'en général la chair contracte le goût , bon ou mauvais , des substances diverses avec lesquelles ont été nourris les ani-

maux dont elle provient ; et les substances végétales sont préférables , sous ce rapport , aux substances animales , comme le prouve la chair des animaux carnassiers , de rapine ou insectivores , des fourmiliers , etc. , qui nous répugne ; et celle de tous les oiseaux , laquelle est d'autant plus agréable à notre goût , qu'ils se nourrissent plus exclusivement des matières végétales , par la raison que les substances animales étant , comme nous l'avons vu , très-susceptibles de putréfaction , elles donnent à ceux qui en vivent une odeur alcaline et ammoniacale , qui passe quelquefois même à la putridité. Le poisson corrompu qu'on donne aussi quelquefois aux animaux domestiques dans le nord , ajoute encore à cet inconvénient ; et il est reconnu , d'ailleurs , que la chair de poisson donne généralement moins de force musculaire , de vigueur et de courage , que la chair de quadrupède.

Il est possible , d'ailleurs , que l'habitude de la chair , contractée par les animaux herbivores , les rende beaucoup moins dociles , moins traitables , et dangereux même dans quelques cas , comme plusieurs faits le démontrent , puisqu'on cite même des chevaux ainsi nourris , qui ont dévoré leurs maîtres ; il est peu probable aussi que ces animaux puissent subsister long-temps d'une telle nourriture , sans inconvénient , parce que leur organisation intérieure est bien différente de celle des carnivores , surtout à l'égard des ruminans ; mais il n'en reste pas moins démontré , d'après les exemples que nous avons cru devoir rapporter , auxquels nous pourrions en ajouter plusieurs autres , qu'on peut , dans plusieurs circonstances , et surtout dans le cas de disette des subsistances ordinaires , ou d'affoiblissement , dans les places assiégées , les campemens , les hivers longs et rudes , etc. , leur administrer , avec avantage , des substances animales , tandis que les animaux carnivores ont indispensablement besoin de chair pour être suffisamment nourris , et soutenir le genre de vie auquel la nature les a destinés.

Afin de démontrer de plus en plus l'utilité des substances animales pour les herbivores , dans quelques cas , nous devons dire ici que M. Collaine , dont nous avons déjà parlé , aujourd'hui médecin vétérinaire du département de la Moselle , en a tiré le parti le plus avantageux pour combattre le marasme épizootique que la disette ou la mauvaise qualité des fourrages avoit occasioné , en 1817 , sur les bestiaux de ce département , comme sur ceux d'une grande partie de la France et de l'Europe. Sachant que les anciens livres d'art vétérinaire sont remplis de recettes destinées à des chevaux , à des bêtes à cornes et à laine , et composées , en totalité , de

matières animales, en nature ou en consommé : sachant aussi que ces moyens, que la théorie a rejetés trop légèrement, continuent à être en vigueur dans plusieurs cantons, où des soupes grasses sont administrées, avec succès, à des vaches et à des chevaux malades ; sachant encore que les seuls moyens qui aient réussi contre l'épizootie des vaches, qui s'est tant de fois renouvelée depuis 1711 jusqu'en dernier lieu, avoient pour auxiliaires des bouillons de viande, dont l'efficacité, d'abord contestée, venoit d'être tout récemment bien constatée ; ayant vu d'ailleurs, par le relevé des principaux cas où ces préparations animales ont été vantées par les anciens vétérinaires, qu'ils les prescrivoient contre les maladies accompagnées d'extrême foiblesse, ou pour remédier à l'excessive maigreur, à l'épaississement dû à la faim, à l'affaîssement du principe vital, aux fatigues outrées, à des hémorragies, etc. ; et que ces bouillons restaurent et engraisent si promptement les animaux qui vivent ordinairement d'herbe, que ces auteurs ne manquent pas de recommander de saigner à la moindre indisposition ; étant informé, en outre, que la viande séchée, puis pulvérisée, est employée avec succès par des nomades africains, pour soutenir leurs chevaux, mélangée, en une certaine proportion, avec l'orge qui forme leur nourriture habituelle ; cet habile praticien n'a pas hésité de conseiller, dans la fâcheuse pénurie de subsistances que les bestiaux éprouvoient, de sacrifier tous les animaux vieux, infirmes ou foibles, tous ceux enfin dont il n'y avoit que peu ou point de services à espérer, et d'employer leur chair, exempte toutefois de vices contagieux, au profit de ceux qui étoient conservés, en les divisant en tranches minces, préservées de la corruption par le sel, ou en les fumant, et cuites ensuite jusqu'à consommation, pour en préparer les bouillons assaisonnés d'herbes ou de racines propres à relever le goût, et épaissis par la farine délayée en forme de bouillie. Nous ajouterons qu'il a démontré lui-même, par sa pratique éclairée, toute l'importance de cette ressource extraordinaire de subsistance, pour les bestiaux attaqués du marasme épizootique, et qu'il en a également reconnu et indiqué l'utilité, pour prévenir et même pour guérir les maladies résultantes de l'emploi des feuilles et des jeunes pousses de chêne, des bruyères, et d'autres végétaux nuisibles par leur astringence, ainsi que des résidus de plantes, qui restent à nu après l'évaporation des eaux stagnantes.

Ces faits, d'une haute importance, consignés dans l'instruction rédigée par ordre du préfet du département de la Moselle, ne laissent plus de doute aujourd'hui sur les grands

avantages qui peuvent résulter, dans des circonstances très-critiques, de l'administration judicieuse des substances animales aux herbivores; et c'est ainsi que la science doit toujours éclairer de son flambeau la médecine vétérinaire et les diverses branches de l'économie rurale, applicables à l'éducation des animaux domestiques. Examinons maintenant un autre objet non moins intéressant sur la matière qui nous occupe.

Toutes les substances alimentaires proprement dites sont fournies exclusivement par les corps organisés, avec l'air et l'eau; et aucune espèce de terre, de pierre, de métal, de sel, ou autre substance minérale, ne peut réellement nourrir les animaux, quoi qu'on ait pu avancer de contraire à cet égard, en se laissant tromper par les apparences. On voit, à la vérité, quelques animaux, tels que les loups, les sangliers, les porcs, avaler quelquefois de la terre douce, grasse, argileuse, lorsqu'ils sont pressés par une faim dévorante, comme cela arrive également à quelques sauvages, surnommés *géophages* ou mangeurs de terre, habitans de contrées peu favorisées par la nature, sous le rapport alimentaire, d'après les récits de plusieurs voyageurs très-dignes de foi; mais cette substance, et toute autre de même nature, ne peut les sustenter; elle sert seulement à lester leur estomac affamé; elle trompe leur faim, et elle leur devient même très-souvent plus nuisible qu'utile. On voit aussi assez fréquemment plusieurs espèces d'oiseaux, surtout parmi les gallinacés, avaler du gravier et d'autres débris pierreux; mais ces substances n'agissent pas non plus dans leur estomac comme des alimens; elles n'y subissent pas l'action dissolvante de la digestion, sans laquelle il ne se forme point de chyle réparateur et nourricier; elles y agissent mécaniquement, en servant à broyer, à triturer les semences dans leur gésier. On voit encore l'achée ou ver de terre manger du terreau; mais c'est la substance organique seulement que cet animal recherche dans cette matière, et il rejette la terre, après l'en avoir épuisée. On voit aussi l'autruche, ainsi que quelques oiseaux plus voraces que délicats, avaler du fer, du cuivre, de l'étain, du plomb, du verre, du bois, des pierres, des cordes, et tout ce qu'elle trouve; mais il est constant que cette voracité extraordinaire tient, d'une part, au besoin de lester son énorme estomac par un volume suffisant de matières, et, de l'autre, à ce qu'elle paroît privée du sens du goût, et qu'elle a, en outre, l'odorat fort obtus, ce qui l'empêche de discerner. Souvent encore un état maladif porte les animaux à se repaître de matières terreuses ou pierreuses, comme le plâtre,

le ciment, la cendre, la chaux, le charbon, le fer, le soufre, etc. ; mais, dans ce cas, elles agissent sur eux comme médicamens, et non comme alimens, ou bien elles annoncent une véritable dépravation de goût, qui indique le dérangement de leurs organes. A l'égard du sel commun (chlorure de sodium), dont la plupart des animaux sont avides, il leur sert, comme nous le verrons, de condiment fort utile et non d'aliment.

Ainsi, comme aucune matière brute ne peut nourrir les corps animés et s'organiser, la nutrition n'étant autre chose que la conversion de la substance nutritive en molécules organiques, propres à remplacer celles qui sont continuellement enlevées à l'être vivant : l'assimilation tendant aussi à les lui approprier, en les changeant en diverses humeurs ; et l'animalisation étant encore la conversion d'une substance végétale en une substance animale ; ces diverses opérations ne peuvent s'appliquer à aucune matière minérale. Toutes les substances qui méritent le nom d'aliment appartenant donc au règne organique, aucun animal domestique ne peut réellement être sustenté qu'avec des débris de corps animaux ou végétaux, parce qu'eux seuls sont altérables par les fonctions digestives et assimilatrices, et présentent, par leur analogie de principes avec les corps qu'ils nourrissent, les élémens propres à former les molécules intégrantes de leurs organes.

La nourriture de ces animaux peut être composée de substances organiques entières et non apprêtées, telles que la nature les présente, ou divisées et préparées de diverses manières ; et leur préparation peut, en augmentant leurs qualités, les améliorer d'une manière très-sensible, dans certains cas, suivant l'objet qu'on a en vue. On peut leur donner leurs alimens, végétaux verts ou fanés, en masse ou divisés, humectés ou secs, crus ou cuits, azymes ou fermentés, doux ou acides, seuls ou assaisonnés avec diverses substances ; et, selon qu'ils se trouvent dans l'un ou l'autre de ces états divers, ils produisent ordinairement des effets bien différens.

La division mécanique des alimens crus, verts ou fanés, en facilitant la mastication, la déglutition, la rumination, lorsqu'elle a lieu, et, par une suite nécessaire, la digestion les rend toujours plus profitables à poids égal, lorsqu'ils ne sont pas consommés naturellement, sur le champ même qui les a fournis ; et ils produisent, par conséquent, plus tôt et mieux l'effet désiré.

On a inventé, à cet effet, différens instrumens fort utiles, tels que les coupe-racines, les hache-pailles, les râpes cy-

lindriques , les meules tournantes , les pilons , les lames fixes , et quelques autres machines plus ou moins ingénieuses , qui divisent promptement , économiquement et bien , les racines , les semences et les fourrages ; et tout propriétaire rural , soigneux d'animaux domestiques , doit se procurer l'un ou l'autre de ces instrumens , parce qu'il ne tardera pas à être complètement indemnisé , et bien au-delà , des dépenses qu'ils pourront lui occasioner.

Les alimens verts sont généralement , aussi , plus profitables aux animaux , surtout à ceux qu'on veut engraisser , que ceux qui ont été fanés ou séchés , parce que , indépendamment d'une perte plus ou moins considérable des principes nutritifs que la dessiccation leur enlève toujours , ils se digèrent encore plus facilement , plus promptement , et plus complètement , dans le premier état que dans le second.

Par les mêmes raisons , les alimens qui ont été humectés et ramollis , après avoir été séchés , sont également plus profitables ordinairement que ceux qui sont administrés sous forme sèche et dure : les semences surtout , concassées ou en farine , et même encore réduites en pâte ou en bouillie , passent bien plus promptement à l'assimilation animale que lorsqu'elles sont entières ; aussi , presque partout les réduit-on à cet état de division avant de les donner aux animaux à l'engrais ; et des expériences comparatives nombreuses nous ont pleinement convaincu de leur supériorité sur celles qui sont restées intactes.

La *cuisson* , en opérant encore ou en facilitant au moins la division des alimens , est un des plus grands moyens connus de faciliter la digestion et d'accroître même la qualité et la quantité des substances alimentaires qui y sont soumises.

Ces effets avantageux et incontestables paroissent avoir lieu , d'une part , parce que la coction qu'elles éprouvent , en écartant et en atténuant leurs molécules , les rend plus propres à être imprégnées des sucs digestifs , et de l'autre , parce que la combinaison intime de l'eau dans laquelle elles sont plongées , et du calorique qui les pénètre , augmente leur propriété nutritive. L'eau semble ici se solidifier comme dans la panification ; elle paroît nourrir réellement les animaux , en leur abandonnant son hydrogène , qui , en se combinant ensuite avec du carbone , peut contribuer ainsi à la formation de la graisse.

Les expériences comparatives répétées sur un très-grand nombre de points , en France et à l'étranger , avec des racines , des grains , et même des fourrages crus ou cuits , employés à l'engraissement des animaux domestiques , ex-

périences que nous avons eu plus d'une fois occasion de répéter et de varier de diverses manières, mettent ces vérités hors de doute. La pomme-de-terre et le topinambour surtout qui, dans leur état crû, sont souvent ou peu appréciés par les bestiaux, ou peu profitables, acquièrent par la cuisson, ainsi que la rave, le navet, plusieurs autres racines, et tous les grains, de nouvelles propriétés qui les rendent extrêmement avantageuses après avoir subi cette opération.

Nous ne saurions donc trop fortement recommander ici la cuisson des alimens, toutes les fois que les circonstances locales dans lesquelles on se trouve, et le bas prix des combustibles par-dessus tout, permettent de l'entreprendre commodément et économiquement. Nous recommandons également de les administrer chauds encore, lorsqu'on le peut, parce que nous avons remarqué qu'ils étoient plus agréables aux bestiaux en cet état, et qu'ils produisoient plus tôt et mieux les bons effets qu'on en attendoit, que lorsqu'on les laissoit refroidir après la cuisson.

Si quelques personnes pouvoient encore conserver du doute à l'égard de la supériorité des alimens cuits et chauds sur ceux qui sont employés crus et froids pour l'engraissement des animaux, il suffiroit sans doute, pour les en convaincre, de leur rappeler ce qui se passe journellement sous leurs yeux dans la nourriture de l'espèce humaine. Combien, en effet, les mêmes substances l'emportent-elles sous ce rapport, lorsqu'elles sont préparées par la cuisson, comme le pain, la viande, les soupes, les potages, etc., sur celles qui sont consommées dans leur état naturel? Une très-petite quantité de froment, de maïs, d'orge ou de riz, bien cuits et mangés chauds en potage avec un peu de lait, gagne, en volume et en qualité nutritive, une immense supériorité sur la même quantité qui seroit consommée sans cette préparation. Il en est de même de toutes les semences.

Nous ajouterons que la cuisson à la vapeur, au moyen d'un simple tonneau cerclé en fer, ayant à sa base des barres rapprochées, du même métal, en forme de grillage, et qu'on expose, après l'avoir rempli des racines destinées à la cuisson, à la vapeur de l'eau bouillante provenant d'une chaudière placée sur un fourneau économique, permet presque partout de cuire ces alimens à peu de frais et en très-peu de temps, en ayant l'attention que la base du tonneau entoure exactement le bord supérieur de la chaudière, et qu'il ait aussi à sa partie supérieure un couvercle amovible, pour y placer et en retirer commodément les racines, ainsi qu'une légère ouverture pour donner issue à une partie de la vapeur, lorsqu'elle est parvenue au sommet.

Nous dirons aussi que l'addition de quelque fourrage menu comme de la paille hachée, aux racines cuites, a été reconnue avantageuse, probablement parce qu'elle détermine une mastication plus complète de ces substances, et qu'elle sert d'ailleurs de lest, qu'il faut toujours proportionner à l'aliment proprement dit.

La *fermentation*, qu'on pourroit peut-être considérer comme une sorte de cuisson économique, dont la nature fait tous les frais, ajoute beaucoup aussi aux qualités nutritives des substances alimentaires qui l'éprouvent. Il y a long-temps qu'on a recommandé de soumettre à un commencement de germination, qui n'est autre chose que le résultat d'une première fermentation, l'orge destinée à l'engraissement des animaux, comme on le fait pour ce grain, lorsqu'il est consacré à la confection de la bière. On développe par-là le principe sucré (en supposant qu'on ne l'augmente pas), et l'on rend incontestablement cette substance plus digestive et plus nourrissante. C'est pour cela que les engraisseurs de bestiaux recherchent avec tant d'empressement et emploient avec tant de bénéfices, les marcs ou résidus des brûleries, des distilleries, des brasseries et des amidoneries; c'est aussi pour cela qu'on voit employer si souvent pour le même objet, les diverses espèces de grains réduits en farine et fermentés, et même quelquefois les racines. C'est surtout en Flandre et en Alsace qu'on tire un très-grand parti des grains ainsi préparés, ou de leurs résidus, pour la nourriture des animaux domestiques.

L'*acidité* paroît également concourir, d'une manière assez puissante, à accroître la propriété nutritive, ou la faculté digestive, au moins, des substances qui l'éprouvent. Dans un grand nombre d'endroits, on réduit à l'état de fermentation acide les substances farineuses employées à la nourriture et surtout à l'engraissement des bestiaux; car c'est surtout dans ce cas que les diverses préparations dont nous venons de parler sont fort utiles; elles le sont beaucoup moins pour les animaux de travail.

L'*assaisonnement* contribue encore fortement à rendre les alimens auxquels sont soumis les animaux qu'on entretient, plus sapides, plus digestibles, et par conséquent plus profitables. Le sel commun est probablement le plus utile, le plus puissant de tous les assaisonnemens, et celui qu'on emploie le plus fréquemment avec succès partout. Il ajoute ou supplée à l'acidité produite par le second degré de fermentation; il aiguise l'appétit, excite à boire, facilite la digestion, donne plus de qualité à la chair des animaux sacrifiés pour la boucherie, et tous le recherchent également,

dans l'état de nature ou de domesticité, avec un empressement qui est un sûr indice de l'utilité de son mélange avec les alimens, dont il a encore la propriété de corriger les qualités nuisibles, lorsqu'ils sont viciés.

Indépendamment des précautions essentielles qu'exigent le choix et la préparation de la nourriture des animaux domestiques, il est en outre de la plus grande utilité de régler convenablement les rations qu'on distribue à ces animaux, afin qu'elles leur deviennent aussi profitables qu'il est possible. La quantité des alimens doit toujours leur être administrée proportionnellement à leur âge, à leur état, à leur exercice et à leur destination, en observant encore comme principe général, susceptible d'être modifié par les circonstances, que cette quantité doit être d'autant plus considérable que les alimens sont moins substantiels, la diminution de la qualité nutritive ne pouvant être compensée que par l'augmentation de la quantité proportionnelle. Il est impossible, d'ailleurs, de déterminer, d'une manière fixe et positive, les quantités des divers alimens qu'un animal doit consommer dans un temps donné, parce que cela dépend d'un très-grand nombre de circonstances relatives à son espèce, à sa race, à sa constitution particulière, à son emploi, comme aussi à son âge et à son état, ainsi qu'à la nature très-variable des mêmes alimens, au mode particulier employé pour leur administration, à la disposition atmosphérique, à la saison, et à différentes autres causes qui exercent une influence plus ou moins prononcée sur cet objet, et qu'un économiste rural instruit doit toujours prendre en considération. De là vient la différence frappante d'opinion des divers auteurs qui ont cherché à fixer ces quantités, et dont les uns ont établi que certains animaux domestiques consommoient journellement le tiers de leur poids en nourriture aqueuse, comme la rave par exemple, ou le navet et le trèfle vert, tandis que d'autres ne l'ont portée, pour les mêmes animaux, qu'au quart, et celle des choux, des carottes et des panais, au cinquième ou au sixième, comme celle des betteraves, des pommes-de-terre et des topinambours; ce qui doit nécessairement varier beaucoup, d'après la diversité des circonstances que nous venons d'énumérer. Nous pensons que cet objet ne peut, comme beaucoup d'autres, être réglé que d'après des données particulières et individuelles, et doit être abandonné entièrement à l'expérience, qui instruira plus utilement le praticien que toutes les fixations banales qu'on trouve si souvent dans les livres, lesquelles dénotent au vrai connoisseur l'ignorance de ceux qui s'efforcent de

les établir, en dépit des obstacles qui s'y opposent. Nous dirons à cet égard que les physiologistes et tous ceux qui ont étudié cette matière, savent très-bien que, malgré certaines lois générales et positives qui régissent l'économie animale, chaque individu possède une sorte d'*idiosyncrasie* ou constitution particulière, qui modifie plus ou moins l'action de ces lois; il en résulte nécessairement une disparité d'effets provenant de la même cause réelle, ou apparente, laquelle paroît souvent inexplicable dans la nourriture des animaux domestiques, ainsi que dans beaucoup d'autres circonstances, et dont on peut cependant trouver l'explication dans cette disposition.

Nous devons aussi faire observer ici que la portion des alimens qui est réellement nutritive, doit toujours être mélangée avec une assez grande quantité de lest, pour que les parois de l'estomac puissent être suffisamment distendues et stimulées, et pour que cet organe, ainsi que les intestins, puissent remplir convenablement les importantes fonctions auxquelles la nature les a destinés. Sans cette condition de rigueur, la digestion, l'élaboration et l'assimilation des suc nutritifs se font toujours incomplètement dans les animaux sains et bien constitués, et c'est une erreur souvent très-préjudiciable, de gorger les animaux de substances très-nutritives, sans mélange, même lorsqu'on veut les engraisser.

À l'égard de la distribution des alimens, nous nous bornerons à dire que la première maxime sur ce point, consiste dans ces mots : *peu à la fois et souvent, de bons alimens*, parce qu'il faut manger lentement et sobrement pour parvenir à bien digérer en peu de temps la plus forte masse d'alimens possible.

Il convient donc d'observer des intermissions régulières dans la distribution, et de faire jeûner un peu les animaux, afin d'augmenter l'appétence et donner plus d'activité aux organes digestifs, en ayant soin d'éviter toutefois les mouvemens d'impatience, qui produisent la dissipation et la perte des substances administrées.

On a aussi observé avec raison que la digestion ne s'effectue qu'imparfaitement pendant que l'animal mange; le peu de chyle que les vaisseaux chylifères pompent alors ne fait qu'entretenir leur circulation; ce n'est que lorsque l'estomac est suffisamment rempli et que l'animal se repose, que la circulation devient plus active, la température du corps plus élevée, et la digestion dans sa plus grande activité. Tous ces phénomènes se succèdent dans l'espace de quelques heures; après quoi la température du corps diminue, la respiration se modère, et la faim se renouvelle.

Ce n'est qu'à cette époque qu'on doit la satisfaire, en distribuant la ration peu à peu; et de cette manière, les sujets consomment moins et profitent beaucoup plus. Ici tout est employé au profit de l'animal; nulle météorisation n'est à craindre; les digestions sont faciles et d'une consistance molle; les urines sont abondantes et modérément épaisses et colorées; ce sont des signes certains de prospérité.

La seconde maxime prescrit *la variété et un alternat judicieux dans le choix des alimens*, parce que le même aliment n'aiguillonne pas l'appétit comme le font la variété et le choix convenable qui, en faisant éprouver aux organes digestifs des sensations nouvelles, les stimulent et préviennent le dégoût qu'occasionne souvent l'uniformité; mais nous devons recommander, à l'égard de ces changemens utiles de nourriture, d'éviter toute transition brusque d'un aliment à un autre, surtout du vert au sec, *et vice versâ*, parce qu'il en résulte presque toujours des inconvéniens plus ou moins graves, qu'il est essentiel de prévenir.

Il est encore bien important, dans tous les cas, de ne pas charger d'alimens l'estomac des animaux de travail, comme on le fait très-souvent, immédiatement avant le moment où l'on va les soumettre à des travaux pénibles, à de violens exercices; car il en résulte presque toujours des indigestions funestes, ou au moins des digestions laborieuses qui deviennent constamment nuisibles.

La disette d'alimens et quelques autres circonstances critiques peuvent souvent exposer les animaux domestiques à une abstinence plus ou moins prolongée et plus ou moins rigoureuse. Il est évident, d'après ce que nous avons déjà dit à cet égard, que plus la nourriture à laquelle ils auront été soumis sera substantielle, plus ils pourront résister longtemps à un jeûne absolu.

Il est quelques especes parmi les herbivores, comme celles du chameau et de l'âne, qui se distinguent par leur sobriété, ainsi que par leur faculté de résister à une longue abstinence. Il est aussi quelques races dans lesquelles on remarque ces heureuses qualités et ces précieuses dispositions. Lorsqu'elles ne tiennent pas à un vice de constitution, à un état maladif, et qu'elles ne nuisent pas essentiellement à l'exercice de toutes les autres facultés, elles deviennent un puissant motif pour chercher à propager ces races; le mulet est dans ce cas, ainsi que quelques autres races améliorées. Trois kilogrammes d'orge suffisent souvent, d'après le rapport des voyageurs, à l'entretien d'un cheval arabe de selle, soumis à une longue course dans son pays, pour sa journée; tandis qu'un cheval européen, destiné au même service,

consomme beaucoup plus de grains dans le même espace de temps, et, en outre, une assez grande quantité de foin et de paille. Cette différence tient sans doute en grande partie à la sobriété habituelle et originaire; mais elle est attribuable aussi en partie à la différence de la nature de l'aliment, indépendamment de celle du climat et de l'éducation; et si les animaux du midi consomment généralement un volume d'alimens moins considérable que ceux du nord, cela est dû encore, en grande partie, à ce que ces alimens sont beaucoup plus nourrissans dans le premier cas que dans le second, et à ce qu'ils ont aussi beaucoup plus de poids proportionnellement; nous devons même dire ici à cet égard, que c'est un vice très-remarquable dans cette partie de l'administration de la nourriture de plusieurs de nos animaux domestiques, de leur délivrer la portion la plus substantielle de leurs alimens, les grains, à la mesure et non au poids, ce qui établit quelquefois, ainsi que nous avons eu occasion de nous en convaincre plusieurs fois, une différence de près de moitié dans la quantité réelle de substance alimentaire qu'ils reçoivent; et cet objet, trop négligé généralement, nous a toujours paru très-digne de la plus sérieuse attention.

Non-seulement les substances animales et végétales peuvent, comme nous venons de le voir, contribuer à la nutrition des animaux domestiques, en différentes proportions, dans leur état naturel, ou après avoir subi diverses préparations qui les rendent plus appétissantes, ou plus nourrissantes, ou plus faciles à digérer; mais plusieurs exemples nous démontrent que ces substances sont encore propres à produire en partie cet effet, après avoir déjà subi la digestion dans le canal alimentaire, et avoir été rejetées comme excréments par d'autres animaux.

En effet, nous voyons journellement que ce que nous rejetons de cette manière sert d'aliment pour le porc, pour le chien, ainsi que pour d'autres animaux; et nous administrons quelquefois nous-mêmes avec avantage, à quelques espèces, comme nourriture, ce qui a été ainsi rejeté par d'autres. Gazetti nous apprend (dans le vingt-cinquième cahier des *Annales d'agriculture* de Philippo Re, p. 205) que, dans l'ancien département du Haut-Adige (le Tirol italien), la nourriture des vaches, en hiver, consiste dans la paille de maïs, coupée et mélangée avec les excréments provenans des vers à soie; et, quoiqu'il regarde cet usage comme étant borné à ce pays, nous sommes aussi informés que sur plusieurs points de la France méridionale, particulièrement dans le département de la Drome, ces excréments sont également employés fort avantageusement pour la nourriture des bêtes à laine et

d'autres animaux. La colombine ou fiente de pigeon, réduite en poudre grossière et humectée, est aussi employée quelquefois au même usage; ce qui nous rappelle que celle de becasse, de grive, d'ortolan et de quelques autres oiseaux, n'est pas même dédaignée cuite par les gourmets. Nous savons d'ailleurs que celle de merle et de grive étoit, d'après Varcon (*De Re rusticâ*, l. 1, c. 38), employée par les Romains pour engraisser les bœufs et les porcs. Nous pourrions citer d'autres exemples de l'emploi avantageux de semblables substances dans d'autres cas; et l'on sait que, dans l'état de nature, un grand nombre d'animaux, tels que les géotrupes, les bousiers, les atechus, les sphéridies, les aphodies, ainsi nommées d'*aphodos*, excrément, les coprophages ou mangeurs d'ordures, les stercoraires, etc., ne subsistent que de ces résidus de la digestion. Nous voyons aussi les oiseaux gallinacés préférer pour leur nourriture, les grains entiers ou décomposés qui ont séjourné dans le canal alimentaire d'autres animaux, et qu'ils recherchent avec avidité, à ceux qui n'ont pas subi cette préparation. Enfin, Buffon nous parle, avec d'autres auteurs, de quelques animaux qui, dans certains cas, se nourrissent, quelquefois, comme le hérisson, de leurs propres excréments.

Quelque rebutant que soit l'emploi de ces moyens, il peut devenir utile, au moins, dans quelques circonstances critiques, et surtout dans les années de disette, pour la subsistance de divers animaux domestiques; c'est ce qui nous a engagé à en faire ici mention, quoiqu'il doive souvent avoir le grave inconvénient de faire contracter à la chair une odeur et une saveur désagréables, de même que toutes les substances altérées et viciées d'une manière quelconque, qui non-seulement ne peuvent plus être aussi nutritives que dans l'état sain, mais communiquent aussi à la chair un goût peu agréable, lorsqu'elles n'occasionent pas de désordres dans l'économie animale.

La plupart de nos animaux domestiques les plus utiles étant herbivores, nous devons examiner ici rapidement quelles doivent être les qualités générales et les effets des principales substances végétales qui font ordinairement la base de leur nourriture.

Celles qui sont le plus usitées en France et dans la majeure partie de l'Europe pour cet objet, sont : 1.^o l'herbe fraîche ou fanée des prairies naturelles ou artificielles; 2.^o la paille des céréales; 3.^o les fenilles ou rameaux; 4.^o les racines ou tubercules; 5.^o les semences, ou graines, ou fruits. Entrons dans quelques détails généraux sur chacune de ces substances.

L'herbe fraîche est la nourriture la plus naturelle des herbivores, et elle suffit souvent pour refaire promptement les animaux affoiblis, maigris par un autre régime, et qu'on parvient à rétablir en les mettant *au vert* pour toute nourriture. Ce n'est pas cependant celle qui convient le plus aux animaux de travail.

L'herbe fraîche nourrit d'autant mieux les herbivores, qu'elle est plus fine, plus substantielle, moins aqueuse, moins fumée et ombragée. Elle provient ordinairement de prairies naturelles ou artificielles. Les plantes les meilleures et les plus nombreuses, qui font la base de cette nourriture, se trouvent dans la famille des graminées et dans celle des légumineuses. On distingue, dans la première, les paturins, les fétuques, les vulpins, les avoines, les fléaux, les agrostides, les phalarides, les fromens, les orges, les ivraies, les canches, les houlques, les cretelles, les brizes, les millets, et quelques autres genres. Dans la seconde, on remarque surtout les luzernes, les trèfles, les sainfoins, les mélilots, les vesces, les gesses, les astragales et les lotiers. Il est des plantes qui non-seulement ont la propriété d'exciter une abondante sécrétion de lait dans les femelles qui en sont nourries, mais qui lui communiquent encore une excellente qualité, comme les racines de panais et de carottes, les tiges de maïs, etc.; tandis que d'autres, comme les alliées, l'imprègnent d'une saveur et d'une odeur désagréables, et même quelquefois nuisibles. Non-seulement aussi chaque espèce d'animal domestique manifeste une prédilection marquée pour certaines plantes et en refuse d'autres, ou ne s'en repaît que dans des circonstances pénibles, comme Linnæus et plusieurs de ses élèves s'en sont convaincus il y a longtemps; non-seulement ils appètent, plus ou moins, certaines parties de ces plantes; mais les différens états de végétation dans lesquels elles se trouvent, contribuent encore fortement à déterminer leur choix, ainsi que le font les divers points de situation et les diverses natures de terre sur lesquelles elles croissent, comme nous l'avons souvent reconnu. En général, à un très-petit nombre d'exceptions près, l'état de la floraison, ou celui qui en approche davantage, est le plus convenable pour la nourriture de la plupart de ces animaux parce qu'alors la substance nutritive est répandue abondamment et également dans toutes les plantes, et parce qu'elles tiennent le milieu entre l'état aqueux qui relâche trop, météorise, et ne nourrit pas assez, et l'état ligneux qui rend la mastication, la déglutition et la digestion pénibles. En général, aussi, les situations moyennes et les qualités de terre intermédiaires sont à préférer pour cet objet aux extrêmes,

Hesselgreen a présumé, d'après un grand nombre d'essais comparatifs faits à Upsal, sur les chevaux, les bœufs, les moutons, les chèvres et les porcs, que parmi les plantes les plus communes des prairies, des pâturages et des champs, dans un nombre déterminé, varié pour chaque espèce,

Sur 575, les chèvres en mangeoient	449,	en refusoient	126.
528, les brebis	387		141.
494, les bœufs	276		218.
474, les chevaux.	262		212.
243, les porcs,	72		171.

Ce qui indiquoit que les chèvres sont les moins délicates, mangeant même, sans inconvénient, beaucoup de plantes très-nuisibles à d'autres espèces; que les brebis mangent à peu près les trois quarts de celles qu'elles rencontrent, tandis que les bœufs et les chevaux en rebutent près de la moitié, et que les porcs ne mangent les feuilles et les racines que d'un petit nombre d'espèces. Mais ces renseignements n'étoient qu'approximatifs et très-incomplets; ils méritoient d'être étendus et développés. Nous en dirons autant du travail d'Homberger, duquel il résulte que d'après trois cent quatre-vingt-huit essais, il a reconnu que

L'oie mangeoit	63	plantes, et en refusoit	7.
Le canard . . .	54		9.
Le faisan. . .	119		26.
Le paon . . .	98		17.

Ces premiers essais, publiés en 1749 par Linnæus, furent répétés et continués par Tengmalm : le résultat, enrichi des recherches de divers autres savans, parut, trente ans après, beaucoup plus étendu et perfectionné, et fut également inséré dans les *Amœnitates academicæ*, d'où M. le comte de Lasteyrie le tira en 1805, pour l'insérer dans le douzième volume du *Cours complet d'Agriculture* de Rozier, avec quelques additions et modifications qu'il se proposoit d'augmenter par la suite.

Le nouvel auteur suédois avouant que son travail, encore incomplet, pouvoit renfermer d'ailleurs plusieurs inexactitudes, exprimoit le désir que quelques économes zélés et instruits voulussent bien les rectifier un jour, en étendant ce travail et en publiant le résultat de leurs nouvelles recherches à cet égard. Cet objet nous a toujours paru d'une telle importance, que nous avons cru devoir essayer, depuis fort long-

temps, de le rendre moins imparfait encore, en profitant des découvertes faites après la dernière publication, et en y ajoutant toutes celles que de nombreuses recherches et expériences nous ont mis à portée de faire sur ce point, surtout en le considérant sous un nouveau jour qui est évidemment beaucoup plus instructif, celui des différens ordres ou familles naturelles établies par le célèbre Bernard de Jussieu.

En attendant que nous soumettions l'ensemble détaillé de ce nouveau travail au jugement des agronomes, et à la sagacité des cultivateurs (ce que nous nous proposons de faire incessamment), nous en exposerons ici quelques-uns des principaux résultats.

Sur plus de sept cents plantes diverses des plus communes en France, ou susceptibles de s'y naturaliser, mais qui n'ont pu encore être toutes essayées comparativement sur les cinq principaux animaux domestiques, nous avons reconnu les données générales suivantes :

690, la chèvre.	547..	28 autres.	32 autres.	83.
685, le bœuf.	311..	121 idem..	70 idem..	183.
655, le mouton.	403..	81 id....	33 id....	133.
655, le cheval.	263..	113 id....	39 id....	235.
314, le porc..	85..	36 id....	23 id....	163.

Nous avons trouvé plusieurs plantes également refusées par tous ces animaux, dont les principales qui croissent dans des localités marécageuses, sont la grassette commune, *pinguicula vulgaris*; l'utriculaire commune, *utricularia vulgaris*; la scorpionie des marais, *myosotis palustris*; l'épi d'eau perfolié, *potamogeton perfoliatum*; la ciguë aquatique, *cicuta virosa*; le rossoli à feuilles longues, *drosera longifolia*; celui à feuilles rondes, *d. rotundifolia*; le poivre d'eau, *polygonum hydropiper*; l'acorus aromatique, *acorus calamus*; la renoncule aquatique, *ranunculus aquatilis*; la lancéolée, *r. lingua*; le volant d'eau, *myriophyllum spicatum*. Nous avons remarqué surtout parmi celles qui croissent dans des pâturages moins humides, ou à l'ombre, et qui sont, aussi, constamment rebutées par tous les bestiaux, la pomme épineuse, *datura stramonium*; la jusquiame noire, *hyosciamus niger*; la morelle à fruit noir, *solanum nigrum*; l'hyèble, *sambucus ebulus*; la driade à huit pétales, *driac octopetala*; la ballote noire, *ballota nigra*; le marrube commun, *marrubium vulgare*; la cardamine élastique, *cardamine impatiens*; la grande chélideine, *chelidonium majus*; et la vergerolle âcre, *erigeron acre*. Nous devons dire cependant que plusieurs de ces plantes sont quelquefois broutées, très-jeunes encore, comme toutes les autres, par les bes-

tiaux, sans inconvénient, tandis que plusieurs des meilleures sont souvent, aussi, rebutées en graines, et lorsque leur odeur est très-développée. L'état de jeûne prolongé, éprouvé par les animaux, apporte également des différences sur ce point, ainsi que le climat dont la rigueur fait que les jeunes pousses de l'aconit et de la ciguë deviennent esculentes pour les hommes dans le nord de l'Europe, parce que leurs propriétés délétères n'y sont pas assez développées pour leur être nuisibles.

Nous avons encore remarqué que quelques plantes, qui sont souvent mangées vertes et fraîches, sont généralement refusées par les bestiaux lorsqu'elles sont sèches et fanées, comme la cochrée glabre, *rhinanthus crista-galli*, les prêles, *equiseta*, et les caillelaits, *galia*, qui gâtent le foin; le trèfle d'eau, *menyanthes trifoliata*; tandis que d'autres, comme les renoncules, les asclépiades, perdent en séchant leurs propriétés nuisibles, et sont alors mangées sans inconvénient par eux. Plusieurs encore, telles que les aulx, les oseille, leur servent souvent d'assaisonnement, d'excitant ou de correctif fort utile, tandis que les ériophores, les linaigrettes et plusieurs autres, deviennent quelquefois par leurs aigrettes la cause des égagropiles dangereuses qu'on trouve souvent dans le premier estomac des ruminans domestiques.

Il est aussi un assez grand nombre de plantes qui sont mangées sans inconvénient, et dont plusieurs sont même très-recherchées par la chèvre, tandis qu'elles sont rebutées par tous les autres bestiaux. Les principales sont la pesse commune, *hippuris vulgaris*; la scorpione hérissée, *myosotis lappula*; le plantain d'eau, *alsma plantago*, nuisible à tous les autres bestiaux; l'anémone sauvage, *anemone sylvestris*; celle des prés, *A. pratensis*; celle de printemps, *A. vernalis*; la renoncule scélérate, *ranunculus sceleratus*; la bulbeuse, *R. bulbosus*; la serophulaire des bois, *serophularia nodosa*; l'asclépiade dompte-venin, *asclepias vincetoxicum*, dont elle est très-avide, et à laquelle le cheval ne touche que lorsque la gelée l'a amortie; l'élatine à feuilles de serpolet, *elatine hydropiper*; l'andromède calyculée, *andromeda calyculata*; l'orpin âcre, *sedum acre*, le mullier, *anthyrrinum linaria*; la camomille fétide, *anthemis cotula*; la bryone, *bryonia alba*; la pédiculaire des marais, *pedicularis palustris*; celle des bois, *P. sylvatica*; l'eupatoire à feuilles de chanvre, *eupatorium cannabinum*; la mercuriale annuelle, *mercurialis annua*: poison pour tous les autres animaux, d'après Ray et Linnæus; la prêle des champs, *equisetum arvense*; celle des marais, *E. palustre*; et la fougère mâle, *polypodium filix mas*, L.

Il est encore plusieurs plantes qui ne sont mangées que par les porcs, et ce sont le plus souvent les racines qu'ils

recherchent. Les principales de ces plantes sont le pain de pourceau, *cyclamen europæum*; le cabaret, *azarum europæum*; le nénuphar blanc, *nymphaea alba*, et le jaune, *N. lutea*, pour lesquels les chevaux ont une aversion très prononcée; la stratiote à feuilles d'aloës, *stratiotes aloïdes*; la zostère marine, *zostera marina*, et la doradille polytrich, *asplenium trichomanes*.

Quelques plantes sont également très-recherchées par tous les bestiaux, telles que le millet étalé, *milium effusum*; la houlque laineuse, *holcus lanatus*; le paturin annuel, *poa annua*; l'avoine, l'orge, le seigle, l'épautre et le froment communs; la carotte et le panais; le saule marsaule, *salix caprea*; la potentille de Norwége, *potentilla norvegica*; ainsi que le trèfle rampant, celui des prés, les luzernes commune, faucille et lupuline, et le sainfoin commun; mais nous observerons qu'elles doivent souvent être dans des états différens pour être également appréciées par tous les bestiaux.

En considérant le règne végétal d'une manière générale, nous trouvons que des trois grandes classes dans lesquelles on l'a divisé, la première, celle des acotylédones, fournit à peine quelques plantes propres à la nourriture des bestiaux. Celle des monocotylédones en offre peu aussi, si l'on en excepte cependant la nombreuse et si utile famille des graminées presque toute entière, laquelle est la première de toutes pour les bestiaux, comme elle l'est pour les hommes; mais le plus grand nombre de plantes utiles à ces animaux se trouve incontestablement dans les dicotylédones.

De toutes les familles naturelles ou ordres de végétaux, les plus précieuses sous cet important rapport, nous paroissent pouvoir être rangées ainsi, dans l'ordre de leur mérite relatif, d'une manière très-approximative.

1.^o Celles des graminées, des légumineuses, des crucifères et des rosacées.

2.^o Celles des amentacées, des flosculeuses, des semi-flosculeuses et des ombellifères.

3.^o Celles des cucurbitacées, des polygonées, des arroches et des érables.

Les urticées, les vignes, les solanées, les radiées, les campanulacées, les caprifoliacées, les caryophyllées, les tiliacées, les malvacées, les onagres, les cactiers, les jasminées, les valérianées, les cistes, les massettes, les soucheis, les palmiers, les joncées, les alismacées, les plantaginées, les pédiculaires, les dipsacées, les rubiacées, les geraniens, les rhaumoïdes et les conifères, leur sont beaucoup moins utiles, et renferment même plusieurs plantes nuisibles à la plupart de ces animaux.

Enfin, celles qui nous paroissent le moins utiles de toutes, et parmi lesquelles il s'en trouve plusieurs d'inutiles ou de nuisibles, sont : les champignons, les algues, les hépatiques, les mousses, les fongères, les rhizospermes, les cicadées, les équisétacées, les aroïdes, les asperaginées, les commelinées, les colchicacées, les liliacées, les narcissées, les iridées, les bananiers, les balisiers, les orchidées, les chalefs, les thymélées, les protées, les laurinéés, les amarantes, les nyctaginées, les dentelaires, les lysimachies, les acanthes, les gattiliers, les labiées, les scrophulaires, les borraginées, convolvulacées, polémoniacées, gentianées, apocinées, sapotiliers, plaqueminiers, rosages, bruyères, araliées, renonculacées, papavéracées, capparidées, savoniers, malpighies, millepertuis, guttiers, orangers, azéderachs, magnoliers, anémones, ménispermés, vincetiers, rutacées, joubarbes, saxifragées, portulacées, ficoïdes, myrtes, mélastomes, térébinthacées, euphorbiacées et grenadilles.

L'*herbe fanée* ou le foin profite d'autant plus aux herbivores, qu'elle provient de prairies plus élevées, plus fertiles naturellement, plus saines, plus aérées, et qu'elle a été mieux fanée et serrée. La qualité est ici bien préférable à la quantité ; un kilogramme de foin fin, choisi et bien récolté, nourrit beaucoup mieux que plusieurs kilogrammes de foin grossier, ou de rebut, ou mal préparé ; et l'on ne fait pas, en général, assez d'attention à ce point important. Le fanage fait toujours perdre à l'herbe, quelque bien opéré qu'il soit, une portion plus ou moins considérable de sa substance nutritive, laquelle s'exhale avec l'eau de végétation qui la tient en dissolution. Le foin nouveau occasionne souvent aussi de fortes indigestions, et il est prudent de ne le donner aux animaux que quelques mois après l'avoir récolté, lorsqu'il est entièrement privé de cette eau de végétation non combinée.

La *paille* des céréales doit être considérée dans la nourriture des animaux domestiques, bien plus comme un lest fort utile, qu'il convient souvent de mêler aux autres substances, que comme un aliment substantiel. La meilleure est la plus fine, la plus blanche, la plus courte, et la plus fourrageuse. Il est quelquefois avantageux qu'elle soit hachée, et même humectée.

Les *feuilles sèches*, ainsi que les menus branchages d'un assez grand nombre d'arbres, arbrisseaux et arbustes, tels que l'orme, le mârier, le frêne, le charme, le tilleul, l'érable, le robinier, le saule, le peuplier, l'aune, le bouleau, le hêtre, le platane, le châtaignier, le chêne, le cornouiller, le coudrier, l'ajonc et la vigne, peuvent remplacer avan-

tageusement , dans plusieurs cas , le foin et la paille. Les mêmes substances , données vertes , peuvent également remplacer l'herbe des prairies , nouvellement fauchée ; mais il convient , dans tous les cas , de les administrer avec réserve , et de bien en étudier d'abord l'effet , qui varie pour chaque espèce , comme aussi dans chaque période de leur végétation. Les feuilles vertes d'un assez grand nombre de végétaux , soumis aux cultures annuelles en grand , soit pour la nourriture de l'homme , soit pour celle des bestiaux , telles que les feuilles de maïs , de betteraves , de choux , de carottes , de panais , de pommes-de-terre et quelques autres , peuvent également devenir fort utiles dans plusieurs cas.

Les racines , ou plutôt les tubérosités , quelquefois très-lumineuses ou très-nombreuses , qui les avoisinent , telles que celles du panais , de la carotte , de la betterave , de la pomme-de-terre , du topinambour , du chou-rave , du chou-navet , de la rave et du navet , sont souvent bien préférables pour la nourriture des bestiaux , aux substances qui précèdent ; et plusieurs essais comparatifs , auxquels nous nous sommes livrés avec d'autres agriculteurs , nous ont démontré qu'elles étoient généralement bien plus profitables.

Les semences , ou graines ou fruits , sont les parties des végétaux qui contiennent , sous le moindre volume , la quantité la plus considérable de substance nutritive. Elles doivent encore être données avec beaucoup de réserve et de précaution aux animaux domestiques , parce qu'elles coûtent généralement fort cher , et parce qu'il peut en résulter quelquefois d'autres inconvéniens. Quelquefois enfin , on les broie , on les concasse , et on les prépare de diverses manières , afin de les rendre plus faciles à digérer et plus profitables. Les principales semences usitées pour la nourriture de ces animaux , sont aussi fournies , en grande partie , par les nombreuses et si utiles familles des graminées et des légumineuses. On y ajoute souvent quelques fruits farineux tirés d'autres familles , tels que le sarrasin , la châtaigne , le marron d'Inde et le gland , ainsi que des semences oléagineuses , comme un grand nombre de graines de plantes crucifères , notamment celles des variétés de chou connues sous les noms de colsat et de navette , et de la cameline. On y joint encore la graine de lin , le chènevis , la graine de pavot , la faine , la noix , ou plutôt leurs résidus , et quelques autres fruits moins communs et moins importans , dont plusieurs ont l'inconvénient assez grave de faire contracter à la chair des animaux qui en sont nourris , une saveur et une odeur plus ou moins désagréables. A l'égard du son ou écorce des grains , il n'est réellement nourrissant que lorsqu'il contient encore de

la farine ; car l'écorce proprement dite , non-seulement n'est pas nourrissante , mais elle est très-indigeste et souvent nuisible.

Les animaux herbivores sont domptés par la faim , tandis que les carnivores ne le sont ordinairement que par l'abondance de la nourriture. L'excès de la faim exaspère ceux-ci et les rend furieux ; mais plusieurs exemples frappans ont démontré qu'on parvient à adoucir , même les plus féroces , avec des alimens abondans , joints à toutes les autres précautions convenables.

Il est bien peu de nos animaux domestiques qui soient nourris habituellement de substances animales , et , quoique toutes soient loin d'être indifférentes pour cet objet , on fait , aussi , peu de choix à cet égard. Les intestins et autres restes des boucheries , le pain de *creton* , ou le résidu fibreux de la graisse , après sa fonte pour la convertir en suif , les os et le sang , sont celles qui sont généralement les plus usitées. On pourroit , sans doute , tirer plus souvent parti de la dernière qu'on ne le fait , et la gélatine , qui contient beaucoup d'éléments réparateurs , étant très-abondante dans les os , on pourroit encore les approprier économiquement à cette destination. Remarquons cependant qu'à l'égard des animaux qui contribuent à notre subsistance , toutes ces substances ont le très-grand inconvénient de communiquer à la chair une saveur et une odeur qui nous répugnent ; et il convient toujours de les mélanger , au moins avec des produits végétaux , dans d'assez fortes proportions , pour diminuer cet inconvénient. Ces objets auroient besoin , sans doute , de plus amples détails ; mais si ceux dans lesquels nous sommes entrés sont trop courts pour la matière que nous traitons , nous devons craindre qu'ils n'outre-passent les limites que cet ouvrage comporte. Nous nous réservons donc d'y revenir ailleurs , et nous renvoyons , en attendant , aux articles ALAITEMENT , SEVRAGE , ENGRAISSEMENT ou GRAISSE , CASTRATION et ANIMAL DOMESTIQUE. (YVART.)

NOUZILIO. C'est le nom languedocien du ROITELLET. (DESM.)

NOVACULA. M. Cuvier donne ce nom latin au genre de poissons qu'il appelle , en français , RASON , fondé sur le rason ou rasoir de la Méditerranée (*coryphæna novacula* , L.). (DESM.)

NOVACULITE. Kirwan s'est servi de cette dénomination pour une certaine sorte de pierres à aiguiser , connue sous les noms de *Pierre à rasoir* , *Pierre à l'eau* et *Pierre à lancette* , que M. Haüy , appelle *argile schisteuse novaculaire* , Delamétherie , *cos* , et M. Brongniart *schiste coticule*. C'est le *schistus*

coticula, de Wallérius. Voy. PIERRE A RASOIR et SCHISTE.
(LN.)

NOVELLA. Sous ce nom, Rumphius a figuré plusieurs petits arbres ou arbrisseaux qui servent à l'ornement des jardins et des routes, dans les Indes orientales. Les genres de plusieurs de ces plantes sont connus, par exemple : le *novella* du vol. 2, pl. 73, est le *pariti*, ou *talt-pariti* des Malabares, le *mahot* des colonies françaises, et la KETMIE TILIACÉE des botanistes.

Le *novella littorea*, du vol. 2, pl. 74, est le *bupariti* des Malabares, et la KETMIE A FEUILLES DE PEUPLIER (*hibiscus populneus*), petit arbre de quinze pieds de hauteur, dont les fleurs très-grandes, blanchâtres ou rougeâtres, embellissent les environs de Pondichéry, où l'on est dans l'usage de le planter le long des routes.

Le *novella nigra*, du vol. 2, t. 75, est le fameux *Wanzey* des Abyssins ou le SÉBESTIER (*cordia sébestena*). Il y a encore les *novella repens* et *rubra*, qui sont peu connus des botanistes. (LN.)

NOVELLEIRO et **NOVELLOS.** En Portugal, ce sont les noms de l'OBIER (*viburnum opulus*, Linn.). (LN.)

NOWOS. C'est, à Panama, le nom qu'on donne à la fleur de la GRENADILLE (*passiflora*). (LN.)

NOYAU. Semence osseuse qui renferme une amande.
(D.)

NOYAU DE COQUILLES. On trouve les coquilles fossiles, tantôt vides, tantôt remplies de la matière même qui les enveloppe ou de quelque matière incohérente, tantôt d'une matière homogène qui est ordinairement de nature silicée. Quelquefois aussi les coquilles elles-mêmes ont totalement disparu, et l'on trouve à leur place un noyau de même nature ou de nature différente de la gangue qui les contient.

Ces noyaux sont tantôt libres, dans une cavité dont les paroissent l'empreinte extérieure de la coquille; tantôt immédiatement enveloppés par cette empreinte.

Ce dernier cas a surtout lieu lorsque la couche s'est affaîsées sur elle-même, et alors les noyaux sont tous plus ou moins comprimés.

Comme l'étude des fossiles peut jeter un grand jour sur les recherches géologiques; il est important de bien distinguer les noyaux des divers genres de coquilles, et on ne pourra le bien faire que lorsqu'on les aura caractérisés et classés d'une manière rigoureuse. Nous nous occupons de ce travail depuis quelque temps. (DESM.)

NOYAU D'OLIVE. C'est le nom marchand d'une co-

quille du genre *VOLUTE*, *voluta rustica*, et qui appartient au genre *COLOMBELLE* de Lamarck. (DESM.)

NOYER, *Juglans*, Linn. (*Monœcie polyandrie*). Grand et bel arbre de la famille des térébinthacées, originaire de Perse, et cultivé en Europe depuis un temps immémorial. Il y est aujourd'hui naturalisé. Cet arbre a un port majestueux, une tête large et touffue, et un feuillage superbe. Sa tige s'élève perpendiculairement à une grande hauteur. Elle est revêtue d'une écorce épaisse et cendrée, qui est lisse dans la jeunesse ou l'âge adulte de l'arbre, et devient gercée dans sa vieillesse. Ses branches, nombreuses et très-étendues, se couvrent, ainsi que les rameaux, de grandes et larges feuilles, dont l'éclat et la verdure charment l'œil. Elles sont placées alternativement sur les branches, et se composent de sept à neuf folioles sessiles et épaisses, de grandeur presque égale, de forme ovale-allongée, et dont les bords sont très-entiers et les deux surfaces unies. Au milieu de ces feuilles, et au lieu de leur insertion, paroissent des chatons cylindriques, d'un vert-brun, longs de deux ou trois pouces, attachés au vieux bois et réunis plusieurs ensemble. Ils portent des fleurs mâles. Les fleurs femelles naissent sur le même individu, mais séparées des premières, et à l'extrémité des branches de l'année précédente. Elles sont sessiles et rassemblées au nombre de trois ou quatre. Le fruit qu'elles produisent est connu de tout le monde; c'est la noix que nous mangeons. Ce fruit, que les botanistes appellent drupe, est formé de trois parties très-distinctes; d'abord d'une enveloppe nommée *brou*, laquelle est épaisse, pulpeuse, lisse, verdâtre, et tachetée de points inégaux d'un vert plus clair; ensuite d'une coque dure et ligneuse, ovale, un peu aiguë vers son sommet, et fortement ridée: c'est la *coque* de la noix; enfin d'une amande charnue et sinueuse, couverte d'une pellicule mince, et partagée à sa base en quatre lobes, par des demi-cloisons membraneuses qui portent le nom de *teste*.

Le noyer, réuni à une douzaine d'espèces étrangères, forme un genre très-beau, et fort bien décrit dans le *Tableau du Règne végétal* par Ventenat. Il offre pour caractères, dans les fleurs mâles, une écaille pour chaque fleur, un calice à six divisions profondes, et environ dix-huit à vingt-quatre étamines; dans les fleurs femelles, un calice découpé en quatre segmens et entouré de quatre écailles; un ovaire; deux courts styles, et des stigmates en massue, déchirés à leur sommet. Les écailles des fleurs mâles se recouvrent les unes les autres, et forment les chatons dont j'ai parlé. Le fruit est un drupe renfermant une noix à deux valves et à quatre demi-lobes.

Outre ces caractères, il en est un remarquable dans tous les noyers, et qui seul suffit pour les faire reconnoître ; c'est leur moëlle, qui, au lieu d'être formée de fibres longitudinales et parallèles à l'axe du bois, est disposée, au contraire, par plaques perpendiculaires à ce même axe. Tous ces arbres portent des feuilles alternes, ailées avec impaire. Dans tous, ou presque tous, les feuilles ont une odeur forte assez agréable ; enfin, ils fournissent tous des bois utiles.

On a proposé de rendre ce genre le type d'une nouvelle famille appelée JUGLANDÉE.

Je partage cet article en deux sections : l'une consacrée au *noyer commun*, dont il importe de connoître la culture et la greffe ; l'autre destinée aux *noyers d'Amérique*, dont il est intéressant et utile de décrire les espèces.

NOYER COMMUN OU D'EUROPE.

Toutes les plantes, herbes ou arbres que l'homme élève pour ses besoins ou ses jouissances, se perfectionnent sous sa main, et, sans perdre leur premier type, prennent chaque jour des formes nouvelles. Il doit donc y avoir, et il y a en effet beaucoup de variétés de noyer. Les plus belles et les plus utiles sont :

Le *Noyer à gros fruit*, dit *noix de jauge* (*Nux juglans fructu maximo*, Bauh., Pin.). Le *Noyer mésange* ou à *fruit tendre* (*Nux juglans fructu tenero et fragili putamine*, Bauh., Pin.). Le *Noyer tardif* ou de la *Saint-Jean* (*Nux juglans fructu serotino*, Bauh., Pin.). Le *Noyer à fruit dur* ou *noix anguleuse* (*Nux juglans fructu perduro*, Tourn., Inst.).

Il y a, dit-on, une variété qui porte du fruit deux fois par an ; c'est le *nux juglans bifera* de Bauhin. Elle est très-rare.

I. Culture du Noyer.

La propagation des noyers se fait ordinairement par la voie des semis.

Il y en a de deux sortes, le *semis à demeure* et le *semis en pépinière*. Il faut environ soixante ans pour qu'un noyer soit dans sa grande force. Il est rare que celui qui le sème voie sa plus grande élévation ; mais on doit travailler pour ceux qui nous suivent, et si le vieillard de la fable, en parlant de l'arbre qu'il plante, a raison de dire :

Mes arrière-neveux me devront cet ombrage :

Hé bien, défendez-vous au sage

De se donner des soins pour le plaisir d'autrui ?

Quelle satisfaction ne doit pas éprouver celui qui sème un noyer, en songeant à l'agrément et à l'utilité qu'en retireront

ses nombreux descendans! Il y a deux époques pour les semis, l'une aussitôt que la noix est mûre, et l'autre après l'hiver.

Du semis à demeure, il résulte que la noix enfonce profondément son pivot en terre, que la pousse de la tige gagne plus de dix ans en avance sur la noix semée en même temps dans la pépinière, et dont l'arbre a été ensuite replanté; le tronc s'élève beaucoup plus haut, plus droit, et on est le maître de l'arrêter à la hauteur qu'on désire, soit en retranchant son sommet, soit en élaguant les branches inférieures. Au moyen de ce semis, on peut couvrir de verdure les masses et les chaînes de rochers, pourvu qu'ils présentent des scissures.

Le semis en pépinière offre néanmoins plusieurs avantages. Le noyer qui en provient est moins actif, il est vrai, dans sa végétation; mais s'il est replanté souvent, il fructifie plus tôt, et donne de beau fruit, parce qu'il travaille moins en bois.

Pour semences on doit choisir les noix les plus grosses, dont l'amande remplit le mieux la coquille et fournit le plus d'huile. On ne sera point trompé à cet égard, si on ne sème que les noix des arbres qu'on connoît, et que l'expérience a prouvé être les plus productifs en fruit et en huile.

Le noyer ne cherchant qu'à pivoter, aime un sol léger, profondément défoncé. Il convient de le préparer trois mois d'avance. La surabondance de nourriture n'est pas nécessaire à cet arbre; il craint même les engrais animaux. Il croît fort bien dans un sol pierreux et dans tout terrain qui tient de la nature de la craie ou de la marne.

Les noyers élevés en pépinière exigent deux bons labours par an, faits à la bêche ou à la pioche. La troisième année on commence à les elaguer par le bas. On continue cette opération les trois années suivantes. Les branches basses réservées chaque année servent à retenir la sève et à fortifier le tronc. Par cette méthode on a des pieds très-forts. On ne doit en planter à demeure que de tels, si l'on veut gagner du temps.

Doit-on greffer les noyers? Est-il possible de les greffer? Quand et comment doit-on les greffer? Voilà trois questions proposées par Rozier. (Voy. son *Cours d'Agriculture*, article NOYER.) Il est aisé de répondre à la première. J'ai déjà dit, d'après Chancey, qu'un noyer greffé donnoit, toutes choses égales, un produit décuple au moins de celui qu'on retiroit communément d'un noyer sauvageon. Chancey assure (*Feuille du Cultiv.*, tom. 8, pag. 101), que l'usage de greffer les noyers à l'instar des merisiers, s'est introduit dans le Dauphiné depuis plus d'un demi-siècle. Le produit des noyers greffés,

ajoute-t-il , a été si grand , que lorsque les cultivateurs l'ont reconnu , ils ont greffé tous leurs vieux pieds , en couronnant leurs branches , pour y placer , l'année suivante , autant de greffes que l'arbre aura poussé de branches propres à être conservées. Souvent cent greffes et au-delà y sont placées avec succès. L'arbre , de presque infertile qu'il étoit , est converti en arbre productif de la meilleure espèce de noix qui soit dans ce pays , celle de *mésange* , espèce qui pousse assez tard pour être à l'abri des gelées du printemps , si nuisibles , non-seulement au fruit du noyer , mais à l'arbre même. Les noyers greffés de noix *mésange* sont très-fertiles. Cette noix contient par mesure plus pesant d'amande que les autres espèces , et rend aussi plus d'huile. Chaque arbre en rapport rend assez communément dix mesures dans les bonnes années , tandis que le produit moyen des *noyers sauvageons* est tout au plus d'une mesure. On ne peut contester ces faits sur l'authenticité desquels Chancey invoque le témoignage de tous les agriculteurs du Dauphiné. Nul doute donc qu'on ne doive greffer les noyers ; et puisque l'avantage qu'on retire de cette greffe n'a pu être démontré que par son succès , elle est donc possible. Ainsi voilà les deux premières questions de Rozier résolues en peu de mots.

Le Dauphiné n'est pas la seule partie de la France où on greffe le noyer. En Anjou , dans le Bas-Limousin , dans le Périgord , en Suisse , on le greffe aussi , soit en flûte , soit en écusson. L'époque à laquelle il convient de greffer les arbres en pépinière , est lorsqu'ils sont en pleine sève. Les gros noyers , même âgés de quarante ans , peuvent être aussi greffés. En octobre ou en mars , on couronne l'arbre à huit ou dix pieds au-dessus du tronc ; il pousse des jets considérables pendant l'année , et au printemps de la suivante on place sur les nouveaux jets depuis cinquante jusqu'à cent greffes. Le seul reproche qu'on puisse faire à la greffe du noyer , c'est que les arbres ne viennent pas si beaux , et que leur bois perd par conséquent de sa valeur.

L'époque de la dernière transplantation du noyer dépend du climat. Dans le midi de la France , et dans les cantons où le printemps et l'été sont habituellement secs , il faut transplanter peu de temps après que les feuilles sont tombées. Dans les pays moins chauds et naturellement plus humides , on fera bien de différer les transplantations jusqu'après l'hiver.

Il est inutile d'étêter le noyer qu'on transplante avant l'hiver. Le bois du sommet de la tige et des branches étant naturellement plus spongieux que celui du tronc , la rigueur du froid pourroit l'endommager. Au lieu qu'en le laissant pendant cette saison tel qu'il est sorti de la pépinière , loin de se

trouver chargé de plaies, il est défendu par son écorce. Quelque temps avant qu'il entre en séve, on l'éte à la hauteur qu'on désire. En général, le noyer aime les courans d'air, les terres douces, un peu fraîches et profondes. Il doit se plaire par conséquent dans les vallons, les côteaux exposés au nord ou à l'ouest, et sur les lieux qui ont un peu d'élévation. Les terres trop argileuses ou trop crayeuses lui sont contraires; il y réussit mal. Il n'aime point non plus à habiter les forêts, il veut être isolé. On en fait des avenues, rarement des massifs.

Le noyer, livré à lui-même, dispose ses branches et sa tête en forme ronde. Cette forme lui est par conséquent naturelle; en le taillant, on doit la lui conserver. Tant que l'arbre n'a que quinze à vingt ans, la taille après l'hiver est préférable à la taille faite après la chute des feuilles, surtout dans les pays froids. La méthode de tailler après la récolte du fruit, est vicieuse, parce que l'arbre alors conserve encore trop de séve, et qu'il peut s'en faire par la plaie une extravasation dangereuse.

Le grand point dans la taille du noyer, est de lui laisser toujours un tronc fort élevé, à cause de sa valeur quand il est sain, et afin que les branches s'élancent dans l'air. Elles doivent être disposées de manière qu'elles ne s'entrelacent point, que l'arbre soit dégagé dans le centre, et qu'on puisse en faire tomber aisément le fruit lors de la récolte. La suppression des branches inférieures procure ces avantages. Il en résulte encore un autre; on a alors une plus grande partie de champs à cultiver.

C'est surtout pendant les vingt premières années après la plantation qu'on doit s'occuper de la formation de la tête du noyer; jusqu'à cette époque, son produit étant peu de chose, il vaut mieux le sacrifier à l'accroissement de l'arbre. Tous les ans ou tous les deux ans on l'émonde avec soin des bois morts, des branches qui viennent mal, des rameaux trop pendans. A vingt ans, il n'a plus besoin du secours de l'homme.

Lorsqu'on s'aperçoit que le noyer est sur le retour, ce qui se reconnoît aux branches sèches qui couronnent sa tête, on doit se hâter de l'abattre, afin de prévenir un dépérissement qui diminueroit de beaucoup la valeur de la tige. On choisit pour cela le moment où la séve est concentrée dans les racines, et où depuis quelques semaines il règne un vent sec et froid. Dès que l'arbre est couché par terre, on coupe toutes ses branches près du tronc; on ménage les plus grosses, afin de leur conserver leur longueur. Les petites sont destinées au feu. En écorçant l'arbre sur pied un an avant de l'abattre, on diminueroit le volume de son aubier, et l'on donneroit à ce bois une qualité supérieure.

La récolte des noix se fait à diverses époques, relatives à la saison, au climat et à l'espèce de noix. Elle a lieu, en général, depuis le milieu de septembre jusqu'à la fin d'octobre. On connoît que la noix est mûre, quand son brou se fend et se détache du fruit.

Dans quelques cantons, on amoncèle, pêle-mêle, et à la hauteur de plusieurs pieds, les noix dépouillées ou couvertes de leur brou. Cette méthode est vicieuse. La fermentation s'établit dans le monceau, l'amande travaille, sa chair s'altère, et l'huile qu'on en retirera ensuite aura un goût fort.

Lorsque les noix ont été bien séchées, si on les enferme dans un endroit qui ne soit ni trop chaud ni trop frais, elles ne ranciront point, et se conserveront bonnes d'une année à l'autre. On en garde une partie pour manger; l'excédant est destiné à faire de l'huile.

L'huile qu'on retire par expression de la noix, sans employer de feu, sert aux mêmes usages que celle des olives. Cependant elle a un goût de fruit, qui ne plaît pas d'abord à tout le monde, mais auquel on s'accoutume; il est préférable au goût âcre et fort, si commun aux huiles d'olive.

La seconde huile de noix est bonne à brûler, et propre à faire du savon. C'est la meilleure qu'on puisse employer en peinture; elle a la propriété de sécher promptement. Pour l'avoir plus belle, on l'expose au soleil dans des vases de plomb, de forme plate; quand elle s'y est épaissie jusqu'à consistance de sirop, on la dissout en y mêlant de l'essence de térébenthine. Il en résulte un vernis gras qu'on peut appliquer sur les ouvrages de menuiserie; dans cet état, elle reçoit les couleurs qu'on veut lui donner, telles que la céruse, le minium, etc., sans affoiblir leur vivacité.

Les noix sont bonnes à manger avant leur entière maturité; elles portent alors le nom de *cerneaux*; dans cet état, elles sont indigestes. Fraîches et parfaitement mûres, elles sont plus saines, pourvu qu'on en mange peu. Quand elles vieillissent, elles contractent une âcreté qui provoque la toux. On doit alors s'en abstenir entièrement. Cependant, on peut corriger jusqu'à un certain point cette âcreté, en les mettant tremper quelques jours dans l'eau; l'amande se gonfle, on la dépouille de sa peau, et elle est assez douce. Avec les noix séchées et pelées, on prépare une espèce de conserve assez agréable, appelée *nouga*. La noix tendre et verte se confit au sucre, soit avec son brou, soit sans brou. On en fait aussi un ratafia stomachique assez estimé.

Le brou de noix est employé avec les racines à teindre en brun, les étoffes, le cuir et le bois. Les menuisiers, les char-

peutiers ont chez eux en réserve un vase rempli de brou qui trempe dans l'eau ; et ils se servent de cette eau pour donner aux bois blancs une couleur de *noyer*. On en colore aussi les carreaux des appartemens ; pour cela , on fait bouillir ce brou dans un chaudron , jusqu'à ce qu'il soit réduit en pâte ; et avec cette pâte , on recouvre les carreaux , qui , une fois séchés , peuvent être cirés et frottés. L'extrait de brou mêlé avec un peu d'alun , sert aux dessinateurs pour laver leurs plans.

Les feuilles récentes et froissées de *noyer*, leur suc et leur décoction dans l'eau , avec un peu de sucre , sont propres à déterger les ulcères rebelles , sanieux et peu douloureux. Les feuilles , les coquilles et le bois sont un très-bon chauffage ; les cendres sont chargées de potasse.

« La couleur du bois de *noyer* est sérieuse , dit Fenille ,
 « mais elle est belle. On fait dans plusieurs arts un usage fré-
 « quent de ce bois ; les armuriers , les menuisiers , les ébé-
 « nistes , les sculpteurs , les tourneurs , les carrossiers , tous
 « les ouvriers en bois , sans exception , jusqu'aux sabotiers ,
 « savent qu'il n'existe pas de bois plus doux , plus liant , plus
 « facile à travailler , plus gras et plus flexible. Il est quelque-
 « fois attaqué par les vers , moins cependant que le hêtre
 « et le frêne. En l'immergeant pendant quelques mois , sa
 « couleur se renforce ; et ses larges veines sont mieux pro-
 « noncées. Il fait peu de retraite. Il pèse , sec , quarante-qua-
 « tre livres une once par pied cube. Ses racines , car cet
 « arbre en a d'assez grosses pour être utilement employées ,
 « ont des veines ondulées et chatoyantes , qui font un assez
 « bel effet. » *Mém. sur l'administration forestière.*

Barron a retiré plus de deux livres de sucre cristallisé , d'un quintal de sève de *noyer* , en employant les procédés usités en Amérique sur les érables.

NOYERS D'AMÉRIQUE.

Depuis un siècle , on a découvert dans le Nouveau-Monde les espèces suivantes de *noyers* , qui presque toutes croissent dans l'Amérique septentrionale , et peuvent supporter nos hivers.

Le NOYER NOIR , *Juglans nigra* , Linn. , appelé communément *noyer noir de Virginie*. C'est un fort bel arbre qui s'élève à une très-grande hauteur dans son pays natal , et qui a souvent jusqu'à trois pieds de diamètre. Son écorce est d'un brun pâle , verdâtre sur les jeunes branches. Il se couvre de grandes feuilles composées de quinze à dix-neuf folioles , lesquelles sont ovales , lancéolées , avec des côtes de longueur inégale à la base ; leur surface supérieure est lisse et luisante , l'inférieure marquée de nervures saillantes et rudes ; et le pétiole

commun aplati vers le bas. Les fleurs mâles pendent en chatons cylindriques soutenus par des pédoncules simples. Le pistil des fleurs femelles est d'un vert blanchâtre. Le fruit est rond, noirâtre, mélangé de jaune, couvert de quelques tubercules, un peu aplati aux deux extrémités. La noix a une coque épaisse et dure, irrégulièrement et profondément sillonnée. Elle contient une petite amande fort douce, et se conserve fraîche pendant six mois. Lorsqu'on déchire les feuilles ou qu'on entame le brou du fruit, l'une et l'autre de ces parties répandent une odeur aromatique.

Cet arbre aime les terrains frais et un peu humides, mais point marécageux; il résiste aux grands froids, et fructifie dans nos jardins; son fruit n'est pas bon, et est difficile à casser; cependant, on le mange quelquefois.

On ne peut trop multiplier cet arbre dans nos jardins et même dans nos forêts, à raison de la beauté de son aspect, de la beauté de son bois, et de la rapidité de sa croissance. Sa culture est la même que celle du *noyer commun*.

Le NOYER A FRUITS VISQUEUX, *Noyer cendré*, ou *Juglans cinerea*, Linn. Cet arbre s'élève moins haut que le précédent. Ses feuilles ont un pétiole rude au toucher, et sept à huit paires de folioles, lancéolées, dentées, et dont la surface supérieure est ridée et terne. Les bourgeons sont placés au dessus de l'aisselle des feuilles. Les fleurs mâles naissent sur de gros chatons courts et cylindriques, attachés ordinairement à des pédoncules simples. Les fleurs femelles ont leurs pédoncules velus et arrondis. Le fruit qu'elles produisent est velu aussi, très-visqueux, et d'une forme ovale-oblongue. La noix est obtuse à sa base, terminée en pointe à son sommet, et profondément striée; elle renferme une amande fort huileuse, inférieure, pour le goût, à celle du *noyer commun*.

Ce noyer est originaire de la Louisiane, et croît en pleine terre dans nos climats; il vient bien de graine et ne gèle pas. Son bois est d'une médiocre qualité pour les ouvrages de menuiserie. La moelle est formée de plaques minces et transversales séparées par des espaces vides.

Le NOYER BLANC HICORY OU HICHERY des Américains, *Juglans alba*, Linn. Sous ce nom, Linnæus avoit confondu six espèces que, jusqu'à Michaux fils, on n'avoit pas pu convenablement débrouiller.

Ces espèces sont :

1.° Le NOYER AMER, qui a les feuilles composées de sept ou neuf folioles sessiles, glabres, dentées, l'impair à peine pétiolée; le fruit sessile, ovoïde, mucroné, et l'amande amère. C'est un très-grand arbre, qui demande un bon terrain.

2.^o Le NOYER AQUATIQUE, qui a les feuilles composées de neuf ou de onze folioles sessiles, dentées; l'impair légèrement pétiolée; le fruit pédonculé, comprimé, anguleux, mucroné, petit, et l'amande acerbe. Il s'élève moins que le précédent, et préfère les terrains marécageux.

3.^o Le NOYER TOMENTEUX, qui a les feuilles composées de sept ou neuf folioles dentées, velues en dessous; l'impair légèrement pétiolée; le fruit quadrangulaire, mucroné et très-dur. Il s'élève beaucoup, et croît dans les terrains de bonne qualité.

4.^o Le NOYER ÉCAILLEUX a les feuilles composées de cinq folioles fort larges, pétiolées, dentées, légèrement velues en dessous; le fruit globuleux, un peu comprimé, assez gros, et peu dur. Il s'élève plus que les précédens, et préfère les terrains frais. Son écorce s'exfolie par écailles; son amande se mange et sert à faire de l'huile.

5.^o Le NOYER LACINIEUX a les feuilles composées de sept ou de neuf folioles, dentées, légèrement velues en dessous; l'impair pétiolée; le fruit gros, oblong, anguleux, légèrement comprimé. Il se rapproche beaucoup du précédent; son écorce s'exfolie aussi, mais par bandes. Son fruit est fort différent en grosseur et en couleur. Il se mange.

6.^o Le NOYER DE PORC a les feuilles composées de cinq ou de sept folioles, dentées, glabres, le fruit pyriforme et très-dur. C'est un des plus grands de ce genre. On ne mange pas l'amande de son fruit, dont les cochons profitent.

7.^o Le NOYER MUSCADE a les feuilles composées de cinq folioles dentées, glabres, le fruit ovale, très-petit et très-dur. Il est peu connu.

Tous ces noyers sont ou ont été cultivés dans les jardins et pépinières des environs de Paris, de graines envoyées par Michaux. Excepté le second, et peut-être le dernier, ils ne craignent pas les gelées de ce climat. On les multiplie par semis ou par marcottes. Le dernier moyen, quoique le plus mauvais, réussit le mieux, parce que les pieds venus de semences, qui offrent six pouces de tige à l'âge de deux ans, ont un pivot de deux à trois pieds, dont l'extrémité seule est pourvue de fibrilles, de sorte qu'ils périssent le plus souvent à la transplantation. C'est donc en place qu'il faudroit les semer. Ce sont de fort beaux arbres, surtout le quatrième, dont le bois est très-tenace et très-propre à faire des manches d'outils, des essieux de voiture, de grosses vis, des dents d'engrenage, des cerceles et des ouvrages de tour. C'est aussi le meilleur pour la cheminée. Ses défauts sont d'être très-pesant et de pourrir rapidement à l'air.

Le NOYER PACANIER, *Juglans olivæformis*, Mich., origi-

naire des bords du Mississipi. Arbre très-grand. Il craint le froid du climat de Paris ; mais on pourroit facilement l'acclimater dans le midi de la France. Sa noix est très-lisse et de la forme d'une olive ; elle a un goût très-agréable , doux et qui approche de celui de la noisette ; la coque est mince , et l'amande fort grosse. Les folioles , dans cette espèce, sont au nombre de treize , lancéolées , un peu courbées , dentées en scie inégalement , et attachées au pétiole commun , non par le milieu de leur base , mais par le côté.

On ne peut trop désirer sa multiplication en France.

Le NOYER A FEUILLES DE FRÈNE, *Juglans pterocarpa*, Mich., s'élève de vingt à trente pieds. Ses feuilles sont ordinairement composées de dix-neuf folioles dentées, lisses, et d'un vert gai ; ses fruits sont gros comme des pois, entourés d'une membrane , et disposés sur de longues grappes pendantes. On le croit originaire de la Louisiane ; mais il a été apporté par Michaux des bords de la Caspienne , comme le prouve le pied venu de sa graine , qui a fleuri dans le jardin de M. Lemonnier , à Versailles, pied d'où proviennent tous ceux qui se voient dans nos jardins.

Cette espèce , quoique sensible aux gelées du climat de Paris , est la plus propre à être employée à l'ornement , à raison du beau vert de ses feuilles. On la multiplie de marcottes. (B.)

NOYER DE CEYLAN. C'est le *justicia adhatoda*. Voy. CARMANTINE. (LN.)

NOYER DES INDES. C'est la CARMANTINE EN ARBRE. (B.)

NOYER DE LA JAMAÏQUE. C'est le SABLIER , *Hura crepitans*. (LN.)

NOYER DES MOLUQUES. C'est le *croton moluccanum*. V. à l'article CROTON. (LN.)

NOYER D'OTAHÏTI. C'est un INOCARPE. (B.)

NOYER DE SAINT-DOMINGUE. Grand arbre à feuilles ailées , qui produit une noix dont le goût approche de celui du *noyer commun*. On ignore le genre auquel appartient cet arbre , qui est mentionné dans *Nicholson*. Voyez ci-dessus. (B.)

NOYER VÉNÉNEUX. V. MANCENILLIER. (LN.)

NOYMENIOS. Nom grec du COURLIS. (s.)

NOYRA. Clusius écrit ainsi le nom du LORI-NOIRA. (s.)

NOZELHAS. Nom portugais qui signifie NOISETTE , et que , au rapport de Clusius , les Portugais donnent à l'*iris sirsyrinchium* et à l'*ixia bulbocodium* , Linn. On lit *nozeliha* dans Lobel et C. Bauhin. (LN.)

NOZOROZEC. Nom polonais du RHINOCÉROS. (DESM.)

NSOSSI. Les auteurs de l'ancienne *Encyclopédie* donnent ce nom à un animal quadrupède, qui se trouve dans le royaume de Congo et dans d'autres parties de l'Afrique. Il est de la grandeur d'un chat et d'un gris de cendre; son front est armé de deux petites cornes. C'est le plus craintif et le plus inquiet des animaux, ce qui le tient toujours en mouvement et l'empêche de boire ou de paître tranquillement. Sa chair est très-bonne à manger, et les habitans préfèrent sa peau à toute autre pour faire les cordes de leurs arcs. Ce quadrupède paroît appartenir au genre des ANTILOPES, et pourroit bien être le GUEVEL. (DESM.)

NTANN. Dans l'*Histoire des Navigations aux Terres Australes*, il est question, sous le nom de *ntann*, d'une espèce d'aigle dont la grandeur n'est pas beaucoup inférieure à celle de l'autruche. Buffon pense que ce grand oiseau de proie est le même que le CONDOR. (S.)

NU. On a donné ce nom au CYCLOPTÈRE DOUBLE ÉPINE et au CHETODON ALEPIDOTE de Linnæus. (B.)

NU-AO-RIA. Nom qu'on donne, en Cochinchine, à une plante herbacée, laquelle seroit, si l'on en croit Loureiro, le *sigesbeckia orientalis* de Linnæus. (LN.)

NUAGES. Ce sont de véritables brouillards qui nagent dans l'atmosphère à diverses hauteurs, et qui, vus de loin, nous paroissent affecter diverses formes selon l'espace qu'ils occupent. M. Monge a dit, avec beaucoup de justesse, un brouillard est un *nuage* dans lequel on est, et un *nuage* est un brouillard dans lequel on n'est pas. Les *nuages* blancs qui paroissent le plus communément dans l'atmosphère, sont par toute la terre élevés d'ordinaire à environ six cents toises au-dessus de la surface terrestre. On peut assez aisément concevoir comment de légères vapeurs vesiculaires peuvent flotter ainsi dans l'atmosphère pendant des temps considérables, en vertu de la résistance que l'air oppose à leur chute; mais ce que l'on comprend beaucoup moins, c'est la raison pour laquelle les bulles qui composent un même *nuage*, peuvent rester ainsi réunies de manière à former un système parfaitement distinct et séparé de l'espace environnant; car dans les montagnes, on peut voir souvent passer des *nuages* très-près de soi, et observer distinctement leurs limites sans s'y trouver compris. Y a-t-il donc quelque attraction, électrique ou autre, qui les retient ainsi ensemble? Les *nuages* paroissent quelquefois rouges le soir après le coucher du soleil et le matin avant son lever. C'est qu'il les éclaire encore quand il est déjà couché pour nous, et la rougeur vient de la comparaison que nous faisons entre la lumière qu'ils nous envoient et ce fond bleu de

quel ils se projettent en effet. Le sommet glacé du Mont-Blanc paroît aussi rouge le soir quand le temps est serein. (BIOT.)

NUAYHAS. Nom du BAMBOU , en langue cingalienne , dans l'Inde. (LN.)

NUBECULA (*Rumphius* , Mus. , t. 31 , fig. 9). C'est le CONE DRAP DE SOIE ou GÉOGRAPHE , *Conus geographicus* , dont Denys - de - Montfort fait le type de son genre ROULEAU.

(DESM.)

NUBILITÉ , *Nubilitas* , qui vient de *nuptiæ* , désigne l'état de la femme propre au mariage. Elle devient nubile à l'âge de puberté , ou à l'époque de l'éruption des *menstrues* (Voy. ce mot) , et du développement des mamelles ; alors le pubis s'ombrage de poils ; d'où le mot *pubes*. Voy. PUBERTÉ et FEMME. (VIREY.)

NUCHANI. *V.* NACHANI. (LN.)

NUCHTAW. Nom de l'AMANDIER NAIN chez les Tartares Tschoudis. (LN.)

NUCIFRAGA. C'est , dans Brisson , le nom latin et générique du CASSE-NOIX. *V.* ce mot. (V.)

NUCIFRAGE. Daudin ayant remarqué que plusieurs oiseaux rangés parmi les gros-becs , avoient , sur chaque bord et vers le milieu de la mandibule supérieure , une fausse dent saillante , en a fait une division sous le nom *nucifrage*. Cette division correspond à la section C. des GROS-BECS. Voyez ce mot. (V.)

NUCILLA et **NIGUNDA** de Zanoni. *V.* NÉGUNDO. (L.)

NUCIPERSICA. Matthiole , C. Bauhin , etc. , donnent ce nom à une variété de la PÊCHE , dont le noyau ressemble à une noix. (LN.)

NUCIPRUNIFERA (*Pluk.* , *Alm.* , tab. 217 , fig. 7). C'est une espèce de SAVONIER , *Sapindus rigidus*. (LN.)

NUCLÉOBANCHES. Nom donné par Blainville à un ordre qu'il a établi parmi les MOLLUSQUES CÉPHALOPODES SYMÉTRIQUES. (B.)

NUCLÉOLITE , *Nucleolites*. Genre de vers *échinodermes* établi par Lamarck , et qui a pour caractères : un corps ovale ou cordiforme , garni de plusieurs rangées de pores qui forment des ambulacres complets , rayonnant du sommet à la base ; une bouche centrale et un anus inférieur près de la bouche.

Ce genre , qui fait partie des *oursins* de Linnæus , ne contient que trois espèces , qui sont fossiles et n'ont pas été figurées. (B.)

NUCULA (petite noix, en latin). Lobel a appelé *nucula terrestris* la TERRE-NOIX, *Bunium bulbocastanum*, L. (LN.)

NUCULAINE, Rich. Sorte de FRUIT. Les genres AZÉDARACH et BOURGÈNE en offrent des exemples. (B.)

NUCULE, *Nucula*. Genre de testaces de la classe des BIVALVES, qui offre pour caractères : une coquille presque triangulaire ou oblongue, inéquilatérale, à charnière en ligne brisée, garnie de dents nombreuses, transverses et parallèles, ayant une dent cardinale oblique et hors de rang, et les crochets contigus et tournés en arrière.

Les espèces de ce genre faisoient partie des ARCHES de Linnæus. Lamarck les en a séparées, et leur a attribué l'expression caractéristique ci-dessus.

Ce genre diffère, en effet, des *arches* par la disposition des dents de la charnière, qui sont placées sur une ligne brisée, et par la grosse dent qu'on y voit. La forme des valves diffère aussi, et elles sont nacrées dans leur intérieur, ce qu'on ne remarque pas dans les vraies *arches*.

On ne connoît encore que trois espèces de *nucules*.

La NUCULE ALLONGÉE, qui est transverse, verdâtre, allongée en bec, et dont le corselet est allongé. V. pl. G 30 où elle est figurée. Elle vient de la mer du Nord.

La NUCULE NACRÉE, *Arca nucleus*, Linn., qui est presque triangulaire, nacrée en dedans, et dont le corselet est raccourci. Elle vient des mers du Nord et d'Amérique. Il y a tout lieu de croire que c'est aussi elle qui est figurée pl. 25, n.^{os} 8 et 9 de l'ouvrage de Poli, sur les testacés des mers des Deux-Siciles, sous le nom d'*arche argentée*.

La NUCULE TRONQUÉE, qui est arrondie, presque triangulaire, a le corselet court, élargi et tronqué. Elle se trouve fossile à Grignon et ailleurs. (B.)

NUCULE. Les botanistes appellent ainsi les NOYAUX petits, peu durs et réunis plusieurs ensemble dans le même fruit. V. ces mots. (B.)

NUDELN. L'un des noms de la POMME-DE-TERRE, en Allemagne. (LN.)

NUDIBRANCHES. Ordre introduit par Cuvier dans la classe des mollusques gastéropodes, et qui répond à celui des DERMOPRANCHES de Duvéril. Blainville lui enlève le genre DORIS pour le faire entrer dans celui qu'il a appelé ordre des CYCLOBRANCHES. (B.)

NUDICOLLES. Nom imposé généralement aux oiseaux à col nu, et que M. Duvéril a appliqué particulièrement aux *vautours*, dans sa Zoologie analytique. (V.)

NUDICOLLES, *Nudicollis*. Tribu d'insectes, de l'ordre

des hémiptères , section des hétéroptères , famille des géocorises , composée de ceux qui ont le labre court , sans stries ; le bec à nu , arqué , de trois articles ; les antennes sétacées ; la base de la tête rétrécie en façon de col , souvent allongé ; le corps oblong , plus étroit en avant , avec les pieds antérieurs courts , coudés ou courbés. Ces insectes piquent très-fort avec leur bec , et sont éminemment carnassiers. La plupart se tiennent sur les plantes ou à terre ; il en est qui habitent nos maisons.

Cette tribu comprend les genres : NABIS , RÉDUVE , ZELUS et PLOIÈRE. *V.* ces mots , et particulièrement celui de RÉDUVE. (L.)

NUDIPÈDES. Nom de la première famille de l'ordre des OISEAUX GALLINAGÉS. *V.* ce mot. *Caractères* : pieds médiocres , plus ou moins robustes ; tarsi réticulés ; talon quelquefois dénué de plumes ; trois doigts devant , ou totalement séparés ou unis à la base par une membrane , un ou point derrière ; bec voûté et courbé vers le bout et pointu , quelquefois droit et obtus. Cette famille renferme les groupes : HOCO , DINDON , PAON , EPERONNIER , ARGUS , FAISAN , COQ , MONAUL , PEINTADE , ROUROUL , TOCRO , PERDRIX , TINAMOU et TURNIX. *V.* ces mots. (v.)

NUDIPELLIFÈRES. Nouvelle dénomination proposée par Blainville pour les BATRACIENS , dans son Tableau analytique du Règne animal. *V.* ce mot et celui de REPTILE. (B.)

NUDU. Nom de l'AIL chez les Tartares Mongoles. (LN.)

NUÉE D'OR. L'un des noms vulgaires du CÔNE MAGE , *Conus magus*. (DESM.)

NUEZ signifie NOIX en espagnol. (LN.)

NUEZA BLANCA. Nom de la BRYONE BLANCHE , en Espagne. NUEZA NÉGRA est celui du TAMINIER , *Tamus communis*. (LN.)

NUGA. Nom spécifique d'une espèce de BONDOC , *Guilandina nuga* , Linn. , figuré dans l'Herbier d'Amboine sous le nom de *nugæ sylvarum* (vol. 5 , tabl. 50.). Rumphius nomme aussi *nugæ sylvarum minimæ* , une autre espèce du même genre , suivant Burmann. (LN.)

NUIL. Espèce d'ORCHIDÉE , *Neottia diuretica* , W. , qui croît au Chili où elle a été observée par Feuillée , qui en donne une figure dans son ouvrage (Peruv. , 2.^e p. 26 , tab. 17). (LN.)

NUIT. On appelle ainsi le temps pendant lequel le soleil reste en dessous de l'horizon.

La durée de la nuit est constamment de douze heures pour les peuples qui sont situés à l'équateur. Ces peuples n'ont

point de latitude, ni conséquemment d'élévation du pôle ; ce qui fait que l'équateur et tous ses parallèles sont coupés par l'horizon en deux parties égales. Le soleil reste donc constamment douze heures au-dessous de l'horizon.

Pour les peuples qui habitent les pôles, s'il y en a, la durée de la *nuit* est de six mois ; car de tous les parallèles que le soleil paroît décrire, les uns sont entièrement au-dessus de l'horizon, et les autres entièrement au-dessous de ce cercle ; d'ailleurs, il y en a autant d'un côté que de l'autre, de manière que dans cette position il n'y a qu'une seule *nuit* dans l'année.

Quant aux peuples qui sont situés entre l'équateur et les pôles, la durée de la *nuit* varie continuellement ; elle n'est exactement de douze heures que lorsque le soleil est dans l'un des deux points de l'écliptique où ce cercle coupe l'équateur ; dans tous les autres temps, elle est ou plus grande ou plus petite. Elle est plus petite, et va toujours en décroissant pour les peuples situés entre l'équateur et le pôle boréal, à mesure que le soleil s'avance de l'équateur vers le tropique du cancer ; elle est plus grande pour les mêmes peuples, et va toujours en augmentant à mesure que le soleil s'avance de l'équateur vers le tropique du capricorne. A l'égard des peuples situés entre l'équateur et le pôle austral, la *nuit* est de moins de douze heures, et va toujours en décroissant à mesure que le soleil s'avance de l'équateur vers le tropique du capricorne : elle est de plus de douze heures, et va toujours en croissant, à mesure que le soleil s'avance de l'équateur vers le tropique du cancer.

La durée de la *nuit*, pour tous les peuples, est exactement celle que nous venons de déterminer, si l'on entend par le mot *nuit* la durée réelle du séjour du soleil au-dessous de l'horizon. Mais il importe d'observer que l'apparence de cette durée est altérée par la réfraction qui nous fait voir le soleil à son lever et à son coucher, sur l'horizon, pendant qu'il est entièrement dessous, ce qui diminue évidemment la durée de la *nuit*.

Si l'on ne vouloit appeler *nuit* que le temps pendant lequel nous n'apercevons point de lumière, il est clair que les crépuscules en diminueroient beaucoup la durée, et que même, dans certains temps de l'année, il n'y auroit point de *nuit* pour plusieurs peuples de la terre. Voyez les mots CRÉPUSCULE et JOUR. (LIB.)

NUIT (vénérie). C'est le lieu où le gibier a mangé pendant la nuit. L'on dit en ce sens : le cerf a fait sa *nuit* dans tel endroit. (s.)

NUKD. V. HOUEH. (LN.)

NULGA. Nom du **SAPIN** chez quelques hordes de Tartares. (LN.)

NULLIPORE, *Nullipora*. Genre de polypiers pierreux établi par Lamarck aux dépens des **MILLEPORES** de Linnæus. Il offre pour caractères : des expansions solides, lobées, sub-fasciculées ou rameuses, sur lesquelles il n'y a aucun pore apparent. Il a pour type le **MILLÉPORE POLYMORPHE**. (B.)

NUMBA ou **ABADA**. A Java, c'est le **RHINOCÉROS**. (DESM.)

NUMENIUS. Ce nom latin dérive de *néomenie* (nouvelle lune). Plusieurs auteurs l'ont consacré, comme générique, au **COURLIS**, à cause de la figure de croissant qu'a son bec. (V.)

NUMIDA. Dans les ouvrages d'ornithologie méthodique, le genre de la **PEINTADE** est désigné sous le nom latin *numida*. (S.)

NUMISMALE, **PIERRE LENTICULAIRE**, **PIERRE FRUMENTAIRE**. V. **LENTICULAIRE** et **NUMMULITE**. (PAT.)

NUMMULARIA ou **NEMUS** de Pline. Cette plante est, selon C. Bauhin, la **NUMMULAIRE**, espèce de **LISIMACHIE** (*lysimachia nummularia*, L.), ainsi nommée parce que ses feuilles ont la forme ronde d'une pièce de monnaie. Dans le texte de Pline (liv. 15, c. 28), on lit *minimus*; mais la plupart des commentateurs prétendent qu'il faut *nummus*; mais si cela est, ce que Pline dit ne convient pas à la **NUMMULAIRE**. Voyez **MIMULUS**. L'on croit aussi que cette même plante est l'*ersythedanon* de Théophraste.

Sous le nom de *nummularia* sont décrites les plantes suivantes : *lysimachia nummularia*, *nemorum*, *anagallis tenella* et *linnæa borealis*. (LN.)

NUMMULAIRE. Plante du genre des **LISIMACHIES**. (B.)

NUMMULITE. Nom donné par Lamarck aux coquilles fossiles que Bruguières a appelées *camerines*, et qui étoient connues des oryctographes sous le nom de *numismales*, de *liard de Saint-Pierre*, etc., etc. Fortis les a appelées *discolites*. V. **CAMÉRINE**. Il est probable que Stavorinus a décrit, dans son Voyage aux Indes, l'animal d'une de ces coquilles; mais comme il ne l'a pas figuré, on ne peut l'assurer. (B.)

NUMMULUS. V. **NUMMULARIA** et **MIMULUS**. (LN.)

NUMMUS. V. **NUMMULITE**. (DESM.)

NUNAMIUT. Nom groënlandais de la **MORGELINE** (*alsine media*, Linn.). (LN.)

NUNA-NUNA. C'est, à Oïhaïti, le nom d'une espèce de **TASSOLE** (*boerhaavia erecta*), selon Forster. (LN.)

NUNNEZARIE, ou **NUNNESIE**, *Nunnezharia*. Petit palmier du Pérou, qui forme un genre dans l'hexandrie trigynie.

Ce genre présente pour caractères : une spathe universelle de quatre folioles lancéolées, membraneuses, se recouvrant les unes les autres et caduques ; un spadix rameux, simple ; un calice de quatre folioles ovales, concaves, colorées ; une corolle de trois pétales semblables au calice ; six étamines très-courtes ; un ovaire supérieur oblong, à stigmate sessile et trifide, un drupe oblong, contenant une seule noix monosperme. (B.)

NUNUNYA. Nom péruvien d'une espèce de MORELLE DU PÉROU (*solonum gnaphalioides*, Pers.). C'est un arbrisseau assez grand, qui aime les lieux chauds et ombragés.

(LN.)

NUOVAS-MINAS. Nom qu'on donne, au Brésil, à de grosses topazes blanches, dont la mine a été découverte long-temps après celle des topazes jaunes. Voyez TOPAZES.

(LN.)

NUPHARY. Synonyme de NÉNUPHAR. (B.)

NUQUE, *Nucha*, est le derrière du cou des animaux. C'est communément la région la mieux couverte ou défendue de poils, de plumes, d'écailles, etc., parce que c'est la région où les coups sont plus meurtriers. La luxation des vertèbres du cou, l'interruption de la moelle épinière en cet endroit est mortelle très-promptement, et un cornac d'éléphant peut tuer sur-le-champ ce vaste mammifère en lui enfonçant un clou dans la nuque. On a vu des enfans soulevés par la tête, avoir les vertèbres du cou luxées et en périr aussitôt.

Les poissons et les cétacés n'ont pas de cou proprement dit, à cause de l'extrême rapprochement des sept vertèbres ordinaires de cette partie ; aussi l'on appelle *nuque* le derrière de leur tête. Voyez POISSON et VERTÈBRES. (VIREY.)

NURAT. Voyez NARASSUN. (LN.)

NUREK. Nom polonais de la MARTE MINK, *Mustela lutreola*, Gmel. (DESM.)

NUREN-KÉLÉNGU et **NUREN-KATU-KELENGU**. Noms d'une espèce d'IGNAME (*Dioscorea pentaphylla*), sur la côte malabare. (LN.)

NURSIE, *Nursia*. M. Léach., *Zoolog. miscell.*, tom. 3, pag. 18, distingue ainsi un genre de crustacés décapodes,

de la famille des leucosidées, et ayant pour caractères : test rhomboïdal, prolongé en devant, avec l'extrémité postérieure des côtés échancrée et dentée; serres anguleuses, avec les doigts très infléchis; tige extérieure des derniers pieds-mâchoires dilatée; une saillie en forme de dent, près de l'extrémité de l'avant-dernier article de la queue, dans le mâle.

Ce naturaliste ne mentionne qu'une seule espèce : la NURSIE de HARDWICKE, *Nursia Harwickii*. Son test a de chaque côté quatre dents; son milieu présente trois tubercules qui par leur disproportion forment un triangle; on voit en arrière une ligne élevée, transverse, portant un tubercule; le front est avancé et quadrifide. Dans les mers des Indes orientales.

J'en connois une autre espèce, qui habite l'océan de l'Australasie. (L.)

NURVALLA. *V.* NIIRVALLA. (LN.)

NURTZ. Nom allemand de la MARTE MINK. (DESM.)

NUSAR. C'est la DONACE DENTICULÉE de Gmelin. (B.)

NUSS, la NOIX, en allemand. (LN.)

NUSSHOLSTEIN. CHAUX SULFATÉE, compacte, marquée de veines grises embrouillées et parallèles comme les veines des nœuds du bois de noyer. Elle se trouve à Ostérode, au Hartz. (LN.)

NUSSTRAUCH. C'est le COUDRIER, en Allemagne. (LN.)

NUT. Synonyme de NOIX, en anglais. (LN.)

NUT-GRASS. Hughès, dans son Histoire des Barbades, donne ce nom à deux herbes, dont l'une se propage par ses graines, et l'autre par les nombreuses racines ou par les tubérosités qui les garnissent. Ces plantes nous sont inconnues. (LN.)

NUT-HATCH. Nom anglais de la SITELLE. (V.)

NUT-TREE. Nom anglais du NOISETIER. (LN.)

NUTATION DE L'AXE DE LA TERRE. Légères oscillations de l'axe de la terre, qui l'élèvent et qui l'abaissent alternativement sur le plan de l'écliptique. *V.* l'article PLANÈTE. (LIB.)

NUTATION (botanique). *V.* PLANTE. (B.)

NUTMEG. Quelques variétés de la pêche reçoivent ce nom en Angleterre. Le *white nutmeg* est l'AVANT-PÊCHE BLANCHE, et le *red nutmeg* est l'AVANT-PÊCHE DE TROYES. (LN.)

NUTRIA. Nom espagnol de la LOUTRE VULGAIRE. (DESM.)

NUTRITION, *Nutritio*. De toutes les facultés des corps organisés et vivans, la *nutrition* est la première qui se remarque, et la plus indispensable à l'existence individuelle. La plante, l'animal, pourroient être privés de la fonction

reproductive , sans cesser d'exister , comme on le voit dans les individus neutres ou ceux soumis à la castration ; mais aucun d'eux ne pourroit subsister sans nourriture. A la vérité, il y a des cas où l'animal et la plante ne prennent aucun aliment , comme dans l'œuf , dans la graine , pendant l'engourdissement de l'hiver ou celui du sommeil ; mais ces temps sont passagers et ces corps subsistent avec les matières nutritives qu'ils ont reçues antérieurement , ou ils font peu de déperdition dans ce repos des fonctions.

La nutrition est donc la fonction primitive , l'élément essentiel de la vie , ou plutôt c'est la vie principale elle-même, comme nous le montrerons à l'article VIÈ.

Par la même raison , les matières brutes n'ayant aucune vie , ne se nourrissent pas ; car nous ne confondons pas une augmentation extérieure , une simple aggrégation des molécules minérales , avec l'intus-susception , avec l'assimilation des corps étrangers , en la propre substance de l'individu qui les reçoit. Une masse de métal qui se mêle à un autre métal , ne perd point ses qualités particulières. Elle ne se transforme pas en une autre nature , elle reste toujours la même dans ses propriétés fondamentales , quelle que soit sa forme , sa combinaison , quelles que tortures variées que le chimiste lui fasse éprouver. Sa nature est donc indomptable et réfractaire à toutes les forces humaines. On en a un exemple bien frappant dans les travaux de ces alchimistes infatigables qui ont cherché la manière de transmuier les métaux en or , pendant près de six siècles. Cette mémorable folie humaine a du moins prouvé l'invariabilité des principes minéraux.

Mais dans les corps vivans , animaux et végétaux , les transmutations sont perpétuelles ; dans le bœuf , le foin se change en chair ; dans l'herbe , dans l'arbre , les molécules animales ou végétales que la terre a reçues des espèces vivantes , sont transformées en d'autres matières. Des excréments , une charogne empestée qu'on enfouit au pied de l'oranger , donnent des sucres agréables à ses fruits. De l'orge insipide devient , dans le faisan , une chair délicieuse. La même terre qui nourrit le blé , fait naître des mêmes sucres , l'ail fétide et la vénéneuse jusquiame. Pourquoi tous ces changemens dans une seule substance nutritive ? Pourquoi dans une même plante , dans un même animal , une partie est-elle amère comme la bile , l'autre douce comme la chair ou le fruit ? Pourquoi l'organisation de chaque espèce est-elle toujours la même dans toutes ses parties , et comment transforme-t-elle des matières bien différentes en sa propre substance , en sa même conformation ?

Voilà le phénomène qui s'opère chaque jour sous nos yeux ,

dont nous sommes les témoins éternels, et même les propres acteurs, phénomène étonnant, auquel les trois quarts du genre humain n'ont peut-être jamais songé, tant on est habitué aux merveilles de la nature.

En effet, vous aurez beau piler dans un mortier, distiller, macérer, faire fermenter, bouillir, putréfier du pain, ou même de la chair, jamais vous n'en tirerez une seule fibre de chair vivante, organisée et sensible. Vous n'en ferez pas même des excréments: la chimie, si puissante sur les minéraux, est ici étonnée de sa complète impuissance; il lui seroit bien moins impossible de former de l'or avec du mercure, que de créer une plante, un animal avec les matériaux de leur nutrition.

Il faut donc admettre une cause cachée et invisible qui opère ces merveilleux changemens dans les corps vivans. Quand nous suivrions le cours des alimens dans l'homme, par exemple, quand nous interrogerions leurs divers changemens, nous serions encore peu avancés. Ainsi, nous voyons le pain, la chair, broyés sous les dents, mêlés à la salive, descendant en masse pâteuse dans l'estomac, pénétrés de liqueur gastrique, et dissous en bouillie dans ce viscère, imbibés de différens sucs abdominaux dans les intestins, pompés en partie par les vaisseaux lactés et chylifères du mésentère, versés dans la veine cave, envoyés au cœur, et de là aux poumons, retournant au cœur avec la masse du sang qui se répand ensuite en torrent dans toutes les parties du corps, les arrose, les nourrit, les vivifie, tandis que les matières grossières non nutritives, sont expulsées en excréments.

A mesure que les alimens sont pénétrés par les liqueurs animales, ils acquièrent successivement des propriétés vitales: ils se modifient, se disposent à l'organisation. Ainsi, une portion de carbone paroît éliminée dans l'acte de la *respiration*. (Voyez POU MON). Une portion d'hydrogène est séparée dans le foie, etc. Le chyle s'élabore en se combinant à la lymphe, en se filtrant au travers des glandes *lymphatiques*. (Voyez ce mot.) C'est ici une action du principe qui nous anime, action totalement différente des causes chimiques et mécaniques; car, bien que la nourriture éprouve une modification physique dans ses principes constituans, elle reçoit de plus des qualités bien supérieures, puisqu'elle doit remplacer les organes vivans à mesure qu'ils s'usent et se détruisent.

Le corps des animaux et des plantes n'est jamais dans le même état; tantôt il est très-nourri, tantôt il est affamé; c'est une machine qui a besoin d'être souvent remontée, et qui tend d'elle-même à se remonter. La faim, la soif, sont des

besoins de chaque organe vivant, qui n'existent pas seulement dans la bouche et l'estomac, mais dans chaque fibre du corps ; car lorsqu'une partie quelconque a épuisé la quantité de nourriture qui lui est apportée par la circulation, lorsque faisant un grand exercice et, par conséquent, une grande déperdition de substance, elle sent le besoin de se réparer, elle crie famine, pour ainsi dire, à la porte de l'estomac. En effet, chaque partie du corps *mange*, ou demande et crie de besoin intérieurement plus ou moins, selon qu'elle est plus ou moins active. Par cette raison, chacune d'elles concourt à la digestion générale dont l'estomac est le foyer ; car la digestion ne s'opère qu'autant que les membres y concourent, et en ont besoin ; mais lorsqu'il y a réplétion dans les parties du corps, quoique l'estomac soit vide, la digestion n'a pas lieu, comme on l'observe dans une foule de maladies, de sorte qu'on pourroit dire, à la rigueur, que ce n'est pas l'estomac lui-même qui digère, mais qu'il est l'instrument de la digestion commune des membres. Il y a même plusieurs sortes de digestions dans les corps vivans. La première, qui s'opère dans l'estomac, n'est qu'une grossière séparation des matières alimentaires, qui sont ensuite digérées plus exactement dans les vaisseaux chylifères, ensuite dans le sang. La digestion pulmonaire est très-remarquable, par le changement qu'elle opère sur le sang, en lui donnant de la chaleur et une couleur purpurine. La digestion hépatique n'est pas moins importante ; à chacune de ces dépurations, une partie moins animalisée est mise à part, ou rejetée au-dehors comme un excrément nuisible ; ensuite, il s'opère des digestions particulières dans chaque organe, d'une manière appropriée à sa nature. Le sang veineux ou artériel prend des propriétés particulières dans les diverses parties du corps qu'il va nourrir, ou dont il rapporte les récréments. Le sang veineux est chargé de cette dernière fonction, tandis que le sang artériel est nutritif. Toutes ces digestions partielles ont pour but d'approprier la matière alimentaire à l'organisation spéciale de chaque organe ; car il faut que le même sang soit transformé en tissus membraneux, fibreux, muqueux, vasculaire, nerveux, cellulaire, cutané, glanduleux, ligamenteux, osseux, etc. Or, ceci ne peut bien s'exécuter qu'à l'aide des élaborations particulières de chacun de ces organes vivans. Il faut qu'ils choisissent les molécules convenables et rejettent les autres ; il faut qu'ils travaillent encore ces mêmes molécules, et les assimilent à leur substance, à leur texture, à leur vitalité. Chaque partie a donc une sorte de *goût* qui détermine son choix, une *volonté* ou plutôt un *appétit* relatif à son état et au degré de sa sensibilité. Il suit de là,

que chaque partie du corps animé a sa portion de vie qui lui est propre , ses qualités particulières, ses fonctions , sa manière d'être ; mais tout cela tient à l'ensemble du corps : chaque membre n'a qu'une vie d'emprunt ; car si ce même organe est séparé du tout , il cesse de vivre.

La nutrition n'est donc que la transformation de l'aliment en une matière vivante et organisée ; d'où il suit qu'elle est sœur de la génération ; car celle-ci n'est autre chose qu'une nouvelle nutrition , transférée dans un être nouveau. Si la nature peut organiser une matière nutritive , elle ne se sert pas d'un autre moyen pour former un nouvel être ; l'un n'est pas différent de l'autre , et il semble aussi que ce soit la même opération. Si l'on suppose que des matières nourricières , dans le dernier degré de digestion et d'élaboration vitale , soient rassemblées , elles peuvent certainement éprouver par la force vitale un arrangement organique semblable au corps par lequel elles ont été digérées , parce qu'elles conserveront une disposition à s'unir dans l'ordre suivant lequel elles ont été destinées à s'organiser. Ne voit-on pas , d'ailleurs , que la génération est en rapport avec la nutrition ? que ces facultés s'enchaînent par des liens communs ? Dès les âges les plus reculés , ces rapports ont été entrevus par les physiologistes et les philosophes. *Voyez* GÉNÉRATION.

Dans les plantes , la nutrition est plus extérieure que dans les animaux , à cause de la disposition des vaisseaux nourriciers et des organes nutritifs ; ils sont placés vers la circonférence dans les premières , et à l'intérieur dans les seconds ; c'est pour cela qu'on a dit que la plante étoit un animal dont le dedans seroit dehors. De même , l'animal est une plante dont les racines sont dans les entrailles. Les espèces d'animaux et de végétaux dont l'organisation est très-simple , ont une nutrition presque immédiate. Le polype d'eau douce n'est presque rien qu'un estomac vivant , qui peut digérer même lorsqu'on le retourne comme un gant. Nous digérons aussi par la peau : elle est pour nous un estomac extérieur , qui absorbe ce qui l'environne. Ainsi , les bouchers , les cuisiniers , qui sont toujours plongés dans une atmosphère remplie de vapeurs de chair et de sang , sont tous gras et sanguins , quoiqu'ils ne mangent pas plus que les autres hommes ; mais leur peau se rassasie de ces vapeurs nourrissantes , et l'on pourroit peut-être vivre pendant quelque temps des seules matières absorbées par la peau. Forster , dans un *Voyage du Nord* , assure que des matelots , pressés par la faim , soutinrent leur vie pendant quelque temps en se baignant ; car l'eau qui entroit dans leurs pores soutenoit toujours un

peu leurs organes, abattus par la disette. Il est certain qu'on pourroit se passer de boire en se baignant, et qu'un bain de lait ou de vin est très-restaurant, de même que les lavemens de bouillon, etc. Plusieurs plantes ne vivent que par de semblables absorptions. Voyez les articles ALIMENS, CARNIVORES, HERBIVORES, relativement à la nature des substances nutritives et à leur effet sur l'économie vivante.

On a pensé que la nutrition pouvoit s'opérer chez les plantes celluluses, telles que les algues, les champignons, et chez les animaux gélatineux, comme la plupart des radiaires et des zoophytes, par une simple imbibition, tout de même qu'une éponge aspire l'eau; mais il faut néanmoins y ajouter que le tissu organique réagit sur le liquide nourricier introduit dans ses mailles, pour se l'assimiler.

Aucun des insectes n'ayant de glandes conglomérées, toutes leurs sécrétions s'opèrent dans des canaux, quelquefois tirés en une longueur infinie, ou bien groupés, ramassés en houppes, en pelotons. Ainsi, leurs testicules, leurs ovaires, leurs canaux biliaires, sont des tubes.

Chez tous les animaux ayant un cœur, une respiration pulmonaire ou branchiale, une circulation de sang ou d'humeurs, qui en tiennent lieu, il y a des glandes conglomérées, chez lesquelles un fluide peut être poussé dans des canaux; il y a un tissu cellulaire ou parenchymateux (comme le foie, par exemple), dans lequel pénètrent une innombrable multitude de canaux, où les fluides s'élaborent, se combinent, s'unissent et se travaillent diversement, puis vont, alors transformés, se déposer dans une poche, comme la bile, ou se verser au-dehors, comme par l'épididyme et les canaux déférens des mâles.

On a donc conclu que les fluides nutritifs n'étoient pas distribués, chez les insectes, par des vaisseaux, comme par le système circulatoire chez les animaux pourvus d'un cœur. Toutefois il est difficile de croire, quoique l'anatomie ne l'ait pu montrer à Swammerdam et à Lyonnet, que les jambes d'une mouche manquent de vaisseaux nourriciers, puisqu'elles ont des muscles et des nerfs qui les mettent en action. Il y a probablement des canaux autres que la simple attraction des tubes capillaires, pour diriger précisément la nourriture à chacune des parties si parfaitement organisées du moindre ciron.

Les végétaux cellulaires, et les zoophytes gélatineux dans leur tissu, quoique nourris par absorption, par imbibition, doivent pourtant avoir une direction vitale, qui détermine le liquide alimentaire à se distribuer selon certaine forme; car ces espèces, quoique variables et moins

déterminées dans leur structure que les races pourvues de vaisseaux en nombre régulièrement établi, ne gardent pas moins des formes spécifiques essentielles.

Enfin, la nutrition portée à un degré extrême, produit le *summu* de l'accroissement auquel elle s'arrête. Voyez ACCROISSEMENT. (VIREY.)

NUTRITION (*plantes*). V. VÉGÉTAUX. (TOL. aîné.)

NUX. Nom que les Latins donnoient non-seulement à la NOIX, mais aussi au fruit de diverses autres espèces d'arbres, et quelquefois au noyer lui-même; ainsi Ovide nomme le NOYER, *nux*; le *nux avellana* et le *nux barbata* de Pline sont les *noisettes* et les *avelines*; le *nux græca*, Plin., est l'*amande*; le *nux unguentaria*, Pline, est le *ben*; le *nux castanea* de Virgile, est la *châtaigne*; le *nux pinea* de Martial, la *pomme de pin*; et le *nux persica* du même, la *pêche*, etc., etc.

Cette même irrégularité dans l'application du nom de *nux*, existe dans les ouvrages des botanistes modernes, jusqu'à Tournefort, qui a voulu le fixer au noyer; mais Linnæus ayant donné à cet arbre et à son genre celui de *juglans*, il en est résulté le bannissement du nom de *nux* comme nom de plante; mais il est resté comme celui de la *noix* et de divers fruits. V. au mot NOIX.

Dans les ouvrages antérieurs à ceux Linnæus, on trouve plusieurs plantes ou leurs fruits sous le nom de NUX, ainsi l'on a le :

NUX AMERICANA (*Commel. Hort.*, 1, tab. 94), qui est le SAVONIER (*sapindus saponaria*).

NUX INDICA (*Matthiœ*). C'est le COCO, fruit du COCOTIER, et le FAUFEL ou AREC.

NUX INSULÆ-BALY, le *calamus zaiacca*, espèce de ROTANG.

NUX JUGLANS de Dodonée, C. Bauhin, etc.; il désigne les noyers et ses variétés; un croton, celui des Moluques, est le *nux juglans moluccana* de Burmann, Zeil., tab. 170.

NUX MALABARICA. C'est le *cumbulu* et le *covalam* des Malabares. Voyez ces noms.

NUX-METELLA ou METHEL; plusieurs espèces de STRAMOINES, *datura stramonium*, *metel*, *fastuosa*, etc., et le fruit du VOMIQUIER, portent ces noms.

NUX-MOSCHATA et MYRISTICA, BADENSIS, AROMATICA. V. MUSCADE.

NUX-VESICARIA de Dodonée, qui est le FAUX PISTACHIER (*stephylla pinnata*, Lin.).

NUX-VESICARIA OLEOSA (Pluk. Alm., tab. 208, f. 1); c'est l'HERNANDIER SONORE.

NUX-VOMICA. Les fruits du *strychnos nux-vomica*, L.; ceux du COQUE-LEVANT, Linn.

NUX-ZEYLANICA (Pluk. Alm., tab. 208, f. 3), qu'on rapporte au *sterculia foetida*, L. V TONG-CHU. (LN.)

NUXIER, *Nuxia*. Nom d'un genre de plantes qui a été reconnu depuis ne pas différer suffisamment des ÆGYPHILES. Il contient huit espèces d'arbres de l'Amérique et une de l'île Bourbon. Quelques botanistes pensent que cette dernière, dont les feuilles sont verticillées, doit rester genre. (B.)

NYALEL. Arbre de l'Inde, figuré par Rhéede, et dont les fruits sont délicieux. On ignore à quel genre il doit être rapporté. (B.)

NYCTAGE, *Mirabilis*. Genre de plantes de la pentandrie monogynie, et de la famille des nyctaginées, qui présente pour caractères : un calice droit, ventru, divisé en cinq découpures ovales, lancéolées, pointues, inégales ; une corolle monopétale, infundibuliforme, resserrée au-dessus de l'ovaire, à base persistante, à tube mince, à limbe ouvert, plissé et divisé en cinq parties peu marquées ; cinq étamines insérées sur un disque écailleux et entier ; un ovaire supérieur, turbiné, surmonté d'un style filiforme, très-long, et d'un stigmate globuleux ; une seule semence ovale, pentagone, est recouverte par la base de la corolle qui s'est endurcie.

Ce genre renferme trois ou quatre plantes à racines pivotantes et grosses, à tiges trichotomes et noueuses, à feuilles opposées, entières, en cœur, et à fleurs terminales, qu'on cultive fréquemment dans les jardins à raison de la beauté de leurs fleurs.

L'une, le NYCTAGE DU PÉROU, *Mirabilis jalapa*, Linn., a les fleurs ramassées en têtes terminales et droites. On l'a nommée *belle-de-nuit* ou *merveille du Pérou*, parce que ses fleurs ne s'ouvrent qu'à l'époque de la journée où les autres se ferment. En effet, dès que le jour commence à tomber, ce nyctage s'épanouit, étale la bigarrure et la vivacité de ses fleurs. Elles subsistent toute la journée lorsque le temps est couvert. Ces fleurs varient dans toutes les nuances intermédiaires entre le pourpre, le jaune et le blanc. Elles sont inodores et se succèdent depuis le commencement de l'été jusqu'aux gelées.

Cette espèce est vivace, mais dans notre climat ses racines périssent toutes en hiver. Pour la multiplier, dès qu'on ne craint plus les gelées, il faut la semer dans un terrain bien préparé et abrité. On la transplante, lorsqu'elle a acquis six à huit pouces dans les plate-bandes, dont elle doit faire l'ornement par la masse de ses tiges, le beau vert de ses feuilles et la variété de ses fleurs, souvent bigarrées des deux ou trois couleurs ci-dessus mentionnées. Elle n'est point délicate, et ne demande d'autre soin, dès qu'elle est reprise, que

quelques arrosements dans la sécheresse. Il faut avoir soin de ramasser, pour l'usage, les premières graines qui tombent, parce qu'elles sont les meilleures.

On a pendant long-temps regardé cette plante comme le vrai *jalap*; mais on sait aujourd'hui que c'est un LISERON qui fournit cette drogue.

La racine du nyctage est cependant également purgative; néanmoins il faut l'employer à plus petite dose, et l'associer à d'autres purgatifs plus doux. On n'en fait guère usage que pour les animaux.

Les graines de ce nyctage contiennent un amidon très-pur. On l'obtient en les faisant sécher, les concassant et versant ensuite de l'eau chaude dessus. L'amidon se détrempe et tombe au fond du vaisseau.

Le NYCTAGE DICHOTOME a les fleurs sessiles, axillaires, solitaires et droites. Il vient du Mexique. Il ressemble beaucoup au précédent; mais il a les fleurs de moitié plus petites et très-odorantes pendant la nuit. On l'appelle la *fleur de quatre heures*, parce que c'est vers cette époque de la journée que sa corolle s'épanouit. Sa culture est la même que celle dont il vient d'être mention.

Le NYCTAGE à LONGUES FLEURS a les fleurs ramassées en tête, très-longues, un peu penchées, terminales, et les feuilles un peu velues. Il vient du Mexique, et se cultive dans tous les jardins des curieux. Il est moins agréable que les précédens par ses tiges qui sont très-grêles et par ses feuilles qui sont très-écartées; mais l'odeur de ses fleurs est bien plus suave et se disperse dans un bien plus grand espace. Sa culture est la même. Il y a peu d'années qu'on le connoît.

Le NYCTAGE HYBRIDE provient, à ce que croit M. Amédée le Pelletier, de la fécondation de la dernière espèce par la première. Il est fort dans le cas d'être cultivé, à raison de la bonne odeur de ses fleurs. J'en ai vu un pied qui avoit cinq à six ans, et qui formoit une touffe de plusieurs pieds de diamètre.

Le NYCTAGE VISQUEUX a été décrit et figuré par Cavanilles, tab. 19 de ses *Icones*; mais on en a fait un genre nouveau sous le nom de VITMANE, d'OXYBAPHE et d' CALIXHIMÈNE, fondé sur le nombre des étamines qui ne passe jamais quatre, et la forme de son calice qui est en roue. Voyez au mot VITMANE. (B.)

NYCTAGINÉES, *Nyctagines*, Jussieu. Famille de plantes, qui offre pour caractères: une corolle (calice, Juss.) nue ou caliculée; un ovaire simple à style unique et à stigmate simple; des étamines en nombre déterminé, insérées sur un

disque écailléux qui tire son origine du réceptacle et qui entoure l'ovaire ; une seule semence recouverte par le disque écailléux et par la base du tube du calice ou de la corolle ; périsperme de nature amilacée, entouré par l'embryon.

Les nyctaginées, ainsi nommées parce que leurs fleurs s'épanouissent pendant la nuit, ont une tige frutescente ou herbacée, qui porte des feuilles simples, opposées ou alternes ; ses fleurs sont presque toujours hermaphrodites et axillaires ou terminales.

Les principaux genres à réunir à cette famille sont : NYCTAGE, OXYBAPHE, ALLIONE, TRICRATES, PATAGONE, PISONNE, BOUGAINVILLEE, NEE, OXIE, OPERCULAIRE. *Voyez ces différens mots.* (B.)

NYCTALOPES (*Animaux*). Ce sont ceux qui, ayant des yeux très-déliçats, peuvent mieux voir pendant le crépuscule ou la nuit, que dans l'éclat du jour ; de là vient que ces espèces sont nocturnes. *V. NOCTURNES (animaux).* (VIREY.)

NYCTALOPIQUE. Espèce d'AGARIC qui croît dans les bois des environs de Paris, et qui, donné aux animaux, leur éteint presque la vue, mais sans les faire mourir. On le reconnoît à son chapeau, couleur fauve clair et soyeux en dessus, avec un mamelon central, et fauve foncé en dessous. Paulet l'a figuré planche 117 de son *Traité des Champignons*. (B.)

NYCTANTE, *Nyctantes*. Arbre de moyenne grandeur, à rameaux quadrangulaires, à feuilles opposées, presque sessiles, ovales-acuminées, épaisses, rudes, velues et tomenteuses en dessous ; à fleurs portées sur des pédoncules axillaires et munis de bractées, qui forme un genre dans la diandrie monogynie et dans la famille des liliacées. *Voy. pl. M 40*, où il est figuré.

Ce genre a pour caractères : un calice tubuleux entier ; une corolle monopétale, tubulée, dont le limbe est divisé en cinq lobes obliques, échancrés à leur sommet ; deux étamines à anthères presque sessiles ; un ovaire supérieur arrondi, dont le style est terminé par un stigmate aigu ; une capsule cordiforme, renflée sur le dos, comprimée sur les côtés, et se séparant en deux valves monospermes. Ses semences sont planes et ovoïdes.

Le NYCTANTE TRISTE croît au Malabar, dans les lieux sablonneux et stériles. On l'appelle vulgairement l'*arbre triste*, parce que ses fleurs ne s'ouvrent que la nuit. Ces fleurs répandent une odeur très-suave.

Linnaeus avoit réuni à ce genre plusieurs plantes qui, ayant pour fruit une baie, devoient former un genre distinct. *Voy. aux mots JASMIN et MOGORA.*

Le genre **SCABRITE** est le même que celui-ci. (B.)

NYCTELEA. Nom spécifique d'une petite plante borraginée, qui est l'*Ellisia nyctelea* de Linnæus, consacré à la mémoire d'Ellis. Scopoli donne au genre le nom de l'espèce. *V. ELLISIE.* (LN.)

NYCTÈRE, *Nycteris*, Geoff., Illig., Cuv.; *Vespertilio*, Linn., Gmel. Genre de mammifères carnassiers de la famille des cheiroptères, ou chauve-souris.

Les espèces de ce genre établi par M. Geoffroy, offrent les caractères suivans : Leurs dents sont très-semblables, par leurs formes, à celles des **VESPERTILIONS**, et leur nombre est à peu près le même. La mâchoire supérieure a quatre incisives à deux lobes, très-petites, contiguës; une canine et quatre molaires de chaque côté; celle du bas a six incisives à trois lobes, et autant de dents des autres sortes que la supérieure. (Les vespertilions ont seulement une molaire de plus.) Les incisives des deux mâchoires ne sont point usées à leur sommet, parce qu'elles ne se correspondent pas exactement. L'os intermaxillaire est mobile et peut suivre le mouvement de la lèvre qui le tient toujours rentré, de façon que la mâchoire supérieure paroît plus courte que l'inférieure. Le chanfrein présente un sillon longitudinal, formé par un repli de la peau, et à la base duquel se voient les orifices des narines, qui sont comme recouverts par un lobe en forme de tête de clou, et qui n'est autre chose que le cartilage de ces narines; ce lobe remplit les fonctions d'opercule lorsque ces animaux froncent leur museau, ou bien aussi lorsqu'ils l'abandonnent à son élasticité naturelle. Les oreilles sont grandes, situées antérieurement et contiguës, avec l'oreillon intérieur. Le chanfrein présente un sillon longitudinal, formé à l'intérieur au moyen de lames osseuses qui naissent de l'os coronal, et se réunissent au vertex et au dehors par un repli de la peau, à la base duquel sont les orifices des narines.

M. Geoffroy croit avoir remarqué dans les *nyctères* l'existence de vésicules aériennes, qu'on pourroit comparer à celles qu'on a observées dans les oiseaux, et qui contribuent à donner à ceux-ci une grande légèreté spécifique. Il a reconnu que ces chauve-souris n'avoient la peau adhérente au corps que dans quelques endroits seulement, où elle est retenue par un tissu cellulaire très-lâche et très-écarté, dans lequel l'air pourroit s'introduire et séjourner. Il n'y a de brides aponévrotiques, ou de tissu cellulaire, que dans le voisinage des méats et sur les côtés du tronc. Ce sac, au milieu duquel se trouve le corps de l'animal, communique avec la bouche par une ouverture de deux millimètres de largeur, située de chaque côté de la bouche, au fond d'une sorte d'abajoue; et c'est

par-là que l'air peut s'introduire, lorsque, comme le dit M. Geoffroy, « l'animal, en ouvrant ses nascaux, fait que le « fluide ambiant entre et gonfle sa poitrine : en abandonnant, « au contraire, un moment après, toutes les membranes nasales à leur élasticité propre, et en tenant simultanément « la bouche close, il force le gaz expiré à se rendre dans les « abajones, et de là dans le grand sac aérien ». « Le « retour de l'air est empêché non-seulement par un sphincter très-apparent qui existe autour des ouvertures, mais « encore par de grandes valvules situées sur le dos et le « cou. »

La quantité d'air que les *nyctères* peuvent introduire dans le sac que forme leur peau est telle, que ces animaux prennent, ainsi que le font les poissons du genre TÉTRODON, par un mécanisme assez semblable, une forme presque sphérique.

Les tégumens des *nyctères* sont plus développés que ceux des *vespertiliens* proprement dits. Leurs oreilles sont plus longues que la tête, mais leur oreillon n'est pas agrandi dans la même proportion. La membrane interfémorale ou caudale est plus large et plus longue que le corps de l'animal. L'envergure des ailes n'est pas plus considérable que celle des *vespertiliens*.

Quant au squelette, ces animaux ne présentent, en général, rien de bien remarquable, si ce n'est que le doigt index est formé d'un seul os métacarpien, que les autres en ont trois, savoir, un métacarpien et deux phalanges, et surtout que la dernière vertèbre caudale est bifurquée. Ce dernier caractère est particulier seulement aux espèces de ce genre.

Les viscères abdominaux des *nyctères* ne diffèrent point d'une manière sensible de ceux des *vespertiliens*.

Ces animaux habitent les contrées chaudes de l'ancien continent, et ils y établissent leur demeure dans des lieux d'où de fortes exhalaisons repoussent d'autres animaux; du moins c'est ce que M. Geoffroy a observé relativement à la seconde espèce.

Première Espèce. — NYCTÈRE CAMPAGNOL VOLANT, *Nycteris hispidus*. — *Nyct. Daubentonii*, Geoffr. — *Le campagnol volant*, Daubenton, *Mém. de l'Académie des Sciences de Paris*, année 1759, page 387. — *Autre chauve-souris*, Buffon, tome X, planche 20, fig. 1 et 2.

Ce chéiroptère, qui habite le Sénégal, d'où il a été rapporté par Adanson au Muséum d'Histoire naturelle de Paris, n'a, selon Daubenton, qu'un pouce et demi de longueur;

c'est-à-dire que sa taille est à peu près celle du vespertilion oreillard ; la gouttière de son chanfrein est marquée dans son milieu d'une petite arête longitudinale et peu élevée , qui la divise en deux gouttières plus petites ; les oreilles sont arrondies à l'extrémité ; leur oreillon est large , court , et garni de poils sur sa face externe ; le dessous du corps et la tête , à l'exception du sommet , ont une couleur blanchâtre , avec une légère teinte de fauve ; le sommet de la tête et le dos sont d'un brun roussâtre ; les oreilles et la membrane ont différentes nuances plus ou moins obscures ; le poil du corps est très-long et touffu.

Cette espèce , ainsi que le remarque M. Geoffroy , est la plus petite du genre. Ce même naturaliste présume qu'il existe deux espèces de *nyctères* au Sénégal ; ce seroient celles décrites par Daubenton comme simples variétés , et qui lui avoient été données toutes deux par Adanson. La seconde , qu'il ne constata que sur un individu desséché , différoit de la première en ce que la couleur blanchâtre du dessous du corps étoit mêlée d'une teinte de cendré , et que la membrane des ailes n'avoit point de roussâtre. A cela , il faut ajouter que M. Geoffroy , qui a eu sous les yeux le crâne et les principales parties osseuses du même individu , a remarqué que ces parties ne s'accordent ni pour les dimensions plus fortes , ni pour les détails de formes , avec les os , dans les *nyctères campagnol-volant* et de la *Thébaïde*.

Seconde Espèce. — NYCTÈRE DE LA THÉBAÏDE, *Nycteris thebaïcus*, Geoff., Mémoires de l'Institut d'Égypte, *Hist. natur.*, tome II, pag. 119, pl. 1, n.º 2.

Il a deux pouces de longueur depuis la tête jusqu'à la naissance de la queue ; conséquemment il est intermédiaire pour la taille entre le *nyctère de Java* et le *campagnol volant*. Ses oreilles sont plus amples que celles de cette dernière espèce. Son pelage est d'un brun clair en dessus et cendré en dessous : c'est presque la même teinte dans le campagnol volant ; mais elle passe davantage au roux sur le dos , et au blanc sale sur le ventre , où se voit aussi un mélange de fauve.

Troisième Espèce. — NYCTÈRE DE JAVA, *Nycteris javanicus*, Geoffr., indiquée dans les *Mém. de l'Institut d'Égypte*, *Hist. nat.*, tome II, page 123.

Cette espèce , la plus grande des trois , a été rapportée de l'île de Java par M. Leschenault de Latour. Sa longueur est d'environ deux pouces et demi. Toutes les parties supérieures de son corps sont d'un roux vif , et toutes celles de dessous d'un cendré roussâtre.

Elle fait partie de la collection du Muséum d'Histoire naturelle de Paris. (DESM.)

NYCTÉRIBIE, *Nycteribia*, Latr., Fab., Oliv.; *Phthiridium*, Hermann, Léach. Genre d'insectes, de l'ordre des diptères, famille, des pupipares, tribu des phthiromyies.

Une espèce d'hippobosque de Linnæus, celle des moutons (*ovina*), s'éloigne déjà tellement des autres (*V. MÉLOPHAGE*), que des auteurs l'ont rangée avec les poux (*pediculus*). Un autre insecte de la même famille, celui d'après lequel j'ai établi le genre nyctéribie, se rapproche encore plus des poux, ou plutôt semble, au premier coup d'œil, faire le passage de ces insectes aux aranéides. C'est effectivement dans la classe des acères ou des arachnides que je l'avois d'abord placé, et quoique je sois revenu sur mon idée, le docteur Léach avoit encore, depuis cette rectification (*V. NOTOSTOMATES*), rapporté ce genre à la même classe; mais il vient de réparer cette erreur. Ignorant que je l'eusse établi plusieurs années avant la publication du Mémoire aptérologique d'Hermann fils, il a conservé à ce genre la dénomination que ce naturaliste lui a imposée, celle de PHTHIRIDE, *phthiridium*, provenant du mot grec *phthireis*, pou. « Cet insecte singulier (*P. de la chauve-souris*), dit Hermann, en présentant des caractères bien différens de ceux des autres aptères hexapodes, doit constituer un genre nouveau, qui par son port extérieur ressemble, en quelque manière, aux espèces aptères des hippobosques, avec lesquelles il semble former le chaînon entre les insectes diptères et les aptères. » Cet auteur avoue que, malgré un examen suivi, il n'a pu réussir à observer tous les caractères de ce petit animal. La description qu'il en donne est en effet incomplète et inexacte dans quelques points. Il a cru que la tête étoit confondue avec le corselet, comme dans les arachnides. Il lui refuse des antennes, et à l'égard des parties de la bouche, il déclare qu'il ne les a pas bien vues, mais qu'il a cependant remarqué quatre palpes, dont deux courts et gros, deux autres plus longs et plus grêles, et qu'ils sont tous garnis de poils. Il ne fait pas assez sentir les différences que présentent les deux surfaces du corselet. Au reste, ce naturaliste est d'autant plus excusable, qu'il est assez difficile, vu l'extrême petitesse des objets, de bien distinguer les organes de la mastication, et que je n'avois pas été heureux moi-même dans mes premières observations.

Une espèce exotique, que M. Cuvier a eu l'amitié de me communiquer, celle à laquelle le docteur Léach a donné le nom d'un de nos plus habiles zootomistes, M. de Blainville, m'a fourni le moyen de rectifier ce que j'avois écrit à cet égard.

Les nyctéribies, quoique formant un genre bien tranché, offrent cependant tous les caractères majeurs des hippobosques de Linnæus. Leur tête est très-distincte du corselet; elle ressemble à un tubercule assez grand et presque ovoïde, velu, implanté, au moyen d'un article très-court, servant de pédicule, sur le dos de cette partie, entre son milieu et celui de son extrémité antérieure, immédiatement derrière le point où prennent naissance les deux premiers pieds. La tête, proprement dite, forme une sorte de capsule coriace, en cône renversé, comprimée, échancrée à son extrémité supérieure ou la plus grosse, et creuse ou en voûte à sa partie antérieure; dans l'échancrure du bord supérieur sont insérées deux antennes très-courtes, contiguës l'une à l'autre, avançant parallèlement, composées de deux articles, dont le dernier plus grand, presque triangulaire, mais arrondi extérieurement. De chaque côté, immédiatement au-dessous de la naissance des organes précédens, est un œil légèrement proéminent, noir et composé de petits grains réunis. En avant de ces yeux, et aux extrémités un peu avancées des bords internes de la cavité orale, sont insérés les deux palpes. Ce sont deux petites lames oblongues, étroites, de la même largeur, obtuses ou arrondies à leur sommet, garnies de poils, et dont les supérieurs plus longs; elles remontent parallèlement, en présentant la tranche la plus mince, convergent et se touchent à leur extrémité, qui fait une saillie au-delà des antennes, au-dessous desquelles elles sont placées. On distingue très-bien dans l'intervalle qui les sépare à leur origine, ou dans la cavité antérieure de la tête, le tubercule arrondi ou le bulbe d'où part le suçoir. Je présume qu'il est semblable à celui des autres pupipares.

Le corselet est plat et demi-circulaire; le derme de sa face inférieure est coriace en forme de plan égal, et présente près de son extrémité antérieure une ligne enfoncée, offrant un angle, qui semble indiquer la suture ou la réunion du segment antérieur du tronc et du suivant. Le derme de la face opposée ou du dos est membraneux, avec divers enfoncemens, séparés par des arêtes dont les crêtes sont d'une consistance plus solide ou coriace, ou de la nature du derme inférieur. C'est ce que Linnæus a exprimé, en parlant du pou de la chauve-souris (*Faun. suec.*): *thorace angulato-cruciato*; et quoiqu'il cite pour synonyme de cet insecte une figure de Frisch, qui ne lui convient pas, je n'en suis pas moins convaincu, contre l'opinion d'Hermann, que ce caractère ne peut s'appliquer qu'à une nyctéribie. Le milieu du dos présente une cavité longitudinale et qui se termine postérieu-

rement, du moins dans la nyctéribie ordinaire de notre pays (*N. vespertilionis*), par une partie élevée, formant le capuchon. La tête peut se rejeter en arrière, et son extrémité est reçue dans le capuchon. Les arêtes des côtés sont transversales. Si l'on observe que par une disposition très-bizarre, mais que nécessitoit l'attitude ordinaire de ces insectes, les pattes sont insérées sur le pourtour supérieur du thorax; que le premier article des quatre hanches postérieures est soudé avec lui, et qu'il présente deux plans membraneux avec une arête solide au point de leur réunion; en un mot, que cette face supérieure du thorax devient en quelque sorte, à raison de ce changement, la poitrine; les inégalités que l'on y remarque s'expliqueront facilement. Les deux premières pattes naissent de l'extrémité antérieure et supérieure du thorax, sont très-rapprochées à leur base et se portent en avant. Elles diffèrent des autres en ce que le premier article de leurs hanches est libre, comme dans les pieds des autres insectes, et même assez allongé; le second article de ces hanches, ainsi que le même des suivantes, est très-court, et ne peut se montrer qu'en dessous. Entre la première paire de pattes et la seconde, près des bords, et de chaque côté, est une cavité, tantôt presque ovale, tantôt linéaire et arquée, dans laquelle on observe une rangée de petites lames ou de dents, imitant un peigne, et formant en cette partie une tache noire. Ces ouvertures sont destinées à l'entrée de l'air, le corselet des hippobosques nous offrant dans des points semblables deux grands stigmates. Quelquefois le bord postérieur du premier anneau de l'abdomen est couronné, soit presque entièrement, soit seulement sous le ventre, d'une série de dents semblables. Les pattes, par leur forme, leur écartement et leur direction, ressemblent beaucoup à celles des hippobosques; mais elles sont beaucoup plus longues, et ont cela de particulier, que le premier article de leurs tarses est très-long, grêle et arqué. Dans la nyctéribie de Blainville, il est coupé transversalement par de petites lignes plus claires, qui le font paroître comme annelé; les cuisses et les jambes sont même quelquefois divisées chacune, et en apparence, par un trait semblable, en deux portions; elles sont généralement allongées et plus ou moins hérissées de poils, mais sans épérons, du moins distincts au bout. Le second article des tarses et les deux suivans sont très-courts; le cinquième et dernier est plus long, plus gros, et terminé à la manière des tarses des hippobosques, par deux crochets ayant un support commun ou emmanchés, forts, très-pointus, courbés en fer à cheval, avec deux appendices membraneux et allongés en dessous. L'abdomen est ovale ou ovoïde,

tantôt de six à huit anneaux découverts, tantôt paroissant en avoir beaucoup moins, le premier étant prolongé en arrière, et cachant, suivant M. Léach, les quatre suivans. Il dit que dans les derniers individus, le segment terminal est le plus grand et porte deux styles soyeux à leur extrémité. Il soupçonne que ces individus sont les mâles. Ceux dont l'abdomen offre un plus grand nombre d'anneaux, sans avoir d'appendices saillans au bout, appartiendroient à l'autre sexe. Hermann, dans sa description détaillée du *phthiride de la chauve-souris*, faite d'après l'étude de plusieurs individus, espèce qui a, selon lui, huit segmens à cette partie, dit qu'elle est terminée, dans le mâle, par deux stylets presque linéaires, ciliés de poils très-courts, repliés sous le ventre et analogues à la queue fourchue des *podures*. En comprimant les deux avant-derniers anneaux de l'abdomen, il a fait sortir un organe aussi long que les stylets précédens, faisant au milieu de sa longueur un angle obtus en avant, et montrant un peu au-dessous de cette courbure deux petites lames transverses et avancées; au moyen d'une compression plus forte, cet organe, qu'il présume être l'organe sexuel, s'est séparé en deux parties, et notre observateur a distingué une autre pièce, consistant en un stylet roide, en forme de soie, arqué, ainsi qu'une petite papille cylindrique et perpendiculaire. Cette dernière partie, le stylet et les deux lames paroissent avoir une origine commune. Hermann, qui a vu plusieurs individus, tant secs que vivans, ajoute qu'ils ne différoient entre eux que par la forme du dernier anneau. Dans les premiers, il étoit profondément échancré au bout, et muni, de chaque côté, de trois soies roides; ce même anneau étoit simple et arrondi dans les seconds. Ceux-ci lui ont paru avoir le corps plus petit et les jambes plus longues.

Selon Linnæus, le *pou de la chauve-souris*, et que je crois être une nyctéribie, ainsi que je l'ai dit plus haut, est dans l'impuissance de marcher sur un plan uni et lisse. Hermann le confirme. Ces insectes ayant la tête implantée sur le dos et petite, l'on a de la peine à concevoir comment ils peuvent sucer le sang des chauve-souris dont ils se nourrissent exclusivement; mais d'après les observations de Montagu, ils se renversent alors sur le dos.

NYCTÉRIE DE BLAINVILLE, *Nycteribia Blainvillii*; *Phthiridium Blainvillii*, Léach. Longue d'environ deux lignes; d'un brun marron foncé, avec les pattes plus claires; second article des deux hanches antérieures en cône allongé; cuisses et jambes presque cylindriques; dessous du corselet chagriné; les deux rangées de dents, ou les peignes de ses extrémités latérales et supérieures longues; abdomen (femelle) ovoïde,

de six anneaux, dont le dernier en forme de cône allongé, rétréci en pointe et tronqué au bout.

De l'Île-de-France.

NYCTÉRIE DE LA CHAUVÉ-SOURIS, *Nycteribia vesperilio-nis*, Latr., *Gener. crust. et insect.*, tom. 1, tab. 15, fig. 11; *Nyctérie pédiculaire*, G. 33, 13 de cet ouvrage; *Phthiridium biarticulatum*, Herm., pl. 6, fig. 1, mâle; *Phthiridium Hermannii*, Léach, *Zool. miscell.*, tom. 3, pag. 55, pl. 144; *ejsd.*, *Phthiridium Latreillii*, *ibid.*; dessus du corps et pattes d'un jaunâtre-roussâtre; dessous du corselet d'un brun-rougeâtre, avec une ligne noire au milieu; second article des deux hanches antérieures court, presque cylindrique; cuisses et jambes très comprimées, presque elliptiques; les deux rangées de dents des extrémités latérales et supérieures du corselet courtes.

En Europe, sur la chauve-souris fer-à-cheval (*Rhinolophus ferrum equinum*, Cuv.).

Ayant trouvé plusieurs individus de cette nyctérie, et dont les grandeurs différoient beaucoup, j'ai soupçonné que ces insectes ne subissoient point de métamorphoses.

Voyez PHTHIROMYIES et OMALOPTÈRES. (L.)

NYCTERINS ou **NOCTURNES**. Famille d'oiseaux formée par M. Duméril, et comprenant les CHOUETTES et les DUCS. *V. NOCTURNES*. (DESM.)

NYCTERION, *Nycterium*. Genre de plantes établi par Ventenat, *Jardin de la Malmaison*, pour placer quelques espèces de MORELLES, dont la corolle est un peu irrégulière, dont une des étamines est trois fois plus grande que les autres et dont le style est décliné.

Ce genre contient deux espèces, dont une, le **NYCTERION FRUTESCENT**, a les feuilles en cœur, la corolle quadrifide, et le fruit sans épines. Elle vient des Canaries et est figurée, pl. 85 des *Plantes de la Malmaison*. L'autre, le **NYCTERION CORNU**, a la tige herbacée, les feuilles pinnées, la corolle à cinq divisions et le fruit hérissé de pointes. Elle est figurée dans les *Annales du Muséum*, pl. 7. (B.)

NYCTERIS. *V. NYCTÈRE*. (DESM.)

NYCTÉRISATION, *Nycterisation*. Grand arbre à feuilles éparses, pétiolées, ovales-oblongues, avec une pointe émarginée, luisantes en-dessus, et couvertes d'un duvet ferrugineux en dessous, à fleurs ferrugineuses en dehors, d'un blanc jaunâtre en dedans, réunies une vingtaine ensemble sur de courts pédoncules à l'aisselle des feuilles.

Cet arbre forme, dans la pentandrie monogynie, un genre qui offre pour caractères: un calice caduc de cinq folioles

ovales; une corolle campanulée à cinq divisions ovales; cinq étamines; un ovaire ovale à style court et à stigmaté à cinq dents; un drupe à cinq angles, à cinq loges et à cinq semences.

Le nyctérisation se trouve au Pérou. Son bois est dur et fauve. Il transsude de son écorce, lorsqu'on l'entame, un suc lactescent qui devient rouge par son exposition à l'air. La saveur de ses feuilles est astringente. Son nom veut dire *nourriture de chauve-souris*; mais on ignore si c'est son fruit ou sa gomme-résine que ces animaux mangent. (B.)

NYCTERITES. Nom que les Mages donnoient à l'*Panagallis*. (LN.)

NYCTIBIUS. Nom tiré du grec et que j'ai imposé, comme générique, à l'*IBIAU*. V. ce mot. (V.)

NYCTICÈBE, *Nycticebus*, Geoffr. *Lemur*; Linn.; *Stenops*, Illiger. Genre de mammifères de l'ordre des QUADRUMANES et de la famille des LÉMURIENS. Ce genre est ainsi caractérisé par M. Geoffroy, qui l'a établi le premier dans le tome 19 des *Annales du Muséum*: tête ronde; museau court; narines terminales et sinueuses; yeux grands, rapprochés et dirigés en avant; oreilles courtes et velues; deux ou quatre incisives supérieures, six inférieures, deux canines à chaque mâchoire; six molaires de chaque côté à celle d'en haut, et cinq seulement à celle d'en bas; les incisives intermédiaires écartées, les latérales plus petites ou nulles; les molaires antérieures à une seule pointe; celles du fond à large couronne, évidées à leur centre et tuberculeuses aux angles; le tarse et le métatarse de longueur égale; ongle du second doigt des pieds de derrière subulé; queue très-courte, etc.

Parmi les caractères ostéologiques de ces animaux, les plus remarquables sont les suivans: l'os jugal est sans ouverture apercevable à la simple vue; les intermaxillaires sont courts, verticaux et sans saillie; les os de la jambe et ceux des bras sont distincts; le tibia est plus long que le fémur, etc.

Le genre des loris est celui qui présente le plus de rapports communs avec celui-ci, dans le nombre des dents, la forme des oreilles et la brièveté de la queue; mais ces loris ont les membres excessivement grêles et assez allongés, tandis que les *nycticèbes* les ont assez épais et courts; de plus, les premiers ont dans leur museau prolongé en boudoir un caractère qui leur est propre.

La disproportion du tarse dans le tarsier et les galagos, leur longue queue, empêchent de confondre ces animaux avec les *nycticèbes*.

M. Geoffroy toutefois, en créant ce genre, lui avoit réuni

l'animal africain décrit par Bosmann sous le nom de Polto. M. Cuvier l'a depuis reporté dans le genre des galagos, à cause de la longueur de sa queue.

Selon M. Geoffroy, le genre nycticèbe peut encore renfermer trois espèces toutes propres aux contrées méridionales de l'Asie.

Première Espèce. — NYCTICÈBE DU BENGALE, *Nycticebus bengalensis*, Geoffr., *Ann. du Mus.*, t. 19, pag. 164, sp. 1. — *Lemur tardigradus*, Linn. — PARESSEUX PENTADACTYLE DU BENGALE, Vosmaër. — LORIS DU BENGALE, Buff. suppl., tom. 7, page 125, pl. 36. — Andebert, *Hist. nat. des Singes et Makis*, LORIS, pl. 1. — Shaw, *Gen. Zool.*, tom. 1, pl. 29 et 30. — LORIS PARESSEUX, Cuv., *Règne animal*, pag. 118.

Ce quadrupède a treize pouces environ de longueur; sa tête est presque ronde, ayant le museau large; les oreilles sont fort minces, ovales et droites, mais presque entièrement cachées sous un poil laineux, et en dedans aussi velues. Les yeux sont placés sur le devant du front, immédiatement au-dessus du nez, et tout proche l'un de l'autre; ils sont parfaitement orbiculaires et fort gros à proportion du corps; leur couleur est le brun obscur; le nez est petit, aplati en devant, et les dents incisives supérieures sont au nombre de quatre; la langue est passablement épaisse et longue.

Le corps du nycticèbe du Bengale est couvert d'un poil long, fin et laineux, mais rude au toucher; sa couleur est en général le gris ou le cendré jaunâtre clair, un peu plus roux sur les flancs et aux jambes; autour des yeux et des oreilles la couleur est aussi un peu plus foncée, et, depuis la tête, tout le long du dos règne une ligne brune; il existe une apparence de queue, de deux ou trois lignes de longueur.

Cet animal, nommé *paresseux pentadactyle du Bengale*, par Vosmaër, a été placé par Buffon à côté du *loris*, avec lequel, en effet, il a de nombreux rapports.

On ne connoît pas encore les habitudes de ce nycticèbe à l'état sauvage. Vosmaër a étudié les mœurs d'un individu qui lui avoit été apporté du Bengale. Il répandoit une odeur fétide, il dormoit tout le jour et ne s'éveilloit que vers le soir. Son mouvement, étant éveillé, étoit extrêmement lent et toujours le même; il mangeoit aussitôt qu'il avoit cessé de se reposer, et se nourrissoit de fruits sucrés, de pain sec et de biscuit; il ne buvoit pas. Il aimoit beaucoup les œufs et mangeoit les insectes, même les petits oiseaux qu'on lui donnoit; son cri étoit lent et monotone, semblable à celui de l'*ai*, etc.

M. Carlisle qui a disséqué plusieurs animaux de cette espèce, a trouvé que les grosses artères des bras et des jambes

se divisent à l'infini, comme cela a lieu dans les bradypes. Il paroît que cette division des artères ralentit considérablement la circulation du sang, et est une des causes de la lenteur que ces animaux apportent dans leurs mouvemens.

Seconde Espèce. — NYCTICÈBE DE JAVA, *Nycticebus javanicus*, Geoffr., *Ann. Mus.*, tom. 19, pag. 164, sp. 2.

Cette espèce, que M. Geoffroy indiqua le premier, a été trouvée à Java par le voyageur Leschenault de Latour, et envoyée en différens états au Muséum d'Histoire naturelle de Paris. Son pelage est roux comme celui du nycticèbe du Bengale, et également marqué d'une ligne brune dorsale; mais cette ligne, au lieu d'être d'un brun clair, est beaucoup plus foncée; son museau est plus étroit; sa mâchoire supérieure n'a que deux incisives; sa queue est aussi courte que celle du précédent.

Troisième Espèce. — NYCTICÈBE DE CEYLAN, *Nycticebus ceylonicus*, Geoffr., *Ann. du Mus.*, tom. 19, pag. 164, sp. 3. — *Cercopithecus zeylonicus*, seu *tardigradus dictus major*, Séba, *Thes.* 1, p. 75, pl. 47, fig. 1.

Celui-ci que M. Geoffroy considère encore comme devant former une espèce distincte, a le pelage d'un brun noirâtre, entièrement noir sur le dos. (DESM.)

NYCTIKORAX. La HULOTTE, en grec. (s.)

NYCTINOME, *Nyctinomus*, Geoffroy; *Vespertilio*, Linn., Illig., etc. Genre de mammifères carnassiers de la famille des cheiroptères.

Ce genre, fondé par M. Geoffroy, est ainsi caractérisé : deux incisives supérieures coniques et contiguës; quatre inférieures très-petites, et comme entassées au devant des canines; deux canines à chaque mâchoire; quatre molaires de chaque côté à celle d'en haut, à tubercules aigus; cinq à celle d'en bas; nez confondu avec les lèvres; celles-ci largement et profondément fendues; oreilles grandes, réunies et couchées sur la face; oreillon extérieur; point d'abajoues; membrane interfémorale moyenne et saillante; queue longue, à demi enveloppée et libre au-delà.

Ces chauve-souris sont des plus hideuses; leur nez est dépourvu de feuilles ou de membranes, et camus; leur lèvre supérieure démesurément pendante, ridée de cinq à huit plis transversaux et verruqueux; leurs oreilles sont si amples que le restant de la tête paroît comme écrasé.

Les lèvres fendues en avant, donnent aux nyctinomes beaucoup de ressemblance avec les *noctilions*, et leur aile a également de l'analogie avec celle de ces *chauve-souris*. Le

pouce est d'une briéveté extrême, le doigt indicateur est sans phalanges, le médius en a trois, et les deux autres, l'annulaire et le petit n'en ont que deux. Les pieds de derrière sont couverts de poils si longs qu'ils dépassent les ongles.

Ce genre se compose de trois espèces, toutes des contrées chaudes de l'ancien continent. Ces animaux habitent les vieux édifices et les cavernes, se nourrissent d'insectes, et notamment de phalènes qu'ils prennent au vol comme le font nos vespertillons d'Europe.

Première Espèce. — NYCTINOME D'EUROPE, Geoff., Mém. de l'Institut d'Égypte, *Hist. nat.*, tom. 2, page 128, pl. 2, n.º 2.

Il a trois pouces de longueur; sa membrane interfémorale n'a point de brides musculaires sensibles, et n'embrasse que la première moitié de la queue. Cette partie est grêle; les oreillons sont bien apparens; le pelage est roux en dessus et brun sur le ventre; le poil est plus long et plus touffu à l'occiput et sur le cou, et y est aussi d'un roux plus pâle; un liseré de la membrane des ailes tout près des flancs, est velu.

Ce nyctinome a été rapporté d'Égypte par les savans qui firent partie de l'expédition française.

Deuxième Espèce. — NYCTINOME DU BENGALÉ, *Nyctinomus bengalensis*, Geoffr., Mém. de l'Inst. d'Égypte, *Hist. nat.*, tom. 2, pag. 130; *Vespertilio plicatus*, Buchanan *Voyage dans l'Inde*.

Le nom de *plicatus*, donné par Francis Buchanan, à cette chauve-souris, qu'il trouva au Bengale, en 1799, vient des plis nombreux de sa lèvre supérieure, qui donnent, ainsi que le remarque M. Geoffroy, l'un des caractères les plus saillans des cheiroptères du genre nyctinome. Elle est aussi grande que l'espèce d'Égypte et plus grande que celle du Port-Louis; sa queue est aussi longue, mais plus grosse à proportion que celle de la première. Sa membrane interfémorale n'enveloppe non plus que la première moitié de la queue; mais elle est pourvue de brides qui ne se trouvent pas dans celle du *nyctinome d'Égypte*. Il existe comme dans celle-ci un liseré velu tout près des flancs, sur la membrane des ailes.

Buchanan ne parle point de ses oreillons, ne lui donne que deux dents incisives à la mâchoire inférieure, et prétend que le pouce des ailes n'a point d'osselets. Tous ces caractères se refusent à l'analogie, ainsi que le remarque M. Geoffroy, et il y a lieu de croire qu'ils ont été mal observés.

Troisième Espèce. — NYCTINOME DU PORT-LOUIS, *Nyctinomus acetabulosus*, Commerson, Hermann, *Observ. zoologicae*, pag. 19. — Geoffr., *Mém. de l'Inst. d'Égypte, Hist. nat.*, tom. 2, pag. 130.

Cette espèce n'est connue que par une note de Commerson, insérée par Hermann dans son Recueil d'observations zoologiques, publié après sa mort, en 1804. Elle a la taille de notre vespertilion commun, c'est-à-dire qu'elle est d'un cinquième environ plus petite que les deux précédentes. Son envergure est de dix pouces. Sa membrane interfémorale est plus grande que celle des nyctinomes d'Égypte et du Bengale; elle accompagne la queue dans les deux tiers de sa longueur, tandis que dans ceux-ci elle n'en embrasse que la moitié. Son pelage est d'un brun noir.

Elle a été trouvée au Port-Louis dans l'île Mascareigne.
(DESM.)

NYELEN. L'un des noms allemands de la CLÉMATITE DES HAIES (*clematis vitalba*, Linn.). (LN.)

NYELVES-FU. Nom du FRAGON à languette (*ruscus hypoglossum*) en Hongrie. (LN.)

NYEST OU NIESCHT. Nom hongrois de la MARTE proprement dite. (DESM.)

NYIL-FU. C'est, en Hongrie, la SAGITTAIRE (*sagittaria sagittifolia*, Linn.). (LN.)

NYL-GHAUT. V. NIL-GHAUT et ANTILOPE NILGHAUT.
(DESM.)

NYLECH. Nom arabe de l'INDIGOTIER ARGENTÉ (*indigofera argentea*, L.). (LN.)

NYMPHACÉES. Famille de mollusques acéphales et à coquille bivalve, formée par M. Lamarck, dans son nouvel ouvrage sur les animaux sans vertèbres.

« Sous le nom de *nymphacées*, ainsi qu'il le dit lui-même, il rassemble différens coquillages, qui furent en quelque sorte vacillans pour les naturalistes entre les solens et les tellines, dont en effet plusieurs d'entre eux furent rapportés, les uns aux solens et les autres aux tellines, et cependant dont aucun n'appartient réellement ni au premier ni au second de ces genres. »

L'animal des nymphacées a un petit pied, souvent comprimé, et non disposé comme celui des solens et des myes. La coquille a deux dents cardinales au plus sur la même valve; elle est souvent un peu bâillante aux extrémités latérales; le ligament est extérieur; les nymphes sont en général saillantes au dehors. Ces coquilles sont littorales.

Celles qui sont plus rapprochées des solens par leurs caractères, ont reçu le nom de *nymphacées solénares*; ce sont les genres SANGUINOLAIRE, PSAMMOBIE et PSAMMOTÉE. Celles qui ont pour type les tellines sont appelées *nymphacées tellinaires*. Les genres qui se rapportent à cette division sont les suivans : TELLINE, TELLINIDE, CORBEILLE, LUCINE, DONACE, qui ont une ou deux dents latérales à la charnière, en sus des dents cardinales qui sont quelquefois presque effacées, CAPSE et CRASSINE, qui n'ont aucune de ces dents latérales. (B.)

NYMPHÆA. Théophraste, Dioscoride, Pline, Galien, etc., reconnoissent deux espèces de *nymphæa*; l'une à fleur blanche et à racine noire, et l'autre à fleurs jaunes et à racine blanche. Selon Pline, le *nymphæa* blanc a pris son nom de celui d'une *nymphé* qui mourut de la jalousie qu'elle avoit conçue contre Hercule; ce qui l'avoit fait appeler également *Héraclion* et *Rhopalos*, à cause de sa racine en forme de massue. Pline rappelle les qualités réfrigérantes et antiaphrodisiaques du *nymphæa* à fleur blanche. Le meilleur, pour ces qualités, se cueillait dans l'étang d'Orchomènes, près Marathon. Les Béotiens mangeoient son fruit et l'appeloient *madon*. (Il est assez remarquable qu'au Japon on mange aussi les fruits des NYMPHÆA). Pline continue : Cette herbe croît dans les lieux aquatiques, où l'on voit ordinairement ses grandes feuilles nager sur l'eau; les fleurs s'approchent de celles du lis, et produisent des têtes semblables à celles du pavot. Ces têtes et ces tiges se coupent en automne. Les racines qui se rencontrent être noires, séchées au soleil, remédient aux maux céliques et à ceux d'estomac.

C'est dans le fleuve Pénée, en Thessalie, que Pline et Dioscoride indiquent le *nymphæa* à racine blanche et à fleurs jaunes, grandes comme la rose.

Le *nymphæa* à fleurs blanches est comparé à la fleur d'Égypte par Dioscoride, avec laquelle néanmoins il ne la confond pas. Ce *nymphæa* abondoit dans l'Elide et la Béotie, et son nom lui venoit de ce qu'il se plaisoit dans les eaux.

Ce que les anciens ont dit des *nymphæa* convient très-bien aux *nénuphar* de nos étangs, c'est-à-dire aux *nymphæa alba* et *lutea*, Linn. Il est évident aussi qu'ils n'ont pas confondu ces plantes et le fameux *lotus* des anciens, quoiqu'elles soient du même genre.

Dans les temps modernes, Brunsfelsius a donné aux deux plantes ci-dessus citées le nom de *nénuphar*. La plupart des botanistes de son temps, non-seulement leur ont conservé le nom de *nymphæa*, mais ils ont encore décrit sous ce nom la MORÈNE, *hydrocharis morsus ranæ*; le NYMPHEAU, *menyanthes nymphoides*, Linn., et leurs variétés; plantes qui ressemblent

aux vrais *nymphæa* par la forme de leurs feuilles et la manière de croître dans l'eau.

Tournefort appela *nymphæa* nos seuls *nénuphars* ; Linnæus y réunit le *nelumbo* , aussi de Tournefort ; mais les naturalistes n'ont pas adopté cette réunion , et Adanson fut le premier à rétablir les deux genres *nymphæa* et *nelumbo*. Ce dernier est le *nelumbium*, Juss., le *nelumbo*, Gært., et le *cyamus* , Salisb. V. les articles NELUMBO, NÉNUPHAR et CASTALIE. (LN.)

NYMPHÆACÉES. Famille de plantes établie par Salisbury , pour placer le NÉNUPHAR et le NÉLUMBO , qui ne se rapportent complètement à aucune autre. (B.)

NYMPHALE, *Nymphalis*. Genre d'insectes , de l'ordre des lépidoptères , famille des diurnes , tribu des papilionides , ayant pour caractères : palpes inférieurs entièrement garnis d'écaillés , peu comprimés , saillans , contigus , à trois articles distincts , dont le dernier presque de la grosseur du précédent à sa base , et terminé en pointe ; limbes internes des ailes inférieures s'étendant sous le ventre , et lui formant un canal ; les deux pieds antérieurs en palatine dans les deux sexes ; les autres , ou ceux qui sont propres à l'ambulation , ayant au bout des tarses deux crochets saillans et paroissant doubles ; antennes terminées en massue ou en bouton allongé. Chenilles allongées , rétrécies et fourchues à leur extrémité postérieure , tantôt sans épines ni appendices charnues , tantôt en étant pourvues , mais n'en ayant que sur quelques parties du corps , et sur un ou deux rangs au plus ; tête bifide ou cornue dans les unes , garnie d'épines ou d'appendices dans les autres ; chrysalide suspendue simplement par son extrémité postérieure , et dans une situation verticale , la tête en bas.

Parmi les cinq divisions primaires que Linnæus , dans les dernières éditions de son *Systema naturæ* , a établies dans le genre papillon , il en est une , la quatrième , qu'il a nommée *nymphales* (*nymphales*) , mot dérivé de celui de nymphe. Selon lui , elle est distinguée des autres , en ce que les ailes sont dentelées. Il la divise en nymphales à yeux , *gemmati* , et en nymphales aveugles , *phalerati* , suivant que les ailes ont ou n'ont pas de taches oculaires. Elle est essentiellement la même que la première de celles qu'il avoit formées dans les premières éditions du même ouvrage , dans sa Faune de Suède , et qu'il avoit bien moins caractérisée , en s'étayant de la considération du nombre des pieds ambulatoires.

Les deux premières pattes des espèces de cette division sont beaucoup plus petites que les quatre autres , repliées sur la poitrine , et inutiles au mouvement ; ces lépidoptères n'ont ,

sous ce rapport , que quatre pieds , *tetrap.* Dans la méthode de Geoffroy , la même coupe forme la première famille du genre papillon , auquel il conserve toujours la même étendue. Cette famille est partagée en trois paragraphes. 1.^o Pattes antérieures en palatine ; chenilles épineuses ; ailes anguleuses. 2.^o Pattes antérieures en palatine ; chenilles épineuses ; ailes arrondies. 3.^o Pattes antérieures simplement plus petites , point en palatine ; chenilles sans épines. Il remarque , en outre , que les chrysalides des espèces de la même famille sont toutes posées perpendiculairement , suspendues par la queue , et la tête en bas. Les mémoires de Réaumur , cette mine si féconde d'observations , lui avoient fourni les élémens de ces coupes. Linnæus avoit lui-même puisé à la même source. Scopoli (*Entomologia carniolica*) , partagea aussi les papillons en *tetrapodes* et en *hexapodes* , Degéer. (*Mémoire pour servir à l'Hist. des insectes* , tom. 2 , pag. 178) profita encore plus habilement que Geoffroy , des moyens que Réaumur , son maître , avoit indiqués pour diviser le même genre. La disposition du bord interne des ailes inférieures , qui tantôt embrasse le dessus de l'abdomen , tantôt se recourbe pour le couvrir , offrit à ce naturaliste des caractères accessoires aux précédens. Il établit , dans le genre papillon cinq familles , dont les deux dernières embrassent les nymphales de Linn. La cinquième correspond , quant à sa note distinctive , au troisième paragraphe des papillons à quatre pieds , de Geoffroy. La quatrième se compose des deux autres paragraphes. Mais n'ayant pas eu égard , ainsi que l'avoit fait ce naturaliste , à la forme des chenilles , il a réuni à la quatrième famille des espèces qui , dans l'ordre naturel , appartiennent à la cinquième , ou la division que Fabricius a désignée , dans son Entomologie systématique , sous le nom de *Satyres* (*satyri*) , mais qu'il a mal assortie. Ce n'est point ici le lieu d'exposer les améliorations que je crois avoir faites dans cette partie des LÉPIDOPTÈRES. (V. cet article et ceux de DIURNES et de PAPILLONS.) Je me bornerai à dire que le genre *nymphale* , tel que je l'avois présenté dans la première édition de cet ouvrage , comprend la première famille des papillons de Geoffroy , et que ses trois divisions , *nymphales propres* , *nacrés* et *satyres* , correspondent aux trois sections qu'il avoit établies dans la même famille.

Dans le Catalogue systématique des lépidoptères de Vienne , les divisions F , G , H , I , K , L , du genre papillon embrassent la coupe des nymphales de Linnæus ; et comme leurs caractères sont principalement fondés sur l'observation des métamorphoses , elles sont très-naturelles. Fabricius , dans son Système des glossates , que je ne connois

que par l'extrait qu'en a donné Illiger (*Magasin des insectes*), a transformé ces divisions en genre ; mais il en a établi quelques autres qui lui sont entièrement propres, et qui ont pour types des espèces soit exotiques, soit du Midi de l'Europe, qu'il ne pouvoit rapporter aux coupes précédentes. Ces démembrements génériques de la division des nymphales de Linnæus sont au nombre de dix-sept : *cethosia*, *apatura*, *limenitis*, *cynthia*, *vanessa*, *biblis*, *hipparchia*, *neptis*, *brassolis*, *paphia*, *melanitis*, *argynnis*, *morpho*, *amathusia*, *melitæa*, *hœtera* et *libythea*. La division F du Catalogue des lépidoptères de Vienne répond au genre *hipparchia*, celui que je nomme SATYRE. La division G, composée du papillon *iris* de Linnæus et des autres espèces analogues, forme le genre *apatura*. Celle qui est désignée par la lettre H, et qui comprend les papillons : *populi*, *sibylla*, *camilla*, etc., forme les genres *limenitis* et *neptis*.

Les papillons *jasius*, *pollux*, etc., et d'autres espèces que Cramer avoit placées avec ses papillons argonautes, appartiennent au genre *paphia*. On retrouvera ceux de *cynthia* et de *vanessa*, dans la division I du Catalogue précité ; celui d'*argynnis*, dans la division K, et celui de *melitæa*, dans la division suivante L.M. Ochsenheimer, dans son bon Ouvrage sur les lépidoptères d'Europe, avoit d'abord suivi la méthode des auteurs de ce catalogue ; mais il a récemment adopté les genres de Fabricius, et en a introduit un nouveau, celui de CHARAXE, *charaxe*, ayant pour type le papillon *jasius*.

Mais nous avons dit plus haut que cette espèce formoit, avec plusieurs autres, le genre *paphia* de Fabricius. Ce n'est donc ici qu'un changement de noms, et qui est d'autant moins convenable que la dénomination de PAPHIE est certainement plus euphonique que celle de *charaxe*.

Quoique personne ne soit plus animé que moi du désir d'étendre le domaine de la science et de favoriser son étude, je n'ai pas cru qu'il fût encore nécessaire ni même utile d'adopter cette multitude de genres. Ils ne peuvent avoir de base solide, tant qu'on ne connoitra point les métamorphoses et les autres habitudes de la plupart des espèces dont on les compose ; et nous sommes, à ces égards, dans une trop grande pénurie d'observations.

En admettant quelques genres de Fabricius, savoir : ceux de LIBYTHÉE, BIBLIS, BROSSOLIS, VANESSE, CETHOSIE, ARGYNNE, MORPHON, HIPPARCHIE. (Voyez SATYRE), j'ai néanmoins beaucoup réduit celui de NYMPHALE, tel que je l'avois présenté dans la première édition de cet ouvrage. La coupe générique à laquelle s'applique cette dénomination, se compose maintenant des *neptis*, des *apatures* et des

paphies de ce naturaliste. Elle renferme encore un grand nombre d'espèces. Celles de notre pays sont remarquables par leur taille, leurs couleurs souvent très-éclatantes et changeantes dans les mâles, et la rapidité de leur vol. Le dessous de leurs ailes offre souvent un dessin plus varié et plus joli que le dessus. Celui-ci, dans plusieurs, est noir ou brun, avec des taches blanches, disposées en bandes, et la dénomination de *deuils*, sous laquelle des amateurs ont désigné ces espèces, leur convient très-bien.

Nos nymphales indigènes habitent les bois, ceux particulièrement qui sont plantés de chênes, de peupliers et de saules; ils ne paroissent qu'une fois dans l'année, et quelque temps après le solstice d'été. Ils aiment à se poser dans les chemins dont la terre est humide, et sur le crottin de cheval; mais ils sont très-méfians, et pour peu qu'ils soient effarouchés, ils s'élèvent promptement au-dessus des arbres. Leurs chenilles, qui par leurs caractères semblent tenir le milieu entre celles des satyres et celles des vanesses et des argynnes, se tiennent pour la plupart aux sommités des arbres, dont elles mangent les feuilles, et se dérobent ainsi aux regards de l'observateur. La tête de celle du *nymphale jasius* présente, lorsque l'animal est parvenu à sa croissance, quatre épines qui lui forment une sorte de couronne. Ces épines sont plus nombreuses et ramifiées, lorsqu'il est jeune. Sa chrysalide, par sa forme courte, renflée, et sans éminences angulaires, se rapproche de celle des lépidoptères diurnes, appelés *argus*.

Quelques autres chenilles ont des épines obtuses, rouges, et hérissées de petits poils terminés en massue. Leurs chrysalides ont sur le dos une éminence très-marquée, en forme de bosse, et leur tête est bifurquée.

Toutes les chenilles sont de couleur verte, et peu ou point tachetées.

I. *Ailes très-arrondies, sans dentelures ni prolongement en forme de queue, au bord postérieur.*

NYMPHALE GALANTHIS, *Papilio galanthis*, Fab.; *Papillon galanthis*, M 10, 3, de cet Ouvrage: Cram., *Pap. exot.*, pl. 25, fig. D, E. Ses ailes sont très-entières, très-noires en dessus, avec des fascies d'un rouge de sang; les antérieures ont deux points blancs à leur extrémité; leur dessous est jaune, ondé de fauve, avec deux bandes olives; les ailes postérieures sont, en dessous, brunes à la base, jaunâtres au bout, avec une bande olivâtre.

Il se trouve à Surinam:

II. *Ailes dentées ou sinuées au bord postérieur ; celui des inférieures ayant , dans plusieurs , des prolongemens en forme de queue.*

A. Massue des antennes formée presque insensiblement et grêle.

* Ailes étroites et allongées.

Les NEPTIS de Fabricius.

NYMPHALE DE L'ÉRABLE, *Papilio aceris*, Fab. ; le *Sylvain à deux bandes blanches*, Engram., *Pap. d'Europ.*, supplément III, pl. XII, n.º 12 bis. Cette espèce ressemble beaucoup à celle des Grandes-Indes, nommée *leucothoë*. Ses ailes sont noires en dessus, et d'un brun rougeâtre en dessous ; les supérieures ont en dessus, à prendre de la base jusque vers le milieu de la longueur, une bande blanche coupée en deux, et ensuite deux bandes de cette couleur transverses et maculaires ; les inférieures sont coupées, dans leur largeur, par deux autres bandes également blanches, continues, et formées de taches ; le dessous des quatre ailes offre le même dessin ; il y a cependant, de plus, quelques raies et quelques taches cendrées ou grises.

Elle se trouve en Hongrie, en Tartarie, etc.

NYMPHALE LUCILE, *Papilio lucilla*, Fab. ; *Papilio camilla*, Esp. ; le *Sylvain cénobite*, Engram., pl. X, n.º 12. Ses ailes sont dentées, noirâtres en dessus, brunes en dessous, avec une bande transverse, formée de taches blanches en dessus et en dessous. Les inférieures ont en dessus, près du bord postérieur, un double rang de points noirs.

Cette espèce se trouve, au mois de juillet, dans quelques parties de l'Allemagne, du Piémont, etc. Elle est rare.

** Ailes guère plus longues que larges.

Les LIMENITIS et les APATURES de Fabricius.

NYMPHALE SIBILLE, *Papilio sibilla*, Linn., Fab. ; le *petit Sylvain*, Engram., *Pap. d'Europ.*, pl. XI, n.º 13. Il est probable que cette espèce est plutôt le *papillon deuil* de Geoffroy que la suivante ; la figure de Roësel, tome 3, suppl. 1, tab. 33, fig. 3, 4, qu'il cite, se rapporte évidemment à celle-ci ; d'ailleurs, l'espèce suivante paroît propre aux contrées méridionales de la France. Geoffroy, cependant, dans la description des ailes inférieures du *deuil*, ne parle que d'une seule rangée de points noirs, tandis que le *papillon sibille* en a deux. Au reste, les *papillons sibille* et *camille* de Linnæus et de Fabricius se ressemblent beaucoup. Le premier est distingué du second, en ce que le dessus des ailes n'est pas noir,

mais d'un brun foncé, et que le dessous des inférieures n'a pas à sa naissance un grand espace, coupé net, d'un cendré bleuâtre argenté; dans l'intervalle de la base de ces ailes à la bande blanche qui les traverse, se voient plusieurs traits noirs qui ne se trouvent pas ou qui sont du moins rares sur le dessous des mêmes ailes dans la *nymphale camille*; près du bord postérieur, sont deux rangées de points noirs; les quatre ailes sont, dans les deux espèces, traversées par une bande blanche, formée de taches; le dessous des inférieures est d'un fauve rougeâtre; le bord postérieur est dentelé.

Ce lépidoptère varie beaucoup. On en trouve, *Pap. d'Europ.*, pl. XI, n.º 13 e et 13 f, dont le dessus n'a pas de bande blanche; une autre, pl. LVII, n.º 13, dans laquelle la bande est peu prononcée, et dont le dessous de l'aile inférieure n'a qu'un rang de points noirs.

NYPHHALE CAMILLE, *Papilio camilla*, Linn., Fab.; le *Sylvain azuré*, Engram., *Pap. d'Europ.*, pl. XI, n.º 14. Nous avons indiqué, dans l'article précédent, les notes qui distinguent cette espèce de la *n. sibille*; nous ajouterons que les quatre ailes de celle-ci ont, en dessus près du bord postérieur, une rangée de points noirs plus foncés, accompagnés chacun d'une petite tache bleuâtre. Ce caractère est fort bon.

La *chenille*, dit Engramelle, a le dos et les côtés d'un vert un peu jaunâtre, surtout aux trois premiers anneaux; le ventre est d'un rouge foncé, et ces deux couleurs sont séparées par une ligne blanche; la tête est triangulaire et de même couleur que le ventre; elle est toute hérissée de poils durs qui la rendent très-rude au toucher. Sur plusieurs des anneaux de son corps, savoir, les deuxième, troisième, cinquième, dixième et onzième, il y a de petites éminences en forme de massues, d'un rouge pourpré, entourées de poils très-durs, ou d'espèces d'épines. Les anneaux qui ne portent pas de ces massues, ont à leur place un bouquet de poils ou d'épines de la même couleur. Elle vit sur le *lonicera caprifolium*, le chèvrefeuille des jardins ou des bois, mais jamais sur celui des buissons; au lieu que celle de la *nymphale sibille* se rencontre sur l'un et l'autre. Ces *chenilles* sont paresseuses, se dandinent quelques instans avant de marcher, et se traînent lentement. Dans le repos, elles tiennent une partie du corps élevée. La *chrysalide du sylvain azuré* est jaunâtre ou noirâtre, sans taches d'or ou d'argent.

NYPHHALE DU PEUPLIER, *Papilio populi*, Linn., Fab.; le *grand Sylvain*, le *Sylvain*, Engram. Elle est fort belle, et une des plus grandes de celles de l'Europe. Ses ailes sont dentées, d'un brun-noir en dessus, traversées dans les femelles par une bande formée d'une suite de taches blanches, et d'une

ligne de taches fauves, près du bord postérieur ; les inférieures ont de plus, près de ce bord, deux rangées de taches bleues. Le dessous des quatre ailes est d'un fauve jaunâtre ; avec des taches d'un blanc bleuâtre, dont la majeure partie est disposée en une bande, interrompue sur les ailes supérieures ; et des taches bleuâtres le long du bord postérieur ; entre ces taches et les précédentes est une suite de points noirs.

Sa chenille est très-singulière ; sa tête est fourchue ; le dos a plusieurs éminences ; le second anneau en a deux plus grandes ; celles des derniers anneaux vont en pointe. Elle vit solitaire sur le tremble. On ne la trouve qu'en juin. Elle a la précaution de s'attacher avec un fil de soie, de crainte de tomber.

Sa chrysalide a des couleurs très-variées ; son dos a une éminence remarquable.

Elle est assez rare et on ne la rencontre que dans les grandes forêts. Elle varie pour les taches blanches. *Pap. d'Europ.*, pl. IX n.º 10, et X, n.º 11, pl. LVII, n.º 11.

Le papillon du tremble, *tremulæ*, d'Esper, doit être rangé au nombre de ses variétés.

NYMPHALE IRIS, *Papilio iris*, Linn., Fab. ; le *grand Mars changeant*, Engram., *Pap. d'Europ.*, pl. XXXI, LXVIII, LXIX, n.º 62. Ses antennes sont entièrement noires, à l'exception d'un point roussâtre qui est à l'extrémité ; le dessus des ailes est d'un brun noirâtre, qui se change à certains aspects en bleu-violet ; les supérieures ont quelques taches, et une petite bande se prolongeant et devenant continue sur les inférieures, blanches ; on voit un œil noir, avec un iris fauve sur ces dernières ; le dessous des supérieures présente trois taches d'un blanc nacré à sa côte, dont la première renfermée entre des taches noires, d'un brun rougeâtre ; l'intervalle compris entre ces taches blanches, offre un grand œil noir, à prunelle bleuâtre et iris roussâtre et marqué de deux points blancs ainsi qu'une petite bande d'un blanc nacré sur un espace noir ; cette bande se prolonge sur les inférieures, et y est bordée d'un brun rougeâtre ; près de son extrémité est un petit œil noir, à prunelle bleuâtre ; les autres parties du dessous sont d'un gris-brun, mêlé de roussâtre.

Le *grand Mars non changeant* d'Engram., pl. XXXIII, n.º 65, n'est, à ce que je crois, qu'une variété femelle plus grande. Ses couleurs et leur disposition, sont parfaitement les mêmes.

NYMPHALE BÉROÉ, *Papilio beroe*, Fab. ; variété du mâle du *grand Mars non changeant*, Engram., *Papillons d'Europe*, pl. XXXIII, n.º 65, c, d ; le *Mars bleu foncé changeant*, *ibid.*, n.º 67. Le dessus des ailes est d'un brun noirâtre changeant

en bleu, ou non changeant; les supérieures ont en dessus, depuis leur milieu jusqu'à l'angle apical, deux à quatre taches blanches fort petites; les inférieures ont un œil formé par un cercle rougeâtre; le dessous des ailes a plusieurs rapports avec celui des ailes du *mars changeant*; le brun rougeâtre y domine davantage, et le blanc y diminue ou s'éteint; l'iris fauve que renferme l'œil des supérieures s'est étendu et forme une grande tache ou un espace irrégulier; la bande qui commence au-dessous n'est plus qu'une petite raie ou une tache cendrée; cette bande sur les inférieures est étroite, cendrée ou d'un fauve jaunâtre; elle est également bordée de rougeâtre; mais on voit le long des bords de ces deux bandes rougeâtres, une teinte jaune ou d'un fauve orangé clair.

Cette espèce n'est probablement qu'une variété du *mars changeant*, et telle est aussi l'opinion de M. Ochsenheimer.

NYPHALE ILIA, *Papilio ilia*, Fab.; le *Mars*, Geoffroy; *Papilio iris rubescens*, Prunn., Esp.; le *grand Mars orangé*, Engram., *Pap. d'Europ.*, pl. XXXI, LXIX, n.º 63. Ses antennes ont une bonne partie de leur extrémité fauve, ce qui me paroît servir à la distinguer de la *nymphale iris*. Le dessus des ailes est d'un fauve orangé, tacheté de noirâtre, et traversé d'une bande blanche ou d'un blanc roussâtre sur les deux surfaces. Les ailes ont chacune un point noir oculaire, qui paroît en dessous; les supérieures ont de part et d'autre, à la côte près de la base, quatre points noirâtres formant un carré; les inférieures ont en dessus une suite de petites taches noirâtres, formant une ligne transverse. Le dessous des quatre ailes est d'un gris jaunâtre fauve, avec quelques nuances plus foncées, des taches fauves, et des taches blanches; l'œil des inférieures est situé au-dessous d'une ligne roussâtre, paroissant souvent composée de petites taches ocellées.

Le *grand Mars changeant*, femelle, d'Engramelle, *Pap. d'Europ.*, pl. XXXI, n.º 62, c, d, nous semble en être une variété; le fauve est devenu ici brun; le dessous des ailes est d'ailleurs le même que dans la *nymphale ilia*.

L'IRIS JAUNE, *Iris lutea* de Prunner, d'Esper; le *petit Mars changeant* d'Engramelle, *Pap. d'Europ.*, pl. XXXII, LXX, et suppl. III, pl. v, n.º 64; le *papilio clythia* de Rossi et d'Hübner, a beaucoup d'affinité avec le précédent, surtout si l'on compare leurs femelles; probablement même n'en est-il qu'une variété; le fond du dessus des ailes est d'un brun noirâtre, avec des taches fauves, disposées en lignes près du bord postérieur; les ailes ont, du moins dans les mâles, des taches blanches formant une bande transverse. Chaque aile a un point noir oculaire, renfermé dans un cer-

de fauve ; les ailes supérieures ont bien en dessous les quatre points noirs que nous avons vus dans l'espèce précédente ; mais il y en a deux de moins en dessus ; le dessous des quatre ailes diffère d'ailleurs peu de celui de l'espèce précédente ; il est seulement plus foncé.

La *chenille* vient sur le saule blanc , le peuplier , le tremble ; elle est verte , avec deux longues cornes jaunes et tuberculées à la tête , des raies obliques et le ventre jaunes ; le dos paroît avoir une petite épine rougeâtre ; la *chrysalide* est attachée sous les feuilles.

B. Auteunes terminées brusquement en un bouton obconique , gros et allongé.

Les PAPHIES de Fabricius.

NYMPHALE THÉTYS, *Papilio Thetys*, Fab. ; *Papilio petreus*, Cram. Ses ailes supérieures sont en faux , dentées , fauves , avec trois raies , quatre points , et le bord extérieur noirs , en dessus ; leur dessous est mêlé de brun et de glauque ; les postérieures sont fauves , avec quatre raies noires , deux points noirs renfermés dans un cercle blanc , et deux taches blanches en croissant , à la queue ; le dessous est glauque , avec la base plus obscure , et une raie oblique noirâtre ; près du bord postérieur est une raie de points presque oculaires.

Il se trouve aux Antilles , dans l'Amérique méridionale.

NYMPHALE JASIUS, *Papilio Jasius*, Fab. ; *Papilio rhea*, Hübn. tab. 24 , fig. 111 , 112 , le mâle ; tab. 113 , fig. 580 , 581 , la femelle. Cette espèce , qu'on n'avoit d'abord trouvée qu'en Afrique , en Barbarie , a été découverte , il y a quelques années , dans les environs de Nice. Ses ailes sont brunes en dessus , jaunâtres postérieurement , avec deux avances en forme de queue au bord postérieur ; leur dessous offre une bande et différens traits imitant des caractères d'écriture blancs , sur un fond d'un brun rougeâtre.

La *chenille* vit sur l'arbousier. V. les généralités. (L.)

NYMPHANTHE, *Nymphanthus*. Genre de plantes établi par Loureiro dans la monoécie monandrie. Il offre pour caractères : un calice à quatre divisions presque rondes ; point de corolle ; une étamine accompagnée de quatre glandes dans les fleurs mâles ; un calice de six folioles ovales persistantes ; un tube inférieur à cinq divisions émarginées ; un ovaire supérieur à style épais , terminé par trois stigmates bifides ; une capsule presque ronde ou obtusément trigone , à trois loges dispermes.

Ce genre est formé aux dépens du genre PHYLLANTHE , dont Linnæus n'avoit observé les espèces que sur le sec. Il renferme cinq plantes , dont la plus importante à con-

poître est celle qui est mentionnée au mot **PHYLLANTHE** sous le nom de *niruri*. Ensuite le **NYMPHANTHE A FEUILLES EN ÉCAILLES**, qui est un grand arbre à feuilles pinnées ; à folioles nombreuses, très-petites, sessiles, presque rondes, comme imbriquées, et à fleurs très-petites, solitaires et axillaires. Il se trouve dans les forêts des montagnes de la Cochinchine. Son bois est dur, pesant, d'un rouge-brun ; on l'emploie à la construction des maisons. Ses feuilles, ses fleurs et ses fruits sont regardés comme résolutifs, émolliens, anodins, et on les ordonne dans les affections de la vessie, des reins et de la poitrine. (B.)

NYMPHARENA. Gemme citée par Pline, et qu'il dit ressembler à la dent du cheval de rivière, c'est-à-dire à l'*hippopotame*. On la tiroit d'une ville de Perse qui portoit le même nom. Cette pierre nous est inconnue. (LN.)

NYMPHE ou **PUPE**, *Nympha*, *pupa*, *chrysalis*, *aurelia*. C'est le second état par lequel la plupart des insectes passent avant de parvenir à celui de perfection.

Le nom de *nymphe* vient probablement de ce que les insectes, dans cet état, sont comme emmaillotés et chargés de bandelettes. Parmi ces *nymphes*, quelques unes sont dorées et brillantes, ce qui les a fait nommer *chrysalides*, tandis que dans les autres on peut distinguer tous les membres et toutes les parties de l'insecte. Il y en a qui ne représentent qu'un corps oblong, sur lequel on aperçoit seulement quelques anneaux et quelques éminences, ce qui leur a fait donner le nom de *fève*.

Swammerdam, d'après les observations et les remarques qu'il avoit faites sur les insectes, les a distribués en quatre classes, fondées sur les différens changemens par lesquels ils ont à passer, et qu'il explique dans un long détail. Réaumur, et après lui Lyonet, ont très-bien développé l'essentiel de ces quatre sortes de changemens.

« On entend, dit Lyonet, par l'état de *nymphe*, un état d'imperfection, accompagné souvent d'inactivité, de jeûne et de foiblesse, par où l'insecte passe après être parvenu à une certaine grandeur, et dans lequel son corps reçoit les préparations nécessaires pour être transformé en son état de perfection. Toutes les parties extérieures de l'insecte se trouvent alors revêtues ou de leur peau naturelle, ou d'une fine membrane, ou bien d'une enveloppe dure et crustacée. Dans le premier cas, les membres de l'insecte demeurent dégagés ; il conserve la faculté d'agir ; il mange, et sa forme est peu différente de ce qu'elle étoit auparavant. Dans le second cas, les membres de l'insecte se trouvent assujettis sur la poitrine, mais séparément ; il ne sauroit ni manger, ni agir ; il ne lui

reste aucune trace apparente de sa première forme, et il n'en a que de très-confuses de la forme qu'il doit prendre. Dans le troisième cas, l'enveloppe réunit toutes les parties de l'animal en une seule masse; elle le rend pareillement incapable de manger et d'agir: il ne ressemble en rien ni à ce qu'il a été, ni à ce qu'il deviendra. Ces trois manières de changer sont, comme on le voit, fort différentes; nous n'avons cependant que deux noms pour les distinguer. On dit des insectes qui se trouvent dans l'un ou dans l'autre des deux premiers cas, qu'ils sont changés en *nymphes*; et de ceux qui se trouvent dans le dernier cas, on dit qu'ils ont pris la forme de *chrysalides*. »

Lyonet observe là-dessus, avec raison, qu'il seroit convenable d'ajouter un troisième nom, pour mettre de la différence entre les *nymphes* du premier et celles du second ordre, puisque les *nymphes* du premier ordre n'ont point à subir une métamorphose complète, mais seulement de foibles changemens; et ce n'est pas sans fondement qu'il pense qu'on doit leur donner le nom de *semi-nymphes* ou *demi nymphes*.

« Les insectes qui ne subissent d'autre métamorphose que celle qui les a convertis de la substance molle d'un œuf en un corps bien formé et vivant, sont ceux qui constituent la première classe. Ils croissent; la plupart changent de peau; quelques-unes de leurs parties grandissent quelquefois un peu plus que d'autres, et prennent une couleur différente de celle qu'ils avoient auparavant. C'est à quoi se réduit presque tout le changement qui leur arrive.

« Les changemens des insectes des trois autres classes ne se terminent point là. Après avoir mué, la plupart, diverses fois, et après avoir acquis la grandeur qu'il leur faut, tous deviennent *semi-nymphes*, *nymphes* ou *chrysalides*. Ils passent un certain temps sous cette forme; ensuite ils la quittent, et prennent celle d'un insecte parfait et propre à la génération. C'est dans la diversité qui s'observe dans ces trois sortes de changemens que sont puisés les principaux caractères qui distinguent les insectes de la seconde, de la troisième et dernière classe.

« Les insectes de la seconde classe sont ceux qui passent par l'état que j'ai appelé *semi-nymphes*. Ils ne subissent point de transformation entièrement complète; mais, dans leur dernier changement, ils ont ordinairement encore tous les membres qu'ils avoient auparavant sans en avoir acquis d'autres, si ce n'est qu'ils ont pris des ailes: aussi la *semi-nymphes*, comme il a déjà été remarqué, ne diffère pas beaucoup, pour la forme, de l'animal qui l'a produite. Ce qui l'en distingue le plus, c'est qu'on lui voit toujours sur le dos, au

bas du corselet, les étuis dans lesquels ses ailes se forment, qui avant cela ne paroissent que très-peu, et souvent point du tout. Du reste, elle court, marche, saute et nage comme auparavant. La différence qu'il y a entre la *semi-nymphé* et l'insecte ailé qu'elle produit, n'est pas toujours si peu sensible. Dans quelques espèces elle est même si grande, qu'on a bien de la peine à y découvrir les traces de leur première forme; mais cela n'est pas général, et la plupart, dans leur dernier état, ne diffèrent principalement de la *nymphé* que par les ailes.

« Les insectes des deux autres classes ne jouissent pas du même avantage que les précédens; ils perdent l'usage de tous leurs membres lorsqu'ils entrent dans leur état de transformation: aussi ne ressemblent-ils alors en rien à ce qu'ils étoient avant cela. Tel animal de ces deux classes, qui auparavant n'avoit point de jambes, ou en avoit jusqu'à cinq, six, sept, huit, neuf, dix et onze paires, n'en a alors jamais plus ni moins de trois paires, qui avec ses ailes et ses antennes sont ramenées sur son estomac et s'y tiennent immobiles.

« Ce qui distingue ici ces deux dernières classes l'une de l'autre, c'est que les insectes de la troisième classe quittent leur peau lorsqu'ils se changent en *nymphes* ou en *chrysalides*, et que ceux de la quatrième se changent en *nymphes* sous leur peau même, qui se durcit autour d'eux et leur sert de coque.»

Ainsi, dans la première classe, où les insectes, après être sortis de l'œuf ou du ventre de la mère, ne subissent aucune transformation proprement dite, sont compris les *poux*, les *araignées*. Dans la seconde classe, où les insectes ne subissent qu'un changement incomplet, et deviennent *semi-nymphes* avant de parvenir à leur dernière forme, se trouvent les *libellules*, les *éphémères*, les *cigales*, les *sauterelles*, et en général les NÉVROPTÈRES et les HÉMIPTÈRES. La troisième classe, où sont placés les insectes qui éprouvent un changement total de forme, et qui quittent leur peau pour paroître sous la forme de *nymphes* ou de *chrysalides*, se divise en deux sections, la première celle où les parties extérieures sont couvertes d'une membrane fine qui les rend très-visibles, comprend les *abeilles*, les *guêpes*, les *ichneumons*, les *fourmis* et autres HYMÉNOPTÈRES, ainsi que tous les COLÉOPTÈRES; la seconde section, celle où ces parties sont cachées sous une enveloppe commune, ordinairement écailleuse ou crustacée, renferme seulement les *papillons*, les *sphinx*, les *phalènes* et autres LÉPIDOPTÈRES. Enfin la quatrième classe, formée des insectes qui deviennent *nymphes* sous leur propre peau, dont ils ne se défont pas, contient la plupart des insectes DIPTÈRES.

Ce sujet a été développé suffisamment dans les articles INSECTE, CHRYSALIDE, MÉTAMORPHOSE, etc. (O. L.)

NYMPHE DE TERNATE. C'est, dans Séba, le nom d'un MARTIN PÊCHEUR de cette contrée. *V.* ce mot. (V.)

NYMPHEAU. Un des noms du MENIANTHE FLOTTANT, qui fait aujourd'hui partie du genre VILLARSIE. (B.)

NYMPHES (*anatomie*), *Nymphæ*. Ce sont deux duplicatures de la peau du vagin qui descendent depuis la région du clitoris jusqu'à l'angle inférieur près du périnée, où se terminent les grandes lèvres. Elles recouvrent le clitoris en dessus comme une sorte de prépuce, et leur longueur varie dans les différens individus, ou même dans les diverses races humaines. Les anciens ont confondu les *nymphes* avec le *clitoris*; mais celui-ci en est fort distinct; c'est une caroncule rougeâtre qui a la forme en petit du gland de l'homme, et qui est susceptible d'entrer en érection, car cette partie est fort sensible à la volupté, et ce n'est pas sans cause qu'on l'a nommée *æstrum amoris*. Les *nymphes*, au contraire, ne sont guère plus sensibles que le prépuce de l'homme, dont elles sont en quelque sorte les organes correspondans chez le sexe. On les a nommées *nymphes*, parce qu'on les a crues destinées à conduire les eaux de l'urine, par allusion aux *nymphes* de la Mythologie chargées de la source des fontaines; mais cette fonction des *nymphes* est peu conforme à l'expérience.

La couleur des *nymphes* est d'un rouge vif chez les jeunes personnes, et leur consistance est ferme; dans les plaisirs de l'amour, elles sont susceptibles de se gonfler, de s'étendre, de se contracter, parce qu'elles reçoivent beaucoup de sang; aussi leur amputation cause des hémorragies fort graves.

Leur grandeur est peu considérable dans l'enfance; elles augmentent beaucoup à l'âge de la puberté, et deviennent quelquefois d'un volume énorme. Le prétendu tablier des Hottentotes n'est autre chose que leurs *nymphes*, qui sont fort longues et pendantes naturellement, quoique ces femmes aient encore l'habitude de les allonger, suivant Levaillant. Ten Rhyne a vu les *nymphes* de quelques Hottentotes découpées en franges ou digitations, comme la crête du coq. Nous avons décrit avec soin celles des Hottentotes Boschisman, d'après un individu qui a vécu à Paris. *Voyez* l'article HOMME. En général, ces organes sont longs dans toutes les femmes africaines, parce que la chaleur du climat rend les chairs flasques, molles et pendantes. Ainsi les mamelles, le prépuce et les *nymphes*, dans les nègres et les négresses, deviennent naturellement plus considérables que dans nos climats; c'est pour obvier à cette incommodité, que la circoncision du prépuce a été inventée dans l'Orient. De même les Coptes, suivant Belon (*Obs.*, p. 426), et les Maures, selon Thévenot (*Voyag.*

t. 2, chap. 74), opèrent une semblable circoncision sur les *nymphes* du sexe, ou plutôt les excisent.

Souvent les *nymphes* sont d'une grandeur inégale ; à l'extérieur, dans leur pli, elles ont des glandes sébacées qui sécrètent une humeur blanchâtre, épaisse, odorante comme sous le prépuce de l'homme.

Ces organes se flétrissent, se décolorent et blanchissent chez les femmes qui ont eu plusieurs enfans. Des accoucheurs célèbres, tels que Levret et Louis, ont cru qu'elles fournisoient au vagin le moyen de se dilater dans l'enfantement ; car elles semblent n'être rien autre chose qu'une grande duplication de cette gaine.

On trouve des *nymphes* dans plusieurs espèces d'animaux. Ainsi, les femelles d'*éléphans* en sont pourvues. Keil en a observé dans une *lionne*, et Perrault dans le *porc-épic*.

Quelquefois ces organes se soudent et s'agglutinent dans le jeune âge ; de sorte qu'il faut recourir à l'instrument tranchant pour les séparer à l'âge de la puberté. Des Orientaux, chez lesquels l'amour est toujours frère de la plus cruelle jalousie, des Orientaux, ont soin de rapprocher dans l'enfance, par une couture, les *nymphes* de leurs filles, de sorte qu'elles se réunissent et ne laissent d'autre ouverture que celle nécessaire pour la sortie de l'urine et des règles. Lorsqu'on marie ces filles, on est obligé de diviser ces parties, moyen odieux de conserver la virginité ! On est bien malheureux dans ces pays, de se fier davantage à l'impossibilité physique qu'aux loix de l'honneur et de la vertu : c'est une preuve que les mœurs n'y peuvent avoir aucun frein. La chaleur du climat est trop impérieuse pour que la volonté puisse la vaincre.

La virginité ne réside point dans la conformation des *nymphes*, car la membrane de l'hymen, dont l'existence a été constatée dans quelques individus, tandis qu'elle est presque insensible naturellement chez quelques autres ; cette membrane, dis-je, ne se trouve qu'à l'entrée du vagin ; elle est formée par la réunion des caroncules myrtiformes. Graaf l'a trouvée constamment dans les enfans ; Haller l'a décrite avec exactitude, et Albinus en a donné une bonne figure. Sa couleur est rosée chez les blondes et brunâtre chez les brunes, suivant Geller (*Manes pinxani*, pag. 42). Voyez HYMEN. Au reste, ces objets sont détaillés plus au long à l'article SEXES et à celui de l'HOMME. (VIREY.)

NYMPHÈS, *Nymphes*, Léach. Genre d'insectes, très-voisin de celui d'*hémérobe*, et qui n'en diffère qu'en ce que ses antennes sont filiformes, et que ses tarsi sont terminés par deux forts crochets. (L.)

NYMPHOÏDE. Syn. de NYPHEAU. V. MÉNYANTHE. (B.)

NYMPHON, *Nymphon*. Genre d'arachnides, confondu d'abord avec celui des *phalangium*, ensuite avec celui des *pycnogonum*, et que Fabricius, qui avoit primitivement suivi cette opinion, en a séparé. Il l'a placé, dans son Entomologie systématique, avec ses antliates ou nos diptères. Mais dans un de ses derniers ouvrages où il a traité spécialement des insectes de cet ordre (*Systema antliatorum*), il ne mentionne point ce genre, ni celui des pycnogonons. Il n'en parle pas non plus dans son Système des rhyngotes, ce qui me fait présumer que ce silence provient d'un oubli ou de l'intention qu'avoit ce naturaliste de faire un ordre particulier de ces animaux.

Olivier a placé les nymphons dans sa troisième section de l'ordre des aptères, et à l'exemple d'Othon Fabricius, prenant pour des antennes les parties que nous appelons palpes; considérant, en outre, que les deux pattes qui portent exclusivement les œufs n'en sont pas moins de véritables pattes, et qu'ainsi le nombre total de ces organes du mouvement est de dix; s'étayant ensuite de quelques autres rapprochemens, fondés sur les habitudes, il est porté à croire que ces animaux sont plus voisins des crustacés que des arachnides. M. Savigny, dans la première partie, fascicule premier, de son Mémoire sur les animaux sans vertèbres, semble être du même avis, ou penser du moins que les nymphons font le passage des cyames, genre de crustacés, aux arachnides. Il est évident, dit-il, que le nymphon a perdu les antennes, les yeux composés et les organes masticatoires du cyame; mais il paroît également certain qu'il en a conservé les quatorze pattes. Quand on considère, ajoute-t-il plus bas, les changemens qui s'opèrent à l'extérieur dans les genres qui conduisent des crabes aux *phalangium*, on croiroit que la nature, en retranchant aux crustacés leurs organes antérieurs, et remplaçant leur queue par un abdomen, les convertit en arachnides. Mais en admettant cette hypothèse, il faudroit toujours passer des nymphons soit aux aranéides, soit aux arachnides pédipalpes, et il ne seroit pas trop facile d'expliquer comment la nature s'y est prise pour opérer cette nouvelle transformation.

L'organisation intérieure des pycnogonides étant inconnue, il ne nous est pas possible de déterminer la place que ces singuliers animaux occupent dans la série naturelle des êtres.

Néanmoins, comme ils nous ont paru avoir, malgré quelques anomalies, de grands rapports avec les pincées et les *phalangium*, affinités qu'avoient déjà remarquées de célèbres naturalistes; que le corps de plusieurs arachnides trachéennes

nous offre aussi un article antérieur, portant des mandibules et des palpes analogues; que le suçoir tubulaire des pycnogonides pourroit bien n'être qu'une réunion de mâchoires et de lèvre inférieure prolongées et soudées; que l'absence d'yeux composés et l'existence d'un tubercule portant des yeux lisses, confirment ces relations; que les pieds des pycnogonides sont composés de neuf articulations, caractère que nous rechercherions vainement dans les crustacés, mais que nous retrouverons dans plusieurs de ces arachnides; qu'en voulant donner aux pycnogonides des pieds aussi longs et une forme linéaire appropriée à leurs habitudes, la nature a dû étendre, dans le même sens, leur thorax au détriment de l'abdomen qui est ici représenté par un petit article en forme de queue; nous avons placé, provisoirement, ces animaux entre les faux scorpions et les phalangiens. Dans notre ouvrage ayant pour titre : *Considérations générales sur l'ordre naturel des crustacés, des arachnides et des insectes*, les pycnogonides forment seuls un ordre qui unit les insectes parasites, tels que les poux et les ricins, aux acères ou aux arachnides.

Les nymphons sont distingués des pycnogonons en ce qu'ils ont des mandibules et des palpes; des phoxichiles, parce que leurs mandibules sont en pince ou didactyles, et des ammothées de M. Léach, parce que ces organes sont plus longs que le suçoir, et que leurs palpes n'ont que cinq articles ou six, si l'on prend, avec ce naturaliste, le petit crochet qui les termine pour un article; l'avant-dernier des pattes ambulatoires est, en outre, beaucoup plus long que le même article des ammothées. M. Léach dit que les crochets des tarsi de ces derniers animaux sont doubles et inégaux, tandis qu'ils sont uniques dans les nymphons; mais j'en ai distingué trois aux tarsi des derniers: l'un beaucoup plus grand et très-comprimé, et les deux autres insérés de chaque côté; l'un d'eux, étant appliqué sur une des faces du plus grand, est moins visible; la pointe des trois est fort acérée.

Les nymphons sont, de tous les pycnogonides, ceux dont le corps et les pieds sont le plus grêles et le plus longs. Ils en diffèrent encore par la forme du premier article du corps, celui que l'on peut considérer comme la tête; il est proportionnellement plus long et rétréci dans son milieu. Le suçoir est cylindrique, caractère que nous voyons aussi aux phoxichiles, aux ammothées, mais qui les distingue des pycnogonons, où cette partie a la forme d'un cône allongé et tronqué à la pointe. Les deux pattes voisines, dans les femelles, ont deux de leurs articles intermédiaires beaucoup plus longs que les autres et courbes. L'organisation extérieure et générale des nym-

phons étant d'ailleurs semblable à celle des autres ARACHNIDES de la même famille, nous renvoyons à cet article. Le docteur Léach a présenté, dans le second volume de ses Mélanges de zoologie, le caractère naturel et bien développé de ce genre; il y donne la figure de deux espèces que l'on trouve dans les mers de la Grande-Bretagne, près des rivages, et que M. d'Orbigny a aussi observées dans cette partie de l'Océan qui baigne les côtes du département de la Vendée. L'une est le NYMPHON GRÊLE, *Nymphon gracile*, tab. 19, fig. 1. Son corps est cendré, avec les cuisses cylindriques; l'autre ou le NYMPHON FÉMORAL, *Nymphon femoratum*, *ibid.*, fig. 2, est roussâtre, avec les cuisses comprimées et proportionnellement plus larges. M. Léach m'a envoyé ces deux espèces. La première paroît être très-voisine du *nymphon grossipes* de Fabricius. L'*hirtum* de celui-ci, et quelques espèces de Montagu appartiennent au genre *phoxichile*. Le *nymphon femoratum* des Nouveaux Actes de la société d'Hist. nat. de Copenhague. tom. 5, me paroît devoir former un genre propre. Les habitudes de ces arachnides doivent peu différer de celles des autres PYCNOGONIDES. Voy. ce mot. (L.)

NYMPHONIDES, *Nymphonides*. Nom donné par M. Léach, dans sa distribution méthodique des insectes aptères de Linnæus, à une famille de sa sous-classe des céphalostomes, classe des arachnides: elle comprend nos pycnogonides, qui ont des mandibules biarticulées et didactyles; tels sont les genres: AMMOTHÉE et NYMPHON. Voy. ces mots et celui de PYCNOGONIDES. (L.)

NYPA. PALMIER DE L'INDE, figuré par Rumphius (Amboin. 1, t. 16). C'est celui que Laharpe (Voyage 4, p. 330) nomme *sasa nipa*. Thunberg en a fait un genre particulier. Voy. NIPE. Ce palmier fournit une très-grande quantité d'une liqueur vineuse et de vinaigre; ses jeunes fruits sont bons à manger. Les frondes, plus durables que celles du cocotier, servent à couvrir les toits. (LN.)

NYPE-TORN. Nom de la rose sauvage (*Rosa canina*, L.) en Suède et en Norwége. Cette espèce s'appelle encore *nyper*, *nyperoser* et *niapetorne*, en Norwége. (LN.)

NYROCA. Espèce de CANARD. V. ce mot. (DESM.)

NYSSA, *Nyssa*. Genre de plantes de la polygamie dioécie et de la famille des éléagnoïdes, qui offre pour caractères: un calice à cinq divisions ouvertes; point de corolle: cinq ou dix étamines; un ovaire inférieur ovale, surmonté d'un style subulé, recourbé, terminé par un stigmate aigu. Les étamines des fleurs mâles ont des anthères à deux loges, et celles des fleurs femelles en ont de simples et stériles; un drupe ovale,

contenant un noyau oblong, anguleux, et à une seule semence.

Ce genre renferme six à sept espèces, qui peut-être peuvent se réduire aux quatre qui sont mentionnées dans Walter, *Flora Caroliniana*. D'après les observations que j'ai faites en Caroline, leur pays natal, ce sont des arbres à feuilles simples et alternes, toujours placées sur la pousse de l'année, et à fleurs disposées sur de longs pédoncules en tête, dans les individus mâles, et solitaires ou géminées, dans les individus femelles; les unes et les autres insérées au-dessous des feuilles, dans l'aisselle des écailles du bourgeon, qui ont grandi et qui sont caduques.

Le premier, le NYSSA A UNE SEULE FLEUR ou NYSSA AQUATIQUE, a les feuilles dentées, très-grandes, les pédoncules femelles uniflores, et le drupe oblong. C'est un grand arbre peu rameux, qui croît toujours le pied dans l'eau, et qui est connu en Caroline sous le nom de *tupelo*. C'est le *nyssa aquatica* proprement dit de Linnæus, et des auteurs qui l'ont suivi. Ses feuilles sont plus grandes que la main, longuement pétiolées, avec quatre ou cinq grosses dents de chaque côté; elles sont réunies au nombre de cinq à dix à l'extrémité de chaque rameau, et velues en dessous dans leur jeunesse; les pédoncules des fleurs mâles sont au nombre de cinq à six, et leurs têtes sont bien garnies de fleurs; les pédoncules des fleurs femelles ne sont qu'au nombre de deux ou trois, et ne portent presque jamais qu'un ovaire, qui devient un drupe gros comme le pouce, lequel est un osselet strié, creusé, et comme carié par des sillons longitudinaux et irréguliers. Voy. pl. G 35, où il est figuré.

Cet arbre indique toujours d'excellens fonds, et sa plus ou moins grande abondance dans un canton, fixe toujours le prix des terres à riz. Il fleurit au printemps, au moment même de la pousse des feuilles. Le bois de son tronc est mou quand on le coupe; mais il devient compacte à mesure qu'il se sèche, et on en tire quelque parti. Celui de ses racines est toujours mou, et a la légèreté du liège. On peut l'employer à plusieurs usages auxquels le liège est destiné, mais non à boucher les bouteilles, car il absorbe le liquide. Je le regarde comme très-précieux pour plusieurs arts qui demandent un bois très-léger et très-mou.

Le NYSSA À DEUX FLEURS a les feuilles oblongues, lancéolées, très-entières, velues en-dessous dans leur jeunesse; les pédoncules femelles biflores, et le drupe ovale, aigu et brun. Il croît sur le bord des ruisseaux et des rivières, mais non au milieu de l'eau. Il est très-rameux, et ses feuilles n'ont

que deux ou trois pouces de long ; ses fleurs mâles sont disposées comme dans le précédent ; mais les fleurs femelles sont géminées, et sessiles à l'extrémité de leur pédoncule ; les drupes sont ovales, allongés, un peu courbés, d'un brun grisâtre, semblables, pour la forme et la grosseur, à une graine de café. C'est le *nyssa montana* des auteurs. Son bois, quoique tendre, est extrêmement liant ; aussi l'emploie-t-on à faire des essieux de roues de charrettes.

Le NYSSA DE CAROLINE a les feuilles ovales, très-entières, un peu velues en dessous dans leur jeunesse ; les pédoncules femelles biflores, et le drupé ovale, obtus et noir. Il se rapproche beaucoup du précédent ; mais ses feuilles, beaucoup plus rondes, beaucoup plus coriaces, ses fruits plus ronds, plus aplatis et noirs, l'en distinguent suffisamment. Il croît sur le bord des eaux, mais il est beaucoup plus rare que le précédent. C'est le *nyssa multiflore* de Walter, nom qui ne vaut rien, puisque toutes les espèces de ce genre ont les fleurs mâles multiflores.

Le NYSSA OGECHÉE, qui a les feuilles ovales-oblongues, obtuses à leur sommet, glauques en dessous, et dont le pédoncule des fleurs femelles est court et uniflore, et le drupé rouge et acide.

Cette espèce est bien distincte des autres, et ne se trouve qu'au midi de la Caroline. Ses feuilles ont trois à quatre pouces de long, mais ont rarement plus d'un pouce de large ; ses fleurs mâles sont en tête, ce qui l'a fait appeler *capitata* par Walter, comme si les précédentes ne les avoient pas disposées de même ; ses fleurs femelles, au nombre de trois à cinq sur chaque jeune rameau, sont plus grandes que dans aucune des autres, même l'uniflore ; le fruit est de la grosseur du doigt, allongé, rouge dans sa maturité, et contient une pulpe acide, bonne à sucer, et dont on peut faire de la limonade. Cet arbre est cultivé dans le jardin de botanique de Charleston.

On a déjà cherché à introduire ces espèces de *nyssa* dans nos marais, et il n'y a pas de doute que ce soit un grand avantage pour la France ; mais leur multiplication est difficile, attendu que la plupart de leurs semences ne germent que lorsqu'on les sème à leur chute de l'arbre. Les pieds qui se voient dans quelques jardins ont la plus triste apparence et ne fleurissent pas. (B.)

NYSSALU. Arbre de l'Inde, connu par la figure qu'en a donnée Rumphius, tab. 8 de son sixième volume de l'*Herbier d'Amboine*. Ses feuilles sont ailées, opposées, composées de folioles ovales, presque sessiles, et sans impaires. Ses fruits sont des baies de la grosseur d'une prune, disposées en

grappes, et renfermant trois ou quatre osselets charnus. Les fleurs ne sont pas connues. (B.)

NYSSANTHE, *Nyssanthus*. Genre établi par R. Brown dans la tétrandrie monogynie, et de la famille des AMARANTHOÏDES, pour placer trois plantes à feuilles opposées et à fleurs en épis axillaires, qu'il a observées à la Nouvelle-Hollande.

Les caractères de ce genre sont: calice à quatre divisions profondes, les deux extérieures inégales et épineuses, ainsi que les bractées; deux à quatre étamines entrelacées d'écaillés; un style à stigmatte en tête; une capsule monosperme. (B.)

NYSSON, *Nysson*, Latr., Jur., Oliv.; *Crabro*, *Pompilus*, *Oxybelus*, Fab. Genre d'insectes, de l'ordre des hyménoptères, section des porte-aiguillons, famille des fouisseurs, tribu des nyssoniens, distingué des autres genres de la même famille par les caractères suivans: segment antérieur du tronc très-court, transversal, linéaire; pattes courtes; labre petit, caché ou peu saillant; abdomen ovoïde-conique; antennes insérées près de la bouche, plus grosses vers leur extrémité, et dont le dernier article est crochu dans les mâles; mandibules sans dentelures; trois cellules cubitales complètes aux ailes supérieures, dont la seconde pétiolée et recevant les deux nervures récurrentes; deux pointes fortes à l'extrémité postérieure du corselet.

Ainsi que l'a bien remarqué M. Jurine, les nyssons ont de grands rapports avec ses *arpactes* ou nos *gorytes* et les *oxybèles*; mais ils diffèrent des premiers par leurs mandibules sans dents au côté interne; leur corselet bi-épineux; le pétiote de la seconde cellule cubitale; la forme de l'abdomen qui est presque conique et non ovalaire, et par le dernier article des tarses qui n'est ni épais, ni muni d'une grande pelote, comme l'est celui des *gorytes*. Ce dernier caractère se trouve aussi dans les *oxybèles*, qui ont d'ailleurs les antennes très-courtes, coudées, l'écusson et les jambes épineux, et dont les ailes n'ont qu'une seule cellule cubitale complète. Les nyssons ont la tête comprimée, de la largeur du corselet, un peu renflée en devant; le corselet presque globuleux, et l'abdomen ovoïdo-conique. Selon le même naturaliste, le dernier segment abdominal des mâles est fourchu, tandis que celui qui termine l'abdomen de leurs femelles forme une petite plaque pointue au bout. On trouve ces insectes sur les fleurs, sur celles de la carotte et des autres ombellifères, et dans les terrains sablonneux, exposés au soleil.

Le NYSSON ÉPINEUX, *Nysson spinosus*; *Crabro spinosus*,

Fab. ; Panz., *Faun. insect. Germ.*, fasc. 62, tab. 15. Il est noir, avec le corselet bidenté postérieurement, et l'abdomen traversé de trois bandes jaunes.

Le NYSSON TACHETÉ, *Nysson maculatus*; *Pompilus maculatus*, Fab. ; Panz., *ibid.*, fasc. 51, tab. 13, et fasc. 78, tab. 17. Cet insecte est noir ; son corselet est tacheté de jaune pâle ; le premier segment de son abdomen est fauve ; les autres sont noirs, avec une ligne transverse de chaque côté, blanche ou d'un jaune pâle. Le *sphex guttata* du même y appartient encore.

On trouve ces insectes dans les terrains exposés au soleil, sur les fleurs, celles des ombellifères surtout, comme la carotte. Ils paroissent propres aux pays chauds.

Le NYSSON INTERROMPU, *Nysson interruptus*, Panz., *ibid.*, fasc. 72, tab. 13; *Oxybelus interruptus*, Fab. Il a de grands rapports avec le *crabro spinosus* : son corps est long d'environ trois lignes, d'un noir obscur ; le devant de la tête a un petit duvet soyeux argenté ; le corselet a en devant une ligne marginale jaune, coupée au milieu, et une dent très-saillante de chaque côté, à son extrémité postérieure ; les quatre premiers anneaux de l'abdomen ont en dessus, sur les côtés et au bord postérieur, une tache jaune ; ces taches diminuent peu à peu de grandeur, et finissent par être contiguës et par former une petite bande sur le quatrième anneau ; le cinquième a aussi un peu de jaune ; les pattes sont rouges ; les ailes sont noirâtres. Ces trois espèces se trouvent aux environs de Paris. V. l'article NYSSON de l'*Encyclopédie méthodique*. (L.)

NYSSONIENS, *Nyssonii*, Latr. Tribu d'insectes, de l'ordre des hyménoptères, section des porte-aiguillons, famille des fouisseurs, distinguée des autres tribus de la même division par les caractères suivans : premier segment du tronc très-court, ne formant qu'un simple rebord linéaire et transversal ; labre caché, soit entièrement, soit en grande partie, et petit ; pieds courts ; mandibules sans échancrure au côté inférieur ; abdomen ovoïde-conique. Elle est composée des genres ASTATE, NYSSON, NITÈLE, OXYBÈLE et PISON. (L.)

NYUL. Nom hongrois du LIÈVRE. Dans la même langue, le LAPIN est appelé *tengeri-nyul*. (DESM.)

NYUL-HERÉ-FU (Trèfle de lièvre). C'est, en Hongrie, l'ANTHYLLIDE VULNÉRAIRE. (LN.)

NYUSZT ou NIUSST. Nom hongrois de la MARTE ZIBELINE. (DESM.)

NZ FUSI ou NZIME. Les nègres de Congo donnent ces noms à la CIVETTE. (DESM.)

O.

O et **OU**. Noms de la **CIGUE AQUATIQUE** (*cicuta virose*, Linn.), chez les Tartares Kirguis. (LN.)

OABEL-ACARA. Nom arabe de la **COURGE**, dans Avicenne. (LN.)

OAK et **OAKTRÉE**. Noms anglais du **CHÊNE**. (LN.)

OANICAR. Nom du **SILURE ÉLECTRIQUE**, au Sénégal. (B.)

OATERBATZE. L'un des noms allemands du **GROSELLIER A MAQUEREAU** (*ribes grossularia*, Linn.). (LN.)

OATS. Plusieurs graminées reçoivent ce nom en Angleterre, et notamment les **AVOINES** et quelques **BROMES**. (LN.)

OBAH. Nom tchuwasche de l'**OURS**. (DESM.)

OBAI. C'est, au Japon, le **CALYCANT PRÉCOCE**. (B.)

OBAKO. Nom japonais du **GRAND PLANTAIN** (*plantago major*). (LN.)

OBAMMI. Arbre qui croît au Japon et qui constitue le genre *euria* de Thunberg, qui lui donne le nom d'*euria japonica*, L.). (LN.)

OBANNA. C'est, au Japon, le nom vulgaire d'une espèce de **CANNE A SUCRE** (*saccharum japonicum*, Thunb.). (LN.)

OBANNA et **SASAGI MEGURI**. Ce sont, au Japon, les noms d'une espèce de **CANAMELLE**, que Thunberg nous a fait connoître sous le nom de *saccharum polydactylon*, Linn. (LN.)

OBAZIN. Nom tartare du **LICHNIDE DE CALCÉDOINE**, jolie plante vulgairement appelée *croix de Jérusalem*. (LN.)

OBEAU et **OBEL**. Vieux noms français du **PEUPLIER BLANC**; on disoit aussi anciennement *aubel* et *aulbero*, dénominations qui dérivent du latin *alba arbor*. (LN.)

OBELIE, *Obelia*. Genre établi par Péron aux dépens des **MÉDUSES**. Il ne renferme qu'une espèce, celle qui est figurée dans Slabber, *Phys. Belust.*, tab. 9, n.º 5-8. Ses caractères sont : corps orbiculaire, transparent, sans pédoncule et sans bras; des tentacules au pourtour de l'ombrelle; un appendice conique à son sommet; quatre bouches. (B.)

OBELISCAIRE. V. **OBELISKOTEKA**. (B.)

OBELISKOTEKA. Nom donné par Vaillant, et adopté par Adanson, à un genre de plantes de la syngénésie, que

Linnæus a nommé *rudbeckia*, et chez lequel le réceptacle s'élève en cône allongé. (LN.)

OBÉLISQUE CHINOIS. Coquille du genre CÉRITE.
(B.)

OBERBERG. Dans les pays de Hesse et de Mansfeld, on nomme ainsi le lit ou banc stérile qui recouvre immédiatement l'argile schisteuse, calcaireuse, cuivreuse et bitumineuse, exploitée comme mine. (LN.)

OBERHARNISCH. Ce nom est donné à une espèce d'AIL (*allium victoriale*), en Allemagne. (LN.)

OBERKOHLRUBE. Nom allemand du CHOU-FLEUR.
(LN.)

OBERNA. C'est le nom donné par Adanson au genre *cucubalus*, Linn., parce qu'il a conservé le nom de *cucubalus* à l'espèce que Linnæus nomme *cucubalus baccifère*, et dont il fait un genre distinct. (LN.)

OBESA (*difformes*). Illiger forme sous ce nom une famille de *mammifères multungulés*, qui ne comprend que le seul genre des HIPPOPOTAMES. V. ce mot. (DESM.)

OBIER. Nom spécifique d'un arbuste du genre VIORNE. V. ce mot. (D.)

OBIONE, *Obione*. C'est l'ARROCHE DE SIBÉRIE de Linnæus. Voyez au mot ARROCHE, où la plante qui a servi à établir ce genre est mentionnée sous le nom d'ARROCHE A FRUITS EN ROSE. (B.)

OBISPO. La meilleure variété de BANANE des îles Philippines. (B.)

OBISIE, *Obisium*. Genre d'arachnides trachéennes, famille des faux-scorpions. Un petit animal de cette classe, entièrement semblable, au premier coup d'œil, à un scorpion sans queue, qu'on a même nommé *scorpion araignée*, fut placé par Linnæus, d'abord avec les *acarus* (*cancroides*), et ensuite avec les *phalangium*. Geoffroy jugea avec raison qu'il devoit former un genre propre, et l'établit sous le nom de PINCE, *chelifer*; mais, outre que dans l'exposition de ses caractères il prit les palpes pour des antennes, il associa à cette espèce une arachnide d'un genre très différent, celui que j'ai nommé BDELLE. Hermann fils, dans son Mémoire aptérologique, désigne ce dernier sous la dénomination de CIRON, *cirus*, et à l'exemple de Geoffroy, sous celle de *pince*, le genre qui a pour type la première espèce de Geoffroy, son *scorpion araignée*: il y forme deux divisions. Les espèces de la première ont le corselet coupé deux fois et arrondi antérieurement; les poils de l'abdomen, des pieds et

des bras courbés, spatulés; les doigts velus; les tarsi d'un seul article; le pouce des palpes porte-pinces muni d'un stylet: dans les espèces de la seconde division, le corselet est entier, tronqué antérieurement; les poils de l'abdomen, des pieds et des bras, sont en forme de soies; les tarsi ont deux articles, et le pouce des palpes porte-pinces est nu.

Ces deux sections ont paru à M. Léach devoir former deux genres. Il conserve au premier la dénomination de *chelifer* (*V. PINCE*), et applique au second celle d'*obisium*, qu'Illiger avoit substituée à la précédente et que M. Walkenaër avoit adoptée (*obise*) dans sa Faune Parisienne. Ces deux genres et celui de *scorpion*, composent la famille des *scorpionides* du naturaliste anglais. Selon lui, les obisies sont distinguées des pinces par les caractères suivans: corps presque cylindrique; corselet sans lignes imprimées, transverses; quatre yeux lisses; les huit pieds postérieurs ayant huit articles; la paire antérieure généralement plus grande que la même des pinces. La grandeur des pieds-palpes, ou des parties qu'Hermann nomme palpes-porte-pinces, varie ainsi que leurs articles, selon les espèces. Les mandibules sont encore plus ou moins fortes; et ces différences, que l'on observe aussi dans les scorpions, fourniront, ainsi que quelques autres moins importantes, de bons caractères spécifiques.

Les obisies sont des arachnides très-petites, et qui vivent dans la mousse ou sous les pierres placées à terre.

L'espèce la plus commune aux environs de Paris et dans quelques cantons de l'Angleterre, est la *pince ischnochèle* d'Hermann (*Mém. aptér.*, pl. 6, fig. 14), ou celle que j'avois nommée (*Gener. Crust. et Insect.*, tom. 1, pag. 133) *trombidioïde*. C'est l'*OBISIE ORTHODACTYLE*, *Obisium orthodactylum* de M. Léach, *Mélang. de Zool.*, tom. 3, pl. 141, fig. 2. Les mandibules sont saillantes et robustes; les pieds-palpes sont longs, assez grêles, avec les doigts droits et fort allongés; selon M. Léach, les pieds de la seconde paire ont le second article court, en forme de cône renversé; le troisième et le dernier presque cylindriques. Hermann dit qu'elle vit entre les mousses. Je l'ai toujours trouvée sous des pierres; c'est aussi l'habitation que lui assigne M. Léach. Il ne rapporte qu'avec doute à son *obisie orthodactyle*, l'espèce précitée de ce naturaliste. Voyez pour les autres obisies, les deux ouvrages de ces savans, mentionnés ci-dessus. (L.)

OBLADE. Poisson du genre SPARE. (B.)

OBLAMENIA. Noms que les Romains donnoient à la CLÉMATITE DES HAIES (*clematis vitalba*, L.). (LN.)

OBLETIE ou mieux **AUBLETIE.** C'est la VERVEINE A LONGUES FLEURS. (B.)

OBLON. Nom espagnol du HOURLON. (LN.)

OBOLAIRE, *Obolarius*. Genre de poisson établi par Steller, mais qui ne diffère pas suffisamment du GASTÉROSTÉE. (B.)

OBOLAIRE, *Obolaria*. Plante de Virginie, qui a tout le port d'une OROBANCHE, et qui n'en diffère que parce que sa corolle est divisée en quatre parties presque égales, tandis que celle de l'*orobanche* est tubulée, et a deux lèvres irrégulières.

Sa racine est composée de fibres charnues; elle pousse une tige simple, haute de trois à quatre pouces, garnie de feuilles petites, charnues, sessiles, opposées, lancéolées, aiguës. Celles du haut, qu'on peut regarder comme des bractées, sont arrondies, très-étroites à leur base, et purpurines. C'est de l'aisselle de ces dernières que sortent des fleurs d'un rouge pâle, et disposées en épi terminal.

Cette plante forme, dans la didynamie angiospermie et dans la famille des personnées, un genre qui a pour caractères: un calice de deux folioles; une corolle monopétale campanulée, à tube ventru, et à limbe divisé en quatre découpures bifides; quatre étamines, dont deux plus courtes; un ovaire ovale, comprimé, surmonté d'un style à stigmat bifide et persistant; une capsule presque ovale, comprimée, ventrue, à une seule loge, à deux valves. Les semences sont nombreuses et très-petites. (B.)

OBOLARIA. Avant que Gronovius eût appliqué ce nom à une plante d'Amérique, Siegesbeck l'avoit donné à la LINNÉE BORÉALE, parce que les feuilles de cette plante sont rondes comme une pièce de monnaie et très-petites; on sait que l'*obole* étoit la plus petite pièce de monnaie chez les Grecs. V. OBOLAIRE. (LN.)

OBRAZKI. L'un des noms polonais du GOUET COMMUN (*arum maculatum*, Linn.). (LN.)

OBSIDIENNE. Les minéralogistes et les géologues ne sont pas complètement d'accord sur ce que l'on doit comprendre sous le nom d'*obsidienne*. Les premiers le fixent assez généralement à un minéral qui a l'aspect du verre, qui ordinairement n'est point transparent, qui est fusible au chalumeau, et qui étincelle sous le choc du briquet. Les minéralogues de l'école allemande le donnent spécialement à l'obsidienne caractérisée ainsi qu'il vient d'être dit. Les géologues sont partagés d'opinion sur la nature de l'obsidienne; les uns, qui prétendent qu'elle est d'origine aqueuse, réunissent toutes ses variétés en un seul groupe; les autres, qui lui reconnoissent une origine ignée, sont conduits par les considérations suivantes à admettre plusieurs espèces d'obsidien-

nes. Les géologues qui, comme Dolomieu, Spallanzani, Fortis, Breislack, Cordier, de Bach, etc, ont été à même d'observer les volcans en activité, ceux qui sont éteints et encore parfaitement conservés, ceux qui ont été dégradés et presque effacés par les révolutions terrestres, pensent que les obsidiennes sont des laves vitrifiées. Familiarisés avec les produits volcaniques, ces géologues, accoutumés à reconnoître les dégradations des laves et leurs passages, ayant pu observer les modifications des laves dans un même courant, l'espèce de constance que chaque volcan met à ne rejeter que des laves de même nature, et l'action du feu des volcans sur ces laves; témoins d'éruptions volcaniques donnant naissance à des laves vitreuses; ayant pu, comme Spallanzani et Fleuriau de Bellevue, comparer ce qui se passe dans nos fourneaux avec les opérations de la nature dans les volcans, ne doutent pas de l'origine ignée de l'obsidienne; ils la placent dans les laves vitreuses résultantes de la vitrification des laves lithoïdes, et comme ils reconnoissent plusieurs espèces de laves lithoïdes, dont les courans se présentent accompagnés de laves vitreuses, ils sont obligés d'admettre autant d'espèces d'obsidiennes qu'il y a d'espèces de laves lithoïdes. Ces laves sont en général de deux sortes; les unes à base de pyroxène et de feldspath, telles que les *laves trap-péennes*, de Dolomieu, ou *L. pyroxéniques*, de Cordier; et les autres à base essentiellement feldspathique, telles que les *laves pétrosiliceuses* de Dolomieu; *leucostine*, Cord. Il en résulte que les obsidiennes que peuvent présenter les courans de ces laves, sont elles-mêmes de deux espèces différentes. Mais en admettant qu'il y ait de l'obsidienne à base de lave lithoïde pyroxénique, et de l'obsidienne à base de leucostine, l'on est loin d'avoir fixé les limites de ces prétendues espèces; car il y a des volcans où l'obsidienne abonde, et où il est impossible de reconnoître la lave qui a pu lui donner naissance. Alors la facilité à fondre en verre noir ou verdâtre, et blanc ou gris, sont les caractères qui décident à placer l'obsidienne qui fond en noir ou en vert, avec l'obsidienne à base pyroxénique, et celle qui fond en blanc ou en gris avec l'obsidienne à base feldspathique. Il est certain que les espèces de laves lithoïdes ne doivent pas être bornées aux deux que nous avons nommées, et par conséquent il en est de même pour les obsidiennes.

Ajoutons encore que les géologues qui ont observé des courans de laves, ont reconnu que depuis la lave lithoïde compacte jusqu'à la scorie et à l'obsidienne qui nage à la surface du courant, on observe aussi tous les états intermédiaires. En général, l'obsidienne qui fond en noir est fort

rare, tandis que les variétés de celle qui fond en blanc ou en gris sont très-communes. Celles-ci sont encore très-variées, et se présentent sous des états qui les rendent méconnoissables. Tous les volcans en activité ou éteints n'offrent pas des obsidiennes proprement dites, celles en masses comme le verre. L'on n'en trouve point dans les courans de laves de l'Etna et du Vésuve. Ces volcans ne rejettent essentiellement que des laves pyroxéniques. Dans leurs courans, les scories remplacent l'obsidienne; mais ces volcans offrent quelques modifications d'obsidienne. Les îles Lipari, le mont Hécla en Islande, quelques volcans de la chaîne des Cordilières, sont couverts et presque formés d'obsidienne. Les volcans éteints des monts Euganéens et les îles Ponces, où les laves pétrosiliceuses sont communes, abondent aussi en obsidienne résinoïde. On peut admettre qu'en général les obsidiennes n'accompagnent que très-rarement les laves lithoïdes pyroxéniques.

Les minéralogistes ont cherché à partager les laves vitreuses, que les vulcanistes ont considérées comme des obsidiennes, en plusieurs espèces ou variétés principales; savoir: 1.^o L'obsidienne proprement dite; 2.^o la marékanite; 3.^o le perlstein, et 4.^o la rétinite. Mais on doit les diviser en un plus grand nombre de groupes, bien que l'on sache qu'il n'y ait point de limite distincte entre chacun d'eux; ce sont les suivans :

1.^o *Obsidienne proprement dite* ou translucide sur les bords, et ayant l'apparence du verre.

2.^o *Obsidienne transparente et vitreuse.* — MARÉKANITE.

3.^o *Obsidienne émaillée et opaque*, ayant l'aspect résinoïde et la cassure du verre.

4.^o *Obsidienne perlée* ou d'un blanc perlé et écailleuse. — PERLSTEIN.

5.^o *Obsidiennes résinoïdes*, qui ont l'aspect d'une résine et une cassure inégale. — RÉTINITE.

§ I. OBSIDIENNE proprement dite. — *Verre ou laitier de volcans*, Faujas. *Pierre obsidienne*, R. de l'Isle. *Lave vitreuse obsidienne*, Haüy. *Translucent obsidian*, James. *Obsidian et lava glass.*, Oken.

Elle est éclatante, noire, noire verdâtre, vert bouteille et vert jaunâtre. Dans les variétés boursouffées et spumiformes, la couleur est quelquefois blanche et grisâtre. L'obsidienne se trouve en masses irrégulières, ayant l'apparence du verre; elle est compacte ou boursouffée, et même poreuse. Elle étincelle sous le choc du briquet. Elle est le plus souvent opaque, avec une légère translucidité sur les bords; quelques variétés cepen-

dant, réduites en petites plaques minces, sont presque transparentes.

Elle se casse aisément lorsqu'elle est homogène, et sa cassure largement conchoïde donne des écailles à bords tranchans et marquées d'ondulations concentriques. M. de Humboldt cite des obsidiennes noires du Mexique en petits cristaux, dont il n'indique pas la forme. Dans ces mêmes obsidiennes, il a observé de faux cristaux opaques, taillés comme les pointes du diamant. L'obsidienne a une pesanteur spécifique un peu variable; généralement elle est moindre que 2,4. Brisson a trouvé, pour l'obsidienne du Pérou, 2,348; Hoffmann indique pour celle d'Islande de 2,382 à 2,397; et pour celle de Hongrie, de 2,358 à 2,374. Drapier indique, pour l'obsidienne du Mexique, 2,90, résultat qui s'éloigne beaucoup des précédens; pour une obsidienne d'Islande, j'ai trouvé 2,71. L'obsidienne fond au chalumeau, quelquefois très-difficilement, et d'autres fois et le plus souvent, avec assez de facilité. Elle bouillonne d'abord, puis elle se fond en un verre gris verdâtre ou blanc, selon les variétés. En général, elle se décolore au feu du chalumeau.

Ses principes, sont ceux-ci :

	(1.)	(2.)	(3.)	(4.)	(5.)
Silice.	74.	78.	72.	74.	71.
Alumine.	2.	10.	12,50.	14,2.	13,4.
Soude	0.	1,6	10.	3,3.	5.
Potasse.	0.	6.			
Chaux.	0.	1.	0.	1,2.	1,6.
Fer oxydé.	14.	1.	2.	3.	4.
Mang. oxydé.	0.	0.			
Perte.	10.	2,4.	3,50.	4,3.	5.

La première de ces analyses est celle de l'obsidienne d'Islande, par M. Abildgaard.

La deuxième est celle de l'obsidienne de Serro de Las-Nabayas, au Mexique.

La troisième, celle d'une obsidienne du Mexique, par M. Descotils.

La quatrième et la cinquième, celles de deux obsidiennes du Mexique, par M. Drapier.

Ces analyses démontrent que la silice, l'alumine et un alcali, sont les principes essentiels de l'obsidienne.

L'on peut diviser les obsidiennes en six variétés; savoir: *homogènes*, *porphyritiques*, *amygdaloidales*, *spumiformes*, *capillaires* et *bréchiformes*.

I. OBSIDIENNES HOMOGÈNES. — Ce sont celles qui se présentent comme des morceaux de verres purs, sans renfermer

de substances étrangères. — Les principales variétés sont :

1.^o *Obsidienne noire*, opaque ou à peine translucide, en blanc ou gris sur les bords. C'est celle qu'on connoît plus particulièrement sous le nom d'*agate d'Islande*. On la trouve principalement à l'Hécla en Islande; aux îles Lipari; au Pérou dans les environs de Quito. Elle forme des masses très-irrégulières et très-fragiles, qui se cassent en larges écailles conchoïdes, ondulées et quelquefois légèrement satinées par des rides imperceptibles. Elle a quelquefois l'aspect du bitume de Judée ou asphalte. Elle est rarement en couches ou lits horizontaux.

2.^o *Obsidienne noire translucide*. — Cette variété, quoique noire à l'œil, est cependant presque demi-transparente, lorsqu'on la réduit à l'épaisseur de quelques lignes. On en trouve aux îles Lipari, de Madagascar et de l'Ascension. L'obsidienne rapportée du Pérou par Dombey, et dont on voit un miroir rond de plus d'un pied de diamètre au Muséum d'Histoire naturelle, appartient à cette variété; elle existe aussi au Mexique, et à Tokay en Hongrie.

3.^o *Obsidienne verte jaunâtre*. — Elle est d'un vert plus ou moins sombre, ou plus ou moins jaunâtre. Les morceaux de peu d'épaisseur sont demi-transparens. L'obsidienne pure et sans accidens est très-rare. Elle abonde dans les volcans du Mexique et dans la province de Quito, au Pérou. Les anciens habitans avoient su en former des miroirs plans et même convexes, connus sous le nom de *miroirs des Incas*. Les Espagnols l'ont appelée *pedra de gallinazo*, à cause de sa couleur verte tirant sur le noir, semblable à celle du *gallinazo*, qui est le vautour *aura*. La hache que portoient les Incas étoit aussi faite de la même matière. (*Ulloa, Mém.*, t. 11, p. 463.)

4.^o *Obsidienne aventurinée*. — Elle est verte, et lorsqu'on la fait chatoyer, elle offre de petites paillettes brillantes, jaunâtres, qui lui donnent l'apparence de l'aventurine. Cette variété curieuse se trouve à l'Énériche.

5.^o *Obsidienne chatoyante*. — Elle est demi-transparente. Il y en a de noire, avec des espèces de filamens gris, soyeux à l'intérieur, qui lui donnent le coup d'œil chatoyant et fibreux de l'amiante; telles sont quelques portions du miroir d'obsidienne rapporté du Pérou par Dombey, et cité plus haut.

Une autre belle variété est d'un vert bouteille, et très-chatoyante en jaune verdâtre. Elle se trouve au Mexique, à *Real-del-monte*.

Ces diverses variétés d'obsidiennes sont celles qui portent ce nom vulgairement. Elles se rencontrent spécialement dans les volcans. Nous reviendrons plus bas sur leurs usages; nous allons signaler seulement leur emploi dans les arts.

L'obsidienne prend un beau poli, surtout l'obsidienne

noire, ce qui fait que l'on en peut fabriquer des colliers, des pendants d'oreilles et des boîtes à tabac; c'est avec l'obsidienne d'Islande, que l'on a nommée improprement *agate*, que l'on fait, dans le nord de l'Europe, ces bijoux. Il n'est presque pas douteux que le *lapis-obsidius* de Pline, que l'on transportoit de l'Éthiopie à Rome, pour en faire des miroirs, ne soit une obsidienne noire, quelquefois translucide, comme le dit Pline pour son *lapis-obsidius*, qu'il place dans le genre du verre, et qu'il nomme aussi *obsidiana*.

Lors de la conquête de l'Amérique, les naturels du Pérou, de la Nouvelle-Espagne et du Mexique, se servoient de miroirs faits avec les obsidiennes qui abondent dans ces pays. Ils en faisoient aussi des couteaux, des rasoirs et d'autres instrumens tranchans. Le volcan qui fournissoit les obsidiennes propres à cet usage, au Mexique, porte encore le nom de *Montagne aux couteaux* (Serro de las-Nabayas). Hernandez, en parlant de la fabrication des couteaux, rapporte qu'il en a vu faire cent en une heure. Si l'on en juge par des morceaux d'obsidienne, à moitié travaillée, que nous voyons quelquefois en Europe, il paroît que les Mexicains s'y prennent, pour couper l'obsidienne, de la même manière que l'on travaille en France les silex, pour en faire des pierres à fusil.

Dans les îles orientales, on fait avec l'obsidienne des bouts de lances et de poignards, et des pierres à faire du feu. Jameson dit que l'on emploie au même usage l'obsidienne de l'Ascension.

L'on fait, en Europe, des miroirs d'obsidienne noire opaque, d'Islande et de Lipari. Ces miroirs ont l'avantage de renvoyer les images avec un trait pur, ce qui n'arrive pas dans nos glaces, où l'on a une double réflexion, celle de la surface de la glace et celle du tain qui est dessous. Ces miroirs d'obsidienne sont des objets de curiosité, assez chers, lorsqu'ils ont une certaine dimension. Par exemple, un de ces miroirs, rond, et de neuf pouces de diamètre, qui étoit dans le cabinet de minéralogie de M. de Drée, fut vendu publiquement 140 francs.

Ce n'est pas qu'on ne puisse se procurer de grandes masses d'obsidienne (on en voyoit dans le cabinet de M. de Drée, qui avoient un pied et demi de diamètre); mais c'est que cette substance est rarement très-pure dans une grande étendue; elle offre des pointes et des imperfections qui la font briser en ces endroits, ou ne lui laissent pas prendre le poli.

On a essayé d'employer en bijouterie l'obsidienne verte chatoyante; mais comme c'est une pierre fragile, on a été obligé d'y renoncer.

II. OBSIDIENNES PORPHYRITIQUES (*obsidian-porphyrts*, Ger-

man.). — Elles sont composées d'une pâte d'obsidienne semblable à celle que nous venons de décrire, et dans laquelle sont épars, en plus ou moins grande quantité, des cristaux de feldspath blanc, quelquefois des paillettes de mica ou quelques cristaux de pyroxène, très-petits; jamais du péridot. Les cristaux de feldspath sont fendillés ou comme frittés; les paillettes de mica fort petites, et les cristaux de pyroxène noirâtre très-petits, épars, et d'un tissu vitreux. La pâte de ces obsidiennes porphyritiques est facilement fusible en verre blanc. La cassure est généralement très-inégale: voici les variétés principales.

1.^o *Obsidienne noire*, avec de nombreux petits cristaux de feldspath blanc vitreux. La pâte est analogue à celle de l'obsidienne homogène, n.^o 1, et légèrement translucide sur le bord. On trouve cette lave en masse irrégulière et compacte, dans l'île de Lipari; elle prend un beau poli, mais inégal, à cause des cristaux de feldspath; ceux-ci n'ont au plus qu'une ligne de longueur. Il y en a de boursoufflée.

Il y a aussi des obsidiennes analogues au Mont-d'Or, département du Puy-de-Dôme. M. Grasset de Mauriac en a recueilli dans le ruisseau de Labesse, près de Murat-le-Quaire, à une lieue du Mont-d'Or. Elle est d'un noir foncé, remplie de cristaux de feldspath, et à cassure très-inégale. Elle contient des parties granulaires.

2.^o *Obsidienne noire translucide*, avec des cristaux de feldspath assez grands. Elle se brise aisément en fragmens polyédriques. On la trouve à l'île Pentellaria, entre la Sicile et la côte d'Afrique.

3.^o *Obsidienne vert-bouteille foncé*, translucide, avec des cristaux assez gros et épars de feldspath blanc. Elle présente quelquefois des cristaux très-petits de pyroxène. Elle se trouve en masses peu volumineuses, à Lipari, Ischia. Les bords du cratère qui s'ouvrit en 1798 à Ténériffe, en sont couverts. Elle forme plusieurs courans au pied du cône central du pic. On en trouve des variétés très-compactes, et d'autres fort poreuses.

4.^o *Obsidienne vert jaunâtre*, translucide, avec des cristaux de feldspath blanc, épars, et quelques-uns de pyroxène noirâtre. Cette variété est très-commune à Ténériffe. On y observe tous ses passages à l'obsidienne filandreuse ou scoriacée.

5.^o *Obsidienne blanche*, translucide, avec de nombreux cristaux de feldspath blanc, frittés, et mica ou lames poreuses, éparses. Cette obsidienne a été observée à l'île Basiluzzo, l'une des îles Lipari. Dolomieu la cite comme une preuve que les laves vitreuses et obsidiennes doivent leur origine à des gneiss ou à des roches feldspathiques micacées.

Une obsidienne analogue se trouve à l'île Capraria, entre la Corse et la côte d'Italie. Il y a encore des obsidiennes porphyritiques à pâte grise ou blanchâtre, contenant des cristaux de feldspath, en Hongrie, en Islande, dans les îles de l'Archipel, dans les îles Lipari même.

6.^o *Obsidienne vert grisâtre ou olivâtre translucide*, avec cristaux de feldspath blanc épars et quelques paillettes éparses de mica noir. Elle est en masse vitreuse, quelquefois fissile et à cassure très-inégale, et elle passe par des nuances insensibles à l'obsidienne résinoïde; on la trouve dans les monts Euganéens, à Cataio, et au Cantal, au Puy-de-Griou. Cette dernière est composée, d'après Bergmann, de :

Silice.	78.
Alumine.	3.
Chaux.	4,5.
Fer.	2.
Soude.	3.
Eau.	7.
Perte.	2,5.

Cette analyse, assez semblable à celle que Spallanzani a donnée des obsidiennes résinoïdes des monts Euganéens, devrait faire rapporter cette variété aux obsidiennes résinoïdes. Mais elle a un coup d'œil plus vitreux que résineux, et est demi-transparente.

7.^o *Obsidienne blanche limpide*. L'on a indiqué cette obsidienne dans les laves granitiques du mont Amiata ou Santa-Fiora, près de Sienne, en Toscane. L'échantillon que nous avons eu à notre disposition étoit limpide, d'un blanc rosé, opalin, absolument infusible et vitreux. Nous le regardons comme du quartz, d'autant plus que cette dernière substance se présente avec le même aspect et les mêmes caractères dans les laves vitrifiées et ponceuses du Mont-d'Or, de Santa-Fiora, de l'île Milo, du cap de Gates, etc. Nous croyons qu'il n'a pas encore été trouvé d'obsidienne blanche et transparente, autre que celle qui forme la pâte de quelques obsidiennes porphyritiques.

III. **OBSDIENNES AMYGDALOÏDALES.** — Nous donnons ce nom aux obsidiennes qui contiennent des globules ronds, compactes ou radiés, opaques, luisans et ressemblant à l'émail. Ces globules sont ordinairement moins fusibles que l'obsidienne; leur centre offre un petit point vitreux, assez souvent reconnoissable pour du feldspath. Dans les globules radiés, il semble qu'un commencement de cristallisation

ait présidé à leur formation. Nous citerons deux variétés de ces obsidiennes.

1. *Obsidienne éclatante*, d'un noir foncé, mais translucide sur les bords, remplie de petits globules gros comme des grains de chènevis, opaque ou d'un gris plombé, blanc mat ou sub-luisant. Cette variété offre tous les passages à l'obsidienne émaillée parfaite; on voit des échantillons qui ne renferment que quelques globules, d'autres où ils sont plus multipliés, plusieurs où ils sont tellement nombreux que la pâte d'obsidienne n'est presque plus visible; enfin il y en a où elle disparoît entièrement, et où cependant ces globules, quoique pressés, sont encore appareus. L'on trouve dans le même gisement des masses d'émail gris compactes qui paroissent avoir appartenu à la même obsidienne: l'on voit que les globules ont dans leur centre des cristaux blancs vitreux qu'on regarde comme du feldspath. Il paroît que c'est la présence de ces cristaux qui a déterminé la dévitrification de l'obsidienne en ces points, et que cette dévitrification s'est plus ou moins propagée dans la masse de la pierre. Cette dévitrification, ou, si l'on veut emprunter le langage plus exact de M. Fourmy, cette opacification de la substance vitreuse, est l'effet d'un degré de chaleur différent de celui qui a formé l'obsidienne. Ce savant nous a fait voir que, dans nos verreries, on peut faire passer le verre à l'état d'émail ou de dévitrification, et l'émail à l'état de verre, en modifiant seulement le degré de chaleur. Pourquoi refuserions-nous à la nature la puissance d'opérer des changemens qui s'observent dans nos fourneaux? Cette obsidienne est très-fusible au chalumeau, en verre blanc demi-transparent. Les globules sont un peu moins fusibles et en gris.

L'obsidienne dont il s'agit s'appelle communément *verre tigré* de Lipari. Dolomieu fut le premier qui la découvrit dans les îles de Lipari et de Vulcano; il en rapporta une belle série d'échantillons, depuis l'obsidienne pure jusqu'à l'émail le plus parfait. Mais Spallanzani est le premier qui l'ait décrite; il nous apprend qu'on en trouve des masses du poids de plus de 50 livres, intimement unies à une lave compacte, à grains fins, à cassure écailleuse, lave qui n'est autre chose qu'un émail gris, opaque, subluisant, infusible.

2.^o *Obsidienne radiée*, d'un noir grisâtre, à peine translucide, qui renferme quelques cristaux de feldspath, de deux à huit lignes de diamètre et des noyaux d'une structure rayonnée. Cette obsidienne se trouve à Quinche, dans les environs de Quito. L'on rencontre, dans nos verreries des verres qui présentent des noyaux d'une structure analogue.

Cette obsidienne a beaucoup d'analogie avec les laves résinoïdes et les émaux.

IV. OBSIDIENNES SPUMIFORMES, c'est-à-dire, en forme d'écume. Ces obsidiennes sont extrêmement boursoufflées, très-légères, nagent même sur l'eau, et ne sont pas des ponces, comme on l'a dit, quoique elles aient quelquefois la structure fibreuse de ces ponces. Elles sont plus fusibles au chalumeau, s'émiettent sous le marteau, et sont souvent adhérentes aux obsidiennes homogènes et porphyritiques; on remarque alors que celles qui proviennent par le boursoufflement d'obsidiennes noires sont blanches, écailleuses; celles produites par des obsidiennes vertes, sont ou poreuses et d'un vert bouteille noir, ou granuleuses, presque filandreuses et d'un jaune verdâtre. Nous distinguerons :

1.^o *L'Obsidienne spongieuse*, en masse, très-légère, grisâtre, très-cellulaire, à cellules égales; s'émiettant aisément sous le marteau; à cassure fraîche assez éclatante. Des bords du lac Averno, dans les champs Phlégréens, près de Pouzzole; on la confond dans le pays avec la pierre ponce, mais elle n'en a point le tissu.

2.^o *Obsidienne nacrée*, en écume blanche, écailleuse ou subfibreuse, d'un blanc nacré, formant des veines et des nids dans l'obsidienne noire de la montagne de la Castagna, dans l'île de Lipari.

3.^o *Obsidienne subgranulaire*, très-légère, jaunâtre, d'un tissu granulaire et fibreux. Se trouve à Ténériffe et au Mexique, avec les obsidiennes d'un vert-bouteille.

4.^o *Obsidienne poreuse*, scoriforme, d'un vert foncé presque noir, très-poreuse, à pores ronds, légère. Elle se trouve aux abords du cratère de Dolomieu, à l'île Bourbon.

5.^o *Obsidienne scoriacée*, pesante, à surface couverte d'aspérités ternes, intérieurement vert-noirâtre, vitreuse ou granuleuse par parties, avec des cellules irrégulières. Se trouve à Ténériffe et en Islande.

V. OBSIDIENNE CAPILLAIRE, en filamens fins et déliés comme des cheveux, un peu flexible, ordinairement vert-bouteille ou jaunâtre, rarement blanchâtre.

Ce singulier verre capillaire a été observé sur le volcan de l'île de Bourbon. Comme on nous apprend qu'à la suite d'une très-grande commotion, l'île entière en fut couverte le 14 mai 1766. Ce ne fut pas la seule fois que ce volcan rejeta une substance semblable : le 17 juillet 1791, Bory-St.-Vincent fut témoin pendant la nuit d'une nouvelle production de cette nature, dont il fut couvert, et qu'il compare à de petits filets brillans, capillaires, flexibles, semblables à des soies ou à des fils d'araignées. Il observa parmi

les produits de la même éruption des scories légères, vitreuses, spongieuses, brillantes, qui toiboient en poussière au moindre choc. Ces filamens ne paroissent qu'une modification particulière de ces scories. Bory fut témoin plusieurs fois de la production de ces filamens de verre; il en a vu de plusieurs aunes de longueur, garnis dans leur milieu, et à l'une de leurs extrémités, de petites gouttes de scories vitreuses en forme de poires.

L'on dit que le volcan de l'île de l'Ascension a rejeté autrefois de semblables obsidiennes capillaires.

Dolomieu avoit observé à l'île Vulcano une lave fissile grise, veinée de blanc, ayant quelques cavités remplies de flocons noirs, qu'il prit pour du verre capillaire, floconneux comme de la laine. Spallanzani a observé la même lave et les mêmes flocons. Nous avons vu les échantillons recueillis par Dolomieu, et nous avons pu étudier la lave et les filamens qu'elle contient. Cette lave est fissile dans le sens des veines blanches; alors on découvre des surfaces couvertes d'une infinité de cristaux microscopiques de quartz prismé blanc transparent, parmi lesquels sont des cristaux ponctiformes de pyroxène d'un noir brillant; d'autres cristaux de même substance, plus grêles, et qui se présentent aussi en cristaux aciculaires, longs de sept à huit lignes, et rayonnans. Quelquefois ils sont redressés; mais le plus souvent ils sont aplatis: ces cristaux sont aussi fins que des cheveux, et présentent un sommet visible au microscope. Dans cette lave, il y a des veines et des noyaux gris brunâtres, qui ne sont que des agglomérations de grains imperceptibles de pyroxène. Il y a en outre des cavités où se trouvent les filamens noirs laineux, que Dolomieu prit pour du verre; ces filamens ne sont eux-mêmes que des cristaux de pyroxène, et l'on observe tous leurs passages aux petits cristaux de pyroxène brillant, accompagnant le quartz. Ils se fondent d'autant plus aisément au chalumeau, qu'ils sont plus fins. On a persisté à les regarder comme de l'obsidienne capillaire; mais ce qu'il y a de certain, c'est qu'ils ne sont rien moins que cette substance.

VI. OBSIDIENNES BRÉCHIFORMES. Il existe dans les îles d'Ischia et de Procita, à l'entrée du golfe de Naples, au pied du Vésuve, du côté de Naples, et à l'île Vulcano, des laves qui ont l'aspect de brèches, et qui sont composées de parties fragmentiformes d'obsidienne noire ou verdâtre, dans une pâte tantôt lithoïde grise et amphigénique, comme au pied du Vésuve, tantôt grenacées et d'aspect terreux, comme à Ischia, tantôt grise et résinoïde comme à Vulcano et à l'île Ponce. Ces laves paroissent avoir eu pour origine des roches

mélangées, dont certaines parties ont passé seules à la vitrification, tandis que les autres ont résisté à l'action vitrifiante. Ces laves n'ont pas encore été bien étudiées, et mériteroient de fixer l'attention des vulcanistes, qui y trouveroient certainement la preuve irréfragable de l'origine ignée des obsidiennes. L'on trouve en Sicile, à Palagonia, dans le Val-di-Noto, une obsidienne bréchiiforme très-fusible au chalumeau, composée de parties fragmentiformes d'obsidienne noire, éclatante, fusible avec bouillonnement en un verre brunâtre, et d'émail ou de lave résinoïde d'un gris-verdâtre ou d'un brun-rougeâtre, et fusible en verre verdâtre. Dolomieu la regarde comme volcanique.

Dolomieu a observé aussi dans le Val-di-Noto, une brèche très-curieuse; elle est formée de fragmens d'obsidienne noire, empâtée par du spath calcaire blanc de lait et laminaire. Il considère cette pierre comme un tuf volcanique, c'est-à-dire, comme une réunion de débris volcaniques ramassés par les eaux.

§ II. OBSIDIENNES TRANSPARENTES.

Edler obsidian, Haussm.; *Durchsichtiger obsidian*, Hoffm.; *Transparent obsidian*, Jam.; *Marekanit Karst.*, Lenz., Oken; *Luch-saphirs* de quelques personnes.

C'est une obsidienne transparente, d'un gris enfumé, avec quelques reflets jaunâtres. Elle est aussi d'un gris bleuâtre ou brun et nuageux. Elle est fragile. Sa pesanteur spécifique est de 2,36.

Suivant Lowitz, Blumenbach et Hoffmann, elle se fond très-aisément en une écume blanche volumineuse, qui se réduit en un émail ou en un verre blanc; quelquefois elle fond sans se boursouffler; et même il y a une variété qui vient de Tokay en Hongrie, qui est presque infusible.

Cette obsidienne se trouve dans l'obsidienne perlée, ordinairement en globules, qui ont communément quatre à six lignes de diamètre ou moins. On en voit aussi de plus grands, mais ils sont rares.

On trouve de semblables globules d'obsidienne dans l'obsidienne perlée, à la Carboneira, entre Nijar et le Granatillo, près d'Almeria, non loin du cap de Gates. L'on en cite une variété en masse, d'un bleu foncé, à la montagne dite *Serro de Las Nabayas* au Mexique.

§ III. OBSIDIENNES ÉMAILLÉES. — *Emaux des volcans*, Faujas, Spallanzani.

Les émaux volcaniques sont des obsidiennes opaques, ou imperceptiblement translucides sur les bords. Ils ont le coup

d'œil mat ou un peu luisant ; leur cassure n'est pas aussi régulière que celle de l'obsidienne proprement dite , elle est quelquefois inégale. Ils ressemblent à de la porcelaine de Réaumur. Il y a des émaux volcaniques gris de perle , blancs , rouges , jaunes et noirs ; quelquefois ces couleurs sont réunies par taches ou par bandes. Les émaux sont plus durs que l'obsidienne vitreuse et moins fragiles, leur pesanteur spécifique est la même, ils sont aisément fusibles et en verre blanc. Ils accompagnent toujours les obsidiennes vitreuses, homogènes, avec lesquelles ils sont généralement reanis, et dans bien des circonstances, on ne sauroit méconnoître qu'ils ne soient une simple modification de l'obsidienne. Dans les îles Vulcano et de Lipari où les émaux abondent, on rencontre des échantillons, moitié en obsidienne vitreuse et noire, moitié en émail. On observe aussi des morceaux où l'un de ces deux états est presque anéanti.

Les émaux gris et bleu de lavande sont communs à Vulcano. Il y en a de gris terne à l'île Ponce. A Quinche, près de Quito, il y a des émaux rouges comme de la cire à cacheter et diaprés de noir foncé. Ces émaux ont la cassure largement conchoïde. Dans la même contrée du Pérou, on trouve des émaux gris noirs, rouge foncé, bleuâtres, et rubanés de ces trois couleurs.

Un courant d'obsidienne noire opaque, même sur le bord des esquilles les plus minces, a été observé par M. Cordier, à Ténériffe. Il étoit sorti du pic, et avoit été se jeter à la mer en passant près d'Icod de los Vinos.

§ IV. OBSIDIENNE PERLÉE. — *Perslstein* et *Sphærolit*, Wern. *Lave vitreuse perlée* et *Nématique*, Haüy. *Perlstone*, James.

Elle est opaque ou à peine translucide, grise, quelquefois rouge ou d'un noir passant au bleuâtre ou au jaunâtre ; elle est quelquefois rubanée de rouge, de gris et de brun ou de jaunâtre ; mais généralement elle est d'un gris perlé ou nacré. Elle est compacte ou poreuse, ou même fibreuse ; sa contexture est, tantôt granulaire à grains fins, tantôt écailleuse à petites écailles, ou bien formée par de petites concrétions arrondies qui s'exfolient en écailles perlées. Le centre de chaque concrétion est alors occupé par un petit globule d'obsidienne transparente. Sa pesanteur spécifique varie de 2,25 à 2,34.

L'obsidienne perlée est très-fusible au chalumeau et se boursoufle considérablement avant de se convertir en un verre écumeux. Ce caractère avoit fait regarder le *perlstein* de Hongrie comme une espèce de *zéolithe volcanique*.

Il y a deux analyses d'obsidienne perlée ; les voici :

<i>Telkobania</i> , en Hongrie (Klaproth.)		<i>Mexique</i> (Vauquelin.)	
Silice. . .	75,25	77
Alumine. .	12	13
Fer oxydé. .	1,60	2
Potasse . .	4,50	2
Chaux. . .	0,50	1,5
Sonde. . .	6, 0	0,7
Eau. . . .	4,50	4
Perte. . .	1,65	0
	100,00		100,2

On trouve cette obsidienne dans les laves porphyritiques, associée au feldspath, au mica, et, dit-on, au quartz ; elle abonde en larges couches à Tokay, Kerestour, Telkobania, Schemnitz, Glasshute et Kremnitz, en Hongrie. Le sol des vignes de Tokay est formé de débris volcaniques, et notamment d'obsidienne transparente ou perlée ; c'est ce qui a fait dire que les adorateurs de Bacchus, amateurs du vin de Tokay, doivent des actions de grâces à Vulcain, Dieu du feu.

Souvent l'obsidienne perlée de Hongrie a la contexture ponceuse ou granulaire, et se désagrège aisément. Il n'en est pas de même de celle de la Carboneira, près le Cap de Gates, en Espagne, et de celle de Marikan, près d'Oschothz, au Kamstchatka, qui sont écailleuses, blanc de nacre, et qui contiennent des globules d'obsidienne transparente, dite *marékanite*. (V. ce mot.)

L'obsidienne perlée se rencontre au Mexique, à Cinapucaro. Nous avons rapporté plus haut son analyse par Vauquelin ; elle a la contexture subgranulaire, et répand à l'insufflation une très-légère odeur argileuse, caractère qui lui est commun avec les obsidiennes perlée et résinoïde. Elle est veinée ou marbrée de gris, de jaunâtre, de bleuâtre, de rougeâtre.

En Ecosse, près de Sandy-Brae, on trouve de l'obsidienne perlée. Cette pierre existe aussi en Islande. L'île Ponce, celle de Baziluzzo, l'une des îles Lipari, et l'Argentière, l'une des îles de l'Archipel, présentent beaucoup de variétés d'obsidienne porphyritique intermédiaire entre l'obsidienne proprement dite et l'obsidienne perlée.

§ V. OBSIDIENNE RÉSINOÏDE ; *obsidian-porphyr*, Germann ; *Rétinite* de quelques minéralogistes ; *obsidienne porphyritique* ; *lave vitreuse résinoïde*, Dolomieu.

Elle est jaune, verte, blanche, noire, brune, rouge, etc. ; et de toutes les teintes intermédiaires ; son aspect est gras, rarement un peu vitreux et le plus souvent semblable à celui des résines. Elle est facilement fusible en verre blanc, quelquefois bulleux ; sa cassure est toujours inégale, raboteuse ; ses fragmens sont anguleux. Elle se brise aisément. Sa pesanteur spécifique est de 2,30 à 2,34. Trois variétés des monts Euganéens dans le Padouan, analysées par Spallanzani, ont offert :

	Bajamonte.	Sciéva.	Idem.
Silice. . .	71	73,5	68,75.
Alumine. .	18	14	19.
Chaux. . .	4	8	8.
Fer oxydé .	5	3,5	2.
Eau et perte	2	1	2,25.

Toutes ces obsidiennes, d'après les expériences de Spallanzani, se liquéfient aisément, ainsi que les cristaux qu'elles contiennent, et se convertissent en un émail homogène et cellulaire.

Les obsidiennes résinoïdes sont quelquefois poreuses ; le tissu de quelques-unes est çà et là fibreux et analogue à celui de la ponce. Elles sont toujours porphyritiques : les cristaux qu'on y observe sont constamment du feldspath blanc ; celui-ci est associé communément au mica en petites lamellules. Ces obsidiennes forment des bancs, des filons et même des espèces de coulées, dans les monts Euganéens ; au mont Sciéva elles se trouvent configurées en gros prismes à plusieurs pans et en gros blocs ; à Bajamonte, elles forment un filon de 35 pieds de longueur, sur 9 pieds et demi de largeur. On les exploite au mont Cataio ; elles ressemblent en grand à des brèches. L'île Ponce est riche en ce genre de minéral. Dolomieu ne met pas en doute que les obsidiennes résinoïdes du Monte della Guardia et de Chiar di Luna n'aient coulé autrefois, de même que celles qu'il cite en bancs verticaux dans la montagne *della Madonna*. Ces obsidiennes y forment des bancs. Elles sont en masses uniformes ou configurées en prismes ou en boules produites par la décomposition, qui ont depuis un pouce jusqu'à deux pieds de diamètre, et qui s'exfolient ou s'écaillent par caottes.

Ces obsidiennes résinoïdes sont accompagnées, soit dans les monts Euganéens, soit dans les îles Ponces, de laves lithoïdes pétrosiliceuses, et on rencontre dans les mêmes lieux tous les passages de l'une à l'autre espèce, en sorte que les vulcanistes sont fondés à croire que les obsidiennes résinoïdes sont des laves pétrosiliceuses vitrifiées.

Il y a des obsidiennes résinoïdes absolument semblables à celles des monts Euganéens, en France, dans le département du Cantal, et au Mont-d'Or. M. Grasset a observé près du ruisseau de la Besse, près de Murat-le-Quaire, une obsidienne résinoïde gris verdâtre, dont l'analogue se retrouve aux îles Ponces et dans les monts Euganéens; il faut observer qu'elle se trouve en couche ou plutôt en coulée de peu d'épaisseur. L'obsidienne vitreuse du Puy-Griou, au Cantal, qui est souvent résinoïde est dans le même cas; près du même Cantal, vis-à-vis le village des Chazes, il y a une coulée d'obsidienne de peu d'épaisseur, ayant d'un côté une lave grise, et de l'autre une lave contenant des lames de mica brun.

Il y a des obsidiennes résinoïdes parmi les laves erratiques des champs Phlégréens, près de Pouzzole, aux îles d'Ischia, et de Procida, au Vésuve, dans les îles de l'Archipel, au Mexique, etc.

On trouve sur les bords du cratère de *Mon'e Rosso*, l'une des bouches de l'Etna, une obsidienne résinoïde d'un jaune vif, luisante, très-fragile, contenant de petits cristaux de pyroxène noir; cette obsidienne essayée au chalumeau, se noircit et se scorifie très-aisément. Cette variété fait exception aux caractères des obsidiennes résinoïdes; mais on ne sauroit où la placer, et nous dirons, à cette occasion, que beaucoup de laves vitreuses sont dans ce cas, ce qui tient à ce que nous connoissons très-peu ces produits volcaniques.

La plupart des obsidiennes résinoïdes ont été classées par les Allemands avec les pechsteins fusibles ou réinites; on a confondu avec elles les pseudo-porphyles des houillères embrasées qui l'ont été également avec les pechsteins fusibles, sous le nom de *réinites*; mais cette réunion, qui en minéralogie souffre peu d'inconvéniens, est rejetée par les géologues.

Les obsidiennes résinoïdes donnent lieu à une observation intéressante: c'est qu'elles se rencontrent configurées en prismes aussi réguliers que ceux des basaltes, et leur tissu vitreux ne permet pas de douter que cette configuration ne soit due à un retrait produit par le feu.

L'on trouve dans quelques contrées, et notamment à Grantola, sur les bords du lac Majeur, et à Bassano, dans le Vicentin, des obsidiennes résinoïdes en prismes parfaitement

configurés. Les premiers sont noirs, remplis de petits cristaux de feldspath blancs. Ils ont été le sujet de voyages faits exprès par Dolomieu, Fleuriau-de-Bellevue, etc., qui n'ont pas osé prononcer d'abord si c'étoient des produits volcaniques, mais qui sont revenus ensuite à cet avis. A Bassano, on voit des prismes très-volumineux d'une obsidienne d'un bleu indigo presque noir, qui forment une gerbe dans du calcaire. Fortis les regarde comme d'origine volcanique; et la situation de ces prismes dans le calcaire ne pourroit détruire cette opinion, lorsqu'on voit dans une multitude de localités les laves lithoïdes comme empâtées par le calcaire.

Nous avons tracé très-rapidement le tableau des espèces et des variétés des obsidiennes. Nous avons assez fait ressortir notre opinion sur l'origine volcanique de ces pierres, mais nous n'en avons point donné de preuves. Dolomieu le premier a fait remarquer que des scories vitreuses semblables à de l'obsidienne, couvrent des courans modernes à l'Etna, et que dans le même courant, on observe tous les passages de la scorie vitreuse à la lave la plus compacte. Il a fait remarquer que l'obsidienne est un produit volcanique excessivement abondant aux îles Lipari. Dans l'une d'elles, Vulcano, Spallanzani a observé un courant dont la surface étoit couverte d'obsidienne, à divers états. La montagne *della Castagna*, dans l'île de Lipari, qui forme dans la mer un promontoire de trois mille toises de circuit, offre des torrens de matière vitreuse, que Spallanzani compare à un grand fleuve qui se précipiteroit par une pente rapide, et qui se seroit glacé subitement. Il y a plusieurs courans les uns sur les autres, dont l'épaisseur varie depuis un pied jusqu'à douze. Les îles d'Ischia, de Procida, sont couvertes d'obsidienne et de lave vitrifiée, qui se présentent sous tous les aspects.

Le Pic de Ténériffe et le volcan de l'île de Bourbon, plusieurs de ceux de la chaîne des Antilles, etc., ont montré des preuves incontestables de l'origine ignée des obsidiennes. Ce genre de produit, selon M. Cordier, est extrêmement abondant au sommet du Pic de Ténériffe. Ce savant cite même un courant d'obsidienne qui, partant du sommet du cratère central du Pic, a été se jeter dans la mer. L'Islande, qui présente des obsidiennes partout, offre également des coulées vitreuses, quelquefois d'une vaste étendue.

Ces preuves doivent donc anéantir la prétendue origine aqueuse et primitive des obsidiennes; et j'ai lieu de penser que les obsidiennes regardées comme primitives, ou n'en sont pas, ou ont été mal observées. La position des obsidiennes, dans les terrains de transition, n'a rien de choquant, puisque les laves de toute nature s'y rencontrent aussi. Ce

que l'on peut dire sur la cause qui fait méconnoître l'origine des obsidiennes dans beaucoup de localités, c'est qu'elles se rencontrent alors dans les terrains très-anciennement volcanisés, et qui offrent maintenant peu d'indices de cette volcanisation. Il suffit de comparer des variétés d'obsidienne de Hongrie avec quelques-unes de celles du Pérou, des îles Ponce et de Ténériffe, pour voir que ce sont des minéraux absolument de même nature, et par conséquent de même origine. La chaîne des Cordilières offre, comme l'on sait, des volcans qui agissent avec une puissance supérieure à celle de nos volcans européens. Les obsidiennes s'y trouvent avec profusion; leurs coulées et leurs débris épars couvrent presque toute entière l'immense vallée de Quito; leurs coulées forment des masses énormes, et presque des montagnes. Dans d'autres circonstances, les obsidiennes forment des couches, des bancs, des assises puissantes, superposées et séparées par d'autres produits volcaniques. Les îles Lipari, les Cordilières, l'Islande, en offrent plusieurs exemples. (LN.)

OBSON. *V.* MOUSSEUX OBSON. (B.)

OBST. *Pomme*, en allemand. (LN.)

OCA, OCHA, OCHO. Noms italiens de l'OIE. (V.)

OCA. Nom mexicain de l'OXALIDE TUBÉREUSE, dont la racine est un excellent manger. (B.)

OCA MARINA. C'est, selon Aldrovandé, le nom italien des GOÉLANDS. (V.)

OCAL. Les Espagnols donnent ce nom à une variété de POMME très-savoureuse. (LN.)

OCCELLAIRE, *Ocellaria*. Genre de polypiers pierreux établi par Ramond, et qui a pour caractères d'être infundibuliforme, parsemé, sur ses deux faces, de pores cylindriques disposés en quinconce, et traversé d'un axe de substance compacte et solide. Il contient plusieurs espèces, toutes fossiles, dont une est figurée pl. G, 18. (B.)

OCCIDENTALES. On donne ce nom aux pierres précieuses d'un mérite médiocre, par opposition à la dénomination d'*orientales* qu'on donne à celles qui jouissent de toute la perfection possible. Ces épithètes ont pris naissance avant la découverte de l'Amérique. Jusque-là, c'est des contrées orientales et de l'Asie, que l'Europe recevoit ces gemmes si éclatantes par leurs couleurs et leur netteté, ces agates, dont la pâte fine et moëlleuse se présente à la transparence comme une matière nuageuse agréablement ondulée. Cette apparence, appelée *orient*, de même que la vivacité, l'éclat,

dans les gemmes et les perles , n'avoit point la même délicatesse , ni la même perfection dans les analogues de ces gemmes qu'on trouvoit en Europe , c'est-à-dire en Occident ; et de là l'idée d'imperfection attachée au mot *occidentale*. Depuis la découverte de l'Amérique , ces dénominations sont devenues vicieuses , puisque ce continent nous offre de brillantes gemmes qui ne le cèdent pas pour la beauté à celles de l'Asie. *V. PIERRES PRÉCIEUSES.* (LN.)

OCCIPUT (*Ornithologie*). C'est la partie postérieure de la tête. (v.)

Océan. *V. MER.* (LN.)

OCEANIE, *Oceanus*. Genre de COQUILLES établi par Denys-Montfort, aux dépens des NAUTILES, dont il diffère par un ombilic. Il a pour type le petit NAUTILE OMBILIQUE de Favanes, qui vient d'Amboine et qu'on trouve fossile dans différentes parties de l'Europe. (B.)

Océanie, *Oceania*. Genre établi par Péron aux dépens des MÉDUSES, mais réuni par Lamarck aux DIANÉES du même auteur. (B.)

OCELLUS. Nom donné autrefois à une jolie variété de l'ŒILLET, originaire de Damas, en Syrie. (LN.)

OCELOXOCHITL. Nom mexicain d'une espèce de TIGRIDIE, dont la racine donne une fécule nourrissante. (B.)

OCELOT (*Felis pardalis*, Linn.). Mammifère carnassier digitigrade du genre des CHATS. *V. ce mot.* (DESM.)

OCHAGOU. Au Paraguay, c'est le nom du CABIAI, lorsqu'il ne tète plus ; les très-jeunes individus y sont appelés *luchai*, et les adultes ou les vieux, *cupiygoua*. (DESM.)

O'CHAR. Nom arabe de l'ASCLÉPIADE ÉLEVÉE (*asclepias procera*, Willd.) ; son fruit est nommé *bey-el-ochar*. En Nubie cette même plante est appelée **ABOUK**. (LN.)

OCHETA. Nom de la PETITE MOUETTE CENDRÉE, à Turin. (v.)

OCHETA D'MAR. Nom du GOÉLAND BRUN, à Turin. (v.)

OCHI, *ωχι*. Les Egyptiens donnoient anciennement ce nom à l'ATRIPLEX, plante qui paroît être une ARROCHE. (LN.)

OCHION. Nom qui, chez les Egyptiens, désignoit la graine de CORIANDRE. (LN.)

OCHLBAUM. C'est un des noms allemands du MERISIER A GRAPPES (*prunus padus*, Linn.). (LN.)

OCHNA, *Ochna*. Genre de plantes de la polyandrie monogynie, et de la famille des Magnoliers, ou mieux de

son nom (*V. OCHNACÉES*), qui présente pour caractères : un calice de cinq folioles oblongues , un peu aiguës , ouvertes et colorées ; une corolle de cinq pétales arrondis ; un grand nombre d'étamines rapprochées par paires , droites et presque sessiles ; un ovaire supérieur , à cinq côtés , qui se divise ordinairement en autant de parties , surmonté d'un style anguleux à stigmate simple ; plusieurs petites baies sèches , monospermes , ovales , attachées par leur base sur un réceptacle charnu , tres-épais et à cinq angles.

Ce genre a de très-grands rapports avec la GOMPHIE , à laquelle il a été réuni par plusieurs botanistes. Il renferme des arbrisseaux à feuilles alternes avec des stipules , et à fleurs en épi ou en panicule terminale. On en compte neuf espèces , dont une ou deux manquent quelquefois de pétales , et dont les plus importantes à connoître sont :

L'OCHNA A FLEURS JAUNES , *Ochna Jabotupita* , a les fleurs à cinq pétales et décandres , disposées en grappe terminale , et les feuilles lancéolées et dentées. Il est originaire de l'Amérique méridionale. Sa figure se voit pl. M. 15. On tire de ses semences , au rapport de Simon , une huile fort bonne à manger.

L'OCHNA LUISANT , *Ochna squamosa* , qui a les fleurs quelquefois à huit , quelquefois à cinq , quelquefois sans pétales , les feuilles ovales , denticulées , et les grappes latérales. Il vient de l'Inde. Il se peut que plusieurs espèces soient confondues sous ce nom.

L'OCHNA DE L'ÎLE-DE-FRANCE , qui a les fleurs à cinq pétales , les feuilles ovales et obtusément dentées. Il vient de l'Île-de-France , où il est connu sous le nom de *bois de jasmin* , et sert à faire des palissades , qui font un très-bel effet lorsqu'elles sont chargées de leurs gros bouquets de fleurs jaunes.

Les autres espèces d'ochna sont figurées par Decandolle , à la suite de son travail sur les plantes ochnacées , inséré dans les *Annales du Muséum* . vol. 17. (B.)

OCHNA. Nom du GOMBO (*hibiscus esculentus*) , à Surinam. (LN.)

OCHNACÉES. Famille de plantes établie par Decandolle. Elle se rapproche de celle des SIMAROUBÉES. Ses caractères sont : fleurs toujours hermaphrodites , à quatre ou cinq divisions persistantes ; pétales hypogynes ouverts , caducs , au nombre de cinq à dix ; étamines hypogynes sur un disque , en nombre déterminé ou indéterminé , à filamens souvent persistans ; ovaire à style , terminé par un disque globuleux ; fruit pourvu d'autant de loges qu'il y avoit de pétales , surmonté du style drupacé , ne s'ouvrant pas ; semence à germe relevé et à deux cotyledons épais.

Les genres qui se rangent dans cette famille sont : OCHNA , GOMPHIE , WALKÈRE et ELVASIE. (B.)

OCHNE. Nom du POIRIER SAUVAGE , chez les Grecs , ainsi nommé d'un mot grec qui signifie s'étrangler , parce que les fruits du poirier sauvage sont remarquables par leur grande âpreté. Cependant Homère appelle *ochnè* le poirier cultivé.

Le genre *ochna* de Linnæus est nommé *Jahotapita* par Plumier et par Adanson. *V.* OCHNA . p. 183. (LN.)

OCHODONE ou **OGOTONE.** *V.* PIKA. (DESM.)

OCHRADÈNE, *Ochradenus*. Genre de plantes de la dodécandrie trigynie , établi et figuré dans le bel ouvrage de la commission de l'Institut d'Égypte. Il n'a point de corolle , et son fruit est une baie trigone ; une seule espèce le compose , et c'est un arbrisseau à odeur de chou et de càprier. (B.)

OCHRE (*Minéralogie*). *V.* OCRE. (DESM.)

OCHRE ou **OCRE.** Espèce de POIS. *V.* ce mot. (D.)

OCROCARPE, *Ocrocarpos*. Genre de plantes établi dans la monoécie polyandrie , et dans la famille des Guttifères , pour placer un arbre à feuilles ternées , et à fleurs en épis axillaires , observé par Dupetit-Thouars dans l'île de Madagascar.

Les caractères de ce genre sont : calice de deux folioles ; corolle..... ; étamines nombreuses et réunies par leur base ; ovaire allongé , à style court et à stigmate à cinq ou six lobes ; baie coriace , à autant de loges qu'il y avoit de lobes au stigmate , chaque loge renfermant une semence charnue et arillée. (B.)

OCHROME, *Ochroma*. Genre de plantes de la monadelphie pentandrie , et de la famille des malvacées , établi pour placer le FROMAGER PYRAMIDAL , qui n'a pas complètement les caractères des autres.

Ce nouveau genre a un calice double , l'extérieur de trois folioles ; une corolle monopétale profondément divisée en cinq parties blanches , charnues , et contournées en dehors ; cinq étamines réunies par leur partie supérieure , et portant des anthères lacuneuses ; un germe supérieur , pyramidal , à style simple , et à stigmate en massue striée , logée entre les anthères ; une capsule pyramidale , pentagone , avec cinq sillons , cinq loges , cinq valves , s'ouvrant par le bas , et contenant plusieurs semences entourées d'un coton roux.

Ce genre ne contient qu'une espèce. C'est un grand et bel arbre à feuilles alternes , anguleuses et en cœur , avec des stipules , et à fleurs solitaires à l'extrémité des rameaux. Il est très-connu dans les Antilles sous le nom de *huhampo* , et on emploie le coton qui est dans ses capsules à plusieurs

usages économiques. On dit même qu'on le fait entrer dans la fabrication des chapeaux anglais, et qu'ils lui doivent leur finesse. (B.)

OCHROS. Plante citée par Théophraste. D'après C. Bauhin, elle devoit son nom à la couleur de sa moelle qui étoit d'un jaune d'ocre. Gaza traduit ce nom en celui de *cicera*. Il paroît que c'est l'*ervilia* des Latins. Les botanistes pensent aussi que c'est notre *pisum ochrus*. Daléchamp penche pour le *pisum arvense*.

Tournefort, qui étoit du premier sentiment, avoit fait sur le *pisum ochrus* un genre *ochrus*, détruit par Linnæus, rétabli par Adanson, et adopté par Moench et Persoon. Ce genre diffère du *pisum*, par les deux découpures supérieures du calice qui sont conniventes; par l'étendard garni de deux dents sur les côtés; par le style aplani, et par ses légumes dont les sutures sont garnies d'une membrane. V. POIS. (LN.)

OCHROSIE, *Ochrosia*. Genre de plantes établi par Jussieu, dans la pentandrie monogynie et la famille des apocinées. Il a pour caractères: un calice divisé en cinq parties; une corolle monopétale à limbe ouvert, divisée en cinq parties contournées; cinq étamines; un germe supérieur surmonté d'un style simple; une follicule drupacée, ovale, renfermant une noix biloculaire à deux ou trois semences.

La seule espèce qui entre dans ce genre, croît à l'île de la Réunion. Elle se rapproche beaucoup de la DISSOLÈNE de Loureiro, et encore plus des AHOUAIS et des RAUWOLFES; Persoon l'a réunie à l'OPHIOXYLE. (B.)

OCHROXYLE, *Ochroxylon*. Genre de plantes établi par Schroeter, dans la famille des zanthoxylées. (B.)

OCHS et **OCHSE**. Noms allemands du BŒUF. (DESM.)

OCHSENADER. C'est, en Allemagne, le nom du GÉNÉVRIER OXYCÈDRE. (LN.)

OCHSENAUGE. Les joailliers allemands donnent ce nom, qui signifie ŒIL DE BŒUF, à une variété de pierre de labrador (*feldspath opalin*), dont le fond est gris noirâtre et offre des reflets chatoyans gris d'acier et gris clair. (LN.)

OCHSENBLUME. Le MÉLAMPYRE DES BOIS (*melampyrum nemorosum*) porte, en Allemagne, ce nom, qui signifie fleur de bœuf. (LN.)

OCHSENBRECH et **OCHSENHURE**. Nom de l'ARRÊTE-BŒUF (*ononis arvensis*), en Allemagne. (LN.)

OCHSENKRAUT. V. OCHSENBRECH. (LN.)

OCHSENZUNGE (LANGUE DE BŒUF.) Ce nom est donné en Allemagne, aux borraginées et à quelques chicoracées remarquables par leurs feuilles rudes et âpres; par exemple,

la *buglosse*, la *vipérine*, la *bourrache*, la *picride échioïde*, etc.
(LN.)

OCHTHEBIE, *Ochthebius*. M. Léach établit sous ce nom un nouveau genre d'insectes coléoptères, qui se compose de quelques espèces d'*elophorus*, notamment de l'*elophorus rivarius* de Fabricius, et *marinus* de Gyll.

Il diffère des HYDRÈNES en ce que les palpes maxillaires qui sont médiocres, ont leur dernier article grêle et aigu, tandis que ces insectes ont ces mêmes palpes très-longs, et avec le dernier article à deux pointes.

Les OCHTHEBIES s'éloignent aussi des ÉLOPHORES et des *hydrochus*, en ce que ceux-ci ont le dernier article de leurs palpes maxillaires gros et ovale. (DESM)

OCHTHÈRE, *Ochtera*. Lat., Oliv.; *Musca*, Deg.; *Tephritis*, Fab.; *Machrochira*, Meigen. Genre d'insectes, de l'ordre des diptères, famille des athéricères, tribu des muscides, et bien distincts de tous les autres de cette division, par la forme des pieds antérieurs. Leurs cuisses sont grandes, épaisses et dentelées en dessous; leurs jambes sont arquées au même côté, se terminant par une forte épine et se repliant sous ces cuisses. On voit ainsi que ces deux pattes ont de grands rapports avec les mêmes des *mantes*, des *nèpes*, et qu'elles ont un usage semblable, ou qu'elles servent à l'animal à saisir sa proie.

Les ochthères, d'ailleurs, se rapprochent beaucoup, quant à leur physionomie générale, des *mouches* proprement dites. Leur tête est presque triangulaire, avec les yeux saillans et très-distans l'un de l'autre. Les antennes sont fort courtes, en palette, de trois articles, dont le premier très-petit et les deux autres presque de la même longueur; le dernier est arrondi, avec une soie plumeuse. On aperçoit dans l'ouverture supérieure de la cavité buccale, une petite lame, presque orbiculaire, transverse, imitant une sorte de labre. Les palpes sont dilatés à leur extrémité; les ailes sont croisées horizontalement sur le corps. Les cuillerons sont petits; l'abdomen est ovale et aplati.

J'ai conservé, à la seule espèce connue, le nom de **MANTE** *mantis*, qui lui avoit été donné par Degéer. Elle est représentée dans son ouvrage (*Mém. insect.*, tom. 6, pag. 143, pl. 8, fig. 15 et 16), et dans celui-ci, pl. M 5, 1 et 2; c'est le *tephritis manicata* de Fabricius. Son corps est de la grandeur de celui de la mouche domestique, noir, presque ras, avec le devant de la tête gris, et l'abdomen d'un vert obscur, bronzé et luisant; les balanciers sont d'un brun clair.

On la trouve dans les lieux aquatiques. (L.)

OCIMASTRUM. *V.* OCYMOÏDES. (LN.)

OCIMOÏDES. *V.* OCYMOÏDES. (LN.)

OCIMUM. *V.* OCYMUM. (LN.)

OCNERON. L'un des noms qu'on donnoit au *ruscus*, chez les Grecs. (LN.)

OCOCOLIN (*Perdix naevia*, Lath.). Soit que le mot mexicain *ococolin* signifie *oiseau de montagne*, soit que cette dernière dénomination tienne aux habitudes de l'oiseau, elle est aussi employée par Fernandès, de qui l'on tient ce que l'on sait au sujet de cette *perdrix*. Ses dimensions excèdent beaucoup celles de la *perdrix rouge*; tout son corps est varié de brun, de blanchâtre et de fauve; ses ailes sont cendrées en dessous, et d'une couleur tannée en dessus, avec des taches blanches et fauves; sa tête et son cou, fauves en grande partie, ont des taches tannées et blanchâtres; des plumes noires occupent le sommet et les côtés de la tête, ainsi que le haut de la gorge; le bec, les jambes et les pieds sont d'un blanc rougeâtre, et l'iris de l'œil est noir.

L'*ococolin* se plaît dans les lieux tempérés et même un peu froids du Mexique, et il évite les contrées trop chaudes. C'est un fort bon gibier, qui ne le cède point à la *caille*, quoiqu'il n'approche pas de la saveur de nos *perdrix*. (s.)

OCOCOLIN. Fernandès (*Hist. nov. Hisp.*, cap. 211.), dit que cet *ococolin* (car c'est le troisième oiseau que cet auteur désigne par le même nom), est une espèce de *pic* de la grandeur d'un *étourneau*, et fort joliment variée de noir et de jaune; il a un peu de cendré sur le dos, le ventre et les jambes. On le trouve au Mexique dans les forêts de Tetzcoacua. Il n'a point de chant, ajoute Fernandès, et il est bon à manger. (s.)

OCOCOLIN. Séba a désigné une espèce de COTINGA sous cette dénomination mexicaine. *V.* COTINGA QUEREIVA. (s.)

OCOCOLIN. Espèce de TROUPIALE du Mexique. (s.)

OCONENETL. Espèce de grand *pic* du Mexique, dont la poudre passe chez les naturels pour un remède assuré contre l'hydropisie (Fernandès, *Hist. nov. Hisp.*, cap. 87). *Nota* que ce naturaliste espagnol répète exactement au chapitre 137, le peu qu'il a dit de l'*oconenetl* dans son chapitre 87. (s.)

OCOROME. Buffon pensoit que le quadrupède indiqué dans quelques anciennes relations sous le nom d'*ocorome*, que les Moxes lui donnent au Pérou, étoit le même que le *ouguar*. Mais M. d'Azara, dans son *Histoire des Quadrupèdes du Paraguay*, assure que l'*ocorome* des Moxes est le RATON CRABIER. *V.* ce mot. (s.)

OCOSOL ou **OCOSCOL**. Nom oriental du *styrax*. Voy. au mot LIQUIDAMBAR. (B.)

OCOTE, *Porostema*. Très-bel arbre à feuilles étroites, ovales, terminées par une longue pointe, vertes en dessus, couvertes d'un duvet blanc en dessous, chargées de deux plis, portées sur un pédoncule décurrent, et à fleurs très-petites, blanches, et disposées en panicules sortant de l'aisselle des feuilles supérieures.

Cet arbre, aussi appelé **NECTANDRE**, forme, dans la polyadelphie monogynie et dans la famille des laurinéés, un genre qui a pour caractères : un calice monophylle arrondi, divisé en six parties très-profondes et persistantes, dont trois extérieures plus petites ; point de corolle ; plus de vingt étamines réunies en neuf paquets, ou mieux neuf filamens larges, membraneux, pétaliformes, dont six sont insérés sur les divisions du calice et couchés, et trois à la base du germe ; ces derniers, droits, épais, élargis à leur base, et enveloppant le pistil : tous portant chacun quatre anthères à deux loges ; à la base de chaque anthère est une fossette arrondie, et à celle de chaque filament extérieur, est une glande intérieure ; un ovaire ovale, surmonté d'un style épais, terminé par un stigmate élargi et concave ; une capsule arrondie, à quatre, cinq ou six loges renfermées dans le calice, et contenant un très-grand nombre de semences fort petites.

L'ocote croît naturellement à la Guyane, où l'on emploie ses feuilles en cataplasme, pour hâter la suppuration des tumeurs et des bubons. Il a été réuni aux LAURIERS par Swartz, sous le nom de *laurus surinamensis* ; mais Kunth, qui lui a adjoint seize espèces nouvelles dans le bel ouvrage sur les plantes de l'Amérique méridionale qu'il publie conjointement avec MM. de Humboldt et Bonpland, croit qu'il doit être conservé. (B.)

OCOTL. V. OCOSOL. (LN.)

OCOTOCHTLI. Sous ce nom mexicain, Nieremberg désigne un quadrupède du genre des CHATS, qui paroît être un *lynx*. (S.)

OCOTZINITZCAN. Mot de la langue mexicaine, que Gueneau de Montbeillard a abrégé en celui d'*oziniscan*. Fernandès donne ce nom à deux oiseaux d'espèce différente, qui sont tous les deux de la taille du pigeon. L'un a le bec noir, médiocrement long et épais ; le plumage en partie bleu d'azur, et en partie blanc et cendré ; les jambes, les pieds et les ongles de couleur noire. On le trouve dans les cantons les plus froids du Mexique, et sa chair fournit un bon mets. L'autre *ocotzinitzcan* recherche au contraire les contrées les plus chaudes, près des rivages de la mer Australe ; on ne le

mange point, et son chant n'a rien d'agréable; mais ses formes et son plumage le mettent au rang des plus beaux oiseaux: il a le bec noir, assez long, et large de près de deux doigts; la tête, la poitrine, les jambes et les pieds d'une belle couleur pourpre; le reste du corps d'un jaune verdâtre. (*V. Fernandès, Hist. nov. Hisp.*, cap. 85 et 156.)

Séba s'est emparé du mot *ocotzintzcan*, pour en faire le nom d'une espèce de *troupiale*. Voyez ARC-EN-QUEUE. (S.)

OCOZOALT. Nom mexicain du CROTALE. (B.)

OCRE ou OCHRE (*Ochra*, en latin). On donnoit autrefois ce nom aux oxydes métalliques, surtout à diverses variétés de fer hydraté-terreux (*ocres martiales*), et de fer oligiste rouge terreux (la *sanguine* ou *crayon rouge*). Cependant l'on doit faire observer que, chez les Allemands, ce nom, qui se traduit par *ocher*, *ocker* ou *okker*, désigne généralement toute substance métallique d'un aspect terreux. Linnæus, de Born, Cronstedt, Wallérius, n'ont pas toujours eu égard à cette définition, et ils plaçoient dans le rang des minéraux nommés *ochra* par eux, la *malachite*; l'antimoine sulfuré capillaire, appelé communément argent en plume; le cobalt arseniaté cristallisé en petites aiguilles; le cuivre carbonaté bleu, finement cristallisé, etc. (LN)

OCTAÉDRITE de Saussure. C'est l'OISANITE de Laméthérie, et le TITANE ANATASE de M. Haüy. *V. TITANE ANATASE* (LN.)

OCTANDRIE. C'est le nom que porte la huitième classe des plantes dans le *Système* de Linnæus, c'est-à-dire celle où on trouve huit étamines. Elle se subdivise, d'après le nombre des pistils, en quatre sections. *V. le mot BOTANIQUE*. (B.)

OCTARILLE, *Octarillium*. Grand arbre de la Cochinchine, à rameaux grimpans; à feuilles lancéolées, glabres, très-entières et alternes; à fleurs blanches, pédonculées, solitaires et axillaires, qui forme un genre dans la tétrandrie monogynie, et dans la famille des chalefs.

Ce genre offre pour caractères: une corolle monopétale, hypocratériforme, à tube tétragone, à limbe divisé en quatre parties aiguës et charnues; point de calice; quatre étamines; un ovaire inférieur, oblong, surmonté d'un style turbiné, à stigmate épais; une baie ovale, oblongue et monosperme. (B.)

OCTOBLÉPHARE, *Octoblepharum*. Genre de mousses introduit par Bridel. Son caractère consiste à avoir un péristome de huit dents; il a pour type le BRY BLANCHÂTRE. Il diffère à peine du genre FABRONIE. (B.)

OCTODICÈRE, *Octodiceras*. Genre de mousses établi

par Bridel, pour placer la FONTINALE, figurée par Dillenius, pl. 33, n.º 4, dont Hedwig avoit fait un fissident. C'est le même que le CÉCALYPHE de Palisot - Beauvois. Ses caractères sont : peristome simple à huit dents bifides, égales; les fleurs monoïques. (B.)

OCTOMÈRE, *Octomeria*. Genre de plantes établi aux dépens des DENDROBIONS. Il offre pour caractères : Nectaire articulé avec une saillie en forme d'onglet, adné latéralement aux pétales antérieurs; huit masses de pollen.

Le DENDROBION à FEUILLES DE GRAMINÉE, sert de type à ce genre (B.)

OCTOPODE, *Octopoda*. M. Léach, dans le troisième volume des *Mélanges de zoologie*, donne ce nom à un ordre de mollusques céphalopodes, qui comprend les genres ÉLEDONE, POLYPUS et OCYTHOÉ. (DESM.)

OCTOPUS. Nom latin des POULPES. (DESM.)

OCTOSPORE. Genre proposé par Gleditsch, aux dépens des PEZIZES, de Linnæus. (B.)

OCULAIRE (PIERRE). Les anciens oryctographes appeloient quelquefois de ce nom les NUMISMALES. (DESM.)

OCULARIA et **OPHTHALMICA**. Noms donnés anciennement à l'EUPHRAISE OFFICINALE, à cause des vertus ophthalmiques qu'on lui attribue. (LN.)

OCULINE, *Oculina*. Genre de polypiers établi par Lamarck, aux dépens des MADRÉPORES. Ses caractères sont : polypier pierreux, le plus souvent fixé; à rameaux dendroïdes; à rameaux lisses, épars, la plupart très-courts; à étoiles, les unes terminales, les autres latérales et superficielles. Ce genre se rapproche des CARYOPHYLLIES et des MADRÉPORES. Il renferme une dizaine d'espèces, toutes, excepté une, des mers des pays chauds. La plus commune est l'OCULINE VIERGE, figurée dans Gualtieri avant la pl. I. (B.)

OCULUS MUNDI, *Œil du monde*. On donnoit autrefois ce nom emphatique à l'HYDROPHANE; on la nommoit aussi *lapis mutabilis*, pierre changeante, à cause de la propriété qu'elle a de devenir diaphane dans l'eau. V. HYDROPHANE. (PAT.)

OCULUS-PYTHONIS. V. STÆCHAS. (LN.)

OCUN. Nom du COLCHIQUE D'AUTOMNE, en Bohême. (LN.)

OCYDROME, *Ocydromus*. Nom donné par Frolich au genre d'insectes coléoptères carnassiers, que j'avois appelé *hembidion*. M. Clairville (*Entom. helvét.*, tom. 2) a préféré la

première de ces dénominations, en disant qu'elle étoit reçue depuis long-temps en Allemagne. J'ignore dans quel ouvrage Frolich, qu'il cite comme l'auteur de ce genre, en a publié les caractères; mais M. Schonherr, faisant mention dans sa *Synonymie des insectes*, tom. 1, pag. 221, de mon genre *bembidion*, le regarde comme synonyme de celui de *tachys* de Knoch, et ne dit pas un mot des *ocydromes* ni de Frolich. Le docteur Duftschmid, dans sa *Faune d'Autriche*, t. 2, 1812, garde, à cet égard, le même silence. Je remarque que plusieurs naturalistes s'empressent, comme par une anticipation titulaire, de donner des noms à quelques coupes qui leur paroissent devoir former de nouveaux genres, sans se donner la peine d'en établir les caractères. Ce ne sont que de simples indications, et qui n'imposent aucune loi. (L.)

OCYMASTRUM. V. OCIMOÏDES. (LN.)

OCYMOÏDES, ou OCIMOÏDES de Dioscoride. Les Latins appeloient aussi cette plante *ocimastrum*, ou *ocymastrum*, qui signifie *basilic sauvage*. L'*ocymoïde*, selon Dioscoride, est nommé par quelques personnes *philetæron*. Il a des feuilles semblables à celles de l'*ocymum* (*basilic*); les branches velues, hautes de douze doigts; sur elles naissent des fruits, semblables à ceux de la jusquiame et pleins de graines noires pareilles aux graines de *melanthium*. Ces graines, bues dans du vin, sont utiles contre la morsure des vipères et autres animaux venimeux. Sa racine est fine et de nulle valeur. L'*ocymoïdes* a, selon Pline, les mêmes propriétés que l'*ocymum*, mais plus exaltées; il est fort bon aux accidens qui sont les suites du relâchement de l'estomac. Sa racine, prise dans du vin, est utile pour la guérison des morsures des bêtes venimeuses et de certaines maladies de la matrice. Ici, Pline n'est pas d'accord avec Dioscoride, qui annonce la racine pour être inutile; aussi les commentateurs croient-ils que la seconde espèce d'*echium* de Pline est l'*ocymoïdes* de Dioscoride, de Numenius et de Nicander; mais le peu que Pline nous apprend sur son deuxième *echium*, ne peut donner lieu à un pareil rapprochement.

Chez les anciens, ce nom d'*ocymoïdes* paroît avoir été celui de plusieurs plantes, et Pline le cite au nombre de ceux propres au *clinopodium*; et ici on doit faire remarquer que suivant Adanson, Dioscoride a un *ocimastron* et un *ocymoïdes*, et que selon lui, le premier est le *clinopodium*, et le second une espèce de MUFLIER (*antirrhinum*). On lit, dans plusieurs auteurs, que l'*erinus* et le *polemonium* des anciens portoient aussi le nom d'*ocymoïdes*. Il est donc très-probable que les noms suivans, qu'on rapporte à une seule plante, sont ceux

d'*ocymoides* de plusieurs espèces ; *philetaerion*, *echion*, *scorpiuron*, *althæa*, *amaranthis*, *elaphion*, *antiminon*, *porphyris*, *nemesion*, *yaenopsolon*, *thyrsites*, *thermutis*, *mysopathos*, *basilicon agrion*, *aconos*, etc.

Selon Matthiöle et la plupart des auteurs, l'*ocymöide*, ou *ocymastron* de Dioscoride, seroit le *lychnis-dioica*. Cette opinion, assez générale, a fait décrire sous ces noms plusieurs espèces de caryophyllées voisines du *lychnis-dioica*, et qui sont des espèces de *silene*, le *saponariu vaccaria*, les *cerastium repens*, *tomentosum*, etc.; les *lychnis dioica* et ses variétés et *chal.edonica*, le *cucubalus behen*, etc.

Fuchsius nomme *ocymastrum*, le *thymus acynos*, Linn. Tragus applique ce nom aux *scrophularia nodosa* et *aquatica*. Gesner désigne le *circæa* par *ocymastrum verrucarium*; le *stachys hirta* est l'*ocymastrum valentinum* de Clusius, et le *valeriana rubra* est l'*ocymastrum valerianthos* de Lobel, etc. (LN.)

OCYMOPHYLLUM. Nom sous lequel Buxbaum a figuré (Act. 4, p. 277, tab. 67) l'ISNARDE DES MARAIS. (LN.)

OCYUM. Suivant Pline, les anciens nommoient ainsi un fourrage vert que l'on donnoit aux bestiaux et aux chevaux pour les relâcher. Ce fourrage étoit du blé vert coupé avant sa maturité; on semoit exprès des grains qui pousoient promptement, et Varron dit même que le nom d'*ocymum* en tire son étymologie, car il le fait venir d'un mot grec qui signifie prompt, soudain à pousser. Au nombre de ces grains, il paroît que le sarrasin étoit compté, et de là sans doute le nom d'*ocymum cereale* qu'on lui a donné.

Il y avoit aussi chez les anciens une plante *ocymum* ou *ocimum*. Pline et Dioscoride ne nous en font connoître que les propriétés vraies ou supposées, mais ils ne la décrivent pas. Après eux, les Grecs l'appelèrent *basilicon*, d'un mot qui signifie royal; c'es l'*ocymon-basilicon* d'Ætius. L'on rapporte cette plante très-cultivée, et fort célèbre chez les anciens, à notre BASILIC; il n'y a aucune opinion contraire.

Le basilic est le type du genre *ocymum* de Tournefort, adopté par les botanistes, et riche en espèces, la plupart exotiques. Quelques-unes de ces espèces sont rapportées au genre *germanea* ou *plectranthus*. Moënc en forme un qu'il nomme *basilicum*, des espèces qui, comme l'*ocymum polystachium*, ont des étamines à filament sans dents. R. Brown pense qu'on doit les rapporter au *plectranthus*. (V. BASILIC ET GERMANEE.) Avant Tournefort, on voit que le nom d'*ocymum* a été appliqué à plusieurs plantes qui étoient plus généralement nommées *ocymoides* et *lychnis*. (LN.)

OCYPETE, *Ocypete*. Genre d'arachnides trachéennes, de la famille des holètes, tribu des acarides, établi par M. Léach, et qui a, selon lui, pour caractères : pieds ambulatoires ; des mandibules ; palpes ayant un appendice mobile à leur extrémité ; deux yeux portés sur un pédicule ; corps comme divisé en deux portions, dont l'antérieure porte la bouche, les yeux et les deux paires antérieures de pieds ; six pieds.

Ce dernier caractère placeroit les ocypètes dans nos acarides *microptères*. Les autres sont propres au *trombidium* et à quelques autres genres voisins.

M. Léach ne cite qu'une espèce qu'il désigne sous le nom de *rouge* (*ocypete rubra*). Son corps est de cette couleur, garni de poils d'un cendré roussâtre ; ceux du dos sont longs et rares ; ceux des pattes sont très-courts ; les yeux sont d'un noirâtre foncé.

On la trouve très-communément sur les tipulaires.

OCYPODE, *Ocypode*, Fab. Genre de crustacés, de l'ordre des décapodes, famille des brachyures, tribu des quadrilatères.

Quoique ce genre soit très-naturel, on n'en a exposé que d'une manière très-imparfaite les caractères, et il s'en est suivi qu'on y a placé plusieurs espèces qui lui sont absolument étrangères. Il est donc nécessaire de le bien faire connaître et de l'épurer.

Les ocypodes ont le corps presque carré, un peu plus large que long, terminé en devant par des angles pointus, et comme coupé ou tombant brusquement sur les côtés ; le milieu de l'extrémité antérieure et supérieure de leur test est prolongé et rabattu en manière de chaperon étroit et arrondi, et cachant les antennes moyennes ; le bord antérieur est plus ou moins sinué, entre le chaperon et les deux angles prolongés et aigus qui terminent les côtés ; sous ce bord et dans la même étendue est, de chaque côté, une cavité profonde et ovale, où l'œil se retire avec son pédicule. Le pédicule est presque cylindrique, mais un peu plus grêle vers son origine, de sorte qu'il est presque en forme de massue allongée. L'œil, sous une coupe elliptique, occupe une grande partie de sa face antérieure, et près de son extrémité supérieure, se dilate et se recourbe angulairement sur la face opposée.

La première articulation du pédicule est très-petite. Immédiatement au-dessous de ce premier article ou de l'origine du pédicule oculaire, sont les antennes ; elles sont au nombre de quatre, portées sur l'arête transverse qui ferme supérieurement la cavité buccale, très-courtes, et disposées par paires ; les antennes extérieures sont très-petites, un peu arquées en dehors, composées : 1.^o d'un pédicule court, in-

sensiblement plus menu, à trois articles, dont les deux supérieurs presque cylindriques; 2.^o d'une tige terminale, très-courte, conique, et d'environ quatre à cinq articles. Les antennes mitoyennes sont contiguës aux précédentes, un peu plus longues, séparées entre elles par un espace, où l'on découvre, lorsqu'on relève le chaperon, une pièce en relief, formant un triangle renversé. Ces antennes mitoyennes étant recouvertes par le chaperon, ont échappé à l'observation de Fabricius. Elles sont composées d'un article très-gros, arrondi et paroissant presque globuleux ou presque ovoïde extérieurement, et sur le milieu du sommet duquel est implantée une tige très-petite, cylindrico-conique, de trois articles, entière ou à peine bifide à son extrémité. Les pieds-mâchoires extérieurs recouvrent entièrement les autres parties de la bouche, et n'ont point entre eux cet écart ou cette espèce d'hiatus que l'on remarque dans les *gécarcins*, les *grapses* et les *plagusies*. Leur premier et second articles sont très-comprimés, velus, mais sans dentelures au bord interne; le second, beaucoup plus court et plus étroit que le précédent, est en forme de trapèze, presque aussi long que large, un peu plus étroit vers son sommet, avec le côté interne un peu oblique; près de l'angle extérieur de ce sommet est inséré l'article suivant; le cinquième ou dernier est beaucoup plus long que les deux précédens, d'une forme d'ailleurs semblable à celle que présente le même article dans les autres crustacés décapodes brachyures; l'appendice extérieur de ces pieds-mâchoires ou le palpe en forme de fouet, est petit; le milieu, du côté interne et antérieur des mandibules, est un peu avancé en forme d'angle ou de pointe; c'est la seule dent apparente. Les autres parties de la bouche n'offrent aucun caractère particulier. Les serres sont grandes, courbées, terminées par une pince très-forte, ordinairement en forme de cœur ou ovale et comprimée; l'une de ces serres est plus petite que l'autre. Les autres pattes sont longues, comprimées; celles de la quatrième et de la troisième paire sont un peu plus longues. Le tarse ou le dernier article est un peu plus court que le précédent, très-comprimé, avec quelques lignes élevées, mais sans épines ou dentelures, du moins bien prononcées, velu ou cilié, et rétréci graduellement pour finir en pointe; il est quelquefois comprimé dans un autre sens que les articles précédens. La queue des deux sexes est divisée en sept tablettes ou segmens; celle du mâle est en forme de triangle étroit et allongé; les deux avant-derniers segmens, le sixième surtout, sont les plus grands de tous; le dernier est triangulaire; on voit à l'origine inférieure de la queue des individus du même sexe deux longs appendices,

blancs , de consistance osseuse , cylindriques , comprimés ; grêles , un peu plus étroits et courbés extérieurement en manière de crochet à leur extrémité ; ces appendices vont jusque près de l'avant-dernier segment de la queue.

Ces crustacés sont propres aux pays chauds des deux hémisphères , et se tiennent sur les plages sablonneuses des bords de la mer ou des fleuves , près de leur embouchure. Ils s'y creusent des terriers où ils se retirent dans le danger , et où ils passent la nuit. Je présume qu'ils s'y renferment au temps de leurs mues. Olivier a vainement tenté d'atteindre à la course l'espèce qu'il a observée sur les côtes de Syrie , et qui est probablement la même que celle dont Pline fait mention , et que les Grecs désignoient , à raison de la célérité de sa course , sous le nom d'*ippeus* , cavalier ou chevalier. couroient, dit Olivier, vers la mer, ou se rendoient dans leur trou, suivant que l'une ou l'autre étoit plus à leur portée. Ils tracent presque toujours , en courant , une ligne oblique. M. Bosc dit aussi , à l'égard d'une espèce de la Caroline (*blanc*) , qu'il avoit de la peine à devancer à cheval ces crustacés , et à les tuer à coups de fusil. Les ocypodes doivent se nourrir , ainsi que les autres crustacés voisins , de cadavres d'animaux. On doit leur appliquer une partie des faits rapportés par les voyageurs , relativement aux *crabes de terre* ; je dis une partie , parce qu'ils ont confondu , sous ce nom , plusieurs crustacés de genres différens , tels que les *gécarcins* ou *tourlouroux* , les *grapses*, etc. Le Père Labat , dans sa nouvelle Relation de l'Afrique occidentale , tom. 2 , pag. 135 , parle d'une espèce de *tourlourou* que l'on trouve à la pointe de Barbarie , où il est appelé *crabe*. On prétend qu'on ne peut en manger sans se mettre en danger de s'empoisonner , et que ces animaux mettent en pièces et dévorent les individus de leur espèce qui ont été estropiés par quelque accident. On n'a pas encore trouvé , dans cette partie de l'Afrique , du moins , à ma connoissance , de *gécarcin* ou de *tourlourou* proprement dit ; mais je sais que l'habitation de l'*ocypode chevalier* d'Olivier , se prolonge depuis la Syrie et l'Égypte jusqu'au Cap Vert , et je soupçonne dès-lors que c'est à cette espèce qu'il faut appliquer ce qu'a dit le Père Labat , des crabes de la pointe de Barbarie.

Suivant Artus , on voit aussi à la Côte-d'Or des crabes de terre , semblables à ceux des Îles sous le vent , et qui procurent aux habitans une bonne nourriture. Ils se creusent des trous qui leur servent de retraite. On trouve dans l'île de Java , près des bords de la mer , d'autres crabes de terre , mais qu'on ne mange point. Ils quittent leurs terriers pendant le jour ; et se nourrissent , à ce que l'on dit , d'herbes. Seroit-

ce *Ocypode cératophthalme*, qui est très-répandu sur les côtes maritimes des Indes orientales? La collection des crustacés de la Nouvelle-Hollande, recueillie par Péron et M. Lesueur, quoique très-nombreuse, ne m'a offert aucune espèce d'ocypode et de gécarcin.

J'avois (*Gener. crust. et insect.*, tom. 1) réuni aux ocypodes plusieurs crustacés, qui s'en rapprochent quant à la forme générale du corps, mais qui s'en éloignent génériquement sous d'autres considérations. Olivier en a écarté quelques-uns; mais il y en a laissé plusieurs autres, que l'on doit rapporter aux genres *gélasime*, *gonoplax* et *gécarcin*.

I. *Pédicules des yeux prolongés au-delà de leur extrémité supérieure, en forme de pointe ou de corne.*

OCYPODE CHEVALIER, *Ocypode ippeus*, Oliv., *Encyc. méth.*; *Voyage dans l'Empire Ottoman*, tom. 2, pag. 234, planç. 30, fig. 1, éd. in-4.^o; *Cancer eques*, Belon. Quatre centimètres et trois millimètres dans sa plus grande largeur; pédicules oculaires terminés par un faisceau de poils soyeux; chaperon un peu crénelé; test et surtout les serres chagrinés; les autres pattes raboteuses; tarsiés striés.

Sur les côtes de Syrie, d'Egypte, au Cap Vert, etc. Linnæus paroît avoir réuni, sous le nom de *cursor*, cette espèce et la suivante. Il cite le Voyage d'Hasselquist en Egypte; l'expression de *fissilibus*, qu'il emploie pour caractériser les antennes, me donne lieu de soupçonner qu'il a pris l'extrémité des pédicules oculaires pour celle des antennes. Il ajoute que cette espèce se trouve dans la mer Méditerranée ainsi que dans l'Océan indien, et qu'après le coucher du soleil elle sort de l'eau, gagne les rivages sablonneux, et court avec une vélocité extrême.

Belon prétend que les lézards parviennent à l'attraper, pour en faire leur nourriture. Olivier n'a pas eu occasion de vérifier cette assertion.

Ce savant naturaliste considère comme une espèce d'ocypode et distincte de la précédente, le *cancer saratan*, que l'orskaël a observée aux environs de Suez, sur les bords de la mer Rouge. Dans la description que celui-ci en donne, il ne fait point mention du faisceau de poils que l'on voit à l'extrémité des yeux de l'*ocypode chevalier*. Ces organes sont simplement elliptiques; l'on remarque entre eux une pointe obtuse et saillante; les pinces sont presque velues et verruqueuses. M. Savigny, qui a recueilli un grand nombre d'animaux de la mer Rouge, aura peut-être trouvé cette espèce de crustacé; et si nos espérances se sont réalisées, nous pou-

vons être sûrs qu'il dissipera l'obscurité où nous sommes à cet égard.

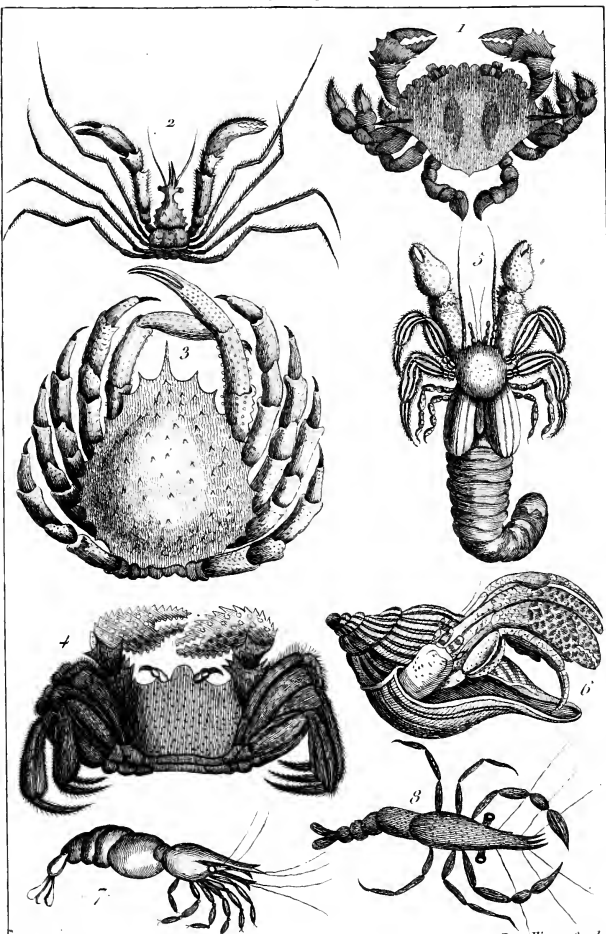
OCYPODE CÉRATOPHTHALME, *Ocypode ceratophthalma*, Fab.; *Ocypode cursor*, Oliv.; Pall., *Spicil. zoolog*, fasc. 9, tab. 5, fig. 2, 8 et suiv. Pédicules oculaires prolongés d'un tiers ou plus de leur longueur totale au-delà des yeux, en une pointe cylindrico-conique et simple; bord inférieur des fossettes oculaires dentelé; test chagriné, crénelé sur ses bords; arêtes des bras très-dentées; carpe gros, arrondi, chagriné, avec une saillie, en forme de dent, au côté interne; pinces larges, en cœur, graveleuses, dentelées sur leurs tranches, avec les doigts chargés de grains, en forme de piquans, alignés sur le pouce, et de petites côtes; la serre gauche plus forte; tarses longs, striés. Sur les bords de la mer, aux Indes orientales.

OCYPODE BLANC, *Ocypode albicans*, Bosc, *Hist. nat. des Crust.*, tom. 1, pag. 196, pl. 4, fig. 1; pl. G 15, 4, de ce dict. Grandeur de l'*Ocypode chevalier*; pédicules des yeux prolongés au-delà de leur extrémité en une pointe obtuse; test blanchâtre, chagriné, entier sur ses bords; pattes blanches, garnies de poils serrés, assez longs; les deux antérieures ou les serres presque égales, hérissées de tubercules épineux, dirigées en avant, avec les deux arêtes inférieures des bras dentées; le carpe arrondi et armé de deux pointes; les pinces ovales, fortement dentées sur leurs bords, et à doigts courts, tuberculeux en dedans. Sur les côtes de la Caroline.

II. Pédicules des yeux se terminant avec eux.

OCYPODE CORDIMANE, *Ocypode cordimana*, Latr. Grandeur de l'*Ocypode chevalier*; corps jaunâtre, cendré, chagriné, avec les côtés antérieurs du test un peu dentelés; son bord antérieur avancé en un lobe court, arrondi, près de l'origine des yeux; leurs pédicules cylindracés, grossissant insensiblement; yeux presque entièrement inférieurs, elliptiques, et n'occupant que les deux tiers de leur longueur; bord inférieur de leur orbite profondément échanuré; les deux serres très-inégales, chargées de petits tubercules, granuloformes, avec les arêtes inférieures des bras très-dentées, ainsi que les tranches des pinces; ces pinces très-comprimées, en cœur, à doigts courts, dentées, un peu striées au bout, et ayant des tubercules alignés; serre gauche beaucoup plus forte; les autres pattes chagrinées, presque glabres, n'ayant qu'une frange formée par un davei noir, court et serré sur les bords des tarses et sur le côté extérieur du troisième article des jambes; une fossette longitudinale de chaque côté de la poitrine, près l'origine des deux pattes antérieures.

Indes orientales.



Deceve del.

Letellier Sculp.

- 1. *Malute vaingueur*.
- 2. *Maya longicorne*.
- 3. *Maya Hérisson*.
- 4. *Occypode blanc*.

- 5. *Pagure vitte*.
- 6. *Pagure strie*.
- 7. *Palemon pelwaïque*.
- 8. *Pennee punctée*.

OCYPODE CARRÉ, *Ocypode quadrata*, Fab., Bosc (1), Latr., Oliv.; *Cancer arenarius*, Catesb., Carol., tom. 2, tab. 35; *cunuru*, Pis., Marcg. Il ressemble beaucoup à l'espèce précédente; mais il en diffère principalement, 1.^o par les yeux ovales, commençant à peu de distance de la base du pédicule, s'étendant même en dessus, et formant avec lui une espèce de massue; 2.^o par son test et ses pinces plus finement chagrinées; 3.^o par ses doigts plus allongés; 4.^o par les poils nombreux dont ses pattes sont garnies.

Il se trouve à Cayenne, à Saint-Thomas, etc. (B.)

OCYPODE RHOMBE, *Ocypode rhombea*, Fab., Latr., Oliv. Il n'aguère que quatorze à seize millimètres de largeur. Il est de couleur blonde, et glabre; les yeux sont très-grands et s'étendent dans toute la longueur de leurs pédicules; le bord antérieur du test est très-sinué, ou plutôt anguleux; les deux serres sont courtes, finement chagrinées, avec le carpe unidenté intérieurement; les pinces très-comprimées, ovoïdes, et les doigts striés; la droite est la plus petite.

Il se trouve à l'Île-de-France.

Dans l'ocypode nain, *minuta* de Fabricius, qui est du même pays, les deux pinces antérieures sont très-lisses et égales.

Voyez, pour les autres espèces d'ocypodes de MM. Bosc et Olivier, les renvois suivans:

OCYPODE D'ESPAGNE, Bosc.

O. PLISSÉ, Ol.; O. CARRÉ *lis*, Bosc.

O. TÉTRAGONE, Bosc, Oliv.

O. TRIDENT, Bosc, Oliv.

O. ANGULEUX, Bosc, Oliv.

O. RHOMBOÏDE, Bosc, Oliv.

O. UCA, Oliv.; le genre UCA.

O. RURICOLE, Bosc, Oliv.; le genre GÉCARCIN.

O. APPELANT, Bosc, Oliv.

O. NOIR (*maracoani*, L.), Bosc, Oliv.

O. COMBATTANT, Bosc, Oliv.

O. PETITES-MAINS, Bosc, Oliv.

O. VIEILLARD, Bosc, Oliv.; le genre POTAMOPHILE. (L.)

OCYPODES FOSSILES. V. CRUSTACÉS FOSSILE S. (D.)

OCYPTÈRE, *Ocyptera*, Latr., Fab., Oliv. Genre d'insectes, de l'ordre des diptères, famille des athéricères, tribu des muscides, ayant pour caractères: une trompe distincte; cuillerons grands, couvrant la majeure partie des balanciers;

(1) L'ocypode chagriné, *granulata*, de cet auteur, pourroit bien être le même.

ailes écartées ; antennes en palette , presque de la longueur de la face extérieure de la tête , de trois articles , dont le second et le troisième allongés : celui-ci plus long , avec une soie simple et distinctement biarticulée à sa base ; abdomen long , cylindrique ou conique.

Les ocyptères forment un genre très-voisin de ceux des mouches et des tachines ; mais elles en diffèrent par les proportions relatives des articles des antennes et leur corps étroit et allongé. Les *gymnosomes* de M. Meigen , quoique semblables à ces diptères sous le rapport des antennes , ont cependant un autre port qui les rapproche des mouches et des tachines : c'est ce qui me détermine à admettre ce genre , que j'avois d'abord réuni à celui des ocyptères. Je comprends , sous cette dernière dénomination générique , les *cylindromyies* et les *ériorithrix* de cet auteur.

On trouve assez souvent les ocyptères sur les fleurs , et quelquefois encore sur les vitrages des croisées ; elles courent très-vite , en agitant leurs ailes. Il est probable que leurs métamorphoses sont les mêmes que celles des muscides , analogues ou peu différentes ; mais elles me sont inconnues ; et ce qu'Olivier dit à cet égard dans l'*Encyclopédie méthodique* n'est , je pense , qu'une simple présomption ; car je ne trouve , dans les écrits des naturalistes , aucune observation directe et détaillée. Degéer , celui de tous qui a le plus étudié les mœurs des diptères , nous apprend seulement , à l'occasion de la mouche à taches rousses , espèce d'ocyptère , qu'elle est vivipare , et que ses larves sont blanches , à tête pointue et de figure variable. Il décrit dix-sept espèces d'ocyptères , cinq de plus que Fabricius. M. Bosc en a apporté deux nouvelles de la Caroline.

Les plus connues de notre pays sont : l'OCYPTÈRE BRASSICAIRE , *Ocyptera brassicariæ* , Fab. ; Schellemb. , *Dipt.* , tab. 3 , fig. 1 et 2. Noire , avec les second et troisième anneaux d'un rouge fauve.

L'OCYPTÈRE HÉRISSEON , *Ocyptera histrix* , Oliv. ; Schellemb. , *ibid.* , tab. 3 , fig. 3. Très-noire , hérissée de poils longs et roides ; une tache de chaque côté des trois premiers anneaux de l'abdomen , et cuisses ferrugineuses.

L'OCYPTÈRE LATÉRALE , *Ocyptera lateralis* , Fab. ; Mouche à taches rousses , Deg. , *Mém. insect.* , tom. 6 , pl. 1 , fig. 9. Très-voisine de la précédente , mais à pattes entièrement noires.

L'OCYPTÈRE COMPRIMÉE , *Ocyptera compressa* , Fab. , Oliv. Noire , avec le corselet rayé de gris-argenté ; abdomen fauve , avec une ligne noire , et longitudinale au milieu ; cuisses fauves. (L.)

OCYROË, *Ocyroe*. Genre établi par Péron dans la famille des méduses, mais depuis réuni aux CASSIOPÉES du même auteur par Lamarck. (B.)

OCYTHOË, *Ocythoe*. Genre établi par M. Rafinesque, aux dépens des SÈCHES. Il offre pour caractères : huit tentacules, les deux supérieurs ailés intérieurement, à suçoirs pédonculés ; aucune membrane à la base de ces tentacules.

Deux espèces, l'OCYTHOË TUBERCULÉ et l'OCYTHOË DE CRANCH, composent ce genre. La première a été observée par Rafinesque, dans les mers de Sicile, et la seconde par Cranch, dans celles de Guinée. Cette dernière a été l'objet d'un mémoire accompagné de figures, inséré par Léach dans les Transactions philosophiques ; mémoire dans lequel on soutient l'opinion que les poulpes sont parasites des coquilles dans lesquelles elles se trouvent.

Je ne crois pas ce genre suffisamment distingué des POULPES. (B.)

ODACANTHE, *Odacantha*, Payk., Fab., Oliv. ; *Attelabus*, Linn. Genre d'insectes, de l'ordre des coléoptères, section des pentamères, famille des carnassiers, tribu des carabiques, distingué des autres genres de cette division par les caractères suivans : jambes antérieures échancrées au côté interne ; élytres tronquées à leur extrémité ; tête et corselet plus étroits que l'abdomen ; tête ovale, rétrécie aux deux extrémités ; un cou ; corselet presque cylindrique, un peu rétréci en devant ; antennes filiformes ; mandibules en triangle allongé, étroites, pointues, sans dentelures au côté interne ; palpes filiformes ; les quatre extérieurs terminés par un article ovale, allongé, obtus ; menton tridenté ; languette membraneuse, presque carrée, avec deux petites oreillettes ou divisions étroites, linéaires, une de chaque côté ; tarses à peine différens dans les deux sexes ; leurs crochets sans dentelures ; des ailes.

M. Paykull, par l'établissement de ce genre, a mis fin aux variations des entomologistes, relatives à l'espèce la plus connue, et qui sert de type. Elle a successivement passé des *attelabus* aux *carabes* et aux *cicindèles*. Si on ne considère, néanmoins, que les antennes et les organes de la manducation, on aura de la peine à trouver des caractères qui distinguent d'une manière bien tranchée ce genre de quelques autres formés par M. Bonelli aux dépens de celui des *harpales* ; mais la forme de la tête, celle du corselet, des élytres, des jambes antérieures, etc., nous prêtent du secours, et nous indiquent que, dans l'ordre naturel, les odacantes se placent près des *brachines*, des *lébies*, des *agres*, etc.

L'odacante *melanure* vit dans les lieux ombragés et hu-

mides des parties froides ou tempérées de l'Europe. Elle est rare en France. M. Léach m'a dit en avoir trouvé dans un canton maritime de l'Angleterre, une grande quantité, sur un terrain planté de roseaux. Ses autres habitudes nous sont d'ailleurs inconnues. C'est la seule espèce qui soit indigène. L'*O. tripustulée*, de Fabricius, insecte des environs de Paris, est de notre genre *notoxe*, ou du genre *anthicus* de cet auteur. Parmi les odacantes exotiques, celles qu'il nomme *bifasciata*, *elongata*, et l'*O. aiguë* d'Olivier, s'éloignent de notre espèce par l'allongement remarquable du premier article des antennes. Le pénultième article des tarses est fortement bilobé dans l'*O. cyanocéphale* de ces naturalistes.

L'ODACANTHE MÉLANURE, *Odacantha melanura*, Fab.; Clairv., *Entom. helvet.*, tom. 2, pl. 5; a près de trois lignes de long. Les antennes sont noires, avec les trois premiers articles et la base du quatrième d'un fauve pâle; la tête, le corselet et l'abdomen sont d'un bleu verdâtre luisant; le corselet est très-ponctué, presque rugueux, avec une petite ligne enfoncée dans son milieu; les élytres sont rougeâtres, avec l'extrémité d'un noir bleuâtre; elles ont des points enfoncés, très-petits et disposés en lignes; les pattes sont rougeâtres, avec les genoux noirs, et les derniers articles obscurs; l'arrière-poitrine est roussâtre. (L.)

ODDER. Nom danois de la LOUTRE D'EUROPE. (DESM.)

ODDITY. Nom anglais de la ZANICHELLE. (LN.)

ODENSWALA. Nom suédois de la CIGOGNE BRUNE. (v.)

ODERLENDE. C'est la SCABIEUSE DES CHAMPS, en Allemagne. (LN.)

ODERMENING. C'est le nom de l'AIGREMOINE en Allemagne. (LN.)

ODEUR DES PLANTES. V. les mots AROME, ODRAT et PARFUM. (D.)

ODOBENUS. Nom que quelques naturalistes modernes, et notamment Brisson, ont donné au MORSE. Voy. ce mot. (s.)

ODOÉ. Poisson du genre SALMONE. (B.)

ODOERT. Nom de la GRANDE CIGUE, *Conium maculatum*, Linn., en Suède. (LN.)

ODOLEN. La VALÉRIANE OFFICINALE reçoit ce nom en Pologne. (LN.)

ODOLLAM. Ce nom, qui est au Malabar celui de l'ABOUAI MANGHAS, figuré par Rhéede, a été adopté par Adanson, en place de celui de *cerbera*, proposé par Linnæus pour désigner le genre qui comprend cette plante. Cependant il y a une différence entre le *cerbera* d'Adanson et

celui de Linnæus. Le premier exclut le *cerbera thevetia* de Linnæus. (LN.)

ODON. Nom de l'AIRESSE VEINÉE, *Vaccinium uliginosum*, en Suède. Cette plante reçoit aussi les dénominations suivantes, OBAR et OLBAR (LN.)

ODONATES, *Odonata*. Cinquième ordre de la classe des insectes, dans le système de Fabricius, et ayant pour caractères : mâchoires cornées, dentées ; deux palpes. Cet ordre répond à notre tribu des LIBELLULINES. Voy. ce mot. (L.)

ODONECTIS. Genre de plantes de la famille des orchidées, établi par Rafinesque-Schmaltz, qui le caractérise ainsi : calice à six divisions, les trois extérieures lancéolées, pointues, les deux intérieures et latérales cunéiformes et émarginées ; l'inférieure ou lèvre, cunéiforme, à cinq dents ; capsule allongée, cylindrique.

ODONECTIS VERTICILLATA. Feuilles verticillées, oblongues, lancéolées ; une à trois fleurs terminales. Se trouve en Pensylvanie, mais rarement. Il paroît que c'est la même plante que *Parèthusa verticillata*, découverte par Bartram près de Philadelphie. (LN.)

ODONESTIS. M. Germar donne ce nom à un genre qu'il compose des *bombyx pruni* et *potatoria* de Fabricius, ainsi que des espèces qui s'en rapprochent le plus. Ces insectes ont leurs palpes avancés en forme de bec, ainsi que les *gastropacha* du même auteur ; mais ceux-ci ont de plus les ailes dentelées : ce sont les *bombyx quercifolia*, *populifolia*, *betulifolia*, *ilicifolia*, etc. de Fabricius. (DESM.)

ODONTIE, *Odontia*. Genre de champignon, établi par Hill et Persoon, aux dépens des ERINACES ; mais il n'a pas été adopté, comme étant fondé sur des caractères trop peu importants. (B.)

ODONTIS et ODONTITES. V. ODONTITIS. (LN.)

ODONTITIS et ODONTITES. Cette plante, ainsi nommée par les Grecs, dit Pline, est regardée comme une espèce de fourrage. D'une seule racine, elle produit quantité de petites tiges brunes, noueuses, triangulaires ; à chaque nœud elle fournit de petites feuilles plus grandes que celles de la renouée, produisant dans leur aisselle une petite fleur purpurine et une graine faite comme celle de l'orge. Elle croît ordinairement dans les prés. Une poignée de ces tiges en décoction dans du vin verd, avec du *ruscus*, calme le mal de dents lorsqu'on tient cette décoction dans la bouche.

Cette description de l'*odontites* par Pline, convient jusqu'à un certain point à l'EUPHRAISE TARDIVE, *Euph. odontites* ; aussi la plupart des botanistes pensent-ils que ce peut bien

être la même plante. Cependant Gesner, Clusius, etc., prennent pour l'*odontites*, le *lychnis flos cuculi*, et Daléchamp, le *bupleurum odontites*; mais ces deux espèces ne paroissent point être la plante de Pline. Ces opinions ont fait donner le nom d'*odontites* aux diverses plantes que nous venons de citer, au *silene natans*, et surtout à diverses espèces d'euphrasies.

Dillen, Haller, Gærtner et Moëncb ont un genre *odontites* qui renferme les espèces du genre *euphrasia* de Linnæus, qui diffèrent des autres par les caractères suivans : lèvre supérieure de la corolle droite, concave, entière; lèvre inférieure ouverte, à découpures linéaires, obtuses, égales; anthères terminées par une pointe courte, barbues à leur point d'insertion; graines sillonnées longitudinalement et striées en travers. L'*euph. odontites* est le type de ce genre.

Le genre *odontites* de Sprengel est établi sur quelques espèces de *bupleurum* (*B. odontites*, *semicompositum*, *tenuissimum*, etc). Il n'a pas été adopté. (LN.)

ODONTOGLOSSE, *Odontoglossum*. Plante parasite, bulbifère, à tige radicale, simple, portant de grandes fleurs inodores, spathellées, qui seule, selon Humboldt, Bonpland et Kunth, dans leur ouvrage sur les plantes de l'Amérique Méridionale, constitue un genre dans la gynandrie décandrie, et dans la famille des orchidées.

Ce genre offre pour caractères : un calice de quatre folioles presque égales, ouvertes; la balle réfléchie, plane, attachée sur une dent charnue; le pistil ailé à sa pointe qui supporte une anthère operculée, contenant deux masses de pollen attachées à un pédicule commun.

On voit la figure de cette plante, qui se rapproche infiniment des ÉPIDENDRES, pl. 85 de l'ouvrage précité. (B.)

ODONTOGNATHE, *Odontognathus*. Genre de poissons établi par Lacépède, dans la division des APODES, qui offre pour caractères : une lame longue, large, recourbée, dentelée, placée de chaque côté de la mâchoire supérieure, et entraînée par tous les mouvemens de l'inférieure.

Ce genre ne renferme qu'une espèce, que Lacépède a appelée l'ODONTOGNATHE AIGUILLONNÉ, qui habite la mer de Cayenne, et qui a été envoyée par Leblond au Muséum d'Histoire naturelle de Paris.

Le corps de ce poisson, qui est figuré pl. M 4, est très-comprimé, caréné et armé de vingt-huit aiguillons, disposés sur deux rangs en dessous; sa nageoire de l'anüs est très-longue; celle de la queue est fourchue, et celle du dos, qui est très-petite, est placée sur la queue.

Mais, ainsi que l'observe Lacépède, ce qui rend ce pois-

son très-remarquable , c'est le mécanisme particulier de ses mâchoires , dont on ne trouve d'exemple dans aucun autre.

« La mâchoire inférieure , dit ce naturaliste , est plus longue que la supérieure , et très-relevée contre cette dernière , lorsque la bouche est entièrement fermée ; elle s'abaisse en quelque sorte comme un pont-levis , lorsque le poisson ouvre la bouche , et on s'aperçoit facilement alors qu'elle forme une espèce de petite nacelle écailleuse , très-transparente , sillonnée par-dessous , et finement dentelée sur ses bords.

« Cette mâchoire de dessous entraîne en avant , lorsqu'elle s'abaisse , deux pièces très-longues , ou , pour mieux dire , deux lames très-plates , irrégulières , de nature écailleuse , un peu recourbées à leur bout postérieur , plus larges à leur origine qu'à leur autre extrémité ; dentelées sur leur bord antérieur , et attachées l'une d'un côté , l'autre de l'autre , à la partie la plus saillante de la mâchoire supérieure. Lorsque ces deux lames ont obéi le plus possible au mouvement en en bas de la mâchoire inférieure , elles se trouvent avancées de manière que leur extrémité dépasse la verticale que l'on peut supposer tirée du bout du museau vers le point horizontal sur lequel ce poisson repose. C'est au milieu de ces deux pièces , que l'on voit alors la mâchoire inférieure abaissée et étendue en avant ; et dans cette attitude , le contour de la bouche est formé par cette même mâchoire de dessous , et par les deux lames dentelées qui sont devenues comme les deux côtés de la mâchoire supérieure.

« Au milieu de ces mâchoires organisées d'une manière si particulière , on voit une langue pointue , et assez libre dans ses mouvemens.

« Les opercules sont composés de plusieurs pièces , et la membrane branchiale , soutenue par cinq rayons. »

Ce poisson est argenté et long d'environ un pied. Il se nomme *sardine* à Cayenne. Sa chair est fort délicate. (B.)

ODONTOÏDE, *Odontoïdes*. Gesner donne ce nom aux dents de squales pétrifiées , ou **GLOSSOPÈTRES**. Voyez ce mot. (DESM.)

ODONTOLITHE. On donne ce nom aux *glossopètres* ou *dents de poissons pétrifiées*. Voyez aux mots **GLOSSOPÈTRES** , **POISSONS FOSSILES** , et **REQUIN**. (B.)

ODONTOMAQUE, *Odontomachus* , Latr. Genre d'insectes , de la tribu des **FORMICAIRES**. V. ce mot et celui de **PONÈRE**. (L.)

ODONTOMYIE, *Odontomyia*, Meig., Latr., Oliv. ; *Stratiomyis*, Geoff., Fab. Genre d'insectes , de l'ordre des diptères , famille des notacanthes , tribu des stratiomydes , distin-

gué des autres genres de cette division , par les caractères suivans : antennes guère plus longues que la tête , avancées , rapprochées , de trois articles , dont les deux premiers courts , presque de la même longueur , et dont le dernier en fuseau allongé , de cinq anneaux , sans soie ni stylet au bout.

Ce genre , établi par M. Meigen , ne diffère de celui des stratiomes , tel que cet auteur l'a restreint , qu'en ce que les antennes sont un peu plus courtes et moins effilées , et que leur second article est presque aussi long que le premier. Le port de ces insectes est d'ailleurs identique , et l'écusson est armé de deux pointes ou épines , dans les uns comme dans les autres. Les habitudes doivent être semblables.

ODONTOMYIE FOURCHUE, *Odontomyia furcata*, Fab.; Meig., *Dipt.*, tom. 1 , tab. 7 , fig. 22. Corps et antennes noirs : un duvet roussâtre sur la tête et le corselet ; écusson noir à sa base , jaune à son extrémité ; les deux épines jaunes , avec le bout noir ; abdomen noir , avec une rangée de taches fauves , de chaque côté ; pattes jaunâtres , avec du noir à la base des cuisses et au milieu des jambes ; une teinte rousse au bord extérieur des ailes. Suivant Fabricius , sa larve est aquatique , d'un brun obscur , avec la tête pâle , et deux lignes noires. On trouve cette espèce dans toute l'Europe.

ODONTOMYIE VERDÂTRE, *Odontomyia viridula*, Meig.; *Stratiomys viridula*, Fab., Panz., *Faun. insect.*, Germ. fasc. 58 , tab. 18. Noire ; les deux épines de l'écusson jaunes ; abdomen vert , avec une raie noire , longitudinale , élargie vers l'extrémité , au milieu du dos ; pattes jaunâtres. On la trouve dans toute l'Europe.

ODONTOMYIE TIGRINE, *Odontomyia tigrina*, Meig.; *Stratiomys tigrina*, Fab.; Panz., *ibid.*, fasc. 58 , tab. 20. Noire , avec l'abdomen d'un noir bleuâtre en dessus , et d'un jaune livide en dessous ; pattes jaunes , avec les cuisses noires. En Europe.

Voyez pour les autres espèces , Olivier , *Encycl. méth.*, article ODONTOMYIE. (L.)

ODONTOPÈTRES. Quelques naturalistes ont donné ce nom aux dents de squales pétrifiées , que d'autres avoient appelées *glossopètres* ; et c'est cette dernière dénomination qui leur est demeurée , quoique très-inconvenante , puisqu'elle signifie *langue pétrifiée*. Voy. GLOSSOPÈTRES et POISSONS FOSSILES. (PAT.)

ODONTOPHORUS. Nom générique du TOCRO. Voy. ce mot (V.)

ODONTOPTÈRE, *Odontopteris*. Genre de plantes établi par Schreeber , pour placer l'OPUIOGLOSSE GRIMPANTE , appelée aussi HYDROGLOSSE. Il rentre dans celui appelé RAMONEDI et STÉSION. (B.)

ODONTORAMPES ou **DENTIHOSTRES**. Famille d'oiseaux de l'ordre des passereaux, fondée par M. Duméril, dans sa Zoologie analytique, et caractérisée par le bec échancré, et à trois dentelures au moins. Cette famille comprend les genres **CALAO**, **MOMOT** et **PHYTOTOME**. (DESM.)

ODORAT et **ODEURS**, *Olfactus et Odores*. Ce sens consiste dans une membrane muqueuse très-sensible, dans le tissu de laquelle viennent s'épanouir les nerfs de la première paire et quelques rameaux de la cinquième. Cette membrane tapisse la cavité du nez des animaux pourvus de poumons (l'homme, les quadrupèdes vivipares, les oiseaux et les reptiles); les cétaqués paroissent déroger à cette règle. V. NEZ.

La pituitaire, ou membrane olfactive, offre plus ou moins de surface, suivant la disposition des cornets du nez et l'étendue des sinus frontaux, sphénoïdaux et maxillaires, quoique la membrane qui revêt ces derniers paroisse privée de rameaux du nerf olfactif. Ces sinus frontaux sont très-développés dans les quadrupèdes carnivores, tels que le *loup*, le *chien*, le *renard*, les *hyènes*; car on sait que ces animaux ont un odorat très-parfait. On en trouve de fort grands aussi dans les quadrupèdes domestiques, le *cochon*, le *cheval*, le *bœuf*, le *belier* et la *chèvre*; aussi le *cochon* découvre aisément les truffes sous terre. L'*éléphant* a ces sinus d'une étendue énorme. Les cornets du nez forment diverses circonvolutions, et présentent des lames multipliées, afin d'agrandir la surface de la membrane olfactive dans le plus petit espace possible. Ces cornets sont plusieurs fois bifurqués chez les quadrupèdes carnivores, et beaucoup de rongeurs; les *loutres*, les *phoques* ont un grand nombre de ces lames, les ruminans ont les roulées en spirale. Dans les oiseaux, l'étendue de plus de ces cornets est moindre; mais les oiseaux de rivage ont ces sens développés que les autres. Chez les reptiles et les poissons, ces cornets sont seulement membraneux; les lamelles de la membrane olfactive sont rangées parallèlement dans les poissons chondroptérygiens, et en rayons chez les poissons épineux.

Les animaux sans squelette osseux et sans un double système nerveux, n'ont pas de narines visibles; cependant ils ont la faculté de percevoir les odeurs.

Chez les cétaqués, les narines sont leurs événements, qui ne servent qu'à inspirer l'air, et à rejeter l'eau qui entre dans la gueule de ces énormes animaux. On ne découvre aucun nerf olfactif dans la membrane qui revêt l'intérieur de ces événements; elle ne paroît pas être l'organe de l'odorat. M. Cuvier soupçonne qu'il existe plutôt près du canal de la trompe d'Eustache, vers l'oreille interne, entre elle, l'œil et le cerveau. On y observe des sinus revêtus d'une membrane muqueuse, dans

laquelle rampent des branches de la cinquième paire de nerfs.

Dans les mollusques, tels que les limaçons, les coquillages; chez les crustacés, les insectes, les vers, les zoophytes, on ignore quelle partie du corps jouit de l'*odorat*. Cependant il est certain que la plupart jouissent de ce sens à un degré éminent. Des colimaçons sentent de loin le fromage, qu'ils aiment beaucoup; l'odeur du miel, du sucre, que nous ne sentons pas à dix pas, attire les mouches, les abeilles, les guêpes, les fourmis, de très-loin; elles accourent en nuée. Les mouches de la viande s'amassent à grande hâte pendant l'été sur la chair qui se putréfie, afin d'y déposer leurs œufs; elles recherchent aussi la fleur de la *stapeliu variegata*, Linn., qui sent la viande pourrie; enfin, le polype d'eau douce paroît *odor* de loin les vers qui lui conviennent pour se nourrir, car n'ayant pas d'yeux, il sait cependant les trouver au milieu des eaux, de même qu'un chien trouve un lièvre dans d'épais buissons, sans le voir. L'*odorat* est ainsi une espèce de vue qui ne s'exerce pas en ligne droite, comme la vue des yeux, mais en tout sens, par l'intervention de l'air, qui apporte les molécules odorantes au nez de l'animal.

L'*odorat* paroît un sens général dans presque tous les animaux, quoiqu'en différens degrés, suivant les classes et les espèces. Il est intimement uni avec le goût; c'est même une sorte d'avant-goût, un goût plus exalté, c'est la vue du goût. L'un n'est que le *maximum* de l'autre, et à la rigueur on pourroit les réunir; l'*odorat* est au goût ce que celui-ci est au toucher; ce ne sont que des nuances du même sens; ce sont des touchers plus ou moins intimes, plus ou moins moléculaires; car le tact ne sent que les surfaces, le goût sent les parties dissoutes, l'*odorat* sent les molécules des corps; ces sens en font une sorte d'analyse mécanique. (Consultez l'article SENS.) Comme le toucher et le goût sont universels dans le règne animal, il y a grande apparence que l'*odorat* ou du moins une sensation approchante l'est aussi, puisqu'il dépend des premiers. Cardan pense que les personnes dont l'*odorat* est subtil sont les plus spirituelles.

Mais la liaison de l'*odorat* avec le *goût* se montre par les rapports les plus intimes. La plupart des corps dont l'odeur est agréable, sont aussi agréables au goût. Tout ce qui a quelque odeur, a quelque saveur; tout ce qui déplaît à l'un, déplaît aussi à l'autre sens. Ce sont deux frères jumeaux qu'un même sentiment gouverne. Les odeurs nauséuses soulèvent l'estomac. La satiété qui émousse le goût, rend aussi l'*odorat* obtus; c'est pourquoi les hommes qui vivent d'alimens peu sapides ont souvent un *odorat* exquis, comme des sauvages de

l'Amérique, des nègres, etc. (Haller, *Physiol. Elem.*, t. 5, p. 179.) Ceux-ci explorent de loin les serpens qui exhalent une vapeur nauséabonde. L'excitation du système nerveux augmente quelquefois l'activité de l'odorat, comme celle des autres sens; ainsi, dans l'hydrophobie ou la rage, l'odorat, la vue, l'ouïe, sont dans un état d'exaltation extrême. Les Orientaux ayant une complexion énermée, sensible, l'habitude des odeurs leur devient nécessaire pour les ranimer; aussi la nature les a servis à souhait en multipliant les aromates sous les climats les plus ardens. Il n'en est pas ainsi des constitutions robustes sous les lieux froids; elles ont l'odorat plus obtus et des nerfs moins faciles à ébranler. Il y naît aussi moins de plantes aromatiques. Autant la froidure ou l'hiver s'oppose à l'exhalation des vapeurs odorantes, autant elle diminue leur perception.

D'ailleurs telle odeur est pour une personne, ou pour une espèce d'animal, bien différente de ce qu'elle paroît à une autre. Ainsi le citron, qui déplaisoit à plusieurs anciens, l'odeur putride du *garum* si prisée des Romains, l'*assa fœtida* si suave à l'odorat des Persans, les œufs couvés que les Siamois recherchent de préférence, sont jugés bien autrement en Europe aujourd'hui. L'ail, le fromage passé, opèrent bien diversément sur l'odorat de chaque individu, suivant ses goûts et son idiosyncrasie particulière; ainsi on voit le Groënlandais boire avec délices l'huile rance des baleines, et le loup attiré par une charogne infecte qui repousse le cheval ou les herbivores plus délicats.

Les animaux, en effet, ne devoient être attentifs qu'aux odeurs relatives à la conservation de leur espèce ou de leur individu. Le chien, qui évente de si loin les émanations du lièvre, paroît insensible au parfum de la rose. Certains scarabées (*copris*) et autres bousiers, se plaisent dans les excréments les plus fétides. Le bœuf ne paroît sentir, dans les fleurs les plus suaves, que l'aliment qui lui convient, et non ce plaisir innocent et presque moral qui n'appartient qu'à l'homme.

D'ailleurs, il y a des exhalaisons destinées à la conservation de quelques espèces de végétaux ou d'animaux. Ainsi les herbes les plus vireuses éloignent les bestiaux d'elles, et s'ils les laissent intactes, elles serviront à l'alimentation de races moins délicates. De même nous pourrions traiter des fétidités exécrables qu'exhalent divers animaux dans la crainte ou la colère, comme les visons, le chinche, la zorille, le cone-pate, espèce de putois (*viverra*) d'Amérique. C'est une défense que la nature attribue à des espèces foibles. De même plusieurs insectes, privés de la faculté de voler, comme des

punaises, acanthies, réduves, les blattes et ténébrions, en général les lucifuges repoussent leurs ennemis par des émanations; ainsi le renard pisse sur sa queue et y répand une odeur infecte qui dégoûte le chien qui le poursuit. Il faut remarquer aussi que les odeurs animales, le musc, etc., sont extrêmement tenaces et bien plus divisibles que celles des végétaux. Elles agissent plus violemment sur l'économie; elles sont susceptibles de causer des maladies, des contagions, parce qu'elles se putréfient aisément; aussi toutes les matières en putréfaction exhalent des puanteurs plus ou moins insupportables et dangereuses. On en a la preuve dans les miasmes pestilentiels du typhus ou des fièvres des prisons, dans la sueur fétide des malades, des hommes sur lesquels on pratique une opération douloureuse. On sait qu'aux fameuses assises noires d'Oxford, les prisonniers apportèrent de leurs cachots des fièvres si pestilentielles que la plupart des juges et des assistans en périrent en peu de jours. Ainsi les maladies graves, comme tous les corps tendant à leur décomposition, laissent échapper des émanations meurtrières pour les êtres vivans.

Comme l'odorat est une espèce de goût délicat, la nature a rapproché ces deux sens, afin qu'ils se servent mutuellement; ainsi le nez est toujours voisin de la bouche et en communication avec elle. Dans les poissons, l'organe de l'odorat est aussi placé près d'elle; il en doit être de même dans les mollusques, les crustacés, les insectes, etc. Je ne pense pas qu'il ait été placé à l'ouverture des trachées ou des branchies de ces animaux, ainsi que l'a soupçonné M. Duméril; car il n'auroit plus de rapports avec la bouche et avec la nutrition pour laquelle il est essentiellement destiné. Aussi paroît-il résider dans les palpes voisins de la bouche des insectes, comme l'a expérimenté M. Huber sur les abeilles. Les animaux qui ont besoin de découvrir au loin leur proie, tels que les carnivores, ont aussi l'odorat très-délicat, comme les chacals, les hyènes, les vautours, les corbeaux, etc. Les espèces qui doivent choisir les plantes dont elles tirent leur aliment, ont de même une grande sagacité dans l'odorat, etc.

Les particules volatiles des corps sont plus ou moins odorantes suivant leur nature; il est certain que des odeurs peuvent nourrir. Ainsi Démocrite vécut pendant trois jours de la vapeur du pain chaud, et Hippocrate recommande de nourrir par l'odorat celui qui a besoin d'une prompte réfection. Des odeurs produisent un grand nombre d'effets très-singuliers sur le système nerveux: les unes rendent stupides, engourdis; les autres enivrent, empoisonnent; celles-ci causent des convulsions ou le sommeil, ou réveillent, etc. Les

odeurs fétides rappellent les femmes hystériques de leurs syncopes ; la vapeur de l'arsenic est souvent mortelle , et c'est ainsi que mourut le chimiste Dippel. Les communications du nerf grand sympathique avec la membrane pituitaire sont l'origine des étourneimens que causent le tabac , l'euphorbe , etc. C'est de la même source qu'émanent une foule d'effets dans l'économie animale. Certaines odeurs font tomber les femmes nerveuses en convulsions , comme le musc , la civette ; des odeurs de médicamens , de rhubarbe , de séné , d'hellébore , purgent , et j'en connois des exemples. (Voy. mon *Mém. sur les Odeurs anim.* dans le *Journ. de Méd.* , an 7 , messid.) Les particules odorantes les plus imperceptibles pour nous , sont suffisantes pour guider le *chien*. On en a vu un suivre à la piste , à quelques jours de distance , son maître pendant cent lieues , et le découvrir au milieu de Paris. (Haller , *Elém. Phys.* , t. 5 , p. 157.) Des îles chargées d'arbres aromatiques se sentent à trente ou quarante milles en mer. (Ovington , *Voyage* , t. 1 , p. 52 ; Dampier , *Trav.* t. 3 , p. 232.)

Enfin l'*odorat* a de très-grands rapports avec les organes de la génération ; c'est par-là que la plupart des animaux s'attirent : aussi la nature a-t-elle placé des glandes odoriférantes vers le prépuce des mâles ou la vulve des femelles ; de telle sorte que chaque sexe se reconnoît de loin , surtout à l'époque du rut. Tout le monde sait quelle est l'odeur du bouc ; il en est de même des animaux qui fournissent le musc , la civette , le castoréum ; tels sont encore les didelphes ou sarigues , le desman , les musaraignes , la plupart des rats , le piloris , le muscardin , l'ondatra , etc. Plusieurs antilopes , le kével , le saïga , des cerfs , les bœufs sauvages répandent des odeurs musquées (les *bos moschatus* et *grunniens*.) Le buffle en a tellement que les parfumeurs de Naples se servent de la vulve desséchée de sa femelle à l'époque du rut. On sait encore que les crocodiles , les tortues , quelques serpens répandent une exhalaison analogue dans leurs amours ; la liqueur noire des poulpes et des sèches est aumbrée ; enfin plusieurs insectes , des *cerambyx* , *ichneumon* , *tipula* , répandent de semblables odeurs , comme les nécrophores , les bousiers , etc.

Quoique les végétaux n'aient pas besoin de ces moyens de s'attirer , la nature , qui suit son plan , développe principalement des odeurs dans leurs fleurs ou leurs parties génitales ; c'est que là s'opère le travail de la vie la plus active , et autant la nature produit des effluves de corruption et de fétidité chez les corps organisés qui se décomposent , autant elle en exhale de suaves et d'enivrantes chez les créatures qui se multiplient et engendrent. Ces émanations deviennent , les

premières des causes de mort; les secondes, des stimulans qui raniment la vie. Aussi des odeurs qui sont extraites des organes sexuels de plusieurs animaux, agacent tellement le genre nerveux, que les femmes hystériques en éprouvent des agitations extrêmes. Les chats et autres quadrupèdes analogues, d'une nature très-voluptueuse, se roulent avec des convulsions amoureuses sur le *nepeta cataria*, Linn., l'herbe au chat, plante labiée très-odorante, ou sur les racines de *valériane*, etc. Ils y répandent même leur liqueur séminale. La vulvaire (*chenopodium*) broyée, attire les chiens en chaleur et les fait uriner. L'odeur des parties génitales des femelles des quadrupèdes met les mâles en rut. L'odeur d'homme est un grand stimulant pour quelques femmes. Il ne seroit pas impossible que certaines préparations odorantes nuisissent à la pureté des mœurs, et qu'on puisse abuser de quelques-unes; les sympathies, les antipathies, les communications des affections nerveuses, les rapports des sexes dans l'acte de la génération, tiennent en grande partie à ce principe. Au contraire, les odeurs fétides rendent chaste en diminuant l'excitabilité nerveuse, comme on le voit chez les femmes hystériques qui rentrent par ce moyen dans l'état naturel. J.-J. Rousseau qualifioit avec raison l'odorat, de sens de l'imagination.

Il y a des exhalaisons végétales et animales qui causent des effets singuliers. Par exemple, la fumée du tabac excitoit les Sauvages de l'Amérique septentrionale à une ivresse furieuse, pour marcher aux combats; leurs jongleurs ou prêtres en usoit pour prophétiser. On sait que les anciens Druides, les sorciers, en Europe, employoient au même usage la fumée vertigineuse de la jusquiame, du chanvre, des solanées, et que les Pythonisses, les Sibylles recevoient les vapeurs de diverses plantes brûlées lorsqu'elles rendoient leurs oracles (Delrio, *Disquis. magic.* Thom. Bekker, *de Oraculis*, etc.). Les exorcismes ne se faisoient jadis complètement qu'au moyen des racines de pivoine, de valériane ou de plumes brûlées sous le nez des prétendus possédés du démon (Bodin, *Demonomania*). Enfin, par la vapeur de l'opium, des plantes solanées qui stupéfient le système nerveux ou l'enivrent, on peut produire divers délires et engourdir des douleurs. On voit même des abeilles enivrées par l'odeur des apocyns et d'autres fleurs nauséuses où elles vont recueillir du miel. On sait que les exhalaisons du laurier-rose, de l'if, du noyer et surtout du manceniller, sont assez dangereuses quand elles sont concentrées; elles occasionent la carébarie, (mal de tête avec délire), et même la lipothymie, comme

on a vu l'odeur des balles de safran faire tomber en syncope les mulets qui les transportent.

Les poissons, quoiqu'au milieu des eaux, *odorent* très-bien. Aristote connoissoit déjà ce fait. Au sein des eaux bourbeuses, ils sentent l'appât qui pend à l'hameçon; avec certaines substances on les enivre; le chanvre les étourdit; les aromates les attirent aussi promptement que s'ils habitoient dans l'air. On recommande, pour les faire fraier, de frotter leur anus avec du musc ou de l'ambre gris, car ces substances les excitent à l'amour; ces odeurs font aussi chanter les oiseaux en cage, à ce qu'a prétendu Olina; et l'on sait que le chant est l'expression des désirs amoureux dans tous les animaux qui l'ont reçu en partage.

L'activité de l'*odorat* dépend beaucoup de la sensibilité du système nerveux; c'est pourquoi les hommes mélancoliques et nerveux, les femmes délicates ont l'*odorat* exalté. Quelquefois les uns et les autres éprouvent des saveurs ou sentent des odeurs purement imaginaires, à peu près comme les tintemens d'oreilles ou les illusions de la vue, ou les bizarreries de l'esprit; ces dépravations des sens externes et internes tiennent à des causes dont nous parlerons à l'article SENS. Consultez les mots GOÛT et TOUCHER.

Histoire naturelle et classification des odeurs des animaux, des végétaux et des minéraux.

On peut dire avec Théophraste, que chacun des êtres de la nature possède une odeur particulière et distincte. Celles des alimens, des médicamens, forment une partie si essentielle de leurs propriétés et agissent tellement sur notre économie, que leur étude doit intéresser le naturaliste comme le médecin et le chimiste.

L'agrément ou le désagrément des odeurs tient souvent à divers degrés d'exhalation; ainsi des odeurs ne déplaisent que quand elles sont trop fortes, puisqu'elles deviennent agréables étant affoiblies. Telles sont celles de safran, de tubéreuse, de lis, de narcisse, qui entêtent lorsqu'elles sont trop concentrées; celle du musc récent est souvent assez violente pour exciter un épistaxis, ou saignement de nez.

L'air est le principal conducteur des odeurs, et les répand au loin; cependant l'eau s'en charge aussi, puisque les poissons les sentent; mais ces aromes délayés dans un liquide, agissent probablement comme les saveurs sur leurs organes.

Les odeurs ne suivant point les classes des productions naturelles dans leurs analogies, nous devons établir différens ordres d'aromes ou d'effluves des corps. Leurs principes constitutans n'étant pas bien connus en général, ne permettent

pas de fonder une classification chimique, mais seulement empirique.

Des odeurs d'alimens. Plusieurs substances satisfont à la fois le goût et l'odorat, sens également voluptueux. Il y a fort peu de corps qui ne soient d'autant plus sapides qu'ils sont plus odorans, témoins les épicerics. Des substances dépouillées de leur arôme perdent souvent aussi toute saveur; et l'on observe également cet effet lorsque l'enchifrènement a lieu, puisque les alimens paroissent presque insipides alors, parce que l'odorat est empêché. De même les substances de mauvaise odeur soulèvent l'estomac; enfin, des odeurs seules peuvent nourrir ou soutenir l'excitation vitale; elles raniment plus promptement encore que des alimens solides, comme font les spiritueux. Il y a pourtant des alimens très-sapides, sans odeur, comme le sucre, le capsicum, ou des alimens de saveur agréable, avec une odeur repoussante, comme les poissons fumés, le caviar, le fruit de durion (*durio zibethinus*), qui sent l'ognon pourri, etc.

On distingue, 1.^o les *fade*s, tels que les farineux, les céréales, le sagou, le salep, les mucifages, les concombres, poliroirs et autres cucurbitacées, etc. Une odeur plus agréable est celle du pain frais, de l'artichaut, de quelques champignons et truffes, de racines farineuses, patates, topinambours, etc.

2.^o Les *olévacées*, de la betterave, arroche, cardons, endive, laitue, scorsonère, épinards, pourpier, mauves, et même l'asperge, le houblon. Ces odeurs sont la plupart herbacées aussi.

3.^o Les *légumineuses*, de fèves, haricots, pois, lentilles, vesces, lupins, orobes, dolics, arachide, etc.

4.^o Les *ombellifères*, de cerfeuil, persil, carvi, anis, cumin, fenouil, coriandre, angélique, des racines de panais, céleri, chervi, etc. Elles sont diurétiques, et passent même sensiblement dans l'odeur de l'urine.

5.^o Les *antiscorbutiques*, soit foibles, comme dans les raves, les choux, les navets, ou fortes comme dans le raifort, le cresson, le cochléaria, la moutarde, la passeraige. On trouve la même odeur au beccabunga, à la *marchantia*. La coction et la putréfaction font tourner ces odeurs en hydrogène sulfuré.

6.^o Les *fruits* soit à pépin, comme pommes, poires, coings, soit ceux de melon, d'ananas, soit de ceux à noyau, tels que pêches, abricots, ou ceux de fraises, framboises, etc., ont en général des odeurs saaves, qui se retrouvent dans les feuilles de l'églantier, du mélampyre, d'un *pelargonium*.

7.^o Les *douceâtres*, figues, dattes, manne, mélasse et miel, tirent vers l'acescence du mucoso-sucré. Cette odeur est aussi laxative ou elle purge.

8.^o Les *oléagineuses*, des amandes, avelines, pistaches, cacao, olives, etc. D'autres semences exhalent des odeurs particulières, comme le chènevis, la noix, ou prennent quelque chose de fade, comme les cucurbitacées, outre la rancidité dont elles sont susceptibles.

9.^o Les *odeurs-saveurs* appartiennent surtout aux chairs des animaux terrestres ou aquatiques; de là vient que plusieurs personnes confondent souvent le mot *goût* avec le mot *odeur*. Les chairs des ruminans ou herbivores en général sont plus douces que les chairs des carnivores (même domestiques), dont le goût détestable les fait repousser de nos tables, ainsi que les herbes vénéneuses. La chair de venaison offre pareillement une odeur et une saveur plus stimulantes que celle des mêmes animaux réduits en domesticité. Pareille distinction a lieu dans les chairs des oiseaux.

10.^o Les *poissons*, ou les autres races aquatiques, ont des odeurs très-marquées et souvent déplaisantes, surtout chez les espèces qui vivent dans le limon. Il paroît que l'hydrogène carburé imprègne les tissus de ces animaux, ainsi que le gaz hydrogène phosphoré qui s'en dégage surtout par la putréfaction. Les plantes marines participent de ces odeurs.

11.^o Les *alliés* sont des condimens, tels que le genre *allium*, L. en fournit. Cette odeur se retrouve dans les *camara* (*lantana*), l'alliaire, la charagne (*chara fatida*), le *teucrium scorodonia*, les *petiveria*, *tulbagia*, *cicuta aquatica*, et bien d'autres plantes. Par la coction, elles donnent de l'hydrogène sulfuré; car la plupart contiennent du soufre.

12.^o Les *épices* ou aromates appartiennent également aux odeurs médicamenteuses et aux alimentaires.

Des odeurs médicamenteuses. Assez d'exemples montrent que les odeurs opèrent sur les animaux comme des médicamens, puisqu'il y a même des médicamens qui ne consistent que dans une faculté odorante, comme les fleurs d'orange, de tilleul, la plupart des labiées, le musc, etc., qui perdent toute vertu en perdant tout arôme. De même, les purgatifs seroient privés de la plus grande partie de leur activité, s'ils n'avoient plus leur fétidité nauséuse. (Pechlin, *de purgantib.*; Floyer, *pharmacobals.*). Des personnes sont évacuées assez fortement par la seule odeur nauséuse des purgatifs; nous en connoissons des exemples, et David Abercrombie en cite aussi dans sa *Matière médicale*. Aussi la plupart des herbes fades, aqueuses, qui ne sentent que l'herbe, sont-elles inutiles en médecine.

Plus les végétaux vivent exposés au soleil, plus ils deviennent sapides, fortement colorés et odorans. Aussi les variétés les plus colorées d'œillet, de roses, d'iris, etc., conservent plus d'odeur, même après leur dessiccation, que les variétés à fleurs pâles, ou celles qui croissent à l'ombre et dans l'humidité.

On sait aussi que les végétaux à feuilles crépues ou rugueuses, comme des menthes et d'autres labiées, les roses velues, les herbes demi-ligneuses ou sèches, nées dans des terrains arides, sont bien autrement odorantes et sapides que celles dont la culture, un terreau gras, ont amolli la texture, l'ont rendue muqueuse, fade. De là vient que la dessiccation concentre les aromes de la plupart des myrtes, des lauriers, et d'autres végétaux odorans; tandis que les exhalaisons légères des plantes alpines, des antiscorbutiques, disparaissent sous les climats chauds, ou par la chaleur, comme l'iris, le lis; ces plantes-ci sont aussi plus odorantes dans les temps et les pays modérément froids. La chaleur qui décompose la plupart de ces effluves si fugaces, développe au contraire les odeurs aromatiques plus fixes des bois, des racines et des corps résineux plus compactes; le broiement devient, en outre, un moyen d'exalter ces aromes.

1.^o Les odeurs *nauséabondes*, pour la plupart émétiques ou purgatives, se trouvent chez toutes les plantes douées de ces propriétés, et qui sont même vénéneuses, les hellébores et varaires (*veratrum*), l'asarum, le gleyeul, le jalap et d'autres *convolvulus*, le colchique, les bulbes de plusieurs liliacées, la bryone, la coloquinte, l'aloës, les pivoines et ancolies, le sureau, la mercuriale, les *cassia* ou sénéés, etc.

2.^o Les *vireuses* ou *narcotiques* stupéfient plutôt qu'elles n'excitent des évacuations. Telles sont celles d'opium, de laitue vireuse, les solanées, les *datura*, les *atropa*, la jusquiame, le tabac frais, les ciguës; une odeur analogue se retrouve chez les scrophulaires, la linnaire, les nénuphars, etc.

3.^o Les *âcres* ou *corrosives*, du *ledum palustre*, du *myrica gale*, des renoncules, du laurier-rose, des apocyns, asclépias, du buis, de la rue, du garou et d'autres *daphne*, du ricin, des euphorbes, du fusain, etc.

4.^o Les *hircines*, odeurs contre l'hystérie, sont produites par divers animaux: le castor, le bouc, les putois, coatis et mouffettes; le cochon-engalla, l'hyène, en offrent de différentes qualités. Ce genre de fétidité se retrouve en plusieurs plantes, le *lamium purpureum*, le *galeopsis*, la ballotte, des *stachys*, l'*hypericum hircinum*, divers *geranium*, l'*hieracium fœtidum*, le *gnaphalium* puant, etc.

5.° L'odeur *aphrodisiaque*, voisine de la précédente, mais plus foible, se remarque en plusieurs mâles de mammifères, et dans diverses fleurs des satyrions, du *castanea*, du *berberis*, comme dans les chatons de plusieurs arbres amentacés, et dans le poulet naissant.

6.° Les *emménagogues* amères viennent de la matricaire, d^c la camomille puante, l'armoise, l'aurone, les absinthes, le^s doronics, les soucis, œillets-d'Inde, *cotula fœtida* et autres syngénèses; car elles se retrouvent aussi dans les vermifuges comme le *semen-contra*, la tanaïsie, la santoline, les eupatoïres, l'aunée, les conyzes, etc. L'on en remarque d'analogues dans la sabinie, le pouliot, le marrube, etc.

7.° Les *nidoreuses* sont fréquentes parmi les insectes puans, comme les punaises, les sylphes, des carabes, des coccinelles, la plupart des staphylins, qui exhale cette fétidité repoussante. Elle se retrouve dans la coriandre récente et l'aneth, l'orchis fétide, le botrys (*chenopodium*), l'anagryris, le mélianthe et le cassis, le noyer, le chanvre; le rocou récent est encore plus vertigineux que les précédentes.

8.° Les *carminatives* fétides appartiennent aux gommés-résines des férulacées, au *galbanum*, *sagapenum*, *opopanax*, gomme ammoniacque, ou laser des anciens. Telles sont encore d'autres ombellifères, les thapsies, cumin, *meum*, livèche, berce ou *heracleum*, âche, etc.

9.° Les *bitumineuses* bien marquées dans le pétrole ou le naphthe, de l'asphalte, du jayet, des marbres puans, se retrouvent dans quelques trèsses, des *ononis* et *galega*, le *psoralea bituminosa*, quelques passiflores, une *solidago*, etc.

10.° Les *pénétrantes* ou camphrées sont celles des valérianes, du nard celtique, de la serpentinaire de Virginie, des aristoloches, de la camphrée, du scordium, de l'huile volatile de Cajéput et de toutes les autres où l'on trouve du camphre, comme celles de lavande, de romarin, et de la plupart des labiées, thym, hyssope, marjolaine, origan, sarriette, etc. On a nommé aussi *cardiaques*, les odeurs des sauges, des menthes, des basilics, de quelques *leonurus*, et d'autres plantes verticillées.

11.° Les épicerics ou odeurs *aromatiques*, proprement dites, sont le girofle, la muscade, les cannelles, le culilawan, le raventsara, le sassafras, la cannelle blanche, l'écorce de Winter, la cascarille, les lauriers, le pichurim, la badiane; d'autres plus âcres, sont les poivres, les myrtes, pimens, l'anome, le cardamome, gingembre, costus, maniguette, curcuma; d'autres sont plus douces, comme le *calamus ava-*

rus, les souchets, le nard indien, la benoite, aussi l'œillet, l'orobanche, etc. Toutes peuvent servir d'assaisonnement des alimens.

12.^o Les *balsamiques* consistent presque uniquement dans l'acide benzoïque, comme dans le benjoin, le storax calamite, le styrax liquide, le liquidambar, le houmiri, les baumes du Pérou et de Tolu, la vanille, les bourgeons de peuplier, etc. L'urine des bestiaux herbivores en contient, et le même parfum se retrouve dans quelques fleurs d'*ophrys*, l'héliotrope, l'abelmosch, etc.

13.^o Les *résineuses* sont d'autres odeurs balsamiques comme celles des prétendus baumes de Copahu, du Canada, de la Mecque, acouchi, de Calaba, et se rapprochent des térébenthines de mélèze, sapins et pins. On en peut dire autant de l'encens, du mastic, de l'élémi, du tacamahaca, de la sandaraque, de l'animé et de nos poix ou résines, qui exhalent par la combustion de fortes émanations plus ou moins agréables; les bois résineux de cèdre, la *wolkameria*, divers géranions, le souci d'Afrique, le *chamæpitys*, ont des odeurs analogues.

14.^o Les odeurs *gommo-résineuses* de myrrhe, de bdellium, de ladanum, les bois de calambac ou d'aloës, la valériane jatamansi ou schœnanthe, le chaume de l'*anthoxanthum*, avoisinent les précédentes.

15.^o L'odeur *musquée* ou *ambrosiaque* est très-répandue dans la nature. Outre les animaux qui la produisent, et dont nous avons parlé précédemment, elle se reconnoît dans des alcées et *hybiscus*, la moscatelline (*adoxa*), divers géranions, un *lathyrus*, un *allium*, un *holcus*, une *aira*, une *kleinia*, une scabieuse, des *diosma*, une monotrope, le chardon nutant, le pavot des Alpes, etc.

16.^o Les *orangées* ou *citronnées* sont les odeurs de tout le genre *citrus*, et se retrouvent dans la fraxinelle, la mélisse citronnelle, le calament, le santal jaune, la racine du tulipier, le basilic citronné, les fleurs d'acacia, etc.

17.^o L'odeur de *lotier*, comme du mélilot, des *lotus*, et de plusieurs *trifolium*, est plus vive dans le fenu-grec, la fève-tonka (*baryosma* de Gærtner); cette odeur propre aux légumineuses, s'accroît par la dessiccation.

18.^o L'odeur *tonique acerbe* est remarquée dans les écorces des bons quinquinas, les chênes, le café vert, les suc d'acacia, de cachou, les végétaux astringens.

19.^o Enfin l'odeur d'*amandes amères* ou d'acide prussique, est très-remarquable dans les fleurs de pêcher, le laurier-ce-

rise , le putier , le ragouminier , le merisier noir et le kirschen-wasser qu'on en tire , le rossolio d'Italie , etc. On sait qu'elle est dangereuse.

Les odeurs d'agrément ou de toilette , quand on en abuse , affoiblissent et énervent beaucoup , soit en diminuant la quantité d'air respirable , soit parce qu'elles engourdissent et enivrent le système nerveux. Tous les aromes , en général , pénètrent rapidement l'économie , puisqu'il suffit d'en appliquer sur soi , pour rendre des urines ou des vents chargés souvent de la même odeur ; mais c'est principalement au cerveau qu'elles se portent , au moyen des nerfs olfactifs. Parmi les odeurs d'agrément , on compte :

1.^o Celle de roses , qui se retrouve dans un *geranium* , le bouillon blanc , le saule de Perse , les fleurs de *lathyrus tuberosus* , le bois de Rhodes , la racine de roses (*rhodiola*) , des fleurs rosacées , des insectes , *cerambyx suaveolens* , des ichneumons , etc.

2.^o Celles de lys , de narcisses , jacinthes , tubéreuses , sont analogues et se retrouvent dans les fleurs de prunier , de vigne. Le muriate d'ammoniaque ferrugineux offre une odeur semblable.

3.^o Les violacées , comme l'iris de Florence , des *byssus* , un lichen , le thé venu de Chine , par terre , exhalent ce parfum délicat de violettes , qui se remarque dans un poisson *scarus* , un insecte , le *meloë maialis* , et même dans les marais salans des bords de la mer.

4.^o Les *fragrantes* , sont celles de jasmin , de giroflée , de tilleul , de sambac ; les pois-de-senteur , des gesses (*lathyrus*) , le syringa , le lilas , participent de ce genre.

5.^o Les plantes alpines ont des odeurs agréables , comme le muguet , les primevères , des alyssons , des véroniques , etc.

6.^o Les *caprifoliées* , telles que le chevrefeuille , le réséda , les capucines , les *galium* , l'ulmaire , la fleur de sureau , l'aspérule odorante , conservent dans leur agrément une sorte de sécheresse ou de légère âcreté.

Il seroit facile de multiplier les autres espèces d'odeurs de toutes les classes d'êtres ; mais les minéraux n'en offrent aucune agréable ; ils en ont même de très-dangereuses , comme l'odeur d'ail de l'arsenic , l'odeur du cuivre , etc.

L'air et la lumière décomposent la plupart des odeurs et des miasmes , ainsi que les substances oxygénantes (le chlore , les acides) qui les brûlent. De là vient que tous les corps complètement brûlés ont perdu toute odeur. Au contraire , les corps les plus odorans sont ceux qui contiennent le plus

d'hydrogène , d'élément éminemment combustible ; ils sont aussi les plus volatilisables à la chaleur. Des odeurs très-firgaces de plantes disparaissent sous les climats chauds , tandis que les aromes plus fixes s'y développent mieux. La torréfaction ou le rôtissage , par la même raison , fait paroître bien plus vivement les odeurs , comme dans le café , les chairs , et autres alimens ; elle peut dissiper au contraire les odeurs plus légères , comme la qualité vénéneuse du manioc dans la cassave , ou l'âcreté de quelques fruits de palmiers , etc.

La plupart des corps gras se chargent mieux que toute autre substance des odeurs ; ensuite les liqueurs spiritueuses ; d'où viennent les arts du parfumeur et du distillateur. (VIREY.)

ODORATA. Nom donné par Rivin au CERFEUIL MUSQUÉ (*scandix odorata*, Linn.), le *myrrhis* de Dodonée. (LN.)

ODORBRION. C'est, dans Gesner , le *rossignol*. (s.)

O-DUOC des Cochinchinois. C'est l'U-YO des Chinois , qui désignent par ce nom le LAURIER que Loureiro présume fournir la *myrrhe* , et qu'il nomme pour cela *laurus myrrha*. (LN.)

ODUR. Nom russe des AZALÉES. (LN.)

ODUWANTSCHIK. Nom du PISSENLIT (*Leontodon taraxacum*) en Russie. (LN.)

ODYNÈRE, *Odynerus*, Latr. Genre d'insectes , de l'ordre des hyménoptères , section des porte-aiguillons , famille des diploptères , tribu des guêpières ; il comprend les guêpes de Linnæus , qui vivent solitaires , ayant les caractères suivans : mandibules étroites , allongées , rapprochées et avancées en forme de bec ; mâchoires et lèvre proportionnellement plus allongées que dans les autres espèces ; languette trifide , avec la division du milieu longue , profondément échancrée ; ailes supérieures doublées ; abdomen ovoïdo-conique , point rétréci en pédicule à sa base ; palpes maxillaires à six articles ; les labiaux glabres , et en ayant quatre distincts ; fausse-trompe courte , et n'allant pas jusqu'à la poitrine.

Les odynères vivent solitaires , sans construire de ruches , s'éloignent beaucoup des polistes et des guêpes proprement dites , qui font toutes des nids en forme de gâteaux de ruches , qui sont réunies en sociétés plus ou moins nombreuses , et composées de trois sortes d'individus , de mâles , de femelles et de neutres , dont les travaux , la vigilance et les soins doivent conserver et faire fleurir la société.

Les entomologistes n'avoient pas , avant moi , tiré avantage de ces différences d'habitude , et Fabricius même confond encore les odynères avec les guêpes.

Les *odynères* ont leurs ailes supérieures doublées longitudinalement, les yeux échancrés, la tête comprimée, verticale, presque triangulaire, de même que les autres *guépiaires*; leur abdomen est ovoïdo-conique comme celui des *guêpes*, et armé d'un aiguillon fort, et rétractile dans les femelles, caractère commun à la famille. L'espèce de ce genre dont nous connoissons le mieux les mœurs, est la *guêpe des murailles* de Linnæus. Réaumur nous en a donné l'histoire, sans qu'on l'ait cependant cité depuis à cet égard.

Cet insecte se met à l'ouvrage au commencement de juin, et il continue de travailler jusqu'en juillet. Sa première opération est de creuser dans le sable un trou dont le diamètre surpasse peu celui de son corps, et dont la profondeur est de quelques pouces. Il élève au-dessus, avec les grains de terre ou de sable qu'il en retire, un tuyau cylindrique, dont la direction est d'abord droite, mais qui se contourne un peu ensuite. Ce tuyau est comme fait en filigrane grossier, ou en espèce de guillochis. Il est formé de gros filets grainés, tortueux, laissant entre eux, dans quelques parties, des vides. Ces insectes ramollissent le sable, et en séparent plus facilement les molécules, en l'humectant avec quelques gouttes d'eau qu'ils y dégorgent. Ils ratissent ensuite, avec les dents, cette pâte devenue molle; les jambes de la première paire reçoivent ce que ces dents ont détaché, le pétrissent, et en composent une petite pelote de la grosseur d'un grain de groseille. Cette pelote est la matière qui servira de fondement au tuyau. L'enceinte de la galerie souterraine que l'insecte veut creuser étant déterminée, cette pâte est bientôt contournée, aplatie et employée. On prépare ensuite la galerie; et les grains de sable que la fouille détache, sont successivement appliqués sur les couches qui font la base du tuyau. Mais comme la provision de la liqueur que l'insecte crache, pour ainsi dire, afin d'humecter le sable, s'épuise bientôt, il va en chercher de nouvelle, soit que l'eau d'un ruisseau, soit que des plantes et des fruits la lui fournissent. La longueur de ce tuyau, la profondeur du trou, varient un peu, suivant des circonstances qui dépendent plus ou moins du terrain, de sa nature et de sa position. Le tuyau a d'un à deux pouces de long. Les matériaux qui n'entrent pas dans sa construction, sont rejetés, et ces décombres tombent à terre, si le tuyau est placé dans un mur, ou au bas de ce tuyau, s'il est situé dans un terrain horizontal.

On devine, sans peine, quelle est la fin pour laquelle l'insecte perce un trou dans un massif de sable; mais on ne voit pas de même à quel dessein il bâtit le tuyau, dont la construction exige beaucoup plus d'art. Réaumur pense que c'est pour

avoir comme sous sa main des matériaux propres à combler le trou, lorsque l'œuf de l'insecte y aura été déposé. Cette explication, quoique bien plausible, nous laisse cependant, à ce qu'il me paroît, quelque chose à désirer. Plusieurs autres hyménoptères creusent également des trous pour leurs petits, dans les murs, les bouchent aussi avec de la terre, et ne forment pas néanmoins des tuyaux semblables. Plusieurs *apiaires* de mon genre *anthophore* sont dans ce cas. Je n'en connois qu'une seule espèce dont la manière de nidifier soit semblable, la *mégille des murs* de Fabricius. Pourquoi donc ici la nature a-t-elle changé les habitudes des congénères? N'y a-t-il pas nécessairement un motif particulier qui détermine cette *maçonne* à faire quelque chose de plus que les autres? Serait-ce pour rendre l'habitation commencée de ses petits d'un accès plus difficile aux *chrysis*, aux *cinips*, à quelques autres *apiaires* qui viennent y déposer leurs œufs? Réaumur émet aussi cette conjecture. Mais pourquoi cette prévoyance n'est-elle pas commune aux insectes du même genre? n'ont-ils pas le même intérêt? C'est à l'étude, à l'observation qu'il est réservé de nous donner à ce sujet une explication plus solide et plus certaine.

Réaumur a trouvé, dans les cavités de ces trous, des larves semblables à de petites chenilles, mais sans pattes, vertes, avec des raies plus claires, et d'autres plus foncées, à tête brune, au nombre de huit, de dix ou même de douze, par chaque trou, mises à la file les unes des autres, et roulées sur elles-mêmes en forme d'anneaux. La larve de l'insecte, propriétaire exclusive de l'habitation, aura ainsi une provision suffisante pour fourrir à son accroissement complet; elle mangera à son aise les vivres qui seront plus à sa portée, sans avoir rien à craindre des mouvemens et de l'attaque de ces larves, renfermées avec elle, celles-ci étant hors d'état de lui nuire.

J'ai eu occasion d'examiner la proie qu'une espèce d'*ody-nère* destinoit à ses petits, et j'y ai reconnu tous les caractères d'une vraie chenille.

ODYNÈRE DES MURAILLES, *Odynerus murarius*, *Vespa muraria*, Linn., Fab. Elle est noire; le dessous des antennes et le milieu du front sont jaunes dans quelques individus; le corselet a en devant deux taches, et l'abdomen a quatre bandes de la même couleur.

Elle se trouve dans toute l'Europe.

Ce genre comprend plusieurs autres espèces qui composent en majeure partie le genre *vespa* du système des piézates, de Fabricius. Ses dix sept premières appartiennent au genre

des guêpes proprement dit ; les suivantes, au nombre de 26 , sont presque toutes des olynères. (L.)

OE et OUE. Noms du SORBIER dans Hippocrate et Théophraste. V. SORBUS. (LN.)

OEAUD ELKANA. Synonyme d'OERRU. (B.)

OECODOME, *Æcodoma*. Genre d'insectes, de l'ordre des hyménoptères, section des porte-aiguillons, famille des aptérogynes, tribu des formicaires.

M. Walckenaer avoit donné au genre d'araneïdes, qui comprend les *araignées sauteuses* ou *phalanges* de plusieurs naturalistes, le nom d'*altus*. Fabricius, depuis, a désigné sous une dénomination presque semblable, *atta*, un genre d'insectes, formé aux dépens de celui des fourmis. Cette dénomination a été adoptée par M. Jurine et par moi-même dans mon *Genera crustac. et insectorum*. Mais comme elle entraîne de la confusion, je lui ai substitué, dans cet ouvrage, celle d'*œcodome*.

Ainsi que les *myrmices* et les *cryptocères*, les *œcodomes* ont le pédicule de l'abdomen formé de deux nœuds. Les ouvrières et les femelles sont pareillement armées d'un aiguillon, situé à l'extrémité postérieure de cette dernière partie du corps, et la tête de ces premiers individus est très-grosse. Mais les antennes sont entièrement découvertes dans tout ce qui distingue ces insectes des *cryptocères*, où la tête a, de chaque côté, une rainure qui reçoit le premier article de ces organes. Les palpes maxillaires sont très-courts, presque sétacés, pointus au bout, et n'offrant que quatre à cinq articles; on n'en découvre que deux ou trois aux palpes labiaux. Ce caractère pris des palpes, éloigne les *œcodomes* des *myrmices*.

M. Jurine ne comprend dans le genre *atta* que l'espèce nommée par Fabricius *cephalotes*, celle qu'on appelle communément à Cayenne, la *fourmi de visite*, et qui, dans mon *Genera crust. et insect.*, est l'objet principal de ma seconde division du même genre. Les ailes supérieures lui ont présenté des caractères uniques dans cette tribu, savoir: absence de point épais ou marginal; cellule radiale unique, très-allongée et très-étroite; deux cellules cubitales, dont la première très-resserrée; la seconde très-grande, atteignant presque le bout de l'aile.

J'ai réuni aux *attes*, la *myrmécie hamata* de Fabricius, dont j'avois d'abord formé un genre propre sous le nom d'*éciton*, et les fourmis *juveniles*, *binodes* de Fabricius. Ces deux dernières et quelques autres espèces composent ma troisième division, tandis que la *myrmécie* précédente se rapporte à

la première. Mais faisant usage dans les caractères généraux, de la réticulation des ailes, l'on pourra restreindre le genre atte ou plutôt celui d'œcodome, de la même manière que M. Jurine.

L'ŒCODOME GROSSE-TÊTE, *Œcodoma cephalotes*; la Fourmi de visite, de Degéer, *Mém. insect.*, tom. 3, p. 604, pl. 31, fig. 11—13, est une espèce des plus grandes de cette tribu; car les ouvrières ont presque la taille d'une petite guêpe. Son corps est d'un brun marron; la tête est luisante, très-grande, très-échancrée et biépineuse postérieurement; le corselet est très-inégal, avec deux épines avancées à son extrémité antérieure, et deux autres à l'extrémité opposée; près de l'origine des pattes antérieures est encore une pointe courbée en arrière. Les pattes sont longues. Les femelles sont beaucoup plus grandes.

Ces fourmis, dit mademoiselle de Mérian, sont extrêmement grandes, et peuvent, en une seule nuit, tellement dépouiller les arbres de leurs feuilles, qu'on les prend alors plutôt pour des balais que pour des arbres. Elles coupent les feuilles avec leurs dents. Des milliers de fourmis se jettent sur les feuilles qui tombent à terre, et les emportent dans leur nid. Elles font dans la terre des caves qui ont quelquefois près de huit pieds de hauteur, et qu'elles façonnent aussi bien que les hommes pourroient le faire. Quand elles veulent aller quelque part où elles ne trouvent point de passage, elles se font un pont de cette manière-ci: la première se place et s'attache à un morceau de bois qu'elle tient serré avec ses dents; une seconde se place après la première à laquelle elle s'attache; une troisième s'attache de même à la seconde, une quatrième à la troisième, et ainsi de suite; et de cette manière elles se laissent emporter au vent, jusqu'à ce que la dernière attachée se trouve de l'autre côté; et aussitôt un millier de fourmis passent sur celles-ci, qui leur servent de pont. Ces fourmis, continue-t-elle, sont toujours en guerre avec les araignées et tous les insectes du pays. Elles sortent tous les ans une fois de leurs cavernes; ces essaims innombrables entrent dans les maisons, en parcourent les chambres, et tuent tous les insectes grands et petits en les suçant. En un moment, elles dévorent les grandes araignées; car elles se jettent sur elles en si grande quantité, qu'elles ne peuvent se défendre. Les hommes mêmes sont obligés de prendre la fuite; car elles vont ainsi par troupes de chambre en chambre, et quand toute une maison est nettoyée, elles passent dans celle du voisin, et ainsi de l'une à l'autre, jusqu'à ce qu'elles rentrent dans leurs cavernes.

Hombert lut à l'Académie des sciences une lettre qu'il

avoit reçue de Paramaribo , colonie hollandaise , en date du 24 janvier 1701 , et qui offroit le passage suivant :

« Il y a , en ce pays-là , des fourmis que les Portugais appellent *fourmis de visite* , et avec raison. Elles marchent en troupe et comme en grande armée. Quand on les voit paroître , on ouvre tous les coffres et toutes les armoires des maisons ; elles entrent et exterminent rats , souris , et kakeriacs qui sont des insectes du pays ; enfin tous les animaux nuisibles , comme si elles avoient une mission particulière de la nature pour les punir et en défaire les hommes. Si quelqu'un étoit assez ingrat pour les fâcher , elles se jetteroient sur lui , et mettroient en pièces ses bas et ses souliers. Le mal est qu'elles ne tiennent pas leurs grands jours assez souvent ; on voudroit les voir tous les mois , et elles sont quelquefois trois ans sans paroître. »

Je n'ai point vu d'individu ailé de la *fourmi à six dents* (*formica sex dens*) , de Linnæus ; mais ses rapports avec l'espèce précédente me font présumer qu'elle est du même genre ; Fabricius l'y a en effet placée. Elle a huit épines sur le corselet. Sa patrie est la même. (L.)

ŒCOPHORE , *Œcophora* (porte-maison), Lat. ; *Tinea*, Fab. Genre d'insectes , de l'ordre des lépidoptères , famille des nocturnes , tribu des tineïtes , ayant pour caractères : ailes longues , étroites , très-inclinées de chaque côté du corps ; une langue distincte ; palpes supérieurs cachés ; les inférieurs longs , recourbés sur la tête , en forme de cornes , avec le troisième article presque nu ou moins couvert d'écaïlles , presque conique ; antennes écartées à leur base , simples.

Ces tineïtes ont , ainsi que la plupart des autres espèces de la même tribu , les ailes ornées de couleurs variées , et souvent métalliques ou très-brillantes , avec une frange de longs poils au bord postérieur. Leurs chenilles se nourrissent de végétaux , et je présume que beaucoup de celles qu'on a désignées sous le nom de *mineuses* , parce qu'elles se creusent des galeries dans l'intérieur des feuilles , produisent des œcophores.

ŒCOPHORE SULPHURELLE , *Œcophora sulphurella*. Le corps est brun ; la tête et le corselet sont d'un jaune de soufre , sans taches ; les ailes supérieures sont d'un brun doré , avec la base , et une grande tache à la côte , d'un jaune de soufre ; cette tache est environnée d'un cercle très-étroit , bleuâtre ; l'extrémité de l'aile est blanchâtre. On la trouve plus particulièrement , à ce que je crois , sur le chêne.

ŒCOPHORE OLIVIELLE , *Œcophora oliviella*. Le nom de cette

espèce est un juste hommage rendu aux travaux d'un de nos plus célèbres naturalistes, Olivier. L'*œcophore olivelle* a les ailes supérieures d'un noir doré, avec une tache à la base et une bande au milieu, jaunes; derrière cette bande est une petite raie argentée; les antennes ont un anneau blanc près de leur extrémité.

Elle se trouve aux environs de Paris.

Je rapporte au même genre une espèce qu'on avoit placée avec les alucites, et qui n'est que trop connue par le tort que sa chenille fait aux grains, et particulièrement au blé et au seigle. Ce n'est pas qu'elle en mange beaucoup; deux grains suffisent à la plus vorace; mais c'est par ce que cette espèce multiplie beaucoup. Il n'est pas rare de voir dans un grenier une grande quantité de grains endommagés par sa chenille. Elle fit, en 1770, de grands ravages dans l'Angoumois. D'après les observations de Dubamel et de Dutillet, consignées dans un mémoire particulier, il paroît que l'insecte parfait dépose souvent ses œufs sur les grains du blé et de l'orge, avant leur maturité; que la chenille, en sortant de l'œuf, s'introduit dans le grain par un petit espace qui se trouve entre les barbes et les appendices de l'enveloppe; qu'elle y vit et y croît en mangeant toute la substance farineuse qu'il contient, sans toucher à l'écorce; de sorte qu'au premier coup d'œil, on ne distingue pas les grains qui renferment ces chenilles d'avec les autres; on ne les reconnoît qu'à leur légèreté. Elles y subissent leurs métamorphoses; mais avant de se changer en chrysalides, elles ont soin de faire une ouverture cylindrique à l'une des extrémités du grain, sans ôter le morceau qui y reste foiblement attaché. L'insecte parfait n'a, pour sortir, qu'un léger effort à faire avec sa tête; il pousse en dehors cette espèce de calotte circulaire, et s'ouvre un passage.

Nous renvoyons pour d'autres détails à l'excellent mémoire précité, et qui a pour titre : *Histoire d'un insecte qui dévore les grains de l'Angoumois*, 1 vol. in-12, Paris, 1762.

L'ŒCOPHORE DES GRAINS, *œcophora granella*, est longue d'environ quatre lignes, avec les ailes supérieures couleur de café au lait, tantôt plus claires, tantôt plus brunes, sans taches, et toujours avec un reflet brillant.

Il ne faut pas confondre cette espèce avec une autre ténite dont la chenille fait aussi beaucoup de tort aux grains. Voyez TEIGNE.

ŒCOPHORE DE HARRIS, *œcophora harrisella*. Ailes supérieures argentées, avec un reflet doré; une tache obscure, avec un point d'un noir foncé au milieu, à leur extrémité postérieure.

Sa chenille, d'après les curieuses observations de M. Huber fils, qui les a communiquées à l'Académie des sciences, se construit avec de la soie, sur des feuilles de différens arbres, une tente en forme de hamac. (L.)

OEDEL. Nom de la SARCELLE DE FÉROÉ. V. l'article CANARD. (V.)

OEDELITE. V. AEDELITE. (LN.)

OEDEMÈRE, *Edemera*, Oliv., Latr.; *Dryops*, Fab.; *Necydalis*, Linn., Fab.; *Cantharis*, Linn., Geoff. Genre d'insectes, de l'ordre des coléoptères, section des hétéromères, famille des sténélytres, tribu des œdémérites, ayant pour caractères : antennes filiformes ou sétacées, composées d'articles cylindriques grêles et allongés, insérées sur une petite protubérance, près du bord interne des yeux et un peu en avant ; bouche un peu avancée ; mandibules bifides à leur extrémité ; dernier article des palpes plus grand, presque en forme de cône renversé, comprimé ; mâchoires à deux lobes, dont l'extérieur étroit, allongé, presque cylindrique, frangé au bout ; languette presque en forme de cœur, membraneuse, profondément échancrée ; pénultième article de tous les tarses bifide ; crochets du dernier simples ; corps étroit et allongé ; élytres flexibles, souvent sétacées ou en alènes à leur extrémité. (Cuisses postérieures renflées dans les mâles de quelques espèces.)

On voit par la nomenclature synonymique qui est à la tête de cet article, combien les auteurs ont varié dans leurs méthodes, à l'égard de ces coléoptères.

Olivier en a fait, avec raison, un genre propre, qu'il a nommé *œdemère*, de deux mots grecs, dont l'un signifie *renflé* et l'autre *cuisse*. Les espèces dont les antennes sont proportionnellement moins longues à l'extrémité, et dont les palpes maxillaires sont terminés par un article plus dilaté, composent le genre *dryops*, de Fabricius, dénomination consacrée antérieurement par Olivier, à un genre très-différent. Il a formé celui de *nécydale* des autres œdémères du dernier, auxquelles il a réuni soit quelques coléoptères tétramères, du genre *nécydale* de Linnæus et d'Olivier, soit une espèce de coléoptère hétéromère, ayant le même port, mais d'un genre différent, celui de *sitaris*.

Le corps des œdémères est généralement allongé, linéaire, presque cylindrique ; la tête est avancée, un peu plus large que le corselet ; les antennes sont filiformes, presque de la longueur du corps ; les yeux sont gros, saillans, placés derrière les antennes ; le corselet est cylindrique, ordinairement inégal ; les élytres sont flexibles, souvent très-rétrécies vers leur extrémité ; les pattes sont longues ; les cuisses souvent

très-renflées et arquées ; les jambes sont grêles, les tarsees sont composés de cinq articles aux deux premières paires de pattes, et de quatre seulement à la dernière ; le pénultième est bilobé à tous.

Les œdemères se trouvent sur les fleurs, dans les prés ; elles volent facilement. Leur larve et l'histoire de leur métamorphose sont encore inconnues. Elles forment un genre composé de quarante et quelques espèces, et dont nous citerons quelques-unes.

1. *Elytres presque de la même largeur partout, ou n'étant pas entr'ouvertes postérieurement, dans la moitié de leur longueur, à la suture.*

OËDEMÈRE RUFICOLLE, *Ædemera ruficollis*, Oliv., *Col.*, tom. 3, n.° 50, tab. 1, fig. 11. Elle est d'un vert un peu bleuâtre avec le corselet et l'abdomen d'un rouge clair. Elle a trois nervures sur chaque élytre, une au bord extérieur, une au milieu, et le commencement d'une troisième à la base près de la suture. Elle se trouve au midi de la France.

OËDEMÈRE TRÈS-VERTE, *Ædemera viridissimu*, Oliv., *ibid.*, tab. 2, fig. 15. Le corps est d'un vert luisant, quelquefois bleuâtre ou bronzé ; les antennes sont noires, avec les premiers articles d'un fauve obscur ; les élytres ont quatre lignes élevées, dont l'intérieure plus courte ; les pattes sont roussâtres, avec les genoux postérieurs obscurs, ou de la couleur du corps, avec les jambes antérieures roussâtres.

2. *Elytres fortement rétrécies postérieurement, et entr'ouvertes à la suture, dans la moitié de leur longueur.*

OËDEMÈRE BLEUE, *Ædemera cœrulea*, Oliv., *ibid.*, pl. 2, fig. 16, pl. M. 5, 3 de cet ouvrage. Elle est d'un vert-bleuâtre, avec les antennes noires, presque de la longueur du corps. Les élytres sont amincies à leur extrémité, avec trois lignes élevées, dont l'intérieure plus courte. Les cuisses postérieures sont très-renflées et arquées dans le mâle.

OËDEMÈRE PODAGRAIRE, *Ædemera podagraria*, Oliv., *ibid.*, pl. 1, fig. 10. Le mâle ressemble beaucoup, quant aux formes, à celui de l'espèce précédente. Il est noir, avec les élytres, les cuisses et les jambes des quatre pattes antérieures et la base des cuisses postérieures d'un jaune fauve. Cette dernière couleur domine davantage dans la femelle, dont les pattes sont d'ailleurs simples. Voy. Olivier, *Encyclop. méth.*, article OËDEMÈRE. (L.)

OEDERA. C'est le nom que Crantz a donné au genre *Dracæna* de Linnæus. Il l'a nommé encore *stoerckia*. Le genre *œdera*, Linn., est différent. Voy. OËDÈRE. Ils sont consacrés l'un et l'autre à la mémoire de C. G. OËder, célèbre bota-

niste danois , qui commença , en 1761 , la publication de la Flore danoise , dont il fit paroître les deux premiers volumes ; les suivans ont été faits par Muller , puis par Vahl ; maintenant la continuation de ce bel ouvrage est confiée à M. Hornemann. (LN.)

OEDÈRE, *Ædera*. Genre des plantes de la syngénésie polygamie séparée et de la famille des corymbifères, qui présente pour caractères : un calice commun, conique, imbriqué d'écaillés lancéolées, recourbées ou ouvertes, ciliées de poils blancs ; un réceptacle couvert de paillettes ; des calices particuliers presque cylindriques, simples, polyphylles, renfermant environ cinquante fleurs ; celles des disques tubuleuses, hermaphrodites, nombreuses, et celles de la circonférence, femelles, lingulées, au nombre de trois ou quatre dans la partie extérieure du calice ; graines surmontées d'une aigrette écailleuse, très-courte.

Ce genre renferme trois plantes vivaces du Cap de Bonne-Espérance, à feuilles courtes, opposées, et à fleurs grandes et terminales : l'une, l'OEDÈRE PROLIFÈRE, a les feuilles lancéolées, ciliées et glabres des deux côtés ; l'autre, l'OEDÈRE ALIÈNE, a les feuilles linéaires velues en dessous ; la troisième a les feuilles ovales, entières et velues. Elles ne présentent, du reste, rien de remarquable. (B.)

OEDICNÈME, *Ædicnemus*, Belon ; *Charadrius*, Linn. ; *Otis*, Lath. Genre de l'ordre des oiseaux ECHASSIERS, de la tribu des DI-TRIDACTYLES et de la famille des AEGIALITES. *Caractères* : bec entouré d'une membrane jusqu'au-delà du milieu, plus long que la tête, droit, fendu jusqu'aux yeux, comprimé depuis les narines, caréné en dessus, renflé vers bout, un peu obtus ; narines de la forme d'une S, longitudinales, ouvertes, situées vers le milieu du bec ; langue un peu charnue, entière ; tarses épais, renflés par derrière, près du talon, chez l'oiseau vivant ; bas de la jambe dénué de plumes ; trois doigts dirigés en avant, bordés, courts, calleux en dessous, réunis à la base par une membrane ; pouce nul ; ongle intermédiaire plus grand et plus épais que les autres, à bord interne dilaté, tranchant et creusé en dessous ; la première rémige la plus longue de toutes.

Les oiseaux de ce groupe, du moins l'espèce qui habite l'Europe, se tiennent de préférence sur le plateau des collines, dans les terrains secs, pierreux, et sur les dunes sablonneuses ; de là est venu, en Beauce, que l'on appelle un mauvais terrain, une terre à *courlis* (nom qu'on leur impose dans cette contrée). Cette habitude de ne se tenir que dans des lieux arides et élevés, les distingue très-bien des pluviers ; ce fait est une des exceptions que l'on remarque dans les

nombreuses espèces dont le bas de la jambe est dénué de plumes. Les *œdicnèmes* sont polygames, et leurs petits quittent leur nid dès leur naissance.

* L'ŒDICNÈME D'EUROPE, dit le GRAND PLOUVIER, *Œdicnemus europæus*, Vieill. ; *Otis œdicnemus*, Lath. ; pl. enl. de Buff. n.º 919. Cet ornithologiste fait de cet oiseau une *outarde* ; il est vrai que Belon dit qu'au premier aspect il lui trouva tant de ressemblance avec la *petite outarde*, qu'il lui en appliqua le nom ; d'autres l'ont nommé *courlis de terre*, d'après son cri assez semblable à celui des vrais *courlis*. « Cependant, dit Buffon, ce n'est ni une *outarde*, ni un *courlis* ; c'est plutôt un *pluvier*, auquel il tient de près par plusieurs caractères communs ; mais il s'en éloigne assez par quelques autres pour qu'on puisse l'isoler ; ses habitudes sont différentes, et il porte des traits d'une conformation particulière ; ses jambes épaisses ont un renflement marqué au-dessous du genou qui paroît gonflé ; caractère d'après lequel Belon l'a nommé *jambe enflée* (*œdicnemus*). »

Cet oiseau a de quinze à dix-sept pouces de longueur ; le bec garni d'une membrane jaune jusqu'au milieu, et noirâtre vers la pointe ; les yeux grands ; l'iris et les paupières d'un jaune orangé, la tête grosse, ronde, couverte de plumes d'un brun tanné avec des traits noirâtres le long des tiges, ainsi que le dessus du cou et du corps ; le dessous est pareil, mais avec des nuances plus pâles ; il faut cependant en excepter le haut de la gorge, le ventre et le bas-ventre, qui sont d'un blanc jaunâtre pâle ; deux traits d'un blanc roussâtre passent dessus et dessous l'œil ; une bande blanchâtre traverse les ailes dont les plumes sont noires, avec une grande tache blanche sur la première, vers son milieu ; la queue a ses six plumes intermédiaires rayées de brun transversalement ; les six autres sont blanches et rayées de noirâtre ; toutes, excepté les deux du milieu, ont plus ou moins de noir à leur extrémité : les pieds sont jaunes et les ongles noirs.

Cette espèce, répandue dans l'ancien continent, paroît dans plusieurs parties de la France dès avant le printemps, et les quitte en novembre pendant les premières pluies d'automne. A l'époque du départ qui se fait pendant la nuit, ces oiseaux se réunissent en troupes de trois à quatre cents, et semblent se mettre sous la conduite d'un seul, dont la voix est leur régulateur.

Les *œdicnèmes*, plus timides encore que sauvages, sont tellement dominés par la peur, qu'ils restent immobiles tant que le soleil est sur l'horizon ; quoiqu'ils y voient très-bien le jour, ils ne se mettent en mouvement et ne se font entendre qu'à l'entrée de la nuit ; c'est alors qu'ils se répandent de tous

côtés; en volant rapidement et criant de toutes leurs forces sur les hauteurs; leur voix, qui s'entend de très-loin, est un son plaintif, semblable à celui d'une flûte tierce, et prolongé sur trois ou quatre tons en montant du grave à l'aigu; ils ne cessent de crier pendant la plus grande partie de la nuit, et c'est alors qu'ils se rapprochent des habitations. Si on les fait lever pendant le jour, ils volent en rasant la terre; leur marche est très-vive, et ils courent sur la pelouse et dans les champs aussi vite qu'un chien; de là leur est venu dans la Beauce le nom d'*arpenteur*. Ils s'arrêtent tout court après avoir couru, tiennent leur corps, leur tête, immobiles, et se blotissent contre terre.

Leur nourriture sont les insectes, scarabées et grillons, les petits limaçons, tous les coquillages de terre, et même les lézards et les petites couleuvres.

Cette espèce ne fait point de nid. La femelle dépose deux à trois œufs d'un blanc cendré, avec des taches comme incrustées d'un brun olive noirâtre, assez gros, et longs de plus de deux pouces, dans une petite excavation de forme elliptique, sur la terre nue, dans le sable ou entre les pierres; elle les couve pendant trente jours. Le mâle, aussi constant que vif dans ses amours, ne la quitte pas, et l'aide à l'éducation des petits, qui est très-longue: car quoiqu'ils suivent leurs père et mère lorsqu'ils sont nés, ils n'acquièrent que fort tard la faculté de voler, et ne sont pendant longtemps couverts que d'un duvet épais de couleur grise. Les jeunes passent pour un bon gibier; cependant l'on mange aussi les vieux.

L'ŒDICNEME A GROS BEC, *Œdicnemus magnirostris*, Geoffroy-S.-Hilaire, pl. G 39, fig. 1 de ce Dict. Son bec est noir, beaucoup plus long, plus gros et plus comprimé que celui de ses congénères; trois bandelettes, dont l'une blanche et les deux autres noires, occupent les deux côtés de la tête; la première passe au-dessus de l'œil et se termine au bas et sur les côtés de l'occiput; une des deux autres la borde en dessus et l'accompagne dans toute sa longueur; la troisième, qui part de l'angle antérieur de l'œil, est étroite sous les yeux, s'élargit ensuite sur les joues et descend sur les côtés de la nuque; une tache noirâtre s'étend en longueur sur les côtés du menton; les paupières, le reste des joues, la gorge sont blancs; les plumes du dessus de la tête et du cou grises, variées de petites taches noirâtres; le dos est d'un gris cendré; une bande blanche et longitudinale se fait remarquer sur la partie de l'aile la plus proche du dos; les couvertures qui se trouvent au-dessous de cette bande, les grandes et les petites plumes secondaires sont d'un joli cendré très-clair;

les premières rémiges noires ; la plus extérieure a une grande marque blanche vers le milieu ; cette même couleur couvre aussi le pli de l'aile, le ventre et les parties postérieures ; les plumes du devant du cou et de la poitrine ont le long de leur tige un long trait brun sur un fond gris-cendré ; ce trait est très-prononcé sur le haut du cou, mais presque effacé sur le bas et sur l'estomac ; les pennes caudales sont étagées tachetées et grises en dessous ; les pieds d'un gris rembruni, chez l'oiseau mort : longueur totale, 17 pouces environ. Cet individu est au Muséum d'Histoire naturelle.

L'ŒDICNÈME A LONGS PIEDS, *Œdicnemus longipes*, Geoffroy-St.-Hillaire, a le bec noir, le capistrum, les sourcils, la gorge, le ventre, les parties postérieures, le pli de l'aile et le milieu de ses premières pennes, d'un blanc pur ; le devant du cou, la poitrine, le haut du ventre et une partie des couvertures intermédiaires du dessus de l'aile, de même couleur, mais tachetée de noir le long de la tige de chaque plume ; le reste des couvertures supérieures de l'aile, les oreilles, les côtés du cou, et le dos bruns, avec quelques taches blanches ; le sommet de la tête, l'occiput, la nuque et le dessus du cou d'un gris-cendré clair, varié de petites lignes rembrunies ; le reste des pennes primaires noir ; la queue étagée ; ses pennes latérales blanches et noires ; ses intermédiaires d'un gris clair, et traversées par des bandettes irrégulières d'un gris sombre ; les pieds brunâtres chez l'oiseau mort : longueur totale, 19 à 20 pouces. Cet individu est au Muséum d'Histoire naturelle, et y a été apporté de même que le précédent, par les naturalistes qui ont été à la Nouvelle-Hollande avec le capitaine Baudin. (v.)

ŒDICNEMUS (jambe enflée). Nom générique du grand pluvier ou courlis de terre, et que Belon a donné à cet oiseau qui, en effet, a le derrière du tarse renflé vers le haut, quand il est vivant. C'est sur cette partie qu'il se repose quand il se blottit, et le tarse est alors élevé perpendiculairement. (v.)

ŒDIPPUS. Linnæus a donné ce nom spécifique à un petit singe d'Amérique, du genre OUISTITI. C'est le PINCHE. (DESL.)

ŒDMANNIE, *Œdmania*. Genre de plantes établi par Thunberg, dans la diadelphie, lequel offre pour caractères : un calice bilabié ; une lèvre supérieure bifide et une lèvre inférieure filiforme ; cinq pétales pédicellés ; un légume lancéolé.

Ce genre ne renferme qu'une espèce, qui croît au Cap de Bonne-Espérance, et que Thunberg a appelée ŒDMANNIE LANCÉE. C'est une plante presque herbacée, glabre, à tige

simple , à feuilles alternes , sessiles , lancéolées , imbriquées ; à fleurs grandes , solitaires , placées au sommet de la tige , au nombre de cinq à six. Elle se rapproche du *BOSSIEA* , figuré par Ventenat , pl. 7 de ses *Plantes du jardin de Cels.* (B.)

OE EN. Dans la principauté de Galles , c'est le nom des *AGNEAUX.* (DESM.)

OEGITHALES. *V. ÆGITALES.* (DESM.)

OEGITHE. *V. ÆGITHE.* (DESM.)

OEGOCÈRE. *V. ÆGOCÈRE.* (DESM.)

OEIL , *Oculus.* Organe disposé pour apercevoir les rayons lumineux , ou les couleurs et les formes des corps ; c'est une espèce de chambre obscure globuleuse , et remplie de liqueurs limpides de diverses densités , avec une lentille ou cristallin.

Tous les animaux à deux ordres de nerfs et vertébrés ont deux yeux ; car la *taupe* , le *zémui* , la *cécilie* en ont sous la peau à l'endroit ordinaire ; mais ils sont très-petits. Ainsi , les quadrupèdes , les cétacés , les oiseaux , les reptiles et les poissons , hors la *myxine* , n'en manquent jamais naturellement. Dans un poisson , le *cobitis anableps* , la cornée est divisée en deux pupilles , seul exemple connu de pareille conformation. Les mollusques , tels que les *seiches* , en ont deux aussi , comme plusieurs coquillages univalves ; les bivalves n'en ont pas. Les crustacés ont deux yeux mobiles , et portés sur un pédicule qui est articulé en quelques espèces. Tous les insectes ailés ont des yeux à plusieurs facettes ou réticulés ; mais on trouve aussi des yeux simples dans les insectes orthoptères , hémiptères , névroptères , diptères et plusieurs hyménoptères. Cependant , les éphémères , les phryganes , n'ont que deux yeux simples ; mais les hémérobes , les fourmilions , les coléoptères et les papillons de jour n'ont que des yeux composés de même que ceux des cloportes. Les araignées et les scorpions sont privés de cette sorte d'yeux , et n'en ont que de simples en nombre variable , ordinairement huit. Les larves des insectes à métamorphose complète ont des yeux simples seulement. Les sangsues et les néréides ont des points noirs qu'on a pu prendre pour des yeux ; mais les zoophytes en sont entièrement privés , quoique beaucoup d'espèces sentent la lumière , ou la recherchent ; et les animalcules microscopiques savent même s'éviter entre eux comme s'ils se voyoient. On prétend que l'*hippobosque* , le *monocle* , etc. , n'ont qu'un œil. Mais c'est l'extrême rapprochement de leurs deux yeux qui semble les confondre en un seul. D'autres insectes en ont jusqu'à huit et plus.

Tous les animaux qui ont une véritable tête ont donc des yeux , à ce qu'il paroît , à peu d'exceptions près. Les petites

espèces en ont de plus gros que les grandes races ; car ceux de la *baleine* ne font pas la 1,000,000.^e partie de son corps , tandis que dans une mouche ils font bien la 20^e.

Dans les animaux qui vivent sur la terre , les yeux sont presque sphériques ; chez les espèces aquatiques, ils sont aplatis , parce qu'elles habitent dans un milieu plus dense, et que leurs yeux ne contiennent pas d'humeur aqueuse ; ce qui auroit été superflu , puisqu'ils sont plongés dans l'eau. Mais chez les oiseaux , surtout parmi ceux de haut vol , l'humeur aqueuse de l'*œil* est d'autant plus abondante , que la lumière doit être plus réfrangée , à cause de la raréfaction de l'atmosphère dans laquelle cette lumière est aperçue.

Le cristallin a la forme d'une lentille épaisse dans les quadrupèdes et les reptiles ; il est très-aplati dans les oiseaux , et sphérique chez les poissons et les cétacés , à cause de la densité de l'eau dans laquelle ils nagent. L'humeur aqueuse et l'humeur vitreuse sont chacune un septième des liquides aqueux de l'œil des poissons ; le cristallin fait les trois septièmes.

Chacune des facettes hexagones des yeux réticulés des insectes est un œil parfait ; de sorte que chacun de ces animaux a plusieurs centaines d'yeux , et n'en voit pas moins les objets simples , puisque nous les voyons tels aussi avec nos deux yeux. Cette multiplicité d'yeux étoit nécessaire à l'insecte , parce qu'ils sont immobiles sur sa tête , et ne peuvent pas se tourner vers les objets ; au contraire les *écrevisses* , qui ont les yeux mobiles , n'en ont aussi que deux.

Aucun des crustacés et des insectes n'a de paupières , non plus que les poissons et les mollusques ; mais les autres animaux en ont reçu : quelques familles de quadrupèdes et les oiseaux en ont même trois. Cette troisième est placée dans le grand angle de l'œil ; elle se remarque bien chez les espèces nocturnes qui la tirent comme un rideau sur l'œil dans le grand jour qui les offusque ; on l'appelle *membrana nyctitans* , ou membrane clignotante.

La première tunique de l'œil est la *sclérotique* , qui est blanche , opaque , et qui entoure entièrement l'œil , excepté sur le devant où est l'iris , que recouvre une membrane transparente appelée *cornée* , et celle-ci est tapissée à l'extérieur d'une tunique très-délicate , muqueuse , nommée *conjonctive* , qui se replie sous les paupières pour les rejoindre à l'œil. C'est elle qui s'irrite ou s'enflamme dans les ophthalmies. Les seiches manquent de cornée. L'intérieur de la sclérotique est tapissé d'une membrane fine et molle , qui se nomme *choroïde*. Sa couleur est plus ou moins noirâtre , comme on le voit dans l'*iris* , qui est bleuâtre aux uns , noirâtre aux au-

tres, etc.; de même que la couleur des cheveux: cet enduit ou *pigmentum*, manque chez les animaux albinos. Au milieu de l'iris est un petit trou, nommé *pupille*, qui se resserre à la lumière; un anneau plissé, qu'on appelle *anneau ciliaire*, soutient la lentille transparente du *crystallin*; au-devant de celui-ci se trouve l'*humour aqueuse* très-limpide, et qui peut se renouveler lorsqu'elle se perd; derrière le *crystallin*, l'*humour vitrée*, sorte de gelée transparente, remplit toute la cavité postérieure de l'œil; au fond de l'œil, une membrane, qu'on nomme *rétilne*, tapisse la partie opposée à l'iris. C'est un épanouissement du *nerf optique* ou *nerf de la vision*.

L'œil humain est nu en différents sens par six muscles. Les mammifères en ont un septième ou le suspenseur, parce qu'ils ont souvent la tête baissée. Lorsqu'on regarde des corps rapprochés, la cornée devient plus convexe que lorsqu'on regarde les objets de loin. Elle est aussi plus aplatie dans les vieillards et dans les presbytes. Plus la rétine est rapprochée du *crystallin*, plus on voit de loin mieux que de près; au contraire, on est myope lorsque le *crystallin* et la rétine sont plus éloignés. Plus le *crystallin* est convexe, plus on est myope: par une raison contraire, les oiseaux sont presbytes.

Le *crystallin* est une lentille de matière albumineuse transparente, dont l'aplatissement de chaque côté n'est pas toujours le même. Chez l'homme son axe est à son diamètre, comme un est à deux; dans le cheval :: 2 : 3; dans la chouette :: 3 : 4; dans le saumon :: 9 : 10. Le *crystallin* est aussi composé de couches qui augmentent de densité en approchant du centre; ce sont des lames qui s'emboîtent et forment des fibres rayonnantes à peu près comme des méridiens, ou longitudes, se rendant aux pôles sur les globes représentant la terre.

C'est principalement par la figure du *crystallin*, et par son éloignement ou son rapprochement de la rétine, que la nature a disposé les animaux à voir de loin ou de près, avec plus ou moins de netteté, les divers objets. Or, cette disposition de l'organe de la vue est nécessairement coordonnée à celle du mouvement des membres. Supposez, en effet, un oiseau myope; à quoi lui serviroit la rapidité de ses ailes, s'il apercevoit à peine à quelques pas de lui, et s'il alloit se choquer ainsi contre tous les objets dans son vol impétueux? Il faut donc de toute nécessité que la nature prévoyante l'ait rendu presbyte. Il en sera de même des poissons voyageurs, des insectes déprédateurs dont le vol doit être preste, et le coup d'œil sûr pour découvrir leur victime, comme sont les libellules, les sphex, les asiles; etc. Aussi toutes ces races devorantes et les espèces voyageuses ont la vue étendue à pro-

portion de la rapidité de leur mouvement. De même les mammifères montagnards à course vive, comme les bouquetins et chamois, ont le coup d'œil fort vaste et juste pour mesurer l'étendue des précipices des rochers, sur lesquels ils s'élancent dans leurs bonds audacieux, avec un aplomb singulier d'où dépend leur vie. Les chasseurs le savent bien, et toute l'industrie de l'homme n'équivaut pas la perfection des organes de ces animaux. C'est ainsi que les hommes, les animaux à courte vue ou myopes, sont bornés dans leurs mouvemens; c'est ainsi que la taupe et les animaux presque aveugles sont contraints de s'enfouir ou de se dérober au grand jour qui les exposerait trop à leurs ennemis.

Autour de la cornée des oiseaux est placé un cercle de pièces osseuses, surtout très-remarquables chez les espèces nocturnes (les chouettes et hiboux); ces osselets peuvent se rapprocher et se dilater au gré de l'animal, afin de donner divers degrés de convexité à l'œil, ou d'augmenter, soit la presbytie, soit la myopie, selon que l'oiseau a plus besoin de voir loin ou près les objets.

Les trois humeurs de l'œil ont pour objet la correction de la différence de réfrangibilité des rayons lumineux: c'est sur ce principe qu'on a composé les lunettes achromatiques, c'est-à-dire, celles qui ne terminent jamais les objets par les couleurs de l'iris. Tous les animaux ont aussi le pouvoir de modifier la forme de leur œil jusqu'à certain point, pour l'approprier à la vision distincte d'objets plus ou moins éloignés.

L'iris peut être séparé en deux membranes, dont l'une est la *ruyschienne*, et l'autre l'*uvée*. Les animaux nocturnes ont leur pupille très-contractée pendant le jour, et dilatée la nuit. Outre le nerf optique, les yeux reçoivent aussi d'autres branches nerveuses; il paroît surtout qu'un rameau du grand sympathique a beaucoup d'influence sur la vision.

Nous n'entrerons pas ici dans les détails d'optique qui ont rapport à la lumière; ils sont décrits dans tous les ouvrages de physique. On sait que son angle de réflexion égale celui de son incidence, qu'elle se réfracte, se divise en sept rayons primitifs, etc. On connoît les illusions d'optique, la catoptrique ou la théorie des miroirs, et les effets de la dioptrique ou de la réfraction de la lumière, qui tiennent spécialement aux modifications qu'elle éprouve en passant au travers des diverses humeurs des yeux. On admet, d'après l'expérience, trois lois générales sur lesquelles la dioptrique est fondée; savoir: 1.^o *les rayons de lumière se réfractent toujours en passant obliquement d'un milieu dans un autre plus ou moins dense et résistant*; 2.^o *lorsque les rayons se réfractent en passant d'un milieu plus rare ou plus résistant dans un plus dense ou un moins résistant,*

L'angle de réfraction est plus petit que celui d'incidence et vicissim ; 3.º dans toute réfraction grande ou petite , les sinus des deux angles de réfraction et d'incidence restent en rapport constant lorsque les milieux sont les mêmes.

On corrige , par le moyen des lunettes à verres convexes , la trop grande divergence des rayons visuels chez les vieillards , et leur trop grande convergence chez les myopes , par des lunettes à verres concaves. La nature a donné , à cet égard , une structure particulière aux oiseaux ; une sorte de bourse plissée , ou un muscle en losange , retire plus ou moins en arrière le cristallin et le rapproche diversement de la rétine , pour produire le même effet qu'on obtient des lunettes à longue vue dont on tire diversement les tubes , afin de mettre les lentilles au foyer convenable à la vision ; car les oiseaux doivent pouvoir regarder les objets à de longues distances. Les chambres noires représentent assez bien le mécanisme par lequel les figures éclairées des objets se peignent sur la rétine.

Les couleurs rouge et blanche agissent plus vivement sur l'œil que les autres , et les maniaques , les hommes affectés d'ophthalmies , les supportent à peine. Lorsqu'on frotte ou que l'on comprime le globe de l'œil , on aperçoit une multitude d'étincelles ou de points lumineux. Les images qui se peignent sur la rétine sont renversées ; cependant , nous ne voyons pas les objets renversés , parce que tous restent dans le même ordre où ils seroient s'ils étoient peints sur la rétine dans l'état ordinaire. En effet , si tout paroît renversé , les rapports des objets entre eux sont les mêmes que s'ils ne paroissent pas renversés ; d'où il suit que nous devons les apercevoir dans l'état ordinaire. Quoique nous ayons deux yeux , nous voyons les corps simples , parce que nos sensations sont simultanées ; et en s'incorporant , elles affectent l'âme d'une seule impression. La durée de l'ébranlement de la rétine dans la vision peut subsister encore quelque temps après avoir vu. Ainsi , lorsqu'on regarde le soleil , une tache brillante suit partout notre vue pendant plusieurs momens. Si , après avoir été ébloui d'une vive lumière , on n'aperçoit plus les objets dans l'ombre , c'est une espèce de *nyctalopie*. On appelle *héméralopie* , au contraire , la difficulté de voir au grand jour , et la bonne vue pendant la nuit , avec la lumière la plus foible. Ce qui est une espèce de maladie pour les hommes aux yeux gris et cendrés , à vue tendre , est l'état naturel de la vue chez les oiseaux de proie nocturnes , chez les chats , les lions , les chauve-souris , etc. , et même chez les papillons de nuit. C'est un excès de sensibilité dans l'organe de la vue , qui paroît surtout causé par l'absence ou le

peu d'épaissir du vernis de la choroïde qui laisse ainsi pénétrer trop de rayons de lumière dans la chambre de l'œil pendant le grand jour. De là vient que les animaux nocturnes le fuient, et voient mieux par le crépuscule. Tels sont aussi les blafards, les nègres blancs, les lapins blancs et autres albinos aux yeux rouges et délicats (*V. NOCTURNES, animaux*). Aussi, dans certaines inflammations des yeux, le jour est insupportable, mais on voit clair pendant la nuit. L'empereur Tibère pouvoit, dit-on, apercevoir de nuit tous les objets.

Quelquefois les yeux sont de force inégale, ce qui produit une espèce de *strabisme*. On louche, parce qu'un œil a plus de force que l'autre, et que le point de la vision commune n'est pas le même; d'où il suit qu'il faut écarter un œil, afin de prendre ce point de vision fixe par l'autre œil. Nous ne pouvons pas juger de la distance des objets par la vue seule, mais le toucher rectifie cette illusion; aussi l'aveugle à qui Cheselden rendit la lumière, se trompoit toujours sur les distances; il ne pouvoit concevoir comment le pouce placé au-devant de l'œil, lui paroissoit plus large qu'une maison à quelque éloignement, et pourquoi les figures peintes sur la toile lui sembloient être en relief.

L'œil est le sens qui nous donne les idées les plus étendues et les plus générales; cependant il ne paroît pas que l'intelligence soit plus parfaite dans les presbytes que dans les myopes. Beaucoup d'hommes de génie ont eu la vue foible, ou même ont été aveugles. Les yeux, au reste, sont les organes les plus expressifs du sentiment et de l'esprit. Un œil éteint marque une âme morte et insensible; les sentimens d'amour, de colère, de tendresse, de fierté, se remarquent au simple coup d'œil. Un organe aussi merveilleux, qui semble être le chef-d'œuvre de l'organisation, l'une des plus éclatantes preuves de l'intelligence qui a présidé à la formation des animaux, a été regardé en ce Dictionnaire comme *un poil développé*. Nous croyons inutile de réfuter cette idée, pour le moins bizarre, ainsi que celle qui considère l'oreille, les dents, comme des sortes de poils modifiés. Ils le seroient, en effet, bien étrangement en pareil cas.

Nous ne pouvons entrer dans le détail des parties qui accompagnent l'œil, comme les glandes lacrymales dont l'humour le lubrifie et les coussins graisseux sur lesquels il repose. Dans les yeux composés des insectes, leurs facettes sont hexagones, ainsi que les rayons des abeilles, et chaque facette forme un cristallin. Un vernis analogue à celui de la choroïde tapisse le dessous, et, selon sa couleur, rend l'in-

secte propre à voir de jour , ou de nuit. Le nerf optique s'épanouit au-dessous de la choroïde.

De la vision.

On a prétendu que les grands spectacles de la nature offerts à notre vue étoient sans doute très-capables de développer en nous le génie ; ainsi l'aspect effrayant et sublime des Alpes , la profondeur de ses précipices et la hauteur démesurée de ses roches , les glaciers énormes , les cataractes écumantes , la vue des tempêtes sur l'Océan (1), peuvent nous donner l'idée du sublime ; mais il faut observer cependant que cette faculté d'éprouver et de peindre ce sentiment est dans nous-mêmes et dépend principalement de l'imagination, *cette reine des terreurs*, comme l'a nommée Shakespeare. En effet , beaucoup de poètes sublimes , tels qu'Homère , Milton , Ossian , ont écrit leurs poèmes étant aveugles , et n'ayant plus que dans la mémoire les grandes scènes du monde qu'ils ont si bien su représenter. L'histoire nous assure même que le philosophe Démocrite se fit perdre exprès la vue en regardant le soleil , afin que n'étant plus distrait par tout ce qui l'environnoit , il pût réfléchir avec plus de tranquillité. Il est certain que les aveugles sont communément spirituels , et l'on diroit que l'imagination s'enfle et se grossisse de tout ce qui est soustrait à la vue ; car , si nous y prenons garde , nous reconnoissons que la vue rabaisse toujours ce que nous nous sommes imaginé. Les gens les plus ignorans , ceux qui ont le moins observé de choses en leur vie , comme les enfans , imaginent pendant la nuit des spectres , des fantômes , des démons et mille objets extraordinaires , où il n'y a souvent rien du tout ; et lorsqu'ils osent toucher ces objets qui les épouvantent , ils sont tout confus d'y reconnoître des choses communes. Au contraire , celui qui fait un grand usage de sa vue , qui connoît beaucoup d'objets , est moins susceptible de céder ainsi à son imagination : voilà pourquoi les savans , les érudits , ceux qui ont beaucoup vu et beaucoup appris , sont incrédules et ont l'imagination froide ; ils ne se représentent plus rien au-delà du physique. Trop de science dessèche souvent le cœur , et l'ignorance nous donne les plus grands plaisirs d'esprit ; car elle est comme une faim

(1) On dit que le célèbre Vernet , voulant peindre une tempête sur mer , s'embarqua pour en observer quelqu'une. Pendant qu'elle durait , il s'étoit fait attacher au tillac du vaisseau , et regardant avec ravissement l'affreux combat des élémens , il s'écrioit : *Ah ! que cela est beau !* tandis que tout l'équipage étoit transi d'effroi , en se voyant près de faire naufrage.

de l'âme , qui étant rassasiée de connoissances , n'a plus que du dégoût. Seulement quelques hommes privilégiés , après avoir épuisé le domaine de la science , et reconnoissant combien ils sont encore ignorans , conservent cet appétit et cette sensibilité de l'âme , qui est le véritable instrument du génie.

Sed , pauci quos æquus amavit
Juppiter aut ardens exivit ad æthera virtus ,
Dis geniti , potuère.

De même que l'habitude des sons forts rend les hommes plus courageux , et celle des saveurs violentes donne aux caractères plus de rudesse ; de même l'habitude de voir des objets très-éclairés enivre en quelque sorte la vue , et doit porter une certaine exaltation dans les idées , puisque le cerveau en est plus vivement frappé. Lorsque nous considérons que les Orientaux , les Asiatiques , toujours exposés à une lumière éclatante , aiment les couleurs les plus frappantes , telles que le rouge , le blanc , le bleu vif , et ne s'expriment aussi que par des locutions brillantes , pittoresques , par des termes ampoulés , des hyperboles outrées , des métaphores hardies , nous devons attribuer cette exaltation de l'esprit à leur vue continue d'objets trop éclairés ; et je suis persuadé qu'un homme perpétuellement plongé dans l'ombre et la nuit , auroit des idées foibles , un langage froid , et , pour ainsi dire , étioié comme les plantes qui naissent dans les souterrains. Aussi les peuples des pays sombres et pleins de brouillards , comme les Septentrionaux , ont souvent un esprit bouché , morne , sans couleur , tandis que celui des Méridionaux est trop éblouissant. C'est sans doute pour cela que la poésie , les fictions , les rêveries mythologiques , etc. , ont toutes pris naissance dans l'Orient , l'Inde et l'Égypte.

Le sens de la vue est le seul , avec l'ouïe , qui nous donne des idées du *beau* , du *sublime*. Les charmes de la peinture , de la sculpture , de la mimique , de l'architecture , ne nous sont guère connus que par le premier sens , de même que la musique , la poésie , l'éloquence et autres beaux arts ne sont sentis que par l'oreille. Ce sont les sens du génie ; les trois autres sont plus matériels et plus sensuels , tandis que l'ouïe et la vue sont pour ainsi dire tout spirituels. (*Consultez l'art. SENS.*)

La vue est le plus actif et le plus délicat de tous nos sens ; il agit beaucoup sur l'âme , mais moins encore que l'ouïe. Les sourds sont tristes et mornes , tandis que les aveugles sont ordinairement gais , et ils parlent facilement. Ils ont plus d'esprit , en général , que les sourds ; car il paroît que nous

acquérons encore plus d'intelligence par les oreilles que par les yeux.

Considérez que les sens de la vue et de l'ouïe sont bien autrement conformés que les trois sens qui émanent du toucher et qui s'opèrent sur des membranes ; tels sont le goût, l'odorat et le tact. Mais l'ouïe et la vue ne s'opèrent point par une espèce de toucher ; ce sont plutôt des vibrations ou des ébranlemens de l'air ou de la lumière, qui pénètrent dans des humeurs et qui viennent aboutir sur les épanouissemens des nerfs optiques ou auditifs. Les sensations sont plus *spiritualisées* et moins intimes que dans les autres sens ; aussi la vue et l'ouïe sont plus exposées qu'eux aux erreurs. Au reste, rien de plus admirable que la conformation de ces sens, et la sagesse inconcevable avec laquelle ils sont organisés, nous remplit de vénération pour la prévoyance de la nature et sa suprême puissance. Ce n'est qu'en observant les diverses qualités réfractives des humeurs de l'œil, que le célèbre Euler a trouvé le moyen de fabriquer les lunettes achromatiques. Nos cornets acoustiques ont été modelés en quelque sorte sur le limaçon de l'oreille. C'est la nature qui nous donne ainsi les plus savantes leçons ; c'est en l'imitant que nous parviendrons à tout ce qu'il est permis à l'homme d'espérer et de jouir sur la terre. *Consultez* les mots SENS, NERFS, OREILLE. On connoît les beaux travaux de Zinn, de Soemmering sur l'organe de l'œil, son anatomie et sa physiologie ; ses affections viennent d'être décrites avec un rare degré de perfection dans le bel ouvrage d'A. P. Demours, accompagné de superbes figures en couleur, en 1818. (VIREY.)

OEIL. C'est le BOUTON des arbres dans le commencement de son développement. *Voyez* ce mot, celui de FEUILLE et GREFFE. (B.)

OEIL D'AMMON, ou **OEIL DE BOUC.** Coquille du genre BULIME. (B.)

OEIL BLANC. Nom imposé par les habitans de l'Île-de-France au TCHÉRIC, parce qu'il a les paupières blanches. *V.* FAUVETTE TCHÉRIC. (V.)

OEIL DE BOËUF. Poisson du genre des SPARES, le *sparus macrophthalmus*. (B.)

OEIL DE BOËUF. On donne ce nom à une *hélice*, aussi connue sous celui d'*ognon blanc*. (DESM.)

OEIL DE BOËUF. Nom vulgaire des plantes du genre BUPHTHALME. On donne aussi ce nom à la CAMOMILLE DES TEINTURIERS. (B.)

OEIL-DE-BOËUF. Petit nuage noir qui se forme sur la mer voisine du Cap de Bonne-Espérance, qui bientôt prend

une étendue considérable , et qui pour l'ordinaire est suivi d'une tempête. Ce phénomène a probablement la même origine que les trombes. *V.* l'article MER. (PAT.)

OEIL DE BOUC. Du temps de Rondelet et d'Aldrovande , on donnoit communément en France ce nom aux coquillages du genre des PATELLES. L'*œil de bouc rudié* (Argenville , tab. 2 , lettre B) est une variété de la *patella cypria* de Linnæus. Une *hélice* est aussi appelée *œil de bouc* , ou *œil de bœuf*. (DESM.)

OEIL DE BOUC. On donne ce nom à la CAMOMILLE PYRÈTHRE , et à la CHRYSANTHÈME DES PRÉS. (B.)

OEIL DE BOUC. *V.* OEIL D'AMMON. (B.)

OEIL DE BOUC (FAUX). C'est l'HÉLICE PESON. (B.)

OEIL DE BOURRIQUE. Nom d'un DOLIC (*dolichos urens*, L.). (B.)

OEIL - DE - CHAT ou **CHATOYANTE.** C'est une pierre dure un peu transparente , qui , étant taillée en cabochon , offre à sa surface et dans son intérieur une lumière ondoyante , dont les reflets assez vifs produisent un effet agréable à l'œil , quand on la fait tourner en divers sens en l'exposant au grand jour.

Sa couleur la plus ordinaire est d'un gris jaunâtre ou tirant sur le vert d'olive ; on en trouve aussi de rougeâtre et de plusieurs autres nuances.

Elle est communément d'un petit volume ; il est rare qu'elle excède la grosseur d'une noisette ; pour l'ordinaire elle est beaucoup moindre : elle est employée en bijouterie , et l'on en fait de jolies bagues.

L'*œil-de-chat* se trouve dans l'île de Ceylan , dans le Malabar , et autres contrées orientales , d'où on nous l'apporte tout taillé , et en petits fragments bruts.

Le chatoyement de cette pierre est dû à sa structure , qui paroît être fibreuse ou formée de lames d'une extrême ténuité , parfaitement parallèles , et fortement adhérentes les unes aux autres. Werner et Saussure ont reconnu des fibres dans sa contexture. Quand on la rompt transversalement , sa cassure est inégale , mais compacte et quelquefois conchoïde , avec l'aspect gras ou résineux ; longitudinalement , elle est un peu lamelleuse. Elle est aigre et dure sous la lime , et néanmoins assez facile à briser.

La pesanteur spécifique de l'*œil-de-chat* est , suivant Klaproth , de 2,125 à 2,660.

Quoique cette pierre soit presque entièrement composée de terre siliceuse, ses petits fragmens fondent au chalumeau sans addition, mais avec beaucoup de difficulté.

Klaproth a fait l'analyse d'un *œil-de-chat* de Ceylan et d'une variété de la même pierre, de couleur rougeâtre, venant du Malabar; il en a obtenu les résultats suivans :

<i>Œil de chat</i> de CEYLAN.	<i>Œil de chat</i> du MALABAR.
Silice. 95,	94,50.
Alumine. 1,75.	2,
Chaux. 1,50.	1,50.
Oxyde de fer. 0,25.	0,25.
Perte. 1,50.	1,75.

Quelques naturalistes ont pensé que le chatoïement de cette pierre étoit uniquement produit par des faisceaux de filets d'amiante qui se trouvoient enveloppés dans du quartz, et ils ont fait tailler, à la manière des chatoyantes, divers cristaux de quartz, soit du Dauphiné, soit des Pyrénées, qui se trouvoient remplis de cette substance; mais quoiqu'ils eussent en effet un certain chatoïement qu'ont toujours des matières fibreuses susceptibles de poli, ils étoient bien loin d'avoir le jeu des véritables chatoyantes. On y remarquoit, d'ailleurs, des inégalités dans le tissu fibreux, que n'offre jamais l'*œil-de-chat* proprement dit, qui paroît toujours homogène et d'une texture uniforme.

Il me semble donc que, soit que l'on considère ce tissu comme fibreux ou comme formé de petites lames parallèles, on doit regarder l'*œil-de-chat* comme une matière homogène d'un tissu particulier, mais non comme une substance quarzeuse mêlée de filets étrangers.

Cette matière paroît avoir un tissu analogue à celui du gypse soyeux de la Chine, ou du sel marin fibreux de Sibérie, ou du spath calcaire satiné du Cumberland, et autres matières semblables, qui toutes sont chatoyantes, par le seul effet de leur structure, sans l'intervention d'aucun corps étranger, à moins que ce ne soit par une combinaison intime, et non par un simple mélange mécanique.

J'ai trouvé, dans les fissures des granites graphiques des monts Oural, des cristaux de quartz noirâtre plus gros que le bras, qui avoient pour gangue un feldspath tout pur, qui est encore adhérent à leur base; et il paroît que les molécules de ce feldspath se sont intimement combinées avec la matière quarzeuse, car les cristaux sont sensiblement lamelleux et chatoyans.

Je penserois donc que l'*œil-de-chat* est le résultat d'une combinaison intime du quartz avec la matière de quelque pierre précieuse; et ce qui me porteroit surtout à le croire, c'est que j'ai des groupes d'aigue-marines et de cristaux de quartz noir d'un fort volume, où l'on reconnoît que dans quelques parties les deux matières se sont combinées, et que les cristaux de quartz sont devenus évidemment lamelleux. Quand ces deux substances se sont trouvées combinées en égale proportion, il en est résulté une troisième espèce dont j'ai rendu compte au mot ÉMERAUDE (t. VII, p. 420, 1.^{re} édit. de ce Dict.) J'ai fait tailler en cabochon un fragment de cette substance, qui jouit d'un chatolement presque égal à celui de l'*œil-de-chat* de Ceylan.

Les naturalistes ont regardé l'*œil-de-chat* sous différens points de vue : les uns l'ont considéré comme une variété de l'*opale*, les autres comme un feldspath, et enfin le professeur Haüy le range maintenant parmi les *agates*; mais Werner a jugé, avec raison, qu'il méritoit d'occuper une place distincte et séparée. Il présente, en effet, une réunion de caractères qui ne permettent pas de le confondre avec d'autres substances.

On ne peut pas le joindre à l'*opale*, sa structure intérieure s'y oppose évidemment; il est tout composé de fibres ou de petites lames droites et parallèles qui rendent le chatolement beaucoup plus sensible dans un sens que dans un autre, ce qui n'a point lieu dans l'*opale*, dont le tissu compacte fait flotter la lumière également dans tous les sens.

Il a d'ailleurs une composition chimique qui lui est particulière; car, outre la matière quarzeuse (qui entre seule, avec un peu d'eau, dans la composition de l'*opale*), l'*œil-de-chat* contient d'autres substances qui lui sont essentielles, puisqu'elles se trouvent également dans ceux du Malabar et dans ceux de Ceylan.

Sa pesanteur spécifique d'ailleurs est très-différente de celle de l'*opale*, qui ne va qu'à 2114, tandis que la sienne passe 2650.

Un autre caractère distinctif encore bien essentiel, c'est qu'il se fond au chalumeau, et que l'*opale* est complètement infusible.

Ce sont ces différences qui avoient déterminé le savant minéralogiste Deborn à placer l'*œil-de-chat* parmi les feldspaths, de même que la *Pierre de lune*; et ce seroit, en effet, celle de toutes les substances minérales avec laquelle il auroit le plus d'analogie.

Quant à ceux qui voudroient le placer parmi les *agates*, on ne voit guère sur quoi ils pourroient se fonder. Sa composi-

tion chimique est fort différente, puisque, d'après l'analyse de l'agate faite par Bergmann, cette pierre est composée de 84 de silice et de 16 d'alumine: mais il en diffère surtout essentiellement par son tissu, qui est évidemment le résultat de la cristallisation, de même que celui de toute autre substance fibreuse ou lamelleuse; et cette structure est absolument étrangère, non-seulement aux agates, mais encore à toutes les pierres qui sont de la nature du silex. Quand on voit des calcédoines laiteuses qui présentent dans leur intérieur une lumière flottante, comme on l'observe dans une eau de savon, cette lumière ne ressemble en rien à celle que renvoie l'*œil-de-chat*; celui-ci donne des reflets vifs qui ne peuvent être produits que par une substance fibreuse ou lamelleuse, qui est l'ouvrage de la cristallisation. Conséquemment, l'on doit considérer l'*œil-de chat* comme une substance particulière, ainsi que l'a fait l'illustre Werner. (PAT.)

Les minéralogistes pensent assez généralement que l'*œil-de-chat* des Indes est un mélange de quartz et d'amiante ou d'un minéral étranger. C'est l'opinion de Werner, Karsten Cordier, etc.; plusieurs minéralogistes sont d'avis d'en faire une espèce distincte. Les morceaux bruts que nous avons vus, étoient de Ceylan, et d'un jaune roussâtre, mais rose, avec un aspect luisant semblable à celui de certains pechsteins ou encore plus vif. Les fibres longitudinales qui les composent, étoient d'une excessive finesse, et il fut impossible d'y reconnoître de l'amiante. On prétend que l'on tire aussi des *œils-de-chat* de l'île de Sumatra, de la Perse, du Cap de Bonne-Espérance, de l'Arabie et même d'Egypte.

Karsten rapporte à cette même espèce de pierre un quartz d'un gris verdâtre contenant de l'amiante, découvert au Hartz par Ribbontrop. Il y est accompagné d'amiante, d'asbeste, d'axinite et de calcaire. Un quartz semblable se trouve dans les Pyrénées, près de Barèges.

L'*œil-de-chat*, doit son nom à l'aspect velouté de l'œil du chat, qu'il prend lorsqu'on le taille en cabochon, forme qu'on lui donne presque toujours; il est de peu d'usage dans la joaillerie. On fait quelquefois avec les gros morceaux des têtes de singes d'un effet très-agréable. J'ai vu vendre une de ces têtes, de quatre à cinq lignes de diamètre, 80 fr. Voy. QUARZ AGATE CHATOYANTE, et FELDSPATH ADULAIRE.

(LN.)

OEIL-DE-CHAT. V. OEIL DE PERDRIX. (LN.)

OEIL DE CHAT. Nom vulgaire du fruit du BONDUC. (B.)

OEIL DE CHEVAL. C'est l'AUNÉE (*inula helenium*).

(LN.)

OEIL DE CHÈVRE, ou *Ægilops*. Graminée dont les épis ont de grandes barbes rayonnantes. *V.* ÉGILOPE. (LN.)

OEIL DE CHIEN, ou **CYNOPS**. Espèce de plantain de la division des *psylium*. On donne encore ce nom au *conyza squarrosa* et au *gnaphalium dioicum*. *Voyez* CONYZE et GNAPIALE. (LN.)

OEIL DE CHRIST. C'est l'ASTÈRE AMELLE, et l'*inula oculus christi*, Linn. *V.* ASTÈRE et INULE. (LN.)

OEIL DE CORNEILLE, AGARIC tout noir, d'un pouce de hauteur et de diamètre, qui croît aux environs de Paris, et encore plus dans les départemens de l'intérieur. Il est très-dangereux. Paulet l'a figuré, pl. 89 de son *Traité des champignons*. (B.)

OEIL DU DIABLE. C'est l'ADONIDE D'ÉTÉ, dont la fleur est d'un rouge de feu. (LN.)

OEIL DE DRAGON. C'est le fruit du *litchi longanier*. (D.)

OEIL DE FLAMBE. Nom vulgaire d'une coquille du genre **TOUPIE**, *trochus vestiarius*. (DESM.)

OEIL DU JOUR, ou **PAON DE JOUR**. C'est un papillon de notre pays. (DESM.)

OEIL DE LOUP. *V.* CRAPAUDINE et DENTS FOSSILES. (PAT.)

OEIL DU MONDE. *V.* HYDROPHANE. (LN.)

OEIL-D'OR, en anglais *golden-eye*. C'est ainsi qu'en Angleterre on appelle le *garrot*, qui a l'iris des yeux d'une belle couleur d'or. *V.* CANARD GARROT. (S.)

OEIL-D'OR. Poisson du genre des **LUTJANS**, *lutjanus chrysops*. (B.)

OEIL DE PAON. On a donné ce nom au **CHÉTODON OÏLLÉ**. (B.)

OEIL DE PAON. C'est le **PAON DE JOUR**, *Papilio io*, Fabr. (DESM.)

OEIL DE PERDRIX. Les Italiens nomment *occhio di perdice*, une roche micacée, dont la pâte est un feldspath granulaire brun, contenant une multitude de lames de mica noir, dont les tranches forment des lignes noires ou bronzées, de manière à donner au tout le coup d'œil du plumage de la perdrix. Cette roche paroît un produit volcanique. On ne se la procure néanmoins que dans les ruines de Rome; elle est fort chère, et très-rarement en gros volumes. On en fait des vases, de petites colonnes, etc.

Il y a encore un autre œil de perdrix chez les Italiens; c'est une lave grise, avec des cristaux d'amphigène blanchâtres, dont la plupart ont au centre un noyau gris, ce qui donne à leur coupe la figure d'un œil.

En France, dans le canton de Saint-Benin d'Azy, département de la Nièvre, on nomme *œil de perdrix*, une pierre meulière d'un gris un peu argentin, avec de petits pores; on en fait des meules qui servent à moudre le froment, parce qu'elles sont très-blanc, et curent le son sans le broyer. Au-dessus de l'*œil de perdrix* est l'*œil de chat*, qui est une meulière rougeâtre, percée à grands pores; elle constitue les premiers bancs des carrières. On l'emploie de préférence pour moudre le seigle. (LN.)

OEIL DE PERDIX. C'est l'ADONIDE D'ÉTÉ. (B.)

OEIL DE PERDRIX. Nom d'une espèce de SCABIEUSE (*scabiosa columbaria*, Linn.); c'est aussi en Italie celui d'une variété de RAISIN. (LN.)

OEIL DE POISSON. Pierre chatoyante, dont les reflets sont blancs, mêlés de bleu, et quelquefois d'une légère teinte verdâtre; on donne aujourd'hui ce nom à des morceaux d'*adulaires* dont les reflets sont colorés. Avant la découverte de l'*adulaire*, on appeloit *œil de poisson* des opales foibles, des calcédoines chatoyantes, et même des quartz laitoux. En général, il y a peu de différence essentielle entre l'*œil de poisson* et la *Pierre de lune*. Cette différence ne consiste que dans quelques accidens de lumière. V. FELDSPATH ADULAIRE et APOPHYLLITE. (PAT.)

OEIL ROUGE. Espèce de poisson, le CYPRIN ROTENGLE. (B.)

OEIL DE RUBIS. C'est la PATELLE GRANATINE. (B.)

OEIL DE SAINTE-LUCIE, NOMBREIL DE VÉNUS, FÈVE MARINE, PIERRE DE SAINTE-MARGUERITE. On donne ces noms à l'opercule d'un SABOT de l'Inde. (DESM.)

OEIL DE SERPENT ou CRAPAUDINE. Dents fossiles de l'*Anarchicus lupus*, qui, lorsqu'elles sont usées, présentent encore des cercles bruns et blancs qui ressemblent à des yeux. On a cru autrefois que c'étoient des yeux de serpens pétrifiés. (DESM.)

OEIL DE SOLEIL. C'est la MATRICAIRE à fleurs simples. (LN.)

OEIL DE VACHE. C'est l'HÉLICE GLAUQUE. (DESM.)

OEIL DE VACHE. Nom vulgaire de la CAMOMILLE DES CHAMPS (*anthemis arvensis*), et de la CAMOMILLE PUANTE (*ant. cotula*, Linn.) (LN.)

OEIL DE VERRE. Nom que le peuple donne, en Provence, aux *plongeurs*, parce qu'ils se dérobent promptement à la vue en plongeant dans l'eau dès qu'ils aperçoivent de loin le chasseur qui s'appête à les tirer, comme s'ils avoient une lunette d'approche pour y voir de plus loin. (D.)

OEIL DE VOLUTE. C'est le point central qui termine la dernière spire des coquilles univalves. (DESM.)

OEILLÉ. Nom de poissons des genres *SQUALE* et *LABRE*. On le donne aussi au *PLEURONECTE ARGUS* et au *CALLIONYME POINTILLÉ*. (B.)

OEILLÉ. L'on donne cette épithète aux pierres susceptibles de poli, qui présentent à leur surface et dans leur cassure des cercles concentriques qui sont d'une substance ou du moins d'une couleur différente de la pâte et du fond de la pierre : ce sont principalement les *calcédoines*, les *agates*, et autres pierres de cette nature, où l'on voit ce joli accident : on le remarque aussi dans les *variolites* de la Durance, dans le *granite de Corse*, et même dans des *jaspes*; mais ce dernier cas est fort rare : je ne connois en ce genre que les échantillons que j'ai rapportés des monts Oural en Sibérie.

Comme les pierres *œillées* sont en général ou totalement opaques, ou si peu transparentes, que l'œil ne peut pénétrer dans leur intérieur, il ne semble pas, au premier abord, que les figures rondes qu'on y remarque soient des *globules*, elles ne semblent être que des *cercles*; mais la vérité est que ce sont des *sphères* composées de couches concentriques ou emboîtées les unes dans les autres avec la plus grande régularité, et qui souvent ont pour centre un très-joli globule de la même couleur que les cercles, qui forme la *prunelle* de l'œil, quand le globule se trouve divisé justement par la moitié.

Outre leurs cercles concentriques, les *yeux* présentent quelquefois des rayons qui partent avec beaucoup de régularité du centre à la circonférence. (PAT.)

OEILLÈRES (DENTS). On donne ce nom aux deux dents canines supérieures de l'homme. (DESM.)

OEILLET, *Dianthus*, Linn.; *Caryophyllus*, Tourn. (*décandrie digynie*.) Fleur charmante, connue de tout le monde, qui orne tous les jardins, qui compose seule un bouquet, et qui est partout recherchée également des curieux et des belles. Elle ne plaît pas moins à la simple bergère qu'au fleuriste. Son odeur agréable, sa belle forme qui lui est particulière, les découpures élégantes de ses pétales panachés, les vives couleurs qui les nuancent, la mettent, après la rose, au premier rang des fleurs de parterre, et lui ont mérité qu'on donnât son nom à l'une des plus jolies familles et des plus naturelles du règne végétal.

Il y a beaucoup d'espèces d'*œillets*, même d'ornement ; il n'en est pas une qu'on puisse comparer à l'*œillet des jardins*. Cependant cette fleur, si agréable par la beauté de ses couleurs et son odeur suave, est une des plus sujettes aux maladies, la plus difficile à cultiver, et celle à laquelle diffé-

rens insectes font le plus la guerre ; c'est celle aussi dont le semis est le moins avantageux. A peine sur cinq cents graines gagne-t-on une plante de première qualité. Aussi peut-on, dit Gouffier, la nommer la *fleur ingrate*.

Les botanistes comptent environ soixante espèces d'*œillets*, qui, avec celui des jardins, forment un des plus beaux genres de la famille des caryophyllées. Ce genre présente pour caractères : un double calice, l'extérieur formé de petites écailles qui se recouvrent, l'intérieur en tube et à cinq dents ; une corolle à cinq pétales munis d'onglets étroits, de la longueur du calice, et souvent dentés à leur limbe ; dix étamines ayant les filets en alène, et les anthères ovales-oblongues, comprimées et tombantes ; un ovaire surmonté de deux styles à stigmates aigus, ordinairement recourbés. Le fruit est une capsule cylindrique ou oblongue, à une loge, s'ouvrant au sommet en quatre parties, et contenant un grand nombre de semences plates et arrondies.

Ce genre a beaucoup de rapports avec les SAPONAIRES et les LYCHNIDES. Otez à l'*œillet* ses écailles calicinales, ce sera une *saponaire* ; donnez-lui cinq styles, ce sera un *lychnide*. Tous les *œillets* ont la tige garnie de nœuds d'où partent deux feuilles opposées l'une à l'autre ; leurs fleurs sont terminales, tantôt solitaires, tantôt réunies ; et leurs semences sont toujours chagrinées, comme dans les autres plantes de la même famille. C'est un genre riche en espèces d'ornement ; la plupart sont vivaces, quelques-unes annuelles ; il y en a d'indigènes et d'exotiques. L'*œillet des fleuristes* dont j'ai déjà parlé, est sans contredit la plus belle. Avant de le décrire et de traiter de sa culture, je vais dire un mot des autres *œillets* qui après lui méritent le plus d'orner nos jardins ; ce sont :

L'OËILLET BARBU, ou OËILLET DE POÈTE, *Dianthus barbatus*, Linn., a feuilles lancéolées, à calice glabre et strié, à écailles calicinales aussi longues que le calice, terminées par une barbe. Il n'a point d'odeur, mais il charme l'œil par l'éclat de ses fleurs qui, réunies en une cime large et plane au haut des tiges, présentent différens bouquets. Chaque bouquet est composé de plusieurs petits *œillets* tellement rapprochés, qu'ils semblent ne former qu'une même fleur. Il y en a de rouges, de blancs, de panachés. Ils sont très-apparens dans les plate-bandes des parterres, qu'ils décorent au commencement du printemps.

Cet *œillet* est vivace ; il croît naturellement sur les montagnes et dans les lieux stériles du Languedoc, de la Provence, et dans la Carniole. On le sème au mois de mai ; quand il est un peu grand, on le transplante, et on conserve

ces nouveaux pieds pendant l'hiver; mais il faut les garantir de la gelée, et surtout de la neige, qui les fait fendre. Au printemps suivant, on les met dans le parterre; ils fleurissent en juin. On peut, si l'on veut, jeter chaque année les pieds qui ont fleuri, et en élever d'autres.

L'OEILLET DES CHARTREUX, *Dianthus carthusianorum*, Linn. Il diffère de l'*œillet barbu* par ses feuilles beaucoup plus étroites, plus longues et plus roides; par ses tiges un peu rudes et anguleuses; par ses pétales velus en-dessus, et par les pistils plus longs que le calice. Sa hauteur excède rarement douze à dix-huit pouces dans les jardins. On trouve cet *œillet* dans les terrains secs et stériles de la France, de l'Italie, de la Suisse, de l'Allemagne, de la Sibérie, de la Sicile, de la Carniole, etc. Il est vivace.

L'OEILLET DE LA CHINE, *Dianthus chinensis*, Linn. Il est originaire du pays dont il porte le nom, et on le cultive dans les jardins où il subsiste pendant deux ans. Il a ses fleurs solitaires, avec les pétales crénelés, et les écailles du calice larges, en alène, de grandeur inégale. Elles paroissent en juillet, et se succèdent jusqu'aux gelées. Elles sont extrêmement variées, et la culture les a beaucoup perfectionnées. Il y en a de semi-doubles et de très-doubles, qui, par le nombre et les vives couleurs de leurs pétales, offrent un riche coup d'œil. On multiplie cette plante de graines qu'on sème au commencement d'avril, sur une couche de chaleur tempérée. Au bout d'un mois on la transplante dans une plate-bande de terre riche, en laissant trois pouces d'intervalle entre chaque *œillet*. A la fin de mai, on place ces jeunes *œillets* à l'endroit où ils doivent fleurir.

L'OEILLET MIGNONNETTE, *Dianthus superbus*, Linn. Des tiges grêles, hautes tout au plus d'un pied; des feuilles radicales nombreuses formant une espèce de gazon au bas de la plante; des fleurs solitaires sur chaque rameau, et pourtant disposées en panicule par la division et disposition de ces rameaux; des écailles calicinales, courtes, aiguës; des pétales de couleur purpurine ou blanchâtres, et profondément laciniés: tels sont les caractères distinctifs de cet *œillet* qui, après celui des fleuristes, est un des plus jolis et des plus agréables par son odeur, toujours plus sensible le matin ou le soir. On le trouve en France et en Allemagne, dans les prés, sur le bord des ruisseaux, où il fleurit en août ou septembre. Dans les jardins, sa racine subsiste trois ou quatre ans. Mais comme la seconde année il est dans sa plus grande beauté, on doit le multiplier annuellement par ses graines. On en forme de jolies bordures. Si on a soin de cou-

per les fleurs à mesure qu'elles commencent à se faner , il en repousse de nouvelles pendant long-temps.

L'OEILLET MUSQUÉ, vulgairement la MIGNARDISE, *Dianthus moschatus*, Gmel. *Syst. nat.* Jolie petite fleur à calice étroit et long , avec des écailles calicinales obtuses ; à corolle finement et profondément découpée, d'un rouge clair , ou d'un violet pourpre à son centre , et blanche sur ses bords. Les jardiniers distinguent deux sortes de *mignardise*, la *commune* et la *mignardise couronnée* ; l'une et l'autre ont les feuilles en alène et sont odorantes. Les fleurs paroissent avec les premières fleurs du mois de mai , et disparaissent avec elles. Aussitôt qu'elles sont passées , on sépare les pieds de l'*œillet* pour le multiplier. Son lien natal n'est pas connu. Il est vivace.

L'OEILLET EN GAZON, *Dianthus cespitosus*, Lam. Jolie espèce recueillie au Mont-d'Or par Lamarck , et qui croît aussi sur les Alpes, en Dauphiné. Sa racine vivace et même un peu ligneuse , pousse un très-grand nombre de feuilles linéaires, qui forment sur les rochers de larges gazons très-épais. La corolle de sa fleur est d'un pourpre violet , ainsi que le calice. Les écailles calicinales sont courtes, ovales, terminées par une pointe et au nombre de quatre. Le limbe des pétales est arrondi et lâchement crénelé.

De l'OEILLET des jardins ou des fleuristes.

Cet œillet que la nature et l'art ont concouru à embellir , qui affecte si délicieusement notre odorat , qui se présente à nos yeux sous toutes les formes , et qui par leur variété et par la diversité de ses couleurs , semble réunir à lui seul un grand nombre de fleurs différentes ; ce bel œillet a une origine qui nous est inconnue. On ignore à quel œillet simple et naturel il faut le rapporter , quel est son type ou la souche de laquelle il descend. Peut-être les variétés multipliées d'œillets qui decorent nos jardins , nos appartemens et nos amphithéâtres de fleurs , doivent-elles l'existence à plusieurs pères.

Il est assurément fort inutile , et il seroit même très-ennuyeux de compter et de décrire toutes ces variétés , surtout avec les noms ridicules et bizarres qui leur ont été donnés. Je me borne donc à en présenter les principales divisions.

Première division. — Elle comprend une suite ou génération d'œillets , produits tous par un œillet qui porte quatre noms. C'est l'*œillet* qu'on appelle, ou à *couronne*, parce que l'arrangement de ses pétales semble former une couronne , lorsque la fleur est double ; ou *giroflée*, à cause de son odeur agréable et pénétrante qui approche de celle du girofle ; ou à *ratoufa*,

parce que c'est avec ses fleurs que les confiseurs composent le ratafia de ce nom ; ou enfin *grenadin*, parce que la couleur de la fleur approche souvent de celle de la grenade , dont cependant elle n'a jamais l'éclat.

Seconde division. — Les œillets qui la composent , ont été pendant quelque temps fort recherchés des fleuristes. On les appelle *œillets en épi*. Ils ont une forme bien singulière : les écailles du calice se multiplient beaucoup , de sorte que le sommet de la tige ressemble à un épi sans barbe , et au haut duquel la fleur s'épanouit. Cet épi a quelquefois depuis un jusqu'à deux pouces de longueur. C'est en cela que consiste tout le mérite de cette variété ; aussi, dès qu'elle est devenue commune , les fleuristes l'ont proscrite , au point qu'elle est aujourd'hui très-rare ou peut-être perdue.

Troisième division. — Le caractère des œillets de cette division est d'avoir à la circonférence de la fleur , des pétales dont le limbe est très-large , et dans le centre de ces pétales , déjà renfermés dans le calice commun , un , deux , trois et même quatre petits calices , qui renferment autant de petites fleurs à pétales très-courts et très-multipliés , qui garnissent ce centre. Ces œillets sont nommés par Rozier, *grands œillets*, parce qu'ils fournissent ordinairement les fleurs les plus amples. Ils demandent beaucoup de soins ou de peines , pour être mis en état de figurer sur un amphithéâtre.

Quatrième division. — Elle comprend les *œillets prolifères*, c'est-à-dire , ceux qui poussent du centre de la fleur une tige de deux à trois pouces de hauteur , et au sommet de laquelle on voit naître , végéter et fleurir un autre œillet , en tout semblable à celui qui lui sert de support.

Les divisions ci-dessus sont relatives à la forme des œillets. Les suivantes correspondent à la manière d'être de leurs couleurs.

Cinquième division. — *Œillets piquetés*. Ce sont ceux dont le fond est d'une couleur avec des points ou des taches d'une couleur différente. La plupart ont le fond blanc et sont tachetés de rouge.

Sixième division. — *Œillets panachés*. Ils ne doivent avoir que deux couleurs , mais toujours par bandes , veines ou raies.

Septième division. — *Œillets flambés*, dont le fond est rouge , toujours rayés de noir ou de brun très-foncé.

Huitième division. — *Œillets bizarres*. On appelle ainsi ceux dont le piquetage ou les panachures sont de trois ou quatre couleurs différentes.

Neuvième et dernière division. — *Œillets jaunes*. Ils forment un ordre à part.

Ces cinq dernières divisions combinées avec les quatre pre-

nières, peuvent former à peu près vingt sortes différentes d'œillets, dans lesquelles rentrent toutes les variétés que la culture a produites jusqu'à ce jour.

Les espèces distinguées par les couleurs, surtout panachées, varient souvent d'une année à l'autre ; cependant si on les multiplie par marcottes, et si on leur donne les soins qu'elles exigent, elles reprennent leur première couleur.

On appelle *œillets flamands*, de petits œillets cultivés principalement en Flandres et dans le Brabant, où il y en a des collections intéressantes. Les curieux de ce pays n'en veulent point admettre d'autres, par la difficulté de trouver les mêmes qualités dans les gros œillets à cartes, vulgairement nommés *crevarts*. Cependant plusieurs amateurs, Gouffier entre autres, sont parvenus à former une collection d'œillets à cartes, sinon aussi nombreuse que celle des *œillets flamands*, au moins suffisante pour prouver qu'il est possible d'en avoir, dans les différens coloris, d'une beauté égale aux *flamands*. Ceux-ci ne crèvent point, et ils possèdent, ainsi que les gros, toutes les belles couleurs qu'on peut imaginer dans l'œillet. Les jaunes sont des œillets de fantaisie ; pour qu'ils soient beaux, il faut qu'ils aient quelques panaches : si les *œillets piquetés* n'avoient point de dents, ils pourroient être mis au rang des plus beaux.

La beauté d'un œillet ne consiste pas toujours dans sa grosseur. Pour qu'il soit parfait et digne de figurer dans l'amphithéâtre, il faut qu'il ait les qualités suivantes : 1.° Sa tige doit être forte et en état de supporter le poids de la fleur sans se courber. 2.° Il doit avoir environ trois pouces de large, et neuf ou dix de tour : ceux qui ont quatorze pouces de circonférence, sont trop sujets à crever. 3.° Les pétales doivent être longs, larges, fermes, et se développer facilement, ou pour me servir des termes des fleuristes, les fleurs doivent être des fleurs libres. 4.° Le centre de l'œillet ne doit pas trop avancer au-dessus des pétales. 5.° Les couleurs doivent être brillantes, et marquées également sur toute la fleur. 6.° Les panaches bien opposés à la couleur dominante, et mollement confondus avec elle. 7.° La fleur doit se terminer en formant une houppe ronde, par conséquent ses pétales ne doivent point s'allonger en pointe, et elle doit en avoir assez pour être épaisse et élevée dans son centre. 8.° Enfin l'œillet ne doit point avoir une trop grande quantité de mouchetures ni de découpures, qui le brouillent et le rendent hérissé.

La meilleure terre végétale possible et la plus légère en même temps, est celle qui convient aux œillets. On en remplit des pots dans lesquels on sème. Il faut semer clair, et, avec un tamis à tissu serré, faire tomber par-dessus la graine, à la

hauteur de trois ou quatre lignes, de la terre réduite en poudre. Le climat décide l'époque du semis. Au midi de la France ou à son centre, on peut semer dès que la graine est mûre ; elle sera en état d'être transplantée avant l'hiver. Dans le nord, on ne doit semer qu'en avril ou même plus tard, si l'hiver a été long. Les semis de la fin de février, mars ou avril, sont plus profitables que ceux faits aussitôt après la maturité de la graine. On perd, il est vrai, alors une année de jouissance ; mais la plante n'étant pas pressée par la chaleur, végète tranquillement, et réussit beaucoup mieux.

Les mois de juin et de juillet sont les époques ordinaires auxquelles on commence à replanter les œillets. S'ils ont été semés clair, on a plus de facilité pour attendre le moment favorable. On les replante en pleine terre ou dans des pots.

Dans le premier cas, on prépare des planches de trois pieds de largeur, et bordées d'un sentier. La terre doit en être un peu moins légère que celle des terrines. On la compose de moitié de bonne terre franche et douce, et de moitié de terreau bien consommé. Si le mélange a été fait une année d'avance, il en vaudra mieux. Les jeunes œillets doivent être espacés de six pouces ou même de huit. Quand la tige ou dard commence à s'élançer, on la soutient par des baguettes, auxquelles on l'assujettit avec des rognures de chapeau ou de drap, ou avec des cartes coupées. Les boutons surnuméraires sont supprimés, à l'exception de deux au plus, qu'on laisse à chaque tige. La fleuraison indique les bonnes, ou médiocres, ou mauvaises variétés qu'on aura obtenues par les semis ; on sacrifie les deux dernières ; on marcotte les bonnes espèces, et lorsqu'elles sont suffisamment enracinées, on les lève et on les place dans des pots de dix pouces au plus de diamètre et de hauteur. Une seule marcotte est mise dans chaque pot rempli d'une terre semblable à celle des plate-bandes.

Lorsque les œillets se disposent à fleurir, on voit leur calice s'enfler. Celui des *œillets prolifères* a alors une tendance à se déformer, et à crever d'un seul côté, si l'on ne se hâte pas de l'inciser légèrement sur les côtés opposés. Cette opération se fait avec un instrument fin et bien tranchant ; par elle, on sauve la fleur de la déformation dont elle étoit menacée. Les pétales se trouvant moins gênés, prennent une nourriture égale, et leur ensemble présente un rond parfait. Les *grenadins* n'ont jamais besoin de ce secours, mais il est de rigueur pour les *prolifères*. A mesure que l'œillet s'épanouit, il faut le coiffer, c'est-à-dire, appuyer son disque entier sur un carton mince, coupé circulairement, qu'on passe entre ses pétales et son calice.

Les œillets en pleine fleur sont portés successivement sur des gradins , couverts et placés au nord ou au soleil levant. Cette exposition et cet abri garantissant ces fleurs du soleil et de la pluie , les maintiennent plus long - temps dans leur beauté. Cependant un trop long séjour sur l'amphithéâtre leur est contraire , parce qu'elles y ont moins d'air que dans le jardin.

On ne multiplie pas seulement les œillets par les semis , mais encore par marcottes et par boutures.

Voici comment se fait la marcotte d'œillet. Dans l'endroit du nœud de la tige qui peut le plus commodément être enfoncé en terre , on enlève les deux feuilles avec un canif , et l'on coupe horizontalement , et sur le nœud , jusqu'à la moitié du diamètre de la tige. Ensuite on fend perpendiculairement la tige depuis ce nœud jusqu'au nœud supérieur. La partie séparée par un de ses bouts est écartée de manière à former un triangle avec la mère tige. C'est à l'extrémité inférieure de cette partie ayant une portion de nœud , que les racines prendront naissance. On creuse une petite fosse de dix-huit à vingt-quatre lignes de profondeur , dans la même caisse qui contient l'œillet , ou en pleine terre s'il y est placé. On abaisse doucement la tige dans la fosse , et on l'y assujettit au moyen d'un ou deux crochets placés près du nœud qui a fourni la marcotte. Le point essentiel est d'empêcher que la partie séparée ne se rapproche de ce nœud. Pour cela , on garnit de terre l'espace vide qui se trouve entre elle et la mère tige , et on remplit ensuite la petite fosse. Le bout de la marcotte qui sort de terre doit avoir une direction perpendiculaire. On fait ordinairement les marcottes en juillet , afin qu'elles aient des racines de bonne heure , et qu'on puisse les serrer avant le froid.

« Pour les boutures , on choisit les jets les plus bas du pied , les plus minces , ou les jets qui partent des tiges en les arrêtant par le bout ; on les plante à l'ombre , dans une terre préparée et arrosée avec soin. La marcotte est préférable , plus prompte et moins casuelle. »

Lorsqu'on lève les marcottes confiées à de petits pots , on ne doit point rafraîchir le bout des racines , à moins qu'il ne soit endommagé , mais les conserver toutes , et même les petits chevelus qu'il faut étendre avec soin dans le nouveau pot. En Flandre , on marcotte beaucoup d'œillets en cornet de plomb. Ce marcottage est favorable pour faire des envois.

L'œillet ne demande qu'une médiocre humidité , dans laquelle il est à propos de l'entretenir continuellement. On doit l'arroser un peu plus lorsqu'il vient d'être marcotté.

Maladies des œillets. On en compte cinq principales; savoir: le blanc, le jaune, la gale, la rouille, la pourriture.

C'est une transpiration interceptée qui donne la première; elle est rare en été, mais commune en automne et au printemps. On y remédie en changeant la plante de terre et de pot, et en supprimant les parties chancées des racines.

Le *jaune* est produit par une terre trop grasse et trop chargée de fumier peu pourri et qui retient l'eau. Le remède est aussi le dépotement. On substitue à la terre boueuse une terre plus légère.

La *gale* se reconnoît aux taches noires, ou rougeâtres, ou grises, et souvent aux tubérosités dont les feuilles sont chargées. C'est une maladie locale qu'on peut attribuer aux brouillards et aux pluies printanières ou d'automne. On arrête ses progrès en retranchant toutes les feuilles malades.

La *rouille* se manifeste dans les grandes chaleurs et plus communément dans les lieux environnés de murs. Elle est l'effet du défaut d'air, ou plutôt d'un air brûlant, étouffé et pas assez renouvelé. Ses ravages sont prompts. Dès qu'on s'en aperçoit, il faut développer toutes les feuilles contournées; et quand elles sont bien ouvertes, les saupoudrer de cendre ou de tabac tamisé très-fin.

Plusieurs causes peuvent occasioner la *pourriture* de l'œillet; une terre trop humide, un arrosage avec de l'eau croupie ou de mare, trop d'ombre, un fumier trop chaud ou trop récent, etc.; le dépotement et le renouvellement de la terre sont le seul remède.

Outre les maladies qui affectent l'œillet, il est encore en proie à divers insectes. Le perce-oreille coupe les pétales de sa fleur par la base des onglets, et laisse le calice vide. Un amphithéâtre est perdu quand cet insecte s'y est établi. On l'écarte en plaçant sous les pieds ou autour des pieds de l'amphithéâtre, des terrines ou des bassins de fer-blanc remplis d'eau. On peut aussi s'emparer de l'animal en plaçant des cornets de carte ou des tuyaux faits de roseau au sommet des baguettes. Le perce-oreille se retire dans ces cavités pendant le jour, on l'y surprend, et on le tue.

Le puceron vert et noir vit encore aux dépens de l'œillet. On détruit cet insecte avec la fumée de tabac.

Des chenilles grises et vertes rongent et dévorent quelquefois les feuilles des œillets; il faut les tuer. Quand les fourmis se nichent dans la terre d'un pot d'œillet; on doit dépoter aussitôt la plante, la changer de place, et la secouer légèrement de temps à autre, afin d'obliger les fourmis de s'éloigner.

Les fleurs simples des œillets plaisent aux abeilles.

On fait du ratafia avec les pétales d'une espèce à fleur rouge (c'est le *grenadin*) (*Voyez plus haut*), qu'on cultive à cet effet en grand. (D.)

OEILLET. Nom vulgaire de la GYPSOPHILLE FASCICULÉE. (B.)

OEILLET-CHAMPÊTRE. *Voy.* HOLOSTÉ, *Holosteum umbellatum*. (LN.)

OEILLET-D'AMOUR. La GYPSOPHILLE SAXIFRAGE porte ce nom. (B.)

OEILLET D'AMOUR (PETIT). C'est la GYPSOPHILLE SAXIFRAGE. (B.)

OEILLET-DE-DIEU. Le LYCHNIDE A FLEURS DIOÏQUES et l'AGROSTEMME DES JARDINS, *Lychnis dioica* et *Agrostemma githago*, Linn., sont ainsi appelés vulgairement. (LN.)

OEILLET FRANGÉ. Nom donné à une variété de l'*œillet mignonnette*. On l'appelle aussi *œillet à plume*. (D.)

OEILLET D'INDE. Les jardiniers nomment généralement ainsi le TAGET. (B.)

OEILLET DE JANSÉNISTE. C'est ainsi que quelques personnes appellent la LYCHNIDE VISQUEUSE. (B.)

OEILLET MARIN. *V.* STATICÉ A GRANDES FEUILLES. (B.)

OEILLET DE MER. Une ACTINIE, *Actinia judaica*, a reçu ce nom. (DESM.)

OEILLET DE MER. On donne quelquefois ce nom aux MADRÉPORES du genre CARYOPHYLLÉE de Lamarck. (B.)

OEILLET DE PARIS. C'est le GAZON D'OLYMPE, ou le PETIT STATICÉ, que l'on cultive en bordure dans les jardins, *Statice armeria*. (LN.)

OEILLET DE POÈTE. C'est l'OEILLET BARBU. (D.)

OEILLET DES PRÉS. C'est le LYCHNIS FLOS CUCULI. (LN.)

OEILLET DE LA RÉGENCE. Synonyme d'OEILLET DE LA CHINE. (B.)

OEILLETONS. Bourgeons qui sont à côté des racines des artichauts et d'autres plantes, et qu'on détache afin de multiplier ces plantes. (D.)

OEILLETTE. Nom vulgaire du PAVOT cultivé, et de l'HUILE qu'on retire de ses graines. (B.)

OELBAUM. Nom allemand de l'OLIVIER. (LN.)

OELMAGEN. Nom allemand du PAVOT qui fournit l'huile d'œillette. (LN.)

OELNUSS. Le RICIN porte ce nom en Allemagne, parce que ses graines fournissent une huile particulière. (LN.)

OELRETTICH. C'est, en Allemagne, la variété du **RADIS**, dont les graines fournissent de l'huile. (LN.)

CELROSCHEN. L'**HELLÉBORE NOIR** porte ce nom en Allemagne. (LN.)

OELSAMEN. La **NAVETTE**, la **CAMELINE**, le **SÉSAME**, plantes qui fournissent de l'huile par l'expression de leurs graines, reçoivent ce nom en Allemagne. (LN.)

OELSENICH, OELSERICH, OELSNICH, OELSNIZ, OELSWINZWURZ. Divers noms allemands du **SELIN DES MARAIS**. (LN.)

OENANTHE. Nom grec, appliqué par divers naturalistes, à différentes espèces de petits oiseaux, tels que le **TRAQUET**, le **TARIER** et le **MOTTEUX**. (s.)

OENANTHE, *Oenanth.* Genre de plantes de la pentandrie digynie, et de la famille des ombellifères, qui a pour caractères : un involucre universel, simple, à plusieurs folioles plus courtes que l'ombelle, et un involucre partiel plus petit et à plusieurs folioles ; ses ombelles peu nombreuses, et les ombellules à fleurs du centre souvent sessiles et petites, et celles de la circonférence grandes et stériles. Chaque fleur offre un calice à cinq dents subulées, persistantes ; une corolle de cinq pétales inégaux et en cœur ; cinq étamines ; un ovaire inférieur surmonté de deux styles subulés, persistans, à stigmates obtus ; fruit ovale-oblong, strié, couronné par le calice et les pistils, et divisé en deux semences ovales, planes d'un côté et convexes et sillonnées de l'autre.

Ce genre renferme des plantes vivaces ou annuelles, à racine souvent tubéreuse, à feuilles alternes pinnées, à folioles souvent linéaires, et à ombellules globuleuses et quelquefois privées d'involucres, qui ont tant de rapports avec les *phellandres*, que le botaniste qu'on vient de citer les lui a réunies. (V. au mot **PHELLANDRE**.) On en compte une vingtaine d'espèces, dont les plus communes ou les plus intéressantes sont :

L'OENANTHE FISTULEUSE, qui a les feuilles de la tige pinnées, filiformes et fistuleuses. Elle croît par toute l'Europe, dans les lieux humides. Elle est vivace, et passe pour suspecte, quoique quelques personnes emploient l'infusion de ses feuilles et de ses graines contre les obstructions.

L'OENANTHE SAFRANÉE a toutes les feuilles multifides, obtuses, presque égales. Elle se trouve dans les endroits marécageux, principalement dans les parties méridionales de l'Europe. Ses racines sont vivaces, et composées de tubercules allongés, charnus, cylindriques et rapprochés ; ses tiges sont cannelées, et ses feuilles grandes et lisses.

Cette plante est une des plus vénéneuses que l'on connoisse en Europe. On l'appelle, dans quelques pays, *ciguë aquatique*. Il découle des blessures qu'on lui fait, une liqueur laiteuse, qui devient jaune safran par son exposition à l'air. Il suffit qu'on en avale une goutte pour qu'il survienne une inflammation qui ne tarde pas à être suivie de gangrène. On ne connoît point encore de remède contre ce terrible poison, qui a fait perir nombre de personnes; mais on peut préjuger, par analogie, que les acides végétaux, tels que le vinaigre, le suc de citron, etc., peuvent affoiblir ses effets délétères, et en conséquence on fera bien de les essayer.

L'OËNANTHE PIMPINELLIÈRE a les folioles radicales cunéiformes, fendues, et les feuilles de la tige entières, linéaires et simples. Elle croit dans les parties méridionales de l'Europe. Ses racines sont tubéreuses, et se mangent dans les départemens de l'Ouest, sous les noms de *jouanette* ou de *merhon* (B.)

OËNANTHE C'étoit le nom qu'on donnoit chez les Grecs, selon Dioscoride, à la variété de la vigne sauvage qui ne produisoit que des fleurs, et dont le fruit ne parvenoit pas à maturité. Pline le donne à la vigne sauvage même.

Il y avoit aussi chez les anciens une plante spécialement appelée *oinanthè* ou *œnanthe*, soit à cause de ses fleurs d'une couleur et d'une odeur semblables à celles de la fleur de la vigne, soit parce qu'elle fleurissoit en même temps que la vigne. Selon Dioscoride, l'*œnanthe* avoit des feuilles pareilles à celles du panais; des fleurs blanches; la tige grosse, haute de douze doigts; et la graine semblable à celle de l'ar-roche (*atriplex*). Cette plante avoit une grosse racine qui se divisoit en un grand nombre de tubérosités. Elle croissoit dans les rochers; sa tige, la graine, et les feuilles, infusées dans du vin miellé, provoquoient à uriner, etc. Pline se sert des mêmes termes. On la rapporte à la TERRE-NOIX, à la FILIPENDULE, à la PEDICULAIRE FASCICULÉE, au THALICTRUM TUBÉREUX, à diverses espèces d'OËNANTHE; mais aucune de ces plantes ne paroît avoir été l'*œnanthe* des anciens; celui-ci étoit aussi nommé *cerasomium*. Nicander l'appelloit *Philipendula*. V. OËNANTHE ci-dessus. (LN.)

OËNARIA. Nom donné anciennement à l'ALISIER. (LN.)

OËNAS, *Ænas*, Latr., Oliv.; *Lytta*, Fab. Genre d'insectes de l'ordre des coléoptères, section des hétéromères, famille des trachélides, tribu des cantharidies.

Ils tiennent le milieu entre les *mylabres* et les cantharides. Leurs antennes sont filiformes, de la longueur de la tête et du corselet, de onze articles, dont le premier plus long, fait un coude avec les suivans; ceux-ci sont courts et arrondis.

Ils ressemblent, d'ailleurs, aux cantharides par les parties de la bouche, la forme générale du corps et les pattes.

On les trouve sur les fleurs des contrées les plus méridionales de l'Europe, du Levant, de la Barbarie, etc. — Olivier en décrit trois espèces : 1.^o l'OENAS AFRICAÏN, *Ænas afer*, Latr., *Gener. crust. et insect.*, tab. 10, fig. 10; *lytta afra*, Fab.; il est noir, avec le corselet fauve; 2.^o l'OENAS RUFICOLLE, *ænas ruficollis*; *lytta crassicornis*, Fab.; il est noir, avec le corselet fauve, et les élytres d'un fauve jaunâtre; 3.^o l'OENAS NIGRICOLLE, *ænas nigricollis*, Oliv.; (*Enc. method.*); il est noir, avec les élytres d'un fauve jaunâtre. (L.)

OENAS. Nom grec du PIGEON SAUVAGE, suivant Belon. (v.)

OENAS. Nom latin du ganga. (s.)

OENO. Les Egyptiens donnoient ce nom à la plante nommée STRUTHIUM par les Latins, et qui est une espèce de GYPSOPHILLE. (LN.)

OENONE, *Ænone*. Genre de vers annelides formé par M. Savigny, et adopté par M. de Lamarck (*Anim. sans vertèbres*), sur une espèce trouvée sur les bords de la mer Rouge.

Les œnones ont beaucoup de rapports avec les néréides proprement dites; mais elles s'en distinguent parce que leur bouche est armée de neuf mâchoires, quatre du côté droit, et cinq du côté gauche; les inférieures sont fortement dentées; il n'y a point d'antennes en saillie; la tête est cachée sous le premier segment, qui est grand et arrondi par-devant; les yeux sont peu distincts; les branchies inconnues.

L'OENONE BRILLANTE, *ænone lucida*, a le corps long, linéaire, un peu renflé vers la tête, formé de 142 segmens, et d'un cendré bleuâtre très-brillant. (DESM.)

OENONE. L'un des noms de l'ARGEMONE, chez les Grecs. Cette plante paroît être une espèce de PAVOT. (LN.)

OENOPLIA. Le voyageur Belon décrivit sous ce nom une espèce de JUJUBIER commun en Crète et en Egypte: c'est le *Rhamnus, spina christi.*, Willd. C. Bauhin lui avoit conservé ce nom; mais Linnæus l'a donné à une autre espèce du même genre. (LN.)

OENOPLIE, *Ænoplia*. Genre établi par Michaux, pour placer le NERPRUN VOLUBLE de Linnæus, qui s'éloigne des autres. Ses caractères sont: calice à cinq dents; corolle de cinq pétales; drupe charnu à deux loges et à deux semences, dont l'une avorte presque toujours.

L'OENOPLIE VOLUBLE croît en Caroline, dans les lieux humides. C'est un arbrisseau à feuilles ovales dentées, et à fleurs en grappes axillaires et terminales, qui grimpe au-

dessus des plus grands arbres , et qui acquiert la grosseur de la cuisse. On le connoît dans le pays sous le nom de *supi-jack*. Son bois est excessivement dur. Il se cultive dans nos écoles de botanique , mais il y fleurit rarement , et n'y donne jamais de fruits. Dans son pays natal même, ses fleurs avortent très-souvent ; ce qui a fait croire qu'il étoit dioïque. (B.)

OENOTHERA, ONAGRA ou ONYRA. Selon Dioscoride , c'est une grande plante semblable à un arbre, dont les feuilles ont la forme de l'amandier , mais plus larges et voisines de celles du *lirion* (Lis.) « Sa fleur est grande comme la rose ; sa racine, blanche et longue, a une odeur vineuse lorsqu'elle est sèche : elle croît sur les montagnes. L'eau dans laquelle la racine avoit été mise en infusion calmoit la fureur de toutes sortes d'animaux et les rendoit traitables. Elle adoucissoit les ulcères malins et rebelles ; on l'employoit alors en emplâtre. »

Cette description rappelle assez bien l'épilobe à feuilles étroites (*epilob. angustifolium*) ; cependant on ne sauroit y rapporter l'*œnothera*. Pline ne dit presque rien sur cette plante dont les noms faisoient sans doute allusion à l'odeur de sa fleur.

Chez les botanistes , avant Tournefort , le nom d'onagra fut donné à l'épilobe ci-dessus et à l'épilobe velu (*E. hirsutum*) ; mais Tournefort le transporta à un genre voisin, divisé ensuite en deux par ce naturaliste , *jussiaea* et *onagra*. Linnæus changea ce dernier nom en celui d'*œnothera*. Ce genre est décrit ci-après au mot *onagre*. Il ne renferme aucune plante connue des anciens , ce qui rend ses dénominations génériques vicieuses.

Quelques espèces de *guara* , d'*epilobium* et de *jussiaea* , ont été décrites sous les noms d'*onagra* et d'*œnothera*. (LN.)

ŒOLIDIA. V. EOLIDE. (DESM.)

ŒPALI. V. ŒPATA. (LN.)

ŒPATA. Selon Rhéede (*Mal.* 4 , tab. 45) , on donne ce nom , sur la côte de Malabar , à un grand arbre. Cet arbre est l'*avicennia tomentosa*, Linn. , appelé *Œpali* et *Kandalu* par les Brames : c'est le *cajus cantekka* des habitans de Java , le *mangle gris* des îles d'Amérique , et le *falguiera* des Portugais : les fruits de cette plante , sont nommés *anacardium* par C. Baubin. V. UPATA. (LN.)

ŒERGEN. Nom d'une espèce de GROSEILLIER (*Ribes diacantha*, Pallas), chez les Mongols. (LN.)

ŒERRH. Nom du grand ROSEAU avec lequel les Arabes font le fût de leurs lances. (B.)

OERVE, *Ærua*. Genre de plantes établi pour placer l'**PILLECÈBRE JAVANIQUE** de Linnæus, ou le **CADÉLARI ALOPÉ-CURCIDE** de Lamarck, qui n'a pas les caractères propres à ces genres.

Ce nouveau genre a les suivans : un calice à cinq folioles, avec deux ou trois écailles à l'extérieur; cinq étamines réunies à leur base en un tube denté; un ovaire supérieur surmonté d'un style à deux ou trois stigmates; une capsule monosperme.

Ce genre ne renfermoit que l'espèce précitée, qui est une plante vivace de l'Inde, à feuilles alternes, velues et à fleurs disposées en épis terminaux; mais depuis, on y a réuni le *digera frutescens* de Jussieu, et l'*achyranthes lanata* de Linnæus. (b.)

OESOPHAGE, *Œsophagus*, *Gula*. De la bouche à l'estomac, s'étend, chez tous les animaux, un canal plus ou moins long, selon l'étendue du cou, et destiné au passage du bol alimentaire, ou des boissons, jusqu'à la cavité dans laquelle ils doivent subir la digestion.

L'œsophage est donc le passage, et le moyen de la déglutition des substances nutritives a lieu à sa partie supérieure à l'isthme du pharynx.

Dans tous les mammifères, c'est un canal membrano-fibreux ou composé d'une membrane muqueuse et d'une musculense, qui suit la colonne vertébrale, à laquelle il est adossé depuis son origine jusque dans la poitrine; au bas de celle-ci il perce le diaphragme entre les piliers de ce large muscle, puis s'ouvre à l'estomac en un lieu nommé *cardia*. Chez les quadrupèdes, les fibres musculaires de l'œsophage sont en spirale, ce qu'on avoit cru seulement appartenir aux ruminans, et comme une disposition propre à faire remonter le bol alimentaire pour le remâcher; mais les autres espèces non ruminantes en ont de semblables. Les quadrupèdes carnivores ont des plis transversaux à l'œsophage: celui-ci est court chez les cétacés.

Celui des oiseaux est surtout fort long, et remarquable chez les granivores par des dilatations ou poches situées d'abord au bas du cou; c'est ce que nous avons décrit à l'art. **JABOT**. Cette vessie ou poche est simplement membraneuse; elle se retrouve aussi chez les oiseaux rapaces, soit diurnes, soit nocturnes, mais manque chez les palmipèdes piscivores, la plupart des échassiers et l'autruche. C'est dans ce premier jabot que les graines s'humectent et se ramollissent, pour être plus en état de se laisser broyer dans le gésier musculueux, qui est le vrai estomac des oiseaux; mais, avant d'y

parvenir, les alimens séjournent encore en une autre dilatation de l'œsophage placée sous le jabot et au-dessus du gésier : c'est ce qu'on nomme le *ventricule succenturié*. Celui-ci, outre les deux membranes de l'œsophage, la musculuse et la muqueuse, est renforcé par une troisième, qui est séreuse et lui vient du péritoine. Ce ventricule est, en outre, tout parsemé entre ses membranes externe et interne, d'une multitude de glandules cylindriques, creuses et s'ouvrant par un petit orifice, chacune dans la cavité du ventricule, probablement pour y verser un liquide dissolvant. Quand le jabot manque à des oiseaux, leur ventricule succenturié est plus vaste.

L'œsophage des reptiles n'a point de dilatations ou poches, comme celui des oiseaux; mais chez les serpens surtout, ou les ophidiens, il est susceptible d'un élargissement considérable, même comme l'estomac. La cause en est que ces animaux sont obligés d'avaler toute entière une proie énorme, et parfois plus grosse qu'eux : aussi la nature y a pourvu par des moyens particuliers. D'abord les branches osseuses de leur mâchoire inférieure ne s'articulent pas d'une manière étroite avec les os de la tête, mais peuvent s'en écarter pour laisser élargir le gosier. Ensuite, comme la trachée artère pourroit être trop serrée par la déglutition de gros animaux, et étouffer ainsi le serpent, la nature, qui ne vouloit pas que les serpens mourussent ainsi, leur a donné une trachée artère formée d'anneaux entièrement cartilagineux, pour résister mieux à la pression.

Chez les poissons, l'œsophage est presque nul; car, n'ayant point de cou, l'estomac vient immédiatement derrière le pharynx, et le poisson engouffre sur-le-champ sa proie, en fermant le large isthme du gosier. Ces animaux, en effet, gobent et avalent goulument leur nourriture.

Il seroit fort-long et peu important de poursuivre la description des formes d'œsophage chez les mollusques et les insectes. Mais partout ce canal possède un mouvement successif de contraction musculaire propre à faire descendre l'aliment dans l'estomac. On voit très-bien cette contraction successive chez les chevaux et d'autres animaux à long cou, qui paissent la tête baissée; ils font également remonter la nourriture le long de leur cou, comme ils font remonter l'eau lorsqu'ils boivent.

La manière dont s'opère la déglutition des alimens et des boissons, en passant au-dessus du larynx fermé par l'épiglotte et par la constriction des muscles de la glotte, sera exposée à l'article PHARYNX. (VIREY).

OESTRE, *Æstrus* (1), Linn., Deg., Fab., Oliv., Latr., etc. Genre d'insectes, de l'ordre des diptères, famille des athéricères, tribu des œstrides.

Sous le nom d'*œstres*, Aristote paroît avoir désigné soit une espèce de *cymothoa*, qui incommode beaucoup le thon et l'espadon, soit une *hydrocorise*. *Ælien* appelle ainsi des insectes ayant un aiguillon très fort à la bouche, qui bourdonnent en volant, et tourmentent les bœufs. On ne peut guère douter que ce ne soient des taons; les Latins, effectivement, traduisoient le mot *oëstros* par celui d'*asilus* ou de *tabanus*. Les *cymothoa*, vulgairement *poux des poissons*, sont encore appelés *asilus* par les pères de la zoologie moderne.

Ne s'embarassant point de ce que les anciens avoient entendu par cette expression d'*æstrus*, Linnæus l'a consacrée à un genre d'insectes des plus remarquables, et dont la connaissance est d'un intérêt général. Les naturalistes qui lui ont succédé, jusqu'à M. Clark, l'un des plus célèbres médecins vétérinaires de l'Europe, et auquel nous devons une excellente monographie de ces insectes; Olivier même, depuis la publication de ce travail (*Encycl. méthod.*), ont assigné à ce genre les caractères suivans: bouche sans trompe ni palpes apparens, et présentant trois petits tubercules.

M. Clark, dans la seconde édition de cette monographie, qu'il a donnée en 1815, a formé avec l'*œstre du lièvre* et quelques autres espèces analogues et toutes propres à l'Amérique, un nouveau genre, celui de *cuterebra*, et qu'il caractérise ainsi: un suçoir corné, court, caché dans une fissure de la tête; antennes de trois articles, dont le dernier ovoïde, portant une soie plumeuse; point de palpes. Les œstres propres ont, suivant lui, des antennes à trois articles, dont le dernier presque globuleux, avec une soie simple, et reçues dans deux cavités frontales; une bouche à ouverture simple et nullement saillante; deux palpes à deux articles, orbiculaires à leur extrémité, et situés dans une dépression de chaque côté de la bouche; la membrane des ailes lâche et un peu ridée.

Ayant fait récemment une étude plus particulière de la bouche de différentes espèces d'œstres, je me suis aperçu qu'elle offroit plusieurs modifications qui avoient échappé à

(1) On voit, d'après un vers de Virgile, que ce mot doit être prononcé comme s'il n'y avoit point de diphthongue: *Æstrus*.

cet habile observateur ; c'est ce qu'on peut voir par l'exposition des caractères que j'ai assignés à la tribu des œstrides, et que je développerai dans cet article.

Les œstres et les cutérébres ont le port d'une grosse mouche velue ; leurs poils sont colorés par zones et donnent à ces insectes, une certaine ressemblance avec les bourdons. Leur tête est presque hémisphérique, un peu comprimée, avec les yeux ovales, écartés, et trois petits yeux lisses, disposés en triangle sur le sommet. Leurs antennes sont insérées près du front ou vers le milieu de la face antérieure de la tête, très-rapprochées, fort courtes, inclinées et reçues dans une fossette divisée en deux loges, par une cloison longitudinale, en palette arrondie, composées de trois articles, dont le premier est toujours très-petit, et dont le troisième, presque globuleux, porte sur le dos, près de sa base, une soie roide, épaissie à son origine, et ordinairement simple. Les ailes sont grandes, le plus souvent écartées, horizontales et semblables, quant au nombre et à la direction des nervures ou des *trachiptères* de M. Clark, à celles des mouches proprement dites, et de quelques autres diptères de genres voisins ; la portion interne de leur base forme, près de l'écusson, une sorte d'aileron arrondi, relevé, très-remarquable surtout dans les *cutérébres*, où il m'a paru plus grand et plus développé. Les cuillerons de la plupart des espèces sont grands et recouvrent les balanciers. L'abdomen est triangulaire, avec l'extrémité tantôt pointue, tantôt arrondie ; ses derniers anneaux forment dans la femelle une sorte de queue en stylet, d'un brun luisant, rétractile, tubulaire, plus menue vers le bout ; celle de l'*œstre du bœuf* est composée de quatre tuyaux rentrant l'un dans l'autre, comme ceux d'une lunette ; le premier est le plus gros ; le dernier n'a environ que le tiers de la longueur du précédent ou du troisième ; il est le plus brun de tous, et fendu en dessus ; il se termine par cinq petits boutons qui sont les extrémités de cinq pièces écailleuses ; deux de ces pièces sont aussi longues que le tuyau, égales, et situées latéralement ; les trois autres sont derrière les précédentes, disposées en fleurs de lys, et formées chacune d'un crochet dur, solide, et dont la pointe est très-fine. C'est par le moyen de ces crochets, que cet insecte ouvre la peau de l'animal, afin d'y déposer ses œufs. Réunis, ils composent une tarière creusée en manière de cuillère, et agissant peut-être de la même manière. Cette queue, ou plutôt cet oviducte, doit présenter quelques différences, selon la diversité des habitudes des espèces. Les mâles, dans l'accouplement, la saisissent avec les pinces qui font partie de leur organe sexuel. Les tarses sont terminés par deux crochets et deux pelottes.

On trouve rarement ces insectes dans leur état parfait, le temps de leur apparition et les lieux qu'ils habitent étant très-bornés. Comme ils déposent leurs œufs sur le corps de plusieurs quadrupèdes herbivores, c'est dans les bois, les pâturages et les autres lieux fréquentés par ces animaux, qu'il faut les chercher. Chaque sorte d'œstre est ordinairement parasite de la même espèce de mammifère, et choisit, pour y faire sa ponte, la partie du corps, qui peut seule convenir aux larves qui naîtront de ses œufs, soit qu'elles doivent y rester, soit qu'elles doivent passer de là dans l'endroit propre à les nourrir et à les développer. Le bœuf, le cheval, l'âne, le renne, le cerf, l'antilope, le chameau, le mouton, quadrupèdes ruminans, et le lièvre pareillement herbivore, sont, jusqu'ici, les seuls mammifères connus, sujets à nourrir des larves d'œstres. Ces animaux paroissent craindre singulièrement l'insecte, lorsqu'il s'approche d'eux afin de chercher à faire sa ponte. Ses œufs sont allongés, plus ou moins rétrécis en pédicule à une de leurs extrémités, celle par laquelle ils sont plus particulièrement fixés, et tronqués obliquement à l'autre. La larve s'ouvre un passage en poussant une petite valvule ou calotte qui ferme cette extrémité.

Le séjour des larves est de trois sortes, qu'on peut distinguer par les dénominations de *cutané*, de *cervical* et de *gastrique*, suivant qu'elles vivent dans des tumeurs ou bosses formées sur la peau, dans quelque partie de l'intérieur de la tête, les sinus frontaux et le pharynx spécialement, et dans l'estomac de l'animal destiné à les nourrir. C'est d'après les mêmes principes que M. Clark a divisé les œstres en trois familles.

1.^o *Gastricoles-chylivores*; 2.^o *Cuticoles-purivores*; 3.^o *Cavicoles-lymphivores*. Ces noms indiquent l'habitation et le genre de nourriture des larves; mais l'ordre de ces coupes n'est pas naturel, en ce que l'on passe des larves gastriques dont la tête est armée de crochets, à des larves qui n'en offrent pas en cette partie, et qui sont extérieures, les *cuticoles*, pour venir ensuite à d'autres larves vivant dans l'intérieur du corps, et ayant aussi des crochets comme les premières.

Les œufs d'où sortent les larves que j'appelle *cutanées* ont été placés par la mère sous la peau qu'elle a percée au moyen de l'instrument ou de la tarière, dont j'ai parlé plus haut. Ces larves, que les habitans de la campagne nomment *taons*, n'ont pas besoin de changer de local. Elles se trouvent, à leur naissance, au milieu de l'humeur purulente qui leur sert d'aliment. Les œufs des autres espèces sont simplement déposés et collés sur quelques parties de la peau, soit voisines des cavités naturelles et intérieures où les larves doivent pénétrer et s'établir, soit sujettes à être léchées par l'a-

nimal, afin que ces larves soient transportées, au moyen de sa langue, dans la bouche, et qu'elles gagnent de là le lieu qui leur est propre. C'est ainsi que la femelle de l'œstre du mouton place ses œufs sur le bord interne des narines de ce quadrupède, qui s'agite alors avec fureur, frappe la terre de ses pieds, et fuit la tête baissée. La larve s'insinue dans les sinus maxillaires et frontaux, et se fixe avec le secours de deux forts crochets dont sa bouche est armée, à la membrane qui tapisse ces sinus. C'est ainsi encore que l'œstre du cheval dépose ses œufs, presque sans se poser et se balançant dans l'air par intervalles, sur la partie interne de ses jambes, sur les côtés de ses épaules, et rarement sur le garrot. L'espèce qu'on désigne sous le nom d'*hémorroïdale*, et dont la larve vit aussi dans l'estomac du même solipède, place ses œufs sur ses lèvres. Les larves s'attachent à sa langue, et arrivent par l'œsophage dans l'estomac, où elles vivent de l'humeur que sécrète sa membrane interne. On les trouve plus communément autour du pylore, et rarement dans les intestins. Elles y sont souvent en grand nombre, et suspendues par grappes. M. Clark croit néanmoins qu'elles sont plus utiles que nuisibles à ce quadrupède. Réaumur, à la suite d'observations de plusieurs années, avoit dit pareillement que les chevaux qui nourrissent de ces larves, ne se portent pas moins bien que ceux qui n'en sont pas attaqués; mais Vallisnieri leur a attribué la cause d'une maladie épidémique qui, en 1713, fit périr beaucoup de chevaux dans le Véronais et le Mantouan. Le docteur Gaspari ayant disséqué quelques jumens mortes de cette maladie, a trouvé dans leur estomac une si grande quantité de ces larves, qu'il compare leur nombre à celui des grains d'une grenade. Chaque larve s'étoit fait une espèce de cellule, en rongéant la membrane de l'estomac. Dans la cavité que chacune d'elles occupoit, on pouvoit facilement loger un grain de blé de Turquie. Les membranes extérieures étoient enflammées, et les intérieures ulcérées. Peu de femelles d'œstres suffiroient pour peupler l'intérieur des chevaux, si elles y déposent tous leurs œufs, et que tous y vinssent à bien; car Vallisnieri en a compté plus de sept cents dans le corps d'une seule femelle.

On avoit cru que ces insectes s'introduisoient dans le fondement des chevaux pour y faire leur ponte; mais les observations de M. Clark ont renversé cette opinion généralement reçue, mais invraisemblable.

La femelle de l'œstre du bœuf, dont le corps est aussi tellement rempli d'œufs, qu'elle pourroit en déposer sur tous les bestiaux d'un grand canton, fait au même animal un assez grand nombre de petites plaies, et place un œuf dans cha-

cune : l'œuf étant couvé par la chaleur de l'animal , ne tarde pas à éclore , et la larve qui en sort vit et croît dans cette plaie , où elle trouve des alimens en abondance , et où elle est à l'abri des injures de l'air.

Les endroits du corps des animaux où les larves habitent , sont très-remarquables dans certains temps , et très-aisés à reconnoître , parce qu'au-dessus de chacune d'elles il s'élève une tumeur qui croît à mesure que la larve grandit. Ces tumeurs sont à peine sensibles avant l'hiver ; mais à la fin du printemps , il y en a qui ont quinze ou seize lignes de diamètre , et un pouce d'élévation. Les jeunes vaches et les jeunes bœufs sont plus sujets que les vieux animaux de cette espèce à en avoir. Quelques vaches n'ont que trois ou quatre tumeurs ; d'autres en ont trente ou quarante. Elles sont ordinairement placées près de l'épine du dos , aux environs des cuisses et des épaules , et souvent si rapprochées qu'elles se touchent ; on n'en voit point aux vaches qui vivent ordinairement dans les prairies. Ce n'est que sur celles qui paissent dans les bois.

Les larves de ces œstres sont sans pattes ; leur corps est aplati ; elles ont sur les bords de leurs anneaux des épines plates , triangulaires , dont les pointes sont dirigées les unes vers la tête , les autres vers l'extrémité du corps , et elles s'en servent pour se fixer et changer de place en les appuyant contre les parois de la cavité qu'elles habitent. Ces épines qui font l'office des pattes , ont peut-être encore une autre utilité ; leur frottement peut irriter la plaie , y causer un épanchement de suc et une suppuration nécessaire à la larve ; car ces larves ne se nourrissent que du pus qui est au fond de la plaie ; leur tête est continuellement plongée dans ce pus , qui est pour elles une espèce de lait ou de chyle , plus animal et plus préparé que le lait et le chyle ordinaires : il n'est autre chose que des matières animales , surtout des chairs bien dissoutes et pour ainsi dire bien digérées , mêlées avec ce qui s'échappe des vaisseaux ouverts.

La larve ne subit point ses métamorphoses dans la tumeur où elle a vécu ; quand elle a pris son accroissement , elle en sort à reculons , par une ouverture qui y a toujours existé , roale sur le corps de l'animal , tombe à terre , et va chercher dans le gazon un endroit où elle puisse se changer en nymphe. C'est ordinairement sous une pierre qu'elle se retire : là , elle se tient tranquille ; sa peau , qui est molle , se durcit peu à peu , et au bout de vingt-quatre heures elle a déjà une certaine consistance ; pendant ce temps les anneaux s'effacent ; le corps de l'insecte se détache en tout ou en partie , de cette peau qui devient une coque , dont l'épaisseur et la solidité

égalent celle du maroquin ; la larve passe à l'état de nymphe sous sa coque , et l'insecte parfait en sort en détachant une pièce triangulaire qui se trouve à sa partie supérieure.

Les larves qui naissent et croissent dans les intestins du cheval et celles qui vivent dans le nez des moutons , diffèrent un peu de celles des tumeurs des bœufs , en ce qu'elles ont deux crochets qui leur servent à se cramponner dans les intestins et dans la cavité du nez ; ces crochets empêchent qu'elles ne soient poussées au-dehors par les matières qui passent par cet endroit. Quand elles ont pris leur accroissement , elles sortent de leur retraite , et subissent leurs métamorphoses dans les mêmes endroits et de la même manière que les larves des tumeurs des bœufs. Toutes les larves restent environ un mois sous la forme de nymphes , et ensuite deviennent insectes parfaits. C'est en été ou au commencement de l'automne qu'ils paroissent , et environ un an après leur sortie , sous la forme d'œuf , du ventre de leur mère.

Rédi avoit observé que les chevaux offrent aussi quelquefois des tumeurs charnues ou des bosses semblables à celles des bœufs , et habitées par les mêmes larves. Ce fait m'a été confirmé par M. Huzard , mon collègue à l'Académie des sciences , et l'un des collaborateurs de cet ouvrage. Les chameaux , les rennes , les daims et les cerfs , nourrissent encore sous leur peau et dans des tumeurs analogues , des larves d'œstres , mais d'espèces différentes. Réaumur a décrit dans le tome 5 , pag. 66 et suiv. de ses Mémoires , une autre larve du même genre , qui vit et croît dans des bourses charnues du palais du cerf , près du pharynx. Elle paroît avoir de grands rapports avec celle de l'œstre du mouton. On ne connoît pas encore l'insecte parfait qui en provient. Des chasseurs ignorans ont attribué la chute des bois de cet animal aux larves d'œstres qui vivent dans les tumeurs de sa peau. Ils ont supposé qu'elles se rendoient de ce séjour dans l'intérieur de la tête , et qu'elles en rongeoient la racine du bois. Ils les auront probablement confondues avec les précédentes. Réaumur a réfuté cette fable ridicule.

Les œstres étant devenus insectes parfaits , ne tardent pas à s'accoupler , et périssent bientôt après. Ils sont d'ailleurs , dans cet état , incapables de prendre de la nourriture.

Au rapport de quelques savans et de quelques voyageurs , l'homme seroit lui-même exposé à nourrir des larves d'œstres. Wolfarth dit avoir vu un vieillard rendre par le nez , après de violens maux de tête , des vers courts , qui peuvent , suivant lui , être regardés comme larves d'insectes de ce genre. Il cite d'autres faits à l'appui de celui-ci. M. Clark nous apprend encore que le docteur Latham a vu retirer des

sinus maxillaires d'une femme, des larves d'œstres, qu'il a supposées être celles du bœuf. La larve d'une espèce d'œstre (*hominis*), mentionnée par Gmelin dans son édition du *Systema naturæ*, de la taille de la mouche domestique, et toute noirâtre, affligeroit quelquefois les habitans de l'Amérique méridionale. M. de Humboldt a vu des Indiens des mêmes contrées, couverts de petites tumeurs, occasionées par la présence d'une larve du même genre, mais dont il n'a pas suivi les développemens. Sans révoquer en doute la véracité de ces témoignages, il n'en est pas moins certain que toutes ces observations ont le même défaut, ou qu'elles sont incomplètes. Aucun de ces auteurs n'a vu les insectes que ces larves doivent produire, après avoir subi leurs métamorphoses. Je présume qu'elles appartiennent plutôt à la mouche *caruaria* de Linnæus, ou à quelque autre espèce analogue; car toutes les larves d'œstres que nous connoissons ne vivent que sur des quadrupèdes herbivores ou rongeurs.

Le tableau qui termine cet article est fondé, ainsi que je l'ai dit plus haut, sur des observations nouvelles.

- I. Une trompe ou des palpes saillans dans les uns : une simple cavité buccale dans les autres. (*Ailes toujours écartées ; les deux nervures longitudinales qui viennent immédiatement après celles du bord extérieur fermées par une autre nervure transverse, près du limbe postérieur ; cuillerons toujours grands, recouvrant les balanciers ; corps très-velu ; larves vivant sous la peau de divers quadrupèdes herbivores, sans crochets écaillés à la bouche.*)
- A. Soit des antennes plumeuse ; une trompe, sans palpes apparens, reçue dans une cavité triangulaire, étroite, prolongée jusque près de la fossette située sous le front ; dernier article des antennes le plus grand de tous, presque ovoïde ; articles des tarsi et pelotes du dernier proportionnellement plus larges que dans les autres espèces de la même tribu.

Le genre CUTÉRÈBRE, *Cuterebra*, Clark.

CUTÉRÈBRE JOUFLUE, *Cuterebra buccata* ; *Cuterebra purivora*, Clark ; *æstrusbuccatus*, Fab., Oliv. Une des plus grandes. Devant de la tête gris, avec des points noirs luisans ; ventre noir, avec des points gris ; corselet noirâtre en dessus, grisâtre sur les côtés ; ailes, cuillerons et balanciers noirâtres ; abdomen gris, avec des lignes blanchâtres et des points noirs ; des espaces gris sur les cuisses et sur les jambes. Elle a été observée dans la Caroline par M. Bosc. Il a pris deux de ses larves sous la peau d'une espèce de lièvre de ce pays, et qui lui ont donné cet insecte.

CUTÉRÈBRE EPHIPPIE, *Cuterebra ephippium*, Latr., Léach.; longue de neuf lignes; devant de la tête gris, avec quelques points noirs, luisans; duvet noir; dessus du corselet couvert d'un duvet jaunâtre, tirant sur le ferrugineux; les côtés gris; écusson noir; ailes noirâtres; abdomen d'un noir bleuâtre, avec des taches grises et transverses sur les côtés: poitrine grise; pattes noires.

Cette belle espèce, qui ressemble à un gros taon, m'a été envoyée de Cayenne par M. Banon, pharmacien de la colonie et habile naturaliste.

CUTEPEBRE DU LIÈVRE, *Cuterebra cuniculi*, Clark; *the bots of horses*, 2.^e édit., tab. 2, fig. 26. Grandeur du bourdon terrestre (*apis terrestris*, Linn.). Noire; corselet couvert de poils jaunes, avec une grande tache noire et arrondie en devant; base de l'abdomen et ses côtés jaunes; sa larve vit sur le dos des lièvres et des lapins de l'Amérique septentrionale. Elle est ovale et toute hérissée de petits aiguillons; sa nymphe est chagrinée, avec deux tuyaux respiratoires et jaunes, à son extrémité postérieure.

M. Clark mentionne deux autres espèces; celle qu'il nomme *cauterium* est d'un noir foncé, lisse, avec les côtés du corselet jaunes et marqués de trois points noirs. Trouvée en Géorgie par Abbot. Les espèces de ce genre sont propres à l'Amérique.

B. Soie des antennes simple; une trompe sortant d'une cavité inférieure, très-petite et arrondie; deux palpes situés immédiatement au-dessus de la trompe, réunis à leur base, de deux articles, dont le second ou dernier beaucoup plus grand, globuleux; un sillon profond et longitudinal s'étendant depuis les fossettes des antennes jusques à l'origine des palpes, près desquels il s'élargit triangulairement; dernier article des antennes le plus grand de tous, presque globuleux.

Le genre: CEPHENEMYIE, *Cephenemyia* (*mouche-bourdon*).

Nota. Abdomen plus court et plus large que dans les genres suivans, et arrondi postérieurement; il est presque globuleux.

CEPHENEMYIE TROMPE, *Cephenemyia trompe*; *æstrus trompe*, Fab., Oliv., Coqueb., *Illust. icon. insect.*, tab. 23; *æstrus stimulator*, Clark, *ibid.*, tab. 1, fig. 8. Corps long d'environ sept lignes, noir, avec des poils jaunâtres; une bande noire et transverse sur le corselet; l'abdomen presque nu ou moins velu, à l'exception de sa base et de son extrémité postérieure; poils de ces parties d'un jaune plus vif; ailes blanches, avec un trait noirâtre.

On le trouve en Laponie, où on le nomme *trompe*. Sa larve vit sur les rennes.

C. Soie des antennes simple ; point de trompe ; deux petits palpes rapprochés , à deux articles , dont le premier très-petit , le second grand , orbiculaire , comprimé ; une fente très-petite , linéaire , élargie supérieurement entre les palpes ; espace compris entre eux et les fossettes des antennes uni , sans sillon ; dernier article des antennes hémisphérique , plat en dessus , à peine aussi grand que le précédent.

Le genre OEDÉMAGÈNE, *Ædemag.* (qui produit des tumeurs).

OEDÉMAGÈNE DU RENNE, *Ædemegenata randi* ; *æstrus tarandi* ; Linn., Fab., Oliv. ; Clark, *ibid.*, tab., fig. 13, 14 ; pl. M, 5, 4 de cet ouvrage. Noire , avec la tête , le corselet et la base de l'abdomen garnis de poils jaunes ; une bande noire et transverse sur le corselet ; ailes transparentes , sans taches ; poils du second anneau de l'abdomen et des suivans fauves ; pelotes et crochets des tarsi allongés. Sa larve vit sur le dos des rennes. Les Lapons l'appellent *Curbma*.

D. Soie des antennes simple ; point de trompe ni de palpes apparens ; une fente très-petite , en forme d'Y grec , représentant la cavité buccale ; espace compris entre elle et les fossettes des antennes uni , sans sillons ; dernier article des antennes très-court , transversal , à peine saillant au-delà du précédent.

Le genre HYPODERME, *Hypoderma* (sous la peau).

HYPODERME DU BŒUF, *Hypoderma bovis*, *æstrus bovis* ; Fabricius , Olivier ; Clark, *ibid.*, tab. 2 , figure 8, 9. Noir , avec des poils d'un jaunâtre pâle , sur la tête , le corselet et la base de l'abdomen ; une grande bande noire et transverse sur le corselet , avec des raies enfoncées dans cette partie ; milieu de l'abdomen noir , son extrémité postérieure garnie de poils fauves ; ailes un peu obscures vers la côte ; pattes noires , avec les tarsi blanchâtres. Sa larve vit sous le cuir des bœufs , etc. Voyez la généralité.

II. Point de trompe ni de palpes saillans ; point de cavité buccale distincte ; deux tubercules très-petits , en forme de points , indiquant les vestiges des palpes. Ailes croisées au bord interne ; cuillerons de grandeur moyenne , ne recouvrant qu'une partie des balanciers dans quelques-uns ; corps peu velu et simplement soyeux ; larves vivant , soit dans l'intérieur de la tête , soit dans l'estomac et quelquefois dans les intestins , avec la bouche armée de deux crochets écailleux.

Nota. Le dernier article des antennes est le plus grand de tous , presque globuleux , un peu transversal , avec la soie du dos simple ; les deux petits tubercules placés sur la membrane qui recouvre le devant de la tête , sont véritablement des palpes à deux articles , mais dont le premier est à peine visible ; on distingue en dessus , du moins dans l'*æstre* du mouton de Linnæus , un troisième point , mais qui n'a pas de rapport avec les parties de la bouche.

- A. Ailes écartées; les deux nervures longitudinales qui viennent immédiatement après celle de la côte, fermées près du limbe postérieur par une nervure transverse; cuillerons grands, recouvrant les balanciers; milieu de la face antérieure de la tête ayant deux lignes enfoncées descendant des fossettes des antennes, rapprochées vers leur milieu et divergentes en bas.

Le genre CÉPHALEMYIE, *Cephalemyia*. (*Mouche de tête*).

Nota. Tête et corselet chargés de petits grains donnant naissance à de très-petites soies; la nervure de la côte des ailes est même ponctuée; tête plus grosse et plus arrondie antérieurement que dans les autres œstrides.

CÉPHALEMYIE DU MOUTON, *Cephalemyia ovis*, *æstrus ovis*; Linn., Fab., Oliv., Clark; Réaumur, *Mém. insect.*, tom. 4, pl. 35, fig. 22; larve 8, 9; tête d'un gris jaunâtre, avec sa partie supérieure ridée, chargée de points enfoncés et nombreux, dont le fond est noir et ombiliqué; corselet cendré, avec des points noirs et élevés; ailes blanches, avec quelques points noirâtres; abdomen noirâtre ou brun, avec un grand nombre de taches soyeuses grisâtres ou jaunâtres; majeure partie des pattes d'un brun roussâtre. Sa larve vit dans les sinus maxillaires et frontaux du mouton, et sort par ses narines lorsqu'elle doit passer à l'état de nymphe.

- B. Cuillerons de grandeur moyenne et ne recouvrant qu'une partie des balanciers; ailes en recouvrement au bord interne; les deux nervures longitudinales qui viennent immédiatement après celles de la tête, fermées par le bord postérieur qu'elles atteignent, et coupées vers le milieu du disque par deux petites nervures transverses; milieu de la face antérieure de la tête offrant un petit sillon longitudinal, et renfermant une petite ligne élevée, bifurquée inférieurement.

Le genre OËSTRE, *Æstrus* (*gasterophilus*, Léach.).

OËSTRE DU CHEVAL, *Æstrus equi*, Fab., Oliv.; Clark, *ibid.*, tab. 1, fig. 13, 14; *æstrus bovis*, Linn.; tête d'un blanc jaunâtre, avec une impression en forme d'angle sur le vertex, et renfermant les yeux lisses; corselet jaunâtre; deux faisceaux de poils relevés avec un point noirâtre sur chaque, à l'écusson; abdomen d'un roussâtre clair, avec des taches noirâtres; ailes avec une bande au milieu et deux petits points à l'extrémité, noirâtres. La femelle dépose ses œufs sur les jambes et les épaules des chevaux, qui en se léchant les font éclore et en transportent les larves dans l'estomac, où elles se nourrissent.

Ce genre comprend encore les œstres *hémorroïdal* et *vétérinaire* de M. Clark. Voyez sa Monographie et l'article *æstre* de l'Encyclopédie méthodique. Le docteur Léach prépare un

travail plus complet sur le même sujet, et qui sera enrichi de bonnes figures.

Je n'ai cité que les espèces dont j'ai soigneusement observé les caractères. On pourroit à la rigueur ne former qu'un seul genre des divisions B, C, D de la section première, ainsi que l'a fait M. Léach (*Gasterophilus æstrus*). Ces insectes ont, soit une trompe, soit des palpes saillans, ou du moins une petite fente à la bouche, représentant la cavité buccale. Cette bouche n'est point entièrement recouverte, comme dans les autres, par la membrane qui revêt la face de la tête, et l'on n'y voit point ces deux ou trois petits points dont j'ai parlé. (L.)

ŒSTRIDÉES, *Œstridea*. M. Léach désigne ainsi une petite famille d'insectes, de l'ordre des diptères, formée du genre *æstrus* de Linnæus, et qui répond à notre tribu des **ŒSTRIDES** (V. ce mot). Il lui donne pour caractères : bouche fermée; organes de la manducation imparfaits. On peut voir à l'article **ŒESTRE**, que plusieurs espèces, celles notamment qui composent le genre *cuterebra* de M. Clarck, ont une cavité buccale et une trompe.

Ce savant divise les œstridées en deux genres : **ŒESTRE** et **GASTÉROPHILE**. Le dernier est le même que celui auquel nous avons conservé le nom d'**ŒESTRE**, parce que l'espèce qui en est le type, celle du cheval, est la plus commune. Le second genre, ou celui qu'il désigne de cette manière, comprend les autres genres, que nous avons indiqués au même article, à l'exception de celui de *cuterebra*. V. **ŒESTRE**. (L.)

ŒSTRIDES, *Œstrides*, Latr. Tribu d'insectes de l'ordre des diptères, famille des athéricères, que je caractérise ainsi : antennes très-courtes, en palette, insérées près du front, rapprochées, reçues dans une cavité biloculaire, de trois articles, dont le dernier ordinairement presque globuleux, avec une soie dorsale insérée près de sa base, et le plus souvent simple; une trompe distincte, mais très-petite dans les uns; point de trompe dans les autres; ceux-ci ayant tantôt deux palpes saillans et distincts; tantôt une simple cavité buccale, ou le devant de la tête fermé par la membrane qui la recouvre, mais avec deux ou trois tubercules très-petits, en forme de points, dont deux sont les vestiges des palpes; port de la mouche domestique; corps velu ou soyeux, souvent semblable à celui d'un *bourdon*. Larves vivant sur des quadrupèdes herbivores; les unes sous leur peau, dans des tumeurs; les autres, soit dans l'intérieur de leur tête, soit dans leur estomac, et quelquefois dans leurs intestins, les autres métamorphoses s'opérant dans la terre. V. **ŒESTRE**. (L.)

ŒSJM. Arbrisseau mentionné par Théophraste, et

dont le fruit étoit noir ou blanc. Quelques anciens auteurs l'ont rapporté à un saule (*salix vulgaris rubens*, C. D.); mais cela ne peut être exact, car, dans les saules, le fruit n'est ni noir ni blanc. (LN.)

OESYPE. Nom grec donné au Suint ou à la matière grasse que la transpiration du mouton attache à sa laine épaisse. Cette matière grasseuse, d'odeur fétide, se trouve au-dessus de l'eau des chaudières dans lesquelles on fait bouillir les laines crues pour les dégraisser et les mettre à l'usage des fabriques de drap. Ce *suint*, analysé par M. Vauquelin, lui a présenté une matière savonneuse composée de carbonate de chaux, d'un peu d'acétate de potasse, de la chaux, d'un peu de muriate de potasse, avec une matière grasse animale. Jadis l'oesype étoit employé dans la composition de quelques emplâtres et onguens par les pharmaciens.

(VIREY.)

OETANIA. Deuxième division du genre *unona*, dans la monographie de ce genre, par M. Dunald. Il comprend les espèces dont les pétales extérieurs sont ovales, pointus, et les intérieurs très-petits. (LN.)

OETHRE, *Æthra*. Genre de crustacés brachyures, assez voisin des calappes, qui a été établi par M. Léach, et adopté par M. de Lamarck (*Anim. sans vertèbres*).

Les yeux sont séparés d'une saillie du front et à pédicules courts, comme dans les calappes; le second article des palpes extérieurs est presque carré. Le test est aplati, clypéiforme, transversal, noueux ou très-raboteux sur le dos. Les deux pattes antérieures se terminent en pince, à mains comprimées et en crête; les autres sont courtes et se retirent sous le test dans le repos.

L'espèce la mieux connue de ce nouveau genre est l'OETHRE DÉPRIMÉ, *Æthra depressa*, Lam., qui habite les mers de l'Île-de-France. (DESM.)

OETUM. Pline dit que les Egyptiens mangeoient cette plante, qui est une herbe produisant un petit nombre de petites feuilles, mais dont la racine est fort grosse. Théophraste, en parlant de l'*oyiton* (ou *oyiggon*), traduit par *Vingum* par Gaza, lui attribue des feuilles très-amplés, un fruit très-petit et une longue racine très-bonne à manger. Il semble avoir eu en vue la *colocase*. Pline n'a pas eu le même but. Serait-ce l'IGNAME? (LN.)

OEUF, *Ovum*. Tous les corps organisés se perpétuent par la génération et par le concours d'un ou plusieurs individus semblables. Il n'y a point de générations équivoques, ou par voie de putréfaction; la mort ne peut produire la vie, ainsi que nous l'avons prouvé à l'article GÉNÉRATION, et

comme l'ont aussi démontré les fameuses découvertes des naturalistes modernes, sur les reproductions des insectes et des vers.

Afin d'établir plus de clarté dans cette matière, nous allons traiter des principaux organes sexuels des femelles d'ovipares, savoir, des *ovaires* et des *oviductes*, puis de l'*œuf* chez les diverses classes d'animaux, et de la nature des *ovipures*, comme nous avons traité des organes des vivipares à l'article MATRICE.

§ I. Des oaires des animaux et de l'oviducte.

Toutes les espèces dont les organes sexuels sont distincts ont des parties mâles qui correspondent aux testicules, aux vaisseaux déférens du sperme; puis des parties femelles qui sont l'ovaire avec l'oviducte, pour conduire l'œuf soit dans une matrice, soit au dehors du corps de la mère.

L'ovaire, chez la femme et tous les mammifères ou vivipares se compose de deux corps glanduleux situés près des reins, au-dessus de la matrice. Il communique avec l'intérieur de ce viscère par deux canaux qu'on appelle *trompes de Fallope*, qui chez les autres animaux sont des oviductes.

Ces corps glanduleux paroissent tuberculeux et pleins de fentes dans les adultes; ils contiennent intérieurement des œufs et des corps jaunes. Ces œufs paroissent être la première matière de l'animal qui doit être fécondé; on les trouve dans toutes les espèces d'animaux.

Les *ovaires* existent aussi dans la *mule* (Graaf, *de Organ. gener*, p. 183), quoique Hebenstreit ne les y ait pas trouvés; et il fondeoit la stérilité de ces animaux sur l'absence de ces organes.

C'est de cet ovaire que sort le jeune animal, lorsque la semence du mâle vient féconder l'œuf; celui-ci étant imprégné se détache et descend par la trompe dans la cavité utérine, pour y être couvé et pour s'y perfectionner à loisir.

Les *ovaires* sont plus manifestes dans les oiseaux que dans les quadrupèdes vivipares. Chez les poissons et les reptiles, les *ovaires* ne sont qu'une grappe d'œufs agglomérés ensemble; il en est de même dans les insectes, comme Swammerdam en a vu dans le *papillon* et la *guêpe*; des scarabées ont six *ovaires*, selon cet observateur; d'autres en ont quatre de chaque côté.

Chez les oiseaux, l'œuf se développe en partie dans l'*ovaire*, puis tombe dans l'*oviductus*, lequel est un conduit tortueux qui descend depuis l'*ovaire* jusqu'à l'anus; mais il est unique chez ces animaux, et situé à gauche, comme si le droit manquait; en effet, tous les autres animaux ovipares, jus-

qu'aux insectes et aux vers, ont au moins deux *oviductus*; ce qui fait aussi que la plupart ont deux vulves, et les mâles deux verges, comme les crustacés, les arachnides, etc. On observe aussi ce fait chez les autres classes d'animaux.

Il en est à peu près de même chez les reptiles. Caldesi (*delle Tartarudje*, p. 56) a trouvé que l'*ovaire des tortues* ressembloit à celui des oiseaux. Roësel a fait la même observation sur la *grenouille*, et Charas dans la *vipère*. Il y a un double *oviductus* long et replié, qui va de l'*ovaire* au cloaque ou à l'anus, chez toutes les espèces de lézards et de serpens.

Les poissons femelles ont des *ovaires* très-vastes, qui contiennent souvent une quantité innombrable d'œufs; car on en a compté plusieurs milliers. Les espèces de poissons branchiostèges, apodes, jugulaires, thorachiques et abdominaux, n'ont aucun *oviductus* (excepté peut-être quelques *blemius* ou *perce-pierres vivipares*), la fécondation s'opérant hors du corps; mais chez les poissons chondroptérygiens, ou tous ceux qui ont des branchies fixes, comme la fécondation s'opère dans la femelle par un véritable accouplement, il existe deux *oviductus*, et les œufs sont aplatis et carrés. (Needham, *de Form. fœt.*, cop. 7.)

On a disputé sur l'existence des corps jaunes de l'*ovaire* dans les vierges. Buffon, Bertrandi, et d'autres anatomistes italiens, ont assuré qu'ils existoient; Haller et son école a été d'une opinion contraire.

On retrouve dans les mollusques des parties analogues aux *ovaires* des quadrupèdes; ceux des *sèches* paroissent être des grappes d'œufs. Harder a trouvé aussi des œufs dans la *limace*; Valisniéri en a observé dans le *ver de terre*; et Swammerdam, dans les larves de plusieurs insectes. De même Héroid a retrouvé les *ovaires* dans la chrysalide du papillon, mais encore petits et enveloppés sous des paquets de graisse et des ramifications de trachées. Lorsque le papillon se développe, ces *ovaires* grossissent, en absorbant les matières graisseuses, sorte de nourriture préparée pour l'accroissement de ces organes, ainsi que pour les vaisseaux spermaticques des mâles.

La plupart des animaux privés de matrice, sont pourvus d'*oviductus*, qui en font la fonction, et d'*ovaires*, auxquels aboutissent ces conduits des œufs. Les fœtus des quadrupèdes ont déjà un *ovaire* plus ou moins visible; mais à l'âge de la puberté et dans le temps du rut, il se développe beaucoup.

Les femelles de tous les ovipares, depuis l'oiseau, le reptile, le poisson, jusqu'aux mollusques et aux derniers insectes, ont à leurs *oviductus* ou à leur vagin des organes, des glandes propres à fournir des couvertures, des coques, des envelop-

pes, des enduits quelconques, ou tout autre moyen protecteur aux œufs sortant de l'ovaire pour être pondus. Tantôt ces œufs ou germes d'un nouvel être sont pondus séparément, comme ceux des oiseaux, de la plupart des reptiles, etc. Tantôt, ils sont groupés dans une mucosité sécrétée par les parois muqueuses de la membrane de l'oviducte, comme chez les grenouilles, plusieurs poissons, une grande quantité de ceux des mollusques gastéropodes, des insectes, etc.

L'oviducte des oiseaux, de la poule, par exemple, sécrète non-seulement l'albumen qui entoure le jaune de l'œuf; mais celui-ci, parvenu près du cloaque, reçoit de la membrane de l'oviducte, ou plutôt de la sécrétion des reins, une certaine quantité de phosphate, et surtout de carbonate calcaire qui se concrète en forme de coque autour de la pellicule enveloppant le blanc.

Chez les reptiles, la proportion de phosphate de chaux est très-foible; aussi la coque de leurs œufs est fort molle; il n'y a même plus de phosphate et de carbonate calcaire autour des œufs des reptiles aquatiques, des batraciens, par exemple; cela étoit nécessaire pour les œufs des grenouilles, ceux des poissons et de divers mollusques, qui, prenant du dehors de la nourriture et de l'accroissement, ont besoin que la membrane qui les contient se puisse gonfler et étendre, comme on le remarque. Les œufs de lézards grossissent aussi un peu hors du corps de la mère, ce qui ne pourroit se faire si leur coque étoit trop solide.

D'ailleurs, cette enveloppe doit être perméable à l'air; car il est bien connu maintenant que sans l'introduction ou de l'oxygène de l'air, ou d'une eau aérée (dans les œufs des animaux aquatiques), l'embryon ne se peut pas développer ou réveiller; aussi les œufs enduits de vernis n'éclosent point dans l'incubation.

Les oviductes des squales et raies présentent des glandes épaisses qui sécrètent cette sorte de bourse de cuir, carrée, dans laquelle est renfermé le jeune poisson.

Chez plusieurs mollusques, tels que les sèches, la femelle pond des grappes d'œufs analogues à celles d'un raisin; aussi ceux-ci sont-ils connus des pêcheurs sous le nom de raisins de mer, d'autant mieux que la femelle les teint en noir avec l'encre qu'on sait qu'elle porte, sans doute pour les rendre moins apparens aux poissons voraces. La plupart des mollusques gastéropodes turbinés, les pourpres, les stroubes, pondent leurs œufs enveloppés dans certaines boîtes ou capsules cartilagineuses, sécrétées par leur oviductus. Enfin, beaucoup d'insectes pondent des œufs enduits d'un vernis solide qui les défend de l'humidité, et qui étant frais,

les attache à divers corps, comme aux branches d'arbres, etc.

§ II. *Quels sont les animaux véritablement ovipares, et les oovipares.*

La plupart des êtres organisés qui peuplent le globe, et surtout les races aquatiques, les espèces à sang froid, les créatures les plus lentes et les plus imparfaites sont ovipares. Il semble que la nature n'ait réservé la naissance immédiate qu'à des espèces qui pouvoient prendre quelques soins de leurs petits, et qui étoient douées de plus de sensibilité, d'intelligence, d'ardeur vitale; aussi les vrais vivipares ne sont que des espèces à sang chaud et qui allaitent leurs petits encore incapables de vivre seuls. Au contraire, les races à courte vie, ou les moins sensibles, les plus froides, ne pouvoient guère faire éclore leurs œufs; il falloit que la nature seule en prît soin, et que la chaleur du soleil suffît pour les mettre au jour. Délaissés et orphelins sur la terre, les jeunes ovipares avoient besoin d'un instinct originel plus vif et d'une puberté plus prompte, ou de moyens de subsister seuls dans le dénueiment où ils furent abandonnés. Le nombre des espèces qui font des petits vivans est peu considérable dans la nature; car il n'y a guère que les animaux à mamelles, tels que l'homme, les quadrupèdes et les cétacés, qui soient vivipares, à parler strictement; les *vipères*, les *salamandres*, les *chiens de mer*, et d'autres races de poissons, comme les *anguilles*, les *blennies*, etc., ou plusieurs insectes, tels que les *scorpions*, les *pucerons*, les *cloportes*, quelques *vers*, etc., font aussi des petits vivans; mais ces derniers animaux sont réellement des *ovipares* chez lesquels les œufs éclosent au dedans du corps, au lieu d'éclore au dehors, comme nous l'expliquons à l'article VIVIPARE.

On peut dire aussi que les végétaux sont *ovipares*, car les graines, semences, fruits, ne sont rien autre chose que les œufs des plantes, comme l'avoient déjà pensé, dans l'antiquité, Empédocle, Démocrite, Anaxagore, Aristote, Pline, etc. Depuis, on a cru voir des végétaux *vivipares*, tels que plusieurs graminées, surtout celles des lieux très-froids et élevés qui, n'ayant pas le temps d'achever leur fructification avant les glaces, poussent des germes prolifères de leur ovaire; tels sont des *poa*, des *acrostichum*, des *polygonum*, un *agave*, une espèce d'*ail*, et quelques autres plantes; mais il paroît qu'on a pris le prolongement de certaines parties de la tige maternelle, pour la plantule de la graine de ces végétaux. Il n'est pas démontré qu'il existe de vrais *vivipares* chez les plantes. C'est un règne *ovipare* en général, de même que le règne animal; car il n'y a guère plus

de huit cents à mille espèces *vivipares*, vraies ou fausses, dans toute la nature organisée; tandis que le nombre des *ovipares* connues aujourd'hui s'élève à plus de soixante mille. Il faut remarquer aussi que les animaux de la classe des zoophytes, quelques vers, et un grand nombre de plantes, peuvent se reproduire par boutures ou par bourgeons; il y a même des espèces d'animaux qui n'ont pas d'autre manière d'engendrer. On appelle ce mode de reproduction, *gemmipare*, de *gemma*, bourgeon, et de *pario*, j'accouche.

Cependant la plupart des plantes et des animaux *gemmipares* peuvent engendrer aussi des œufs; et les boutures, les bourgeons ne sont peut-être que des espèces d'œufs, des gemmules ou des graines qui se développent dans les corps qui les ont formés, et qui y ont contracté une adhérence. On pourroit donc les considérer comme des *ovipares* d'une manière particulière.

En second lieu, les naturalistes et les physiologistes conviennent unanimement que la femme, les quadrupèdes *vivipares* et les cétacés ont des ovaires et des œufs qui renferment les germes des embryons naissans, dont le développement s'opère dans la matrice. Il y a donc peu de différence entre les *ovipares* et les *vivipares*. (V. le mot VIVIPARE.) Nous dirons avec le célèbre Harvey, tout ce qui vit sort d'un œuf. Les plantes, les animaux, prennent tous leur origine d'un germe renfermé dans une sorte de capsule plus ou moins dure, plus ou moins épaisse, plus ou moins arrondie, qu'on peut appeler aussi un œuf.

Non-seulement le nombre des *ovipares* est plus grand que celui des *vivipares*, mais encore leur production est ordinairement très-multipliée. Le *vivipare* le plus fécond engendre à peine deux ou trois douzaines de petits par année et en plusieurs portées; mais la *morue* met bas huit ou neuf millions d'œufs chaque fois qu'elle fraie. Souvent le moindre insecte pond plusieurs centaines d'œufs; et parmi les plantes, combien de graines ne contient pas une seule tête de pavot? Il est vrai que les générations des *vivipares* sont moins exposées à la destruction que celles des *ovipares*, qui, à l'exception des oiseaux, délaissent communément leur postérité. Le soleil, la chaleur de l'atmosphère ou de l'eau, couvent seuls les œufs des reptiles, des poissons, des mollusques et des insectes. La nature est la seule mère qui en prenne soin. Abandonnés au hasard des circonstances, il falloit que leur nombre pût compenser les périls auxquels ils étoient exposés, tandis que les *vivipares* portant leur postérité dans leurs entrailles, la réchauffant dans leur sein, peuvent la soustraire aux dangers avec eux-mêmes. Il eût été presque impossible, au contraire,

que le corps des ovipares pût contenir l'énorme quantité de leurs petits lorsqu'ils se seroient développés; la mère fût devenue une masse incapable de se mouvoir, comme les *gallinsectes*. Si l'oiseau léger eût porté ses œufs et ses petits dans ses entrailles, toute sa force n'eût pas pu le soustraire à la serre de l'aigle, à la dent du quadrupède, à la main de l'homme, et les espèces auroient pu périr avant de se reproduire. Aussi les faux vivipares ne portent pas autant de petits que leurs espèces congénères d'*ovipares*. Une *vipère* met bas dix à quinze *vipereaux*; la *couleuvre* peut pondre trente à quarante œufs. Au reste, dans les faux vivipares, les œufs ne s'accroissent pas en raison du développement du fœtus, car après une certaine grandeur, ils n'augmentent plus en volume; tandis que dans les quadrupèdes vivipares et les cétacés, la matrice se distend, se grossit, se tuméfie toujours de plus en plus, jusqu'au moment de la délivrance ou de l'accouchement; ensuite la mère allaite ses petits, ce qui n'a jamais lieu dans les ovipares et les faux vivipares qui abandonnent presque toujours leur postérité. Il n'y a qu'une classe exceptée, c'est celle des oiseaux qui prennent soin de leur progéniture, et donnent la becquée à leur famille lorsqu'elle est éclosée. Il n'y a donc que les seuls animaux à sang chaud qui soignent constamment leur postérité, et qui montrent plus de naturel que tous les autres êtres vivans. Ces qualités tiennent sans doute à leur organisation plus sensible et plus capable d'intelligence que celle des classes inférieures.

§ III. De la nature des animaux ovipares; analyses comparées de leurs œufs.

A commencer par les oiseaux, tout le reste de la création étant généralement ovipare ou ovovivipare, elle offre des qualités particulières dans ces êtres.

En effet, l'œuf des mammifères, sorti des ovaires, ne contient, avec le germe du nouvel embryon, qu'une petite vésicule ombilicale renfermant le jaune nourricier destiné à la première alimentation du fœtus. Si cet œuf étoit expulsé hors du corps, comme chez les ovipares, bientôt l'embryon périroit d'inanition: mais la nature y a pourvu: elle a donné un chorion, ou enveloppe extérieure de l'œuf des vivipares, des cotylédons, des placentas, ou certaines régions vasculaires munies de villosités ou de petites racines, de bouches de vaisseaux suçans, de sorte que cet œuf s'attache, soit à la cavité de l'utérus, chez les femmes et la plupart des mammifères, soit à l'une des trompes de Fallope (ou oviducte), chez les chiennes, les sarignes, etc. Ainsi, cet œuf suce et attire le sang, les humeurs nourricières de la mère, pour

sustenter le fœtus; il s'accroît ainsi, et se développe complètement; il sort tout formé, et la mère lui fournit encore son lait pendant quelque temps.

Il n'en est pas ainsi chez les ovipares; la membrane ombilicale, ou celle qui contient le jaune de l'œuf, est plus considérable que chez les vivipares, et remplie de cette substance nutritive destinée à l'embryon, pour le porter à son complet développement, sans qu'il reçoive rien de sa mère, quand même il écloroit dans son sein. Aussi la coque, l'enveloppe de l'œuf des ovipares, n'est nullement propre à s'attacher à l'oviducte, ou à toute autre cavité utérine, comme on en trouve chez les requins charcharias, les roussettes, les torpilles, qui sont de faux vivipares. Le poisson y éclôt comme dans une retraite chaude et favorable, mais sans y rien recevoir, non plus que chez les vipères; aussi les seps et d'autres espèces de reptiles pondent, tantôt des œufs, tantôt des petits vivans; il en est de même des pucerons; preuves que le jeune animal subsiste seul de son jaune d'œuf.

Ainsi, chez les ovipares, à mesure que la cicatricule ou les premiers linéamens du jeune embryon se développent dans l'œuf, le jaune est absorbé, et passe dans les intestins, soit de l'oiseau, soit du reptile, du poisson. En effet, la membrane du jaune fait partie des intestins de ces animaux, et se resserre à mesure que le jaune entre dans le jeune individu pour l'accroître. En même temps, le blanc de l'œuf ou l'albumen des oiseaux est absorbé par le jaune. S'il n'y a point d'albumine, comme dans les œufs de poissons, de grenouilles et salamandres, des chondroptérygiens, le jaune se gonfle et se délaie avec l'eau dont il s'imbibe; ce qui fait que ces œufs grossissent hors du sein maternel.

Toute la différence dans la génération des ovipares et celle des vivipares, consiste donc en ce que les œufs des ovipares ne reçoivent plus rien de la mère, soit qu'ils éclosent ou non dans son sein, tandis que l'œuf des vivipares a besoin d'en tirer de la nourriture, et même le jeune animal naissant réclame encore l'allaitement.

Aussi, la plupart des ovipares sont dénaturés, ou ne font aucune attention à leurs petits qu'ils méconnoissent. Les oiseaux, comme plus sensibles, plus intelligens, et ayant un sang chaud, sont presque les seuls qui s'attachent à leurs œufs et à leurs petits. Toutefois on prétend que les tortues, les caïmans veillent sur leurs œufs, et les défendent avec courage contre quiconque les veut enlever; ils les couvrent aussi de paille et de substances chaudes; on a vu des serpens rassembler leurs œufs, en se roulant autour d'eux. On dit que le beau poisson gourami de l'Île-de-France (omosphrène

gourami) dépose ses œufs sur un lit mollet de goémon ou fucus, et les garde à vue jusqu'à ce qu'ils soient éclos. Enfin plusieurs ovipares portent leurs œufs, comme les femelles des crustacés; le scorpion, la tarentule, transportent leurs petits sur le dos; les araignées portent leurs œufs dans une bourse de soie entre leurs pattes de derrière, quoique tous ces animaux soient voraces, et même ennemis de leur propre espèce.

Les ovipares sont, en général, moins parfaitement organisés que les vivipares. Ainsi, les oiseaux, les reptiles et les poissons manquent déjà de plusieurs parties essentielles du cerveau, comme de corps calleux; tandis que les tubercules, *nates*, sont plus développés; l'oreille est moins parfaite, ou manque de plusieurs osselets, et souvent de limaçon, de conque externe; le larynx est plus simple, sans épiglotte; enfin, les quatre membres n'existent pas en toutes les espèces, etc.

Une remarque intéressante de la chimie a fait voir que tous les œufs des animaux contenoient à peu près les mêmes élémens. Ainsi, M. Vauquelin, analysant les œufs de brochet, y a trouvé: 1.^o beaucoup d'albumine; 2.^o une matière huileuse; 3.^o une matière animale ayant quelques rapports avec la gélatine; puis des sels, comme des muriates, des phosphates de potasse, etc.; enfin du phosphore. De même les œufs des oiseaux contiennent de l'albumine, une huile, une sorte de matière gélatineuse. Les œufs de sauterelles, analysés par M. John, ont également présenté de l'albumine, une huile, une sorte de gélatine, et quelques phosphates. Voilà donc tous les œufs composés généralement de ces principes; mais la nature de l'huile qui est âcre et nauséabonde dans ceux du brochet, est vraisemblablement la cause qui les rend purgatifs. Il n'en est pas moins constaté que les élémens des embryons, dans tout le règne animal, sont originellement les mêmes, à quelque diversité près, dans les proportions de ces élémens.

§ IV. Des différentes sortes d'œufs des animaux, et de leur nombre.

Chaque créature sort donc originellement d'un germe organisé, qui, recevant une forme plus ou moins globuleuse, s'appelle *œuf* dans les animaux, *graine*, *semence* dans les végétaux. Les espèces qui se reproduisent par bouture et par division, telles qu'une multitude de plantes, de zoophytes et quelques vers, ne font pas toujours exception à la règle que nous posons, parce que ces êtres peuvent aussi porter des *œufs* ou des *graines*; et leurs bourgeons, leurs boutures pa-

roissent être , surtout chez les corallinés , les antipathes , des germes qui se développent dans les diverses parties de leurs corps et à l'extrémité des branches.

On sait que les embryons des vivipares sont produits originellement par des œufs ou par des matières gélatineuses qui en prennent la forme. Nous pouvons donc prononcer que tous les corps organisés qui ne se reproduisent pas de bouture , procréent des œufs ou des graines ; car l'embryon ou fœtus des mammifères , comme l'homme , n'est encore qu'une sorte d'œuf ; ce qui avoit fait dire au grand anatomiste Guill. Harvey : *Omne vivum ex ovo*.

On peut distinguer les œufs en deux genres : 1.^o en ceux qui produisent immédiatement des individus semblables aux parens ; tels sont les oiseaux , les reptiles (excepté les grenouilles et les salamandres) , les poissons , les mollusques , les crustacés et les vers ; 2.^o en œufs qui produisent des animaux imparfaits , comme les têtards de salamandres et de grenouilles , et les larves de tous les insectes ailés ; car ces animaux subissent des métamorphoses successives et dépouillent plusieurs peaux. Le têtard est , pour ainsi dire , un œuf secondaire pour la grenouille , et les chenilles ou les larves des insectes renferment l'individu parfait , comme dans un œuf vivant et locomobile. V. MÉTAMORPHOSE.

Mais on n'admet communément au nombre des ovipares que les animaux qui déposent des œufs ; tout le monde connoît ceux que pondent les oiseaux ; ils sont recouverts d'une coque assez ferme , plus ou moins sphérique et colorée dans quelques espèces. Les œufs des reptiles sont entourés , pour l'ordinaire , d'une enveloppe moins solide ; ceux des tortues sont sphériques et assez fermes ; ceux des lézards , de forme ovoïde , ont une coque membraneuse , dure dans les crocodiles , les caïmans et les iguanes , molle dans les petites espèces. Il en est de même des œufs des serpens , et l'on sait que quelques-uns éclosent dans le sein maternel , comme chez la vipère et la plupart des serpens venimeux. On en doit dire autant des salamandres. Les œufs de grenouilles sont de nombreux globules formés d'une sorte de gélatine visqueuse , avec un point noirâtre dans leur centre. Des crapauds font l'office d'accoucheurs , et tirent les œufs des ovaires de la femelle pour les arroser de leur semence. Le crapaud pipa place ceux-ci sur le dos de la femelle ; ils y adhèrent ; les embryons se nichent dans sa peau et s'y développent.

Dans les poissons , les œufs sont fort petits et excessivement nombreux ; leur coque est molle et membraneuse , parce qu'étant fécondés hors du corps , leur substance devoit être assez perméable pour se laisser pénétrer facilement par la laite

ou semence du mâle. C'est une règle générale qu'on peut établir, que les fécondations extérieures au corps de l'animal exigent des œufs mous et faciles à imprégner ; aussi n'ont-elles jamais lieu que dans les eaux. Les *raies*, poissons qui ont un véritable accouplement et une fécondation intérieure, pondent des œufs couverts d'une espèce de cartilage coriace et brun. Leur forme est singulière : ce sont des carrés longs, aplatis, plus épais au milieu, et à chaque angle se trouve un prolongement en forme de filet entortillé. Les pêcheurs nomment ces œufs, *rats de mer*. D'autres poissons sont vivipares comme les squalés milandres, les requins, plusieurs *blennius*, des *syngnathes*, etc. Voy. POISSON.

Les œufs des *mollusques* sont souvent groupés ensemble ; ceux des *sèches* représentent des grappes de raisin, en petit ; le mâle les féconde de sa laite hors du corps de la femelle. Plusieurs coquillages univalves marins pondent aussi des œufs de diverses formes, et attachés ensemble ; les *bulimes*, univalves d'eau douce, jettent, au temps de leur frai, des amas d'œufs visqueux et transparens. Les coquillages bivalves produisent de même des œufs nombreux. Quelques univalves sont vivipares.

Comme la fécondation s'opère dans l'intérieur des crustacés et des insectes, leurs œufs sont recouverts de membranes assez solides. Leur forme est ronde pour l'ordinaire. Les *crustacés* portent les leurs ; les *araignées* les renferment dans une bourse de soie grise qu'elles tiennent entre leurs pattes ; des *phalènes* couvrent leurs œufs du poil de leurs corps ; d'autres les conservent dans leur abdomen, comme les *gallinsectes*, ou les enfouissent dans des animaux, comme les *sphex* et les *ichneumons* ; les *abeilles*, les *termites*, leur préparent des cellules, etc. ; tous ont enfin quelque soin de leur postérité ; c'est même là que tendent les plus grands efforts de leur industrie. Plusieurs œufs d'insectes passent l'hiver sans que la gelée et les grands froids détruisent le germe de vie. Chacun des œufs des sangsues, selon Bergmann, et ceux d'autres insectes aquatiques, renferment plusieurs embryons (Baker, *Hist du Polyp.*, p. 99). L'*hippobosque* ou *mouche-araignée* pond un œuf aussi gros qu'elle, et son embryon y est dans l'état de chrysalide ; on doit même considérer les insectes qui ne sont point arrivés à leur dernière forme, comme des espèces d'œufs vivans. Ainsi la *chenille* est, en quelque sorte, un œuf pour le papillon, pendant qu'elle se renferme dans un cocon pour se transformer ; lorsqu'elle devient chrysalide, elle peut être considérée comme un œuf secondaire. On peut en dire autant du têtard, par rapport à la *grenouille*.

Plusieurs vers pondent des œufs ; quelques espèces sont

vivipares ; les autres se reproduisent de boutures. Le *oursins* et *étoiles de mer*, les *holothuriens*, et quelques autres *zoophytes*, engendrent des *œufs*, quoique ceux-ci puissent aussi se multiplier par bouture, comme les actinies.

Le nombre des *œufs* varie extrêmement. Les *oiseaux de proie* en pondent deux ; les *gallinacés* en font plusieurs : des *tortues* en cachent quelquefois deux à trois cents dans le sable ; les *lézards* et les *serpens* n'en pondent pas autant. Les *œufs* des *grenouilles* sont très-nombreux ; mais c'est principalement chez les poissons que la quantité en est quelquefois excessive. Ainsi une morue peut en mettre bas neuf millions ; la *carpe*, l'*esturgeon* et mille autres espèces en ont les ovaires remplis. Chez les *mollusques*, le nombre des *œufs* est fort considérable aussi. On connoît l'extrême fécondité des insectes et leur pullulation incalculable. Si un grand nombre de ces germes n'étoit pas détruit par une foule de circonstances, la terre en seroit bientôt encombrée. Les calculs qu'on a faits sur le nombre des graines que peut fournir un arbre ou une plante, effraient l'imagination ; car la nature déploie une richesse et une fécondité sans bornes : ses trésors de reproduction sont inépuisables. Elle a pris des mesures pour préserver ses productions d'une entière destruction. La première mesure est l'extrême fécondité ; mais elle a encore veillé à la conservation des germes, soit en les couvrant d'enveloppes protectrices, soit en les plaçant hors des circonstances nuisibles par l'instinct des parens, soit en les douant de facultés qui les mettent à l'abri de leurs destructeurs. Ainsi les *œufs* des poissons avalés par les oiseaux d'eau ne sont pas digérés dans leur estomac ; mais, étant rendus intacts en d'autres lieux aquatiques, ils s'y développent ; et c'est ainsi que des espèces de poissons ont été propagées au loin et jusque dans les lacs des hautes montagnes. De même les *œufs* de barbeau, de brochet, sont purgatifs pour l'homme ; les moules, au temps du frai, sont nuisibles, tant la nature a pris soin d'écarter tous les obstacles à la reproduction des êtres !

§ V. Des parties qui composent l'œuf chez les oiseaux et les autres classes.

On peut considérer les *œufs* comme des matrices contenant non-seulement un embryon, mais encore la quantité de nourriture dont le petit animal qui doit naître aura besoin, lorsque, par l'effet de l'incubation, il prendra du développement et de l'accroissement. La coque, qui est la partie la plus extérieure des *œufs* d'oiseaux, est ordinairement blanche, dure, fragile, poreuse ; elle se laisse pénétrer par l'humidité qui en sort et par l'air qui la remplace. Elle est

composée d'une grande quantité de carbonate calcaire, 89 parties ; d'une petite quantité de phosphate de chaux, 5 parties sur 100 ; les molécules de ces deux substances sont unies par un gluten animal. Sous cette coque ou cette écorce, est appliquée une membrane mince, molle, transparente, d'un tissu serré existant dès l'oviductus, qui enveloppe :

1.^o Une humeur visqueuse, tenace, limpide, connue sous le nom d'*albumen*, et vulgairement sous celui de *blanc d'œuf*.

2.^o Un corps globuleux nageant au milieu de cette humeur, et ayant une consistance molle, une couleur jaune, d'où lui vient le nom de *jaune d'œuf*, vitellus.

3.^o Un petit corps blanc qui se trouve placé à un point de la membrane qui environne le jaune ; ce petit corps porte le nom de *cicatricule*. Il contient le germe où réside cet agent secret de la nature, qui, à l'aide de circonstances favorables, doit l'animer et le transformer en un être organisé.

Examen de ces substances. En examinant l'albumen, on s'aperçoit qu'il n'est pas homogène ; qu'il est possible d'en distinguer trois couches, une qui est plus extérieure et plus liquide que les autres, surtout dans les *œufs* frais ; une autre plus abondante, plus consistante que la première ; enfin, une troisième qui, occupant l'intérieur de la seconde, présente comme deux corps isolés, quoique réunis par un prolongement albumineux très-mince ; ces corps ou ligamens suspenseurs du jaune, connus sous le nom de *chalazæ* ou de *grandines* sont également consistans ; ils ne sont pas situés aux deux pôles du jaune ; mais ils divisent la circonférence de ce globe en deux segmens de cercle de longueur très-inégaie, comme l'a remarqué Vicq-d'Azyr. La cause en est remarquable ; c'est afin que la cicatricule ou le jeune embryon puisse toujours se trouver placé en haut, de quelcôté que se tourne l'œuf, et afin qu'il reçoive plus immédiatement la chaleur de l'incubation.

Chacune des portions de ce dernier albumen est traversée par un cordon contourné et tors sur lui-même, dont l'un est membraneux et l'autre vasculaire. Le premier est contigu à la membrane du jaune ; le second, figuré comme un cordon ombilical, est continu avec cette pellicule, fait corps avec elle, et nous découvre le point de communication entre le jaune et l'albumen, pour que celui-ci soit résorbé, par le jaune, dans l'incubation, selon M. Lévillé et d'autres observateurs.

L'examen du jaune fait reconnoître que sa forme dépend de la membrane qui le recouvre ; lorsqu'on la déchire, il

se répand en offrant un fluide qui a la consistance d'un lait très-épais et d'une émulsion très-chargée.

En considérant que la coquille de l'œuf est formée en un jour, on est étonné de la quantité de carbonate calcaire qui afflue dans l'oviducte des poules, et de la promptitude avec laquelle il se dépose et se moule sur la membrane qui enveloppe les parties de l'œuf.

On soupçonne bien, on est même convaincu, que ce carbonate a d'abord été séparé du sang, et qu'il est porté sur l'oviducte par un liquide qui lui sert de véhicule; mais on ne peut apercevoir le canal de communication par lequel ce liquide passe des reins ou d'un autre organe à l'oviducte.

Enfin, en suivant l'œuf depuis son origine jusqu'à sa sortie du corps de la femelle, on voit d'abord un petit globe jaunâtre paroître sur l'ovaire, y croître, y acquérir une certaine maturité, puis s'en détacher et passer dans le canal de l'oviducte; là se charger des différens albumens, et ensuite se couvrir d'une coque de matière calcaire, en adoptant une forme qui est le résultat de la pression qu'il éprouve dans les endroits qu'il parcourt.

Les œufs, pendant leur formation, sont sujets à différens accidens qui présentent des espèces de monstruosités. Deux jaunes également mûrs peuvent se détacher en même temps de l'ovaire, passer dans le canal de l'oviducte, s'y pourvoir chacun d'albumen, se réunir ensuite pour recevoir ensemble la matière calcaire; de là les œufs gémeaux, c'est-à-dire qui ont deux blancs et deux jaunes. Une autre fois un œuf arrive dans l'oviducte; il se fournit d'albumen; mais on il ne trouve point de carbonate calcaire, ou on ne lui donne point le temps d'attendre qu'elle précipite ce carbonate sur la membrane de l'œuf, et alors il sort sans coquille. C'est un œuf hardé, qui ne peut être couvé avec succès, tant à cause de sa mollesse, que parce qu'il prête trop à l'évaporation.

Les œufs hardés proviennent souvent de jeunes oiseaux qui pondent pour la première fois; du moins c'est une observation assez commune dans nos basse-cours. Quelquefois les œufs acquièrent dans l'oviducte une grosseur telle que la poule ne peut les rendre, ou périt en les rendant.

En l'année 1718, M. Morand, chirurgien des Invalides, trouva un œuf monstrueux dans le corps d'une jeune poule qui ne pondoit point, et qui étoit tombée en langueur. Cet œuf pesoit douze onces. Le blanc étoit durci comme s'il eût été cuit, et il étoit composé de trente-six couches distinctes. Le jaune étoit plus liquide qu'à l'ordinaire, et d'une couleur plus pâle.

On voit aussi des œufs qui contiennent, soit dans leur jaune, soit dans leur blanc, des corps étrangers. Il y a dans le *Journal des Savans* une lettre qui annonce qu'un religieux, en coupant un œuf à moitié durci dans l'eau, trouva dans le milieu du jaune une pierre à peu près de la grosseur et de la figure d'un noyau de cerise; cette pierre étoit dure et solide comme un caillou, blanche intérieurement, ayant sa surface polie et roussâtre; elle pesoit quinze grains.

Cette concrétion n'avoit pas pris naissance dans le jaune; celui-ci reste trop peu de temps sur l'ovaire; d'ailleurs, elle eût été moins dure, elle eût été composée de couches successives et teintes comme celles qui croissent dans la vessie, dans les reins, dans la vésicule du fiel. Il paroît que c'étoit un petit caillou avalé, comme à l'ordinaire, par la poule, mais poussé depuis les organes de la digestion jusqu'à l'ovaire, par un conduit inconnu, dû à un vice de conformation qui lui étoit particulier. Le *Journal de Trévoux*, année 1712, fait mention d'un œuf de poule dans lequel on trouva un crin de cheval qui faisoit plusieurs contours dans le blanc sans entrer dans le jaune. Quelle route avoit-il prise pour se rendre à l'oviducte? la même sans doute que celle du caillou; la même qui y conduit des cuisses de hanneton, qu'on rencontre aussi quelquefois dans les œufs.

En 1742, Petit a fait voir un corps oviforme trouvé dans le blanc d'un œuf; il avoit quatre enveloppes; la plus extérieure étoit assez solide; la quatrième étant ouverte, il s'en échappa une liqueur semblable au blanc d'œuf. Les gens de la campagne sont persuadés que les coqs pondent quelquefois de petits œufs sans jaune, et que ces œufs, couvés dans le fumier, donnent naissance à l'espèce de serpent qu'on nomme *basilic*. Un coq accusé de cette dangereuse fécondité devant Lapeyronie, celui-ci le disséqua, et ne lui trouvant ni œufs ni ovaire, il jugea que ce coq n'avoit point eu, et que nul coq n'avoit la faculté de pondre. Bientôt une partie de son jugement fut confirmée par la découverte qu'il fit de la poule, qui, par un vice de conformation, avoit produit les œufs attribués au coq, et qui, depuis la mort de ce coq faussement inculpé, continuoit à produire des œufs de cette espèce.

D'après cet éclaircissement donné par Lapeyronie, les savans ont cru devoir regarder comme absurde l'opinion des cultivateurs sur les œufs dits de coqs, et sur les prétendus basilics qui en éclosent. Cependant on sera peut-être obligé d'examiner de nouveau, si en effet les coqs ne peuvent pas, dans quelques circonstances, donner comme les poules des œufs sans jaune; car M. Vauquelin, en faisant l'analyse des

excrémens du coq, a reconnu que la matière blanche et comme crétaçée qui les enveloppe ou les accompagne, étoit un véritable albumen; que par conséquent il se préparoit déjà dans les organes de cet oiseau une des substances de cette espèce d'œuf, selon Parmentier.

Ainsi, pour en former entièrement un dans le corps d'un coq, il suffiroit, suivant ce célèbre chimiste, qu'une certaine quantité de glaire ou d'albumen rassemblée dans le cloaque, y séjournât quelque temps, et que les urines, en y arrivant, la recouvrirent de carbonate de chaux dont elles sont toujours saturées. M. Vauquelin n'a jamais eu occasion d'observer un pareil phénomène; mais tant de gens disent l'avoir vu, et cette opinion est si généralement répandue dans les campagnes, qu'il lui semble difficile de croire qu'il n'en soit pas quelque chose; rien cependant ne l'a confirmé.

§ VI. De l'incubation et du développement de l'animal.

L'œuf laisse toujours évaporer une petite quantité d'humidité, ce qu'il est facile de voir par une cavité que laisse communément le blanc lorsqu'on le fait cuire; cette cavité n'existe pas dans les œufs cuits, lorsqu'ils sont très-récens. Pour empêcher cette évaporation qui ôte au blanc une partie de sa fluidité, on peut enduire l'œuf frais d'un corps gras, d'une huile ou d'un vernis, etc.; alors sa qualité se conserve aussi long-temps qu'il est bien couvert. On peut garder ainsi des œufs frais pendant plusieurs années, et les faire passer d'un hémisphère à l'autre. Si l'on veut ensuite les faire couver, il faut les débarrasser de ce corps gras en les grattant; car l'oiseau ne pourroit pas éclore sans la perméabilité de l'air par les pores de la coque de l'œuf. Réaumur a fait connoître ce procédé; mais après six semaines, il n'est plus propre à être couvé. Ce moyen peut être fort avantageux pour faire éclore en Europe des oiseaux qu'il est difficile d'y amener en vie. Il en est de même des végétaux dont on ne peut avoir que la graine.

Je suis très-porté à croire que l'œuf n'a pas seulement besoin, pour être couvé, d'exhaler une partie de son humidité, mais encore d'absorber une portion de l'air vital de l'atmosphère qui donne à l'albumine la faculté de se concréter pour former les diverses parties du poussin. L'analogie de ce qui se passe dans les semences des végétaux lorsqu'elles germent, confirme la nécessité de la présence de l'air oxygène dans les premiers momens du développement. Dans la matrice des animaux vivipares, le sang artériel de la mère vient apporter aux jeunes embryons l'air vital dont il a été imprégné dans le poulmon. Les poissons placent leurs œufs sur les grèves inondées et dans des lieux dont l'eau a été aérée par son

agitation avec l'atmosphère. L'air vital me paroît donc être indispensable au développement des embryons dans l'*œuf*, comme nous le montrons plus loin. Spallanzani a vu de même que les œufs des testacés comme des colimaçons absorboient de l'oxygène.

Au reste, il faut différens degrés de chaleur pour faire éclore les œufs. Presque tous les oiseaux les couvent. Il faut en excepter les *coucous*, qui confient les leurs à des nids étrangers. Lorsque les oiseaux d'eau quittent leur nid, ils arrachent leurs plumes pour en couvrir leurs œufs et les tenir chauds. Des *perruches* en font de même. On dit que le *mandu* et le *casoar* couvrent les leurs de feuilles sèches. L'*autruche* abandonne les siens à la chaleur du soleil pendant le jour; il en est parlé dans le livre de Job, c. XXXIX. « *Quand l'autruche abandonne ses œufs sur la terre, est-ce toi qui les réchauffe? Elle oublie que le pied du voyageur peut les écraser, et que l'animal du désert les va briser. Elle est insensible pour sa postérité comme si ce n'étoit pas la sienne; elle a travaillé en vain, etc.* » Les *crocodiles*, les *tortues* enfouissent aussi leurs œufs dans le sable, et les seuls rayons du soleil les font éclore; car ces animaux ne peuvent pas les couvrir, puisque leur chaleur propre est souvent moins considérable que celle de l'atmosphère pendant l'été. Il en est de même des autres reptiles. Ceux des *grenouilles* éclosent dans les eaux des fossés et des ruisseaux. Les poissons déposent leur frai dans des lieux tranquilles et à l'abri de la voracité de quelques espèces; la seule température de l'eau suffit pour les faire développer. Les *mollusques* ou *coquillages* ne couvent pas plus leurs œufs que les poissons. Les anciens ont prétendu à tort que plusieurs espèces de ces derniers couvoient leur frai dans un nid de jones. Il est seulement probable que quelques races s'éloignent peu de leurs œufs, afin de veiller à leur conservation. Nous avons dit que la plupart des *crustacés* portoient les leurs; mais comme ces animaux n'ont pas plus de chaleur que l'eau dans laquelle ils se tiennent, on ne peut pas dire qu'ils les couvent. Les insectes prennent des soins pour faire éclore les leurs; ainsi les *castres* enfouissent leurs œufs dans le corps des quadrupèdes, afin qu'ils s'y développent, et trouvent leur nourriture à l'état de vers ou larves. En général il paroît que la chaleur fait beaucoup varier le temps du développement des œufs de tous les animaux. On a retardé celui de plusieurs œufs d'insectes et d'autres animaux par le froid, comme on l'accélère par la chaleur; l'électricité paroît aussi hâter le développement des embryons. Chez les *poules*, les petits éclosent au bout de vingt-un jours, au plus; mais en aidant la chaleur de l'incubation par une chaleur artificielle, on peut rendre ce terme plus court, de

même qu'on peut l'allonger par un léger refroidissement. Cette règle peut s'appliquer à tous les œufs des animaux ovipares, quelle que soit leur classe. La chaleur est un stimulant qui excite la vie; le froid est un sédatif qui l'endort et qui la rend languissante.

§ VII. *Comment le jeune animal est formé dans l'œuf.*

Le premier qui examina la formation du poulet fut Aristote, dont les observations sont consignées dans ses ouvrages sur les animaux. Ensuite, au renouvellement des sciences, Fabricius d'Aquapendente reprit ce travail, que le célèbre Guillaume Harvey, son disciple, poussa beaucoup plus loin. Dans le XVIII.^e siècle, Haller, Maîtrejean, puis Vicq-d'Azir et Lèveillé, s'occupèrent des mêmes observations; de sorte qu'il y a peu de choses à découvrir aujourd'hui sur le développement du poulet. Spallanzani observa la formation des grenouilles, Jacobi celle des poissons dans l'œuf; enfin, les insectes, les coquillages ont été aussi remarqués dès leur état d'œuf, et de quelle manière ils en sortoient.

Dans tous ceux des animaux, on peut donc dire que le germe ou la cicatricule contenant toutes les parties non développées et encore imperceptibles du jeune être, sont enveloppés de membranes dont les unes contiennent la provision de nourriture destinée à sa première croissance, et d'autres membranes servent, soit à sa respiration, soit à recevoir quelques fluides excrémentitiels.

La tache blanchâtre du jaune s'appelle la *cicatricule* (Fabricius ab Aquapend. *de Ov. form. et Pull.*, p. 58,) et Harvey a démontré (*Exerc. de Animal. gener.*, Amstel. 1651, in-12.) qu'elle étoit le principal organe du poulet, et la première partie active ou le point vital, *punctum saliens*. Malpighi, ensuite Haller, ont examiné et décrit avec beaucoup de détails comment le poulet se formoit peu à peu dans l'œuf. Le second a trouvé que les membranes du jaune étoient continues avec les membranes des intestins du jeune animal; que les artères et les veines du jaune naissoient des artères et des veines mésentériques de l'embryon.

Peu de jours après l'incubation, ce point saillant jette des ramifications artérielles d'un beau rouge vif, qui se subdivisent à l'infini et présentent un lacis admirable sur la membrane qui recouvre le jaune; membrane qui est toujours un appendice à l'estomac ou aux intestins chez les oiseaux, les reptiles, les poissons, etc. Indépendamment de cette enveloppe du jaune, l'œuf de l'oiseau et celui des reptiles terrestres ou respirant par des poumons, en contient une seconde

qui est analogue à l'allantoïde des fœtus vivipares ; elle s'étend sur le fœtus et le jaune , et les entoure en forme de bourse double , ou de bonnet de nuit repley . Cette sorte de membrane est tr s-vasculaire , et paro t  tre destin e, selon MM. Cuvier et Dutrochet ,   l'oxyg nation du sang du jeune animal , au moyen de l'air p n trant sous la coque de l'œuf. Chez les poissons et les reptiles aquatiques , il n'y a point , dans leurs œufs , de semblable membrane allantoïde , parce que leurs coques  tant molles , l'eau a r e sert de moyen oxyg nant , en y p n trant. Il paro t en  tre de m me des œufs de s ches et d'autres mollusques aquatiques.

Le poulet , qui est plac  sur le jaune , pompe celui-ci peu   peu pour s'accro tre , ce qui a lieu assez rapidement ;   mesure que ce vitellus est absorb  , il pompe   son tour le blanc ou l'albumine. Chez les batraciens , les chondropt rygiens et les autres poissons , l'œuf n'a point de blanc ; mais comme ces œufs sont plac s dans l'eau , le jaune s'y d laye suffisamment pour les petits.

A mesure que le poulet grossit , les enveloppes ext rieures   l'animal , comme les chalazes , sont repouss es vers l'extr mit  de l'œuf , tandis que le poulet se trouve surtout vers l'extr mit  la plus large. Chez les l zards , l'œuf ayant une coque mollasse , prend sensiblement de l'extension , hors du corps de sa m re , comme celui du poisson ; mais cette extension seroit impossible chez les œufs d'oiseaux   coque plus solide ; n anmoins on a remarqu  que ceux-ci acqu eroient par l'incubation un poids qu'on a m me  valu  au quadruple et au quintuple de celui qu'ils pr sentoient auparavant (*Bulletin de la Soci t  philomathiq.* , an 1816 , p. 64). Ce fait , quoiqu'il paroisse exag r  , prouve que l'accession de l'air est la principale cause de cet accroissement de poids ; puisque toute autre substance ne pourroit entrer aussi abondamment dans un espace aussi  troit et d j   rempli.

D s le second jour , les battemens du point vital ou du c ur peuvent se distinguer , avec la car ne de l' pine dorsale ; le cerveau est aper u le huiti me jour , et depuis le sixi me , on observe le foie et les poumons. Dans les premiers jours le fœtus ressemble   un t tard , l' pine du dos est gr le , la t te  norme , les visc res s'attachent au jaune et   ses vaisseaux , ce qui forme un appendice volumineux   l'animal. Le jaune et les intestins demeurent donc plac s hors du fœtus pendant la plus grande partie de l'incubation ; mais vers la fin , la membrane ombilicale qui communiquoit du jaune au poulet , se fl trit , et le jaune avec les intestins entrent successivement ou peu   peu dans la cavit  de son ventre. On trouve encore quelques restes de ce jaune dans le ventre du poulet en sortant de l'œuf. Afin d'en briser la coque , la nature

a pourvu le jeune animal d'une pointe osseuse sur le bec ; avec laquelle il raie et fend la coque. Cette proéminence du bec tombe d'elle-même quelques jours après la naissance du poussin.

La pulsation du cœur ou du point vital s'observe aussi dans l'œuf des *serpens*, dans celui des *crustacés* (du *monocle*, selon Schæffer, *Wasserfloh*, p. 57), et l'on remarque des mouvemens analogues dans l'œuf des insectes *coléoptères* (le *scarabée nasicorné* suivant Swammerdam, *Biblia naturæ*, p. 404). On observe que l'œsophage et le jabot du poulet contiennent une humeur laiteuse concrète, lorsqu'il est dans l'œuf. Il paroît que le fœtus se nourrit aussi par la bouche de la liqueur blanche de l'œuf ; et l'on soupçonne la même chose des embryons de reptiles, de poissons et d'insectes.

On ne doit pas conclure que les parties qu'on aperçoit les premières dans la formation du poulet, soient en effet organisées avant celles qui ne sont visibles que plus tard ; et la raison est que beaucoup d'organes ont plus ou moins de transparence, et se cachent plus ou moins long-temps à nos yeux, quoiqu'ils soient probablement formés aussitôt que les autres. Nous pensons qu'une machine aussi compliquée que le corps d'un animal ne peut pas absolument se faire de pièces de rapports et successivement, parce que les connexions des organes ne seroient jamais aussi exactes que par la formation simultanée de toutes les parties. Il paroît plus vraisemblable que tout l'ensemble est organisé d'un seul jet, suivant le dessein primordial de l'espèce.

Nous ne pouvons finir cet article sans faire observer combien la nature a montré de prudence et de profonde sagesse dans la formation des animaux. Quand nous ne considérons que l'instinct inconcevable de la poule pour l'œuf, pour un morceau insensible, quelquefois pour une pierre blanche, arrondie, ovoïde ; qui lui a donné ce désir de le couver ? Qui lui en suscite l'idée ? Pourquoi est-elle transportée d'une sorte de fureur maternelle pour soigner ses œufs, pour en chercher lorsqu'elle en manque, pour troubler les autres poules dans leur nid, et même combattre afin de remplir elle-même le devoir pénible de la maternité ? Il faut un instinct bien pressant pour forcer ainsi le naturel d'un animal timide. Je ne sais pas comment la métaphysique peut expliquer ce fait ; je ne crois point qu'il dépende des idées de l'animal, car cette impulsion me paroît hors des lois de la commune raison ; elle ne s'apprend point, elle naît d'elle-même au temps prescrit par la nature. Il y a beaucoup d'autres impulsions automatiques dans les animaux ; on les appelle *instinct* ou *nature* ; mais j'y trouve tant de conformités

avec le principe de la vie animale ou l'âme sensitive , que je les crois absolument les mêmes. C'est par une sorte d'instinct que nos parties internes se nourrissent , s'augmentent et se meuvent , comme le cœur , les intestins , les poumons , le foie , etc. Ce qu'on nomme *vie* ne me paroît être rien autre chose qu'un instinct de la matière organisée. C'est lui qui prépare dans le silence les germes de toutes les productions animées. Voyez INSTINCT. Nous n'apercevons que les actions les plus superficielles , les plus extérieures de l'organisation vivante ; nous ne voyons dans l'œuf que les opérations les plus grossières de l'acte reproductif. Consultez l'article GÉNÉRATION.

(VIREY.)

ŒUFS (*Ornithologie*). Les œufs ont en général une forme elliptique , plus ou moins allongée suivant les espèces ; on y distingue un gros et un petit bout ; le premier est arrondi , et l'autre se rapproche ordinairement plus ou moins de ce qu'on nomme pointe. Chez la plupart des oiseaux , ils ont une couleur dominante , sur laquelle sont répandues des taches plus ou moins nombreuses , plus ou moins variées. Ces taches augmentent de grandeur et deviennent plus hautes en couleur , selon les progrès de l'incubation ; si elles paroissent alors plus nombreuses , ce n'est pas qu'il s'en forme de nouvelles , mais étant plus sensibles à l'œil , elles accroissent graduellement. Cet accident est visible dans les œufs verts , rouges , etc. Les taches sont communément plus larges , plus serrées et en plus grand nombre vers le gros bout où elles forment une zone ou une sorte de couronne ; chez d'autres oiseaux , les œufs n'ont qu'une couleur uniforme , sans aucune tache.

Ceux des *oiseaux de proie diurnes* sont de couleur blanchâtre tachetée de rouge ou rouge tachetée de brun ; les œufs qui tirent sur le rouge , diminuent de teinte à mesure qu'ils sont pondus ; de sorte que , quelquefois , le dernier est roussâtre ou blanchâtre piqueté de rouge clair.

Les *hibous* et les *chouettes* ont des œufs blancs ou blanchâtres sans taches. Chez les *piegrièches* , ils sont , sur un fond blanc , chargés au gros bout d'un cercle de taches rouges , brunes , bleuâtres et parsemés des mêmes couleurs. Les oiseaux qui nichent dans des trous d'arbre , de muraille ou de rocher , ont assez généralement des œufs d'un blanc pur ; tels sont ceux de la *huppe* , des *pics* à plumage noir , du *torcol* , du *martin-pêcheur* , du *guépier* ; ils n'ont , chez le *grimpereau* , que quelques points rouges.

Les oiseaux qui nichent à une certaine hauteur sur les arbres , tels que les *rolliers* , les *corbeaux* , les *corneilles* , les *freux* , les

thoucas, les *pies*, ont ordinairement des œufs verts ou verdâtres, mouchetés ou piquetés de brun.

On a remarqué que les œufs blancs ou blanchâtres des oiseaux *nageurs* sont courts et arrondis, tandis que les œufs jaunes ou verdâtres et mouchetés sont fort allongés.

Les œufs des *échassiers* ont des mouchetures sur un fond gris, jaune, jaunâtre, vert, verdâtre, bleuâtre, roux, rousâtre; ils sont rarement sphéroïdes, le plus souvent allongés, et diminuent assez rapidement depuis le gros bout.

La couleur blanche est plus communément celle de l'œuf des *gallinacés*; cependant il s'en trouve dont le fond est vert, verdâtre ou jaunâtre; le vert est la couleur des œufs déposés dans les herbes vertes, ou ils tirent au moins sur cette couleur.

Les *passereaux* (*passeres*) ont des œufs dont le fond est blanc ou blanchâtre, bleu ou bleu verdâtre, ordinairement tachetés de couleurs foncées, telles que le rouge, le brun, le noir.

Les *mésanges* qui nichent dans des trous d'arbre, ont des œufs tout blancs, ou blancs piquetés de rouge. Il en est de même de ceux des *hirondelles* et *martinets*. Enfin, chez les *alouettes*, les *pipis*, la couleur des œufs ressemble à celle du terrain.

Quelques naturalistes ont cru trouver des rapports dans la couleur du fond et les taches des œufs avec les teintes du plumage; mais on doit se donner de garde de les généraliser, car il est peu d'oiseaux auxquels on puisse appliquer cette remarque; en effet, la *poule noire* pond des œufs aussi blancs que celle dont le plumage est de cette couleur la plus pure; le *tinamou*, dont les œufs sont d'un très-beau bleu, n'a que du gris dans son vêtement; le *faisan doré de la Chine*, dont la livrée est variée de couleurs riches et de nuances différentes, provient d'un œuf rougeâtre pâle et uniforme. On pourroit encore citer un très-grand nombre d'exemples qui prouvent que la couleur des œufs n'a aucun rapport avec celle des plumes, et qu'elle ne peut indiquer quelle sera celle de l'oiseau qui en naîtra.

Parmi le petit nombre d'auteurs qui ont fait des traités sur les œufs des oiseaux, on remarque l'ouvrage italien du comte Zizani de Ravennes, imprimé à Venise en 1737, avec des planches gravées, d'une belle exécution; mais il n'y est question que des oiseaux d'Europe, ainsi que dans les traités cités ci-après, et il n'en existe aucun, que je sache, pour les oiseaux étrangers. Ce naturaliste divise les oiseaux en trois classes: celle des *oiseaux de terre* qu'on appelle oiseaux de poie; celle des *oiseaux de terre* qui n'appartiennent point à

cette famille , et celle des *oiseaux d'eau* ; la première classe est divisée en sept ordres , la deuxième en neuf , et la dernière en quatre. L'auteur indique le nombre des nids dans un été , les mois où elles ont lieu , la manière dont l'oiseau fait son nid , les matières qu'il y emploie , le nombre des œufs qu'il y dépose , et dont il décrit fort exactement la forme et les couleurs ; c'est à quoi il se borne.

Lewin , dans son Histoire des oiseaux de la Grande-Bretagne , a donné des figures qui m'ont paru exactes des œufs de tous ou presque tous les oiseaux de cet empire : son travail a d'autant plus de mérite qu'il décrit et donne la figure en couleurs de l'oiseau auquel l'œuf appartient ; mérite qu'on ne trouve point dans le traité du comte Zizani qui ne donne pas même la description de l'espèce à laquelle appartiennent le nid et les œufs dont il parle.

On sait que l'abbé Manès avoit rassemblé une grande quantité de matériaux sur le même sujet ; les naturalistes ont vu la belle collection d'œufs et de nids que cet ornithologiste avoit recueillis de toutes parts avec beaucoup de soins et de dépenses ; mais la révolution est venue disperser des objets aussi précieux pour la science que pour leur possesseur , qui s'en est éloigné lui-même à regret en quittant sa patrie ; mais il n'a rien publié de ses travaux , et nous ne les connoissons que par des fragmens de cette collection.

Nous sommes en partie dédommagés de cette perte dans un Mémoire de M. J. C. Lapière , professeur d'histoire naturelle. Ce Mémoire , inséré en entier par Sonnini , dans son édition de Buffon , tom. 60 , pag. 33 et suiv. , est plein d'observations naïves , intéressantes , et qui indiquent une étude approfondie des oiseaux dans la nature vivante ; mais n'étant pas susceptible d'une analyse , sans lui faire perdre de son mérite , nous renvoyons à l'histoire naturelle citée ci-dessus. Nous nous bornerons à dire que l'auteur a indiqué plusieurs moyens pour classer les oiseaux méthodiquement , d'après la forme extérieure des œufs et des nids , dont les caractères sont tirés : 1.^o pour les œufs , de la forme , de la grosseur , de la couleur , des taches et de leur disposition ; 2.^o pour les nids , du lieu , de la construction , des matériaux , de la forme , etc. (v.)

ŒUFS (*Economie rurale*). Ils sont destinés par la nature à la propagation des oiseaux ; mais ils ne remplissent pas toujours ce but. Les animaux en détruisent beaucoup , parce qu'ils y trouvent une nourriture dont ils sont extrêmement friands. L'homme , qui partage ce goût , mais qui étoit souvent devancé par eux dans la recherche des nids qui contenoient ce précieux aliment , s'est avisé de rassembler , d'élever

d'appivoiser chez lui les espèces d'oiseaux qui le fournissoient et plus abondant et plus savoureux.

De là, ces femelles d'oiseaux qui peuplent ses basse-cours, et qu'on connoît sous les noms de **POULES**, de **DINDES**, de **CANES**, d'**OIES**, de **PEINTADES**, etc., qu'il a rendues domestiques pour pouvoir à son gré destiner leurs œufs, les uns à être mangés en nature, les autres à fournir des élèves, soit pour la reproduction de l'espèce, soit pour être engraisés et servis sur la table comme des alimens très-substantiels et très-savoureux; et tel est le succès de sa spéculation, qu'en procurant à ces oiseaux un gîte commode, une nourriture abondante, un traitement suivi, des secours multipliés, il est parvenu non-seulement à favoriser, mais encore à augmenter considérablement leur propagation, à varier leurs espèces, et à en perfectionner les résultats. Les œufs des oiseaux de basse-cour sont en général bons à manger. On fait, dans les campagnes, usage de ceux de dindes, de canes, d'oies : on les mange à la coque, en omelettes : on les emploie dans la pâtisserie ; on les accommode de toutes les manières. Mais ces œufs ne sont point un objet de commerce, 1.^o parce que les femelles qui les fournissent sont en général très-peu multipliées ; 2.^o parce que, ne pondant qu'un petit nombre d'œufs, tous, à l'exception de ceux de la seconde ponte, sont mis à couvert. Les œufs des poules sont les seuls qui soient d'un usage journalier, tant dans les villes que dans les campagnes, soit parce qu'ils sont les meilleurs et les plus délicats, et que les poules sont, de toutes les femelles de la basse-cour, les plus nombreuses, les plus fécondes et les plus faciles à élever. Ils présentent, en un mot, une nourriture si excellente, que ce seroit faire un très-grand tort à la société que de l'en priver, en faisant couvrir tous les œufs pour en faire éclore des poulets.

Avicenne disoit qu'un jaune d'œuf avalé produisoit une quantité de sang égale à la sienne. Hippocrate, et après lui tous les médecins, ont regardé les œufs comme un de nos meilleurs alimens ; ils nourrissent les convalescens sans charger leur estomac ; ils les restaurent beaucoup mieux qu'aucune autre substance nutritive. Ils se prêtent à tous les procédés de la cuisine ; mais la manière la plus simple de les préparer, c'est de les faire cuire à la coque, avec la précaution de ne point les laisser durcir, et surtout de les employer nouvellement pondus. On réussit à saisir le point de cuisson convenable, en les plongeant un instant dans l'eau bouillante, ou bien en les mettant avec l'eau sur le feu, et en les retirant de l'eau aussitôt qu'elle a jeté son premier bouillon. Cette dernière méthode est préférable, en ce que les œufs

sont cuits plus également , et que le jaune a été mieux atteint par le calorique. Quand les œufs sont vieux , qu'ils sont couvés , qu'ils ont une odeur désagréable , ils peuvent nuire ; mais , comme dit bonnement un ancien , il est facile de remédier à cet inconvénient en ne mangeant que des œufs frais , et jetant ceux qu'on soupçonne vieux.

Les œufs ne sont pas seulement employés comme aliment , ils servent encore de médicament. Le jaune , délayé dans de l'eau chaude et sucrée , forme ce qu'on appelle un *lait de poule*. Il entre dans des loks , et devient l'intermède de l'union des résines , soit sèches , soit liquides , avec les fluides aqueux. On en extrait , après lui avoir fait éprouver un certain degré de torréfaction , une huile recommandable dans plusieurs circonstances. Le blanc d'œuf est employé dans les collyres. Il a la propriété de clarifier les sirops , le petit-lait , les liqueurs vineuses , les boissons. Les coques lavées , desséchées , porphyrisées , ont les mêmes vertus que les yeux d'écrevisse. Les œufs sont aussi en usage dans les arts. Le jaune enlève les taches de graisse de dessus les habits. On fait avec le blanc d'œuf un vernis pour les tableaux. Par le mélange du blanc d'œuf et de la chaux , on forme un excellent lut pour raccommoder les porcelaines , et pour assujettir le lut gras , qui réunit deux vaisseaux de rencontre , etc.

Chez les oiseaux en général , les œufs de la première ponte sont moins gros que ceux des autres pontes. Ceux des poules sont non-seulement sujets à cette loi , mais leur volume varie encore suivant l'espèce de poule , suivant que la ponte a été plus ou moins accélérée , et suivant une foule d'autres circonstances ; en sorte que c'est encore un problème à résoudre que celui de savoir si telle poule , qui pond le double d'œufs d'une autre , fournit réellement une masse plus considérable d'alimens que celle qui les donne plus gros. Il est des personnes qui , ayant observé qu'une poule bien nourrie pondoit de gros et beaux œufs , tandis qu'une autre poule de la même espèce , qu'on faisoit vivre avec parcimonie , n'en produisoit que de très-petits , ont imaginé que si les œufs de la Picardie sont , comme on le remarque , infiniment plus petits que ceux de la Haute-Normandie , et surtout que ceux du Maine , c'est moins à cause des variétés de poules existantes dans ces différens pays , que parce que les terres de la Picardie sont moins bonnes et les blés moins nutritifs. Nous ne sommes pas de cette opinion , 1.^o parce que nous voyons qu'à Paris deux poules , partageant la même nourriture , pondent des œufs de différente grosseur , quand elles sont elles-mêmes d'un volume différent ; 2.^o parce que nous savons qu'en

Egypte, où les terres sont plus fertiles et où le blé est plus nutritif qu'en Normandie, les œufs sont bien plus petits que ceux que nous tirons de la Picardie, par la raison que les poules y sont très-petites; 3.^o parce qu'enfin nous croyons que les blés de la Picardie, en supposant qu'ils soient inférieurs à ceux des autres pays, sont cependant encore assez bons pour bien nourrir les poules et leur faire produire des œufs aussi gros que leur nature le comporte. Le poids d'un œuf de poule est ordinairement d'une once six gros à deux onces deux gros. En examinant un œuf de ce dernier poids, on trouve que les dix-huit gros sont ordinairement ainsi répartis : deux gros pour la coquille, cinq gros pour le jaune, onze gros pour le blanc. Ainsi, Hoffman s'est trompé, lorsqu'il a prétendu que le blanc pesoit trois fois autant que le jaune. Il est des gens qui cherchent à déterminer les poules à augmenter la grosseur de leurs œufs; mais cela est inutile et souvent dangereux. La seule manière de réussir à s'en procurer de volumineux, c'est, comme nous l'avons vu plus haut, de garnir la basse-cour des meilleures races de poules.

On estime les œufs nouvellement pondus. Fabrice d'Aquapendente indique les moyens de reconnoître s'ils sont frais ou non. Il recommande de les présenter à la lumière d'une chandelle : si les humeurs qu'ils contiennent sont claires, fluides et transparentes, ils sont frais; si, au contraire, leur transparence est troublée, il est évident qu'ils ont éprouvé de l'altération, et que par conséquent ils sont anciens.

Il conseille, en second lieu, de les approcher du feu : s'ils se recouvrent d'une légère humidité, c'est une preuve que leurs coquilles ne sont pas encore totalement desséchées, que le premier albumen n'a rien perdu de sa fluidité, et que par conséquent ils sont frais.

Les œufs qui sont vieux offrent dans leur intérieur un vide qui donne la mesure de la perte qu'ils ont essuyée; et comme il est déjà sensible dans un œuf pondu depuis trois ou quatre jours, et qu'il s'agrandit graduellement, les marchands d'œufs ont imaginé de juger les degrés de nouveauté ou d'ancienneté de l'œuf par la petitesse ou la grandeur de ce vide, et l'habitude leur fait faire cette estimation avec beaucoup de justesse. Il se distinguent des autres à leur couleur rougeâtre, et au bruit qui se fait dans leur intérieur, quand on les secoue. Ce vide existe toujours latéralement vers le gros bout, où il est plus ou moins distinct en raison de l'ancienneté de l'œuf. On voit qu'il est formé par le test d'un côté, et de l'autre par sa membrane immédiate qui est décollée. Il est occupé par une certaine quantité d'air atmosphérique. Ren-

verse-t-on cet œuf, jamais on n'aperçoit rien de semblable au petit bout. M. Lèveillé donne à ce vide le nom de *chambre aérienne*.

L'évaporation qui a lieu dans les œufs est telle, qu'un œuf frais, pesant 1025 grains un tiers, mis à Stockholm sur une fenêtre, perdit en huit mois 222 grains trois quarts de son poids.

On vend quelquefois pour œufs frais, des œufs conservés dans de l'eau. Ils sont à la vérité aussi pleins, ils ont autant de lait que les autres quand on les fait cuire; mais leur saveur est altérée. Les palais délicats trouvent aussi des différences dans le goût des œufs, selon les alimens dont les poules ont été nourries. Les grains déterminent dans ces œufs une nuance de saveur qui ne ressemble pas à celle que procure de l'herbe; et lorsque les poules avalent beaucoup de hannetons ou d'autres insectes dans la saison où ils sont abondans, les œufs sont très-désagréables à manger. Leur jaune prend une couleur terne. L'orge force la couleur du jaune, le rend plus délicat. Enfin, les bourgeons de sapin mangés par les poules, communiquent aux œufs une odeur de térébenthine.

Les œufs de poules étant devenus presque un aliment de première nécessité, on a cherché à les conserver comme les autres denrées de la même importance. On a pensé à les garantir: 1.^o de l'humidité, qui, aidée de la chaleur, leur communique un mouvement de fermentation qui les altère. Elle leur est si fatale, qu'une seule goutte d'eau qui aura séjourné sur un œuf frais pendant quelque temps, fait corrompre la partie du blanc qu'elle a touchée à travers la coque. La tache qu'elle a imprimée s'agrandit jusqu'à ce que la pellicule qui couvre le jaune soit attaquée; alors l'œuf est perdu: mais si le jaune n'est point atteint, et qu'on fasse durcir un œuf dont le blanc seul est taché, en enlevant la portion gâtée, le reste est encore bon. 2.^o De la gelée, qui, en fêlant la coque et désorganisant l'intérieur, les dispose à se putréfier. Il arrive quelquefois qu'un œuf se gèle sans éprouver de fêlure; mais le dégel arrivant, si on ne l'emploie pas bientôt, il se corrompt avec la plus grande célérité. Pour remplir ces vues, les uns mettent les œufs dans un mélange de son et de sel, les autres les isolent dans des tas de blé et de seigle; ceux-ci les arrangent dans de la sciure de bois; ceux-là, dans des cendres; plusieurs les placent sur des lits de paille ou de son; il en est, enfin, qui préfèrent de les stratifier avec de la paille de seigle bien sèche, la pointe en bas, dans des paniers, et de serrer ensuite les paniers dans des endroits ni trop chauds ni trop froids, et où ils ne soient point exposés aux émana-

tions des gaz putrides. Mais tous ces moyens n'étant pas très-efficaces pour les conserver long-temps, le cultivateur ne songe pas à faire des magasins d'œufs. Le printemps est la saison pendant laquelle les poules pondent si abondamment, qu'il est assuré de n'en pas manquer; il portera promptement au marché ce qui excède la consommation de sa maison. Et comme pendant l'hiver, les poules, ou malades de la mue, ou engourdies par la gelée, ne pondent plus, ce n'est qu'à l'approche des froids qu'il recueillera le plus d'œufs possible, tant pour son ménage, où ils sont alors de la plus grande ressource, que pour le marché où ils se vendent bien plus cher que dans tout autre temps. Il se livre d'autant plus volontiers à faire cet amas dans les derniers mois de l'été, que l'expérience a appris que les œufs pondus depuis le mois d'août jusqu'en octobre, passent beaucoup plus sûrement l'hiver. Il arrive quelquefois que les poules qui ont couvé au printemps, donnent quelques œufs pendant les mois de décembre et de janvier: on garde précieusement ces derniers œufs pour le mois de février: on n'a pas besoin de cette ressource pour le mois de mars, car les jeunes poules, et surtout celles qui n'ont point couvé l'année précédente, pondent abondamment pendant ce mois. En Picardie, ce sont particulièrement les ouvrières en dentelles qui se chargent de conserver des œufs pour les vendre dans la saison où les poules n'en donnent plus; elles achètent des œufs frais chez les fermiers pendant les mois d'octobre et de novembre; elles les rangent sur des tablettes placées contre les murs de leurs chambres, ils y sont à l'abri du froid; elles les retournent très-souvent pour empêcher que le bois qui pourroit contenir de l'humidité ne la leur communique; tous les huit jours, elles présentent à la lumière ces œufs; ceux qui ont perdu par l'évaporation, sont aussitôt vendus aux coquetiers, qui les portent soit aux marchés des villes voisines, soit directement à Paris. Mais dans le cas où on auroit à former des magasins d'œufs dans des places fortes, dans des villes extrêmement peuplées, ou enfin lorsqu'il s'agiroit d'en approvisionner des vaisseaux pour un voyage de long cours, quels seroient les moyens qu'on pourroit employer pour les préserver d'altération pendant un temps assez considérable? Réaumur prétend en avoir trouvé un aussi simple que facile à exécuter. Pour avoir, dit-il, dans toutes les saisons des œufs constamment frais, des œufs parmi lesquels il n'y en ait jamais un seul de gâté, il suffit d'intercepter la transpiration qui se fait dans chaque œuf, d'empêcher la communication de l'air avec les matières qui y sont contenues, et par-là la fermentation qui peut les altérer.

Il n'est question pour cela que d'enduire la coquille d'un vernis imperméable à l'eau, ou plus simplement encore de l'huile ou de la graisse, avec la précaution de passer et de repasser les doigts sur sa surface, afin d'être bien assuré qu'il n'y a aucune partie de cette coquille qui ne soit imbuë d'huile, de graisse ou de beurre. Les œufs ainsi préparés, ajoute Réaumur, ne souffrent point d'évaporation, tout y demeure en repos; ils ont beau vieillir, ils restent toujours frais.

Comment un moyen qui, d'après cet auteur, auroit empêché la perte de cette énorme quantité d'œufs qui se gâtent, en voulant les conserver, qui auroit fait diminuer le prix de cette denrée, qui auroit donné en abondance des œufs frais dans la saison où on n'en trouve que de vieux, qui auroit procuré aux marins, en pleine mer, l'avantage inappréciable de manger des œufs excellens, comment un moyen qui intéresse tous les hommes a-t-il pu être négligé? C'est vraisemblablement qu'il faut beaucoup en rabattre des magnifiques promesses de Réaumur. En effet, les œufs ne se gâtent pas seulement par la perte de leur humidité qui fait rompre l'équilibre de leurs principes; ils ne se gâtent pas seulement, parce qu'ils reçoivent, en échange de cette humidité, des miasmes putrides. Il existe une autre cause de corruption qui n'a pas échappé aux marchands d'œufs. Une longue expérience leur a appris qu'ils ne pouvoient jamais compter pouvoir conserver long-temps des œufs qui avoient subi un transport quelconque. Quelle en est la raison? C'est que dans les voyages par terre, les œufs souffrent des cahots des voitures; et que dans ceux par mer, ils sont maltraités par le roulis des vaisseaux; que ces mouvemens plus ou moins brusques désorganisent les parties intérieures de l'œuf; qu'ils rompent les ramifications des vaisseaux par lesquels le germe étoit attaché à la membrane du jaune; que ce germe, privé des organes qui entretenoient sa vie, meurt, se corrompt, et corrompt tout ce qui l'environne. Ainsi, il faudroit, par addition au procédé de Réaumur, ne transporter les œufs par terre et par mer qu'avec la précaution de les suspendre, de manière à ce que tous les mouvemens qui pourroient leur nuire fussent brisés; encore n'est-on pas complètement rassuré contre tout danger, lorsqu'on considère que le germe, sans éprouver d'accident, peut mourir, et qu'il est mort dans l'œuf gardé au-delà du temps où il peut encore être couvé; peut-être qu'il ne faut qu'un coup de tonnerre pour faire périr le germe même dans les œufs frais. Il passe pour constant que ce météore produit cet effet sur les embryons des œufs qu'on fait couvrir. Ne se-

roit-il pas possible qu'il en produisît un pareil sur ceux des œufs mis en magasin? On sait que dans ces corps organiques, la corruption commence toujours par les germes. D'après ces considérations, le moyen le plus efficace de tous, seroit de ne penser à conserver et à transporter que des œufs non-fécondés, c'est-à-dire des œufs pondus par des poules qui n'ont point eu de communication avec les coqs. En effet, les œufs non-fécondés restent intacts pendant tout le temps de l'incubation, tandis que les autres se corrompent, dès qu'une cause quelconque en arrête les progrès. En outre, l'expérience a prouvé que les œufs qu'on nomme clairs, résistent, sans se corrompre, à une température de trente-deux degrés continuée pendant trente à quarante jours; que seulement ils perdent de leur humidité par une évaporation qui épuise leurs liqueurs. Or, pour avoir des œufs capables de se conserver mangeables sans préparation, depuis le printemps jusqu'à la fin de l'hiver, il faudroit qu'ils eussent été pondus par des poules privées depuis au moins un mois de l'approche du coq; et si on les avoit destinés à être gardés encore plus longtemps, il faudroit qu'ils eussent été vernissés ou graissés. Les trois œufs trouvés, dit-on, très-sains, après un séjour de trois cents ans dans le mur d'une église du Milanais, n'ont vraisemblablement présenté ce phénomène étonnant que parce que c'étoient des œufs clairs, et que leur transpiration avoit été interceptée par une cause non moins efficace que celle que donne le vernis. On conserve encore les œufs au moyen du sel. Il consiste à arranger les œufs dans un baril avec du sel; d'abord un lit de sel, puis un lit d'œufs, et ainsi alternativement jusqu'à ce que le baril soit plein. On pourroit craindre que l'humidité que le sel attire ne nuisît aux œufs; mais comme elle ne les pénètre qu'avec le sel qu'elle tient en dissolution, il paroît que, loin de les altérer, elle contribue à les maintenir en bon état, mais seulement pendant un mois au plus, si on les transporte par mer: ensuite ils perdent leur humidité, au point de les trouver à moitié vides, et changés en une liqueur toujours très-épaisse qui les feroit prendre pour des œufs déjà en cuisson.

Un autre moyen de conserver les œufs, c'est de les faire cuire dans de l'eau bouillante, le jour même qu'ils sont pondus, comme pour les manger à la coque; en les retirant de l'eau, on les marque soit à l'encre, soit au crayon ou au charbon, afin de pouvoir les employer suivant leur rang d'âge; puis on les met en réserve dans un lieu frais; on peut les y garder pendant plusieurs mois; quand on veut s'en servir, on les fait réchauffer dans de l'eau élevée à une température

convenable ; ils ressemblent , par le goût , à des œufs frais du jour. La partie qu'on appelle improprement le *lait* , y est si abondante , que les gens les plus difficiles y sont trompés. On a observé seulement qu'au bout de trois ou quatre mois , la membrane qui tapisse l'œuf devient un peu plus épaisse. Ce moyen est employé en Ecosse depuis plusieurs siècles , et même par quelques habitans de nos campagnes. Il est des gens qui , par addition à ce procédé , mettent les œufs , ainsi cuits , dans du sel , et ne les en retirent qu'à mesure qu'ils veulent les manger.

En voyant sur la fin de l'hiver , et principalement dans les provinces , les marchés remplis d'œufs diversement colorés , les uns croient reconnoître , dans cette singularité , une ruse des marchands d'œufs pour faire passer les restes de leur magasin , pour pouvoir , à l'aide d'une couleur qui séduit le vulgaire , et surtout les enfans , débiter jusqu'aux œufs à moitié vides , jusqu'à ceux dans lesquels on trouve des poulets tout formés , des poulets cuits à la coque ; d'autres , non moins persuadés que cette coloration a été inventée par les marchands , pensent que le but qu'ils se sont proposé a été de prolonger l'existence des œufs , de les fournir à bas prix dans une saison où le pauvre en seroit totalement privé ; ils pensent que , loin de tromper , les marchands avertissent par la couleur qu'ils donnent à leurs œufs , non-seulement qu'ils sont cuits , mais encore qu'ils sont vieux , surtout quand ils les mettent en vente avant le mois de mars. Pour nous , considérant qu'à Paris il n'y a guère d'œufs colorés qu'à Pâques ; que tous ceux qui y sont vendus à cette époque sont ordinairement et presque nécessairement nouveaux ; considérant que toute la supercherie qu'emploient les teinturiers en œufs existe uniquement dans cette couleur qui trompe l'œil du consommateur , et lui fait prendre des œufs qu'il auroit refusés comme trop petits s'ils eussent été blancs , nous ne sommes pas persuadés que l'usage de teindre les œufs soit une invention des marchands ; et sans nier les abus qu'il entraîne suivant les uns , ou les avantages qu'il procure suivant les autres , nous lui assignons la même origine que celle qui a été attribuée par l'auteur de la *Vie privée des Français*. Voici en abrégé comme il raconte la chose. Lorsqu'on s'avisait de défendre de manger des œufs dans le carême , le peuple se trouva fort dépourvu ; il souffrit avec peine d'être privé pendant quarante jours d'un aliment si délicieux , quoique très-commun ; il vit arriver avec la plus grande joie le jour où il pouvoit en reprendre l'usage ; mais comme il étoit dévot , il crut devoir faire bénir les œufs avant de se régaler. En conséquence ,

l'usage s'introduisit d'aller le vendredi-saint et le jour de Pâques pour les présenter à l'église ; lorsqu'ils étoient rapportés à la maison , on en envoyoit à ses parens et à ses amis ; on leur donnoit *les œufs de Pâques* ; bientôt , pour enjoliver le présent , on les teignit en rouge , en bleu ; on les moucheta , on les bariola. Le roi d'alors , lui-même , recevoit et distribuoit des œufs peints et dorés.

Les œufs durs , lorsqu'ils ont été cuits nouvellement perdus , ont l'avantage de se conserver long-temps et de pouvoir être portés commodément en voyage. On a pensé , dans les Indes occidentales , à les rendre d'une conservation encore plus assurée ; on les sale en même temps qu'on les cuit ; pour cela , ils sont enduits d'une pâte faite avec de la terre grasse , des cendres et du sel marin , et mis ensuite dans un four. En Angleterre , pour atteindre le même but , on mêle un boisseau de chaux vive , deux livres de sel et huit onces de crème de tartre ; on ajoute une quantité d'eau suffisante pour qu'un œuf y plonge jusqu'à la pointe ; lorsque la composition a cette consistance , on y met les œufs. Gagne assure que , par ce procédé , les œufs peuvent se conserver parfaitement sains pendant l'espace de deux ans au moins. Enfin , un dernier moyen de conservation pratiqué autrefois , c'étoit de délayer les jaunes d'œufs dans le vinaigre ; on remplissoit de ce mélange des tonneaux , et il formoit un des approvisionnemens des armées : on ignore pour quels motifs cette préparation alimentaire n'a plus lieu maintenant. (PARM.)

OEUF. C'est l'OVULE de Lamarck.

On donne aussi quelquefois ce nom aux différentes espèces du genre OURSIN. (B.)

OEUF BLANC. Voy. OEUF DE COQ et OEUFS. (DESM.)

OEUF DE CHAMOIS. V. OEUF DE VACHE , et EGAGROPILE. (DESM.)

OEUF DE COQ. Nom donné , par le peuple , à des œufs de couleuvre qu'on trouve quelquefois dans les fumiers ou les meules de foin , ou à des œufs de poules qui n'ont point de jaune. V. OEUF. (DESM.)

OEUF DU DIABLE. C'est le SATYRE FERMÉ de Ventenat. (B.)

OEUF DES DRUIDES. V. OEUF DE SERPENT. (S.)

OEUF A L'ENCRE. On donne ce nom , dans quelques ouvrages , à l'AGARIC ATRAMENTAIRE , qui se fond en noir. (B.)

OEUF DU JAPON. L'un des noms marchands de l'OVULE ŒUF. (DESM.)

OEUF MARIN. On donne ce nom à l'OURSIN ESCULENT ,

sans doute à cause de sa forme et de la couleur jaune de son foie. A Naples, on mange ces animaux comme des œufs à la coque. (DESM.)

OEUF DE MER. V. MICROSCOME. (B.)

OEUF POPYRACÉ de Favane. Cette coquille paroît être l'OVULE GIBBEUSE. (DESM.)

OEUF (PETIT). AGARIC de taille naine, qui a la forme d'un œuf, dont le chapeau est brun en dessus, blanc en dessous, et dont le pédicule est gris. Il est extrêmement grêle et aqueux. Paulet l'a figuré pl. 123 de son *Traité des Champignons*. (B.)

OEUF DE POULE. C'est l'OVULE ŒUF. Voyez ce mot. (DESM.)

OEUF RAYÉ A L'ENCRE. Espèce d'AGARIC également appelée PISSE-CHIEN, qui croît aux environs de Paris, et qui se résout en liqueur noire, lorsqu'elle est parvenue à toute sa croissance. Tantôt elle est solitaire, tantôt groupée. Elle s'élève jusqu'à six pouces, offre d'abord la forme d'un demi-œuf de couleur rousse striée par la saillie des lames, qui deviennent noires. On en voit la figure pl. 126 du *Traité des Champignons* de Paulet. (B.)

OEUF DE SERPENT. On a appliqué ce nom, non-seulement aux œufs des serpens, mais encore à des oursins fossiles. V. au mot SERPENT et au mot OURSIN. (B.)

OEUF DE VACHE. Dénomination vulgaire des EGAGROPILES. V. ce mot. (S.)

OEUF DE VANNEAU. On a donné ce nom à une coquille du genre BULLE (*bullula ampulla*). (DESM.)

OEUFS. (Conservation des œufs pour les collections.) V. l'article TAXIDERMIE. (V.)

OEUFS FOSSILES. En 1801, Proust a envoyé à Lammétherie deux œufs qui paroissent être des œufs de perdrix; ils ont été trouvés sous des éboulemens près de Ternel en Arragon. Je les ai vus, à la vente du cabinet de ce naturaliste: l'un est entier, l'autre a été scié transversalement; et l'on voit que toute sa surface intérieure est tapissée de cristaux de chaux carbonatée, disposés comme ceux que l'on observe dans les géodes calcaires. Il est vraisemblable que ces cristaux se sont formés, ainsi que ceux de ces géodes, par transsudation, soit à travers la coquille même de l'œuf, soit après la destruction de cette coquille dans la cavité qu'elle avoit laissée. (DESM.)

OEUFS DE MOLESME. On donne ce nom à des espèces de géodes que l'on tire de la pierre calcaire de Molesmes près

de Tonnerre. Ces cavités sont tapissées de corps qui semblent être des moules d'astroïtes ou d'autres madrépores détruits. *V. ASTRÏOTES.* (LN.)

OEUFS A LA NEIGE et A L'ENCRE. Petit AGARIC à chapeau gris, très-conique, couvert d'une poussière blanche, à lames noires, qui croît dans les allées des jardins, et qui se résout très-prompement en liqueur noire. Il ne paroît pas dangereux. Paulet l'a figuré pl. 1-5 de son *Traité des Champignons.* (B.)

OEUFS PÉTRIFIÉS. *V. OEUFS FOSSILES.* (DESM.)

OEUFS DE PIERRE. *V. OEUFS FOSSILES.* (DESM.)

OEUFS DE POISSONS. Les anciens oryctographes ont donné ce nom à de petites coquilles fossiles très-abondantes dans certaines couches calcaires. Denys-de-Montfort en compose son genre **BORÉLIE.** *V. ce mot.* (DESM.)

OFFE. Nom de pays du SPARTE, *Stipa tenacissima*, Linn. (B.)

OFFICIER. Poisson du genre des GADES, *Gadus pollachius* et *Gadus minutus*, Linn. (B.)

OFFON. Nom de l'ELÉPHANT, en Guinée. (DESM.)

OFTIE, *Oftia.* Genre d'Adanson, qui répond au **SPIELMANNIE** de Medicus et au **CAMARA** de Linnæus. (B.)

OGCODE, *Ogcodes*, Latr. Genre d'insectes, de l'ordre des diptères, famille des tanystomes, tribu des vésiculeux, qu'on avoit confondu avec ceux de *mouche* et de *syrphe*, que j'ai distingué le premier (*Préc. des caract. génér. des insect.*), et qu'Illiger a ensuite appelé *henops*. Cette dernière dénomination a d'abord été adoptée par M. Walckenaer (*Faun. Paris.*), et ensuite par MM. Meigen et Fabricius. Celui-ci y réunit quelques diptères d'une forme analogue, mais qui diffèrent des ogcodes par l'insertion des antennes, et forment le genre *acrocère*.

Les ogcodes ont le corps court, renflé; la tête petite, presque globuleuse, et presque entièrement occupée par les yeux; une simple cavité buccale, sans trompe, du moins apparente ou sensible; deux antennes très-petites, insérées près de la bouche, de deux articles, dont le dernier presque ovalaire, se termine par une soie; trois petits yeux lisses; le corselet bossu; les ailes écartées et inclinées; l'abdomen comme vésiculeux; et les pattes terminées par deux crochets et trois pelotes. Ces insectes se tiennent dans les lieux aquatiques et humides. Toutes les espèces connues sont d'Europe. Je citerai

L'OGCODE BOSSU, *Ogcodes gibbosus*; *Henops gibbosus*, Fab.; l'*Ogcode joufflu*, pl. M. 5, 5 de cet ouvrage. Long de deux à

trois lignes, d'un noir luisant, avec le bord postérieur et supérieur des anneaux de l'abdomen et la majeure partie du ventre, blancs; les genoux et le côté inférieur des jambes sont d'un blanc-jaunâtre; les cuillerons sont blancs; les ailes sont transparentes et sans taches.

Il se trouve aux environs de Paris, en Allemagne, etc.

L'OGCODE ORBICULE de la première édition de cet ouvrage est un *acrocère*. *V.* ce mot. (L.)

OGEGHA. Pigafetta, dans son Histoire du Congo, donne ce nom à un arbre qui porte des fruits jaunes, semblables aux prunes. Cet arbre ne nous est pas connu. (LN.)

OGIÈRE, *Ogiera*. Plante rameuse à feuilles opposées, ovales, triplinervées, hispides, glanduleuses en dessous, à fleurs jaunes, solitaires dans les aisselles des feuilles, qui seule constitue, selon H. Cassini, un genre dans la tribu des hélianthées, voisin des MILLÉRIES.

Les caractères de ce genre consistent : en un calice commun, égal aux fleurs, composé de cinq écailles, larges et ovales; en fleurons égaux, réguliers, hermaphrodites et à bords frangés; en un réceptacle plane, à écailles ovales, scarieuses; en une graine tétragone, tuberculée, hispide, sans aigrette. (B.)

OGIO et LOGLIO. Noms italiens de l'IVRAIE. (LN.)

OGNELLA. Nom que les Vénitiens donnent, selon Rondelet, à une coquille univalve du genre des pourpres à canal allongé. C'est le *roncera* des Génois, le *bolin* d'Adanson, ou le ROCHER CORNU. (DESM.)

OGNON. *V.* OIGNON. (LN.)

OGNON DE COULEUVRE. C'est l'AIL DES VIGNES. (B.)

OGOTONE (*Lepus ogotona*, Linn.). Petit quadrupède rongeur de la Sibérie, qui fait partie du genre PIKA. *V.* ce mot et pl. M. 1 de ce Dict. (DESM.)

OGOREK. Nom polonais du CONCOMBRE CULTIVÉ, *Cucumis sativus*, Linn. (LN.)

OGURZI. Nom russe du CONCOMBRE CULTIVÉ, *Cucumis sativus*, Linn. (LN.)

OGYIE. Genre de fossiles établi par M. Brongniart, et qui renferme les pétrifications singulières que l'on remarque dans les ardoises d'Angers.

Les ogygies ont la forme d'une ellipse allongée, terminée en pointes à peu près égales à ses deux extrémités. Elle est excessivement aplatie. La tête et le corselet sont réunis : on voit sur la partie antérieure du chaperon un sillon droit,

longitudinal, moyen, et des sillons latéraux arqués bien constants. Les parties saillantes qui semblent indiquer la place des yeux, sont situées sur le milieu du bouclier et écartées l'une de l'autre.

Le bouclier se prolonge de chaque côté en une pointe très-allongée, qui est tout-à-fait séparée du corps, et qui s'étend jusqu'à plus de la moitié de la longueur de l'animal.

L'abdomen et la queue sont divisés en trois parties par deux sillons longitudinaux, et en un très-grand nombre d'articulations transversales. Les articulations de l'abdomen sont au nombre de huit. On voit à leur surface de légères stries analogues à celles que l'on remarque sur les écailles des oscabrians, mais à peine apparentes.

La queue est disposée à peu près comme l'abdomen; on y compte environ dix anneaux ou articulations. Les parties latérales paroissent avoir été beaucoup moins écailleuses, moins sensiblement articulées, et par conséquent plus membracées que les parties latérales de l'abdomen.

M. Brongniart a observé dans un individu deux paquets ovoïdes, situés aux côtés de la queue, et qu'il compare aux paquets d'œufs de certains entomostracés, tels que les cyclopes et les branchiopodes.

La taille de ces animaux est très-variable. M. Brongniart n'en distingue encore qu'une espèce, qu'il appelle *ogygie de Guettard*. (DESM.)

OHIGGINSIE, *Ohigginsia*. Genre de plantes établi par Ruiz et Pavon dans la tétrandrie monogynie, et dans la famille des rubiacées. Il offre pour caractères : un calice divisé en quatre dents et persistant; une corolle infundibuliforme, à limbe divisé en quatre parties lancéolées; quatre étamines; un ovaire inférieur, à style filiforme et à stigmate bifide; une baie oblongue, obtusément tétragone, couronnée par le calice, sillonnée, ombiliquée, biloculaire, et contenant un grand nombre de semences à deux ailes, attachées à la cloison moyenne, qui est contraire aux valves.

Ce genre, qui est voisin du HAMEL, et encore plus du GONZALÉ, renferme trois arbrisseaux du Pérou, à rameaux tétragones, à feuilles opposées ou verticillées, ovales-oblongues, entières, pétiolées, et à fleurs disposées en grappes pendantes, axillaires ou terminales. (B.)

OHIHOIN. L'ÉCUREUIL SUISSE porte ce nom chez les Hurons, selon le voyageur Sagard-Théodat. Voyez l'article ÉCUREUIL. (S.)

OHLKIRSCH. V. OCHLBAUM. (LN.)

OHMBLAETTER. L'OSEILLE FRISÉE, *rumex crispus*, le FARFARA, *Tussilago farfara*, et la BARDANE, portent ce nom en Allemagne. (LN.)

OHMEN. C'est le nom d'une espèce d'ORGE, *Hordeum caeleste*, en Allemagne. (LN.)

OHMKRAUT. Le SÉNEÇON COMMUN, le PERCE-PIERRE, *Aphanes arvensis*, et l'ALCHEMILLE, portent ce nom en Allemagne. (LN.)

OHNA. C'est, chez les Tartares Mongoux, le nom de l'ANTILOPE TZEÏRAN. V. ce mot. (s.)

OHNBLAETT. La CLANDESTINE et le SUCEPIN sont désignés par ce nom, en Allemagne. (LN.)

OHNKRAUT. V. OHMKRAUT. (LN.)

OHRA. Nom de l'ORGE, en Finlande. (LN.)

OHRE. L'un des noms allemands de l'ÉRABLE FAUX-PLANE. (LN.)

OHRENGEL. Nom allemand du PANICAUT DES CHAMPS. (LN.)

OHUL. C'est, au Chili, le nom que porte le HÉRON BLANC DE LAIT. V. HÉRON. (s.)

OI. Nom du GOYAVIER au Tunquin. (B.)

OICEPTOME, *Oiceptoma*. M. Léach ayant entrepris de subdiviser le genre si naturel des insectes appelés *boucliers* par Geoffroy, et *silpha* par Linnæus, le partage en quatre. Le meilleur de ces nouveaux genres est, selon nous, celui qu'il nomme NÉCRODE, dont le corps est ovale-allongé, le corselet orbiculaire, dont les élytres sont tronquées obliquement à l'extrémité, et dont les antennes grossissent insensiblement jusque vers leur pointe.

Quant aux autres, c'est-à-dire ceux qui reçoivent les noms de PHOSPHUGA (*silpha atrata* des auteurs); de SILPHA (*S. opaca reticulata*, *obscura* et *lævigata*); d'OICEOPTOMA (*S. thoracica*, *rugosa*, *sinuata*), nous devons dire qu'ils nous paroissent fondés sur des caractères très-peu importants, et que si l'on continue à subdiviser à l'infini les genres de Linnæus, de Fabricius et de Latreille, on arrivera nécessairement bientôt à isoler toutes les espèces; alors on sera revenu au point de départ.

Les *oiceptomes* ont, comme les espèces des deux autres genres, le corps ovale, le corselet demi-circulaire, seulement un peu plus échancré antérieurement que dans les *silpha*, et un peu moins tronqué postérieurement que dans les

phosphuga ; les élytres entières , les antennes seulement en masse plus déterminées , etc.

Dans quelques espèces , les élytres sont entières dans les deux sexes (*O. thoracica* et *rugosa*) ; dans d'autres (*O. sinuata*) , celles de la femelle sont un peu échancrées à l'extrémité.

M. Léach, saisissant ce caractère, paroît très-disposé à faire de cette dernière division un genre nouveau , qu'il appelle THANATOPHILE. (DÉSM.)

OIDES. Genre d'insectes de Wéber ; ce sont les ADO-RIUM de Fabricius. *V. ce mot.* (O.)

OIDIUM, *Oidium*. Genre de plantes de la classe des anandres , deuxième ordre ou section , proposé par M. Link ; il se distingue par un thallus composé de filamens réunis en gazon , cloisonnés , rameux , couchés , articulés au sommet ; les articles forment autant de sporidies.

M. Link n'en décrit qu'une seule espèce , qui est le TRICHODERME COULEUR D'OR, *Trich. aureum*, Pers. (S. B.)

OIE, *Anser*, Briss. ; *Anas*, Lath. Genre de l'ordre des oiseaux NAGEURS , de la tribu des TÉLÉOPODÉS , et de la famille des DERMORHYNQUES. *Voy. ces mots.* *Caractères* : Bec court ou médiocre , plus haut que large à sa base , couvert d'un épiderme , droit , à bords dentelés en lames coniques et pointues , rétréci et arrondi à son extrémité ; mandibule supérieure , quelquefois tuberculée à son origine , onguiculée et courbée vers le bout ; inférieure plate ; narines latérales , situées vers le milieu du bec , et couvertes par une membrane commune , elliptiques , longitudinales , amples et ouvertes ; langue épaisse , charnue , frangée sur les côtés ; *lorum* emplumé ; pieds avancés vers l'équilibre du corps ; quatre doigts , trois devant , un derrière ; les antérieurs réunis , chez un très-grand nombre , par une membrane entière ; pouce simple , portant à terre sur le bout ; ongles falculaires ; les première et deuxième rémiges les plus longues de toutes.

A l'exemple de plusieurs savans ornithologistes , notamment Brisson , Illiger , Bechstein , Meyer , nous avons séparé les oies des canards. En effet , elles diffèrent de ceux-ci avec lesquels Linnæus et Latham les ont classées , par leur bec plus haut que large à sa base , par leurs pieds plus élevés et plus rapprochés du milieu du corps ; aussi marchent-elles avec plus de grâce et plus de facilité. Si l'on a égard à quelques attributs particuliers à diverses oies ; ce genre devient susceptible de plusieurs sections que nous allons proposer , en indiquant les oies dont chacune doit se composer , afin de ne pas déranger l'ordre alphabétique.

La première section a pour caractères distinctifs : les doigts

entièrement palmés; elle est subdivisée en deux paragraphes; dans l'un se trouve les oies dont les ailes sont armées d'un éperon, savoir : les oies antarctique , armée , bronzée , d'Égypte , des îles Malouines , peinte , à tête grise ; dans l'autre , celles qui ont les ailes simples . à l'exception néanmoins des trois espèces qui donnent lieu à la seconde section . et qui n'ont les pieds qu'à demi-palmés ; telles sont les oies grise , newal gang , variée et de plein . Ces espèces se trouvent à la Nouvelle-Hollande , et toutes les autres dans l'ancien et le nouveau continent . La plupart des oies vivent d'herbes , de graines , et sont polygames ; toutes nichent à terre , et leurs petits quittent le nid , prennent eux-mêmes leur nourriture , marchent et nagent dès leur naissance . (v.)

L'OIE proprement dite ou CENDRÉE , *Anser cinereus* , Meyer ; *anas anser* , Lath. ; *Nau mann's* , *Vogel* . B . 3 . S . 219 . t . 31 . f . 60 . On a souvent confondu cette oie avec l'oie des moissons ; mais nous devons à M. Meyer une distinction de ces deux espèces , qui ne permet plus de les confondre . En effet , chez l'oie cendrée , le type de nos oies domestiques , les ailes en repos ne s'étendent pas jusqu'à l'extrémité de la queue ; son bec est grand , élevé , d'un jaune orangé terne , avec l'onglet blanc ; ses paupières sont d'un jaune pâle , et ses pieds couleur de chair jaunâtre ; tandis que chez l'oie des moissons , les ailes , dans la même position , outrepassent les pennes caudales ; le bec est petit , d'un jaune orangé dans le milieu , noir à la base et sur l'onglet ; les paupières sont d'un gris noirâtre , et les pieds d'un bel orangé .

Le plumage de l'oie proprement dite est cendré sur la tête et le cou ; cette teinte est sombre sur le dos , de même que sur les pennes primaires qui sont terminées de noir et blanches sur leur tige ; les secondaires sont noires et bordées de blanc , ainsi que les petites couvertures , dont le fond est noirâtre ; la poitrine et le ventre d'un cendré blanchâtre ; les parties postérieures et le croupion blancs ; les pennes intermédiaires de la queue d'une teinte sombre , terminées et bordées de blanc ; les deux plus extérieures entièrement de cette couleur . Longueur totale , deux pieds huit pouces . La femelle est plus petite que le mâle , et a la tête , le bec et le cou plus minces ; le dessus du corps d'un gris plus clair ; le cou et la poitrine d'un gris-blanc . Ces oiseaux ont , dans l'âge avancé , des plumes d'un brun-noir sur la poitrine et sur le ventre ; les jeunes sont jaunes et d'un gris verdâtre . Cette espèce niche dans les marais et dans les roseaux ; sa ponte est composée de cinq à huit œufs , rarement plus , d'un verdâtre sale .

Dans l'espèce de l'oie proprement dite , la nature ne connoît qu'une seule race . L'industrie de l'homme en a créé une

seconde plus grosse , et dont les formes , les couleurs , comme le naturel , ont subi des modifications qui s'observent dans tous les animaux soumis depuis long-temps à la domesticité. Voyez l'article de l'OIE DOMESTIQUE.

Dans nos climats , l'*oie sauvage* est un oiseau de passage et la messagère des frimas. On la voit arriver des pays du Nord au commencement de l'hiver , en bandes plus ou moins nombreuses. Tout le monde connoît l'ordre que ces oiseaux observent dans leurs voyages ; ils se rangent sur deux lignes , formant un angle à peu près comme un V : si la bande est peu considérable , il n'y a plus qu'une seule ligne ; mais dans l'un et l'autre cas , l'ordre est exactement observé par chaque voyageur , et lorsque celui qui fend l'air au sommet de l'angle ou au-devant de la ligne est fatigué , il passe au dernier rang pour se reposer. Les oies volent presque toujours fort haut , et ce n'est que dans les jours de brouillards qu'elles se rapprochent de terre. Leur vol est doux et facile ; il ne s'annonce par aucun bruit , et c'est seulement par leurs cris qu'elles avertissent de leur passage.

« Le cri naturel de l'*oie* , dit avec beaucoup de vérité l'historien de la nature , est une voix très-bruyante. C'est un son de trompette ou de clairon , *clungor* , qu'elle fait entendre très-fréquemment et de très-loin ; mais elle a de plus d'autres accens brefs qu'elle répète souvent , et lorsqu'on l'attaque ou l'effraye , le cou tendu , le bec béant , elle rend un sifflement qu'on peut comparer à celui de la couleuvre. Les Latins ont cherché à exprimer ce son par des mots imitatifs , *strepit* , *gratitat* , *stridet*. »

Au reste , ce n'est point la glotte qui produit le son de la voix des *oies* et des *canards* ; mais ce sont des membranes placées au bas de leur trachée-artère. Ces membranes sont disposées deux à deux , et font l'effet de deux anches de hautbois , situées l'une à côté de l'autre aux deux embouchures osseuses et oblongues du larynx interne , qui donne entrée aux deux premières bronches. On peut voir la description anatomique de l'organe de la voix des oiseaux , dont nous nous occupons , dans le *Supplément à l'Encyclopédie* , tom. 3 , in-fol. , article LARYNX. L'effet de cette structure particulière se fait aisément connoître , si après avoir coupé la tête à une oie , et lui avoir ôté le *larynx* , on lui presse le ventre ; car alors on produit en elle la même voix que lorsqu'elle étoit vivante et qu'elle avoit un larynx. Il y a encore un autre effet de cette conformation ; c'est le son nasard de la voix des oies et des *canards* , que les anciens nommoient *gingrisme* , et que l'on imite dans les cromornes des orgues , en disposant des anches

au tuyau, de la même manière qu'elles existent à la trachée-artère de ces oiseaux.

Le passage des *oies sauvages* dure ordinairement deux mois, à moins que l'hiver ne soit doux. Lorsque le froid devient rigoureux, elles descendent vers des contrées plus méridionales; mais toutes repassent au mois de mars, par des routes différentes, dans plusieurs pays septentrionaux de notre continent, où elles font leur couvée. Elles se portent dans les latitudes les plus élevées, au Groënland, au Spitzberg, sur les bords de la mer Glaciale, etc., etc. Leur ponte est quelquefois de seize œufs.

Ces oiseaux causent de grands dommages dans les plaines découvertes et ensemencées, en coupant le blé, et même en l'arrachant, si la terre est humide. Dans les cantons où ils ont coutume de s'abattre, les cultivateurs sont obligés de garder leurs blés, et d'éloigner les oies par des cris. Le soir, elles se rendent sur les rivières et les étangs, pour y passer la nuit; et leur rassemblement est marqué par des clameurs très-vives et très-répétées. Elles ne quittent les eaux qu'au grand jour, au contraire des canards qui ne pâturent que la nuit, et ne s'abattent sur les rivières, les étangs et les fontaines, que pendant la journée. Une pareille opposition dans les habitudes des oies et des canards auroit dû suffire pour ne pas confondre ces oiseaux dans le même genre, si, pour tracer les distributions méthodiques, les auteurs systématiques n'étoient, pour ainsi dire, convenus de ne s'attacher qu'à quelques caractères extérieurs, et de négliger ce qui tient au naturel des animaux.

Soit que les oies pâturent dans les campagnes, soit qu'elles se reposent sur les eaux, elles sont très-difficiles à approcher, et encore plus à surprendre. Leur vigilance, parfaitement secondée par une bonne vue et par la finesse de l'ouïe, n'est jamais en défaut. On ne les voit point manger ni dormir toutes à la fois. Il y en a toujours une dans la troupe qui, le cou tendu, la tête en l'air, examine et écoute; à l'apparence du danger, cette sentinelle attentive donne le signal, et toute la bande s'envole et s'élève d'abord, afin de se mettre bientôt à l'abri du péril. Certes, ce ne sont pas là des marques de stupidité, et si l'on y joint les signes d'intelligence et d'attachement que l'on peut remarquer dans la race des *oies domestiques*, l'on se convaincra du peu de justesse de cette expression ou comparaison vulgaire : *bête comme une oie.* (s.)

Chasse de l'Oie.

Quoique les *oies sauvages* soient rarement grasses, et que le plus souvent leur chair soit dure, on ne laisse pas de cher-

cher à les prendre. Mais les chasseurs ont besoin , pour cette chasse difficile , d'employer toutes les ruses ; et ils viennent rarement à bout de tromper la défiance de ces oiseaux. Les principaux stratagèmes en usage consistent à se revêtir , en temps de neige , de chemises blanches , afin de n'être point aperçu , ou de s'envelopper de feuillages ou de la peau d'une vache , pour paroître un buisson ambulante ou une vache paissante.

Quand la gelée tient les champs secs , on choisit un lieu propre à coucher un long filet , assujetti et tendu par des cordes , de manière qu'il soit prompt et preste à s'abattre , à peu près comme les nappes du filet d'ALOUETTE (V. l'article de la chasse de cet oiseau) , mais sur un espace plus long , qu'on recouvre de poussière ; on y place quelques oies privées pour servir d'appelans. Il est essentiel de faire tous ces préparatifs le soir , et de ne pas s'approcher ensuite du filet ; car si le matin les oies voyoient la rosée ou le givre abattus , elles en prendroient défiance. Elles viennent donc à la voix de ces appelans , et après de longs circuits , et plusieurs tours en l'air , elles s'abattent ; l'oiseleur , caché à cinquante pas dans une fosse , tire à temps la corde du filet , et prend la troupe entière , ou en partie sous sa nappe.

Il est presque impossible de tirer les oies le soir , à leur arrivée sur les rivières et les étangs , ni de les surprendre le matin à leur départ ; mais on peut y réussir en conduisant une nacelle à l'endroit que ces oiseaux ont coutume de fréquenter ; on l'attache au milieu de l'eau , et on l'y laisse pendant trois ou quatre jours , afin que les oies s'accoutument à la voir. Au bout de ce temps , on se place avant la nuit dans la nacelle , et on y reste à l'affût , armé d'un fusil de gros calibre.

L'on a aussi recours à la *vache artificielle* pour approcher des oies sauvages. V. la chasse de l'ÉTOURNEAU.

De quelque manière que l'on parvienne à tirer les oies , le plomb dont on charge le fusil doit avoir le double de grosseur que le plomb de lièvre , parce que l'on est toujours obligé de les tirer de loin , et que d'ailleurs elles ont le plumage très-fourni et serré. (s.)

L'OIE DOMESTIQUE (*économie rurale.*) Cet oiseau , célèbre par les services qu'il rendit aux Romains , en les avertissant de l'approche de l'ennemi au pied des murs du Capitole , est , parmi ceux qu'on entretient dans les fermes , celui qui vit le plus long-temps ; mais comme il sympathise assez avec les canards , et qu'il aime mieux pâtre que barboter , il ne nous paroît pas d'une nécessité indispensable que l'endroit où l'on se propose d'en élever soit très-humide ; pourvu que dans le voisinage il y ait quelques prairies , et qu'on ait l'at-

tention de tenir l'oie écartée des autres volailles , cela suffit.

Prisonnière en effet dans une basse-cour , l'oie ne sauroit vivre en commun avec la *poule* et la *dinde* ; elle les maltraite et détruit tout ce qu'elle rencontre sur son passage. Or , comme elle est naturellement dévastatrice des vignes , des jardins , des vergers , des pièces de grains , il faut encore lui en interdire l'accès , ainsi que de tous les endroits où il y a de jeunes arbres , et par conséquent des pépinières.

Malgré ces inconvéniens , qu'il est facile de prévenir en passant une plume à travers les ouvertures que les oies ont à la partie supérieure du bec , en les muselant à peu près de la même manière que les cochons , et en leur mettant des bâtons comme au cou des chiens pour les empêcher de fouiller la terre , de chasser et d'entrer dans les plantations , on ne peut se dissimuler qu'une fermière qui aura à sa disposition des pâturages sur lesquels ces oiseaux se plaisent , et trouvent une grande partie de leur nourriture , ne puisse ajouter à ses revenus , sans que le reste de sa basse-cour en souffre ; car chez les oies rien n'est perdu ; les grandes plumes des ailes et le duvet , leur chair , leur graisse , leurs œufs , leur fiente même , compensent amplement les soins qu'elles exigent dans leur première éducation , et les dépenses qu'elles coûtent lorsqu'il s'agit de les engraisser.

Dans le Bas-Languedoc , le moindre métayer élève des oies ; mais il ne conserve qu'une ou deux femelles , et point de *jars* (car c'est ainsi que se nomme le mâle de l'oie) , à cause de la nourriture qu'ils coûtent , et de leur méchanceté qui les rend même dangereux pour les petits enfans. Au printemps , et moyennant une légère rétribution , il conduit la femelle au mâle , qu'on a gardé dans les métairies un peu considérables ; mais on ne peut les faire accoupler que dans l'eau : et c'est un spectacle assez divertissant de voir toutes les petites ruses qu'emploient les ménagères pour obtenir , en faveur de leurs oies , l'attention du mâle qui nage long-temps autour de la femelle avant de se rendre à ses désirs.

Pour avoir une bonne race d'oies , il faut choisir le *jars* d'une grande taille , d'un beau blanc , avec l'œil gai ; la femelle brune , cendrée ou panachée ; on préfère celle qui a le pied et l'entre-deux des jambes bien larges ; la couleur du plumage doit aussi déterminer le choix de ces oiseaux. On préfère les panachées aux grises , parce que la plume s'en vend beaucoup plus cher. Mais celles-ci passent pour être beaucoup plus fécondes et pour donner les plus beaux *oisons* ; cependant il en faut aussi de panachées , parce qu'elles sont plus attachées à la troupe et moins volages.

C'est surtout dans le Haut-Languedoc que les oies sont

d'une belle venue et aussi grandes que les cygnes. Leur marque distinctive est d'avoir sous le ventre une masse de graisse qui touche à terre au moment où ces oiseaux marchent. Cette graisse, à la vérité, n'est bien sensible qu'au mois d'octobre ; elle augmente à mesure que les *oies* prennent de l'embonpoint : on l'appelle, en langue du pays, *panouille*. Quand on s'éloigne de Toulouse, en remontant vers Pau et Bayonne, cette masse diminue ; l'espèce devient plus foible et inférieure ; mais en revanche les salaisons qu'on en obtient sont meilleures et plus délicates ; ce qu'il faut attribuer aussi à la qualité du sel que l'on emploie, et qui provient des fontaines salées de Sallies dans le Béarn.

On remarque parmi les *oies* domestiques deux variétés qui ne diffèrent que par leur taille ; mais on préfère la plus grande, vu qu'elle est d'un meilleur rapport, surtout les individus qui sont blancs ; car ceux dont le plumage change de couleur, passent ordinairement pour être de mauvaise race : cependant il seroit possible de trouver, dans les espèces sauvages, des *jars* qui pourroient s'accoupler avec nos *oies* apprivoisées ; d'où résulteroient des *métis* dont la chair seroit peut-être plus délicate que celle de l'oie ordinaire. Il paroît qu'en Espagne, où les rivières et les lacs sont partout couverts de *canards* et d'*oies* sauvages, ces croisemens ont été tentés avec un grand succès.

Tous les ouvrages d'économie rurale prétendent qu'un *jars* suffit à six femelles ; mais l'expérience des possesseurs d'un mâle pour servir d'étalon, leur a appris qu'il pouvoit en servir beaucoup plus sans se fatiguer.

Le voisinage des rivières et des étangs n'est pas absolument nécessaire au succès de l'éducation des *oies* ; dans les cantons où l'on est privé de cet avantage, il suffit de leur creuser un petit réservoir où ces oiseaux puissent nager, se rafraîchir et plonger.

Dans les endroits qui ne sont pas humides, on leur pratique des toits en formant des cloisons ; il ne faut jamais en mettre plus de huit dans chaque toit ; les grands battent ordinairement les petits ; on doit par conséquent les séparer les uns des autres par des claies ou autrement. On met les *oies* par vingt et trente dans la même écurie.

Les *oies* aiment beaucoup à voir, dans tous les temps, leur coucher propre et sec ; aussi, la fille de basse-cour qui renouvelle souvent leur litière, parvient-elle à les garantir de toutes sortes de vermines qui les tourmentent et les empêchent de se fortifier.

La fécondité des *oies* est extrême ; bien nourries, elles peuvent faire jusqu'à trois pontes par année, composées de

douze œufs chacune ; et si on a soin de les enlever à mesure qu'elles les déposent , et que la ponte ne souffre aucune interruption , elles en font jusqu'à quarante et cinquante , ce qui produit un bénéfice considérable ; car, dans les environs de Toulouse , on les vend depuis trois jusqu'à cinq sous pour la couvaion.

Une précaution essentielle à employer , c'est qu'aussitôt qu'on s'aperçoit que les *oies* veulent pondre , il faut les tenir renfermées dans leur toit , où l'on a préparé des nids avec de la paille ; dès qu'elles ont fait leur premier œuf , elles continuent de pondre successivement dans le même endroit.

Il est bon de presser la ponte des *oies* , afin d'avoir de bonne heure des *oisons* , et qu'ils soient déjà forts lorsque le temps de les vendre est arrivé , et qu'ils aient atteint le maximum de leur grosseur dans la saison de les engraisser et de les confire ; on en vient à bout en forçant la nourriture et en les tenant dans un lieu chaud et propre.

On juge que le moment de la ponte est venu , lorsque l'*oie* porte de la paille à son bec pour construire son nid ; alors il faut multiplier les brins de paille sèche et courte près de l'endroit qu'elle avoit choisi , et pour peu que cet endroit ne soit pas convenable , on doit essayer de la détourner de son premier choix , en rassemblant dans le lieu qu'on destine pour elle , de la paille et surtout des orties dont elle aime l'odeur ; elle ira y déposer ses œufs si on est attentif à placer la nourriture près d'elle , ainsi qu'un grand vase d'eau où elle puisse se laver et boire.

Lorsqu'on remarquera , après chaque ponte , que l'*oie* commence à garder le nid plus long-temps que de coutume , c'est une preuve , comme chez toutes les autres femelles d'oiseaux domestiques , qu'elle ne tardera pas à couver.

Le nid qu'on leur construit n'est autre chose qu'un paillasson auquel on donne la forme circulaire , qu'on garnit de foin. On peut mettre sous chaque femelle quatorze à quinze œufs , ce qui suffit même pour les plus grosses ; mais il faut bien se garder de les enlever de leur nid pour les faire boire , comme cela se pratique dans quelques fermes ; elles y retournent sans la moindre contrainte , et jettent en approchant des cris de joie , qui annoncent combien elles sont attachées à leur couvée.

L'incubation dure un mois. Leur nourriture ordinaire est de l'orge détremée dans l'eau qu'on place à côté du nid , afin que la couveuse ne le quitte que le moins possible. Si on l'oublieoit une fois , il n'en faudroit pas davantage pour exposer les œufs à se refroidir , ou la mère à se dégoûter de son travail. L'*oie* mange peu , comme les autres femelles ,

pendant la couvaison ; mais il est bon qu'elle trouve à sa portée du grain et de l'eau , dans laquelle quel ques fermiers ont coutume de mêler un peu de vinaigre, et que les nids soient arrangés de manière à ce que les œufs ne puissent jamais tomber lorsque les couveuses les retournent. Les mâles ne s'en éloignent pas trop ; ils paroissent les garder et être fort empressés de voir paroître les petits qui doivent naître.

Un moyen économique de se procurer beaucoup d'*oisons*, c'est d'employer les *poules d'Inde* à la couvaison : la *poule ordinaire* a été également vantée pour remplir cette fonction essentielle ; mais les œufs d'*oie* étant très-gros et leur coque fort dure, elle n'a pas assez de volume pour en faire éclore plus de huit à neuf. La *dinde* mérite donc de lui être préférée, parce qu'elle peut en couvrir quatorze à quinze ; l'*oie* alors remplacée dans cette fonction n'étant pas détournée pour pondre , fournit considérablement d'œufs.

Dans les environs de Toulouse, où l'on élève beaucoup de *canards mulards*, provenans de la *cane* ordinaire et du grand *canard d'Inde*, on a soin de donner à la poule ordinaire leurs œufs à couvrir, et on y ajoute un ou deux œufs d'*oie* de la grande espèce ; l'*oison* qui en résulte conduit supérieurement le troupeau de *canelons*, et marche toujours à leur tête.

Les *oisons*, à l'instar des *poussins d'Inde*, mettent un mois à éclore ; on les retire de dessous la mère, parce que sentant sous elle des nouveau-nés, on courroit les risques de lui voir souvent abandonner le reste de la couvée tardive. Après les avoir séparés, on les tient souvent dans des corbeilles ou compartimens couverts d'un linge et garnis de laine ; et lorsque toute la couvée est sortie, on rend les premiers éclos à la mère.

Dans le comté de Lincoln, il paroît, d'après l'opinion de John Foote, que quand les œufs d'*oie* sont sur le point d'éclore, on est dans l'usage de casser un peu la coque pour donner de l'air à l'*oison* et favoriser sa sortie. Peut-être que cette pratique, dangereuse pour les *poulets* et les *poussins d'Inde*, l'est moins pour l'œuf d'*oie*, dont la coque est ordinairement fort dure.

Dès les premiers jours de la naissance des *oisons*, on peut, s'il fait chaud, les laisser sortir ; mais il faut avoir la précaution de ne pas les exposer à la trop grande ardeur du soleil, qui les tueroit. On leur donne une nourriture préparée avec de l'orge grossièrement moulue, du son et des remoulages, qui valent encore mieux, détremés et cuits dans du lait

ou du lait caillé, du mélilot, des feuilles de laitue et des croûtes de pain bouillies dans du lait.

Après ce temps, la ménagère profite d'un moment de beau soleil pour les faire sortir pendant quelques heures; mais, instruite que la pluie et le froid leur sont très-préjudiciables, elle les tient enfermés, et a soin d'empêcher aussi qu'ils ne se mêlent avec les grands, à moins qu'ils n'aient assez de force pour se défendre contre les attaques hostiles auxquelles sont exposés les nouveau-venus; elle est dans l'habitude en outre de faire donner aux oisons un peu forts, du gros son deux fois par jour, matin et soir, et de leur continuer la même nourriture jusqu'à ce que les ailes commencent à se croiser sur le dos; alors on y mêle les herbages qu'ils aiment de passion, tels que la laitue, les bettes, etc. On donne aux oies des feuilles de chicorée et de laitue hachées; elles s'accoutument fort bien de toutes sortes de légumes cuits et détremés avec du son dans l'eau tiède; on les conduit avec les din-lons aux pâturages, ou dans les champs après la moisson; on les laisse barboter dans l'eau tout le temps qu'il leur plaît.

Si l'on étoit toujours obligé de nourrir les oies dans la basse-cour, elles coûteroient plus qu'elles ne rendroient de profit. Il faut donc, dès que les oisons ont atteint deux mois environ, les réunir avec le mâle et la femelle, qu'on avoit conservés pour la ponte; les déterminer à aller d'eux-mêmes en troupes à la prairie et sur le bord des étangs, à y rester la journée, à rentrer le soir à la maison sans le secours de qui que ce soit; on épargne par ce moyen la dépense d'un conducteur: l'exemple une fois donné, se perpétue sans que le propriétaire y pense.

Cependant les oies étant coureuses et vagabondes, il pourroit se faire qu'une trop grande sécurité sur leur compte devînt funeste aux intérêts du fermier. Ces oiseaux de passage, qui arrivent par bandes pour vivre pendant l'hiver parmi nous, s'appriivoient facilement, s'abattent près des oies domestiques dans les prairies; or, comme il pourroit prendre fantaisie à celles-ci de recouvrer leur liberté, la ménagère doit avoir la précaution de leur tirer quelques plumes des ailes, et d'en casser même un bout. Quand elles sont trop jeunes, elle leur donne à manger à une heure fixe; alors elles ne quittent plus leur demeure; souvent elles amènent des oies sauvages qu'elles ont débanchées.

Il en est de l'oie comme de tous les animaux qu'on fait passer à la graisse: il faut saisir l'instant où, parvenue à l'obésité complète, elle maigriroit bientôt, et finiroit par périr si on ne la tuoit. On a calculé qu'il falloit quarante à

cinquante livres de maïs , dans les cantons où l'on a abondamment de ce grain ; il est remplacé ailleurs par l'orge. On les engraisse aussi avec un grain qu'on appelle , en languedocien , *sarde* , qui est revêtu de deux ou trois enveloppes. Il faut environ trois semaines pour amener cet oiseau au point de graisse qu'il peut atteindre.

On engraisse les oies à deux époques différentes de leur vie , ou lorsqu'elles ont acquis leur volume ordinaire. Dans le premier cas , c'est l'affaire de quinze jours ou trois semaines au plus ; dans le second , il faut un mois , plus ou moins. Tout le travail consiste à les plumer sous le ventre , à leur donner une nourriture abondante et une boisson suffisante , à les enfermer dans un endroit obscur , frais , tranquille , peu spacieux , et faire en sorte surtout qu'elles ne puissent pas entendre les cris de celles laissées en liberté pour la propagation de l'espèce , et à ne les en sortir que pour les tuer.

C'est au mois d'octobre qu'il faut songer à engraisser les oies ; si on attendoit plus tard , on les nourrirait en pure perte ; elles entreroient en rut , s'occuperoient de la ponte , et l'opération alors n'auroit pas le même succès. Pour y parvenir , on met en pratique plusieurs méthodes : nous allons les décrire toutes.

Il y a trois méthodes d'engraissement des oies : 1.^o lorsqu'on n'a que quelques oies à engraisser , on les met dans une barrique , à laquelle on a pratiqué des trous , par où elles passent la tête pour prendre leur nourriture ; mais comme cet oiseau est vorace , et que chez lui la faim est plus forte que l'amour de la liberté , il s'engraisse facilement , pourvu qu'on lui fournisse abondamment de quoi avaler. C'est ordinairement une pâtée composée de farine d'orge , de blé de Turquie ou de sarrasin , avec du lait et des pommes-de-terre cuites.

Le procédé usité par les Polonais pour engraisser promptement les oies , est à peu près le même ; il consiste à faire entrer l'oison dans un pot de terre défoncé , d'une capacité telle qu'il ne permette pas à l'animal de s'y remuer d'aucun côté ; on lui donne à discrétion la pâtée dont il vient d'être question. Le pot est disposé dans la cage de manière à ce que ses excréments n'y restent point. A peine les oies ont-elles séjourné quinze jours dans une pareille prison , qu'elles acquièrent tant de volume , qu'on est forcé de briser les pots pour les en tirer.

2.^o Aussitôt que les oies ne trouvent plus à glaner dans les chaumes , et qu'elles ont ramassé les grains restés sur l'aire , elles sont renfermées , douze par douze , dans des loges

étroites et assez basses pour qu'elles ne puissent se tenir debout ni faire beaucoup de mouvement ; on les entretient proprement en renouvelant souvent leur litière. On enlève à chacune quelques plumes sous les ailes et autour du croupion ; on met dans une auge tout le blé de Turquie , préalablement cuit , qu'elles peuvent consommer , et , dans une écuelle , de l'eau en abondance. Dans les premiers jours , elles mangent beaucoup et à tout moment ; mais leur appétit diminue au bout de trois semaines environ , et dès qu'on s'aperçoit qu'elles commencent à le perdre tout-à-fait , alors on les soufle ou on les gorge d'abord deux fois par jour , et ensuite trois fois. Pour cet effet , on introduit du grain dans le jabot de l'animal , à l'aide d'un instrument ; c'est un entonnoir de fer-blanc dont le tuyau , long de cinq pouces et demi et de dix lignes de diamètre dans toute sa longueur , a le bout coupé en bec de flûte et arrondi , formant un petit rebord soude et mis pour prévenir toute écorchure nuisible à l'animal ; à ce tuyau s'adapte un petit ballon pour en faire couler la graine. La ménagère , accroupie sur ses genoux , après avoir mis l'instrument dans le cou de l'oie , qu'elle tient d'une main , de l'autre prend du grain qui est à sa portée , le laisse tomber doucement , et le bague à fur et mesure , afin qu'il n'en reste pas dans l'entonnoir ; par intervalles elle met sous le bec de l'animal une écuelle d'eau fraîche. En Alsace , on recommande d'ajouter au fond de l'écuelle une poignée de gravier fin et un peu de charbon pulvérisé , dans la persuasion que cette boisson contribue à engraisser plus vite l'oie , à faciliter le passage du maïs et à faire grossir davantage le foie ; d'autres indiquent des lavures de vaisselle ; et lorsqu'elle s'aperçoit que son jabot est à peu près rempli , elle la quitte pour en reprendre une autre.

Cette opération , quoique praticable par toute personne , est cependant assez délicate pour n'être confiée qu'à des mains adroites. Il faut tenir de l'eau dans la loge ; car une nourriture forcée et abondante les altère beaucoup et les suffoqueroit sans cette précaution. Dix oies occupent ainsi une femme pendant une heure , soir et matin. On peut les gorger trois fois le jour si elles digèrent facilement ; mais il seroit dangereux d'y revenir , tant que la digestion n'est pas achevée. En moins d'un mois , les oies prennent une graisse prodigieuse et acquièrent le double de leur poids , c'est-à-dire , de dix-huit à vingt livres chacune.

3.^o L'objet de cette méthode est pour faire grossir le foie. Personne n'ignore les recherches de la sensualité pour faire refluer sur cette partie de l'animal toutes les forces vitales , en lui donnant une sorte de cachexie hépatique. En Alsace ,

le particulier achète une oie maigre, qu'il renferme dans une petite loge de sapin, assez étroite pour qu'elle ne puisse s'y retourner; cette loge est garnie, dans le bas-fond, de petits bâtons distancés, pour le passage de la fiente, et, en avant, d'une ouverture pour sortir la tête; au bas une petite auge est toujours remplie d'eau, dans laquelle trempent quelques morceaux de charbon de bois.

Un boisseau de maïs suffit pour sa nourriture pendant un mois, à la fin duquel l'oiseau se trouve suffisamment engraisé; on en fait tremper dans l'eau, dès la veille, un treutième, qu'on leur insinue dans le gosier le matin, puis le soir. Le reste du temps, ils boivent et barbotent.

Vers le vingt-deuxième jour, on mêle au maïs quelques cuillerées d'huile de pavot; à la fin du mois, l'on est averti par la présence d'une pelote de graisse sous chaque aile, ou plutôt par la difficulté de respirer, qu'il est temps de la tuer; si l'on différoit, elle périroit de graisse. On trouve alors son foie pesant depuis une livre jusqu'à deux: et de plus l'animal se trouve excellent à manger, fournissant, pendant la cuisson, depuis trois jusqu'à cinq livres de graisse, qui sert pour assaisonner les légumes le reste de l'année. Sur six oies, il n'y en a ordinairement que quatre (et ce sont les plus jeunes) qui remplissent l'attente de l'engraisé; il les tient ordinairement à la cave ou dans un lieu peu éclairé.

On parle souvent de la maigreur des oies soumises à ce régime: elle n'a pu avoir lieu que sur celles à qui on clouoit les pattes après leur avoir cloué les yeux, par suite des souffrances qu'une méthode aussi barbare devoit exciter. Sur cent engraisés, à peine s'en trouve-t-il maintenant deux qui la suivent; encore ils ne leur crèvent les yeux que deux ou trois jours avant de les tuer. Aussi les oies d'Alsace, exemptes de ces cruelles opérations, prennent un embonpoint prodigieux, que l'on pourroit appeler à la fin *hydropisie graisseuse*, suite d'une atonie générale dans le système absorbant, occasionée par le défaut de mouvement, avec une nourriture succulente et forcée, dans une atmosphère trop désoxygénée.

En économie domestique, les procédés les plus simples sont précisément ceux qui doivent mériter la préférence, et qu'il faut s'empresser de répandre; car, pour peu qu'ils paroissent exiger quelques soins et des opérations compliquées, on les rejette même avant de les avoir essayés; c'est à cette cause souvent qu'est due la lenteur avec laquelle les meilleures pratiques sont adoptées dans les campagnes.

On connoît deux méthodes pour conserver les oies en poi. La première consiste à les employer crues; dans la seconde,

il s'agit de les cuire : toutes deux ont leurs partisans. La première est la plus délicate , mais la plus coûteuse , parce qu'il devient nécessaire alors de se servir d'une graisse étrangère pour condiment.

Pour les préparer cuites, ce qui est d'usage le plus général , on fait rissoler les quartiers des oies dans un chaudron de cuivre où la graisse fond ; quand les os paroissent et qu'une paille entre dans la chair , l'oie est assez cuite ; on arrange les quartiers dans des pots de terre vernissés , au fond desquels on met trois ou quatre brins de sarment, pour empêcher les quartiers de toucher au fond , et que la graisse les entoure de tous côtés. Il faut avoir soin de couper les os dont la chair s'est retirée ; c'est la première partie de la salaison qui rancit, et qui gâte le reste. On y verse de la graisse d'oie, de sorte qu'en se figeant elle couvre bien toute la chair, et la garantisse du contact de l'air ; quinze jours après , on verse par-dessus de la graisse de cochon jusqu'à l'ouverture du pot, pour bien remplir les fentes qui se sont faites à la graisse d'oie ; et on couvre le vaisseau d'un papier trempé dans l'eau-de-vie et d'un gros papier huilé ; mais malgré ces précautions , les quartiers les plus élevés contractent , au bout de cinq à six mois , une odeur légère de rance.

Par cette méthode , l'oie est salée crue : après avoir coupé la viande en demi-quartier ou l'équivalent , on presse en tous sens un morceau contre le sel égrugé comme du gros sable , et bien sec , et on le place dans le pot avec le sel qu'il a pu prendre ; on continue ainsi morceau par morceau , ayant le soin , en les plaçant , de les presser fortement les uns contre les autres et contre les parois du pot , pour ne laisser de vide que le moins possible. On remplit ainsi le pot jusqu'à quatre travers de doigt de l'entrée , avant d'y mettre de la graisse : on observe qu'elle ne soit pas bouillante ; on l'y verse peu à peu avec une grosse cuiller de bois : on en remplit le pot. Ordinairement , les premiers morceaux sont aussi frais que ceux de l'intérieur. Nous devons ces détails d'économie domestique à M. Puymaurin , dont les délassemens ont un objet d'utilité publique.

Le froid et le brouillard sont extrêmement contraires aux oies. On doit avoir soin , quand elles sont encore jeunes , de ne les laisser sortir que par le beau temps , lorsqu'elles peuvent aller chercher leur nourriture sans guide ; quand une pareille cause les affecte , on leur administre une boisson tonique ; mais la farine d'orge est un bon remède dans ce cas.

Elles sont particulièrement sujettes à deux maladies ; la première est une *diarrhée* : on leur fait prendre alors avec succès du vin chaud , dans lequel on a fait cuire des pelures de

coing ou des glands de chêne, des baies de genièvre. La seconde ressemble à un vertige qui les fait tourner quelque temps sur elles-mêmes; elles tombent alors, et meurent si elles ne sont pas secourues à temps. Le remède est de saigner l'oiseau avec une épingle ou une aiguille, en perçant une veine assez apparente, située sous la peau qui sépare les ongles.

Un fléau redoutable pour les *oisons*, ce sont de petits insectes quise mettent dans leurs oreilles et leurs naseaux, qui les fatiguent et les épuisent; alors ils marchent les ailes pendantes et secouent la tête: le secours proposé par tous les agronomes, est de présenter aux *oisons*, au retour des champs, de l'orge au fond d'un vase rempli d'eau claire; pour la manger, ils sont obligés de plonger la tête dans l'eau, ce qui oblige les insectes de fuir et d'abandonner leur proie.

Il faut avoir soin d'arracher toute la cignë qui peut croître dans les alentours de l'habitation et dans les endroits où les oies vont pâturer. L'oison est très-avide; à peine en a-t-il avalé un brin, qu'il étend les ailes, entre en convulsion et meurt. La jusquiame est également un poison pour lui, et ces plantes ne sont pas assez multipliées pour qu'il soit si difficile d'en délivrer le canton pour le salut de toute la volaille.

On a été long-temps dans l'opinion que c'étoit préjudicier directement à la santé des oies, que de les plumer; cependant cette opération ayant lieu avant la *mue*, maladie commune aux autres oiseaux, n'est suivie d'aucun inconvénient, surtout quand elle s'exécute à propos, avec adresse, et de manière à n'enlever à chaque aile que quatre à cinq plumes et le duvet.

Dès que les oisons ont atteint l'âge de deux mois, on les plume pour la première fois, et une seconde fois au commencement de l'automne, mais avec modération, à cause des approches du froid qui pourroit les incommoder. Une autre précaution qu'on doit toujours avoir, c'est que quand les oies viennent d'être plumées, il faut empêcher qu'elles n'ailent à l'eau, et se borner à les faire boire pendant un ou deux jours jusqu'à ce que la peau soit raffermie. On les plume enfin une troisième fois, quand après les avoir engraisées on les tue. Ainsi, cet oiseau qui a vécu neuf mois environ, peut fournir trois récoltes de plumes.

Les oies destinées à peupler la basse-cour, et qui sont ce qu'on nomme les vieilles oies, peuvent, il est vrai, sans inconvénient, être plumées trois fois l'année, de sept semaines en sept semaines; mais il faut attendre que les oisons aient treize à quatorze semaines pour subir cette opération, surtout ceux qui sont destinés à être mangés de bonne heure, parce qu'ils maigriroient et perdroient de leur qualité.

La nourriture a une grande influence sur la qualité du duvet et la force des plumes, de même que les soins qu'on prend des oies. Il faut de grandes précautions; les plumes emportent toujours avec elles une sorte de graisse qui les feroit gâter, ou leur communiqueroit une odeur désagréable si on ne prévenoit cet inconvénient en les mettant au four après que le pain en est retiré, et les transportant ensuite dans un lieu sec et aéré. Une oie peut donner dix plumes de différentes qualités; on les passe dans les cendres chaudes ou dans l'eau bouillante, et c'est ce qu'on appelle *hollander* les plumes; mais il reste de la graisse à leur surface, et il paroît que le procédé pour les rendre pures, transparentes et luisantes, ne nous est pas encore bien connu.

Il y a une sorte de maturité pour le duvet, qu'il est facile de saisir; c'est lorsqu'il commence à tomber de lui-même; si on l'enlève trop tôt, il n'est pas de garde, et les vers s'y mettent. Les oies maigres en fournissent davantage que celles qui sont grasses, et il est plus estimé. Les fermiers ne devroient jamais permettre qu'on arrachât les plumes des oies quelque temps après qu'elles sont mortes pour les vendre. Elle sentent ordinairement le relan et se pelotonnent. On ne doit mettre dans le commerce que les plumes qui résultent d'oies vivantes ou qui viennent d'être tuées. Dans ce dernier cas, on doit plumer vite, et terminer l'opération avant que l'oiseau soit entièrement refroidi; la plume en est infiniment meilleure. Il est encore d'usage de leur tourner les pattes derrière le dos, de manière à tenir les ailes; sans quoi les pattes se casseroient, et les oies ne seroient plus de vente.

On a attribué beaucoup de propriétés à la graisse d'oie employée à l'extérieur: dépouillée par la liquéfaction au feu de ses matières albumineuses et de son humidité surabondante, elle acquiert une sorte de consistance, la faculté de se garder pendant un certain temps, et de servir à accommoder les viandes, et même à confire les cuisses d'oies. Les peaux et les membranes qui restent sur la passoire sont également mises dans des pots, pour en faire, pendant l'été, des soupes au gens de la ferme.

Au reste, la chair et la graisse d'oie servent aux mêmes usages que celles de porc dans la majeure partie de la France; le journalier en fait la soupe toute l'année, et le riche en assaisonne les mets délicats qui couvrent sa table. Les cœurs d'oies cuits sur le gril sont un excellent manger. Les pattes, cuites à demi et frites ensuite de même que les langues, méritent de trouver place dans l'*Almanach des gourmands*.

Les oies gorgées donnent des foies très-volumineux qui pèsent quelquefois jusqu'à une livre et demie; ils sont d'un blanc

pâle et très-déliçats; cependant ils ne valent pas, pour le goût, les foies de *canards*. En les gardant un certain temps, ils contractent une teinte rougeâtre. ce qui les fait rejeter des cuisiniers; ces foies, remplis d'une graisse fine et délicate, conservent le parfum des aromates dont on assaisonne les pâtés, parmi lesquels la truffe du Périgord joue le premier rôle.

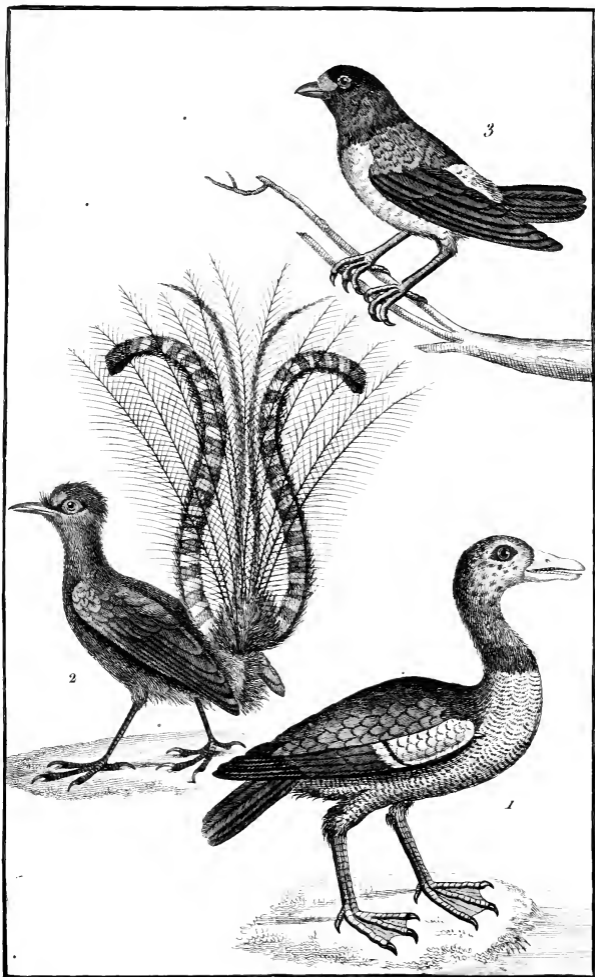
Le bénéfice qu'on peut retirer des plumes d'oies ne doit être négligé nulle part; c'est un article important du commerce.

Enfin les oies fournissent une fiente qu'on peut compter parmi les moyens d'engrais les plus puissans. On a prétendu, il est vrai, qu'elle étoit corrosive et brûloit l'herbe sur laquelle l'oiseau la dépositoit; il est bien possible qu'une trop grande quantité de cet engrais appliqué immédiatement sur les prairies, soit capable de leur nuire, comme cela arrive pour les engrais des autres volailles qu'on emploie également sans proportion ni modification. Ce n'est donc pas de l'engrais même contre lequel on est en droit de se plaindre, mais plutôt du mauvais usage qu'on en fait; il serait donc nécessaire, pour en tirer un meilleur parti, de le faire préalablement sécher et réduire à l'état de poudrette, ou bien de le mélanger avec d'autres engrais qui brideroient son action trop vive. (PARM.)

OIE AUX AILES BLEUES d'Edwards, est l'OIE DES ESQUIMAUX.

L'OIE ANTARCTIQUE, *Anser antarcticus*, Vieill.; *Anas antarctica*, Lath. (Figure de la femelle, dans le *Mus. Carls.*, fasc. 2, tab. 37.) Elle a beaucoup de ressemblance avec l'oie des îles Malouines. Les navigateurs lui ont également donné le nom d'*outarde*, et ils l'ont trouvée au canal de Noël, le long de la Terre-de-Feu, et sur des îles près de la terre des Etats. Le mâle, un peu plus petit que notre oie domestique, est parfaitement blanc, excepté les pieds qui sont jaunes, et le bec qui est noir. La femelle, au contraire, a du cendré sur la tête, du gris-brun sur le cou, du brun sur le corps, et du noir en dessous; les grandes plumes de ses ailes sont brunes, et son bec est d'un cendré jaunâtre.

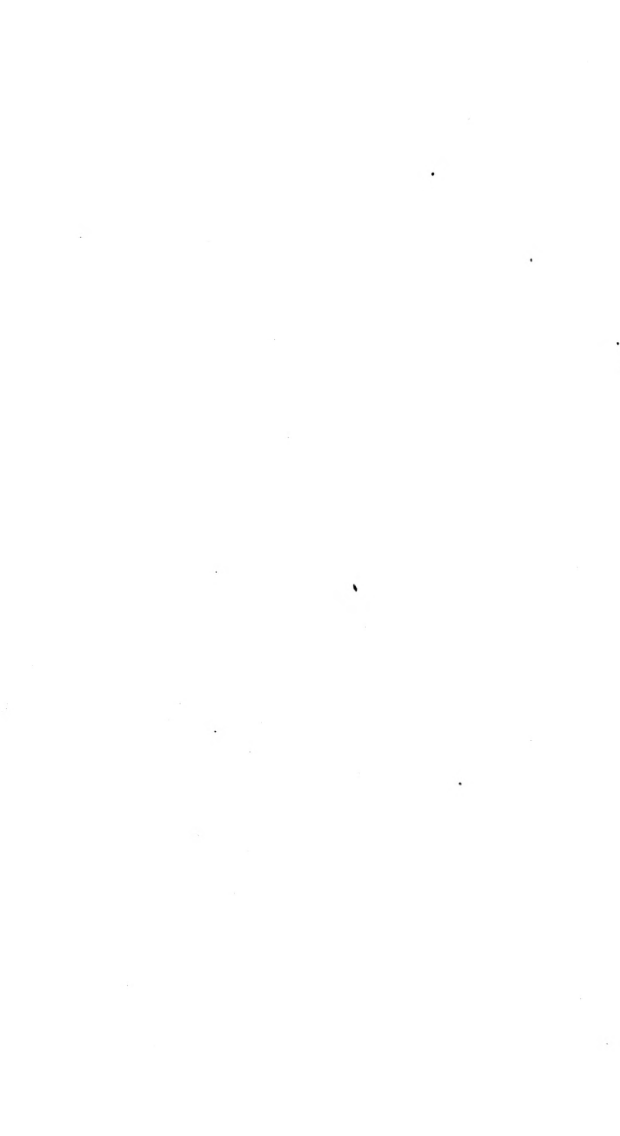
L'OIE ARMÉE, *Anser gambensis*, Vieill.; *Anas gambensis*, Lath., pl. M 2, n.º 1 de ce Dictionnaire. Elle est de la grandeur de l'oie commune, mais elle est plus haute sur jambes; son front est surmonté d'une petite caroncule noire, et ses ailes ont, à leur pli, un long ergot ou éperon. Dans le mâle, le devant de la tête est blanchâtre; le tour des yeux, le reste de la tête et le haut du cou sont roussâtres; le bas du cou et tout le dessous du corps, rayés transversalement de gris, sur



Desève del

Marchant Sculp.

1. Oie armée. 2. Porte Lyre menure. 3. Organiste.



un fond blanc jaunâtre ; le manteau est roux , avec des reflets d'un pourpre obscur , et un collier roux est au bas du cou. La queue et les grandes plumes des ailes sont noires ; les petites couvertures des ailes , d'un beau blanc , et traversées d'un ruban noir étroit ; les grandes couvertures , d'un vert doré changeant ; le tubercule et le bout du bec noirs ; enfin , le reste du bec et les pieds d'un beau rouge. La femelle diffère en ce qu'elle a le tour des yeux , le manteau et les petites plumes des ailes , d'un marron foncé ; la plaque verte des ailes , moins brillante , et les teintes des autres parties , plus ternes. Cette espèce est naturelle à l'Afrique.

L'OIE DE BASSAN. V. FOU DE BASSAN.

* L'OIE DE BERING, *Anser Beringii*, Vieill. ; *Anas Beringii*, Lath. Cette oie a pris son nom de l'île où Steller l'a vue dans le voisinage du Kamtschatka. Le commodore Billings l'a aussi observée aux îles d'Efdokiff. Elle est de la grandeur de l'oie commune ; son bec est surmonté , à la base , d'une caroncule jaune , divisée dans son milieu par un rang de petites plumes d'un noir bleuâtre ; il y a près des oreilles , une tache d'un blanc verdâtre ; les ailes et les yeux sont noirs , et les orbites de ceux-ci jaunes et rayées de noir ; le haut du cou est bleuâtre , et tout le reste du plumage d'un beau blanc.

Les naturels de ces pays septentrionaux poursuivent et tuent ces oies , à l'époque de la mue , sur les lacs et les étangs. Ils les chassent en d'autres temps avec des chiens , ou les prennent dans des fosses recouvertes d'herbes.

L'OIE BERNACHE, *Anser leucopsis*, Bechst. ; *Anas erythropus*, Lath. , pl. enl. de Buffon , n.º 855. On a très-souvent confondu la bernache avec le cravant , en sorte que dans les écrits des ornithologistes , comme dans les discours du vulgaire , ce qui appartenait à l'un de ces oiseaux a été attribué à l'autre. Il y a en effet assez peu de différence entre eux ; la bernache est un peu plus grosse que le cravant ; son plumage est agréablement coupé par de grandes pièces de blanc et de noir , d'où lui est venu le nom d'oie nonnette. Le devant de la tête est blanc , avec deux petits traits noirs , de l'œil aux narines ; un domino noir couvre le cou , et vient tomber , en se coupant en rond , sur le haut du dos et de la poitrine ; tout le manteau est ondé de gris et de noir , avec un frangé blanc , et tout le dessous du corps est d'un beau blanc moiré ; le bec est noir , avec une tache rouge sur chacun de ses côtés , et les pieds sont noirâtres.

La femelle est plus petite que le mâle , qui , selon Meyer , a le front et les joues d'un gris cendré. Le jeune a , dit Temminck , une large bande noirâtre entre l'œil et le bec ; quelques points noirâtres sur le front ; les plumes du dos et les

ailes terminées par une bande d'un roux clair ; les plumes des flancs plus grises et d'une nuance plus foncée.

Il y a aussi quelques différences d'habitudes entre la bernache et le cravant. Ce n'est que dans les terres les plus septentrionales, sur les écueils les plus solitaires et les plus reculés vers les confins du globe, que la bernache établit son âpre demeure ; car, dans les animaux comme dans l'homme, le véritable domicile est le lieu où l'on élève sa famille ; le cravant, au contraire, va nicher dans des régions plus tempérées. Les climats les plus froids, les contrées les plus sauvages sont donc la vraie patrie des bernaches ; le nord du Groënland, de la Sibérie et de la Laponie dans l'ancien continent ; les baies d'Hudson et de Baffin, dans le nouveau, sont les pays où elles se tiennent et se multiplient. Leur nourriture ordinaire se compose des racines de la *renouée vivipare*, des graines et des baies de la *camarine noire*, et d'autres plantes aquatiques, ainsi que des vers qu'elles trouvent sur les bords de la mer et sur les rives des lacs et des eaux courantes. Lorsque l'excessive rigueur de la gelée arrête, dans ces régions glacées, toute végétation, et engourdit toute la nature vivante, ces oiseaux sont forcés de gagner des pays plus méridionaux, pour y chercher leur subsistance. Ils se montrent alors, pendant l'hiver seulement, dans plusieurs parties du nord de l'Europe, et même jusqu'en France, où l'on en voit quelquefois, dans les grandes gelées, augmenter la quantité d'oiseaux d'eau que l'on apporte aux marchés de Paris ; en Amérique, depuis le Canada jusqu'en Californie, la Floride et la Nouvelle-Espagne. C'est un gibier d'eau fort estimé.

Comme les bernaches ne nichent que fort avant dans les terres du Nord, et que pendant long-temps personne n'avoit observé leur génération, ni même vu leurs nids, l'on a prétendu que ces oiseaux, ainsi que les *macreuses*, se produisoient dans certains coquillages appelés *coques anatifères*, ou sur certains arbres des côtes d'Écosse et des Orcades, ou même dans les bois pourris des vieux navires. Ces contes ont été écrits et répétés par une infinité d'auteurs d'un grand mérite ; ils n'en sont pas moins des contes réfutés et abandonnés depuis long-temps, et je ne les rapporte que pour prouver combien la crédulité ou l'amour du merveilleux approche de l'ignorance.

Quelques ornithologistes ont décrit une seconde espèce de *bernache*, qu'ils ont nommée *petite bernache* ; mais de très-légères dissemblances de taille et de nuances ne peuvent constituer tout au plus qu'une variété, et l'on ne doit pas considérer autrement cette petite bernache. (s.)

L'OIE BLANCHE DU PARAGUAY, *Anser candidus*, Vieill. Cette espèce, que M. de Azara appelle *ganso blanco*, se trouve dans l'Amérique australe, sous le 28.^e degré de latitude, où elle fréquente, en bandes nombreuses, les lagunes aux environs de la rivière de la Plata. Son cri est semblable à celui de l'oie commune. Ces oies blanches, quoiqu'on ne leur fasse pas la chasse, sont très-farouches et sédentaires; leur chair est peu estimée; et leurs plumes sont trop menues pour écrire. A l'exception d'une tache noire de trois à quatre pouces qui est à l'extrémité des plumes extérieures de l'aile, tout le plumage est d'un beau blanc chez le mâle et la femelle, qui ont seize plumes à la queue et trente-cinq plumes trois quarts de longueur totale. Le bas des jambes, le tarse et le bec sont d'une couleur de rose tendre. Cette oie paroît à Sonnini la même que l'*oie hyperborée*; mais six pouces environ de plus de longueur, un cri différent et des habitudes très-oppo- sées s'opposent à cette identité.

L'OIE BOREALE. V. OIE GULAUND.

L'OIE DE BRENTA. C'est, dans Albin, le nom de l'**OIE CRAVANT.**

L'OIE BRONZÉE, *Anser melanotos*, Vieill.; *Anas melanotos*, Latham; figurée planche enluminée de Buffon, n.^o 937. Les reflets métalliques d'or, de bronze et d'acier dont brille le dessus de son corps sur un fond noir, lui ont valu la dénomination d'*oie bronzée*. La tête et la moitié supérieure du cou sont mouchetées de noir dans du blanc par petites plumes rebroussées, et comme bouclées sur le derrière du cou; tout le devant du corps est d'un blanc teint de gris sur les flancs. Cette belle oie est de la plus grande taille, a une large excroissance charnue, en forme de crête, surmontant à sa base le bec, qui a la longueur de la tête; le tout est noir, ainsi que les pieds; les plumes de la queue sont fortement étagées. Les ailes du mâle et de la femelle portent un long et fort éperon, qui les rend redoutables à leurs ennemis. La femelle a le tubercule du bec beaucoup plus petit que le mâle. On trouve cette espèce à la côte de Coromandel et au nord du Gange. Elle est assez rare dans cette partie de l'Inde; mais elle est fort commune dans les îles de Ceylan et de Madagascar. Les oies de cette espèce se portent quelquefois fort loin de leur pays natal: Girardin, professeur d'histoire naturelle à Epinal, a assuré à Sonnini qu'en 1774, il en vit une qui avoit été tuée sur le grand étang de Biécour, dans les Vosges Lorraines.

L'OIE CAGE, *Anser hybridus*, Vieill.; *Anas hybrida*, Lath. Espèce d'**OIE** particulière aux îles de l'Archipel de Chiloe, où les naturels lui ont donné le nom de *cage*. L'abbé Molina, qui l'a décrite dans son *Histoire naturelle du Chili*, lui a

imposé la dénomination spécifique d'*oie hybride*, à cause, dit-il, de la différence remarquable entre la couleur du plumage dans les deux sexes. Le mâle est en effet tout blanc; la femelle, au contraire, est noire; plusieurs de ses plumes ont seulement quelques filets blancs en bordure. Le bec et les pieds du mâle sont jaunes; ceux de la femelle sont rouges. Du reste, le *cage* est de la grosseur de notre *oie domestique*; mais son cou est plus court, et les pennes de ses ailes et de sa queue sont plus longues; la queue se termine en pointe, et le bec à demi-cylindrique est garni à sa base d'une membrane rouge.

On ne voit point cette espèce, comme les autres du même genre, en troupes nombreuses et bruyantes. Les *cages* vivent solitaires. Au temps de la ponte, ils se retirent sur le rivage, et la femelle y dépose huit œufs blancs, dans une cavité qu'elle creuse dans le sable.

L'OIE DU CANADA. Nom sous lequel on connoît, en France, l'OIE À CRAVATE. *V.* ce mot.

L'OIE DU CAP DE BONNE-ESPÉRANCE. *V.* OIE ARMÉE.

L'OIE CENDRÉE. *V.* OIE proprement dite.

* L'OIE A COIFFE NOIRE, *Anser melanocephalus*, Vieill.; *Anas indica*, Lath. Deux bandes noires parallèles, dessinées en croissant, dont les pointes remontent vers les yeux, forment une sorte de coiffe sur le derrière de la tête de cet oiseau. Il y a quelques taches noires sur la partie supérieure du cou, laquelle est de couleur blanche, comme la tête, la gorge, le croupion, les couvertures inférieures et le bout de la queue; les plumes du dos sont grises, avec une bordure d'une teinte plus claire; un joli gris cendré colore le dessous du cou et du corps, excepté le bas-ventre, dont les plumes sont brunes et bordées de blanc; les pennes de la queue sont grises; le bec, d'un brun jaunâtre, a son ongles noir; enfin, les pieds sont fauves.

Au commencement de l'hiver, l'on voit arriver par centaines les *oies à coiffe noire* dans la presqu'île de l'Inde; elles y font de grands ravages dans les campagnes. On soupçonne qu'elles viennent du Thibet et de quelques autres contrées septentrionales, où elles retournent au printemps.

* L'OIE COSCOROBA, *Anser coscoroba*, Vieill.; *Anas coscoroba*, Lath. Ce palmipède, qu'a fait connoître Molina, sous le nom qu'on lui a conservé, se trouve au Chili; il est, dit-il, d'une grande taille, et porte un plumage totalement blanc, avec un bec et des pieds rouges; les yeux d'un beau noir. La femelle ne diffère pas du mâle. Ne seroit-ce pas la même oie que M. de Azara appelle *ganso blanco*, et que nous avons décrite sous le nom d'*oie blanche du Paraguay*? Cependant celle-ci

en diffère en ce qu'elle a du noir dans l'aile, et qu'elle est d'un caractère très-farouche; tandis que le *coscoroba* est devenu remarquable par son extrême docilité, se plait en domesticité, et s'attache particulièrement à la personne qui le nourrit.

L'OIE A COU ROUX, *Anser ruficollis*, Pallas; *Anas ruficollis*, Lath.; fig. pl. 156 des *Oiseaux* de Frisch. C'est une fort jolie oie, assez rare en Russie, dans la partie septentrionale de la Sibérie, sur les côtes de la mer Caspienne et le long du Volga. L'on présume qu'elle passe l'hiver en Perse. Il s'est même trouvé, en Angleterre, quelques individus de cette espèce; l'on en prit un près de Londres, au mois d'octobre 1793. Il s'apprivoisa bientôt; on le nourrissoit de feuilles de chon hachées, et il refusoit de manger du blé. Un autre individu a encore été trouvé aux environs de Strasbourg.

Cet oiseau ressemble beaucoup, par sa forme, sa taille et son port, à l'oie à cravate. Son bec est fort petit, et son duvet est long et très-fin; la tête et la gorge sont noires; il y a sur le front quelques taches blanchâtres, et une large plaque blanche et presque ronde sur les joues; le noir de la gorge descend en pointe de chaque côté du cou jusqu'au milieu de sa longueur, où il est séparé du noir du dessus par une autre pièce blanche qui couvre la tempe et descend se perdre dans le roux vif dont tout le devant et les côtés du cou sont couverts; au haut de la poitrine est un double collier blanc et noir, qui remonte sur le cou jusqu'à la nuque; la poitrine paroît couverte d'écaillés noires et blanches chez des individus; cette partie est d'un beau rouge chez d'autres; le ventre, les côtés du croupion et les couvertures supérieures de la queue sont blancs; le dos, le croupion, le bas de la poitrine, les flancs, les ailes, la queue, le bord des paupières, le bec et les pieds sont noirs; les couvertures supérieures de l'aile ont une large bordure blanchâtre à leur extrémité; l'iris est d'un jaune-brun: la longueur totale est de vingt-deux pouces quatre lignes, et le poids d'environ trois livres. La femelle est plus petite; elle n'a point de taches blanches au front; le noir de sa gorge est beaucoup moins étendu; la couleur du dessous de son cou d'un roux moins vif, et son collier blanc, avec des raies noires et irrégulières.

Messerschmid, qui le premier a décrit cette belle oie, dit que sa chair est fort savoureuse, et n'a aucune odeur de poisson ni de marécage.

Au reste, cette espèce est, à ce qu'il nous semble, celle que les Ostiaques nomment *tchakwoi*.

L'OIE CRAVANT, *Anser torquatus*, Frisch.; *Anas bernicla*, Lath.; pl. enl. de Buff., n.º 342. Les naturalistes et le vulgaire ont souvent confondu le *cravant* et la *bernache*, en ne faisant

qu'une seule espèce de ces deux oiseaux. Ils ont en effet une grande ressemblance dans le plumage et la forme du corps ; ils diffèrent néanmoins en ce que la *bernache* est décidément noire , au lieu que le brun est la couleur du *cravant* : indépendamment de cette différence , le *cravant* fréquente les côtes des pays tempérés , tandis que la *bernache* ne paroît que sur les terres les plus septentrionales.

Par le port et la figure , le *cravant* approche plus de l'oie que du canard ; mais il est beaucoup plus petit que l'oie , moins épais et plus léger ; sa longueur totale ne va pas à deux pieds ; son vol a près de trois pieds et demi , et ses ailes pliées dépassent un peu les trois quarts de la longueur de la queue ; son bec est un peu large et assez court ; sa tête petite , et son cou long et grêle ; les ouvertures des narines sont fort grandes ; un gris brun règne assez uniformément sur tout son plumage ; le bas-ventre , les couvertures inférieures de la queue , et le croupion sur les côtés , sont blancs ; une bande fort étroite , de la même couleur , forme un demi-collier sous la gorge ; le bec et les pieds sont noirâtres , et l'iris est d'un brun jaunâtre. Les teintes du plumage de la femelle sont plus claires , et l'oiseau jeune n'a pas la bande blanche du cou. Plus les *cravants* sont avancés en âge , plus la couleur grise est claire , et plus ils sont jeunes , plus elle est rembrunie.

Les *cravants* n'étoient guère connus sur nos côtes de l'Océan avant 1740 ; il en vint alors une quantité prodigieuse ; ils se répandirent dans les terres , et y firent beaucoup de mal en pâturent les blés verts ; on les tuoit à coups de pierres et de bâton. Depuis cette époque , il en paroît assez ordinairement sur ces mêmes côtes pendant l'hiver , par le vent du nord ; mais , à force d'être chassés , ils sont devenus aussi sauvages que tout autre gibier. L'on en tue quelquefois sur la Seine , près de Paris. Ils sont communs aussi en hiver dans les contrées maritimes de l'Angleterre. Ils passent en grand nombre , au printemps et en automne , à Calmar , dans la province de Smaland en Suède , et à Bleckingue , dans la partie orientale de la Scanie. C'est un gibier tres-recherché par les habitans de ces contrées. L'on sait qu'il est permis d'en manger les jours d'abstinence religieuse. Ces oiseaux sont d'un naturel fort timide et sauvage ; on peut les élever dans les basse-cours ; mais ils sont si craintifs , que de plus petits oiseaux avec lesquels on les tient , les mettent en fuite. On les nourrit de grain , de son ou de pain détrempé.

Scopoli , et , d'après lui , Gmelin et Latham ont présenté , comme espèces distinctes , deux *cravants* qui ne paroissent à

Sonnini que des variétés individuelles. Le premier de ces oiseaux est celui que Scopoli (*Ann.*, tom. 1) appelle *cravant torride* (*Anas torrida*), gros comme le morillon, et qui diffère du cravant commun en ce qu'il a la tête blanche, le cou noir en dessus, et d'un marron clair en dessous. Le second, le *cravant à front blanc* (*Anas albicans*), de la grosseur d'un coq, le front et le dessous du corps blanchâtres, à poitrine cendrée, avec des lignes roussâtres, le cou d'un roux brun, et les plumes des ailes blanches en dessous et à leur pointe.

L'OIE A CRAVATE, *Anser canadensis*, Vieil.; *Anas canadensis*, Lath., figurée pl. enl. de l'*Hist. nat. de Buff.*, n.º 346. C'est une belle espèce qu'il seroit utile de multiplier. Elle est plus grosse que l'oie commune domestique, et sa chair est plus délicate. Il y avoit une grande quantité de ces oies sur le grand canal à Versailles et sur les belles pièces d'eau de Chantilly. On les appelle en France *oies du Canada*. On en nourrit de même en Allemagne et en Angleterre. Leur pays natal est le nord de l'Amérique. Elles paroissent en hiver à la Caroline : on les voit dans le printemps passer en troupes au Canada pour retourner à la baie d'Hudson et dans les autres contrées septentrionales du nouveau continent. On leur applique mal à propos le nom d'*outarde* à la Nouvelle-Ecosse et au Canada.

Quoique plus grande que l'oie domestique, l'*oie à cravate* a le cou et le corps plus longs et plus déliés; une cravate blanche passe sur sa gorge noire; la tête et le cou, aussi bien que le bec et les pieds, sont de couleur plombée, et le reste du plumage est d'un brun mêlé de gris, à l'exception des plumes du croupion et des plumes de la queue, lesquelles sont noires.

L'OIE CYGNE. V. OIE DE GUINÉE.

L'OIE A DEMI-PALMÉE. V. OIE NEVALGANG.

L'OIE DOMESTIQUE. V. l'article de l'OIE proprement dite.

L'OIE A DUVET. V. CANARD EIDER.

L'OIE D'ÉCOSSE. V. FOU DE BASSAN.

L'OIE D'ÉGYPTE, *Anser varius*, Mey., *Anas ægyptiacus*, Lath.; fig. pl. enl. de Buffon, n.ºs 379, 982, 983. On l'a appelée aussi *oie du Nil*. Elle est en effet fort commune le long de ce fleuve et dans tous les lieux inondés de l'Égypte, aussi bien qu'en Abyssinie, dans tout le midi de l'Afrique, jusqu'au Cap de Bonne-Espérance. Suivant M. Bruce, elle fait son nid sur les arbres, et s'y tient presque toujours perchée lorsqu'elle n'est point dans l'eau. Quelques individus égarés se montrent de temps en temps en France. Cette oie est un peu moins grande que l'oie sauvage commune; son bec, presque cylindrique, est d'un marron clair à sa base, noir à

sa pointe et rouge sur le reste ; ses pieds sont de cette dernière couleur , et ses ongles noirâtres ; elle a une calotte blanche ; les tempes , le tour des yeux , le dessous du cou et les pennes de l'aile voisines du corps sont d'un marron clair ; le dessus du corps et la poitrine d'un cendré teint de roussâtre et varié de zigzags bruns ; la gorge et le ventre blanchâtres ; les petites et les moyennes couvertures des ailes blanches ; ces dernières terminées de noir ; les grandes d'un vert à reflets verts bronzés , changeant en violet ; enfin , les grandes pennes noires. Latham dit que le pli de l'aile est armé d'un éperon court et obtus. Cette espèce niche dans les broussailles et les prairies près des eaux. Sa ponte est de six à huit œufs verdâtres.

L'oie sauvage du Cap de Bonne-Espérance , décrite par M. Sonnerat dans son *Voyage aux Indes et à la Chine* , n'est qu'une variété de l'oie d'Égypte , produite par l'âge ou le sexe ; le dos , le croupion et les ailes sont couleur marron ; la poitrine est noire , et le bec est gris.

L'OIE EIDER. V. CANARD EIDER.

L'OIE D'ESPAGNE. C'est , dans Albin , le nom de l'OIE DE GUINÉE.

L'OIE DES ESQUIMAUX , *Anas cœrulescens* , Lath. : fig. pl. 152 des Oiseaux d'Edwards. Elle est un peu plus petite que l'oie sauvage commune ; elle a la tête et le cou de couleur blanche , avec une teinte de jaune sur la calotte , et des taches noires au-dessus du cou ; le bas du cou , la poitrine , les flancs et le dos bruns ; le ventre blanc , ainsi que les plumes des jambes ; le croupion et les couvertures des ailes d'un bleu pâle ; les grandes pennes des ailes noirâtres ; celles de la queue rayées de blanc et de noir ; enfin le bec et les pieds rouges. La femelle a la pièce supérieure et la pointe du bec de couleur noire , le front blanc , les tempes noirâtres , le milieu de la queue blanc et le reste noir. On trouve ces oies à la partie méridionale de la baie d'Hudson , où elle portent le nom de *calli ratue we we* , au fort Albany et au Canada. Ce sont des oies hyperborées dans leur jeunesse. Les naturels de ces contrées croient , dit M. Pennant (Arctic. zoology) , que , pour éviter le froid , ces oiseaux volent vers le soleil jusqu'à ce qu'ils se brûlent la tête au feu de cet astre.

M. Latham fait mention de deux variétés très-légères qui sont encore des jeunes.

L'OIE A FRONT BLANC. V. OIE RIEUSE.

L'OIE GRISE , *Anser griseus* , Vieill. Cette oie fait partie du Muséum d'Histoire naturelle ; elle y a été déposée par

M. de Labillardière qui, lors du voyage à la recherche de M. de Lapeyrouse, l'a trouvée à la Terre de Diémen. Cette espèce, inédite jusqu'à ce jour, se distingue par ses ongles très-robustes et très-arqués, surtout ceux du doigt interne et du pouce; ses pieds sont à demi-palmés; son bec est couvert dans les trois quarts de sa longueur, à partir de sa base, d'une membrane qui m'a paru jaunâtre, et qui s'étend jusque sur le front; les plumes primaires des ailes et la queue sont noires; des taches de la même couleur se trouvent sur le dos; le reste des plumes est d'un gris sale; le bec très-bombé à la base de sa pointe supérieure, noirâtre vers son extrémité. Taille de l'oie des moissons.

L'OIE DE GUINÉE, *Anser cygnoides*, Vieill.; *Anas cygnoides*, Lath.; fig. pl. enl. de l'*Hist. nat.* de Buffon, n.º 347. Sa taille surpasse celle des autres oies et approche de la taille du cygne; elle a encore avec cet oiseau un autre trait de ressemblance, c'est un tubercule charnu, élevé sur la base du bec; mais elle diffère du cygne et de l'oie commune par une peau pendante qui forme une poche sous la gorge. Le plumage est gris sur la tête et le cou, gris-brun sur le dos, fauve sur le devant du cou, la poitrine et les flancs; les ailes et la queue sont brunes; cette teinte est plus claire sur celle-ci; le bec et son tubercule, aussi bien que l'iris de l'œil, sont rougeâtres; les pieds d'un jaune orangé, et les ongles noirâtres. Quelques ornithologistes modernes ont présenté comme des variétés constantes dans cette espèce, de petites différences qui, ce me semble, tiennent plutôt à l'âge ou au sexe.

L'oie de Guinée a la démarche moins ignoble que l'oie commune; elle avance la tête haute, le cou droit et relevé, ce qui lui donne une sorte de fierté dans le maintien; sa voix est forte, retentissante, et elle la fait entendre souvent; elle égale, si elle ne surpasse, l'oie commune en vigilance. Quoique originaire des contrées brûlantes de l'Afrique, cet oiseau s'est fort bien acclimaté dans les pays glacés du nord de la Russie et de la Sibérie; il y est commun, mais en domesticité, et cette particularité lui a valu le nom d'oie de *Moscovie*, d'oie de *Sibérie*; comme la poche de sa gorge l'a fait aussi appeler oie *jabotière*. Les grandes dissemblances qui l'éloignent de l'oie commune, ne l'empêchent pas de s'unir et de produire avec elle. Dans le Nord, les habitans possèdent beaucoup d'oies métisses, qui, par une continuation de mélanges avec l'oie commune, tirent toujours davantage sur le noir. Toutes ont le bec rouge, mais recourbé, et souvent avec une excroissance vers sa racine. L'oie de Guinée porte, à Sysran en Sibérie, les noms *soukhonos* et *kitaïskaïa gous*. On ne peut douter que cette oie ne réussisse aussi bien en

France que dans les pays septentrionaux, où elle s'est fort bien accoutumée ; sa beauté et sa grande taille lui mériteroient une place distinguée dans nos basse-cours, et il seroit aussi aisé qu'utile de les enrichir de cette nouvelle espèce.

* L'OIE GULAUND, *Anser borealis*, Vieill. ; *Anas borealis*, Lath. Cette oie vit dans les lieux humides et couverts de l'Islande. Sa taille est moyenne entre celle de l'oie commune et celle du canard sauvage ; son bec est étroit ; sa tête d'un vert éclatant, et le dessous de son corps de couleur blanche. Sa ponte est de sept à neuf œufs.

Pennant place cette espèce entre le *tadorne* et le *morillon* ; mais Latham l'a rangée parmi les oies, et l'a appelée *oie boréale*, dénomination peu convenable, puisqu'on peut aussi bien l'appliquer aux nombreuses espèces d'oies qui se trouvent comme celle-ci dans les pays du Nord. Il vaut mieux, à l'exemple de Pennant, lui laisser le nom de *gulaund*, qu'elle porte en Islande.

L'OIE HYPERBORÉE, *Anser hyperboreus*, Vieill. ; *Anas hyperborea*, Lath. ; pl. 68, fig. 5 de l'*American Ornithology*. Comme l'a fort bien remarqué Wilson, naturaliste très-bon observateur, et à qui nous devons l'histoire complète des Oiseaux de l'Amérique septentrionale, les auteurs se sont bien trompés au sujet de cette oie. En effet, il est résulté de la variété de son plumage, depuis sa naissance jusqu'à l'état d'adulte, deux espèces, dont l'une est purement nominale ; savoir :

L'OIE DES ESQUIMAUX, *Anas caerulescens*, et ses variétés ; auxquelles Wilson ajoute l'OIE DES MOISSONS, *Anas segetum*, et l'OIE RIEUSE, *Anas albifrons* ; je crois qu'il se trompe : celles-ci sont des espèces distinctes, mais les autres sont des jeunes, dont le vêtement se rapproche plus ou moins de celui qui caractérise les vieux : si l'on eût fait attention à la forme du bec de ces oies, laquelle ne se retrouve chez aucun de leurs congénères, on ne se fût pas mépris sur leur identité. Ce bec, qui s'élève sur le front, est très-épais à sa base, s'amincit ensuite jusqu'à son extrémité qui est comprimée sur ses côtés ; chaque mandibule est garnie à sa pointe d'un ongle arrondi et saillant ; leurs bords sont gibbeux, et la gibbosité est garnie d'un rang de dentelures robustes, au nombre de vingt-trois sur chaque ; la mandibule supérieure a aussi, dans sa cavité intérieure, sept rangs latéraux en forme de dents. La langue, dont le bout est corné, a sur chaque côté treize dentelures fortes et osseuses, arrangées comme celles d'une scie, et dirigées en arrière. Cette espèce arrive dans la Pensylvanie au commencement de novembre, quelquefois en bandes très-nombreuses et extrêmement bruyantes. Son cri est très-perçant, et plus aigu que celui de l'oie commune. Elle reste peu de

temps au centre des États-Unis, et se porte de suite dans les parties méridionales, où elle passe la plus grande partie de l'hiver; c'est alors qu'on la voit dans la Caroline du Sud, et elle étend ses courses jusqu'à la rivière Colombia. Les oies hyperborées fréquentent les bords des rivières et les marais, où elles pâturent comme les bestiaux, d'où leur est venu le nom de *bull creek*, que des Américains leur ont imposé. Elles se nourrissent aussi des racines des plantes et de roseaux qu'elles arrachent et broient comme font les cochons. Elles reviennent dans la Pensylvanie au mois de février, et y restent jusqu'à leur départ pour le Nord.

Ces oies paroissent à la baie d'Hudson, au printemps et à l'automne, en troupes si nombreuses qu'elles couvrent des prairies entières. Les naturels de cette contrée les appellent *way-way* et *whapa we we*; ils distinguent l'oie des Esquimaux, qui est un jeune de cette espèce, par la dénomination de *cat-cheatue we we*, et la regardent comme une race produite par l'alliance de cette oie et de celle de neige qui est le même oiseau. Cette espèce est répandue sur les deux continens; elles s'avance pendant l'hiver dans nos contrées septentrionales, jusqu'aux îles Hébrides. Elle fait aussi des incursions sur la côte occidentale de l'Amérique septentrionale, car on en a vu à Ounalashka; mais elle ne se plaît que dans les régions arctiques, où un froid éternel endurecit le sol, et lui permet à peine de dégeler en été jusqu'à un pied de profondeur. On ne la trouve guère un peu nombreuse que vers le 130.^e degré de longitude orientale. Son domicile de choix est dans les pays qui touchent à la mer Glaciale, et c'est sur ces âpres rivages qu'elle se livre aux feux de l'amour et à sa propagation. Dès le premier printemps, ces oies arrivent en Sibérie par bandes de trois à quatre cents, de la partie la plus orientale du pôle, remontent le Léna et le Jana, avant même la débâcle des glaces, pour chercher les lacs, les marais et les sources qui peuvent à cette époque leur offrir une abondante pâture d'insectes et de plantes aquatiques. On les voit ainsi s'étendre chaque année jusqu'à Jakutsk, mais elles ne vont guère au-delà; elles n'y séjournent même pas long-temps, et dès que la chaleur commence à se faire sentir, elles retournent vers la mer Glaciale pour y nicher.

Les naturels de la baie d'Hudson, ceux du Kamtschatka et plusieurs autres peuplades du Nord, qui les tuent par milliers, les plument, les vident et les entassent dans des trous creusés profondément en terre; c'est une provision d'hiver qui ne se corrompt point et qui est d'une grande ressource. Une remarque qui peut être utile en d'autres circonstances, c'est que si, pour plus de propreté, l'on couvroit de foin ou

de branches les corps d'oie ainsi amoncelés, ils se corromproient bientôt, au lieu que la terre seule que l'on jette dessus immédiatement les conserve parfaitement.

Cette oie n'a pas le naturel défiant et farouche de l'oie sauvage commune; elle se laisse aisément approcher et tuer; son imprévoyance est extrême et tient de la stupidité. L'on en peut juger par la manière dont les Russes et les Jakutes des bords du Jana et de l'Indigirka lui font la chasse.

L'Oie hyperborée ou de neige, a deux pieds six pouces de longueur totale et quatre pieds d'envergure; le bec long de trois pouces et d'un rouge pourpré; tout son plumage d'un blanc de neige, à l'exception, 1.^o de la partie antérieure de la tête jusqu'aux yeux, qui est d'une couleur de rouille jaunâtre et mélangée de blanc; 2.^o des neuf pennes extérieures des ailes qui sont noires, avec leur tige blanche; 3.^o des couvertures supérieures de ces pennes, et l'aile bâtarde sur lesquelles un cendré pâle est quelquefois la couleur dominante; les pieds sont pareils au bec; l'iris est d'une teinte noisette sombre; la queue arrondie et composée de seize pennes; les ailes en repos atteignent presque son extrémité. Le mâle et la femelle se ressemblent.

Les jeunes forment souvent des bandes particulières, et quelquefois, sur trente ou quarante, il y a rarement parmi eux plus de six ou huit sous le vêtement des adultes, c'est-à-dire des vieux; tous portent un plumage tellement varié, qu'on n'en trouve point deux totalement pareils. Celui que Wilson a fait figurer sur la pl. 69, n.^o 5, de son *American ornithology*, a vingt-six pouces de longueur; le bec d'un pourpre rougeâtre, la partie gibbeuse noire et les deux onglets d'un bleu clair pâle; l'iris d'un brun sombre; toute la tête et la moitié du cou blancs; le reste du cou, la poitrine et la partie antérieure du dos un peu pourpré, prenant une teinte obscure près de la couleur blanche; toutes les plumes de ces différentes parties finement terminées de brun; toutes les couvertures des ailes d'un cendré très-pâle ou couleur de plomb clair; leurs pennes noires et les secondaires bordées de bleu clair; les scapulaires d'un brun cendré; le bas du dos et le croupion d'un cendré clair; les couvertures inférieures de la queue noirâtres, bordées et terminées par une large bande blanche; les supérieures de cette couleur; le ventre blanchâtre et mélangé de cendré; les individus moins avancés en âge que le précédent, n'ont point de blanc à la tête, ou en ont très-peu; la couleur générale de ceux-ci est, à cette époque, un brun cendré pâle, plus foncé en dessus qu'en dessous.

La saison la plus favorable pour la chasse de ces oiseaux est entre la fin d'avril et le mois de juin; en tout autre temps,

ces oies sont fort maigres. Lorsqu'on en a remarqué une bande pâturent près d'un fleuve, on tend sur la rive même du fleuve un grand filet, ou l'on y bâtit une cabane avec des peaux cousues ensemble. Un chasseur, entièrement couvert de peaux blanches de rennes, s'avance vers les oies qui ne le fuient point, marche à leur tête, tandis que deux ou trois chasseurs les excitent en sifflant à suivre leur perfide conducteur; elles le suivent en effet jusqu'au filet qui tombe et enveloppe tout ce troupeau trop confiant et trop docile. Si au lieu de filet on a dressé une cabane, les oies ne font point de difficulté d'y entrer avec leur guide; quand elles l'ont remplie, la porte se ferme, et elles sont assommées pour prix de leur confiance.

L'OIE DES ÎLES MALOUINES OU FALKLAND, *Anser leucopterus*, Vieill.; *Anas leucoptera*, Lath.; fig. pl. 40 des *Nouvelles Illustrations de Zoologie*, par Brown. Les navigateurs français qui virent pour la première fois cet oiseau aux îles Malouines, lui donnèrent le nom d'*outarde*, à cause de ses hautes jambes et de sa démarche légère; son vol est également facile, et son cri n'a rien de désagréable. Le mâle est d'un blanc de neige; il a seulement des raies noires au haut du dos et sur les flancs; les grandes plumes des ailes sont de cette couleur, avec une bande transversale blanche et une large tache verte; les deux plumes du milieu de la queue sont noires et les autres blanches; les pieds sont noirs, et le bec est d'un brun obscur. La femelle est fauve, et ses ailes sont parées de couleurs changeantes; elle pond ordinairement six œufs. Ces oies ont le pli de l'aile armé d'un éperon obtus; leur chair est saine et de bon goût.

L'OIE INDIENNE. V. OIE A COIFFE NOIRE.

L'OIE JABOTIÈRE. V. OIE DE GUINÉE.

L'OIE KASARKA OU KASSARKA, *Anser casarca*, Vieill.; *Anas casarca*, Lath.; fig. pl. 15 du *Voyage de Gmelin*. C'est le nom que porte en Russie cette espèce remarquable par ses habitudes. Elle n'a ni la pesanteur, ni la démarche gauchement balancée, ni l'air ignoble, ni le cri désagréable de la plupart des oiseaux de sa famille; sa démarche est vive et gracieuse; ses attitudes ont de la noblesse; son vol est léger et sans bruit, et son cri, que l'on compare au son du cor-de-chasse ou de la trompette marine, plaît à l'oreille. Les *kasarkas* ne vont point non plus en troupes comme les oies communes; on ne les voit jamais que par couples, et cet attachement durable entre le mâle et la femelle est l'indice certain de la bonté de leur naturel: ils ne sont ni craintifs ni farouches; mais l'homme aux yeux duquel leurs bonnes qualités ne pourroient obtenir grâce, ne cherche point à les tuer, parce qu'ils sont un fort mauvais gibier. Les Tartares de la Crimée, au rapport de Tott, prétendent

même que leur chair est un aliment très-dangereux ; « cependant , ajoute ce voyageur , j'ai voulu en goûter , et je ne l'ai trouvée que très-mauvaise. » (*Mémoires du baron de Tott sur les Turcs et les Tartares* , tom. 1 , pag. 222.) Cette assertion positive contredit celle de Gmelin , qui donne la chair du *kasarka* pour un mets très-savoureux. (*Syst. nat.* , Linn.)

C'est dans les cavernes et les rochers que les *kasarkas* établissent leur nid ; la femelle pond de huit à dix œufs à coquille lisse et blanche , et plus gros que ceux du canard sauvage. Au reste , ces oiseaux passent l'hiver en Perse et dans l'Inde , et l'été dans les contrées les plus méridionales de la Russie.

L'*oie kasarka* n'est pas plus grosse que le canard sauvage , mais elle est plus haut montée sur jambes que l'*oie commune* ; sa longueur totale est d'un pied dix pouces ; son plumage est roux , ou plutôt d'un rouge de brique assez vif ; la tête est d'un fauve lavé , et le croupion brun , rayé de fauve ; les plumes des ailes et de la queue sont noires , aussi bien que le bec , l'iris de l'œil et les pieds ; les couvertures et tout le dessous des ailes sont de couleur blanche. Le mâle porte un collier noir qui manque à la femelle. Temminck cite le *kasarka* dans la synonymie de l'OIE RIEUSE. Un tel rapprochement n'est pas admissible ?

L'OIE DE MER d'Albin est le HARLE.

L'OIE DE LA MÈRE CAREY. Dénomination que les marins ont imposée à l'ALBATROS.

L'OIE DES MOISSONS , *Anser segetum* , Meyer ; *Anas segetum* , Lath. ; fig. pl. 94 , fig. 2 de la *Zoologie britannique*. L'on a signalé cette espèce par une dénomination qui annonce les grands dégâts qu'elle fait dans les blés encore verts. On la trouve en grand nombre aux îles Hébrides et à la baie d'Hudson , et on la voit arriver en France , en Angleterre et en Autriche à l'automne , pour y passer l'hiver et repartir au printemps. Elle a toutes ses parties supérieures d'une teinte à peu près uniforme de cendré foncé ; le croupion plus sombre ; le bas du cou et la poitrine d'une teinte plus claire ; les parties inférieures blanchâtres , les ailes grises , et les grandes couvertures , aussi bien que les plumes moyennes , terminées de blanc ; le bec a son milieu rougeâtre , sa base et sa pointe noires ; les pieds sont rouges ; et les ongles blancs ; la longueur totale de l'oiseau est d'environ deux pieds et un quart.

Selon M. Meyer , la femelle est un peu plus petite que le mâle ; elle a le cou , la tête et le bec plus grêles ; le dessous du corps d'un gris plus clair ; particulièrement le cou et la poitrine qui inclinent au gris-blanc ; le jeune est d'un roussâtre sale sur la tête et le cou , et son plumage est d'un cendré plus

clair. Cette espèce niche dans les marais; sa ponte est de douze œufs blancs. Wilson pour ces individus donne des jeunes de l'espèce de l'OIE HYPERBORÉE.

* L'OIE DE MONTAGNE, *Anser montanus*, Vieill. ; *Anas montana*, Lath. Kolbe, et long-temps après lui, Barrow, l'ont vue dans les terres du Cap de Bonne-Espérance; elle fréquente particulièrement la vallée de *Waveren* ou de *Roodesand*. Plus grosse que l'oie domestique, elle a la tête, le cou et les pennes des ailes d'un vert très-beau et très-éclatant.

L'OIE MOQUEUSE d'Edwards est l'OIE SAUVAGE.

L'OIE DE MOSCOVIE. V. OIE DE GUINÉE.

L'OIE DE NEIGE. Voyez OIE HYPERBORÉE.

L'OIE NEWALGANG, *Anser semi-palmatus*, Vieill. ; *Anas semi-palmata*, Lath. ; fig. *Gen. syn.*, de cet auteur, suppl. 2, pl. 139; Son pays natal est la Nouvelle-Hollande, contrée féconde en objets nouveaux et curieux d'histoire naturelle. Les habitants de ce nouveau continent donnent à cette oie le nom de *newalgang*. La dénomination de *demi-palmée* a rapport à un de ses attributs les plus singuliers, celui de n'avoir aux doigts que des membranes qui ne les unissent que dans une partie de leur longueur: aussi cet oiseau a-t-il, plus qu'aucun autre de son genre, la facilité de se tenir perché sur les branches des arbres. On le rencontre fréquemment dans cette position, où il fait entendre un sifflement semblable à celui du *canard*.

Cette oie a la taille de l'oie commune; la tête, le cou, les jambes d'un brun noirâtre; un collier, le croupion et le dessous du corps de couleur blanche; le reste du plumage gris, le bec brun, et les pieds rouges. L'oie grise ne seroit-elle pas un individu de cette espèce, mais dans un âge moins avancé?

Une autre particularité qui fait distinguer cette espèce, est la conformation de sa trachée-artère. Ce conduit est très-long, et dans ses nombreuses circonvolutions il sort de la poitrine, et n'est plus recouvert que par la peau. La figure de cette trachée-artère se trouve avec celle de l'oiseau dans les ouvrages cités.

L'OIE DU NIL. V. OIE D'EGYPTE.

L'OIE NONETTE. V. OIE BERNACHE.

* L'OIE PEINTE, *Anser pictus*, Vieill. ; *Anas picta*, Lath. Elle n'est pas assez bien connue, non plus que l'oie des *Terres magellaniques*, pour que l'on puisse décider si l'une et l'autre ne sont pas de la même espèce, mais seulement des oiseaux de sexe différent. Son plumage est en général d'un cendré noirâtre, rayé transversalement de noir; mais sa tête, son cou, le milieu de son ventre, les couvertures des ailes et une bande sur leurs pennes, sont de couleur blanche;

les les rectrices, les rémiges, le bec et les pieds sont noirs; au pli de l'aile est un éperon obtus. Les navigateurs ont trouvé cette oie au détroit de Magellan et à la Terre-de-Feu.

* L'OIE PIE, *Anser melanoleucus*, Vieill.; *Anas melanoleuca*, Lath. Le noir et le blanc sont les deux seules couleurs qui règnent sur le plumage de cette oie de la Nouvelle-Galles du Sud; la première occupe la tête, le cou, le haut du dos, la plus grande partie des ailes, leurs pennes, celles de la queue et les jambes; le reste est blanc; le bec est conformé comme celui de l'oie sauvage, son ouverture s'étend jusqu'aux yeux, sa base est jaunâtre, son milieu rouge, son extrémité et sa partie inférieure d'une couleur plus pâle; ses pieds sont longs et jaunes; enfin la membrane des doigts ne s'étend pas au-delà de leur moitié.

* L'OIE DE PLEIN, *Anser brachypterus*, Vieill.; *Anas brachyptera*, Lath.; *Anas cinerea*, Gm. Le nom de cette oie est celui que lui a imposé Pernetty, qui l'a décrite dans son voyage aux îles Malouines, chap. 19, pag. 21. Il en est encore fait mention dans les *Phil. trans.*, v. 66, p. 104, et dans le deuxième *Voy. de Forster*, p. 492. Elle a vingt-deux poices de long; le bec orangé avec du brun à la base et du noir à la pointe; l'iris orangé et entouré de noir; le cou et le dessus du corps d'un cendré sombre; le bord extérieur des pennes secondaires blanc, ce qui donne lieu à une bande sur l'aile; le dessous du corps noirâtre dans le milieu, les couvertures inférieures de la queue blanches, les pennes alaires et caudales noires; la queue courte et pointue; les ailes en repos ne dépassant pas le croupion; un éperon jaune d'un demi-pouce de longueur au pli de l'aile; les pieds d'un orangé brunâtre; la membrane des doigts noirâtres; les ongles noirs. On la trouve aux îles Falkland.

En rapprochant, comme le dit Sonnini, les indications que les navigateurs ont données de l'oie magellanique, de l'oie peinte, de l'oie des îles Malouines et de l'oie antarctique, auxquelles on doit ajouter l'oie de plein, l'on reconnoît que ces oiseaux ont de grands rapports entre eux, et l'on peut conjecturer que mieux connus, plusieurs n'offriront peut-être que des individus, ou tout au plus des variétés d'âge et de sexe d'une même espèce.

L'OIE RENARD. Nom appliqué au canard tadorne, parce qu'il niche dans un terrier de renard ou de lapin. Des auteurs appliquent aussi cette dénomination aux oies d'Egypte et Bernache.

L'OIE RIEUSE, *Anas albifrons*, Lath., fig. dans Edwards, pl. 153. Son cri, auquel on aura vraisemblablement trouvé quelque rapport avec des éclats de rire, lui a valu la déno-

mination sous laquelle on la connoît. Elle est de la grosseur de notre *oie sauvage*; son front est blanc; son plumage est brun en dessus, et blanc avec quelques taches noirâtres en dessous; son bec et ses pieds sont rouges. Les teintes du plumage de la femelle sont plus claires; son bec est d'un jaune pâle, à l'exception de la pointe, qui est blanchâtre, et ses pieds sont fauves. Cette *oie* est propre aux pays septentrionaux des deux continens; on la trouve au nord de la Suède, en Sibérie, à la baie d'Hudson, et probablement au Groënland. Edwards dit aussi l'avoir vue à Londres dans les grands hiverns. L'on en voit surtout en été une immense quantité, ainsi que d'*oies domestiques*, dans la Sibérie orientale; l'automne, elles se rassemblent de tous les cantons de la Sibérie, sur la péninsule du Kamtschatka, d'où elles passent en Californie, et en suivant les côtes de la mer, elles descendent plus au midi; mais au premier printemps, elles retournent au Kamtschatka, fatiguées et maigries, et de là elles se répandent de nouveau dans toute la Sibérie et y reprennent bientôt de l'embonpoint par l'abondance d'une pâture nouvelle. D'autres vols de ces oiseaux, en quittant leurs quartiers d'hiver, prennent une route opposée, et traversant l'Océan septentrional, passent en Europe, et se dispersent en Allemagne, en Suède, en Pologne et jusqu'en Russie. C'est une jeune *oie hyperborée*, selon Wilson; mais, comme je l'ai déjà dit, je crois qu'il se trompe; en effet, les plumes noires qui sont sur les parties inférieures ne se montrent que lorsque cette oie prend son habit de noces, tandis que l'*oie hyperborée* se couvre alors d'un vêtement totalement blanc sur les mêmes parties.

L'OIE SAUVAGE. *V.* OIE proprement dite.

L'OIE SAUVAGE DE LA BAIE D'HUDSON. *Voyez* OIE DES ESQUIMAUX.

L'OIE SAUVAGE DU CANADA. *V.* OIE A CRAVATE.

L'OIE SAUVAGE DE LA GROSSE ESPÈCE, *Anser grandis*, Vieill.; *Anas grandis*, Lath. C'est la plus grande de toutes les oies, elle a la taille du cygne, et son poids est de plus de vingt-quatre livres; elle est noirâtre en dessus et blanche en dessous; le bas de son bec a la teinte de la terre d'ombre, le reste est noir, et les pieds sont d'un rouge écarlate. On la trouve en grand nombre dans la Sibérie orientale jusqu'au Kamtschatka; elle voyage peu et elle ne quitte guère les mêmes pays, dont elle fréquente les lacs et les étangs pendant la nuit, et les blés et les prairies pendant le jour.

L'OIE SAUVAGE DU NORD. *V.* OIE RIEUSE.

L'OIE DE SIBÉRIE. *V.* OIE DE GUINÉE.

L'OIE DE SOLAN. Dans Albin, c'est le nom du FOU DE BASSAN. V. ce mot.

L'OIE DES TERRES MAGELLANIQUES, *Anser magellanicus*; Vieill.; *Anas magellanica*, Lath.; fig. pl. enl. de Buffon, n.º 1006. Plus grande que l'oie commune, elle a la tête et le haut du cou rouge pourpré; le bas du cou, la poitrine et le haut du dos festonnés de noir sur un fond roux; le ventre festonné de même sur un fond blanchâtre; les couvertures des ailes blanches, de même qu'une bande transversale sur les pennes noirâtres; la queue et le bec noirs, et les pieds jaunes. La dénomination donnée à cet oiseau indique le pays qui lui est propre.

L'OIE A TÊTE GRISE DE COROMANDEL, *Anser canus*, Vieill.; *Anas cana*, Lath.; pl. 41, le mâle, et 42 la femelle, des *Illustrations de Zoologie*, par Brown. Elle habite les montagnes de la colonie du Cap de Bonne-Espérance. Les Hollandais l'appellent *bergenten*. M. Sonnerat l'a décrite aussi à la côte de Coromandel (*Voyage aux Indes et à la Chine*, tom. 2, pag. 220). Cette espèce est un peu moins grosse que l'oie d'Égypte. Le mâle a la tête et presque tout le cou d'un cendré pâle; les joues blanches; tout le corps d'un roux terreneux, moins vif en dessous qu'en dessus; les plumes de ces parties terminées par une bordure d'une teinte plus obscure; les couvertures des ailes blanches; les grandes pennes noires, et les moyennes d'un brun foncé; les couvertures inférieures de la queue couleur de rouille, avec une bande noire transversale; enfin, la queue elle-même, le bec et les pieds, noirs; un éperon obtus est au pli de l'aile. La femelle est moins vive en couleurs, et ses joues sont du même gris que la tête.

* **L'OIE VARIÉE**, *Anser variegatus*, Vieill.; *Anas variegata*; Lath. Les navigateurs anglais l'ont trouvée à la Nouvelle-Zélande. Sa grosseur est celle d'un fort canard; elle a la tête, la moitié supérieure du cou et les couvertures du dessus des ailes de couleur blanche; le bas du cou et le dessous du corps d'un rouge-bai taché de blanc; le dos noirâtre, avec des ondes blanches; le croupion et les couvertures inférieures de la queue rougeâtres; les pennes moyennes des ailes vertes; les grandes, de même que celles de la queue, le bec et les pieds de couleur noire: il y a un éperon obtus au pli de l'aile. (s. et v.)

OIGNARD. Dans quelques parties de la France, le canard siffleur s'appelle oignard. (s.)

OIGNE. Nom vulgaire du CANARD SIFFLEUR en Basse-Picardie. (s.)

OIGNON ou **OGNON**, *Cepa vulgaris*, Tourn.; *Allium cepa*, Linn. Nom d'une plante potagère bisannuelle, et à racine bulbeuse, qui est connue de tout le monde et cultivée de temps immémorial presque partout, soit dans les jardins, soit en grand. Tournefort en avoit fait un genre; mais, à l'exemple de Linnæus, les botanistes modernes ont réuni ce genre à celui des **AULX** (*Voy.* ce mot). On donne le même nom à la plante et à son bulbe. Le bulbe est composé de tuniques charnues, solides, communément rougeâtres ou blanches; il pousse des feuilles simples, cylindriques, fistuleuses et pointues, au milieu desquelles s'élève une tige ou hampe nue, fistuleuse aussi, renflée dans son milieu et haute d'environ trois pieds. On croit cette plante originaire d'Afrique. Elle étoit un objet de vénération et de culte pour les anciens Egyptiens.

Porrum et cepe nefas violare et frangere morsu.

O sanctas gentes, quibus hæc nascuntur in hortis

Numina.

JUVÉN. sat. 15.

Les *oignons* diffèrent de grosseur, de forme, et par la couleur de leurs tuniques. Ces différences constituent plusieurs variétés. Il y a des *oignons* rouges, pâles, blancs, rouges et blancs. Il y en a d'oblongs et d'arrondis. L'**OIGNON ROUGE**, de forme ronde et aplati, *Cepa vulgaris tunicis purpurascens*, Tourn., se conserve plus long-temps que les autres; mais il a un peu plus d'âcreté. L'**OIGNON BLANC**, de même forme, *Cepa vulgaris tunicis candidis*, Tourn., porte quelquefois le nom d'*oignon d'Égypte*, on ne sait trop pourquoi; sans doute parce que, plus doux que le précédent, on a supposé qu'il étoit l'*oignon* tant regretté autrefois des Israélites.

Les **OIGNONS OBLONGS** offrent également deux variétés par rapport à la couleur, l'une rouge et l'autre blanche. Leur forme ressemble, en quelque sorte, à celle d'un battant de cloche. Leur bulbe s'allonge depuis six jusqu'à dix pouces.

Dans les pays chauds, l'*oignon* est en général plus volumineux et moins âcre que dans les pays froids. Il n'y dégénère point, et ses espèces jardinières s'y soutiennent et s'y perpétuent. Un sol argileux et le climat du Nord conviennent peu à cette plante. Comme toutes les plantes bulbeuses, elle se plaît dans une terre substantielle légère. Si l'on n'a que des terres légères, on sème à la fin de février, et dans les fortes, à la fin de mars. Le *petit oignon de Florence* peut être semé depuis février jusqu'en juin. Dans les trois mois d'octobre, de sep-

tembre, on sème le blanc; il est transplanté en octobre à deux ou trois pouces de distance; on l'arrose au printemps, et il est bon en mai ou juin. Il convient de jeter sur ce plant quelque litière ou feuilles d'arbres pendant les neiges et les fortes gelées. Lorsqu'on s'aperçoit que l'oignon est à peu près à son degré de grosseur, on tord ou on rompt la tige du bulbe, afin de le faire mieux profiter.

Palisot-Beauvois a observé qu'une SPHÉRIE et qu'une URÈDE nuisoient souvent à la végétation des oignons.

Dans nos provinces méridionales, la récolte de l'oignon est considérable, et la consommation en est prodigieuse. On ne l'y sème jamais pour rester en place. Celui qui est bien transplanté, prospère beaucoup mieux que celui qui ne l'a pas été. Les oignons semés en janvier, février ou mars, sont bons à être replantés lorsqu'ils sont parvenus à la grosseur d'une petite plume à écrire; ceux du mois d'août et du commencement de septembre, peuvent être placés à demeure à la fin de novembre: pour ceux d'octobre, ils passent l'hiver dans la pépinière.

Le changement de couleur dans les feuilles de l'oignon indique sa prochaine maturité. A mesure que les bulbes mûrissent, on les enlève de terre, on les laisse exposés huit ou dix jours à l'ardeur du soleil; et quand les oignons sont bien secs et émondés de leurs racines bien desséchées et de leurs pellicules inutiles, avec de la paille entrelacée avec leur fane, on en fait des chaînes qu'on suspend dans un lieu sec. Ils se gardent ainsi tout l'hiver. Souvent quelques-uns germent au bout d'un certain temps; on replante ceux-là en novembre ou décembre; on les mange en vert pendant l'hiver et au printemps, ou bien on les laisse grener.

La maturité de la graine se reconnoît à l'ouverture de l'enveloppe qui la renferme. On coupe alors la tige ou hampe à six ou huit pouces au-dessous de son sommet, et en la secouant on fait tomber les graines sur un drap. Ce sont les meilleures; elles sont bonnes à semer pendant quatre ans.

Il y a des oignons fort recherchés qu'on appelle oignons tapés; ils sont rouges ou blancs, et pas plus gros qu'une forte noisette, même lorsqu'ils sont parvenus à leur entière maturité. Les blancs sont plus délicats. On les sème aux diverses époques indiquées ci-dessus, afin d'en avoir dans toutes les saisons.

On cultive encore une variété d'oignons très-agréables au goût. Elle est extérieurement semblable à l'oignon rouge ordinaire; mais au lieu de produire des fleurs et des semences au haut de sa tige, elle porte un bouquet de jeunes et petits oignons, du sein desquels s'élève une nouvelle tige beaucoup moins

forte que la première , laquelle porte un second bouquet de petits *oignons* semblables ; et de cette seconde couronne s'élèvent une troisième tige et un troisième bouquet. Tous ces petits *oignons* sont des caëux qui , mis en terre , produisent de grands *oignons*. A chacun des bouquets , on trouve pourtant quelques fleurs semblables aux fleurs d'*oignon ordinaire* , et donnant des semences fertiles. Un seul *oignon vivipare* peut avoir , dans ses trois couronnes , de soixante à quatre vingts petits *oignons*. Cette variété , qu'on peut appeler *bulbifère* ou *prolifère* , outre sa saveur excellente , a l'avantage d'exiger moins de terrain pour sa culture.

Outre les *oignons* cités ci-dessus , qu'on doit regarder comme des variétés d'une même espèce , il y en a encore trois petites espèces , connues sous le nom d'*échalotte* , de *ciboule* et de *cive* ou *civette*.

L'*ECHALOTTE* produit assez rarement des fleurs , ce qui lui a fait donner le nom d'*ail stérile*. Ses tiges et ses feuilles sont très-menues , cylindriques , fistuleuses , en alène , hautes de huit à quinze pouces , et d'un vert foncé. Sa racine est composée de plusieurs petits bulbes réunis comme par paquets , oblongs , recourbés , pointus , blancs au-dedans , et d'un rouge clair au-dehors. Cette plante est originaire de Palestine. On la cultive dans les jardins potagers , où l'on en fait ordinairement des bordures. Elle demande une terre légère , et se plante plus avantageusement avant qu'après l'hiver. On emploie son bulbe dans les cuisines pour assaisonner les alimens ; il a une saveur moins forte que l'*ail* et l'*oignon*.

La *CIBOULE* est peut-être une variété de l'*échalotte*. Sa tige s'élève de vingt-quatre à trente pouces ; elle est droite , lisse , creuse , renflée dans son milieu , terminée par une tête conique semblable à celle de l'*ail* , dont elle retient une légère odeur. Ses feuilles sont creuses , menues , pointues et hautes de huit à neuf pouces. Cette plante est annuelle ou bisannuelle. On peut la semer depuis mars jusqu'en août. Ceux qui veulent en avoir toute l'année garantissent du froid les derniers semis , ou les pieds repiqués en automne ; au printemps on en coupe les feuilles pour la cuisine , en attendant la nouvelle *ciboule*. On en fait à peu près le même emploi que de l'espèce suivante.

Il y a une *ciboule vivace* , originaire de Sibérie , qu'on multiplie en séparant ses touffes au printemps.

La *CIVE* ou *CIVETTE* est vivace , a des tiges grêles , non ventruës à leur base , des feuilles cylindriques , un peu fistuleuses , des fleurs purpurines et en ombelle serrée. On la trouve dans les montagnes du Dauphiné et de Provence. On la cultive principalement pour ses feuilles qui , hachées très-

menu et mêlées ainsi crues aux salades et parmi les viandes; leur donnent un goût relevé. Cette petite plante se multiplie comme la *ciboule vivare*.

Ces trois petites espèces d'oignons réunies (*échalotte*, *ciboule* et *civette*) ne peuvent entrer en comparaison avec l'oignon proprement dit, ni pour le produit, ni pour la consommation et l'utilité. On fait partout d'abondantes récoltes de celui-ci. Il est peu de plantes potagères aussi généralement répandues, et d'un usage aussi fréquent et aussi journalier. L'oignon se mange cru, cuit, confit; il assaisonne presque tous les mets, entre dans la plupart des ragoûts, dans les potages; on mêle son jus à celui de toutes les viandes. Ce jus contient pourtant un acide volatil qui, lorsqu'on pèle ou coupe l'oignon, excite le larmolement; mais la cuisson l'enlève, et fait perdre à l'oignon toute son âcreté. On fait quelquefois usage de ce bulbe en médecine. Il est apéritif, incisif, diurétique. Employé extérieurement il est maturatif.

Les oignons sont envoyés dans les quatre parties du monde. Il s'en fait des chargemens considérables pour nos colonies, où ils se conservent sains et bons pendant assez long-temps. (D.)

OIGNON ou **BULBE**, **OIGNONS DE FLEURS**. On nomme communément ainsi les racines bulbeuses de certaines plantes, surtout celles de la famille des *liliacées*. La substance de l'oignon est tendre et succulente; sa forme ovale ou arrondie. On voit à sa base un corps charnu, disposé circulairement en forme de bourrelet, duquel partent de petites racines fibreuses. Ce corps est la vraie racine de la plante. L'oignon doit être considéré comme un renflement de la partie inférieure de la gaine des feuilles, ou plutôt comme un gros bouton servant de berceau à la tige qui doit se développer.

On distingue principalement trois espèces d'oignons, savoir: les *oignons écailleux*, les *oignons solides* et les *oignons à tuniques*. Les premiers sont formés de membranes écailleuses comme celui du *lis*; les seconds ont une substance charnue, tel est l'oignon de la *tulipe*; les derniers sont composés de plusieurs tuniques qui s'enveloppent les unes les autres, comme dans l'ail et dans la plante qu'on appelle oignon. Cette plante ayant été vraisemblablement connue long-temps avant les autres plantes bulbeuses, on a donné aux racines de celles-ci le même nom, à cause de leur ressemblance avec l'oignon que nous mangeons. V. les mots **BOUÏON**, **BULBE** et **RACINE**. (D.)

OIGNON DE LOUP. Synonyme de **POTIRON GRIS**. (B.)

OIGNON MARIN. Bulbe de la **SCILLE MARITIME**. (B.)

OIGNON MUSQUÉ. C'est la **JACINTHE MUSQUEE**. (B.)

OIGNON SAUVAGE ou **AIL DE CHIEN**. C'est une espèce d'**HYACINTHE** (*hyac. comosus*). (LN.)

OIGNONNET. Petite **POIRE HÂTIVE** moyenne , turbinée , luisante , mi-partie jaune soufré et rouge foncé. (LN.)

OINANTE des Grecs. *V.* **OËNANTHE**. (LN.)

OINAS. C'est , en grec , le nom du *pigeon sauvage*. (S.)

OINO. *V.* **OENO**. (LN.)

OINONE. *V.* **OËNONE**. (LN.)

OINOTHERA , de **Dioscoride**. *V.* **OËNOTHERA**. (LN.)

OIRUNG-NHO. Nom qu'on donne , en **Cochinchine** , à une espèce de **GOYAVIER** (*psidium pomiferum*). **CAYO-OI** est celui d'un autre **GOYAVIER** (*psidium pyriforme*). **Loureiro** ne fait pas l'éloge des fruits de ces deux arbres ; ils sont d'une odeur et d'une saveur peu agréables. (LN.)

OISANITE. *V.* **TITANE ANATASE**. (LN.)

OISEAU , *Avis*, *Ornis*. Chaque tribu d'animaux s'est approprié une patrie , et , comme les nations de la terre , s'est partagé le domaine du monde. Il a été donné au quadrupède de vivre sur terre , au poisson de sillonner les profondeurs de l'Océan , à l'oiseau de s'élever au sein des airs ; et chacun de ces peuples semble avoir retenu , dans sa nature , une surabondance de l'élément qui lui fut légué en héritage.

En effet , le poisson , toujours plongé dans un liquide froid et relâchant , a reçu une complexion molle , un tempérament humide , et cette grande flexibilité de tous ses organes analogue à l'inconstance naturelle des eaux. Le quadrupède , placé au milieu du sol terrestre et pierreux , a contracté une certaine dureté d'organisation et une pesanteur de membres qui le retiennent attaché sur la terre ; tandis que l'oiseau , voyageant toujours dans le fluide de l'atmosphère , recevant dans de vastes poumons , avec leurs appendices , leurs prolongemens , une quantité considérable d'air , qui le pénètre jusque dans ses os et ses plumes , a pris cette activité , cette subtilité et cette inconstance qui dérivent de la substance aérienne ; car ne voyons-nous pas que les oiseaux d'eau retenant dans leur corps une grande quantité de principe humide , sont bien plus lourds et plus épais que les agiles habitans des airs ; et les gallinacés , tels que les dindons , les perdrix , les poules , vivant toujours sur terre , n'ont-ils pas aussi contracté une pesanteur de corps que n'ont pas les races habituées à vivre dans les hautes régions de l'atmosphère ? C'est ainsi que les mammifères aquatiques , comme les hippopotames , les lamantins , les phoques , sont beaucoup plus lourds et plus stupides que ceux qui vivent dans les

terrains secs ; et parmi ceux-ci , combien les gazelles , les bouquetins , les chamois , et tous ces animaux montagnards ne sont-ils pas plus vifs , plus délicats que les quadrupèdes des plaines et des vallons ? Nous observons même que les poissons qui , comme les labres , les scares , etc. , préfèrent les eaux légères et limpides , les fonds pierreux , sont d'une nature plus compacte , d'une texture plus solide et plus fibreuse que les mollasses et les paresseux habitans des eaux croupissantes et des fonds vaseux. Les hommes eux-mêmes sont épais , d'une complexion lâche dans les vallons creux et humides ; mais ils deviennent maigres , vifs et entreprenans dans les pays de montagnes.

L'air influe donc principalement sur les oiseaux , parce qu'ils sont toujours plongés dans cette vaste mer atmosphérique qui entoure notre globe. Ils sont pénétrés par l'air dans toute leur organisation , comme une éponge s'imbibe d'eau ; ils ont des poumons vastes , adhérens aux côtes , pourvus de sacs aériens qui s'insinuent dans le bas-ventre ; leurs os , leur tissu cellulaire , leurs plumes , enfin toutes leurs parties admettent plus ou moins d'air dans leurs interstices. On comprend que leur système sanguin étant ainsi sans cesse en contact avec l'air , l'oxygénation du sang doit être plus forte , plus complète que chez tout autre animal. La respiration de l'oiseau sera une combustion plus ardente , plus rapide que la nôtre ; ce sera , pour ainsi parler , une fièvre de vie analogue à celle des phthisiques , avec cette différence , que loin de consumer l'oiseau , elle l'échauffe et l'anime davantage (Voyez POU MON). Elle est la fonction dominante de son économie , qui se proportionne en tout à cette source d'énergie. Considérez , en effet , les oiseaux : leur chair est sèche et fibreuse , leurs muscles sont extrêmement contractiles et robustes , leur caractère est vif , impétueux ; ils sont ardens en amour , furieux dans leurs combats , fougueux , passionnés , toujours en mouvement ; dormant peu , mangeant beaucoup , ils semblent avoir reçu de la nature plus de sentiment , de force et d'activité vitale que tous les autres animaux , car ils vivent aussi très-long-temps et sont d'une complexion très-chaude. Les quadrupèdes sont d'un tempérament plus froid et plus modéré ; ils n'ont ni l'activité , ni l'ardeur , ni la sensualité vive , ni ce caractère véhément qui se décèlent dans toutes les actions des volatiles ; ils habitent paisiblement sur la terre pour la plupart , et l'homme les soumet facilement à sa puissance , les confine dans les déserts , ou les frappe d'épouvante en leur déclarant la guerre.

Mais l'oiseau , fier citoyen des airs , échappe à la tyrannie de l'homme ; il vit indépendant dans ces vastes déserts des

ciéux, où ne peuvent l'atteindre les chaînes de l'esclavage et la vile contrainte de la domesticité. L'aigle, le condor, l'oiseau frégate, l'hirondelle, l'oiseau de paradis, aux ailes rapides, au vol soutenu, s'élançant dans les airs, méprisent les espèces lourdes que leur masse fixe sur la terre et met sous la main d'un maître; tels sont les gallinacés, famille lâche et gourmande; telles sont les oies, les canards, et autres espèces voraces et criardes, qui préfèrent à une liberté pauvre et austère, les tristes bienfaits dont nous achetons leur servitude. Aussi l'homme ne peut soumettre que les races les plus mal organisées pour le vol, et pour ainsi dire les plus terrestres; il abuse de sa force et de son adresse en emprisonnant dès l'enfance ces aimables musiciens des champs; il les retient plutôt captifs par la violence que soumis aux liens de la domesticité; il en fait des esclaves, mais non pas des amis, et s'ils chantent dans leurs prisons, c'est moins pour nous charmer, que pour se distraire de leurs ennuis et soulager leurs peines; car les oiseaux sont encore plus amoureux de leur liberté que les quadrupèdes, et les plus indomptables d'entre eux sont aussi les mieux organisés pour le vol, et les plus agiles. Plus leurs ailes sont puissantes, étendues, et plus les muscles pectoraux qui les font mouvoir sont robustes, plus le vol est élevé et soutenu, moins les jambes de ces mêmes oiseaux sont propres à la marche. L'autruche, qui court si bien, ne peut pas voler; mais l'hirondelle, les martins, la frégate, les mouettes, qui volent si bien, ont des pieds si petits qu'ils peuvent à peine s'en servir; l'on diroit que les uns ont des ailes aux dépens des pieds, et que les autres courent aux dépens de leur vol; la nature perfectionnant principalement les organes les plus exercés, et affaiblissant ceux dont l'animal ne fait aucun usage: par-là nous pouvons deviner les habitudes des animaux, en observant les organes les plus développés chez eux. Ainsi les gallinacés, qui courent très-bien, ont un vol extrêmement lourd; les piaçouins, les manchots, qui nagent avec tant de rapidité, n'ont que des ailerons incapables de les soutenir dans l'air; de là vient que ces animaux sont forcés d'adopter le genre de vie que commande leur organisation.

Tous les oiseaux pourvus de longues jambes, comme les échassiers, doivent avoir un cou long, et beaucoup de vertèbres, parce qu'il faut qu'ils puissent saisir leur proie à terre; mais un long cou n'est pas toujours accompagné de longues jambes, chez les cygnes et d'autres palmipèdes, par exemple, car ces espèces aquatiques doivent plonger leur tête au fond des eaux marécageuses, et n'ont besoin que de courtes rames.

Les oiseaux à longues échasses n'avoient pas besoin d'une

queue aussi étendue que ceux à courtes pattes, pour leur servir de gouvernail dans leur vol. En effet, les échassiers portent leurs pattes en arrière quand ils volent, et s'en servent comme d'une queue. Au contraire, les espèces à pattes courtes, comme les promerops, les aras, etc., ont reçu une queue très-longue.

De la Nature des Oiseaux et de leur Organisation intérieure.

Quoiqu'il existe des espèces d'animaux capables de se soutenir dans les airs, tels que les chauve-souris, les galéopitèques, les roussettes, parmi les mammifères; le dragon-volant parmi les reptiles; des trigles, des exocets, des pégases, et autres poissons volans, et une infinité d'insectes ailés; quoique l'autruche, le casoar, l'é mou, le dronte, le nhandu, les manchots, et quelques autres oiseaux ne puissent pas voler; cependant le vol est la principale faculté qui distingue cette classe d'animaux. Evidemment conformé pour l'exécution du vol, leur corps est d'une forme ovale; leur épine dorsale inflexible et ossifiée, offre un point d'appui à l'action violente de l'aile; un sternum élargi comme un plastron pectoral, avec une longue carène longitudinale au milieu, donne aux muscles moteurs de l'aile des attaches très-fortes, et un espace considérable pour la commodité du jeu musculaire. Des clavicules ou os de la fourchette, réunies en forme de V, écartent chaque épaule en sens contraire, et résistent avec élasticité aux vigoureux mouvemens qu'exige le vol.

L'aile des oiseaux est constituée des mêmes os qui forment les bras ou la jambe antérieure des mammifères; savoir, un humérus, un cubitus avec le radius, puis les os de la main, consistant seulement en un doigt, avec des vestiges de deux autres, dont l'un est le pouce (*Voy. AILE* pour plus de détails).

Ces os ne peuvent pas, comme notre bras, avoir des mouvemens de pronation et de supination, ou se renverser en arrière ni en dessous, mais seulement s'étendre ou se fléchir. Les muscles et les tendons qui les meuvent avec vigueur ne leur permettent pas d'autre déploiement, car il faut que l'aile soit assez forte pour résister au choc de l'air sans se renverser, ce qui feroit culbuter l'oiseau.

Il s'attache à la peau qui recouvre les os de la main, toujours dix pennes ou grosses plumes, que l'on nomme primaires; les secondaires sont celles qui naissent sur l'avant-bras, et dont le nombre n'est pas aussi déterminé; on appelle scapulaires des plumes plus courtes, qui s'attachent sur

la région de l'humérus ; enfin , au devant de l'aile ou au fouet , il s'attache quelques foibles pennes qu'on appelle bâtarde.

Au moyen de ces deux sortes de rames , concaves en dessous comme des parachutes , l'oiseau s'aventure au milieu de l'atmosphère , en le frappant de coups redoublés , qui lui font faire autant de sauts prestes , pour vaincre le poids du corps , qui l'attire vers la terre ; tantôt ces elans sont vigoureux , et le poussent à de longues distances , comme dans le vol à tire-d'ailes ; tantôt il se soutient , en planant , par une multitude de petits chocs , ou une trépidation continue , comme ces oiseaux de proie , ces éperviers , ces milans , qui du haut des airs plongent la vue sur de vastes terrains , en décrivant de grands cercles.

De même que le quadrupède , l'oiseau possède les principaux organes de la vie , tels que le tube intestinal , dont aucun animal ne peut être privé , un cœur à deux ventricules et deux oreillettes , ou une circulation doublé et complète , les poumons , le cerveau , les parties de la génération , etc. ; enfin , un squelette articulé , des muscles , des vaisseaux , des nerfs , partout analogues à ceux du quadrupède , mais adaptés au genre de vie de l'oiseau.

La circulation est très-rapide dans les oiseaux , leur sang fort chaud , et leur respiration très-active ; mais ils sont privés de plusieurs parties qui se trouvent chez les quadrupèdes ; ainsi leur cerveau composé de six tubercules , manque de corps calleux , de voûte (*fornix*) et de cloison transparente (*septum lucidum*) ; ils n'ont ni lèvres , ni dents , ni pavillon extérieur des oreilles , ni queue de chair ; dans l'intérieur du corps , ils sont privés de diaphragme , d'épiglotte et de vessie urinaire ; cependant ils ont un peu d'urine versée dans le cloaque des excréments , par leurs uretères. Plusieurs parties sont autrement modifiées que celles des quadrupèdes ; ainsi les oiseaux femelles ont un seul ovaire et un *oviductus* au lieu de la matrice des vivipares ; les mâles n'ont point un *scrotum* ainsi que les quadrupèdes , mais leurs testicules sont placés dans le ventre auprès des reins et des poumons. Les ailes des oiseaux étant composées , dans leur intérieur , des mêmes os que les pieds antérieurs des quadrupèdes , aussint-ils des jambes analogues aux pieds de derrière de ceux-ci. Les plumes remplacent le poil des quadrupèdes ; elles sont plantées en quinconce , et varient beaucoup pour la forme et la couleur. (Consultez les mots ORNITHOLOGIE , BEC , AILES , PLUMES , où ces détails sont consignés.)

L'oiseau se servant de ses extrémités antérieures pour le vol et non pour la préhension ou la marche , comme d'autres animaux , il est donc astreint , ainsi que l'homme , à la

station bipède , ce qui rehausse sa tête et lui attribue un air d'intelligence plus remarquable qu'aux quadrupèdes. Il lui faut , en conséquence , des pieds robustes , munis de doigts longs et écartés , pour lui donner une base assez large de sustentation. Quelques familles , comme les picoïdes , les perroquets , les zygodactyles , avec deux doigts en avant et deux en arrière , s'en servent aussi comme organes de préhension , de même que le sont les pieds en forme de main chez les singes.

En effet , l'oiseau a de forts muscles des jambes , avec de larges attaches à ses os du bassin ; les tendons de plusieurs de ses muscles descendent même jusqu'aux doigts , de telle sorte qu'il suffit à l'animal de ployer ses jambes , pour que la traction des muscles ferme ses doigts. Par ce mécanisme , les oiseaux perchés n'ont aucun besoin de la volonté pour se tenir accrochés aux branches pendant leur sommeil ; ils n'ont qu'à s'accroupir , même sur une seule patte.

Après le fémur , le tibia et le péroné des oiseaux s'articulent au précédent ; c'est de la même manière qu'un ressort comme celui qui retient la lame d'un couteau , empêche la flexion de la jambe , sans la volonté de l'animal ; ainsi on voit une grue ou une cigogne se planter droit sur une patte seule et dormir debout. Le tarse et le métatarse soudés en un seul os plus ou moins allongé (beaucoup plus que ne l'est le canon des quadrupèdes) , se terminent par des doigts , au nombre de quatre au plus , dont trois sont en avant chez la plupart des espèces ; celui de derrière , qui est le pouce , manque dans quelques-unes.

Pour donner de plus robustes attaches aux muscles sterno-huméraux , qui font jouer l'aile , les oiseaux possèdent , comme on sait , ce large plastron pectoral , formé de cinq pièces composant leur sternum élargi et muni d'une carène ; il est soutenu par des côtes ossifiées dans leur région vertébrale et dans leur portion sternale ; brisées dans leur milieu : plus ce sternum est vaste , plus l'oiseau , ayant des muscles pectoraux étendus , jouit d'un vol puissant.

Mais il falloit encore munir l'oiseau d'une couverture forte et légère , et pourtant chaude , au milieu des froides hauteurs de l'atmosphère ; la nature y a pourvu en le vêtissant de plumes. Celles-ci , composées , comme tout le monde le sait , d'une tige cornée contenant une sorte de tissu léger , blanc , utriculaire , sont garnies de barbes qui se tiennent unies au moyen de petits crochets. Les plumes sont de plus grosses plumes aux ailes et à la queue ; celle-ci n'en a guère moins de douze , quelquefois il en y a quatorze et même jusqu'à dix-

huit chez les gallinacés qui, en revanche, ont de plus foibles ailes.

C'est avec tout cet appareil que l'oiseau ne craint pas de s'élançer dans la région des tempêtes et à des distances prodigieuses. Rien n'est plus merveilleux que cette puissance du vol aux yeux du physicien ; son mécanisme est combiné avec une adresse si surprenante et des moyens tellement forts, que nulle machine, jusqu'à présent, faite de la main des plus habiles mécaniciens, n'a pu donner cette faculté à l'homme ; tous ceux qui ont voulu tenter de s'élever sans un ballon dans les airs, ont subi le sort d'Icare.

« Pour donner quelque idée, dit l'illustre Buffon, de la
 « durée et de la continuité du mouvement des oiseaux, et
 « aussi de la proportion du temps et des espaces qu'ils ont
 « coutume de parcourir dans leurs voyages, nous comparè-
 « rons leur vitesse avec celle des quadrupèdes, dans leurs
 « plus grandes courses naturelles ou forcées : le cerf, le renne
 « et l'élan peuvent faire quarante lieues en un jour ; le renne
 « attelé à un traîneau en fait trente, et peut soutenir ce même
 « mouvement plusieurs jours de suite. Le chameau peut faire
 « trois cents lieues en huit jours ; le cheval élevé pour la
 « course, et choisi parmi les plus légers et les plus vigoureux,
 « pourra faire une lieue en six ou sept minutes ; mais bientôt
 « sa vitesse se ralentit, et il seroit incapable de fournir une
 « carrière un peu longue qu'il auroit entamée avec cette ra-
 « pidité. Nous avons cité l'exemple de la course d'un Anglais,
 « qui fit, en onze heures trente-deux minutes, soixante-douze
 « lieues, en changeant vingt-une fois de cheval ; ainsi les
 « meilleurs chevaux ne peuvent pas faire quatre lieues dans
 « une heure, ni plus de trente lieues dans un jour (1). Or,
 « la vitesse des oiseaux est bien plus grande ; car en moins de
 « trois minutes on perd de vue un gros oiseau, un milan qui
 « s'éloigne, un aigle qui s'élève et qui présente une étendue
 « dont le diamètre est de plus de quatre pieds ; d'où l'on doit
 « inférer que l'oiseau parcourt plus de sept cent cinquante
 « toises par minute, et qu'il peut se transporter à vingt lieues
 « dans une heure : il pourra donc aisément parcourir deux
 « cents lieues tous les jours en dix heures de vol ; ce qui sup-
 « pose plusieurs intervalles dans le jour, et la nuit entière
 « de repos. Nos hirondelles et nos autres oiseaux voyageurs
 « peuvent donc se rendre de notre climat sous la ligne en
 « moins de sept ou huit jours. M. Adanson a vu et tenu, à la

(1) J'observerai cependant, à ce sujet, que si le *cheval* ne portoit point un cavalier, sans doute son agilité seroit beaucoup plus grande, et il pourroit fournir une plus longue carrière.

« côte du Sénégal, des hirondelles arrivées le 9 octobre, c'est-
 « à-dire huit à neuf jours après leur départ d'Europe. Pié-
 « della Valle dit qu'en Perse (*Voyage*, tom. 1, p. 416) le
 « pigeon messenger fait en un jour plus de chemin qu'un
 « homme de pied ne peut en faire en six. On connoît l'his-
 « toire du faucon de Henri II, qui, s'étant emporté après
 « une cane petière à Fontainebleau, fut pris le lendemain à
 « Malte, et reconnu à l'anneau qu'il portoit; celle du faucon
 « des Canaries (1), envoyé au duc de Lerme, qui revint
 « d'Andalousie à l'île de Ténériffe en seize heures, ce qui fait
 « un trajet de deux cent cinquante lieues. Hans Sloane (2)
 « assure qu'à la Barbade, les monettes vont se promener en
 « troupes à plus de deux cents milles de distance, et qu'elles
 « reviennent le même jour. Une promenade de plus de cent
 « trente lieues indique assez la possibilité d'un voyage de deux
 « cents; et je crois qu'on peut conclure de la combinaison de
 « tous ces faits, qu'un oiseau de haut vol peut parcourir cha-
 « que jour quatre ou cinq fois plus de chemin que le quadru-
 « pède le plus agile.

« Tout contribue à cette facilité de mouvement dans l'oi-
 « seau : d'abord les plumes dont la substance est très-légère,
 « la surface très-grande, et dont les tuyaux sont creux; en-
 « suite l'arrangement de ces mêmes plumes, la forme des
 « ailes convexe en dessus et concave en dessous, leur fermeté,
 « leur grande étendue et la force des muscles qui les font
 « mouvoir; enfin la légèreté même du corps dont les parties
 « les plus massives, telles que les os, sont beaucoup plus lé-
 « gères que celles des quadrupèdes; car les cavités dans les
 « os des oiseaux sont proportionnellement beaucoup plus
 « grandes que dans les quadrupèdes, et les os plats qui n'ont
 « point de cavités, sont plus minces et ont moins de poids.
 « Le squelette de l'onocrotale, disent les anatomistes de l'Acadé-
 « mie, est extrêmement léger; il ne pesoit que vingt-trois onces,
 « quoiqu'il soit très-grand. Cette légèreté des os diminue con-
 « sidérablement le poids du corps de l'oiseau; et l'on recon-
 « noîtra, en pesant à la balance hydrostatique le squelette
 « d'un quadrupède avec celui d'un oiseau, que le premier
 « est spécifiquement plus pesant que l'autre. » *Disc. sur
 la nat. des Ois.*, tom. 37, p. 81 et seq., édition de Sonnini.

L'étendue, l'élévation et la rapidité du vol supposent dans les oiseaux une vue forte et perçante, parce qu'ils ont besoin

(1) Observations de sir Edmond Scoty. *Voyez Purchass, Pilgrim's*, pag. 785.

(2) A Voyage to the Islands Jamaïca, with the natural history, by sir Hans Sloane. *London*, tom. 1, pag. 27.

d'apercevoir les objets dans l'éloignement et d'un coup d'œil rapide. « Un épervier, dit encore Buffon, voit d'en haut et de vingt fois plus loin une alouette sur une motte de terre, qu'un homme ou un chien ne peuvent l'apercevoir. Un milan qui s'élève à une hauteur si grande que nous le perdons de vue, voit de là les petits lézards, les mulots, les oiseaux, et choisit ceux sur lesquels il veut fondre; et cette grande étendue dans le sens de la vue est accompagnée d'une netteté, d'une précision tout aussi grandes, parce que l'organe étant en même temps très-souple et très-sensible, l'œil se renfle ou s'aplatit, se couvre ou se découvre, se rétrécit ou s'élargit, et prend aisément, promptement et alternativement toutes les formes nécessaires pour agir et voir parfaitement toutes les lumières et à toutes les distances.

« D'ailleurs, le sens de la vue étant le seul qui produise les idées du mouvement, le seul par lequel on puisse comparer immédiatement les espaces parcourus, et les oiseaux étant, de tous les animaux, les plus habiles, les plus propres au mouvement, il n'est pas étonnant qu'ils aient en même temps le sens qui le guide, plus parfait et plus sûr; ils peuvent parcourir dans un très-petit temps un grand espace; il faut donc qu'ils en voient l'étendue et même les limites. Si la nature, en leur donnant la rapidité du vol, les eût rendus myopes, ces deux qualités eussent été contraires, l'oiseau n'auroit jamais osé se servir de sa légèreté, ni prendre un essor rapide; il n'auroit fait que voltiger lentement dans la crainte des chocs et des résistances imprévues. La vitesse avec laquelle on voit voler un oiseau, peut indiquer la portée de sa vue; je ne dis pas la portée absolue, mais relative; un oiseau dont le vol est très-vif, direct et soutenu, voit certainement plus loin qu'un autre de même forme, qui néanmoins se meut plus lentement et plus obliquement; et si jamais la nature a produit des oiseaux à vue courte et à vol très-rapide, ces espèces auront péri par cette contrariété de qualités, dont l'une, non-seulement empêche l'exercice de l'autre, mais expose l'individu à des risques sans nombre; d'où l'on doit présumer que les oiseaux dont le vol est le plus court et le plus lent, sont ceux aussi dont la vue est la moins étendue; comme l'on voit, dans les quadrupèdes, ceux qu'on nomme *paresseux* (l'*unau* et l'*ai*) qui ne se meuvent que lentement, avoir les yeux couverts et la vue basse. » *Disc. ibid.*, p. 51 et sq., édit. de Sonnini. (*Voy. OËIL.*)

En effet, l'appareil visuel des oiseaux est bien plus perfectionné que celui des autres espèces d'animaux. Leurs yeux

tiennent un grand espace dans leur tête, et ils sont pourvus à l'extérieur, d'une troisième paupière demi-transparente, nommée *membrane clignotante*, et qui se retire dans le grand angle de chaque œil. Ce n'est pas la paupière supérieure qu'ils abaissent, mais l'inférieure qu'ils relèvent sur l'œil. En outre, la cornée est très-convexe et le cristallin très-aplati, ce qui rend ces animaux presbytes, aussi n'aperçoivent-ils pas les objets très-voisins d'eux. Je me suis trouvé très-près de plusieurs oiseaux, qui sembloient ne pas me distinguer des objets inanimés environnans, quand je ne faisais aucun mouvement; mais à quelque distance ils voient très-bien. Les oiseaux ont dans leurs yeux une grande quantité d'humour aqueuse, surtout ceux de haut vol, afin que la lumière en soit d'autant plus réfrangée, que l'air chez lequel ils s'élèvent est plus rare. C'est le contraire dans les poissons, parce que, toujours plongés dans un liquide plus dense que l'air, la lumière qui y pénètre en est assez réfrangée. On observe encore que les yeux des oiseaux ont, dans leur intérieur, une bourse qui s'étend depuis l'entrée du nerf optique jusqu'au cristallin; sa forme est rhomboïdale; elle est plissée et comme dentelée en peigne. Le devant de l'œil est, en outre, fortifié par un cercle de plusieurs pièces osseuses qui ont le pouvoir de changer la convexité de l'œil, de le rendre plus ou moins presbyte, selon que l'animal a besoin de voir plus ou moins loin, en corrigeant la divergence des rayons visuels. Cette perfection de l'organe de la vue, est cause que plusieurs oiseaux sont nocturnes, outre la famille des chouettes et des hiboux; un assez grand nombre aime aussi le crépuscule, comme sont la plupart des échassiers.

Avec de semblables moyens, l'oiseau peut voyager dans les airs; sa légèreté spécifique, la vigueur de ses ailes, la prestesse de ses mouvemens, les directions de sa queue, qui lui sert de gouvernail, tout lui permet de monter, de descendre, de tourner, de voltiger en zigzag, de filer en droite ligne, de raser la surface de l'eau ou de la terre, de se cacher dans la nue, enfin, de se jouer à son gré dans le vaste champ de l'atmosphère. Tantôt il s'abaisse pour recueillir les semences des champs, tantôt s'élevant au-dessus des nuages, il respire un air pur et serein dans l'azur des cieux, tandis que les animaux terrestres sont battus par l'orage et menacés de la foudre. Les oiseaux de haut vol, enveloppés d'un plumage chaud, épais et duillet, ne craignent point le froid perçant des hautes régions de l'atmosphère (1), et les oiseaux

(1) Les *oiseaux* de fauconnerie qu'on veut empêcher de s'emporter

d'eau, pourvus d'un duvet dense et d'un plumage huilé qui ne laissent point pénétrer l'humidité, sillonnent la surface des mers et des lacs. Aussi, la nature a donné à tous les oiseaux une glande qui suinte, sur leur croupion, une humeur huileuse avec laquelle ils oignent leurs plumes en les passant entre leur bec; mais cette humeur est surtout abondante chez les oiseaux aquatiques; elle imbibé même leur peau, lui donne un goût rance, et s'insinue dans tout le plumage; de là vient que ces oiseaux, quoique perpétuellement plongés dans les eaux, s'en arrosant le dos, se jetant au milieu des flots, ne peuvent pas se laver, le liquide roulant sur eux sans les mouiller.

Et studio incassum videas gestire lavandi.

VIRG. Georg. I.

Les poissons, qui, à quelques égards, sont les oiseaux de l'eau, comme les oiseaux sont les poissons de l'air, sont aussi pourvus d'une glande huileuse pour enduire leurs écailles; mais elle est placée sur leur front, de sorte que la seule nage de ces animaux suffit pour faire glisser cette substance grasse sur leurs écailles, et les défend ainsi de l'action relâchante de l'eau, tant est grande la prévoyance de la nature!

L'habitude qu'ont les oiseaux, de vivre dans l'air, d'en observer les diverses couches, d'en ressentir toutes les influences, d'être exposés à toutes ses variations, leur donne la connaissance des changemens météoriques qui s'opèrent dans l'atmosphère, la science des vents, des saisons, des mauvais temps. Le milan, dit le prophète Jérémie, *Chap. VIII*, connoît son temps dans le ciel; la tourterelle, la cigogne et l'hirondelle étudient l'époque de leurs retours. Ainsi tous les êtres sensibles et peu détournés par d'autres soucis, présagent les changemens de température, comme les goutteux, les rhumatisans, etc.

Les marins savent que quand les *plongeurs* et les *mouettes* au vol rapide se retirent sur les rochers, font retentir leurs clameurs sur les rivages comme pour avertir leurs compagnons égarés, lorsque les oiseaux d'eau se promènent avec anxiété sur la grève, que les *grues* quittent leurs marais, en s'élevant au-dessus des nuages, et que les *hirondelles* circulent à la surface des eaux, le matelot prudent doit caler ses voiles et prévenir l'orage. On voit encore de noires légions de *corbeaux* se battre les flancs de leurs ailes, et des *corneilles* solitaires, au

trop haut, ne montent plus qu'à une moindre élévation, quand on a le soin de leur ôter des plumes du ventre et des flancs, parce qu'ils redoutent alors le froid trop vif.

milieu des champs, appeler à grands cris la pluie. La *genisse*, dans la prairie, aspire les airs, la tête levée; les *grenouilles* coassent dans la vase, et les *fourmis* remportent leurs chrysalides dans leur fourmilière; les poissons viennent respirer à la surface des ondes; tous les animaux semblent présager la tempête; aussi les bergers, les laboureurs, toujours exposés à l'air, en devinent aisément les variations, par une espèce d'instinct, ou par l'observation. Mais lorsque le beau temps doit revenir, les oiseaux de rivage ne viennent plus sécher leurs plumes aux doux rayons du soleil, la chouette ne fait plus entendre ses cris funèbres chaque soir; l'épervier, au contraire, circule dans l'azur des cieux; les oisillons se jouent sous la nouvelle feuillée; les corbeaux témoignent leur joie, par leurs croassemens sonores, et le bétail bondit dans les plaines. On croiroit que les oiseaux sont remplis de la connoissance de l'avenir, et qu'ils ont une prévoyance supérieure à celle des autres animaux; c'est pour cela sans doute que les anciens augures, privés de notre baromètre; les observoient avec tant de soin, et en tiroient des présages; car savons-nous jusqu'à quel point les modifications de l'atmosphère, la pesanteur, la densité ou la raréfaction, l'humidité, la sécheresse, l'état électrique de l'air influent sur l'organisation, la sensibilité des animaux, et même sur le caractère des hommes?

Verum, ubi tempestas et cœli mobilis humor
 Mutavère vias, et Jupiter uvidus austris
 Denset, erant quæ rara modo, et quæ densa relaxat,
 Vertuntur species animorum et pectora motus
 Nunc alios, alios dum nubila ventus agebat,
 Concipiunt.

VIRG. Georg. I, vers 417—22.

Les *oiseaux marins* semblent être les plus sensibles de tous à ces variations atmosphériques; ainsi l'on voit les *pétrels*, les *oiseaux de tempête*, les *albatros*, les *guillemots*, les *goëlands*, indiquer l'approche de la tourmente, en obsédant le rivage de leurs cris importuns, et par leurs voltigemens incertains près des rochers. Aussi la plupart des oiseaux qui n'ont pas le plumage aussi imprégné d'huile que les palmipèdes et les autres espèces des rivages, souffrent beaucoup des pluies, et cherchent à les éviter en se cachant sous quelque abri. En effet, l'eau pénétrant dans leur plumage, les tient long-temps mouillés, les appesantit dans leur vol, les rend malades souvent, en empêchant leur transpiration; au contraire, jamais l'oiseau ne se porte mieux que dans les pays et les temps secs (excepté les races aquatiques); et il se multiplie alors étonnamment, comme on le voit sous les climats ardents de tropiques.

L'arrivée de l'*ortolan de neige*, dans nos climats, nous amène les grands froids ; le *jaseur de Bohême* annonce les premières gelées ; lorsque le *coucou* chante, les feuilles commencent à pousser, et toutes les plantes sortent de terre, quand la *lavandière*, et son éternelle ennemie, la *resserelle*, reparoissent dans les campagnes. On tire encore d'autres présages utiles des oiseaux ; ainsi le *paille-en-queue* annonce aux marins leur arrivée entre les tropiques ; le *pétrel damier* leur apprend qu'ils sont voisins du Cap de Bonne-Espérance ; le *labbe à longue queue*, suivant les colonnes de harengs, au travers des mers, les décèle à nos pêcheurs ; des *pie-grièches* préviennent les petits oiseaux de la présence des *oiseaux de proie* ; le *coucou indicateur* enseigne au voyageur, dans les forêts africaines, des rayons de miel sauvage, etc.

— Au reste, cette demeure aérienne, cette habitude continue du vol qu'ont les oiseaux, les isolent en quelque sorte de la terre, les soustraient en partie aux influences des climats, et les émigrations annuelles de plusieurs espèces, les rendant pour ainsi dire cosmopolites, leur donnent un tout autre caractère que celui des animaux terrestres. Moins circonscrits que ceux-ci dans leur demeure, ils ont plus de liberté, d'audace, d'indépendance ; respirant un air plus serein, moins chargé de vapeurs aqueuses, d'exhalaisons terrestres, ils ont une nature plus subtile, plus fine, des sensations plus délicates. Comme les hommes et les animaux qui habitent les lieux bas et humides ont des fibres molles, une chair flasque, des nerfs engourdis, une sensibilité obtuse, des sens empâtés, un esprit stupide ; et comme nous voyons remplacer ces dispositions dans les espèces des lieux secs et élevés, par des qualités plus actives, telles que des fibres tendues, une chair sèche, des nerfs irritables, une vive sensibilité et un esprit plus délié : les oiseaux qui habitent les espaces de l'air en sont pourvus dans un degré encore plus éminent. En effet, les fibres musculaires des oiseaux sont, en général, arides, dures, et fort distendues, ce qui contribue beaucoup à la rapidité et à la vigueur de leurs mouvemens ; car nous observons que les hommes grêles, maigres, fluets, sont beaucoup plus vifs, plus mobiles, plus excitables, et même plus spirituels que ces lourdes masses humaines, ces corps gras et pâteux, qui peuvent à peine se remuer, et dont l'esprit n'est pas moins pesant et endormi que les organes. Les premiers tiennent du caractère des volatiles, et les derniers, de la complexion des quadrupèdes.

La tension des fibres, la sécheresse, l'extrême mobilité des muscles dans les oiseaux, rendent leur sensibilité plus énergique ; les moindres impressions mettent soudain en mouve-

ment des organes si excitables ; c'est aussi pour cela que ces animaux ont besoin de beaucoup de sensations ; toujours agités , toujours inquiets , ils passent leur vie dans une mobilité perpétuelle ; le repos est pour eux un tourment ; car à mesure que les sensations sont plus vives , elles doivent être plus changeantes , comme nous l'observons parmi nous. En effet , si la même impression étoit durable , elle épuiserait la vie à cause de sa violence ; de sorte que plus on sent vivement , plus il est nécessaire de varier ses sensations. Les femmes , les complexions nerveuses , maigres , ne sont si volages dans leurs désirs et leurs goûts , que par cette seule cause ; tandis que les caractères froids , les tempéramens peu sensibles , sont très-constans pour l'ordinaire. Les oiseaux sont donc d'une constitution nerveuse et irritable , tout les anime à l'excès ; ils sont ardens , colériques , très-amoureux , enfin , mobiles et impétueux dans toutes leurs actions. C'est pour cela qu'ils dorment très-peu , et que nul d'entre eux ne s'engourdisant pendant la froidure de l'hiver , ils émigrent alors dans des contrées plus chaudes , et retournent avec les beaux jours , dans leur première patrie ; car ce qu'on a dit de l'immersion des *hirondelles* au fond des lacs , pendant l'hiver , et de la retraite des *cailles* dans des cavernes , est extrêmement opposé au naturel de ces animaux , comme nous le montrerons dans la suite de cet article.

Des Sens des oiseaux et de leurs Facultés.

Quelque étendue que soit la sensibilité de ces êtres , elle ne paroît pas dépendre du sens du toucher , qui doit être fort obtus dans ces animaux , puisque leur peau est enveloppée d'une couche épaisse de plumes , et que leur bec et leurs pattes sont trop durs , trop osseux pour bien sentir la forme des corps environnans. Ainsi des plaques ou écailles fort calleuses vêtissent tous les doigts des pieds , et leur bec est à peine entouré , à sa base , de quelque peau nue , chez peu d'espèces.

*D'ailleurs , le toucher est un sens de réflexion qui demande une certaine tranquillité d'esprit , que ne peut point avoir l'oiseau ; c'est pourquoi l'homme , qui a ce sens plus développé que tous les autres animaux , est aussi moins capable que l'oiseau et le quadrupède , de grands et de longs mouvemens ; il pense plus qu'il n'agit , au lieu que les bêtes agissent plus qu'elles ne pensent. Les limaces , les vers et plusieurs autres animaux à peau molle et nue , ayant le sens du toucher extrêmement développé , ont aussi une démarche lente et traînante , la nature dédommageant d'une imperfection par un autre avantage. Il paroît , au contraire , que le

sens qui contribue le plus à cette extrême mobilité des oiseaux, est celui de la vue, puisque les animaux à vue basse, et surtout les espèces aveugles, sont nécessairement sédentaires, inactives, et craignent de se heurter à chaque pas; tout de même que nous ne nous avançons qu'avec lenteur et précaution, lorsque nous pénétrons à tâtons dans un lieu obscur et inconnu. Les poissons qui sont si vifs, si agiles, ont, de même que les oiseaux, une vue fort étendue, tandis que les vers, les mollusques, les zoophytes, dont la démarche est tâtonneuse et très-lente, sont presque tous aveugles.

Il suit encore de cette vivacité naturelle à tous les oiseaux, qu'ils ne sont pas aussi capables d'une vraie instruction, que d'autres animaux plus tranquilles; car bien qu'ils soient organisés avantageusement pour apprendre, leur bouillante impétuosité, la continuelle variété de leurs mouvemens et de leurs sensations, les empêchent de se fixer sur quelque chose que ce soit, et de graver profondément les idées dans leur esprit; mais ils paroissent imaginer beaucoup dans la variété de leurs industries et leur facilité à voyager. Néanmoins, ils n'ont que de légers aperçus que le temps efface aisément; ils n'éprouvent que des impressions fugitives, que remplacent d'autres impressions tout aussi fugaces; ils sentent plus qu'ils ne conçoivent; car il faut une sorte d'attention, un caractère posé et réfléchi, pour se bien pénétrer de la connoissance des choses; c'est pourquoi l'éléphant, dont la gravité et la réflexion sont si remarquables, est aussi l'un des animaux les plus intelligens. Les perroquets, qui sont, en général, moins turbulens que les autres oiseaux, apprennent aussi beaucoup mieux qu'eux; et si l'on parvient à donner quelque instruction aux serins, aux pinsons, aux chardonnerets, aux merles, aux sansonnets, etc., c'est en les tenant emprisonnés, c'est en les contraignant sans cesse à être attentifs et à réfléchir. On a même observé que les oiseaux devenus aveugles, s'instruisoient beaucoup mieux que les autres, parce qu'ils n'étoient plus si distraits; et les oiseleurs ont mis à profit cette observation, en brûlant avec un fer rouge les yeux des rossignols, des pinsons et des autres oiseaux qu'ils tiennent en cage. C'est ainsi qu'Homère et Milton, ces deux poètes si ingénieux, furent aveugles, et dûrent peut-être une partie de leur génie à ce malheur, parce que la force vitale, soustraite au sens de la vue, se reverse pour ainsi dire dans le cerveau; aussi la plupart des aveugles sont fort spirituels. *Voyez au mot OËIL.*

Quoique le cerveau des oiseaux soit privé de mésolobe ou corps calleux et de cloison transparente ou *septum lucidum*, de pont de Varole et de quelques autres parties moins impor-

tantes, cependant les tubercules *nates* acquièrent un grand développement, et surtout les éminences analogues aux corps cannelés deviennent très-considérables; elles tiennent lieu des hémisphères qui sont dépourvus de circonvolutions et amincis, chez les oiseaux. Aussi, ces animaux possèdent, au total, un cerveau volumineux, même plus qu'à beaucoup de mammifères, chez les petites espèces principalement; car les grands oiseaux, l'autruche, l'oie, etc., ont une petite tête; mais le moineau, le serin, les pinsons, les fauvettes, etc., ont une cervelle proportionnellement plus vaste que l'homme lui-même, et composant quelquefois la 22.^{me} partie du corps. Aussi ces oiseaux, comme les perroquets, sont fort intelligens.

Cette activité, ce mouvement perpétuel des oiseaux doit, en les exerçant beaucoup, développer singulièrement leur système musculaire; et comme le travail des muscles les sèche, les durcit, les fortifie, il doit arriver que ces animaux seront d'une complexion aride (1), mais robuste. En effet, les oiseaux ont une chair très-compacte et presque tendineuse. Cette habitude d'un violent exercice doit encore développer chez eux beaucoup de chaleur, et comme ce travail use nécessairement les organes, il s'ensuit qu'ils ont besoin d'une fréquente et copieuse réparation; aussi les oiseaux ont une chaleur plus élevée et un appétit plus vif que la plupart des autres animaux.

Leur chaleur corporelle dépend surtout d'une autre cause, qui est le principe de cette grande vivacité et de cette force remarquable dont ils sont pourvus; car quelle vigueur ne faut-il pas à un oiseau pour se soutenir par des sauts répétés, au milieu des airs, et pour faire de très-longues traites en si peu de temps? On voit des oiseaux s'élever plus haut que les nuages, et ils disparaissent dans les airs avec une extrême rapidité. Que de coups d'ailes et quelle force dans les muscles pectoraux ne faut-il pas à un gros oiseau pour faire quelques centaines de lieues dans une journée, et pour exécuter ces voyages d'un cours si prodigieux!

La source de cette vigueur musculaire est due à la respiration si étendue et si rapide dans l'oiseau; car cette grande masse d'air qui pénètre à chaque instant dans les poulmons, dans les sacs et tous les canaux aériens de cet animal, s'y décompose sans cesse, y porte le feu de la vie, échauffe et ranime tous les organes en les stimulant continuellement (*Voy.*

(1) C'est pour cela que ces animaux sécrètent peu d'urine, et n'ont point de vessie pour la recevoir; leurs uretères descendent jusqu'à l'anus, où ils se débarrassent du peu d'humidité qu'ils contiennent

l'article **POUMONS**). Le gaz oxygène affluant dans les poumons de l'oiseau, se combinant au sang en grande quantité, communique à ce fluide ses facultés stimulantes, d'où il suit que le cœur agit avec plus de vivacité, et que la circulation est plus rapide; aussi l'on peut à peine compter les pulsations des artères d'un oiseau, tant elles sont promptes. Cette chaleur qui naît du grand mouvement de toutes les parties et de l'ardeur du sang, est plus considérable dans l'oiseau que dans le quadrupède, car ce dernier n'a guère que 32 degrés de chaleur au thermomètre de Réaumur, de même que l'homme, mais les oiseaux en ont 35 ou même plus (1); c'est pourquoi ils supportent très-facilement, en général, la rigueur du froid dans les hautes régions de l'atmosphère, et nos petits roitelets passent gaiement les plus rudes gelées de nos hivers sans périr. Si nous voyons mourir, dans les temps de neige, des moineaux, des pinsons, ce n'est pas à cause de la froidure, mais parce qu'ils ne peuvent plus trouver de nourriture, la terre étant couverte de frimas; il n'est donc pas croyable que des animaux si chauds et qui ont une respiration si forte et si continuelle, puissent s'engourdir ou même se plonger au fond des eaux sans se noyer, comme on l'a dit des hirondelles.

De cette grande respiration et de la chaleur qu'elle développe, dérivent deux caractères qui distinguent éminemment les oiseaux, c'est leur chant et leur ardeur amoureuse; nous verrons même que ces deux objets se tiennent entre eux.

Du Chant ou du Langage naturel des Oiseaux, et de leur ouïe.

Si l'on considère que, de tous les animaux de la terre, les oiseaux ont la plus grande étendue de poitrine, les poumons les plus vastes, à proportion de leur taille; que ces poumons attachés aux côtes, ne sont bornés par aucun diaphragme, qu'ils ont des poches ou des sacs membraneux jusque dans le bas-ventre, enfin que l'air pénètre dans toutes les parties du corps des oiseaux, on ne sera pas surpris de l'étendue et de la force de leur voix. D'ailleurs, ils ont une trachée-artère composée d'anneaux entièrement cartilagineux, privée d'épiglotte, et qui ne porte point ses cordes vocales vers le pharynx, mais qui forme un larynx inférieur vers la bifurcation de cette trachée-artère. La partie supérieure de ce canal qui surmonte ce larynx inférieur, lui sert en quelque sorte de porte-voix. En outre, le son de sa voix se froissant contre les fibres cir-

(1) Les pauvres Chinois, qui n'ont pas le moyen de se procurer du bois de chauffage en hiver, se servent de *cailles* pour se réchauffer les mains, au rapport des missionnaires.

culaires et les anneaux demi-osseux de cette trachée-artère, résonne avec force, surtout chez les mâles, qui sont souvent pourvus de tambours tendineux vers la glotte, tandis que les femelles en sont privées. Cet appareil musical des oiseaux est comparable au cor, puisque cet instrument est à peu près formé sur les mêmes principes. Ces organes du chant sont beaucoup moins parfaits dans les femelles, car elles n'ont jamais de ces caisses résonnantes et demi-osseuses qu'ont les mâles, parce qu'elles ne sont point destinées au chant. « L'oiseau, dit Buffon, en se faisant entendre d'une lieue (comme les cigognes, les oies, les canards, etc.) du haut des airs, et produisant des sons dans un milieu qui en diminue l'intensité et en raccourcit de plus en plus la propagation (1), a par conséquent la voix quatre fois plus forte que l'homme ou le quadrupède, qui ne peut se faire entendre à une demi-lieue sur la surface de la terre, et cette estimation est peut-être plus foible que trop forte; car, indépendamment de ce que nous venons d'exposer, il y a encore une considération qui vient à l'appui de nos conclusions, c'est que le son rendu dans le milieu des airs doit, en se propageant, remplir une sphère dont l'oiseau est le centre, tandis que le son, produit à la surface de la terre, ne remplit qu'une demi-sphère, et que la partie du son qui se réfléchit contre la terre, aide et sert à la propagation de celui qui s'étend en haut et à côté, etc. » *Disc. sur la nat. des Ois.*, t. 37, p. 63, édit. de Sonnini.

En effet, le chant d'un *merle* s'entend pour le moins aussi loin que la voix d'un homme; et si l'on considère que le croassement du *corbeau*, le cri du *canard*, du *paon*, de l'*oie*, sont plus forts peut-être que le mugissement d'un *taureau*, et même que le braiement de l'*âne*, on reconnoîtra que l'oiseau a été plus favorisé que les animaux terrestres à cet égard. Les *oiseaux de mer* ont, pour la plupart, une voix extrêmement retentissante; c'est qu'ayant besoin de s'appeler entre eux de fort loin et au milieu des mugissemens de la tempête, ils ont été forcés de donner une énorme extension à leurs clameurs, et cette habitude a dû tourner en nature par la suite des temps et par la continuité de leurs efforts.

Mais la forte extension de la voix chez les oiseaux suppose aussi de grands moyens pour entendre; toutefois ils ne sont pas aussi bien partagés à cet égard que les mammifères; ils sont plus musiciens par instinct et par la perfection de leurs organes vocaux que par ceux de l'ouïe; ils ressemblent

(1) A cause de la plus grande raréfaction de l'air dans les régions supérieures de l'atmosphère, que près du sol de la terre.

un peu , à cet égard , aux sourds qui crient bien haut , croyant que personne ne peut les entendre. D'ailleurs la perfection de la voix étoit un dédommagement nécessaire à l'imperfection de l'organe de l'ouïe des oiseaux , car ils n'ont aucun pavillon externe à leurs oreilles. Au lieu d'osselets intérieurs , on n'y trouve qu'une plaque osseuse ; une espèce de cône à deux loges et un peu arqué remplace en eux le limaçon de l'oreille des quadrupèdes. Leurs canaux semi-circulaires sont toutefois grands et contenus dans l'os pétreux. Les *oiseaux nocturnes* qui avoient besoin d'une ouïe très-délicate pour entendre le plus léger bruit de leur proie , afin de la découvrir dans l'ombre , ont de grandes cavités attenantes à la caisse de leur oreille ; tels sont les *hiboux* , les *chouettes* et l'*engoulevent*. Ces tristes oiseaux exhalent des accens plaintifs , comme si la nature mettoit une sorte d'harmonie entre leur caractère , le silence mélancolique des nuits , et leurs chants funèbres. La douce plainte de Philomèle devient plus touchante encore au déclin d'un beau jour , que le bruyant ramage des joyeux musiciens des champs à l'aspect du soleil.

Il faut distinguer , dans le chant des oiseaux , le *langage du ramage* ; en effet , comme nous le montrons aux articles VOIX et CHANT , tous les animaux ont entre eux un certain langage , non articulé à la vérité , mais qui se fait comprendre par des cris et des signes. Or , les oiseaux s'entendent très-bien entre eux à l'aide de ces cris naturels ; ainsi les mères comprennent les besoins de leurs petits à leur pialement , à leur rappel ; l'hirondelle gazouille dans son nid avec ses petits ; elle semble tenir conversation avec eux. Lorsque la poule craint quelque chose pour ses poussins , elle jette un cri d'alarme que ceux-ci comprennent très-bien , car ils viennent aussitôt se tapir sous ses ailes. Ce premier langage est celui de la nature , il exprime les passions que l'on éprouve , les besoins qu'on sent ; il est inné , il dépend de l'organisation de l'animal , et il résulte de l'instinct , de même que les plaintes , les accens de douleur , de joie , de surprise , de frayeur , etc. , qui s'observent également dans l'homme et les quadrupèdes. Il est certain que toutes les bêtes ont cette sorte de langage naturel , et qu'elles se communiquent entre elles non des idées , mais leurs affections , puisque leurs gestes , leurs accens ne représentent que des sensations. La principale communication qui existe entre nous et les bêtes , est celle des affections ; car prenons un chien , un perroquet , un singe , ils comprennent beaucoup mieux nos sentimens à leur égard que nos pensées. Nous avons beau parler à ces animaux , ils nous écoutent sans nous concevoir , à moins que nous n'y ajoutions un geste expressif , un signe caractéristique , un accent natu-

rel qui détermine le sens de nos paroles. C'est le ton , c'est l'action qu'ils connoissent , c'est le langage physique qu'ils comprennent ; mais la voix articulée n'est pour eux qu'un vain son qui fatigue inutilement leur oreille ; car si l'on prononçoit à un animal des paroles menaçantes du même ton que des mots caressans , il les prendroit pour ceux-ci. Aussi les animaux domestiques ayant beaucoup plus de rapports physiques avec l'homme que de relations morales , étudient surtout nos mouvemens corporels , épient la pantomime de nos passions , de nos accens naturels. Ils ne se fient point à la voix douce-reuse qui les appelle quand ils voient le couteau prêt à les égorger ; ils connoissent mieux le cœur que l'esprit de leurs maîtres , parce qu'ils tiennent plus au matériel qu'à l'intellectuel , et qu'ils sentent plus qu'ils ne réfléchissent.

Indépendamment de ce langage naturel à tous les animaux , et qui n'est que l'expression de leurs affections physiques , on en voit un autre qui est d'acquisition et le résultat des relations sociales ; il dépend surtout des rapports des sexes entre eux à l'époque de la reproduction. En effet , tant qu'un être n'a que des besoins simples , et qu'il existe presque isolé , se suffisant à lui seul , il n'a d'autre langage que des accens et des signes naturels. Aussi les quadrupèdes , les oiseaux , qui vivent solitaires , tels que les carnivores , n'ont dans l'état sauvage que des cris inarticulés , et l'on a vu des chiens perdre l'habitude d'aboyer en devenant sauvages. De même l'homme non policé n'a qu'un langage très-impairfait et très-pauvre en mots articulés , tandis qu'il se perfectionne et s'enrichit d'autant plus que la société humaine est plus intime ; et les femmes , qu'on accuse d'abuser quelquefois de la parole , sont aussi plus susceptibles de civilisation que les hommes par cela même. Les peuples se civilisent d'autant mieux que les deux sexes ont parmi eux plus de relations ; de là vient que les Européens , chez lesquels les femmes jouissent dans la société des mêmes droits que les hommes , sont aussi plus policés que les Asiatiques , dont les femmes sont esclaves. Il suit encore de cet ordre , que les peuples où règnent la galanterie et l'amour , sont les plus babillards , mais les plus civilisés , témoins les anciens Grecs , les Italiens et les Français modernes. Nous voyons d'ailleurs que l'intimité des sociétés particulières en poliçant les mœurs , en les rendant plus délicates , tend aussi à les corrompre ; et en effet , à mesure que la civilisation approche de son terme extrême , la dissolution des mœurs en est la suite ; les hommes s'efféminent , non-seulement de corps , mais d'esprit ; le langage en s'adoucissant finit par prendre un caractère d'afféterie , d'excessive délicatesse , qui le dégrade et qui lui ôte ses formes primitives ; et considérez que ce sont les espèces les

plus petites qui babillent le plus impitoyablement , comme si la nature avoit accordé de faire le plus de bruit à quiconque peut faire le moins d'ouvrage. Au contraire , les grosses espèces sont communément sérieuses ; l'autruche n'a presque aucun cri ; le nhandu, le casoar, se contentent de jeter de gros soupirs semblables à des rots. Les pélicans, les grues , etc. , n'élancent que rarement leurs clameurs, tandis que rien ne peut faire cesser l'éternelle conversation des oisillons des bocages.

Et cette multiplication de paroles , cette grande extension du langage , n'est pas seulement le fruit des plus nombreuses relations entre les sexes et de cette sorte de promiscuité universelle ; mais elle dépend surtout des organes de la voix , comparés à l'état des organes sexuels ; de sorte que l'un influence nécessairement sur l'autre. Tout le monde sait que la voix de l'homme et de la femme prend du timbre et de la force à l'époque de la puberté , et qu'elle se casse lorsque la puissance générative se perd avec l'âge. De même les quadrupèdes acquièrent , au temps du rut, un son de voix sonore et même effrayant.

Le chant, dans les oiseaux, n'est que l'expression de l'amour aussi bien que dans l'homme et dans la femme ; car après le temps de la ponte, ils se taisent dans les bocages , et le rossignol qui déployoit tous les charmes de sa voix mélodieuse lorsqu'il cherchoit sa femelle , n'a plus qu'un vilain cri analogue au sifflement d'un reptile , après ses amours. Aussi les oiseaux que l'on conserve en cage ne chantent jamais plus fort que quand ils sont privés de leurs femelles , et l'on en a vu quelques-uns si transportés d'amour à l'aspect d'une femelle de leur espèce dont ils ne pouvoient approcher, qu'ils chantoient avec une sorte de fureur , et jusqu'à tomber morts. Les nourritures échauffantes et abondantes sont très-propres à faire chanter les oiseaux en cage. Olinia prétend que l'odeur du musc, de l'ambre ou de la civette , excitant le rossignol à l'amour , le fait chanter presque sans relâche. Les chapons étant privés des organes de la reproduction , sont aussi dépourvus du chant éclatant des coqs ; car en général les animaux soumis à la castration ont la voix plus grêle et plus claire que les mâles , surtout à l'époque du rut , et l'on observe le même effet dans les *eunuques* et les *castrats* d'Italie. Les femelles qui sont des espèces d'eunuques à l'égard des mâles , puisqu'elles sont privées de sperme , ont aussi la voix bien plus foible qu'eux ; de là vient que les femelles d'oiseaux sont presque entièrement muettes , ou n'ont tout au plus que ces accens primitifs , ce langage naturel que nous avons dit appartenir à tous ces animaux en général.

La connexion qui existe entre les parties sexuelles et les

organes vocaux est même très - remarquable à l'époque des amours, car lorsque les testicules des oiseaux (qui sont placés à la région lombaire, près des reins) ou ceux des quadrupèdes, se gonflent et sécrètent de la semence, le larynx de ces animaux se développe, se distend, se perfectionne et entre en action, les ligamens de la glotte se tuméfient, deviennent rouges et comme enflammés. L'on sait que les maladies qui attaquent les organes sexuels se portent aussi sur ceux de la voix, témoin le virus vénérien, et Hippocrate observe que l'enflure des testicules guérit l'enrouement de la voix.

Peut-être que si nous voulions rechercher plus loin la cause de cette singulière sympathie, nous trouverions des correspondances encore plus frappantes entre l'un et l'autre appareil d'organes. L'on a comparé l'ouverture de la bouche à celle de la vulve, le pénis du mâle ou le clitoris de la femelle, à la langue, la déglutition des alimens, à la copulation, etc. L'on a même remarqué une correspondance de sensibilité et de fonctions entre ces deux organes; ainsi tous deux sont placés dans la ligne médiane qui partage le corps en deux moitiés latérales; tous deux ont des analogies de formes, des rapports en amour, puisque beaucoup d'animaux, tels que les singes, les perroquets, les tourterelles, etc., préludent à leurs jouissances par des baisers vifs aussi bien que dans l'espèce humaine; on a même vu dans les délires de l'amour des abus détestables. On peut consulter les mots GÉNÉRATION ET SEXES.

Le langage appris des animaux, ou les voix acquises sont plus multipliées, en général, dans les espèces qui vivent rapprochées, que dans celles qui s'isolent; c'est pourquoi les perroquets, les pies, les geais, les pics, les merles, les races granivores et insectivores qui ne sont point ennemies entre elles, comme les carnivores, ont aussi plus de voix et même un chant mélodieux. Les oiseaux polygames mâles, tels que les coqs, les faisans, les hoccois, les paons, les canards, les oies, les cygnes, les oiseaux de rivage, etc., ont une voix sonore et retentissante, mais qui n'a point cette flexibilité de tons, ces modulations touchantes des races monogames. C'est qu'ils ne font point l'amour à leurs femelles; ils les subjuguent et les maîtrisent, comme ces sultans impérieux de l'Asie, qui forcent les volontés et usent en despotes des femmes renfermées dans leurs sérails; mais les autres oiseaux ont besoin de plaire à leurs femelles. Il faut qu'ils captivent leurs cœurs par les agrémens de leur voix ou par l'avantage de la beauté et du courage, de même que les peuples européens; car, en général, lorsque les mâles sont trop peu nombreux par rapport aux femelles, celles-ci leur sont infé-

rieures, et quand le contraire a lieu, les mâles sont forcés en quelque sorte de se soumettre à la volonté des femelles; chacun des sexes tirant parti de sa rareté pour se faire valoir davantage.

La conformation du bec et de la langue donne plus ou moins de facilité pour imiter les voix articulées; aussi remarque-t-on que ce sont les espèces à langue large et à bec creux et élargi, à peu près comme le palais de l'homme, qui s'expriment le mieux; les oiseaux séminivores à gros becs, comme des fringilles, des bouvreuils, ont aussi la voix plus pleine que les insectivores à bec fin et effilé, ce qui rend le son de voix de ceux-ci plus grêle et plus flûté. Le bec supérieur des oiseaux est un prolongement de leurs os intermaxillaires et des jugaux qui s'appuient sur un os carré et s'articulent à ceux du crâne au moyen de lames élastiques qui permettent un léger mouvement de flexion quand on appuie dessus ce bec; quant à l'inférieur, il se compose des os mandibulaires. Diverses dentelures, en quelques genres, tiennent lieu de dents, quoique ces animaux ne soient point destinés à mâcher leurs alimens.

Comme les *perroquets*, les *pies*, les *geais*, les *cornilles*, les *sansonnets*, les *merles* et plusieurs autres espèces, ont un bec assez large, une langue charnue, épaisse et analogue à celle de l'homme, on peut donc leur apprendre à articuler quelques mots, à exprimer, si je l'ose dire, le matériel de la parole, à frapper l'air de sons semblables aux nôtres, mais sans pouvoir leur en faire comprendre la valeur, sans leur en donner l'idée que nous y attachons. Ces animaux ne comprennent donc aucun des langages humains, quoiqu'ils puissent très-bien les articuler; et si on les a vus appliquer, par un hasard heureux, un mot dans une circonstance favorable, et qui pouvoit les faire soupçonner d'intelligence, ce n'étoit qu'un pur effet du hasard, puisqu'ils le disent beaucoup plus souvent à contre-temps et sans raison. Il n'est donc pas étonnant qu'ils ne puissent, dans une multitude d'occasions, en rencontrer une qui frappe de surprise ceux qui les écoutent, par cette justesse fortuite dont ces oiseaux eux-mêmes ne sentent nullement le prix. Ils jasant à tout propos, mais ils ne parlent pas véritablement, puisque le langage n'est que l'expression des pensées: or, les idées que peuvent avoir les animaux étant simples et presque physiques, n'ayant même aucun rapport avec les pensées abstraites des hommes, il ne peut s'établir entre eux aucun commerce d'intelligence pure, mais seulement un échange d'affections et de sensations physiques.

Cela est si vrai, que ces animaux ne transportent jamais cet art de la parole dans leur espèce; ils s'en tiennent entre eux au seul langage des signes et des cris naturels; l'espèce ne participe point de la science des individus, et ce n'est que dans leurs rapports avec nous qu'ils répètent les voix que nous leur avons enseignées, à peu-près comme on feroit réciter de mémoire à un enfant les mots d'une langue qu'il ne comprendroit pas. Tout ce qui vient de l'extérieur n'entre nullement dans la nature propre de l'animal; ce n'est qu'une modification superficielle, une impression fugitive qui se détruit avec l'individu, ou même qui s'efface avec l'âge, la direction naturelle reprenant son ascendant, comme l'arbre qui se redresse lorsque la force qui le courbe vient à cesser.

Toutefois cette imitation de la parole suppose dans ces oiseaux une aptitude particulière, et une sorte d'analogie de sensibilité avec nous, puisque la nature des autres espèces est plus revêche et plus inflexible, car celles-ci ne s'appriivoient jamais autant que les oiseaux qui peuvent parler, ou qui apprennent à siffler des airs. En effet, ni les *oiseaux de proie*, ni les *gallinacés*, ni les *oiseaux à longues jambes*, ni les *paluipèdes*, ne sont capables d'un certain degré de perfectionnement, et surtout d'imiter le chant ou la voix humaine, de même que le font les petites races d'oiseaux, les *insectivores*, les *grimpereux*, etc. Les premiers sont plus brutes et plus indociles; ils s'attachent à nous, moins en hôtes fidèles qu'en grossiers commensaux, ou plutôt en parasites intéressés; au lieu que ces petits musiciens, tels que le *serin*, la *fauvette*, le *chardonneret*, le *houoreuil*, le *merle*, etc., ont, de même que les *perroquets*, plus d'attachement et d'esprit, plus de rapports de sensibilité avec nous, et de délicatesse dans le caractère que les autres; ils se familiarisent davantage, ils semblent se rapprocher aussi plus intimement de l'humanité par des qualités aimables, par je ne sais quelle finesse de naturel: ils deviennent plutôt des amis que des esclaves; c'est pour cela que l'homme met une grande différence entre ces espèces diverses d'oiseaux; il ne nourrit la poule, le canard, le faisan que comme des bêtes qu'il immole au premier besoin; mais il choisit, il chérit ces agréables musiciens qui le charment par leurs mélodieuses chansons, ou qui l'amuse par leur caquet; il partage avec eux sa demeure, il leur distribue l'aliment de sa main; au lieu que les autres, relégués dans les étables, ou confinés dans les basse-cours, ne servent qu'à la nourriture de leurs maîtres.

« Qu'on étudie les cris perçans des *oiseaux rapaces*, la claqueur retentissante des *paluipèdes*, le gazouillement dramatique et harmonieux des petites races *insectivores* et *granivores*,

les clameurs importunes des *échassiers* (oiseaux à longues jambes), les accens plaintifs que soupirent certains *scolopaces*, les acclamations éclatantes et sonores des *gallinacés*, les sons criards et mélancoliques des *grimpeurs*, etc., on trouvera des différences d'une famille d'oiseaux à une autre famille... »

« Ces petits chantres des bois qui vivent d'insectes ont un son de voix plus flûté et plus doux que les granivores; ils soupirent plus tendrement; leurs accens sont plus passionnés, plus enchanteurs : peut-être que leur bec étant plus effilé, contribue à cet effet. Ils sont aussi plus vifs, plus intelligens; il semble que cette nourriture animalisée leur communique plus de forces vitales... Plusieurs hôtes des bois célèbrent par leurs accens l'aube naissante du matin, et le lever radieux du soleil; tels sont le *rossignol*, l'*alouette*, la *perdrix*, le *coq*, les *sarcelles*, les *oies* et plusieurs *scolopaces*, comme le *courlis*, le *vanneau*, le *pluvier*, la *grue*, etc. » Voyez notre addition au *Disc. sur la nature des ois. de Buffon*, éd. de Sonnini, t. 37, pag. 139 et 140.

Des Amours des Oiseaux, de leur génération, de leur plumage et de leur mue, après la ponte.

Nous avons vu que l'étendue du système de la respiration avoit de grandes influences sur la constitution de l'oiseau, et particulièrement sur son chant; mais comme ce dernier dépend beaucoup aussi des facultés génératives, et comme l'ardeur excitée par la respiration n'influe pas moins sur les organes de la reproduction, nous devons traiter cet objet à la suite du précédent.

En effet, l'oiseau n'est pas moins impétueux en amour que dans toutes ses autres passions, à cause de cette activité qui lui vient des causes précédemment exposées. Ce qui prouve encore combien les facultés génératives sont énergiques dans ces animaux, ce sont les changemens remarquables qui s'observent entre les sexes, surtout à l'époque de la ponte.

Les mâles ne se distinguent pas seulement des femelles par leur chant et par leur caractère plus fier, leur constitution en général plus vigoureuse, mais encore par des marques extérieures fort importantes. Le bec et les ongles, quoique semblables dans les deux sexes selon chaque espèce, sont cependant plus forts et plus développés chez la plupart des mâles; en outre ces derniers sont munis d'armes ou de parties distinctives qui les font reconnoître, indépendamment de la beauté du plumage et de la vivacité des couleurs. Ainsi, la plupart des *oiseaux gallinacés* mâles (excepté ceux du continent américain, tels que les *dindons*, les *hocos*, les *guans*, etc.) ont les jambes armées d'ergots ou de protubérances de corne qui

ne se trouvent jamais sur des individus soumis à la castration, tels que les *chapons*. Dans le genre des *faisans*, des *coqs*, des *dindons*, des *paons de mer* (*tinga pugnax*, Linn.), des *peintades*, les mâles sont pourvus soit de caroncules, soit de papilles charnues, soit de crêtes plus ou moins grandes sur leur tête, surtout à l'époque de la ponte; d'autres ont des barbes comme certains *griffons* (*gypaëtus*): une touffe de poils à la gorge comme le *dindon*; une collerette de plumes, comme le *paon de mer* ou *combattant*; une belle queue comme le *paon* mâle, ou bien des aigrettes de couleurs vives, des formes particulières de plumage, dont toutes les femelles sont privées. Et il est à considérer que ces caractères distinctifs ne sont jamais plus remarquables qu'au temps de l'amour, car on voit que les *paons* perdent leur belle queue; *les combattans*, leur colerette de plumes; enfin, que chacun de ces animaux est plus ou moins dégradé, lorsque le temps de ses noces et de son mariage est passé.

Le jeune oiseau n'a qu'un plumage terne et obscur comme la femelle; lorsque celle-ci diffère du mâle; si la femelle porte un plumage semblable à celui du mâle, le jeune oiseau prend d'abord une livrée ou robe d'enfance, qui lui est particulière; mais lorsqu'il devient pubère et capable d'engendrer, il se revêt des plus éclatantes couleurs, il se pare de ses habits de fête que la nature lui a donnés pour charmer sa compagne: celle-ci est toujours couverte d'un plumage sombre et peu brillant; elle est aussi bien moins ardente que le mâle, excepté peut-être chez les perdrix, où la femelle coche parfois le mâle indolent; ce qui la fit prendre, chez les anciens, pour l'emblème de la lasciveté; mais parmi d'autres espèces les femelles ne jouent qu'un rôle modeste et ne déploient surtout leur tendresse que pour leur couvée; elles évitent même les approches trop pétulantes du mâle, lorsqu'elles ont des œufs. Voyez le *paon* au cou d'azur et de saphir, couronné d'une aigrette d'émeraudes et d'or, couvert sur le dos d'une riche broderie qui reflète les plus vives couleurs, et épanouissant au soleil cette queue aux cent yeux sur de longues plumes ondoyantes et diaprées de feux de toutes les pierres de l'Orient, le *paon*, dis-je, est mille fois plus beau que sa femelle, dont le plumage est d'une nuance brune comme la terre, et n'a ni longue queue, ni cette éclatante parure du mâle; mais quoiqu'elle nous paraisse fort laide, elle est sans doute d'une beauté ravissante aux yeux de son époux; tant il est vrai que la beauté n'est qu'une qualité relative aux espèces, puisque le nègre trouve fort belle sa négresse au museau de singe, aux mamelles pendantes, à la peau graissée et aux cheveux de bourre. De même la femme trouve beau dans

l'homme; ce caractère mâle et robuste, cette taille carrée; ces larges épaules, cette barbe noire et touffue, ces crins nombreux de la poitrine; enfin, toutes ces marques de force et de rudesse qui sont remplacées chez elle par les formes les plus arrondies, les nuances les plus douces, et par cette molle délicatesse qui fait le plus grand charme de la beauté, selon nous. V. FEMELLE et MÂLE.

La vivacité, l'éclat de la parure et des couleurs, la loquacité continuelle, sont donc, dans chaque espèce d'oiseau, (comme dans tous les autres animaux), le signe de la vigueur générative, le caractère de l'ardeur et de la force, la marque d'une abondante sécrétion de semence, puisque les femelles, les jeunes oiseaux, les chapons n'ont que des nuances lavées, des teintes flétries, ternes et obscures; la femme est même plus pâle, plus blanchâtre que l'homme; et celui-ci a une peau brune et fortement colorée.

Cette diversité infinie des couleurs dans les oiseaux, est même l'un des plus grands obstacles à la perfection de l'ornithologie; car il est si difficile de reconnoître à quelle espèce appartient telle femelle d'oiseau ou tel jeune individu, et les nuances sont tellement incertaines suivant les climats, les nourritures, les migrations, les âges, les sexes, l'état domestique ou sauvage, qu'on a souvent fait plusieurs espèces d'une seule. D'ailleurs les oiseaux varient bien autrement que les quadrupèdes, par cela même qu'ils sont plus nombreux en races collatérales, en espèces congénères et voisines, en mélanges, enfin en modifications qui arrivent à chaque saison, à chaque mue de plumage, etc. (Voyez le mot MUE, à la suite des MÉTAMORPHOSES). Et cependant, c'est sur des accidens aussi peu constans qu'on se fonde pour déterminer les espèces; aussi, arrive-t-il de là qu'on les multiplie à l'infini, et qu'on croit enrichir la science en l'accablant d'un fatras énorme de descriptions d'individus. Un autre abus encore plus condamnable, c'est d'en publier de pompeuses figures, et de représenter à grands frais les oiseaux les plus brillans et les plus rares; vain luxe très-nuisible à la science, puisqu'il ne contente que les yeux des riches qui peuvent se procurer seuls ces ouvrages très-dispendieux. « L'habileté des naturalistes, dit Bacon (1), « a brillé surtout par un étalage opulent d'objets très-superflus (et s'est, pour ainsi dire, bouffie de représentations

(1) *De Augmentis Scientiarum*, l. 2, c. 3. Industria scriptorum enituit; ita tamen, ut potius luxuriata sit in superfluis (iconibus animalium aut plantarum et similibus intumescens) quam solidis et diligentibus observationibus ditata, quæ ubique in historiâ naturali subnecti debebant.

« somptueuses d'animaux, de plantes et de choses sembla-
« bles), plutôt qu'elle ne s'est enrichie d'exactes et de soli-
« des observations; ce qui devrait être partout le véritable but
» de l'histoire naturelle. » Aussi, l'excessive multiplication
des espèces, des variétés qu'on se plaît à entasser, doit né-
cessairement étouffer la science, et ne lui fait pas faire un
seul pas de plus, puisqu'on n'en peut réellement tirer aucun
fait important, aucune remarque utile; tout ce luxe de
couleurs n'indiquant que des modifications passagères, les-
quelles sont innombrables dans la nature.

Il est certain que la vivacité des couleurs du plumage est
un caractère particulier aux oiseaux mâles, et il suit encore
de là que les races les plus brillantes sont, en général, les
plus ardentes en amour, et, pour ainsi dire, les plus mascu-
lines, tandis que les espèces à nuances ternes, sont plus
féminisées. Les pays chauds nourrissent des oiseaux à couleurs
vives et éclatantes. Ceux des pays froids ont leur plumage
pâle et déteint, parce que la chaleur augmente autant l'ar-
deur amoureuse que le froid la diminue. Il résulte aussi de
cette cause, que les espèces seront plus nombreuses en
mâles dans les régions ardentes, et plus abondantes en fe-
melles dans les contrées froides. Nous voyons, en effet,
que les races aquatiques, les palmipèdes, les scolopaces,
les oiseaux de rivage, dont le plumage est, en général,
grisâtre, terne, sale et livide, et qui ont plus de femelles que
de mâles, habitent principalement vers les climats des pôles;
tandis que les oiseaux grimpeurs, les insectivores, les perro-
quets, les pics, les colibris, les oiseaux de paradis, les tou-
cans, les grimpereaux, etc., dont le plumage a le plus brillant
éclat et la plus riche variété de teintes, ont aussi dans leurs
espèces plus de mâles que de femelles, et habitent presque
exclusivement sous les climats chauds. La pâleur, la blancheur
des nuances annonce donc l'affoiblissement, l'effémation;
et la domesticité, qui est une dégradation, commence pres-
que toujours chez les individus par la dégénération des cou-
leurs, témoins les serins des Canaries, les pigeons, etc.

On remarque, en effet, que les oiseaux des pays froids
sont polygames, parce qu'il y a peu de mâles pour beaucoup
de femelles dans chaque espèce; tels sont les canards, les
oies et les scolopaces, comme les vanneaux, les gallinacés, etc.
Les oiseaux des pays chauds ayant beaucoup de mâles et peu
de femelles, sont monogames; c'est précisément le contraire
de ce qui a lieu dans l'espèce humaine (*V. HOMME*); car la
chaleur, à l'égard des oiseaux, fait diminuer le sexe mâle,
et le froid fait augmenter le sexe femelle; mais aussi dans
les familles polygames, les mâles sont plus vigoureux que

dans les familles monogames; ce qui étoit nécessaire, afin de compenser par-là le défaut du nombre.

Les mâles polygames sont moins attachés à leurs femelles que les monogames, parce qu'une affection trop partagée est moins vive et moins durable; aussi, à l'époque de la ponte, ceux qui ont plusieurs femelles leur abandonnent le soin de la couvée et de la nourriture des petits; on voit même les mâles les plus ardens casser et disperser les œufs, pour forcer les femelles à se livrer à de nouvelles amours; telle est la perdrix mâle; car on sait que tous les oiseaux recommencent leur ponte et font une nouvelle couvée, quoiqu'un peu moins abondante que la première, lorsque celle-ci a été détruite; ils la recommencent même plusieurs fois lorsqu'il est nécessaire, et que la saison n'est pas trop avancée.

Au reste, ces mâles polygames sont des tyrans jaloux; ils usent de la force avec leurs femelles, et les rassemblent en espèce de sérail, dont ils veulent être les uniques possesseurs; s'il survient un concurrent, voilà la guerre allumée; les coqs, les cailles, les perdrix, les paons de mer, beaucoup d'échassiers, et, en général, tous les mâles polygames sont naturellement hardis, colères, et toujours prêts au combat; c'est aussi pour cela que la nature leur a fourni des armes, telles que des ergots à la plupart des gallinacés mâles, des casques aux casoars, aux peintades, etc., des aiguillons aux ailes des pluviers, vanneaux et jacanas, outre le bec et les ongles; mais les monogames ayant chacun à peu près une femelle qui leur suffit, se battent plus rarement; ils s'attachent à leur compagne, l'aident à construire son nid, la soulagent à leur tour des fatigues de l'incubation, la réjouissent de leurs chants, lui apportent de la nourriture, dégorgent à leurs petits la pâtée, enfin, contractent une union intime, forment une famille où les agrémens et les peines sont mis en commun et également partagés; douce communauté, où des époux fidèles n'ont qu'un même sentiment et qu'un même cœur, et où l'amour allège tous les maux! Tels sont les tourterelles, les ramiers, les perroquets, les pics, les petits oiseaux chanteurs, etc., tandis que l'ardent gallinacé, à la voix éclatante, hérissant ses plumes, redressant sa crête, ouvrant les ailes et levant la tête, regarde fièrement son adversaire; il le défie sur l'arène, et le frappe à coups redoublés, jusqu'à ce qu'il l'ait réduit à une fuite honteuse; quelquefois même, insolent dans sa victoire, il le traite en efféminé, et vient en triomphe dans son sérail, y satisfaire ses immenses désirs, et châtier ses épouses rebelles (1) ou infidèles

(1) Les femmes aiment beaucoup les hommes violens, robustes.

à ses lois. Si les oiseaux monogames sont plus tendres, les polygames sont plus ardents; au contraire de ce qui s'observe chez les hommes, ou les monogames sont plus ardents et plus belliqueux que les polygames.

Les changemens qu'on observe chez les oiseaux à l'époque de leurs amours, sont fort remarquables; car ayant examiné un moineau mâle et sauvage dans le temps de la ponte et de l'amour, j'ai trouvé qu'il avoit des caractères assez différens d'un autre moineau mâle observé vers la fin de l'été.

Le premier avoit un plumage plus vif, plus lustré que le second; sa chair étoit aussi plus ferme, et même coriace; ses muscles étoient gros et d'un rouge noir, presque sans graisse; mais surtout son larynx, sa trachée-artère, paroissent plus nourris et mieux développés; son bas-ventre étoit plus dur et son anus plus renflé; ses testicules étoient fort gros; sa complexion, en général, étoit très-solide, son bec noir et fort pointu. Au contraire, l'autre moineau avoit un plumage presque déteint, mal en ordre, une chair assez molle, comme fanée, d'une couleur rouge pâle; sa glotte étoit moins grosse, son bas-ventre fort large, ses testicules tout flétris, presque oblitérés; son bec de couleur plombée; et la texture de son corps étoit, en général, moins ferme. Aussi les volatiles après l'époque de leurs amours, sont moins vifs, moins robustes, moins gais qu'auparavant; ils ne chantent presque plus, et ne se meuvent plus avec cette rapidité, cette hardiesse, qu'ils faisoient éclater au temps de leurs plaisirs; il en est de même de toutes les autres espèces d'animaux.

On sait que les oiseaux sont pourvus d'une courte verge, qui leur sort vers l'anus, et qui n'est qu'une espèce de tubercule, en sorte qu'ils n'ont point ordinairement d'intronmission, mais une simple affrication contre les parties de la femelle; cependant l'autruche a une verge assez longue, et creusée en sillon, dans lequel coule le sperme jusqu'à l'orifice de l'oviducte de la femelle; les canards et d'autres espèces de palmipèdes ont aussi une verge assez longue, avec un sillon: de manière qu'il existe une véritable intronmission dans l'accouplement de ces espèces. V. VERGE.

Parmi les quadrupèdes, la vulve des femelles est placée au-dessous de leur anus; mais chez les oiseaux, l'orifice extérieur de l'ovaire est placé immédiatement sur le cloaque ou l'anus. Cette disposition, contraire à celle des quadru-

et courageux, parce qu'ils ont plus d'amour que tout autre. Les femmes de Moscovie, de Lithuanie, etc., aimoient, dit-on, être battues autrefois de leurs maris; elles savoient qu'un époux brutal n'est pas le moins ardent en amour, et qu'il rachète bien son défaut par d'autres qualités.

pèdes, est fort utile pour l'oiseau, à cause de la manière dont il s'accouple avec sa femelle. En effet, il ne peut pas se placer aussi avantageusement qu'eux dans le coït, de sorte que la nature a prévenu cet inconvénient par un autre arrangement des parties sexuelles. L'accouplement des oiseaux ne se fait que d'une seule manière, la femelle recevant le mâle sur son dos et relevant sa queue; au reste, la copulation est très-prompte chez ces animaux, mais aussi elle est souvent répétée. Un coq, un moineau, cochent leurs femelles jusqu'à vingt ou trente fois par jour, et ils ne semblent pas en être plus épuisés; toujours même ardeur, mêmes caresses: il est vrai que perdant peu de semence à chaque conjonction, ils semblent n'avoir que des jouissances momentanées; cependant leurs unions sont très-fécondes, et un coq peut, d'un seul coït, féconder tous les œufs qu'une poule doit pondre pendant vingt jours ou même davantage.

Ces tendres caresses, ces doux épanchemens d'amour sont précédés, parmi les oiseaux chanteurs, de vives agaceries, et par ces petits manèges de coquetterie et de pudeur dont les femelles assaisonnent les plus ardentes voluptés; mais parmi les espèces polygames, ces délicatesses d'amour, peut-être plus touchantes que cette passion elle-même, ne sont point connues; l'animal est borné aux seules sensations physiques.

Du Nid et de l'Incubation des Oiseaux.

Au retour du printemps, lorsque les jeunes zéphyrus réchauffent les airs et les plantes de leur haleine, lorsqu'un doux soleil fait épanouir les germes et les fleurs, l'oiseau commence à chanter ses amours. Assis sous la ramée des forêts, il exhale, dès le lever de l'aurore, sa plainte et ses soupirs d'amour; tantôt appelant sa bien-aimée au fond des déserts, il lui peint ses désirs et sa vive ardeur; tantôt frappant les airs de chants d'allégresse, il défie ses rivaux au combat. On le voit, ardent à poursuivre sa conquête, lui prodiguer ses soins, la soulager, la nourrir, la défendre, charmer les peines maternelles par de douces romances; peut-être raconte-t-il à son épouse et à ses enfans l'histoire de ses pères, leurs voyages, leurs aventures; peut-être l'hirondelle qui gazouille avec ses petits, leur enseigne-t-elle leurs migrations futures, leur décrit-elle le passage des mers, les lieux de repos, les pays qu'ils doivent parcourir un jour; et si les oiseaux ne parlent et ne raisonnent pas à notre manière, qui sait tout ce qu'ils peuvent connoître et tout ce qu'ils se disent entre eux dans ces entretiens ou ces gazouillemens, ces discours, et parmi ces bruyantes assemblées qu'ils tiennent

sous le feuillage des bois ? Qui peut deviner tout ce qui se passe dans ces asiles , les intrigues d'amour , les adultères secrets , la police , les lois , les mœurs de cette république aérienne , de ces peuples nomades , qui vivent dans les vastes champs de l'atmosphère ?

L'oiseau volage ne pouvoit porter , comme le mammifère , ses petits dans son sein ; la nature y a donc pourvu en le rendant ovipare ; et afin qu'ils pussent aisément accoucher de gros œufs dont la coque ne cède point , comme ceux des reptiles qui sont mous , les oiseaux portent des os ischions et pubis fort prolongés en arrière , ce qui forme le croupion ; c'est dans cette large cavité de leur bassin que les œufs reçoivent leur volume et le blanc qui entoure le *vitellus*. Voyez OËUF.

Chaque espèce ayant son instinct et son industrie particulière , fait son nid à sa manière ; les palmipèdes placent le leur , soit à terre , soit entre des joncs et à la proximité des eaux ; les oiseaux de rivage le déposent près des lieux marécageux ou le cachent à terre entre des herbes touffues ; les gallinacés , dans les sillons et sur les collines ; mais tous ces volatiles étant en général polygames , et les mâles abandonnant aux femelles la ponte , qui est communément fort nombreuse , ils ne font presque aucun nid et se contentent de quelques amas de paille , de feuilles , etc. , pour y déposer leurs œufs ; l'autruche , le casoar , laissent même les leurs sur le sable nu et échauffé par le soleil ; mais le tadorne (espèce de canard) , des pingouins et des manchots placent leurs œufs dans une espèce de terrier qu'ils creusent comme les lapins ; d'autres oiseaux d'eau suspendent leurs nids entre des joncs et à la surface de l'onde , comme les grèbes ; ceux-ci construisent les leurs dans des fentes de rochers ou sur des tertres , tels sont les goëlands , les cormorans , les mouettes ; le flamman bâtît le sien en espèce d'île de terre glaise au milieu de l'eau , et il est assis dessus pour couvrir , parce que la longueur de ses jambes ne lui permet point de s'accroupir jusqu'à terre. Les cigognes placent leurs nids sur les toits des maisons , et les hérons dans les hautes forêts.

En général , les gros oiseaux , et surtout les espèces qui ne perchent pas d'ordinaire , comme les gallinacés , les échassiers et les palmipèdes , ne construisent que des nids assez peu industriels , posés le plus souvent à terre entre des herbage.

Mais ce sont surtout les espèces monogames qui construisent les nids les plus parfaits et les plus artistement disposés. Nos pinsons , nos chardonnerets , forment des nids bien tissus au-dehors , chauds et douillets au-dedans , de

forme hémisphérique, et les fixent avec beaucoup d'art entre les branches des arbres; le bouvreuil a soin, surtout, de n'y pratiquer une ouverture que du côté le moins exposé au vent; la huppe, les pics, les roitelets, placent le leur dans des creux d'arbres; le loriot suspend le sien aux bifurcations des branches, et le recouvre comme un havre-sac; l'hirondelle est surtout admirable par la forme du sien, qu'elle colle dans les angles des fenêtres et des cheminées, et qu'elle maçonne assez solidement en terre, liée avec des pailles, du crin, et garnie de plumes ou de duvet en dedans; elle n'y laisse qu'une petite ouverture sur le côté. Le remiz, espèce de petite mésange, a l'art de tisser le duvet des chatons du saule, du peuplier, de la fleur du chardon, du pissenlit, d'en fabriquer un feutre épais, une espèce de drap dont il fortifie la trame par des filamens de plantes, et de lui donner la forme d'une poire creuse, ouatée à l'intérieur du même duvet non ouvré. Sur le côté est placée l'ouverture, garnie d'un rebord que l'oiseau peut fermer; mais il a surtout l'adresse d'attacher ce nid, avec la filasse du chanvre et de l'ortie, à une branche mobile et suspendue sur une eau courante, de sorte qu'aucun animal, comme le rat, le lézard, la couleuvre, ne peut détruire sa famille. D'autres mésanges, telles que la penduline, celle du Cap de Bonne-Espérance, le guit-guit, plusieurs espèces de gros-becs, mettent en œuvre toutes les ressources de l'architecture pour loger leurs petits; des espèces de carouges attachent leurs nids sous le feuillage des bananiers; quelques-uns construisent en commun des maisons nombreuses et divisées en quatre cloisons ou chambrés pour loger plusieurs familles; et afin qu'elles ne se gênent pas mutuellement, ils tracent des corridors, des chemins détournés, pour que chacun puisse se rendre à son nid. Les caciques forment le leur en manière de gourde, et le suspendent comme des girandoles nombreuses sur les mêmes arbres. Les anis des savanes pondent et couvent en commun dans de grands nids à compartimens et couverts de feuillage. Les yapous suspendent leurs nids en forme d'alambics, comme des lampions, aux arbres de l'Amérique méridionale. Ceux des baltimores ressemblent à des bourses à deux ouvertures; les petits figuiers à cou jaune pendent leurs nids aux branches flexibles des saules, et le couturier (*motacilla sutoria*) a l'adresse de coudre une feuille détachée d'un arbre à une autre feuille placée à l'extrémité d'une branche, en forme de hotte, pour placer sa tendre couvée. Le nid du baglasecht (*loxia philippina*, Linn.) est un boyau tourné en spirale comme un nautile, et suspendu aux extrémités des branches ainsi que celui du toucnam-courvi, du nelicourvi, etc. (Voy. son his-

toire dans *Buffon*, édit. de Sonnini, tom. 47, pag. 69, addit: par Virey.)

A peine le nid est achevé, que l'oiseau s'occupe de la ponte, et si on lui enlève ses œufs à mesure qu'il les dépose, il en pond une plus grande quantité; mais le nombre, quoiqu'indéterminé, est plus considérable parmi les espèces polygames, tels que les gallinacés, les palmipèdes, que parmi les races monogames; ainsi les oiseaux de proie, comme l'aigle, le vautour, le faucon, pondent deux ou quatre œufs au plus à chaque nichée; la plupart des plongeurs, des manchots, le dronte, etc., ne mettent bas qu'un œuf, mais qui est fort gros.

Les oiseaux rapaces sont moins féconds que les autres espèces, et surtout que les petites races de granivores et d'insectivores. Il semble que la nature, contre l'injustice de notre état social, réproûve les déprédateurs, et ne favorise que les espèces douces et innocentes; d'ailleurs celles-ci trouvent dans le règne végétal une pâture facile et abondante que n'ont pas les oiseaux de proie; on les évite; les petits volatiles les guettent et dénoncent leur approche, comme celle des brigands.

Les œufs des oiseaux aquatiques sont aussi plus gros que ceux des espèces terrestres; ils ont d'ailleurs beaucoup de jaune, d'une couleur très-foncée, et d'un goût moins agréable que les autres; on préfère en aliment les œufs féconds à ceux qui sont stériles, parce qu'ils ont plus de saveur.

Les poules ne sont pas seules exposées à pondre des œufs non fécondés, que les anciens nommoient *ova subventanea*, et les Grecs *ὄα ὑπερέμεια*, parce qu'ils les croyoient produits par l'influence d'une espèce de vent, d'un zéphyr. C'est ainsi qu'on disoit que le vent fécondoit les cavales de l'Épire, belle allégorie de la vitesse des chevaux qu'elles produisoient. Au moins, il est probable que la chaleur d'un vent printanier pouvoit exciter les poules à pondre sans l'intervention du coq. Les perruches, les litornes, les merles, les serins femelles, etc., nourris en cage avec abondance, et transportés des désirs d'amour que font naître la chaleur de l'été, la privation du mâle, et la solitude, déposent souvent (1) de ces œufs inféconds (V. OEUUF). En outre, la couleur des œufs varie suivant les espèces; les uns sont bleuâtres, gris, cendrés, jaunâtres, verdâtres, roux, fauves; les autres sont

(1) Ces désirs non satisfaits sont quelquefois mortels pour l'oiseau mâle ou femelle. Celle-ci a, dans le temps de la ponte, l'ovaire gonflé et comme enflammé par l'orgasme vénérien. Voyez l'article GÉNÉRATION.

tantôt tachetés, pointillés, peints, panachés, teints de diverses nuances; ceux-ci sont presque ronds, ceux-là plus ovales et plus pointus (1). V. OEUFS.

C'est un attachement bien singulier pour un animal volage et remuant comme un oiseau, que celui qu'il montre pour couvrir ses œufs. (*Cherchez l'article INCUBATION.*) Cette pauvre mère, toute la journée accroupie sur eux, oublie même le besoin de manger; toute entière à cet instinct, dont la cause est incompréhensible, elle passe les heures, les jours, les semaines sans se rebuter; elle s'offre même généreusement aux mains des ravisseurs pour sauver sa chère famille. La perruche, la cane, ne sortent point de dessus leurs œufs sans s'arracher des plumes du ventre pour les couvrir; les casoars, les émous, recouvrent les leurs de feuilles sèches; et dans plusieurs espèces, comme chez les pigeons, le mâle vient couvrir à son tour, ou bien apporte de la nourriture à la femelle, et l'égaie par ses chansons, l'amuse par ses petits entretiens, la soulage par de tendres caresses. Une exception remarquable est celle du coucou, qui va déposer ses œufs dans le nid d'une espèce étrangère, comme dans celui de la fauvette, de l'alouette, du rossignol, commettant ainsi à d'autres le soin d'élever et de nourrir sa lignée, qu'il ne peut pas couvrir lui-même. Voy. l'article COUCOU.

La durée de l'incubation varie non-seulement suivant les espèces d'oiseaux, mais elle dépend encore de la température que les œufs éprouvent; de sorte que le froid peut retarder la sortie des petits, et la grande chaleur peut l'accélérer. Il ne faut qu'onze jours aux œufs de mésange; les pigeons en demandent environ dix-huit, les poules vingt-un, plusieurs scolopaces, vingt-huit à trente, ainsi que les palmipèdes, l'oie, le cygne, etc. Il faut, dit-on, jusqu'à cinquante-sept jours aux œufs du harle huppé pour éclore. D'ailleurs, la chaleur de l'oiseau n'est pas indispensable pour l'incubation, puisqu'on fait éclore des œufs par une chaleur artificielle; et l'on sait que Livie, femme d'Auguste, étant enceinte, voulut couvrir un œuf sur son sein jusqu'à la sortie du poulet, croyant deviner par le sexe de celui-ci, si elle seroit mère d'un fils ou d'une fille; et le hasard voulut que l'un et l'autre naquissent mâles.

Afin que le poussin pût fendre aisément la coque où il est emprisonné, la nature lui a donné, les premiers jours de sa naissance, une petite éminence osseuse sur le bec, qui lui sert à rayer et à fendre cette coque, et qui tombe ensuite;

(1) On prétend que les œufs ronds de poule produisent des individus femelles, et les oblongs, des mâles.

prévoyance admirable , qui annonce les vues d'un être intelligent et sage , dans toutes les classes des êtres animés.

De l'Instinct des Oiseaux et de l'Education des petits.

L'incubation des oiseaux répond à la gestation chez les quadrupèdes ; car si les premiers avoient été obligés de porter leurs œufs , comment auroient-ils pu voler avec assez d'agilité pour atteindre leur victime et éviter les dangers ? La nature a donné aux femelles des oiseaux de proie une taille plus grande d'un tiers , une force plus vigoureuse que les mâles , parce qu'elles ont besoin , pour nourrir leur famille , de proie vivante. Les femelles des gallinacés , chargées seules du soin de leur nombreuse progéniture , n'auroient pas pu y suffire , si la nature n'avoit pas doué leurs poussins d'assez d'instinct pour quêter eux-mêmes leur nourriture. C'est aussi vers l'époque de la naissance des petits que les mères déploient toutes les ressources de leur instinct. Tant de tendresse et de peines , prodiguées sans dédommagement ; une sollicitude si vive et si constante pour leur famille , un dévouement si sublime et si généreux dans les plus pressans dangers , nous annoncent assez que ce sentiment si naturel et si doux n'est pas le résultat d'un vain mécanisme d'idées et de sensations , comme veulent le persuader les métaphysiciens , mais plutôt l'effet d'une loi toute divine. Cette hirondelle , qui se précipite dans un édifice en flammes pour en retirer ses petits ; cette poule , qui ne craint point de braver la mort pour défendre ses poussins ; cette timide alouette , qui vient s'offrir au chasseur cruel pour le détourner de sa nichée ; ces petits colibris , qui préfèrent un éternel esclavage avec leurs petits , au bonheur de vivre en liberté ; enfin , ces touchans témoignages d'affection pour des êtres foibles , dans les plus volages des animaux , nous font bien voir qu'il existe dans tout ce qui respire une céleste et sainte impulsion de ce grand Etre , qui veut la perpétuité et le maintien des espèces. C'est ici qu'on reconnoît l'œuvre de la Divinité dans tout son éclat : *digitus Dei est hic.*

C'est aussi dans l'éducation de leurs petits que les oiseaux sont admirables. Avec quelle assiduité le père et la mère leur apportent de la nourriture ! leur dégorgerent la pâtée à demi-digérée , pour qu'elle ne fatigue pas tant leurs jeunes estomacs ! Comme ils leur enseignent avec plaisir d'aimables chansons ! Comme ils leur montrent peu à peu l'art de s'élever dans les airs ! Comme ils mesurent leurs forces à celles de leurs tendres nourrissons ! Quelle douleur lorsqu'on leur enlève cette chère famille , objet de leur amour ! Jamais la femme n'a conçu de plus doux sentimens pour son fils nou-

veau-né; jamais l'épouse ne fut plus fidèle à son époux que la colombe. Cet aigle féroce, ce vautour impitoyable, sont pourtant aussi attachés à leurs petits que la fauvette; ce triste hibou, au fond de sa caverne, soigne ses fils comme le sont les enfans des hommes, sans réclamer le salaire de ses peines. Tout aime sur la terre: l'oiseau dans les bois, le quadrupède dans les champs, le poisson dans l'onde, l'insecte sous le sable; tout être sensible a soin de sa famille; la femme elle seule, dérogeant à cette loi première de la nature, abandonne son nouveau-né au sein d'une nourrice mercenaire et aux bras d'une esclave étrangère.

Ce n'est point par un sentiment dénaturé, comme on l'a pensé, que les espèces rapaces, après avoir nourri quelque temps leurs deux petits (car elles n'en font guère davantage à chaque portée), les chassent du nid sans pitié. C'est une commune habitude pour tous les carnivores, d'exciter leur jeune lignée à se procurer d'elle seule sa proie; ils l'v ont déjà façonnée et préparée, en lui apportant des victimes; c'est donc la leçon utile de la nécessité et de l'expérience d'une vie active et entreprenante que les pères transmettent ainsi à leur progéniture, par cette expulsion, en apparence barbare et digne d'un cœur atroce. Aussi la corneille, en chassant ses petits, les conduit, les dirige quelque temps encore vers leur pâture.

Nous voyons d'ailleurs poindre dans le jeune oiseau encore au nid cet instinct qui doit déterminer son genre de vie. L'aiglon a déjà des traits du caractère altier et sanguinaire de l'aigle, et l'humble poussin, sortant de la poussinière, sait déjà gratter la terre et en recueillir le grain; la petite hirondelle essaie ses ailes rapides et s'exerce d'avance pour les longs voyages qu'elle doit entreprendre; le jeune cygne aime déjà se baigner dans le cristal du ruisseau, frapper l'onde de ses pieds faits en rame, et apprend à se dessiner avec grâce sur la surface tranquille d'un étang. Chaque espèce choisit son domaine, suit l'impulsion de son instinct, développe ses petits membres, et présente dès lors l'aspect de la vigueur et de l'adresse; les père et mère admirent cette nouvelle génération qui se montre digne de leur succéder. V. INSTINCT.

De l'Intelligence et des Mœurs naturelles des Oiseaux.

Les oiseaux ont plus tôt acquis leur perfection que les quadrupèdes, soit parce qu'ils sont naturellement plus vifs et plus précoces, soit que la nature ait voulu abrégé le terme de leur enfance en faveur de leurs besoins et des dangers qu'ils ont à craindre; car leur courte société avec leurs parens ne permet point de recevoir tous les développem^{ens}.

d'intelligence qui dépendent de l'association des individus. Les vols de grues, les compagnies de perdrix, les troupes d'oies, de vanneaux, enfin les réunions des oiseaux n'étant que des rassemblemens informes dont les individus ont peu de relations entre eux, ne développent pas beaucoup le sens interne de ces animaux. On n'observe pas chez eux autant d'industrie, excepté l'art de faire leurs nids, que chez les quadrupèdes, soit qu'ils soient moins heureusement organisés, soit qu'ils aient moins d'aptitude à s'instruire. Cependant les perroquets, et plusieurs autres races, montrent naturellement un certain esprit, et beaucoup d'oiseaux chanteurs apprennent facilement à imiter, et même à contrefaire la voix des autres espèces. Le chardonneret en cage s'instruit à exécuter plusieurs petits tours; et l'on montrait, à Paris, en l'année 1803, des perroquets appris à faire plusieurs exercices amusans. On sait jusqu'à quel point le gosier flexible des oiseaux chanteurs se prête à l'imitation des chants et de la voix humaine, et quel est l'attachement familier des serins, des fauvettes, et d'autres charmantes petites espèces. Elles joignent à leur gaité naturelle une sorte d'espièglerie dans leurs habitudes et de petits caprices; car aucun animal n'est aussi volontaire, aussi indépendant que l'oiseau: c'est la suite de son extrême vivacité.

On doit observer que l'intelligence des volatiles est plus considérable à mesure que l'on remonte des palmipèdes, par les échassiers et les gallinacés, aux oiseaux percheurs, aux rapaces, aux passereaux, et surtout aux picoïdes, aux coraces, aux grimpeurs. En même temps, ces derniers oiseaux ont le cou moins long, une tête plus grosse, à proportion du corps, que les palmipèdes, les échassiers, les gallinacés. Ils ont aussi une cervelle beaucoup plus volumineuse. Il est donc manifeste, de même que parmi les mammifères, qu'on doit placer aux premiers rangs les perroquets, puis les autres oiseaux assez intelligens et dociles, tandis que l'on doit reculer vers les dernières lignes ces oies stupides, ces sottes bécasses, ces autruches imbéciles qui portent sur un long cou une cervelle débile, recevant à peine quelques lueurs d'entendement et fort peu de sang. Si la nature, en effet, comme nous le démontrerons plus loin, a donné le premier rang à l'homme sur la terre, non à cause de sa taille ou de sa force corporelle, qui sont beaucoup moindres que celles d'une multitude d'animaux, mais par sa haute supériorité d'intelligence, nul doute que les espèces les plus perfectionnées naturellement, dans leurs facultés intellectuelles et morales, n'aient le droit de réclamer les premiers rangs dans leurs classes.

Ainsi, l'on peut enseigner aux perroquets mille choses qui

exigent non-seulement de la docilité et une certaine flexibilité dans l'organisation, mais même beaucoup de mémoire et quelques lueurs de raisonnement. C'est ce que leur montrent les sauvages américains, pour charmer ainsi leurs loisirs et dissiper l'ennui qui se glisse dans la hutte du misérable comme dans les fiers palais des rois.

Le jacana devient encore pour l'homme un serviteur fidèle; il s'apprend à garder ses troupeaux, il fait la ronde, il rappelle de sa grande voix les brebis qui s'éloignent, les ramène à coups de bec. On sait tout l'avantage qu'on retire des éperviers et des oiseaux de proie propres à la fauconnerie. En Chine, les cormorans deviennent d'habiles pêcheurs au profit de leurs maîtres. Dans plusieurs lieux, on respecte les oiseaux qui purgent la terre de reptiles, de vers, d'insectes, et de toute cette vermine dégoûtante ou venimeuse qui la couvre; tel est, au Cap de Bonne-Espérance, le secrétaire qui dévore les serpens, la cigogne qui fait la guerre aux crapauds, aux mulots, etc.; tels étoient l'ibis en Egypte, et plusieurs espèces de grues, de hérons en différens cantons d'Afrique.

D'ailleurs, une infinité d'oiseaux sont doués d'habitudes remarquables; ainsi l'agami, qui est pour ainsi dire ventriloque, fait entendre un son rauque et profond, qu'on croiroit sortir de son anus; la grue, appelée *demoiselle de Numidie*, gesticule, et semble danser; l'effraie et quelques autres oiseaux nocturnes font des gestes singuliers et ridicules pendant le jour; le cincle s'enfonce sous l'eau, et y marche; l'écorcheur et diverses autres pies-grièches embrochent dans les épines les petits oiseaux et les insectes qu'ils prennent, pour les manger au besoin, etc. On assure que les vautours ont un odorat excellent, et les anciens ont écrit qu'après la bataille de Pharsale, les vautours d'Afrique et d'Asie passaient en Europe pour y dévorer les cadavres sanglans, débris de l'ambition d'un usurpateur. On voit les corbeaux suivre aussi les armées. Le pique-bœuf vient sur le dos des bestiaux y chercher les insectes; enfin chaque espèce a son genre de vie. « Leurs habitudes et leurs mœurs, dit l'illustre Buffon, ne sont pas aussi libres qu'on pourroit se l'imaginer. Leur conduite n'est pas le produit d'une pure liberté de volonté, ni même un résultat de choix, mais un effet nécessaire qui dérive de la conformation, de l'organisation et de l'exercice de leurs facultés physiques. Déterminés et fixés chacun à la manière de vivre que cette nécessité leur impose, nul ne cherche à l'enfreindre et ne peut s'en écarter; c'est par cette nécessité tout aussi variée que leurs formes, que se sont trouvés peuplés tous les districts de la nature. L'aigle ne quitte point ses rochers, ni le héron ses rivages; l'un fonde du

haut des airs sur l'agneau qu'il enlève ou déchire , par le seul droit que lui donne la force de ses armes , et par l'usage qu'il fait de ses serres cruelles ; l'autre , le pied dans la fange , attend à l'ordre du besoin le passage de sa proie fugitive ; le pic n'abandonne jamais la tige des arbres à l'entour de laquelle il lui est ordonné de ramper ; la barge doit rester dans ses marais , l'alouette dans ses sillons , la fauvette sous ses bocages : et ne voyons-nous pas tous les oiseaux granivores chercher les pays habités et suivre nos cultures (1) , tandis que ceux qui préfèrent à nos grains , les fruits sauvages et les baies , constans à nous fuir , ne quittent pas les bois et les lieux escarpés des montagnes où ils vivent loin de nous et seuls avec la nature qui , d'avance , leur a dicté ses lois et donné les moyens de les exécuter ? Elle retient la gelinotte sous l'ombre épaisse des sapins , le merle solitaire sur son rocher , le loriot dans les forêts dont il fait retentir les échos , tandis que l'outarde va chercher les friches arides , et le râle les humides prairies. Ces lois de la nature sont des décrets éternels , immuables , aussi constans que la forme des êtres ; ce sont ses grandes et vraies propriétés qu'elle n'abandonne ni ne cède jamais , même dans les choses que nous croyons nous être appropriées ; car de quelque manière que nous les ayons acquises , elles n'en restent pas moins sous son empire. Et n'est-ce pas pour le démontrer , qu'elle nous a chargés de loger des hôtes importuns et nuisibles , les rats dans nos maisons , l'hirondelle sous nos fenêtres , le moineau sous nos toits ? et lorsqu'elle amène la cigogne au haut de nos vieilles tours en ruines , où s'est déjà cachée la triste famille des oiseaux de nuit , ne semble-t-elle pas se hâter de reprendre sur nous des possessions usurpées pour un temps , mais qu'elle a chargé la main sûre des siècles de lui rendre ? »

Hist. nat. des Ois.

Genre de vie , Nourritures des Oiseaux , Mue et Durée de leur vie.

Afin d'offrir une connoissance plus exacte du genre de vie des oiseaux , étude très-importante pour leur classification , nous allons tracer le tableau des nourritures dont chaque genre fait communément usage. Nous avons profité dans ce tableau des savantes recherches de M. Vieillot sur ce sujet , eu y joignant nos propres observations.

(1) Les *perroquets* , dit Catesby , se sont portés dans la Caroline et la Virginie , depuis qu'on y a planté des vergers.

OISEAUX.

- | | | | | |
|-----|---|---|---|---|
| 1. | { | FRUGIVORES,
<i>Scansores.</i> | { | Perroquets, Kakatoës, Ara, Toucan, Scytrops, Musophage, Malkoba, Cassican, Touraco, Rancanca, Coq de roche. |
| 2. | { | BACCIVORES,
<i>Picæ, passerés.</i> | { | Tangara, Coliou, Momot, Grive, Merle, Piranga, Habia, Malimbe, Jaseur, Cotinga, Mainate, Lorient, Barbican, Couroucou. |
| 3. | { | MELLISUGES,
<i>Picæ, L.</i> | { | Colibri, Oiseau-mouche, Guit-guit, Souimanga, Hérotaire. |
| 4. | { | OMNIVORES.
Baies, insectes,
graines, chair.
<i>Picæ.</i> | { | Stourne, Cassique, Quisquale, Carouge, Troupiale, Rollier, Crave, Choquant, Breve, Casse-noix, Manucode, Mainate, Geai, Pie, Corbeau, Corneille, Calao. |
| 5. | { | CARNIVORES
ou
RAPACES. | { | Chouette, Épervier, Autour, Hoiëh, Milan, Busard, Buse, Faucon, Aigle, Gypaëte, Caracara, Vautour, Urubu. |
| 6. | { | INSECTIVORES,
<i>Picæ, passerés.</i> | { | Étourneau, Baltimore, Ictérie, Aguassie, Barbu, Cabésan, Piquebœuf, Mérian, Mésange, Manakin, Fournilier, Sittelle, Talapiot, Batara, Torcol, Jacamar, Pic, Ani, Coucou, Todier, Guépier, Galléas, Grim-pereau, Promerops, Putput, Picucule, Rossignol, Hochequeue, Troglodyte, Fauvette, Roitelet, Pipi, Alouette, Hirondelle, Martinet, Engoulevent, Viréon, Moucherolle, Tyran, Bécarde, Echenilleur, Bagadeil, Drongo, Vanga, Vouroudriou, Toulou-tacco, Pie-grièche. |
| 7. | { | ECORCEURS
de graines,
<i>Passeres.</i> | { | Dur bec, Bec-croisé, Bouvreuil, Moineau, Pinson, Ortolan, Bruant. |
| 8. | { | TRITURATEURS,
granivores,
<i>Gallinæ.</i> | { | Dindon, Paon, Coq, Napaul, Faisan, Argus, Tinamon, Marail, Peintade, Hocco, Pauxi, Rouloul, Gelinotte, Colin, Perdrix, Caille hétéroclite, Ganga, Pigeon, Menure, Monaul. |
| 9. | { | HERBIVORES
et FRUGIVORES
gallinacés. | { | Autruche, Nhandou, Casoar, Outarde, Agami. |
| 10. | { | VERMIVORES,
<i>Grallæ.</i> | { | Echasse, Pluvier, Œdicnème, Sanderling, Vanneau, Tourne-pierre, Jacana, Râle, Marouette, Porphyriion, Gallinule, Foulque, Phalarope, Bécasse, Bécassine, Maubèche, Chevalier, Barge, Courlis, Tantale, Glaréole, Tringa. |

11.	{	REPTILIVORES, <i>Grallæ.</i>	{	Secrétaire, Cariama, Kamichi, Chavaria, Ibis, Jabiru, Ombrette, Courliri, Bec-ouvert, Grue, Cigogne, Hérou, Céréopsis, Sasa.
12.	{	PISCIVORES. palmipèdes.	{	Huitrier, Chionis, Savacou, Spatule, Phœ- nicoptère, Avocette, Rynchops, Grèbe, Alque, Plongeon, Sterne, Guillemot, Mouette, Phaëton, Anhinga, Harle, Pé- lican, Cormoran, Frégate, Fou, Alba- tros, Pétrel, Puffin, Manchot, Maca- reux.
	{	Non palmipèdes.	{	Martin pêcheur? Orfraie? Cincle?
13.	{	HERBIVORES aquatiques, palmipèdes.	{	Oie, Canard, Cygne.

On voit par ce tableau que les oiseaux, non plus que les mammifères, n'ont que trois principaux genres de nourriture, l'animale, la végétale et le mélange plus ou moins considérable des deux; car ce choix dans les alimens n'est pas tellement exclusif, que les granivores ne puissent pas être carnivores, et réciproquement. Toutefois les oiseaux rapaces, tels que les aigles, les chouettes, ne peuvent pas absolument digérer les substances végétales, et leur estomac rejette le pain, par exemple, sans altération; ces espèces mourroient de faim au milieu du grain et des herbes, tandis que des granivores, comme les poules, peuvent digérer quelques matières animales et des insectes. Il est remarquable que les espèces qui se nourrissent de végétaux sont en général plus sociales, et les espèces carnivores plus solitaires. Les *oiseaux de proie*, semblables aux tyrans de la terre, n'ont jamais d'amis; nichés dans le creux d'un rocher, comme ces anciens barons au sein de leurs donjons, ils fondent tout à coup sur leur victime, l'emportent dans leur aire et la dépècent à leur gré, s'enivrent de son sang avec des cris d'une affreuse joie. Quelquefois, méditant une expédition périlleuse, ils s'attroupent comme une horde de brigands; ils convoquent le ban, rassemblent leurs vassaux, s'avancent au pillage en corps d'armée. C'est ainsi qu'on voit en hiver un noir bataillon de *corbeaux* dépecer quelque charogne, et proclamer leur joie par de longs croassemens. Le *vautour* cruel et lâche, n'osant attaquer de front les animaux, se jette sur les infirmes, accable l'enfance et la vieillesse, triomphe du foible, ou se rabat sur des cadavres à demi-pourris; l'*oiseau nocturne* volant sans bruit, frappe sa victime dans l'ombre, l'assassine en traître; mais l'*aigle* généreux déclare à la face du soleil la guerre à ses ennemis, les combat avec générosité,

et, tel qu'Ajax, semble dédaigner une victoire trop aisée ou surprise à la faveur des ténèbres.

Les petits *oiseaux*, au contraire, délicats et aimables comme l'enfance, musiciens charmans, s'appellent, se répondent, se rassemblent en sociétés, en familles, en ménages; ils cherchent la paix et les chansons; ils ne vivent que pour s'aimer, que pour respirer le bonheur de l'existence. Comme ils sont foibles et sensibles, ils se réclament afin de se communiquer mutuellement leurs plaisirs et leurs peines, afin de soulager leur cœur ou de partager leurs jouissances. Comme ils trouvent une nourriture facile, ils n'ont point cet instinct de chair et de sang qui rend le caractère impitoyable; ceux-ci vivent de fruit comme les pythagoriciens ou les gymnosophistes de l'Inde au milieu des campagnes; ceux-là, imitateurs des peuples ichthyophages et navigateurs, se nourrissent des fruits de la pêche, sur les rives de l'Océan; d'autres, habiles chasseurs, atteignent les insectes dans les airs, sur la terre, au sein des bois. L'autruche rivale de l'Arabe, établit sa demeure dans les brûlans déserts de l'Orient, et défie à la course la légère gazelle, en présence des animaux de la solitude. Ailleurs, le merle solitaire, semblable à l'antique Orphée de la fable, chante sa tristesse et ses anciennes amours; il semble redemander aux échos son Eurydice, mais le soupir de la montagne répond seul à ses accens douloureux, tandis que la pâle lune sillonne comme un vaisseau les vagues blanchissantes du ciel, et que l'*oiseau de la mort* gémit dans les cavernes des forêts.

La conformation de chaque espèce correspond à son genre de vie, ou plutôt le détermine; l'*oiseau de proie* est armé de serres acérées, d'un bec crochu, d'intestins courts, d'un estomac membraneux où la chair se dissout aisément sans trituration; tandis que l'*oiseau granivore* n'a que des ongles obtus, un bec rond et émoussé, un jabot pour macérer et attendrir les graines, puis un gésier musculoux, ou garni de deux forts muscles avec des tendons en rayons, propres à les broyer et les réduire en pâte. Entre le jabot qui est placé au-dessous de l'œsophage, au bas du cou, se trouve une seconde poche, le ventricule ou estomac succenturié garni à l'intérieur d'une multitude de petites glandes versant une liqueur pour dissoudre les graines les plus dures. Ce second estomac ne se trouve distinct du gésier que chez les granivores, ainsi que le jabot ou la première poche; mais les oiseaux de proie vivant uniquement de chair ou de poisson, n'ont qu'un gésier peu ou point musculoux, et sans aspérités remarquables à l'intérieur. Les petits *granivores*, tels que les *gros-becs* et les *bruants*, peuvent briser

les graines avec leur bec ; mais en général les oiseaux ne mâchent point leur nourriture ; aussi leur langue est cartilagineuse, et ils sont presque privés du sens du goût ; au moins il est fort obtus chez eux , et ils l'exercent très-peu ; chez quelques espèces la langue est même dure , et un prolongement à demi corné de l'os hyoïde la soutient. Elle a , chez les pics , une grande extension , et une forme cylindrique ; deux appendices ou cornes à sa racine vont s'enfoncer jusqu'au derrière du cou et de la tête de ces oiseaux , et servent à soutenir cette langue , lorsqu'elle s'allonge pour aller saisir ou percer les insectes au fond des fentes d'arbre ; mais il n'en résulte pas un sens du goût plus perfectionné. Par la même raison leur odorat n'est pas fort étendu , car il suit presque toujours le degré de force du sens du goût , dont il n'est pour ainsi dire qu'une extension , une nuance particulière. Caché dans la racine du bec supérieur , il consiste en trois petits cornets cartilagineux , mais non pas avec des sinus pratiqués dans le diploë des os du crâne. Il y a cependant des espèces chez lesquelles l'odorat est très-développé ; tels sont les *corbeaux* , les *calaos* , les *vautours* , qui vivent de charognes , et qui ont besoin d'en éventer de loin les émanations.

Comme les oiseaux sont privés de dents , et qu'ils avalent leurs alimens sans les mâcher , ils ne les digéreroient qu'imparfaitement , si la prévoyance de la nature n'avoit pas placé une sorte de mastication dans leur gésier ou estomac musculéux , surtout chez les espèces granivores ; en effet , ce viscère est garni à l'intérieur d'une paroi cartilagineuse , et pleine d'aspérités. Des muscles robustes comprimant ce cartilage contre les graines contenues dans le gésier , les triturent d'autant plus facilement , qu'elles se sont déjà ramollies dans le jabot , au moyen de l'humeur dont cette poche membraneuse les imbibe. En outre , les gallinacés et les autres granivores ont coutume d'avaler de petites pierres , des grains de gravier qui aident à triturer les semences dont ils se nourrissent , et qui sont ensuite rejetés avec les excréments. Ces petites pierres sont tellement nécessaires à la mastication stomachale , que les navigateurs qui veulent emporter des poules , des faisans , etc. , en Amérique ou aux Indes , sont obligés de mêler quelque gravier dans leur nourriture ; autrement ces oiseaux , digérant mal , tombent dans le marasme , et meurent d'épuisement. V. GÉSIER , JABOT , ESTOMAC.

Lorsque les oiseaux sont malades , on le reconnoît d'abord à leur plumage hérissé , mal en ordre , comme si des frissonnemens de la peau changeoient la position des plumes ; c'est aussi de même , que le poil des mammifères malades n'est plus aussi lisse et aussi poli que dans l'état de santé ; ces

affections malades se remarquent , surtout après la génération et au moment de la mue. Tous les animaux , alors semblables aux végétaux qui s'effeuillent en automne , éprouvent un état de tristesse et de douleur qui en fait périr plusieurs.

Au reste , les oiseaux mangent beaucoup en général , et plusieurs d'entre eux sont même fort voraces. Les piscivores , tels que les *lumes* , les *goëlands* , les *mauves* , les *albatros* , les *pingouins* , les *pétrels* , sont d'une insatiable rapacité ; non contents de se gorger à chaque heure de toute sorte de poissons et de coquillages , ils les revomissent quelquefois pour dévorer de nouvelle proie. Harpies affamées , oiseaux impurs , horde dégoûtante , ils se jettent en troupe sur tout ce qu'ils trouvent , et salissent ce qu'ils ne peuvent emporter. On les voit , ardens au sein des tempêtes , pénétrer d'un regard avide le sein des mers , fondre sur les *baleines* gigantesques , et en dépecer la chair toute vivante , arracher des lambeaux huileux de la chair des *phoques* , frapper les cieux de longues clameurs de joie qui se mêlent au fracas des vagues et aux éclats de la foudre ; tandis que le matelot effrayé jette sa dernière ancre et résiste aux efforts de l'orage , et pendant que les *mouettes* , déployant leurs ailes blanches dans les nuages obscurs du ciel , semblent se jouer parmi les airs comme des feuilles enlevées par l'aquilon , et obsèdent les navigateurs de leurs horribles croassemens.

La plupart des oiseaux changent de plumage une fois par an ; c'est d'ordinaire après la ponte qu'arrive cette mue , comme on l'observe chez les poules vers le mois d'août , époque de tristesse et de maladie pour les oiseaux. Parmi les climats de la zone torride où le soleil , aux équinoxes , ramène la saison des pluies , les oiseaux muent deux fois par an à ces époques , et deux fois par an , ils voient renaitre leurs amours au temps des solstices.

Les oiseaux des climats froids changent aussi deux fois de vêtement ; mais c'est pour prendre , comme plusieurs des mammifères , une parure d'été , et une fourrure d'hiver. Ainsi , les oiseaux d'eau , palmipèdes et échassiers du nord de notre hémisphère , aux approches de l'hiver , se vêtissent d'un édredon blanc , mollet , très-épais et velouté , qui doit les garantir de la froidure , comme le pelage blanc des hermines , des lièvres variables , etc. , en Sibérie. Au contraire , les approches de l'été dépouillent ces animaux d'une robe trop chaude , et ils se vêtissent d'un habit de couleurs plus vives et plus agréables , pour voler à de nouvelles amours. Dans nos régions intermédiaires , ces changemens de plumage ne sont apparens qu'une fois par an. (V. MUE à la suite de l'article MÉTAMORPHOSE.)

Les oiseaux vivent long-temps , bien qu'ils arrivent à leur

dernière grandeur dès la première année , pour la plupart ; ils devoient user promptement leurs forces par les prodigalités de leur amour , et par ces excès de nourriture , par ces mouvemens impétueux qui leur sont si ordinaires ; mais leur complexion est solide , robuste ; leurs os ne se durcissent que lentement , et restent toujours poreux ; de sorte qu'ils ne parviennent qu'avec beaucoup de temps à recevoir ce durcissement complet qui empêche toute réparation et tout accroissement ultérieur. Aussi , les espèces aquatiques , telles que les *palripèdes* et les *oiseaux à longues jambes* , étant d'une texture plus molle et plus flexible , sont aussi les plus lentes à vieillir ; on assure que des *cygnes* parviennent à plus de cent ans ; les *oies* , les *pélicans* , arrivent aussi à une grande vieillesse ; on en dit autant des *grues* , des *cigognes* des bois. Les gallinacés , tels que le *coq* , le *faisan* , le *diindon* , le *paon* , la *perdrix* , peuvent vivre de douze à vingt ans. Les *oiseaux carnivores* , tels que les *vautours* , les *aigles* , les *milans* , les *éperviers* , ont , à ce qu'on assure , une vie extrêmement longue. Les *corbeaux* deviennent , dit-on , encore plus vieux ; mais la *cornicille* vit moins de temps. Des *ramiers* ont vécu jusqu'à cinquante ans , au rapport de quelques auteurs ; mais les *pigeons* et les *tourterelles* ne surpassent guère huit ou neuf ans. Le *moineau* ne vit pas long-temps , à cause de son extrême lasciveté ; le *chardonneret* arrive jusqu'à vingt ans , et le *merle* , quoiqu'il ne soit pas une des plus grandes espèces d'*oiseaux* , vit un fort grand nombre d'années. Pour les *perroquets* , ce sont des espèces extrêmement vivaces , et l'on a des preuves qu'ils passent soixante , ou peut être même quatre-vingts ans.

Habitation et Voyages des Oiseaux.

Buffon a démontré qu'aucun *quadrupède* , et même aucun *oiseau* de la zone torride , n'étoit commun aux deux hémisphères ; de sorte que le nouveau Monde étoit déjà séparé de l'ancien , lorsque les animaux ont été créés. J'ai fait voir qu'il en étoit de même pour les végétaux.

Mais la demeure des oiseaux n'est point circonscrite dans d'étroites limites , comme celle des *quadrupèdes* , parce qu'ils peuvent , à l'aide de leurs ailes , franchir les espaces , et même traverser les mers. Les *oiseaux aquatiques* peuvent aussi s'avancer , tantôt en nageant , tantôt en volant , jusqu'aux contrées les plus éloignées. Cependant chaque espèce adopte une patrie , choisit un climat convenable à sa nature , et lorsque le changement des saisons la force à chercher , sous de nouveaux cieux , une patrie analogue à la première , ce n'est que pour un temps ; ces oiseaux retournent dans leur chère patrie , ramenant avec eux leurs plaisirs et leurs amours. Voyez ce que nous

avons dit de la **MIGRATION** à cet article , où nous traitons de tous les changemens de demeure des diverses classes d'animaux.

Les oiseaux semblent plus appartenir à l'air qu'à la terre ; ils forment des républiques ambulantes qui traversent l'atmosphère à des époques régulières , montent sur l'aile des vents , exécutent des évolutions aériennes , tantôt se présentent en phalange , tantôt se disposent en triangle , ou s'étendent en front de bataille , ou se dispersent en escadrons légers. La terre et ses climats ont moins d'influence sur eux que sur les quadrupèdes , parce qu'ils habitent presque toujours dans les mêmes températures , et passent l'hiver dans les climats chauds , et l'été dans les pays froids. Ces flux et ces reflux d'oiseaux qui circulent en longues bandes dans l'atmosphère , qui établissent une sorte de communication entre toutes les contrées , forment une sorte d'équilibre de vie : les pays chauds envoyant pendant l'été leurs oiseaux dans les régions glaciales et les pays froids envoyant alors les leurs en échange , l'oiseau connoit , par un instinct admirable , les vents qui lui conviennent , le temps qui lui est favorable ; il prévoit de loin l'arrivée des frimas ou le retour du printemps , par la science des météores qu'il apprend en vivant sans cesse au milieu des airs. Il dirige sa route sans boussole ; ancien aéronaute de la nature , il parcourt le domaine de l'atmosphère , visite l'empire de la foudre , se plonge dans l'épaisseur des nuages , surmonte la région des tempêtes , et voit l'animal et l'homme rampans dans la boue de la terre , tandis qu'il respire l'éther des cieux et qu'il s'élance vers l'astre du jour. Enfin , il descend avec le zéphyr sur une terre hospitalière ; en la saluant de ses chants , il y trouve sa nourriture toute préparée des mains de la Providence , des asiles sûrs , des bocages frais , des bois , des montagnes , où il reprend l'habitation choisie les années précédentes , où il reconnoît le nid de ses amours , le berceau de sa naissance. La cigogne retrouve son ancienne tour , le rossignol son bosquet solitaire , l'hirondelle sa fenêtre , le rouge-gorge le tronc mousseux de son vieux chêne (1) , et le traquet son buisson.

« Toutes les espèces de volatiles qui disparaissent en hiver
 « ne changent pas pour cela de demeure ; quelques-uns se
 « retirent dans des lieux écartés , dans quelque antre désert ,

(1) Linnæus dit qu'un *étourneau* vint pondre pendant huit années dans le même tronc d'aune , quoiqu'il émigrât chaque hiver. Spallanzani , ayant attaché un fil rouge aux pattes des *hirondelles* qui nichoient à ses fenêtres , les vit revenir pendant plusieurs années de suite.

« quelque rocher sauvage ou une forêt antique. Tels sont les « étourneaux, les loriots, les coucous, les corneilles mante-
« lées, frayonnes, choucas, mauvais. Ils sortent de leurs re-
« traites à la fin de l'hiver, et se répandent alors dans la
« campagne.

« D'autres familles d'oiseaux n'émigrent pas véritable-
« ment, mais se contentent de s'avancer de proche en pro-
« che dans les contrées méridionales, à mesure que la froi-
« dure les poursuit. Ces espèces appelées erratiques, telles
« que des pinsons d'Ardenues, des alouettes, des proyers,
« des ortolans, des draines, des litornes et autres races fru-
« givores, surtout les perroquets, vont en troupes, mendiant
« pour ainsi dire leur nourriture sur leur passage; semblables
« à certains peuples qui émigrent chaque hiver et vont re-
« cueillir le superflu des pays riches. » (V. nos add. aux
Oiseaux de Buffon). D'autres, tels que l'oiseau de riz, et
plusieurs espèces de perruches, suivent les pays cultivés et se
répandent avec les habitations des hommes.

Les oiseaux qui émigrent chaque année partent en automne
et reviennent au printemps, comme d'autres partent au prin-
temps pour retourner en automne. Nos races insectivores, et
plusieurs granivores, ne trouvant plus, à l'entrée de l'hiver,
qu'une terre privée de ses productions, dépouillée de sa ver-
dure, n'offrant plus que l'image de la dépopulation et de la
mort, sont obligées de s'enfuir dans des climats plus pros-
pères. L'hiver, saison de douleur, nous présente les campa-
gnes désolées, les quadrupèdes confinés dans leurs tanières
hybernales, ou sous quelque roche solitaire; les reptiles as-
soupis dans leurs souterrains; les poissons emprisonnés sous
des plafonds de glace; les coquillages enfouis dans la vase;
les insectes, les vers engourdis, morts ou cachés, l'herbe flé-
trie, toute la nature attristée par les frimas; alors l'oiseau se
prépare à voyager; l'hirondelle s'appelle sur les toits dès l'é-
quinoxe d'automne, rassemble ses enfans, sa famille; elle
prend le jour et l'heure; rien ne l'arrête; elle part en troupes
à point nommé, avec le rumb de vent qui lui convient.

Dans un sage conseil par les chefs assemblé,
Du départ général le grand jour est réglé;
Il arrive. Tout part: le plus jeune peut-être
Demande, en regardant les lieux qui l'ont vu naître,
Quand viendra ce printemps par qui tant d'exilés
Dans les champs paternels se verront rappelés.

L. RACINE fils.

Malheur aux imprudens restés dans le pays natal, soit à
cause de la foiblesse de l'âge, soit par négligence! Ils traî-

ment leur malheureuse existence en proie aux horreurs de l'indigence , au milieu des neiges et des frimas (1).

Mais si les hôtes de l'été fuient nos bois en automne, c'est alors qu'arrivent les peuples de l'hiver. Par un temps sombre et grisâtre, on voit passer dans les brouillards de l'air les détachemens de bécasses, de vanneaux, de pluviers; ils sont suivis de bandes triangulaires de grues, de cigognes, de sarcelles, d'oies et de canards sauvages. Ils s'abattent, soit dans les prairies inondées, soit dans les marais remplis de joncs, ou se répandent dans les clairières des bois humides, dépouillés de leur feuillage. Ils exhalent par instans des clameurs mélancoliques; leur voix est triste comme l'hiver qu'ils ramènent, comme le murmure de la bise dans les forêts effeuillées. C'est une observation curieuse de voir les grues retourner et revenir chaque année avec une merveilleuse exactitude, les mêmes jours. V. MIGRATION des oiseaux.

Les *oiseaux palmipèdes* et ceux de rivage nous arrivent en hiver, et des contrées septentrionales. Lorsqu'ils retournent au printemps dans leur humide et froide patrie, d'où les glaces les avoient chassés, nous voyons revenir avec les mois des fleurs et des beaux jours, nos charmans oiseaux insectivores et granivores. Ils retournent des contrées méridionales dans leur pays natal, où l'amour de la patrie, l'espérance de nouvelles amours, d'une abondante nourriture, les rappellent. La faim les a fait fuir, l'amour les ramène. La caille, le biset, le rollier, la fauvette, le loriot, le rossignol, nous apportant les plaisirs de l'été et leurs chants d'amour, viennent séjourner un semestre pendant la belle saison.

C'est à l'époque des équinoxes que s'exécutent ces grands voyages d'oiseaux; c'est aussi le temps où les grands vents règnent, comme si la nature les destinoit à transporter dans de nouvelles contrées ces légers enfans de l'air. La froidure repoussant les oiseaux des régions polaires dans des climats plus tempérés, elle renvoie ceux des climats tempérés dans les pays chauds; mais à l'annonce de l'été, les climats chauds renvoient aux pays tempérés leurs habitans aériens, et les

(1) La femelle du *pinson* émigre la première dans l'Europe méridionale, et revient trouver le mâle au printemps. Ce n'est pas la rigueur de la froidure qui oblige les *oiseaux* à voyager, puisque nos *roitelets*, quoique très-petits, supportent très-bien les plus fortes gelées; mais c'est le défaut de nourriture suffisante. Au reste, les voyages les plus longs se font promptement; et lorsqu'il faut traverser des bras de mer, les *oiseaux* se reposent dans les îles. C'est ainsi qu'on voit arriver chaque année des passages nombreux de cailles dans les îles de l'Archipel. Ce qu'on rapporte de l'immersion des *hirondelles* sous les eaux, pendant l'hiver, me paroît dénué de toute vraisemblance.

pays tempérés renvoient aux régions froides leurs tristes peuples. Il se fait donc un refoulement général des oiseaux vers la zone torride en hiver, et une expansion générale vers les pôles, en été.

La figure triangulaire et isocèle que prennent les vols d'oiseaux voyageurs, est la plus favorable pour fendre les airs ; l'oiseau placé à la pointe est le plus fatigué de la bande ; aussi chacun prend cette place à son tour. Les émigrations des poissons se font dans le même ordre ; le plus robuste se met à la tête ; les autres mâles se placent ensuite ; les femelles et les jeunes se tiennent derrière. Lorsque le vent rompt les rangs des cigognes, elles se resserrent en cercle ; ce qu'elles exécutent aussi lorsqu'un aigle les attaque.

Quelles que soient les émigrations des oiseaux, ils adoptent cependant une patrie. Les palmipèdes, tels que les pingouins, les manchots, les pétrels, les guillemots, les albatros, les harles, les oies et canards, les mauvis et les goëlands se tiennent de préférence dans les régions glaciales et les mers polaires ; ils sont entièrement aquatiques. Les oiseaux de rivage, tels que les poules d'eau, les grèbes, les hérons, les courlis, les bécasses, les vanneaux, les cigognes, les grues, cherchent les lieux marécageux, les pays couverts, humides et froids ; ce sont des oiseaux à longues jambes, et qui fouillent dans la fange avec leurs longs becs (1). Ils supportent moins les grands froids que les palmipèdes ; aussi se rapprochent-ils davantage des pays tempérés. Les gallinacés habitent les champs, les terrains secs ou même les collines, les vallons chauds, et ils aiment à se rouler dans la poussière ; aussi les nomme-t-on oiseaux pulvérateurs. Les petits granivores et insectivores, tels que les moineaux, les gros-becs, les fauvettes, les moucherolles, les becs-fins, etc. ; cherchent les bosquets, les buissons, les broussailles, avec les espèces qui, comme les loriots, les merles, les grives, les étourneaux, se plaisent dans les bois, les taillis des pays tempérés, et ne volent qu'à une médiocre hauteur dans l'atmosphère. Les oiseaux de proie, comme les vautours, les hiboux, les aigles, les éperviers, les faucons, les milans et les buses, se tiennent vers les rochers ; les montagnes, les lieux élevés et solitaires. Enfin les oiseaux grimpeurs, tels que les pics, les

(1) La nature a donné, par une singulière prévoyance, la faculté de sentir à l'extrémité du bec de ces oiseaux, au moyen d'un rameau nerveux de la cinquième paire qui vient s'y épanouir. Cette sensibilité étoit nécessaire à ces races, parce que leur vue ne peut pas percer au travers de la boue pour y reconnoître leur proie, aussi ont-ils une vue courte et mauvaise, qui leur sert peu. V. BEC.

toucans, les huppés, les coucous, et, sous les tropiques, les nombreuses familles de perroquets, préfèrent les forêts de haute futaie et les climats chauds. V. GÉOGRAPHIE NATURELLE et HABITATION.

Les oiseaux de rivage aiment déjà moins l'eau et le froid que les palmipèdes; les gallinacés encore moins que les oiseaux de rivage; mais ils sont surtout terrestres et des pays tempérés; les petits granivores et insectivores tiennent moins à la terre que les précédents, et supportent moins le froid; les oiseaux de proie s'élèvent davantage dans les airs, et se retirent vers les pays chauds en général; enfin, les oiseaux grimpeurs ne se tiennent jamais à terre, et habitent principalement vers les tropiques; il y a donc une gradation marquée de l'oiseau aquatique à l'oiseau grimpeur; du pingouin ou du manchot, qui se rapprochent des races imparfaites, aux perroquets, qui ressemblent aux races plus parfaites. Les premiers se tiennent vers les pôles, les seconds sous les tropiques; les uns restent constamment dans les eaux ou sur terre, les autres sur les arbres les plus élevés; ceux-là ont un plumage terne, des couleurs lavées, sales; ceux-ci sont parés des plus éclatantes couleurs. L'oiseau aquatique, sous un ciel brumeux, une atmosphère froide, humide, a le corps épais, gras, et un caractère stupide; l'oiseau grimpeur, sous un ciel serein, lumineux, une atmosphère chaude et sèche, a le corps délicat, maigre, le caractère spirituel. L'habitant des eaux est lourd, vorace: sa voix est rude et désagréable; l'habitant des forêts des tropiques est vif, léger, sobre: sa voix est agréable et son chant flexible. Le premier est polygame, assez froid en amour; le second est monogame, ardent et attaché à sa femelle. Les nuances intermédiaires de ces deux extrêmes sont remplies par les familles des gallinacés, et des oiseaux de rivage qui tiennent plus des races aquatiques, et par les petits oiseaux granivores ou insectivores, les oiseaux de proie, qui se rapprochent plus des familles les plus parfaites. Il est rare que les palmipèdes, les oiseaux de rivage, les gallinacés, se perchent sur les arbres; il est rare, au contraire, que les autres familles ne se perchent pas. Les premières tenant plus d'humidité dans leur constitution, sont les plus lourdes, les plus portées à la voracité, à la multiplication; les secondes étant d'une nature plus aérienne, plus sèche et plus subtile, sont aussi légères, vives, et plus disposées aux fonctions de la sensibilité et de l'intelligence que les précédentes.

Des rapports des Oiseaux, et de leurs emplois divers.

Nous ne donnerons point le détail des avantages qu'on retire

de la classe des oiseaux ; ce seroit répéter ce qui est développé à leurs articles particuliers. Nous observerons en général que leur chair est d'autant plus agréable à notre goût, qu'ils vivent plus exclusivement de nourritures végétales. Il en est de même des autres animaux. En physique comme au moral, ceux qui dévorent les autres sont toujours les plus épargnés, tandis que les races innocentes, les animaux doux et paisibles qui n'ont aucune défense, deviennent la proie des espèces puissantes et oppressives. Les petits séminivores, les gallinacés, plusieurs oiseaux de rivage sont estimés sur nos tables ; mais les palmipèdes voraces, les oiseaux de rapine, les grimpeurs insectivores ont une saveur désagréable et nauséabonde.

Les oiseaux sont aussi capables de quelque éducation ; l'on a vu des hirondelles, des rossignols, des grives, articuler des mots ; l'on peut dresser l'aigle à la chasse, comme les faucons et les éperviers (V. FAUCONNERIE) ; le balbuzard et le plongeon à la pêche, comme le cormoran. La buse est susceptible d'attachement. On sait que l'on se servoit jadis de pigeons pour messagers, pour couriers aériens, en leur attachant une lettre au cou, et les envoyant où ils ont coutume de se rendre. Quelques-uns ont fait ainsi une route de près de cent lieues. L'agami s'apprivoise, et paroît aussi familier qu'un chien ; la cigogne peut devenir aisément privée. Nos petits musiciens de chambre, les serins, les bouvreuils, les chardonnerets, sont capables de mille petits tours agréables, indépendamment de la douceur de leur chant. Que ne peut-on pas faire des perroquets ? On a vu l'autruche porter un homme sur son dos, et courir encore avec une rapidité inconcevable. Le messenger (*Falco serpentarius*, Linn.) s'apprivoise facilement, et détruit les reptiles, les serpens, etc.

On divise la classe des oiseaux en plusieurs ordres ou familles, qui se distinguent entre elles par des ressemblances, des caractères naturels. La première est celle des oiseaux palmipèdes ou nageurs ; la seconde est celle des oiseaux de rivage, à longues jambes ; la troisième est celle des gallinacés ; ces trois familles d'oiseaux ne se perchent point sur les arbres ; la quatrième se compose de l'ordre des oisillons ou des petites espèces de volatiles granivores et insectivores, ainsi que de plusieurs frugivores, tels que les merles, les étourneaux, etc. ; la cinquième famille est celle des coraces ; le sixième ordre est formé par les oiseaux de proie ou les rapaces, qui se rapproche naturellement des oiseaux grimpeurs, et ceux-ci terminent ainsi la classe entière. Ces quatre derniers ordres d'oiseaux sont les seuls qui se perchent sur les arbres et y fassent leurs nids.

Si nous mettons d'abord les palmipèdes, et si nous finissons par les grimpeurs, c'est que nous passons des races imparfaites d'oiseaux, aux races plus parfaites. En effet, un manchot, un pingouin, sont des oiseaux très-imparfaits, presque sans ailes, ou n'ayant que des moignons au lieu de plumes; c'est une sorte de bourre épaisse et duveteé qui les revêt; leurs pattes sont raccourcies, oblitérées; ce sont des avortons d'oiseaux, des êtres stupides et voraces, et à mesure qu'on remonte l'échelle de l'organisation dans la classe des volatiles, les membres se développent, se perfectionnent; l'intelligence, la sensibilité, s'exaltent, et l'on arrive enfin au genre des perroquets, qui sont les plus parfaits et les plus spirituels des oiseaux, comme les singes sont les plus adroits et les mieux conformés parmi les quadrupèdes. L'ordre naturel qui marche de l'imparfait au parfait, du simple au composé, est donc celui que nous venons d'exposer; mais on suit un arrangement inverse dans l'étude de ces familles d'oiseaux, dont nous allons donner les principaux caractères.

1.^o Les OISEAUX GRIMPEURS se distinguent par la forme de leurs pieds, qui sont courts et robustes, avec deux doigts en avant et deux doigts en arrière; ils ne se tiennent presque jamais à terre, mais sur les arbres autour desquels ils grimpent, en s'aidant de leur queue comme d'un point d'appui, et quelquefois de leur bec (les perroquets, par exemple), pour s'accrocher aux branches. Ceux qui ont le bec droit et pointu, comme les pics, s'en servent comme d'un coin pour pénétrer dans l'écorce des arbres, et y chercher les larves d'insectes. D'autres espèces à bec crochu sont frugivores. On compte dans la famille des grimpeurs, les perroquets, les touracos, les couroucous, les anis, les toucans, les musophages, les barbous, les torcols, les jacamars, les momots, et les espèces de pics, de coucous, de loriots, de martin-pêcheurs, de guépriers, d'oiseaux de paradis, de grimpereaux, de colibris, de caciques et carouges, etc.

Toute cette première famille d'oiseaux, les grimpeurs, a la voix forte et criarde, la vie dure, la chair sèche, tenace, tendineuse, d'assez mauvais goût. Tous posent leurs nids dans les plus hauts arbres, sont monogames ou s'apparient; le mâle nourrit sa femelle lorsqu'elle couve. Ils ont en général des couleurs très-prononcées, fort vives, et cherchent les pays chauds, les lieux secs, les bois retirés. Ils sont analogues aux quadrupèdes grimpeurs, tels que les singes, les makis, les didelphes, etc.

2.^o Les OISEAUX DE PROIE ou les *rapaces* se distinguent facilement par leur bec crochu, garni, à sa racine, d'une membrane appelée *cire*, par leurs jambes fortes, leurs doigts ner-

veux armés de griffes crochues, acérées, et le dessous de chaque patte garni de durillons ; par leurs ailes grandes, leur vol élevé et rapide, leur tête et leur cou robustes, musculeux ; leur corps solide a une peau dure, une chair désagréable au goût. Tous vivent de rapine, de cadavres, de victimes vivantes, et peuvent se passer de boire de l'eau, tandis que les granivores en ont besoin. Les femelles sont plus belles et plus grosses d'un tiers que les mâles. Tels sont les vautours, les griffons, les aigles, les faucons et éperviers, les milans, les ducs et les hibous. Ces oiseaux sont très-analogues aux quadrupèdes carnivores, tels que les chiens, les chats, les lions, les tigres, les ours, les civettes, les coatis, les kinkajous, etc. Ils posent leurs nids dans les rochers les plus élevés et les déserts sauvages ; ils ne pondent guère que depuis deux jusqu'à quatre œufs, et sont monogames. Leurs couleurs sont fauves, brunâtres en général ; leur tempérament est féroce et sanguinaire comme celui des quadrupèdes carnassiers, et leur voix est âcre, aigüe ou perçante.

3.^o Les CORACES forment une troisième famille dans laquelle se placent les demi-rapaces, tels que les pies-grièches qui vivent de menue proie, et les corbeaux, les calaos, les mainates, les rolliers, les pies, etc., espèces dont les unes se nourrissent d'insectes, les autres de charognes ou d'ordures, comme les huppés, etc.

Ces genres analogues à des mammifères demi-carnivores, conduisent naturellement à de plus petites espèces d'oiseaux insectivores, puis ceux-ci aux granivores. On ne peut pas les confondre avec les *passeres* ou les oisillons en général, comme l'ont fait quelques ornithologistes, qui ne consultoient que les formes du bec et des pattes, et non pas l'habitude de tout le corps de ces animaux. Par-là, ils ont fait un ramas immense de l'ordre des passereaux ; mais ces coraces, par leurs mœurs, leur genre de vie quêteur et vorace, par une voix rêche et criarde, par leur corps dur et leur vie tenace, leur monogamie, le peu d'œufs qu'ils pondent ; etc., se rapprochent des espèces de proie, et font la nuance avec l'ordre suivant.

4.^o Les OISILLONS PASSERES ou les petites espèces de volatiles séminivores, baccivores et insectivores, qui forment la plus nombreuse et la plus aimable famille, ont communément un bec conique, droit, pointu, capable de briser les graines de même qu'une pince ; des pieds délicats, grêles, à doigts séparés, trois devant, un derrière. Leur démarche est toujours sautillante, inquiète ; leur corps grêle, leur taille svelte ; leur chair est d'une saveur agréable, excepté celle des insectivores. Ils ont presque tous un chant agréable, les habitudes douces, le caractère sensible et timide. Leur plumage

est en général peint de couleurs diverses , plus ou moins mélangées. Presque toujours ils habitent dans les bosquets , les taillis , les buissons , où ils construisent des nids qui sont quelquefois travaillés avec beaucoup d'industrie et une adresse surprenante. Ces espèces sont la plupart monogames , et les père et mère apportent la becquée à leurs petits. Les genres principaux sont ceux des gros-becs et des bruants , des pinsons , des moineaux , des fauvettes , des becs-fins , des hironnelles , des rossignols , des alouettes , des mésanges , des linotes , des étourneaux , des merles , des grives , et les manakins , les colious , les tangaras , les jaseurs , etc. Ces volatiles ont plusieurs ressemblances avec les quadrupèdes rongeurs , par leur industrie , leur amour de la société , leur nourriture , leurs habitations , etc. Beaucoup d'espèces insectivores surtout émigrent chaque hiver dans les pays chauds , et reviennent au printemps dans les climats tempérés. Leur voix est douce et modulée.

5.^o Les GALLINACÉS sont des oiseaux remarquables par leur corps épais , leur vol très-lourd , leurs ailes courtes , leurs pieds propres à la course et à gratter la poussière ; leur bec recourbé comme une dent de râteau , pour ramasser les graines ; leurs doigts sont communément au nombre de trois en avant et un en arrière ; celui-ci manque dans les espèces qui courent très-rapidement , et le dessous des pattes est dur et scabreux. Ces oiseaux ne se tiennent point sur les arbres , comme toutes les familles précédentes , mais demeurent à terre , où ils aiment se rouler dans la poussière ; c'est pourquoi on les nomme *pulvérateurs*. Leur chair est ordinairement blanche ; leur graisse est un peu solide , comme le suif , et ce sont de tous les oiseaux , les plus estimés sur les tables. Ils vivent de toutes sortes de semences , qui , ramollies dans leur jabot , sont ensuite écrasées dans leur gésier par une double digestion. Ces oiseaux déposent leur nid à terre , sans industrie , et pondent un grand nombre d'œufs : les mâles , qui sont polygames , se battent entre eux pour jouir des femelles , qui sont seules chargées de la nourriture des petits ; mais elles se contentent de leur montrer la nourriture , sans la leur préparer. On compte dans cette famille les genres des autruches , des outardes , du dronte , des paons , des peintades , des guans , des hoccas , des faisans , des poules , des coqs de bruyère , des perdrix , des cailles , et même des pigeons. Il se trouve de très-grandes harmonies et des convenances entre les oiseaux gallinacés et les quadrupèdes ruminans , qui ont des mœurs , des habitudes semblables , des conformations analogues , qui s'apprivoisent également , et sont presque également utiles à l'homme. Les couleurs du plumage des gallinacés sont ternes aux femelles , mais vives et quelquefois

éclatantes dans les mâles ; leur cri est fort et sonore. Ces oiseaux se plaisent dans les friches , les lieux échauffés du soleil.

6.^o Les OISEAUX DERIVAGE, à *longues jambes*, qu'on nomme quelquefois *échassiers*, parce qu'ils semblent être portés sur des échasses, ou *scolopaces*, à cause de la bécasse (*scolopax*) qui est de cette famille, se reconnoissent aisément ; leurs longues jambes (ou tarse) nées au-dessus du pli ; leur bec allongé , plus ou moins rond et semblable à un bâton , pour sonder les marécages où toutes ces espèces aiment à barboter ; leur odorat assez actif ; leur corps grêle, comprimé sur les flancs, avec une queue courte , une peau délicate, une chair très-savoureuse, un plumage grisâtre , terni , sombre en général ; de petits yeux ; une vue basse et courte ; une tête mince, un caractère peureux et fort sot pour l'ordinaire , les font aisément reconnoître. Toujours patrouillant dans la fange des marais , la retournant avec leur long bec , la pétrissant de leur longues jambes, ils aiment les temps sombres, les brouillards de l'automne , ne voient bien que dans le crépuscule , comme les hommes atteints de nyctalopie. Leur cri soupirant et mélancolique ne se fait entendre que le soir et le matin. Lorsqu'ils volent, ils laissent pendre en arrière leurs longues jambes, qui leur tiennent lieu du gouvernail de la queue. Leur nourriture est composée de vermiseaux, de larves et d'autres immondices qui pullulent dans les mares d'eau croupies. Ils posent leur nid entre les joncs et à terre ; les mâles, qui sont polygames, se battent entre eux, et la femelle conduit seule ses petits à la pâture. Les genres sont les flamans, les spatules, les kamichis, les savacous, les ibis, les grues, les hérons, les cigognes, les butors, les bécasses, les pluviers, les vanneaux, les courlis, les chevaliers, les poules d'eau, les râles, les huîtriers, les jabirus, etc. Ces espèces sont analogues aux bêtes brutes, parmi les quadrupèdes, tels que les cochons, les pécaris, les tapirs, les rhinocéros, etc., qui se plaisent aussi dans les mêmes lieux et montrent de pareilles habitudes. Les oiseaux de rivage arrivent dans les climats tempérés, en automne, et des pays du Nord, où ils retournent au printemps.

7.^o Enfin les PALMIPÈDES ou *volatiles à pieds palmés*, dont les doigts sont réunis ensemble par une peau ou membrane, sont remarquables par leur bec ordinairement large, quelquefois dentelé ou crochu, pour retenir leur proie ; par leur démarche boiteuse, à cause que leurs pattes sont placées trop en arrière ; par leur corps aplati et taillé comme la quille d'un vaisseau, pour mieux fendre les eaux ; par leurs plumes huilées, impénétrables à l'humidité ; par leurs jambes courtes faites en rames ; leur corps plein d'une graisse rauce, couvert

d'une peau épaisse ; par une chair d'un goût huileux ; des couleurs du plumage souvent sombres et sales. Ils ont une voix très-criarde , retentissante et nasillonnante , un odorat fort développé , et se tiennent presque toujours sur l'eau , dans les fleuves , les lacs , les mers , où ils vivent de poissons , de plantes aquatiques. Ils volent mal , mais nagent très-bien ; déposent leur nid , grossièrement façonné , à terre , près de l'eau , où la mère mène aussitôt ses petits , leur montrant leur nourriture : les mâles sont communément polygames. Ces oiseaux préfèrent les pays froids et aquatiques ; plusieurs espèces émigrent , dans les grands froids , parmi les contrées tempérées. Ce sont des oiseaux très-voraces , très-stupides , des races brutes et grossières , qui sillonnent les mers ; qui , hardis navigateurs , s'élancent au sein des tempêtes , rasant quelquefois dans leur vol les plaines mouvantes de l'Océan , et fondent sur les poissons pour les dévorer. Les principaux genres sont ceux des grèbes , des paille-en-queue , des mauves et goëlands , des oies , des canards , des plongeurs , des harles , des guillemots , des aningas , des albatros , des pélicans , des frégates , des fous , des cormorans , des pétrels , alques , pingouins et mauchots , etc. On peut les comparer aux quadrupèdes amphibies , tels que les phoques ou veaux marins , les morse , les dugongs , les lamantins ; et même aux cétacés , tels que les dauphins et les marsouins , qu'ils représentent dans leur classe.

Ces analogies des quadrupèdes et des oiseaux sont très-importantes pour leur classification et pour indiquer l'ordre qui convient aux uns et aux autres ; elles montrent d'ailleurs la marche de la nature dans la composition de ces animaux.

De la disposition des oiseaux dans un système ornithologique naturel.

En examinant la grande division des animaux vertébrés , l'on reconnoît qu'à l'exception des poissons , classe qui s'est jusqu'à ce jour montrée rebelle à toute bonne méthode naturelle , ou même à l'établissement de familles bien coordonnées entre elles , les autres classes , surtout celles des mammifères et des reptiles , sont actuellement distribuées d'après des méthodes très-voisines de la perfection. Le mérite en appartient à des naturalistes français. Il en seroit bientôt de même de la belle classe des oiseaux , sans la difficulté de coordonner régulièrement les trois premiers ordres de Linnæus , ses *accipitres* , ses *picæ* et surtout ses *passeres* ; car on est assez généralement d'accord sur la disposition des autres ordres.

L'obstacle nous paroît tenir plutôt à quelque vice de la

plupart des systèmes ornithologiques adoptés, qu'aux conformations elles-mêmes de ces diverses espèces d'oiseaux.

Si nous voulons jeter un coup d'œil sur les classifications proposées depuis notre Pierre Belon, qui sut en tracer une première ébauche en 1555 jusqu'à nos jours, nous découvrirons mieux le nœud de cette difficulté.

Il faut écarter d'abord les systèmes ornithologiques fondés uniquement sur la conformation des pattes des oiseaux, sans consulter leur genre de vie, parce qu'ils ont présenté le plus d'anomalies dans leurs résultats, en disgrégeant quelquefois les familles les plus naturelles. On en a même une preuve bien palpable dans le système de Klein, en 1750, puisque cet auteur entasse confusément dans un même ordre, ou plutôt désordre, l'aigle, le colibri, le coq et la grue. Nous ne parlerons pas non plus des autres proposés par le voyageur Barrère, en 1745, par Schæffer, en 1779, ni même de la méthode de Brisson, en 1760, quoique beaucoup plus raisonnable; mais il entremêle trop les rapports naturels en commençant par les pigeons et les gallinacés, puis en sautant aux oiseaux de proie. Néanmoins ses dernières subdivisions des échassiers et des palmipèdes paroissent en général fort convenables pour l'époque à laquelle il écrivoit.

Il reste donc à parler des classemens, soit arbitraires, imaginés par d'anciens ornithologistes, soit réguliers et établis nouvellement sur les formes combinées du bec, des pattes et d'autres parties des oiseaux.

Pline avoit traité des aigles et vautours avant les autres oiseaux; les auteurs du moyen âge, Albert-le-Grand, Vincent-de-Beauvais, suivirent l'ordre alphabétique. Belon, que l'on doit considérer comme le premier systématique, plaça les oiseaux de proie, diurnes et nocturnes, en tête, dans sa *première différence* ou subdivision. A la même époque, Conrad Gesner publioit son histoire des oiseaux, et, suivant l'ordre alphabétique de ses devanciers, rangea encore les *accipitres*, les *aquila* en première ligne. Ces savans naturalistes furent imités dans leur distribution par Aldrovande, Jonston et les autres compilateurs des XVI.^e et XVII.^e siècles. Enfin Willughby, dans son *Ornithologie*, revue par Jean Rai, en 1676, imagina une nouvelle disposition systématique, mais en plaçant toujours au premier rang ses *gampsonyches* ou *becs crochus*, qui commencent surtout par les oiseaux de proie. Jean Rai, perfectionnant cette méthode, en 1713, donna toujours la même antériorité à ces oiseaux rapaces.

Une telle unanimité décida sans doute Linnæus, lorsqu'il commença, vers 1745, à publier ses réformations dans la zoologie, à conserver le premier rang aux *accipitres*; dès-lors

un si puissant suffrage entraîna jusqu'aujourd'hui presque tous les naturalistes à consacrer cet arrangement par l'habitude. Ainsi nous voyons même Buffon commencer son histoire des oiseaux par ceux de proie, en 1771; ensuite Pennant, en 1773; Latham, en 1781; Daudin, vers 1800; M. Duméril, en 1807; Themmink, en 1815; et plus récemment M. Vieillot, en 1816, M. Cuvier, en 1817, ont également adopté cette distribution, tout en perfectionnant beaucoup néanmoins la méthode de Linnæus.

Un seul naturaliste, M. de Lacépède, proposa, en 1799, un nouveau classement au Muséum d'Histoire naturelle. Il éleva, au premier rang, les perroquets avec les autres oiseaux grimpeurs, et ne mit qu'en seconde ligne ceux de proie. Illiger profita de cette idée, sans doute, dans son *Prodromus systematis avium*. M. de Blainville l'a suivi. Nous étant occupé autrefois (an X ou 1801) d'études très-semblables à cette classification, pour l'édition des œuvres de Buffon, donnée par Sonnini (tom. LXIII et LXIV), nous exposions alors plusieurs vues sur les analogies entre les divers ordres d'oiseaux et ceux de mammifères. Qu'il nous soit permis d'insister ici sur ce point décisif pour la méthode la plus naturelle des oiseaux.

Des Bases de l'Ornithologie ou de la classification des oiseaux.

S'il étoit indifférent de commencer ou de finir une classe d'animaux par telle ou telle famille et espèce, il ne faudroit jamais considérer les distributions de tous les êtres créés que comme des arrangemens purement arbitraires, des combinaisons plus ou moins ingénieuses. Le meilleur système seroit celui qui feroit connoître le plus facilement et le plus exactement chaque objet. Tel fut le but des nombreuses méthodes de zoologie, de botanique et de minéralogie proposées pendant le XVIII.^e siècle.

Mais si l'on convient généralement aujourd'hui qu'il existe des groupes naturels, des familles d'êtres portant des caractères communs, s'unissant par des rapports fraternels, ainsi qu'on l'observe parmi les plantes, parmi les animaux, nous devons suivre les voies que nous manifeste la nature, préférentiellement à tout. Il ne sera plus permis d'entremêler indistinctement les familles les plus disparates. On s'attachera donc à rapprocher, les unes des autres, les espèces les plus analogues entre elles, et à consulter cette marche de l'organisation. C'est là seulement que se trouvera la vraie science.

Alors, on doit demander quels êtres auront le droit d'antériorité ou de préséance sur les autres, afin d'en coordonner les genres, les groupes, l'un par rapport à l'autre. Certain-

nement si l'on veut descendre du plus composé au plus simple, ou de l'homme au mammifère, et de celui-ci à des tribus moins compliquées, il faudra suivre, par une conséquence nécessaire, dans chaque classe d'animaux, la même hiérarchie ou gradation proportionnelle. Ainsi, puisque l'homme, par la supériorité de ses facultés, par la perfection de son organisation, doit être placé à la tête de tout le règne animal; puisque les vertébrés, en général, sont élevés à juste titre au-dessus des mollusques, des insectes, des zoophytes, etc., dans toutes les méthodes naturelles; les rangs doivent être assignés d'après la même loi dans chacune de ces classes d'animaux. Il n'est pas besoin de dire que si l'on préfère la marche inverse, ou ascendante, comme l'ont tenté Scopoli, MM. de Lamarck et Duméril, et M. de Jussieu pour les plantes, en partant des espèces les plus simples pour remonter aux plus compliquées, le principe de classification hiérarchique restera toujours le même, quoique dans un sens opposé.

Ces bases établies et reconnues aujourd'hui universellement, ne permettent donc plus de caser arbitrairement un être; aucune place ne sauroit être désormais indifféremment assignée. Toutefois la grande difficulté consiste à découvrir quel est le rang précis de chaque espèce, quels sont ses rapports naturels avec telles ou telles autres de ses congénères; car il y a bien des espèces ambiguës.

Le nœud de cette difficulté sera sans doute plus aisément résolu si l'on parvient à déterminer quels sont les caractères les plus essentiels dans l'organisation animale, et par-là quels sont toujours ceux qui méritent les premiers rangs.

Autrefois, on prenoit le cœur, les systèmes circulatoire, respiratoire, et, en général, les organes de nutrition et de réparation, pour base de la division des classes d'animaux. Mais ces fondemens étant, sous diverses formes, communs à presque tous les êtres vivans et végétaux, ne donnent en aucune sorte une mesure exacte de la perfection graduelle ou relative des créatures. Ce n'est point par la raison que l'homme et qu'un quadrupède mange ou respire, ou parce que son sang circule, qu'il est supérieur à l'oiseau et au poisson; c'est surtout par les organes des facultés extérieures ou de relation d'un animal qui, plus ou moins perfectionnés et développés, lui attribuent un rang proportionnellement plus ou moins élevé dans chaque classe des animaux.

Il s'ensuit de là que le système nerveux, source de la vie animale, devient la véritable base de la distribution de ces créatures (*V.* l'article ANIMAL); et c'est par cette même voie

qu'il faut assigner les rangs de chaque ordre des animaux, respectivement à leur classe naturelle.

Si, selon ces principes, on ne sauroit jamais placer les singes qu'après l'homme, ni les cétacés qu'à la fin de la classe des mammifères, il faudra, par la même nécessité, admettre que les deux termes extrêmes de la classe des oiseaux sont, pour le premier rang, les perroquets avec les autres grimpeurs, et pour le dernier rang, les palmipèdes, puisque toute autre distribution contredit la marche de la nature.

Une telle détermination suppose néanmoins que les grimpeurs, les perroquets principalement, surpassent les autres oiseaux par des qualités nobles ou qui donnent la primauté dans la nature; et toutefois on a cru devoir attribuer cette prééminence à l'aigle, aux *accipitres* ou espèces rapaces, dans la plupart des méthodes : le débat est donc entre eux.

Il sembloit, en effet, que la haute puissance du vol, l'audace, l'énergie ou le courage des oiseaux de proie, cet appétit ardent de la chair, ces moyens de vaincre avec un bec acéré, des serres tranchantes, joints à la taille remarquable de quelques espèces, dussent leur mériter la préférence, puisqu'ils dominent réellement les autres races. Mais cette même raison auroit donc dû pareillement faire monter au premier rang, parmi les mammifères, les lions et les tigres, comme elle a pu engager les ichthyologistes à placer les requins ou squales à la tête de la classe des poissons.

Nous ne classons point les animaux d'après leur puissance corporelle, leur stature, leur voracité et d'autres qualités semblables. Les premiers rangs appartiennent aux êtres que la nature a dotés de facultés plus nobles ou plus éminentes, telles que la sensibilité et divers attributs d'intelligence, ou de ce qui ressemble en eux à cette haute prérogative de l'homme. On pourroit alléguer toutefois, contre ce principe de classification, que l'on ne range point le chien, le castor et l'éléphant avant les singes, quoique plusieurs de ces derniers manifestent souvent moins d'industrie naturelle ou acquise et de docilité que les premiers; qu'ainsi divers oiseaux pourroient également surpasser les perroquets en ces facultés.

Cette objection se résoudra si l'on considère qu'on ne juge pas uniquement des dispositions particulières à quelques espèces, mais qu'il faut embrasser le total de la structure, l'ensemble de l'organisation d'une famille. On ne doit pas surtout évaluer, dans cette recherche, l'automatisme de l'instinct, puisque, en pareil cas, il faudroit élever beaucoup d'insectes au-dessus des mammifères, et peut-être de l'homme lui-même, à quelques égards.

L'on doit donc comparer des oiseaux avec des oiseaux pour

distribuer leurs rangs. Si l'on parvient à déterminer la hiérarchie des facultés distinctives des principales familles, on obtiendra la méthode ornithologique la plus conforme à l'ordre de la nature, puisque des facultés plus développées supposent une organisation plus perfectionnée.

Les perroquets sont, comme le disoit Linnæus, les singes des oiseaux; ils ont beaucoup de moyens d'intelligence ou de mémoire, et, comme on sait, s'appriivoient facilement. Leur patrie naturelle est entre les tropiques; leur nourriture essentiellement frugivore. Leurs grands moyens de préhension, par les pattes et le bec, et même en s'aidant de l'appui de la queue, comme font les aras, les perruches à queue étagée, leur donnent l'habitude constante de grimper aux arbres, ainsi que les singes; enfin leurs facultés imitatrices singulières, leur habileté à retenir des voix articulées, leur sociabilité en attroupeemens habituels, en petites nations qui ne se mêlent pas; leurs unions monogames; l'avantage de se servir de leurs doigts pour saisir l'aliment et le porter à leur bec; tout, jusqu'à la physionomie, les rend, en effet, très-analogues aux quadrumanes. V. PERROQUETS.

Ainsi, quelles que soient la docilité, l'industrie d'autres petits oiseaux de l'ordre des passereaux, et quoiqu'on instruisse aussi des faucons à la chasse, on ne trouvera point dans toutes ces autres familles un développement de facultés égal en somme à celui des perroquets. Il paroît donc très-convenable de placer ceux-ci les premiers, tout comme les singes sont les *primates* entre les mammifères; et de même ces perroquets devront montrer, dans leurs premiers rangs, les espèces les plus intelligentes, telles que les kakatoës. Les aras à longue queue et si loquaces, de même que les alouates et d'autres sapajous à queue préhensile et à voix criarde, dans le nouveau monde, étant bien moins dociles et moins intelligens que les races de l'ancien monde, qui leur correspondent, doivent venir après celles-ci.

On doit observer que si les perroquets, comme les mammifères grimpeurs, sont doués, en général, de facultés plus développées que les autres ordres, c'est parce que cette aptitude à grimper dépend d'organes de préhension plus parfaits, et ainsi d'un toucher plus étendu. Les pieds des perroquets sont analogues, à quelques égards, aux mains des quadrumanes, et l'on sait que le tact fournit des rapports plus exacts que les autres sens, puisque nous devons à nos mains une grande partie de notre intelligence. Aussi les perroquets ont un cerveau d'une plus grande capacité que les oiseaux de proie d'une même taille, comme nous l'avons remarqué sur leurs squelettes comparés. Les lobes antérieurs des deux hé-

misphères, séparés par une lame de l'ethmoïde se prolongent beaucoup en avant chez les perroquets, et permettent un grand développement des corps cannelés et des couches optiques; tandis que dans les oiseaux de proie les hémisphères sont très-obtus en devant, non séparés par la lame ethmoïdale, mais plutôt élargis vers les côtés de la tête et aplatis; de là vient que leur cervelet, en général, est plus volumineux à proportion, et le cerveau l'est moins que chez les précédens. Les corneilles et corbeaux, les pics, ont une capacité de cerveau assez analogue à celle des perroquets et d'autres grimpeurs, mais moins prolongée en avant. Au contraire, les chouettes, les hiboux et autres espèces du genre *strix*, ont la même forme de cerveau aplatie et obtuse en devant que les aigles et faucons. S'ils montrent extérieurement un large crâne, on remarque entre les deux tables des os de cette boîte une substance spongieuse considérable, indépendamment du volume de leur oreille interne qui est fort étendue; en sorte que la capacité cérébrale de ces oiseaux de Minerve n'est pas aussi vaste qu'elle le paroît.

A la vérité, les petits oiseaux des genres *fringilla*, *loxia*, *emberiza*, *chloris*, etc., ont l'encéphale fort considérable pour leur taille, et souvent dans une plus forte proportion que l'homme lui-même; mais il faut remarquer que ce sont moins les hémisphères que le cervelet qui est si étendu chez eux; l'on observe un fait analogue chez les petites races des mammifères, des genres *mus*, *glis*, *sorex*, etc. L'encéphale est toujours parmi ces deux classes d'animaux, d'autant plus volumineux à proportion que le corps est plus petit. C'est par une cause analogue que les fœtus et l'enfant ont la tête proportionnellement plus grosse que l'homme adulte.

Si l'on ne peut établir de comparaison exacte, par la capacité cérébrale, qu'entre des espèces d'oiseaux ou de mammifères de même taille, à peu près, et d'âge adulte; les inductions tirées de ces évaluations des facultés, quoique variables, concourent toujours à déterminer les rangs entre ces animaux.

Tous les oiseaux grimpeurs, avec les syndactyles ou zygodactyles, se rapprochant des perroquets par leurs caractères, leurs facultés, ou mœurs et habitudes, appartiendront ainsi au premier ordre, suivant les séries les plus naturelles que de savans ornithologistes ont su leur donner; mais il ne sera plus permis d'appeler désormais aux premiers rangs, toute autre famille d'oiseaux, soit accipitres, soit passereaux, colombes, etc., à moins de rompre avec absurdité toute distribution naturelle.

Nous ne proposerons point ici de nouvelle distribution pour toute la classe des oiseaux : la plupart des auteurs modernes en ont publié de très-recommandables. Nous pensons seulement que l'ordre des coraces ou corbeaux se placeroit plus naturellement après les oiseaux grimpeurs, en passant des toucans aux calaos, et que les coraces conduiroient aux vautours et à tout l'ordre des rapaces ; qu'ensuite les demi-rapaces, tels que les pies-grièches, rameneroient aux insectivores et ceux-ci aux baccivores, aux séminivores qui composent tous la grande division des *passeres* de Linnæus et des autres méthodistes. Enfin, on peut arriver par le genre *columba* aux gallinacés ; ceux-ci se rattachent aux gros oiseaux coureurs, mais impropres au vol, tels que l'autruche et les casoars ; de là la progression aux oiseaux à hautes jambes ou échassiers, et de ceux-ci aux palmipèdes, est naturelle et facile ; aussi presque tous les auteurs ont retenu cet arrangement des derniers ordres.

S'il reste donc quelque ambiguité et quelque distribution arbitraire, c'est à l'égard des *passeres* en général, et plusieurs pourroient mériter d'être placés immédiatement après les grimpeurs, aussi bien que les rapaces. S'il ne s'agissoit que d'une simple dispute de préséance, cet objet seroit peu important ; mais il doit décider du degré de l'organisation.

Nous pensons que divers caractères rattachent aux grimpeurs plusieurs rapaces, sans faire valoir, plus qu'elles ne le méritent, la forme crochue du bec et la peau nue ou cire qu'on observe également aux perroquets ou aux oiseaux de proie ; Il y a d'autres rapports aussi dans la structure du pied des chouettes et de celle des perroquets. L'os du tarse de ces deux ordres d'oiseaux est plus court que chez les autres familles ; mais il l'est surtout davantage chez les perroquets ; de même qu'il l'est plus dans les singes que chez les autres mammifères. Dans ces oiseaux grimpeurs, au lieu de trois apophyses antérieures, l'une est dirigée en arrière pour le doigt externe. Dans les hiboux, l'apophyse externe est pareillement dirigée en dehors, parce que le doigt extérieur de ces oiseaux est versatile ou peut se tourner en arrière, ainsi que chez les perroquets ; on peut ajouter que ces oiseaux sont aussi gesticulateurs. Enfin les rapaces se servent de leurs serres, en général, comme de mains, pour saisir leur proie ; ils développent beaucoup d'industrie et de moyens, quoiqu'à un moindre degré sans doute que les grimpeurs.

En plaçant donc, après ceux-ci, les rapaces, puis les *passeres* proprement dits, nous pensons que l'on parviendra à la méthode de classification la plus naturelle pour la classe des oiseaux.

Il résulte de cet examen : 1.^o que les perroquets, les autres

grimpeurs, avec les coraces, appartiennent aux premiers rangs dans une distribution fondée sur le degré de l'organisation des oiseaux ;

2.^o Que les rapaces ne nous paroissent mériter que le second rang dans cette même hiérarchie, et qu'ils seront suivis des oiseaux demi-rapaces ;

3.^o Que les *passeres* de Linnæus et des méthodistes appartiendront plus convenablement à un degré moins élevé encore dans l'organisation, et qu'enfin les autres ordres subséquens devront être conservés dans la disposition indiquée par la plupart des ornithologistes, comme très-conforme à la hiérarchie naturelle de cette classe d'animaux ; savoir : les gallinacés, les gros oiseaux coureurs, les oiseaux de rivage (*grallæ*), et enfin les palmipèdes. V. ORNITHOLOGIE et les articles qui correspondent à l'*Histoire des Oiseaux*. (VIREY.)

Maladies des Oiseaux en général.

Ce n'est que par des signes extérieurs qu'on peut juger si un oiseau est malade ; son silence, le désordre de ses plumes, son air chagrin et mélancolique, sont les indices les plus certains des diverses maladies mentionnées ci-après.

Abcès. Les oiseaux d'un naturel chaud ont souvent à la tête des apostumes jaunes, et qui parviennent quelquefois à la grosseur d'un pois chiche. On les guérit de deux manières : en frottant la plaie avec du beurre frais, du sain-doux ou de la graisse de chapon, ou en touchant la partie malade avec un fer de la grosseur de l'œil de l'oiseau, et rougi au feu ; ce qui dessèche l'abcès s'il est aqueux, et le consume s'il est plâtreux ; pendant tout ce temps, on lui donne, si c'est un granivore, des feuilles de laitue, de poirée, de senegon, de mouron et de raves : et on met, pour un insectivore, du suc de bette dans son abreuvoir, au lieu d'eau.

Aphthes ou chancres. De petits ulcères que l'on nomme ainsi s'attachent souvent au palais des oiseaux ; on les guérit en mettant dans leur boisson de la semence de melon mondée et dissoute dans l'eau pendant trois ou quatre jours ; on leur touche, pendant plusieurs jours, mais légèrement, le palais avec une plume trempée dans du miel rosat avec un peu d'huile de soufre : le miel corrige la chaleur excessive du mal, et l'huile de soufre en éteint la malignité.

Asthme. Cette maladie interne, occasionée par le resserrement de la poitrine, s'annonce lorsque l'oiseau ouvre souvent le bec et qu'il est enrôlé ; l'on en aura encore un indice certain, si, en touchant sa poitrine, on y sent une palpitation extraordinaire. Le sucre candi simple ou violat qu'on met fondre dans leur eau, ou de l'oxymel qu'on y mêle pen-

dant deux ou trois jours , sont des remèdes assez efficaces ; cependant , autant qu'il sera possible , on leur fera tomber dans le bec , par le moyen d'une plume , deux ou trois gouttes d'oxymel.

Constipation. Les oiseaux attequés de cette maladie se guérissent en leur mettant , pendant deux jours , une plume frottée d'huile commune dans le fondement ; cette opération sera répétée deux fois par jour , et pendant ce temps on leur donnera pour boisson le suc de bette. Les linotes , les chardonnerets , les calandres , sont très-sujets à ce mal , qui se reconnoît par les efforts qu'ils font. Un peu de sucre rouge , un filet de safran dans leur abreuvoir , la mercuriale , la laitue , la chicorée sauvage , la bette et le mouron , sont des nourritures qui leur tiennent le ventre libre , et les purgent des mauvais sucs des graines dont on les alimente.

Flux de ventre. Cette maladie se connoît à leurs excréments plus liquides que de coutume , à un remuement et serrement de queue presque continuel. Il faut alors leur couper les plumes qui sont tout autour de l'anus , et le graisser avec de l'huile ; leur retirer , s'ils sont granivores , leur nourriture habituelle , et y substituer la graine de melon mondée , pendant deux jours ; leur ôter , s'ils sont insectivores , leur mangeaille ordinaire , et la remplacer avec des jaunes d'œufs durs ; pendant ce temps , on met dans leur eau un morceau de fer , ou une décoction légère de cornouiller.

Gales à la tête et aux yeux. Elles se guérissent comme les abcès. Voyez ci-devant.

Goutte. Plusieurs espèces , surtout celles de complexion délicate , comme fauvelles , mésanges , rossignols , troglodytes , loriots , etc. , sont très-sujettes à cette maladie. On la reconnoît à leurs pieds gonflés , raboteux , et qui prennent la couleur du plâtre , à la difficulté qu'ils ont à se soutenir , et à leurs plumes toutes hérissées. Le froid est la première cause de cette maladie : pour la prévenir , il faut les tenir chaudement , et pour y remédier , leur laver les pieds avec une décoction de racine d'ellébore blanc , dans de l'eau commune ; à défaut d'ellébore , on se sert d'eau de vigne ; si on ne veut pas prendre le malade avec ses mains , on lui frotte les pieds avec un pinceau.

Jambes cassées. Quand ce malheur arrive à un oiseau , on retire tous les bâtons ou juchoirs qui sont dans sa cage ; on pose le boire et le manger dans le bas , que l'on garnit de petit foin et de mousse , et on le tient dans un lieu où il ne soit nullement inquieté , afin qu'il voltige le moins possible , après quoi on abandonne sa guérison à la nature ; cependant on peut bander la jambe avec une douce ligature composée

d'étoupe trempée dans de l'huile de pétrole. Comme il arrive souvent qu'elle se dessèche, alors il faut la couper avant que le mal ait fait des progrès; après quoi on touche la coupure avec un fer chaud, et on la frotte d'huile et de cendre, ou de savon noir fondu, afin d'adoucir la douleur de la brûlure.

Langueur. L'oiseau qui est incommodé, a le corps gros et enflé, la chair toute couverte de veines rouges, l'estomac extrêmement maigre, et n'est occupé toute la journée qu'à jeter sa mangeaille; on ne peut le guérir qu'en le changeant de nourriture, c'est-à-dire, s'il vit de navette, on la remplace avec du chènevis, ainsi des autres, et on met dans son eau un peu de sucre candi.

Mal-caduc. Le premier accès de cette maladie est souvent mortel; mais si l'oiseau en réchappe, il faut lui couper sur-le-champ le bout des ongles, et l'arroser souvent avec du bon vin, qu'on soufifle sur lui avec la bouche, et ne pas trop l'exposer au soleil.

Mal au croupion. Tous les oiseaux de cage sont sujets à cette maladie, et souvent ils se soulagent eux-mêmes en crevant le petit bouton; ce bouton est à la pointe du croupion, qui est alors plus gonflé qu'à l'ordinaire; il ressemble à ceux qui viennent au nez, et est d'un blanc jaunâtre: s'ils n'y remédient pas et qu'ils en soient trop incommodés, ce qu'on voit à leur silence et à leur mélancolie, on en coupe la pointe, ou on le comprime, ce qui vaut mieux; il en sort alors de la matière comme d'une tumeur, et pour sécher la plaie, on y met un petit grain de sel fondu dans la bouche.

Pépie. Nom que l'on donne à un mal qui, dit-on, vient à la langue des oiseaux. Il se manifeste à son extrémité par une petite peau blanche, ce qui les empêche de boire et même de faire leur cri ordinaire. Cependant des personnes révoquent en doute ce prétendu mal au bout de la langue, et assurent que ce qu'on prend pour la pépie, n'est autre que des ulcères qui viennent au-dedans du bec des oiseaux; s'il en est ainsi, on doit s'abstenir de couper cette partie de la langue, puisque ceux qui croient, par cette opération, déraciner le mal, font périr le malade. Ces ulcères se guérissent comme je l'ai dit ci-dessus (*V. Aphthes*). Il faut seulement ajouter que lorsqu'on voit quelque amendement après les remèdes indiqués, on doit mettre dans leur boisson un peu de sucre candi.

Mue. Cette maladie, naturelle à tous les oiseaux, n'est pas dangereuse lorsqu'ils la font à la fin de juillet et au mois d'août; à cette époque, la chaleur favorise la chute des plumes anciennes, et aide au développement des nouvelles. Mais lorsqu'ils muent plus tard, les vents froids leur sont très-nuisibles; ils éprouvent alors beaucoup de difficultés, ce

dont on s'aperçoit à leur air triste , au gonflement de leurs plumes , à la manière dont ils les tirent avec leur bec : on doit donc venir à leur secours , si l'on ne veut pas les voir succomber ; alors il ne faut pas les exposer au froid du matin et du soir ; il faut les arroser modérément , au milieu du jour , avec du vin tiède dans la bouche ; ensuite on les tient au soleil ou devant le feu jusqu'à ce qu'ils soient entièrement secs , et pour les égayer on a soin d'entourer leur prison de verdure toujours fraîche.

Phthisie. C'est une maladie de langueur dont les oiseaux sont souvent attaqués ; elle se guérit comme on l'a vu ci-dessus. *V. Langueur.*

Poux ou Ricius. Les petits insectes qu'on désigne ainsi , incommodent beaucoup les oiseaux , les font maigrir , et souvent font périr les jeunes ; on les en débarrasse , à ce qu'on prétend , en mettant dans leur cage un bâton de figuier ; d'autres remédient à cette incommodité avec un bâton de sureau dont on a ôté la moelle , et qu'on a bien nettoiyé de son écorce ; on le perce de trous du côté qu'ils se perchent , à un travers de doigt de distance l'un de l'autre ; ordinairement ces petits animaux se retirent dedans , et on les détruit en le nettoiyant tous les jours ; mais ces insectes sont quelquefois en si grande abondance , qu'on ne peut parvenir à une destruction totale ; alors il n'y a pas d'autre moyen que de changer l'oiseau de volière , et de les faire périr en lavant l'ancienne avec de l'eau bouillante : le petit nombre qui restera sur le malade , se réfugiera dans le bâton creux , et alors on en verra facilement la fin : un arrosement de vin est encore un moyen indiqué.

Perte de la vue. Quelques oiseaux sont sujets au mal des yeux , et même deviennent aveugles ; dès que l'on s'en aperçoit , on prend des feuilles de bette ou poirée ; on en tire le jus que l'on mêle avec un peu d'eau et un peu de sucre , et on leur donne à boire de cette liqueur de deux jours l'un , pendant six jours consécutifs , c'est-à-dire , un jour de cette liqueur , et un jour de l'eau pure. On indique encore d'autres moyens de guérison , comme de leur toucher les yeux avec le lait de figuier , avec de l'écorce d'orange ou de verjus , ou de les laver avec del eau , dans laquelle on a fait bouillir de l'ellébore blanc , ou simplement avec de l'eau de vigne ; enfin , des oiseliens se bornent à mettre dans leur cage de petits bâtons de figuier sur lesquels ils se perchent ; guidés par un instinct naturel , ils s'en frottent d'eux-mêmes l'œil , et se guérissent.

Rhume ou voix enrouée. Les oiseaux chanteurs sont quelquefois sujets à s'enrhumer et à perdre leur chant : le remède indiqué consiste dans une décoction de jujubes , de figes sèches ; de réglisse concassée , et de l'eau commune ; on leur

donne , pendant deux jours , de cette décoction avec un peu de sucre , et ensuite pendant deux ou trois autres , avec le suc de bette ; on les tient la nuit au serein , si c'est en été , en les garantissant de la rosée ; mais dans toute autre saison il faut les tenir renfermés.

Purgation. Les oiseaux en liberté n'éprouvent guère les maladies dont on vient de parler ; ils trouvent dans la variété de leurs alimens un préservatif naturel : mais il n'en est pas de même de ceux qu'on tient en captivité ; bornés à une seule pâture , qui leur est souvent étrangère , presque toujours privés de celle qu'ils préfèrent , et surtout de cette variété qui entretient leur embonpoint , on doit donc venir à leur secours , si on veut les conserver long-temps. On purge les insectivores , tels que les rossignols , fauvelles , etc. , avec des fruits , des vers de farine et des araignées , ce qu'on doit faire deux fois par an ; et deux jours après on met dans leur eau un petit morceau de sucre candi de la grosseur à peu près d'une noisette. Les granivores se purgent avec de la graine de melon mondée et toutes sortes d'herbes rafraîchissantes , telles que feuilles de laitue , raves , seneçon , poirée , mouron , etc. , et on leur donne aussi l'eau sucrée indiquée ci-dessus.

Enfin , il est des espèces qui sont sujettes à des maladies particulières , tels que les ROSSIGNOLS et les SERINS. *V.* ces mots.

Quant à la manière de préparer les oiseaux pour les collections , *V.* TAXIDERMIE , et à la suite de cet article , les moyens qu'on emploie pour conserver leurs nids et leurs œufs , et enfin , la manière d'apprêter leurs peaux pour différens usages. (v.)

OISEAU ou HIRONDELLE. On a ainsi nommé l'AVICULE PERLIÈRE , *Avicula hirundo.* (DESM.)

OISEAU - ABEILLE. Nom imposé aux colibris et aux oiseaux-mouches , parce qu'ils pompent , comme l'abeille , le suc mielleux des fleurs ; du moins c'est le sentiment de tous les voyageurs et de tous les naturalistes qui les ont observés dans leur pays natal , à l'exception de Badier. (v.)

OISEAU D'AFRIQUE, D'ITALIE, DE TURQUIE. C'est ainsi que le peuple d'Allemagne signale le casse-noix. Cette dénomination n'indique pas un oiseau venant de ces contrées , mais un oiseau étranger dont on ignore le pays. *V.* CASSE-NOIX. (v.)

OISEAU D'AFRIQUE. C'est la PEINTADE. (DESM.)

OISEAU ANONYME. C'est ainsi qu'Hernandez désigne un oiseau de la Nouvelle-Espagne , à tête bleue , à dessus du corps varié de vert et de noir , à parties inférieures jaunes , tachetées de blanc , à ailes et queue d'un vert foncé , avec des

taches d'un vert plus clair ; enfin , à pieds bruns. Ses doigts et ses ongles sont très-longs ; son bec est noir et presque aussi crochu que celui des *perroquets* ; en sorte que si cette courbure étoit plus forte , et si les doigts étoient disposés comme ceux des *perroquets* , Hernandez dit qu'il n'auroit pas hésité à le regarder comme une espèce de ce genre. (*Hist. nov. Hisp.* , pag. 710 et 712.)

Ce ne peut être que par l'effet d'une méprise que Brisson a rangé cet oiseau avec les *tangaras* , sous la dénomination de *tangara varié de la Nouvelle-Espagne*. Buffon le rapporte aux *pies-grièches* , et son opinion paroît bien fondée. (s.)

OISEAU AQUATIQUE DES TERRES NEUVES. Au temps de Belon , les *toucans* et les *acaris* étoient dans nos pays des oiseaux très-peu connus. Les premières dépouilles que l'on en apporta excitèrent l'étonnement , et produisirent des erreurs , dont la plus grave fut de regarder ces oiseaux comme des espèces aquatiques. C'est d'après cette fausse opinion que notre vieux naturaliste a décrit le *grigri* sous la dénomination d'*oiseau aquatique apporté des terres neuves*. V. TOUCAN GRIGRI. (s.)

OISEAU ARCTIQUE. C'est dans Edwards le nom du STERCORAIRE RAYÉ. (v.)

OISEAU BALTIMORE. V. BALTIMORE. (v.)

OISEAU DE BANANA. C'est , dans Albin , le CAROUGE A LONG BEC. V. l'article CAROUGE. (v.)

OISEAU DES BARRIÈRES. Les habitans de Cayenne donnent ce nom à une espèce de *coucou* qui se tient habituellement sur les palissades des plantations. Voyez COULICOU DES BARRIÈRES. (s.)

OISEAU A BEC BLANC , *Tanagra albirostris* , Lath. Taille de l'*étourneau* ; bec court et épais ; plumage noir ; plumes du dos blanches à leur base ; croupion et bas-ventre jaunes ; une tache de même couleur sur les ailes et sur les penes de la queue , qui sont égales entre elles.

Cet oiseau , que l'on dit se trouver dans l'Amérique , ne seroit-il pas un *troupiale* ? Au reste , c'est une espèce douteuse. (v.)

OISEAU A BEC TRANCHANT. Albin a désigné , par cette dénomination , les PINGOUINS. (s.)

OISEAU BÊTE. V. BRUANT DE PASSAGE. (v.)

OISEAU BLEU. C'est , dans Kolbe , le nom du MERLE BLEU. (v.)

OISEAU DE BOËUF. C'est le PETIT HÉRON BLANC d'Égypte , dont parle Hasselquist (*ardea ibis* , *Iter. Palest.* , pars 2) , que Shaw (*Voyag. en Barbarie* , etc.) appelle *ox-bird* , et

que les Européens établis en Egypte nomment *garde-bœuf*, parce qu'il se tient toute la journée à la suite des troupeaux, dans les champs cultivés et les prairies. Comme il prend des insectes parasites sur le bétail, cette habitude lui a valu l'épithète arabe d'*abougordân* (père aux tiques). (Savigny, *Hist. de l'Ibis.*)

Ce n'est pas sans étonnement que l'on voit cet oiseau rapporté par Linnæus (édit. 12) comme le synonyme de son *tantalus ibis*, lequel est le *couricaca sollèikel* (V. ce mot), ou l'*ibis blanc* de Perrault, de Brisson et de Buffon. Cette erreur est répétée par Gmelin et Latham.

L'*Oiseau-Bœuf* est blanc, avec une tache d'un roux clair sur la tête, et de la grosseur du pigeon. On dit que c'est le *héron de Madagascar*. (v.)

OISEAU DE BOHÈME. C'est ainsi qu'on a désigné le *Jaseur d'Europe*, parce qu'on croyoit que la Bohême étoit son pays natal. (v.)

OISEAU À BONNET NOIR, d'Albin. V. la **MÉSANGE NONNETTE**. (v.)

OISEAU BOURDON ou **BOURDONNANT**. Voyez **OISEAU-MOUCHE** ET **BOURDONNEUR**, **COLIBRI**. (v.)

OISEAU BRAME. C'est l'**AIGLE DES GRANDES INDES**. (s.)

OISEAU BRUN À BEC DE GRIMPEREAU, *Certhia gutturalis*, Lath. Il a cinq pouces quatre lignes de longueur; le sinciput et la gorge d'un très-beau vert doré; la tête, le dessus du cou, le dos, le croupion, les plumes scapulaires, la poitrine, le ventre, les flancs, les jambes, les couvertures du dessus et du dessous de la queue d'un brun noirâtre; le devant du cou d'un rouge éclatant; à cette couleur succède un demi-collier d'un vert-bleu changeant en violet, et terminé de rouge; un violet très-brillant colore les petites couvertures des ailes; les moyennes sont pareilles au dos; les grandes, les pennes des ailes et de la queue sont d'un brun teinté de roux; le bec et les pieds noirs. Les couleurs de cet oiseau ont une telle analogie avec celles des *souimangas*, que j'ai peine à croire qu'il se trouve au Brésil, comme le dit Brisson; ce ne seroit pas le premier oiseau donné par ce méthodiste pour être de cette contrée, et dont l'Afrique fût le lieu natal. (v.)

OISEAU DE CADAVRE. Nom vulgaire de la **CHEVÊCHE**. V. le genre **CHOUETTE**. (v.)

OISEAU-CANNE. Nom que porte à Saint-Domingue la **PASSERINE OLIVE**, parce qu'elle fréquente les cannes à sucre. V. ce mot. (v.)

OISEAU DU CÈDRE (*Cedar bird*). Nom que les Américains ont imposé au **JASEUR DE L'AMÉRIQUE SEPTENTRION-**

NALE , parce qu'on le voit très-souvent sur cet arbre, dont il mange les baies. *V.* JASEUR DU CÈDRE. (v.)

OISEAU CELESTE (*Avis cœlestis*). Chez les anciens, le GRAND AIGLE portoit cette qualification imposante. (s.)

OISEAU CENDRE DE LA GUYANE, *Pipra atricapilla*, Lath. ; pl. enl. de Buff. n.º 687, fig. 1. Se trouve à la Guyane, où il est assez rare ; il a six pouces de longueur ; le bec et le dessus de la tête noirs ; le devant, les côtés de cette partie, et tout le dessous du corps, d'un blanc grisâtre ; le dessus du corps et de la queue cendré ; les grandes couvertures et les plumes des ailes noirâtres et bordées de gris ; le bec et la queue plus longs que les mêmes parties dans les *manakins* ; la queue est étagée ; les pieds sont gris. (v.)

OISEAU CHAMEAU. *V.* AUTRUCHE. (s.)

OISEAU-CHAT. Nom que les Français de l'Amérique septentrionale donnent au MERLE CATEBID, parce que son cri imite le miaulement du chat. *V.* l'art. des MERLES. (v.)

OISEAU-COIGNÉE. Nom que porte à Madagascar un CANARD qui a une excroissance charnue et noire sur le bec. (v.)

OISEAU A COLLIER. *V.* MARTIN PÊCHEUR ALATLI. (v.)

OISEAU DE COMBAT. *V.* TRINGA COMBATTANT. (s.)

OISEAU A COUDE DE SERPENT ; en hollandais, *slangehals-voogel*. Nom sous lequel les Hollandais du Cap de Bonne-Espérance connoissent l'ANHINGA. (s.)

OISEAU A COURONNE. On lit, dans l'*Histoire générale des Voyages*, tom. 4, page 247, une demi-description que le voyageur Smith donne de deux oiseaux à couronne, observés à Gambia, à la Côte-d'Or et à Juida. Le premier de ces oiseaux, selon Smith, a la tête et le cou verts, le corps d'un beau pourpre, les ailes et la queue rouges, et le toupet noir ; sa grosseur égale celle des grands perroquets. Je ne sais à quelle espèce l'on doit rapporter cet oiseau couronné, s'il n'est lui-même un perroquet. L'on reconnoît dans la seconde sorte d'oiseau à couronne de Smith, l'oiseau royal. Elle est, suivant les expressions du rédacteur des *Voyages*, de la forme du héron, et n'a pas moins de trois pieds de hauteur ; elle se nourrit de poissons ; sa couleur est un mélange de brun et de noir, et la touffe dont elle est couronnée ressemble moins à des plumes qu'à des soies de porc. (s.)

OISEAU COURONNÉ DE NOIR. *V.* TANGARA NOIR ET JAUNE. (v.)

OISEAU DE LA CROIX. *V.* PÈRE NOIR, article du BOUVREUIL A SOURCILS ROUX. (v.)

OISEAU DE CURAÇAO. C'est, dans Edwards, le nom du HOCCO de la GUYANE. (v.)

OISEAU DE DAMPIER. Ce navigateur a vu à Uram des oiseaux qui paroissent à Buffon être des *calaos*, d'après leur forme et la grosseur de leur bec. Ils ont, dit-il, le corps noir et la queue blanche; la grosseur d'une *corneille*; le cou assez long et couleur de safran; le bec ressemblant à la corne d'un belier; la jambe courte et forte; les pieds de *pigeon*, et les ailes d'une longueur ordinaire. Ils se nourrissent de baies sauvages, et se perchent sur les plus grands arbres; leur chair, ajoute-t-il, est d'un bon goût. (v.)

OISEAU DE DEGOUT; en hollandais, *walgh-voegel*. Les premiers navigateurs hollandais qui virent le *dronthe* à l'île Maurice, aujourd'hui l'Île-de-France, frappés de la laideur et du mauvais goût de cet oiseau, le nommèrent *oiseau de dégoût*. V. DRONTE et OISEAU DE NAZARE. (s.)

OISEAU DEMI-AQUATIQUE. Forster, qui l'a décrit, le dit d'un nouveau genre. Grosseur d'un *pigeon*, et parfaitement blanc; sa classe est celle des oiseaux aquatiques qui marchent à gué; ses pieds sont à demi-palmés, et ses yeux, ainsi que la base du bec, entourés de petites glandes ou verrues blanches; sa chair exhale une odeur insupportable. C'est sur la terre des États que ce naturaliste a vu cet oiseau. N'est-ce pas le CHIONIS (*Vaginalis*, Gm.)? (v.)

OISEAU A DEUX BECS. Nom que les Indiens donnent à un CALAO d'après la forme de son bec. V. CALAO DE GINGI. On lui applique aussi cette dénomination, d'après la forme que présentent d'un côté sa huppe couchée et un peu inclinée en arrière, et de l'autre son bec un peu arqué. (v.)

OISEAU DU DESTIN ou TEIO et NACIBA. Noms que porte le CALAO, sur les frontières de Sennar en Abyssinie. (s.)

OISEAU DU DIABLE. V. PÉTREL, dit l'OISEAU TEM-PÈTE. (v.)

OISEAU DIABLOTIN. V. STERCORAIRE BRUN. (v.)

OISEAU DE DIEU. Dénomination des OISEAUX DE PARADIS. (v.)

OISEAU DE DIOMÈDE. V. PÉTREL PUFFIN. (v.)

OISEAU-DUNETTE. Nom vulgaire de la GRIVE proprement dite. (v.)

OISEAU A DOS ROUGE. V. TANGARA. (s.)

OISEAU EPINARD. Les Créoles de Cayenne donnent au *tangara septicolor* le nom d'*oiseau épinard* et celui de *dos rouge*. Voy. TANGARA SEPTICOLOR. (s.)

OISEAU appelé *erithacus* dans Feuillé. C'est la FAUVETTE A TÊTE ROUSSE, ou le FIGUIER DE LA MARTINIQUE. (v.)

OISEAU DE L'ESPRIT. V. OUIAKOU. (v.)

OISEAU D'ÉTÉ. Nom d'un *grèbe* qu'on trouve au Groënland. *V.* KAARSAAK. (v.)

OISEAU DE FEU. *V.* FOULIMÈNE. (s.)

OISEAU FOU. *V.* SITTELLE DE LA JAMAÏQUE. (v.)

OISEAU FOU (GRAND) DU PORT DESIRÉ. Il est question, sous cette dénomination, dans le Voyage du commodore Biron, d'un grand oiseau de proie des Terres Magellaniques, qui est une espèce de VAUTOUR. (s.)

OISEAU DE FREGATE d'Albin. C'est la FRÉGATE. (v.)

OISEAU FROU FROU, OISEAU MURMURÉ. Ces dénominations ont été données aux *oiseaux-mouches*, d'après le bruit sourd que produit dans l'air le mouvement rapide de leurs ailes. (v.)

OISEAU GALINACHE. C'est, dans diverses contrées de l'Amérique méridionale, le nom de l'*urubu* et de l'*aura*. *V.* GALLINAZE. (v.)

OISEAU DE GAZA, *Avis venatica*, Belon. « Nous voimes, dit ce naturaliste dans ses nombreuses observations, aussi *vers Gaza*, un oiseau qui, à notre avis, passe tous les autres en plaisant chant-ramage, et croyons qu'il a été nommé par les anciens *venatica avis*. Il est un peu plus gros qu'un *estourneau*; son plumage est blanc par-dessous le ventre, et est cendré dessus le dos comme celui de l'oiseau *mollicèpe*, qu'on appelle, en français, *gros-bec*; la queue noire, qui lui passe les ailes comme à une *pie*; il vole à la façon du *pic-vert*. »

Cet oiseau a de l'analogie avec une *pie-grièche* dans le nom latin, la taille et les couleurs; mais comme ce judicieux observateur connoissoit les différentes espèces de cette famille, et que le plaisant ramage dont il parle n'est pas leur attribut, on doit présumer qu'il a voulu parler d'un autre oiseau. (v.)

OISEAU DE GLACE. *V.* MARTIN-PÊCHEUR. (v.)

OISEAU DES GLACES, improprement appelé *moineau de mer*. Oiseau de Terre-Neuve, de la grosseur d'une *grive*, ressemblant au *moineau* par le bec, et dont le plumage est noir et blanc. (*Hist. génér. des Voyages*, tom. 19, pag. 46). Buffon pense que cet *oiseau des glaces de Terre-Neuve* est d'une espèce voisine de celle de l'ORTOLAN DE NEIGE. (s.)

OISEAU GOITREUX. *V.* PÉLICAN. (v.)

OISEAU A GORGE BLANCHE d'Albin. C'est la FAUVETTE GRISETTE. (v.)

OISEAU DE GUERRE ou GUERRIER. *V.* STERCOIRAIRE LABBE. (v.)

OISEAU HUPPÉ ou COURONNÉ DU MEXIQUE.

Dans Albin, c'est la dénomination du **TOURACO** qui, cependant, ne se trouve qu'en Afrique. (v.)

OISEAU JAUNE. C'est, au Canada, le nom de la **FAUVETTE TACHETÉE DE ROUGEÂTRE.** (v.)

OISEAU JAUNE DU BENGALÉ. C'est, dans Albin, le nom d'un **LORIOT.** (v.)

OISEAU DU LAC DU MEXIQUE A VOIX RAUQUE. *Acacahoactli*, est le nom que lui donne Fernandès. Selon lui, c'est une espèce d'*alcyon* ou *martin-pêcheur*; Adanson le regarde plutôt comme un *héron* ou un *butor*, puisqu'il a un très-long cou qu'il plie souvent en le ramenant entre ses épaules; son bec est long de trois doigts, pointu et acéré; sa taille un peu moindre que celle du *canard sauvage*; son plumage blanc et tacheté de brun; mais le blanc domine en dessous du corps, et le brun en dessus; les ailes sont d'un fauve vif et rougeâtre, avec la pointe noire. On apprivoise aisément cet oiseau en le nourrissant de poisson et même de chair. C'est le même que l'*avis aquatica raucum sonans* de Niéremberg. (v.)

OISEAU DE LYBIE. C'est ainsi que les anciens désignoient les **GRUES.** (v.)

OISEAU MANGEUR DE VERS. C'est, dans le *Voyage à la Jamaïque* du chevalier Hans Sloane, le **FIGUIER BRUN.** (s.)

OISEAU MARBRÉ. Nom du **NAPPAUL**, dans l'Inde. V. l'article **FAISAN.** (v.)

OISEAU MARCHAND. Nom que l'on a appliqué, dans nos colonies américaines, à l'*urubu* et à l'*aura.* Voy. **GALLINAZE.** (v.)

OISEAU DE MAUVAISE FIGURE. C'est la **CHOUETTE EFFRAIE** ou **FRESAIE.** (DESM.)

OISEAU DU MEXIQUE de la grandeur d'un moineau. M. Brisson a rangé cet oiseau, indiqué par Séba, dans le genre des *tangaras*, et l'a appelé **TANGARA DU MEXIQUE.** (s.)

OISEAU A MIROIR. Les oiseleurs du Brandebourg appellent ainsi la *gorge bleue*, parce que les mâles de cette espèce ont sous le cou une tache d'un beau blanc, dont l'éclat est celui de l'argent poli. V. **GORGE BLEUE**, à l'article **FAUVETTE.** (s.)

OISEAU MON PÈRE. Nom que les Nègres de Cayenne donnent au *choucas chauve.* Voy. **CORACINE CHAUBE.** (v.)

OISEAU DE MONTAGNE; en mexicain *tepototoll.* Dénomination que porte le *hocco* à la Nouvelle - Espagne, parce qu'il se plaît sur les terres élevées. V. **HOCCHO.** (s.)

OISEAU DE MONTAGNE. V. **OCOCOLIN.** (s.)

OISEAU DE MORT. Nom que le peuple donne, en quelques lieux, à la **CHOUETTE EFFRAIE** et au **SPHINX TÊTE DE MORT** (*Sph. atropos*, Linn.). (L.)

OISEAU DE LA MORT. Nom donné à plusieurs *chouettes*, et notamment à la **CHOUETTE EFFRAIE**. (V.)

OISEAU-MOUCHE. Tous les oiseaux auxquels on a donné ce nom, sont décrits dans la deuxième section du genre **COLIBRI**. Voyez ce mot. Mais depuis l'impression de cet article, l'on a rapporté en France des espèces inédites, dont nous allons donner le signalement, ainsi que d'un nouveau colibri et de quelques femelles, dont les mâles seuls étoient connus.

Dans les détails qui concernent la langue du colibri, j'ai dit à son article, que je n'avois examiné que des langues desséchées, auxquelles j'avois fait en sorte de rendre leur forme naturelle en les humectant; c'est pourquoi je ne pouvois garantir qu'elle fût conformée telle qu'elle est décrite et figurée. Mais pour m'en assurer, j'ai envoyé de suite la gravure à un naturaliste de la Martinique, en l'invitant de la vérifier sur une langue fraîche. Il m'a répondu que le dessin et les détails étoient exacts. De plus, selon Wilson, ornithologiste américain, dont on ne peut, sans injustice, rejeter les observations, la langue de l'oiseau-mouche rubis est perforée et composée de deux parties closes, attachées parallèlement, et formant un tube cylindrique; ses autres extrémités correspondent exactement à celles du pic, passent sur l'occiput, et se terminent à la base de la mandibule supérieure. Ces observations, dit-il, ont été vérifiées sur cinq différens sujets.

L'OISEAU-MOUCHE AZURÉ, *Trochilus cyanus*, Vieill., se trouve au Brésil. Il a la tête, la gorge, le devant du cou et le haut de la poitrine d'un bleu-violet, éclatant sous un aspect, sombre sous un autre; la queue égale et d'un bleu noir; les plumes des ailes d'un violet rembruni; le reste du plumage d'un vert peu doré, à l'exception de deux petites marques blanches sur les côtés de l'anus; le bec blanchâtre, avec la pointe noire; les pieds bruns: longueur totale, trois pouces environ. Cet oiseau, nouvellement découvert par M. Delalande, est au Muséum d'Histoire naturelle, et un individu de la même espèce fait partie de la collection de M. le baron Laugier. La femelle n'est pas connue.

L'OISEAU-MOUCHE A GORGE BLANCHE, *Trochilus albicollis*, Vieill. La gorge, une partie du devant du cou, le milieu du ventre, les plumes de l'anus et les couvertures inférieures de la queue sont d'un blanc de neige; cette

couleur borde encore les plumes du menton, couvre à peu près la moitié des deux pennes les plus extérieures de la queue, et termine les deux suivantes; ces pennes sont, dans le reste, de même que les quatrièmes de chaque côté, d'un bleu noir; les deux intermédiaires, les couvertures supérieures des ailes, le dessus et les côtés de la tête, le dessus du cou et du corps, la poitrine et les flancs, sont d'un vert doré à reflets brillans; les pennes des ailes d'un violet sombre; les plumes des jambes et des tarses vertes et blanches; le bec est noir en dessus, et jaunâtre en dessous; les pieds sont noirs; longueur totale, trois pouces trois quarts. Plusieurs individus de cette espèce, qui ont été apportés du Brésil par le naturaliste que j'ai déjà eu occasion de citer, font partie de la collection du Muséum d'Histoire naturelle, et de celle de M. le baron Laugier.

L'OISEAU-MOUCHE DELALANDE, *Trochilus Lalandi*, Vieill., planche G 36, figure 3 de ce Dictionnaire. Notre reconnaissance envers M. Delalande fils, sentiment que les ornithologistes partageront, nous a engagés à lui consacrer en quelque sorte le superbe oiseau dont nous nous occupons, en lui donnant le nom de cet estimable et zélé naturaliste, à qui nous en devons la connoissance, ainsi que de beaucoup d'autres qu'il a rapportés nouvellement du Brésil, et qui étoient inconnus jusqu'alors.

Le mâle de cette nouvelle espèce a la tête décorée d'une belle huppe, dont les deux dernières plumes ont au moins six lignes de plus que les plus longues des autres, qui toutes s'élèvent par étages. Ces deux plumes sont d'un bleu éclatant, et le reste de la huppe est d'un vert doré, à reflets très-brillans; cette riche couleur règne aussi sur le reste de la tête, le dessus du cou, le dos, les scapulaires, le croupion, les couvertures supérieures des ailes, celles de la queue et ses deux pennes intermédiaires; toutes ses pennes latérales sont d'un vert-bouteille; les plus extérieures de chaque côté ont une tache blanche à leur extrémité; la gorge, le devant du cou, la poitrine et le haut du ventre, sont du même bleu que la huppe; et les côtés de ces diverses parties d'un gris de perle, de même que le menton et le bas-ventre entier; enfin, une tache blanche se fait remarquer derrière l'œil; le bec est noir et le tarse brun; longueur totale, trois pouces quatre lignes. Cet individu n'est pas encore sous son plumage parfait, et lorsqu'il en est revêtu, il n'existe aucune trace de gris sur les parties inférieures, qui, alors, sont totalement bleues.

La femelle diffère du mâle en ce qu'elle n'a point de huppe; qu'elle est un peu plus petite; que toutes ses parties

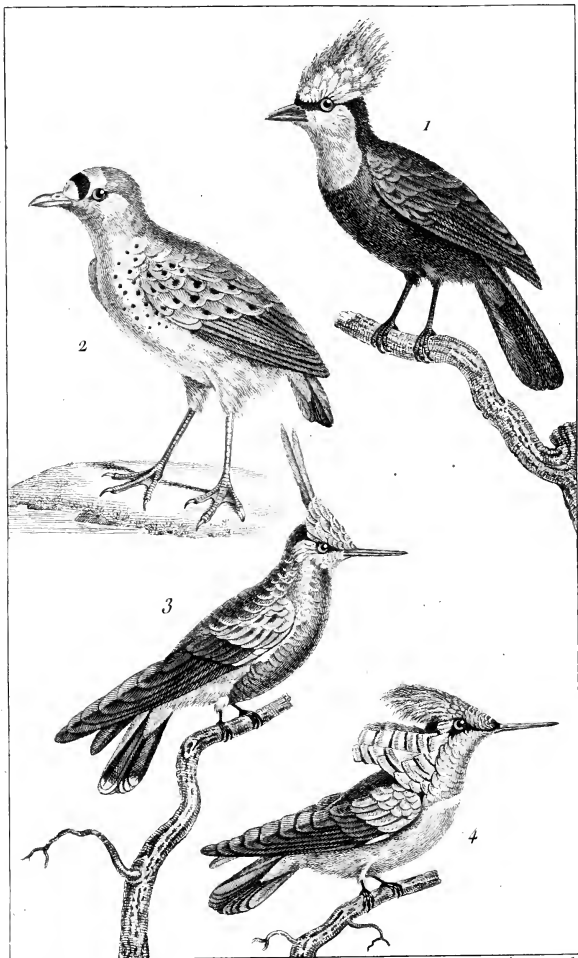
inférieures sont grises, à l'exception des côtés de la poitrine, qui sont du même vert doré qui brille sur toutes les supérieures. Ces deux oiseaux sont au Muséum d'Histoire naturelle.

L'OISEAU - MOUCHE MAGNIFIQUE, *Trochilus magnificus*, planche G 36, figure 4 de ce Dictionnaire. Le mâle de cette espèce est décrit à l'article COLIBRI, 2.^e section. V. ce mot. La femelle, que je ne connois que depuis peu, présente autant de rapports avec celle de l'*oiseau-mouche huppe-col*, que les deux mâles de ces deux races en ont entre eux; elle a deux pouces sept lignes de longueur totale; le bec et les pieds noirs; le front et la gorge d'une belle teinte rousse; le devant du cou et de la poitrine d'un gris-blanc; les autres parties inférieures d'un gris un peu mélangé de vert brillant; toutes les plumes latérales de la queue terminées de roux, et d'un vert doré dans le reste; cette couleur couvre en entier ses deux intermédiaires, le reste de la tête, le dessus du cou et du corps, les scapulaires et les couvertures supérieures des ailes, dont les plumes sont d'un vert rembruni. Cette femelle a été apportée du Brésil par M. Delalande fils, qui l'a trouvée, ainsi que le mâle, à Soumidorio, à quelques milles de la rivière Paraiba. On ne les rencontre point aux environs de Rio-Janciro.

L'OISEAU - MOUCHE A OREILLES BLANCHES, *Trochilus leucotis*, Vieill., se trouve au Brésil; il a trois pouces de longueur totale; le bec rougeâtre à la base et en dessous, noir dans le reste; le dessus de la tête et la nuque d'un vert doré un peu sombre; une bandelette blanche sur les oreilles; les joues noires; le milieu du ventre, les plumes de l'anus et les couvertures inférieures de la queue blanchâtres; le menton bleu; la gorge, le cou, la poitrine, les flancs et toutes les parties supérieures du corps et des ailes, de même que les deux plumes intermédiaires de la queue, d'un vert doré, à reflets éclatans sur le devant du cou; les plumes alaires et les latérales de la queue d'un violet rembruni; les pieds bruns et les plumes caudales égales. Cet oiseau est dans la collection de M. Laugier. Je trouve des rapports entre cet individu et l'*oiseau-mouche à tempes blanches*, du Paraguay.

Le COLIBRI A QUEUE BLANCHE ET VERTE, *Trochilus virescens*, a été mal à propos présenté, dans ce Dictionnaire, comme un *colibri*; c'est un OISEAU-MOUCHE.

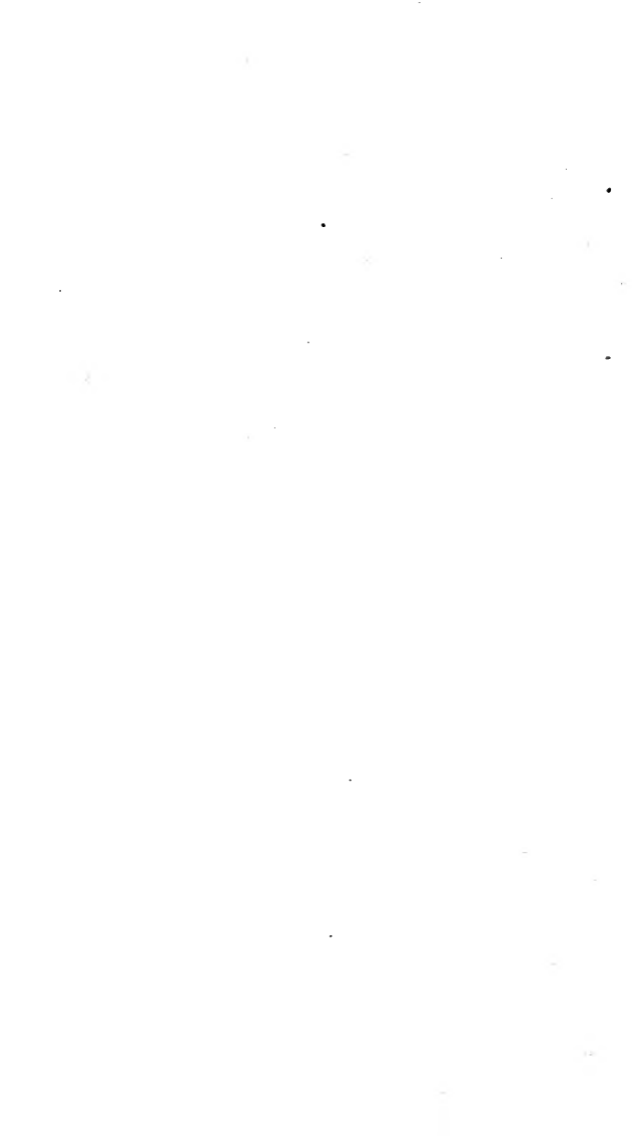
L'OISEAU-MOUCHE A QUEUE FOURCHUE du Brésil; *Trochilus glaucopsis*, Gm. Le mâle que, depuis peu, j'ai eu occasion de voir en nature, est décrit exactement dans ce Dictionnaire; mais quand il n'est pas encore totalement



Protre del.

Pierron sculp.

1. Tisserin huppé. 2. Turnia à front noir. 3. Oiseau mouche Lalande.
4. Oiseau mouche magnifique.



sous son plumage parfait, il a le ventre et les parties postérieures d'une teinte grise. La femelle n'a pas encore été décrite : elle est un peu plus petite que le mâle. Toutes les parties supérieures sont d'un vert peu doré, toutes les inférieures grises ; les ailes et la queue d'un violet terne ; la première penne caudale de chaque côté est terminée par une tache blanche.

L'OISEAU-MOUCHE A QUEUE SINGULIÈRE, *Trochilus encircus*, Vieill. Cet oiseau est l'unique qui n'ait que six plumes à la queue, dont deux courtes, qui n'ont paru être les intermédiaires, et quatre longues, étroites, grêles et arrondies à leur pointe : celles-ci sont noires, et les autres du même vert doré, qui brille sur toutes les parties supérieures, sur une partie des côtés du bas de la poitrine et sur le menton ; un plastron blanc tranche d'une manière agréable sur les côtés du cou et sur le haut de la poitrine ; le milieu du ventre est de cette couleur ; la gorge d'un lilas à reflets bleus très-éclatans ; les plumes des ailes sont très-étroites et d'un violet rembruni ; le bec est très-fin et noir, de même que les pieds ; sa grosseur est celle de l'*oiseau-mouche rubis*, mais sa taille est plus allongée. On le trouve au Brésil. On ne peut douter de la réalité l'existence de ce singulier oiseau, puisque, outre celui que j'ai sous les yeux, M. Levaillant m'a assuré en avoir vu plusieurs autres ; que M. Bullock, naturaliste anglais, en possède un dans son Muséum, et que M. Delalande fils en a encore vu un autre depuis peu ; aucun n'a plus de six plumes à la queue, et toutes sont conformées comme celles de l'individu que je viens de décrire, et qui fait partie de la collection de M. le baron Laugier.

L'OISEAU-MOUCHE RUBIS-ÉMERAUDE, *Trochilus rubinus*. La femelle de cette espèce, qui n'étoit pas connue, est un peu plus petite que le mâle. Elle a quatre pouces de longueur totale ; une tache blanche derrière l'œil ; un trait de cette couleur au-dessous, lequel prend naissance au bec ; les ailes comme celles du mâle, mais d'une teinte plus claire ; la gorge et toutes les parties postérieures, d'un roux vif, qui blanchit sur le menton ; les plumes de l'anus blanches ; toutes les parties supérieures et les quatre plumes intermédiaires de la queue d'un vert doré ; les autres rousses ; la plus extérieure de chaque côté d'un roux très-clair à son extrémité ; les deux suivantes terminées de même, et bordées de noirâtre.

Nota. Le grand rubis ou l'*oiseau mouche à queue rousse* de ce Dictionnaire, n'est point une espèce distincte de celle-ci. Le mâle est un individu moins avancé en âge que le rubis-émeraude ; et l'*oiseau-mouche brun-gris*, isolé dans l'Histoire des

Oiseaux dorés , pl. 28 , est , comme je l'ai soupçonné , un jeune dans son premier âge.

L'OISEAU-MOUCHE A TÊTE GRISE , *Trochilus tephrocephalus*, Vieill. , a trois pouces neuf lignes de longueur totale ; le dessus de la tête gris ; toutes les parties supérieures d'un vert doré ; la gorge , le devant du cou , la poitrine et les flancs du même vert , à reflets brillans sous un aspect , et gris sous un autre ; le milieu du ventre et les parties postérieures de couleur blanche ; la queue , qui est un peu fourchue , est d'un vert doré sur ses deux pennes intermédiaires , et d'un vert bouteille sur les autres ; les pennes des ailes sont de cette dernière teinte ; les pieds bruns ; le bec est noirâtre en dessus et jaunâtre en dessous , si ce n'est à la pointe. Cet oiseau a été apporté du Brésil par M. Delalande fils , et est déposé au Muséum d'Histoire naturelle.

L'OISEAU-MOUCHE VERSICOLOR , *Trochilus versicolor* , Vieill. Le nom de cet oiseau-mouche peut , il est vrai , convenir à plusieurs autres , puisque leurs couleurs se présentent de diverses manières ; mais il a cela de particulier que sous un seul aspect , la gorge , le devant du cou et le devant de la poitrine sont en même temps d'un gris blanchâtre sur un côté , d'un bleu clair sur l'autre , et d'un vert doré dans le milieu ; ces mêmes parties se présentent sous d'autres aspects , avec une seule de ces trois couleurs , c'est-à-dire , qu'elles sont entièrement grises , ou bleues , ou vertes. Le reste du dessous du corps est d'un blanc un peu grisâtre , et doré seulement sur les flancs ; la tête , le dessus du cou et du corps , les couvertures supérieures des ailes , celles de la queue et ses pennes sont d'un vert brillant ; les pennes alaires d'un violet rembruni ; la queue est un peu fourchue ; le tarse brun ; le bec de cette couleur en dessus et blanchâtre en dessous. Longueur totale , trois pouces environ.

Cet individu , qui se trouve au Brésil , est au Muséum d'histoire naturelle.

L'OISEAU-MOUCHE VERT ET GRIS , *Trochilus cirrochloris* , Vieill. La première de ces deux couleurs se présente d'un ton sombre et à reflets très-foibles sur toutes les parties supérieures ; la seconde , qui tire au cendré et qui est un peu mélangée de vert doré , occupe la gorge , le devant du cou et les parties postérieures , dont les côtés sont d'un vert sombre ; deux taches blanches se font remarquer sur les côtés de l'anus ; les pennes alaires et caudales sont d'un violet verdâtre sombre ; le bec et les ongles noirs ; les pieds bruns , et les pennes de la queue égales. Longueur totale , quatre pouces trois lignes. Cet oiseau a été apporté du Brésil par le naturaliste cité ci-dessus.

Le COLIBRI TACHETÉ, *Trochilus naevius*, Dum. Cette espèce, dont nous devons la découverte au zèle de M. Delalande, se trouve au Brésil, principalement sur les montagnes appelées *Coreovado*. Elle a quatre pouces et demi de longueur totale, et le bec long de quinze lignes; la gorge et le devant du cou d'un roux vif; cette couleur, mais plus claire, prend la forme d'un trait derrière l'œil, couvre une grande partie de la première penne de la queue, et s'étend sur les autres, d'autant moins qu'elles s'approchent des deux intermédiaires; de manière que la quatrième de chaque côté ne l'indique qu'à son extrémité; toutes sont, dans le reste, d'un vert sombre qui règne sur les deux pennes du milieu; le dessus de la tête, du cou, du corps, les scapulaires et les couvertures supérieures des ailes sont d'un vert terne à reflets peu prononcés; les pennes alaires d'un violet rembruni; la poitrine et le haut du ventre ont des taches noirâtres répandues sur un fond blanchâtre; les parties postérieures sont roussâtres, et quelques taches noirâtres se font remarquer sur le milieu des plumes du dessous de la queue; celle-ci est arrondie à son extrémité; le bec est noir en dessus, jaunâtre en dessous, sur les deux tiers de sa longueur; les pieds sont bruns. Le nom que nous avons conservé à ce colibri, est celui que M. Dumont lui a imposé dans le *Dictionnaire des Sciences naturelles*. Il fait partie de la collection du Muséum. (v.)

OISEAUX DE MUE. On donne ce nom, à Salins, à de petits oiseaux de différens genres et de différentes espèces, qu'on élève uniquement pour vendre aux nombreux amateurs de la pipée et autres chasses aux gluaux ou aux filets, qui habitent le Jura. Ce commerce ne laisse pas que d'être de quelque importance pour cette ville, la seule en Europe, je suppose, où il existe. Pour rendre les oiseaux plus propres à remplir ce but, on les aveugle, soit en leur crevant les yeux, soit en les tenant plusieurs mois de suite dans une profonde obscurité. Le pinson et le verdier sont les espèces les plus estimées, parce qu'elles chantent le mieux en automne, époque du grand passage des oiseaux venant du Nord. (B.)

OISEAU MURMURE. L'un des noms donnés aux OISEAUX-MOUCHES. (v.)

OISEAU DE NAUSÉE. Dénomination qui paroît avoir été donnée par les navigateurs hollandais à l'OISEAU DE NAZARE, comme au DRONTE. *Voy.* ces mots. (s.)

OISEAU DE NAZARE ou de NAZARETH, *Didus Nazarenus*, Lath. Oiseau du genre des DRONTES et de l'ordre des AUTRUCHES. (*Voyez* ces mots.) L'île de Nazare, selon

François Cauche, est dans la mer des Indes , plus haute que l'île Maurice (Ile-de-France), à 17 degrés de latitude sud. (*Voyage à Madagascar*, pag. 150 et suiv.) C'est dans cette île , toujours au rapport du même voyageur, que l'on a trouvé un oiseau fort extraordinaire : on l'a nommé par cette raison *oiseau de Nazare*, et par corruption *oiseau de Nazareth*. Les Hollandais l'observèrent aussi dans l'île à laquelle ils donnèrent le nom d'*île Maurice*, et qui est notre Ile-de-France.

L'oiseau de Nazare est plus gros que le cygne ; mais c'est seulement dans ce point , fort éloigné de comparaison , qu'il peut avoir des rapports avec l'oiseau dont on admire la blancheur éclatante , les mouvemens nobles et gracieux. C'est un animal très-laid , dont le corps n'est couvert que de duvet , qui n'a de plumes qu'aux ailes , et quelques-unes frisées au croupion , et qui est tout noir. Sa tête , aussi grosse que son corps est massive , se termine par un bec très-gros et un peu recourbé en dessus ; ses pieds sont longs et écailleux ; sa chair est médiocrement bonne. La femelle niche à terre , dans les forêts , sur des herbes et des feuilles ; elle ne pond qu'un seul œuf ; mais on voit ordinairement à côté de cet œuf unique , une pierre blanche de la grosseur d'un œuf de poule. Si on tue le petit , on trouve une pierre grise dans son gésier.

Il est aisé de reconnoître des traits fabuleux dans cette description laissée par le voyageur Cauche. Je crois même que cette description manque d'exactitude dans les détails ; et cette opinion paroîtra très-fondée , lorsqu'on remarquera que Cauche renvoie, pour la figure de son oiseau de Nazare , aux *Navigations des Hollandais dans les Indes orientales*, ouvrage dans lequel il n'est question que du dronte , dont l'aspect dégoûtant lui valut , de la part des Hollandais , la dénomination d'*oiseau du dégoût* ou de *nausée*. Cette espèce , si elle est réellement distincte , a disparu aussi bien que celle du DRONTE. Voyez ce mot. (s.)

OISEAU DE NEIGE. V. PINSON D'ARDENNE, ORTOLAN DE NEIGE, et GÉLINOTTE. (v.)

OISEAU DE NEIGE DE LA BAIE D'HUDSON. C'est l'ORTOLAN DE NEIGE. (v.)

OISEAU DE NERTE. Belon appelle ainsi la GRIVE LITORNE. (v.)

OISEAU NOIR, de la grandeur de l'étourneau (*tanagra atrata*, Lath. Il habite les Indes orientales , et est entièrement d'un noir très-foncé et brillant , avec quelques reflets bleus sur le dos. (v.)

OISEAU DE NOTRE-DAME. C'est le **MARTIN PÊCHEUR.** (DESM.)

OISEAU DE LA NOUVELLE CALÉDONIE. Dans la relation du *Second Voyage* de Cook, on trouve, sous ce nom, l'indication d'une espèce de *corbeau*, moitié plus petite que l'espèce d'Europe, dont les plumes sont nuancées de bleu. (v.)

OISEAU D'ŒUF ou **A ŒUF.** Les aventuriers anglais, au rapport de Dampier, ont appelé *egg-bird* (*oiseau d'œuf*), un petit oiseau de couleur grise ou de la couleur d'un merle, dont les œufs sont fort gros en comparaison du volume de son corps. Cette dénomination d'*oiseau d'œuf* a été adoptée par tous les navigateurs anglais; et le capitaine Cook en a fait mention dans ses second et troisième *Voyages autour du Monde.* C'est l'**HIRONDELLE DE MER A BANDEAU.** V. l'article **STERNE**, auquel j'ajouterai quelques mots sur l'histoire d'une espèce que Cook a vue en quantité innombrable dans son île solitaire de Noël.

C'est au commencement de janvier que la ponte a lieu; elle ne consiste qu'en un seul œuf, plus gros qu'un œuf de pigeon, et tacheté de noir sur un fond bleuâtre. Les femelles le déposent sur la terre nue à l'abri des broussailles. (s.)

OISEAU D'OR. Nom que l'on donne quelquefois, dans l'Inde, au **MONAUL MALE.** V. ce mot. (v.)

OISEAU DE PARADIS, *Paradisea*, Lath. Les méthodistes ayant réuni dans ce genre, des espèces dont le bec diffère par sa conformation, et n'ayant pas tous examiné les mêmes sujets, il a dû nécessairement en résulter des caractères contradictoires. En effet, ceux indiqués par Latham ne sont pas toujours les mêmes que signale Brisson. Un attribut qu'on leur a encore généralisé, est celui tiré des deux longs filets de la queue; mais il ne peut convenir qu'à quatre ou cinq de ces oiseaux, qui, comme le dit Latham, n'ont réellement que dix pennes à la queue, les filets n'en faisant point partie, puisqu'ils prennent naissance au-dessus du croupion; mais ceux qui en sont privés, ont douze pennes; du moins, c'est ce que j'ai observé sur les individus que j'ai vus en nature. Tous, ou presque tous ceux dont j'ai publié les figures, et que j'ai été à portée de voir, ont une échancrure plus ou moins apparente à l'extrémité du demi-bec supérieur. Ce caractère, joint à celui tiré des plumes veloutées du front, généralement adopté par tous les ornithologistes, sont les seuls points de réunion qu'on remarque dans la plupart des oiseaux de cette famille; mais ces plumes ne doivent pas être admises pour un caractère générique. M. Levaillant trouve parmi ces oiseaux, des *pies*, des *geais*, des *étourneaux*, etc.; quant à moi,

j'y vois le type de plusieurs groupes nouveaux et dans quelques-uns, des individus qui doivent faire partie de genres anciens. Mais, pris en masse, ils n'offrent, selon ma manière de voir, qu'une réunion de volatiles, par les formes, la disposition, le jet, l'abondance et la richesse de leurs plumes; (encore ces attributs ne sont le propre que des mâles.)

Les *oiseaux de paradis*, dont le nom fait naître encore dans beaucoup de têtes l'idée d'un être surnaturel, se trouvent sous l'équateur, dans les îles d'Arouet à la Nouvelle-Guinée, contrées qui réunissent, dit Sonnerat, ce que la nature a de plus précieux, et où, par un contraste étonnant, elle a fixé la race d'hommes la plus féroce, la plus hideuse et de l'aspect le plus effrayant. La préparation conservatrice que les insulaires donnent à ces oiseaux, plus célèbres encore par les fables auxquelles a donné lieu la mutilation de leurs pieds, que par leur plumage extraordinaire, est la source des absurdités dont leur histoire est remplie.

Ces absurdités se sont d'autant plus accréditées, que l'origine et le genre de vie des oiseaux de paradis, proprement dits, étoient autrefois totalement ignorés. L'on ne s'est pas borné aux merveilles que leur attribuoient les Indiens; les marchands, pour leur donner plus de valeur, en ajoutèrent de nouvelles; enfin le préjugé prit une telle force, que le premier qui soutint que ces oiseaux avoient des pieds et étoient conformés comme les autres, fut traité d'imposteur. Dès lors, l'imagination n'eut plus de bornes: chacun voulut les douer d'une qualité surnaturelle. Des volatiles sans pieds, si étonnans par la richesse, la forme, le luxe, la position, le jet de leurs plumes, ne devoient pas avoir la même manière de vivre que les autres. On leur chercha donc des habitudes et des mœurs analogues à leur prétendu physique. Acosta assura que, privés de la faculté de se percher et de se reposer à terre, ils se suspendoient aux arbres avec leurs filets; qu'ils n'avoient d'autre élément que l'air; qu'ils dormoient, s'accouplèrent, pondoient, et couvoient en volant. D'autres, pour rendre la chose plus vraisemblable, dirent que le mâle avoit une cavité sur le dos, dans laquelle la femelle déposoit ses œufs, et les couvoit au moyen d'une autre cavité correspondante qu'elle avoit dans l'abdomen, et que, pour assurer la situation de la couveuse, ils s'entrelaçoient par leurs longs filets. D'autres publièrent qu'ils se retiroient dans le paradis terrestre, pour nicher et élever leurs petits; d'où leur est venu le nom qu'on leur a généralement imposé. Enfin, quelques-uns ont cru que la femelle plaçoit ses œufs sous ses ailes. Leur nourriture ne fut pas moins extraordinaire: ils ne mangèrent point, et vécurent de rosée; n'ayant besoin de digérer ni d'évacuer, ils n'eurent dans l'abdomen

qu'une substance grasse, au lieu d'estomac et d'intestins. Les devins, les prêtres de l'Inde, les désièrent presque, en attribuant à leurs plumes des vertus miraculeuses, ce qui leur a valu le nom d'*oiseaux de Dieu*. Ne devant pas mourir comme les autres, les Papoux assurèrent que lorsqu'ils étoient vieux, ils dirigeoient leur vol vers le soleil, et ne cessoient de s'élever jusqu'à ce que la mort en arrêtât le cours. Barrère ne pouvant croire à des oiseaux sans pieds, pour expliquer cette erreur, est tombé dans une autre : il avance que les oiseaux de paradis les ont si courts, et tellement garnis de plumes jusqu'aux doigts, qu'on pourroit croire qu'ils n'en ont point du tout.

Selon Tavernier, les oiseaux de paradis, proprement dits, se nourrissent de muscades, dont ils sont très-friands ; Boutin en fait des oiseaux de proie qui chassent et mangent les petits oiseaux ; Otton, Forrest, Valentyn, les font vivre de diverses baies ; Linnæus leur donne pour nourriture les insectes, surtout les grands papillons. Il paroît que les épices sont pour quelques-uns leur nourriture de préférence, puisqu'ils ne s'écartent pas des contrées où elles croissent, et ne visitent pas les îles voisines, si elles en sont privées.

Parmi ceux dont on connoît un peu les véritables habitudes, les uns ne fréquentent que les buissons, d'autres se tiennent dans les forêts, nichent sur les arbres élevés, mais évitent de se percher à la cime, surtout dans les grands vents qui, en jetant le désordre dans leurs faisceaux de plumes, les font tomber à terre. Dans la saison des muscades, l'on voit ces oiseaux voler en troupes nombreuses, comme font les *grives* à l'époque des vendanges ; mais ils ne s'éloignent guère ; l'archipel des Moluques et la Nouvelle-Guinée bornent leurs plus longs voyages. C'est à peu près tout ce que l'on sait de ces oiseaux, qu'aucun Européen n'a vus dans l'état de nature.

L'OISEAU DE PARADIS proprement dit. V. SAMALIE.

* L'OISEAU DE PARADIS A AILES BLANCHES, *Paradisea leucop-
tera*, Lath. Cet ornithologiste a décrit cette nouvelle espèce d'après nature ; mais l'individu qu'il a vu étant placé dans un endroit obscur, il n'a pu déterminer si son plumage étoit à reflets, de même que celui de presque tous les *oiseaux de paradis*. Il a vingt-cinq pouces anglais au plus de longueur ; le bec d'un pouce de long, presque droit et noir ; les plumes du menton allongées et relevées presque jusqu'à l'extrémité des mandibules ; le plumage généralement noir ; le derrière du cou de couleur de cuivre ; les plumes des ailes blanches, bordées de noir à l'extérieur ; la queue composée de dix plumes étagées ; la paire du milieu longue de dix-neuf à vingt pouces anglais, la seconde de seize, la troisième de treize, la quatrième de

neuf, et la plus extérieure de sept; les ailes pliées, s'avancant à peu près de trois pouces sur la queue.

L'OISEAU DE PARADIS BLANC. *V.* l'article SAMALIE.

L'OISEAU DE PARADIS COULEUR D'OR. C'est, dans Edwards, l'OISEAU DE PARADIS ORANGÉ. *Voyez* LORIOT ORANGÉ.

L'OISEAU DE PARADIS A DOUZE FILETS. *Voyez* le genre PROMEROPS.

L'OISEAU DE PARADIS A GORGE D'OR. *V.* ASTRAPIE.

L'OISEAU DE PARADIS A GORGE DORÉE. *V.* SIFILET.

L'OISEAU DE PARADIS A GORGE VIOLETTE. *Voyez* LOPHORINE.

L'OISEAU DE PARADIS A HAUSSE-COL DORÉ. *V.* ASTRAPIE.

* L'OISEAU DE PARADIS HUPPÉ, *Paradisca cirrhata*, Lath. Cet oiseau, décrit par Aldrovande, est rapporté, par Montbeillard et Latham, au *magnifique*. De plus, ce dernier pense que c'est le même que l'*oiseau de paradis noir*, sixième espèce indiquée par Valentyn; mais les descriptions de ce voyageur et d'Aldrovande sont trop différentes pour ne pas adopter l'opinion de Sonnini, qui en fait une espèce distincte. Cet oiseau a dix-huit pouces de longueur; le bec long, noir et crochu; une huppe haute d'environ trois doigts, placée sur l'occiput, et composée de plumes jaunes, ou plutôt de filets soyeux et roides; les plumes de la base du bec de la même couleur; le reste de la tête, le cou et les ailes noirs. L'existence de cette espèce est au moins fort douteuse.

L'OISEAU DE PARADIS, dit le MAGNIFIQUE. *Voyez* l'article SAMALIE.

Le PETIT OISEAU DE PARADIS, dit le MANUCODE. *Voyez* MANUCODE.

* L'OISEAU DE PARADIS NOIR, donné par Valentyn comme *nouvelle espèce d'oiseau de paradis noir*, est rapporté par Latham au *magnifique*, ou plutôt à l'*oiseau de paradis huppé* d'Aldrovande; mais il en diffère trop, comme je l'ai dit ci-dessus, pour être de la même espèce. Cet oiseau, qui a été rapporté de Messoval à Amboine, est, dit Valentyn, long d'environ un pied; sa tête est très-petite, ainsi que ses yeux, qui sont entourés de noir; le bec est droit; le dos est, comme dans quelques espèces, orné de plumes d'un bleu pourpre; les plumes qui sont sous les ailes et sur le ventre, ont la teinte jaunâtre de celles des *oiseaux de paradis* proprement dits; le derrière du cou est couleur de souris, mêlé de vert. Cette espèce est remarquable, 1.^o par deux touffes arrondies de plumes à bordure verte et placées sur les épaules, que l'oiseau peut élever ou étendre à volonté comme de vraies ailes; 2.^o par douze filets noirs, sans barbes, qui pendent les uns

à côté des autres , et tiennent lieu de queue ; les pieds sont forts et armés d'ongles aigus. Il est à présumer que la petitesse de la tête et des yeux est due à la dessiccation de la peau, comme on le remarque dans les autres oiseaux qui viennent des mêmes contrées ; mais les douze filets qui remplacent la queue le distinguent très-bien de tous ceux qui sont connus , et empêchent qu'il ne soit confondu avec le *manucode à douze filets* , ou l'*oiseau de paradis noir et blanc* , dont je parlerai ci-après.

L'OISEAU DE PARADIS NOIR ET BLANC. *Voyez* l'article PROMEROPS.

L'OISEAU DE PARADIS ORANGÉ. *Voyez* LORIOT ORANGÉ.

Le PETIT OISEAU DE PARADIS DES PAPOUX. *Voyez* l'article SAMALIE.

L'OISEAU DE PARADIS A QUEUE FOURCHUE. *Voyez* LOPHORINE.

L'OISEAU DE PARADIS ROUGE. *V.* SAMALIE ROUGE.

L'OISEAU DE PARADIS A SIX FILETS. *V.* SIFILET.

L'OISEAU DE PARADIS SUPERBE. *V.* LOPHORINE.

L'OISEAU DE PARADIS VERT. *Voyez* CACICAN CALYBÉ. (v.)

OISEAU PÊCHEUR. *V.* BALBUZARD. (s.)

OISEAU PEIGNE. *V.* COMBIRD.

OISEAU PEINT. C'est la PEINTADE , à cause de l'agréable disposition des couleurs de son plumage ; et dans Edwards , c'est le nom de la PASSERINE , dite le PAPE. (v.)

OISEAU (PETIT) HUPPÉ , de la figure du *moineau*. *Voyez* COQUANTOTOTL. (v.)

OISEAU (PETIT) JAUNE. Dénomination que porte , au Cap de Bonne-Espérance , un oiseau que Cook a retrouvé à la Nouvelle-Géorgie méridionale. (v.)

OISEAU (PETIT) DU LAC DE MEXICO. C'est l'*atotoll* de Fernandès ; sa forme et sa taille sont celles du *moineau* ; son plumage est blanc en dessous du corps et varié en dessus de blanc , de fauve et de noir ; il niche dans les joncs , et fait entendre , du matin au soir , un petit cri aigu pareil à celui du rat. Il est fort différent d'un autre *atotoll* donné par Faber à la suite de Hernandès , et qui est l'*alcatraz* ou *pélican* du Mexique. (v.)

OISEAU (PETIT) A TÊTE ROUGE. *V.* QUAUCHICHIL.

OISEAU A PIERRE. Nom que l'on a donné au PAUXI , parce qu'il porte sur la base du bec un tubercule ovale , d'une dureté pierreuse. (v.)

OISEAU DE PLUIE. Un des noms du TACCO , à Saint-Domingue , parce qu'il crie plus souvent et plus fort lorsqu'il va pleuvoir.

OISEAU DE PLUMES. Dénomination appliquée par quelques-uns à l'OISEAU ROYAL. (S.)

OISEAU POURPRE. *V. PORPHYRION.* (V.)

OISEAU POURPRE A BEC DE GRIMPEREAU, *Certhia purpurea*, Lath. C'est d'après Séba qu'on fait mention de cet oiseau, qui, selon lui, habite la Virginie et chante agréablement. Sa longueur est de quatre pouces et demi, et tout son plumage est d'un pourpre uni, foncé et obscur. C'est un de ces oiseaux que l'on ne voit que dans les figures de Séba; il lui donne le nom mexicain d'*atottol*, qui, dans cette langue, signifie *oiseau aquatique*.

OISEAU PREDICATEUR. *V. TOUCAN.*

OISEAU DE PROIE DE TARNASAR. Gesner, d'après Patritius, fait mention de très-grands oiseaux de proie qui se trouvent aux environs de Tarnasar, ville de l'Inde; et sur le peu qu'il en rapporte, l'on peut conjecturer, avec beaucoup de vraisemblance, que ce grand oiseau de proie n'est autre chose qu'un GYPAÈTE. (S.)

OISEAU QUAKER. Les matelots anglais donnent ce nom à l'*albatros gris brun*. *V. ALBATROS.* (S.)

OISEAU QUATRE AILES. Oiseau tué sur les bords du Haut-Sénégal, par M. Bruë, et qui mérite l'attention des naturalistes voyageurs, par la singularité de son organisation. La véracité de cet administrateur, relativement aux objets connus qu'il a observés pendant son séjour dans cette contrée, ne permet pas de croire qu'il ait voulu en imposer dans la description de cet oiseau.

L'Oiseau quatre ailes paroît appartenir au genre SECRÉTAIRE (*Vultur serpentarius*, Lath.). Comme ce dernier, il est de la grosseur d'un dindon. Il a le bec crochu, les pattes longues et armées d'ongles également crochus; ce qui l'en distingue spécifiquement, c'est un bouquet de plumes au-dessus de la tête, et les cinq premières penes de chaque aile dépourvues de barbes dans les deux tiers de leur longueur, de manière à faire croire que chacune de ses ailes est double.

Cet oiseau, figuré par le père Labat, dans sa *Nouvelle relation de l'Afrique*, vol. 3, pag. 360, ne vole que de nuit. On ignore ce dont il se nourrit, mais il est probable que c'est de reptiles, qu'il trouve abondamment dans les cantons qu'il habite; car Bruë observe que celui qu'il a eu en sa possession étoit fort gras. (B.)

OISEAU RHINOCÉROS. *V. CALAO.* (V.)

OISEAU RIEUR. *V. QUAPACTOL.* (S.)

OISEAU DE RIVIÈRE. Nom généralisé à tous les PALMIPÈDES, et particulièrement au CANARD SAUVAGE. (V.)

OISEAU A RIZ. Catesby désigne ainsi l'ORTOLAN DU RIZ. *V. l'article PASSERINE.*

OISEAU DE RIZ. Dénomination donnée par quelques-uns au *maia*, parce que ce petit oiseau fond en bandes nombreuses sur les champs de riz. On l'a aussi appliquée au **GROS-BEC PADDA**, d'après le même motif.

OISEAU ROUGE A BEC DE GRIMPEREAU, *Certhia coccinea*, Lath. ; *Certhia mexicana*, Gm. Cet oiseau a quatre pouces cinq lignes de longueur ; le plumage généralement rouge ; mais cette couleur prend un ton plus clair et plus brillant sur la tête, et est foncée sur le corps, les ailes et la queue ; la gorge et le devant du cou sont verts ; les jambes, les pieds et le bec d'un jaune clair, et l'extrémité des plumes alaires et caudales bleuâtre. On le trouve au Mexique. (v.)

OISEAU ROUGE D'ÉTÉ. C'est, dans Edwards, le nom du **PYRANGA ROUGE**. (v.)

OISEAU ROUGE DE SURINAM. C'est, dans Edwards, le nom du **COTINGA-OUETTE**. (v.)

OISEAU ROUGE A TÊTE NOIRE, *Certhia coccinea*, var., Lath. Longueur, quatre pouces environ ; tête d'un beau noir ; couvertures supérieures des ailes d'un jaune doré ; le reste du plumage rouge clair, mais plus foncé sur les plumes des ailes et de la queue.

On trouve cet oiseau au Mexique, dit Séba, qui le premier l'a décrit. (v.)

OISEAU-ROYAL. Voyez **ANTHROPOÏDE**. Voyez aussi **OISEAU A COURONNE**. (v.)

OISEAU-ROYAL. Les Hollandais, et d'après eux plusieurs ornithologistes, donnent aussi cette dénomination au **PETIT OISEAU DE PARADIS**, dit le **MANUCODE**. V. ce mot.

Si je fais mention de l'*oiseau royal*, ou *fum-hoam* des Chinois, c'est uniquement pour prévenir que c'est un être fabuleux, au sujet duquel les Chinois débitent des contes merveilleux, que le Père Kircher a pris la peine de recueillir dans sa *Chine illustrée*. (s.)

OISEAU SAINT-MARTIN. Dénomination qu'on a donnée au mâle de la **SOUBUSE D'EUROPE** ; c'est, dans Belon, celle du **JEAN-LE-BLANC** et vulgairement le nom de notre **MARTIN-PÊCHEUR**. (v.)

OISEAU DE SAINT-PIERRE. V. **PÉTREL**. (v.)

OISEAU SANS AILES. Dénomination appliquée aux **PINGOUINS** et aux **MANCHOTS**. (v.)

OISEAU DE SAUGE. C'est, dans quelques endroits, le nom des **FAUVETTES DE ROSEAUX**. (v.)

OISEAU-SERPENT. Nom que Bartram (*Voyage dans le Sud des Etats-Unis*) donne à un **ANHINGA** qui se trouve dans les Florides. (v.)

OISEAU SILENCIEUX. V. **ARREMONT**. (v.)

OISEAUSINISTRE. La **CHOUETTE FRESAIE** ou **EFFRAIE**, a quelquefois reçu ce nom. (DESM.)

OISEAU DU SOLEIL. Nom donné au **GRÈBE-FOUQUE**, à l'**ANHINGA** DE SURINAM et à un **HÉRON**, *Ardea herodias*. (DESM.)

OISEAU SOUCIER. V. **CHOUETTE EFFRAIE.** (v.)

OISEAU DE TEMPÊTE. V. **PÉTREL.** (v.)

OISEAU DES TERRES-NEUVES. Belon nomme ainsi l'**ARACARI VERT.** V. **TOUCAN.**

OISEAU A TÊTE ROUGE. Nom du **SIZERIN** dans l'Albin.

OISEAU TOCAN de Feuillée. C'est le **TOUCAN A GORGE BLANCHE.**

OISEAU TOUT-BEC. Le volume énorme du bec du *toucan* a fait donner à cet oiseau le surnom de *tout-bec.* V. **TOUCAN.** (s.)

OISEAU TROMPETTE. V. **AGAMI** (s.)

OISEAU TROMPETTE. CALAO d'Afrique, auquel le Père Labat a donné ce nom, ainsi que celui de *trompette de bras.* V. **CALAO BRAC.** (s.)

OISEAU TROMPETTE. Ce nom a été aussi donné à la **GRUE COURONNÉE**, ou **OISEAU ROYAL**, et au **PÉTREL**, *procellaria pelagica.* (DESM.)

OISEAU DU TROPIQUE. V. **PAILLE EN QUEUE.** (v.)

OISEAU DE TURQUIE, D'ITALIE, D'AFRIQUE. Nom sous lequel on désigne le **CASSE-NOIX** en Allemagne. V. ce mot. (v.)

OISEAU DE WIDHA ou de **JUIDA.** C'est la **VEUVE AU COLLIER D'OR.** V. ce mot à l'art. **FRINGILLE**, p. 213. (v.)

OISEAUX AQUATIQUES. Seconde division générale dans la classe des *oiseaux.* Leur nature est expliquée au mot **OISEAU.** (v.)

OISEAUX BARBUS. V. **BARBUS.** (s.)

OISEAUX-CARNASSIERS. V. **OISEAUX DE PROIE** et **ACCIPITRES.** (s.)

OISEAUX-DIABLES. Nom des **ANIS** dans les Antilles.

OISEAUX IGNOBLES (*fauconnerie*). Les mêmes que les *oiseaux de bas vol.* V. au mot **OISEAUX DE VOL.** (s.)

OISEAUX DE LEURRE (*fauconnerie*). Ce sont les *oiseaux de haut vol.* V. au mot **OISEAUX DE VOL** et l'article *fauconnerie*, au mot **FAUCON.** (s.)

OISEAUX NOBLES (*fauconnerie*). Ce sont les *oiseaux de haut vol.* Voyez l'article des **OISEAUX DE VOL.** (s.)

OISEAUX DE PASSAGE. On donne ce nom aux oiseaux voyageurs. Les uns, habitans du Nord en été, le quittent dans les trop grands froids, pour se porter dans des climats moins rigoureux. D'autres changent de climats, afin de se procurer

la nourriture qui leur convient. Les oiseaux insectivores appartiennent surtout à cette dernière classe, et les palmipèdes à la première. (DESM.)

OISEAUX DE POING (*fauconnerie*). Voyez *oiseaux de bas vol*, à l'article des OISEAUX DE VOL, et *fauconnerie*, au mot FAUCON. (s.)

OISEAUX DE PROIE. Méthodiquement parlant, les *oiseaux de proie* composent le premier ordre de la classe des oiseaux; les caractères qui leur sont assignés se trouvent sous le mot *accipitres*. Leur nourriture se compose de lambeaux de chair, de cadavres et de rapine. Leur nid est placé sur les lieux élevés; la ponte, de deux à quatre œufs; la femelle est ordinairement plus grosse que le mâle, et leur union est constante par couples.

Les oiseaux de proie, dit M. de Azara, sont beaucoup plus nombreux en espèces dans le Paraguay et les contrées voisines, que dans le reste du monde, puisque là il y a une espèce sur neuf des autres oiseaux, tandis que dans l'ancien continent on n'en compte qu'une sur quinze. Les oiseaux de proie que ce savant naturaliste espagnol a décrits, ne sont ni aussi féroces, ni aussi carnassiers que les autres, puisque la plupart vivent d'insectes, de grenouilles, de crapauds, de serpens, etc., plutôt que de quadrupèdes et d'autres oiseaux. Il n'est pas facile de savoir s'ils agissent ainsi par suite de la nonchalance naturelle que peut inspirer le climat de cette partie de l'Amérique, ou parce qu'ils auroient trop de peine à chasser dans un pays aussi fourré. Selon M. de Azara, les aigles et les autres oiseaux de proie de ces contrées, qui chassent pendant le jour, se battent dans les règles, quand ils veulent prendre des serpens. Ces oiseaux, pour en approcher, se présentent de côté, en se faisant un bouclier d'une de leurs ailes, qu'ils déploient à moitié et qu'ils laissent tomber jusqu'à terre. Il tâchent en même temps de piquer les reptiles à la tête, et c'est ainsi qu'ils les tuent, et ils les mangent après les avoir dépecés. Les cigognes et les hérons les prennent, au contraire, du premier coup de bec, et les saisissent près de la tête, qu'ils serrent un peu pour les tuer, et les avalent dans un instant.

J'ai réuni ci-après tous les *accipitres diurnes* que je n'ai pu classer génériquement, n'ayant eu, pour me guider, que leurs descriptions, dans lesquelles je n'ai pas trouvé des renseignements suffisans pour agir autrement; c'est aux naturalistes qui les verront en nature, à indiquer la place qui leur convient. Cependant j'en excepte un, qui n'a pas encore été décrit; savoir, le CIRCAËTE GRIS.

* L'AIGLE DE MONTE-VIDEO. Cet oiseau, que Sonnini

a décrit d'après Commerson , et dont il a publié la figure dans son édition de Buffon , tom. 38 , pag. 81 , pl. 8 , se rapproche beaucoup , dit-il , par ses formes , et particulièrement ses tarsi nus , du *balbuzard*. Il a dix-sept pouces de longueur totale ; les ongles longs et très-crochus ; le plumage , en général , d'une couleur fauve ; les côtés de la tête gris ; la poitrine parsemée de taches en forme de larmes , et la queue blanche en dessous , avec des bandes étroites et transversales. Cet aigle , pêcheur ou crabier , est du morne *Monte-Video*.

* **L'AIGLE TIGRÉ** , *Falco tigrinus* , Lath. Cet oiseau , décrit par Besch. *Vog. Kurl.* , § 10, 11—1, taf. 2 , se trouve en Courlande. Aussi fort que l'aigle doré , il en a la fierté et l'humeur sanguinaire ; aussi hardi que féroce , il ne craint point de s'approcher des demeures rustiques , où il fait une guerre cruelle aux paisibles habitans des basse-cours. Il n'est pas moins dangereux pour le gibier ; les perdrix , les gelinottes , les lièvres , sont sa proie habituelle.

Quelques raies brunes , disposées comme celles qu'on remarque sur le pelage du tigre , tranchent sur le fond blanc des parties du corps postérieures à la poitrine , mais en plus grand nombre sur les plumes des jambes et les couvertures inférieures des ailes , dont les supérieures sont noirâtres et les pennes noires ; la tête , la gorge et la poitrine , sont d'un brun pâle , qui est remplacé par du noir sur le dessus du cou et de la tête , dont le sommet est varié de petites lignes ; la teinte brune devient pâle sur les autres parties supérieures , et se salit sur les pennes caudales , qui ont de plus trois bandes transversales très-étroites et distinctes ; la membrane du bec est bleue ; l'iris et les pieds sont jaunes. C'est un mâle qui a de grands rapports avec l'oiseau de proie figuré sur la pl. 76 des Oiseaux de Frisch. (v.)

* **Le BEHRÉE** , *Falco calidus* , Lath. Il est brun noirâtre en dessus et blanc en dessous , avec des taches noires ; des bandes d'un brun plus clair que le fond traversent les pennes de la queue ; le bec est bleu , et les pieds sont jaunes. Sur l'oiseau jeune , les bandes transversales de la queue sont blanches , et le devant du cou est varié de brun et de blanc. Ce faucon vit aux Indes orientales , où il porte le nom de *bchrée*.

* **La BUSE MIXTE BRUNE**. M. de Azara a décrit sous la dénomination de *gavilanes mixtos* , cinq oiseaux de proie du Paraguay , qu'il a cru devoir présenter comme une petite famille particulière , parce que , dit-il , leur envergure est , en raison de leur longueur totale , comme 217 à 100 ; de sorte que , pourvus d'ailes beaucoup moins grandes , ils ont

nécessairement un genre de vie différent. En effet, ajoute-t-il, ces espèces ne peuvent avoir autant de facilité de se soutenir dans les airs que celles qu'il appelle *gavilanes de estero* (*buse des savanes noyées*), dont la plupart sont des busards, ni s'abattre d'aussi haut sur leur proie.

M. de Azara soupçonne que pouvant battre des ailes avec plus de vitesse que les autres, elles chassent tantôt à la manière des aigles et des buses des savanes noyées, et tantôt à celle des éperviers : c'est pourquoi il les appelle *mixtos*.

La buse de cet article a dix-huit pouces un quart de longueur totale ; les ailes composées de vingt-quatre pennes, dont la troisième est la plus longue ; la queue carrée à son extrémité et longue de sept pouces ; le tarse, de trente-deux lignes, et couvert d'écaillés hexagones ; le doigt du milieu, de dix-huit lignes, son ongle de sept lignes, le bec de onze lignes.

A la portée du fusil, cet oiseau paroît entièrement brun ; mais lorsqu'on l'examine de près, on voit que ses teintes sont d'un gris-brun plus ou moins foncé, plus ou moins pur ; que ces teintes sont mêlées de blanc sur les ailes, et que le ventre est d'un blanc sale, avec quelques mouchetures brunes. La cire est jaune, l'iris couleur de noisette foncée, et le tarse d'un jaune pâle. C'est le *gavilan pardo obscuro* de M. de Azara.

* **LA BUSE MIXTE COULEUR DE PLOMB.** Cet oiseau a de grands rapports avec les éperviers par ses tarses très-longs et par ses ailes courtes ; mais il en diffère et de toutes les buses, par les plumes des jambes, qui sont également courtes en dedans comme en dehors ; par ses pieds couverts de deux seules écailles, l'une devant et l'autre derrière, quoiqu'il y ait sur l'écaille antérieure quelques indices de séparation ; il a la tête petite, couverte de plumes étroites, lâches et à barbes molles et douces ; le tarse du rouge le plus vif et le plus luisant ; les ongles très-courts ; l'iris d'un blanc d'ivoire ; le bec noir ; la troisième des vingt-quatre pennes de l'aile la plus longue ; la queue étagée ; dix-huit pouces trois quarts de longueur totale ; toutes les parties supérieures d'une teinte vive de plomb, avec quelques traits blancs à peine visibles ; les couvertures inférieures des ailes rayées, en travers, de blanc et de couleur de plomb ; les grandes pennes noirâtres, les autres de la couleur du corps, avec des taches et des points d'une nuance plus ou moins foncée, et leur extrémité blanche ; les couvertures du dessous de la queue, jaunes ; les pennes du milieu traversées par trois larges bandes noires sur un fond blanc, les autres d'un jaune roussâtre, avec deux bandes noires et la pointe blanche. Cet oiseau, qu'on trouve rarement au Paraguay, est

décrit, par M. de Azara, sous le nom de *gavilan aplomado*.

* La BUSE MIXTE A LONGUES TACHES. Les Guaranis appellent ordinairement cet oiseau de proie du Paraguay, *tagüatopara* (buse peinte), et quelques Espagnols, *gavilan atigrado* (buse tigrée). Il se tient communément perché sur les arbres au bord des eaux. Il a vingt-six pennes aux ailes, dont la cinquième est la plus grande; la queue étagée; le tarse de forme prismatique et revêtu d'écaillés aplaties; les ouvertures des narines arrondies et situées dans la cire; vingt-quatre pouces de longueur totale; le tarse long de soixante-trois lignes; le doigt du milieu de vingt-quatre et son ongle de treize; le bec de vingt-un; le sommet de la tête d'un brun foncé; un trait de même couleur, partant de l'angle postérieur du bec et se terminant à l'occiput; les plumes de cette dernière partie, foibles, blanches et à tige noirâtre; le reste de la tête d'un blanc sale; le dessus du cou et du corps, les grandes couvertures des ailes grises, avec des traits blanchâtres et roux sur les plumes scapulaires; le devant du cou couvert de taches brunes et d'un blanc teinté de roux, semblables à des coups de pinceau; d'autres brunes, en forme de flèche, sont semées sur le fond blanc de la poitrine, des pennes et des couvertures inférieures des ailes; le ventre est blanc; les jambes sont rayées de blanc et de brun; les pennes des ailes d'un brun foncé, avec une bandelette d'une nuance plus noirâtre; une tache blanche, variée de lignes et de points bruns est située vers le bord de l'aile; les pennes de la queue sont traversées par des bandes noirâtres sur un fond blanc et brun foncé; leurs couvertures, blanches et variées de quelques points et de taches presque noires, figurées en fer de lance; l'iris est noisette foncé, le bec d'un bleu obscur, la cire d'un bleu plus clair, et le tarse d'un jaune très-pâle. Des individus ont sur la poitrine et sur les flancs des taches moins nombreuses et plus ou moins blanchâtres à la tête.

C'est le *gavilan mixto chorreado* de M. de Azara.

* La BUSE MIXTE PEINTE, présentant sur son plumage des couleurs à peu près pareilles à celles de la *buse mixte à longues taches*, dont la distribution est à peu près la même et ses habitudes étant semblables, est regardée, par Sonnini, comme une simple variété de la précédente et vraisemblablement le mâle de l'espèce, d'autant plus qu'elle est moins grande. M. de Azara, qui l'appelle *gavilan pintado*, a remarqué qu'il est seulement un peu plus rare, moins actif et moins grand.

* La BUSE MIXTE NOIRÂTRE ET ROUSSE a les ailes composées de vingt-quatre pennes, dont la quatrième est la plus grande, la queue presque égale, le tarse robuste, revêtu de grandes écaillés formant un angle ou arête aigüe par derrière, le

long de son côté extérieur, et couvert de plumes en devant sur dix-huit lignes de sa longueur, qui est de trois pouces six lignes; le doigt du milieu en a vingt-un, et son ongle dix. Les plumes du menton, de la partie inférieure de la tête et du dessus de l'œil, sont noirâtres et bordées de blanc; le dessus du cou et du corps, les grandes couvertures et les penes des ailes, noirâtres; tout le dessous du corps est de cette couleur, avec des taches blanches et rousses; la queue noire est terminée de blanc sale; toutes ses couvertures sont blanches; depuis le pli de l'aile jusqu'à la moitié des couvertures, le fond est roussâtre avec de petites raies noirâtres; les autres couvertures, les grandes exceptées, sont noirâtres et bordées de roux; les plumes des jambes portent en travers de petites lignes blanchâtres; les couvertures inférieures des ailes ont des lignes brunes transversales et entremêlées de taches rousses et blanches sur un fond roux; le tarse et la cire sont jaunes; le bec est noir à sa partie crochue, et bleu de ciel dans le reste. Longueur totale, vingt pouces. M. de Azara appelle cet oiseau *gavilan obscuro y canello*.

Le CIRCAËTE GRIS, *Circaetus cinereus*, Vieill. Cet oiseau de proie, inconnu jusqu'à ce jour, a été nouvellement envoyé du Sénégal. Je l'ai classé dans le genre *circaète*, parce qu'il m'a paru s'en rapprocher plus que de tout autre. Sa taille est inférieure à celle du *pygargue*; ses ailes en repos n'atteignent pas le bout de la queue; son plumage est généralement d'un gris un peu sombre, et tirant au roussâtre sur quelques plumes; les penes primaires des ailes sont noires; la queue est brune en dessus et traversée par cinq bandes blanchâtres, grise en dessous, avec le même nombre de bandes, mais d'un blanc pur; les tarsi sont jaunes, assez forts et allongés; les ongles noirs; les doigts couverts d'écailles fortes et rabotenses; le bec est noirâtre et la cire jaune. Cet individu est au Muséum d'Histoire naturelle.

Le FALCK, *Falco vespertinoides*, Lath. Le nom que Sonnini a donné à cet oiseau est celui du voyageur qui, le premier, nous l'a fait connaître: de même que le *kober* (V. FAUCON); c'est un *faucon de nuit*; il chasse le soir et dans l'ombre; mais sa taille est moitié plus petite; la membrane de la base du bec, les paupières et les pieds sont jaunes; les jambes noires; le cou, la poitrine et le ventre d'une couleur brune et tachetée de blanc.

On trouve cette espèce dans la Permie, province de Russie, et en Sibérie. Les Baschkirs l'appellent JAGALBAI. (S.)

* Le FAUCON BLEUÂTRE A QUEUE NOIRE, *Falco nitidus*, Latl. Le nom donné à ce *faucon* de la Guyane, est à peu près sa description; un blanc bleuâtre, ou de couleur plombée, do-

mine sur le dessus de son plumage ; le dessous est blanc et varié de raies cendrées ; deux bandes blanches s'étendent sur le côté extérieur des deux pennes latérales de la queue ; toutes sont noirâtres ; les pieds sont jaunes ; longueur totale , treize pouces environ.

* Le FAUCON DE CEYLAN , *Falco ceylanensis* , Lath. Deux plumes pendantes forment une espèce de huppe sur le derrière de la tête de cet oiseau ; le bec est noirâtre , sa membrane jaune , et tout le plumage d'un blanc de lait. On trouve ce *faucou* dans l'île de Ceylan , dit M. Latham , qui le premier l'a décrit.

* Le FAUCON A COU BLANC , *Falco albicollis* , Lath. Cet oiseau , qui est à peu près de la taille du *faucou à cou noir* , habite la Guyane ; la tête , le cou , le dos , le devant et le dessous du corps sont de couleur blanche ; des taches noires et carrées sont répandues sur les plumes du haut du dos , et d'autres taches blanches sur la moitié de la longueur de leurs barbes intérieures ; les pieds sont jaunes.

* Le FAUCON A COU NOIR , *Falco nigricollis* , Lath. La longueur de cet oiseau est d'environ vingt-deux pouces ; et le noir est la couleur dominante de son plumage ; il s'étend sur le bec , la tête , le cou , forme une bande près des yeux et borde l'extrémité de la queue ; le corps est rayé de roux et de noir ; les pieds sont jaunes.

Cette espèce se trouve dans la Guyane.

* Le FAUCON COURONNÉ DE BLEU , *Falco clarus* , Lath. Cette espèce a près de douze pouces de longueur ; le bec brun ; l'iris et les pieds jaunes ; une partie de la tête , le devant du cou et toutes les parties inférieures du corps d'un beau blanc ; le sommet de la tête et le milieu du ventre , sont d'un bleu pâle ; les ailes et la queue brunes , ainsi que le dos ; cette couleur prend un ton bleuâtre vers le pli de l'aile , et couvre obliquement la moitié des couvertures.

Un autre individu qui paroît appartenir à la même race , diffère en ce qu'il a la nuque du cou tachetée de noir , le dos d'une nuance plus pâle , le croupion d'un bleu sombre , la queue terminée d'une teinte plus foible , tout le dessous du corps blanc , sans aucune apparence de bleu. On le trouve à la Nouvelle-Hollande.

* Le FAUCON HUPPÉ DES INDES , *Falco cirratus* , Lath. Willughby , qui a fait connoître cet oiseau , lui donne une grosseur presque égale à celle de l'*autour*. Une belle huppe s'élève sur sa tête , et se divise à l'extrémité en deux parties qui pendent sur le cou ; toutes les parties supérieures de la tête et du corps sont noires ; le cou est fauve ; des lignes alternativement blanches et noires traversent la poitrine et le ventre ;

les plumes de la queue sont rayées de noir et de cendré ; le tarse est couvert de plumes jusqu'à l'origine des doigts ; l'iris, la peau qui couvre la base du bec et les pieds, sont jaunes ; les ongles d'un beau noir, et le bec est d'un bleu noirâtre.

L'on remarque, dans cette espèce, une variété qui diffère par une bande noire sur la poitrine et sur les couvertures des ailes.

Le FAUCON DE L'ÎLE DE JAVA, *Histoire naturelle de Buffon*, édition de Sonnini, *Falco testaceus*, Lath. Le naturaliste Van Ernest n'a vu qu'une seule fois cet oiseau dans l'île de Java ; il a vingt-un pouces de longueur, la taille de l'*autour commun*, le bec fort crochu et les tarses courts ; sa queue dépasse un peu les ailes ; les plumes de la tête, du cou et du dos sont rougeâtres, et ont leur tige noirâtre ; les plumes scapulaires et du croupion sont d'un roussâtre clair ; celles de la poitrine d'un blanc rougeâtre et à tige brune, le ventre et les jambes d'un brun rougeâtre uniforme ; les couvertures inférieures de la queue blanches ; les plumes des ailes noirâtres, avec des taches blanchâtres sur leurs barbes intérieures ; les tarses et les doigts jaunes ; les ongles noirs ; enfin, le bec est bleuâtre.

Le même naturaliste regarde comme la femelle de ce *faucon*, un individu qu'il a vu dans la collection de la société de Batavia ; il ne diffère que par une teinte plus pâle et par les couvertures inférieures de la queue, qui sont rougeâtres.

* Le FAUCON DE L'ÎLE DE SAINTE-JEANNE, *Falco johannensis*, Lath. Il ne faut pas confondre ce *faucon* avec celui de l'île de Saint-Jean, située au nord de l'Amérique, dans le golfe Saint-Laurent ; ce dernier, quoique donné pour un *faucon* par Latham (*Falco Sancti-Joannis*), doit être inscrit au nombre des variétés de la *buse patue*. Celui-ci a été trouvé à l'île de Sainte-Jeanne, l'une des quatre îles Comores, dans la mer des Indes. Tout ce qu'on en sait, c'est que le plumage est d'un cendré foncé tacheté de noir ; la gorge, les pieds, la base de la mandibule supérieure, sont jaunes ; le reste du bec est noir ; les ailes sont d'un brun noirâtre ; les couvertures de la queue blanches, et celle-ci est terminée en forme de coin.

* Le FAUCON D'ITALIE, *Falco italicus*, Bris. Il a la tête aplatie ; les pieds jaunes ; le bec bleu et plus petit que celui du *faucon commun* ; la tête et le cou d'un jaune rougeâtre, rayé de cendré foncé ; des taches de la même teinte, mais obscure, sur le fond jaune de la poitrine, et d'autres blanches au bout des ailes.

* Le FAUCON MARITIME, *Falco maritimus*, Lath. La courte description de cet oiseau, puisé par Latham dans *Lichtenberg mag. für das neueste aus der phys.* vol. IV, 2. 6., nous apprend qu'il a deux pieds deux pouces d'envergure, et dix-sept pouces de longueur ; le bec et la cire jaunes ; le corps et l'extrémité de

la queue blancs ; les pieds d'un rougeâtre mêlé de blanc ; on l'a trouvé sur les côtes de Java , où il vivoit de charognes et de poissons.

* Le FAUCON DE MONTAGNE ou MONTAGNARD, *Falco montanus*, Lath. Cet oiseau, dit Brisson, pourroit bien n'être qu'une variété du *faucon de roche*. Il a le sommet de la tête noir et entouré d'une espèce de couronne cendrée ; les parties supérieures brunes, avec quelques lignes blanchâtres ou rougeâtres sur le bas du dos et sur le croupion de quelques individus ; la gorge et le devant du cou d'un brun qui tire un peu sur le blanc, et semé de grandes et petites taches ferrugineuses ou rougeâtres, et quelquefois noirâtres ; la poitrine de la même couleur, et variée vers le bas de quelques taches pareilles aux précédentes. Quelques individus ont la gorge, le devant du cou et la poitrine tout-à-fait noirs ; les plumes de la queue sont cendrées, noires vers le bout et terminées de blanc ; le bec est court, épais et noir ; le tarse d'un jaune plus ou moins vif ; les ongles sont noirs. Cet oiseau, après la mue, a la tête noire ; le dessus du cou et les petites couvertures des ailes noirâtres ; le bas du dos et le croupion d'un cendré bleuâtre ; la gorge, le devant du cou et la poitrine blancs chez quelques-uns, d'un rougeâtre obscur chez d'autres, et variés de taches rousses chez tous ; les plumes des jambes brunes ; la queue assez courte et noire. Il est à remarquer que plus cet oiseau subit de mues, plus la partie inférieure de son cou blanchit, et est variée d'un plus grand nombre de petites taches ; le dos et les côtés sont d'un cendré bleuâtre plus foncé.

* Le FAUCON NOIR RAYÉ, *Falco menalops*, Lath. Ce *faucon* de la Guyane est de la grosseur de la *corneille freux*, et a environ quatorze pouces de longueur, du bout du bec jusqu'à celui de la queue ; une bande ovale et noire passe au-dessous des yeux et se termine en pointe ; la membrane du bec et les pieds sont jaunes ; la tête et le cou blancs et rayés de noir ; le dessus du corps est de cette dernière teinte et varié de taches blanches, et la queue traversée par une bande de cette dernière couleur, qui est aussi celle du ventre.

* Le FAUCON DE LA NOUVELLE-ZÉLANDE, *Falco Zelandiae*, Lath. Le mâle est long d'environ seize pouces. Il a le bec à peu près droit, crochu seulement à son bout, de couleur bleue, et sa membrane jaune ; le tour des yeux nu et bleu, ainsi que l'iris ; un brun cendré couvre généralement tout son plumage, avec des raies rousses en dessous ; les jambes sont d'un cendré foncé ; les pennes de la queue d'un gris jaunâtre, avec des taches plus claires, et les pieds jaunes.

La femelle a un peu plus de vingt-un pouces : le tour des

yeux jaune; le cou, le ventre, rayés de blanchâtre, et la queue à bandes de cette teinte. Les jeunes ont le plumage plus ou moins varié de blanc; quelques-uns même n'ont point de bandes à la queue. Cette espèce se trouve à la baie de la Reine Charlotte, dans la Nouvelle-Zélande.

* Le FAUCON BLANC-ROUGEÂTRE, *Falco germanicus*, Lath., est donné pour une espèce distincte de celle du *faucon tigré*. Il est un peu plus petit, et se trouve aussi en Courlande. La cire de la base du bec, l'iris et les pieds sont jaunes; un blanc rougeâtre sale domine sur son plumage, se rembrunit sur le dos, les ailes et la queue, pâlit à l'extrémité des penes, est varié de raies longitudinales d'un brun sombre sur la tête, le cou, la poitrine, et prend enfin une couleur de rouille sur les longues plumes des jambés, qui ont chacune, vers leur extrémité, une tache ovale de même teinte, mais très-peu apparente; quatre bandes d'une nuance pâle traversent les penes de la queue. Telle est la femelle. La livrée du mâle se présente à peu près sous les mêmes traits. Il n'en diffère guère que par sa taille, d'un quart plus petite. C'est d'après *Bechs.*, *Vog. Kurl. S. 10, 12 A. et 13 B.*, que cet oiseau est décrit.

* Le FAUCON ROUGE, *Falco rubeus vel rubens*, est donné pour une variété du *faucon commun*. Il ne paroît avoir de rouge que quand il étend les ailes; les taches de son plumage sont noires et rouges; c'est la seule différence de couleur qu'il présente, comparé à celui-ci; mais il est moins grand; il a néanmoins le bec plus fort et les serres plus crochues. Il fréquente de préférence les lieux marécageux; il est courageux, mais difficile à dresser.

* Le FAUCON ROUGE DES INDES ORIENTALES, *Falco ruber indicus*. Ce *faucon* a le dessus de la tête large, presque plat, et de couleur brune, ainsi que le cou, le menton et le dessus des ailes; le bec est très-gros et son crochet est assez petit; les mandibules sont jaunes à la base et cendrées jusqu'au crochet; la pupille des yeux est très-noire; l'iris brun; la poitrine, le ventre, les cuisses, la partie supérieure du dessous des ailes et le croupion sont rouges. On remarque sous le menton une tache longue, et quelques petites de couleur brune sur la poitrine; la queue est rayée de bandes en demi-cercle, alternativement brunes et cendrées; les jambes et les pieds sont jaunes, et les ongles noirs.

La femelle est d'un tiers plus grosse que le mâle, et diffère en ce que le rouge de son plumage est orangé, et que les parties brunes sont cendrées.

C'est d'après Aldrovande que ces oiseaux ont été décrits

par les ornithologistes. Ils avoient été envoyés des Indes à un grand Duc de Florence, qui les fit dessiner vivans.

* Le FAUCON SOUFFLEUR, *Falco sufflator*, Lath. En dépouillant cet oiseau du merveilleux et de l'exagération que l'on trouve dans la description qu'en donne Linnæus d'après Rolandier, il en résulte qu'il a un lobe charnu qui s'élève entre les ouvertures des narines; que les plumes qui recouvrent le dessus du corps sont brunes et blanches à leur origine; des taches jaunes, brunes et blanches, sont éparses sur les parties inférieures et sur les penes des ailes et de la queue; le bec est noirâtre, la membrane de sa base et les pieds sont jaunes. Il est probable que cet oiseau est le même que celui décrit par le capitaine Stedman (*Voyage à Surinam*). Son plumage est d'un brun clair, et tacheté sur la poitrine; la queue a des mouches variées, jaunes, noires et rouges; grosseur et forme du faucon commun. Cet oiseau se trouve à la Guyane, et commet beaucoup de dégât dans les plantations, surtout parmi la volaille.

* Le FAUCON A SOURCILS NUS, *Falco superciliosus*, Lath. Sourcils saillans et nus; joues dénuées de plumes, parsemées seulement de quelques poils noirs; membranes du bec et pieds jaunes; dessus du corps brun; croupion marqué de noir et de blanc; dessus du corps et jambes variés de lignes noires en ondes rapprochées; ailes d'un cendré noirâtre, et rayées par des bandes noires; penes moyennes, blanchâtres en dessous; de petits traits fins et noirs sur les couvertures inférieures; deux larges bandes cendrées à l'extrémité des penes de la queue; couvertures inférieures blanches, avec quelques raies noires; taille de la pie.

On rencontre cette espèce à la Guyane française et hollandaise.

* Le FAUCON A TACHES RHOMBOÏDALES, *Falco rhombus*, Lath. C'est sur les bords du Gange que l'on rencontre ce faucon, qui est gris en dessus, et a le dos, les ailes et la queue rayés de bandes noires; on en compte onze transversales sur cette dernière; la tête est noire; le bec couleur de plomb, et les pieds sont jaunes. Longueur du bout du bec à l'extrémité de la queue, dix-sept pouces.

* Le FAUCON A TÊTE ET COU BLANCS, *Falco pacificus*, Lath. Il habite la Nouvelle-Galles méridionale, et a de seize à dix-sept pouces de long; le bec, l'iris et les pieds jaunes; la tête et la plus grande partie du cou blancs; le reste du plumage généralement brun, moucheté sur le dos de taches noires, et marqué sur le ventre, qui est d'un brun jaunâtre, de raies noires: les penes de la queue sont longues, égales entre elles et traversées de sept ou huit bandes noires; les

pennes des ailes ont des bandes pareilles et leur pointe noire.

* Le FAUCON A TÊTE ROUSSE, *Falco meridionalis*, Lath. Un roux rayé de brun et de noir couvre la tête de ce faucon ; des bandes cendrées sont répandues sur le fond blanchâtre du ventre ; des bandes blanchâtres traversent les pennes de la queue : six sont sur les huit plus extérieures , et une seule sur les quatre intermédiaires ; la membrane du bec et les pieds sont jaunes.

Cet oiseau se trouve à la Guyane.

*Le GARAGAY. Oiseau de proie de l'Amérique méridionale, de la grandeur du milan , et dont la tête est blanche , ainsi que le bout des ailes. Son vol est court , et son odorat assez subtil pour lui faire découvrir les lieux où les crocodiles et les tortues ont enseveli leurs œufs dans le sable , le long des rivières ; cet oiseau les déterre et les mange ; on le voit toujours seul , à moins qu'il ne soit suivi , comme il arrive quelquefois , par des vautours , qui , ne pouvant creuser dans le sable , cherchent à profiter des découvertes du *garagay*.

C'est Nieremberg (*Hist. nat.* , lib. x , cap. 47) , qui rapporte ce que je viens de dire , au sujet d'un oiseau , probablement connu , mais que l'on ne reconnoît pas à des traits aussi vagues , et peut-être fabuleux en partie. (s.)

* Le HOBREAU (GRAND) , *Falco subbuteo (major)* , Lath. Cet *hobreau* , que l'on rencontre dans les forêts de pins de la Germanie , faisant la chasse aux gélinottes , lièvres et petits oiseaux , est donné pour une espèce distincte du *hobreau* proprement dit , par Bechstein (*Naturg. deutsch.* 2. 5. 315. 19) , quoiqu'il pût , dit Latham , être regardé comme une variété. Au reste , il est de la taille du corbeau ; il a près de dix-sept pouces de longueur et trois pieds d'envergure ; le bec long de dix-huit lignes , et de couleur de corne ; la cire , l'iris et les pieds jaunes ; la tête et le cou d'un brun noirâtre ; les joues noires ; le dos et les couvertures des ailes d'un bleu sombre , varié de raies transversales d'un brun terne , grises , cendrées et rougeâtres ; le menton , le devant du cou et le haut de la poitrine d'un blanc rougeâtre , avec des bandes brunes qui prennent une forme ovale sur la poitrine ; les pennes des ailes noirâtres , marquées sur leurs barbes internes de huit taches ovales plus ou moins grises ; la queue traversée de douze bandes alternativement brunes et d'un cendré gris. Tel est le mâle.

La femelle est d'un tiers plus grosse , et ses couleurs sont moins tranchantes ; elle diffère encore en ce qu'elle n'a point les joues noires , et que le cou et la poitrine sont totalement d'un blanc sale.

* L'INDAYÉ , de Azara. Tel est le nom que quelques-uns

donnent à cet oiseau du Paraguay, qui a la taille et la physionomie d'un épervier. D'autres le nomment *gavilancito bobo* (busard fou); et d'autres *gavilancito de cabeza negra* (busard à tête noire); mais aucun de ces noms n'est bien connu. Cette espèce n'attaque point les oiseaux ni les quadrupèdes; elle se nourrit uniquement de vers de terre, de limaçons, de grillons, etc. On ne la voit jamais non plus s'abattre sur la chair morte. Le mâle et la femelle se montrent toujours ensemble, et n'ont ni vivacité ni défiance; ils semblent être, au contraire, les plus stupides des oiseaux de proie. La première penne de l'aile est assez courte, et la quatrième la plus longue; la queue est égale, et le tarse couvert de plumes en devant sur une longueur d'un pouce; le trait blanc qui couvre le front s'élargit de chaque côté jusqu'à la peau nue des joues; tout le reste de la tête est noirâtre; le dessus du cou, le dos et les couvertures supérieures des ailes sont bruns; mais une teinte roussâtre entoure celles-ci et les plumes du dos; les plus grandes couvertures ont en outre leur pointe noirâtre, pinsi que les plumes primaires qui sont roussâtres et rayées de noirâtre et de brun; les autres plumes ont des bandes peu apparentes, d'une nuance plus foncée sur un fond brun; la queue a ses plumes noirâtres, à l'exception des deux au milieu, dont la teinte est rongeâtre; ses couvertures supérieures ont quelques bandes brunes interrompues sur un fond roussâtre; toutes les parties inférieures sont blanches et rayées transversalement de lignes dorées; le tarse, la cire et l'iris sont jaunes; le bord de la paupière est noir, ainsi que la pointe du bec qui, dans le reste, est d'un bleu de ciel. Longueur totale, treize pouces un quart.

*Le **MISSILANCE**, *Falco bohemicus*, Mayer. On l'a rapproché de la famille des **CRESSERELLES**, dont il me paroît différer à plusieurs égards. C'est en Bohême que se trouve cet oiseau où il porte le nom de *missilance*. Suivant les observations de Joseph Mayer, le seul qui l'ait vu (*Bohem., abh. 6, pag. 313*), il fréquente les lieux montueux, y vit de souris et de mulots, et ne se montre guère que vers la fin du jour.

Sa longueur totale n'est que d'un pied; il a la queue longue et pointue, les pieds gros et garnis de plumes à leur partie supérieure, et les ongles arrondis. Son plumage est cendré sur le corps, blanc en dessous, ainsi que sur les yeux; les cinq plumes extérieures des ailes sont noires en dehors, les coins de la bouche jaunes, de même que l'iris des yeux, et les ongles noirs. (s.)

*Le **PIRAVERA**. Espèce d'**AIGLE**. Sonnini l'a décrite, d'après un manuscrit portugais, dans ses additions à l'*Histoire naturelle*

de Buffon , volume 36 de son édition , page 82. Le nom que porte cet oiseau parmi les naturels du Para , est *ouira ouassou piravera* , ce qui signifie *grand oiseau mangeur de poissons*. C'est , en effet , un *aigle pêcheur* qui passe sa vie sur les bords de la mer ou des lacs , occupé sans cesse à guetter les poissons qu'il découvre d'une tres-grande hauteur , et qu'il saisit en fondant sur eux avec une rapidité étonnante. La couleur générale de son plumage est le noir plus ou moins mêlé de fauve. L'on regarde , au Para , les humeurs de ses yeux crevés , comme un excellent tonique pour fortifier la vue des hommes. C'est mal à propos qu'à l'article AIGLE PIRAVERA , le renvoi indique la *balbuzard piravera* ; il faut lire , V. OISEAU DE PROIE.

* Le TINY , *Falco tinus* , Lath. Cet auteur est le premier naturaliste qui l'ait fait connoître. Il a cinq pouces et demi de longueur totale , depuis l'extrémité du bec jusqu'à la racine de la queue dont l'individu décrit étoit privé ; le dessus de la tête blanchâtre , ainsi que le dessous du corps , qui est en même temps rayé transversalement de noirâtre ; la partie supérieure d'un cendré mêlé de brun ; le bec bleuâtre ; la membrane du bec et les pieds jaunes. C'est un oiseau de la Guyane. (s. et v.)

OISEAUX RAMEURS. V. OISEAUX DE VOL. (s.)

OISEAUX DE RAPINE. V. OISEAUX DE PROIE. (s.)

OISEAUX DE RIVAGES. Ce sont les ECHASSIERS ou *grallæ* de Linnæus , dont le plus grand nombre habite le bord des eaux , où ils entrent à gué sans mouiller leur corps , qui est élevé sur de grandes jambes. Ces oiseaux forment , dans la distribution méthodique de Latham , le septième ordre , celui des échassiers. V. ce mot. (DESM.)

OISEAUX DE SCYTHIE. Dénomination que les anciens ont appliquée aux GRUES. V. ce mot. (v.)

OISEAUX DU SOLEIL. Dénomination donnée aux OISEAUX DE PARADIS , que l'on croyoit se soutenir toujours en l'air , et ne se poser jamais ni sur la terre , ni sur les branches des arbres. (s.)

OISEAUX DU SOLEIL. V. CAURALE et HÉLIORNE. (v.)

OISEAUX (PETITS) DE TANNA. Dans le *Second Voyage autour du Monde* , par le capitaine Cook , il est fait mention de petits oiseaux à joli plumage , que ce célèbre navigateur remarqua sur l'île de Tanna , l'une des *Nouvelles-Hébrides* des Anglais , des *Nouvelles-Cyclades* de Bougainville , et de l'Archipel *del Spiritu sancto* des Espagnols. L'on ne connoît pas encore à quel genre appartient cette espèce de jolis petits oiseaux. (s.)

OISEAUX TERRESTRES. L'une des divisions de la

classe des *oiseaux*. Leur nature est développée au mot OISEAU. (s.)

OISEAU DU TROPIQUE. Nom vulgaire des PAILLEN-QUEUES ou PHAÉTONS. (v.)

OISEAUX VOILIERS. V. OISEAUX DE VOL. (s.)

OISEAUX DE VOL (*Fauconnerie*). Ce sont les *oiseaux de proie* que l'on dresse pour la chasse du *vol*. Les fauconniers les distinguent en *oiseaux de haut vol* ou de *haute volerie*, qui sont destinés spécialement à poursuivre, atteindre et saisir, à quelque hauteur que ce soit, les autres oiseaux qui traversent les airs : tels sont le *faucon*, le *gerfaut*, le *sacre*, etc. ; et en *oiseaux de bas vol* ou de *basse volerie*, comme l'*autour* et l'*épervier*, qui poursuivent le gibier près de la surface de la terre et des eaux. V. l'article de la *fauconnerie*, au mot FAUCON.

M. Huber, de Genève, a publié, en 1784, un ouvrage curieux sur le vol des *oiseaux de proie* ; il les sépare d'après la structure et le mécanisme de leurs ailes, en *oiseaux rameurs*, ce sont les *oiseaux de haut vol* ; et en *oiseaux voiliers*, ce sont les *oiseaux de bas vol*. (s.)

OISEAUX FOSSILES ou ORNITHOLITHES. Les ossemens d'*oiseaux fossiles* sont connus sous le nom d'*ornitholithes* ; ils sont bien plus rares que ceux des quadrupèdes, soit parce qu'ils sont une des productions les plus récentes du règne animal, soit parce que les débris d'*oiseaux* sont incomparablement plus aisés à détruire que les os des autres animaux. Ils sont bien moins conservés, et le plus souvent ils ont été déposés dans des couches qui se sont affaissées, ce qui a déterminé leur compression et leur rupture en un grand nombre de morceaux ou d'esquilles. Ils sont aussi beaucoup moins faciles à rapporter à des genres connus, parce que les parties qui servent à établir les caractères de ces genres, telles que les mandibules cornées et les ongles, ne sont pas susceptibles de conservation. Aussi leur détermination ne deviendra-t-elle plus facile que lorsque l'anatomie comparée des *oiseaux* aura fait de nouveaux progrès.

C'est à M. Cuvier, que nous suivrons dans cet article, que l'on doit les descriptions les plus complètes de quelques *ornitholithes*. Avant lui, Walch, Hermann, en avoient déjà recueilli plusieurs indications, qui se bornent à peu près à celles fournies par Gesner, Agricola, Mylius, Luid, Wallerius, Romé-de-l'Isle (Cat. de Duvila), Scheuchzer, etc., lesquelles se rapportent, les unes à des figures grossières d'*oiseaux* tracées par le hasard sur des pierres colorées, et les autres à des arêtes de poissons, des os de petits quadrupèdes, ou même quelquefois à des coquilles ou des fragmens de test de crustacés, etc.

Quelques ornitholithes, qui ont été admis comme tels par de véritables naturalistes, ont été décrits et figurés, mais sans détails suffisans pour qu'il soit possible de décider seulement à quel ordre d'oiseaux ils appartenoient. Quelques auteurs aussi ont décrit, mais à tort, comme fossiles, des oiseaux d'espèces connues, incrustés de chaux carbonatée, telle que celle que déposent les eaux de Saint-Philippe en Toscane, et de Saint-Alyre, près Clermont en Auvergne, ou bien encroûtés de gypse, de tuf, de sel, etc.

M. Cuvier, examinant les ossemens rapportés à des oiseaux fossiles, et trouvés dans les schistes de Papenheim, d'Oeningen et de Monte-Bolca, remarque que presque tout ce qu'on en cite est encore plus ou moins equivoque, ou du moins n'est pas appuyé de figures ou de descriptions suffisantes, à l'exception toutefois des plumes de Monte-Bolca, figurées par M. Faujas de Saint-Fond, dans les Annales du Museum, lesquelles ne présentent aucun caractere qui les distingue des plumes, et d'un pied d'oiseau des carrières d'Oeningen, figuré par M. Karg, et regardé par lui comme provenant d'une bécasse.

Ce n'est que dans le gypse des environs de Paris qu'on a trouvé des ornitholithes bien constatés; et ils ne l'ont été que depuis peu de temps.

Le premier a été décrit par Lamanon, en 1782 (Journ. de Phys.), et figuré avec des plumes, quoiqu'il n'en ait aucune trace. Fortis, qui en l'an 8, observa le même échantillon, crut y voir une grenouille ou un crapaud, et en donna une seconde figure, aussi peu exacte que la première, et dans laquelle on avoit pris à tâche d'augmenter les inégalités de la pierre et d'affoiblir les empreintes osseuses. M. Cuvier, à son tour, le représente, mais avec plus de vérité, dans son Mémoire sur les ornitholithes, inséré dans les Annales du Muséum.

Un second, provenant également du gypse de Montmartre, consiste en un pied d'oiseau entier, annoncé par Camper, dans les *Trans. phil.* pour 1786, et figuré dans le *Bulletin de la Société philom. de Paris*, en fructidor an 7.

En 1800, M. Cuvier reçut un troisième échantillon qu'on lui dit venir des carrières situées sur le chemin de Clignancourt, qui présentoit une moitié de fémur d'oiseau, un tibia, un os du tarse, trois doigts entiers et un vestige de pouce; ces différentes pièces avoient conservé leurs articulations et leur position naturelle. En comparant ce pied d'oiseau fossile avec les squelettes d'un grand nombre d'oiseaux, il reconnut qu'il appartenoit à une *petite hirondelle de mer.* (*J. de Phys. therm.* an VIII.)

Deux autres pièces provenant également de Montmartre, ont encore été figurées par M. Lamétherie, dans le *Journ. de*

Phys. (thermid. an VIII), ce qui porte à cinq le nombre total des ornitholithes connus, lorsque M. Cuvier a entrepris son grand travail sur les ossemens fossiles des environs de Paris. Depuis ce temps, il en a recueilli un grand nombre, qui ne lui ont laissé aucun doute que nos plâtres ne contiennent beaucoup de débris d'oiseaux.

M. Cuvier fait d'abord remarquer que l'on trouve dans tous les pieds qu'on a observés, des caractères qui ne sont propres qu'aux oiseaux seulement, tels que, 1.^o d'avoir un os unique pour tenir lieu de tarse et de métatarse; 2.^o d'avoir tous les doigts différens par le nombre d'articulations ou de phalanges, et constamment dans ce rapport: le pouce, lorsqu'il existe, deux; le premier doigt du côté interne, trois; le doigt du milieu, quatre, et l'extérieur cinq. (L'autruche et les ca-soars font seuls exception, ayant trois phalanges seulement à tous les doigts.)

Parmi les mammifères, on n'observe aucune combinaison pareille, et parmi les reptiles on ne la retrouve que dans les crocodiles; mais ici il y a autant d'os métatarsiens que de doigts; ce qui n'a pas lieu dans les oiseaux, comme nous venons de le dire.

Les fémurs des ornitholithes présentent aussi à leur articulation avec la jambe la même conformation reconnue dans les oiseaux par M. Duméril (*Bull. soc. phil., germ. an 7*), et qui sert au moyen d'une espèce de ressort analogue à celui de la charnière d'un couteau, à maintenir le membre postérieur tendu, sans que les ligamens soient tirillés.

Enfin, des os des extrémités supérieures, isolés, ou réunis, ont été reconnus analogues à ceux des oiseaux, et l'on n'a pu se méprendre sur les formes d'une mandibule inférieure, bien conservée, et dont le condyle gauche seulement étoit un peu mutilé.

Maintenant que l'existence d'oiseaux fossiles dans les carrières de Montmartre est bien constatée, il s'agit de rapporter les débris recueillis, autant qu'il est possible, aux genres auxquels ils appartiennent. C'est un problème que M. Cuvier lui-même avoue très-difficile, pour ne pas dire impossible à résoudre; ce qui tient surtout à la grande ressemblance que les oiseaux ont entre eux.

Les caractères tirés du bec manquent également, 1.^o parce que la partie cornée de ce bec n'est pas conservée; 2.^o parce que sa forme, s'il existoit, n'auroit pu être conservée, à raison de la compression extrême à laquelle les ornitholithes connus ont été soumis dans les couches stratifiées où on les trouve maintenant, sous forme d'une lame brunâtre et d'une épaisseur à peine appréciable.

Toutes les conjectures que M. Cuvier a pu former se réduisent à ceci :

1.^o Une omoplate et un fémur ressemblent aux mêmes ossemens d'un *pelecanus* ; mais l'omoplate auroit appartenu à une espèce plus petite que celle à laquelle se rapporteroit le fémur. Cette dernière seroit intermédiaire pour la taille entre le cormoran (*pelecanus carbo*) et le pélican (*pelecanus onocrotalus*).

2.^o L'articulation inférieure d'un fémur le fait rapporter à l'ordre des échassiers, et il paroît même qu'il doit venir de quelque grand courlis, surtout de l'un de ceux à cou nu, si mal à propos réunis par Gmelin au genre *tantalus*. Ce fémur a surtout beaucoup de rapport avec celui de l'*ibis antique*, que M. Cuvier a prouvé devoir être rapproché de ces courlis.

3.^o Un humérus appartient aussi à l'ordre des oiseaux de rivage, et paroît tenir de près à celui de la bécasse (*scolopax*).

4.^o Un humérus plus petit, ressemble extrêmement à celui d'un étourneau (*sturnus*). Un des ornitholithes les plus complets se rapproche aussi notablement des étourneaux par les proportions du bec et des membres.

5.^o Le pied d'abord décrit par M. Cuvier dans le Journal de Physique, et les os d'une aile qu'il a observés depuis, sont très-voisins des mêmes parties dans l'*alouette de mer*.

6.^o Un ornitholithe plus complet qu'aucun de ceux décrits jusqu'à présent, et qui présente son squelette presque entier (Cuv., *Rech. sur les ossem. fossil.*, tom. 4; *Suppl. au Mém. sur les ornitholithes*), offre d'une manière assez positive, dans la brièveté de ses ailes, l'indication de la place qu'il doit occuper ; car, dit M. Cuvier, « il n'y a que les oiseaux à vol pesant, de la famille des gallinacés et de celle des palmipèdes, où l'on observe cette proportion ; or, le bec empêche que l'on ait à le chercher parmi les palmipèdes, et la caille est le seul de nos gallinacés dont il se rapproche le plus par la grandeur ; encore notre caille commune est-elle plus petite dans toutes ses dimensions. »

7.^o En dernier lieu, M. Cuvier a aussi observé chez M. de Drée, dans un morceau de gypse de Montmartre, les quatre articulations du doigt mitoyen du pied d'un oiseau au moins de la grandeur de la buse, et dont il donne une figure sur la même planche qui représente l'ornitholithe précédent.

V. l'article OEUFS FOSSILES. (DESM.)

OISILLONS (*Chasse*). Petites espèces d'oiseaux. L'oiseau dit chasser aux *oisillons*, prendre des *oisillons*. (s.)

OISON. Petit de *Poie*. (s.)

OITTIROS. Nom grec des **POUILLOTS**. (v.)

OIYO. A l'île de Taïti, c'est le **NODDI**. (v.)

O, JE et **SAKURA**. Noms japonais du **CERISIER**, selon Thunberg. (LN.)

OJUS-JEMISCH. Nom tartare du **NÉFLIER**. (LN.)

OKA et OUOKA ou AVOKA. Divers noms du **LAURIER AVOCATIER** (*Laurus persca*, Linn.), selon Adanson. (LN.)

OKAITSOK. Au Groënland, c'est le nom du **CORMORAN**, et OKAITSOK celui du jeune : on l'appelle aussi **KIDLINGÆJOUK**. (v.)

OKCEPENAUUCK. Selon Thomas Hariot, les habitans de la Virginie donnoient ce nom à une racine ronde, de la grosseur de la tête d'un homme, et que, dans les temps de disette de pain, on mangeoit avec la viande et le poisson. C'étoit, sans doute, une variété de patate. (LN.)

OKEESE HECASK. Nom que les naturels d'Amérique donnent à la **MOUETTE RIEUSE**. (v.)

OKEITSOK ou la **COURTE LANGUE**, est, dit-on, une **POULE DE MER** de Groënland, laquelle n'ayant point de langue, garde un silence éternel, mais qui, en revanche, a le bec et la jambe si longs, qu'on pourroit l'appeler *oiseau de mer*. Cet oiseau est très-glouton, et devore un nombre incroyable de poissons, qu'il va pêcher à vingt ou trente brasses de profondeur, et les avale tout entiers, quoique très-gros. Il a de grands yeux saillans et très-vifs, couronnés d'un cercle jaune et rouge. On ne le tue ordinairement que lorsqu'il est occupé à pêcher. (v.)

OKER. Voyez **OCHER**. (LN.)

OKIAO. Nom chinois de la **COLLE** de peau d'âne qui est employée contre les crachemens de sang. (b.)

OKIMOÏDES. Voyez **OCYMOÏDES**. (LN.)

OKIMON. Voyez **OCYMUM**. (LN.)

OKIR. Arbre de l'île d'Amboine. Il a les feuilles opposées, ovales, entières, épaisses et glabres, et les fleurs disposées en grappes terminales. Chacune de ces fleurs a cinq pétales ou cinq divisions; un grand nombre d'étamines. Les fruits sont des baies supérieures, globuleuses, de la grosseur d'un grain de raisin, mais dures, sèches et renfermant un noyau oblong.

L'écorce de cet arbre sert à teindre les filets des pêcheurs. (b.)

OKNOS. Nom grec du *butor*. (s.)

OKON. Nom de la **PERCHE FLUVIATILE** en Sibérie. (b.)

OKOR. Le nom d'okor désigne le **BŒUF** domestique, en Hongrie. (DESM.)

OKRO. Nom de la **KETMIE COMESTIBLE**, dans les colonies anglaises d'Amérique. A Surinam, on lui donne le nom de *ochra*. (LN.)

OKTAN. Nom tartare du **BOULEAU NAIN** (*betula nana*, Linn.). (LN.)

OLet KISIL. Chez les Tartares Baskirs, ce sont les noms de l'**ÉPILOBE** à feuilles étroites (*Epilobium angustifolium*, Linn.). (LN.)

OLACINÉES. Famille de plantes établie par Mirbel, aux dépens de celle des **HESPERIDÉES**, et qui comprend les genres **FISSILIE**, **OLAX**, **HEISTERIE** et **XIMÉNE**. (B.)

OLALZACHANA. Nom du **GROSEILLIER** (*Ribes rubrum*), chez les Mongols. (LN.)

O-LAM. Nom donné, en Chine, au **CAY-BUI** des Cochinchinois (*Pimela nigra*, Lour.). Voy. **CANARIUM** et **CAY-BUI**. (LN.)

OLAMPI. C'est la résine du **COURBARIL**. (B.)

OLANOI. Nom arabe de l'**ÉTAİN**. (LN.)

OLANT. L'un des noms allemands de l'**AUNÉE** (*inula helenium*, Linn.). (LN.)

OLANTBAUM. V. **OCHLBAUM**. (LN.)

OLASS-DIO et **DIO.** Noms du **NOYER**, en Hongrie. (LN.)

OLASZ-MUSTAR et **OLASZ-REPTZ.** Noms du **RÉSEDA COMMUN** (*Reseda lutea*, Linn.), en Hongrie. (LN.)

OLAX, *Olox*. Arbre qui forme, dans la triandrie monogynie et dans la famille de son nom, un genre fort voisin du **FISSILIER**. Il a pour caractères : un calice d'une seule pièce, concave, fort court et entier ; une corolle monopétale infundibuliforme, dont le limbe est à trois divisions obtuses, l'une desquelles est plus profonde ; quatre appendices onguculés, arrondis, situés à l'orifice de la corolle ; trois étamines ; un ovaire arrondi, à style filiforme et à stigmatte en tête.

Cet arbre a les feuilles ovales, entières et alternes, et les fleurs en grappes axillaires. Il croît à Ceylan, où on mange ses feuilles en salade.

Le genre **OLAX**, de R. Brown, n'est pas le même que celui-ci, et rentre dans celui appelé **SPERMAXYRON**, par Labillardière. (B.)

OLAYA. L'arbre de **JUDÉE** reçoit ce nom en Portugal. (LN.)

OLBA, **HELBA**, **HEBBE.** Divers noms arabes du **FENU-GREC**, selon J. Bauhin. (LN.)

OLBAR. L'un des noms suédois de l'AIRESSE VEINÉE.
V. ODON. (LN.)

OLBERS ou **PALLAS.** V. le mot PLANÈTE. (IB.)

OLBIA, *Olbia*. Genre établi aux dépens des LAVATÈRES, mais qui n'a pas été adopté. V. LAVATERA. (B.)

OLCHA. Nom de l'AUNE (*betula alius*, Linn.), en Sibérie. Les Russes lui donnent celui de *Olchowik*. (LN.)

OLDENLANDE, *Oldenlandia*. Genre de plantes de la tétrandrie monogynie, et de la famille des rubiacées, qui présente pour caractères : un calice d'une seule pièce, persistant et partagé en quatre ; une corolle monopétale infundibuliforme à quatre divisions très-profondes ; quatre étamines ; un ovaire inférieur arrondi, chargé d'un style terminé par un stigmate bifide ; une capsule petite, couronnée, s'ouvrant au sommet par une fente transversale, et renfermant un grand nombre de semences.

Lamarck a réuni les HEDYOTES à ce genre, et en effet, les oldenlandes ayant été reconnues monopétales, quoique paroissant tétrapétales, à raison du peu de longueur de leur tube, il n'y a pas de motifs suffisans pour les séparer des premières.

Les oldenlandes sont des plantes exotiques, dont les feuilles sont réunies à leur base par une gaine ciliée, et dont les fleurs sont portées, en plus ou moins grand nombre sur de longs pédoncules axillaires ou terminaux. On en compte une vingtaine d'espèces, dont plusieurs sont presque ligneuses. Aucune ne présente de particularité qui les mette dans le cas d'être citées ici.

L'OLDENLANDE EN OMBELLE est la plante avec laquelle les Indiens teignent en couleur nankin. Roxburg a détaillé les procédés employés par eux, dans son superbe ouvrage intitulé les *Plantes de Coromandel*.

L'OLDENLANDE RAMPANTE paroît être la plante sur laquelle Forster a établi son genre DENTELLE. (B.)

Ce genre, établi par Plumier, et qui porte le nom d'Oldenlande, botaniste danois, a été adopté par Linnæus. Ce naturaliste y rapportoit le *dentella repens*, de Forster. P. Brown avoit regardé l'*isnardia palustris* comme une de ses espèces. On y rapporte aussi l'*heuchera dichotoma*, Mur. C'est à ce genre qu'appartient le *chayaver*, plante dont la racine est employée en teinture sur la côte de Coromandel : c'est l'*oldenlandia umbellata*. Il est probable que le *chayaver* ou *rubia-virginica* (garance de Virginie), de C. Bauhin, est la même racine dont cet ancien botaniste ignoroit, sans doute, le véritable pays et le véritable nom. (LN.)

OLD-WIFE'S-SHIRT. Nom anglais du TULIPIER.

(LN.)

OLD-WOMAN'S-BITTER. Nom anglais du GUITTARIN (*cytharexylum*). (LN.)

OLEA. Nom latin de l'olivier. Il dérive du grec *elaia*, nom grec du même arbre, qui vient lui-même d'un mot grec qui signifie glisser ou glissant, qualité de l'huile liquide retirée des olives par expression. On le fait dériver aussi du mot *eleos* (miséricorde, pardon). En effet, chez les Grecs, les criminels auxquels on avoit fait grâce, se montraient alors avec des branches d'olivier à la main. Chez les Grecs et les Romains, l'olivier étoit à la fois le symbole de la victoire et de la paix; à Rome comme à Athènes, les triomphateurs se couvroient d'olivier: dans ce cas, l'olivier étoit le gage de la paix conquise. Chez les Asiatiques, l'olivier étoit aussi le symbole de la paix et du pardon; témoin la branche d'olivier, que la colombe lâchée par Noë rapporta dans l'arche-sainte. Suivant la mythologie grecque, l'olivier étoit consacré à Minerve, déesse de la sagesse, et qui présidoit aussi à la guerre et aux arts.

Le fruit de l'olivier s'appeloit *oliva* chez les Latins; on lui donnoit aussi celui de *drupa*, mais ce dernier étoit plus particulier à l'olive lorsqu'elle noircit, que les Grecs nommoient *drypêthes*. La liqueur qu'on retire des olives est l'*eltaion* des Grecs, l'*oleum* des Latins, d'où notre mot huile. Théophraste parle de l'olivier dans beaucoup d'endroits de ses ouvrages, et en distingue plusieurs variétés, ainsi que Dioscoride; celui-ci ne décrit point l'arbre. Virgile indique trois sortes d'olives, appelées *orchites*, *radios* et *pausias*. Pline cite ces mêmes variétés et trente-quatre autres, qui portoient le nom des pays où on les cultivoit. Les olives d'Égypte jouissoient d'une certaine réputation. L'on trouvoit excellentes pour manger, préparées de diverses manières, les olives dites *colymbades*. La chair de ces olives, encore vertes, se détachoit aisément du noyau. Chez les modernes, le nombre des variétés de l'olivier est beaucoup plus considérable.

L'olivier sauvage et l'olivier des Indes, dont parle Théophraste, nous sont inconnus.

Sous le nom d'*olea*, les botanistes antérieurs à Tournefort ont classé l'olivier, l'*elæagnus angustifolius*, le *melia azadiracta*, le *bontia daphnoides*, l'*pamiris elemifera*. Le genre *olea* de Tournefort, adopté par Linnæus et les botanistes, ne comprend que des espèces exotiques, excepté l'OLIVIER d'Europe. L'*olea fragrans*, de Thunberg, constitue le genre *osmanthus* de Loureiro; et l'*olea emarginata*, de Lamarck,

est le type du genre *norhonia*, de Stadman et d'Aubert-du-Petit-Thouars, qui est le même que le *binia* de Norhona. V. OLIVIER. (LN.)

OLEA. Les barbares, dit Pline, ont donné ce nom à une sorte de pierre dont ils distinguoient des variétés jaunes, noires, blanches et vertes; ces pierres nous sont inconnues, peut-être sont-elles des variétés de jaspe. (LN.)

OLEAGNUS. Traduction latine du mot grec *elaiagnos* ou *elaiagnus* (olivier sauvage); il désignoit, dit-on, le CHALEF. (LN.)

OLEAGO et OLEASTELLUM des Latins; c'est la CAMELÉE. (LN.)

OLEAIRE. *Olearia*. Nom donné, par Moënoch, à un genre qu'il avoit établi aux dépens des astères. Il avoit pour type l'ASTÈRE TOMENTEUX. (B.)

OLEANDER (*olivier-mâle*, en grec). Anguillara, Lobel, Rauwolfius, ont décrit sous ce nom le LAUROSE, et il lui est resté comme nom spécifique (V. NÉRIEN). L'*oleander* de Crète, de Rai, est l'*asperula calabrica* L.; et l'*oleander sauvage* d'Avicenne, le *daphne cneorum*, L. (LN.)

OLÉANDRE, *Oleandra*. Genre de fougères établi par Cavanilles, mais qui rentre dans celui appelé ASPIDION par Smith. (B.)

OLEARIA. Nom que les anciens naturalistes donnoient à des coquillages marins de grande taille, dont ils se servoient pour contenir et puiser de l'huile; ces coquilles, appelées *burgaux* par les marchands d'objets d'histoire naturelle, appartiennent au genre SABOT. C'est le *turbo cochlus* de Linnæus. (DESM.)

OLEASTELLUM. V. OLEAGO. (LN.)

OLEASTER. C'est le nom qu'on donnoit, chez les Latins, à l'OLIVIER qui avoit crû naturellement et sans soins. V. Cordus a nommé *oleaster germanicus* l'ARGOUSIER (*hippophæ rhamnoides*). (LN.)

OLEB. Espèce de lin qu'on envoie d'Égypte, et qui ne paroît être que le LIN ordinaire. (B.)

OLECK. Les habitans des îles Pelew donnent ce nom au GALÉOPITHÈQUE ROUX. V. ce mot. (DESM.)

OLEN. Nom russe du RENNE mâle; *olenitza* est celui de la femelle. (DESM.)

OLETÈRE, *Oletera*, Walck. Genre d'aranéides. V. ATYPE. (L.)

OLEZ. L'YÈBLE (*Sambucus ebulus*) est ainsi nommée à Brescia en Italie. (LN.)

OLFA. Nom donné par Adanson à l'ISOPYRE. (B.)

OLGOBUTZH. L'un des noms lapons du LOUP. (DESM.)

OLIBAN. C'est un des noms de l'**ENCENS**. Colebrooke, dans un mémoire inséré dans le 9.^e vol. des recherches de la société asiatique de Calcuta, a prouvé que cette résine provenoit de la **BOSVELIE DENTÉE** (figurée page 377 de ce volume), arbre de l'Inde, à feuilles pinnées avec impaire, et à fleurs disposées en grappes axillaires à l'extrémité des rameaux, dont les caractères génériques sont : calice à cinq divisions ; corolle de cinq pétales ; dix étamines, alternativement grandes et petites, portées sur un nectaire crénelé ; ovaire supérieur surmonté d'un style à stigmate trilobé ; capsule à trois valves, à trois côtes, à trois loges, renfermant chacune une semence en cœur oblong. *V. BALSAMIE et ENCENS.* (B.)

OLIDA et OLINDA. Selon Hermann (Zeyl.), ce sont deux noms vulgaires de l'*Abrus precatorius*, à Ceylan. Les graines de cet arbre de la famille des légumineuses, sont appelées en Europe *graines d'Amérique* ; quoique d'origine asiatique. (LN.)

OLIDAIRE D'un mot latin qui signifie *puant*. Il désigne une espèce de **CHÉNOPODE** (*chenopodium vulvaria*). (LN.)

OLIER. Dans le midi de la France, c'est l'**OLIVIER**. (LN.)

OLIET. C'est, dans quelques cantons, la **LUZERNE LUPULINE**. (B.)

OLIGANTHE, *Oliganthes*. Genre de plantes établi par H. Cassini, dans la famille des synanthérées, tribu des vernoniées. Ses calices propres renferment trois fleurs hermaphrodites régulières ; son calice commun est cylindrique, composé d'écailles arrondies, coriaces ; son réceptacle est petit et nu ; ses aigrettes sont des écailles linéaires disposées sur deux rangs, les intérieures plus longues et arquées au sommet, barbelées, caduques, parsemées de glandes.

L'**OLIGANTHE TRIFLORE** a les feuilles alternes, pétiolées, ovales, velues en dessous. Elle est originaire de Madagascar. (B.)

OLIGANTHEMUM. Nom donné par Reneaulme au *Leucoium vernum*. (LN.)

OLIGARRHÈNE, *Oligarrhenia*. Arbrisseau de la Nouvelle-Hollande, à feuilles petites, éparses, imbriquées, à fleurs blanches, disposées en épis terminaux, qui, seul, constitue, dans la diandrie, un genre encore imparfaitement connu.

Ce genre offre pour caractères : un calice à quatre divisions, accompagnées de deux bractées ; une corolle persistante à quatre découpures ; deux étamines non saillantes ; un ovaire à deux loges. (B.)

OLIGOCARPHE, *Oligocarpha*. Genre de plantes établi par H. Cassini, pour placer la **CONYZE A FEUILLES DE LAUROSE**, de Desfontaines.

Les caractères de ce genre sont : calice commun cylindrique, composé d'écaillés subfoliacées, striées, les extérieures cordiformes ; fleurs dioïques, llosculeuses ; réceptacle des femelles muni de quelques écaillés ; semences hérissées de poils, munies d'un bourrelet, et terminées par une aigrette à plusieurs rangs de filets inégaux, irrégulièrement barbellulés. (B.)

OLIGOCHLORON. C'étoit l'un des noms du **CÂPRIER** chez les Grecs. (LX.)

OLIGOPODE, *Oligopodus*. Genre de poissons introduit par Lacépède, pour placer une espèce décrite par Pallas, sous le nom de *coryphæna velifera*, mais qu'il pense ne devoir pas faire partie des **CORYPHÈNES** de Linnæus.

Ce nouveau genre, que Cuvier a appelé **LEPTOPODE**, offre pour caractères : une seule nageoire dorsale très-élevée, commençant au-dessus de la tête, et s'étendant jusqu'à la nageoire caudale; la nageoire anale presque égale en grandeur à la précédente; un seul rayon aux nageoires jugulaires; celle de la queue fourchue.

L'**OLIGOPODE VELIFÈRE**, appelée *l'éventail* par quelques naturalistes, figurée pl. M. 4, vient de la mer des Indes. C'est un poisson des plus remarquables. Son corps est très-allongé et très-comprimé, et presque entouré par ses deux immenses nageoires dorsale et anale; chacune de ces nageoires ressemble à un losange curviligne dont la surface seroit brune, semée de taches blanches; les deux premiers rayons de celle du dos sont aiguillonnés, triangulaires et très-courts. Le premier de la nageoire anale leur ressemble, et le second est plus long; le corps proprement dit est très-court; l'anus est très-près de la gorge. Voilà pourquoi la nageoire anale peut montrer autant de longueur; et c'est pour cela que ce poisson se rapproche plus de ceux de la division des *jugulaires*, tels que des **BLENNIÉS**, que des *coryphènes*, qui font partie des *thoracins*.

Lacépède, à qui on doit ces observations, refuse, avec fondement, à l'*oligopode velifère*, la faculté de voler que lui avoient gratuitement accordée quelques naturalistes de cabinet. Il prouve, par de bons raisonnemens; que les grandes nageoires lui ont été données principalement pour pouvoir tourner avec plus de facilité, fendre l'eau avec moins d'obstacles, particulièrement en montant, ainsi qu'en descendant. (B.)

OLIGORION. « L'un des noms que les Grecs donnoient à la plante dite **APOCINON** par Dioscoride, et **CYNANCHUM**, herbe qui croissoit dans les pays tempérés, et qui étoit funeste aux animaux qui en mangeoient. (LN.)

OLIGOSPORE, *Oligosporus*. Genre de plantes établi par H. Cassini pour placer toutes les armoises offrant des fleurs mâles et des fleurs femelles. Il a pour type l'armoise des champs. (B.)

OLIGOTRICHE, *Oligotrichum*. Genre de mousse proposé par Decandolle, mais qui rentre dans celui appelé **ATRICHIE** par Palisot-de-Beauvois. (B.)

OLIGOTROPHE, *Oligotrophus*. Nom que j'avois donné à un genre d'insectes, de l'ordre des diptères, de la tribu des tipulaires, et qui a été ensuite appelé *cécidomyie*. V. ce mot. (L.)

OLIMERLE. Un des noms allemands du **LORIOT**. (V.)

OLINET. Synonyme de **LYCIET**. (LN.)

On donne aussi ce nom au **CHALEF**, dans quelques lieux. (B.)

OLIO. Bois de charpente du Brésil, qui a une odeur particulière. J'ignore à quel genre il appartient. (B.)

OLITORIA. Nom donné à la mâche. Cette plante, réunie par Linnæus aux valérianes, en est maintenant séparée. (LN.)

OLIVA. V. **GONOLECK**. (V.)

OLIVA. Nom latin du fruit de l'**OLIVIER**. (LN.)

OLIVARDA et **OLIVARDILLA.** Noms donnés, en Espagne, à la **VERGERETTE VISQUEUSE** et à la **VERGERETTE FÉTIDE** (*Erigeron viscosum* et *erigeron graveolens*, Linn.). (LN.)

OLIVAREZ. V. l'article **FRINGILLE**, Section A, tom. 12, p. 168 de ce Dictionnaire. (V.)

OLIVARIUS. Voyez **OLIVETIER**. (DESM.)

OLIVASTRELLO. C'est l'**OLIVIER SAUVAGE**, en Italie. (LN.)

OLIVE. Nom imposé par Buffon à un oiseau de Saint-Domingue, que j'ai classé dans la division des **PASSERINES**. V. ce mot. (V.)

OLIVE, *Oliva*. Genre de testacés de la classe des **UNIVALVES**, qui offre pour caractères : une coquille subcylindrique, échancrée à sa base, dont les tours de spire sont séparés par un canal, et dont la columelle est striée obliquement.

Ce genre faisoit partie des **VOLUTES** de Linnæus, et il en a été séparé par Lamarck, qui n'a fait en cela qu'imiter Dargenville, Favannes et autres conchyliologistes français,

qui, d'après la forme des espèces qui le composent, leur avoient donné un nom particulier.

On peut voir à l'article COQUILLE, que les *olives* ont, ainsi que les *porcelaines* et les *volutes*, un mode de formation différent des autres coquillages, qu'elles augmentent en deux temps, et que les animaux qui les habitent, abandonnent leurs coquilles plusieurs fois dans leur vie.

C'est à cette faculté que l'on doit attribuer les nombreuses variétés de couleurs et même de forme que présentent les *olives*, variétés telles qu'on en a fait autant d'espèces différentes; de sorte qu'il est presque impossible de décider en ce moment, s'il y a réellement plusieurs espèces dans ce genre.

L'animal qui habite les *olives*, d'après Dargenville, a un cou cylindrique, assez long et assez gros, au bout duquel se voit la tête, sous la forme d'une demi-sphère, moins grosse que le cou; deux cornes coniques, de la longueur du cou et très-pointues, sortent de sa base latérale, et portent les yeux à leur milieu extérieur. Le manteau est à peine visible, mais il se prolonge en avant, et se replie en un cylindre fort long, qui sort par l'échancrure de la coquille. Le pied est ovale, tronqué en avant, aussi large et aussi long que la coquille, qu'il recouvre quelquefois à la volonté de l'animal.

L'espèce la plus commune de ce genre, est :

L'OLIVE MARBRÉE, qui est figurée pl. G 30 de ce Dictionnaire.

Lamarck en décrit, dans le 16.^e vol. des *Annales du Muséum*, cinquante-neuf autres encore vivantes, et cinq fossiles.

Les *olives* se trouvent principalement dans la mer des Indes, où elles sont excessivement communes. (B.)

OLIVE. C'est le fruit de l'OLIVIER. V. ce mot. (S.)

OLIVELLA. Nom latin donné à l'ARGOUSIER, à la THYMÉE et à la CAMÉE, à cause de la couleur et de la forme de leurs feuilles. (LN.)

OLIVELLA. On donne ce nom, en Italie, au TROËNE. (LN.)

OLIVENERZ des minéralogistes allemands. V. CUIVRE ARSÉNIATÉ et FER ARSÉNIATÉ. (LN.)

OLIVENTANG. Sur les côtes de la Baltique, c'est le nom de la ZOSTÈRE OCÉANINE. (LN.)

OLIVENTOPAS. Nom allemand d'une variété de l'HYACINTHE, selon Gmelin. (LN.)

OLIVERIA. V. OLIVIÈRE. (LN.)

OLIVES PÉTRIFIÉES ou PIERRES JUDAÏQUES.

On a donné ce nom à des pointes d'oursins fossiles, qui, par leurs renflemens, ont à peu près la forme d'une olive. Le nom de *Pierre judaïque* leur vient de ce qu'on les a d'abord trouvées dans la Palestine. L'espèce d'oursin qui a fourni ces fossiles est maintenant inconnue. (PAT.)

OLIVET. V. l'article TANGARA. (V.)

OLIVETIER, *Elæodendron*. Arbre à feuilles opposées, bien remarquable par les différences qui existent entre elles. Sur les jeunes pieds ou les jeunes rameaux, elles sont très-étroites, dentées, ou plutôt ponctuées sur leurs bords; sur d'autres, elles sont lancéolées; enfin, sur les plus vieux, elles sont courtes, ovales, obtuses, et un peu sinuées sur leurs bords. Les fleurs sont presque axillaires et portées sur des pédoncules simples qui se divisent en trois parties ayant chacune une fleur et plusieurs petites bractées.

Cet arbre forme un genre, qui a pour caractères: un calice de cinq folioles presque rondes, obtuses, concaves, très-ouvertes, petites et persistantes; cinq pétales arrondis, obtus, concaves, très-ouverts, une fois plus longs que le calice; cinq étamines dont les filamens sont subulés et insérés sur une glande à la base de l'ovaire; un ovaire conique, arrondi, appuyé sur une glande, et surmonté d'un style conique à stigmatte épais et bifide; un drupe ovale, obtus, semblable à celui de l'olivier, renfermant un noyau dur, épais, à deux loges, à deux semences; souvent les deux loges se réunissent.

L'*olivetier* croît à Madagascar, où il a été observé par Commerson, et où on l'appelle *bois rouge* ou *bois d'olive*. Jussieu l'a placé à côté des *nerpruns*, sous le nom de *rubentia*. C'est l'*elæodendrum orientale* de Jacquin.

Retzius, et après lui Willdenow ont réuni à cet arbre le *rhamnus siculus* de Linnæus, l'*argan de Maroc*; et, en effet, il en a tous les caractères. V. au mot ARGAN. (B.)

OLIVETIER. Animal du coquillage appelé OLIVE. Il n'a point d'opercule; ses yeux sont au milieu de ses tentacules; la base de son pied est crénelée ou striée. (B.)

OLIVETTE. V. PINSON DE LA CHINE à l'article FRINGILLE, tome 12, pag. 252. (V.)

OLIVIA. Nom donné par Bertoloni à l'ACÉTABULAIRE DE LA MÉDITERRANÉE, *Tubularia acetabulum*, Linn. (B.)

OLIVIER, *Olea*, Linn. (*Diandrie monogynie*). Genre de plantes de la famille des JASMINÉES. Il présente pour caractères: un petit calice en tube, à quatre dents, et qui tombe;

une corolle monopétale en cloche ou en entonnoir, dont le tube est très-court et le limbe découpé en quatre segmens ovales; deux étamines opposées, à anthères droites; un ovaire supérieur et arrondi; un style simple et très-court; un stigmate un peu épais, à deux divisions échancrées; et un drupe ovale et glabre, renfermant un noyau, lequel, avant la maturité, offre deux loges et deux semences, réduites le plus souvent à une à l'époque où le fruit est entièrement mûr. D'un côté le genre OSMANTHE doit lui être réuni; de l'autre l'OLIVIER ÉMARGINÉ de Lamarck, et l'OLIVIER APÉTALE d'Andrews, doivent en être retirés pour former les genres NORONHIE et NOTELÉ.

Les *oliviers* ont les feuilles toujours vertes, et ordinairement opposées. Leurs fleurs viennent aux aisselles des feuilles en panicules latérales ou terminales. Parmi les quinze espèces d'*oliviers* connues des botanistes, la plus importante à connoître, est celle qui fournit l'*huile d'olive*. Je vais, en conséquence, en parler d'abord. Voy. sa figure, pl. M 4.

L'OLIVIER D'EUROPE ou OLIVIER COMMUN, n'offre rien de remarquable par son feuillage. Il est toujours vert, mais d'un vert tellement triste, qu'il ne mériteroit pas d'être cultivé, s'il ne contribuoit par ses produits à augmenter la richesse des habitans de plusieurs contrées méridionales de l'Europe; c'est vraisemblablement à ce dernier titre qu'il a obtenu les éloges de Columelle et de plusieurs écrivains de l'antiquité qui n'ont fait aucune difficulté de lui assigner le premier rang, *olea prima omnium arborum est* (Colum., lib. 5, chap. 7).

On croit assez communément que l'olivier tire son origine du sud de l'Europe; mais on le trouve aussi vers les côtes septentrionales de l'Afrique, dans l'Asie mineure et dans les régions qui l'avoisinent. Il existe présentement dans presque tous les climats tempérés. C'est aux Phocéens que les Gaulois furent redevables de la connoissance de cet arbre; ce furent ces fameux colons qui, les premiers, le plantèrent à Marseille et apprirent à le cultiver. Pline attribue à Aristée l'invention des meules pour broyer les olives et les pressoirs pour en extraire l'huile.

La vie de l'olivier n'a point de bornes, en ce que la plus petite de ses racines suffit pour le reproduire. Aussinotre poëte l'abbé Delille a-t-il cueilli un rameau sur le pied, planté par Minerve, lors de la fondation d'Athènes, dans le milieu de cette ville, et qui a, par conséquent, plus de quatre mille ans d'âge, si on en croit le rapport des historiens et des voyageurs. Ce n'est guère qu'à l'époque de 1782, lorsque l'Académie des Belles-Lettres, Sciences et Arts de

Marseille , proposa pour sujet d'un prix un mémoire complet sur la culture de l'olivier , que nous pouvons nous flatter de posséder à ce sujet des notions claires et exactes. Le recueil des mémoires qui ont concouru en renferme trois : l'auteur de celui qui remporta le prix , est Bernard , directeur-adjoint de l'observatoire de la marine de Marseille. Dans cet ouvrage , qui décèle l'observateur exact , attentif et accoutumé à bien voir , l'auteur s'est attaché à bien faire connoître toutes les variétés d'olivier les plus distinguées qu'on cultive en Provence ; il les a caractérisées par le port de l'arbre , par la couleur , par la forme des feuilles , par la longueur et la direction des pousses annuelles , enfin par le nom qu'on leur donne dans les diverses contrées. Le mémoire est précédé d'un avertissement qui contient l'analyse de tous les ouvrages publiés sur l'olivier. En jugeant ceux qui ont écrit avant lui , Bernard s'est imposé l'obligation de faire mieux qu'ils n'ont fait , et on peut dire que l'Académie a couronné un travail au triomphe duquel chacun a applaudi.

Le second mémoire , qui a obtenu le premier accessit , est de M. Amoureux , dont les travaux sont si avantageusement connus , et qui a toujours dirigé l'objet de ses études et de ses délassemens vers les questions les plus importantes de l'économie rurale. Peut-être , comme il s'en plaint , n'a-t-il pas balancé les suffrages de l'Académie , parce qu'il s'est moins occupé dans son ouvrage des *oliviers* de Provence que de ceux du Bas-Languedoc , pays qu'il avoit parcouru et qu'il habite. Ce mémoire , auquel l'auteur a fait d'utiles changemens , a paru en 1784 , sous le titre de *Traité de l'Olivier , contenant l'histoire et la culture de cet arbre , les différentes manières d'exprimer l'huile d'olive , celles de la conserver , etc.*

Enfin , le troisième mémoire du recueil de l'Académie de Marseille , qui a obtenu le second accessit , est une production du curé de Miramas , dans laquelle on trouve beaucoup de vues pratiques sur la culture de l'olivier , qui décèlent un excellent observateur.

C'est dans ces sources fécondes que Rozier a puisé les premiers matériaux dont il a composé l'article OLIVIER dans le *Cours complet d'Agriculture* ; et en y joignant ses propres observations , il en a fait un des plus étendus de cet immortel ouvrage : nous invitons les lecteurs à le consulter ; ils y trouveront décrites , de manière à les bien distinguer , un très-grand nombre d'espèces jardinières cultivées en France. Nous nous bornerons à quelques généralités plus convenables au plan d'un Dictionnaire d'Histoire naturelle.

Cependant, il faut l'avouer, quoique l'article OLIVIER, publié par Rozier, semble être assez complet pour ne laisser rien à désirer, nous croyons qu'il reste encore quelque chose à faire. Il seroit à souhaiter qu'on pût réunir les connoissances pratiques et éparses, dans un précis qui indiqueroit clairement les variétés les plus convenables aux localités, qui résistent davantage aux rigueurs des hivers, qui ont le moins d'ennemis à redouter, et dont l'on retire le plus abondamment, ainsi que la meilleure qualité d'huile. Les cultivateurs les moins exercés pourroient alors s'entendre, et savoir par expérience à quelle exposition et dans quelle nature de sol telle ou telle espèce réussit le mieux. Cette tâche, à la vérité, ne pourroit être entreprise que par un jeune homme né dans les climats où prospère l'olivier, parce qu'il faut une longue suite d'expériences et d'observations pour approfondir l'économie végétale de cet arbre. Quelle carrière il s'ouvreroit en marchant sur les traces des Bernard, des Amoureux, des Rozier ! Comme eux il seroit inscrit au nombre des bienfaiteurs de sa patrie.

Il y a des oliviers tardifs et des oliviers hâtifs, des oliviers de basse stature et des oliviers à haute tige. Il y en a qui donnent des fruits tous les ans, d'autres qui n'en donnent que tous les deux ans; il y en a enfin qui se couvrent tous les ans de fleurs, et qui n'ont presque jamais de fruits. M. Amoureux a donné un tableau énumératif des variétés d'oliviers connues en Languedoc, dans le Comtat et en Provence; il n'est pas de pays qui n'ait quelques espèces favorites, ou de meilleure qualité ou plus faciles à cultiver.

Les variétés cultivées sont au nombre de vingt-une : 1.^o l'olivier de Grasse, qui vient très-haut et donne une huile excellente; 2.^o l'olivier à larges feuilles : il produit peu, mais donne une huile fine; 3.^o l'olivier nommé *araban* à Vence; 4.^o l'olivier *caillonne de Vence*; 5.^o l'olivier de *Callas* ou *ribiès*; 6.^o l'olivier de *Figanière*; 7.^o une variété appelée *caillet blanc*; 8.^o une seconde variété nommée *raymet*; 9.^o une troisième variété désignée sous le nom de *caillet roux*; 10.^o le plan d'Aups, nommé *bouteillan*; 11.^o une autre variété dite *ribies*; 12.^o le *prunEAU de Coignac*; 13.^o le *redonnan de Cotignac*; 14.^o le *pardiguière de Cotignac*; 15.^o le *cayon*; 16.^o l'olivier d'Espagne; 17.^o l'olivier à fruits noirs et doux; 18.^o l'olivier à fruits blancs et doux : celui-ci est bien rare; 19.^o l'olivier de Salon; 20.^o l'olivier *cayane de Marseille*, appelé aussi *aglandan*; 21.^o le *rouget de Marseille*.

Il seroit à désirer que l'olivier sauvage produisît plus de

fruits, parce qu'il donne une huile supérieure ; qu'il a l'avantage d'avoir une racine pivotante, et d'être par conséquent le plus vivace de tous ; mais en général une maigreur extrême est son partage ; son bois tortueux s'élève avec beaucoup de peine, et ne fournit que des rameaux peu étendus, entrelacés, confus et garnis par des feuilles extrêmement étroites, d'un vert plus foncé, et il rapporte à peine cent olives. Il faut donc le cultiver, changer sa manière d'être, donner à ses rameaux plus de consistance, à ses feuilles plus de largeur, de longueur et d'épaisseur, à ses fruits plus de volume. Ainsi, partout où l'on rencontrera des *oliviers sauvages*, on peut les convertir en *oliviers francs*. En les transplantant, en les cultivant avec soin, ils donneront ensuite des fruits plus gros, plus charnus et plus succulens.

Voulant contribuer à enrichir de ses observations le *Nouveau Dictionnaire d'Histoire naturelle*, M. Battiloro écrivit aux collaborateurs de cet ouvrage qu'il avoit fait quelques découvertes sur les oliviers, dans ses terres situées près de la ville de Venasso, célébrée par Horace, sous les rapports de ses olives et de ses huiles, ajoutant qu'aucun auteur moderne n'en avoit fait mention, et qu'il offroit de communiquer les résultats satisfaisans qu'il en avoit obtenus. J'ai cru utile d'avoir avec ce cultivateur distingué des relations, et il a bien voulu me faire parvenir les détails qui suivent. Je regrette seulement qu'ils n'aient pas été accompagnés d'une description propre à mieux caractériser les variétés dont il est question.

« Entre les divers oliviers qu'on cultive dans les parties méridionales de l'Italie, et particulièrement dans la province de Yeva, dit Lavoro (*Campania felix* des Romains), j'en ai remarqué trois variétés qui ne sont pas connues par les anciens auteurs agronomes, et fort peu dans le pays même, parce que personne n'y a fait attention.

» J'ai vu, dans la ville de Pedemonte d'Alife, à dix lieues de Naples, vers le nord-est, des olives très-douces du volume de celles d'Espagne, sur l'arbre même, et qu'on mange sans aucune préparation. L'évêque de cette ville, et plusieurs gentilshommes qui les ont dans leurs jardins, les appellent *olive dolci* ; ils m'ont assuré que cet arbre produit presque chaque année ; on n'a pas essayé d'en extraire l'huile, parce qu'on les mange dans le mois d'octobre en les cueillant sur l'arbre, et que les oiseaux les dévorent avec une extrême avidité. On m'a assuré que, dans la Puglia, il y en a beaucoup, et qu'on les nomme encore *olive dolci*.

« La seconde variété que j'ai le premier observée , est un
 « olivier qui est presque commun dans le village de la Ro-
 « chetta , qui m'appartient , près de la ville de Venasso , de
 « ladite province. Cet olivier se nomme dans le pays , et aux
 « environs , *oliva sanctana*. L'arbre est d'une grandeur mé-
 « diocre ; mais ses branches , toutes régulièrement cintrées ,
 « arrondies , font un agréable effet , et l'arbre représente un
 « ballon reposant sur une colonne. L'écorce de sa tige et de
 « ses branches est lisse , bien compacte , et elle n'est pas su-
 « jette aux maladies des autres oliviers. Les feuilles sont plus
 « longues et plus larges. La verdure , enfin , et la blancheur
 « de ses feuilles , est plus brillante que celle des autres , en
 « sorte que , même à une certaine distance , on reconnoît
 « cet olivier au milieu des autres , ayant une forme marquée
 « et naturellement fort élégante.

« Cet olivier produit deux sortes d'olives , et il donne des
 « fleurs deux fois , mais successivement les unes après les autres.
 « Des premières fleurs sortent des olives , qui sont grandes ,
 « longues et terminées en pointe. Leur couleur est vert-clair ;
 « dans l'état de leur plus grande maturité elles prennent
 « une teinte rougeâtre obscure. Elles ont une chair de mé-
 « diocre qualité et un noyau fort gros ».

« Les olives qui sortent des secondes fleurs , et qui sont
 « liées en grappes , sont d'une petitesse extrême , et rondes
 « comme les baies de genièvre. Elles ont cependant une
 « chair très-abondante ; les noyaux sont presque invisibles ,
 « mais extrêmement pointus. Ces olives , fort douces , ne
 « sont que de petites vessies pleines d'huile excellente ; mais
 « les oiseaux les dévorent dès qu'elles commencent à mûrir.
 « J'ai nommé cet olivier , *bifero*.

« La troisième variété est un olivier qui rapporte des fruits
 « quatre à cinq fois par an , suivant la température des saisons.
 « Il commence à fleurir au mois d'avril et la fleuraison con-
 « tinue jusqu'en septembre. Les olives sont petites ; leur figure
 « est un peu ovale ; leur couleur est noirâtre ; l'huile est déli-
 « cieuse. François Longano , homme connu en Italie par
 « ses connoissances en littérature , me parlant un jour des
 « oliviers , me dit avoir lu dans un ancien auteur grec , que
 « dans la ville de Coriolanum , près celle de Venasso , il y
 « avoit un olivier qui donnoit des fleurs et des fruits chaque
 « mois , et que ce Grec , dont il ne s'est jamais rappelé le
 « nom , raconte cette histoire comme un prodige. Cette ville ,
 « aujourd'hui devenue un village sous le nom de *Ciurnalo* ,
 « étant peu loin de mon château , j'y suis allé exprès pour en

« découvrir quelques traces, s'il étoit possible. Heureusement,
 « par les soins du curé du village, j'ai trouvé cinq des oli-
 « viers en question; et y ayant retourné au mois de septem-
 « bre, j'y trouvai quatre diverses sortes d'olives, et les
 « dernières fleurs pour la cinquième récolte. Celles-ci sont
 « nommées *olive d'ogni mese* (*olive de tous les mois*). Il fau-
 « droit lui donner un nom plus convenable; ne pourroit-on
 « pas l'appeler *olivier prolifère*? »

On nomme olivette le champ planté en oliviers. Cet arbre est d'une fécondité extrême dans toutes ses parties. Il abonde en rejetons il se multiplie de lui-même par les pousses qui s'élèvent de ses racines, de leur collet et du tronc. Les olivettes situées sur le penchant d'une colline, au levant, au midi, ou sur une hauteur moyenne, sont dans la meilleure exposition; elles réussissent particulièrement dans les terrains sablonneux, poudreux, caillouteux, rocailleux ou volcaniques. L'olivier, lorsqu'il est dans les fonds argileux, humides et marécageux, donne des fruits dont l'huile est moins fine et moins délicate que dans un sol sec et maigre; car il en est de l'*olivier* comme du *noyer*, et même de la vigne: personne ne doute que le raisin d'une vigne placée dans un fonds pierreux ne soit plus agréable, et le vin plus délicat que celui de la même espèce d'arbrisseau qui a crû dans un terrain glaiseux.

Mais cet arbre, qui exige trente à quarante ans pour acquérir le maximum de son accroissement, est extrêmement sensible aux impressions du froid. Tous les lieux élevés lui sont funestes. La gelée lui fait d'autant plus de tort, qu'elle a été précédée par un temps humide; aussi n'a-t-il pu braver le rigueur de l'hiver, de 1709. A la vérité, tant que la température n'est pas tombée à cinq ou six degrés au-dessous de zéro, il n'y a rien à craindre, à moins que ce degré ne subsiste pendant quelque temps.

La prudence dicte de couvrir les pousses de la première année avec de la paille, lorsque l'hiver commence à exercer son empire, et que pendant toute sa vie il soit abrité contre le nord; car c'est le froid qu'il redoute le plus, sans cet ennemi on pourroit, comme on l'a dit, donner le nom d'*immortel* à l'*olivier*.

Mais il ne suffit pas de garantir l'olivier des effets du froid, et de le placer dans des lieux qui ne soient pas trop élevés, il a besoin encore d'une masse de chaleur assez constante, dont cependant on ne sauroit déterminer le degré d'une manière précise. Tout ce qu'on pourroit avancer à cet égard ne seroit qu'approximatif; on est seulement assuré que quelques variétés gagnent à être transportées dans certaines contrées chau-

de d'Amérique; notamment l'*olea hispanica*, *fructu maximo*; de Tournefort, qui se plaît à Lima et dans le sud de la Caroline. Son fruit est trois fois plus gros que celui de la même variété, cultivée en France.

On doit s'occuper chaque année de réparer les pertes par l'addition de nouveaux engrais ou par le transport de nouvelles terres, dans la crainte que le collet des racines et la souche ne soient à découvert; car ce seroit alors qu'on verroit paroître les bourgeons qui amaigreroient l'arbre, à moins qu'on ne le destine à garnir les pépinières.

Le tronc ne s'élève guère qu'à la hauteur de vingt pieds; si on élague les branches inférieures. En général, on a soin de le tenir assez près de terre, afin de faciliter la maturité du fruit, lui faire éprouver un plus grand degré de chaleur, et rendre la récolte plus aisée à faire.

Il faut avoir soin aussi de ratisser l'écorce ridée du tronc, à mesure qu'elle se forme, parce qu'elle sert ordinairement de repaire aux insectes pendant l'hiver, retient l'humidité, et rend l'arbre beaucoup plus sensible au froid. Il n'est pas rare de voir l'intérieur du tronc de l'olivier se pourrir depuis le sommet jusqu'à sa racine, de manière que souvent il est percé à jour.

Il découle de l'*olivier* une résine connue dans le commerce sous le nom de *gomme d'olivier*, fort estimée comme médicament par les anciens, et nullement employée actuellement. Plusieurs auteurs l'ont confondue avec la résine du BALSAMIER DE CEYLAN, connu sous le faux nom d'*olivier d'Éthiopie*. Pelletier fils, qui l'a analysé, a reconnu qu'elle n'avoit aucun des caractères des gommes, mais qu'elle contenoit : 1.° une substance particulière qu'il a appelée OLIVINE; 2.° une résine ayant quelques propriétés différentes des résines; 3.° et une petite quantité d'acide benzoïque.

Les oliviers se multiplient de plusieurs manières, par semis, par boutures, par les rejetons, par racines, par éclats.

Le semis offre un avantage réel, celui de donner un arbre garni de son pivot et de toutes ses racines; mais cette méthode est très-lente, ne donne pas toujours de bonnes variétés et est presque rejetée. Les rejetons qui poussent à une certaine distance du tronc, deviennent des arbres précieux, qu'on peut séparer de la grosse racine, lorsqu'ils ont deux à trois pouces de diamètre, pour les transporter ailleurs.

Les racines couvertes de protubérances blanches sont autant de boutons qui n'attendent que le moment de s'ouvrir. Si on les divise pour les planter en pépinière, elles produisent des arbres vigoureux.

Quant à la multiplication par éclat, elle n'a lieu que lorsqu'on rencontre un tronc pourri, caverneux, qui s'oppose à la circulation de la sève. Alors on le coupe près de terre; l'écorce forme un bourrelet duquel partent des rameaux nombreux qu'on réduit à cinq ou six. C'est ainsi qu'on repeuple les olivettes après l'hiver de 1709.

Lorsqu'on élève des oliviers de bouture, il est très-essentiel de leur faire prendre promptement racine, et d'arroser souvent si on en reconnoît la nécessité. En hiver, on conservera les pousses de la première année, en prenant la précaution de les couvrir avec de la paille ou de la balle.

En arrachant les jeunes oliviers, il faut éviter de leur enlever des racines; car plus on leur en coupe, plus il est difficile de les faire reprendre. On les met dans des fosses carrées et profondes dont on a bien remué la terre auparavant; on étend les racines de ces arbres, de manière qu'il n'y en ait pas plus d'un côté que de l'autre, et que toutes leurs extrémités plongent également dans la terre remuée; ensuite on tasse la terre entre les racines pour qu'il ne reste aucun vide, et on l'arrose pour faciliter le rapprochement de ses molécules et lui faire faire masse; enfin on comble la fosse avec la terre de la circonférence, en observant seulement de ne pas l'amoncèler contre le tronc de l'arbre. Il vaut mieux, au contraire, abaisser un peu la partie du milieu et relever les bords, afin que l'eau de pluie puisse pénétrer au centre et humecter les racines.

On ne taille point partout les oliviers; il y en a qui ressemblent par leur hauteur aux arbres forestiers de la seconde classe; dans d'autres endroits on les taille si bas, que l'on cueille l'olive à la main: chaque canton suit à cet égard une méthode particulière; mais la taille de l'olivier est comme celle de tous les autres arbres fruitiers, elle demande beaucoup de discernement; à la vérité elle a cela de particulier, qu'on ne peut la comparer à aucune autre. Elle consiste à débarrasser l'arbre des branches qui ne produisent que de foibles rameaux, et de le forcer à donner beaucoup de bois nouveau.

Toutes les branches des oliviers sont dans un de ces états, ou en vigueur, ou malades, ou mortes. Celles des deux dernières classes demandent à être abattues; c'est sur les premières que la taille doit être faite.

Les branches se divisent en mères branches et en branches secondaires; et ces dernières en rameaux de l'année, et en rameaux de deux ou de plusieurs années.

Telle est la base et le seul principe d'après lequel la taille doit être dirigée: mais comment, quand et combien de fois doit-on tailler? les opinions sont encore partagées sur ces différens points; les uns conseillent tous les deux ans, aussi-

tôt après la récolte ; les autres tous les trois ans, et après l'hiver ; mais la coutume, plutôt que le raisonnement, a établi à cet égard des règles générales, et en agriculture toute règle générale est abusive.

Olivier, de l'Institut, auquel on doit un excellent Mémoire sur les causes des récoltes alternes de l'olivier, établit que c'est à la taille annuelle autant qu'à la précocité de la récolte des olives que les cultivateurs des environs d'Aix doivent les avantages dont ils jouissent, et dont il sera parlé plus bas.

Cet arbre est susceptible de recevoir toutes les greffes connues ; celle en écusson et à œil poussant, mérite la préférence, et réussit mieux que toute autre.

La greffe a lieu dans trois cas ; sur le sauvageon, afin de le rendre franc ; sur la variété chétive ou peu productive ; et sur le sujet qui s'élève des racines. La meilleure époque pour greffer est lorsque l'arbre commence à être en fleur. Les greffes hâtive ou tardives sont moins sûres.

L'émondage est une opération de l'année après la taille, et elle doit avoir lieu lorsque l'on ne craint absolument plus le retour des gelées. Elle consiste dans la soustraction des branches et des rameaux que les rigueurs de l'hiver ont fait périr, et particulièrement des rameaux desséchés par la piqure des insectes. Si à cette époque on aperçoit des bois gourmands, c'est le cas de les abattre ; mais comme la végétation des gourmands est rapide, et se fait pour ainsi dire tout à coup, il est prudent de suivre de nouveau son olivette, et dans le mois d'août de supprimer les gourmands qui auront poussé et dont on ne peut tirer aucun parti.

Quoique les changemens de couleur qui s'opèrent à mesure que le fruit de l'olivier perd sa couleur verte, ne soient pas strictement les mêmes dans toutes les variétés, cependant on remarque en général que du vert il passe au citron, ensuite au rouge tirant sur le pourpre, au rouge vineux, enfin au rouge foncé ou noir ; ce dernier terme est l'époque de la maturité, et par conséquent celui où on doit en faire la récolte ; les olives alors sont pleines de suc et cèdent facilement à la pression des doigts. Si on différoit de les cueillir, elles prendroient une teinte plus foncée, leur écorce se rideroit et l'huile perdrait insensiblement de sa qualité.

On ne connoît point d'époque fixe pour la cueillette des olives ; leur maturité dépend de la saison, de l'exposition, de la nature du sol dans lequel l'olivier est planté, et de la variété ; c'est donc un abus révoltant que de vouloir récolter dans un même jour toutes les espèces d'olives.

L'olivaison doit avoir lieu , autant qu'il est possible , en temps sec et sain ; mais il n'y a qu'une seule et bonne manière de cueillir les olives , c'est à la main comme on cueille les cerises et les prunes ; pendant tout le jour elles sont étendues sur des draps ; le soir portées à la maison , et mises aussitôt sur le plancher , par lits minces , bien séparées des feuilles ; elles restent ainsi jusqu'à ce qu'elles commencent à se rider , afin que la meule les réduise plus facilement en pâte.

Il faut convenir que cette méthode ne peut guère être admissible que dans les cantons où les oliviers sont tenus fort bas , comme dans les environs d'Aix , mais qu'elle est impraticable dans ceux où ces arbres ont une très-grande hauteur , et où on est dans l'habitude de laisser le fruit sur l'arbre , jusqu'à ce qu'il soit abattu par les vents , ou qu'il tombe de lui-même. En cueillant à la main , l'opération est plus longue ; mais combien elle a d'avantages sur la méthode de gauler ! On meurtrit le fruit , on massacre les feuilles , on détruit d'un seul coup , et le bouton et le bois ; on casse les petites branches nouvelles qui ont poussé après les fleurs de l'année précédente , et qui n'auroient pas manqué de donner du fruit l'année suivante ; enfin , on endommage l'olive et l'olivier.

Plus l'olive est mûre , plus elle rend d'huile , plus aussi cette huile est grasse et peu agréable ; telle est l'origine de la mauvaise qualité de la plupart des huiles des pays où on est dans l'usage d'attendre la chute des olives pour en tirer l'huile , ou bien de ceux où on ne les cueille qu'en février ou mars ; l'huile qu'on retire des olives récoltées en automne , conserve mieux le goût de fruit ; elle est aussi plus verte ; elle devient plus claire , et jaunit en vieillissant.

Une vérité dont on ne sauroit assez se pénétrer , c'est qu'on ne peut avoir d'huile parfaite si on manque le véritable terme de la récolte , qu'il vaut mieux devancer que différer. Il faut surtout se bien persuader que la cueillette séparée des olives , selon les époques de leur maturité , n'entraîne pas dans de plus grands frais que la cueillette générale , et qu'il est absurde d'avoir plusieurs espèces d'oliviers dans le même champ , ou du moins des olives inégales en époque de maturité.

Il est prudent de ne pas mettre les olives en couches trop épaisses , et de ne les pas tenir amoncelées trop long-temps , dans la crainte qu'elles ne s'échauffent , fermentent et contractent une mauvaise odeur ; mais , soit qu'on les cueille à la main , soit qu'on les gaule , il faut avoir soin d'en séparer les feuilles ; elles communiquent à l'huile une amertume désagréable. On ne peut avoir d'huile parfaite , si on manque le vrai terme de

la récolte. Dans les meilleurs cantons à olives, tous les particuliers font avec plus ou moins de soin et d'intelligence, l'huile de leur consommation, et même celle de leurs amis; mais on ne se borne pas toujours à exprimer ces fruits pour obtenir l'huile, souvent on en confit; et au moyen de quelques préparations qu'on leur fait subir, ils fournissent sur nos tables de luxe, un aliment, un assaisonnement assez généralement estimé; mais il faut pour cela qu'ils perdent leur saveur désagréable; on en vient à bout par la macération dans l'eau salée: on cueille, à cet effet, les olives encore vertes, et un peu avant leur maturité; on les jette dans des vases remplis d'eau, avec un peu de fenouil, de la coriandre et du bois de rose pour aromate. L'eau chaude pourroit suffire quelquefois pour détruire l'amertume des olives; mais par ce moyen simple, elles sont peu susceptibles de se conserver.

Il y a encore d'autres procédés fort usités, tels que la lessive des cendres rendues caustiques par l'addition d'un peu de chaux vive. Lorsque cette liqueur est, assez claire, on la décante et on la verse dans le vase qui renferme les olives, de manière que ces fruits en soient entièrement recouverts: dès que la lessive a produit son effet, c'est-à-dire, lorsque la chair n'adhère plus si fortement au noyau, on les ôte, et on a soin de les mettre dans un vase rempli d'eau fraîche, qu'on renouvelle tous les jours; après quoi on met du muriate de soude dans de nouvelle eau; on y ajoute du fenouil, de la coriandre, du bois de rose, et on laisse les olives dans cette saumure, à laquelle on ajoute quelquefois un peu de vinaigre pour prévenir toute fermentation; on tient les vases dans un endroit frais et à l'abri du contact de l'air, qui les noircit bientôt.

De toutes les espèces d'olives employées à cet usage, la *picholine* est la plus délicate; on la nomme ainsi parce qu'on est redevable de sa préparation à Picholini, dont les descendants font aujourd'hui en Provence un très-grand commerce. La méthode pratiquée par eux est la plus recherchée; elle consiste à tirer les olives, après un certain temps de séjour dans la saumure, à les ouvrir avec un canif, par des incisions faites en spirale, à enlever l'osselet ou le noyau, et à y substituer un morceau d'anchois et une câpre; on les renferme ensuite dans des bouteilles pleines d'huile fine, et on les conserve autant de temps que l'on veut, pour l'usage.

On sait que les olives confites se mangent en salade, en ragoût; elles nous servent d'entremets; il paroît que les anciens les mangeoient au commencement et à la fin du repas, en les tirant de la saumure. Elles s'améliorent en les portant dans la poche pendant quelques heures.

Il y a deux manières d'extraire l'huile : à froid ou à chaud.

Par l'expression à froid, on retire les huiles d'olive, d'amandes douces, de noisette, de noix, de fuine, de pavot ou d'œillette, de chènevis, de colza, de noix, et d'un grand nombre d'autres graines, analogues à celles-ci, par leur nature et par leurs usages ; mais les semences que l'on traite par cette méthode, produisent une si petite quantité d'huile, qu'on est obligé de torréfier légèrement le marc, pour en extraire les dernières portions. Ce procédé est surtout usité pour les graines mucilagineuses de lin, de chènevis et autres. Si les huiles se colorent par ce moyen, elles ont aussi l'avantage de se conserver plus facilement ; elles portent le nom d'huile échaudée, tandis qu'on appelle huile vierge, celle qu'on obtient sans le secours du feu.

On ne peut trop se hâter de séparer l'huile claire, de celle qui ne l'est pas, parce que plus elle séjourne sur sa lie, plus elle court risque de contracter une odeur et un goût de rance ; dès qu'elle est transvasée, on la conserve dans des endroits qui ne soient ni trop chauds pendant l'été, ni trop froids pendant l'hiver, surtout dans des vases qui ferment bien, laissent précipiter le mucilage, et sur lesquels l'huile n'ait aucune action.

La meilleure de toutes les huiles connues, est incontestablement celle d'olive. Aucune autre ne peut lui être comparée. Quoiqu'il en existe déjà un assez grand nombre qui jouissent de plusieurs de ses propriétés, néanmoins on y retrouve des différences si marquées, qu'on ne croit pas que jamais l'art puisse parvenir un jour à les rendre analogues ou tout-à-fait identiques, au point de pouvoir la remplacer.

Mais on ne peut douter que les huiles n'aient, pour les connoisseurs, un cachet qui appartient non-seulement à l'espèce d'olivier, mais encore au sol, au climat et à l'exposition. M. Amoreux observe que les huiles du Languedoc sont plus fines, et celles de Provence plus grasses ; mais la qualité dépend, surtout comme nous l'avons déjà fait remarquer, à variété égales, de la maturité du fruit, de la manière dont on procède à la récolte, et de la propreté observée à l'égard des matières employées à leur extraction ; car si, au rapport de Pline, il n'y avoit aucun pays au monde où l'on trouvât de meilleure huile et en plus grande quantité que dans le royaume de Naples, on pourroit dire aujourd'hui le contraire, sans craindre de blesser la vérité.

On altère souvent l'huile d'olive avec celle de pavot ou d'œillette, ou avec celle de noix, cela dépend du prix ; le moyen de reconnoître la première fraude, est de secouer

fortement le vase ou la bouteille dans lequel on aura mis de cette huile suspecte ; s'il y a de l'huile de pavot , il se formera une écume , une mousse semblable à celle qu'on remarque à la surface de l'eau-de-vie agitée , ce qui n'arrive pas quand l'huile d'olive est pure.

La saveur naturelle et particulière qui sert à distinguer les huiles , paroît dépendre de leur arôme. C'est ce qu'on désigne assez bien sous le nom de *goût de fruit*. Elle est âcre et désagréable dans les huiles qui proviennent des graines des plantes *crucifères*. Elle ne leur est pas tellement essentielle cependant , qu'on ne puisse la détruire sans leur nuire. Voici le procédé dont on se sert pour cela. Il consiste à faire macérer à froid les graines dans une lessive alcaline , pendant l'espace de vingt-quatre heures , et à les laver ensuite dans plusieurs eaux foiblement acidulées , afin de leur enlever l'alcali. Après cela , on les fait sécher très-exactement sur un plancher dans un lieu très-aéré , avant de les exprimer. On a une huile très-douce et qui a perdu son mauvais goût. On réussit infiniment mieux sur la graine fraîche , que sur celle qui est déjà séchée. La raison en est facile à saisir. La lessive alcaline la pénètre bien plus aisément.

Lorsqu'on a des huiles dont les graines n'ont point été traitées de la manière qui vient d'être indiquée , on peut opérer sur les huiles mêmes , en observant d'employer une lessive alcaline fort affoiblie , de crainte qu'il ne se forme un savon en pure perte. On verse ensuite un peu d'acide sulfurique foible , ou tout autre acide , dans le vase qui contient l'huile , après toutefois en avoir séparé la lessive ; on agite bien le tout , on laisse reposer , enfin on filtre.

Ce procédé est l'inverse de celui qu'on emploie dans un grand nombre de fabriques où on épure les huiles , mais il n'est pas moins bon : la différence consiste seulement en ce que l'on commence par l'alcali , tandis que dans les ateliers en grand , on commence par l'acide , et on finit par l'eau de chaux.

La qualité des huiles , toutes choses égales d'ailleurs , tient essentiellement , ainsi qu'on l'a déjà remarqué , aux soins qu'on prend lors de la récolte et de la fabrication ; et comme elles ont une grande tendance à se combiner avec le principe odorant , on sent qu'il est indispensable de les renfermer et de les conserver dans des vases bien propres et exempts de toute odeur.

Il y a long-temps que les parfumeurs ont résolu cette question. On sait que lorsqu'ils veulent fixer l'arôme fugace du jasmin , de la tubéreuse , ils commencent par faire macérer

les fleurs de ces plantes dans de l'huile de ben , et qu'ensuite ils mettent cette huile chargée d'arome , dans l'alcool.

Les caves les plus fraîches conviennent le mieux pour la conservation des huiles , parce qu'alors on peut se dispenser de les soutirer pour en séparer le marc. Lorsqu'elles restent toujours figées , elles sont moins susceptibles d'altération , de sorte qu'on peut les garder ainsi plusieurs années sans être exposé à les voir se détériorer.

L'action de l'air atmosphérique sur les huiles est trop bien connue , trop vivement sentie , pour qu'on ne s'empresse pas de les mettre à l'abri de son contact. On sait avec quelle rapidité elles absorbent l'oxygène , pour passer à l'état d'huiles rances ou oxygénées. Elles acquièrent alors de la blancheur et prennent de la consistance , de l'onctuosité , deviennent moins fluides , et cessent d'être propres à assaisonner les alimens. On peut les ramener à leur état primitif , en les faisant légèrement chauffer avec un peu d'alcool. On les lave ensuite , et on les obtient infiniment moins colorées , sans aucun goût ni odeur forte. On peut encore employer l'eau de chaux à parties égales , ou cinq à six grains de potasse caustique , par livre d'huile ; enfin la fermentation des pommes de reinette , cerises , fraises et autres fruits , a été indiquée dans cette vue.

Les huiles considérées comme substances alimentaires ou faisant partie des assaisonnemens , sont une ressource précieuse dans les cantons où le beurre est rare et cher , à raison de la difficulté de se procurer du fourrage pour la nourriture des bestiaux ; il n'est donc question que de les priver de leur mucilage , de leur odeur particulière et souvent désagréable , pour pouvoir les faire servir aux besoins de la vie. Déjà les moyens connus sont suivis de succès et pourront mettre sur la voie pour en découvrir d'autres plus économiques. (PARM.)

Les huiles les plus usitées sont retirées des semences du chou , nommé *colza* (*brassica arvensis*) ; de la navette (*brassica napus*) ; de la cameline (*myagrum sativum*) , du lin , du chanvre et du pavot. Cette dernière huile est fréquemment employée , et remplace chez les individus médiocrement fortunés , l'huile d'olive : on devrait encourager la culture de cette plante , puisque l'huile qui provient de ses semences est aussi utile pour les arts que pour l'économie domestique , qu'elle n'a pas le goût âcre et le montant des huiles des plantes *crucifères*.

Les quatre autres espèces d'olivier que je crois devoir citer encore , sont l'OLIVIER ODORANT , l'OLIVIER ECHANCRÉ , l'OLIVIER DU CAP et l'OLIVIER d'AMÉRIQUE , parce que

nous les cultivons dans nos orangeries, où elles se font remarquer par la beauté de leur feuillage. La première d'entre elles, originaire de la Chine et du Japon, a de plus que les autres des fleurs très-odorantes, qu'on emploie, dit-on, à parfumer le thé dans son pays natal.

La seconde qui croît naturellement dans l'Inde, où elle est connue sous le nom de *Pommei*, donne un fruit gros comme une noix, et bon à manger.

On les multiplie par boutures et par marcottes. (B.)

OLIVIER BATARD ou **OLIVIER DES BARBADES.**

On donne ce nom au **DAPHNOT.** *V.* ce mot. (B.)

OLIVIER DE BOHÈME. C'est le **CHALEF A FEUILLES ÉTROITES** (*eleagnus angustifolia*, L.). (LN.)

OLIVIER DE MARAIS ou **TUPELO.** *V.* **NYSSE.** (LN.)

OLIVIER NAIN. C'est la **CAMÉLÉE**, *Cneorum tricoccum.* *V.* ce mot. (LN.)

OLIVIER SAUVAGE. C'est, à la Martinique, le **DAPHNOT.** (B.)

OLIVIER SAUVAGE. *V.* **OLIVIER.** (LN.)

OLIVIÈRE, *Oliveria.* Plante annuelle à tiges nombreuses, tombantes, feuillées, glabres, striées, à feuilles alternes, pétiolées, d'un vert foncé; les inférieures horizontales, ailées avec impaire; les supérieures presque droites, ternées, à folioles opposées, sessiles, divisées en trois ou cinq découpures qui se partagent chacune en trois lobes aigus, munis en leurs bords de cils peu apparens, à fleurs blanchâtres; disposées en ombelles.

Cette plante forme, dans la pentandrie digynie et dans la famille des ombellifères, un genre qui offre pour caractères: un calice à cinq dents; une corolle de cinq pétales divisés en deux parties; cinq étamines; un ovaire inférieur surmonté de deux styles; deux semences ovales-oblongues, convexes en dehors, relevées de cinq côtés, et très-velues.

La collerette de l'ombelle universelle est formée de trois ou quatre folioles semblables aux feuilles, et celle des ombellules l'est de folioles nombreuses et cunéiformes.

L'*olivière* a été trouvée aux environs de Bagdad par Olivier, et est cultivée dans le jardin de Cels. Ses feuilles, froissées, répandent une odeur suave. (B.)

OLIVILLA des Espagnols. *V.* **OLIVIER NAIN.** (LN.)

OLIVILLA BLANCA. Les Espagnols donnent ce nom à la **GERMANDRÉE FRUTESCENTE**, *teucrium fruticans*, à cause de la forme de ses feuilles, et du duvet blanc qui les couvre en dessous. (LN.)

OLIVILLO. C'est, en Espagne, le **FILARIA A FEUILLES ÉTROITES**, *phillyrea angustifolia.* (LN.)

OLIVINBLENDE. Les Allemands ont donné ce nom à une variété de *pyroxène* qui ressemble à l'*olivine* ou *péridot granuliforme*. (LN.)

OLIVINE. C'est le **PÉRIDOT GRANULIFORME** de Haüy, plus anciennement nommé *chrysolite des volcans*. Werner lui donnoit le nom d'*olivin*. V. au mot **PÉRIDOT**. (LN.)

OLIVINE. Substance particulière qu'on retire de la matière, improprement appelée *gomme d'olivier*, en faisant dissoudre cette dernière dans l'alcool. Elle est blanche et cristallise en aiguilles. Elle a peu d'odeur, mais une saveur très particulière, en même temps amère, sucrée et aromatique. Elle est peu soluble dans l'eau. Si on la chauffe, elle se décompose en acide acétique et en huile, sans donner d'ammoniaque. Elle paroît tenir le milieu entre les substances végétales très-hydrogénées, et celles dans lesquelles l'hydrogène et l'oxygène se saturent réciproquement.

C'est à Pelletier fils qu'on doit la connoissance de ce nouveau produit de la végétation. V. **OLIVIER**. (B.)

OLLAIRE. V. **TALC**. (LN.)

O'LLÉYQ. Nom arabe qui signifie grim pant; c'est celui d'un **DOLIC** (*dolichos nilotica*, Del., Egypt., pl. 38, f. 1), et celui du **LISERON DES CHAMPS**, (*convolvulus arvensis*, Linn.). (LN.)

OLLINA KOGI. Nom japonais d'un **LAURIER**, *Laurus indica*, L. (LN.)

OLMA. Nom qui, chez les Daces, désignoit l'*ebulus* des Latins, c'est-à-dire, notre **HIÈBLE**, espèce herbacée du genre des **SUREAUX**. (LN.)

OLMEDE, *Olmedia*. Genre de plantes de la dioécie tétrandrie, qui offre pour caractères: un calice commun, hémisphérique, imbriqué d'écaillés ovales, aiguës, qui, dans les pieds mâles, couvrent chacune un fleuron ovale, sessile, à quatre étamines, et qui, dans les pieds femelles, couvrent toutes un seul fleuron central, quadridenté, à germe ovale, à style bifide et à stigmates aigus; un drupe presque rond, renfermé dans la corolle et contenant une noix monosperme.

Ce genre contient deux arbres du Pérou. (B.)

OLMERES. L'un des noms anglais de l'**ORME**. (LN.)

OLMFLOK et **HUNDFLOK.** Noms de l'**ACONIT TUE LOUP**, *Aconitum lycoctonum*, en Danemarck. (LN.)

OLMO. Nom italien, espagnol et portugais de l'**ORME**. (LN.)

OLOPONG. Grande **VIPÈRE** des Philippines, qui paroît n'être pas encore connue des naturalistes. (B.)

OLOR. Nom latin du CYGNE. (s.)

OLOTOTOTL. Oiseau fort joli du Mexique, un peu moins grand qu'un merle, et dont le plumage est presque entièrement d'un bleu d'azur, à l'exception du cou et du ventre, variés de blanc et de rouge. Il vit, dit Fernandès, dans les monts Tetzcocaniens. (s.)

OLOW et **OLOWO.** Noms du plomb en Bohême, Pologne, Illyrie. C'est *olovo* chez les Serviens. (LN.)

OLSENICH. V. **OELSENICH.** (LN.)

OLSENICHIMUM. C'est le nom que V. Cordus a donné au *selinum sylvestre*, plante ombellifère, qui renferme un suc laiteux. On a écrit aussi *olsnitium*. (LN.)

OLSNKHAEG. C'est la BOURGÈNE, *Rhamnus frangula*, en Norwége. (LN.)

OLSZA. Nom polonais de l'AUNE, *Betula alnus*, Linn. (LN.)

OLTBAUM et **OLTKIRSCHÉ.** V. **OCHLBAUM.** (LN.)

OLTWURZ. V. **OLANT.** (LN.)

OLUS. Nom latin, qui désigne les herbes potagères en général. C'est le *lachanon* des Grecs. Les botanistes anciens se sont servis de ce nom avec une épithète, pour désigner un assez grand nombre d'herbes qui, pour la plupart, sont employées comme alimens. Les principales sont les suivantes :

OLUS ATRUM de V. Cordus (*Herbage noir*), parce que cette plante noircit en se desséchant. C'est le *smyrnum olus atrum*, Linn.

OLUS ALBUM de Dodonée. C'est la MÂCHE, *Valeriana locusta*. On a donné aussi ce nom à la RAIPONCE. (LN.)

OLUS AUREUM de P. Amman. C'est le BON HENRI, espèce de *chénopode*. (LN.)

OLUS CALAPPOÏDES (Rumph. Amb. 1, tab. 23, 23). C'est le *cycas circinalis*. (LN.)

OLUS CRUDUM. C'est l'APOGIN RÉTICULÉ dans Rumphius. (LN.)

OLUS FATUUM de P. Amman. C'est la LAMPANE COMMUNE. (LN.)

OLUS HISPANICUM de Tragus. C'est l'EPINARD. (LN.)

OLUS JAMENUM. C'est la POIRÉE ou BETTE. (LN.)

OLUS JUDAÏCUM d'Avicenne. C'est la CORRÈTE, *Corchorus olitorius*, L. (LN.)

OLUS PALUSTRE (Rumph. Amb. 6, tab. 7, f. 1). C'est une espèce de PONTEDÈRE (*P. vaginalis*, L.) qui croît dans les lieux aquatiques de l'Inde. (LN.)

OLUS SANGUINIS (Rumph. Amb. 5, f. 180). C'est une variété de l'IGNAME cultivée, *Dioscorea sativa*, L. (LN.)

OLUS SCROPHINUM. Ce nom appartient à la **CONYZE CENDRÉE**, *Conyza cinerea*, dans Rumphius. (B.)

OLUSSQUILLARUM. L'**ILLÉCÈBRE SESSILE** porte ce nom dans Rumphius. (B.)

OLUS VAGUM, Rumph. (Amb. 5, t. 155, f. 1.). C'est le **LISERON RAMPANT**, *Convolvulus reptans*, Linn., qui est une herbe potagère, rampante, très-commune dans toute l'Inde, très-saine et agréable. L'**OLUS VESPERTILIONIS**, du même auteur, est une autre espèce de **LISERON** voisine du *cono. Medium*, L. Rumphius décrit et figure plusieurs autres espèces d'olus, telles que les olus *crepitans*, *caprinum*, *catapanicum insulare*, *album*, qui nous sont inconnues. (LN.)

OLVON. Nom de l'**OBIER**, *Viburnum opulus*, en Suède; en Smolande, il porte celui d'*olgontraed*, L. (LN.)

OLYFANT, **ÉLYPHANT.** Noms hollandais de l'**ÉLÉPHANT**. (DESM.)

OLYNTHOLITH. Nom donné par Fischer au **GRENAT VERT-OLIVE DE SIBÉRIE**, qui est le *grossularia* de Werner. V. **GRENAT**. (LN.)

OLYRA, d'un mot grec qui signifie difficile à battre. Les Grecs donnoient ce nom à une espèce de blé. Hérodote dit qu'il étoit aussi appelé *zea*; mais Théophraste, Pline et Dioscoride distinguent l'*olyra* du *zea*. Quelques auteurs ont cru que l'*olyra* étoit le riz, mais c'est une erreur; d'autres ont pris pour tel l'*hordeum zeocriton*, connu sous le nom de riz d'Allemagne. Celsius a le premier avancé que c'étoit l'épautre, ce qui n'est pas encore sûr. Le seigle étoit pour Cordus l'*olyra* des anciens. M. Delile croit que le *tritium zea* de Host étoit cette plante.

Linnæus a transporté ce nom à un genre de graminées exotiques, dont M. L. Schlechtendal a donné une monographie insérée dernièrement dans le volume 85 du *Journal de physique*. V. **OLYRE**. (LN.)

OLYRE, *Olyra*. Genre de plantes de la monoécie triandrie et de la famille des graminées, qui offre pour caractères : des fleurs mâles placées plus bas que les fleurs femelles sur le même épi, chacune ayant une balle calicinale uniflore, de deux valves lancéolées, l'extérieure plus large et terminée par une barbe. Les fleurs mâles offrant trois étamines à filamens très-courts et à anthères linéaires et aiguës, sans balie florale; les femelles, une balle florale de deux valves courtes et mutiques, dont l'une est trois fois plus grande que l'autre, et bossue à son sommet; un ovaire supérieur, surmonté d'un style long et capillaire, qui se divise en deux stigmates plumeux.

Le fruit consiste en une semence oblongue, qui a pour péricarpe la balle florale qui s'est épaissie et durcie.

Ce genre renferme sept espèces, dont cinq sont décrites dans le bel ouvrage de MM. de Humboldt, Bonpland et Kunth, sur les plantes de l'Amérique méridionale, et qui ne présentent rien de remarquable.

Palisot-de-Beauvois a retiré une espèce de ce genre pour former celui qu'il a appelé LITHACNÉ. (B.)

OMAGGI. Nom de l'ORGE, au Japon. (LN.)

OMAIID. Ce nom, qui est en Turquie celui du GOUET à feuilles ternées, a servi à Adanson pour désigner un genre qu'il fait de cette même plante, et qui se distingue des autres gouets par la spathe entière et par le nombre des étamines, qui est de quatre-vingt. (LN.)

OMALIE, *Omalium*, Gravenh., Latr., Oliv.; *Staphylinus*, Fab. Genre d'insectes, de l'ordre des coléoptères, section des pentamères, famille des brachélytres, tribu des aplatis, ayant pour caractères : tête entièrement dégagée ; labre entier ; antennes insérées devant les yeux, sous un rebord, de la longueur de la tête et du corselet, grossissant insensiblement vers leur extrémité, avec le premier article un peu allongé et renflé ; mandibules arquées, pointues, simples ; palpes courts, un peu avancés, filiformes ; quatre articles aux maxillaires et trois aux labiaux ; le pénultième un peu plus gros ; corselet transverse, rebordé latéralement ; élytres plus longues que lui ; pattes simples ou à peine épineuses.

Les omalies sont de très - petits coléoptères, qui, par leur manière de vivre, diffèrent peu des staphylinus, dont M. Gravenhorst les a distingués génériquement. Celles-ci se trouvent sous la mousse et sur les fleurs ; celles-là se plaisent dans les bouses et les autres excréments ; quelques-unes vivent dans les agarics.

Olivier (*Encyclop. méth.*) divise ce genre en deux familles. Dans la première, les élytres sont à peine plus longues que le corselet. Telle est l'OMALIE RABOTEUSE, *Omalium rugosum*; *Staphylinus rugosus*, Oliv., *Col.*, tom. 3, n.º 42, tab. 5, fig. 43 ; son corps est long d'environ trois lignes, noir, luisant ; ses antennes et ses pieds sont d'un brun noirâtre ; la tête a trois impressions, dont deux antérieures et longitudinales, et la troisième transverse et postérieure ; le corselet en a aussi trois, dont une au milieu et plus forte ; il est presque carré et pointillé ; les élytres sont striées. Elle est commune aux environs de Paris.

Les espèces de cette division se trouvent plus fréquemment dans les excréments.

Dans la seconde division, les élytres sont une fois plus longues que le corselet. Plusieurs de ses espèces vivent sur les fleurs, sur les plantes et dans les bolets, etc.

L'OMALIE RIVULAIRE, *Omalium rivulare*; *Staphylinus rivularis*, Oliv., *ibid.*, tab. 3, fig. 27. Elle a une ligne et un tiers de long; son corps est noir, luisant, avec les élytres d'un brun foncé, les pattes d'un brun roussâtre, et le corselet marqué de deux sillons; à l'angle interne de chaque œil, est un point enfoncé. Les antennes sont obscures, avec la base, d'un brun clair.

Elle se trouve aux environs de Paris, en Suède, en Allemagne, etc. (L.)

OMALISE, *Omalisus*, Geoff., Fab., Oliv., Latr. Genre d'insectes, de l'ordre des coléoptères, section des pentamères, famille des serricornes, tribu des lampyrides, ayant pour caractères: corps allongé, déprimé; tête en grande partie découverte, point avancée en forme de museau; corselet en forme de trapèze, plus large vers le bord postérieur, dont les angles sont pointus; pénultième article des tarsi bilobé; mandibules étroites, pointues, entières; palpes maxillaires beaucoup plus longs que les labiaux, plus gros à leur extrémité, avec le dernier article tronqué; antennes filiformes, simples, très-rapprochées à leur base, avec les second et troisième articles plus courts que les suivans; élytres fermes.

Illiger a réuni ce genre à celui des *lycus* dont il est, en effet, très-voisin. Mais il en est, cependant, distingué par les antennes simples, et dont le second et troisième articles sont plus courts que les suivans; l'extrémité antérieure de la tête n'est point rétrécie et avancée en forme de museau, ainsi que l'est celle des *lycus*. Les omalises sont encore très-rapprochés des *lampyres*; mais ici la tête est cachée sous le corselet, et le dernier article des palpes maxillaires finit en pointe. Leur corps est d'ailleurs généralement mou et flexible.

On n'en a connu pendant long-temps qu'une seule espèce, celle d'après laquelle Geoffroy a établi ce genre; mais M. Bonelli en a découvert une nouvelle dans les Alpes, et M. le baron Dejean vient de m'en communiquer une autre qu'il a observée en Dalmatie.

OMALISE SUTURAL, *Omalisus suturalis*, Fab., Oliv.; pl. M., 5, 6, de cet ouvrage. Le corps de cet insecte est long de deux lignes et demie, déprimé et noir. La tête est un peu plus étroite que le corselet, noire; les antennes sont noires, un peu velues, de la longueur de la moitié du corps. Le corselet est noir, terminé en pointes aiguës aux angles postérieurs. L'écusson est assez grand. Les élytres sont dures, un peu déprimées, de la grandeur de l'abdomen; elles ont des

points enfoncés très-marqués ; elles sont d'un rouge obscur , avec la suture noire : cette dernière couleur est beaucoup plus large à la base des élytres qu'à l'extrémité. Les pattes sont de moyenne longueur , avec les cuisses noires ; les jambes et les tarsi bruns.

L'*omalise suturalis* se trouve au printemps sur différentes plantes , et plus ordinairement sur les jeunes chênes. Son vol est assez léger lorsque le temps est chaud et sec ; cependant il fait rarement usage de ses ailes. Il se laisse tomber lorsqu'on veut le saisir ; il est rare qu'on le retrouve lorsqu'il est caché parmi les plantes ; il échappe presque toujours à la recherche de l'entomologiste. Sa larve nous est encore entièrement inconnue. (O. L.)

OMALIUM. V. OMALIE. (DESM.)

OMALOCARPUS. Nom de la sixième section du genre anémone de Decandolle. Elle comprend les espèces qui , comme l'ANÉMONE à fleurs de narcisse , ont les fleurs en ombelle et involuquées , et les capsules comprimées , planes , ovales , orbiculaires , glabres , entièrement mutiques , et sans queue plumeuse. (L.)

OMALOÏDES ou PLANIFORMES. Nom donné par M. Duméril , à une famille de coléoptères tétramères , ayant pour caractères : antennes en massue , non portées sur un bec ; corps déprimé. Elle comprend les genres *lycte* , *colydie* , *trogossite* , *cucuje* , *hétérocère* , *ips* , *mycétophage*. Si on en retranche celui d'hétérocère , elle comprendra nos *trogossitaires* et nos *platysomes*. (L.)

OMALOPTÈRES , *Omaloptera*. M. Léach donne , dans le 9.^e volume de l'*Encyclop. d'Edimbourg* , et dans son 3.^e vol. de *Mélanges zoologiques* , une nouvelle division de la classe des insectes en divers ordres , fondés d'abord sur les métamorphoses , ensuite sur les parties de la bouche , et enfin sur le nombre , la disposition et la texture des ailes.

Son douzième et dernier ordre est celui des OMALOPTÈRES , *omaloptera*. Il renferme des insectes à trois métamorphoses , à bouche munie de mandibules et de mâchoires allongées (1) , à lèvre simple et à ailes nulles , ou au nombre de deux , sans balanciers. Cet ordre ne comprend que le genre hippobosque de Linnæus , qui lui-même correspond à la tribu des CORIACÉS de M. Latreille. V. ce mot. (DESM.)

OMALORAMPES ou PLANIROSTRES, M. Duméril (*Zool. analyt.*) forme sous ces noms une famille d'oiseaux passereaux , qui correspond à celle des fissirostres de

(1) Il est nécessaire d'avertir le lecteur que M. Léach adopte en tous points les idées de M. Savigny sur la composition de la Bouche dans les insectes. V. ce mot.

M. Cuvier, et qui est ainsi caractérisée : bec court, foible, non échancré, large, et plat à la base.

Les genres MARTINET, HIRONDELLE et ENGOULEVENT la composent. (DESM.)

OMALYCUS, *Omalycus*. Genre de plantes de la famille des champignons, établi par M. Rafinesque. Il offre pour caractères : chapeau sessile, hémisphérique, à surface supérieure plate ou concave, se déchirant latéralement pour laisser échapper les semences. Outre l'espèce indiquée par M. Rafinesque, sous le nom d'OMALYCUS VIOLET, ce genre renferme la VESSE-LOUP CYATHIFORME, que j'ai figurée dans les Mémoires de l'académie de Berlin, et celle que Desfontaines a appelée la VESSE-LOUP APLATIE, dans sa *Flore atlantique*. V. VESSE-LOUP. (B.)

OMAN. Nom de l'AUNÉE (*inula helenium*, L.) en Pologne et en Russie. (LN.)

OMARE. Poisson du genre des SCIÈNES. (B.)

OMARIA. Coquille du genre CÔNE. (B.)

OMASUM est la troisième poche ou cavité stomacale des ruminans, autrement nommée le *feuillelet*, placé au côté droit de la panse, en arrière du foie; il est globuleux et distinct des autres par des rétrécissemens; il reçoit la pelote alimentaire après qu'elle a été remâchée. Voyez aux mots ESTOMAC et RUMINANS. (VIREY.)

OMBAK. C'est ainsi qu'Adanson nomme, d'après Lippi, un genre de plante que Forskaël a établi ensuite sous le nom de *sodada*. *Ombak* ou *Hombac* est le nom arabe de la plante qui en est le type. V. HOMBAC. (LN.)

OMBELLE DE CAROLINE. C'est le MAGNOLIER A FLEURS A TROIS PÉTALES. (LN.)

OMBELLE, **OMBELLULE**, *Umbella*. Disposition de fleurs dont les pédoncules partent tous d'un même point, d'où ils divergent ensuite comme les rayons d'un parasol. L'ensemble de toutes ces fleurs porte le nom d'*ombelle générale*. On appelle *ombelle partielle* ou *ombellule* l'assemblage des petits rayons qui s'élèvent du sommet des rayons de l'ombelle générale, et sont disposés de même manière qu'eux. (B.)

OMBELLIFÈRES, *Ombelliferae*, Jussieu. Famille de plantes qui offre pour caractères de fructification : un calice entier, ou à cinq dents, quelquefois persistant et en général peu apparent; une corolle de cinq pétales insérés sur le pistil ou sur le limbe d'une glande qui recouvre l'ovaire, taillés en cœur, échancrés ou divisés jusqu'à la moitié de leur longueur en deux découpures dont les bords se relèvent en-dessus, ordinairement égaux et plus petits dans les fleurs du centre,

plus grands et souvent inégaux dans celles de la circonférence ; cinq étamines ayant la même insertion que la corolle, alternes avec les pétales, à filamens cylindriques un peu courbés au sommet, à anthères ovoïdes, marquées de sillons, biloculaires, presque droites ; un ovaire simple, inférieur, surmonté à son sommet d'un corps glanduleux, sur lequel s'élèvent deux styles cylindrés, ordinairement persistans et rejetés sur les côtés dans la maturité ; fruit consistant en deux semences nues, de figure différente, d'abord rapprochées ou étroitement appliquées l'une contre l'autre, se séparant ensuite dans la maturité, et attachées par le haut du côté intérieur, au sommet d'un axe central, filiforme, souvent bifide dans sa longueur.

Les plantes de cette famille sont liées ensemble par un grand nombre de caractères, qu'il n'existe point de méthode où elles ne soient réunies. On leur a donné le nom d'*ombellifères* ou d'*ombelliformes*, parce que leurs fleurs sont portées sur des pédoncules qui partent d'un même point, et qui s'évasent ensuite comme les rayons d'un parasol, *umbella*. Ces plantes sont presque toutes herbacées, et le plus souvent vivaces par leurs racines. Elles ont une tige droite, cylindrique, ordinairement striée ou sillonnée, creuse dans son intérieur ou remplie de moëlle. Les feuilles, qui sortent de boutons coniques nus, sans écailles, sont toujours alternes, quelquefois simples, plus souvent composées, portées sur des pétioles membraneux, dilatés à leur base et engageant la tige. Les fleurs ordinairement blanches, quelquefois purpurines ou de couleur jaune, sont hermaphrodites. Il en est cependant qui ont des fleurs mâles ou stériles ordinairement situées dans le centre de l'ombelle, plus rarement dans son contour. L'ombelle est simple ou composée, nue ou munie d'involucres. L'ombelle simple est celle qui est formée de l'assemblage de plusieurs pédoncules uniflores qui naissent tous du même point. L'ombelle composée est celle qui est formée de l'assemblage de plusieurs pédoncules, dont chacun porte à son sommet une petite ombelle simple. On nomme *ombelle universelle* l'ensemble de toutes les ombelles partielles ou ombellules. L'ombelle universelle et les ombelles partielles sont nues ou munies d'une enveloppe qui porte le nom d'involucre dans l'ombelle universelle, et celui d'involucelle dans les ombelles partielles. La situation des ombelles sur les tiges fournit souvent, comme l'a observé Adanson, des caractères assez constans. Il est des ombelles qui terminent les tiges ou les branches ; il en est d'autres qui sortent des aisselles des feuilles, ou qui sont placées sur les tiges du côté opposé aux feuilles.

Ventenat, de qui on a emprunté ces expressions, rapporte à cette famille, qui est la seconde de la douzième classe de son *Tableau du Règne végétal*, et dont les caractères sont figurés pl. 13, n.º 4 du même ouvrage, quarante-trois genres sous quatre divisions; savoir :

1.º Les *ombellifères* dont les ombelles et les ombellules sont ordinairement nues; BOUCAGE, CARVI, PERSIL, FENOUIL, MACERON, PANAIS et THAPSIE.

2.º Les *ombellifères* dont les ombelles sont nues, et les ombellules involucellées; SESELI, IMPÉRATOIRE, CERFEUIL, MYRRHE, SCANDIX, CORIANDRE, AÉTHUSE, CIGUTAIRE, et PHELLANDRE.

3.º Les *ombellifères* dont les ombelles sont pourvues d'un involucre, et les ombellules d'un involucelle; OËNANTHE, CUMIN, BUBON, BERLÉ, ANGÉLIQUE, LIVÈCHE, LASER, BERCE, FÉRULE, PEUCEDANE, ARMARINTE, BACILLE, ATHAMANTE, SÉLIN, CIGUE, SURON, AMMI, CAROTTE, CAUCALIDE, TORDYLION, HASSELQUISTE, ARTÉDIE, BUPLEVRE, ASTRANCE et SANICLE.

4.º Les *ombellifères anomales*, ou *fausses*; PANICAUT et HYDROCOTILE.

La plupart des *ombellifères* ont des qualités qui leur sont communes; leurs racines sont apéritives et sudorifiques, et leurs semences chaudes et carminatives; mais il en est quelques-unes qui sont des poisons dangereux. La *ciguë* est une *ombellifère*, mais ce n'est pas la plus redoutable, quoique la plus célèbre sous le rapport de la malfaisance. L'homme tire un grand parti des *ombellifères*; il y trouve la *carotte*, le *panais*, le *céleri*, le *cerfeuil*, le *persil*, le *carvi*, l'*anis*, le *fenouil*, la *coriandre*, le *curain*, le *chervi*, l'*angélique*, la *berce*, la *bacille*, le *suron*, qu'il emploie à sa nourriture, ou dont il se sert pour l'assaisonner. (B.)

OMBELLULAIRE, *Umbellularia*. Genre de polypiers libres, établi par Lamarck. Son caractère est une tige osseuse non articulée, recouverte d'une membrane charnue, et soutenant à son sommet une ombelle simple, formée par des polypes à huit tentacules ciliés.

Ce genre ne contient qu'une espèce; mais cette espèce est très-remarquable par sa grandeur et la beauté de sa tête. Sa tige est carrée, sillonnée, tordue, haute de près de deux mètres, et large d'un centimètre. Elle est osseuse au centre, membraneuse à la surface, et cartilagineuse dans l'intervalle. A son sommet, sont fixés vingt à trente polypes ferrugineux, longs de quatorze lignes, sur deux lignes de diamètre, de manière qu'il y en a dix qui forment le cercle extérieur, neuf le second, et cinq celui du centre. Chacun de ces po-

types est armé de huit tentacules aplatis , de près de trois lignes de long , qui sont ciliés sur leurs bords ; et sa bouche , placée au centre , a deux lèvres droites et dentelées.

Lorsque ce polype est dans la mer , et que ses tentacules sont épanouis , il ressemble parfaitement à un bouquet de fleurs jaunes , et lorsqu'ils sont fermés , il ressemble à un gros pinceau.

Cet animal a plusieurs fois changé de genre. Il a été placé parmi les ISIS, les VORTICELLES, les ENCRINES. Il a été établi la première fois en titre de genre , par Mylius , sous le nom de ZOOPHYTON. Il se trouve dans les mers du Nord. *V. pl. G. 18* où il est figuré.

Dans les Mémoires des naturalistes de Moscou , Fischer décrit et figure une nouvelle espèce fossile de ce genre , trouvée aux environs de cette ville. (B.)

OMBELLULE. *V. OMBELLE.* (LN.)

OMBILIC, *Umbilicus*. On connoît ce nœud que les hommes ont au milieu du ventre , et qui marque la place du cordon ombilical du fœtus. Cet ombilic se trouve même chez les quadrupèdes ovipares, les serpens , les poissons , aussi bien que dans les mammifères. On observe , chez les oiseaux , une gaine analogue à ce cordon ombilical ; elle est formée chez eux , des tégumens du ventre , et sert de canal au jaunc dont les vaisseaux viennent s'y rendre , de même que ceux de la membrane vésiculaire. Les plantes ont aussi une sorte de cordon ombilical , dans le pétiole des feuilles séminales ou cotylédons des graines.

L'ombilic est l'une des premières parties formées dans l'embryon ; il s'aperçoit même avant le point vital ou le cœur. Dans l'homme , il est plus grand que dans les autres animaux , puisqu'il a de seize à vingt-quatre pouces ; il se rend au placenta , d'où il tire la nourriture pour le fœtus. On y trouve une ou plutôt deux artères et une veine dans l'homme , et deux chez les mammifères. Le sang de la mère passe à l'embryon par ce canal , qui reporte à celle-ci le sang épuisé de matière nutritive parcourant les organes du jeune animal.

Sorti des entrailles maternelles , le fœtus jouit de sa vie individuelle , et son cordon ombilical , par lequel il tenoit au placenta , doit être coupé. Les quadrupèdes le divisent à l'aide de leurs dents : les espèces herbivores même l'avalent avec le placenta.

Les animaux ne lient point le cordon ombilical de leurs petits. Il semble qu'ils devraient périr d'hémorragie , puisque le sang peut sortir par l'ouverture de ce canal ; cependant cet effet n'arrive pas. Chez les individus de l'espèce humaine , au contraire , la sage-femme a soin , avant de couper le cor-

don, d'y faire une ligature assez près du ventre, pour empêcher l'écoulement du sang. Toutefois on a vu des enfans auxquels on n'avoit pas lié le cordon, n'éprouver aucune hémorragie, de même que les animaux; mais il est plus prudent de lier ce cordon avec du fil double, non pas trop loin du ventre, de peur que le péritoine et les intestins ne s'avancent dans la cavité de ce cordon, et n'y produisent une hernie ombilicale ou exomphale. En le liant trop près, on a l'inconvénient de fermer imparfaitement les vaisseaux ombilicaux.

Bientôt ce prolongement se dessèche, meurt et tombe; ses cavités se ferment d'elles-mêmes et s'oblitérent, parce que le sang de l'individu prend une autre route de circulation, et entre dans l'organe pulmonaire, pour s'y mettre en contact avec l'air, par la respiration. Il reste, au milieu de l'abdomen, la marque de ce cordon, chez l'homme et les quadrupèdes vivipares; elle ne s'aperçoit presque pas dans les autres animaux, parce qu'elle est très-petite et voisine de l'anus.

V. EMBRYON ET FŒTUS. (VIREY.)

OMBILIC. On appelle ainsi une cavité qui se trouve au centre de la face inférieure de quelques COQUILLES, et qui représente l'axe vide autour duquel leur spirè tourne. (B.)

OMBILIC (*Physiq. végét.*). On appelle ainsi la cicatrice ou petite marque qu'on voit sur les graines des plantes, et qui est placée à l'endroit par où ces graines tenoient au péricarpe ou au placenta. V. HILE. Cette cicatrice est variée dans les graines; et on pourroit, en l'examinant avec attention, parvenir à classer, par ses différentes formes ou positions, un assez grand nombre de plantes. Dans la plupart des graines, il y a un petit cordon qui tient à la cicatrice.

L'enfoncement qui se trouve à l'une ou l'autre extrémité de certains fruits, et quelquefois à toutes les deux, porte aussi le nom d'*ombilic*. (D.)

OMBILICAIRE. Genre de plante, de la famille des lichens, établi par Acharius, dans son *Methodus lichenum*, conservé dans sa Lichénographie universelle, mais sous le nom de GYROPHORE. V. ce mot. (B.)

OMBLE. C'est un des noms du SALMONE SALVELINE. (B.)

OMBRE. Obscurité causée par un corps opaque qui intercepte la lumière. Tous les corps éclairés par le soleil, ont en général une ombre, qui est d'autant plus étendue, que le soleil est plus près de l'horizon. Mais entre les tropiques il arrive deux fois par an, que les corps ne donnent point d'ombre à midi, parce qu'alors le soleil se trouve verticalement au-dessus.

Quand le corps lumineux et le corps opaque ont une forme

sphérique, et que le corps lumineux est le plus grand, l'*ombre* prend la figure d'un cône dont la base couvre la surface du corps opaque opposée au corps lumineux : telle est l'*ombre* que donnent les planètes éclairées par le soleil; et le cône de leur *ombre* est d'autant plus allongé, qu'elles sont plus éloignées de cet astre.

Quand au contraire le corps lumineux a moins de diamètre que le corps opaque, alors l'*ombre* forme un cône tronqué, dont la situation est l'inverse du précédent : c'est le sommet tronqué du cône qui s'appuie contre le corps opaque, et sa base se prolonge à l'infini dans l'espace; telle est l'*ombre* de la terre éclairée par la lune.

Si les deux corps étoient d'égale grandeur, l'*ombre* seroit cylindrique.

Il faut au surplus observer que les ombres, considérées physiquement, présentent des résultats fort différens de ce qu'ils devoient être d'après le calcul : l'*ombre* de la terre, par exemple, devoit, suivant la théorie, s'étendre dans l'espace, jusqu'à une distance égale à 110 de ses diamètres, et conséquemment la lune qui n'est éloignée de nous que d'environ 30 diamètres de la terre, devoit être parfaitement obscurcie quand elle se trouveroit dans le cône de l'*ombre terrestre*. Cependant nous voyons que même dans ses éclipses totales, elle conserve toujours un reste de lumière qui la fait paroître d'une couleur rougeâtre. Ce qui résulte probablement de l'attraction qu'exerce le globe terrestre sur les rayons qui rasent sa surface, et qui, en les faisant dévier de la ligne droite, les force de converger dans le cône obscur.

On connoît depuis long-temps un fait assez singulier relativement aux *ombres*; c'est qu'au lever et au coucher du soleil elles sont toujours colorées; celles qui tombent sur une surface blanche, sont d'une couleur bleue, quelquefois très-vive.

Léonard de Vinci a essayé d'expliquer ce phénomène, en disant que la superficie des corps opaques prend la couleur des corps lumineux dont elle est éclairée : ainsi, au lever et au coucher du soleil, une muraille blanche est éclairée d'une couleur rougeâtre par le soleil, et en même temps d'une couleur bleue par la lumière générale qu'elle reçoit du ciel; et lorsqu'on intercepte la lumière du soleil, on aperçoit la couleur bleue de la lumière céleste. Mais j'avoue que cette explication me paroît plus ingénieuse que solide, car souvent la couleur bleue de l'*ombre* a plus d'intensité que celle même du ciel. Il en est de ce fait à peu près comme de la couleur des rivières : on dit que le Rhône est bleu, parce qu'il réfléchit la couleur du ciel; on dit que la Saône est verte, parce

qu'elle réfléchit la couleur des forêts et des prairies dont elle est bordée. Mais quand ces deux rivières se sont réunies au-dessous de Lyon, et qu'elles ont à réfléchir et le même ciel et les mêmes rivages, leurs eaux conservent encore, pendant l'espace de plusieurs lieues, la couleur qui les distingue, jusqu'à ce qu'étant enfin confondues les unes avec les autres, elles prennent une couleur qui n'est ni bleue ni verte. (PAT.)

OMBRE. V. TERRE D'OMBRE. (PAT.)

OMBRE BLEU. Nom du SALMONE de WARTMANNE. (B.)

OMBRE CHEVALIER. C'est tantôt le SALMONE SALVELINE, et tantôt le SALMONE UMBLE. (B.)

OMBRE DE MER. C'est un poisson du genre SCIÈNE, *sciæna umbra.* (DESM.)

OMBRE DE RIVIÈRE. On appelle ainsi le SALMONE THYMALE. (B.)

OMBRETTE, *Scopus*, Lath. Genre de l'ordre des oiseaux ECHASSIERS, de la famille des HÉRODIENS. Voyez ces mots. *Caractères* : bec épais à sa base, très-comprimé latéralement, caréné en dessus et en dessous, plus long que la tête; mandibule supérieure sillonnée sur ses côtés, courbée à sa pointe; l'inférieure plus courte, plus étroite vers le bout, et un peu tronquée; narines linéaires longitudinales, couvertes d'une membrane, situées à la base du bec, dans la rainure; langue.....; face totalement emplumée; quatre doigts, trois devant, un derrière; les antérieurs réunis par une membrane; le postérieur portant à terre sur toute sa longueur; ongles courbés, pointus; l'intermédiaire à bords entiers; les troisième, quatrième et cinquième rémiges les plus longues de toutes. Cette division n'est composée que d'une seule espèce, dont on ne connoît que l'extérieur. Elle se trouve en Afrique.

L'OMBRETTE DU SÉNÉGAL, *Scopus umbretta*, Lath.; pl. enl. de Buffon, n.° 796. Sur la tête du mâle seulement, s'élève en forme d'aigrette une touffe épaisse de plumes étroites et molles, qui dans quelques individus retombent sur le dos. Un commencement de membrane unit les doigts à leur base; les pieds sont allongés, et les ongles fort petits. La grosseur de l'oiseau est celle d'une *corneille*, et sa longueur totale est d'environ dix-huit pouces. M. Adanson a le premier fait connoître l'ombrette, pendant son séjour en Afrique; mais il ne nous a rien appris au sujet des habitudes de cet oiseau de rivage. (S.)

OMBRJA. Quelques naturalistes anciens désignent par ce nom des OURSINS fossiles. (DESM.)

OMBRINE, *Umbrina*. Sous-genre de poisson établi aux dépens des **SCIÈNES**, et dont le caractère est fondé sur un museau peu saillant, sur une seconde dorsale bien plus longue que la première, sur des préopercules dentelés, sur des dents très-fines et très-nombreuses, sur quelques pores sous la mâchoire inférieure. Ce sous-genre est peu nombreux en espèces. La **SCIÈNE BARBUE** lui sert de type. Le **POGONATE DORÉ** en fait partie. (B.)

OMEG et **OMERNIK**. Noms russes de la **CIGUE AQUATIQUE** (*cicuta virosa*, Linn.) (LN.)

OMELETTE. C'est le *conus bullatus* de Linnæus. Voyez au mot **CÔNE**. (B.)

OMENA. Nom du **POMMIER**, en Finlande. (LN.)

OMENTUM. Nom latin de l'**ÉPIPLOON**. Voyez ce mot, plus fréquemment usité que le précédent. (VIREY).

OMICRON. C'est le nom d'un lépidoptère nocturne du genre **PHALÈNE** (*phalæna aceris*). L'**OMICRON GÉOGRAPHIQUE** est la **PHALÈNE DE LA RENOUÉE** (*ph. persicariæ*). (DESM.)

OMISKASHEEP. Nom que les naturels de la baie d'Hudson ont imposé au **HARLE COURONNÉ**. V. ce mot. (V.)

OMM QUOUYQ, **OMMEL-SAHAR**. Noms égyptiens de la **CHOUETTE CHEVÊCHE**. V. ce mot. (V.)

OMMAILOUROS. Nom donné par de Lamétherie à l'**ŒIL DE CHAT**. (V. ce mot), qui est le *quarz agathe chatoyant*, Haiiy. (LN.)

OMMANI. Mais réduit en farine grossière et à demi-cuit dans l'eau. (B.)

OMNIBONA (*Toute-bonne*). Ce nom étoit chez les Latins un de ceux du *Pulegium*; il est la traduction latine de *Pantagaton*, nom que les Grecs donnoient aussi au *Pulegium*. Voyez ce mot. (LN.)

OMNICOLOR. Séba donne cette dénomination aux **SOU-MANGAS** de toutes couleurs. V. ce mot. (S.)

OMNIVORE, *Omnivorus*. C'est-à-dire qui mange de de toute sorte d'alimens, des végétaux, des animaux, et s'accommode sans peine à tous les régimes.

En effet, il y a des animaux, comme le cheval, le bœuf, le mouton, qui ne vivent bien que de végétaux; d'autres, tels que le chat, le chien, se nourrissent mieux de chair, Voyez **CARNIVORES** et **HERBIVORES**; mais on les fait périr en les forçant de prendre uniquement et constamment des alimens qui ne leur sont pas destinés. C'est ainsi que M. Magendie ayant voulu nourrir des chiens de sucre seul, ou de beurre ou d'huile, il en a conclu, lorsque ces bêtes en moururent, que ces matières ne pouvoient pas sustenter complètement la

vie, faute de contenir de l'azote; cependant des herbivores se nourrissent des seuls végétaux, comme il y a des carnivores qui ne touchent jamais aux plantes, et comme les lions et les tigres, qui ne peuvent pas même digérer du pain: il n'est donc nullement exact de prétendre que telle ou telle substance n'alimente pas; le ver se nourrit de terre végétale, et les xylophages ou d'autres insectes, du bois le plus dur; mais ces matières feroient un fort mauvais repas pour l'homme. Ainsi tout est relatif à l'organisation de chaque espèce, soit que l'aliment contienne ou non de l'azote.

L'homme, par un avantage spécial, a été doué de la faculté de s'accommoder à différens régimes, soit de végétaux, soit d'animaux, de poissons, etc., par toute la terre; il est éminemment *omnivore*, ce qui lui donne la facilité de s'étendre et de s'habituer en tous les climats pour dominer le globe. Voyez HOMME et ALIMENS. D'autres animaux s'accoutument aussi à manger à peu près de tout; ainsi, les rats et souris rongent les substances animales et les végétales. Divers oiseaux sont en même temps granivores et insectivores; des poissons mangent des vermisseeux, des poissons et des fucus, diverses herbes; enfin, une foule d'insectes se repaissent souvent de tout ce qu'ils trouvent, comme un grand nombre de coléoptères, etc.

Voilà donc des *omnivores*; et pourtant on peut reconnoître, d'après la conformation de leurs organes de manducation et intestins, si les uns sont plus éminemment herbivores et les autres plus carnassiers; car ce n'est point la volonté ou le hasard qui décident ces goûts chez les animaux; c'est un besoin plus ou moins impérieux qui naît de leur structure et détermine leur instinct. Si tous les herbivores ont des intestins longs et vastes, au contraire des carnivores qui en ont de plus courts et de plus étroits, puisque leur nourriture est fort substantielle sous un petit volume, les *omnivores* auront une structure intermédiaire; moins armés que les carnivores et moins agiles, ils seront plus actifs et plus forts que les simples herbivores. Ces qualités moyennes rendent, en general, les *omnivores* plus susceptibles d'instruction, de moyens de confection; et c'est encore un avantage dont l'homme jouit au suprême degré. (VIREY.)

OMOKOLOTSCH. Les Tartares T'ongous désignent les CHAUVESOURIS par ce nom. (DESM.)

OMONOIA. V. HOMONOÏA. (LN.)

OMOPHRON, *Omophron*, Latr., Oliv.; *Scolytus*, Fabr. Genre d'insectes, de l'ordre des coléoptères, section des

pentamères, famille des carnassiers, tribu des carabiques, ayant pour caractères : élytres entières; jambes antérieures, point ou foiblement échancrées au côté interne; languette fort courte, avec le milieu de son bord supérieur un peu élevé en pointe; base du côté extérieur des mâchoires cilié; labre entier; mandibules pointues, sans dentelures apparentes; palpes filiformes; antennes filiformes, composées d'articles allongés; corps ovale, avec le corselet transversal, beaucoup plus large que long, lobé postérieurement; écusson très-petit.

Cegenre, qu'on avoit confondu avec celui des *carabes*, a été établi par Fabricius sous le nom de *scolytus*, consacré antérieurement par Geoffroy à un autre genre de coléoptères très-différent; et que j'avois adopté ainsi qu'Olivier. Cette violation des règles et la confusion qui en étoit la suite, m'ont déterminé à désigner le genre *scolytus* du premier de ces naturalistes sous la dénomination d'OMOPHRON. M. Clairville a mis ce genre à la tête de ses coléoptères *adsphages aquatiques*, comme faisant passage de ceux-ci aux *adéphages terrestres*. Mais il auroit dû indiquer les caractères de ces deux sections, et ne pas se borner à des distinctions purement nominales. Quoique ses *scolytes* ou nos *omophrons* habitent les bords des lieux aquatiques, quoiqu'on les trouve même quelquefois dans l'eau, il n'en est pas moins vrai que, nonobstant quelques rapports de formes, ces insectes appartiennent, par tout l'ensemble de leurs autres caractères, aux coléoptères carnassiers terrestres. Les mandibules de la larve de l'*omophon bordé* découverte et décrite par M. Desmarest, ressemblent à celles des carabiques, et n'offrent point, près de leur extrémité, cette ouverture que l'on observe aux mandibules des hydrocanthares ou coléoptères carnassiers aquatiques; caractère qui semble annoncer que ces organes font l'office de suçoir.

Les omophrons sont très-rapprochés des nébries, et celui que Fabricius nomme *flexuosus*, semble même devoir être rapporté à ce dernier genre.

Ces insectes vivent sur le bords des eaux; ils se tiennent dans le sable, entre les racines des herbes qui y croissent, et paroissent n'en sortir que vers le soir. La larve de l'espèce la plus connue, l'*omophon bordé*, habite les mêmes lieux, dans ceux surtout où croissent les plantes appelées vulgairement l'*argentine*, la *renouée persicaire*, etc.; son corps est allongé, déprimé et d'une forme conique, ayant sa plus grande largeur du côté de la tête. Il est composé de douze anneaux, qui sont d'un blanc sale; la tête est en forme de trapèze, d'un brun de rouille, et offre deux petits yeux noirs; deux antennes petites, sétacées, de cinq articles, et placées au-devant,

de ces organes : la bouche est formée de deux mandibules fortes, arquées et dentelées ; de deux mâchoires portant chacune deux palpes , et d'une lèvre inférieure munie aussi de deux palpes. Les trois premiers anneaux donnent chacun naissance à une paire de pattes ; ces pattes sont écailleuses , dirigées en arrière et terminées par deux ongles aigus. Au bout du dernier anneau est un appendice filiforme , relevé , de quatre articles , dont le dernier finit par deux poils. Cette larve est très-agile , et redresse l'extrémité postérieure de son corps à la manière des *staphylins* , des *forficules* , etc.

OMOPHRON BORDÉ, *Omophron limbatus* , Latr., Oliv. ; *Scolytus limbatus* , Fab. ; pl. M, 5, 7 de cet ouvrage. Il a trois lignes de longueur sur deux de largeur ; tout son corps est ferrugineux , à l'exception de quelques taches sur la tête et le corselet , et de plusieurs bandes sur les élytres qui sont d'un vert bronzé.

On le trouve dans les sables humides , sous les pierres , au midi de la France , et même aux environs de Paris.

M. Duméril a découvert , aux environs de Madrid , une autre espèce , très-voisine de la précédente , et qu'Olivier a décrite dans l'Encyclopédie méthodique sous le nom de MÉLANGÉ , *variegatum*.

M. Bosc a recueilli , dans la Caroline , une troisième espèce , celle que Fabricius nomme *labiatus*. Elle est noire , avec le labre et les bords latéraux du corselet , ainsi que ceux des élytres , d'un jaune blanchâtre. (L.)

OMOPTÈRES , *Omoptera*. Dans sa nouvelle division des insectes en douze ordres , M. Léach donne ce nom à l'ordre huitième , qui nous paroît formé des *hémiptères homoptères* de M. Latreille , c'est-à-dire , de ceux qui ont les ailes supérieures ou les élytres d'une égale consistance dans toute leur étendue , et à suture droite ; ces insectes ont , comme les *hémiptères hétéroptères* , la bouche composée de mandibules et de mâchoires sétiformes , logées dans une gaine ou rostre ; la métamorphose demi-complète , etc. (DESM.)

OMOUC. Un des noms cochinchinois de l'arbre que Loureiro nomme *ebenoxyllum verum*. V. EBENOXYLE. (LN.)

OMOULE , OMOULI ou OMUL. Poisson du genre CORÉGONE , qui se trouve en grande quantité dans le lac Baikal , et qui remonte les rivières à la fin de l'été. Il est la base de la provision de l'hiver des habitans de la Sibérie orientale. (B.)

OMPHALANDRIA , formé de deux mots grecs , qui signifient , l'un , *ombilic central* , et l'autre , *mari*. Un genre de plante a été ainsi nommé par Brown , parce que les anthères sont portées sur un stype central. Linnæus a abrégé ce nom. C'est son

omphalea. Nous ignorons la raison pourquoi Adanson l'a changé en celui de *duchola*. Swartz avoit rapporté à ce genre deux espèces, dont il a fait ensuite un genre particulier qui est *Epistylum*. (LN.)

OMPHALEA. V. OMPHALANDRIA et OMPHALIER. (LN.)

OMPHALIE, *Omphalia*. Genre de CHAMPIGNONS établi aux dépens des AGARICS de Linnæus, et auquel on peut donner pour type l'AGARIC CONTIGU, figuré par Bulliard.

Ses caractères sont : point de coiffe ; pédicule nu, plein ou fistuleux ; chapeau très-souvent ombiliqué ; lames presque toujours décurrentes et qui ne noircissent pas. (B.)

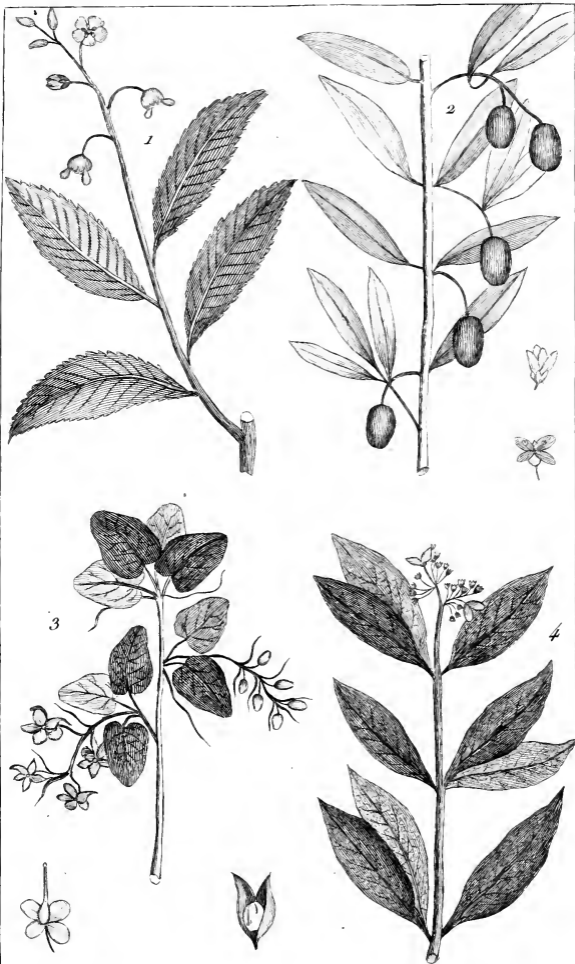
OMPHALIER, *Omphalea*. Genre de plantes de la monoécie triandrie, et de la famille des tithymaloïdes, qui a pour caractères : un calice à quatre parties et point de corolle ; dans les fleurs mâles, un réceptacle dilaté, charnu, portant deux ou trois anthères sessiles sur ses côtés ; dans les fleurs femelles, un ovaire globuleux à style court, charnu, terminé par trois stigmates ; une capsule bacciforme, à trois loges et à trois semences.

Ce genre renferme des arbrisseaux à feuilles alternes, munies de stipules dont le pétiole est glanduleux à son sommet, et à fleurs disposées en épis ou en panicules axillaires et terminales. On en compte deux espèces. V. EPISTYLE.

L'OMPHALIER GRIMPANT, *Omphalea diandra*, qui a les grappes composées, feuillées, terminales ; les feuilles éparses, en cœur, velues en dessous, et la tige grimpante. Il se trouve dans les Antilles et à Cayenne, sur le bord de la mer, et s'élève au sommet des plus grands arbres. Il se nomme *liane papaye*, et ses fruits, *graines de l'ause*. Dès qu'on coupe une de ses branches, il en découle un suc clair, limpide et sans saveur, qui tache le linge et qui s'épaissit et se colore à l'air. On s'en sert en guise de GLU. On employe ses feuilles en décoction pour déterger les plaies et les vieux ulcères. L'amande du fruit est renfermée dans une substance blanche, ferme, cassante, bonne à manger ; mais il faut avoir soin d'en ôter les cotylédons et la radicule, car ces parties purgent violemment.

L'OMPHALIER NOISETIER, *Omphalea triandra*, qui a les grappes composées, terminales ; les feuilles éparses, oblongues et très-glabres. C'est un très-grand arbre, dont l'écorce est intérieurement gluante et odorante, et les amandes aussi bonnes que les meilleures noisettes. Il croît à Saint-Domingue, et s'y cultive sous le nom de *noisetier*, pour le fruit qui est semblable, pour la forme et le goût, aux noisettes de France, mais qui rancit facilement. V. pl. M. 15 où il est figuré. (B.)

OMPHALLOBE, *Omphalobium*. Genre de plantes établi



Deseve del.

1. *Ochna à fleurs jaunes.*

2. *Olivier commun.*

Blanchon Sculp.

3. *Omphalier noisette.*

4. *Ophiose serpenteaire.*

par Gærtner, sur des échantillons venus de Ceylan. Il a pour caractères : un calice de cinq folioles, persistantes, petites, ovales et concaves; une corolle de cinq pétales, à onglets linéaires; dix étamines, dont les filameus sont peut-être polyadelphes; un ovaire pédicellé; un légume renfermant une seule semence, couverte d'un arille glanduleux, incomplet. Ce genre ne paroît pas suffisamment différer du **CONNARE**. *V. ce mot.* (B.)

OMPHALOCARPE, *Omphalocarpon*. Genre de plantes établi par Palisot-de-Beauvois, dans sa Flore d'Oware et de Benin, et qui s'y trouve figuré pl. 5 et 6. Il est de la polyandrie monogynie, et de la famille des hilospermes.

Les caractères de ce genre sont : calice de plusieurs écailles imbriquées, concaves, obtuses, velues en dehors; corolle monopétale, hipogyne, régulière; limbe à six ou sept divisions égales, ovales, ondulées, à tube court, garni à son orifice de six ou sept écailles fimbriées, alternes avec les divisions de la corolle; trente à quarante étamines disposées de chaque côté et alternes avec les écailles; ovaire supérieur à style persistant et à stigmate capité; fruit globuleux, ligneux, fortement ombiliqué, renfermant un grand nombre de loges monospermes; semences osseuses, recouvertes d'une pulpe.

Une seule espèce entre dans ce genre, et elle est figurée pl. 5 de l'ouvrage précité. (B.)

OMPHALOCARPON et **OMPHALOCARPOS**. Noms que les Grecs et les Latins, suivant Pline et Dioscoride, donnoient à l'*aparine*, c'est-à-dire, au **GRATERON**. (LN.)

OMPHALODE. Genre établi par Tournefort, et qui a été réuni au *cynoglossum*. Il en diffère par ses grains en forme de godet lisse, à bord denté et infléchi. *V. CYNOGLOSSE*.

Lehman a fait imprimer dans le *Magasin des curieux de la nature de Berlin*, un travail pour fixer les espèces qui doivent être réunies à ce genre. (B.)

OMPHALOMYCES. Battara donne ce nom aux **CHAMPIGNONS FEUILLETÉS**, en nombril, solitaires. (B.)

OMPHALOPOLYMYCES. Nom d'une des familles de **CHAMPIGNONS**, établie par Battara. (B.)

OMPHALOS, d'un mot grec qui signifie *umbilicus*, nombril. Dioscoride le donne au *cotyledon umbilicus*, L., suivant Adanson. (LN.)

OMPHAX et **OMPHACIUM**. Noms grec et latin du **VERJUS**. Il est dit dans Hoffmann que Pline donne le premier nom à une pierre. (LN.)

OMPHAZITE, de deux mots grecs qui signifient *verjus* et *Pierre*, comme qui diroit pierre de la couleur verte du raisin non mûr. Werner le donne à une variété d'**ACTINOTE**

(*amphibole*, Hatiy), dont les couleurs sont le vert plus ou moins gris et le vert-jaunâtre; elle a aussi un coup d'œil plus vif et plus vitreux. Les minéralogistes allemands l'avoient confondue avec les *strahltein*, parmi lesquels se rangeoient non-seulement l'*amphibole-actinote*, mais aussi des variétés d'*épidote* et de *pyroxène*. L'*omphazite* verte, de Saualpe en Tyrol, est accompagnée de grenat et de disthène. Celle de Silberbach, près de Hoff, est une des plus communes dans les cabinets, et y est connue sous le nom de *korniger strahlstein*. A Kaviçæet, au Groënland, on trouve une variété d'*omphazite* verte, accompagnée d'amphibole jaunâtre, intermédiaire entre les variétés de l'*amphibole actinote* et *grammatite*. M. Gisecke la regarde comme de l'*anthophyllite*. (LN.)

OMPOK, *Ompok*. Genre de poisson établi par Lacépède, dans la division des abdominaux. Il offre pour caractères : des barbillons et des dents aux mâchoires; point de nageoires dorsales; une longue nageoire de l'an.

Ce genre ne contient qu'une espèce, l'**OMPOK SILUROÏDE**, dont le pays natal n'est pas connu. (B.)

OMULE. V. **OMOULE**. (B.)

OMYTSCH. Nom du **FRAMBOISIER**, dans la Permie en Sibérie. (LN.)

ONA. Nom russe et mongole de la femelle de l'**ANTILOPE TZEÏRAN**. (DESM.)

ONABOUBUE (*Bois à enivrer*). C'est le **GALÉGA SOYEUX**, *G. sericea*, L., aux Antilles. Le *sinapou* des naturels de la Guyane en est une variété. (LN.)

ONAGRA de Dioscoride. C'est la même plante que l'*œnothera* de Pline, et probablement une espèce d'*epilobium*. Tournefort a donné le nom d'*onagra* à un genre de plantes exotiques inconnu aux anciens, et qui est l'*œnothera*, Linn. Plumier y rapportoit le genre *Jussiaea*. Voy. **ONAGRAIRE** et **OËNOTHERA**. (LN.)

ONAGRAIRE, *œnothera*. Genre de plantes de l'octandrie monogynie, et de la famille des épilobiennes, qui offre pour caractères: un calice monophylle, allongé, cylindrique, caduc et à limbe divisé en quatre parties; une corolle de quatre pétales planes; huit étamines à anthères oblongues et penchées; un ovaire inférieur, cylindrique, surmonté d'un style filiforme à stigmaté épais, divisé en quatre parties obtuses et réfléchies; une capsule allongée, cylindrique, tétragone, à quatre loges, à quatre valves qui renferment des semences nombreuses, anguleuses, attachées sur un réceptacle central quadrangulaire.

Ce genre, dont ceux appelés **PLEURANDRE** et **ONOSURE** se rapprochent beaucoup, renferme des plantes à feuilles alternes et à fleurs solitaires et axillaires. Presque toutes sont

bisannuelles , et plusieurs propres , par leur beauté , à orner nos parterres. On en compte une trentaine d'espèces , dont les plus importantes à connoître sont :

L'ONAGRAIRE BISANNUELLE, vulgairement appelée *l'herbe aux ânes* et le *jambon de Saint-Antoine*, qui a les feuilles ovales, lancéolées, planes, et la tige chargée de poils piquans. Elle vient de l'Amérique septentrionale ; mais elle s'est tellement multipliée en Europe , depuis 1614 qu'elle y a été apportée , qu'on peut la regarder comme également propre à ce dernier pays. On l'y trouve très-abondante, dans des cantons fort-éloignés, en France , en Allemagne, en Angleterre et en Italie. Elle est bisannuelle, et parvient souvent à cinq à six pieds. Au rapport de Scopoli , on en mange la racine en salade ou cuite comme les pommes de terre , dans quelques parties de l'Allemagne. C'est une assez belle plante , dont les fleurs jaunes ne durent que quelques heures épanouies, mais qui en fournit chaque jour pendant une grande partie de l'été. On la cultivoit autrefois dans les grands parterres plus qu'on ne fait aujourd'hui , probablement parce qu'elle s'élève trop haut , et ne garnit pas assez du pied.

L'ONAGRAIRE A LONGUES FLEURS, qui a les feuilles denticulées , la tige simple , velue , les pétales écartés et bilobés. On la trouve au Brésil , et on la cultive dans quelques jardins à raison de la beauté de ses fleurs , qui sont fort longues et rougeâtres.

L'ONAGRAIRE ODORANTE , qui a les feuilles linéaires , lancéolées , denticulées , ondulées , pubescentes , glauques , et la tige hérissée. Elle est bisannuelle , vient de l'Amérique , et est remarquable par la grandeur et la bonne odeur de ses fleurs , qui sont toutes jaunes. On l'a long-temps confondue avec la précédente. C'est certainement la plus belle des espèces de ce genre , la plus digne d'être multipliée dans les jardins. Lamarck l'a appelée *l'onagraire à grandes fleurs*.

L'ONAGRAIRE A FLEURS POURPRES a les feuilles ovales , aiguës , presque rongées , inégalement sinuées ; les fleurs petites et rouges. Elle est vivace , et vient du Pérou : elle a le port et la fleur des épilobes. On la cultive actuellement dans les jardins d'ornement , où elle produit un assez bel effet , à raison de la grosseur de ses touffes et du joli incarnat de ses fleurs. Elle ne s'élève qu'à un ou deux pieds.

L'ONAGRAIRE SINUÉE a les feuilles dentées et sinuées , et la tige penchée vers son extrémité. Elle vient de l'Amérique septentrionale , et est annuelle.

L'ONAGRAIRE SANS TIGES a les feuilles pinnatifides , la découpe supérieure plus grande , denticulées , et les fleurs radicales. Elle se trouve au Chili. C'est une très-belle plante,

à cause de sa corolle couleur de chair et large de trois à quatre pouces. (B.)

ONAGRAIRES ou **ONAGRES**. Noms donnés par Justieu à la famille de plantes appelées **EPILOBIENNES** par Ventenat. (B.)

ONAGRE, *Ane sauvage*. Il est probable que l'animal désigné sous ce nom par les auteurs, est le *koulan*. Voyez l'article **ANE**. (S.)

ONAGRE. C'est le **CHÉTODON ZÈBRE**. Voy. ce mot. (B.)

ONANICAR. Nom du **GYMNÔTE ÉLECTRIQUE**. (B.)

ONANTOU. V. **PIC A COU ROUGE**. (V.)

ONAPU. Nom que l'on donne, sur la côte Malabare, à plusieurs espèces de **BALSAMINE**, *impatiens*. L'*onapu* ou *tsjeria-onapu*, est l'*impatiens fasciculata*, Lk.; le *tilo-onapu* ou *nolengu*, est l'*impatiens balsamina*, Linn., notre balsamine des jardins; et le *valli-onapu* est l'*impatiens latifolia*, Linn. Ces plantes sont figurées pl. 47 à 52 du vol. 9 de l'Herbier du Malabar, par Rheede. (LN.)

ONCE. Ce nom a été donné à divers animaux du genre des **CHATS**, et notamment au **JAGUAR** du Paraguay, *felis onca*, Linn., et au **GUÉPARD** de l'Inde. L'once de Buffon paroit être la vraie **PANTHÈRE** ou le *pardalis* des anciens. (DESM.)

ONCHIDIE, *Ouchidium*. Genre de vers mollusques nus, qui offre pour caractères : un corps oblong, rampant, à tête munie de deux appendices cunéiformes, et de deux tentacules; un manteau débordant également de tous côtés; la bouche antérieure, et l'anus postérieur en dessous.

Ce genre a été établi dans le cinquième volume des *Actes de la Société Linnéenne de Londres*. L'une des trois espèces qu'il renferme a été trouvée dans les marais de l'Inde (Voy. pl. G 18, où elle est figurée), et la seconde par Péron, dans les eaux de l'Île-de-France et de Timor. Cette dernière a été l'objet d'un travail anatomique très-important, inséré par Cuvier dans le 25.^e cahier des *Annales du Muséum*. On y renvoie le lecteur qui voudroit avoir de plus grands éclaircissemens.

Dans un mémoire sur ce genre, inséré dans le *Journal de Physique* de décembre 1817, Blainville établit que l'onchidie de Péron s'éloigne beaucoup de celle-ci; qu'elle appartient même à un ordre différent, celui des cyclobranches. Dans le même Mémoire, il décrit un nouveau genre fort voisin de celui-ci, et par conséquent aussi de la famille des limaces, genre qu'il appelle **VÉRONICELLE**. (B.)

ONCHIDORE, *Ouchidorus*. Mollusque intermédiaire entre les **ONCHIDIÉS** et les **DORIS**, qui, selon Blainville, doit constituer un nouveau genre dans sa famille des **CYCLOBRANCHES**.

Ses caractères sont : corps bombé en dessus , plane en dessous ; manteau fort large et festonné en ses bords ; quatre tentacules , les supérieurs écartés , les inférieurs coniques ; bouche inférieure ; organes de la respiration à la partie supérieure et postérieure du dos , rameaux disposés en rond et enfoncés dans une cavité.

Les pieds de l'onchidore de Péron sont partagés , selon l'observation de Blainville , par un grand nombre de vessies ou de tubercules vésiculaires.

On ignore de quelle mer vient ce mollusque , qui est plus voisin des ONCHIDIÉS que des DORIS. (B.)

ONCIDION , *Oncidium*. Genre de plantes établi par Swartz , dans sa *Monographie des orchidées*. Il offre pour caractères : une corolle ouverte ; un nectaire ou sixième pétale plane , tuberculeux à sa base ; l'anthère ou opercule caduque.

Ce genre renferme cinq espèces , qui faisoient partie des ANGRECS , telles que l'*epidendrum carthaginense* , *altissimum* , etc. , et sept espèces nouvelles , dont quatre sont figurées dans l'ouvrage de Humboldt , Bonpland et Kunth , sur les plantes de l'Amérique méridionale. (B.)

ONCINE , *Oncinus*. Arbrisseau grimpant , à feuilles opposées , ovales , lancéolées , très-entières , glabres , luisantes , à fleurs blanches , disposées en corymbes terminaux , qui forme un genre dans la pentandrie monogynie et dans la famille des apocinées , fort voisin de celui des COQUEMOLLIERS.

Ce genre offre pour caractères : un calice tubuleux à cinq dents ; une corolle monopétale infundibuliforme , charnue , à limbe divisé en cinq parties obtuses , avec un onglet latéral émarginé ; cinq étamines ; un ovaire supérieur presque rond , surmonté d'un style à stigmate aigu ; une baie rouge , globuleuse , de la grosseur du poing , à une loge et à plusieurs semences.

L'oncine croît dans les bois de la Cochinchine , et on mange ses baies qui contiennent une pulpe rouge , douce et légèrement astringente. (B.)

ONCOBA , *Oncoba*. Genre de plantes , établi par Forskaël. Il a pour caractères : un calice à quatre divisions ; une corolle polypétale ; un grand nombre d'étamines ; un ovaire supérieur , surmonté d'un style simple ; une baie à une loge et à plusieurs semences.

Ce genre ne contient qu'une espèce qui croît en Arabie. (B.)

ONCOTION. Klein donne ce nom à un genre de pois-

sons qui est le même que celui qui a été nommé CYCLOPTÈRE par Artédi. *V.* ce mot. (DESM.)

ONCUS, *Oncus*. Arbrisseau à racine tubéreuse, très-grosse, inégale ; à rameaux grimpants, sans vrilles ; à feuilles en cœur, presque rondes et alternes ; à fleurs pâles, disposées en épis lâches et longs, presque terminaux, qui forme un genre dans l'hexandrie monogynie et dans la famille des ASPARAGOIDES.

Ce genre offre pour caractères : un calice de deux folioles ovales-aiguës ; une corolle monopétale, presque campanulée, velue, à tube oblong, hexagone ; à limbe divisé en six parties recourbées ; six étamines très-courtes ; un ovaire supérieur, oblong, sillonné, surmonté d'un style trifide, à stigmates recourbés et bilobés ; une baie oblongue, à six angles, à six loges polyspermes, formée par la corolle qui s'est accrue.

L'*oncus* se trouve dans les forêts de la Cochinchine. Il se rapproche infiniment de l'IGNAME, par ses rapports ; mais il s'en éloigne par les parties de la fructification. Ses racines renferment une fécule semblable à celle qu'on trouve dans les *ignames*, et elles se mangent cuites sous la cendre, ou avec des viandes. *Voy.* au mot IGNAME. (B.)

ONDATRA, *Ondatra*, Lacép., Geoff.; *Fiber*, Cuv., Illiger; *Castor*, Linn.; *Mus*, Gmel. Genre de mammifères rongeurs claviculés, très-voisin de celui des campagnols.

Ce genre a pour caractères : deux incisives à chaque mâchoire, les supérieures planes et taillées en biseau ; les inférieures aiguës, arrondies antérieurement ; quatre molaires de chaque côté, tant en haut qu'en bas, composées, à couronne plane et présentant des linéamens émailleux transverses ; oreilles très-courtes ; pieds antérieurs à quatre doigts, les postérieurs à cinq, tous très-fendus, avec les bords garnis de cils roides, qui remplacent la membrane des pieds des mammifères nageurs ; queue longue, comprimée, écailleuse.

Par leurs mœurs, ces animaux ont beaucoup de rapport avec les castors ; mais leur organisation les rapproche davantage, des rats et notamment des campagnols. On n'en connoît qu'une seule espèce, propre à l'Amérique septentrionale.

Espèce unique. L'ONDATRA, *Fiber Zibethicus*. — L'ONDATRA, Buff. — RAT MUSQUÉ DU CANADA, Sarrazin, Mém. de l'Acad. des Sc. de Paris, année 1725, pag. 323. Voyez planche, M 6 de ce Dictionnaire.

Cet animal est de la grosseur d'un petit lapin, très-bas sur pattes ; son poids est de trois livres ; ses formes sont raccour-

cies; son poil d'un brun assez foncé, est aussi fin que celui du castor, luisant et doux, avec un duvet, très-épais au-dessous du premier poil. Le plus long poil est d'un brun roussâtre dans la région postérieure ou supérieure du corps, d'un roux mêlé de cendré sur les parties latérales, et d'un gris roussâtre en dessous et en devant. Les flancs sont marqués d'une tache brune; la partie externe des cuisses est presque entièrement de couleur cendrée; les pattes sont couvertes d'un poil court, luisant. En général, dans les régions supérieures du corps, le duvet est d'une couleur cendrée près de sa racine, et d'un brun roussâtre à sa pointe; celui de la région inférieure est d'un gris clair et brillant.

L'*Ondatra* ne se trouve qu'au Canada et dans les autres provinces les plus septentrionales de l'Amérique. Dans la saison des amours, cet animal a les parties de la génération extrêmement développées pour un être si petit; mais après ce temps elles s'oblitérent et se réduisent, pour ainsi dire, presque à rien.

Le nom de *rat musqué* a été donné à l'*ondatra*, parce que dans le temps de la chaleur, il répand une odeur forte de musc, commune à un assez grand nombre de quadrupèdes. Mais chez lui cette odeur est si forte qu'elle en devient pernicieuse. Elle est due à une liqueur blanche comme du lait et de même consistance, qui est sécrétée par des glandes situées à quelque distance du pubis et qui aboutissent dans le mâle, au moyen de deux grands canaux, à la base du gland. Dans la femelle il y a de semblables canaux qui suivent l'urètre et viennent s'ouvrir près de la vulve.

Comme le castor, l'*ondatra* vit en société pendant l'hiver; il fait de petites cabanes d'environ deux pieds et demi de diamètre. Chaque cabane renferme souvent plusieurs familles. Elles sont rondes et couvertes d'un dôme d'un pied d'épaisseur; leur composition consiste en herbes, joncs, terre grasse, etc.; elles sont impénétrables à l'eau du ciel, et elles conservent la chaleur lorsque la terre est couverte de plusieurs pieds de neige. Les *ondatras* ne font pas de provisions, mais ils creusent des trous ou des boyaux au dessous et à l'entrée de leur demeure; ils sont ainsi privés de la lumière pendant tout l'hiver; mais lorsque les douces chaleurs du printemps viennent dissiper les froids de la terre, ils quittent leurs habitations; ils errent pendant l'été, toujours par paire, car c'est le temps des amours; alors ils répandent une odeur forte de musc, et ils ne tardent point à s'accoupler. Ils produisent cinq ou six petits une fois par an. On ne sait combien de temps les femelles portent ces petits; mais ceux-ci sont déjà forts, au commencement de l'automne.

La voix de l'*ondatra* est une sorte de gémissement que les chasseurs imitent parfaitement pour le piper et le faire approcher. Ce quadrupède ne nage ni aussi vite ni aussi longtemps que le castor; il va plus souvent à terre; il ne court pas bien et marche encore plus mal, en se berçant à peu près comme une oie. Dans les hivers rigoureux les *ondatras* se détruisent les uns les autres.

Les sauvages de l'Amérique détestent l'odeur que répand l'*ondatra*; aussi nomment-ils *Rivière puante*, une rivière dont les bords sont abondamment garnis d'animaux de cette espèce.

L'*ondatra* n'est pas farouche; en le prenant petit on peut l'appivoiser aisément; il se nourrit alors principalement d'*acorus calamus*, de divers *nymphaea* et des racines de plusieurs autres plantes de marécages. Son poil, ou plutôt son duvet est employé dans la fabrication des chapeaux. Anciennement sa fourrure étoit en usage; mais comme on ne peut jamais la débarrasser complètement de l'odeur de musc, il y a long-temps qu'on ne s'en sert plus. On recueilloit aussi la matière odorante des *ondatras*, et l'on recherchoit leur chair en hiver, parce qu'alors, seulement, elle est mangeable. Les chasseurs les surprennent dans cette saison en découvrant les huttes dans lesquelles ils se tiennent engourdis pendant ce temps. (DESM.)

ONDÉCIMAL. Poisson du genre SILURE. (B.)

ONDÉE. Pluie abondante, mais de courte durée, comme sont ordinairement les pluies d'orage. V. PLUIE. (PAT.)

ONDES. Inégalités que présente la surface des eaux, quand elles sont agitées par un vent modéré. Dans les tempêtes, ce sont des *vagues* et non des *ondes* que présente la mer. Quand on répand de l'huile autour d'un vaisseau, elle diminue les *ondes*, mais elle produiroit peu d'effet sur les *vagues*. (PAT.)

ONDETOUTAQUE. Les sauvages du Canada appellent ainsi le DINDON, au rapport du récollet Théodat. (S.)

ONDE-URTER. Nom du CHRYSANTHÈME DES MOISSONS (*Chrys. segetum*), en Norwége. (LN.)

ONDONCHOULA. Nom du BUTOME EN OMBELLE, en Sibérie. On en mange les racines. (LN.)

ONDOYANT. C'est le *coryphæna fasciolata*, Linn. V. CORYPHÈNE. (B.)

ONE BERRY. La PARISETTE reçoit ce nom en Angleterre. (LN.)

ONEGANSI. Nom du CROTALE BOIQUIRA, chez les Iroquois. (LN.)

ONEGI, ONING, ONINGI. Divers noms de l'AIL FISTULEUX (*allium fistulosum*), au Japon. (LN.)

ONENIO. Nom du Coq , à la Nouvelle-Calédonie. (v.)

ONEZ et ONIZZA. Noms de l'AUNE , à *Brescia* en Italie. (LN.)

ONGLE (*fauconnerie*). Taie qui vient sur l'œil des oiseaux de vol. (s.)

ONGLE AROMATIQUE ou ODORANT. Les anciens Grecs donnoient ce nom à l'opercule d'une coquille, qui se trouve dans les marais de la mer Rouge , et qui avoit l'odeur du castoréum. C'est celui du *strombus lentiginosus* de Linnæus , figuré sous le nom de *kalan* , pl. 9 de l'*Histoire des Coquilles du Sénégal* , par Adanson. Ces opercules étoient autrefois employés en pharmacie , sous le nom de *blatta byzantia*. V. au mot STROMBE. (DESM.)

ONGLE DE CHAT. Espèce de *mimosa* , dont les épines sont crochues comme les ongles du chat. Elle fait partie du genre INGA (*inga unguis cati* , W.). (LN.)

ONGLE MARIN. Coquillage du genre SOLEN. (B.)

ONGLES, *Ungula*. La plupart des animaux ont des armes pour attaquer leur proie ou se défendre de leurs ennemis ; et si la nature s'est montrée quelquefois cruelle en donnant aux espèces féroces l'appétit violent de la chair , la soif du sang et les moyens d'opprimer , de détruire , elle s'est aussi montrée compatissante en munissant le foible , et lui donnant la ruse , pour échapper à ses implacables tyrans.

Les ongles des animaux font partie de leurs armes offensives ; mais chez d'autres espèces , loin d'être des instrumens de mort , ils ne sont que des organes utiles aux facultés de l'individu. L'ongle ou sabot du cheval , de l'âne , de l'éléphant , du bœuf , etc. , ne sert qu'à fortifier le pied , le munir contre des chocs douloureux et destructeurs. Ceci est général dans tous les quadrupèdes ongulés , tels que l'éléphant , le rhinocéros , l'hippopotame , les espèces diverses de cochons , et tous les ruminans , ou animaux à pieds fourchus , nommés aussi *bisulcés* ; car ils ont surtout deux gros doigts en avant , chacun dans un sabot. Les quadrupèdes onguiculés , c'est-à-dire , à doigts distincts , armés de petits ongles , au nombre de quatre ou cinq à chaque patte , comme les différentes familles de singes , de carnivores , de rongeurs , d'édentés , etc. , les oiseaux rapaces se servent souvent de ces griffes pour attaquer leur proie et dépecer leurs alimens. V. GRIFFES.

Les ongles , chez les singes , sont plus ou moins aplatis , comme dans l'homme , ce qui donne à leurs doigts , une facilité plus grande pour saisir et toucher les objets.

Chez les oiseaux , on trouve que l'usage des ongles ; est

de servir plus souvent à la marche qu'à d'autres objets. Plusieurs espèces de *vanneaux*, *pluviers*, *kamichis* et *jucanas*, ont une sorte d'ongle, ou plutôt un éperon au pli de l'aile; et ces animaux s'en servent avec succès dans leurs combats, pour blesser leurs ennemis, en leur lançant un coup d'aile. Les *ergots* des oiseaux gallinacés mâles de l'ancien-Monde (car les gallinacés d'Amérique n'en ont jamais, à l'exception du dindon mâle), servent au même objet. Les ongles des pieds des oiseaux palmipèdes sont plats, ceux des autres oiseaux sont plus ou moins arrondis. L'ergot du coq, greffé sur la tête de cet animal, à la place de sa crête, s'y enrachine et y prend un grand accroissement. V. ERGOTS.

Chez les quadrupèdes ovipares, les seuls *lézards* ont des ongles, et les *grenouilles*, les *salamandres*, les *tortues* en manquent pour l'ordinaire, parce que ces animaux sont pour la plupart aquatiques.

La formation et l'accroissement des ongles se font absolument par des lames qui se superposent, ou par des cornets qui s'emboîtent de la même manière que pour les CORNES, et l'on peut recourir à cet article. Comme elles, les ongles sont d'une même nature chimique; c'est une gélatine épaissie ou un mucus particulier insoluble, susceptible de se fondre au feu, et durci naturellement en une sorte de cartilage. L'accroissement des ongles deviendrait excessif dans les animaux, s'ils ne les usaient pas par des frottemens multipliés, comme on le remarque chez les animaux captifs. La couleur des ongles dépend de celle du tissu muqueux. Presque tous les animaux naissent avec leurs ongles déjà formés. Les *griffes* des insectes, les *crochets* de quelques arbrisseaux, comme ceux du rosier, du framboisier, etc., sont analogues aux ongles des animaux à sang rouge, et leur servent aussi de défense. La nature semble ne quitter ses lois qu'à regret; elle y retourne souvent dans les classes les plus éloignées. (VIREY.)

ONGLES (*Ornithologie*). Les ongles des oiseaux sont, relativement à leur forme, droits, crochus, simplement courbés, aplatis horizontalement, comprimés par les côtés, concaves ou cannelés en dessous, demi-cylindriques, aigus, obtus, épais, grêles, à rebord latéral uni ou pectiné; relativement à leur mesure, ils sont *courts*, quand ils n'ont pas la longueur de la phalange; *allongés* quand ils sont plus longs, et *médiocres*, s'ils ont la même étendue. (v.)

ONGLET. V. TANGARA ONGLET. (v.)

ONGLET, *Unguis*. Dans les corolles polypétales, on appelle ainsi la partie inférieure d'un pétale. L'*onglet* est plus

ou moins étroit , plus ou moins allongé ; il est fort court dans les roses , et très-long dans les œillets. (D.)

ONGO. Poisson du genre HOLOCENTRE. (B.)

ONGUENT DE CAYENNE. C'est une espèce de BIGNONE (*B. copaia*). (LN.)

ONGUENT PIAN. Les nègres de Cayenne donnent ce nom à la BIGNONE GÉANTE , *bignonia procera* , Willd. (B.)

ONGUICULÉS , *Mammalia onguiculata*. Les naturalistes depuis Ray sont convenus de donner ce nom aux quadrupèdes qui ont l'extrémité de chaque doigt pourvue d'une armure cornée , appelée *ongle* , située seulement à la partie supérieure de la dernière phalange , et employée , soit à la défense de l'animal , soit à fouir la terre , soit à donner de la consistance au bout des doigts et faciliter la préhension. L'homme , les singes , les carnassiers , les rongeurs sont des animaux onguiculés. (DESM.)

ONGULÉS , *Mammalia ungulata*. Ce sont les quadrupèdes dont les dernières phalanges sont totalement entourées d'un ongle épais ou sabot. Tels sont les PACHYDERMES , les RUMINANS , les SOLIPÈDES. (DESM.)

ONGULINE , *Ungulina*. Genre de testacés de la classe des BIVALVES , qui a été établi par Daudin , dont le caractère s'exprime par : coquille régulière longitudinale , dont la charnière est formée par une très-petite dent entre deux fossettes obliques.

Ce genre est voisin des BUCARDES par sa charnière , mais il s'en éloigne beaucoup par le reste. Il ne renferme qu'une seule coquille qui est peu épaisse , ridée à sa surface , et colorée de rouge en dehors et en dedans. Elle a la forme d'un ongle , aussi Daudin l'a-t-il appelée *onguline couleur de laque*. On ignore sa patrie. V. pl. G 30 , où elle est figurée. (B.)

ONGULOGRADES. M. de Blainville (*Prodrome d'une Nouv. distribut. méth. des animaux*) donne ce nom à un ordre de mammifères qui correspond exactement aux ordres des PACHYDERMES et des RUMINANS de M. Cuvier. (DESM.)

ONICANTHEMON et ONICANTHE. Deux noms que les Grecs donnoient à la MATRICAIRE (*M. Parthenium*) à cause de son odeur forte. Ce nom signifie *fleur d'âne* en grec. (LN.)

ONICE. V. ONYX. (S.)

ONI-FALI ou ONI-FARI. C'est , au Japon , le BIDENT POILU (*bidens pilosa* , L.). (LN.)

ONI NOJA. C'est , au Japon , le CADELARI COUCHÉ (*achyranthes decumbens* , Linn.) , selon Thunberg. (LN.)

ONION. Synonyme anglais d'OIGNON. (LN.)

ONISCIDES. *V.* CLOPORTIDES. (DESM.)

ONISCUS, *Cloporte*. Genre de Linnæus, formant notre ordre des ISOPODES. *V.* cet article. (L.)

ONISTIS. L'un des noms de l'APOCYNUM chez les anciens. *V.* OLIGORON. (LN.)

ONITE. Poisson du genre des LABRES. (B.)

ONITE ou ONITIS, *Onitis*, Fab. Genre d'insectes, de l'ordre des coléoptères, section des pentamères, famille des lamellicornes, tribu des scarabéides, section des coprophages.

Ainsi que l'a fait remarquer Olivier (*Encycl. meth.*, article ONITE), les onites ne diffèrent presque pas, quant aux antennes et aux parties de la bouche, des bousiers auxquels ils avoient été associés et dont Fabricius les a détachés. Dans les premiers cependant, le second article des palpes labiaux est très-sensiblement plus long que le premier et le troisième, tandis que dans les bousiers proprement dits, le premier article de ces palpes est le plus grand de tous. Par leur forme déprimée, leur corselet presque orbiculaire, et dont la plus grande largeur surpasse celle du bord antérieur ou de la partie tronquée, ces insectes s'éloignent encore des bousiers. Les mâles, et non les femelles, comme le dit Olivier, ont les pattes antérieures plus longues, sans tarsi, et souvent différentes, des mêmes dans les femelles, par des telures ou des appendices particuliers.

Les onites habitent les pays chauds et sablonneux de l'ancien continent, et vivent dans les fientes des animaux; les femelles y creusent des trous et s'enfoncent dans la terre, pour y déposer leurs œufs, ainsi que les provisions nécessaires aux larves qui doivent en éclore.

Olivier en mentionne dix-huit espèces: les unes ont un écusson très-distinct: tels sont les onites: *innus*, *fourchu*, *mœris*, *clínias*, *apelle*, *sphinx*, *menalcas*; celui qu'Olivier a cru être l'espèce nommée *sphinx* par Fabricius, et qui se trouve dans les départemens méridionaux de la France, en Espagne, etc., en est distinct; c'est l'*onite d'Olivier* d'Illiger. Dans les autres espèces, qui forment la seconde division, l'écusson n'existe point ou ne paroît presque point; nous citerons parmi elles; l'ONITE BISON, *Onitis bison*; pl. M. 5, § de cet ouvrage.

Il est noir; la tête a une petite ligne élevée, transverse, et une autre derrière, plus forte, et dont les deux bouts latéraux s'élèvent en cornes; le corselet est rétus en devant, avec un avancement au milieu, pointu, en forme de corne. Il a quatre gros points enfoncés, un de chaque côté, et deux rapprochés au milieu du bord postérieur. Les élytres

ont quelques sillons. L'écusson n'est pas apparent. La femelle n'a point de cornes. Cet insecte se trouve au midi de la France et en Espagne. (L.)

ONITES ou **ONITIS**, *manger agréable aux ânes*, en grec. C'est le nom d'une des quatre espèces d'**ORIGAN** (*origanus*) mentionnées par Dioscoride. V. **ORIGANUM**. (LN.)

ONITIS. V. **ONITE**. (O.)

ONIX. Coquille du genre **CÔNE**. C'est le *cône vierge*. (B.)

ONIX. V. **ONYX**. (S.)

O'NNAB. Nom arabe du **JUJUBIER** (*rhamnus zizyphus*, Linn.). (LN.)

ONNEFERA. Nom que les Romains donnoient à la **CENTAUURÉE RHAPONTIC** (*Centáurea rhapontica*, Linn.), suivant Adanson. (LN.)

ONOBLETUM d'Hippocrate. Cette plante est rapportée, par Anguillara, à la **SAXIFRAGE COTYLÉDON**. (LN.)

ONOBRYCHIS. V. **ONOBRYCHIS**. (B.)

ONOBROME, *Onobryoma*. Genre de plantes établi par Gærtner, pour placer le *carthame bleu* de Linnæus, qui n'a pas complètement les caractères des autres **CARTHAMES**.

Ce genre offre : un calice ventru, imbriqué extérieurement d'écaillés aiguës avec des dents épineuses, et intérieurement d'écaillés coriaces, sans épines, avec un appendice scarieux ; un réceptacle à paillettes, couvert de fleurons hermaphrodites ; des semences couronnées par une aigrette roide, sétacée et inégale.

L'*onobrome bleue* est une plante vivace à feuilles lancéolées, épineuses, dentées, et à tige simple, couchée, velue, souvent uniflore. Elle croit en Espagne parmi les blés. (B.)

ONOBRYCHIOS. V. **ONOBRYCHIS**. (LN.)

ONOBRYCHIS. « Cette plante, suivant Dioscoride, a les feuilles semblables à celles des lentilles, mais un peu plus longues. Sa tige, haute de douze doigts, a la fleur purpurine et la racine petite. Elle croît dans les lieux incultes et humides près des fontaines » Cette herbe pilée résolvait les petits apostumes ; bue dans du vin, elle guérissait les stranguries et excitait la sueur. Pline s'exprime de même. Matthioli n'a pu rapporter cette plante à aucune de celles qu'il connoissoit. D'autres botanistes l'ont rapportée au **LAITIER** (*polygala vulgaris*), au **MIROIR DE VÉNUS** (*campanula speculum*, L.), à un **ASTRAGALE** (*astragalus onobrychis*, L.), au **SAINFOIN** (*hedy-sartum onobrychis*, L.) au **GALEGA** (*gal, vulgaris*). C'est ce qui

fait que diverses espèces de plantes des mêmes genres ont été décrites sous le nom d'*onobrychis*. Ce nom signifie en grec *braicement d'âne*, et s'explique par l'antiphrase, *pet d'âne*; car les ânes qui en mangeoient étoient sujets à des affections venteuses. Il est plus que certain que les anciens ont compris sous ce nom d'*onobrychis* plusieurs espèces différentes, et que les noms suivans qu'ils donnoient à l'*onobrychis* ne se rapportoient pas à une seule espèce; chez les Grecs: *onobrychilos*, *brichilata*, *corion*, *escamene*, *hypericon*, *chamæpitys*; chez les Romains: *opaca*, *lopta* et *jocinata* ou *jocinalis*; chez les Daces, *aniassexe*, etc.

Le genre *onobrychis*, créé par Tournefort pour placer les *hedysarum* à fruits crêtés et à feuilles ailées, a été détruit par Linnæus, rétabli par Adanson et adopté par Moëench et plusieurs autres botanistes. V. SAINFOIN. (LN.)

ONOKARDION (cœur d'âne, en grec). C'est un des noms que les Grecs donnoient à la **CARDÈRE** (*dipsacus fullo-num*, L.), dont les fleurs forment des têtes ovales, hérissées de longues barbes épineuses. (LN.)

ONOCILES (fourrage d'âne, en grec). Cette plante des Grecs est rapportée à l'*anchusa tinctoria*, espèce de **BUGLOSSE**. (LN.)

ONOCLEA (gloire des ânes, en grec). C'est, dans Dioscoride, l'un des noms de son *buglosson*, plante qui est sans doute une espèce de **BUGLOSSE** (*anchusa*), hérissée d'aspérités, et dont les ânes étoient très-friands. (LN.)

ONOCLÉE, *Onoclea*. Genre de plantes de la cryptogamie et de la famille des fougères, qui a pour caractères: des épis distiques séparés des feuilles, dont le bord des folioles est muni de capsules formées par les pinnules qui se recourbent, en se resserrant et tiennent lieu de péricarpes, qui ne s'ouvrent pas transversalement.

Ce genre se rapproche des **OSMONDES**, des **WOODWARDIES** et des **MYRIOTHÈQUES**. Il renferme deux espèces:

L'une, l'**ONOCLÉE A FEUILLES DE POLYPODE**, a les feuilles bipinnées et la fructification bivalve. Elle croît au Cap de Bonne-Espérance. Quelques botanistes pensent qu'elle doit être réunie aux **MYRIOTHÈQUES**; d'autres, qu'elle doit faire partie des **MERTENSIES**, ou des **GLEICHENIES**, des **LOMAIRES**. Mais Mirbel lui a laissé le nom d'*onoclée*, et a fait un nouveau genre de la suivante, sous le nom de **RIEDLÉE**.

L'autre, l'**ONOCLÉE SENSIBLE**, qui a les feuilles pinnées, et les folioles du sommet réunies par leur base. Elle se trouve en Virginie. On lui a donné le nom de *sensible* ou *sensitive*, à

cause de la mollesse de ses feuilles, qu'on ne peut toucher sans les blesser et occasioner leur desséchement. Elle est extrêmement voisine du WOODWARDIE de Smith.

Poiret range douze espèces dans ce genre, en lui réunissant celles que je viens de citer (B.)

ONOCORDON. Nom donné, par J. Bauhin, au VULPIN des prés (*alopecurus pratensis*, L.). (LN.)

ONOCROTALOS. Nom grec du PÉLICAN, d'où l'on a fait le nom latin *onocrotalus*.

Barrère a appelé le *savacou*, *onocrotale d'Amérique*. (s.)

ONOGIROS, de Nicander. Selon Gesner, c'est la même plante que notre PET-D'ANE (*onopordon acanthium*, L.). Quelques botanistes ont écrit quelquefois *anagyros*, mais c'est une autre plante mentionnée par les anciens, et qui nous est inconnue. (LN.)

ONOKAKI et **KAKI**. Ces noms appartiennent à une espèce de PLAQUEMINIER (*diospyros kaki*), observée au Japon par Thunberg, et en Chine et Cochinchine par Loureiro. (LN.)

ONONIS et **ANONIS**, des Grecs et des Latins. Plante branchue, ligneuse, longue de plus de douze doigts, garnie de nœuds multipliés, et de concavités axillaires. Ses capitules étoient ronds, et ses feuilles petites, fines, semblables à celles des lentilles, voisines de celles de la rue ou du lin des prés, un peu velues, et d'une odeur assez agréable. Ses petits rameaux étoient garnis d'épines nombreuses et aiguës : on confisoit cette plante dans du sel, avant qu'elle produisît des épines c'étoit un mets très-agréable. Telle est la description que Dioscoride donne de cette plante. Pline, qui s'exprime à peu près dans les mêmes termes, ajoute que les branches de l'*ononis* se garnissoient de nœuds multipliés, et de feuilles disposées en couronne, et que cette plante, le *remora* des laboureurs, gêne les bœufs qui tirent la charrue, parce que ses racines arrêtent à chaque instant le soc. C'est après le printemps qu'elle devenoit épineuse ; elle ressembloit au fenu-grec, mais elle étoit plus touffue et plus velue. Théophraste décrit à peu près de même l'*ononis*. L'on explique les deux noms de cette plante, ainsi qu'il suit : 1.^o *anonis*, de deux mots grecs qui signifient sans utilité, parce qu'elle étoit plus nuisible qu'utile ; 2.^o *ononis*, comme qui diroit *ânière* ou *herbe à âne*, parce que les anciens rapportent que les ânes se vautoient avec plaisir sur cette plante, et qu'ils la recherchoient.

Tournefort donne pour l'*ononis* des anciens, l'espèce de BUGRANE que Linnæus nomme *ononis antiquorum*. Cette espèce est très-facile à confondre avec les *ononis spinosa*,

arvensis et *repens*, prises aussi pour l'*ononis* des Latins et des Grecs, et qui sont connues sous le nom vulgaire d'*urrête-bœuf*. Ils font partie d'un genre nombreux en espèces, appelé *anonis* par Tournefort, et *onovis* par Linnæus. Ce dernier nom a prévalu. Deux genres ont été faits à ses dépens; ce sont le *natrix* et le *passæa*. V. ces mots et BUGRANE. Lamarck rapporte aux genres *cytisis* et *lotus*, les *onovis* du Cap de Bonne-Espérance.

Quelques espèces de *trifolium*, le *glycine tomentosa*, et le *crotalaria alba* qui forme le nouveau genre *baptisia*, ont été décrites sous le nom d'*onovis* ou d'*anonis*. (LN.)

ONOPHYLLON (*Feuille d'âne*, en grec). C'étoit un des noms de l'*anchusa* chez les Grecs. (LN.)

ONOPHIX, *Onopix*. Genre de plantes établi par Rafinesque, *Florule de la Louisiane*, pour placer deux plantes de ce pays, fort voisines des CHARDONS. Les caractères de ce genre sont: calice commun ventru, imbriqué de petites écailles carinées, épineuses à leur sommet; fleurons à cinq divisions linéaires; fleurons intérieurs à divisions plus longues; aigrette velue. (B.)

ONOPORDE, *Onopordum*. Genre de plantes de la syngénésie polygamie égale, et de la famille des cynarocéphales, qui offre pour caractères: un calice commun, grand, ventru, imbriqué d'écailles nombreuses, oblongues, terminées par une épine simple; un réceptacle alvéolé, hérissé de très-petites paillettes, et chargé de fleurons hermaphrodites; plusieurs semences tétragones, solitaires, couronnées d'une aigrette simple, à rayons réunis à leur base en forme d'anneau.

Ce genre ne diffère des CHARDONS et des ARTICHAUX, que par son réceptacle alvéolé. Il renferme des plantes à tiges très-élevées, rameuses à leur sommet; à feuilles grandes, décurrentes, épineuses et tomenteuses. On en compte une douzaine d'espèces, dont la plus remarquable est:

L'ONOPORDE ACANTHIN, qui a le calice formé d'écailles très-ouvertes; les feuilles ovales-oblongues et sinuées. Elle est bisannuelle, se trouve par toute l'Europe, le long des chemins, dans les lieux incultes voisins des villages, et est vulgairement connue sous le nom de *petit d'âne*, d'*épine blanche* et de *chardon à feuilles d'acanthé*. On regarde la décoction de sa racine comme spécifique dans les gonorrhées commençantes. On peut faire usage des racines et des tiges, comme aliment; elles sont douces, savoureuses, très-tendres lorsqu'elles sont bien choisies: on les mange assaisonnées comme les *panais* ou les *cardes*. Le réceptacle charnu de ses fleurs a presque le même goût que celui de l'*artichaut*, et peut se manger de même. Enfin, ses semences donnent une huile

assez abondante ; qui brûle plus lentement que les autres , et ne se fige qu'à treize degrés au-dessus de la congélation.

On néglige peut-être un peu trop cette espèce , qui est si abondante dans quelques cantons , et dont on pourroit tirer un parti avantageux , ne fût-ce que de ses tiges qui , brûlées lentement dans des fosses , immédiatement après la floraison , fournissent des cendres qui contiennent une telle quantité d'alcali fixe ou potasse , que la *fougère* même ne peut en procurer davantage.

Les ONOPORDES D'ILLYRIE , et ALLONGÉS , viennent de l'Orient , et s'élèvent à huit et dix pieds. Leur aspect est toujours remarquable par cette seule cause ; aussi concourent-elles à l'ornement des jardins paysagers.

L'ONOPORDE SANS TIGES , originaire d'Espagne , l'est également par une cause contraire. Elle étend ses feuilles en rosette sur la terre , dans un diamètre de deux ou trois pieds , et ses fleurs naissent en grand nombre sur la base de leur pétiole. (B.)

ONOPORDON (*pet d'âne* , en grec). Selon Pline , les anciens disoient que si un âne mangeoit de cette plante , il ne cessoit de rendre des vents. On en faisoit usage pour resserrer l'estomac , et résoudre les apostumes. Quelques auteurs croyent qu'il faut lire dans le texte de Pline , *onobrychis* pour *onopordon* ; mais Daléchamp , qui distingue ces deux plantes , assure que le *carduus eriophorus* cause aux ânes la même incommodité. Athénée cite également l'*onopordos* ; Anguillara et Gesner pensent qu'il a voulu parler de notre *pet d'âne* (*onopordon acanthium*) ; mais , suivant Dodonée , ce serait l'*onopordon illyricum* ; Gerhard voit cette plante dans le *carduus acanthoides* , Linn. On a également cité le *carduus arvensis*. Vaillant a donné le nom d'*onopordon* au genre qui comprend le *pet d'âne* , ce qui suppose qu'il est de l'avis d'Anguillara. Ce genre a été adopté. V. ONOPORDE. (LN.)

ONOPYXOS (*buis d'âne* , en grec). Théophraste donne ce nom à une plante que Daléchamp rapporte à l'*onopordon illyricum* , et Dodonée au *carduus nutans* , L. (LN.)

ONORÉ. V. HÉRON ONORÉ. (v.) -

ONOSÈRE , *Onoseris*. Genre de plantes de la syngénésie égale , établi par Willdenow , et dont les caractères sont : calice imbriqué ; corolle radiée , à rayons tridentés ; réceptacle presque nu ; aigrette plumeuse.

Ce genre ne contient que deux espèces figurées sous le nom d'ATRACTILIDES POURPRE et DU MEXIQUE , dans les *Icones* inéd. de Smith. Ce sont des plantes de l'Amérique méridionale , à feuilles en lyre , à tige rameuse , et à fleurs

rouges , fort semblables aux **ATRACILIDES**. *V.* **QUENOUILLES**.
(B.)

ONOSMA , *Onosma*. Genre de plantes de la pentandrie monogynie et de la famille des borraginées , qui offre pour caractères : un calice divisé en cinq parties ; une corolle campanulée , ventrue , à limbe droit un peu resserré , à cinq dents et à gorge nue ; cinq étamines ; un ovaire supérieur à quatre sillons , du centre desquels s'élève un style à stigmat simple ; quatre noix osseuses très-luisantes , situées au fond du calice qui persiste.

Ce genre , dont celui appelé **COLSMANNIE** se rapproche beaucoup , comprend des herbes annuelles , bisannuelles ou vivaces , à feuilles alternes , hérissées de poils roides , et à fleurs axillaires et terminales , presque en épis et unilatérales. On en compte huit espèces , propres aux parties méridionales de l'Europe et orientales de l'Asie. La seule dans le cas d'être citée , est l'**ONOSMA ÉCHIOÏDE** , qui a la corolle cylindrique et obtuse , les fruits droits , les feuilles lancéolées et hispides. Elle est vivace , et se trouve dans les parties méridionales de la France. On lui croit les propriétés de la **BOURRACHE** (B.)

ONOSMA (*odeur d'âne* , en grec). La description incomplète que Dioscoride et Pline donnent de cette plante , ne permet pas de la reconnoître : elle n'avoit ni tige , ni fleur , ni graine ; mais elle avoit seulement des feuilles radicales longues de quatre doigts , larges d'un , tendres , couchées par terre , naissant d'une racine longue et foible. L'*onosma* croissoit dans les lieux âpres. On lui attribuoit la propriété de faire avorter les femmes , soit lorsqu'elles buvoient le vin où l'on avoit mis ses feuilles , soit en marchant dessus cette herbe. On nommoit encore cette plante *osmas* , *phlomis*. L'on comparoit ses feuilles à celles de l'*anchusa* , autre plante des anciens , certainement de la famille des borraginées. Cette comparaison fait penser que l'*onosma* étoit une plante de la même famille. Linnæus s'est servi , en conséquence , de ce nom pour désigner un genre (*sava* , Adans.) de borraginée , et cela sans inconvénient ; car il est très-probable que l'on ne connoitra jamais l'ancien *onosma*. Voy. **ONOSMA** , plus haut. (LN.)

ONOSMODE , *Onosmodium*. Genre de plantes établi par Michaux , dans sa *Flore de l'Amérique septentrionale* , pour placer le **GRÉMIL DE VIRGINIE** , qu'il a trouvé n'avoir pas complètement les caractères des autres. J'ai aussi observé cette plante en Caroline , et il ne m'a pas paru que la différence fût assez importante pour obliger de l'en séparer.

Michaux mentionne deux espèces d'*onosmodes*, l'une qu'il appelle *hispidé*, c'est la précédente, et l'autre qu'il appelle *douce au toucher*, c'est celle qui est figurée dans son ouvrage. Cette dernière étoit inconnue aux botanistes. (B.)

ONOSURE, *Onosurus*. Plante à tige hérissée, à feuilles sessiles, lancéolées, pourvues de quelques dents, et à fleurs axillaires qui, selon Rafinesque, constitue un genre dans l'octandrie monogynie et dans la famille des épilobiennes, fort voisin des ONAGRES.

Les caractères de ce genre sont : calice tubuleux à deux divisions réfléchies et caduques ; corolle à quatre pétales planes ; huit étamines à filamens épais ; un ovaire inférieur, surmonté d'un style à quatre stigmates ; une capsule à quatre loges polyspermes. (B.)

ONOTAURUS. V. JUMAR. (DESM.)

ONOTERA de Dioscoride. V. ONAGRA. (LN.)

ONOURIS de Dioscoride. V. ONAGRA. (LN.)

ONRE. Nom que les Egyptiens donnoient à l'HELLÉBORE BLANC. (LN.)

ONSI. Nom du POLYGALA COMMUN, *Polygala vulgaris* ; au Japon, selon Thunberg. (LN.)

ONT. Nom du SAPIN ROUGE, *Pinus abies*, chez les Tartares Woguls. (LN.)

ONTANA. C'est l'AUNE, en Italie. *Ontano nero*, c'est la BOURGÈNE. (LN.)

ONTHOPHAGE, *Onthophagus*, Latr. ; *Copris*, Fab. Genre d'insectes, de l'ordre des coléoptères, section des pentamères, famille des lamellicornes, tribu des scarabéides, section des coprophages.

Le second article des palpes labiaux est plus long que le premier, ce qui distingue ces insectes des *bousiers* proprement dits et les rapproche des onites, avec lesquels ils semblent s'unir au moyen de l'*ateuchus flavipes* de Fabricius et de quelques autres espèces analogues ; mais le dernier article des mêmes palpes des onthophages est si petit qu'il est à peine distinct, caractère qui les éloigne de tous les insectes précédens. Les jambes sont égales dans les deux sexes, et pourvues de tarsi.

Ce genre est généralement composé des espèces de bousiers de Fabricius et d'Olivier qui sont petites ou de moyenne taille. A l'exception de celle qu'on a nommée *lunaire*, toutes les espèces indigènes doivent y être rapportées. Les habitudes sont les mêmes que celles des bousiers.

Quelques onthophages ont le corps ovale, avec le corselet presque aussi long que large, plus orbiculaire ; leur écusson est apparent : tel est l'ONTHOPHAGE A PATTES JAUNES, *onthophagus flavipes* ; le *bousier fauve*, Geoff. ; *ateuchus flavipes* ;

Fab., Oliv., *Col.*, tom. 1, n.º 3, pl. 7, fig. 54. Il a le port des *onites*, mais ses antennes et ses pattes antérieures sont celles des *onthophages*. Il est ovale, d'un roux jaunâtre, avec une teinte verte en quelques parties; sa tête est d'un bronzé cuivreux; son corselet est d'un brun verdâtre, ayant un gros point enfoncé de chaque côté; ses élytres sont foiblement sillonnées, et leur suture est verdâtre. Il se trouve en France et en Allemagne. D'autres espèces se distinguent de la précédente par la forme plus courte et plus ovoïde de leur corps, leur corselet plus large que long, et par le défaut d'écusson. Les bousiers: *cænobita*, *varca*, *nuchicornis*, *lemur*, *furcata*, *camelus*, et beaucoup d'autres, composent cette division; je citerai les deux suivans qui sont communs aux environs de Paris.

ONTHOPHAGE TAUREAU, *Onthophagus taurus*; *Copris taurus*, Fab.; pl. M 5, 9 de cet ouvrage; mâle. Il est noir, luisant et pointillé; le mâle a sur la tête deux cornes longues et arquées; le corselet est déprimé en devant, avec un enfoncement dans son milieu. La femelle a deux lignes transverses et élevées sur la tête.

ONTHOPHAGE DE SCHREBER, *Onthophagus Schreberi*; *Ateuchus Schreberi*, Fab., Olivier, *ibid.*, pl. 19, fig. 176. Il est presque rond, noir, pointillé, avec deux taches rouges sur chaque élytre, dont l'une à la base et l'autre à l'extrémité postérieure. Les pattes sont fauves. (L.)

ONTHOPHILE, *Onthophilus*. Ce genre d'insectes, établi par M. Léach, se compose d'espèces d'ÉSCARLOTS peu différentes des autres par leurs caractères, et qui doivent former tout au plus une petite division parmi elles, distinguée par la forme globuleuse du corps, le peu de largeur des jambes et la finesse des tarsi.

Une minutieuse comparaison de la grosseur et de la longueur des divers articles qui composent les antennes, a fait encore distinguer des *onthophiles* deux espèces (*hister minutus*, Fabr., et *globosus* de l'Ent. heft.), comme devant former un genre propre sous le nom d'*abreus*.

Nous pensons qu'aucun de ces genres n'est susceptible d'être adopté, et notamment celui des *onthophiles*, qui a pour type les *hister striatus* et *sulcatus* de Paykull. (DESM.)

ONTINA. Nom d'une espèce d'ARMOÏSE, en Espagne. (LN.)

ONTSCHÉ. Nom du PIN SAUVAGE chez les Ostiaks, horde tartare. (LN.)

ONUKA. Nom de la CAMARINE NOIRE, *Empetrum nigrum*, chez les Tartares tungousses. Les Kamtschadales appellent ce petit arbuste, *oyn*. (LN.)

ONXIE, *Unxia*. Plante de la syngénésie polygamie superflue et de la famille des corymbifères, qui forme seule un genre, dont les caractères sont d'avoir : un calice commun, presque rond, divisé en cinq folioles ovales; un réceptacle nu portant dix fleurons, dont cinq mâles dans le centre et cinq femelles à la circonférence. Les semences sont ovales, dures et nues.

Cette plante a une tige herbacée, filiforme, dichotome; des feuilles opposées, sessiles, lancéolées, velues, molles, et les fleurs solitaires dans les bifurcations des tiges. Elle répand une forte odeur de camphre. On la regarde comme un puissant sudorifique, prise en infusion, et même appliquée sèche à l'extérieur. (B.)

ONYCHIPUNCTA, appelé aussi *jasponix*, selon Pline, qui fait observer que c'est une pierre dont l'intérieur est nuageux ou floconeux, et d'un blanc de neige. Wallérius pense que c'est un jaspé calcédonieux. (LN.)

ONYCHITE, *Onychites*. Les anciens paroissent avoir parlé, sous ce nom, d'une coquille fossile que Luid et Lister rapportent à une TÉRÉBRATULE. (DESM.)

ONYGENE, *Onygena*. Petit champignon qui croît sur le sabot du cheval, les cornes des bœufs, des moutons, etc. Il constitue seul, selon Persoon, un genre fort voisin des VESSE-LOUPS avec lesquels il a été placé par Willdenow. Les caractères de ce genre sont : réceptacle pédiculé, arrondi, sec, persistant, renfermant une poussière compacte, adhérente, point entremêlée de filamens. V. Dillen, *Hist. musc.*, pl. 14, n.º 5. B. (B.)

ONYX, d'un mot grec, qui signifie *ongle*. Les anciens ont donné ce nom à des pierres différentes, formées de couches ou de cercles concentriques, comme ceux que l'on observe sur les ongles de l'homme, et qui en avoient la couleur; mais ils l'ont spécialement affecté à des matières dures, et notamment à des agates. On ne sauroit méconnoître, dans leurs écrits, ces belles agates *onyx* qui font encore notre admiration et le plus riche ornement des cabinets de nos curieux. Alors, comme à présent, les *onyx* formés de couches blanc de lait et rouge cerise à la transparence, étoient les plus fameux; quelquefois la couche rouge est de couleur de corne à la transparence, et noire à l'œil. Plus le nombre des couches est considérable (et il dépasse rarement cinq ou six), plus l'*onyx* est cher. Il y avoit, dans le cabinet de M. de la Reinière, un *onyx* oriental, qui avoit coûté dix mille francs, il étoit composé de trois lits brun-jaune et deux blancs intercalaires. Il formoit un ovale de deux pouces sur dix lignes. J'en ai vu un autre d'une rare beauté, qui avoit presque le double en

grandeur, et dont on demandoit trente mille francs. C'est d'Orient que les anciens tiroient leurs plus beaux *onyx*; ils leur attribuoient une origine divine. « L'imagination des Grecs n'étoit pas restée en défaut sur la dénomination d'*onyx*, pour lui former une origine élégante et mythologique. Un jour, disoient-ils, l'Amour trouvant Vénus endormie, lui coupa les ongles avec le fer d'une flèche, et s'envola; les rognures tombèrent sur le sable du rivage de l'Inde; et comme tout ce qui provient d'un corps céleste ne peut périr, les Parques les ramassèrent soigneusement, et les changèrent en cette sorte de pierre qu'on appelle *onyx*. » BUFF., *Hist. nat. des min.* Les *onyx* ornoient les vêtements des rois et des souverains. Deux *onyx* étoient placés à l'éphod d'Aaron, l'un de chaque côté; un troisième étoit sur le rational; s'il est vrai, du moins, que le mot hébreu *sohem* ou *schoam* désignât l'*onyx*. Pline définit l'*onyx*, une pierre qui a la blancheur de l'ongle de l'homme, ainsi que les couleurs de la chrysolithe, de la sarda et du jaspé, c'est-à-dire, jaune-d'or, couleur de chair et rouge; mais ensuite il en décrit, d'après des auteurs plus anciens, des variétés rouges de feu, noires, couleur de corne, et d'entourées de cercles blancs.

L'*onyx* dit sardonix, l'un des plus beaux, a beaucoup servi aux graveurs sur pierre, et il existe des camées en ce genre qui sont d'un prix inestimable. Les *onyx* de deux autres couleurs sont moins précieux.

Le nom d'*onyx* a désigné l'albâtre chez les Grecs; mais il ne rappeloit alors que les ondoiemens de cette pierre. On le donnoit encore aux opercules des coquilles; il étoit aussi quelquefois adjectif comme à présent.

Chez les modernes, les *onyx* sont des agates à couches. Lorsqu'on taille ces agates en hémisphères ou en cabochon, on a les agates œillées et *onyxées*; dans le sens perpendiculaire aux couches, elles donnent des agates rubanées. V. au mot AGATE. (LN.)

ONYX. Les Grecs donnoient ce nom, qui signifie *ongle*, à plusieurs plantes, avec une épithète particulière pour les distinguer; ainsi ils avoient l'*onyx gatalis* qui étoit l'*astragalus*; l'*onyx mios* qui étoit un de leurs *polygonon*; l'*onyx ibidis*, le *pentaphyllum*, etc. (LN.)

OOIDE, *Oodes*. Bonelli a donné ce nom à un genre d'insectes qu'il a établi aux dépens de celui des CARABES de Fabricius, et dans lequel il fait entrer le *Carabus helopoïdes* de Panzer. M. Latreille réunit ce genre à celui qu'il appelle FÉRONIE. (DESM.)

OOLITHE, *Stalactites oolithus*, Var. b. c. d., Wall.—*Roo-genstein*, W., *Roestones*, James.; *Chaux carbonatée massive globuliforme*. Pierre calcaire, composée d'une multitude de pe-

tités globules irréguliers, rarement plus gros qu'un pois, ayant ordinairement la cassure compacte ou écaillée, la structure très-rarement à couches. Le ciment qui les unit est presque toujours calcaire; quelquefois il est en grès mélangé, et rarement en grès pur; alors les globules sont souvent eux-mêmes siliceux. Il y a des *oolithes* blanches, jaunes, grises, brunes et rougeâtres. Elles forment des bancs et des couches d'un pied d'épaisseur dans le voisinage des montagnes primitives et du calcaire alpin, dans lequel même, dit-on, elles se rencontrent, quoique rarement, avec des bancs de grès calcaires, de grès argileux et schisteux, rarement d'argile rouge, qui appartiennent à la seconde formation du grès. Dans tous les cas, l'*oolithe* est antérieure à la craie. On en trouve en France, au nord d'Alençon, des couches dont les globules ont la petitesse des graines du pavot; à la Charité-sur-Loire il y a une *oolithe* d'un blanc jaunâtre, à texture lâche, et dont les concrétions ont jusqu'à la grosseur d'un pois. Dans les environs d'Eisleben, dans le comté de Mansfeld et au Hartz, il y a une *oolithe* rougeâtre, dont les grains ont la grosseur d'un grain de chènevis. Escher la rapporte à la formation du calcaire du Jura. Il y en a aussi en Suède, en Prusse, etc.

L'*oolithe* siliceuse est quelquefois employée comme objet de curiosité: on en fait des boîtes, des clefs de montre, etc. On ne doit point la confondre avec ces petits fossiles de forme globulaires et à structure cloisonnée comme les camérines et les numismales, et qui appartiennent à la même famille.

On peut voir à l'article *chaux carbonatée massive globuliforme*, l'opinion des minéralogistes sur l'origine des *oolithes*. S'il nous étoit permis d'en avancer une, nous ferions observer qu'il se pourroit très-bien que sous le nom d'*oolithe* on confondit plusieurs pierres d'origine différente, et que dans quelques circonstances elles ont dû leur naissance à des coquilles réduites en sables fins, et dont les débris granulés se sont fossilisés. Les bords de la mer, à Cayenne, à l'île de l'Ascension, à l'île-de-France, offrent des couches assez étendues de coquilles ainsi brisées et mêlées de sable; ce qui donne quelque probabilité à notre opinion. (LN.)

OOMAMAPOOAHOU. Nom que porte, à Otahiti, un MOUCHEROLLE JAUNE. V. ce mot. (V.)

OOMUGGI. Nom de l'ORGE, au Japon. (LN.)

OON et OA. Noms grecs, anciens, du fruit du SORBIER. (LN.)

OORAIL. Nom d'un oiseau de l'Inde, que Latham soupçonne être la femelle de l'OUTARDEPASSARAGE. V. ce mot. (V.)

OORAN-OUTAN. Quelques voyageurs ont écrit ainsi le nom de l'ORANG-OUTANG. (S.)

OOSTERDISKIA. C'est, dans Burmann, une espèce de **CUNONE.** (B.)

OOWHENOTE et **MOAWA.** Noms d'une espèce d'**IGNAME** (*Dioscorea alata*) à Otahiti, selon Parkinson. (LN.)

OPA, Opa. Genre de plantes de l'icosandrie monogynie et de la famille des myrtes, établi par Loureiro, et dont les caractères consistent : en un calice tubuleux à cinq divisions arrondies ; cinq pétales concaves, connivens, insérés aux divisions du calice ; un grand nombre d'étamines insérées au tube du calice ; un ovaire inférieur, à style subulé et à stigmate aigu. le fruit est une baie presque ronde, formée par le calice qui s'est accru, tronquée, percée et monosperme.

Ce genre, qui ne diffère des **MÉLALÉOUQUES** que par le caractère du fruit qui est polysperme dans les derniers, renferme un arbre et un arbuste.

L'arbre a les feuilles éparses, ovales, dentelées, et les fleurs en grappes presque terminales. Il se trouve à la Cochinchine, et fournit un excellent bois pour les constructions.

L'arbuste a les feuilles opposées, lancéolées, entières, odorantes, et les fleurs disposées en corymbes terminaux. Il se trouve dans le même pays. (B.)

OPACA. L'un des noms de l'**ONOBRYCHIS** chez les anciens. **V. ONOBRYCHIS.** (LN.)

OPAH ou **POISSON LUNE**, *Zeus luna*, Gmel. Poisson acanthoptérygien, du genre **CHRYSOTOSE** de M. de Lacépède. (DESM.)

OPALAT, *Apalatoa*. Genre établi par Aublet, sur des caractères incomplets.

Lamarck, qui l'avoit adopté dans le texte de l'*Encyclopédie*, paroît l'avoir rejeté de ses *Illustrations*, ou mieux, avoir réuni une des espèces qu'il contenoit aux *Ptérocarpes*, ayant reconnu qu'elle avoit une corolle papilionacée, et conservé l'autre sous le nom de *touchiroa*, que le même Aublet leur avoit imposé. *Voyez* aux mots **PTÉROCARPE** et **TOUCHIROA**.

Schreber a donné à ce genre le nom de **CRUDIE**; et comme il n'a travaillé que d'après Aublet, il a commis aussi l'erreur que Lamarck a été à portée de reconnoître.

Le genre **PARIVE** doit lui être réuni. Le **CYCLAS** de Gmelin n'en diffère pas. (B.)

OPALE. Il sera question de cette pierre précieuse à l'article du **QUARZ RÉSINITE**, dont elle n'est qu'une variété dans la méthode de M. Haüy. Dans le système de Werner, le mot *opale* désigne le quartz résinite en entier; Werner et ses disciples le divisent en huit espèces, qu'ils nomment :

Edler-opal, ou l'opale noble (quartz résinite opalin).

Gemeiner-opal, ou l'opale commune (q. r. commun et gyrasol).

Feur opal, ou l'opale de feu (q. r. opalin jaune de miel).

Perlmiiler opal (quarz agate cacholon).

Halb-opal, ou demi-opale (q. r. hydrophane).

Opal-jaspis (variété q. r. commun).

Holz-opal, ou l'opale ligniforme (q. r. xyloïde).

Kalkopal et *Leber-opal* (q. r. subluissant brunâtre, vulg. ménilite).

Ces diverses espèces seront décrites à l'article QUARZ RÉ-SINITE. (LN.)

OPALE. Espèce du genre ÉRABLE. V. OPULUS. (B.)

OPANO. Les naturels de la Guyane française appellent ainsi le CANARD SIFFLEUR A BEC NOIR. (S.)

OPARE. Nom suédois du DAUPHINGRAMPUS ou ORQUE des mers du Nord, selon M. Lacépède. V. l'article DAUPHIN.

(DESM.)

OPHASSUM. Dans Jean de Laët, c'est le DIDELPHE QUATRE-ŒIL. V. ce mot. (L.)

OPATRE, *Opatrum*, Fab., Oliv., Latr.; *Silpha*, Linn.; *Tenebrio*, Geoff., Degér. Genre d'insectes, de l'ordre des coléoptères, section des hétéromères, famille des mélasomes, tribu des ténébrionites, distingués des autres de la même famille par les caractères suivans : des ailes; corps ovale, déprimé; palpes courts, terminés par un article plus gros, en massue tronquée; antennes grenues, grossissant un peu vers leur extrémité; une entaille au milieu du bord antérieur du chaperon et recevant le labre; corselet transversal, rebordé latéralement, échancré en devant; jambes antérieures droites, souvent presque triangulaires et élargies à leur extrémité.

Ces insectes ont presque tous, en dessus, une couleur cendrée ou d'un gris terreux, couleur très-analogue à celle des lieux qu'ils habitent, et qui peut, jusqu'à un certain point, les garantir de leurs ennemis, en trompant leurs regards. Ils vivent dans les terrains sablonneux, arides, et dans les champs; leur démarche est très-lente, et on les saisit facilement. Il ne faut pas les confondre avec les autres coléoptères de la même famille, qui ont de grands rapports avec eux, mais qui sont aptères, tels que les *asides* et les *pédines*, ni avec les *cryptiques*, qui sont pourvus d'ailes, mais dont le chaperon n'est point entaillé, et dont le labre est transversal.

On n'a pas encore observé les métamorphoses des *opatres*. L'espèce la plus commune de nos environs, et que l'on rencontre dès les premiers jours du printemps, est l'OPATRE SABLEUX, *opatum sabulosum*, Fab.; *silpha sabulosa*, Linnæus; le *ténébrion à stries dentelées*, Geoff.; pl. M. 5, 10 de cet ouvrage.

Il a de trois lignes et demie à quatre lignes de long ; il est chagriné , noir , mais couvert d'une poussière d'un gris terreux ; les élytres ont chacune cinq lignes élevées , dont trois plus apparentes , avec deux rangées de tubercules peu élevés , lisses , entre ces lignes ; il y en a aussi quelques autres près de la suture et du bord extérieur.

On trouve encore aux environs de Paris , mais dans quelques cantons seulement , l'OPATRE TIBIAL , *opatum tibiale* de Fabricius , Panz. , *Faun. insect. Germ.* , fasc. 43 , tab. 10. Il n'a qu'une ligne et demie de long ; son corps est noir , avec quelques petits tubercules sur le corselet et divers enfoncements sur les élytres , qui les font paroître ridées ; les jambes antérieures sont dilatées , triangulaires , avec deux ou trois dentelures.

Les *opatres* sont répandus dans toutes les parties du monde , mais en plus grand nombre dans l'ancien continent. Olivier en a décrit , dans l'Encyclopédie méthodique , trente-quatre espèces. Quelques-unes de son Entomologie des coléoptères doivent être transportées dans le genre ASIDE. *Voyez ce mot.*

(L.)

OPEGRAPHE , *Opegrapha*. Genre de plantes cryptogames de la famille des hypoxylons , établi par Persoon aux dépens des LICHENS de Linnæus. Il offre pour caractères : des tubercules linéaires , oblongs , simples ou rameux , nus ou couverts d'une légère membrane , marquée d'une rainure longitudinale ; une croûte ordinairement très-légère et peu abondante , représentant une tache arrondie ou irrégulière plus ou moins étendue.

Ce genre a pour type les LICHENS ÉCRIT et RUGUEUX de Linnæus. Il enlève quelques espèces au genre LÉPRONQUE , et en renferme une quarantaine , sans y comprendre les GRAPHIS d'Acharius. (B.)

OPELIE , *Opelia*. Arbre à feuilles alternes , ovales , et à fleurs disposées en grappes axillaires , qui se trouve dans les montagnes de l'Inde , et qui forme un genre dans la pentandrie monogynie.

Ce genre offre pour caractères : un calice à cinq dents ; une corolle de cinq pétales ; cinq étamines ; cinq nectaires ; un ovaire surmonté d'un seul style ; une baie monosperme.

(B.)

OPENAUK. Nom vulgaire de la POMME-DE-TERRE , en Caroline. (LN.)

OPERCULAIRE , *Opercularia*. Genre de plantes de la tétrandrie monogynie et de la famille de son nom , qui a pour caractères : un calice commun d'une seule pièce , persistant , divisé en six ou neuf parties , contenant trois à six fleurs campā-

nulées. Chaque fleur offre un calice propre, triphyle; une corolle monopétale, infundibuliforme, divisée en quatre à cinq parties; quatre étamines, dont les filamens sont insérés au réceptacle; un ovaire inférieur, enfoncé dans le réceptacle, surmonté d'un style filiforme à stigmat bifide.

Le fruit est composé de semences nues, solitaires, convexes d'un côté et sillonnées de l'autre.

Le réceptacle commun est très-remarquable dans ce genre en ce qu'il est caduc, plane en dessus, fermant l'ouverture du calice au-dessous de ses dents, prolongé inférieurement en pyramide anguleuse dont les angles forment des cloisons qui partagent la cavité du calice en autant de loges qu'il y a de semences.

Ce genre, fort voisin des **CRYPTOSPERMES**, réunit douze espèces, toutes originaires de la Nouvelle-Hollande, et dont on cultive quatre ou cinq dans nos jardins: ce sont des herbes vivaces, à feuilles opposées, engainantes, et à fleurs en tête terminale. Presque toutes ont été figurées en partie par Labillardière, *Plantes de la Nouvelle-Hollande*, en partie par Jussieu, *Annales du Muséum*, tome 4. (B.)

OPERCULAIRES. Famille de plantes, proposée par Jussieu. Elle a pour type le genre de ce nom. Un périsperme charnu entourant un embryon à radicule inférieure, et la présence de stipules à la base des feuilles, la séparent de celles des dipsacées, avec laquelle elle avoit d'abord été confondue. (B.)

OPERCULE. C'est une pièce, testacée ou cartilagineuse, ou même membraneuse, qui ferme, en tout ou en partie, l'ouverture de quelques coquilles univalves. Voyez au mot **COQUILLE**, où ses usages sont expliqués. (B.)

OPERCULE. Pièce saillante et arrondie, qui se remarque sur quelques **GRAINES**, par exemple sur celle de l'**ASPERGE**. Elle se détache pendant la *germination*, et c'est par le trou qu'elle recouvroit que sort l'**EMBRYON**. (B.)

OPERCULE. Nom donné à la partie qui surmonte et ferme l'urne des **MOUSSES**. Voyez ce dernier mot. (D.)

OPERCULES, *Opercula*, c'est-à-dire couvercles. C'est, chez les poissons osseux principalement, un appareil d'os placé de chaque côté de la tête, et qui s'articule en arrière à l'arcade palatine pour soutenir la membrane branchiostége et protéger les branchies ou organes respiratoires placés en dessous. On ne trouve point, toutefois, cet opercule dans beaucoup de poissons cartilagineux ou chondroptérygiens, comme les raies, les squales ou autres sélaciens.

Pendant long-temps on n'a su à quels os analogues du crâne des autres vertébrés on devoit rapporter les quatre ou cinq

osselets operculaires des poissons. M. Cuvier les regardoit d'abord comme des appartenances ou des annexes de l'os hyoïde ; M. de Blainville, comme un démembrément des six os de la mâchoire inférieure des oiseaux et des reptiles ; mais M. Geoffroy Saint-Hilaire a émis une opinion plus hardie , et cependant plus fondée. Il pense que les quatre os principaux de l'opercule du poisson , et un autre plus petit qu'on y remarque en quelques espèces , ne sont rien autre que les vrais osselets de l'ouïe des mammifères, mais transformés. Suivant ce naturaliste , le préopercule , ou l'os placé en devant , correspond au cadre du tympan , à l'os tympanique de l'homme et des quadrupèdes ; l'os operculaire proprement dit , est analogue à l'étrier ; l'interopercule au marteau ; le subopercule répond à l'enclume ; enfin , un petit osselet qui s'en sépare souvent , à l'osselet lenticulaire. Ces os , quoique transformés , conservent encore une certaine analogie de position , et même de figure ; la large ouverture de la cavité branchiale avec la bouche du poisson ne seroit aussi que la trompe d'Eustache des mammifères, agrandie.

Si les os operculaires du poisson ne sont en effet que des osselets de l'ouïe chez les autres vertébrés, nous n'avons donc ces osselets que dans un état rudimentaire et oblitérés, tandis qu'ils obtiennent tout leur développement chez les poissons ; comme nous voyons, au contraire, les bras et jambes des vrais quadrupèdes se raccourcir, s'oblitérer et ne plus montrer que des rudimens chez plusieurs mammifères aquatiques, des phoques, des lamantins, des cétacés. Ainsi, la nature, dans la grande chaîne des animaux vertébrés, accourcit, amoindrit tantôt certains organes, et au contraire amplifie, agrandit certains autres, suivant les besoins et les situations dans lesquels elle place ses créatures.

De là s'ensuit cette idée que le système du corps organique, selon les desseins du Créateur ou les lieux dans lesquels il le place pour vivre, est modifié dans l'une ou plusieurs de ses parties, toujours suivant un plan uniforme ou régulier, qui atteste la magnifique harmonie de toutes les créatures entre elles.

On donne aussi le nom d'opercules à d'autres couvercles chez des mollusques. L'ongle odorant employé dans quelques pharmacies autrefois, et qu'on apportoit du Levant, est l'opercule en forme d'ongle, avec lequel des coquilles turbinées ferment en hiver la bouche ou l'ouverture de leur coquille, quand le froid les y fait renfermer. C'étoit surtout du *trombus lentiginosus*, L., ou du kalan d'Adanson (*coquilles du Sénégal*, pl. 9), que se tiroit cette sorte d'opercule ; elle répand une odeur de musc ou d'ambre lorsqu'on la brûle ; aussi servoit-

elle en parfum. Cependant une autre opercule connue sous le nom de *blatta byzantina*, étoit une matière cornée, fort analogue à la précédente par l'odeur et la forme ; mais on la tiroit du *murex ramosus*, L. Les Persans en font encore usage.

Enfin, le nom d'opercule s'emploie également en botanique pour désigner les couvercles, les coiffes de plusieurs espèces de mousses dont les urnes seminifères sont munies, afin de les garantir des injures de la pluie. Cette coiffe persiste dans les *phascum*, et tombe par la maturité chez les autres genres.

On peut encore donner le nom d'opercule au couvercle de la capsule renfermant les graines des jusquiames, du mouron, etc. Les graines du dattier, de l'asperge, des *commelinæ*, des *epherum*, etc., portent également une petite calotte recouvrant l'embryon du côté de la racine ; cette calotte tombe quand le germe se développe. (VIREY.)

OPERCULITE. Quelques naturalistes donnent ce nom aux OPERCULES des coquilles devenues fossiles. Il est presque toujours impossible de reconnoître l'espèce à laquelle ont appartenu ces opercules. V. COQUILLAGE. (PAT.)

OPERMERT. Nom allemand de l'ARSENIC SULFURÉ jaune, ou ORPIMENT. (LN.)

OPERTRITOS. L'un des noms de l'IRIS, chez les Romains. (LN.)

OPÉTIOLÉ, *Opetiola*. Plante des Indes, qui n'a point de tige, dont les feuilles sont entassées, roides, glabres, à trois nervures, longues de quatre pouces et larges de trois lignes, et dont les fleurs sont dioïques. On ne connoît point les mâles ; les femelles sont disposées en épis axillaires, portées sur des pédoncules courts, triangulaires ; leur épi est cylindrique, creusé de fossettes oblongues où s'insèrent les semences qui sont très-petites, globuleuses et marquées d'une cicatrice au sommet. (B.)

OPENAUK. Nom de la POMME-DE-TERRE, à la Caroline. (LN.)

OPHÈLE, *Ophelus*. Nom donné par Loureiro à un genre qu'il a établi dans la monadelphie polyandrie, mais qui ne diffère pas assez du BAOBAB pour en être séparé.

Il renferme un seul arbre qui a les feuilles éparses et ramassées, pétiolées, oblongues, aiguës, très-entières et glabres ; les fleurs blanches, terminales, très-grandes, et les fruits de plus d'un pied de long. Cet arbre se trouve sur la côte orientale d'Afrique ; à ses feuilles près, il ressemble beaucoup au BAOBAB du Sénégal ; ses fruits vides de leurs pulpe et de leurs semences, servent aussi de vases aux nè-

gres pour mettre de l'eau, d'autres liqueurs, leurs graines , etc. (B.)

OPHIBASE. Nom donné par Saussure à la *pâte du porphyre vert antique*, connu vulgairement sous les noms d'*ophite* et de *serpentin*. Il l'étend aussi à la *pâte de la variolithe* de la Durance. Les caractères de l'*ophibase*, considérée comme roche d'apparence homogène, sont les suivants : fusible en émail noir luisant, attirable à l'aiguille aimantée, étincelante, verte, compacte; cassure, tantôt à grain fin, tantôt terreuse. L'**OPHIBASE** est une roche à base de feld-spath et d'amphibole vert, intimement unis. *Voyez* OPHITE, PORPHYRE, VARIOLITHE. (LN.)

OPHICALCE. Espèce de roche établie par M. Bronniart, et dont les caractères sont: base calcaire avec serpentine, talc ou chlorite; structure empâtée.

O. reticulée : des noyaux calcaires compacts ovoïdes, serrés les uns contre les autres, et liés comme par un réseau de serpentine talqueuse. *Ex.* : marbre de Campan, marbre de Furstenberg au Hartz.

O. veinée : des taches irrégulières de calcaire, séparées, et traversées par des veines de talc, de serpentine et de calcaire. *Ex.* : marbres vert-antique, vert-de-mer et vert-de-Suze.

O. grenue : talc ou serpentine disséminée dans un calcaire saccharoïde.

Ces diverses variétés, qui sont connues dans les arts sous le nom de *marbre*, appartiennent aux terrains anciens et de transition. (LN.)

OPHICÉPHALE, *Ophicephalus*. Genre de poissons de la division des thoraciques, dont les caractères sont : point de dents incisives ou molaires; point de piquans ou de dentelures aux opercules des branchies; une seule nageoire dorsale; une tête aplatie, arrondie par-devant, semblable à celle d'un serpent, et couverte d'écaillés polygones plus grandes que celle du dos; tous les rayons des nageoires articulés.

Ce genre, qui a été établi par Bloch et adopté par Lacépède, ne renferme que deux espèces, savoir :

L'**OPHICÉPHALE KARRUWEY**, *Ophicephalus punctatus*, Bloch, qui a trente-un rayons à la nageoire du dos, et tout le corps parsemé de points noirs. *V.* pl. M 4, où il est figuré. Il se trouve dans les eaux des lacs et des marais de la côte de Coromandel, et atteint environ un pied de long. Il se nourrit de végétaux, et fraye au printemps. Sa chair est très-bonne et très-salubre.

Ce poisson est très-remarquable à raison de la forme de

sa tête, qui ressemble à celle d'un serpent, et de la nature de ses écailles, qui sont granuleuses à leur surface; l'ouverture de sa bouche est médiocre; ses deux mâchoires sont égales et armées de petites dents; son palais est rude, et sa langue lisse; son orifice branchial est assez large et fermé d'un opercule garni intérieurement d'une lame osseuse, perpendiculaire; son ventre est court; sa ligne latérale droite; sa couleur grise, parsemée de points noirs, avec les extrémités des nageoires, noires.

L'OPHICÉPHALE WRALH, *Ophicephalus striatus*, Bloch, a quarante-trois rayons à la nageoire dorsale, un grand nombre de bandes étroites, transversales et irrégulières. On le trouve avec le précédent. Il parvient à une longueur de trois à quatre pieds.

Ces deux poissons sont presque toujours cachés dans la vase, où la disposition des opercules de leurs branchies leur permet d'aspirer l'air de l'eau sans absorber le limon. On les prend avec des paniers d'osier en forme de cône tronqué, qu'on enfonce dans la boue; et lorsqu'on sent, au mouvement du panier, qu'on a réussi à en enfermer, on les saisit avec la main. (B.)

OPHICHTHYCTES. Ordre de poissons établi parmi les osseux; ses caractères sont: point d'opercules, point de membranes des branchies, point de nageoires du ventre.

Cet ordre réunit cinq genres; savoir: MURENOPHIS, GYMNOMURÈNE, MURÉNOBLÈNE, UNIBRANCHAPERTURE et SPHAGBRANCHE. (B.)

OPHIDIE, *Ophidium*. Genre de poissons de la division des apodes, dont les caractères consistent à avoir la tête couverte de grandes pièces écailleuses; le corps et la queue comprimés en forme de lance, et garnis de petites écailles; la membrane des branchies très-large; les nageoires du dos, de la queue et de l'anus réunies.

Lacépède a ôté une des espèces réunies à ce genre par Linnæus, pour en former celui auquel il a donné le nom de MACROGNATHE.

L'OPHIDIE BARBUE, qui a quatre barbillons à la mâchoire inférieure, et la mâchoire supérieure plus avancée. V. pl. M 4, où elle est figurée.

On la pêche dans les mers d'Europe et des Indes, principalement dans la Méditerranée; c'est la *donzelle* des Marseillais. Elle acquiert un peu plus d'un pied.

Ce poisson a été connu de Pline, qui rapporte qu'on en faisoit grand cas de son temps. Aujourd'hui il est encore fort estimé. Sa chair est blanche, grasse et de bon goût. On le prend avec les filets; il mord aussi à l'hameçon.

L'OPHIDIE IMBERBE n'a point de barbillons aux mâchoires, et la nageoire de sa queue est un peu arrondie. On la trouve dans les mers d'Europe, tant au nord qu'au midi; c'est encore dans la Méditerranée qu'elle est le plus abondante; sa chair est fort délicate. C'est le type du genre FIÉRASFER de Cuvier.

L'OPHIDIE UNERNAK, *Ophidium viride*, Linn., n'a point de barbillons, mais une ou plusieurs cannelures longitudinales au-dessus du museau; sa nageoire de la queue est pointue, et sa mâchoire inférieure saillante. Elle se trouve dans les mers du Nord. Elle parvient à deux pieds de long, et fournit une chair aussi agréable que saine.

L'OPHIDIE VASSALI est une nouvelle espèce observée par M. Risso dans la mer de Nice.

L'ophidie chinoise fait partie du genre RÉGALEC. V. ce mot. (B.)

OPHIDIENS. C'est le nom qu'a donné Alexandre Brongniart aux animaux du troisième ordre des reptiles dans sa *Méthode d'erpétologie*. Ce nom est synonyme de celui de SERPENS.

Le caractère des ophidiens est d'être sans pattes; d'avoir un corps allongé, cylindrique, presque toujours couvert d'écaillés; la tête petite; les os peu solides; les vertèbres nombreuses, portant presque toutes des côtes longues, arquées, se recouvrant sur la poitrine sans sternum; les deux mâchoires souvent mobiles et fréquemment composées de deux pièces qui ne sont point soudées antérieurement, armées de dents nombreuses, aiguës, assez longues, dont la pointe est dirigée en arrière.

Il n'y a pas de vessie; la trachée-artère est composée d'anneaux cartilagineux; le cœur n'a qu'une seule oreillette; la verge du mâle est double, et il y a accouplement. La femelle pond à terre, dans la plupart des espèces, des œufs enveloppés dans une coque calcaire molle.

Ils vivent à terre et dans le voisinage des eaux.

Les genres qui composent cet ordre sont parmi ceux qui ont des crochets venimeux : BONGARE, ACANTHURE, CROTALE, SCYTALE, LACHÉSIS, CENCHRIS, VIPÈRE, PLATURE, LANGAHA, CLOTONIE, HYDROPHIS.

Parmi ceux qui n'ont pas de crochets venimeux : BOA, PYTHON, CORALLE, HURRIAH, COULEUVRE, ENHYDRE, ERPETON, ERYX, ORVET, OPHISAURE, PÉLAMIDE, ACROCHORDE, AMPHISBÈNE, CÆCILIE.

Linnæus a négligé la considération des couleurs dans la description des espèces d'ophidiens, pour s'en tenir rigoureusement au nombre des plaques du ventre et de la queue; mais

il a eu tort, car ces couleurs ne sont pas plus variables que le nombre de ces plaques ; et quoique presque toujours altérées après la mort de l'animal , elles peuvent cependant mettre sur la voie. Un des meilleurs caractères à employer pour reconnoître les différens ophidiens , est le rapport de leur queue à leur ventre. En effet, Daudin s'est assuré, par beaucoup d'observations, que la proportion entre ces parties ne varioit pas dans chaque espèce , à quelque âge que ce fût , et que c'est par erreur qu'on a dit le contraire. (B.)

OPHIDIUM. V. OPHIDIE. (DESM.)

OPHIOCIDE, *Ophiocida*, OPHIOÏDES, OPHIOMORPHITES. Noms anciens des AMMONITES. (DESM.)

OPHIODONTES. L'une des désignations nombreuses des dents de requins pétrifiées, dans les anciens oryctographes. (DESM.)

OPHIOGENION et OPHIOCTONON. Synonymes grecs d'*elaphboscum*, nom que l'on dit avoir désigné le panais, ou bien une espèce de sauge ou d'ail. On attribuoit à cette plante la vertu de guérir les morsures des serpens. (LN.)

OPHIOGLOSSE, *Ophioglossum*. Genre de plantes cryptogames de la famille des fougères, qui a la fructification en épis oblongs, linguiformes, comprimés, et les follicules nus, distiques, presque globuleux, transversalement bivalves et polyspermes.

Ce genre, d'après l'indication de Jussieu, a été divisé en deux autres, dont le second porte le nom de RAMONDIE, d'HYDROGLOSSE, d'UGÈNE, d'ODONTOPTÈRE, de LYGODION et de CTEISION. Ainsi, il n'y reste plus que les espèces qui n'ont qu'une feuille radicale non convolutée, et d'où sort un épi simple. On en compte une quinzaine, dont les plus communes ou les plus remarquables sont :

L'OPHIOGLOSSE VULGAIRE, qui a la feuille ovale, simple, et l'épi oblong. Elle se trouve dans les bois humides, dans les prairies ombragées de presque toute l'Europe. On la connoît sous le nom de *langue de serpent*, et elle passe pour vulnérable. Elle a des racines fibreuses, et ne s'élève pas à plus d'un demi-pied.

L'OPHIOGLOSSE PALMÉE, dont la feuille est palmée, et porte plusieurs épis à sa base. Elle se trouve à Saint-Domingue. Elle est remarquable par la position et le nombre de ses épis.

L'OPHIOGLOSSE PENDANTE a les feuilles sessiles, linéaires et très-longues. Elle est parasite et se trouve dans l'Inde.

L'OPHIOGLOSSE BULBEUSE a la feuille presque en cœur, et l'épi oblong. Elle se trouve, en Caroline, dans les lieux sablonneux et découverts. Elle se rapproche beaucoup de

la première espèce ; mais elle a pour racine une tubérosité bonne à manger , soit crue , soit cuite , ainsi que je n'en suis assuré. Il est fâcheux que cette plante soit rare , et que sa racine ne soit pas plus grosse qu'un pois. *V. pl. M* , où elle est figurée. (B.)

OPHIQGLOSSITES ou **LANGUES DE SERPENS PÉTRIFIÉES**. On a donné ce nom à une variété de glosso-pètres , ou de *dents de requin pétrifiées* , qui sont ordinairement noires , minces , allongées , flamboyantes , et accompagnées de deux pointes latérales à leur base. *V. GLOSSOPETRES* et **POISSONS FOSSILES**. (PAT.)

OPHIOÏDES ou **OPHIOMORPHITES**. Nom que Aldrovande a donné aux **CORNES d'AMMON** ou **AMMONITES**. (DESM.)

OPHIOLITE. Espèce de roche établie par M. Brongnart , et dont les caractères sont : pâte de serpentine enveloppant du fer oxydulé ou d'autres minéraux accessoires disséminés ; structure compacte.

O. ferrifère , contenant des grains de fer oxydulé , disséminés.

O. chromifère , renfermant des grains de fer chromaté. — Exemple : serpentine chromifère de la Bastide , de la Carade , département du Var.

O. diallagique , contenant de la diallage. — Exemp. , serpentine de Corse , de Turin , de Baste au Hartz , etc.

O. granatique , renfermant du grenat. — Exemp. : serpentine de Zœblitz en Saxe.

Toutes les serpentines , à l'exception de la serpentine noble , rentrent dans cette espèce. *Voyez SERPENTINE* et **TALC**. (LN.)

OPHIOMORPHITES. Nom donné par quelques naturalistes à des fossiles dont la forme a quelque ressemblance avec celle d'un serpent ; on en a même fait passer quelques-uns pour des serpens pétrifiés. J'ai vu , dans le cabinet de Faujas-de-Saint-Fond , une corne d'ammon , à l'extrémité de laquelle on a sculpté assez adroitement une tête de serpent ; il en a fait l'acquisition en Allemagne ; et c'est peut-être une de celles que le trop crédule Béranger a fait figurer dans la pl. 5 de sa *Lithographie de Wutzbourg*. (PAT.)

OPHION. C'étoit vraisemblablement le **MOUFFLON** , chez les anciens Grecs. *V. MOUTON*. (S.)

OPHION, *Ophion*, Fab., Oliv.; *Ichneumon*, Linn., Geoff., Degér. Genre d'insectes , de l'ordre des hyménoptères , section des térébrans , famille des pupivores , tribu des ichneumonides.

Degér avoit divisé le genre *ichneumon* de Linnæus en neuf

familles. La troisième est composée des espèces qui ont les antennes à filets coniques, l'abdomen comprimé des deux côtés ou dans le sens de la hauteur, tranchant en dessous, et en forme de faucille ; c'est avec ces espèces que Fabricius a formé son genre ophion. Mais quoique ces insectes aient un port qui leur est propre, ils ne m'ont point offert dans les antennes et les parties de leur bouche des caractères qui les distinguent de plusieurs autres ichneumonides, ayant cependant une physionomie différente. C'est pour cela que j'avois réuni ce genre à celui auquel j'ai conservé le nom d'*ichneumon*. Dans la méthode de M. Jurine, une partie des ophions, la plus considérable, est incorporée avec ses ichneumons ; l'autre rentre dans ses anomalons. Olivier a adopté (*Encyclop. méth.*) le genre ophion ; mais tous les caractères qu'il lui assigne, à l'exception de celui qui est tiré de la forme de l'abdomen, conviennent à plusieurs autres insectes de la même famille, ceux précisément que je place avec les ichneumons.

La tarière des ophions femelles étant très-courte, ces insectes doivent déposer leurs œufs dans le corps des chenilles ou des chrysalides qui sont en plein air, ou dont les retraites, si elles en ont, sont peu profondes. C'est, en effet, ce qui paroît résulter de quelques observations isolées.

Olivier a décrit soixante-une espèces de ce genre. Il les partage en celles dont les antennes sont jaunes ; celles où elles sont noires, avec un anneau blanc, et celles qui les ont entièrement noires.

Degér a donné l'histoire d'une grande espèce d'ophion, qu'il nomme *ichneumon faucille jaune*, et que Fabricius rapporte à son *ophion luteus*, quoique le naturaliste suédois ne parle point des stries ou des lignes du corselet. Voyez l'article ICHNEUMON, tom. 16, pag. 43 de ce Dictionnaire. (L.)

OPHIPOGON, *Ophiopogon*. Genre établi par Curtis, pour placer le MUGUET DU JAPON. V. FLATERIE. (B.)

OPHIORRHIZA (*Racine de serpent*, en grec). Ce genre de plantes, établi par Linnæus, est le *mungos* d'Adanson ; il faut y rapporter le *cynoctonum* de Walther et de Gmelin, fondé sur l'*oph. mitreola*, dont Linnæus avoit d'abord cru devoir faire un genre distinct. M. Rob. Brown conclut de ce que l'*oph. mungos* a l'ovaire semi-infère, que c'est une plante rubiacée, voisine de l'*olax*. Wahl avoit déjà fait la même observation sur une autre espèce (*oph. lanceolata*, Forsk.), qu'il a placée dans le *mauetia*, genre également de la famille des rubiacées. V. OPHIORRIZE. (LN.)

OPHIORRIZE, *Ophiorrhiza*. Genre de plantes de la pentandrie digynie, et de la famille des gentianées, qui offre pour

caractères : un calice à cinq découpures profondes ; une corolle monopétale à tube renflé , à orifice fermé par cinq appendices , et à limbe divisé en cinq parties ; cinq étamines ; deux ovaires supérieurs joints ensemble , et surmontés chacun d'un style à stigmate obtus ; une capsule polysperme , s'ouvrant par le côté inférieur.

Ce genre renferme des plantes à feuilles opposées dont le pétiole est décurrent , et à fleurs disposées en épis paniculés , terminaux ou axillaires et unilatéraux , munis de petites bractées. On en compte trois espèces , savoir :

L'OPHIORRIZE MITREOLÉE , qui a les feuilles ovales , et les capsules droites et aiguës. Elle est vivace , et se trouve dans les Indes et en Amérique , d'où je l'ai rapportée. Les Indiens emploient ses racines contre la morsure des serpens. On en fait un genre , sous le nom de CYNOCOTOME. *V. pl. M 40* où elle est figurée.

L'OPHIORRIZE MUNGOS , qui a les feuilles lancéolées , ovales et les capsules écartées et obtuses. Elle est annuelle , et se trouve dans l'Inde et en Amérique. Je l'ai également rapportée de Caroline. Elle passe pour jouir des mêmes propriétés que la précédente.

L'OPHIORRIZE PRESQUE EN OMBELLE , qui est frutescente , a les feuilles lancéolées , aiguës , et les fleurs disposées en ombelles axillaires. Elle se trouve à Otahiti. (B.)

OPHIOSCORODON et OPHIOSCORDON (*Ail des serpens*, en grec). Chez les anciens , on a donné ce nom à plusieurs plantes différentes , soit à cause de leur racine , soit à cause de leur odeur ; telles sont l'*apocynum* , le *capparis* , et une espèce d'ail , qui seroit l'*allium ursinum* , selon Lonicerus ; l'*allium victoriale* , d'après Lobel ; l'*allium vineale* , au sentiment de Ruellius et de Matthioli ; et l'*allium scorodoprasmum* , suivant d'autres auteurs. (LN.)

OPHIOSE , *Ophioxylum*. Arbrisseau à feuilles ovales , lancéolées , glabres , disposées en verticilles de trois ou quatre , et à fleurs en têtes terminales , dont les unes sont hermaphrodites et les autres mâles , lequel forme , dans la polygamie monoécie , un genre dont les caractères sont : dans les fleurs hermaphrodites , un calice à cinq découpures très-petites , droites et aiguës ; une corolle monopétale infundibuliforme , à tube filiforme renflé dans son milieu , et à limbe divisé en cinq parties ; cinq étamines ; un ovaire supérieur arrondi , surmonté d'un style filiforme à stigmate en tête ; une baie à deux loges , à deux lobes , et à deux semences rondes et petites.

Dans les fleurs mâles , qui sont mêlées parmi les précé-



Moulier del.

Perron sculp.

1. *Nandine domestique*. 2. *Nictante triste*.
 3. *Parinaire à gros fruits*. 4. *Ophiorhize Muricé*.



dentes, on remarque un calice divisé en deux; une corolle comme dans les hermaphrodites, mais dont l'orifice est couronné par un appendice entier et cylindrique; deux étamines très-courtes.

L'*Ophiose* figuré pl. M 15 de ce Dictionnaire, est connu dans l'Inde, où il croît, sous le nom de *racine de serpent*. On regarde cette racine comme un puissant spécifique contre les morsures des serpens et contre l'effet des flèches empoisonnées. Elle est très-amère, purgative et fébrifuge. On fait, avec son bois, des écuelles qu'on remplit d'eau pour la boire au bout de quelques jours, quand on veut se purger.

Persoon lui a réuni l'*POCHROSIE*. (B.)

OPHIOSÈME, *Ophiosema*. Genre de vers intestins établi par Rudolphi, mais qui rentre dans le genre *FISSULE* de Lamarck. (B.)

OPHIOSPERMES. Famille de plantes que Jussieu nomme *ARDISIACÉES*, et R. Brown, *MYRSINÉES*. Ce dernier y a rapporté les genres *BADULE*, *HÉBERDENIE*, *ICACORE*, *MANGILLE*, *ATRUPHYLLE*, *REMIRE*, *SAMARE* et *RAPANÉE*. (B.)

OPHIOSTACHYS, *Ophiostachys*. Plante vivace de la Caroline et de la Virginie, qui seule constitue un genre dans la dioécie hexandrie, et dans la famille des colchicacées. Elle a été appelée *VÉRATRE JAUNE* par Linnæus, et *MÉLANTHE DIOÏQUE* par Walter. J'en ai observé de grandes quantités dans les bois un peu humides. Ses fleurs sont blanches, légèrement odorantes, et disposées en un long épi. Ses feuilles radicales sont grandes, pétiolées et spatulées. Ses feuilles caulinaires sont petites, sessiles et lancéolées.

Les caractères de ce genre sont : fleurs de six pétales linéaires; six étamines dans les mâles; six filets stériles, et un ovaire à trois styles courts et divergens dans les femelles; une capsule à trois loges, renfermant des graines ovoïdes, bordées irrégulièrement d'une membrane. (B.)

OPHIOSTAPHYLON (*Raisin de Serpent*, en grec). C'étoit, chez les anciens, le nom de la couleuvrée ou bryone, sans doute à cause de la mauvaise qualité de ses fruits, et de leur disposition en grappes, ou parce que la racine de cette plante est grosse, rampante et semblable à un serpent. (L.)

OPHIOSTOME, *Ophiostoma*. Genre de vers intestins établi aux dépens des *ASCARIDES*. Ses caractères sont : corps cylindrique, élastique, aminci aux deux bouts; bouche bifide.

L'*ASCARIDE DE LA RAIE* sert de type à ce genre. (B.)

OPHIOTHÈRÈS. Nom tiré du grec, et appliqué au *SECRETARE*. Voy. ce mot. (V.)

OPHIOXYLE. *V. OPHION.* (B.)

OPHIOXYLON (*Bois de serpent*, en grec). Plakenet (*Atm.*, tab. 210, f. 1), figure le *buddleia occidentalis* sous le nom d'*ophiocydon américain*, pour le distinguer des bois de serpens indiens. L'un de ceux-ci est le type du genre *ophiocydon*, Linn. (*V. OPAIOSE*), auquel Adanson rapporte le *vajular* de Ruamphius, regardé par Linnæus comme le *strychnos colubrina*, mais à tort, selon Jussieu *V. VOMIQUE*. (LN.)

OPHIRE, *Ophira*. Petit arbrisseau du Cap de Bonne-Espérance, à tiges quadrangulaires, à feuilles opposées, linéaires, lanceolées, un peu aiguës, coriaces, roides, chagrinées en dessus, argentées en dessous, presque réunies par leur base; à fleurs axillaires, réunies trois par trois, sessiles, contenues dans un involucre, de deux valves latérales, réniformes, échancrées, roulées et persistantes. Il forme, dans l'octandrie monogynie, un genre qui a pour caractères: une corolle de quatre pétales oblongs et connivens; huit étamines; un ovaire inférieur, turbiné, hispide, surmonté d'un style à stigmate bifide; une baie uniloculaire, qui contient deux semences. (B.)

OPHISAÛRE, *Ophisaurus*. Genre de serpens introduit par Daudin aux dépens des ANGUI. Il renferme les espèces de ces derniers qui ont les oreilles externes, et un sillon longitudinal de chaque côté du ventre, tel que l'ANGUIS VENTRAL. Le squelette de la tête de ce serpent est figuré pl. 6 de l'ouvrage de Cuvier, intitulé: *Le Règne animal distribué selon son organisation.* (B.)

OPHISPERME, *Ophispermum*. Genre établi par Loureiro dans sa *Flore de la Cochinchine*, et qui ne paroît pas essentiellement différer de l'AQUILAIRE de Cavanilles. (B.)

OPHISURE, *Ophisurus*. Genre de poissons établi par Lacépède, pour placer deux espèces du genre des MURÈNES de Linnæus, qui diffèrent des autres. Il offre pour caractères: point de nageoire caudale; le corps et la queue cylindriques, et très-allongés relativement à leur diamètre; la tête petite; les narines tubulées; la nageoire dorsale et celle de l'anus très-longues et très-basses.

La première de ces espèces, l'OPHISURE OPHIS, *Muraena ophis*, Linn., a de grandes taches rondes ou ovales le long du corps. (*V. pl. M 4*, où elle est figurée). Elle habite les mers de l'Europe et de l'Inde, et parvient à une longueur de plus de trois pieds sur deux pouces de diamètre. Son ensemble et sa manière de se mouvoir lui donnent toute l'apparence d'un serpent; aussi l'a-t-on appelée *serpent marin*. Son corps est cylindrique et glaireux; sa tête est petite, et l'ouverture de sa bouche grande; ses mâchoires sont armées de deux rangées

de dents qui s'emboîtent; le ventre est très-court; la nageoire du dos est très-longue : on dit sa chair mauvaise.

La seconde de ces espèces, l'OPHISURE SERPENT, *Muraena serpens*, n'a point de grandes taches le long du corps. Elle se trouve dans la Méditerranée, où elle porte le nom de *serpent marin* plus particulièrement encore que la première, et où elle parvient à cinq à six pieds de long. Aristote l'a connue. Ses habitudes ressemblent beaucoup à celles de la précédente; ses mouvemens sont aussi agiles, ses inflexions aussi multipliées, sa natation aussi rapide; elle est jaunâtre sur le dos, blanchâtre sous le ventre, et ses nageoires dorsales et anales sont liserées de noir.

Lacépède a, de plus, fait connoître une troisième espèce de ce genre, qui n'avoit pas encore été mentionnée par les naturalistes. C'est l'OPHISURE FASCIÉ, qui a vingt-cinq bandes transversales séparées l'une de l'autre par des intervalles moindres que leur largeur; la mâchoire supérieure plus avancée que l'inférieure, et le museau un peu pointu. On ignore son pays natal. (B.)

OPHITE ou SERPENTIN. Porphyre antique ainsi nommé, parce qu'il rappelle, par son fond vert, tacheté de blanc, la peau bigarrée des serpens. Le serpentinite est un porphyre à pâte pétrosiliceuse et amphibolique, presque toujours vert, rarement vert-jaunâtre, noir ou rouge-brun, et à nombreux cristaux de feldspath très-bien formés, simples ou maclés en rose, d'une couleur blanchâtre, avec une teinte verte. On y voit, en outre, de petits grains d'amphibole noir. C'est le type de l'espèce de roche nommée *ophite* par M. Brongniart, qui y rapporte aussi un porphyre à pâte d'un vert-brun, grenu, avec des cristaux de feldspath blancs, gris ou verdâtres, dont les localités sont le Tourmalet dans les Pyrénées, Bode au Hartz, le Niolo en Corse. V. au mot PORPHYRE.

Le nom d'*ophite* a été appliqué à plusieurs pierres; Cronstedt a appelé de ce nom une chaux carbonatée, mélangée de talc ollaire, ainsi qu'un talc stéatite, renfermant du quartz, du feldspath, de l'amphibole, du grenat, de la chaux carbonatée, etc. Lehmann le donne à la serpentine veinée de calcaire; Wallerius à une roche de feldspath et d'amphibole; Brisson a un *grünstein*. Gmelin et Brännich désignent par *ophite* la roche serpentineuse qui contient des noyaux de chaux carbonatée lamellaire ou des fragmens de chaux carbonatée grossière; enfin, Estner nomme *ophite* la serpentine noble. V. OPICALCE. (LN.)

OPHIURE, *Ophiura*. Genre de vers échinodermes, établi par Lamarck, pour placer les espèces de la seconde division

des **ASTÉRIES** de Linnæus. Ce genre a pour caractères : un corps suborbiculaire, déprimé, à peau coriace, partagé dans sa circonférence en lobes ou rayons allongés, grêles, cirrheux, simples ou dichotomes, et aplatis en leur face inférieure, sans apparence de gouttière : la bouche inférieure et centrale. Il se divise en deux sections : les *ophiures qui ont des rayons simples*, dont le type est l'**OPHIURE LÉZARD**, et les *ophiures qui ont des rayons dichotomes*, dont le type est l'**OPHIURE TÊTE DE MÉDUSE**. On voit encore des exemples de ces deux divisions, pl. 16 de l'*Histoire naturelle des Vers*, faisant suite au Buffon, édition de Deterville.

Les *ophiures* ont une manière d'être différente des astéries, et sont certainement dans le cas de former un genre distinct. Voyez au mot **ASTÉRIE**, où leurs mœurs sont décrites, et quelques-unes de leurs espèces mentionnées.

L'**OPHIURE A SIX RAYONS** a été décrite et figurée par Lamouroux dans les *Annales du Muséum*, tome 20. Elle s'écarte assez des autres pour devenir un jour le type d'un genre particulier. Elle vit sur les Gorgones, dans la mer d'Amérique. Ses caractères sont : disque écailleux, hexagone ; six divisions à la bouche ; six rayons simples articulés, comprimés ; tentacules simples et latéraux.

Plusieurs espèces nouvelles de ce genre sont figurées dans le second volume des *Mélanges de Zoologie* de Léach. (B.)

OPHIURE, *Ophiurus*. Genre de **GRAMINÉES** établi par R. Brown, aux dépens des **ROTTBÈLLES** de Linnæus. Il se rapproche infiniment de celui appelé **MICROCHLOÉ** par le même botaniste. Ses caractères sont : balle calicinale assez longue, cartilagineuse et enfoncée dans une cavité du rachis ; balle florale membraneuse et demi-transparente. Ce genre renferme quatre espèces, dont les plus connues sont les **ROTTBÈLLES RECOURBÉE** et **CYLINDRIQUE**. (B.)

OPHRIAS ou **OPHRIE**. Serpent du genre **BOA**. (B.)

OPHRYSE, *Ophrys*. Genre de plantes de la gynandrie diandrie, et de la famille des orchidées, qui offre pour caractères : une spathe simple, uniflore ; une corolle monopétale, profondément divisée en six découpures, dont cinq supérieures, égales, conniventes, une sixième inférieure, pendante, postérieurement concave ou en gouttière, souvent divisée en plusieurs lobes ; deux étamines presque sessiles, insérées sur le pistil, dans sa partie concave, et terminées par des anthères en spirale, recouvertes par le bord intérieur du pétale inférieur ; un ovaire inférieur, oblong, sillonné, surmonté d'un style concave, adné sur le bord intérieur de la division inférieure de la corolle, et muni d'un stigmate élargi ;

une capsule presque ovale, à trois côtés, obtuse, striée, à trois valves, à une loge, s'ouvrant par ses angles. Les semences sont petites, nombreuses, attachées sur un réceptacle linéaire, adné à chacune des valves.

Ce genre, aux dépens duquel ceux appelés **LOROGLOSSE**, **HERMINION**, **CHAMORCHIS**, **GOODYÈRE**, **ACÈRE**, **SPIRANTHE**, **NÉOTTIE**, **CÉPHALANTHÈRE**, **EPIPACTIS**, **LIPARIS**, **MALAXIS** et **CORALLORHIZA**, ont été établis, comprend des plantes à racines bulbeuses, à feuilles alternes, sessiles, lisses, et à fleurs disposées en épis. On en compte plus de cinquante espèces connues, dont les unes ont le bulbe rameux et les autres, arrondi. Parmi les premières, il faut principalement distinguer :

L'OPHRYSE EN SPIRALE, dont la tige est latérale et peu feuillée; les fleurs en spirale unilatérale; la division inférieure (*Nectaire*, Linn.) crénelée et ciliée. Elle est vivace, et se trouve sur les pelouses des collines sèches de l'Europe. Elle fleurit en automne.

L'OPHRYSE D'ÉTÉ, qui a la tige centrale et feuillée; les feuilles oblongues, et les fleurs en spirale unilatérale. Elle est vivace, et se trouve dans les marais de l'Europe. Elle fleurit en été. Elle se rapproche beaucoup de la précédente, ainsi que deux autres espèces bien distinctes, que j'ai rapportées de la Caroline: l'une qui s'élève à près de deux pieds, et croît dans les lieux arides; l'autre qui a au plus six pouces, et vient dans les marais. Ces quatre espèces font partie du genre **NÉOTTIE** de Swartz. *V.* ce mot.

L'OPHRYSE A FEUILLES OVALES, qui n'a que deux feuilles grandes et ovales, et la division inférieure de la corolle bifide. Elle se trouve communément dans les bois et les prés couverts. Elle s'élève à plus d'un pied, et fleurit au printemps. Cette espèce fait partie du genre **EPIPACTIS** de Haller et Swartz. *V.* ce mot.

Parmi les secondes, les plus à remarquer sont :

L'OPHRYSE DE LOÉSEL, qui a la tige nue, trigone, et le bord de la division inférieure de la corolle ovale. Elle est vivace, et se trouve dans les marais tourbeux. J'ai observé qu'elle n'étoit jamais plus belle que lorsque ses bulbes n'étoient point dans la terre, mais dans des touffes de **SPHAIGNE**. Elle fleurit en été.

L'OPHRYSE DES MARAIS, qui a la tige nue, pentagone; les feuilles rudes à leur extrémité, et le bord de la division inférieure de leur corolle entier. Elle se trouve dans les marais. Ces deux espèces font aujourd'hui partie du genre **MALAXIS** de Swartz.

L'OPHRYSE A UN BULBE, qui a la tige nue, et la division

inférieure de la corolle trifide et en croix. Elle se trouve dans les prés montagneux de l'Europe. Elle constitue aujourd'hui le genre HERMINION de R. Brown.

L'OPHRYSE HOMME, qui a la tige feuillée; la division inférieure de la corolle tripartite et linéaire; l'intermédiaire bifide. Elle se trouve dans les prés montagneux. On l'appelle *homme*, parce que sa fleur représente assez bien un homme suspendu par la tête. Elle sert de type au genre ACÈRE.

L'OPHRYSE MOUCHE, qui a la tige feuillée; la division inférieure de la corolle oblongue, à quatre divisions, dont les deux intermédiaires sont allongées et lancéolées. Cette plante est remarquable en ce que sa fleur représente assez bien une mouche, dont le pétale inférieur est le corps, et les autres les ailes. Elle se distingue dans les pâturages secs où elle est très-commune, et offre plusieurs variétés.

L'OPHRYSE ARAIGNÉE, qui a la tige feuillée; la division inférieure de la corolle large, émarginée et appendiculée. Elle se trouve dans les mêmes endroits, et sa fleur présente la forme d'une araignée. Elle est encore plus belle que la précédente, avec qui elle a été long-temps confondue, et offre plusieurs variétés remarquables.

Swartz, dans une *Monographie des orchidées*, ne laisse dans ce genre qu'un petit nombre d'espèces, telles que les OPHRYSES HOMME, INSECTIFÈRE, etc., et disperse les autres dans les genres DISE, SATYRION, PTÉRIGODION, CORYCION, NÉOTTIE, EPIPACTE et CYMBIUM. (B.)

OPHRYIS. Pline est le seul auteur parmi les anciens, qui ait parlé de cette plante. Selon lui, elle n'avoit que deux feuilles assez semblables à celles du chou, et dentelées. L'*ophrys* servoit à teindre les cheveux en noir, et probablement aussi les sourcils (lesquels s'appellent *ophrys* en grec). Voilà les seules données d'après lesquelles les botanistes modernes ont rapporté l'ancien *ophrys* à la plante nommée *ophrys ovata* par Linnæus. C. Bauhin, dans son *Pinax*, indique sous le nom d'*ophrys*, 1.^o les *ophrys ovata*, *cordata*, etc.; 2.^o, le *dens canis* qui est l'*erythronium*, Linn.; mais, après lui, ce nom est demeuré aux espèces de sa première division. Tournefort étoit de ce sentiment. Linnæus, qui laissa les mêmes plantes sous le même nom, modifia les caractères du genre, et y rapporta quelques *orchis* et le *nidus avis* de Tournefort. C'est dans cet esprit que le genre *ophrys* est présenté dans ce Dictionnaire au mot OPHRYSE; mais, depuis Linnæus, ce genre a été totalement bouleversé, nombre de genres ont été créés à ses dépens, et malheureusement il se trouve que les réformateurs ont placé les plantes nommées *ophrys*, jus-

qu'à Tournefort, dans un genre qui n'en porte pas le nom. Nous sommes ici en droit de faire sentir dans quels désordres on plonge la science, quand on la fait consister à créer des genres nouveaux, souvent fondés sur des caractères très-minutieux, à peine visibles, et par conséquent plus nuisibles qu'utiles. Ajoutons encore que dans les familles très-naturelles, comme dans les orchidées, par exemple, la création de nouveaux genres n'apprend que très-peu de chose. Il en est tout autrement lorsque les nouveaux genres établissent des passages d'une famille à une autre.

Swartz porta le premier une réforme générale dans la famille que nous citons, et les treize genres qu'on y comptoit furent doublés, et leurs caractères entièrement changés, de sorte que le seul genre *ophrys* vit ses espèces disséminées dans vingt-cinq autres genres. (Voyez plus bas.) L'établissement de nouveaux genres d'orchidées, par Loureiro, Ruiz et Pavon, Willdenow, Aubert Dupetit-Thouars, Robert Brown, Humboldt, Bonpland et Kunth, Richard, etc., a rendu tellement confuse l'étude des orchidées, qu'on est obligé de désirer un nouveau travail général sur ces plantes, dans lequel on donneroit aux caractères des genres plus de simplicité. Nous comptons plus de cent genres dans cette famille; mais il est vrai que les trois quarts rentrent ou devroient rentrer dans le quatrième quart. Pour avoir une idée des changemens opérés dans le seul genre *ophrys*, voici la liste des genres faits à ses dépens, ou bien dans lesquels ses espèces sont placées : *aceras*, *amphorkis*, *aristotelia*, *cephalanthera*, *chamæorchis*, *corrallorhiza*, *corycium*, *cymbidium*, *diplecthrum*, *disa*, *disperis*, *epipactis*, *godyera*, *herminium*, *liparis*, *listera*, *loroglossa*, *malaxis*, *monorchis*, *neottia*, *nidus avis*, *ophrys*, *pterygodium*, *spisanthus* et *satyrium*. (LN.)

OPHRYS-SOLIS. Chez les anciens, c'étoit le nom d'une de leurs espèces de *juncus*. (LN.)

OPHTHALMICA. V. OCULARIA. (LN.)

OPHTHALMITES. Pierres œillées des Grecs. Ce sont des *agates* formées de cercles concentriques, qui imitent la forme d'un œil. (LN.)

OPHTHALMOS-PYTHONIS. V. STÆCHAS. (LN.)

OPIER. Altération d'OBIER. (B.)

OPILE, *Opilo*, Latr., Fab.; *Attelabus*, Linn.; *Notoxus*, Fab. Genre d'insectes, de l'ordre des coléoptères, section des pentamères, famille des clavicornes, tribu des clairones.

Ce genre est aujourd'hui le même que celui de *notoxus* de Fabricius; mais il n'en fut pas ainsi dans le principe. Il avoit réuni à ces insectes des coléoptères hétéromères, ceux qui composent le genre *anthicus* de M. Paykull, que ce natu-

raliste a depuis adopté. Il eût été, je ne dirois pas convenable, mais juste, de conserver à cette dernière coupe la dénomination de *notoxus*, qui lui avoit été donnée par Geoffroy; et c'est ce que j'ai fait. De là, je me suis vu dans la nécessité de désigner d'une autre manière (OPILE) le genre que Fabricius appelle *notoxus*.

Geoffroy et Degéer ont placé l'opile le plus connu avec les clairons, et ce rapprochement est si naturel, que la distinction de ces deux genres n'est fondée que sur des caractères peu tranchés. Les opiles paroissent n'avoir que quatre articles aux tarsi, le premier étant caché sous le second; celui-ci et les deux suivans sont spongieux inférieurement, assez larges et bilobés. Les quatre palpes sont terminés par un article plus grand, en forme de hache; les antennes grossissent insensiblement vers leur extrémité; les avant-derniers ont la forme d'un triangle renversé, et le dernier est ovoïde. Ces insectes ont d'ailleurs la physionomie extérieure des clairons, et paroissent vivre en état de larve, dans le vieux bois. On trouve quelquefois dans les maisons, l'espèce suivante.

OPILE MOU, *opilo mollis*, Latr., Oliv.; *notoxus mollis*, Fab.; le *Clairon porte-croix*, Geoff.; pl. M 5, 11 de ce Dict. Il a environ quatre lignes de longueur sur une ou une et demie de largeur; sa tête est d'un brun clair, ainsi que ses antennes; ses yeux sont noirs; son corselet est d'un brun plus foncé que la tête; les élytres sont d'un jaune pâle, avec deux bandes brunes transverses, l'une plus haute et étroite, l'autre plus basse et large: la suture des élytres est de cette couleur, et joint ensemble ces bandes, ce qui forme sur le dos de l'insecte, la figure d'une croix; les pattes sont pâles, avec leurs articulations plus brunes; les élytres ont des stries de points enfoncés, et tout l'animal est velu.

Il n'est pas très-rare autour de Paris.

Olivier mentionne sept autres espèces. V. l'article OPILE de l'*Encyclopédie méthodique*. (L.)

OPILE, *Opila*. Arbrisseau de l'Inde, à feuilles alternes et à fleurs portées sur de petites grappes axillaires, qui, selon Roxburg (Plantes de Coromandel, vol. 2, pl. 178), constitue seul un genre dans la pentandrie monogynie.

Les caractères de ce genre sont: calice à cinq divisions; corolle de cinq pétales; cinq étamines; nectaire à cinq divisions alternes avec les étamines; ovaire supérieur à un seul style; une baie à une seule semence. (B.)

OPIPIXCAN. Espèce de *canards sauvages* du Mexique, à bec rougeâtre, à pieds roussâtres et à plumage varié de noir et de cendré. Cette trop courte description, donnée par

Fernandès (*Hist. avium. Nov. Hisp.*, pag. 44, cap. 147), ne permet pas de décider si l'*Opipixcan* est une des espèces de canards que nous connoissons. (s.)

OPISTHOCOMUS. C'est, dans Hoffmanssegg et Illiger, le nom générique de l'**HOAZIN.** (v.)

OPISTOGNATHE, *Opistognathes*. Poisson de la mer des Indes, qui se range parmi les **BLENNIES**, mais dont Cuvier a formé un sous-genre qui se distingue des autres espèces par des os maxillaires très-grands, et se prolongeant en arrière. On lui compte trois rayons aux ventrales, qui sont placées précisément sous les pectorales. (B.)

OPISTOLOPHUS. Nom tiré du grec et imposé au **CHAVARIA.** V. ce mot. (v.)

OPITION. Plante citée par Théophraste, et qui nous est inconnue. (LN.)

OPIUM. Suc concret retiré, par incision, de la tête du pavot blanc ou pavot des jardins (*papaver somniferum*, Linn.). (Voyez **PAVOT.**) Ce suc est pesant, compacte, pliant, inflammable, d'un brun noirâtre, d'une odeur virulente et nauséabonde, d'une saveur âcre et amère, et soluble en plus grande quantité dans l'eau que dans l'esprit-de-vin. Il nous vient en gâteaux arrondis, aplatis, de la grosseur d'une pomme, qui pèsent une demi-livre ou une livre, et sont enveloppés dans des feuilles de pavots, de la Natolie, de l'Egypte et des Indes. Celui d'Egypte étoit autrefois très-célèbre, on le recueilloit près de Thèbes. Aujourd'hui ce pays en fournit très-peu. V. **MORPHINE.**

On estime l'*opium* qui est naturel, un peu mou, qui obéit sous les doigts, et qui a une odeur fort puante et assoupissante; on rejette celui qui est sec, friable, mêlé de terre, de sable ou d'autres ordures.

Olivier, de l'Institut national de France, qui a voyagé en Perse et dans les états de l'empire ottoman, a vu, dans l'Asie mineure, cultiver en grand le pavot d'où l'on tire l'*opium*. D'après les observations de ce savant naturaliste, qu'il a bien voulu nous communiquer, c'est principalement aux environs d'une ville appelée par les Turcs *Afiom - Kara - Hissar* (en français, *Château-Noir de l'Opium*), qu'on fait la récolte la plus abondante de cette substance. On y sème le pavot en automne; on le replante au printemps, et vers le mois de juillet la récolte commence. On fait alors une incision transversale à la tête du pavot parvenue à toute sa grosseur. Au bout de deux jours, quand le suc qui en découle a acquis assez de consistance, on le recueille; on fait ensuite une incision nouvelle pour avoir de nouveau suc. La récolte dure ainsi jusqu'à la fin de l'été.

Dans l'Inde , on mêle par moitié l'opium avec de la farine de RIZ et de l'huile de TICHIM , qui paroît être celle d'une des deux espèces de SÉSAME.

Il a été reconnu que l'extrait des feuilles de la laitue vireuse pouvoit être substitué avec avantage à l'opium. (B.)

OPKONKURA. Nom du GENÉVRIER COMMUN chez les Tartares tungousses. (LN.)

OPLISMÈNE, *Oplismenus*. Genre de GRAMINÉES , établi par Palisot-de-Beauvois, dans sa Flore d'Oware et Benin , aux dépens des PANICS de Linnæus , et des ORTHOPOGONS de R. Brown. Ses caractères sont : épillets unilatéraux, sessiles; balle calicinale de deux valves inégales, sétigères, contenant deux fleurs, la supérieure neutre et l'inférieure hermaphrodite; la balle de la fleur neutre, composée de deux valves dont l'inférieure est émarginée et sétigère, et dont la supérieure est deux fois plus petite et entière. La balle de la fleur hermaphrodite est composée de deux valves très-coriaces; l'inférieure est émarginée et mucronée; des écailles spathulées.

Ce genre se rapproche des ECHINOCLOA, et renferme huit espèces, toutes étrangères. (B.)

OPLOPHORES. Famille de poissons, établie par Dumeril, parmi les osseux abdominaux à branchies complètes. Ses caractères sont : corps conique, à premier rayon de la nageoire pectorale épineux, souvent dentelé.

Les genres qui se rangent dans cette famille sont : SILURE, MACROPTÉRONOTE, MÉLAPTÉRURE, CATAPHRACTE, PONOGONATE, TACHYSURE, PLOTOSE, MACRORAMPHOSE, CORYDORAS, CENTRANODON, DORAS, PIMÉLODE, AGÉNÉIOSE, LORICAIRE et HYPOSTOME. (B.)

OPOBALSAMUM. C'est un des noms du baume de la Mecque, c'est-à-dire, une gomme-résine liquide qu'on retire d'un espèce de BALSAMIER d'Arabie. (B.)

OPOCALPASUM. Substance gomme-résineuse, qui, d'après Galien, ressembloit beaucoup à la MYRRHE, mais étoit un poison des plus actifs. Aujourd'hui, on ne sait plus ce que c'est que cette gomme-résine : cependant, Bruce a voulu la reconnoître dans la gomme d'une espèce d'ACACIE d'Abyssinie, quoiqu'elle ne soit pas un poison. C'est celle du SASSA. (B.)

OPOETHUS. Nom tiré du grec et appliqué au genre TOURACO. V. ce mot. (V.)

OPONKA. Nom de la TERRÈTE, *Glechoma hederacea*, en Bohême. (LN.)

OPOPANAX, OPOPONAX et OPOPONACUM. Noms donnés par les Grecs et les Latins à un suc gomme-résineux qu'on retiroit d'une plante ombellifère, et qui, selon Pline, entroit dans la composition de la THÉRIAQUE.

La plante qui donne encore aujourd'hui ce suc est, dit-on, une espèce de PANAIS (*Pastinaca opoponax*, Linn.). V. aux mots BERCE, PANAIS et GOMME-OPOPONAX. Il paroît aussi qu'il découle par incision, du collet de la racine de la THAPSIE ESCULAPION. (LN.)

OOSPERME, *Oospermum*. Genre de plantes établi par M. Rafinesque, dans la famille des CONFERVES. Il offre pour caractères : des filamens cloisonnés, à gongyles externes, pédiculés et latéraux.

Une seule espèce, originaire des mers de Sicile, compose ce genre. Elle s'appelle l'OOSPERME NOIRE. (B.)

OPOSSUM et **OPPOSUM OEIL**. Quadrupède du genre DIDELPHE. V. ce mot. Le nom d'*opossum* est même appliqué à toutes les espèces de ce genre par les naturalistes anglais. (DESM.)

OPPIO. Nom italien de l'OBIER, *Viburnum opulus*. (LN.)

OPSAGO. L'un des noms anciens de l'ALKEKENGÉ, espèce de COQUERET (*Physalis*), et de la BELLADONE (*Atropa belladonna*, L.). (LN.)

OPSANTHA. Nom donné par Reneaulme à une espèce de GENTIANÉ (*G. germanica*, W.) (LN.)

OPTYX. Nom grec de la CAILLE. (V.)

OPUAGHA. Masson a écrit ainsi le nom du COUAGGA dans les *Transactions philosophiques*, vol. 66, pag. 29. Voyez l'histoire du COUAGGA à l'article CHEVAL. (S.)

OPULA. L'un des noms des GIROFLÉES chez les Latins, suivant Adanson. (LN.)

OPULUS. Nom donné anciennement à une plante. Donnée croyoit que le *cornus sanguinea* étoit l'*opulus* de Columelle; il rapportoit, cependant, l'*opulus* des anciens à l'érable (*acer campestre*). Ruellius prend pour tel la VIORNE OBIER (V. OPULUS, L.). Néanmoins Tournefort, comme la plupart des botanistes, pense que c'est une espèce d'érable, qui rentre dans son genre *opulus*, lui-même confondu avec l'*acer* par Linnæus; genre dans lequel se trouve une espèce nommée *opalus* sans doute pour *opulus*, comme l'on trouve *andryala pontana* pour *A. montana*, L. (LN.)

OPUNTIA. Sous ce nom, qui dérive d'un des noms mexicains du cactier à cochenille, on a décrit un assez grand nombre d'espèces du même genre, et principalement celles dont les articulations sont en forme de raquette. Quelques auteurs même, à l'imitation de Tournefort, en ont fait un genre; mais il n'a pas été adopté. (LN.)

OQAB. Nom arabe et égyptien du PETIT AIGLE NOIR. (V.)

OR. Métal connu dès la plus haute antiquité. Les Grecs le nommoient *Chrusos*, et les Latins *Aurum*.

L'idée avantageuse que nous avons de l'or, est fondée sur une excellence réelle. En effet, ses différentes qualités concourent, avec sa rareté, à relever le prix que les hommes, réunis en société, y ont toujours attaché; aussi est-il, de tous les métaux usuels, celui qui a la plus grande valeur, et est le signe commun des autres richesses.

Nous voyons dans Pline, qui a rapporté en détail (*Hist. nat.*, liv. xxxiii.) ce que l'on savoit de son temps sur les propriétés de ce métal, sur son emploi et ses usages, ainsi que sur son exploitation; nous voyons, dis-je, que celles de ses propriétés qui le font particulièrement rechercher, étoient connues très-anciennement, et qu'en outre on lui avoit attribué la puissance de guérir certaines maladies, et de rendre les maléfices sans effet, quoique lui-même, dans certains cas, pût être malfaisant; mais on n'avoit pas encore alors essayé de créer de l'or.

Les alchimistes, après avoir, pour ainsi dire, tourmenté cette substance de toutes les manières, afin d'en connoître la composition, l'ayant constamment trouvé le plus inaltérable des métaux, l'en ont nommé le roi, et l'ont comparé au soleil, dont ils lui ont appliqué l'emblème: un cercle étoit le signe de sa perfection et de son immutabilité. L'or étoit pour eux, dit Fourcroy, l'extrême, le *summum* de la métallisation, l'œuvre le plus accompli parmi les fossiles; et peu s'en est fallu que, dans leur délire, ils ne l'aient placé à la tête de la création. Non-seulement, suivant eux, il ne contenoit rien d'âcre, rien d'étranger à la nature métallique, mais il étoit le produit d'une maturation accomplie, d'une incubation perfectionnée: de là, les lentes expériences auxquelles ils soumettoient les autres métaux pour les *mûrir* et les *perfectionner*; de là, l'infatigable patience qu'ils apportoient dans leurs recherches, et les formes bizarres qu'ils donnoient à leurs instrumens. L'argent, le plus voisin d'état d'or, n'avoit, dans leurs hypothétiques opinions, qu'un dernier degré d'amélioration à subir, qu'une teinture à acquérir, qu'une sorte d'affinage et de fixité à éprouver. Malheureux artisans d'un métier qui n'a jamais existé, ajoute le même savant, et dont il est douteux que l'objet soit jamais déterminé, quoiqu'on ne puisse pas assurer qu'il y ait une impossibilité absolue de découvrir sa nature et sa composition intime, plus les alchimistes ont travaillé à ce qu'ils appeloient le grand-œuvre, et plus ils semblent s'être écartés du but qu'ils vouloient atteindre. Tout a prouvé jusqu'ici que l'or, comme les autres métaux, est un corps indestructible dont on ne peut séparer

aucun principe, et qui se comporte dans toutes les circonstances des opérations chimiques, comme une matière simple et indécomposable. (*Dictionnaire encyclopédique.*)

Non contents de jouir des qualités réelles de ce précieux métal, les adeptes lui en ont encore cherché d'imaginaires, en se flattant de trouver en lui une panacée, ou remède universel; mais tous leurs efforts n'ont abouti qu'à démontrer l'inutilité d'une semblable recherche. Les travaux des alchimistes, quoique infructueux pour le but que leurs auteurs se proposoient d'atteindre, ont cependant fourni les premiers faits chimiques relatifs à l'histoire des combinaisons de l'or, et ouvert la carrière aux physiciens qui sont venus ensuite.

Propriétés. — L'or pur est d'un beau jaune, et n'a ni saveur ni odeur.

Son éclat, inférieur à celui du platine, du fer ou plutôt de l'acier, et de l'argent, est supérieur à celui du cuivre, de l'étain et du plomb.

Sa pesanteur spécifique est 19,2572; un peu inférieure à celle du platine, et à peu près double de celle de l'argent. Elle est de 19,361 si, au lieu d'avoir été simplement fondu, il a été recuit et forgé ou écroui.

Il acquiert l'électricité résineuse au moyen du frottement, quand il est isolé.

Il est un peu plus difficile à fondre que l'argent, quoiqu'il fonde comme lui après avoir rougi, mais beaucoup plus facilement que le fer et le platine.

Il est moins dur que le fer, le platine, le cuivre et l'argent, mais plus dur que l'étain et le plomb.

Sa ductilité et sa ténacité l'emportent sur celles de tous les autres métaux. (*V. plus bas.*)

Il n'est pas volatil à un feu de forge, et n'a aucune espèce d'action soit à froid, soit à chaud, sur le gaz oxygène et sur l'air.

L'eau régale, qui est un mélange d'acide nitrique et d'acide muriatique ou hydrochlorique, le dissout complètement. Les autres acides, à l'exception de l'acide nitrique, qui l'attaque un peu quand celui-ci est très-concentré et qu'il est lui-même très-divisé, ne lui font éprouver aucune altération.

Il est également soluble dans les hydro-sulfures.

On ne l'a encore trouvé dans la nature qu'à l'état de métal natif. Il est rarement pur, et presque toujours allié à différens métaux, surtout à l'argent, comme nous le verrons dans la suite; mais auparavant entrons dans quelques détails sur celles de ses propriétés qui le rendent particulièrement utile dans les arts.

Ductile et malléable au suprême degré, il est susceptible

de recevoir toutes les formes que peut lui donner une main habile ; mais son peu de dureté l'empêcheroit de les conserver, s'il n'étoit allié à une certaine quantité de cuivre ou d'argent. Ces métaux le rendent à la fois plus dur et plus fusible ; le premier exalte sa couleur, et c'est pour cette raison qu'il est employé de préférence pour les alliages destinés à la fabrication des bijoux ; le second l'affoiblit. Un fait assez singulier, rapporté par le docteur Henry dans ses *Elémens de Chimie expérimentale*, c'est que quelques espèces de cuivre, qui par elles-mêmes ne semblent défectueuses sous aucun rapport, détruisent entièrement la ductilité de l'or. Cet effet paroît être dû à une petite proportion de plomb ou d'antimoine qui gâte ce cuivre, et dont seulement $\frac{1}{1920}$ en poids est suffisant pour produire un mauvais effet (Ouvrage cité, t. 2, p. 38.). Un alliage formé d'une seule partie de plomb et de onze parties d'or, est aussi fragile que le verre, d'une couleur jaune-pâle et terne. (Thénard.)

Le degré de pureté de l'or, ou, comme on dit dans le commerce, son titre, s'évalue encore, dans la plus grande partie de l'Europe, par *karats*, ou vingt-quatrièmes. L'or absolument pur est à 24 karats ; celui qui contient deux parties d'alliage est à 22 karats, et ainsi de suite.

L'or employé avant 1789 à la fabrication des louis et à celle des bijoux à Paris, devoit être à 22 karats ; mais l'or des bijoux n'est ordinairement qu'à vingt, très-souvent à dix-huit, et quelquefois même au-dessous : ces titres, il est vrai, ne sont pas légaux.

Aujourd'hui on évalue en France le degré de pureté de l'or et de l'argent par millièmes. Les monnoies d'or et celles d'argent, qui contiennent également neuf parties de fin et une partie d'alliage, sont dites au titre de 900 millièmes ; l'or des bijoux doit être à 800 millièmes, etc. ; ce qu'on nomme *or vert* est un alliage de soixante-onze parties d'or avec trente d'argent.

Ces différens alliages varient dans leur couleur, leur dureté, leur fusibilité, et notamment dans leur pesanteur spécifique, qui est cependant toujours inférieure à celle de l'or pur. Brisson a trouvé que, dans un alliage factice d'or et de cuivre, ces deux métaux paroissent se pénétrer réciproquement ; en sorte que la pesanteur spécifique du mélange étoit plus grande que la somme des pesanteurs spécifiques des deux métaux séparés. Ainsi, dans de l'or au titre de l'orfèvrerie de Paris, où la proportion de ce métal étoit celle de 11 à 1, la pesanteur spécifique du mélange s'est trouvée de 17,4863 : mais en supposant qu'il n'y eût eu aucune pénétration, elle n'auroit dû être que de 17,1529 ou à peu près ; ce qui fait une

augmentation de densité d'environ un cinquante et unième.

D'après le même physicien, un pied cube d'or, à 24 karats, pèse 1348 livres 1 once et 41 grains poids de marc (environ 660 kilogrammes).

Malgré sa grande densité, l'or réduit en feuilles très-minces, comme celles dont se servent les doreurs sur bois, ou les relieurs, par exemple, n'est pas complètement opaque. Newton a observé qu'une semblable feuille, placée entre l'œil et la lumière, paroissoit d'un bleu-verdâtre; d'où il en a conclu que ce métal, en même temps qu'il réfléchissoit des rayons jaunes, admettoit, par réfraction, dans son intérieur, une certaine quantité de lumière bleue, qui, après s'être réfléchiè çà et là à la rencontre des molécules métalliques, étoit entièrement éteinte. (Häüy, *Traité*, t. 3, p. 381.)

La ductilité de ce métal, ou la facilité qu'il a de s'étendre en feuilles sous le marteau, est extrêmement remarquable. Les physiciens en rapportent des exemples prodigieux; en voici quelques-uns: Avec un grain pesant (53 milligrammes) d'or, on peut former une feuille dont la surface sera d'environ 50 pouces carrés (à peu près 120 mètres carrés). L'art du batteur d'or démontre journellement qu'une once de ce métal peut être réduite en 1600 feuilles, chacune de trente-sept lignes en carré, ou en plus de 1000 feuilles de quatre pouces, ce qui en multiplie la surface 159,092 fois. Chacune de ces feuilles n'a que 0^m, 00009 d'épaisseur. On a aussi calculé qu'avec un ducat (valant environ 12 francs), on pouvoit dorer une statue équestre grande comme nature.

C'est surtout l'art du tireur d'or qui nous fournit les exemples les plus surprenans de son étonnante ductilité, en même temps que de sa ténacité, qui est également supérieure à celle de tous les autres métaux. Un fil d'or d'un dixième de ponce de diamètre (2,7 millimètres), peut soutenir un poids de 500 livres (ou 244 kilogrammes) sans se rompre. Une once d'or passée à la filière, est susceptible de fournir un fil d'un million quatre-vingt-quinze mille pieds de long, équivalant à une ligne de soixante et treize lieues, à deux mille cinq cents toises la lieue. La moitié de cette quantité, employée à couvrir un cylindre d'argent de deux pieds huit pouces de long et d'environ un pouce de diamètre, est allongée facilement en un fil de la même longueur que le précédent, qui paroît entièrement d'or comme le premier. En le passant au laminoir, on le change facilement en une lame qui aura ses deux faces dorées; ainsi une demi-once d'or peut couvrir une surface de cent quarante-six lieues.

On a remarqué que des cordes de clavecin qu'on avoit faites en or, étoient sensiblement plus graves que celles de

laiton ou de fer ; ce qui provient de sa mollesse et de son peu d'élasticité. (LUC.)

L'or n'a ni odeur ni saveur, comme nous l'avons vu plus haut ; il n'est attaqué ni par l'air, ni par l'eau, ni par aucun des agens ordinaires de la nature ; le feu lui-même ne sauroit l'altérer : Boyle et Kunckel en ont exposé pendant des semaines entières à l'action des fourneaux les plus ardens, sans qu'il ait éprouvé le moindre déchet.

Il n'en est pas de même quand on le soumet à l'action des rayons solaires concentrés : Homberg a vu que l'or, aussi bien que l'argent, se volatilisoient lorsqu'ils étoient exposés au foyer de la grande lentille de Tschirnaus, et Macquer a fait la même observation. Il est vrai que la portion de ces métaux qui étoit volatilisée par la véhémence du feu solaire, n'étoit nullement dénaturée ; c'est ce qu'on a très-bien constaté, en exposant à la fumée de l'or une lame d'argent qui se trouva parfaitement dorée : une lame d'or fut argentée de la même manière.

L'action du feu solaire est si prompte sur l'or, qu'elle le volatilise, pour ainsi dire, dès les premiers instans. « Je suis assuré, dit Buffon, par des expériences faites dès l'année 1747 à mon miroir de réflexion, que l'or fume et se sublime en vapeurs, même *avant de se fondre*. Et il ajoute : si les expériences de Boyle et de Kunckel sont exactes, l'on sera forcé de convenir que l'effet de notre feu sur l'or n'est pas le même que celui du feu solaire, et que s'il ne perd rien au premier, il peut perdre beaucoup et peut-être tout au second. »

La différence entre l'action du feu solaire et celle du feu des fourneaux, est encore prouvée par un autre fait remarquable ; c'est que le premier convertit l'or très-promptement en oxyde, et le couvre d'un enduit vitreux couleur de pourpre, que Fourcroy regarde comme un véritable *oxyde d'or vitrifié*, et jamais aucun feu ordinaire n'a pu produire un effet semblable, même avec le secours d'un courant d'air vital : le métal a bien été volatilisée, mais nullement converti en oxyde. Il n'y a que l'étincelle électrique qui puisse opérer le même phénomène que le feu solaire : elle convertit également l'or en oxyde couleur de pourpre. (Il est probable que le fluide électrique et le fluide qui émane du soleil, ont entre eux plus d'analogie qu'on ne le croit communément).

La plupart des métaux peuvent s'allier avec l'or, mais avec des différences qui résultent de leurs différens degrés d'affinité ; l'alliage de l'or avec l'argent, le cuivre, le zinc et le bismuth, se fait d'une manière si complète, que la densité ou pesanteur spécifique de l'alliage est plus considérable que celle des deux métaux, prise séparément.

Dans d'autres alliages , au contraire , comme celui de l'or avec le fer ou avec l'étain , bien loin d'y avoir condensation et pénétration réciproque des deux métaux , il se forme au contraire une sorte d'écartement entre leurs molécules , de manière que la masse qui résulte de l'alliage a plus de volume , et par conséquent moins de densité que n'en avoient les deux métaux pesés hydrostatiquement chacun à part.

Le mercure est de tous les métaux celui qui montre le plus d'affinité avec l'or , et leur alliage qu'on nomme *amalgame* , se fait avec une si grande facilité , qu'on l'obtient même à froid , par la simple trituration de l'or en feuille ou en poudre , avec le mercure coulant. Il en résulte une masse molle comme de la pâte , à laquelle on donne le degré de consistance qu'on juge à propos , en y ajoutant une plus ou moins grande quantité de mercure. C'est avec cet amalgame que s'exécute la dorure en or moulu : on l'étend sur le métal qu'on veut dorer ; on expose la pièce au feu , le mercure s'évapore , et l'or se trouve fixé sur la surface du cuivre ou de l'argent , qu'on avoit couvert d'amalgame. (*V. ci-dessous.*)

C'est pareillement à la faveur de cette grande affinité de l'or avec le mercure , qu'on parvient à le retirer avec profit des minerais les plus pauvres. On les pulvérise , on les pétrit avec de l'eau salée , et l'on y mêle une quantité de mercure suffisante ; on procède ensuite à des lavages réitérés de ce mélange , pour le débarrasser peu à peu de toutes les matières terreuses , jusqu'à ce qu'enfin il ne reste plus que l'amalgame aurifère , dont on retire le mercure par la distillation ; et l'on achève de purifier l'or par le moyen ordinaire de la coupelle.

L'or n'est attaqué par aucun acide simple ; mais il est facilement dissous par l'acide muriatique sur-oxygéné et par l'acide nitro-muriatique (ou eau régale).

Quand on le précipite de sa dissolution par l'ammoniaque ou alkali volatil , il acquiert une propriété qui lui est commune avec l'argent et le mercure , c'est d'être *fulminant*.

Buffon rapporte , à l'occasion de l'or *fulminant* , une observation curieuse : si on le fait détonner sur différens métaux , il s'y comporte d'une manière différente : sur l'étain , le plomb , l'antimoine , le bismuth et l'arsenic , il laisse des traces d'oxyde couleur de pourpre ; sur l'argent , le cuivre , le fer , le cobalt et le zinc , il se revivifie , et s'y incruste avec son brillant métallique.

Quoique l'or et le mercure aient très-peu d'affinité avec l'oxygène , néanmoins l'on a trouvé le moyen d'abrégéer beaucoup la préparation du précipité *per se* ou *oxyde rouge de mer*

eure, en y joignant de l'or dans la proportion d'un quarante-huitième.

C'est un phénomène très-remarquable que la prompt oxydation de certains métaux, quand ils se trouvent en contact avec tel ou tel autre. Les expériences galvaniques qui ont fait connoître ce fait, finiront sans doute par en fournir l'explication.

La propriété que possède l'or, de former dans de certaines circonstances un oxyde couleur de pourpre, le rend très-précieux pour la peinture en émail, soit sur métaux, soit sur la porcelaine; il fournit les plus belles nuances de violet, de rose et de lilas.

Pour obtenir dans toute sa beauté cet oxyde, qu'on nomme *pourpre de Cassius*, on fait une dissolution d'étain dans l'eau régale, qu'on étend de beaucoup d'eau distillée; et l'on y verse peu à peu la dissolution d'or qui se précipite en couleur de pourpre. Cette opération, très-délicate, exige des précautions particulières, dont on trouve le détail dans les ouvrages de nos savans chimistes. (PAT.)

Usages de l'Or. — Il en est des usages de ce métal comme de ceux de l'argent; ils sont généralement connus. Tout le monde sait l'emploi journalier qu'en font en particulier les bijoutiers et les doreurs, soit sur bois, soit sur métaux.

C'est ici le lieu de signaler à la reconnaissance publique le beau travail entrepris par M. d'Arcet, pour mettre à l'abri des funestes effets du mercure les ouvriers doreurs, qui périssoient presque tous dans un âge peu avancé, à la suite de maladies plus ou moins longues et douloureuses.

Feu M. Ravrio, habile fabricant de bronzes, ayant eu souvent l'occasion d'observer combien l'art de dorer, par l'intermède du mercure, tel qu'on le pratique aujourd'hui, est nuisible à la santé, fit un legs de 3000 francs en faveur de celui qui parviendroit à trouver un procédé au moyen duquel on pourroit employer le mercure sans aucun danger dans la dorure. La volonté de ce généreux fabricant étoit qu'au bout de cinq ans, le prix n'ayant point été remporté, cette même somme fût remise aux indigens de son arrondissement.

Le vœu philanthropique qu'il a formé a été exaucé, et la solution de cet important problème complètement résolue par M. d'Arcet, auquel l'Académie royale des Sciences de l'Institut de France a décerné le prix sur ce sujet, dans sa séance publique du 16 mars 1818. Ce savant, qui a en outre perfectionné les procédés de l'art lui-même, avoit déjà rendu un service signalé aux personnes qui s'occupent des essais des matières d'or et d'argent dans les hôtels des monnoies, en les préservant des vapeurs acides auxquelles elles sont exposées.

Les modèles de ces nouveaux fourneaux de doreurs sont déposés au Conservatoire des Arts et Métiers de Paris. Le mémoire qui en renferme la description et la figure vient d'être imprimé et se trouve chez madame Agasse, rue des Poitevins, à Paris.

Indépendamment de la dorure sur métaux, sur bois ou sur cuir, que l'on pratique journellement, et dont les procédés sont indiqués dans la plupart des ouvrages de chimie, on peut dorer sur les tissus de soie les plus légers au moyen de la dissolution d'or dans l'eau régale. Il suffit pour cela de tracer le dessin sur l'étoffe, au moyen d'une dissolution d'or étendue, et de l'exposer ensuite à un courant de gaz hydrogène, dégagé d'un mélange d'acide sulfurique, étendu d'eau et de limaille de fer : l'or se réduira, et les traits du dessin seront dorés. Ce procédé est dû à madame Fulhame. (*V. la Bibliothèque britannique de 1797.*)

On emploie, en Angleterre, la dissolution d'or éthérée, qui se prépare en versant de l'éther dans une dissolution d'or ordinaire, pour dorer des ciseaux d'acier, des lancettes, et d'autres instrumens qui se trouvent ainsi préservés de la rouille, au moyen d'une bien petite quantité d'or.

M. Chrestien a récemment proposé de faire revivre l'usage, abandonné depuis long-temps, des préparations de ce métal dans la médecine. Il paroît même qu'elles lui ont réussi dans certains cas où les préparations mercurielles avoient échoué; mais leur effet principal étant d'exciter puissamment le système artériel, doit toujours faire craindre des accidens fâcheux. (*Ofila, Traité de Chimie médicale, t. 1, p. 457.*)

On trouve chez les batteurs d'or plusieurs sortes d'or en feuilles; le plus beau est celui qu'on appelle *or d'épée*, et qui sert aux damasquineurs; le second en pureté sert aux armuriers, et se nomme *or de pistolet*; le troisième sert aux libraires, on l'appelle *or de relieur*; le quatrième enfin sert aux peintres en bâtimens, et est employé en pharmacie pour dorer des pilules, d'où lui est venu le nom d'*or d'apothicaire*. (*Bomare.*)

L'or en chiffons ou en drapeaux est employé à la dorure des pièces délicates de cuivre ou d'argent. Il s'obtient par la combustion de vieux linges propres, que l'on a fait sécher et brûler dans un creuset, après qu'ils ont été imbibés d'une dissolution d'or. La poudre, de couleur pourpre, qui en résulte, étant passée avec frottement, au moyen d'un bouchon humide, sur la surface bien décapée du bijou, le revêt d'un enduit brillant, mais qui n'est pas solide.

Ce que l'on nomme *or en coquilles* est fabriqué avec des rognures de feuilles d'or, appelées *bractéoles*, qu'on broie avec de la gomme ou du miel. On le met ensuite dans des coquilles

de moule, et il est particulièrement employé par les enlumineurs.

On a recours à différens moyens pour reconnoître la pureté de l'or qui a servi à la confection des monnoies, et notamment des bijoux. L'un de ceux que l'on emploie le plus communément, surtout quand l'objet est petit, et qu'on craint de le défigurer, est l'essai à la pierre de touche. On trace sur la surface de cette pierre un trait plus ou moins délié, sur lequel on passe ensuite de l'acide nitrique étendu ou eau-forte. L'on juge, d'après l'altération qu'il subit dans sa couleur et dans sa continuité, de la plus ou moins grande quantité de métal étranger qu'il contient. Mais pour prononcer avec connoissance de cause, d'après cette seule épreuve, il faut s'être bien exercé avant sur des alliages faits dans des proportions bien connues, et qu'on nomme *touchaux*; aussi, dans les cas importans, c'est toujours l'essai, tel qu'on le pratique dans les hôtels des monnoies, auquel il faut avoir recours.

Quand l'or est allié au cuivre, on peut l'obtenir pur en le passant à la coupelle avec une certaine quantité de plomb; mais ce moyen ne peut être employé quand il contient de l'argent: il faut alors avoir recours à l'opération du *départ*. On procède d'abord à ce qu'on appelle l'*inquartation*, qui consiste à augmenter la quantité d'argent que l'on présume exister dans l'alliage, jusqu'à ce que la proportion de ce métal soit à peu près triple de celle de l'or. On réduit ensuite en lames minces le nouvel alliage, à l'aide d'un laminoir, et l'on soumet les feuilles roulées à l'action de l'acide nitrique à plusieurs reprises. L'argent est enlevé en entier si l'opération est faite avec soin, et l'or reste pur.

Il y a encore plusieurs autres manières de séparer l'argent de l'or, auxquelles on donne les noms de *départ sec*, de *départ de cémentation* et de *départ inverse*; mais elles sont peu usitées. Il est en outre inutile d'avertir que, dans le départ en grand, on ne prend pas les mêmes précautions que dans le départ d'essai. Pour séparer l'or de l'argent par la voie sèche, on fait chauffer l'alliage jusqu'au blanc avec un quart de son poids de soufre: l'argent se fond avec le soufre, et l'or se trouve au-dessous du sulfure d'argent.

Quant aux diverses manières d'essayer l'or, voyez le *Manuel de l'Essayeur*, par M. Vauquelin; le *Manuel d'un Cours de Chimie*, par M. Bouillon-Lagrange, et les autres ouvrages de ce genre. (LUC.)

L'or est, comme le fer, répandu dans toute la nature, mais souvent en si petite quantité, qu'il est difficile de reconnoître sa présence. Il y a néanmoins peu de terres qui n'en contiennent quelques parcelles; on en trouve dans la cendre

même des végétaux : Berthollet en a retiré jusqu'à quarante grains par quintal. (Chaptal , *Chimie* , t. II , pag. 401.)

L'or a , comme les autres métaux , ses mines proprement dites , soit en filons qui sont ordinairement quarzeux et dans des montagnes primitives ; soit dans des couches horizontales de sables ferrugineux qu'on regarde comme des terrains d'alluvion , mais qui probablement ne le sont pas tous.

On trouve des filons aurifères dans toutes les contrées du globe ; mais ceux qui ne contiennent que de l'or sans mélange d'autres métaux , sont rarement d'un grand produit. Nous recevons de riches échantillons de mines d'or , de la Chine , des Indes , de l'île de Sumatra , etc. ; mais cela ne prouve nullement que ces mines soient abondantes. Le filon d'or de la Gardette , en Dauphiné , a fourni des échantillons qu'on croiroit venir des plus riches mines du Mexique , et cependant son produit total étoit si foible , qu'on a été forcé de l'abandonner. Il en a été de même d'un filon qu'on découvrit sous Pierre-le-Grand , près d'Olonetz , sur le lac Ladoga : on y trouva des morceaux d'or de deux ou trois marcs , qu'on voit aujourd'hui dans le Cabinet d'histoire naturelle de Pétersbourg ; mais ce fut à peu près tout ce qui resta des espérances sans bornes que cet heureux commencement avoit fait concevoir.

L'Espagne et le Portugal possédoient autrefois des mines d'or d'un produit considérable , et qui rendoient aux Romains jusqu'à trente mille marcs d'or chaque année , qui venoient principalement du Portugal , de la Galice et des Asturies.

La manière d'exploiter ces mines tenoit du caractère gigantesque de ce peuple fameux : on ne s'occupoit pas à creuser méthodiquement des puits et des galeries ; on sapoit les montagnes entières : on détruisoit leurs supports , et les montagnes étoient culbutées ; on amenoit ensuite par des aqueducs de plusieurs lieues , des torrens d'eau qui lavoient ces ruines et qui entraînoient les molécules d'or dans les vallées , où elles étoient arrêtées dans des fossés garnis de fascines.

Les mines d'or les plus importantes qu'on exploite aujourd'hui en Europe , sont celles de Hongrie et de Transylvanie.

En Hongrie , elles sont aux environs de Schemnitz , à vingt lieues au N. E. de Presbourg , et à Cremnitz ; celles-ci sont à dix lieues au N. des premières , et plus voisines des monts Krapak.

Suivant M. Jens-Esmark , les montagnes métallifères de Schemnitz , sont de porphyre-syénite , dont la base est un feldspath à grain fin , qui passe à l'état d'argile , surtout dans le voisinage des filons.

Ces filons ne sont pas proprement des mines d'or, mais des mines d'argent aurifère : ils se dirigent du sud au nord, et s'inclinent de l'ouest à l'est sur la pente occidentale de la montagne, dont ils suivent l'inclinaison. Ils paroissent avoir depuis quinze jusqu'à cent toises d'épaisseur ; mais ce sont des filons parallèles qui sont séparés les uns des autres par des cloisons de roche stérile. Quelques naturalistes regardent le porphyre-syéénite de ces montagnes comme un produit volcanique.

A Kremnitz, les montagnes sont de trapp primitif, où se trouvent de nombreux filons de quartz aurifère, mais qui ne sont pas fort riches.

L'exploitation de ces mines est très-ancienne, et remonte à plus de mille ans, suivant Alphonse Barba : les fouilles ont été poussées dans la profondeur à plus de neuf cents pieds perpendiculaires.

Les principales mines de Transylvanie produisent un minéral aurifère qui leur est particulier, et qui sera décrit ci-après. V. TELLURE.

Celles de Fatzebay, qui renferment les filons d'or blanc problématique, sont dans des montagnes de grauwacke schisteuse, qui est une espèce de grès dont le gluten est argileux.

Dans celles d'Offenbanya, où se trouve l'or graphique, les filons sont dans un porphyre-syéénite.

A Nagyag, où l'or se trouve joint au tellure lamelleux, les filons sont dans la montagne de Cétras, formée d'un porphyre-syéénite ; le minéral aurifère y est accompagné de galène, d'arsenic, de manganèse, de fer et de zinc.

(La plupart des minéralogistes allemands regardent ces différentes montagnes métallifères comme des produits de la voie humide. Mais le célèbre observateur Breislak, en parlant de l'ancienne mine d'or de l'île d'Ischia, qui est toute volcanisée, fait la remarque expresse que la mine d'or de Nagyag est justement dans un cratère de volcan (*Voyage dans la Campagne*, t. II, p. 188). (J'ai pareillement observé dans l'art. MINES, que la fameuse mine de mercure de Guanca-Velica, au Pérou, est aussi dans un cratère.)

La mine de Vérespatak, près d'Abrobanya, est célèbre par les bois pétrifiés qu'elle renferme, et qui sont convertis en mine d'or. Il est bon de remarquer que la ville d'Abrobanya est située au pied d'une montagne qui porte, dans le pays, le nom de *vulkan*, parce que dans des temps où l'on consultoit tout bonnement la nature, et où l'on n'avoit pas les yeux fascinés par l'esprit de système, on avoit reconnu que cette

montagne étoit véritablement un ancien volcan. (*Lamartinière*, au mot *ABROBANIA*.)

La Sibérie, en général si riche en mines, n'a qu'une seule mine d'or proprement dite; c'est celle de Bérézof, dans les monts Oural, près d'Ekatérinbourg, la même qui produit le plomb rouge; l'or s'y trouve disséminé dans un minéral ferrugineux, cristallisé en cubes striés.

Les autres minerais de Sibérie qui fournissent de l'or, sont des minerais d'argent aurifère: la plus célèbre est celle de Zméof, dans les monts Atlaï, entre l'Ob et l'Irtiche: les Allemands l'appellent *Schlangenberg*.

Les mines d'or qu'on trouve dans les contrées septentrionales, et même dans les régions tempérées, y sont en quelque sorte étrangères; aussi sont-elles rares et peu riches: la véritable patrie de ce métal est placée entre les tropiques. La nature a décoré la terre d'une ceinture dorée, parsemée de diamans et de toutes sortes de pierres précieuses: il ne faut pas moins que la toute-puissance des rayons perpendiculaires du soleil pour former ces belles productions du règne minéral; aussi les trouve-t-on presque à la surface du sol. Les terrains aurifères en couches horizontales, qui sont si fréquens dans les différentes contrées de l'Afrique, ne pénètrent jamais à plus de deux toises dans la profondeur; il en est de même dans les plaines du Brésil et dans les vallées du Pérou, du Mexique, de la Nouvelle-Grenade et des autres contrées de l'Amérique équatoriale. Les filons d'or eux-mêmes plongent rarement au-delà de quelques toises. Il n'y a que les filons d'argent qui se soutiennent à des profondeurs plus considérables, et l'or ne s'y trouve que dans une fort petite proportion: la très-grande majorité de l'or qui est dans le commerce, provient du lavage des sables aurifères. V. MINES.

(PAT.)

Indépendamment des mines d'or proprement dites, ou dans lesquelles l'or paroît à nu, on exploite encore, comme mines de métal, d'autres minerais, dans lesquels il existe en proportion plus ou moins considérable. Tel est en particulier le tellure graphique de Nagyag, qui en contient quelquefois un quart, et même un tiers de son poids. Mais ce minéral est lui-même extrêmement rare. Ce sont ordinairement des sulfures de fer ou pyrites, soit ordinaires, soit arsenicales, dans lesquelles l'or est disséminé en parcelles métalliques, le plus souvent invisibles, mais quelquefois très-sensibles, comme dans le fer sulfuré hépatique de Bérésouf. Quand ces mélanges contiennent seulement la deux cent millième partie de leur poids de ce métal, ils sont considérés comme mine d'or par le métallurgiste. Ainsi, par exemple,

on exploite avec avantage les pyrites aurifères de Macugnana, en Piémont, lorsqu'elles contiennent quatre grains d'or par quintal de minerai trié ; ce qui ne fait qu'un deux cent trente-quatre millièmes de la masse.

Quant à la quantité d'or extraite annuellement du sein de la terre dans diverses parties du globe, et notamment en Amérique, voyez le mot MINES.

La valeur de ce métal, comparée à celle de l'argent, est actuellement dans le rapport de 14,4 à 1. Elle indique en même temps la proportion dans laquelle ils existent tous deux dans le commerce. *V.* tom. 2, p. 468.

OR NATIF. Or natif ou vierge des anciens minéralogistes ; *Gediegen Gold*, Werner ; *Native Gold*, Kirwan, Jameson, etc.

L'or natif est très-rarement pur, comme l'ont prouvé les essais de Réaumur, de Tillet, de d'Arcet, de Kirwan et de Fabbroni. Il est, au contraire, presque toujours allié d'argent en proportion variable, d'un peu de cuivre, et même de platine ou de palladium. De là les sous-espèces d'or natif *jaune d'or*, *jaune de laiton* et *jaune-grisâtre*, des minéralogistes étrangers.

La première de ces sous-espèces, ou l'or natif jaune d'or, est la plus pure, et ne contient qu'une très-petite quantité d'argent ou un peu de cuivre, qui n'influent pas sensiblement sur sa couleur. C'est la plus commune des trois ; elle se trouve ordinairement en veines dans le quartz, dans beaucoup de pays différens, en petites masses, en grains, etc. *V.* plus bas.

On trouve quelquefois cette sous-espèce d'or cristallisée en *cubes*, qui sont rarement parfaits ; en *octaèdres*, souvent cunéiformes ; en *cubes tronqués* sur leurs angles solides ; en *dodécaèdres rhomboïdaux* et en *cubo-dodécaèdres*.

Ces cristaux sont ordinairement très-petits ; les plus beaux que nous ayons vus en ce genre, sont ceux que M. le comte Gueheneuc a donnés au Muséum d'Histoire naturelle ; ils viennent de Matto-Grosso, au Brésil.

L'or natif est ordinairement engagé dans le quartz sous la forme de *rameaux* plus ou moins contournés et en *filets*.

On conserve dans quelques collections des masses plus ou moins considérables de ce métal, qui portent le nom de *pepites*. Il paroît, d'après les relations des historiens, qu'on en rencontroit assez fréquemment de grosses au Pérou, dans le temps de la conquête. Celle qui y fut trouvée en 1730, pesoit plus de quarante-cinq livres. La plus grande pépite d'or qu'ait fourni le Choco, étoit du poids de vingt-cinq livres.

Une des plus considérables que l'on connoisse, est celle qui existe dans le cabinet de Madrid, et qui pèse, dit-on, 66 marcs, environ 15 kilogrammes, ou 33 livres. Celle que possédoit autrefois l'Académie royale des Sciences, pesoit 21 marcs 4 onces; elle étoit au titre de 23 karats 26 trente-deuxièmes, suivant d'Arcet.

Le cabinet du Muséum d'Histoire naturelle, à Paris, en possède une du poids de 5 hectogrammes (1 livre 4 gros), qui a été donnée par M. le comte de Lacépède, l'un des professeurs de cet établissement. Elle est de forme à peu près lenticulaire, d'une belle couleur d'or, et vient du Pérou.

On a trouvé, il y a environ quinze ans, dans un terrain de transport du comté de Wicklow, en Irlande, en déracinant un arbre, plusieurs morceaux d'or roulés. L'un d'eux pesoit 22 onces, et avoit eu pour gangue un quartz blanc. D'après l'essai qu'on en fit alors, il contenoit un neuvième de son poids d'argent.

Il est infiniment probable que le morceau d'or engagé dans le quartz, recueilli en 1816, par une pauvre femme, dans un fossé près de Tressignant, canton de Lavollon, département des Côtes-du-Nord, étoit réellement natif. Il contenoit environ 10 onces de ce métal, et étoit à peu près au même titre que le précédent. *V.* la lettre de M. Robiquet, pharmacien de Paris, *Bibl. brit.*, t. 4, p. 71.

Mais c'est ordinairement en masses infiniment plus petites, et même en simples paillettes ou en très-petits grains, et même en poudre impalpable (*V.* ci-dessous), que l'or se trouve disséminé dans les sables des terrains aurifères.

La seconde sous-espèce, l'or natif d'un jaune de laiton, renferme toujours une plus grande quantité d'argent que la sous-espèce précédente, et quelquefois un peu de fer. Sa couleur en est sensiblement affoiblie, et tire quelquefois sur le verdâtre.

Ce mélange se rencontre particulièrement en Transylvanie; il existe également en Sibérie. Dans ce dernier pays même, l'argent forme avec l'or un alliage qui présente tous les caractères d'une espèce minéralogique. *V.* plus bas, OR ARGENTAL.

L'or argentifère est quelquefois cristallisé sous la forme d'octaèdres cunéiformes allongés, groupés, et sous celle de petits solides trapézoïdaux amoncelés, et composant de petites grappes; mais le plus souvent il est en lames dentelées, minces et contournées, ou en simples filets, et quelquefois encore en petites masses muscoïdes ou en simple poussière, sur le quartz hornstein, dans les veines de la grauwacke.

Les anciens nommoient *electrum* l'or qui renfermoit un cinquième d'argent.

La troisième sous-espèce enfin, ou l'or natif jaune-grisâtre ; doit cette couleur à la présence du platine ou du palladium. M. J. Cloud, directeur des travaux chimiques à la monnaie des Etats-Unis, a trouvé du palladium dans des lingots d'or d'une couleur jaune nuancée de verdâtre, provenant des paillettes d'or qui accompagnent le platine et l'iridium, dans les terrains d'alluvion du Brésil.

GISEMENS ET PAYS DE L'OR. — L'or natif se trouve dans les terrains de toutes les formations. Il est disséminé dans les lits des montagnes anciennes, et notamment dans le quartz, au Pérou ; il se rencontre aussi dans les veines du schiste argileux dans ce même pays, et dans celles du granite, au Gastein, pays de Salzbourg, et dans la roche d'amphibole, en Suède. Il est également disséminé et en veines dans les montagnes de porphyre argileux et de grauwacke, en Transylvanie. Les montagnes à couches de pierre sablonneuse du même pays en renferment de petites veines. Il abonde surtout dans le sol de transport, où il est répandu sous la forme de grains, et quelquefois de masses assez considérables nommées *pépites*. Les mines d'or les plus riches que l'on connoisse sont celles du Mexique et du Pérou. Il en existe d'un produit assez considérable en Transylvanie et dans la Sibérie. L'Asie et l'Afrique renferment aussi de riches mines de ce métal. (V. au mot MINES l'article qui concerne ce métal.) On en a également découvert une en France, près de la Gardette, à quelques lieues d'Allemont, dans le gneiss ; mais elle est abandonnée. Plusieurs fleuves de l'Allemagne et de la France, tels que l'Aranyoschs, le Rhin, le Rhône, l'Arriège, l'Orco, la Seine, etc., et diverses rivières ou ruisseaux des Pyrénées, tels que le Cèze et le Gardon, roulent des paillettes d'or.

« L'or mexicain provient, pour la plus grande partie, de terrains d'alluvion dont on l'extrait par des lavages. Ces terrains sont fréquens dans la province de la Sonora, qui peut être considérée comme le Choco de l'Amérique septentrionale. On a recueilli beaucoup d'or disséminé dans les sables qui remplissent le fond de la vallée du Rio Hiaqui, à l'est des missions de Tarahumara. Plus au nord, dans la Pimaria Alta, sous les 31 degrés de latitude, on a trouvé des grains (*pépites*) d'or natif, du poids de 5 à 6 livres.

Une autre partie de l'or mexicain est extraite des filons qui traversent les montagnes de roches primitives. C'est dans la province d'Oaxaca que les filons d'or natif sont le plus fréquens, soit dans le gneiss, soit dans le schiste micacé. La dernière roche est surtout très-riche en or dans les mines

célèbres du Rio San-Antonio. Ces filons, dont la gangue est du quartz laiteux, ont plus d'un demi-mètre d'épaisseur, mais leur richesse est fort inégale. . . . Le même métal se présente, soit pur, soit mêlé aux minerais d'argent, dans la plupart des filons qui sont exploités au Mexique. A peine y existe-t-il une mine d'argent qui ne soit aurifère. On reconnoît souvent de l'or natif cristallisé en octaèdres, ou en lames, ou sous forme *tricotée*, dans les minerais d'argent des mines de Villalpando et de Rayas, près de Guanaxuato, dans celles du Sombrero (intendance du Valladolid), de Guarisamey à l'ouest de Durango et du Mezquital. Ce dernier est regardé comme le plus pur, c'est-à-dire comme celui qui est le moins allié d'argent, de fer et de cuivre. A Villalpando, dans la mine de Santa-Cruz, que j'ai visitée au mois de septembre 1803, le filon principal est traversé par un grand nombre de petits filons pourris (*hilos del desposorio*), qui sont d'une richesse extrême. Le limon argileux dont ces filons sont remplis, contient une si grande quantité d'or disséminé en parcelles impalpables, que l'on force les mineurs, lorsqu'ils sortent presque nus de la mine, de se baigner dans de grandes cuves, pour les empêcher d'emporter l'argile aurifère qui s'attache à leurs corps. (*Humboldt*, t. 2, p. 504.)

L'or péruvien provient en partie des provinces de Pataz et de Huailas, où on le retire des filons de quartz qui traversent des roches primitives, et en partie des lavages établis sur les rives de l'Alto Maragnon, dans le Pastido du Chachapoyas. (*Id.*, t. 2, p. 604.)

Tout l'or que fournit la Nouvelle-Grenade est le produit des lavages établis dans des terrains de transport. On connoît des filons d'or dans les montagnes de Guamoco et d'Antioquia; mais leur exploitation est presque entièrement négligée; les plus grandes richesses en or de lavage sont déposées à l'ouest de la Cordillère centrale, dans les provinces d'Antioquia et du Choco, dans la vallée du Rio Cauca, et sur les côtes de la mer du Sud, dans le Partido de Barbacoas. . . . ; les terrains qui renferment le plus d'or en paillettes et en grains disséminés entre des fragmens de grünenstein et de porphyrschiefer, s'étendent depuis la Cordillère occidentale jusque vers les bords du Grand Océan.

La province d'Antioquia, dans laquelle on ne peut entrer qu'à pied, ou porté à dos d'homme, présente des filons d'or dans le schiste micacé, à Buritoca, à San-Pedro et près d'Armas; mais ces filons ne sont pas travaillés faute de bras. L'or est recueilli en grande abondance dans les terrains d'alluvion de Santa-Rosa, du Valle de los Orsos et de celui de la Trinidad. L'or le plus fin de la Nouvelle-Espagne, et peut-être de l'Amérique entière, est celui de Giron, dont le titre,

à ce qu'on assure, est de 23 karats et trois quarts de grain. On recueille à Marmato, à l'ouest de la rivière de Cauca, un or blanchâtre qui ne dépasse pas le titre de 12 à 13 karats de fin, et qui est mêlé d'argent : c'est le véritable *electrum* des anciens.

Au Choco, la rivière la plus riche en or est le Rio Andageda, qui forme, avec les rivières de Quito et de Zitara, le grand Rio Atrato. Le morceau d'or le plus grand qui ait été trouvé au Choco, pesoit 25 livres. (*Id.*, *ibid.* t. 2, p. 627, 628 et 629.)

Les colonies espagnoles fournissent annuellement près de 45,000 marcs d'or, et le Brésil 30,000. (*Id.*, tom. 2, pag. 634.)

Suivant M. Rochon, les mines d'or sont très-abondantes dans la Cochinchine. Les plus fameuses sont celles des provinces de Cham et de Naulang, dans un endroit nommé Phunraé, où ce métal se trouve ordinairement en paillettes, et quelquefois en morceaux roulés qui pèsent jusqu'à deux onces. (*Voyage à Madagascar*, t. 1, p. 297.) Il en existe aussi dans le royaume de Siam.

L'or natif se trouve au hameau de la Gardette, au-dessus du bourg d'Oisans, département de l'Isère. Le filon qui le recèle est le filon le mieux réglé qui existe ; il est de quartz souvent cristallisé, encaissé dans une montagne de gneiss. Ce métal y est en lames et en ramifications. Ses associations sont : 1.^o le plomb sulfuré qui est fréquemment pénétré de rameaux d'or natif ; 2.^o le cuivre gris ; 3.^o le manganèse oxydé ; 4.^o la baryte sulfatée, et 5.^o une substance peu connue qui renferme peut-être du tellure. (*Héricart de Thury*, Mémoire sur les mines d'or du département de l'Isère, J. des M., t. 20, p. 101 à 118.)

On trouve des paillettes d'or en Piémont, dans les environs de Saint-Georges, et depuis Pont jusqu'à l'embouchure de l'Orco et du Mullon, dans le Pd ; et depuis Valperga et Rivara jusqu'à Alié et Saint-Georges. Il s'en rencontre également dans les environs de Challant, vallée d'Aoste, et dans la vallée de Brozzo. (*Giulio*, J. des M., t. 20, p. 154.)

L'Asie, et les nombreuses îles de l'Océan indien, possèdent des mines d'or d'un produit assez considérable. La seule île de Sumatra, d'après M. Marsden, en fournit annuellement 15,400 onces, qui proviennent, soit des veines dans lesquelles il est associé au quartz, soit des terrains d'alluvion où il est disséminé en grains et quelquefois par petites masses : l'une d'elles pesoit 9 onces.

L'Afrique en livre au commerce une très-grande quantité. Il s'y rencontre principalement dans le sol d'alluvion. *Voy.* t. 21, p. 25.

Enfin, l'Europe n'en est pas dépourvue ; mais les mines de ce genre y sont en général aujourd'hui de très-peu d'importance, si on en excepte celles de la Hongrie et de la Transylvanie, dont le produit réuni est d'environ 5,000 marcs, selon M. de Villefosse. Les autres ensemble ne fournissent pas le sixième de cette quantité.

M. Jameson rapporte (*System of Mineralogy*, t. 2, p. 10) que du temps de la reine Elisabeth, on établit un lavage d'or dans le district de Leadhills, en Écosse, où plus de trois cents ouvriers furent employés, et que dans l'espace de quelques années, on en recueillit une quantité, qui fut évaluée à 100,000 livres sterling, environ 2,400,000 livres. Ces travaux ont été abandonnés, quoique l'on ait aussi reconnu l'existence de l'or dans des sables ferrugineux du Perthshire et du comté de Cornouailles, à Cumberhead en Lanarkshire, et en Irlande, comme nous l'avons vu plus haut.

Nous avons également vu qu'on en avoit découvert une mine en France, et que les sables de plusieurs de nos rivières en charrioient aussi des parcelles ; mais ce n'est pas à ce genre de recherches qu'il nous est utile de nous appliquer. Nous avons dans notre agriculture et dans notre industrie des mines infiniment plus précieuses à exploiter, et avec lesquelles nous pouvons créer de l'or, ou du moins de la richesse. C'est à rendre florissante l'une et à étendre l'autre qu'il faut surtout nous attacher. Tout concourt à prouver même combien peu nous étoit nécessaire celui du Nouveau-Monde. « Il n'a servi, dit Buffon, qu'à rendre presque nulle la valeur du nôtre ; il n'a même augmenté que pendant un temps assez court la richesse de ceux qui le faisoient extraire pour nous l'apporter. Ces mines ont englouti les nations américaines et dépeuplé l'Europe. Quelle différence pour la nature et pour l'humanité, si les myriades de malheureux qui ont péri dans ces fouilles profondes des entrailles de la terre, eussent employé leurs bras à la culture de sa surface ! Ils auroient changé l'aspect brut et sauvage de leurs terres informes en guérets réguliers, en riantes campagnes, aussi fécondes qu'elles étoient stériles et qu'elles le sont encore. Mais les conquérans ont-ils jamais entendu la voix de la sagesse, ni même le cri de la pitié ? Leurs seules vues sont la déprédation et la destruction ; ils se permettent tous les excès du fort contre le foible ; la mesure de leur gloire est celle de leurs crimes, et leur triomphe l'opprobre de la vertu. En dépeuplant ce Nouveau-Monde, ils l'ont défiguré et presque anéanti ; les victimes sans nombre qu'ils ont immolées à leur cupidité mal-entendue, auront toujours des voix qui réclameront à jamais contre leur cruauté : tout l'or qu'on a tiré de l'Amérique pèse peut-

être moins que le sang humain qu'on y a répandu. » (*Hist. nat. des Minéraux*, t. 12, p. 259, édit. de Saugrain.)

OR ARGENTAL (*Elektrum*) de Klaproth. Nous donnons le nom d'**OR ARGENTAL** à un alliage naturel d'or et d'argent trouvé à Schlangenberg ou Zmeof en Sibérie, et dans lequel ce dernier métal entre dans la proportion de 36 centièmes environ.

M. Klaproth le considère comme une espèce particulière du genre **OR**.

Sa pesanteur spécifique est voisine de celle de l'or, et sa couleur le jaune de laiton, quelquefois très-pâle. Il est insoluble dans l'acide nitrique et même dans l'acide nitro-muriatique ou hydrochlorique. Mais on parvient à le dissoudre dans le premier de ces acides, après l'avoir uni par la fonte avec trois fois son poids d'argent.

Ce minéral a été observé sous la forme de cubes imparfaits et de petites lames dentelées sur le bord, ayant pour gangue tantôt la baryte sulfatée laminaire d'un blanc-grisâtre, et tantôt un quartz grossier gris-cendré. Il est quelquefois accompagné d'argent muriaté brun.

Le nom d'**OR ARGENTAL** que nous avons proposé pour ce minéral, dans notre *Tableau des Espèces minérales*, tom. 2, pag. 282, est dans l'analogie de ceux d'argent antimonial, fer arsenical, et indique sa composition.

M. Jameson fait également de l'*electrum* de Klaproth une espèce dans le genre qui vient de nous occuper. (LUC.)

OR BLANC. On a quelquefois donné ce nom au *platine*, parce qu'il a plusieurs propriétés de l'**OR** : les Espagnols l'ont nommé *Platina*, diminutif de *Plata*, qui, dans leur langue, signifie *Argent*, parce qu'il a la couleur blanche de l'argent, et qu'il supporte de même l'épreuve de la coupelle.

V. **PLATINE**.

OR DE CHAT. On donnoit autrefois ce nom au *mica couleur d'or*, dont on fait une poudre à mettre sur l'écriture.

V. **MICA**. (PAT.)

OR DE MANHEIM; **TOMBAC** ou **SIMILOR**; **CHRYSOCOLLE**, **MÉTAL DU PRINCE ROBERT**, etc. Alliage de cuivre et de zinc, qui imite assez bien la couleur de l'or, et dont on fabrique divers ouvrages, et notamment des boucles, des garnitures de lunettes, etc. Il est malléable et très-ductile à froid, fragile à une température élevée (*Thénard*). Sa composition varie de 60 à 80 parties de cuivre, sur 20 à 40 parties de zinc.

V. **LAITON**.

OR MUSIF ou **SULFURE D'ÉTAİN**; **Dento-sulfure** ou **per-sulfure d'étain** de *Thénard*. V. au mot **ÉTAİN**, tom. 10, pag. 492.

OR VERT. Alliage d'or et d'argent employé en bijouterie. *V.* plus haut, pag. 550.

OR VIERGE. *V.* **OR NATIF.** (LUC.)

ORACH et **ORAGE.** Noms anglais des **ARROCHES.** (LN).

ORAGE. On appelle ainsi communément une pluie ou une grêle subite et passagère, accompagnée de tonnerre.

Il est constant, par des expériences journalières, que les orages déterminent, dans les substances organiques, divers changemens subits et remarquables. Ils déterminent la putréfaction des substances animales, comme le bouillon, les viandes, etc. C'est une opinion populaire qu'ils font périr les vers à soie, et qu'on les préserve de leur influence en plaçant un morceau de fer sur les tablettes où ces animaux vivent. Quelle est la cause de ces résultats? on l'ignore; mais ils semblent assez certains pour mériter l'attention des observateurs. Rien de ce qui est d'une pratique constante ne doit être méprisé; au contraire: car ce n'est ordinairement que le résultat d'une expérience réitérée sur des points qui passent notre science. (BIOT.)

Les différens phénomènes des orages étoient anciennement attribués à une vive fermentation produite naturellement dans le sein de l'atmosphère, et à peu près semblable à celle que fait naître dans nos laboratoires un mélange bien assorti de soufre, de charbon et de nitrate de potasse, dont la présence d'un corps ignescent augmente la température.

La plupart des physiciens ont partagé cette opinion jusqu'à l'époque où Franklin a arraché le fluide électrique aux nuages orageux, et l'a fait servir à imiter jusqu'à un certain point les phénomènes qui accompagnent les *orages*. Dès-lors, le tonnerre, la foudre, les éclairs, ont été regardés comme des phénomènes électriques. Mais dans l'état actuel de nos connoissances, cette explication vague ne sauroit satisfaire un physicien; elle est d'ailleurs pleinement insuffisante pour rendre raison de ces ondées subites et instantanées qui caractérisent les orages.

Plusieurs causes se combinent pour donner naissance aux orages; tâchons de les analyser et d'apprécier leur influence respective sur la production de ce redoutable météore.

Pour y réussir, il importe de remarquer: 1.^o que la zone torride est le théâtre favori des orages. Ils ne se montrent jamais dans les régions qui avoisinent le pôle. Jamais il ne tonne dans le Groënland ni dans la baie d'Hudson. (Mussenbroek, tom. 3, p. 414.) Dans les zones tempérées, les orages sont plus fréquens et plus violens à mesure qu'on approche des tropiques; et à la latitude de 40 à 50 degrés, l'été est la

session ordinaire des orages, qui sont d'ailleurs toujours précédés par une chaleur étouffante.

Ces faits, constatés par une longue suite d'exactes observations, nous autorisent à conclure que les jours qui amènent les orages sont marqués par un dégagement considérable de gaz oxygène et de gaz hydrogène, auxquels la décomposition de l'eau donne naissance; et puisque les couches atmosphériques que nous habitons ne renferment jamais que du gaz oxygène et du gaz azote mêlés dans une juste proportion, il faut croire que le gaz hydrogène s'envole dans les hautes régions de l'atmosphère, où il va occuper une place marquée par sa pesanteur spécifique. Le gaz oxygène lui sert probablement d'enveloppe, et la légèreté des petits ballons formés par les substances gazeuses, détermine leur élévation dans l'atmosphère, favorisée d'ailleurs par des vents violens, précurseurs ordinaires des orages.

2.^o L'électromètre nous apprend que dans les temps orageux le fluide électrique se trouve en excès dans les hautes couches de l'atmosphère, tandis qu'un grand nombre des substances dont se composent le globe terrestre et son enveloppe atmosphérique recherchent vivement une partie de leur fluide naturel, qui a servi probablement à volatiliser certains corps et à leur donner la légèreté qui détermine leur élévation dans l'atmosphère; d'où il résulte que les temps orageux présagent le rétablissement d'équilibre du fluide électrique, c'est-à-dire son passage des hautes couches atmosphériques dans les différens corps terrestres qui sollicitent son retour. Dans ce passage, qui s'effectue avec une rapidité inconcevable, le fluide électrique trouve donc sur différens points de sa course des mélanges de gaz oxygène et de gaz hydrogène. Leur combinaison s'effectue, et cette combinaison donne naissance à de violentes explosions et à une masse d'eau proportionnelle à la quantité des fluides aériformes qui ont servi à la produire.

Qui pourroit refuser à la réunion du gaz oxygène, du gaz hydrogène et de l'étincelle électrique, le privilège de produire la pluie qui tombe dans un temps où l'éclair brille, où le tonnerre se fait entendre? L'atmosphère ne renferme principalement que de l'air et de l'eau dissoute par ce fluide aériforme; d'où il résulte que la pluie d'orage a pour cause ou l'abandon que fait l'air atmosphérique de l'eau qu'il tenoit en dissolution, ou la combinaison des bases du gaz oxygène et du gaz hydrogène par l'étincelle électrique.

Lorsque dans un phénomène, plusieurs causes isolées peuvent produire un effet, on ne peut découvrir à laquelle de ces causes appartient l'effet, qu'en les interrogeant chacune

séparément. Il faut, d'après ce principe, examiner s'il est probable que l'eau tenue en dissolution par l'air atmosphérique, se réunisse en masses sensibles pour produire la pluie, au moment même que l'orage se forme. Que ceux qui soutiennent cette opinion nous expliquent pourquoi les pluies d'orage sont subites et instantanées; pourquoi la pluie ne tombe que lorsque l'orage est formé; pourquoi la pluie finit précisément avec l'orage; pourquoi enfin, la pluie d'orage est si favorable à la végétation. Ces circonstances réunies attestent l'influence du fluide électrique sur la formation de cette espèce de pluie, qu'on ne peut conséquemment attribuer qu'aux concours réciproques du gaz oxygène, du gaz hydrogène et de l'étincelle électrique. La pluie d'orage ne commence que lorsque les trois élémens de l'eau se trouvent réunis dans l'atmosphère. L'absence d'un seul de ces trois élémens présage toujours le terme de la pluie.

Lorsque, par l'entremise du fluide électrique, les bases du gaz oxygène et du gaz hydrogène s'unissent étroitement pour former la pluie d'orage, cette combinaison donne naissance à de violentes explosions qui constituent le tonnerre. Les physiciens électriciens ont cru l'imiter à l'aide de nos machines. Ils l'ont confondu long-temps avec quelques pétitemens, quelques légères explosions que fait naître la décharge d'une bouteille. Cette espèce d'illusion s'est dissipée; et il est aujourd'hui généralement reconnu, que nous ne pouvons imiter dans nos laboratoires le bruit formidable du tonnerre, qu'en faisant passer l'étincelle électrique à travers une série de pistolets de Volta, qui renferment un mélange bien proportionné de gaz oxygène et de gaz hydrogène.

Cette explication du météore qui nous occupe me paroît d'autant plus satisfaisante qu'elle est liée à celles des aurores boréales, phénomène remarquable que Patrin a décrit (article AURORE BORÉALE), avec l'élégante simplicité qui caractérise sa plume. Je me bornerai ici à en donner l'explication.

1.^o Si l'on fait passer l'étincelle électrique à travers un mélange du gaz azote et du gaz oxygène, il en résulte de l'acide nitrique, de l'acide nitreux, ou du gaz nitreux, suivant le rapport qui existe entre le gaz oxygène et le gaz azote qui composent le mélange.

2.^o L'acide nitrique mis en contact avec la lumière solaire, prend plus de couleur et de volatilité. Cette observation de Scheele m'a conduit à l'expérience suivante: J'ai placé un récipient sur une large soucoupe contenant de l'acide nitrique, que j'ai exposée au soleil. Quelques minutes après, l'acide a été coloré, et le récipient rempli de vapeurs rouges

et volatiles qui s'y sont soutenues long-temps, en répandant une clarté semblable à celle des aurores boréales.

3.^o Tout le monde sait que dans les flacons renfermant de l'acide nitreux, on aperçoit toujours au-dessus de l'acide, une vapeur rougeâtre et volatile qui ne se condense jamais.

4.^o Le gaz nitreux, en contact avec l'air atmosphérique, exhale toujours des vapeurs rutilantes qui s'envolent dans l'atmosphère.

5.^o La chaleur solaire a très-peu d'activité dans les régions polaires.

Un instant de réflexion sur les principes que je viens d'exposer, et dont l'existence n'est pas équivoque, suffit pour faire voir : 1.^o que la production du gaz hydrogène doit être presque nulle dans les régions polaires ; 2.^o que les hautes régions de l'atmosphère polaire ne contiennent presque pas de gaz hydrogène ; 3.^o que toutes les fois qu'il y a rétablissement d'équilibre du fluide électrique dans l'atmosphère polaire, ce fluide ne peut trouver sur son passage qu'un mélange de gaz azote et de gaz oxygène ; 4.^o que l'étincelle électrique doit fixer et combiner les substances gazeuses ; 5.^o qu'il doit résulter de cette combinaison une production d'acide nitrique, d'acide nitreux, ou de gaz nitreux, suivant le rapport qui existe entre le gaz oxygène et le gaz azote qui composent ce mélange ; 6.^o que la production de l'acide nitrique, de l'acide nitreux, ou du gaz nitreux, doit donner naissance à des vapeurs rouges et volatiles qui s'élèvent dans l'atmosphère pour y former le météore connu sous le nom d'*aurore boréale*.

Mais, dira-t-on, s'il est vrai que les aurores boréales prennent leur origine dans la combinaison des bases du gaz azote et du gaz oxygène, produite par le rétablissement d'équilibre du fluide électrique, pourquoi les aurores boréales ne se forment-elles jamais dans la zone torride, ni dans les zones tempérées, où se trouvent cependant réunis dans l'atmosphère les trois élémens qui concourent à la production de l'acide nitrique, de l'acide nitreux et du gaz nitreux ?

Voici la réponse à cette objection. Dans les zones tempérées, et surtout dans la zone torride, la chaleur solaire a beaucoup d'activité et de durée ; d'où il résulte qu'il doit se faire, dans ces contrées, un dégagement considérable de gaz hydrogène qui, ne pouvant être décomposé par l'air commun, s'élève dans les hautes régions de l'atmosphère en vertu de sa légèreté. Il arrive donc dans la zone torride, et dans les zones tempérées, toutes les fois qu'il y a rétablissement d'équilibre du fluide électrique, il arrive, dis-je, que l'étincelle électrique trouve dans l'atmosphère un mélange de gaz azote et de gaz oxygène, et un mélange de gaz oxygène et de gaz hy-

drogène. Or, l'expérience nous apprend que si l'on offre à l'étincelle électrique deux mélanges, l'un de gaz azote et de gaz oxygène, l'autre de gaz oxygène et de gaz hydrogène, elle fixe et combine de préférence les deux substances gazeuses qui composent le second mélange. Cette combinaison est toujours suivie d'une forte détonation, et d'une production d'eau proportionnelle à la quantité des fluides aëriiformes sur lesquels l'étincelle électrique exerce son activité.

C'est ce qui arrive dans les zones torride et tempérée. Le rétablissement d'équilibre du fluide électrique fixe le mélange de gaz hydrogène et de gaz oxygène qui se trouve dans l'atmosphère. Le tonnerre, la foudre et la pluie sont l'effet subit de cette combinaison. Il n'en est pas ainsi dans les régions polaires ; lorsque, dans ces contrées, il y a rétablissement d'équilibre du fluide électrique, l'étincelle électrique ne trouve point, ou presque point de gaz hydrogène dans les hautes régions de l'atmosphère ; elle doit donc diriger toute son activité sur un mélange de gaz azote et de gaz oxygène : de là, la production de l'acide nitrique, de l'acide nitreux, ou du gaz nitreux, suivant le rapport qui existe entre le gaz oxygène et le gaz azote qui forment le mélange : de là, la production de ces vapeurs rutilantes, qui donnent naissance aux aurores boréales.

C'est en admettant cette explication des aurores boréales, et l'hypothèse proposée sur la cause de la pluie d'orage et des phénomènes qui l'accompagnent, qu'on peut concevoir facilement : 1.^o pourquoi les pôles sont le séjour exclusif des aurores boréales ; 2.^o pourquoi la foudre n'éclate jamais dans les régions polaires ; 3.^o pourquoi les zones torride et tempérée sont le théâtre favori de la foudre ; 4.^o pourquoi les orages sont plus communs et plus violens dans la zone torride que dans les zones tempérées.

Dire avec la plupart des physiciens que les orages et les aurores boréales sont dus à une forte électricité, c'est donner de ces phénomènes une explication aussi insignifiante que celle qu'on donneroit des phénomènes célestes, en disant vaguement qu'ils ont pour cause l'attraction.

Dire que les aurores boréales sont produites par une grande quantité de fluide électrique qui se rassemble dans les régions polaires, et qui est animée d'un mouvement propre à lui donner cette clarté resplendissante qui distingue les aurores boréales, c'est avancer une assertion démentie par l'observation et par l'expérience : car c'est un fait généralement reconnu, que le fluide électrique ne répand une lumière rayonnante que lorsqu'il se meut dans le vide : d'où il résulte, que si le simple mouvement de la matière électrique

produit les aurores boréales, il faut nécessairement que ce météore prenne naissance hors de l'atmosphère terrestre. Or, loin qu'il soit probable que les aurores boréales se forment à une si grande distance, il paroît, au contraire, que le lieu de leur origine n'est pas considérablement éloigné de nous : 1.^o parce que ce météore paroît sous la forme d'un nuage qui ne diffère en rien des autres nuages que nous observons ordinairement ; 2.^o parce qu'il arrive quelquefois qu'on ne peut observer en même temps une aurore boréale de deux endroits différens, quoique peu éloignés l'un de l'autre ; 3.^o parce que les aurores boréales sont quelquefois accompagnées de légères détonations qui sont sensibles sur la surface du globe, et qu'il seroit cependant impossible d'entendre si ce météore se formoit au-delà de notre atmosphère. 4.^o Il arrive assez souvent que la nuée lumineuse se tient fixe pendant un certain temps, à la même hauteur au-dessus de l'horizon : d'où il résulte qu'elle doit se mouvoir en même temps que notre atmosphère ; car, puisque la terre est animée d'un mouvement de rotation, cette nuée lumineuse devroit paroître s'élever au-dessus de l'horizon, et descendre au-dessous, si elle étoit située au-dessus de l'atmosphère.

A ces puissans motifs, ajoutons le témoignage des physiiciens qui ont observé avec le plus de soin les aurores boréales. Mussembroek atteste hautement que les aurores boréales prennent naissance dans l'atmosphère. Krafft qui, dans l'espace de onze ans, a observé cent quarante-une aurores boréales, prétend que ce météore est accompagné de phénomènes qui ne permettent pas de douter qu'il ne se forme dans l'atmosphère.

Il paroît donc que les aurores boréales ont leur siège dans l'atmosphère ; et si cela est vrai, puisque la matière électrique ne brille que lorsqu'elle se meut dans le vide, il faut conclure qu'elle n'influe sur la production des aurores boréales, qu'autant qu'elle fixe les substances aériformes, dont la combinaison donne naissance à ce météore.

Au reste, qu'on ne m'attribue pas la ridicule prétention d'avoir arraché à la nature son secret, relativement à la formation des orages et des aurores boréales. La météorologie est et sera long-temps dans son enfance. Cette espèce de prédiction est fondée sur ce que la plupart des météores sont produits loin de la sphère de notre activité, par des êtres que nous ne pouvons saisir pour les soumettre à nos épreuves. On ne peut donc former que des soupçons sur la cause de ces phénomènes ; on ne peut offrir que des conjectures sur le mécanisme de leur formation. Il faut, pour qu'elles soient plausibles, qu'elles ne contrarient aucune des lois de la na-

turé, et qu'elles soient liées, autant qu'il est possible, à des faits bien constatés et aux découvertes modernes. Les conjectures que j'ai proposées me paroissent réunir ces conditions; c'est sans doute le seul titre qui doit leur mériter la préférence sur les explications vagues que les physiciens se transmettent avec une aveugle confiance, et dont, néanmoins, l'observation et l'expérience attestent la fausseté. *V.* ECLAIR; Foudre, TONNERRE. (LIB.)

ORANBLEU. *V.* MERLE ORANBLEU. (V.)

ORANG, *Pithecus*, Cuv., Geoff.; *Simia*, Linn. Genre de mammifères, renfermant les singes les plus rapprochés de l'homme par leur organisation interne, et par leurs caractères extérieurs. *V.* l'article ORANG-OUTANG.

Illiger partage ce genre en deux autres, dont un, auquel il laisse le nom de *simia*, comprend l'*orang roux* et le *chimpanzé*, tandis que le second, qu'il appelle *hylobates*, renferme les *gibbons*.

M. Geoffroy, dans son *Tableau des quadrumanes*, Ann. du Mus., tom. 19, pag. 87, divise aussi le genre ORANG en deux; savoir: 1.^o le genre TROGLODYTE, caractérisé par un angle facial de 50°; de fortes crêtes surcilières; les bras courts, atteignant le bas des cuisses, etc.; et 2.^o le genre ORANG dont la tête est sphéroïdale, les bras excessivement longs et atteignant les malléoles, etc. Dans le premier, se trouve le *chimpanzé*, et dans le second l'*orang roux* réuni aux *gibbons* et au *wouwou*.

Cette distinction nous paroît assez exacte, surtout depuis que l'on a appris que les orangs proprement dits acquéroient dans leur vieillesse des caractères qui les faisoient ressembler aux singes les plus rapprochés des animaux carnassiers, tels que sont les mandrils, les babouins, etc.; et, en effet, par la proportion de ses bras, le chimpanzé est beaucoup plus voisin de l'homme que les orangs. *V.* ce mot et celui de PONGO. (DESM.)

ORANGE. Fruit de l'ORANGER. *V.* ce mot. (D.)

ORANGE ou FAUSSE ORANGE. Variété de la CITROUILLE. (LN.)

ORANGE DE MER. C'est un ALCYON peu connu (*alcyonium lyncurium*) quoique mentionné par beaucoup d'auteurs, et qui doit ce nom à sa forme globuleuse, à sa surface tuberculeuse et jaunâtre, à sa substance intérieure fibreuse, etc. (DESM.)

ORANGE MUSQUÉE. Poire moyenne presque sphérique, un peu comprimée, verte, bâtive. L'ORANGE ROUGE

est mi-partie cendrée , et mi-partie d'un rouge vif. La poire dite *orange d'hiver* est tardive , et d'un vert foncé. Il y a encore l'*ORANGE TULIPÉE* ; c'est une grosse poire hâtive ovoïde , mi-partie verte , et mi-partie d'un rouge obscur , avec des raies d'un rouge pâle. (LN.)

ORANGE DE QUITO. *V. MORELLE DE QUITO* (*Sol. Quidonse*, Lk.). (B.)

ORANGER, CITRONNIER, LIMON, *Citrus*, Lin. ; *Aurantium*, Tourn. ; *Limon*, Tourn. (*Polyadelphie icosandrie*.)

De tous les arbres des pays chauds que nous élevons près de nous , il n'en est pas de plus agréable que l'*oranger* ; dans sa patrie , les soins de la nature lui suffisent ; il y croît de lui-même avec vigueur , s'y garnit de feuilles nombreuses , et se couvre en toute saison d'une grande abondance de fleurs et de fruits. Dans notre climat , cet arbre ne peut se passer du secours de l'homme ; il est délicat , il redoute le froid , il lui faut en hiver une habitation close et saine , et il exige à cette époque , ainsi qu'en tout temps , des soins particuliers. Mais de combien de jouissances pour l'amateur ces soins ne sont-ils pas suivis ! Non-seulement l'oranger fait en été le plus bel ornement de nos jardins , par son superbe feuillage toujours vert et disposé en tête hémisphérique , mais il produit aussi des fleurs charmantes qui nous embaument , et des fruits succulents et dorés qui embellissent nos desserts. On seroit embarrassé de dire si c'est sa fleur ou son fruit qui lui donne un plus grand prix ; l'une et l'autre ont un éclat et un parfum qui séduisent également. L'opposition de leurs couleurs offre sur l'arbre un contraste brillant et rare ; et lorsqu'on les cueille , leur double arôme vient affecter délicieusement l'odorat.

L'odeur de la fleur d'orange est des plus suaves , et si agréable qu'on se plaît à lui comparer tout ce qui peut en approcher. Elle n'a point , comme celle de beaucoup de fleurs , une douceur trompeuse qui ne flatte que pour nuire. Elle n'est point fade comme l'odeur du jasmin et du réséda ; elle ne porte point fortement à la tête comme celle du narcisse ou de la tubéreuse ; elle n'attaque point les nerfs , au contraire , elle les fortifie. C'est une odeur salutaire qui réjouit les sens et délecte le cerveau , une odeur charmante enfin , qui ne ressemble à aucune autre , et qui est aussi saine que délicieuse à respirer. A cet avantage , la fleur de l'oranger en joint un second ; elle charme encore l'œil par sa corolle d'albâtre , au sein de laquelle s'élèvent des étamines safranées qui en relèvent la blancheur.

Cette fleur si recherchée, qu'on cueille avec tant de soin, et qui entre dans tout bouquet offert par l'amour ou l'amitié, donne naissance à une pomme d'une beauté ravissante. L'orange est parmi les fruits que la nature prodigue à l'homme, ce que la rose est parmi les fleurs, c'est-à-dire le plus beau de tous, le plus éclatant, et celui qui par sa forme, son parfum et son goût, doit être mis au premier rang. Il flatte tous les sens à la fois. Sa brillante couleur jaune qui est une des plus riches couleurs du prisme, l'huile essentielle toute formée que recèle son écorce odorante, et la douceur acide et rafraîchissante de son suc abondant, lui donnent la prééminence sur tous les fruits qu'on voudroit mettre à côté de lui. Il n'en est point qui soit plus agréable au goût, plus bienfaisant, et dont la vue fasse autant de plaisir, soit sur l'arbre, soit dans la corbeille du fruitier ou sur nos tables. Partout où ce fruit est aperçu, il est aussitôt convoité. Comme il conserve long-temps sa fraîcheur, on peut en faire un objet de décoration; quelques oranges placées avec goût sur une commode ou une console, ornent plus ces meubles que les plus beaux vases de porcelaine ou de vermeil. Enfin ce fruit n'a point d'égal. Faut-il s'étonner que les filles d'Hesper le fissent garder si soigneusement par un dragon? car les oranges sont les pommes d'or du jardin des Hespérides; et c'est avec raison que l'un de nos savans botanistes vient de donner le nom d'HESPÉRIDÉES à la famille dans laquelle se trouve l'arbre qui les porte.

Il existe au Tonquin une *orange cam-tien*, c'est-à-dire *orange du roi*, dont la peau est verte, extrêmement fine, demi-transparente, et la chair rougeâtre. Elle embaume l'air de la chambre où on la mange, et sa saveur est si délicieuse qu'on ne peut la comparer à aucune autre.

Lorsque la fleur et le fruit de l'oranger passent des mains de la nature dans celles du parfumeur ou du confiseur, quel parti leur art ne sait-il point en tirer? Le premier extrait l'huile essentielle que contient la peau du fruit, et la mêle à tous ses parfums. Il enlève à la fleur son arôme qu'il fait passer dans ses essences, dans ses pots-pourris et ses pom-mades; et avec l'eau qu'il distille, il compose ces eaux de senteur si estimées, si connues sous les noms d'*eau de fleur d'orange*, de *bergamotte*, de *cédrat*. Le confiseur emploie les mêmes fleurs à un autre usage. Leur conservant une légère amertume, il en fait des tablettes, des conserves solides ou molles d'un goût très-agréable et ami de l'estomac; il en prépare un sirop et un ratafia délicieux. Il enveloppe aussi de sucre les écorces du citron et de l'orange, il confit même ces fruits tout entiers lorsqu'ils sont jeunes; et avec l'écorce

de bergamotte , il revêt l'intérieur des boîtes destinées à contenir les produits de son art.

Dans l'art de la cuisine et de l'office, la fleur d'orange et l'orange même sont d'un usage journalier, ainsi que le citron. Avec la fleur on parfume les crèmes ; les tartes et plusieurs entremêts. L'écorce des fruits, tantôt entière, tantôt râpée, entre comme assaisonnement dans presque tous les ragoûts ; souvent on la mêle, et quelquefois on la préfère à la muscade et au girofle. Avec le jus de l'orange amère ou du citron, on arrose les viandes rôties, et surtout le gibier, dont la chair acquiert par là un goût plus exquis. Si l'on veut délayer dans l'eau le suc exprimé d'oranges aigres, et l'adoucir avec un peu de sucre frotté contre l'écorce, on se procure une boisson rafraîchissante et saine, appelée *orangeade*. Celle qu'on verse dans les cafés, préparés avec le jus de *limon*, n'est pas moins salutaire ; elle purifie le sang, en tempère l'ardeur, et convient à l'homme malade comme à celui qui jouit de la meilleure santé. La limonade, connue de tout le monde, a eu l'honneur, comme dit Bomare, de donner son nom, il y a plus d'un siècle, à une communauté de la ville de Paris. Elle est la base d'une liqueur fort aimée de nos voisins, du *punch*, dont les Anglais font une si grande consommation. Enfin avec le fruit de l'oranger, on fait dans nos colonies un vin de dessert très-agréable, nommé *vin d'orange* ; et qui a beaucoup de rapport à celui de Malvoisie.

Les orangers composent un genre nombreux, non peut-être en espèces, mais en variétés. Il est intéressant de connaître les unes et les autres. Voici les caractères généraux qui conviennent à toutes.

La fleur a un calice petit à cinq dents ; une corolle à cinq pétales elliptiques et ouverts ; et environ vingt étamines (souvent plus) insérées au bord intérieur du calice ; les filets, comprimés et disposés en cylindre, sont réunis en plusieurs paquets séparés, et portent chacun une anthère oblongue. Au centre est un germe rond, supérieur au calice, et surmonté d'un style à peu près cylindrique que couronne un stigmate globulaire.

Le fruit est une baie ferme, plus ou moins grosse, ordinairement ronde ou ovale ; elle est revêtue de deux écorces ; la première mince, jaunâtre, et parsemée d'un grand nombre de vésicules ; la seconde charnue, coriace et blanchâtre ; sous celle-ci est une membrane ou pellicule diaphane qui pénétrant dans l'intérieur, y forme des doubles cloisons convergentes, lesquelles divisent communément le fruit en neuf ou dix-huit tranches ; qu'on peut aisément séparer ; chaque

tranche ou côte est uniloculaire, remplie d'une pulpe aqueuse, et renferme deux semences cartilagineuses.

Les orangers sont des arbres ou des arbrisseaux exotiques, à feuilles alternes, simples et comme perforées, et à fleurs blanches et odorantes. La plupart sont épineux ou munis d'aiguillons. Tournefort les avoit distribués en trois genres qui se ressemblent trop pour n'être pas réunis, et qui cependant présentent chacun des traits distinctifs. L'oranger proprement dit a les pétioles des feuilles ailés, les fruits sphériques, d'une saveur douce et agreable. Dans le citronnier, les petioles sont nus, les fruits d'une forme ovale-oblongue, et très-acides. Le limon porte des fruits presque ovoïdes, marmelonnés à leur sommet; les pétioles de ses feuilles sont nus aussi. Toutes les espèces et les variétés connues se trouvent comprises sous ces trois divisions, qui correspondent à autant d'espèces botaniques.

• *Espèces botaniques.*

La plus connue et la plus recherchée est l'ORANGER DOUX, *Citrus aurantium*, Linn. C'est un arbre de grandeur médiocre, dont la tige est droite, l'écorce d'un brun verdâtre, le bois dur, compacte, blanc dans son intérieur et légèrement odorant; ses rameaux sont étalés et communément garnis d'aiguillons; ses feuilles sont entières, ovales, lancéolées, aiguës, épaisses, luisantes, d'un beau vert et comme transparentes; ses fleurs réunies en petits bouquets, garnissent l'extrémité des branches, et sont remplacées par des fruits ronds qu'on appelle *oranges*.

L'oranger est originaire des Indes: il s'est naturalisé dans les contrées australes de l'Europe; on le cultive partout avec soin; ses variétés sont très-nombreuses; elles portent différens noms, et quelques-unes se confondent avec celles de l'espèce suivante.

Parmi les nombreuses variétés de cette espèce, variétés dont on trouvera la nomenclature dans le *Traité du Citrus* de M. Gallesio, et dans le *Mémoire* de M. Risso sur ce genre, inséré dans les *Annales du Muséum d'Histoire naturelle de Paris*, je ne citerai que l'*oranger de Portugal*, parce que son fruit est le meilleur de ceux qui se cultivent en Europe; l'*oranger de Curaçao*, parce que son fruit sert à la composition d'une liqueur très-estimée; la *bigarade*, parce que c'est celle dont les fleurs sont en même temps les plus odorantes et les plus nombreuses, et celle que par conséquent on cultive le plus abondamment dans les orangeries du Nord de l'Europe; le *poncire*, le *cedrat*, la *bergamotte*, le *balotin* et la *lime*, parce qu'ils offrent des caractères plus distincts.

Après l'*oranger doux*, on doit placer l'ORANGER ACIDE, *Citrus medica*, Linn., ou le CITRONNIER. Cet arbre, originaire de la Médie et de l'Assyrie, a passé en Grèce, et de là, dans les autres parties du midi de l'Europe. Dans nos jardins, il n'acquiert jamais qu'une hauteur médiocre; mais dans son état sauvage, il s'élève quelquefois jusqu'à soixante pieds. Ses racines sont branchues, et couvertes d'une écorce jaune en dehors, et blanche en dedans. Par sa couleur et la consistance de son bois, par ses rameaux nombreux, et par la disposition, la forme et le parfum de ses fleurs, il a beaucoup de rapport avec l'*oranger*. Il en diffère par ses feuilles, qui sont plus pointues et d'une odeur forte, par ses pétioles entièrement nus, et par ses fruits. D'ailleurs, il pousse des jets plus gros, qui croissent avec plus de promptitude, et qu'il est plus difficile de maintenir en tête arrondie. Il a produit, comme l'*oranger*, beaucoup de variétés, au nombre desquelles les botanistes rangent le *limon*, qui a des fleurs moins odorantes, des fruits plus petits, moins allongés, et dont l'écorce est beaucoup plus mince. V. LIMONELLIER.

Les autres espèces botaniques du genre *oranger*, sont :

L'ORANGER PAMPELMOUSE, *Citrus decumana*. Il a de grands rapports avec les précédens; cependant, il diffère du *citronnier* par ses pétioles ailés, et de l'*oranger doux*, par ses fruits d'une grosseur prodigieuse, communément aussi forts que la tête d'un enfant. C'est un arbre d'une grandeur médiocre, qui se divise en rameaux étalés, munis d'aiguillons, et garnis de feuilles épar-ses, dentées, ovales, quelquefois obtuses et échancrées à leur sommet. Ses fleurs sont très-odorantes. Son fruit est sphéroïde, d'un jaune verdâtre, partagé en douze loges, et rempli d'une pulpe rouge ou blanche, aigre ou douce; l'écorce en est épaisse, fongueuse, et d'une saveur amère.

Cette espèce a été apportée des Indes orientales par le capitaine Shaddock ou Schaddeck, dont les habitans des Antilles lui ont donné le nom. Elle offre plusieurs variétés.

L'ORANGER NAIN ou ORANGER MUSCADE, ORANGER DE LA CHINE, *Citrus humilis*, Lam. C'est un joli arbrisseau dont les fleurs exhalent un parfum doux et suave, et qui, par cette raison et par la petitesse de sa taille, peut servir d'ornement dans les appartemens. Il est délicat, a de petites feuilles qui croissent par paquets, et ses fleurs sont sessiles et fort rapprochées. Ses fruits tombent facilement en hiver, si l'on ne prend un soin particulier pour les conserver.

De toutes les espèces d'orangers que je viens de décrire, les deux premières, c'est-à-dire, l'*oranger doux* et le *citronnier*, sont celles qu'on estime le plus en Europe, et même dans leur pays natal; aussi ces deux espèces sont-elles géné-

galement cultivées partout. Leur importance, les agrémens dont elles nous font jouir, et les différens usages auxquels on applique leurs fleurs et leurs fruits, exigent quelques détails sur leur culture; qui est à peu près la même pour l'une et l'autre.

On multiplie ces arbres par les semis, les boutures et les marcottes.

Pour les semis, il faut choisir les plus beaux citrons ou les plus belles oranges, les laisser pourrir, et en retirer ensuite les pepins, qu'on sème en mars ou avril dans des pots ou autres vases remplis de terre à oranger. Cette terre doit être composée moitié de terreau de vieilles couches et moitié de bonne terre franche. On arrose le vase, et lorsque l'eau s'est écoulée, on plante les pepins à la distance de deux ou trois pouces l'un de l'autre. Il faut qu'ils soient enfoncés d'un bon pouce au moins. Au midi de la France, on place les vases contre des expositions abritées des vents froids; au nord, on enterre chaque pot dans une couche de chaleur modérée. Les sujets ainsi élevés sont dans la suite plus sensibles au froid que ceux qu'on élève sans couche.

On expose les pots au soleil environ une heure ou deux par jour, jusqu'à ce que les pepins soient levés. Alors on fait jouir les jeunes plantes de la chaleur de cet astre pendant tout le temps qu'il paroît, et on retire les pots le soir, ou même dans la journée quand l'air est froid. Si la terre où l'on a semé devient sèche, pour hâter et favoriser la germination de la graine, on l'arrose de temps à autre légèrement.

Au bout de deux ans, on peut relever en motte les jeunes plants; et les mettre chacun dans un pot. Le nombre et la longueur des racines chevelues de l'oranger et du citronnier exigent qu'ils soient placés dans un pot suffisamment grand; s'il est trop petit, ils souffriront beaucoup. A six ans, ces arbres sont ordinairement en état d'être greffés. Je parlerai tout-à-l'heure de la greffe, après avoir dit un mot des boutures et des marcottes.

Pour multiplier les orangers de boutures, on fait choix d'une jeune branche saine, droite, longue d'environ un pied; on l'enfonce à trois ou quatre pouces dans une terre préparée comme il a été dit. Le pot doit être mis à l'ombre et dans un lieu chaud, jusqu'à ce qu'on s'aperçoive que la bouture ait poussé des racines: alors on l'expose peu à peu à l'ardeur du soleil. Cette méthode n'exige que des sarclages et des arrosemens au besoin.

Un oranger ou un citronnier dont la tête est levée, n'est pas aisé à marcotter. Voici comment on s'y prend. On choisit sur cette tête une jeune branche, et à l'endroit où il cou-

vient de la marcotter, on fait une ligature qui, arrêtant la sève descendante, donne naissance à un bourrelet d'où doivent sortir les racines. On a un pot partagé sur sa hauteur en deux parties, ayant chacune une échancrure à sa base. On place la branche entre ces deux échancrures, et les deux parties du pot étant rapprochées l'une contre l'autre, on les tient resserrées par un lien de fer, soit en haut, soit en bas; on remplit alors ce pot de terre, et pour qu'il ne fatigue pas la branche à laquelle il se trouve attaché, on le soutient par deux piquets fixés en terre. La marcotte une fois enracinée, on la coupe au-dessous du pot, on la dépose, et on lui donne une caisse ou un autre pot convenable à son volume.

Cette méthode est minutieuse et casuelle. Il en est une plus sûre et en même temps plus avantageuse, en ce qu'on travaille sur un plus grand nombre de sujets à la fois. Pour l'employer, il faut que la greffe ait été placée près des racines. On coupe le tronc de l'arbre à cinq ou six pouces au-dessus de la greffe, et on lui laisse tous les nouveaux jets qu'il pousse. Lorsqu'au bout d'un an ou deux, ces jets ont de la consistance, on forme tout autour un encaissement élevé de cinq à six pouces au-dessus de la partie du tronc qu'on a laissée, et après y avoir couché les branches, on le remplit de terre. La ligature dont on vient de parler facilite la sortie des racines.

S'il ne s'agit que de se procurer des sujets non-greffés, on coupe le tronc presque à fleur de terre, et il sort du collet des racines une multitude de jets qu'on peut marcotter ou *provigner* de la même manière.

En faisant usage de l'une ou l'autre de ces méthodes, on peut, si l'on veut, au lieu de ligature, couper circulairement une bande d'écorce à la branche qu'il s'agit de marcotter; il se formera également un bourrelet à l'endroit où l'écorce aura été coupée.

De quelque manière qu'on se procure des sujets, si on veut avoir des pieds élevés, on ne doit pas se presser de retrancher les branches inférieures; ce sont celles qui donnent de la consistance et de la vigueur au tronc.

Dans le nord de la France, la végétation des orangers étant fort lente, on s'y occupe rarement de multiplier ces arbres; on aime mieux les faire venir de l'Italie, quoique leur reprise soit incertaine et difficile. Les Génois sont en possession de faire ce commerce. Dans leur pays, un semis bien conduit donne, à la quatrième ou cinquième année au plus tard, un beau sujet propre à être greffé, si on se contente d'un pied de médiocre hauteur, et à la sixième, un pied propre à garnir les plus grandes caisses. Comme les

graines du citron poussent plus rapidement que celles de l'orange, les pieds provenus des premières ont plus tôt acquis la hauteur et la force requises pour la greffe.

On greffe les orangers par *approche*, à l'*anglaise*, en *fente*, ou plus communément en *écusson à œil dormant*. Les premières de ces greffes se font au mois de mai, et la dernière en juillet, août et septembre. L'époque change quelquefois; il faut, en général, consulter la chaleur du climat. On peut placer la greffe ou à quelques pouces au-dessus du collet des racines, ou à deux ou trois pieds, ou enfin à cinq ou six pieds au-dessus. La greffe près des racines est sujette à des inconvéniens, surtout si on se propose d'avoir des troncs élevés; le jet qu'elle forme est tendre, peu ligneux, et par conséquent exposé à être cassé ou surpris par les premières gelées. D'ailleurs, on ne doit y placer qu'une seule greffe, et si elle ne réussit pas, c'est une année perdue. Au contraire, les jeunes branches de la tête de l'arbre permettent de placer plusieurs greffes, et elles reprennent plus facilement. La tige que l'on veut greffer doit avoir la grosseur environ du petit doigt, ou même du pouce, dans l'endroit où l'on place la greffe: la grosseur du petit doigt suffit pour les branches.

On greffe toujours sur *citronnier*, autant qu'on le peut. Cependant on est dans l'opinion, à l'orangerie de Versailles, que la greffe sur bigarade réussit plus certainement et donne plus de fleurs.

Il y a une greffe qu'on appelle à *oranger*, imaginée, il y a quelques années, par un jardinier de Pontoise, et qui est très-ingénieuse. Elle consiste à remplacer la tige d'un oranger de deux ou trois ans, par un rameau du même arbre fleurissant. On se procure ainsi un oranger, en miniature, qui, pendant trois ou quatre années consécutives, présente pendant toute la belle saison un charmant bouquet de fleurs. Il périt après, ou vit fort peu.

Les soins à donner aux orangers greffés, se bornent à labourer et à rafraîchir la terre de temps en temps, à ôter tous les petits jets et les feuilles qui pousseroient au pied, et à arroser au besoin.

Lorsqu'on ne veut pas élever soi-même des orangers, on achète et l'on fait venir de Gènes ou de Provence ces arbres tout formés, emballés dans des caisses longues. Après les avoir déballés, on doit découvrir leurs racines, les nettoyer, les rafraîchir si elles sont meurtries, retrancher celles qui sont chancées, cassées ou gâtées, et plonger pendant quelque temps le pied de l'arbre dans l'eau. Après avoir raccourci ses

branches, ou le plante dans un pot ou un mannequin proportionné à sa force; on l'arrose et on le place dans une couche tiède. C'est le moyen le plus sûr de le faire reprendre.

Au bout d'un an on peut mettre en caisse ces orangers. On doit remplir les caisses d'une terre propre à ces arbres.

La terre la plus convenable, suivant Thouin, est celle qui est composée de la manière suivante; savoir: 1.^o un tiers de terre franche; 2.^o un sixième de terreau de couche; 3.^o un sixième de terreau de fumier de vache; 4.^o un douzième de terre de potager; 5.^o un sixième de terreau de bruyère; 6.^o un douzième de poudrette.

On place communément dans le fond de la caisse des graviers ou des plâtras à la hauteur d'un pouce ou deux, pour donner issue aux eaux superflues des arrosements, et empêcher ainsi la pourriture des racines.

L'oranger et le citronnier poussent rapidement des branches et des racines. Ces dernières, au bout de deux ans, tapissent le fond et les parois intérieures de la caisse d'un chevelu considérable, que les jardiniers nomment *perruque*, et dont la surabondance exige la suppression. A cet effet on décaisse l'arbre. On doit laisser alors à la souche un diamètre proportionné autant qu'il est possible à la tête de l'oranger, n'enlever et ne couper que les chevelus qui tapissent la caisse, et retrancher seulement les racines à trois ou quatre pouces: s'il s'en trouve de grosses, on les coupe, non en bec de flûte, mais le plus net et le plus en rond qu'on peut, la plaie se cicatrise mieux. On dira peut-être qu'en conservant aux racines une telle étendue, on sera obligé de décaisser les arbres chaque année. Point du tout. Il suffit, l'année d'après l'encaissement, de donner un demi-encaissement, c'est-à-dire, d'enlever avec le tranchant d'une bêche, la terre et le chevelu dans le pourtour intérieur de la caisse sur une longueur de quatre pouces. On substitue de la nouvelle terre, et l'oranger profite ainsi de la bonification ajoutée à l'ancienne. Après l'encaissement, on doit arroser l'oranger; cet arbre ne demande pas à être arrosé souvent, ni trop à la fois.

Il faut tailler les orangers; mais quand doit-on les tailler? Est-ce au sortir de la serre, ou après qu'ils ont donné leurs fleurs, ou ayant de les rentrer?

On pratique, dans l'orangerie de Versailles, deux sortes de tailles: l'une annuelle et l'autre variable dans ses retours; mais jamais avant six, ni après douze ans. La faiblesse des pousses, lorsque d'ailleurs l'oranger a été constamment pourvu de bonne terre, en indique l'époque. Cette dernière est un véritable *rapprochement*; car elle consiste à couper toutes les branches à quelques pouces du tronc. Il en résulte que

celles qui repoussent ayant un canal de sève plus direct , sont plus vigoureuses , et profitent mieux de la force végétative des racines. La tête des orangers ainsi traités , se reforme les années suivantes.

La méthode de ceux qui taillent les arbres au sortir de la serre , est celle que j'adopte. Deux sortes de branches s'offrent d'abord ; savoir : des bois de la pousse précédente , et des bourgeons nés durant le séjour des orangers dans la serre. Les premiers se sont allongés , ou , n'ayant pas eu le temps de se former en entier , sont fluets , ou ont péri durant l'hiver ; la peau des seconds est flasque ou trop tendre , et ils ne résistent point au grand air. Il faut donc les recéper ou rabattre à un bon œil , et la vraie saison est le printemps. En taillant ou supprimant alors quelques branches de vieux bois mortes ou mourantes , l'arbre n'en poussera que mieux. On taille encore toutes celles qui s'emportent , qui excèdent ou qui s'abaissent trop , celles dont l'extrémité est fluette , celles qui , ayant poussé doubles ou triples , n'ont pas été éclaircies lors de l'ébourgeonnement , ou qui sont nées postérieurement à cette époque ; on les taille , dis-je , partout où se trouvent de bons yeux , et on les arrête au-dessus. Ces branches ainsi rapprochées , font éclore par la suite des bourgeons dont on se sert pour renouveler l'arbre.

Si l'on trouve qu'un oranger a poussé plus d'un côté que de l'autre , ou qu'il paroisse vouloir s'y jeter , on laisse au côté fougueux beaucoup de branches et de bourgeons , dussent-ils faire un peu confusion. Au contraire , on soulage amplement le côté foible.

On taille court toutes les branches languettes ou fortes qui se rabattent horizontalement sur celles du dessous , et on les met sur un œil du dehors pour faire éclore des bourgeons montant perpendiculairement.

Une des perfections des orangers , outre leur figure ronde et régulière , est d'être également pleins partout. Il en est où se trouvent des vides causés par la mortalité ou par la fracture des branches. On répare ainsi ces défauts. Le vide se rencontre dans le haut de l'arbre , dans son contour , ou dans le bas ; si c'est dans le haut , le jardinier prend deux petites baguettes qu'il attaché en croix au milieu de la partie vide , et y amène les branches voisines. On remédie aux vides des contours , en attirant avec des osiers les branches les plus proches vers le côté défectueux. On fait la même chose dans le bas.

Quoique nous conseillions de faire prendre aux orangers cette forme de calotte ou de dôme qui plaît si généralement , néanmoins nous ne croyons pas qu'il faille sacrifier à cette forme

leur santé ni leur fécondité. L'utilité peut s'allier avec certaine décoration. Nous connoissons beaucoup de jardiniers dont les arbres, sans être parfaitement symétrisés, ne sont point difformes, et rapportent par an des sommes considérables.

L'ébourgeonnement des orangers a lieu vers le milieu de l'été jusqu'à la fin d'août. Ces arbres font ordinairement éclore trois ou quatre bourgeons ensemble : c'est le plus droit, le mieux nourri, le mieux placé qu'il faut conserver. Il y a des bourgeons qui se rabattent sur leurs inférieurs ; ou ils sont nécessaires, ou ils ne le sont point : dans le premier cas on les conserve, mais on les empêche de se renverser en attachant en travers ou perpendiculairement une petite baguette aux branches voisines, qui leur sert de tuteur jusqu'à ce qu'il aient pris leur pli. Dans le second cas, on les supprime entièrement.

Dans le fort de la pousse des orangers, au commencement de juillet, surtout lorsque les années sont humides, il paroît une multitude de petits faux bourgeons maigres, tendres et d'un vert pâle naissant. On peut les couper avec l'ongle du pouce.

Faire une tête aux orangers n'est pas l'ouvrage d'une seule taille ni d'un seul ébourgeonnement. Il faut, durant plusieurs années, les redresser et les corriger. Leur beauté consiste aussi à être un peu haut montés et à avoir une taille élégante, ce qu'ils acquièrent lorsque, d'année en année, on élague tantôt une branche et tantôt une autre ou plusieurs.

C'est vers le commencement de juin (climat de Paris) que les fleurs des *orangers* commencent à paroître, puis elles croissent de jour en jour. Quelques-uns donnent des fleurs dans la serre même. Ces fleurs précoces, ordinairement petites et fort maigres, tombent sans parvenir à leur grosseur.

Les premières fleurs qui croissent dans l'ordre de la nature, sont celles qui prennent naissance sur le vieux bois ; on les connoît aisément ; au lieu de pousser une à une, ou deux à deux ensemble, elles sont groupées et entassées ; elles s'entre-poussent et tombent fréquemment ; leur multiplicité les empêche de grossir, et elles nouent rarement. Ceux qui, autour de Paris, font un commerce de fleurs pour les bouquets, tirent de celles-ci un grand profit ; mais les curieux orangistes les jettent bas, et prétendent qu'elles épuisent les arbres. Quant aux fleurs des branches de la pousse dernière, elles sont grosses, longues, bien nourries, et plus communément placées aux extrémités que dans le bas ; c'est une des raisons qui empêchent beaucoup de gens de tailler les orangers au printemps, après leur sortie de la serre.

Il n'y a point de règles certaines pour la quantité plus ou moins grande de fleurs à laisser sur les orangers. Tout arbre fort qui n'aura pas été épuisé par la soustraction annuelle de son bois, ne peut pas trop porter de fleurs; mais à celui qui est fatigué, il ne faut point en laisser. C'est à l'âge, à la force, à la santé des arbres, et à diverses circonstances qui décident de leur état, à régler la quantité d'oranges qu'ils peuvent nourrir. On doit la proportionner à celle du bois que tous les ans on a coutume de leur ôter.

On cueillera tous les jours la fleur d'orange, lorsqu'elle sera fermée encore, mais prête à s'ouvrir, soit le matin de bonne heure, soit l'après-midi sur les six ou sept heures, lorsque le soleil commencera à passer, jamais durant ni immédiatement après la pluie.

À l'égard des oranges, depuis le temps où elles nouent jusqu'à celui de leur maturité, elles sont ordinairement sur les arbres durant quinze mois. C'est une des raisons pour lesquelles leurs feuilles se conservent plus long-temps, et ne tombent point toutes à la fois; elles ont toujours à travailler pour ces fruits. Chaque feuille tombe à peu près dans le cours de l'année, à compter du jour de sa naissance. Lorsqu'on voit les oranges à leur grosseur, on les tire foiblement; si elles se détachent, c'est un signe qu'elles sont à leur point de maturité; si elles résistent, on les laisse sur l'arbre. *Pratique du jardinage.*

Ces observations que j'ai empruntées à Schabol, sont bonnes pour le climat de Paris et les provinces voisines, mais elles ne sont point ou peu applicables aux pays méridionaux, où les orangers, n'étant pas contrariés dans leur végétation, donnent leurs fleurs et leurs fruits, en toute liberté, sans qu'on cherche à leur en enlever une partie pour conserver le reste. Dans ces pays, la récolte des fleurs employées partout par les liquoristes et les confiseurs, est un objet considérable; elle ne permet pas qu'on en laisse nouer beaucoup. Les petites oranges sont confites, et en les cueillant, on n'en laisse sur l'arbre pour mûrir qu'une quantité déterminée par le coup d'œil; moins on en laisse, plus l'orange devient belle. On n'attend point leur maturité complète, elles ne pourroient alors soutenir le transport sans pourrir; on les cueille long-temps auparavant et avant l'hiver; elles mûrissent sur des tablettes ou dans les caisses qu'on expédie.

L'époque de la rentrée des orangers est déterminée par le climat et la saison. Partout on doit les rentrer avant les premières gelées, et lorsqu'il fait beau. Les arrosements doivent être légers pendant l'hiver. Le jardinier doit profiter du repos

que lui laisse cette saison pour débarrasser les orangers des gallinsectes et des immondices qui salissent les branches et les feuilles de ces arbres.

La température à maintenir dans l'orangerie est de six à dix degrés (*therm. de Réaumur*). Pendant les gelées, l'air ne peut pas y être renouvelé. Aussi, dès que les froids sont passés, on doit en ouvrir les portes et les fenêtres. Comme les orangeries sont toujours exposées en plein midi, et bien abritées du nord, pour peu que le soleil paroisse, la chaleur y deviendra assez forte; mais il est prudent d'enfermer chaque soir les orangers, pour les garantir des grandes fraîcheurs de la nuit.

C'est ordinairement vers le milieu ou la fin de mai qu'on met ces arbres dehors, un peu plus tôt ou plus tard, selon les pays.

Les maladies de l'*Oranger*, dit très-bien Rozier, sont, pour l'ordinaire, une suite de son éducation forcée. Comment, élevé dans un pays si différent du sien, pourroit-il se bien porter? Dans ceux où la nature l'a placé, il n'y est pas ou très-peu sujet. A mesure qu'il s'éloigne de ces pays, elles sont plus graves et plus multipliées. Ainsi, on ne les connoît pas en Chine, en Amérique; elles sont rares en Espagne, un peu plus communes en Italie, et très-fréquentes en France. Dans le midi de l'Europe, la *gomme* et la *jaunisse* sont à peu près les seules maladies qui affectent l'oranger; la première est produite par une transition trop forte du chaud au froid, et la seconde est due à plusieurs causes. On arrête les progrès de l'une et de l'autre, par l'amputation jusqu'au vif des parties malades ou mortes. On traite de la même manière les chancres qui s'annoncent sur les branches et les bourgeons.

La *gale* n'attaque point les orangers plantés en pleine terre. Dans ceux en caisse, elle provient peut-être d'une mauvaise préparation de la terre, ou d'une sève altérée qui s'extravase. On enlève les boutons galeux en frottant les branches avec un bouchon de paille, ou avec une brosse à poils rudes.

Les *cochenilles* sont les plus grands ennemis des orangers. Elles passent l'hiver sur les pousses et sous les feuilles de l'année; et au printemps, quand les orangers sont mis dehors, ces animaux tirés de leur engourdissement par la chaleur du soleil, piquent les nouveaux bourgeons et les jeunes feuilles. Ces piqûres occasionent une déperdition et une extravasation de sève qui attire les fourmis. Le moyen le plus sûr, le plus prompt et le plus efficace pour débarrasser l'arbre des *gallinsectes*, est de frotter le tronc, les branches, et les feuilles, avec une brosse souvent trempée dans du vinaigre très-fort. Quant aux *fourmis*, on peut les éloigner de

plusieurs manières : soit en mettant autour du tronc de l'oranger, plusieurs rangs d'épis de blé barbu, la pointe des barbes en bas ; soit en ceignant les pieds des caisses avec des terrines que l'on tient continuellement pleines d'eau ; soit en les déplaçant, et en ôtant et changeant en partie et successivement la terre de ces caisses, ce qui tracasse les *fourmis*, et les oblige d'aller établir leur demeure ailleurs. (D.)

ORANGERIES. Bâtimens dans lesquels on serre en hiver les *orangers* et les autres plantes exotiques trop sensibles au froid. L'ordonnance et la construction d'une *orangerie* doivent être telles, que le soleil puisse en éclairer l'intérieur dans sa plus grande partie en hiver, et que l'air puisse y circuler librement dans les jours où une plus douce température permet d'ouvrir les fenêtres. Les plantes doivent y être garanties non-seulement de la gelée, mais de toute humidité. On peut se dispenser de l'échauffer artificiellement dans les hivers ordinaires, mais quand le froid est rigoureux et long, cette précaution est convenable. (D.)

ORANGIN. Espèce de COURGE qui, par sa grosseur et sa couleur, ressemble beaucoup à une orange. (B.)

ORANG-OUTANG. Ces deux mots, en langage malais, signifient *homme sauvage*, et ont été appliqués aux espèces de singes sans queue, dont la conformation a paru la plus voisine de la nôtre. Plusieurs nations d'Asie et d'Afrique, peu civilisées, voyant dans les forêts de ces troupes d'animaux assez semblables à des hommes, ont conclu qu'en effet notre espèce pouvoit fort bien avoir commencé d'exister ainsi dans un état naturel et indépendant, avant que la découverte du langage et que la civilisation aient perfectionné progressivement notre race, l'aient assez dégrossie, assez dépouillée de cette enveloppe toute velue et de ces formes brutes ou hideuses d'une bête féroce. Aussi les nègres, les insulaires des Moluques et des îles de la Sonde, qui voient le plus de ces sortes de singes parmi eux, se persuadent que ce sont des sauvages paresseux, qui affectent de ne pas vouloir parler et qui s'enfuient dans les bois, pour y vivre dans la pleine liberté de ne rien faire : heureux d'échapper à ce prix aux entraves sociales qui pèsent tant aux peuples barbares, mais qui paroissent si nécessaires aux nations policées de notre Europe, pour s'élever à toute la dignité morale et intellectuelle dont l'humanité est capable.

Avant que de savans naturalistes aient pu voir et décrire exactement les espèces de singes les plus analogues ou les plus comparables à l'espèce humaine elle-même, les récits vagues et les relations imparfaites des voyageurs, non toujours éclairés, avoient jeté du merveilleux et laissé beaucoup

d'obscurité sur ces sortes d'animaux. Tantôt les uns en avoient fait de vrais monstres, tantôt d'autres, des hommes ornés, dans l'état de pure nature, de facultés extraordinaires, qui avoient excité l'enthousiasme même des philosophes. « Nos voyageurs, « disoit J.-J. Rousseau (note 10 du *Disc. sur l'inégalité des con- « ditions*, etc.), font sans façon des bêtes sous les noms de « *Pongos*, de *Mandrills*, d'*Orangs-outangs*, de ces mêmes « êtres dont sous les noms de *satyres*, de *faunes*, de *sylvains*, « les anciens faisoient des divinités. Peut-être, après des re- « cherches plus exactes, trouvera-t on que ce ne sont ni des « bêtes ni des dieux, mais des hommes. » Et plus loin, cet auteur ajoute, en parlant des relations concernant ces singes : « Mais ce seroit une grande simplicité de s'en rapporter là- « dessus à des voyageurs grossiers, sur lesquels on seroit quel- « quefois tenté de faire la même question qu'ils se mêlent de « résoudre sur d'autres animaux. »

On est allé bien plus loin, car selon Pauw, (*Rech. sur les Améri- cains*, tom. 2, sect. 2, p. 38, Lond. 1771), on a soutenu long-temps dans les universités de l'Europe, que les habitans de l'Amérique n'étoient pas de véritables hommes, mais de vrais orangs-outangs. Enfin, on a confondu le nègre-blanc ou l'*albinos*, avec l'orang-outang, et des auteurs qui se croyoient habiles ont soupçonné toutefois que l'*albinos* pourroit bien être, ajoute Pauw, un métis provenu d'un pongo et d'une négresse violée ou libertine. Si les orangs-outangs ne parlent pas, selon Rousseau, c'est parce qu'ils ont trop négligé l'usage de leur organe vocal; car des enfans observés en l'état sauvage, comme le jeune homme des bois du Hanovre, ceux des solitudes de la Lithuanie ou des montagnes des Pyrénées, étoient muets ou sans le langage articulé qui n'est pas essentiel à l'homme; des individus abandonnés, tels qu'Alexandre Selkirk, modèle de Robinson Crusoë, en ont perdu l'usage.

Trompé par des relations et des témoignages infidèles, le grand Linnæus n'hésita point à faire de l'orang-outang une espèce d'homme qu'il décrivit avec plusieurs caractères appartenans aux albinos ou nègres blancs (dont nous avons traité à l'article DÉGÉNÉRATION). Jusqu'en 1766, dans la douzième édition de son *Systema naturæ*, in-8.^o; Holmiæ, tom. 1, p. 33, Linnæus établit deux espèces d'hommes; son *homo sapiens*, qui est diurne, et son *homo troglodytes*, qui est nocturne et sauvage, ou l'orang-outang décrit par le médecin Bontius. Il y rapporte aussi les individus appelés *Kackerlak* ou *Chacrelas*, qui sont nommés ainsi parce qu'ils fuient le jour, à la manière des kakerlakes (insectes orthoptères, *biatta orientalis*, etc.). Or, on sait que ce sont des êtres dégénérés comme

tois les blafards , mais qui n'ont aucun rapport particulier , de plus que l'homme ordinaire , avec les oranges-outangs.

Linnaeus donnoit à son troglodyte un corps blanchâtre , une taille moindre que la nôtre de moitié , des cheveux blancs , frisés , des yeux ronds avec un iris de couleur aurore , des paupières à demi-closes , avec une *membrane clignotante* et un regard oblique. Cet être , dit-il , marche droit ; mais ses bras sont si longs , que ses doigts atteignent ses genoux. Il vit vingt-cinq ans. Pendant le jour il est aveuglé par la lumière et se cache ; mais il voit bien pendant la nuit , alors il sort et va marauder. Son langage est un sifflement , cependant il pense et raisonne ; il s'imagine que la terre a été créée pour lui , et qu'il doit une seconde fois en devenir le maître.

Si l'orang-outang étoit un homme , les premiers humains , dans leur état originel sur le globe , devoient donc être des oranges-outangs ; conclusion que tira l'Anglais Monboddo (*of the origin and progress of language* , tom. 1 , p. 175). Il ne restoit plus qu'à faire marcher l'homme de la nature à quatre pattes , dans les bois. J.-J. Rousseau avoit laissé cette idée en doute : mais bientôt le comte Pierre Moscati appela l'anatomie au secours de cette opinion , et crut démontrer que si l'homme aujourd'hui marchoit debout et ne ressembloit plus aux oranges-outangs , par une longue suite d'habitudes civilisées qui ont modifié sa conformation , notre espèce est punie de cette transgression des lois primitives , par une multitude de maux qui l'assiègent , depuis l'accouchement , devenu si laborieux , jusqu'à la mort. Cependant Aristote avoit déjà réfuté l'opinion des philosophes de son temps qui avoient douté si l'homme n'avoit pas été d'abord quadrupède. Voyez ce que nous exposons en détail à ce sujet à l'article de l'HOMME , et ce qui a d'ailleurs été aussi discuté par de savans anatomistes , comme Daubenton , Blumenbach , etc.

Il est naturel qu'à défaut d'observations exactes , l'imagination se joue dans des suppositions gratuites ; cependant , on avoit des relations sur les espèces de singes les plus voisines de notre espèce , et même on connoissoit leur description anatomique , comme nous le verrons.

La première notion historique sur des oranges-outangs ou des hommes supposés sauvages , est celle qu'on trouve dans le Périples , ou l'expédition de l'amiral carthaginois Hannon , qui s'avança le long des côtes de l'Afrique , 336 ans avant l'ère vulgaire , pour les reconnoître. Dans une île de l'Afrique occidentale où les Carthaginois abordèrent , ils trouvèrent de ces hommes et femmes sauvages couverts de poils ; il y avoit plus de femmes que d'hommes ; les interprètes les nommoient des *Gorillies*. Les Carthaginois voulurent les saisir

de force, mais ces individus s'enfuirent dans les rochers et les précipices, où ils sautoient facilement, et d'où ils lançoient des pierres; ainsi, ils s'échappèrent; ou ne s'empara que de trois femmes, qui se défendirent en mordant et en déchirant avec tant de fureur, qu'on ne put les garder en vie; on les écorcha, et leurs peaux apportées à Carthage, furent déposées dans le temple de Junon. On les y conserva sans doute avec soin, puisqu'elles y furent retrouvées entières encore, deux siècles après, à la prise de Carthage par les Romains (*Hannonis periplus*, p. 57; Hagæ Com., 1674; et Pauw; *Rech. sur les Améric.*, tom. 2, p. 61).

Ces prétendus hommes sauvages étoient probablement le Chimpanzée (*simia troglodytes*, L.), ou le Jocko de Buffon, qui se trouve surtout à la côte d'Angole, en Afrique.

Les auteurs anciens qui connurent les siuges, comme Aristote, Pline et Galien, qui disséqua probablement des jockos; ne font point mention d'hommes sauvages (Lichtenstein, *de Simiis veterum*, Gotha, 1786); néanmoins c'étoient divers singes africains, qu'on apportoit ordinairement en Europe, comme les magots et les pithèques, les cynocéphales, qui passaient dans l'Orient pour des divinités champêtres, puisque les anciens Egyptiens adoroient ces derniers. Plusieurs Pères de l'Eglise, saint Jérôme, saint Augustin, rapportent qu'ils ont vu des satyres, qui, selon eux, conversoient familièrement avec les cénobites de la Haute-Egypte, ou venoient les effrayer de nuit, comme les pans, les égipans, les sylvains, les faunes, les silènes, les tityres et tous ces êtres fantastiques dont l'imagination des anciens mythologues, des poètes et des peintres, remplissoit les forêts. De là, nous restent encore ces figures grotesques de satyres ayant des pieds de chèvre, des oreilles allongées, des cornes au front, un nez plat, une bouche avancée, l'air lubrique, la queue et le phallus dressés. On croyoit qu'ils venoient, de nuit, jouir des femmes, oppressées du cauchemar ou de l'incube (*ephiatlès*); ou comme les onocentaures, les *saguirs* dont parle le prophète Isaïe, danser en rond sur les ruines de Babylone et dans les déserts; les bergers les imitoient :

Saltantes satyros imitabitur Alphisibœus.

On croyoit si bien qu'ils parloient quand ils vouloient, que les habitans d'Apollonie montrèrent à Sylla un de ces prétendus dieux, qui, interrogé par des interprètes de diverses langues, répondit enfin ce qu'on vouloit probablement lui faire dire. Sans doute les Choëns, ou prêtres d'Egypte, fabriquoient ainsi les réponses supposées de leurs cercopithèques, pour abuser les peuples.

A la renaissance des lettres, on n'eut que des idées vagues sur les espèces de singes les plus analogues à l'homme ; car le satyre dont Conrad Gesner donne une figure en bois dans son *Historia animalium*, est toute d'imagination, ainsi que celle d'Aldrovande.

La première figure faite d'après nature, d'un véritable orang-outang, est celle du médecin Bontius, à Batavia; c'étoit en même temps une nouvelle espèce, ou le vrai orang; cependant, cette figure, quoique encore citée, avoit été embellie, ou plutôt déformée en Europe; de sorte qu'elle manque de vérité. Elle représente une femelle, ainsi que celle dont Edwards a donné une meilleure gravure dans ses *Glaures d'histoire naturelle*, pl. 213, mais qui paroît être le chimpanzé. Déjà Tulpius, médecin hollandais (dans ses *Observ. medic.*, Amstelod., 1672, in-12, pag. 284), avoit fait dessiner un jeune pongo.

Nous ne parlerons pas des autres représentations d'images plus incorrectes, publiées, soit dans l'*Histoire générale des Voyages*, in-4.^o, soit de plusieurs qui accompagnent la dissertation de Linnæus (*de Anthropomorphis*, Amœnit., acad.; tom. VI), soit de celle d'un pongo, par Scotin, dans les *Transactions philosophiques* de l'an 1738, ou par de Visme, etc.

La meilleure description, avec une figure correcte, est celle de Vosmaer, d'après l'orang-outang qui vivoit à la ménagerie, à la Haye (Amsterd., 1778, in-8.^o). Allamand et Buffon, dans son supplément, décrivirent bien cet intéressant animal, sur lequel on n'avoit débité jusqu'alors que des fables; bientôt Camper en donna l'anatomie en 1782. Audubert figura en couleur le pongo dans son *Histoire des singes*, livrais. 1, fig. 2. Depuis long-temps enfin, nous avons une connoissance détaillée du véritable orang-outang de Bornéo et de Java, indépendamment des histoires plus récentes fournies par M. Fréd. Cuvier, dans les *Annales du Muséum d'Hist. naturelle*, tom. XVI; par Tilésius, qui l'observa pendant son voyage avec le capitaine Krusenstern, en 1805, puis par le capitaine Maxwell, etc. Nous avons examiné l'individu apporté vivant à Paris en 1808, par M. Decaën; sa dépouille, qui existe au Muséum d'Histoire naturelle de Paris, a servi pour le dessin qui accompagne ce dictionnaire.

Du genre des ORANGS-OUTANGS, SIMIA, d'Erxleben, Illiger, Cuvier; PITHECUS de Geoffroy.

Après l'homme, créature noble et intelligente, qui s'élève droit sur la terre, et présente une figure imposante pour tous les autres animaux qu'il soumet à son empire, vient néces-

sairement , suivant la conformation naturelle des organes , la famille des singes :

Simia quam similis turpissima bestia nobis !

ENNIVS.

Que ce voisinage , toutefois , est révoltant pour l'amour-propre ! Quoi ! ce dominateur du globe , dont le génie sait mesurer les cieux ; ce héros magnanime , dont les vertus l'élèvent au-dessus de la vie et lui conquièrent l'immortalité ; ces grands rois décorés de la pourpre et de l'or préparés par des mains industrienses , au sein de ces palais où la pompe des beaux-arts et la magnificence du luxe étalent leurs chefs-d'œuvres avec tant de splendeur ; tous ces êtres d'une beauté divine , ces nymphes brillantes au milieu de leurs atours , et parmi les feux des diamans de Golconde , dans ces assemblées d'apparat ; enfin ces magistrats vénérables , ces guerriers généreux ne seroient-ils , nous ne dirons pas des orangs-outangs , mais les voisins et presque les frères des singes , de ces indociles et lubriques saltimbanques présentés à la curiosité publique , sous le fouet et le bâton , dans nos foires ?

Il n'est pas surprenant que repoussant cette sorte de parité avilissante , Buffon ait confiné aux dernières limites de son histoire des quadrupèdes , les singes ; ne pouvant leur refuser une ressemblance grossière avec notre conformation , il n'en a pas moins soutenu avec toute son éloquence , que le singe ne pense point , parce qu'avec des moyens de parler , égaux à peu près , selon lui , à ceux de l'homme , il ne sait point en faire usage.

Mais , quelque humiliant que paroisse le rapprochement des singes , de l'humanité , selon les rapports les plus manifestes de la construction des organes , il est impossible de le refuser en histoire naturelle.

Il ne faut point , d'ailleurs , placer à côté de l'orang-outang , l'homme civilisé , l'Européen , ce roi du globe par son génie et par tant de perfectionnemens industriels qui sont le fruit des siècles. Celui ci n'est plus un simple animal. Voyez comme il règne , non-seulement sur tous les autres êtres de la création , mais même sur des races inférieures à sa propre espèce , à peine échappées à la plus sauvage barbarie. L'homme blanc , quoiqu'on l'ait affirmé , n'est plus l'égal du nègre dans l'ordre de l'humanité (*Voyez HOMME et NÈGRE*). Il existera toujours une distance immense d'un Hottentot boshonan , nous ne disons pas à un Voltaire , ou à un Newton , mais à un simple cultivateur de l'Europe. Sans contredit , le colon hollandais , au Cap de Bonne-Espérance , saura toujours dominer par tous les moyens de l'intelligence et de l'industrie qu'elle

lui fournit, ces hordes grossières qui l'entourent. Partout le nègre est inférieur et asservi, jusque chez des nations Mongoles et Malaïes, quoique moins civilisées que la race blanche ou caucasienne et celtique.

Ce n'est donc plus avec nous que le singe doit s'apparier. Sans trop présumer de l'espèce blanche, on peut croire qu'elle est généralement sortie du rang de la bête; tandis qu'on n'en peut pas dire autant des peuplades de Nègres, de Hottentots qui parcourent les solitudes africaines en hordes nomades.

Pense-t-on, en effet, que ces sauvages noirs, nus, demi-velus, accroupis sous leur ajoupa de feuillage, ou couchant dans la crasse et dévorant leur vermine, se gorgeant tantôt de chairs crues, avec le poil ou les plumes et les intestins, etc.; tantôt se contentant de fruits acerbes, de racines ligneuses, végétant enfin avec leur femelle, dans la plus complète stupidité et l'insouciance depuis tant de siècles, pense-t-on qu'ils soient fort-au-dessus des pongos et des chimpanzés, qui vivent attroupés dans les mêmes climats? Ces nègres ne portent pas si haut leur orgueil, jusqu'à s'offenser de ce parallèle, s'il est vrai que quelques-uns d'entre eux consentent à dire qu'ils sortent de la famille des singes, au rapport d'un grand nombre de voyageurs. M. de la Brosse, cité par Buffon, a connu, dit-il, à Lowango, une négresse qui avoit demeuré trois ans parmi ces grands singes, dans les forêts; ils l'avoient logée sous une case de feuillage, car ils savent construire, selon divers auteurs, des huttes aussi bien que les nègres; les orangs et les autres singes, tous plus ou moins lubriques, deviennent, comme on sait, passionnés et même furieux de jalousie pour les femmes, tout comme les femelles de ces singes montrent un désir assez violent pour les hommes.

Ainsi, sans chercher à exagérer ces relations, en les réduisant même de beaucoup, il semble assez manifeste que le genre des orangs-outangs, surtout, n'est pas très-éloigné des espèces les moins parfaites d'hommes; mais toutefois on ne doit jamais les rapprocher autant que pensoit Linnæus, qui, dans sa dissertation sur les animaux anthropomorphes, avoue qu'on a de la peine à trouver quelque différence naturelle entre l'homme et les singes ses imitateurs: *effingunt illas nobis adeo similes, ut vix discrimen naturale inter hominem et ejus imitatricem, simiam scilicet, obtineri possit* (*Amœn. acad.*, tom. 4, p. 64). Voyez, au reste, l'article SINGES, dans lequel nous traitons de leurs mœurs.

Les ORANGS-OUTANGS sont des singes habitant tous exclusivement l'ancien monde, entre les tropiques, se distinguant

surtout par des caractères propres à leurs espèces, comme l'absence de la queue ou du prolongement coccygien, et par un museau peu avancé, quoique ayant déjà un os intermaxillaire ou incisif supérieur. L'angle facial, évalué à 65° d'ouverture environ, sur le crâne des jeunes individus, paroît devoir être moins ouvert chez les adultes, puisque les mâchoires s'allongent avec l'âge. Ainsi que la plupart des singes, les orangs ont en général quatre dents incisives plates à chaque mâchoire, des molaires peu pointues, comme tous les frugivores, au nombre de cinq de chaque côté de la mâchoire inférieure ou supérieure, et quatre canines très-peu plus allongées que celles de l'homme, en tout trente-deux dents; l'estomac ressemble à celui de l'homme, ainsi que les intestins et le cœcum, avec son appendice vermiculaire; le foie n'a, de même, que deux principaux lobes; l'os hyoïde est semblable au nôtre; mais il existe près du larynx, deux sacs membranoux, dans lesquels l'air sorti de la glotte, vient s'engouffrer et étouffe leur voix, ainsi que l'a découvert Camper. Il n'y a point d'abajoues, ou salles pour conserver des alimens dans la bouche.

Tous les doigts sont munis d'ongles plats; mais, comme dans tous les singes, le pouce des pieds est séparé des autres doigts, ceux-ci sont allongés et analogues à ceux des mains. Leurs bras sont beaucoup plus longs que leurs jambes; ils descendent jusqu'aux genoux chez les satyres et les chimpanzés, et même jusqu'à terre dans les gibbons (*hylobates* d'Illiger, *simia lar*). La plante des pieds n'est point aussi aplatie que celle de l'homme; car déjà le talon est un peu relevé et raccourci, et la position du pied sur le sol a lieu obliquement par le bord externe, de manière que le pouce et les doigts soient libres; aussi, ces sortes de mains sont-elles plus propres à saisir des branches d'arbres, pour grimper, qu'à marcher. En effet, quoique les orangs se tiennent mieux debout que les autres singes, quoiqu'ils aient déjà un mollet, ou des muscles jumeaux, gastrocnémiens, presque comme l'homme; toutefois ils ne se tiennent pas très-droits; leurs genoux sont toujours à demi-fléchis, et souvent ils ont besoin de s'appuyer avec leurs longs bras. Les pouces, soit des pieds, soit des mains, sont placés plus bas chez ces singes, que chez l'homme, et aussi plus courts; néanmoins ils ont toujours des ongles, tandis que d'autres singes en manquent. Les fesses sont moins charnues que dans l'espèce humaine, car les muscles de la cuisse sont moins forts, moins propres à la station droite que les nôtres; les os du bassin sont aussi déjà plus étroits et placés plus obliquement que chez l'homme; ils présentent des

attaches moins étendues aux muscles. Ainsi l'équilibre de la station droite est moins parfait chez eux que chez nous.

Les orangs n'ont pas les fesses nues et calleuses, mais on voit déjà de petites callosités chez les gibbons. Au total, ces singes ont les cuisses et les jambes moins fortes que les bras; ce qui est le contraire de l'homme, puisque celui-ci doit marcher et ceux-ci grimper.

Edward Tyson, célèbre anatomiste anglais, a disséqué sous le nom de *pygmée*, le chimpanzé, *simia troglodytes*, et l'a décrit avec une très-grande exactitude. (*The anatomy of a pygmy. London., 1699, in-4.º fig.*) Le cerveau, le cœur, les poumons, l'estomac, le foie, la rate, les intestins, le cœcum, et son appendice vermiculaire, sont absolument les mêmes dans les orangs-outangs que chez les hommes, ce qui n'est pas tout-à-fait semblable dans les autres singes; car ils manquent de cet appendice vermiculaire, et leur canal intestinal est partout à peu près de même diamètre; tandis que dans les orangs-outangs et les hommes, leur diamètre est inégal, et leur longueur plus considérable. Le cerveau du pygmée de Tyson étoit plus grand que celui des autres singes, et exactement conformé comme celui de l'homme, ayant trois lobes de chaque côté, et dont le postérieur couvre le cervelet; il pesoit onze onces sept gros, et l'animal n'avoit que vingt-six pouces anglais de hauteur, ce qui n'est pas une moindre proportion que dans l'homme, qui grandit jusqu'à six pieds. (*Anatomy of a pygmy, p. 54.*) Le poil de l'avant-bras des orangs-outangs se dirige vers le coude, en remontant comme chez l'homme. Plusieurs de leurs muscles du dos, des lombes, des bras et des jambes, sont, comme ceux des singes, disposés pour grimper.

La main des orangs-outangs a la paume plus étroite et plus longue que la nôtre. Le pouce aussi est plus court, le muscle palmaire moins charnu. L'extenseur court et le transverse du pied manquent. Le grand et le petit psoas, le grand et le moyen fessier, l'iliaque interne et le soléaire interne, sont allongés et attachés bas comme chez les autres singes, pour grimper et non pour marcher, comme dans l'homme. De même au bras, le deltoïde s'attache plus bas sur l'humérus; le rond pronateur du radius, et le court extenseur du pouce, sont plus appropriés à l'action de grimper, qu'aux autres mouvemens de l'avant-bras.

La tête des orangs-outangs est ronde, et son angle facial est d'environ 10 à 12 degrés moindre que dans le *négre*. Leur caractère est doux, tranquille, mélancolique, surtout lorsqu'ils sont asservis à l'homme; mais il faudroit les examiner dans ces antiques et silencieuses forêts de l'Asie, sous

ces palmiers touffus et chargés de fruits ; il faudroit les suivre dans leurs jeux, leurs amours, leurs habitudes naturelles, afin de reconnoître combien ils sont semblables à l'homme, ou jusqu'à quel point ils en diffèrent. Ce qui les empêche de donner de la voix, sont deux sacs membraneux attachés près du larynx, qui s'ouvrent entre l'os hyoïde et le cartilage thyroïde ; l'air entrant dans ces sacs à la sortie de la glotte, rend le son de leur voix sourd et imparfait (Camper , *de Organo loquelæ simiarum*). On assure que les femelles ont un écoulement périodique comme les femmes, et d'Obsonville (*Obs. philos. sur les anim. étrangers*, p. 167) rapporte que ces animaux s'accouplent à la manière des hommes. Les femelles ont un clitoris plus ou moins apparent ; on n'a pas pu voir leur membrane de l'hymen. Les mâles ont la verge pendante ; ils manquent de frein à leur prépuce. Les deux mamelles placées sur la poitrine , sont plus renflées aux femelles qu'aux mâles , comme chez la femme. On soupçonne que la durée de la gestation est de sept mois dans ces animaux.

En général , les bras des orangs-outangs sont beaucoup plus longs que dans l'homme ; leur dos est plus velu que leur poitrine , ce qui est le contraire de notre espèce. Leur taille diffère suivant les races, et il paroît que quelques-uns surpassent l'homme en grandeur et en force. Ces singes se montrent plutôt sauvages que méchants, et leurs habitudes sont brusques , grossières , comme celles des hommes non civilisés. Leurs passions sont vives , ardentes , et les souffrances de la captivité les domptent , mais ne les détruisent pas. Ils meurent d'ennui et de nostalgie dans la servitude.

Les proportions de grandeur de l'orang-outang comparées à celles de l'homme, sont :: 6 : 8, c'est-à-dire que la tête du singe satyre est le sixième de la longueur totale de l'individu , tandis que celle de l'homme n'est que le huitième de sa taille. Au reste, le trou occipital des orangs-outangs est plus reculé que dans l'homme ; d'où il suit que leur tête n'est point en équilibre sur l'atlas, et lorsqu'ils se tiennent droits, ils ne peuvent regarder à leurs pieds sans se baisser. Les fosses orbitaires des orangs sont plus enfoncées que celles de l'homme ; aussi leurs yeux , arrondis et rapprochés , sont plus profonds , sans doute pour mieux voir à l'abri du soleil ; les os du nez sont plus plats et écrasés. En général , il manque à ces singes plusieurs muscles de la face ; car on ne trouve que des vestiges du muscle occipito-frontal, des dilatateurs des ailes du nez ou des releveurs de la lèvre supérieure ; aussi ces animaux paroissent être moins grimaciers que les autres

singes ; les releveurs de l'oreille sont également inactifs , et même nuls.

Mais c'est encore par la colonne vertébrale que les orangs offrent quelques différences avec l'homme ; leurs vertèbres du cou sont fort courtes , comme chez les singes , et aplaties en devant ; il n'y a point d'apophyse épineuse à la première vertèbre du cou , et celles des autres vertèbres ne sont pas fourchues , comme dans l'homme ; aussi les orangs manquent-ils de muscles inter-épineux au cou. Ils ont douze vertèbres dorsales ; (le jocko en a treize ; le gibbon, quatorze) ; et quatre lombaires , tandis que le gibbon n'en a que trois , et le jocko cinq , comme l'homme. Celui-ci possède autant de vertèbres coccygiennes que l'orang ; il en existe une petite de plus dans le jocko. Il y a treize côtes de chaque côté , tandis que l'homme n'en a que douze : on en compte sept vraies et six fausses.

L'os frontal est plus abaissé que chez l'homme , et ses arcades surciliaires paroissent plus relevées ; les apophyses mastoïdes et styloïdes sont presque nulles ; la selle turque de l'os sphénoïde est comme celle de l'homme , ainsi que les apophyses ptérygoïdes : aussi la cavité du crâne est ample.

Dans les orangs , la poitrine est plus élargie que chez les autres singes , et elle a un sternum aplati , comme chez l'homme ; les épaules sont larges aussi , et écartées par des clavicules semblables aux nôtres ; mais l'omoplate est déjà allongée comme chez les quadrupèdes.

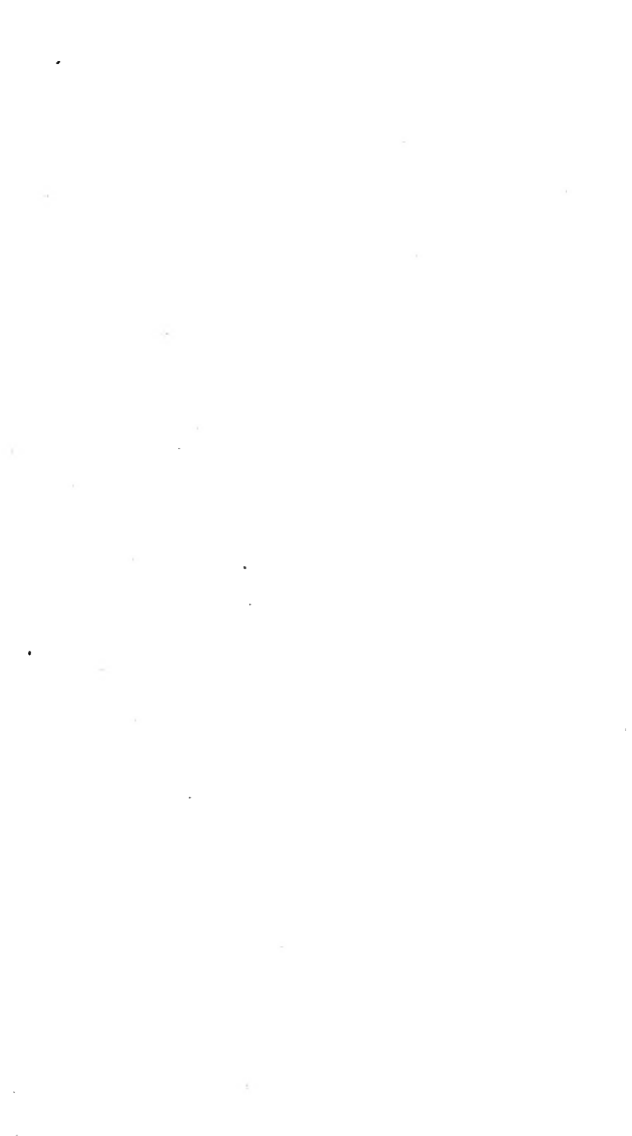
Il n'y a point de panicule charnu sous la peau des orangs , non plus que chez l'homme , ou du moins il n'en existe que des vestiges.

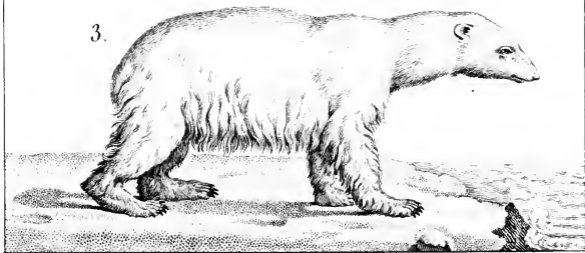
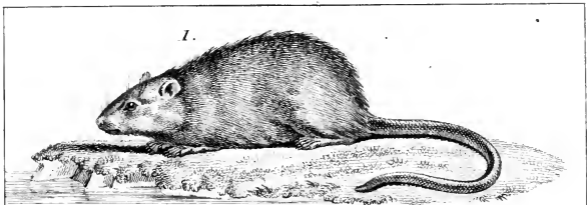
Dans une communication faite récemment à l'Académie de Sciences de Paris , M. Cuvier a montré un crâne de pongo , venu du continent de l'Inde orientale , et portant tous les caractères propres aux orangs-outangs , excepté que les mâchoires sont plus allongées , et la capacité du cerveau beaucoup plus étroite que dans les crânes de l'orang roux , de Bornéo , tous d'individus jeunes. M. Cuvier , sans prononcer que le crâne du pongo soit identique , par l'espèce , avec l'orang roux , pense que celui-ci , qu'on n'a jamais vu adulte en Europe à l'état de vie , acquiert , par l'âge , des mâchoires plus prolongées et un cerveau proportionnellement plus petit que tout ce que Tyson , Camper et d'autres anatomistes ont remarqué , d'après des individus jeunes ; car on sait que les enfans ont , à proportion , le cerveau plus volumineux que l'homme. Il en conclut qu'on a trop rapproché l'orang-outang de notre espèce , et que la distance des singes à l'homme est plus considérable qu'on ne l'avoit pensé.

Sans doute , comparativement à l'homme blanc ; mais n'avons-nous pas vu aussi le crâne de la femme Hottentote (montrée à Paris sous le nom de Vénus Hottentote) singulièrement étroit et déprimé , avec des mâchoires prolongées et attestant une progression si manifeste vers la forme des orangs, que M. Cuvier l'a parfaitement reconnue ? Personne ne confond l'espèce humaine avec le genre des orangs, toutefois la nuance de l'un à l'autre existe, et ne peut être contestée. En 1808 , M. Frédéric Cuvier , en décrivant l'orang arrivé à Paris (*Annal. du Muséum* , tom. XVI , pag. 58) , lui accordoit de généraliser ses idées, lui donnoit de la prudence, de la prévoyance, et même des idées innées , auxquelles les sens n'ont jamais eu la moindre part. En 1817, M. Cuvier, dans son *Règne animal*, tom. 1, pag. 103, soutient que l'intelligence de l'orang-outang ne paroît pas s'élever , à beaucoup près, autant qu'on l'a prétendu, ni même surpasser beaucoup celle du chien.

Buffon avoit dit : « Par exemple, la langue et tous les
 « organes de la voix , sont les mêmes que dans l'homme ,
 « et cependant l'orang-outang ne parle pas ; le cerveau est
 « absolument de la même forme et de la même proportion,
 « et il ne pense pas. Y a t-il une preuve plus évidente que
 « la matière seule , quoique parfaitement organisée, ne peut
 « produire ni la pensée , ni la parole , qui en est le signe ,
 « à moins qu'elle ne soit animée par un principe supé-
 « rieur ! » S'il nous est permis , après ces hommes célèbres,
 d'émettre une opinion , du moins libre de tout intérêt, nous croyons que les orangs-outangs ne s'élèvent point au rang de l'homme; mais ils nous paroissent , par leur intelligence supérieure à celle des autres mammifères, présenter la nuance , dans l'ordre moral , comme dans l'ordre physique , entre l'homme et la brute.

Ces animaux vivent de fruits , de graines , de racines , de feuilles, d'œufs, de grenouilles, et autres alimens semblables, étant naturellement omnivores. On peut les instruire à exercer diverses opérations dans le ménage; on les fait travailler et ils s'y prêtent assez facilement. Ils marchent droits à l'aide d'un bâton, et se défendent avec avantage à l'aide des pierres, des branches d'arbres , etc. On prétend que ces singes enlèvent quelquefois des négresses et d'autres femmes , dont ils ont grand soin , mais sur lesquelles ils assouvissent leur lubricité. Ils vivent en troupes, se font de petites cabanes de branches et de feuillage. Les femelles sont , dit-on, pudiques, et cachent leurs parties naturelles ; lorsqu'on fixe les yeux sur ces animaux, ils paroissent honteux (V. Buffon, édit. in-8.º de Sonnini, p. 127, tom. 35 , d'après M. Relian, chi-





1. Ondatra . 2. Orang roue. 3. Ours polaire.

rurgien à Batavia); ce que Bontius avoit déjà rapporté. Ces singes allant chercher des coquillages au bord de la mer, jettent des cailloux entre les valves des grosses huîtres qui s'ouvrent au soleil, pour les empêcher de se refermer et de pincer leurs doigts lorsqu'ils mangent ces testacés. Les orangs-outangs savent se servir à table de la cuiller et de la fourchette; ils se couchent dans les lits et se couvrent comme des hommes; ils boivent du lait, du vin, du thé, etc.; ils aiment infiniment les sucreries. La chaleur du feu les récréé beaucoup, mais on prétend qu'ils ne savent pas le conserver en y mettant du bois, ou l'exciter lorsqu'il s'éteint. Battel assure que lorsqu'un de ces singes meurt, les autres couvrent son corps de feuillages. Ils dorment souvent sur les arbres, se font quelquefois des huttes où les mères et leurs petits demeurent, tandis que les mâles couchent dehors. Ils corrigent leurs petits en leur donnant des soufflets; au reste, ils les aiment passionnément, et leur laissent une grande liberté, car aussitôt qu'ils sont en état de vivre seuls, la mère néglige de les soigner.

Aucun des orangs-outangs n'habite le nouvel hémisphère; tous appartiennent à l'Asie et à l'Afrique. Leur visage n'est pas velu, et peu d'espèces ont une sorte de barbe. Enfin, lorsqu'on a bien examiné toutes les ressemblances des orangs-outangs avec l'homme, qu'on a bien établi toutes leurs différences, on demeure convaincu que ce sont des animaux à forme humaine, plus intelligens que les quadrupèdes, mais beaucoup moins que nous. Cependant il y a des individus de l'espèce humaine si brutaux, si peu policés, et tellement imbeciles, qu'on n'aperçoit pas une grande distance de ces animaux à ces hommes, quoiqu'on ne puisse pas les confondre. Tels sont les crétins et les idiots, à beaucoup d'égards inférieurs à ces singes, puisqu'ils ne sauroient subsister seuls.

PREMIER SOUS-GENRE. — *ORANGS* proprement dits : *point de callosités aux fesses.*

Première espèce. — L'ORANG-OUTANG ROUX, *Simia satyrus* de Linn. Edwards en avoit donné une figure dans ses *Glanures*, pl. 213; mais Vosmaër, Allamand, et surtout Camper, l'ont mieux décrit, ainsi que M. Frédéric Cuvier, *Annal. du Mus.*, tom. XVI, pag. 46, sq., et W. G. Tilesius, à la suite de ses animaux décrits pendant le voyage du capitaine Krusenstern, Pétersbourg, 1810. Buffon l'a représenté dans son supplément, tom. VII, pl. 1, sous le nom de *jocko de la petite espèce*. Bontius, qui l'avoit observé à Java, en donne une figure très-inexacte. Celles de Vosmaër, en 1778, d'Allamand (dans l'édition hollandaise de Buffon, tom. XV, fig. XI, pag. 71), et celle de Camper (*Naturkundige verhandelinger*

over de orang-outang, tab. IV, an 1732), sont les plus exactes. V. la pl. M fig. 6 de ce Dictionnaire, faite d'après l'animal empaillé au Muséum d'Histoire naturelle.

Ce singe célèbre paroît susceptible d'atteindre la taille de trois à quatre pieds; il a les bras assez longs pour toucher à ses genoux, quoique debout. Sans queue, sans callosités aux fesses, sans abajoues; son corps est couvert d'un poil roux-brun, plus foncé sur la tête, l'avant-bras et les jambes; plus fourni et épais à ces régions, ainsi que sur le dos, mais le ventre est moins garni; enfin la face et les oreilles n'ont que peu de poils; il n'y en a point sur le nez, la lèvre supérieure, ni autour des yeux, non plus que dans les paumes des mains et à la plante des pieds, parties dont la peau est de couleur de chair cuivrée ou tannée, comme aux mamelles; cette peau devient même bleuâtre et ardoisée vers les joues et sur tout le reste du corps. Les poils de la tête sont rebroussés en avant; la peau du cou est flasque et molle; les yeux ont un iris brun, les ongles sont noirs. Le front est saillant et bombé, presque comme dans le nègre, principalement sur les individus jeunes, qui ont toujours cette partie plus apparente que chez les adultes.

Les individus observés avoient tous le ventre gros, comme celui qui vit à présent à Londres; les cuisses et les jambes de moitié moins longues que les bras, avec des pouces petits et écartés; des fesses peu charnues. Ces animaux, au lieu de se tenir debout, sont accroupis, et s'avancent à terre à la manière des culs-de-jatte, au moyen de leurs bras. Leur marche est pénible et lente; mais ils grimpent aisément, et agissent alors plus au moyen des bras que des jambes. M. Labillardière s'est assuré qu'ils ne savent pas nager naturellement, non plus que l'homme; tandis que les jeunes quadrupèdes savent nager. Leur cou est très-court, ils ont les lèvres minces, mais susceptibles de s'allonger; le nez est fort écrasé à sa racine et peu saillant à son extrémité; la forme de leur oreille ressemble à la nôtre. Les femelles ont la vulve à peu près comme les négresses. On pense qu'elles éprouvent des menstrues périodiques.

La taille des individus, dès l'âge de deux ans, étant déjà de plus de deux pieds (celui observé en 1808 à Paris avoit vingt-six à trente pouces, quoique âgé à peine de quinze à seize mois); ils paroissent devenir adultes promptement: ainsi, leur vie ne doit guère s'étendre qu'à vingt ou vingt-cinq ans.

Les mouvemens de ces singes sont assez lents et mesurés ou circonspects; il est vrai qu'on n'a vu en Europe que des individus malades, par l'effet d'un climat froid et humide, et d'un genre de vie contre nature pour eux; aussi tous v

succombent avant l'âge de puberté , soit d'obstructions viscérales , soit de phthisie. Ces orangs présentèrent tous un caractère doux, posé, prudent, affectueux pour leurs maîtres. Quelquefois impatiens cependant contre les enfans , ils frappent de la main ou mordent ; ils poussent alors des cris sourds et gutturaux quand ils désirent violemment quelque chose qu'on leur refuse ; et , dans leur dépit , ils se roulent par terre ; leur cou se gonfle singulièrement. Toutefois ces animaux aiment la société et les caresses ; ils en rendent avec des marques d'affection assez expressives ; ils baisent à la figure à la manière des hommes.

L'orang mange fréquemment et de tout ; il porte ses alimens à sa bouche avec ses mains , s'essuie proprement ; nous l'avons vu manger des œufs frais avec des mouillettes , et se servir de cuiller ; il flairoit d'abord tout ce qu'on lui présentait en nourriture ; il préféroit les fruits et les légumes à la viande ; il aimoit surtout les oranges, les sucreries. Il se couchoit en se blottissant et se couvrant , car il craignoit le froid , dont il avoit d'ailleurs tant souffert en passant les Pyrénées (parce qu'on l'avoit amené par l'Espagne , en hiver), que quelques-uns de ses doigts avoient été gelés.

Cet animal habite les forêts reculées et solitaires de l'île de Bornéo , et à la presqu'île de Malacca. On n'en a point encore vu en Europe qui surpassassent deux pieds et demi. L'individu femelle arrivé en Hollande en 1776 , étoit jeune ; elle avoit encore peu de poils ; sa peau étoit brune et basanée , à l'exception du tour des yeux et de la bouche , qui présentait une couleur de chair ; ses mains et ses pieds n'étoient pas velus. Elle n'avoit point l'air méchant , dit Allamand , et ne paroissoit pas aimer la viande crue. Tous ses mouvemens étoient assez lents ; elle jouoit avec une couverture qui lui servoit de lit ; son attitude ordinaire étoit d'être assise , les cuisses et les genoux élevés (en s'accroupissant) ; quand elle se tenoit droite , ses jambes étoient toujours un peu pliées , et elle étoit vacillante ; elle grimpoit avec beaucoup d'habileté. On ne lui a point remarqué d'écoulement périodique : à la vérité elle étoit jeune. Vosmaër assure que ce singe buvoit fort bien du vin de Malaga , mangeoit presque de tout , aimoit beaucoup les carottes , et surtout les feuilles de persil ; prenoit aussi un peu de viande rôtie ou de poisson cuit , avec goût ; savoit boire dans un verre , s'essuyer ensuite les lèvres , ôter le bouchon d'une bouteille , se curer les dents , escamoter adroitement le pain d'une poche , aller chercher sa portion à la cuisine , sur les vaisseaux. Cet animal alloit se coucher à l'approche de la nuit , arrangeoit le foin de sa litière , se couvroit d'une couverture , étant fort frileux , se

faisoit un chevet et un oreiller, etc. Une fois ce singe voyant Vosmaër ouvrir à la clef et refermer ensuite le cadenas de sa chaîne, il saisit un petit morceau de bois, le fourra dans le trou de la serrure, le tournant et retournant en tout sens, et regardant si le cadenas ne s'ouvroit pas. Lorsqu'il avoit uriné sur le plancher, il l'essuyoit proprement avec un chiffon : il savoit nettoyer les bottes et déboucler les souliers avec adresse. Son cri étoit un son comme celui d'un jeune chien qui hurle ; ensuite plus fort, comme celui d'une grosse scie. Voilà tout ce qu'on sait à peu près sur cet animal.

Seconde Espèce. — Le CHIMPANZÉ ou l'ORANG NOIR ; le JOCKO de Buffon (édit. de Sonnini, t. 35, p. 79. Voyez-en la figure, pl. 2, p. 79, sous le nom de JEUNE PONGO, ou orang-outang de la grande espèce ; j'en ai donné la figure, ainsi que celle de l'espèce précédente, dans mon *Histoire naturelle du genre humain*, t. 1, p. 186). C'est le *Simia troglodytes* de Linnæus, *Syst. nat.*, édit. 1760, gen. 2, sp. 34 ; et le pougo d'Audebert, *Hist. des Singes*, fam. 1, sect. 1, fig. 1, la même espèce que celle dont Tyson a fait l'anatomie, et qu'ont représentée très-imparfaitement Tulpius et Scotin. On lui a donné aussi les noms de *Barris*, de *Smitten*, de *Pygmée*, de *Quimpezée*, de *Quojasmoras*, ou *Quino morrou*, d'*Eujoko* ; les Portugais l'ont nommé *Sevago*, ou le *Sauvage*, et les Anglais, *the man of the Woods* (l'Homme des Bois.) Tulp l'appela le *satyre* des Indes, etc.

Cet animal ne se trouve guère qu'en Afrique, au Congo, à Angola et sur les côtes occidentales de cette partie du monde. Buffon en posséda un individu vivant chez lui. Ses bras sont moins longs que ceux du précédent ; sa tête est aussi bien plus aplatie, car son front n'est presque pas plus élevé que ses sourcils ; son museau est allongé ; ses oreilles sont fort grandes ; sa bouche est large, et son corps couvert de longs poils, noirs et rudes. Il a une vertèbre lombaire de plus que l'homme et que le singe précédent.

C'est à cette espèce que se rapportent presque toutes les histoires débitées sur les orangs-outangs, et néanmoins elle nous paroît moins intelligente et plus farouche que celle de l'orang roux. On connoît les orangs noirs depuis long-temps, car nous pensons que c'est d'eux qu'il s'agit dans le passage cité précédemment, du fameux périple d'Hannon, et Camper croit que Galien a pu en disséquer des individus.

Les pangos ou jockos ont le front beaucoup plus déprimé que les orangs roux, et l'arcade surciliaire fort élevée, ce qui fait que la capacité de leur crâne doit être moindre ; comme celle du nègre est inférieure à celle du Malais et des races d'hommes plus blancs.

« On trouve quantité de ces grands animaux aux Indes orientales, qui tiennent comme le milieu entre l'espèce humaine et les Babouins. Battel raconte que dans les forêts de Mayombo, au royaume de Loango, on voit deux sortes de monstres, dont les plus grands se nomment *Pongos*, et les autres *Enjockos*. Les premiers ont une ressemblance exacte avec l'homme, mais ils sont beaucoup plus gros et de fort haute taille; avec un visage humain, ils ont les yeux fort enfoncés. Leurs mains, leurs joues, leurs oreilles, sont sans poil, à l'exception des sourcils qu'ils ont fort longs. Quoiqu'ils aient le reste du corps assez velu, le poil n'en est pas fort épais, et sa couleur est brune. Enfin la seule partie qui les distingue des hommes, est la jambe, qu'ils ont sans mollet. Ils marchent droit, en se tenant de la main le poil du cou; leur retraite est dans les bois; ils dorment sur les arbres et s'y font une espèce de toit qui les met à couvert de la pluie. Leurs alimens sont des fruits ou des noix sauvages. Jamais ils ne mangent de chair. L'usage des nègres qui traversent les forêts, est d'y allumer des feux pendant la nuit. Ils remarquent que le matin, à leur départ, les pongos prennent leur place autour du feu, et ne se retirent pas qu'il ne soit éteint; car, avec beaucoup d'adresse, ils n'ont point assez de sens pour l'entretenir en y apportant du bois.

« Ils marchent quelquefois en troupe et tuent les nègres qui traversent les forêts. Ils tombent même sur les éléphants qui viennent paître dans les lieux qu'ils habitent, et les incommodent si fort à coups de poing ou de bâton, qu'ils les forcent à prendre la fuite en poussant des cris. On ne prend jamais de pongos en vie, parce qu'ils sont si robustes, que dix hommes ne suffiroient pas pour les arrêter; mais les nègres en prennent quantité de jeunes, après avoir tué la mère, au corps de laquelle le petit s'attache fortement. Lorsqu'un de ces animaux meurt, les autres couvrent son corps d'un amas de branches ou de feuillages. Purchass ajoute que dans les conversations qu'il avoit eues avec Battel, il avoit appris qu'un pongo lui enleva un petit nègre, qui passa un mois entier dans la société de ces animaux, car ils ne font aucun mal aux hommes qu'ils surprennent; du moins lorsque ceux-ci ne les regardent point, comme le petit nègre l'avoit observé. Battel n'a point décrit la seconde espèce de monstre.»

Dapper confirme que le royaume de Congo est plein de ces animaux, que les Africains nomment *Quojas-Morros*. « Cette bête, dit-il, est si semblable à l'homme, qu'il est tombé dans l'esprit de quelques voyageurs, qu'elle pouvoit être sortie d'une femme et d'un singe: chimère que les nègres même rejettent. Un de ces animaux fut transporté de Congo en

Hollande, et présenté au prince d'Orange, Frédéric-Henri. Il étoit de la hauteur d'un enfant de trois ans et d'un embonpoint médiocre, mais carré et bien proportionné, fort agile et fort vif; les jambes charnues et robustes; tout le devant du corps nu, mais le derrière couvert de poils noirs.... Son sein, car c'étoit une femelle, étoit potelé, son nombril enfoncé.... Ses mollets et ses talons gras et charnus. Il marchoit souvent droit sur ses jambes; il étoit capable de lever et de porter des fardeaux assez lourds. Lorsqu'il vouloit boire, il prenoit d'une main le couvercle du pot, et tenoit le fond de l'autre; ensuite, il s'essuyoit gracieusement les lèvres. Il se couchoit pour dormir, la tête sur un coussin, se couvrant avec tant d'adresse, qu'on l'auroit pris pour un homme au lit. Les nègres font d'étranges récits de cet animal. Ils assurent non-seulement qu'il force les femmes et les filles, mais qu'il n'ose attaquer des hommes armés, etc. » *Voyez Hist. des Voyag.*, tom. III, in-4.^o, et Merolla, Bosman, Pyrad, Schoutten, etc.

Ces animaux, pris jeunes, paroissent être susceptibles d'éducation; ils se dressent à manger et à faire plusieurs ouvrages mécaniques, comme l'homme, ainsi qu'à se tenir debout, porter du bois, de l'eau, etc.; mais cette éducation n'ayant été jusqu'à présent faite que par des matelots ou des gardiens d'animaux, espèces de bateleurs ambulans, ou n'en a rien tiré d'aussi remarquable qu'on pourroit l'espérer sous la direction d'un homme instruit et philosophe.

Il en est de même de l'union supposée de ces singes avec les négresses: on ne sait si elle est réelle, et quel peut en être le résultat; car ce qu'on a rapporté des produits d'une femelle de ces pongos avec un homme qui en auroit eu deux enfans, est un récit vague et sans autorité.

La face du chimpanzée ou pougo, est plate, son nez camus et épaté, sa peau brune comme celle d'un mulâtre; son poil est clair-semé; sa démarche grave; ses mouvemens sont circonspects, son naturel et ses actions fort semblables aux nôtres. Il aime les fruits secs ou mûrs plus que tous les autres alimens; il boit volontiers du lait et des autres liqueurs douces. Henri Grose dit que les femelles ont de la pudeur. (*Voyage aux Indes orientales*, Lond. 1758, p. 329 sq.). Les singes des côtes de la rivière de Gambie sont, suivant Froger, plus gros et plus méchans qu'en aucun autre endroit de l'Afrique. Les nègres les craignent beaucoup; ce sont des animaux à redouter, car leur caractère n'est pas aussi doux que celui de l'espèce précédente.

SECOND SOUS-GENRE. — *GIBBONS* : des bras du double plus longs que les jambes ; de légères callosités aux fesses.

Nous croyons devoir établir un sous-genre parmi les orangs, des espèces de Gibbons, dont Illiger a même fait un genre sous le nom de *HYLOBATES* (qu'on devoit appeler plutôt *hylobates*, c'est-à-dire marchant dans les bois).

En effet, les gibbons s'éloignent plus de l'homme que les vrais orangs, par la longueur demesurée de leurs bras; l'animal n'a pas besoin de se baisser pour toucher la terre de ses mains. De plus, leur front est encore plus déprimé que celui des orangs, et pour mieux dire, ils n'en ont presque pas, en sorte que leur face n'a guère que 60° d'ouverture; enfin, déjà les fesses portent de légères callosités et sont plus pelées ou nues que celles des orangs. Tous ces caractères rapprochent davantage les gibbons des autres quadrumanes, ainsi que la grande obliquité de leur bassin.

Les mœurs des gibbons ne nous sont pas bien connues, non plus que leur contrée natale; on sait toutefois qu'ils appartiennent uniquement à l'Asie orientale, comme à la côte de Coromandel, à Malaca, et aux îles adjacentes. On présume que le terme de gibbon est dérivé du *Keipon*, dont parle Strabon, *Géogr.*, l. XV, qui est le *cebus* ou *cephus* des Grecs et des Latins; termes originaires du chaldéen *Koph*, ou *Kophim*, qui est le nom des singes.

Les gibbons portent aussi des canines plus longues que les nôtres, mais il n'en faudroit pas conclure que le *fésé* du voyageur Nieuhoff, qui paroît être un gibbon de la Chine méridionale, soit carnivore et anthropophage, comme on l'a écrit.

Troisième Espèce. — Le *GIBBON NOIR*, ou *PETIT GIBBON*, *Similar* de Linnæus, *Syst. nat.*, édit. 13, genre 2, sp. 35; le *gibbon* d'Audebert, *Histoire des singes*, sect. 1, fam. 2, fig. 1. Il est décrit dans Buffon, sous le nom de *gibbon* (édit. de Sonnini, tom. 35, p. 197). La meilleure figure connue est celle de Buffon. Son poil est noir, long et rude; sa face brune est entourée de poils gris; mais ce qui est très-remarquable dans tous les gibbons, ce sont leurs bras excessivement longs; lorsque l'animal est dressé, ses mains touchent à terre. Le *grand gibbon* parvient probablement à plus de quatre pieds de hauteur, et il peut marcher à quatre pattes sans que son corps soit penché vers la terre. Il a de grands yeux enfoncés, des oreilles nues et noirâtres, une face aplatie, environnée d'une sorte de barbe grise. Cet animal se tient souvent debout, mais il n'est pas ferme, et vacille un peu. Il nous a paru, dit Buffon, d'un naturel tranquille et de mœurs assez douces; ses mouvemens n'étoient ni trop brusques ni trop précipités... On le nourris-

soit de pain, de fruits, d'amandes, etc. Il craignoit beaucoup le froid et l'humidité... Il est originaire des Indes orientales, particulièrement des terres de Coromandel, de Malacca et des îles Moluques... Il paroît être le même animal que le *fésé*. (*Recueil de voyages*, Rouen, 1716, tom. 3, p. 168.) Le P. Lecomte assure qu'il montre son affection par des transports singuliers de joie, qu'il est adroit, agile, et très-vite à la course. Il n'a point de queue; ses canines sont un peu plus grandes que celles de l'homme; ses fesses pelées n'ont que de légères callosités. La femelle, ajoute encore Buffon, est sujette, comme les femmes, à un écoulement périodique de sang. Daubenton assure que le cerveau de cette espèce de singe étoit fort grand, pesoit deux onces deux gros quarante-huit grains, et le cervelet, quatre gros douze grains; l'animal entier, qui avoit trois pieds de longueur, pesoit neuf livres. Les trompes de sa matrice diffèrent de celles de la femme.

Quatrième Espèce. — Le PETIT GIBBON que Buffon, Linnæus et plusieurs autres naturalistes ont regardé comme une variété du *grand gibbon*, en diffère non-seulement par sa taille, plus petite d'un tiers, mais encore par la couleur de son poil, qui est d'un gris-brun; les épaules et tout le haut du dos sont d'un brun plus foncé. Sa figure est couverte d'une peau brune; elle est aussi entourée de poils gris comme dans le *grand gibbon*; et cette même couleur se trouve sur les poils des pieds, des mains et de la croupe. Il vient de Malacca. (*V. Buffon*, éd. de Sonnini, t. 35, p. 206, pl. 9.) Au reste, c'est peut être une variété du *grand gibbon*, dépendante de l'âge ou du climat.

Cinquième Espèce. — GIBBON CENDRÉ, WOUWOU, singe MOLOCK, *Simia leucisca* de Schreber; *simia moloch*, Audebert, *Histoire des Singes*, sect. 2, fam. 1, fig. 2. (*Voy.* aussi addit. à Buffon, t. 35, pag. 207 et suiv., et pl. 10, p. 208.) Cet animal paroît être le même que la variété dont Pennant a fait mention dans sa *Synopsis of Quadrupeds*, p. 100, var. B. Il est presque semblable au *petit gibbon* pour la taille, mais son poil est d'une couleur cendrée claire, et il est doux, laineux et touffu; sa face noire est aussi entourée d'un cercle ou cadre d'un poil gris léger; sa conformation est plus élégante, et ses bras sont plus allongés que ceux du *petit gibbon*; les pieds, les mains, les oreilles, le sommet de la tête, tirent sur le noir; son naturel fort gai est aussi très-doux. On trouve ce singe aux îles Moluques et à celles de la Sonde: les Javans l'appellent *wouwou*. Il paroît que sa taille s'élève jusqu'à quatre pieds. Il marche souvent debout, grimpe facilement sur les plus hauts bambous, avec ses pieds et ses longs bras, qu'il étend comme des balanciers au sommet des arbres, afin

de s'y mettre en équilibre : ses passions sont fort vives , et ses appétits ressemblent à ceux des enfans.

Telle est la singulière famille des orangs-outangs, de ces animaux trop peu étudiés et si dignes de l'être par les philosophes. Maupertuis auroit préféré une heure d'observation d'un orang-outang à la conversation du plus savant homme. En vain nous essayons d'approfondir notre propre nature, de démêler ce qui appartient à l'âme de ce qui dépend de l'organisation de la brute ; c'est par la comparaison que nous pénétrons mieux en cette étude , et s'il n'y avoit point d'autres animaux que l'homme , nous ne pourrions point descendre dans la connoissance exacte de nos facultés morales. De l'orang-outang , il faudroit passer au hottentot , puis aux nègres plus intelligens et enfin à l'homme blanc. Les singes semblent être ainsi la racine du genre humain , et précéder l'homme originel , soit que les êtres organisés aient été créés progressivement et que les plus perfectionnés dérivent des moins nobles et moins accomplis , dans les anciens âges de notre planète ; soit que chaque espèce ait été formée indépendamment des autres et avec son degré de perfection actuelle. Nous ne voyons pas moins une échelle du blanc au nègre , au hottentot , à l'orang , et de celui-ci aux autres singes ; on ne peut nier cette progression , soit descendante , soit ascendante. (V. NÈGRE.)

Cette progression a-t-elle lieu au moral comme au physique : nous n'avons pas de preuves pour la rejeter ; mais il faut convenir que l'espèce humaine blanche , surtout , jouit d'une intelligence infiniment plus relevée que le plus parfait des orangs et des autres animaux. A cet égard , la nature semble faire un saut immense ; et toutefois , il existe tant d'intermédiaires par ces hommes grossiers et brutaux , la lie des nations , ou par ces sauvages féroces , et enfin par ces imbéciles idiots ceserétins stupides des gorges des Alpes , qu'il est merveilleux de voir attacher à une extrémité de la chaîne intellectuelle l'homme de génie , tandis que la bête brute tient le dernier anneau. V. l'art SINGES et leur histoire. (VIREY.)

ORANOIR. V. l'article FRINGILLE , pag. 252. (V.)

ORANVERT. V. GONOLEK BACBAKIAI , (V.)

ORATEUR. On a quelquefois donné ce nom aux insectes du genre des MANTES , à cause de la disposition singulière de leurs deux pattes antérieures. (DESM.)

ORBAINÉ. V. ARBENNE et LAGOPÈDE. (S.)

ORBANTZ-FU. C'est un des noms du MILLEPERTUIS (*hypericum perforatum*, Linn.), en Hongrie. (LN.)

ORBE ou ORBIS. Nom spécifique de deux poissons , d'un DIODON et d'un CUÉTODON. (B.)

ORBE. *V.* PLANÈTE. (LIB.)

ORBE HÉRISSE. Nom spécifique d'un DIODON. (S.)

ORBICULE, *Orbicula*. Coquille orbiculaire aplatie, fixée, et composée de deux valves, dont l'inférieure, très-mince, adhère au corps qui la soutient. Sa charnière est inconnue. Elle forme seule un genre parmi les BIVALVES.

Cette coquille a été décrite, ainsi que son animal, par Muller, sous le nom de *patella anomala*.

L'*orbicule* est très-petite, parsemée de points élevés qui la rendent rude au toucher; sa valve supérieure est plus grande et a le sommet proéminent; l'inférieure est adhérente sur les vieilles coquilles ou sur les rochers.

L'animal qui l'habite est représenté par deux masses rouges, avec deux bras allongés, bleus, des franges épaisses, un peu crépues et jaunes.

Elle est figurée pl. G. 30, et se trouve dans la profondeur des mers du Nord.

Depuis, Poli, dans son ouvrage sur les testacés des Deux-Sicules, l'a placé parmi les *anomies*, sous le nom d'ANOMIE TURBINÉE, et a fait un genre de son animal sous celui de CRIOPE. On voit dans le même ouvrage, pl. 30, n.º 24 et suivans, une figure de cet animal, avec des détails anatomiques qui ne laissent rien à désirer. (B.)

ORBICULÉS. Nom d'une famille de crustacés, formée par M. Delamarck, dans son Système des animaux sans vertèbres, et qui comprend les crustacés brachyures dont le têt est presque orbiculaire ou elliptique, et qui n'ont point de pattes terminées en nageoires, ou relevées sur le dos.

Les genres PORCELLANE, PINNOTHÈRE, LEUCOSIE et CORYSTE, appartiennent à cette famille. (DESM.)

ORBIGA. La BUGLE est ainsi nommée en Italie. (LN.)

ORBILLE. Sorte de CUPULE ou de CONCEPTACLE, dans les LICHENS. Elle est portée sur un pédicule, et ses bords se garnissent de cils ou de rayons.

Les USNÉES offrent des ORBILLES souvent fort grandes. (B.)

ORBIS. *V.* ORBES. (S.)

ORBITELES. Ce nom a été donné aux ARAIGNÉES TENDEUSES. (DESM.)

ORBITES (*Ornithologie*). On désigne par ce mot les régions qui entourent chaque œil. Elles sont *glabres*, c'est-à-dire, sans plumes, et recouvertes d'une membrane; *élevées*, quand elles ne présentent pas un plan horizontal, avec la face et les yeux; *ridées*, lorsqu'elles ont des rugosités; *mamelonnées*, si elles ont des tubercules, etc. (V.)

ORBITOCHYRTO. Nom que l'on donne en Crète au *Fagonia cretica*, L. (LN.)

ORBITOLITE, *Orbitolites*. Genre de polypiers pierreux, fibres, orbiculaires, minces, planes ou concaves, et poreux intérieurement, à pores très-petits, contigus, régulièrement disposés, et plus ou moins apparens à l'extérieur.

Ce genre, qu'on ne connoît encore que dans l'état fossile, comprend deux espèces, toutes les deux très-abondantes à Grignon, près Versailles, mais cependant l'une plus que l'autre. La plus commune a l'apparence des CAMÉRINES; mais lorsqu'on l'examine avec attention, on voit qu'elle a la même épaisseur partout, et qu'elle est, de chaque côté, percée de trous ronds qui se touchent et qui sont disposés en cercles concentriques. Sa texture est très-fragile. Voyez planche G 10, où elle est figurée avec les MADRÉPORES. (B.)

ORBON et **ORBISON**. Noms Kalmouks du SERPOLET.
(LN.)

ORBULITE, *Orbulites*. Genre de testacés univalves, qui a été introduit par Lamarck, et dont les espèces n'ont encore été trouvées que dans l'état fossile. Il est composé de coquilles en spirale, subdiscoïdes, dont le dernier tour enveloppe les autres, et dont les parois internes sont articulées par des sutures sinueuses; des cloisons transverses, lobées dans leur contour, et percées par un tube marginal, les divisent intérieurement en chambres plus ou moins nombreuses.

Les *orbulites*, dont une est figurée pl. G 30 de ce Dictionnaire, avoient été confondues par les oryctographes avec les AMMONITES, quoiqu'elles en soient bien distinctes, puisque, dans ces dernières, on aperçoit tous les tours de la spire, et que chez eux on ne voit que le dernier, comme dans les NAUTILES. On n'en connoît encore que quelques espèces, figurées par Bourguet, pl. 48, et par Laugius, pl. 23; mais elles peuvent devenir un jour très-nombreuses; c'est dans les terrains schisteux ou calcaires secondaires antérieurs à la craie, qu'on doit les chercher. En général, on ne trouve que leur moule intérieur quelquefois siliceux et rarement entier.

Lamarck, dans son Histoire naturelle des animaux sans vertèbres, donne le même nom à un autre genre dont les caractères sont: polypier pierreux, libre, orbiculaire, plane ou un peu concave, poreux des deux côtés ou dans le bord, ressemblant à une nummulite; les pores très-petits, régulièrement disposés, très-rapprochés, quelquefois à peine apparens.

Ce genre renferme six espèces dont une, l'ORBULITE MARGINALE, vit sur les VARECS de la Méditerranée. Les autres se trouvent fossiles à Grignon ou ailleurs. (B.)

ORCA. Les Latins appeloient ainsi un cétacé qu'on croit appartenir au genre DAUPHIN. Les naturalistes modernes ont appliqué ce nom à deux espèces différentes, l'une de la Méditerranée, et l'autre des mers du Nord. (*Voyez* DAUPHIN.)
(DESM.)

ORCA. Cette pierre, dit Pline, a un nom fort barbare, néanmoins elle est fort belle, parce qu'elle réfléchit des couleurs noire, rousse, verte et blanche. C'étoit sans doute une pierre irisée, à la manière des opales ou du quartz. (LN.)

ORCANETTE. On donne ce nom, dans les parties méridionales de la France, à plusieurs plantes de la famille des borraginées; dont les racines sont susceptibles de donner une teinture rouge.

Les deux principales de ces plantes, sont l'*orcanette de Montpellier*, qu'on appelle, dans la langue des botanistes, la BUGLOSSE TEIGNANTE (*anchusa tinctoria*, Linn.). L'autre, l'*orcanette tout court*, qui est l'*onosma echioïde* de Linnæus, espèce qui a déterminé Lamarck à donner le nom d'*orcanette* à tout son genre.

Ainsi donc, le genre de l'ORCANETTE, *Onosma*, Linn., a pour caractères : un calice à cinq découpures lancéolées, droites et persistantes; une corolle monopétale, presque infundibuliforme, dont le tube est court, le limbe tubuleux et ventru, le bord à cinq dents, l'orifice nu et ouvert; cinq étamines à anthères sagittées; quatre ovaires supérieurs, du centre desquels s'élève un style filiforme, terminé par un stigmate obtus; quatre semences ovales, osseuses, et très-luisantes.

Les espèces de ce genre ont les feuilles alternes, hérissées de poils roides, et les fleurs presque en épis terminaux et unilatéraux. On en compte une quinzaine dans les auteurs de botanique, toutes venant des parties méridionales de l'Europe ou de l'Orient, dont la plus commune, et par conséquent la plus importante à connoître, est :

L'ORCANETTE ÉCHIOÏDE, celle qui a été déjà mentionnée, et qu'on trouve dans presque tous les cantons méridionaux de la France. C'est une plante vivace, qui croît dans les terrains les plus arides, sur les rochers exposés au midi. Elle est rameuse dans sa partie supérieure; ses feuilles sont linéaires, lancéolées et hispides, et ses fruits droits; ses racines sont pivotantes et couvertes d'une écorce rouge comme du sang. Elle répand, à une certaine distance, lorsqu'elle est en fleur et qu'il fait chaud, une odeur très-désagréable, qui lui a fait donner son nom latin. *V.* l'article ONOSMA.

C'est avec les racines de l'une ou de l'autre de ces orcanettes, ou peut-être de toutes les deux, que les anciens faisoient

leur fard. La couleur qu'elles donnent par leur simple infusion dans l'eau, approche en effet de celle du sang plus qu'aucune autre, mais elle est extrêmement peu solide. Actuellement que les femmes possèdent un fard plus durable et plus facile à mettre en usage, on ne l'emploie plus que dans la teinture du petit teint, dans la pharmacie et dans la cuisine, où elle sert à donner la couleur à des médicamens ou à des mets que l'on veut déguiser.

On arrache pendant l'hiver les racines d'orcanette, parce qu'à cette époque, elles sont plus remplies du principe colorant; on les fait sécher rapidement après les avoir lavées, et on les met dans le commerce. Ce commerce a été autrefois bien plus florissant pour nos cantons méridionaux qu'il ne l'est actuellement, parce que, ainsi qu'on l'a déjà dit, cette couleur, quoique belle, n'a aucune durée, et qu'on peut la faire d'une manière plus solide par le mélange de plusieurs ingrédiens étrangers.

Comme les racines de l'orcanette n'ont de rouge que dans leur écorce, les plus petites en contiennent autant par rapport au poids que les grosses; ainsi il est avantageux de les choisir dans cette dernière dimension.

Il vient du Levant une orcanette qui paroît composée de feuilles assemblées comme une carotte de tabac, au milieu desquelles est une petite écorce rouge. On ignore avec quoi on fait ce composé; mais il est très-probable que c'est avec des orcanettes de ce pays. (B.)

ORCANETTE A VESSIE. C'est le *Lycopsis vesicaria*. (LN.)

ORCEILLE. On donne ce nom, dans les Alpes, à des **AGARICS** peu connus des botanistes, et qui se mangent. Ce sont les *semi-fungus* de Steerbeeck, tab. 8, fig. E E. (B.)

ORCHARD-GRASS. Nom anglais du *Dactylis glomerata*, Linn. (LN.)

ORCHEF. V. l'article **GROS-BEC**, p. 536 de ce Dictionnaire. (v.)

ORCHÉSIE, *Orchesia*, Latr., Oliv.; *Dircæa*, Fab.; *Hallomenus*, Illig., Payk. Genre d'insectes, de l'ordre des coléoptères, section des hétéromères, famille des taxicornes, tribu des diapériales, ayant pour caractères: antennes insérées à nu, au-devant des yeux, terminées brusquement en une massue grande, ovale, pointue, formée par les trois derniers articles, et dont le dernier le plus long; labre saillant; mandibules échancrées à leur extrémité; palpes maxillaires beaucoup plus grands que les labiaux, un peu en scie au côté interne, avec le dernier article grand, en forme de hache; palpes labiaux filiformes; languette petite, membraneuse, presque

carrée, échancrée; corps ovale, étroit, rétréci et pointu postérieurement, avec la tête inclinée; les yeux allongés; le corselet presque demi-circulaire, sans rebords; l'écusson très-petit; les élytres étroites; les pieds grêles; les jambes terminées par de longues épines; les tarsi allongés, et dont le pénultième article des quatre antérieurs est bilobé.

Les ORCHÉSIES ont de grands rapports avec les *serropalpes* et les *mordelles* de Linnæus. Elles diffèrent des premiers, par leurs antennes, et des autres, en ce que la tête n'est point distincte postérieurement du corselet, par un étranglement en forme de cou. J'avois d'abord réuni aux *anaspes* de Geoffroy la seule espèce connue, l'ORCHÉSIE LUISANTE, *orchesia micans*; (*dircoxa micans*) Fab.; *megatoma picea*, Herbst.), qui est longue de deux lignes, d'un brun jaunâtre, soyeuse et luisante; le dessous est plus clair; elle vit dans les bolets, et saute, lorsqu'on veut la prendre. (L.)

FIN DU VINGT-TROISIÈME VOLUME.

